





MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE.

I.

ON SOUSCRIT AUSSI,

A Paris, Chez DUMOULIN, quai des Augustins, 13;
VICTOR DIDRON, place Saint-André des Arts, 30;
A. FRANCK, rue Richelieu, 67;
JULES RENOUARD ET CIE, rue de Tournon, 2.

A Londres, Chez MM. DOLMAN, New-Bond street, 61; BARTHÈS ET LOWELL, Great Marlborough street, 14; BURNS, 17, Portman street, Portman square.

A Bruxelles, Chez M. DEWAGENEER.

A Saint-Pétersbourg, Chez M. FERDINAND BELLIZARD.

A Moscou, Chez MM. GAUTIER ET MONIGHETTI.

A Manheim, Chez MM. ARTARIA ET FONTAINE.

PARIS, IMPRIMERIE DE POUSSIELGUE,
RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 29.

MÉLANGES
D'ARCHÉOLOGIE,

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE,

RÉDIGÉS OU RECUEILLIS

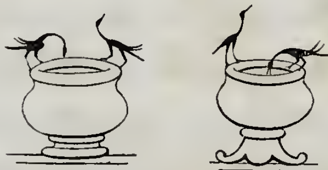
PAR LES AUTEURS DE LA MONOGRAPHIE DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES

(CHARLES CAHIER ET ARTHUR MARTIN).

COLLECTION DE MÉMOIRES

sur l'Orfévrerie et les Émaux des trésors d'Aix-la-Chapelle, de Cologne, etc. ;
sur les Miniatures et les anciens Ivoires sculptés de Bamberg, Ratisbonne, Munich, Paris, Londres. etc. ;
sur des étoffes byzantines, siciliennes, etc. ;
sur des Peintures et Bas-Reliefs mystérieux de l'époque carlovingienne, romane, etc.

Premier Volume.



De la Bible de Charles-le-Chauve (Bibliothèque Nationale).

A PARIS,
CHEZ Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND, ÉDITEUR,
rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, 3.
1847 — 1849

« Facta veterum, exclusis defectibus, innovemus; et nova vetustatis gloria vestiamus. »

CASSIDOR. *Epist.*, VII, 15 (ed. Garet, t. I, 116).

PRÉFACE.

I. Comme nous parcourions les vallées des Ardennes et du beau pays de Liége, un jour de l'arrière-saison, nous nous arrêtâmes, surpris par l'orage, au haut d'un monticule qui sépare deux combes alors presque désertes. Pendant que nous étions réfugiés sous un grand arbre, unique abri qu'offrît ce sommet inculte, nos guides sourirent de l'étonnement que nous témoignions à la vue de nombreux monceaux de pierres qui seuls attestaient le passage de l'homme sur cette lande. L'état du terrain environnant ne permettait point de chercher le mot de cette énigme dans des travaux de défrichements qui étaient encore à faire. Qu'était-ce donc? car bien des mains devaient avoir concouru à ce transport. Nous apprîmes que ces pierres, destinées à construire quelque jour un oratoire, formaient là comme un registre de visite ouvert dans cette bruyère sauvage sous les yeux du Ciel, qui seul y savait lire les signatures; l'œil de l'homme n'en pouvait découvrir que le nombre, et qui jamais se serait chargé de ce calcul? Bien d'autres avant nous s'étaient rendus en pélerinage à un sanctuaire de Saint-Roch que nous pouvions saluer du regard; notre gîte étant précisément le point où la vieille abbaye se découvre pour la première fois au visiteur acheminé vers elle, et pour la dernière au voyageur qui l'a quittée. Afin de marquer cette pieuse station sur la route de la prière, et pour préparer aussi avec le temps un meilleur asile à ceux que les pluies d'automne ou la neige de l'hiver y surprennent comme nous chaque année, les pélerins s'étaient imposé cette surtaxe charitable au bénéfice de l'avenir. Ainsi, en gravissant la montagne, soit à l'aller, soit au retour, l'enfant et le vieillard, aussi bien que le robuste travailleur de ces vallées, apportent un à un les matériaux de cette chapelle, que nul d'entre eux ne verra debout, puisque sa construction est une tâche qu'ils légueront à un autre siècle. Cependant nul ne se décourage, et chacun selon ses forces contribue à préparer cette consolation pour ses arrière-neveux.

Et nous que poursuivaient dans ce voyage des préoccupations historiques réveillées sans cesse par des noms qui rappellent à chaque pas le glorieux souvenir des héros carlovingiens, nous trouvâmes pour nos propres travaux une utile leçon dans cette calme ténacité qui s'achemine si résolument vers l'avenir, armée d'une sage et opiniâtre lenteur. Quelque noble en effet

que puisse être l'objet de nos rêves les plus impétueux, quelle que soit la nature des obstacles qui nous en interdisent la possession, se heurter contre d'insurmontables barrières n'est pas exempt de quelque folie, que ne saurait justifier une certaine chaleur d'âme; le plus sensé, le seul vraiment sage est celui qui, sachant se départir de l'impossible, se prend froidement à réaliser tout ce qu'il peut : rien de moins, à la bonne heure; mais rien de plus.

Vers ce relai de la vie où la jeunesse va céder les rênes à la maturité, lorsque l'entraînement de la course nous porte encore bien plus à presser l'éperon qu'à diriger le frein, quel est l'homme d'étude qui n'a pas entrevu sur son passage une ou deux cimes oubliées que ses devanciers lui ont laissé le soin de franchir. Dans ses vœux, si ce n'est déjà par ses efforts, il s'élance vers ces hauteurs où il doit frayer un passage; il embrasse cette tâche avec transport comme un lot qui lui est dévolu, et s'il faut y dépenser des années, il les engage d'une main légère. Mais souvent trop de modération succède à trop de fougue, et l'âge de la raison calme refuse de répondre pour l'âge de l'enthousiasme.

Sans nous être tout à fait livrés aux premières illusions de la science, le charme d'une étude aussi entraînante que l'est celle des monuments chrétiens nous avait inspiré parfois le projet de quelques livres à peu près impossibles, il faut l'avouer; mais c'est qu'il faudrait être fort peu accessible à l'émulation pour ne pas se sentir éveillé de temps à autre par les trophées de l'archéologie profane. Musées splendides enrichis tous les jours par d'incessantes recherches; ressources de la science et du burin pour expliquer et reproduire; collections académiques et discussions qui s'échangent d'un bout de l'Europe à l'autre sans que la curiosité ou les subventions faiblissent jamais; corporations nombreuses recrutées dans l'élite des érudits pour maintenir en ce genre des tribunaux permanents; catalogues critiques rédigés par des mains habiles, et qui rendent sinon facile, accessible du moins, au monumentaliste un inventaire comparatif des divers éléments de solution; voilà ce qui n'est point donné à la science des monuments ecclésiastiques, tandis qu'on l'accorde avec profusion aux antiquités païennes les plus dépourvues du concours de l'art.... Laissons ce parallèle, qui semblerait fait pour décourager ou pour faire rêver à des fantômes insaisissables; et puisque l'on peut du moins réunir une à une et déposer pêle-mêle les pierres d'un musée à construire au christianisme, sachons nous contenter de les apporter sans ordre. Le temps sans doute fera le reste, et ne dédaignera pas les matériaux assemblés par des bras dévoués à cet office humble, mais utile pourtant. Ainsi, de ces hauteurs fantastiques où l'illusion passionnée soulève la jeunesse, nous ne serons pas retombés jusqu'aux froides langueurs d'une philosophie nonchalante. Nous limiterons nos désirs pour les rendre réalisables, et nous restreindrons nos prétentions à celle de former une simple collection de mélanges.

II. Aussi bien, après les grands travaux exécutés déjà par Bingham, Selvaggio, Augusti et Binterim, est-il fort à propos, est-il même vraiment possible de rédiger aujourd'hui un traité complet des antiquités chrétiennes? Si l'on fait attention qu'aucun des auteurs que nous venons de citer ne s'est mis en peine de reproduire le moindre monument figuré à l'appui de ses recherches, et que les gravures données par Mamachi, Trombelli, Bianchini et autres étaient parfois à peine tolérables pour leur temps, quel projet ne serait-ce pas déjà que de prétendre uniquement publier un *atlas* pour leurs ouvrages? Nul ne peut ignorer que l'étude des monuments non seulement fixe davantage et complète l'intelligence des textes, mais en détermine même le sens, et en modifie presque toujours l'interprétation. Si quelque Pompéi chrétienne, si Agaune, par exemple (en supposant que ce fût une cité importante), reparaissait à nos yeux dans l'état où la saisit le fléau divin, certes le plus docte commentateur des conciles et des rites chrétiens trouverait de quoi s'instruire encore quelque peu à ce spectacle. Mais sans porter si loin l'ambition de ses vœux, celui qui réunirait comme en une galerie les monuments épars que nous ont laissés nos pères, ou seulement une élite de ceux qu'a déjà reproduits le burin, ne rendrait-il pas un service à la science? outre les obligations que lui auraient tant d'esprits désireux de s'instruire, mais auxquels l'étude des grandes collections et surtout la glanure des longs voyages est interdite; car, on le sait, cette vie de tous les jours, cette forme quotidienne des actions de l'homme et des peuples qui se transfigure comme par une marche insensible mais constante, jusqu'au moment où, prise à deux termes extrêmes d'une certaine durée, elle semble perdre toute similitude avec elle-même, c'est précisément ce que les chroniqueurs et les historiens contemporains n'ont pas eu la pensée de nous peindre, tant le lendemain leur paraissait ressembler à la veille! tant il leur tombait peu en l'esprit que l'on pût en venir un jour à ignorer ce qui pour eux se répétait tous les jours, ou à désirer ce qui venait sans cesse au devant d'eux comme les phénomènes réguliers de la nature!

Ce désir si naturel et si vif dans l'homme cultivé par l'étude, qui le porte à vouloir prendre sur le fait les hommes d'un autre âge dans les détails de leur vie domestique, civile et religieuse, à s'enquérir et à s'inquiéter des secrets jadis les plus vulgaires et les moins importants, ce semble, au bonheur du présent, c'est ce qui a produit dans toutes les sociétés avancées cette curieuse espèce d'hommes que l'on appelle antiquaires, dont les préoccupations semblent bizarres et à peu près oisives aux esprits qu'absorbe la sollicitude quotidienne des choses immédiatement pratiques. Mais quand on croirait pouvoir traiter de pure fantaisie cette noble passion d'apprendre que Dieu a mise assez avant au cœur de l'homme pour lui faire souvent braver les mêmes hasards auxquels entraîne la soif du gain et de la gloire, il faudrait du moins excepter d'une pareille censure les archives monumentales de la tradition chrétienne. Le grave

Baronius ne cédait point sans doute à un simple goût d'amateur lorsque, par une inscription placée dans l'église de son titre de cardinal, il adjurait ses successeurs de n'y jamais sacrifier à des enjolivements plus ou moins académiques les nobles vestiges d'une vénérable vétusté conservés jusqu'à lui; et ni lui, je pense, ni les centuriateurs de Magdebourg n'imaginaient embellir simplement des loisirs de grand seigneur quand ils portaient si laborieusement le flambeau ou la sape dans les profondeurs des premiers âges chrétiens. Le pieux et savant annaliste de l'Église a voulu nous apprendre lui-même que sa tâche lui avait été imposée par S. Philippe Néri avec une persistance qui n'était pas sans âpreté, malgré la douceur habituelle de cette âme si aimante et si pleine de bienveillance.

Du reste nous ne passons pas condamnation sur toute antiquité qui ne serait point ecclésiastique. Nous sommes si peu disposés à nous donner ce ridicule, que nous adopterons fréquemment des sujets absolument profanes. Pour l'objet direct de nos recherches, nous nous renfermerons exclusivement dans les limites de l'ère chrétienne, parceque les temps antérieurs ne manquent pas de recueils qui leur soient consacrés presque sans partage, tandis qu'il n'en existe guère dont le but soit de retracer la civilisation développée sous l'influence du christianisme. Ce but est précisément le nôtre; et il ne nous restreint pas seulement pour le temps, mais aussi pour l'espace : car de ce point de vue nous n'avons rien à chercher parmi les nations qui ne seraient pas entrées en contact avec la chrétienté. Ce sera bien assez, sans doute, d'avoir à examiner, par exemple, si dans l'art, la littérature, la science et la politique même, l'influence de l'Évangile n'a pas développé quelque élément que n'eût point remué l'activité grecque ou la sagesse et la force romaine d'autrefois; si l'orient byzantin ou arabe ont exercé sur notre occident latin autant ou aussi peu d'action que l'ont avancé divers partis entre les écrivains; si la Renaissance, comme on l'appelle, a bien été aussi incontestablement salutaire ou fâcheuse qu'on l'a prétendu dans des camps opposés; si des époques vantées comme éminemment progressives n'ont pas été plutôt éminemment réactionnaires et guidées par des vues un peu étroites; ou si des siècles taxés d'inertie et de retour en arrière ne mériteraient pas peut-être une reconnaissance éclatante de la part de ceux qui professent l'amour du progrès.

Mais sans chercher même l'attrait de la polémique et du paradoxe dans des parallèles et des contrastes; sans demander aux sévérités de la critique la discussion de certains axiomes, la réhabilitation de nombreux condamnés, le renversement des trophées qui ne rappelleraient que des triomphes très contestables ou funestes; que de questions se présentent encore à l'érudition calme et à l'examen recueilli! Grandes études, plans dont l'exposé pourrait paraître bien pompeux; mais, redisons-le, nous prétendons uniquement y apporter quelques pierres.

On le voit, de tels projets ne pouvaient accepter ce seul nom d'*archéologie*, réduit depuis

quelques années à une acception si restreinte que les premiers auteurs qui nous l'ont transmis auraient aujourd'hui besoin de s'en faire expliquer le sens. Et, à vrai dire, ne fût-il question que de monuments, il est douteux que la postérité consente à nommer *archéologie* des études que l'on fait souvent descendre jusqu'au seizième siècle. Ce sont là des *antiquités* si récentes et des *origines* tellement mêlées à de la décadence que le langage se refusera bientôt sans doute à sanctionner l'admission de deux archéologies dont l'une aurait des domaines en partie tout modernes. Quel que doive être cet arrêt, qui ne saurait tarder, nous nous trouvions soustraits à son atteinte par l'objet mixte, et cependant bien déterminé, de nos travaux, qui n'ont point la prétention d'être purement archéologiques.

Voilà pour le titre complexe qui se lit en tête de ce recueil; voici maintenant quels motifs ont fait croire à l'opportunité de sa publication.

III. Les antiquités de l'ère chrétienne et les origines de notre civilisation dans celle du moyen âge n'occupent aujourd'hui que secondairement, et souvent comme par hasard, l'attention des sociétés savantes. Je parle des sociétés savantes qui ont une grande voix dans le monde, et dont les publications admettent des reproductions de monuments. Or, quoique nulle Académie véritablement sérieuse n'ait pu se dérober entièrement à l'attrait d'une étude sans laquelle mainte question importante demeurerait suspendue, la rareté relative de ces travaux les fait passer à peu près inaperçus pour un bon nombre de lecteurs. Car si la nature même d'un mémoire ou d'une dissertation restreint inévitablement son public, que sera-ce lorsqu'on ne pourra l'aborder qu'à travers des volumes consacrés presque entièrement à des recherches d'un autre ordre? On a bien compris cet inconvénient des collections les plus recommandables lorsqu'on a songé à exhumer de cent endroits divers les restes dispersés de l'érudition d'un Lebeuf, par exemple. Mais s'il s'agissait de restituer à une science, et non plus seulement à un homme, tout ce qu'elle a inspiré d'opuscules dignes de vivre, quoique plus ou moins ensevelis, alors la dissection des polygraphes et des volumineuses séries de mélanges deviendrait une œuvre de patience où les années peuvent se consumer dans l'enregistrement seul des titres et des renvois. Cela étant, on ne pourrait être accusé de mauvaise plaisanterie si l'on avançait que fort souvent des recherches qui mériteraient un meilleur sort gisent dans les collections académiques à la manière de ces lettres cachetées dont certains corps savants veulent bien accepter le dépôt : espèce d'embuscade où se blottit une priorité de date ignorée, prête à saisir à la gorge toute invention qui oserait s'attribuer le droit de passage sur les *terres vagues* (ou présumées telles) de la science. Pour ne parler que d'œuvres étrangères, Calogerà et plusieurs savants italiens du siècle passé ont formé de ces doctes labyrinthes où demeurent presque égarés des travaux dignes d'être connus. Cependant les Costadoni, les Lami, les Zaccheria, les

d'Althann, les Trombelli, les Allegranza, les Lupi soutenaient ou dirigeaient ces entreprises; et ce n'étaient point là des travailleurs doués seulement de bonne volonté. Mais le pêle-mêle des sujets où se croisaient l'histoire naturelle, l'histoire littéraire, la biographie, l'archéologie profane, la polémique théologique, etc., y étourdit souvent quiconque n'est pas doué d'une opiniâtreté rare : ou bien l'absence de dessins ne permet pas de suivre une description réduite aux ressources du langage; et si le burin veut prêter son secours à la parole, c'est avec des traits si lâches que l'œil n'en est guère plus avancé.

D'autres, vers la même époque, comme Vettori, Paciaudi, Fontanini, Giorgi, Manni, Lazzeri, livraient isolés à l'empressement d'un public avide ces petits traités qui condensaient tant de science sous le volume d'une brochure; et dont le nom a été presque perdu pour nous au milieu du fracas de nos révolutions. Semblable à ces *éphémères* de l'érudition, que les solennités académiques font éclore par centaines au-delà du Rhin, cette nuée de curieux Mémoires a été éparpillée et comme dissipée dès l'origine; en sorte que leurs titres même échappent fréquemment aux hommes les plus intéressés à y puiser. Aussi resterait-il en ce genre un large supplément à rédiger pour la *Bibliothèque volante* de Cinelli, si quelque fureteur de la trempe des Cancellieri voulait mettre la main au catalogue de ces monographies beaucoup moins légères de fond que de forme. Il y aura donc lieu de faire des emprunts à ces sources, et de les dérober à un juste oubli.

Comprenant déjà la gravité d'une dispersion si fâcheuse, des savants aussi distingués que Gori et Zaccheria ne dédaignèrent pas de se réduire presque au rôle d'éditeurs, en groupant et coordonnant les travaux d'autrui pour les reproduire avec ordre. Ne fissions-nous que cela, ce ne serait sûrement pas un temps mal employé; car l'utilité d'un Grævius ou d'un Gronovius appliqué aux siècles chrétiens a depuis longtemps inspiré bien des projets dont la réalisation est encore à naître. Mais, en attendant que les années et le progrès des études conduisent à une maturité plus complète les plans un peu prématurés que J.-G. Walch et J.-Alb. Fabricius formaient jadis, il est sans contredit bien des points où les auteurs désignés par ces gens habiles ne suffiraient plus. Si après les beaux ouvrages d'Aringhio, de Boldetti et de Bottari sur les catacombes, le savant P. Marchi trouve encore à constater des faits importants et fondamentaux qui avaient échappé à ses habiles prédécesseurs, ce ne sera point s'en faire accroire que d'espérer ajouter quelque chose aux travaux de Ciampini et d'Alemanni à l'aide de Nicolaï, Fea, Knapp et Gutensohn, etc.; à ceux de Bona, de Martène et de Mamachi après D. Gerbert, Scholliner, Molkenbühr, Morcelli, Schœne, Ad. Daniel, etc., outre que l'histoire de l'art, qui passait presque inaperçue il y a soixante ans, lorsqu'il s'agissait de l'ère moderne, a reçu bien des accroissements depuis Füssli, Fiorillo, Millin,

Émeric David, Alexandre Lenoir et Séroux d'Agincourt, qui ne faisaient qu'ouvrir la voie, jusqu'à Wiebeking, Stieglitz, Moller, Sulpice Boisserée, Quaglio, Cicognara et M. du Sommerard, qui y est mort à la peine. La Sicile, par exemple, dont l'architecture chrétienne était si peu connue au reste de l'Europe, a pris son rang dans nos études, grâce au duc de Serra di Falco. Mais il n'est pas besoin de citer ceux de nos contemporains, et surtout de nos célèbres compatriotes, encore debout, dont le nom est dans toutes les bouches, et dont nous pourrons apprécier plus tard les travaux. A très peu d'exceptions près l'orfévrerie du moyen âge est restée comme inconnue, et l'on peut sans doute se flatter, après les anciens bollandistes, de la produire avec quelque avantage. La peinture sur verre et les émaux ne font que de sortir d'un long oubli, et bien des modèles étonnants y attendent encore le crayon de l'artiste. Quant à l'histoire littéraire du moyen âge, on peut dire qu'elle se dégage tous les jours de l'obscurité où plusieurs de ses faces importantes avaient été laissées par les érudits du dix-septième et du dix-huitième siècle.

Il y a donc de quoi dire longtemps encore avec le fabuliste :

« Travaillez, prenez de la peine ;
« C'est le fonds qui manque le moins. »

Aussi ne prétendons-nous remplacer rien de ce qui existe ; le champ est assez vaste pour donner place à bien des travailleurs à la fois. L'histoire et l'art de nos pères demandent à purger une longue contumace. Attaqués par maints réquisitoires en langues vivantes, ils n'y ont guère répondu que par un acquiescement forcé ou par des plaidoyers latins qui n'étaient point admis à l'audience ; maintenant que l'auditoire n'est plus disposé à étouffer leur voix, ils se présentent pour faire leurs preuves comme tout autre accusé, sans oppression, comme sans priviléges, et réclament non pas l'enthousiasme, mais la justice. L'intérêt de la cause n'est pas seulement pour le passé ; il y va d'un héritage qui n'est point totalement à mépriser pour le présent, et qui peut surtout profiter beaucoup à l'avenir. Le dix-huitième siècle n'a pas tellement refait le monde qu'il n'y reste force choses dont les précédents appartiennent à la vie de nos aïeux ; et le dix-huitième siècle n'est point si parfait en tout qu'il ne puisse rencontrer en arrière quelques éléments dont nos neveux se trouveraient bien de ne pas avoir perdu toute mémoire. La patrie n'a pas été inventée par la République ou l'Empire, et les drapeaux avaient changé de couleur avant la Convention ou 1830. On avait même de l'artillerie avant le canon, de la pyrotechnie militaire avant la poudre ; et au quinzième siècle, la *Chronique de Nuremberg*, sans réclamer brevet de propriété, plaçait le coq gaulois dans le

blason des carlovingiens. Inventions anciennes par conséquent ; et qui voudrait demeurer ignorant sur de pareilles questions quand il ne tient qu'à lui de s'instruire? Outre l'art des Grecs, que nous commençons seulement à bien connaître, il est des formes sous lesquelles le beau s'est manifesté surtout aux peuples de l'occident latin, non sans produire un enthousiasme qui avait apparemment sa source dans quelque profondeur de l'âme humaine. Des moyens d'action si puissants ne doivent point être dérobés à l'esthétique et à l'art qui réclament une place pour s'épanouir. N'interdisons pas à nos révolutions morales cet effet bienfaisant du moins que Dieu a statué dans l'ordre matériel où le mort profite au vif par mille ressources, et où la ruine n'est jamais sans quelque compensation de renaissance. L'artiste des temps à venir sera chargé d'une tâche plus grande que ne paraît le soupçonner celui de nos jours. Il lui faudra devancer les hommes au lieu de se mettre à leur suite ; les transformer et les appeler sur la hauteur, au lieu d'épier leur bon plaisir pour s'en faire le complaisant et de les précipiter sur la pente. Il ne faut donc point, avec le progrès sur les lèvres, se vouer à une œuvre d'immobilité, si ce n'est même d'affaissement ; on ne saurait apporter trop de préparatifs à un ministère qui demandera tant de puissance et de moyens. Mais, il faut le répéter afin qu'on ne nous accuse point de présomption, chacun peut prétendre à déposer sa pierre pour cette œuvre future, et nous n'avons pas voulu faire autre chose.

IV. Comme il s'agit de cette grande société où l'Evangile avait fait de toute l'Europe une seule famille, la chrétienté, il était bon que nulle pensée de nationalité ne semblât avoir présidé à notre premier choix. La ville de Charlemagne s'est présentée à nous comme un symbole de cette union entre les peuples, qui ne pouvait être maintenue par un sceptre, mais qui devait être l'effet d'un puissant lien moral. Nous nous trouvons en mesure de faire connaître bientôt les œuvres du grand empereur lui-même et les monuments qui lui ont été consacrés dans sa *chapelle;* cette fois nous avons préféré débuter par des faits dont la date est moins reculée, et qui réunissent à la rareté un singulier éclat. Nous ne pouvions guère hésiter à produire d'abord la *châsse des grandes reliques* de Notre-Dame, le plus riche ornement d'un trésor qui est bien l'un des plus riches d'Europe. Nous y joignons, dès ce premier volume, un échantillon de cette grande couronne de lumières suspendue par Frédéric Barberousse au centre de la coupole élevée par Charlemagne. C'est nous engager à compléter prochainement la description de ce majestueux reste d'anciens usages effacés presque partout aujourd'hui, sans qu'on ait, ce semble, trouvé rien de mieux à leur substituer.

La Russie, qui donna une reine aux Français avant que la consommation du schisme dont Photius et Michel Cérulaire avaient jeté les semences eût séparé de l'Europe cette nation longtemps attardée depuis lors, sera elle-même représentée ici par un petit monument fort

mystérieux, qui s'est offert à nous lorsque nous y pensions le moins. Nous nous proposons de donner suite à ces premières études sur l'art religieux d'un pays si différent des nôtres.

L'Allemagne danubienne figurera dès à présent dans nos recherches près de l'Allemagne rhénane, pour y reparaître plusieurs fois encore dans la suite l'une et l'autre à divers titres ; et la Bavière apprendra peut-être avec quelque surprise qu'elle possédait, sans le savoir, une antique œuvre d'art inspirée par les Nibelungen ou les traditions scandinaves. Du reste on verra que, même dans nos provinces, certains monuments paraissent avoir été exécutés sous l'influence d'idées qui rappellent les riverains de la Baltique.

L'Italie méridionale aurait quelque droit à réclamer les belles sculptures sur ivoire que nous empruntons à un livre de Charles-le-Chauve ; et des manuscrits conservés en Belgique et en Suisse nous ont été nécessaires pour retrouver la trace d'une composition bizarre qu'il faudra poursuivre jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

C'est ainsi que, sans négliger la France, nous prétendons continuer à puiser chez toutes les nations qui ont jadis fait partie du grand concert chrétien, pour ne pas séparer dans l'histoire ce que Dieu avait uni. A travers ces mille rivalités que la politique et les passions font naître et aigrissent sans cesse entre les peuples, il est heureux de rencontrer un terrain que n'atteint pas la guerre et où tous peuvent se donner un rendez-vous amical. Assez d'autres tiendront à honneur d'envenimer les querelles qui partagent les hommes ; nous nous féliciterions d'avoir su, par une équité impartiale, trouver dans notre humble sphère le moyen d'une sorte de réunion où chacun aurait à se louer d'autrui sans être obligé de sacrifier un juste amour-propre. Aussi ceux qui ont formé le projet de cette collection n'ont-ils pas voulu s'y élever une tribune pour eux seuls. Ils y ont mis leur nom parceque le public les avait accueillis avec quelque faveur dans une publication précédente ; mais ici les divers collaborateurs signeront leurs Mémoires, et plus ils seraient nombreux, plus on approcherait de cette communauté de vues et d'efforts que les éditeurs ont rêvée et saluée de loin avec joie comme une alliance désirable dans un but digne d'unir les hommes graves. Déjà nous avons en portefeuille des travaux de collaborateurs dont le nom serait une recommandation honorable pour ce recueil, et dont la publication n'est différée que pour paraître ensuite avec un plus grand nombre de monuments à l'appui d'un texte qui méritait cette escorte.

CHARLES CAHIER.

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE,

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

TRÉSOR D'AIX-LA-CHAPELLE.

CHASSE DES GRANDES RELIQUES.

(PLANCHES I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX.)

I

L'ORFÉVRERIE RELIGIEUSE. — TRÉSOR D'AIX.

L'orfévrerie et l'architecture étaient au moyen âge deux arts étroitement unis, ou plutôt c'était le même art employant des matériaux et des procédés différents pour produire une semblable impression par le déploiement d'un même génie. Tandis que d'une part l'architecture semblait défier les lois de la pesanteur en suspendant sur les têtes ses voûtes de pierre plus hardies que les voûtes de feuillage des hautes forêts, et en lançant dans les airs par dessus la cime des collines ses sveltes clochers si bien appelés des flèches, l'orfévrerie produisait dans une sphère opposée des merveilles qui ne le cédaient pas aux premières. Évitant l'étendue autant que l'architecture aimait à l'envahir, elle assouplissait à ses lois les métaux précieux au lieu des pierres, et trouvait le secret de multiplier tant de richesses dans l'espace le plus restreint qu'un simple sarcophage orné par elle pouvait fournir à l'œil et à la pensée une source de jouissances presque aussi féconde que les plus vastes édifices.

Transportez-vous à l'époque où l'art chrétien pouvait réaliser ses plans avec quelque plénitude, et voyez comment, dans son œuvre par excellence, les grandes basiliques, l'architecture et l'orfévrerie s'unissaient pour ennoblir les âmes par l'aspect du beau et réveiller en elles le

sentiment de l'infini. Du plus loin qu'au fond des campagnes vous aperceviez la maison de Dieu, sa masse imposante, élevée au dessus de toutes les maisons des hommes et détachée sur le ciel, vous rappelait les pensées éternelles qui doivent dominer la vie d'un jour. Dans l'enceinte des villes pouviez-vous longtemps vous mêler à la foule agitée sans voir surgir devant vous les murs du saint édifice couverts de sculptures d'où descendaient de divins enseignements. Si vous passiez devant la porte occidentale, un spectacle majestueux vous faisait souvenir de votre néant, et vous retraçait vos destinées. On eût dit la création tout entière agenouillée devant son auteur. Mais si à cet aspect la terreur saisissait votre âme, des portes brillantes vous ouvraient l'asile de la prière et du pardon, en attendant que les autres portes dont elles offraient l'image vous ouvrissent l'entrée du lieu des récompenses. Pénétriez-vous dans le lieu saint, en vérité, vous n'étiez plus sur la terre. Rien qui ressemblât à la lumière qui préside aux travaux des hommes, rien qui rappelât les humbles demeures où s'écoule la vie mortelle, rien qui parlât des passions aux cœurs qu'elles consument. Comment ne pas se sentir cendre et poussière devant Dieu, au pied de ces gigantesques piliers, sous ces voûtes suspendues à tant de hauteur? Comment ne pas se recueillir dans des pensées de foi à la lumière de ces peintures vivifiées par les rayons du jour, et mystérieuses comme de lointaines visions d'un monde meilleur? Nulle part dans un édifice religieux inspiré par le génie chrétien vous n'eussiez pu tout découvrir du premier regard. La variété fécondait ses œuvres sans que l'oubli de l'unité ouvrît l'accès au désordre. A la magnificence et à la beauté se joignait l'imprévu. On entrevoyait l'immense, on pressentait l'infini, Dieu se révélait à l'homme.

Mais il est, si l'on peut s'exprimer ainsi, deux infinis dans la nature. Au dessous de l'infini en grandeur se découvre l'infini en petitesse, et ces deux termes extrêmes doivent se refléter plus que partout ailleurs dans l'art appelé à réveiller en l'homme le souvenir de Dieu. Qu'après avoir sondé du regard les abîmes du firmament, et vainement cherché la dernière des étoiles semées dans l'immensité, l'on abaisse les yeux sur le brin d'herbe, la science y fait découvrir de nouveaux mondes dont les dernières limites sont également inaccessibles aux sens. Voilà ce que, par une émulation sublime, l'art, ce hardi copiste du Créateur, avait su imiter dans les édifices religieux du moyen âge.

Pénétré du sentiment de l'immensité divine à l'aspect d'une basilique, si vous approchiez du saint des saints, n'était-ce pas aussi en quelque sorte un monde nouveau qui s'ouvrait devant vous. Sur votre tête étaient suspendues les larges couronnes de lumières. Non loin s'épanouissait le grand candélabre à branches. Au dessus de l'autel s'élançait le ciborium où planait la colombe; la croix couronnait le dôme; de riches voiles séparaient les colonnes; le devant d'autel était une table d'or étincelante de pierreries, et au fond du sanctuaire resplendissaient en amphithéâtre les châsses des saints. Or qu'était une châsse antique, sinon une basilique renfermée dans une autre? l'équivalent dans le monde des infiniment petits de ce que l'art avait de plus parfait dans le monde des infiniment grands? De même que plus vous aviez contem-

plé l'œuvre de l'architecte, plus vous y aviez aperçu de beautés; de même aussi, en étudiant de plus près l'œuvre de l'orfévre, vous y découvriez de nouvelles richesses. A une autre extrémité de l'espace se retrouvait ainsi l'idée de l'immensité; l'inépuisable réveillait encore le sentiment de l'infini, l'art de nouveau élevait l'homme à Dieu.

J'ai dit ce qu'on éprouvait autrefois, et non ce que nous pouvons sentir aujourd'hui; car où trouverions-nous maintenant en France le système complet de cette décoration architecturale qui est cependant plus qu'un accessoire pour la liturgie sacrée? Disons-le, non sans quelque honte, presque tous les monuments qui formaient ce que les cathédrales appelaient à juste titre leurs trésors ont disparu au milieu de nous, et ce ne sont pas seulement les vandales du seizième siècle et de 1793 qui ont fait main basse sur des chefs-d'œuvre : plus d'une fois des mains pieuses, égarées par une inqualifiable ignorance, ont travaillé avec succès à l'œuvre de destruction. Le mouvement qui entraînait les esprits dans les derniers siècles à modifier parmi nous les antiques formules de la prière publique devait les pousser à renverser les vieilles lois de l'art chrétien; et c'est ainsi que peu à peu les grands candélabres historiés, les couronnes de lumières, les ciborium et les colombes, les lampes et les diadèmes suspendus, les pyramides des châsses, ainsi que les vitraux peints rayonnant autour d'elles, disparurent pour ne laisser aux yeux que le vide. La grande orfévrerie du moyen âge, émule de l'architecture, eut à descendre à l'humble place qu'elle a gardée depuis.

Assurément nous n'avons pas à craindre d'obéir à l'exagération d'un étroit patriotisme en disant que nulle contrée en Europe n'est plus riche que la France en monuments d'architecture de la belle époque ogivale; mais nous devons reconnaître qu'à peine est-il un pays catholique plus pauvre que le nôtre en monuments de l'orfévrerie contemporaine. Pour contempler ce que l'Europe a conservé de plus précieux en ce genre il faut parcourir la grande vallée du Rhin, descendre à Cologne et se détourner vers la ville fondée par Charlemagne.

Parmi les innombrables voyageurs qui traversent chaque année Aix-la-Chapelle et se font un religieux devoir de visiter les lieux où venait prier chaque jour et où repose aujourd'hui celui que tant de nations appellent comme nous leur empereur, est-il un seul homme, si peu sensible qu'il soit aux beautés des arts, qui n'ait éprouvé une émotion de délicieuse surprise en apercevant pour la première fois tout ce que renferme le trésor? Parvenu péniblement par des rues étroites et tortueuses jusqu'au pied du vieux dôme dont les murailles noircies disparaissent presque partout derrière des constructions plus récentes, on espère trouver dans l'intérieur des vestiges plus reconnaissables du travail primitif; mais en vain, un luxe impitoyable de fioritures italiennes a masqué sous le plâtre la vraie physionomie de l'édifice. A peine aperçoit-on sous cette décoration coquette les portes et les chancels de bronze dont a parlé Eginhard, l'ambon donné par S. Henri, la couronne présent de Barberousse. Au-delà du dôme s'élargit un chœur du quatorzième siècle découpé comme une immense corbeille à jour, mais pareil à une corbeille vide depuis qu'il a perdu les découpures des fenêtres et les fleurs radieuses

de leurs vitraux peints. Enfin l'on est introduit dans une petite chapelle de la plus gracieuse architecture du quinzième siècle, mais dont l'ornementation est déformée par le badigeon ou aveuglée par des meubles. En entrant je me trouvais sous le poids d'un sentiment pénible quand tout à coup le custode ouvrit les portes du trésor. Une sorte d'éblouissement me saisit, et j'oubliai tout le reste. Je me serais cru un instant en face de ces palais féeriques dont les naïves descriptions enthousiasmaient notre enfance. La plupart des siècles chrétiens étaient venus là déposer leur offrande marquée du sceau des plus grands princes. Les bas-reliefs d'or et d'argent, les émaux aux riantes et invariables couleurs, les filigranes aux élégants et délicats rinceaux, les ivoires ciselés, les pierres gravées, les cabochons, les perles, les étoffes antiques brochées et brodées, les peintures sur métal et sur bois, tout appelle et captive les regards : la forme l'emporte sur la matière, l'originalité le dispute à la majesté ou à la grâce. Et plus on s'arrête, plus on entre dans les détails, plus on trouve à admirer ; car presque tous ces monuments sont sortis des mains de quelque grand artiste, et les plus petits objets ont été travaillés avec amour et bonheur. Ce sont des livres, des tableaux, des vases, des autels, des ostensoirs, des portiques, des tours, des dômes et des flèches ; ce sont surtout deux grandes châsses vraiment éblouissantes d'or, d'émaux et de pierreries : l'une renfermant les ossements de Charlemagne, l'autre des vêtements du Sauveur et de sa mère. La vénération commandée par de tels souvenirs ajoute une nouvelle puissance aux prestiges de l'art.

La vue du trésor d'Aix-la-Chapelle fut pour moi comme une révélation. Il me sembla découvrir un art à peu près complétement ignoré de nos artistes, et de nature, s'il était connu, à fournir au génie moderne de féconds éléments de progrès. Je crus retrouver le secret perdu du seul ameublement qui soit en rapport de style et de beauté avec nos basiliques de France, aujourd'hui si dépouillées ; je crus rencontrer les modèles des ornements que l'on voudra leur rendre quand le goût public mieux formé tiendra à revoir dans nos basiliques d'harmonieux ensembles. En étudiant, il y a quelques années, la peinture sur verre du treizième siècle, j'avais été frappé de l'utilité pratique d'une publication où les plus beaux effets de cet art seraient reproduits sur une grande échelle, de manière à ce qu'on pût se rendre parfaitement compte du système des ossatures en fer, des savantes combinaisons des médaillons détachés sur les mosaïques et de l'infinie variété de la flore architecturale des bordures. Ce fut un des principaux motifs qui me firent entreprendre, aidé des études et du dévouement d'un ami, la *Monographie de la cathédrale de Bourges;* et, si la bienveillance publique ne nous fait pas illusion, ce travail en effet n'a pas été inutile à l'art renaissant de la peinture sur verre. A la vue du trésor d'Aix un nouveau service à rendre se présentait à moi avec les mêmes séductions, et je me mis à l'œuvre, plein de confiance qu'un opiniâtre travail saurait peut-être compenser le manque d'appui et l'absence de ressources. Un premier obstacle à vaincre consistait à obtenir le privilége de dessiner et par conséquent d'avoir sous la main des objets de grand prix que nul ne peut voir, si ce n'est à distance et pour quelques instants. J'obtins la faveur tout exceptionnelle qui

m'était indispensable, de la généreuse bienveillance de M. le prévôt Claessen, devenu depuis évêque suffragant de Cologne; et je dus à la complaisance désintéressée de M. le custode Widenhaupt toutes les facilités désirables. Pour peu que l'accueil des archéologues et des artistes soutienne nos efforts, nous publierons dans ces Mélanges, indépendamment de beaucoup d'autres monuments tirés d'ailleurs, les bronzes carlovingiens, la couronne de lumières de Frédéric, l'ambon de S. Henri, la table d'or, les ivoires, l'orfévrerie des douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles, en particulier la grande châsse de Charlemagne. Ayant eu la faveur unique de la voir s'ouvrir sous nos yeux et de toucher de nos mains, non sans un religieux frémissement, les restes augustes du héros et du saint, nous pourrons reproduire en couleur l'étoffe de soie donnée par l'impératrice Béatrix pour envelopper l'auguste dépouille. Mais pour commencer cette collection nous avons choisi de préférence la châsse de Notre-Dame, appelée aussi la châsse des grandes reliques.

II.

LA CHASSE DE NOTRE-DAME. — LES GRANDES RELIQUES.

La châsse de Notre-Dame est sans contredit le monument le plus important du Trésor d'Aix. C'est aux reliques qu'elle renferme que la chapelle carlovingienne doit, sinon son origine, au moins sa renommée et le concours persévérant des peuples. Quant au travail de l'artiste, on peut remarquer, en jetant les yeux sur la gravure, qu'il appartient au plus beau moment de l'art ogival, et que le talent de l'orfévre n'est pas resté en arrière de son siècle ni au dessous de sa tâche.

Avant d'essayer la description du monument, nous devons dire un mot de ce qu'il contient, puisque nous y trouverons la raison de sa magnificence. Les *grandes reliques* sont au nombre de quatre : la robe de la sainte Vierge, les langes de la crèche, le *linteum* de S. Jean-Baptiste et celui qui ceignit les reins du Sauveur sur la croix. Ici, privé de l'avantage des témoins oculaires, je me borne à reproduire ce qu'ont écrit les auteurs plus favorisés[1].

1° La robe de la sainte Vierge. C'est, d'après la tradition locale, non pas la tunique intérieure que d'autres réclament, mais la robe de dessus, la robe de fête que Marie dut porter à Noel, à l'Epiphanie, à la Purification, etc. Sa longueur, qui est de cinq pieds et demi du Rhin[2], indique qu'elle était destinée à être soulevée en marchant : le tissu est fin et d'un blanc jaunâtre. Une partie des manches a été détachée : on voit à leur extrémité, ainsi qu'autour du

[1] De Beeck, *Aquisgranum;* le Jésuite anonyme, auteur d'une histoire inédite conservée dans la bibliothèque de la ville d'Aix; Meyer, *Aachensche Geschichte*, etc.

[2] Le pied du Rhin est de 0m, 313,974. A cette occasion je signalerai aux archéologues un fait dont ils pourront tirer d'utiles déductions. En appliquant à Reims le pied du Rhin près de la mesure que tient en main Libergier sur sa tombe, j'ai été frappé de l'exacte coïncidence des divisions. Il est évident que de part et d'autre on se servait de l'once romaine, qui est de 0m,024,691.

cou, des ornements assez élégants dans leur simplicité. Comme cette description rappelle le voile de Chartres, dessiné par Willemin[1], il ne sera pas inutile de dire ici, à l'occasion de ce dernier voile, qu'au jugement d'un de nos plus habiles archéologues, M. Adrien de Longperrier, le tissu, autant qu'on peut en juger par la gravure, présente une singulière conformité avec les toiles des momies égyptiennes antérieures à l'ère chrétienne. Il en résulte un argument d'un véritable poids en faveur de la haute antiquité des deux reliques, et par conséquent à l'appui des graves traditions qui les concernent.

2° Les langes de la crèche, ceux dont les anges parlaient aux bergers quand ils disaient : « Vous trouverez l'enfant enveloppé de langes. » La toile en est grossière, mêlée de fils de laine et tirant sur le jaune : elle tombe aujourd'hui de vétusté, et se réduit à des fragments agglutinés.

3° Le *linteum* de S. Jean-Baptiste, celui qui reçut sa tête à la décollation ou qui servit à ensevelir son corps. C'est un long morceau de toile de lin tout imprégnée de sang.

4° Le *Perizonium* ou le voile des reins de Jésus-Christ crucifié. Dans le silence des Evangiles, des traditions respectables, confirmées par les plus anciennes représentations du crucifiement, établissent que le Sauveur ne fut pas entièrement nu sur la croix, soit que les bourreaux lui eussent laissé le dernier des vêtements, soit que quelque personne compatissante eût voulu le préserver du moins du tourment de la pudeur. On y reconnaît encore de nombreuses traces de sang.

Ces quatre reliques se trouvaient indiquées dans une prose que l'on pouvait lire jadis sur une tablette exposée devant le grand autel pour servir tout à la fois aux pélerins de renseignement et de formule d'invocation[2]. Elles étaient mentionnées de la même manière dans une inscription de facture beaucoup plus ancienne, et qui se lisait aussi sur le vieil autel[3]. Cependant eur disposition n'a pas toujours été la même ; on en voit la preuve dans un in-

1 *Monuments Français*, t. 1, Pl. XVI.

2 Quix, *Historische Beschreibung d. Münsterkirche in Aachen*, p. 120.

O thesaure pretiose,
In quo vestis gloriosæ
Virginis reconditur.

Atque rubens illa vestis
In quam Christi sanguis testis,
Dum nudum tegit, funditur.

Humilesque panniculi
Jesu infantis parvuli,
Quibus in cunis volvitur.

Et pannus miræ dignitatis,
In quem sublimis sanctitatis
Baptistæ sanguis conditur.

O vere sanctuarium,
Sanctum sanctorum omnium
Tegens in patibulo,
In utero, in stabulo.

Salve Fili, salve Mater,
Salve Sanctuarium ;
Et nos salva, sancte Pater,
Per Matrem et Filium.

3 Quix, *l. cit.*

Hic Matris Christi camisia clauditur, isti
Jungitur et pannus, cum quo fuit in cruce tectus.
Et sunt hic grati panni, tibi dico, locati,
In quibus in stabulo natus mox volvitur iste.
Pannum Baptistæ Domini retinet locus iste,
Mortis momento rubricatum quisque memento.
Singula prædicta dextra Caroli benedicta,
De græcis lata, nobis sunt munera grata,
Quæ nos et gentes conservent huc venientes.

ventaire sans date publié par l'abbé Quix, et que ce savant paléographe fait remonter à la fin du douzième ou au commencement du treizième siècle. Nous le donnons en note à cause de son importance, en avertissant que la plupart des reliques désignées avec les quatre dont nous avons parlé se retrouvent aujourd'hui dans des reliquaires de date plus récente [1].

Je laisserai à d'autres, qui seraient plus à même que moi de poursuivre des études locales, le soin de rechercher par quelles voies les principales de ces reliques sont parvenues à Aix-la-Chapelle. Qu'il me suffise de dire que, dans un centre politique et religieux qui fut si important durant plusieurs siècles, mille sources diverses ont pu alimenter le Trésor; mais c'est surtout à Charlemagne que les traditions font remonter les principaux dons [2].

En fixant à Aix, auprès des bains chauds qu'il aimait, et peut-être au lieu de sa naissance, la nouvelle Rome du nouvel empire d'Occident, Charlemagne voulut, comme le fondateur de Constantinople, appeler sur sa grande œuvre la protection de la reine des chrétiens. A côté du palais où devaient résider ses successeurs il éleva, sous l'invocation de la sainte Vierge, l'église où ils viendraient recevoir, comme des mains de Dieu, leur couronne; et son premier soin fut de réunir près de l'autel les plus précieuses reliques de l'univers, pour servir en quelque sorte de palladium à sa dynastie et à ses peuples. Ses armées conquérantes et, plus que ses armées, l'empire moral de son nom en Orient et en Italie rendaient moins difficile pour lui l'acquisition des biens dont les chrétiens étaient le plus jaloux. Des circonstances favorables vinrent en outre au devant de ses vœux, et lui ouvrirent une partie des dépôts de Jérusalem, de Constantinople et de Rome.

A Rome, ni le pape Adrien, qui lui envoyait des marbres et des mosaïques, ni le pape Léon III, qui le couronnait et consacrait son église, ne pouvaient refuser de pieux souvenirs au défenseur de leurs états. A Jérusalem, les patriarches, au milieu de la détresse des chrétiens sous le joug musulman, n'avaient rien autre chose à offrir au puissant monarque en échange de ses aumônes et de sa protection [3]. Quant à Constantinople, les ambassades échangées sous Irène,

[1] Quix, *Gesch. d. Stadt Aachen*, I, cod. diplom., p. 28. « He sunt reliquie que continentur in feretro Beate Marie Aquisgrani . de velamine quod habuit in capite suo . de vestimentis Dni . cum quibus crucifixus est . et sandalia Dni . de capillis bte. M. V. de pannis Dni quibus in presepio fuit involutus et de ipso presepio . de fascia cum qua ligatus fuit . de spongia Dni . de ligno Dni . de sepulcro Dni . de lapide calvarie montis super quem sanguis Dni effusus est . de capistro quo manus Dni ligate fuerunt . de linteo quo Dns pedes discipulorum suorum tersit de capillis et vestibus Sti . Joh. Baptiste . de reliquiis apostolorum Petri et Pauli . Maxima pars corporis Bti Jacobi apostoli . Corpora SS. apostolorum Symonis et Jude . de reliquiis Sti Mathei apostoli et evangeliste . de catena Sti Petri . de reliquiis Sti Marci evangeliste . de manna que inventa fuit in sepulcro Sti Joh. apli. et evang. Barnabe apli . Sunt etiam in predicto feretro de reliquiis SS. Martyrum Stephani protodyaconi . Laurentii, Vincentii . Mauricii . Dionisii . Georgii . Gervasii . et Protasii . Remedii . Juliani . Anastasii . Pantaleonis . Nicetii . Desiderii . Sulpicii, etc., etc. et aliorum... quorum nomina et numerum Deus scit. »

Le *feretrum* dont il est ici question est probablement la châsse du douzième siècle dont on conserve encore de nombreux émaux et une précieuse serrure formée de dragons émaillés.

[2] Le trésor d'Aix était déjà assez riche sous Charles-le-Chauve pour fournir abondamment à ses libéralités (Lambecii, *Comment. Biblioth. Vindobon.*, t. II. p. 336); et lui-même reconnaît que ces trésors étaient dus à Charlemagne : « quia divinæ recordationis imperator avus scilicet noster Carolus... in palatio Aquensi capellam in honorem beatæ Dei Genitricis et Virginis Mariæ construxisse... ac congerie quamplurima reliquiarum eundem locum sacrasse dignoscitur. » (D'Acheri, *Spicileg.*, t. X, p. 157.) Aussi l'abbaye de Saint-Corneille à Compiègne regardait les reliques de son trésor comme ayant fait partie de celui d'Aix-la-Chapelle avant la division de l'empire carlovingien.

[3] *Chronic. Reginonis*, l. II, ad an 799.

Nicéphore et Léon indiquent assez le besoin qu'on y sentait de s'assurer l'appui du maître de l'Occident au milieu des perpétuelles vicissitudes de l'empire byzantin ; et c'est la tradition immémoriale de l'église d'Aix que les principales reliques sont venues par cette voie, en particulier les épines de la sainte couronne, le saint clou, les fragments de la vraie croix, les anges et le suaire de notre Seigneur, la robe et la ceinture de la sainte Vierge[1].

Sans entrer ici dans l'histoire particulière de ces diverses reliques, je rappellerai seulement ce qu'a dit de quelques-unes d'entre elles Nicephore Calliste, historien du treizième siècle, qui paraît avoir travaillé sur des documents inconnus à ses prédécesseurs. Il parle des trois magnifiques églises élevées à Constantinople par sainte Pulchérie, et enrichies de ses dons. Dans la première, celle de Blaquernes, édifice si noble et si resplendissant qu'il aurait mérité, disait-on, de devenir le palais de la reine du ciel si elle eût habité la terre, l'impératrice avait déposé le linceul trouvé par le patriarche Juvénal dans le tombeau de la sainte Vierge. Elle avait confié à l'église dite des *Hodèges* la quenouille de Notre Dame, son portrait attribué à l'évangéliste S. Luc, et les langes de l'enfant Jésus. Enfin l'église des *Chalcopratées* avait reçu pour sa part la ceinture de Marie ; et l'on eût vu tous les mercredis Pulchérie s'y rendre le soir à pied précédée d'une humble lampe, pour y passer la nuit en prières auprès du symbole de la virginité[2].

La plupart de ces trésors avaient été envoyés de Jérusalem par l'impératrice Eudoxie ; mais la robe de la sainte Vierge ne parvint à Constantinople que sous l'empereur Léon Macélas, qui bâtit en son honneur une église circulaire. Après avoir raconté l'histoire de cette relique enlevée de la Palestine par les jeunes patrices Candide et Galbie, Nicephore ajoute qu'on la vénérait encore de son temps aux Blaquernes[3]. Il est également question dans Cedrenus d'une robe de la sainte Vierge portée solennellement par les rues de la ville lorsqu'elle fut assiégée par le tyran Thomas sous Michel-le-Bègue[4]. Mais, en supposant qu'il s'agisse de la même relique, il ne serait pas impossible que la crainte du mécontentement populaire eût empêché l'aveu du don fait à Charlemagne.

III.

FÊTES DU PÈLERINAGE.

A Constantinople, des fêtes solennelles célébraient l'anniversaire du jour où les principaux de ces trésors avaient été reçus dans la ville. Nous possédons encore quelques-uns des discours

[1] L'auteur de l'histoire inédite de la cathédrale, conservée dans la bibliothèque de la ville d'Aix, affirme que des documents vus par lui dans les archives de l'église constataient cette provenance et qu'elle était confirmée par des leçons d'anciens offices. Tout apocryphe que soit la légende de Turpin, elle peut du moins servir à confirmer la tradition locale. On en peut dire autant de la Pragmatique Sanction attribuée à Charlemagne sous Frédéric Ier. *Pignora apostolorum, martyrum, confessorum et virginum a diversis terris et regnis et præcipue græcorum collegi ; quæ huic intuli loco, ut eorum suffragiis regnum firmetur.* (V. De Beeck, Meyer, *l. cit.*)

[2] *Niceph. Callist.*, l. xv, c. 14.

[3] *Niceph. Callist.*, l. II, c. 21, l. xv, c. 24.

[4] *Cedren., in Michael.*, 503, ed. Par.

prononcés dans ces circonstances, et l'enthousiasme des orateurs peut nous faire juger du saisissement de respect qu'éprouvaient les populations auprès de ces monuments consacrés par l'attouchement du Sauveur et de sa mère. Leur vue faisait oublier la distance des temps aux cœurs remplis des souvenirs de la rédemption, et par une douce illusion les transportait au milieu des mystères qui ont sauvé le monde.

Que de semblables solennités aient été instituées à Aix-la-Chapelle, le moyen d'en douter quand même il n'en resterait plus de traces dans l'histoire locale? On sait que l'Occident attachait peut-être plus d'importance que l'Orient à la possession des reliques. Leur nom se confondait avec celui de bénédiction, tant on était certain qu'elles faisaient descendre sur une contrée la protection divine; et les villes se confiaient plus dans leurs saints dépôts que dans la hauteur de leurs murailles ou dans les épées de leurs défenseurs. Ici, au reste, les documents ne faisaient pas défaut au témoignage des anciens historiens d'Aix. On trouvait dans les archives de l'église la preuve que, d'après un édit de Charlemagne, toutes les reliques devaient être montrées chaque année au peuple le mercredi des Quatre-Temps de la Pentecôte. De Beeck regardait comme un reste de cet ancien usage celui de plusieurs paroisses voisines qui venaient encore de son temps, à pareil jour, accomplir leur pélerinage en grande pompe, au chant des hymnes, la croix en tête et les bannières déployées.

Peu après l'institution de ces fêtes, les irruptions des Normands y firent succéder un long deuil. Le palais impérial fut ruiné de fond en comble, et les chevaux des idolâtres eurent pour étable le lieu sacré où reposait Charlemagne. De toutes parts sur les rives de la Meuse et du Rhin on fuyait en emportant ses trésors, et les corps des saints étaient déposés dans les lieux les plus sûrs[1].

L'église d'Aix resta longtemps désolée; elle revit enfin des jours de calme après que l'empereur Arnould eut forcé les pirates dans leur camp retranché de Louvain et qu'il en eut fait un grand carnage. Après Arnould, Zuendebold, son fils, roi d'Austrasie, résidant à Bonn, s'efforça, dans un règne trop court, de réparer les ruines amoncelées de toutes parts et de rendre quelque éclat aux cérémonies religieuses; mais ce fut surtout sous les Othon que la ville d'Aix retrouva son importance et que son sanctuaire s'ouvrit de nouveau au concours des peuples. Plein de la grande pensée de rétablir en Europe l'unité qu'elle avait due, pendant quelque temps, à la puissante main de Charlemagne, Othon-le-Grand avait compris combien il était important de rendre à l'empire sa capitale et sa basilique afin d'entourer le trône germanique de politiques et de religieux souvenirs. Vers le milieu du dixième siècle des fêtes splendides eurent lieu à Aix. Othon y recevait la visite de ses sœurs Gerberge, mère du roi Lothaire, et Hadwige, femme d'Eudes, comte de Paris, et mère du roi Hugues Capet. Ce fut l'occasion de grands dons accordés à l'église, et aussi celle de nouveaux hommages rendus aux saintes reliques. Selon les historiens d'Aix le jubilé septennaire daterait de cette époque. C'est donc ici le

[1] *Sigibert*, an. 882.

lieu d'en faire connaître les usages conservés encore de nos jours ; mais je dois faire remarquer que les auteurs du seizième siècle, où je puise mes plus vieux renseignements, décrivaient plutôt la pratique contemporaine que celle du dixième siècle.

A la fête de Noel qui précède la septième année, le chapitre doit prévenir les peuples chrétiens par un décret traduit dans les principales langues. Le 24 juin de la même année, après les premières vêpres, on commence à décorer de tapis la galerie supérieure de la grosse tour d'entrée, où *la montre* doit avoir lieu; et le soir du 9 juillet on procède avec solennité à l'ouverture de la châsse. Jusqu'au quinzième siècle cette cérémonie s'était accomplie sous la seule responsabilité du clergé; mais en 1425, le chapitre ayant été accusé de négligence par les magistrats auprès de son avoué le duc Adolphe de Juliers, il fut décidé que les consuls seraient à l'avenir appelés comme témoins, et depuis lors les magistrats municipaux conservent une des clefs de la châsse ainsi que le chapitre. L'ouverture pratiquée en leur présence et devant tous les chanoines par des ouvriers jurés, le prévôt prend les quatre grandes reliques et les remet aux vicaires pour être portées en procession au haut de la tour. Elles sont enveloppées dans des étoffes de soie et reconnaissables chacune à la couleur de l'étoffe : le blanc est consacré à la sainte Robe, le jaune aux Langes, le rouge au *Linteum* de S. Jean, et le pourpre au *Perizonium*. Dans la procession, les consuls et le sénat ouvrent la marche; le chapitre suit, et précède les porteurs. On se rend ainsi dans une des chapelles supérieures, où les reliques doivent rester soigneusement gardées pendant les intervalles des proclamations. Le respect qu'elles commandent est rappelé aux pélerins par les avis suivants :

« [1] Vois ici les dons que le ciel a départis à la terre. Vois rassemblés des biens qui sont la « force et la splendeur du monde. Ici se trouve le voile qu'a rougi le sang d'un Dieu, et celui « que le sang du Précurseur a inondé. Ici se trouve le voile qui entoura les membres de « Dieu fait homme et la robe qui revêtit la Vierge mère. Ces monuments augustes que tes « yeux les contemplent, que tes respects les honorent ; mais les profaner d'une main mortelle, « les ravir au lieu saint serait un sacrilége. Aux choses divines il faut des adorateurs et non « des maîtres. Elles protègent celui qui les vénère, et sont fatales à celui qui les dérobe. Ne « demande rien ; Dieu et la loi t'interdisent de posséder. »

Cependant une foule immense s'est rassemblée sur toutes les places voisines, aux fenêtres et sur les toits des maisons. Le clergé paraît sur les hautes galeries, et les proclamations commencent, accueillies, d'après un bizarre usage, par des fanfares de trompettes en terre. Chacune des reliques, détachée de son enveloppe, est présentée à part par les célébrants entre deux

[1] Indulta terris pretia cœlorum hic vides.
Hic sceptrum et orbis tota majestas mei
Collecta in unum, hæc russa sanguine est Dei,
Hæc tincta sindon cæde Baptistæ : Deum
Hominem illa texit : illa Matrem Virginem.
Tot Sacramenta ut oculo obeas licet;
Violare olympi jura mortali manu, et
Efferre sancto non est fas loco.
Divina cultorem volunt, nolunt herum.
Tegunt colentem sacra, tollentem premunt.
Nil posce, possidere Deus et jus vetat.

torches allumées et portée lentement sur tous les points de la galerie, de manière à être vue dans toutes les directions. La sainte robe est montrée la dernière, et sert à bénir le peuple. On termine la cérémonie par de longues invocations en faveur de l'Église, du pape, de l'archevêque de Cologne, de l'évêque de Liége, du prévôt et du chapitre, du sénat et de la ville, des pélerins et des morts. On nommait autrefois l'empereur et le roi très chrétien après le pape, et les ducs de Brabant et de Juliers après l'évêque de Liége.

Les proclamations ont lieu deux fois par jour pendant deux semaines. Dans l'intervalle il est permis aux pélerins privilégiés de contempler les reliques de plus près, bien que toujours à distance. Tous les soirs les vêpres de la sainte Vierge sont chantées du haut de la tour et entendues par la foule agenouillée. Les quinze jours expirés, les reliques sont reportées avec la même pompe dans la grande châsse, où elles sont enveloppées dans de nouvelles étoffes, sous le sceau du chapitre, et renfermées au moyen des deux clefs que doivent conserver le prévôt et le maire.

Les cérémonies des proclamations ont pu varier avec les siècles : ce qui a peu varié, c'est l'affluence des pélerins accourant au jubilé d'Aix de tous les pays gouvernés, conquis, convertis par Charlemagne, et des plus lointaines contrées de l'Europe. On y voyait rassemblés des Français et des Frisons, des Saxons et des Illyriens, des Polonais et des Belges, des Bohémiens et surtout des Hongrois; chaque nation avait sa place à part, alignée par les magistrats pour assister aux proclamations. Le marché aux bêtes était réservé aux Hongrois, le petit cimetière aux Polonais, le marché aux poules aux Frisons, etc. ; les autres devaient occuper le grand cimetière, les rues adjacentes, ainsi que les maisons voisines ; et afin que les toits de ces maisons pussent recevoir des spectateurs, défense était faite aux propriétaires de les terminer en pignon.

En 1496, on compta plus de cent quarante-deux mille pélerins aux fêtes de Noel, et il n'y en eut pas moins au jubilé de la même année. On vit une autre fois dix mille personnes entrer en un seul jour par la seule porte de Cologne, ce qui supposait au moins trois cent mille pélerins pour les quinze jours. Au milieu d'une telle multitude, tendant à s'accumuler dans des rues étroites et tortueuses, de sages mesures prises par le sénat pouvaient seules prévenir les accidents de tout genre. Il fallut n'ouvrir qu'avec précaution les diverses portes de la ville, et faire en sorte que la foule entrant d'un côté s'écoulât de l'autre après un temps donné. Une police sévère dut veiller à ce que la cupidité des marchands ne pût exploiter les besoins de la foule ; la charité des riches fut appelée à pourvoir à la subsistance des pauvres. D'après une fondation des rois de Hongrie, tous les pélerins de cette nation avaient droit d'être nourris par la ville pendant trois jours, quel que fût leur nombre; et ce nombre était quelquefois de quatre à cinq mille. On les assemblait devant l'église de Saint-Matthieu, où les sénateurs eux-mêmes venaient leur rendre solennellement au nom de la ville le devoir de l'hospitalité. Dans ces circonstances les habitants d'Aix rivalisaient, au témoignage de Beeck, avec leurs magistrats, et se montraient ainsi, ajoute-t-il, les dignes enfants de leur fondateur, qui aimait, lui aussi, les pélerins, et

prenait grand soin que rien ne leur manquât, fallût-il que les offices de son palais eussent grandement à souffrir de sa générosité[1].

On me pardonnera, je l'espère, ces détails, qui peuvent servir à nous expliquer la richesse de notre monument. En dehors du jubilé, nul homme au monde, excepté un prince régnant, ne pouvait voir autre chose que l'extérieur de la châsse. Son aspect devait répondre au prix du dépôt qu'elle renfermait. On en peut conclure que l'on n'aura laissé à l'heureux maître chargé d'exécuter le chef-d'œuvre d'autres entraves que les limites de son génie et celles des procédés de son art : enfin, comme cet artiste a nécessairement été choisi parmi les plus habiles, il résulte que nous avons devant les yeux le dernier mot de l'orfévrerie à une époque donnée.

Mais quelle est cette époque?

IV.

ÉPOQUE DU MONUMENT. — SA DESCRIPTION.

Dans tout ce que l'on a écrit sur Aix je ne trouve qu'un seul document qui puisse jeter quelque lumière sur l'époque de la châsse? Encore dois-je avouer que nul n'a songé jusqu'ici à en tirer ce parti. Aussi prendrai-je soin, en donnant ma version, de mettre le lecteur à même de la contrôler au moyen du texte. Ce document, publié par l'abbé Quix[2], est un édit de Frédéric II, à la date de 1220. L'empereur y rappelle l'obligation pour le prévôt d'Aix de pourvoir sur les revenus de sa prévôté à la réparation des fenêtres, au renouvellement des livres tombant de vétusté et à la parfaite conservation des *officines* de l'église. Il rappelle en même temps les graves pertes que l'église a eues plusieurs fois à souffrir en ce genre par la négligence du prévôt et des siens, et il ajoute : « Désirant donc prévenir les dommages de la même église, et pourvoir à ses intérêts, nous avons réglé, du consentement du prévôt, notre fidèle Othon, et du chapitre d'Aix, qu'il aurait droit de prendre la totalité des offrandes déposées dans le tronc qui est placé devant le parvis, tant que l'on travaillera à la *châsse* (?) qui se construit en l'honneur de la bienheureuse Vierge; et que, cette affaire une fois terminée, la moitié des fonds appartiendra au prévôt, l'autre moitié à l'église. »

[1] Eginhard, ap. Duch. T. II, p. 101. Amabat peregrinos et eorum suscipiendorum magnam habebat curam, adeo ut eorum multitudo non solum palatio, verum etiam regno non immerito videretur onerosa; ipse tamen præ magnitudine animi hujusmodi pondere minime gravabatur cum etiam ingentia incommoda laude liberalitatis ac bonæ famæ mercede compensaret.

[2] Gesch. d. stadt Aachen, II, *Cod. diplom*, p. 95. « Fredericus, divina favente clementia Roman. Rex semper Augustus et rex Sicilie. — Notum sit omnibus presentem paginam inspecturis, quod cum prepositus aquen., quicumque fuit, hactenus pro tempore ad fenestrarum ecclesie aquen. reparationem, ad librorum, qui usu deperirent, innovationem, ad conservationem omnimodam officinarum de sue prepositure proventibus teneretur, et ex negligentia prepositi et suorum contigerit pluries ecclesiam in officinis suis gravem sustinere jacturam, Nos ejusdum ecclesie desiderantes indemnitatem cavere et utilitati prospicere, de consensu fidelis nostri Ottonis prepositi et capituli aquen. Statuimus, ut ad instaurationem trunci ante Paravisum locati, quamdiu *Capsa* ad laudem Bte Virginis fabricatur, percipiat; qua perfecta medietas preposito, reliqua vero medietas ecclesie cedat ex integro. Quod si forte oblationes respectu ejus valoris, cujus nunc sunt, adeo contingat minorari, ut eadem prenominata medietas non sufficiat, dictus prepositus vel ejus successor oblationi, que pro tempore proveniet, de suo tantum adjiciat, ut ecclesia secundum Deum conservetur indemnis. Ut igitur hec nostra constitutio et inconvulsa permaneat et rata, presentem paginam inde conscriptam sigilli nostri impressione facimus communiri. Datum apud Frankenfort, anno Dni 1220 . 13 Kal. januarii. »

Le point de la difficulté consiste dans le mot *capsa*, caisse, châsse, que l'on pourrait supposer mis à la place de *capsum*, nef, vaisseau d'une église. Mais cette interprétation, que je ne crois autorisée par aucun texte, me paraît tout à fait inadmissible ici; car l'expression indique en tout cas l'intérieur plutôt que l'extérieur de l'édifice : or s'il se trouve dans le dôme quelque construction de Frédéric II, ce ne peut être que la décoration ogivale de la partie extérieure de la coupole : encore ce travail semble-t-il être de la fin du douzième siècle. Je n'hésite donc pas à conclure que la *capsa* du diplôme est bien réellement le monument qui nous occupe.

Hâtons-nous d'ajouter que s'il nous fallait renoncer à cette précision de dates, qui plaît à si bon droit à l'archéologue, en ce qu'elle multiplie pour l'appréciation des œuvres d'art les termes certains de comparaison, le raisonnement tout seul nous conduirait à un résultat analogue. En effet, auprès de la châsse de Notre-Dame se conserve dans le Trésor la châsse de Charlemagne, et l'on ne peut guère douter que cette dernière ne soit celle où Frédéric Ier recueillit, en 1166, les ossements du grand empereur, canonisé à sa demande par son antipape Pascal III. Nous avons donc là un spécimen du style de la grande orfévrerie à la fin du douzième siècle. Nous en avons un autre dans la grande couronne de lumières suspendue sous la coupole, puisqu'on y lit encore les noms de Frédéric et de Béatrix. Eh bien, il suffit d'un simple coup d'œil pour se convaincre que la châsse de Notre-Dame est plus récente, et qu'elle ne l'est que d'un demi-siècle environ : si la grâce de son ornementation annonce des progrès que le génie lui-même n'obtient pas sans le concours du temps, la ferme simplicité des lignes générales, jointe à l'ampleur des formes et à la splendeur des effets d'ensemble, indique que l'art ogival ne fait que se dégager de l'art roman, et se trouve à une égale distance de la grave majesté des églises romanes de Cologne et de la svelte élégance du chœur de sa cathédrale.

A cette observation j'en puis joindre une autre tirée d'un morceau d'architecture attribué à Philippe de Souabe, qui fut prévôt du chapitre d'Aix avant d'être empereur. On sait que ce prince bâtit un dortoir pour le chapitre, et il est tout à fait présumable que les quatre arcades trilobées qui se voient encore à l'angle du cloître près de la porte de l'église, formaient l'entrée de cet édifice intérieur. Cette conjecture est appuyée par la tradition locale; or il est impossible à un œil un peu exercé de ne pas reconnaître de singuliers rapports de style et même de composition entre ces arcades, leurs chapiteaux, leurs corniches, et les arcades, les chapiteaux, les crêtes fleuronnées et les rubans estampés de la châsse. L'orfévre de ce dernier monument et l'architecte de l'autre devaient appartenir à la même génération, et s'être formés à la même école, si toutefois ce n'était pas le même homme. La châsse de Notre-Dame a donc le mérite inappréciable de nous faire connaître l'orfévrerie correspondante à l'architecture de nos plus magnifiques cathédrales françaises, et peut servir à compléter la connaissance d'un art si longtemps oublié par la prévention et méprisé par l'ignorance [1].

1 Si l'on travaillait en 1220 à la châsse de Notre-Dame, ainsi que nous le pensons, il est probable qu'elle était terminée en 1237, et qu'elle renfermait déjà les grandes reliques lorsqu'eut lieu l'incendie dont parle le moine Albéric : « Aquis-

Nous avons maintenant à faire un rapide examen du monument sous le rapport de la composition, de la décoration et des figures.

Dans les siècles précédents, la forme la plus ordinairement adoptée pour les grandes châsses des autels, et même pour les petits reliquaires, était celle d'un sarcophage. Quatre faces élevées sur un parallélogramme et surmontées d'un toit à deux ou quatre versants revêtaient une ornementation plus ou moins splendide en ivoire, en émail, en métal gravé ou repoussé; mais les lignes variaient peu. La châsse de Charlemagne est ornée dans sa hauteur d'arcades à plein cintre portées par des colonnettes accouplées, et son toit à deux versants est divisé en larges encadrements carrés. Celle de Notre-Dame est d'une composition moins élémentaire: au milieu des flancs du parallélogramme s'élèvent deux façades à pignons, pareilles à celles des extrémités; ce qui donne au plan général la forme d'une croix. De chaque côté des façades centrales, les parois verticales sont occupées par trois pignons reposant sur des groupes de trois colonnettes pour abriter des statues. Des statues plus hautes garnissent les quatre grandes façades, et sont surmontées d'un large trilobe terminé en ogive. Sur les versants du toit, des trilobes mollement arrondis couronnent les bas-reliefs.

Telle est l'ordonnance générale; quels seront les éléments de la décoration et la pensée qui présidera à leur emploi?

Dans ses vastes constructions l'architecte d'une cathédrale avait pour principales ressources la sculpture, la peinture murale et la peinture sur verre. La sculpture d'ornement couvrait de fleurs immortelles les principales lignes de l'édifice; la sculpture et la peinture d'histoire voilaient la nudité des murs, répandaient la vie dans l'œuvre entière; et la peinture sur verre transformait les jours blessants pour l'œil en réseaux de vives et harmonieuses couleurs que l'on eût dit dérobées à l'arc-en-ciel. L'orfévre trouvait dans son art des ressources correspondantes: sous sa main la ciselure, le moulage, le repoussé remplaçaient la sculpture; la peinture en émail rivalisait avec la peinture murale ou la peinture sur verre, enfin les filigranes aux gracieux rinceaux, les pierres précieuses aux mille nuances, la transparence des cristaux et la nacre des perles fournissaient à ses ouvrages de nouveaux éléments de richesse et de beauté.

Tous ces éléments ne sont-ils pas ici combinés avec bonheur? Les parois sont couvertes d'estampages présentant une mosaïque régulière; et sur ce fond doré ressortent, soit par la vivacité de leurs couleurs, soit par la variété de leur parure, les colonnes émaillées et les longues bandes horizontales formant l'ossature du monument. La décoration de ces bandes consiste en émaux cloisonnés alternant avec des filigranes. Vous admirez dans les émaux

grani declaratæ sunt quædam pretiosissimæ reliquiæ per Decanum loci positum in extremis; videlicet panniculi quo involutus fuit puer Jesus in præsepio, et illud Linteamen quo succinctus fuit in cruce respersum ejus sanguine; et una camisia beatæ Mariæ. Quæ omnia idem Decanus anno præterito cum chartulis suis invenerat exportatione supellectilis ecclesiæ, quæ facta fuit occasione ignis tunc grassantis in villa et crescentis. (Ad an. 1238.) » De ce que la châsse n'a pas souffert de l'incendie on ne saurait conclure qu'elle n'existait pas encore, puisque d'autres monuments du Trésor plus anciens qu'elle n'ont pas été non plus endommagés.

l'inépuisable diversité des compartiments presque toujours heureusement combinés; et les cabochons, les perles richement enchâssées vous sourient au milieu des filigranes comme des fleurs au milieu du feuillage. Auprès de ces riches détails les lignes trop unies des principaux profils auraient pu paraître monotones, mais elles se couvrent de crêtes à jour où se déploie une végétation élégante et forte ; enfin sur les sommets des pignons et de distance en distance sur le faîtage s'élèvent, supportées par des branches fleuries, des pommes où il me semble voir les plus beaux résultats que l'art du filigraniste ait jamais atteints.

Je sens parfaitement combien des descriptions sont impuissantes à donner seules une idée juste des effets d'art que l'œil n'aurait jamais vus; heureusement il m'a été possible de recourir à un procédé plus efficace. Outre la gravure (Planche III) qui rend compte des crêtes fleuronnées et des estampages servant de bordures, la lithographie en couleurs nous a fourni des représentations plus vraies. La Planche IV, qui reproduit un des petits côtés de la châsse, rend assez bien l'effet général. Dans les Planches V et VI les pommes de faîtage sont peintes de grandeur naturelle et avec toute la fidélité possible. La pomme à facettes de la Planche V est celle du centre de la croix. Les Planches VII et VIII reproduisent les émaux des plates-bandes, et la Planche IX ceux qui forment les nimbes des apôtres ou qui décorent les petits pignons et la corniche. Tous ces émaux sont de ceux que l'on appelle cloisonnés, c'est à dire où les couleurs à teinte plate sont séparées par des filets dorés que l'on a disposés en compartiments sur le fond de métal, à la différence des émaux champlevés, que l'on nuançait dans des compartiments creusés. L'ancien système[1], qui prévalut au treizième siècle, est le plus simple, et, à parler en général, c'est celui qui produit le plus d'effet. En ouvrant dans le métal la place de l'émail on se condamnait à de trop larges séparations entre les couleurs ; en les nuançant dans chaque compartiment on avait pour résultat ordinaire quelque confusion dans l'ensemble. Ici, au contraire, la franchise du ton des couleurs ajoute à leur éclat en même temps que l'extrême délicatesse des résilles dorées rapproche les teintes, et leur permet, grâce à la petite dimension des cases cloisonnées, de se fondre harmonieusement en parvenant à l'œil. En un mot ces filets d'or de la peinture en émail répondent complétement aux rubans de plomb de la grande peinture sur verre. Il n'est pas de système de compartiments dans les mosaïques ou même dans la charpente générale des verrières de style primitif qui ne se retrouve ici ; et, comme le système est le même, les effets se ressemblent. Une même physionomie décèle le génie d'un même art, d'un art savant autant qu'inspiré.

Cependant cette décoration, toute riche qu'elle était des plus beaux produits du monde inanimé, serait demeurée loin de l'idéal chrétien si elle avait été autre chose qu'un vaste cadre

[1] M. Jules Labarte, qui, après M. l'abbé Texier, a publié de précieux renseignements sur les émaux dans la belle description de sa galerie (*Collection Debruge-Duménil*), a vérifié, depuis l'impression de son ouvrage, que la couronne de Monza est ornée d'émaux cloisonnés. Nous les voyons aussi dominer sur les riches couvertures de plusieurs manuscrits carlovingiens.

réservé à des personnages, une sorte de paysage servant de fond à des scènes faites moins pour charmer les yeux que pour éclairer, ennoblir et purifier les âmes.

Quel devait donc être et quel a été le thème du grand artiste dont nous étudions l'œuvre? Chargé de donner un abri terrestre à des objets estimés dignes d'être déposés dans les cieux, il devait les entourer, selon ses forces, d'une ombre de la céleste gloire, et en même temps prendre soin de retracer les mystères d'abaissement, d'amour et de douleur dont ils rappellent le souvenir. Tel fut son plan. Les quatre personnages assis sous les grands pignons sont Jésus-Christ, la sainte Vierge, Charlemagne et S. Léon III. Sous les pignons inférieurs se trouvent rangés les apôtres, et la vie du Sauveur est représentée sur le toit.

V.

PERSONNAGES ASSIS AUTOUR DE LA CHASSE.

Jésus-Christ siége en roi sur son trône (Pl. IV). Au lieu du livre qu'il tient ouvert dans les représentations où les quatre animaux symboliques l'environnent, il porte ici de la main gauche le globe de la terre, et lève la main droite pour bénir. Sa pose est majestueuse, et le mouvement des draperies ne manque ni de naturel ni d'élégance. On lit au-dessus de sa tête:

SOLUS AB ÆTERNO CREO CUNCTA, ET CUNCTA GUBERNO.
PONTUS, TERRA, POLUS MIHI SUBDITUR; HÆC REGO SOLUS. [1]

Et sous ses pieds :

[HIC] SPES LAPSORUM, PAX JUSTI, PŒNA REORUM. [2]

La sainte Vierge aussi est assise en reine (Pl. I), portant l'enfant Jésus sur ses genoux; comme pour rappeler que la maternité divine est la cause de ses priviléges, la source de ses grandeurs et le plus beau couronnement de ses vertus. On voit dans sa main droite un petit globe surmonté d'une croix; mais il est fort douteux que cette croix appartienne au travail primitif: la dimension toute seule du globe suffirait pour faire rejeter l'idée du monde. J'y verrais plutôt la pomme de la première femme, et l'attitude de l'enfant Jésus me confirme dans cette pensée. Tandis que de la main gauche il semble dire qu'il reconnaît le fruit de mort recueilli par Ève, de la main droite il montre aux hommes dans sa mère bien aimée la véritable mère des vivants. Comme il est lui-même le fruit de vie que la fleur sans tache a porté pour le salut du monde, Marie est la nouvelle Ève, l'Ève humble et obéissante qui reçoit l'ambassade

[1] Du sein de l'éternité, seul je crée tout et gouverne tout. La mer, la terre, le ciel sont à moi; seul je les régis.

[2] Il est l'espoir de l'homme tombé, la paix du juste, le châtiment du coupable.

de l'archange au lieu d'écouter le tentateur, et mérite ainsi d'accomplir la malédiction prononcée contre le serpent au premier jour du monde : « La femme écrasera ta tête. » Ce triomphe de Marie est la pensée de toute la chrétienté, que Prudence exprimait si noblement dès la fin du quatrième siècle :

« Le Verbe du Père devient chair vivante, une jeune fille enserre le Dieu de gloire, et l'enfante sans atteinte....

« C'était l'antique haine, c'était l'implacable guerre du serpent et de l'homme : voici la vipère qui se tord écrasée sous les pieds d'une femme.

« Car celle qui a mérité d'enfanter Dieu, la Vierge, dompte tout venin. Et le serpent verdâtre, resserrant ses replis, vomit dans l'herbe ses poisons impuissants. »[1]

Il est regrettable que la planche n'ait pu rendre l'expression du dragon qui lance en vain son dard sous la pression du pied virginal. On lit au dessus du groupe deux vers mutilés que nous proposerions de restituer comme il suit :

[SOLLICITA REG] E [M] MAT.. (MATER?) PRECE CUNCTA REGENTEM
UT REGAT ET SALVET NOS [QUI SUPER] O [MN] IA PO [LLET].[2]

Aux deux extrémités de la châsse, Léon III et Charlemagne, les deux représentants du sacerdoce et de l'empire, servent comme d'assesseurs à Jésus-Christ et à sa mère. Il leur appartenait de prendre cette place dans l'église bâtie par l'un et consacrée par l'autre, auprès du Trésor que l'un et l'autre avaient enrichi.

Le pape (Pl. III, fig. A) porte les insignes pontificaux : les sandales ornées, la dalmatique, la chasuble ronde, le pallium et la tiare. La tiare, ornée d'une seule couronne, a moins d'élévation qu'on ne lui en donnait en France à la même époque. Le pallium, au lieu d'être replié sur lui-même comme à l'époque carlovingienne, ou de descendre en double Y comme à l'époque romane, laisse tomber carrément sur la poitrine une longue bande qui sera écourtée dans les siècles suivants. L'ornement du haut de la chasuble, de même que celui de la tunique de Jésus-Christ et de la sainte Vierge, pourrait bien être la forme la plus simple du surhuméral, qui a pris depuis lors dans quelques évêchés de curieux développements sur lesquels nous aurons à revenir ailleurs. Quant à ce que le pontife tenait de chaque main, nous en sommes réduits à des conjectures appuyées sur l'histoire et l'analogie. Au premier abord, un

[1] Prud., *Cathemer*, III, 141, sq. (Ed. Arev. I, 268.)
Fit caro vivida Sermo Patris,
Numine quem rutilante gravis
Intemerata puella parit....
Hoc odium vetus illud erat,
Hoc erat aspidis atque hominis
Digladiabile discidium,
Quod modo cernua femineis
Vipera proteritur pedibus.
Edere namque Deum merita
Omnia virgo venena domat :
Tractibus anguis inexplicitis
Virus inerme piger revomit
Gramine concolor in viridi.

[2] Mère, invoque le roi qui gouverne toutes choses, pour que lui qui peut tout nous dirige et nous sauve.

fait relaté par Eginhart et par la plupart des chroniqueurs semblerait donner le mot de l'énigme. Ils racontent que, dès le commencement de son pontificat, Léon III envoya à Charlemagne deux présents symboliques, les clefs de la confession de S. Pierre et l'étendard de la ville de Rome. L'étendard confirmait le prince dans sa dignité de patrice, et les clefs le constituaient l'avoué du siége apostolique. N'était-il pas naturel de rappeler ces glorieuses distinctions sur un monument où la statue du pape et celle de l'empereur correspondaient l'une à l'autre? Il y a plus, ce don solennel, symbole de toute une situation sociale, n'avait-il pas été représenté par Léon III lui-même dans son célèbre *Triclinium*, avec la seule différence que l'étendard était donné à l'empereur par S. Pierre, qui tenait sur ses genoux les clefs de son tombeau et remettait en même temps l'orarium au pontife? Dans cette opinion, S. Léon tiendrait une clef de la main droite, et le fragment qui se voit dans sa main gauche appartiendrait à la hampe de l'étendard; mais hâtons-nous de dire que la distance qui sépare les deux figures ne permet pas de supposer une action commune. Ainsi que l'empereur, le pontife devait porter quelques insignes de sa dignité : étaient-ce les clefs symboliques, la rose d'or, la férule patriarcale? Nous laisserons la décision à d'autres. On pourrait faire valoir en faveur des clefs l'usage adopté, dès la haute antiquité, d'en remettre tantôt une, tantôt deux ou même trois entre les mains de S. Pierre, pour exprimer sa primauté par le symbole évangélique. Or, dans le langage ordinaire, qui est celui de la tradition catholique, Pierre vit toujours en ses successeurs; sa puissance est leur privilége; ses clefs sont leurs clefs. Pour citer un témoignage entre mille, voici comment un Grec, S. Théodore Studite, parlait précisément à notre Léon III : « Ecoute, porte-clefs du céleste royaume, pierre de la foi, sur laquelle l'Eglise catholique est fondée, tu es Pierre, toi qui ornes et gouvernes le siége de Pierre. [1] » Il répète à Pascal Ier, successeur de Léon III : « Tu as reçu les clefs de Jésus-Christ même par l'intermédiaire des apôtres et de ceux qui t'ont précédé. [2] » Dans le même endroit il appelle le siége de Rome « le premier siége où Jésus-Christ a déposé les clefs de la foi. » A la vérité jusqu'au quatorzième siècle, époque où ce symbole devient ordinaire, il domine plus dans le langage que dans les monuments figurés; cependant, dès le neuvième siècle, c'est à S. Silvestre que Jésus-Christ donne les clefs dans la mosaïque du *Triclinium* de Léon III, où Constantin fut placé en regard de Charlemagne; et, au treizième siècle, selon le savant cardinal Garampi, c'est Innocent III, c'est à dire le contemporain de l'orfévre de notre châsse, qui porte deux clefs de la main gauche sur le sceau de la Garfagnana. On peut donc avec une pleine vraisemblance les supposer ici; et pourtant j'hésiterais à le faire. Tout près de notre châsse, un autre monument inédit nous offre un renseignement peut-être unique et du plus grand poids. S. Léon se voit sur la châsse de Charlemagne aussi bien que sur celle des grandes reliques, et là c'est la rose d'or qu'il tient de la main droite; l'attribut de la gauche est aussi brisé. N'était-ce pas de même la rose d'or que

[1] Ep. ad Leon III, ap. Aleman., *De Later. par.*, p. 40. [2] Id. *ad Pasch.* I, ibid.

S. Léon portait ici? On serait d'autant plus disposé à le penser que le pontife ne pouvait être représenté dans l'attitude de bénir auprès du Sauveur bénissant lui-même, et que la rose d'or étant l'image du ciel d'après la liturgie, elle devenait dans la main du pape l'équivalent d'une bénédiction. On remarquera d'ailleurs qu'à l'époque dont nous parlons le rit si poétique de la rose d'or, très ancien dans l'Eglise, venait d'acquérir une nouvelle célébrité. L'envoi de la fleur symbolique avait remplacé dans les usages de la cour romaine celui des clefs de la confession, et Innocent III venait de consacrer un discours à expliquer sa mystérieuse signification. Si nous supposons la rose d'or dans la main droite de S. Léon, devrons-nous voir une clef dans la main gauche? La longueur de la hampe ne paraît pas le permettre. D'autre part cette hampe ne peut pas être une crosse, puisque les papes n'en ont jamais porté. Ne serait-on pas autorisé à la prendre pour une férule? Mais sur ce point, comme au sujet des clefs, on cite très peu de monuments des hautes époques. Le P. Pabebroch a publié dans son savant *Propylée* de Mai [1] les deux seules représentations peut-être qui aient été jusqu'ici produites. La première est une figure de S. Grégoire-le-Grand que Charles Magri déclare avoir tirée des monuments rassemblés par Chacon pour son édition d'Anastase, et qui paraît au moins de l'époque carlovingienne. Le pontife a la tête découverte et ornée du nimbe carré; son pallium roulé autour du cou descend sur le devant de l'épaule gauche, et sa main droite s'appuie sur une longue hampe terminée par une petite croix à pans égaux. Sur le second monument, miniature du douzième siècle, publiée d'abord à Rome en 1638 par Constantin Gaëtani, d'après un manuscrit du Vatican, S. Gélase II, assis et couvert d'une mitre au lieu d'une tiare, bénit de la main droite et tient la férule de la main gauche. Au reste, si les représentations suffisent à peine pour jeter du jour sur la question, les textes au contraire abondent; mais sans répéter ceux que Ciampini, Catalani et Giorgi ont rassemblés sur ce point, je citerai seulement les paroles de Cencio décrivant la prise de possession du patriarcat de S. Jean de Latran par le souverain pontife : « Le prieur de Saint-Laurent lui donne la férule [2], signe de gouvernement et de correction, avec les clefs de la basilique et du sacré palais; puis le pape, tenant la férule et les clefs, s'avance vers le trône, etc. » Dans l'hypothèse que je viens de présenter la férule devait indiquer le patriarche d'occident, et la clef ou la rose, le chef de l'Église universelle.

L'inscription du trilobe est formée des deux vers suivants, qu'autrefois on lisait aussi sur la porte occidentale de l'église :

ECCE LEO PAPA, CUJUS BENEDICTIO SACRA
TEMPLUM SACRAVIT QUOD CAROLUS ÆDIFICAVIT. [3]

[1] P. 90 et p. 208.

[2] *Mus. Ital.*, t. II, p. 211.

Une telle fonction dévolue au premier dignitaire de la basilique de Saint-Laurent avait sans doute pour motif l'attribut même que les anciennes peintures donnent à ce martyr; car, précisément parcequ'il avait été diacre de l'Église romaine, on le représentait tenant la longue hampe surmontée d'une petite croix, forme véritable de la férule des papes, ce semble.

[3] Voici le pape Léon, dont la bénédiction sainte a consacré ce temple, que Charlemagne avait bâti.

A l'autre extrémité de la châsse, Charlemagne assis (Pl. III, fig. E) porte le sceptre et le globe du monde. Le sceptre pouvait répondre à la férule, le globe terrestre à la rose d'or. La tête du monarque est découverte, soit que la couronne ait été enlevée, soit qu'on ait voulu exprimer ainsi son respect devant Dieu. Un nimbe indique sa canonisation récente. Il est inutile de faire observer que nulle intention de vérité historique n'a présidé au choix de ses vêtements. On lui a donné la tunique et le manteau du treizième siècle : costume plus remarquable par sa noble simplicité que par son éclat, et qui nous prouve, par l'absence du luxe byzantin, que nous avons devant les yeux un produit pur de l'art indigène. L'inscription est formée de ces deux vers :

HIC CAROLUS MAGNUS, MAGNI QUI REGNA GUBERNANS
MUNDI REX MERUIT SUPER OMNES MAGNUS HABERI. [1]

Aux deux grandes faces de la châsse siégent, comme une garde invincible autour de Jésus-Christ, les douze princes du nouveau peuple, les douze représentants de l'assemblée des élus, reconnaissables la plupart à leurs attributs consacrés. S. Pierre tenait les clefs, signe de sa puissance, et conserve encore la croix, trophée de son martyre. S. Paul, au front chauve et à la longue barbe, abaisse son glaive. Auprès de lui S. André porte en triomphe sa croix richement ornée. De l'autre côté S. Jean, représenté comme à l'ordinaire avec cette fleur de jeunesse que la virginité conserve longtemps, porte le tonneau d'huile bouillante de la porte latine. S. Jacques le Majeur tient le bâton de foulon, les autres portent des glaives; tous ont indistinctement des livres ou des rouleaux; quelques symboles sont brisés.

VI.

BAS-RELIEFS DU TOIT.

Je m'étendrai peu en finissant sur les scènes de l'histoire évangélique qui partagent les versants du toit ; mais il en est qui, puisées à des sources apocryphes, demandent quelque explication. D'un côté sont représentés les mystères de la sainte enfance et de l'autre ceux de la Passion, par allusion peut-être aux langes de la crêche, au voile de la croix et à la robe portée par Marie dans ses joies et dans ses douleurs. On peut remarquer que les reliefs des premiers mystères (Pl. II) sont d'une autre main que le reste du monument. Le faire du travail a cette fermeté quelque peu raide qui caractérise l'époque de Frédéric Ier et que l'on retrouve sur la châsse de Charlemagne. Les colonnettes octogones doivent, aussi bien que les scènes, appartenir à cette époque.

Le premier mystère est celui de l'Annonciation. Vous vous trouvez transporté dans la petite cellule où la Vierge sans tache vit éloignée du monde ; car le haut siége à découpures romanes

[1] Voici le grand Charles, qui a mérité, en gouvernant les vastes contrées du monde, d'être reconnu pour le plus grand des rois.

indique un intérieur. L'archange y fait son entrée tenant en main le signe de sa divine ambassade et indiquant du doigt celui dont il porte les ordres. A sa voix Marie laisse paraître le saisissement de sa virginale pudeur et sa résolution de rester toujours vierge : mais les désirs du monde sont exaucés sans préjudice de son vœu ; et, docile à la divine parole, elle conçoit par l'œuvre de l'Esprit saint. Elle unira, disent les Pères, l'honneur virginal avec les joies maternelles.

Plus loin un nouveau siége indique une autre demeure, celle d'Elisabeth. Les deux cousines se communiquent, dans un tendre embrassement, leur mutuel bonheur, tandis qu'à quelques pas la petite servante qui vient d'accompagner Marie dans son voyage prend part à la joie commune.

Puis, les neuf mois accomplis, Jésus naît dans une étable, est enveloppé de langes dans une crêche, et n'a que le souffle des animaux pour réchauffer ses membres glacés par le froid de la nuit d'hiver. Il peut dire avec son prophète : « *Le bœuf connaît son maître, et l'âne l'étable de celui qui le nourrit; mais Israel ne m'a pas connu.* » Auprès de l'enfant est couchée la mère, qui par cette attitude témoigne de sa maternité glorieuse, bien que, restée vierge après l'enfantement comme après la conception, elle n'ait pas subi la malédiction primitive : *Tu enfanteras dans la douleur.*

Mais que fait Joseph assis vis-à-vis de Marie et montrant un livre ouvert pendant qu'un ange descendant du ciel appelle son attention en lui touchant l'épaule? Devons-nous voir ici l'ordre du départ pour l'Egypte, ou plutôt ne s'agit-il pas du doute amer si poétiquement décrit dans l'évangile apocryphe qui porte le nom de S. Jacques. « C'était le six du mois, Joseph venait de visiter ses biens ; il rentre chez lui, et s'aperçoit que Marie est enceinte. Il se jette alors le visage contre terre et verse d'abondantes larmes. De quel œil oserai-je regarder le Seigneur mon Dieu ? Que lui dirai-je en faveur de la jeune fille que j'ai reçue vierge du temple du Seigneur et que je n'ai pas su garder? Qui donc m'a trompé ? Qui a commis le mal dans ma demeure ?... Le malheur d'Adam s'est-il renouvelé? Le serpent a-t-il de nouveau séduit Eve?... Et Joseph se lève, il s'approche de Marie : O toi, s'écrie-t-il, la protégée du ciel, as-tu donc pu te rendre coupable? As-tu pu oublier le Seigneur ton Dieu, toi qui fus élevée dans le temple? Toi qui recevais tes aliments de la main des anges, est-il vrai que tu sois tombée? — Mais elle, elle fondait en larmes, et disait : Je suis sans tache, et n'ai point connu d'homme... Joseph était dans la stupeur, et se disait intérieurement : Que ferai-je d'elle? Si je cache son péché, j'outrage la loi du Seigneur ; si je la dénonce aux enfans d'Israel, je crains de livrer à un tribunal de mort le sang de l'innocence. Que ferai-je donc? Je la renverrai en secret. La nuit vint, et voilà que l'ange du Seigneur lui apparaît en songe, et lui dit : N'hésite pas à recevoir cette vierge, ce qui est né en elle vient du Saint-Esprit. » [1]

[1] *Codex apocryph. N. T.*, t. I. p. 221.

Ici le livre apocryphe n'a fait que délayer le récit divin; mais dans la scène suivante, placée sur le versant en retour (Pl. III, fig. C.), l'évangile est remplacé par une légende populaire, qui n'est appuyée ni sur l'Écriture ni sur la tradition commune des Pères. On voit le nouveau-né lavé dans un bassin par deux femmes, l'une debout et l'autre assise. La première verse l'eau sur l'enfant, que la seconde tient des deux mains, et celle-ci a le bras droit en écharpe. Que veut dire cette écharpe? Le protévangile va nous l'apprendre. Joseph, après avoir introduit la Vierge dans la grotte solitaire, s'en allait à la recherche d'une accoucheuse lorsqu'il est abordé par une femme qui descendait des montagnes. La conversation suivante s'établit entre eux : « Où vas-tu, homme? — Je cherche une sage-femme juive. — Es-tu enfant d'Israel? — Je le suis. — Et quelle est celle qui devient mère dans la grotte? — Celle qui m'a été fiancée. — N'est-elle pas ta femme? — Elle ne l'est pas : c'est Marie, qui a été élevée dans le temple, et a conçu par la vertu de l'Esprit saint. — Cela est-il vrai? — Viens et vois. » L'accoucheuse accompagne Joseph, et s'arrête devant la grotte qu'environnait une nuée lumineuse. Mon âme est aujourd'hui glorifiée, s'écrie-t-elle, car mes yeux ont vu de merveilleuses choses. Soudain la nuée pénétra dans la grotte, et y jeta un éclat tel que les yeux ne sauraient le supporter; mais cette lumière s'affaiblissant peu à peu permit d'apercevoir le petit enfant qui suçait le lait de sa mère. Et la sagé-femme s'écria de nouveau : Voilà pour moi un grand jour, où j'ai été témoin d'un grand spectacle. A sa sortie de la grotte elle rencontre Salomé, et lui fait part de la maternité miraculeuse de la Vierge restée vierge : mais Salomé se refuse à croire une telle merveille tant qu'elle ne s'en sera pas assurée par elle-même. Peu après son incrédulité est cruellement punie : « Malheur à moi, s'écrie-t-elle, impie et perfide, qui ai tenté le Dieu vivant. Je sens que ma main, atteinte par le feu, tombe desséchée. » Elle se prosterne devant Dieu, et s'écrie : « Dieu de nos pères, souvenez-vous de moi; car je suis du sang d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ne me livrez pas aux enfants d'Israel; mais rendez-moi à mes parents : car vous savez, Seigneur, que j'accomplissais en votre nom les œuvres de ma profession. » Et l'ange du Seigneur lui apparut, et lui dit : « Salomé, Salomé, le Seigneur a exaucé ta prière. Présente ta main à l'enfant, et porte-le : il sera ton salut et ta joie. » Salomé s'approcha de l'enfant, et le prit dans ses bras en disant : « Je l'adorerai, car le grand roi est né dans Israel. Elle fut aussitôt guérie. »[1]

Dans le mystère précédent, celui qui avait été *l'attente des nations* reposait sur la paille

[1] *Protev. Jac.*, c. XIX. L'histoire *de la Nativité et de l'Enfance*, c. XIII, raconte le même fait avec de légères variantes. La compagne de Salomé s'appelle Zélémi, et elles sont matrones l'une et l'autre. Il n'est au contraire question que d'une seule femme dans l'évangile arabe de l'Enfance (c. III); et peut-être en effet le nom de Zélémi n'est-il qu'une corruption de celui de Salomé.

Le docte Thilo rend aux Pères de l'Église cette justice qu'à l'exception de S. Zénon de Vérone ils ont rejeté avec mépris la légende des accoucheuses. « *Nulla ibi obstetrix*, s'écrie S. Jérome, *nulla muliercularum sedulitas intercessit. Ipsa (Maria) pannis involvit infantem, ipsa et mater et obstetrix fuit... Quæ sententia et aprocryphorum deliramenta convincit.* » (Ed. Vallars, t. II, p. 1, col. 214.)

Mais de ce que cette légende remonte jusqu'à l'époque de Clément d'Alexandrie, et de ce qu'elle figure dans une littérature où le gnosticisme semble faire sentir son influence, M. Thilo conclut un peu vite que le dogme si souvent défini de la virginité perpétuelle de Marie a été emprunté par l'Église catholique au gnosticisme, son ennemi dès le berceau. L'art au contraire adopta la légende comme un témoignage de la virginité de Marie; et le peuple s'y attacha au point de confondre

entre deux animaux; il est temps que les hommes accourent aux pieds de leur maître. Au Dieu pauvre il faudra pour premiers courtisans des pauvres; au Seigneur de toutes choses il faudra les hommages des rois. Dans un médaillon du toit en retour, deux anges descendent du ciel, et tiennent une tablette où on lit : *Gloria in excelsis.* Un troisième est debout devant les trois bergers, et porte un long phylactère, où se trouve écrit : *Annuncio vobis gaudium magnum.* Les trois bergers s'apprêtent à obéir à la voix des anges, et derrière eux les trois rois, guidés par l'étoile, viennent offrir leurs présents à l'enfant assis sur les genoux de sa mère. Enfin le Fils de Dieu, reconnu des grands et des petits parmi les hommes, est solennellement consacré à son Père dans le mystère de la Présentation. Le vieillard Siméon reçoit Jésus des mains de Marie, tandis que Joseph apporte les tourterelles ou les colombes exigées par la loi pour la rançon du premier né.

C'est ici le lieu de mentionner une observation relative à la disposition générale. Il ne paraît pas douteux que les statues ont été dérangées : celle de la sainte Vierge devait probablement se trouver au dessous des mystères de l'enfance, et celle de notre Seigneur entre S. Pierre et S. Paul, au dessous des mystères de la Passion.

La vie publique de Jésus-Christ commence à son baptême. (Pl. I.) Un ange tient sa tunique pendant qu'il est plongé dans le Jourdain; au moment où le précurseur verse l'eau, l'Esprit saint descend, et la voix du Père proclame le Fils bien aimé dans lequel reposent ses complaisances.

Avant de donner ses enseignements, Jésus nous offre ses exemples. Assis sur le rocher du désert où il s'est préparé à la tentation par la prière et le jeûne, il repousse Satan trois fois confondu.

En annonçant sa doctrine le Sauveur a formé douze apôtres, qui la porteront par tout le monde. Sur le point de se séparer, le maître et les disciples célèbrent le banquet par lequel le sacrifice de la croix se perpétuera jusqu'à la fin des temps; et tandis que le bien-aimé re-

sainte Anastasie avec l'accoucheuse, parcequ'il trouvait une commémoraison de cette martyre dans la messe de Noel. Cette opinion avait tellement pris faveur parmi le peuple, qui y voyait la preuve palpable d'une glorieuse prérogative de la sainte Vierge, que le grave Baronius crut devoir la réfuter dans ses notes sur le Martyrologe romain.

Mais si le peuple exagère souvent l'importance des légendes et les agrandit volontiers, les savants, par compensation, négligent trop parfois ce genre de documents. Ainsi, pour le fait qui nous occupe, l'oubli de cette narration apocryphe a fourvoyé le savant Aringhi dans l'explication d'une peinture des catacombes, sur le sens de laquelle il était à peine possible de se méprendre. Une même paroi dans le cimetière de Saint-Jules (*Roma subterranea,* 1659, t. II, p. 164, 165) réunit les peintures de la Visitation, de l'enfant Jésus dans la crèche, de la sainte Vierge tenant son divin Fils sur ses genoux, et enfin des deux femmes qui baignent le nouveau-né (à peu près exactement comme sur la châsse d'Aix-la-Chapelle). Il est évident que tout cet ensemble est consacré aux détails du mystère de l'Incarnation. Mais Aringhi ou ses dessinateurs ont tellement pris le change sur la dernière scène qu'ils ont donné de la barbe aux deux matrones, bien que la longueur seule de leurs robes suffît pour faire reconnaître des femmes. D'Agincourt (*Peinture,* Pl. XII, fig. 18; texte, p. 10), sur la foi de ses prédécesseurs, y a vu la représentation d'un martyre; et, marquant plus fortement qu'Aringhi le sein de l'enfant, il a intitulé cette peinture : *Martyre d'une Sainte.* Puis il ajoute, par une malencontreuse observation qui semblait devoir lui dessiller les yeux, que « c'est le seul sujet de ce genre qu'on ait rencontré « dans les catacombes. » Or, quand le groupe même des sujets rapprochés sur cette muraille n'aurait pas suffi à montrer qu'ils formaient une série continue, la signification de celui qu'Aringhi a pris pour un martyre était surabondamment indiquée par l'inscription *SALOMEV....* tracée près de la femme assise.

pose sur le sein de Jésus, un traître du nombre des douze se dispose à vendre son maître.

Les deux bas-reliefs cachés à la vue et le suivant reproduisent de la manière ordinaire la trahison de Judas dans le jardin, la flagellation et le crucifiement. Il n'est besoin d'explication que pour les deux dernières scènes, celle de la descente de croix et de la sépulture.

Quand la foi fait connaître qu'un fait appartient au dépôt de la révélation, la vraie piété est avide d'en recueillir les leçons et d'en savourer les fruits; et c'est un droit comme un besoin pour elle de s'aider des traditions ou même des simples vraisemblances pour se représenter le mystère où Dieu lui parle. Ainsi procédera l'art chrétien digne d'un tel nom. Se faisant l'auxiliaire de la piété, dont il est le produit, il s'efforcera de s'élever à l'idéal des âmes contemplatives, il travaillera à l'exprimer dans ses ouvrages, et à le communiquer par eux aux imaginations moins heureuses; il contribuera enfin à le conserver de siècle en siècle au moyen de formules à la fois nobles et populaires, où le convenu ne devra point paralyser la liberté de l'invention, mais aussi où la liberté de l'invention évitera de dévoyer les esprits en trompant leurs souvenirs et leur attente. Cette union féconde de la prière et de l'art religieux, union dont l'absence explique la déplorable impuissance de certaines écoles, régnait au moyen âge; et c'était pour le plus grand bien de l'art et de la prière. Nous en avons sous les yeux un touchant exemple.

Que nous apprend l'Évangile de la déposition de la croix? Peu de chose; c'est à dire que Joseph d'Arimathie obtint de Pilate le corps du Sauveur, qu'il le reçut du centurion, et que Nicodème se joignit au noble décurion pour rendre les derniers devoirs à leur divin maître. Sur ce fait évangélique consultons maintenant les hommes de prière, et comparons leur tableau à celui des hommes de l'art : n'est-ce pas la même inspiration? la même délicatesse de sentiment? la même mise en scène? J'ouvre en face du bas-relief *les Méditations* attribuées à S. Bonaventure, où l'auteur s'adresse ainsi à l'âme chrétienne : « Considère maintenant avec soin et lentement comment Jésus est déposé. On élève deux échelles contre les bras de la croix à leur extrémité. Joseph monte sur celle qui est placée à droite du Sauveur, et s'efforce d'arracher le clou de la main. Il a bien de la peine à réussir; car le clou épais et long est profondément enfoncé dans le bois, et il ne paraît pas qu'on puisse l'arracher sans presser cruellement la main du Seigneur. Le clou enlevé, Jean fait signe à Joseph de le lui remettre pour empêcher que Notre-Dame ne l'aperçoive. Nicodème arrache ensuite le clou de la main gauche, et le donne également à Jean. Alors Nicodème descend et se dispose à enlever le clou du pied, tandis que Joseph soutient le corps du Seigneur. Heureux Joseph, qui mérita de l'embrasser ainsi! La main droite de Jésus restait suspendue; Notre-Dame la soulève avec respect, la rapproche de ses regards, la contemple et l'embrasse en l'inondant de larmes, et en poussant de douloureux soupirs [1]. » Quel est le plus éloquent de l'écrivain ou de l'artiste? Le manque d'espace n'a pas

[1] S. Bonav., *Medit. de Vita Christi.*

permis à ce dernier de représenter les échelles comme on les voit ailleurs, par exemple dans la verrière de la passion à Bourges; mais ne retrouvez-vous pas dans le bas-relief les traits les plus touchants du récit? Joseph et Nicodème arrachant les clous pour les remettre au disciple bien aimé; et ce dernier, le jeune S. Jean, caché derrière la croix pour les recevoir sans être vu de Marie, afin de la préserver d'un nouveau déchirement, Joseph tenant le divin corps embrassé du côté de la plaie du cœur, et l'inconsolable mère versant sur la main déchirée ses intarissables larmes.

La dernière scène est remarquable par le nombre des personnages. Nous venons de voir trois bergers et trois rois autour de la crèche, et nous retrouvons trois disciples autour du tombeau. Pourquoi trois quand l'Évangile n'en cite que deux : Joseph d'Arimathie, qui s'est procuré le linceul et donne le sépulcre vierge; et Nicodème, qui vient d'apporter le mélange de myrrhe et d'aloès? Ici encore l'artiste chrétien a voulu ajouter au fait évangélique le charme des traditions populaires. A défaut des traditions n'eût-il pas trouvé dans son cœur que le disciple demeuré seul d'entre les douze au pied de la croix était resté jusque dans le sépulcre le modèle de l'amitié constante? S'il paraît étrange que le fils adoptif de Marie soit séparé d'elle en un pareil moment, peut-être faudrait-il penser que l'artiste suppose la sainte Vierge présente, mais qu'il évite la difficulté d'exprimer l'excès de sa douleur. D'autres n'ont pas reculé devant le problème, et l'ont même résolu avec assez de délicatesse, comme on le voit dans les deux scènes (Pl. III, *fig.* B. D.) que nous empruntons à Gori[1]. Dans l'une Marie reste à quelques pas du sépulcre abîmée dans cette affliction que les Pères ont comparée à un océan sans bornes; et dans l'autre, se livrant à une dernière effusion de tendresse, elle presse contre ses lèvres le visage ensanglanté de son divin Fils.

La série des mystères s'arrête au Saint-Sépulcre. La pensée de l'artiste reste fixée sur le monument qui avait fait dire à Isaïe : « Son tombeau sera glorieux; » oracle que l'Europe entière venait de réaliser avec un immense enthousiasme, et qui devait exalter les âmes plus que partout ailleurs auprès des états de Godefroy de Bouillon, au moment surtout où Baudoin de Flandre venait d'être couronné empereur de Constantinople.

J'ai dit en commençant que la magnifique châsse de Notre-Dame était cachée dans une armoire ainsi que celle de Charlemagne. Comment se défendre d'exprimer ici des vœux au nom de la religion, au nom de l'art, au nom de tous ceux qui aiment les choses dignes et grandes, pour qu'une plus noble place leur soit un jour accordée. Le tombeau, le corps de Charlemagne dans une armoire! En vérité n'est-ce pas oublier étrangement ce que nous devons à son génie, nous tous qui mettons son nom au dessus du nom de tous nos rois? Dans un siècle où l'on s'honore de rendre une tardive justice aux vieilles gloires, tous les peuples de l'Europe ne devraient-ils pas associer leurs efforts pour élever au père de la civilisation

[1] *Thesaurus Dipt.*, t. III. La *fig.* B. (*pag.* 294) appartient à un ivoire du Vatican; et la *fig.* D (*pag.* 296), à un ivoire du monastère de Murano, communiqué par le savant Costadoni.

moderne un mausolée digne de lui, digne de l'homme qui n'a eu pour rivaux de gloire que les Alexandre, les César, les Napoléon, et qui les a surpassés tous en joignant à la couronne de la puissance et du génie l'auréole de la sainteté?

La châsse de Charlemagne était autrefois exposée derrière l'autel du chapitre au fond du chœur, et celle de la sainte Vierge derrière l'autel du pélerinage, à l'endroit où le chœur s'unit à la rotonde. Que l'une et l'autre châsse reprennent enfin leurs places anciennes, la place que leur assignent également et les simples lois du goût et les plus hautes des convenances.

Qu'autour des deux monuments reparaissent dans leur antique pompe ceux qui les entouraient jadis. Qu'au dessus de l'autel de la sainte Vierge s'épanouisse de nouveau un ciborium en rapport avec le chœur; que le chœur lui-même, un des plus beaux produits de l'architecture du quatorzième siècle, revoie la religieuse lumière de ses vitraux peints, qui feront resplendir davantage l'or et les pierreries des châsses; que les plaques d'or, faussement attribuées au trône impérial, s'assemblent d'après l'ancien arrangement facile à rétablir pour former devant l'autel un *antependium* égal au moins en richesse à celui que Bâle vient d'aliéner; que sur la table de l'autel on voie briller encore l'évangéliaire de Charlemagne, les dons des empereurs allemands, des rois de France et de Hongrie; que l'ambon éblouissant de S. Henri, suspendu aujourd'hui au dessus d'une porte, redevienne la chaire de l'Evangile; que la majestueuse couronne de lumières donnée par Frédéric Ier et Béatrix retrouve ses statuettes d'argent, ses cristaux, ses lumières; et que de ses feux colorés elle éclaire comme autrefois les chapiteaux de Ravenne et de Rome, les chancels et les portes de bronze décrits par Eginhard; alors quelle cathédrale sera comparable à celle d'Aix-la-Chapelle?

Arthur MARTIN.

IVOIRES SCULPTÉS

DU LIVRE DE PRIÈRES DE CHARLES-LE-CHAUVE.

(PLANCHES X ET XI.)

I.

LE MANUSCRIT.

Le livre que revêtent ces précieux ivoires (Bibl. R., ancien fonds, 1152) a souffert bien des passe-droits, car il a rencontré plus d'une fois les regards d'hommes habiles sans que l'on parût faire une attention suffisante aux remarquables ciselures qui le recouvrent. Que les Bénédictins auteurs du *Nouveau traité de Diplomatique* (t. III, p. 131 et suiv.) aient passé sous silence cette riche couverture, cela se comprend, puisqu'ils ne citaient le manuscrit que comme échantillon de *l'écriture capitale rustique* à l'âge carlovingien; mais comment un *Roxburgher* de la force de M. Dibdin a-t-il pu croire qu'il avait décrit de pareils monuments quand il écrivait (*Voyage bibliographique en France*, t. III. p. 128) : *La couverture du premier côté* (c'est notre Pl. XI) *est enrichie d'une sculpture en ivoire d'un travail achevé, qui se compose de petites figures d'hommes et d'animaux*, etc. *Ce morceau est entouré de pierres de diverses couleurs, ovales et carrées. L'autre côté de la couverture* (c'est notre Pl. X) *est également garni d'ivoire sculpté, mais sans pierres*[1]. Sept lignes ajoutées à ces deux phrases complètent pour le bibliophile anglais toute la notice du psautier (*Liber precum*) de Charles-le-Chauve, intérieur et extérieur, histoire et description.

M. G. F. Waagen, appréciateur plus grave et tout autrement connaisseur en fait d'art et d'antiquités, ne parle même pas de ce volume dans sa revue des ivoires de Paris[2]. Ne l'aurait-il pas connu? ou bien aurait-il jugé que cela ne méritait pas une mention, si courte qu'on la fît? L'une et l'autre supposition semblent difficiles à admettre; mais, pour ce cas ou pour d'autres, le silence des observateurs s'expliquerait mieux peut-être par l'embarras qu'on aura éprouvé

[1] Il n'y a guère que vingt-huit pierres environ de ce côté; mais pourtant elles y sont, bien que la plus grande partie de la bordure soit en filigrane sur ce plat. On peut en juger par une portion de cette garniture qui a été gravée dans les *Monuments français inédits* de Willemin (t. I, pl. 7). — Cf. J. Labarte, *Collection Debruge Duménil*, p. 217.

[2] *Kunstwerke und Künstler in England und Paris*, t. III, p. 697-704.

lorsqu'il fallait se prononcer sur les sujets des deux bas-reliefs si l'on prétendait les désigner autrement que par leur numéro et une phrase vague jusqu'à être insignifiante. Les plus avisés auront pris le sage parti de se taire, conformément au vieux précepte : *Mieux vaut le silence que des paroles vides de sens.*

Toutefois ce parti, qui pouvait être réellement le plus sage pour un amateur obligé de parcourir assez rapidement plusieurs objets très divers, nous est interdit à nous qui prétendons les examiner un à un pour en rendre compte à loisir. L'époque carlovingienne, tout importante qu'elle est dans l'histoire, ne nous a guère laissé, en fait d'art, d'autres monuments bien authentiques et bien complets que des livres; singulière distinction que le temps a faite parmi les œuvres d'un âge si puissant à certains égards! Et parmi les princes de cette race c'est de Charles-le-Chauve et de son temps qu'il nous est resté le plus de livres dont la provenance soit incontestable. L'étude de ces manuscrits, à Paris et à Munich surtout, fera l'objet de quelques notices, où l'histoire de l'art trouvera des matériaux longtemps négligés, mais qui ne méritaient point de l'être. Commençons aujourd'hui par celui dont la plus grande valeur est surtout dans la reliure.

Ce volume est l'un de ceux que le chapitre de Metz donna fort gracieusement à Colbert, comme l'atteste une note de Baluze[1] écrite au *recto* de la première miniature; aussi l'étui porte-t-il encore les armes du ministre. C'est un petit in-4° assez bien conservé, haut de vingt-quatre centimètres sur dix-sept de large. Le texte se compose du psautier, des cantiques, du *Pater*, du symbole des Apôtres, de l'*hymnus Angelicus*, du symbole (*fides*) de S. Athanase, et des litanies des saints. Cette dernière partie fournit un moyen de fixer assez exactement l'époque précise où fut exécuté le manuscrit. Une seconde note écrite à la suite de celle de Baluze[2] fait remarquer avant les Bénédictins, si je ne me trompe, que la prière pour Hermentrude intercalée dans les litanies suppose que la copie a été faite entre le mariage de cette princesse (14 décembre 842) et sa mort (6 octobre 869). Mais on pouvait pousser encore plus loin l'approximation si l'on eût pris la peine de lire les deux lignes qui viennent après celle où l'impératrice est nommée. Transcrivons six des prières qui se suivent dans ces litanies, pour qu'on en juge plus aisément[3].

. . . .

Ut pacem nobis dones, Te rogamus audi nos.

Ut apostolicum nostrum in sancta religione conservare digneris, Te rogamus, etc.

Ut mihi Karolo, a te regi coronato, vitam et prosperitatem atque victoriam dones, Te rogamus.

[1] « Hunc librum precum Karoli Calvi, regis Francorum, diu « in cathedrali ecclesia metensi servatum, canonici metenses « bibliothecæ colbertinæ donarunt, anno Christi 1674. Steph. « Baluzius. »

[2] « Scriptus est codex iste inter annum 842 quo, decembr. « 14 die, Hirmindrudim, de qua fol. ult. *recto* in litaniis, uxo- « rem duxit Carolus Calvus rex, et annum 869 quo 6 octobr. « die obiit eadem Hirmindrudis. »

[3] Je ne parle point des noms de saints qui figurent dans ces litanies, et de l'ordre qu'on y a suivi; l'examen liturgique de ce livre mériterait attention, mais ce n'est point ce que je me propose.

Ut Hirmindrudim conjugem nostram conservare digneris, Te rogamus.
Ut nos ad gaudia æterna perducere digneris, Te rogamus.
Ut liberos nostros conservare digneris, Te rogamus, etc.

On voit que dès lors le Chauve (comme dit Mézerai) était non seulement marié, mais père de plusieurs enfants (au moins deux); ce qui a bien l'air de nous conduire jusque vers 846. Que si, en outre, il était vrai, comme le disent les auteurs du *Nouveau traité de Diplomatique*, que le choix des capitules et des répons intercalés dans le psautier annonçât une affectation d'insister sur les *dogmes de la grâce et de la charité*, il y aurait lieu d'y soupçonner un effet des doctrines de Gotteschalk; et l'on pourrait reculer la date au moins vers 850. Mais j'avoue que cette affectation ne me paraît pas du tout évidente; et sans les préoccupations théologiques qui obsédaient quelques membres de la congrégation de Saint-Maur, il semble qu'on n'eût pas songé à signaler un fait aussi peu saillant que celui-là.

Je ne garantirais pas davantage l'absence totale de fautes d'orthographe [1], ni que toutes les leçons (capitules) soient tirées des épîtres des Apôtres [2]; c'est trop dire, et rendre fausse par sa forme absolue une énonciation qui eût été vraie si l'on y avait admis quelque restriction.

Le volume est tout entier écrit en lettres d'or; et dans les pages les moins ornées les titres et les grandes capitales sont tracés sur une bande de pourpre (ou violacée) qui court communément le long de la marge et pénètre horizontalement au milieu du texte lorsqu'elle doit servir à tracer une ligne. C'est ainsi que se reconnaît sans peine la signature exprimée à la fin par ce vers :

« HIC CALAMUS FACTO LIVTHARDI FINE QUIEVIT. »

Les divers groupes de psaumes que séparent les capitules et les répons commencent par une lettre ornée où se montre un goût plutôt noble qu'élégant; mais, outre ce que les Bénédictins ont dit de la calligraphie de Luthard, toutes les phrases du monde n'équivaudraient pas à un coup d'œil jeté sur le texte, et l'on peut s'en former une idée exacte par le *facsimile* de la première page des psaumes qui a été publié dans la *Paléographie universelle* de M. Silvestre.

Trois grandes miniatures occupant chacune une page entière, mais inférieures à celles qu'offrent généralement les beaux manuscrits de Charles-le-Chauve, précèdent le psautier et composent tout ce que ce volume offre de peintures. C'est d'abord, au *verso* du premier feuillet,

[1] Nouveau traité de diplom, *l. cit.*, p. 132. Cet éloge demanderait au moins une exception pour le titre *Lætaniæ*, ent ête des litanies des saints.

[2] Nouveau traité de diplom., *l. cit.* Voici, sans chercher bien loin, de quoi infirmer cette assertion dans le premier de tous; c'est celui qui vient après le psaume *Judica me, Domine.*

« *Lectio.* Sana me, Domine, et sanabor; salvum me fac, « et salvus ero; quoniam laus mea tu es Domine, Deus, meus. « Tu autem, Domine, miserere nostri. »

David avec les quatre compagnons que lui adjoignent souvent les monuments de cet âge. La page est divisée en deux lignes : sur la première, David joue d'une espèce de lyre carrée qui rappelle assez disgracieusement la φόρμιγξ que l'antiquité donnait soit à Apollon *citharède*, soit à Erato. A sa droite et à sa gauche, Asaph et Eman dansent : l'un retenant de chaque main les extrémités d'une draperie qui flotte en se recourbant au dessus de sa tête, et l'autre agitant de chaque main une paire de castagnettes ou de crotales. Sur la ligne inférieure, Ethan et Idithun, debout comme tous les précédents, tiennent l'un une sorte de mandore allongée (ce me semble), l'autre une trompette. Chacun de ces personnages est nommé en toutes lettres sur la page même ; et le sujet d'ailleurs est encore indiqué par ce vers :

« QUATUOR HI SOCII COMITANTUR IN ORDINE DAVID. »

La seconde miniature est consacrée au portrait de Charles-le-Chauve [1], qui y paraît sur son trône, mais sans tout l'appareil que nous verrons dans d'autres représentations du même prince. La pompe a été réservée au rubricateur, qui n'a point dérogé à la phraséologie de panégyriste dont s'abreuvaient à longs traits les pâles descendants de Charlemagne, peu soucieux de mériter ces éloges enflés, mais très flattés, à ce qu'il paraît, de les obtenir. Voici cette inscription louangeuse :

« CUM SEDEAT CAROLUS MAGNO COMITATUS HONORE,
« EST JOSIÆ SIMILIS, PARQUE THEODOSIO. »

Enfin c'est S. Jérôme, revêtu d'une sorte de chasuble de couleur cendrée, et assis comme pour écrire sa traduction des psaumes. Ce qu'il y a de plus curieux dans cette page, c'est que le saint, ayant à sa gauche un guéridon qui porte son livre, est obligé d'étendre la main à l'autre extrémité vers la droite pour tremper son *calamus* dans l'encrier que soutient un meuble assez semblable au premier [2]. L'inscription, en vers comme de coutume, est :

« NOBILIS INTERPRES HIERONYMUS ATQUE SACERDOS
« NOBILITER POLLENS TRANSCRIPSIT JURA DAVIDIS. »

Voilà tout ce que l'intérieur du livre obtiendra de nous ; c'est de l'extérieur que nous avons à parler.

[1] Montfaucon l'a fait graver, comme on savait le faire alors, dans ses *Monuments de la monarchie française*, t. I ; cette peinture a été passablement reproduite par Willemin, *l. cit.* ; puis dans l'*Univers pittoresque* de MM. Firmin Didot. (*France*, pl. 173.)

[2] Si c'eût été là vraiment l'ameublement d'un *Scriptorium* au neuvième siècle, les successeurs des copistes qui avaient travaillé pour les carlovingiens auraient été bien avisés d'y apporter plus d'une modification. Mais, comme à cette même époque nous voyons déjà des écrivains qui ont leur cornet à encre implanté dans un petit trou de la table sur laquelle ils travaillent, il est probable que le peintre de notre psautier n'a imaginé cette bizarrerie que pour obliger son S. Jérôme à se présenter de face au spectateur avec un grand geste qui développât les plis de la chasuble (supposé que ce soit une chasuble).

II.

PLAT DE LA COUVERTURE INFÉRIEURE.

(PLANCHE X.)

Malgré une certaine gaucherie d'exécution dans plusieurs détails, ce petit bas-relief a un caractère de mise en scène si franc et si vif qu'il est impossible de n'y pas reconnaître une véritable puissance. Le dialogue entre les deux hommes placés chacun devant un édifice est évidemment le sujet principal de toute l'action. L'occupation et la situation reculée de la femme qui se tient derrière l'un des interlocuteurs annoncent qu'elle est simple témoin de la conversation, sans y prendre nulle part autrement que par la pensée; et son regard fait juger tout d'abord que les discours ne sont point sans intérêt pour elle.

De quoi s'agit-il cependant? Le cadavre étendu aux pieds de ces trois personnages ne paraît pas plus les occuper que si personne ne l'avait aperçu; et quant à cette scène pastorale, ce semble, qui remplit le bas du tableau, on serait assez porté à la considérer comme une représentation entièrement distincte si la séparation trop légère qui divise les deux bandes du bas-relief sans les isoler ne donnait lieu de chercher dans cette zone inférieure un complément de l'autre.

De tout cela naît bien une certaine complication; mais si peu confuse néanmoins que le seul parcours des objets rassemblés par l'artiste aura déjà fait reconnaître à plus d'un de nos lecteurs le fait historique que se proposait le ciseleur du moyen âge. Suivons le récit qui le guidait[1], et voyons comme il a su retracer aux yeux ce qui semblait ne pouvoir être rendu que par la parole.

« ... Nathan fut envoyé par le Seigneur à David; et, se présentant devant le roi, il lui dit: « Deux hommes vivaient dans un même endroit; l'un riche, et l'autre pauvre. Le riche avait « des brebis et des bœufs en quantité; le pauvre, lui, n'avait pour toute fortune qu'une petite « brebis qu'il avait achetée et nourrie, et qui avait grandi dans la maison avec les enfants de « cet homme, mangeant à son pain, buvant à sa coupe, et reposant dans ses bras; en sorte que « ce lui était comme une fille.

« Or un hôte étant descendu chez le riche, celui-ci, pour fêter le nouveau venu, ne se soucia « point de diminuer le nombre de ses brebis et de ses bœufs; il prit la brebis de l'homme « pauvre, et en fit un repas à l'étranger.

« Alors, transporté d'indignation contre cet homme, David dit avec colère à Nathan : Vive « Dieu! C'est un homme à tuer que celui qui a fait cela. Il rendra la brebis au quadruple pour « s'être conduit ainsi, et avoir manqué de cœur.

[1] II *Reg.*, XII. Cf. II *Reg.*, XI.

« Et Nathan dit à David : C'est toi qui es cet homme. Voici ce que dit le Seigneur Dieu « d'Israel : Je t'ai sacré roi sur Israel, et je t'ai arraché aux mains de Saül, et je t'ai donné la « maison de ton maître, et ses femmes ont été à toi, et je t'ai donné la maison d'Israel et de « Juda; et si c'est peu j'ajouterai bien d'autres choses encore.

« Comment donc as-tu méprisé la parole du Seigneur pour faire le mal en ma présence? Tu « as frappé du glaive Urie de Het, pour faire de sa femme ta femme; tu l'as tué par l'épée des « fils d'Ammon, etc., etc. »

Tout le monde reconnaîtra maintenant sans peine les moindres détails de la représentation. David, sur le seuil de son palais, a reçu le prophète, qui paraît sortir du temple; le geste du roi, qui exprime à la fois la surprise et une interpellation[1], semble annoncer qu'il vient d'interrompre Nathan pour savoir quel est le coupable, et qu'il prête l'oreille à la réponse. L'instant précis dont l'artiste a fait choix pour introduire le spectateur dans cet entretien est, si je ne me trompe, celui où Nathan va prononcer le terrible *Tu es ille vir*. L'homme de Dieu indique déjà de la main droite qu'il reprend la parole[1]; et ses bras qui s'ouvrent, ainsi que sa tête renversée en arrière, annoncent la réponse menaçante qui est sur ses lèvres.

L'œil de Bethsabée commence à suivre avec une sorte d'inquiétude cette conversation, qui la touche de si près sans qu'elle l'ait bien comprise. Les deux époux n'ont l'air ni assez confus ni assez effrayés pour que le souvenir d'Urie ait été évoqué formellement; la parabole a fixé leur attention, et le cadavre n'est encore présent que pour l'envoyé du Seigneur.

C'est assurément un indice de tact assez délicat dans notre artiste que d'avoir su s'arrêter au moment où l'intérêt est si vivement excité, sans se laisser entraîner à peindre l'effet de la réprimande où toute l'expression eût été comme poussée à bout. Le calme que réclame la sculpture est ainsi respecté, et l'esprit ne perd rien toutefois de ce qui est le plus émouvant, parceque l'ombre d'Urie, encore voilée pour les coupables, apparaît d'avance aux témoins étrangers, comme prête à se dresser sous la main du prophète. Mais tandis que ce foudre gronde pour ainsi dire sur la tête des adultères, n'est-ce pas une habile conception de nous les montrer savourant avec un calme de bonne conscience les douceurs d'une intimité dont le crime doit être inconnu à toute la terre, et étalant sans défiance tous les dehors d'une légitime union devant celui que le Ciel envoie pour en dévoiler l'odieux secret? Si l'on fait même attention à la direction des pieds de Bethsabée, on s'apercevra qu'elle s'était mise peu à peu, quoique assez lentement, en devoir de laisser David seul avec Nathan; ou bien qu'ayant accompagné le roi, qui venait au devant de l'homme inspiré, elle se tenait détournée et occupée de travaux domestiques avec les airs de discrétion d'une grave matrone, lorsque l'intérêt croissant de l'entretien et l'accent animé des paroles ont attiré ses regards vers les interlocu-

[1] On a fait remarquer bien avant moi, d'après les auteurs latins, que le geste souvent désigné dans les monuments chrétiens sous le nom de *bénédiction latine*, est, à très peu de chose près, celui des orateurs annonçant qu'ils prenaient la parole. Cf. Apul., *Metam.*, II (ed. Bip. p. 39). — Q. Visconti, *Mus. P. Cl.*, t. IV, tav. 11.

teurs. Tout cela prépare avec une habileté remarquable le moment violent que l'artiste a su s'interdire, confiant au spectateur la recherche de ce que pouvait être ce dernier éclat dont tous les éléments sont rassemblés et commencent, pour ainsi parler, à prendre feu.

On appréciera d'autant mieux tout ce qu'il y a de convenances morales et artistiques observées et mises en œuvre dans cette composition d'un âge de décadence, si l'on fait attention à la manière dont ce même fait a été représenté tout récemment sur les portes de bronze de la Madeleine à Paris. J'écarte en ce moment tout ce qui pourrait être dit sur le choix général du sujet adopté pour cette partie de l'ormentation dans le plus somptueux édifice religieux que le gouvernement de la France ait élevé au dix-neuvième siècle. C'est une question à réserver entière, et à traiter de plus haut; il ne s'agit ici que de comparer une scène du vantail gauche au bas-relief que nous étudions, et d'examiner ce que l'un des maîtres aurait pu apprendre de l'autre. Nul doute que pour le maniement de la matière, l'habileté de l'œil ou de la main, et tout ce qui se recueille dans l'atelier, l'artiste français du dix-neuvième siècle ne l'emporte, en somme, de beaucoup sur le ciseleur italien du neuvième ou huitième siècle. La cire et le bronze de notre contemporain obéissent à un regard et à des doigts dont l'éducation pratique est plus avancée sans contredit : on y remarque un choix des formes et une sûreté d'exécution qui annonce un homme dont les études d'académie sont faites, et qui maîtrise le technique de son art. Le sculpteur du moyen âge au contraire, cela est évident, est un écolier beaucoup moins fait : le nu n'a pas pris assez de place dans ses études préparatoires ; la vérité et la noblesse des poses, le choix et même la simple imitation des formes glissent sous sa main vers l'*à-peu-près* ou vers la *charge;* et l'on peut parier à coup sûr que, placé devant un modèle près de notre compatriote moderne, il n'aurait pas eu les honneurs du concours. Mais si l'art n'est pas tout entier dans le coup de crayon, de ciseau ou d'ébauchoir ; si l'étude de la figure et le maniement de la matière ne complètent pas tout ce qui fait l'artiste, il reste encore au moins un sujet d'examen, la composition. Prenons-la dans le sens le plus élevé : le choix des situations et l'observation des convenances, c'est à dire les mœurs, la poésie et le drame. Il est douteux alors que le ciseleur du neuvième siècle ait le dessous ; et par une singularité qui n'est point rare au moyen âge, vaincu comme écolier, il prend complétement sa revanche comme maître. Est-ce sérieusement que pour les portes de la Madeleine on s'est arrêté à la pensée de représenter Nathan reçu par David et Bethsabée qui sont côte à côte sur leur lit, médiocrement vêtus (et le moins nu est David)? Bethsabée se voile le visage de ses deux mains ; — est-ce confusion ou pudeur? — Mais bon nombre de Vénus antiques sont plus pudiques que cela ; et la pudeur devrait être plus impérieuse que la confusion. Cependant le prophète, que cette réception n'a point effarouché, s'est avancé jusqu'au pied du lit près de l'endroit où gît le nouveau né ; et là, étendant le bras droit et l'index presque sur la tête des époux, il semble vouloir les chasser immédiatement du palais. Or si Nathan a été reçu de la sorte par les adultères, il n'a pas pu tenir le discours calme et voilé que

rapporte l'Écriture; et alors nous abandonnons l'histoire sainte dans un endroit où elle est très formelle et où il était tout particulièrement difficile de lui rien substituer qui valût mieux. Mais dans aucune supposition le prophète n'a pu venir jusqu'au pied de ce lit; si lui, envoyé de Dieu pour faire descendre le repentir dans le cœur des coupables, il a été reçu par eux comme on ne reçoit personne, il a dû éclater dès l'entrée de l'appartement, et se tenir là sans passer outre. Il aura pu alors lancer sur eux avec indignation des menaces qui, dans l'Écriture [1], sont bien plutôt des prophéties que des malédictions; mais même en s'imposant cette convenance morale si simple, encore sortait-on de la donnée historique, qui était admirable, pour se jeter sur un écueil que les seules convenances de l'art devaient interdire : celui de hasarder un *maximum* d'action qui touche (pour le moins) au théâtral, et qui court grand risque de passer pour exagéré dans l'esprit des spectateurs au lieu de leur ouvrir une voie où ils courront pour vous devancer. Ainsi, parceque vous avez voulu ne laisser rien à peindre et triompher comme par un coup d'éclat, la foule, que vous deviez entraîner et pousser en avant, recule; vous avez craint que quelqu'un rêvât un trait au-delà des vôtres, et presque tout le monde trouvera que vous avez été trop loin. De fait, Nathan, dont toute la mission est si délicate et si belle dans le *livre des Rois*, la plupart des gens ici le tiendront pour dur et farouche; et moi qui ne demanderais pas mieux que de revendiquer pour mon pays une belle œuvre d'art aussi invulnérable à la critique qu'il est possible, je ne puis me défendre de soupçonner que l'idée d'intolérance religieuse et de zèle hautain s'est glissée pour quelque chose (aussi imperceptiblement que l'on voudra) dans la composition de cette scène.

Je ne veux point enfler la louange de mon artiste du moyen âge; je me suis relâché au contraire, sur ce qui regarde l'habileté en fait de technique, à des concessions que les vrais connaisseurs trouveront exagérées, je le pense; et j'ajoute que son plus grand mérite de composition lui vient d'avoir bien lu son chapitre de la Bible. Mais il en avait saisi l'ensemble et le fond en homme heureusement doué pour l'art. On a déjà vu comme, de la part de David et de Bethsabée, se prépare une surprise d'autant plus saisissante que tout se passe avec un abandon et un naturel de tous les jours. On se croit à l'abri des soupçons du dehors; et la nouvelle union semble si convenablement voilée dans ses causes que le prophète est accueilli comme en famille à un entretien bienveillant. Sa parabole détournée prend alors un air de récit tout simple qui n'éveille aucun soupçon d'arrière-pensée; en sorte que David prononcera son propre arrêt sans nulle méfiance, et sans pouvoir en parer le coup lorsque le déguisement cessera. Il est vrai qu'en entrant si bien dans l'esprit de son sujet la représentation devenait aussi équivoque que le sont les commencements de l'entretien lui-même, et que, pour sortir de l'indéterminé, il fallait pouvoir recourir à cet artifice de peindre les paroles en même temps qu'une action. Une sévérité plus ou moins respectable interdirait peut-être aux artistes

[1] II *Reg.*, XII, 10, 12, 13-15.

modernes l'emploi d'une telle ressource; mais, sans en appeler aux époques classiques de l'art, il semble qu'on a été plus d'une fois romantique avec moins de bonheur et de motifs. Classique ou non, cette composition n'est pas d'un maître médiocre, et annonce une école où l'on peut puiser des enseignements utiles si l'on sait ne pas s'arrêter à une certaine écorce d'exécution maladroite; car, encore une fois, on peut avoir beaucoup de ce qui fait le maître capable tout en restant fort au dessous de ce qui fait l'élève habile; et, redisons-le bien des fois pour ceux qui font semblant de le croire impossible, le moyen âge (sans parler des morceaux où il est tout à fait supérieur) a produit un très grand nombre d'œuvres qui résolvent à divers degrés cet étrange problème: « Avec une main inexpérimentée faire jaillir de la matière une pensée « supérieure (élevée, délicate ou profonde). » Aujourd'hui, surtout en fait d'art religieux, on dirait généralement que nous nous sommes posé la question inverse : « Maîtriser la matière « de telle sorte qu'on la plie à tout, excepté à communiquer une impression haute. »

Prétendons-nous dans ce parallèle blâmer les études préparatoires? Non; mais nous prétendons demander qu'on les relève d'abord, puis qu'on les franchisse, et qu'on ne s'arrête pas au maniement de l'outil ou au pastiche des formes et des poses; mais nous prétendons dire que si la forme et la pensée devaient être destinées à ne pas s'unir, la pensée impatiente qui se fait jour sans attendre la forme vaut mieux décidément.

Laissons au lecteur le soin de remarquer avec quelle vérité fine de sentiments ont été représentées l'affection inquiète du pauvre pour sa petite brebis, et l'indécision avare du riche qui dans tout son troupeau ne réussit pas à s'arrêter sur une seule tête de bétail dont il consente à se défaire. Nous ajouterons seulement quelques observations historiques qui termineront cette appréciation du bas-relief.

Ce qui me donne lieu de penser que l'on a voulu représenter le temple (ou tabernacle) derrière Nathan, c'est, outre la forme de voûte donnée au toit de cet édifice, le voile qui est suspendu à la porte. Sans chercher bien loin les traces anciennes de cet usage que l'Italie conserve encore, et dont parlent souvent les écrivains ecclésiastiques, il peut suffire de renvoyer aux témoignages rassemblés par l'éditeur piémontais du cardinal Bona [1]. Abstraction faite même des costumes, le tabernacle et le palais indiquaient tout d'abord un envoyé de Dieu et un prince, pour fixer le vrai sens de la scène. Le prophète est vêtu, si je ne me trompe, d'une aube, comme l'étaient souvent les prêtres, même dans la vie civile, à l'époque de ce monument [2]; et cette coutume, avec les modifications énormes que les siècles ont fait subir à tant d'autres vêtements, subsiste jusque aujourd'hui chez certains chanoines réguliers pour qui l'aube portée tout le jour est devenue d'abord un rochet, puis enfin s'est changée en un simple

[1] Rer. liturgic. libr., t. II, p. 339, sq.

[2] En 889 Riculf, évêque de Soissons, défendait à ses prêtres de porter à l'autel l'aube dont ils étaient revêtus pendant le reste de la journée. « Prohibemus ut nemo (*presbyterorum*) « illa alba utatur in sacris mysteriis qua in quotidiano vel exte- « riori usu induitur. » Léon IV vers le même temps faisait la même prohibition : « Nullus in alba qua in suo usu utitur « præsumat missas cantare. » Cf. Muratori, *Antiquit. ital.*, diss. XXV. — Thomass., *V. et N. Eccl. discipl.*, P. I, libr. II, c. 45, n°17; et cap. 48, n° 3. — Bona, *ed. cit.*, t. II, p. 223.

cordon blanc porté à peu près en sautoir [1]. La ceinture, déjà prescrite pour la liturgie, pouvait bien n'être pas regardée comme indispensable hors de l'église, puisque nous voyons ici Bethsabée également vêtue d'une large robe entièrement flottante ; et nous retrouverons ce même costume dans d'autres monuments où il paraît avoir été employé comme indice de majesté et de noblesse. Nathan est le seul personnage qui ait les pieds nus ; c'est un signe généralement adopté par les artistes chrétiens pour désigner Dieu ou ses envoyés ; langage symbolique qui exprimait l'exclusion de toute pensée basse, la promptitude de l'obéissance, mais surtout le mépris de toute crainte humaine [2]. Sa longue chevelure indique peut-être un homme consacré au Seigneur, à la manière des Nazaréens [3] ; car nul autre ici n'a les cheveux flottant sur les épaules.

Le costume de David a quelque chose de simple et de distingué qui fait honneur à l'artiste et à la contrée où il travaillait. Ce personnage suffirait, selon moi, pour faire juger que notre bas-relief n'est point un ouvrage grec, mais un travail de la Basse-Italie, à n'en juger que par le mélange d'usages nouveaux et de goût antique qui s'y unissent ; et cela est de beaucoup meilleure grâce qu'aucun des costumes de diptyques dont je me souvienne. La broderie n'y paraît qu'avec une extrême sobriété, et le roi est le seul qui en porte. Seul aussi il porte des haut-de-chausses et cette espèce de bas ou de guêtres où je proposerais de reconnaître les *tubrugi* lombards dont la définition n'est pas très précise chez les savants qui ont tâché d'expliquer ce mot barbare.

Les deux hommes de la zone inférieure paraissent chaussés de *heuses* ou *tzanchæ (tzangæ*, etc.). N'aura-t-on pas voulu désigner ainsi des campagnards ? Du moins quelques siècles auparavant nous trouvons les *tzangæ*, comme les braies, exclues de la capitale de l'empire [4]. Il est assez remarquable, du reste, que le pauvre soit distingué uniquement par le menton et la lèvre entièrement rasés et par le simple bouton de sa chlamyde ; tandis que sur l'épaule du riche, ainsi que sur celle de David, on voit une fibule oblongue qui rapproche les deux extrémités de la chlamyde sans les réunir. Chez le pauvre au contraire il semble que ce doive être un bouton à deux têtes qui retient les deux parties du vêtement superposées en cet endroit. Nous voyons vers ce même temps chez les Lombards et chez les Goths d'Espagne [5] la barbe rasée en

[1] Par exemple à Saint-Maurice et au Saint-Bernard. Quant aux chanoinesses proprement dites, plusieurs ont conservé le rochet sans aucune altération.

[2] Ambros., *in.*, *Luc.* x, 4 (t. I, 1423, sq.). — Cyrill. Alexandr., *De ador. in sp.*, libr. XIV (t. I, P. I, p. 511). — Dionys., *De cœl. hier.*, XV (ed. Corder., t. I, 196, et 217), etc. Cf. Exod., III, 5. — Jos., V, 15. — Is., XX, 2. Certains enthousiastes en avaient été jusqu'à conclure qu'on ne pouvait être vraiment chrétien si l'on ne marchait les pieds déchaussés ; et cette bizarre prétention avait formé une espèce de secte qui ne paraît pas avoir fait beaucoup de prosélytes, mais dont la folie a été inventoriée par S. Augustin (*De hæres.*, 68 ; t. VIII, 21) parmi les inventions des hérétiques.

[3] Judic., XIII, 5 ; XVI, 17. — Num., VI, 5, 6, 13-18. Du reste il se pourrait que sa barbe touffue et sa chevelure tombante fussent un signe de vie pénitente et retirée. Cf. Theodor. Stud., *ad Procop.* Epist. II, 137 (Sirmond. opp., *Venet.*, t. V, 472). — Gregor. Turon., *Hist. Francor*, VIII, 20.

[4] Cod. Theod., libr. XIV, tit. X, 2, 3. Justinien s'était relâché de ce rigorisme inutile, et la coutume avait sans doute triomphé de la loi. Cependant l'ancienne prescription constate une *étiquette* qui pouvait avoir été respectée par les artistes, comme signe de convention.

[5] Jul. Tolet., *Hist. Wambæ* (ap. Duchesne, *Hist. Francor. Scriptt.*, t. I, 831). — De Vita, *Antiquitt. benev.* t. II, 4.

signe de dégradation pour les princes; et si le cadavre d'Urie est représenté ici sans barbe, ce peut être une manière d'indiquer qu'il a péri à la fleur de l'âge; mais d'ailleurs les gens de guerre sont communément peints sans barbe dans les miniatures du livre de Josué qu'a publiées d'Agincourt [1], et qu'il regarde comme exécutées vers le septième siècle ou le huitième.

Bethsabée, vêtue avec une modestie exemplaire, semble vouloir dérober à tout le monde et se faire oublier à elle-même, s'il était possible, de quelle manière elle est devenue l'épouse de David. Elle s'occupe non pas précisément à filer, ce qui pourrait passer pour une tâche quelque peu servile, mais à doubler le fil, préparé d'avance, pour l'amener au point que demandera le dernier travail. Les pelotons, déposés dans une sorte de réseau ou de cabas suspendu à son poignet gauche, se dévident entre ses doigts pour passer à la main droite, qui les tord et les roule autour du fuseau.

Le toit du palais a été victime d'un essai de perspective assez malheureux qui annonce une école peu avancée; mais une des pentes rappelle le mélange de tuiles courbes et plates qui alternent dans les monuments romains de l'antiquité.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer la richesse élégante de l'ornement qui encadre tout le sujet : nos lecteurs auront souvent l'occasion de reconnaître bien mieux encore avec quelle richesse et quelle fécondité se traitaient au moyen âge la sculpture et la peinture d'ornementation.

Avant de terminer je dois faire quelque mention d'un récit apocryphe fort ancien, puisqu'il est répété dans un livre attribué à S. Epiphane [2], et d'après lequel Nathan aurait été envoyé à David dès l'instant même où ce prince couvait encore dans son cœur ses desseins sur Bethsabée. Le prophète, qui habitait hors de Jérusalem, s'était mis en marche immédiatement pour se présenter devant le roi avant le soir; mais Bélial traversa ce projet du saint homme par la ruse que voici : il eut soin que le prophète rencontrât un cadavre sur la voie publique, et la nuit survint pendant qu'il s'occupait de l'ensevelir; puis l'homme de Dieu, ayant connu qu'il n'arriverait plus à temps, avait considéré sa mission comme désormais inutile, et s'en était retourné dans sa maison. La mort d'Urie vint aggraver la faute du prince; et Nathan revenu, quoique un peu tard, obtint du moins le repentir du coupable. Il suffit, je pense, d'exposer cette anecdote pour qu'on voie qu'elle n'est pas le sujet du bas-relief en ivoire; mais j'ai cru qu'il ne fallait pas avoir l'air de l'ignorer ou de la supprimer à dessein.

[1] Hist. de l'art, t. v, pl. xxviij svv. C'était peut-être un emprunt fait à la belle époque de Trajan.

[2] Epiph., *De prophet.* (ed. Pétau, t. II, 135, sq.)

III.

PLAT DE LA COUVERTURE SUPÉRIEURE DU MÊME VOLUME.

(PLANCHE XI.)

En donnant le pas à l'ivoire de Nathan et de David, nous avons commencé par le côté le plus facile de notre tâche; voici le moment où elle se complique, et où nous ne pouvons plus prétendre à une évidence si simple. Les personnages se multiplient, et le spectacle se partage en un plus grand nombre de scènes; cependant l'unité s'y fait en même temps un peu mieux sentir, en sorte qu'on n'hésitera guère à reconnaître une seule grande action dans tout ce tableau. Mais quelle est cette action? Là commence l'embarras et s'ouvrent des voies diverses.

Comme nous nous préparions à donner l'explication de ce bas-relief, nous avons dû à la bienveillance de M. le comte Auguste de Bastard la communication d'un aperçu tout différent du nôtre, et dont l'ingénieuse simplicité semblait devoir nous condamner au silence. Nous n'avons point le droit d'exposer une interprétation que son auteur destine peut-être à figurer parmi ses belles études sur l'élite des manuscrits du moyen âge; mais elle répond avec un si rare bonheur à la plupart des questions que peuvent faire naître les détails complexes de ce monument qu'elle aurait bien pu nous paraître sans réplique si elle fût née dans notre esprit. Toutefois, soit prédilection pour la première solution qui s'était présentée à nous, soit que la même direction générale de nos pensées qui avait déterminé d'abord notre choix nous y ait fait persister comme dans une ligne conforme au langage que nous semble tenir ordinairement l'art de ces hautes époques, nous avons admiré la sagacité de cet habile interprète sans être ébranlés le moins du monde dans nos convictions antérieures. Nous ne pouvons pas songer à combattre d'avance une opinion qui nous a été confiée avec un abandon plein de courtoisie; mais nous publions la nôtre sans trop redouter des débats où l'une et l'autre seraient traitées contradictoirement.

L'aspect général fait assez juger dès le premier coup d'œil que le centre de la composition est dans la seconde zone, où se voit une espèce de lit près duquel deux anges semblent faire la garde, tandis que deux lions le menacent en s'apprêtant à bondir.

Au sommet, c'est évidemment notre Seigneur sur les nuages, dans la *gloire* que paraissent soutenir deux anges; et autour de lui se tiennent six personnages que je crois pouvoir prendre pour des apôtres, mais qui presque tous élèvent les yeux vers un point plus élevé.

Une rangée d'hommes armés se pressent avec un air d'inquiétude vers le milieu du tableau, et semblent demander ou recevoir des ordres [1].

[1] Deux piques paraissent avoir été brisées au sommet, et se terminaient sans doute par un fer de lance comme les trois autres qui sont demeurées entières. Tout annonce ici un groupe de guerriers.

Enfin ce sont des ouvriers qui, occupés à fouir la terre, ont été renversés par une cause dont on ne se rend pas compte au premier coup d'œil.

Pour ne point recourir à l'artifice d'un tâtonnement affecté, voici franchement le mot de cette énigme tel qu'il nous a frappé dès l'abord, et nous adopterons en l'exposant au lecteur la même marche à peu près que nous avons suivie seuls quand nous cherchions s'il répondait à tout.

Deux des guerriers qui occupent la troisième ligne (ou zone) sont déchaussés comme les anges et les apôtres. Ce symbole de mission divine, dont il a été dit un mot à propos de Nathan, donne lieu de penser qu'il ne s'agit point ici de soldats ordinaires ; et rien ne s'oppose à ce qu'on les prenne pour des saints, puisque le nimbe n'a été donné dans ce monument qu'à Jésus-Christ et aux anges, sans que l'on puisse le moins du monde douter si ce sont, ou non, des saints qui accompagnent Jésus-Christ sur les nuages. Il peut n'être pas inutile en outre de faire observer que ces deux saints guerriers sont les seuls de toute la ligne qui tiennent la lance droite et comme au port d'armes. Ces seuls indices acquerront quelque valeur si nous appelons un autre monument à l'aide de celui-ci.

Dans un manuscrit grec du neuvième siècle, qui est à la bibliothèque du Roi [1], le feuillet 410 [2] est consacré à plusieurs miniatures en partie gâtées par le frottement. L'une, qui représente deux saints (évêques, ce semble) profondément inclinés devant un autel, a pour légende [3] : Le *Saint* [*Évêque Basile*] *priant contre Julien.* Dans une autre, un saint, monté sur un cheval lancé au galop, perce d'un coup de lance l'empereur Julien l'apostat ; et l'inscription dit [4] : *Julien tué par S. Merc*[*ure*].

Le souvenir de ces miniatures s'était présenté à mon esprit en remarquant ces envoyés célestes armés de lances, et m'avait fait soupçonner que les ouvriers terrassés au milieu de leur travail sous les pieds des saints pouvaient bien être là par allusion aux tentatives infructueuses de Julien l'apostat pour relever le temple de Jérusalem. Cependant, à vrai dire, c'était là une lueur plutôt qu'une lumière ; et s'il eût fallu achever l'explication du bas-relief sans autre guide que des conjectures appuyées sur ce peu de documents, je l'aurais abandonnée à des interprètes plus heureux. Mais les historiens grecs de l'Eglise complètent, à bien peu de chose près, tout ce qui peut conduire ce simple aperçu jusqu'à une espèce de certitude.

Jean Malalas [5], après avoir raconté, d'après les mémoires d'Eutychianus, qui avait servi sous l'Apostat, que Julien fut blessé à mort d'un coup de lance par un inconnu revêtu d'une cuirasse [6], ajoute ce que voici : « Dans la même nuit le saint évêque Basile, évêque de Césarée en Cappadoce, vit en songe les cieux ouverts ; et le Sauveur Jésus-Christ, du haut de son trône,

[1] Mss. grecs, 510, in-folio ; S. Grégoire de Nazianze.

[2] En face du discours Οὗτος μὲν δὴ..... ὁ πρῶτος.

[3] Ο ΑΓΙΟΣ ΕΠ............ΙΟΣ ΕΥΧΟΜΕΝΟΣ ΚΑΤΑ ΙΟΥΛΙΑΝΟΝ.

[4] ΙΟΥΛΙΑΝΟΣ [Σ]ΦΑΖΟΜΕΝΟΣ ΥΠΟ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΜΕΡΚ.....

[5] Hist. chron. libr. XIII, *Julian.* (ed. Venet., P. II, p. 10).

[6] Certaines circonstances de ce récit, d'après Malalas lui-même (p. 11), ne s'accordent point avec la narration d'Eutrope, qui avait fait partie de l'expédition où périt Julien. La comparaison des diverses manières dont ce fait a été rapporté n'a que faire avec le travail que je me propose en ce moment. Pour

disait en élevant la voix : *Mercure, va tuer l'empereur Julien, l'ennemi de ceux qui portent mon nom.* Or S. Mercure, qui se tenait devant le Seigneur, était distingué par une armure étincelante ; et sur ce commandement il disparut aussitôt. Puis, quand il reparut devant le Seigneur, il s'écria : *L'empereur Julien est tué, comme vous l'avez ordonné, Seigneur.*

« Effrayé de ce grand cri, l'évêque Basile se réveilla en sursaut.... et lorsque le matin il descendit à l'église pour l'office divin, il raconta à tout le clergé la vision mystérieuse qu'il avait eue, et que l'empereur Julien avait été tué cette nuit-là même ; et tous le conjurèrent de garder le silence, et de ne faire à personne un tel récit. »

Mais voici quelque chose de bien plus approprié à notre monument. Sozomène[1], après s'être exposé véhémentement à passer pour un fauteur de la doctrine du tyrannicide en rapportant sans aucune marque d'horreur l'imputation de Libanius, qui attribuait aux chrétiens la mort de son héros, termine comme il suit : « .... Ce qui est à l'abri de toute contestation, c'est que la vengeance du Ciel a dirigé ce coup ; nous en avons la preuve dans une vision céleste qui fut manifestée à un serviteur de Julien. On rapporte que cet homme, se rendant auprès de Julien, qui était alors en Perse, s'arrêta en un lieu placé sur la voie publique ; et, faute d'autre abri, se coucha dans une église qui se trouvait là. Soit en songe, soit dans l'état de veille, il vit plusieurs apôtres et prophètes réunis qui se plaignaient des outrages faits à l'Église par l'empereur, et délibéraient sur le parti à prendre. Ils s'étaient consultés longtemps, et semblaient indécis encore, lorsque deux personnages se levant tout à coup dirent aux autres d'être sans crainte, et quittèrent brusquement l'assemblée comme pour mettre fin au gouvernement de Julien. Celui qui avait été témoin de ce spectacle extraordinaire ne crut pas devoir continuer son voyage ; mais, inquiet sur le résultat de sa vision, il prit de nouveau son repos dans le même lieu, et vit de nouveau cette asssemblée qui lui était apparue précédemment ; puis tout d'un coup revinrent prendre place parmi les autres ces deux hommes qui étaient partis la nuit précédente comme pour une expédition contre Julien. Ils semblaient revenir d'un voyage, et annoncèrent aux autres que c'en était fait de l'ennemi..... Voilà ce qui m'a été rapporté du serviteur de Julien..... et l'événement prouva que ce n'était point une illusion, etc. »

Sozomène ne nomme point les deux vengeurs qui délivrèrent l'Église ; mais, outre que S. Mercure est nettement désigné par d'autres récits, comme nous l'avons fait voir, l'interprétation de notre ivoire y fait déjà un grand pas, puisque nous avons trouvé l'assemblée des saints et la mission de deux d'entre eux pour mettre fin aux tribulations des fidèles.

Nicéphore Calliste nous conduira plus avant. Malgré la conformité de sa narration avec

l'explication du bas-relief, il importerait même assez peu que la vision de S. Basile fût un fait absolument apocryphe ; il suffit que ce récit ait eu cours, et que, partant, il ait pu guider la main d'un artiste. Disons toutefois que l'on n'a pas donné des raisons bien concluantes pour écarter les nombreux témoignages qui nous l'ont transmis sous plusieurs formes. La critique du dix-septième siècle a eu ses excès, comme la confiance des âges précédents avait eu les siens ; et entre ces diverses exagérations il est encore permis d'hésiter sur bien des points.

[1] Hist. eccl., libr. VI, cap. 2 (ed. H. Vales., p. 637, sq.).

celle de Sozomène, je la reproduirai sans balancer, parceque, si je ne m'abuse, il suivait la narration primitive qu'avait tronquée son prédécesseur. Nicéphore me paraît beaucoup plus précis en divers points; et pour n'en citer qu'un seul, malgré son peu d'importance apparente, au lieu de rapporter comme faite à Julien lui-même [1] la réponse de ce chrétien qui annonça que *le fils du charpentier était occupé à fabriquer un cercueil,* il dit [2], avec Théodoret [3], que ce fut Libanius qui s'attira cette riposte prophétique par une plaisanterie païenne bien propre à faire voir que les rhéteurs et les sophistes, lorsque la haine de la vérité les saisit, oublient souvent jusqu'à cette coquetterie du bon goût qui semblerait être leur préoccupation principale aux yeux d'un observateur ordinaire.

Voici les fragments du récit de Nicéphore [4] qui se rapportent à notre sujet. «... Calliste [5] lui-même, qui a chanté Julien en vers héroïques,... dit qu'il est mort frappé par un génie;... et, tout poète qu'il est, il peut bien avoir dit vrai en cela... Quant à nous, une tradition constante nous fait tenir pour certain que Julien a succombé sous un coup de la vengeance divine; et les livres nous apprennent que l'exécuteur de ce décret céleste fut le célèbre et grand martyr Mercure[6]. »

« Nous en avons la preuve dans une vision..... L'un des amis et des serviteurs familiers de Julien, se hâtant d'aller rejoindre son maître, qui faisait la guerre aux Perses, se trouva conduit en un lieu où, n'ayant point d'autre retraite, il lui fallut prendre son repos dans l'église. Là, plutôt en vision qu'en songe, comme il l'affirmait, il lui sembla que beaucoup d'hommes se rassemblaient près de lui, — c'étaient des chœurs d'apôtres, de prophètes et de martyrs, — plaignant l'Église de ce que lui faisait souffrir le prince; et se demandant les uns aux autres ce qu'il y avait à faire. Après une assez longue durée de cette délibération et de cette incertitude, il en vit deux se lever; — c'étaient Artème et Mercure, dit-on, — qui recommandèrent aux autres d'avoir confiance, et sortirent en hâte de cette réunion céleste comme pour aller anéantir le pouvoir de Julien. Le spectateur de cette vision, beaucoup moins empressé de poursuivre sa route qu'inquiet sur le résultat de ce qu'il avait vu, interrompit son voyage; et, comme il s'abandonnait de nouveau au sommeil dans cette église, il vit une seconde fois cette même réunion. Ceux qui, la nuit précédente, avaient quitté précipitamment l'assemblée avec l'air d'aller combattre Julien rentrèrent se hâtant d'annoncer aux autres que l'Apostat avait péri, etc., etc. »

Une autre vision de Didyme [7], qui aperçut deux cavaliers traversant les airs et annonçant que Julien venait d'être tué, constate également la persuasion générale des chrétiens au sujet de la part que deux envoyés du Ciel avaient eue dans cette délivrance de l'Église.

[1] Cf. Sozomen., *l. cit.*, p. 638.

[2] Eccl. hist., x, 35 (ed. Fr. Du duc, t. ii, 83).

[3] Theodor., *Eccl. hist.,* iii, 23 (ed. H. Vales., p. 145).

[4] Eccl. hist., x, 34, 35 (t. ii, p. 81, sqq.).

[5] Ce Calliste avait servi parmi les gardes de l'Apostat. Cf. Socrat., *Hist. eccl.,* iii, 31 (ed. H. Val., p. 195).

[6] S. Mercure est du nombre des saints illustres que les Grecs appellent μεγαλομάρτυρες

[7] Cf. Niceph., *l. cit.* (p. 82). — Sozom., *l. cit.* (p. 638). — Pallad., *Hist. lausiac.*, c. 4 (ed. Rosweyde, p. 711).

Mais maintenant leurs noms nous sont connus, et l'assemblée même dont ils faisaient partie nous est montrée aussi conforme à notre monument qu'il était possible de le désirer. Le service que nous rend Nicéphore rejaillit sur lui-même, si je ne me trompe, parceque la sculpture qui nous occupe étant assurément antérieure à l'époque de cet historien (quatorzième siècle), la conformité de ces deux documents établit une forte présomption pour l'antiquité des pièces que consultait le protégé d'Andronic Paléologue, et pour sa fidélité à nous les reproduire.

Avant d'appliquer ces témoignages historiques, qui sont bien suffisants, il ne sera pas inutile de mentionner une autre forme qu'a prise la première narration rapportée par J. Malalas, et qui cette fois ne repose plus sur le témoignage un peu suspect d'Amphiloque [1], mais sur celui d'Helladius, autre biographe de S. Basile. C'est S. Jean Damascène qui nous l'a transmise [2] en ces termes : « Nous trouvons dans la vie du bienheureux Basile, écrite par Helladius, son disciple et son successeur à la dignité épiscopale, que le saint, priant devant un tableau de la Reine du ciel, où était peinte aussi l'image de S. Mercure l'illustre martyr [3], demandait instamment la mort de l'apostat Julien, ce tyran impie. Et le secret de la Providence lui fut révélé dans ce tableau ; car il y vit disparaître un instant le martyr, qui reparut bientôt ayant sa lance teinte de sang. » Cette forme, que rien ne rappelle dans la couverture du livre de Charles-le-Chauve, a eu du crédit au moyen âge dans l'Église latine [4], et on l'a jugée digne de figurer parmi les peintures de Sainte-Marie-Majeure à Rome [5].

[1] Cf. Baert, *Pseudo-Amphiloch. censura* (AA. SS. *Jun.*, t. II, 944 ; 946, sqq.).

Dom Garnier passe fort rapidement sur cette critique (Basil. Opp., t. III, p. lxiii, lxvj), sans doute par suite du dédain un peu exagéré que les études spéciales des Bénédictins français leur avaient inspiré pour tout ce qui sentait de près ou de loin l'apocryphe. Glycas avait aperçu déjà quelques-unes des difficultés que l'on a fait valoir contre la vie de S. Basile attribuée à Amphiloque, et qui pourraient bien décréditer la forme actuelle de cette narration plutôt que le fond lui-même. Du reste dans le récit de la vision, tel que le donne Glycas (*Annal.*, p. IV, ed. Paris., p. 253, sq. ; Bonn., p. 471, sq.), il est facile de voir qu'il suivait (peut-être sans s'en apercevoir) moins Amphiloque qu'Helladius, dont se réclame aussi S. Jean Damascène.

[2] J. Damasc., *De imagin.* or. I (ed. Lequien, t. I, 327).

[3] S. Mercure avait été mis à mort dans la ville de Césarée en Cappacoce, patrie et siége épiscopal de S. Basile.

[4] L'ordre donné par la Mère de Dieu à S. Mercure est indiqué comme un fait connu de tout le monde, dans l'un des sermons attribués à Fulbert de Chartres (Bibl. PP., XVIII, 39) ; mais Jean de Salisbury raconte ce prodige avec beaucoup plus de détails dans son *Policraticus,* livre VIII, ch. XXI (Bibl. PP., XIV, 400). mêlant du reste les deux narrations d'Helladius et du Pseudo-Amphiloque. Je ne citerai qu'Honorius d'Autun (*Specul. Ecclesiæ*, De S. Basilio ; 1531, fol. 35), parceque son livre est extrêmement rare en France. Voici comme il s'exprime dans son espèce de prose poétique :

« . . . .
. . . .
Hujus (Basilii) tempore, Julianus summo regni apice fultus,
Christum abnegans ad diabolicos se transtulit cultus ;
Plurimis christianis bona sua proscripsit,
Ipsosque diversis suppliciis addixit.
Qui, quum exercitum contra hostes duceret
Et se civitatem Basilii, prostato hoste, subversurum diceret ;
Basilio vigilante et orante cum omni populo
In sanctæ Mariæ oratorio,
Idem Julianus, dum custodia militum vallatur,
Jussu Deigenetricis a quodam martyre Mercurio perforatur ;
Et sic civitas Basilii ab instanti periculo liberatur. »

M. le comte de L'Escalopier, auquel je dois la communication de l'exemplaire du *Speculum* qui m'a servi pour cet extrait, veut bien me permettre d'indiquer un passage assez semblable dans un ouvrage beaucoup plus rare encore ; c'est le *Mitrale* de Sichardus, dont il prépare en ce moment l'édition *princeps*. Là, dans un chapitre qui paraît du reste avoir été interpolé, on fait honneur de cette merveille à S. Cyriaque (*Mitrale*, libr. IX, c. 22, *De sancta Cruce*) ; mais il est facile de reconnaître que c'est un simple remaniement de la narration attribuée à Amphiloque.

[5] Cf. Ag. Valentini, *Basilica Liberiana*, tav. 27.

IV.

DÉTAILS DE LA PLANCHE XI.

Sans recourir à d'autres autorités [1], nous sommes désormais en mesure de résoudre à peu près toutes les questions que peut faire naître l'ivoire dont il s'agissait de trouver l'explication. Au pied du tableau, ces ouvriers terrassés servent comme de légende à tout le sujet, ainsi que nous le disions précédemment, en indiquant assez clairement qu'il s'agit de Julien. On rappelait ainsi et la colère de Dieu manifestée contre lui dès son vivant, et la plus audacieuse de ses tentatives contre l'Évangile. La réponse du Ciel à ce défi solennel de l'Apostat est un fait si éclatant, et dont se sont tirés si mal ceux qui ont prétendu le pallier dans l'histoire, que le lecteur le moins au fait des annales de l'Église doit en savoir assez pour nous dispenser d'insister sur ce point. Le triomphe prématuré des Juifs, qui s'étaient réunis de toutes parts pour relever leur temple, et s'étaient même munis d'instruments de travail faits en métaux précieux, pour que tout sentît le triomphe et la joie dans leur entreprise; les prodiges plus que palpables qui confondirent cet espoir, et qui sont avoués par les rabbins comme par les idolâtres; tout cela résistera aux interprétations et aux euphémismes des sceptiques passés, présents et futurs [2].

Au sommet on reconnaîtra sans peine, près de Jésus-Christ, des prophètes et des apôtres; ou même, si l'on veut, les prophètes et les apôtres. Les monuments des époques les plus sévères nous montrent fréquemment trois ou quatre personnes représentant une armée, une assemblée de peuple, etc.; et la nudité des pieds convient presque également aux uns et aux autres, aussi bien qu'aux anges, tandis qu'elle ne convient point aux simples martyrs s'ils ne sont mis spécialement en scène comme désignés du Ciel pour une mission bien connue.

Je pense donc que la rangée de guerriers qui se presse vers le milieu du bas-relief complète la description du conseil céleste dont parlait Nicéphore, et représente le *chœur des martyrs.* Ils paraissent sous les armes, soit à cause du symbolisme martial dont l'idée primitive, si bien appliquée à ceux qui ont versé leur sang pour la cause de Dieu, est formellement exprimée par l'Écriture et par la liturgie en maint endroit, soit parceque pour une œuvre de

[1] Bien que mon but soit ici d'expliquer un monument plutôt que d'entrer dans un travail de critique historique sur la réalité des faits racontés à l'artiste par la tradition populaire, j'aurais été heureux de pouvoir pénétrer plus avant à l'aide d'une antique légende inédite de S. Mercure, qui paraît avoir été entre les mains des anciens Bollandistes. Mais si ce n'est autre chose que celle qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque royale de Bruxelles parmi les débris des collections hagiographiques qu'avaient rassemblées ces savants, il faudra que leurs continuateurs travaillent sur d'autres données pour sonder les fondements du récit que suivait notre ciseleur. Je ne préviendrai donc point ces travaux, content d'avoir simplement interprété l'ivoire de Charles-le-Chauve; et peut-être mes lecteurs n'en veulent-ils pas davantage.

[2] Qu'il suffise pour le moment de renvoyer les lecteurs aux courtes, mais solides observations que ce fait a suggérées à M. Édouard Dumont dans son *Histoire romaine* (2e édition, t. III, p. 607, 611).

vengeance, à laquelle d'ailleurs deux soldats chrétiens furent envoyés, il convenait de convoquer surtout ceux des martyrs qui avaient confessé la foi dans la profession des armes. Sans prétendre produire une entière conviction sur tous les détails, je me hasarderai même à tenter une désignation précise pour la plupart de ceux qui forment cette glorieuse cohorte. Entre les deux principaux, que leurs pieds nus font distinguer comme les exécuteurs de la volonté divine, j'appellerais *Artème*, celui qui est le plus près du centre : martyrisé sous Julien, il ne lui convient pas mal de paraître comme guide de l'entreprise, et sa barbe plus épaisse, ses traits plus rudes sont assez appropriés à l'âge d'un chef militaire qui avait commandé les garnisons de l'Egypte. S. Mercure, à sa gauche, a quelque chose de plus jeune ; et le ménologe du Vatican ne lui donne qu'une barbe naissante [1]; d'autant que, d'après ses Actes [2], il n'était guère âgé que de vingt-cinq ans lorsque Dèce le fit mettre à mort pour n'avoir pas voulu sacrifier aux idoles. Il n'est pas indigne de remarque, peut-être, qu'une distinction assez semblable ait été observée par Baglioni dans la fresque de Sainte-Marie-Majeure. Un vieux guerrier à la barbe touffue est assis en avant sur la nuée, et paraît indiquer où doivent porter les coups ; tandis que, placé en arrière, S. Mercure, imberbe, vient de lancer le trait qui a percé l'empereur, et semble tout prêt à redoubler s'il le faut.

Je proposerais de voir dans le vieillard dont la lance est aujourd'hui brisée, à droite de S. Artème, une autre victime des persécutions de Julien, S. Eusignius : arrêté à sa cent dixième année, il périt pour avoir rappelé à l'Apostat la foi de Constantin, sous qui ce généreux vétéran avait porté les armes. Un tel homme méritait bien sans doute de figurer au centre d'une assemblée comme celle qu'il s'agissait de décrire. Deux autres tiennent une poignée de flèches : attribut trop distinct, si je ne me fais illusion, pour ne pas désigner des personnages reconnaissables à ce trait. Celui qui est barbu, à gauche de S. Mercure, enjambant sur le cadre, pourrait bien être S. Théodore Στρατηλάτης, dont le grade (comme l'indique son surnom de *général d'armée*) suppose un âge assez avancé, et qui est en effet représenté avec une longue barbe dans le beau triptyque publié par Paciaudi [3]. Avant d'être décapité il avait été percé de flèches, comme le répète plusieurs fois son office dans les Ménées (8 juin). L'autre martyr imberbe qui porte le même attribut, à droite du vieillard que nous avons nommé Eusignius, est probablement S. Sébastien, dont le genre de supplice est connu de tout le monde. Commandant d'une cohorte dans les gardes prétoriennes, il devait être dans cette vigueur de l'âge que les Romains ont désigné par le mot *juvenis*, et que l'art grec caractérise souvent par l'absence de la barbe. Si l'on pouvait en appeler à un document beaucoup trop récent pour ces hautes époques, nous citerions le *Guide de la peinture*, publié par M. Didron, où il est dit [4] que S. Sébastien doit être peint jeune et sans barbe.

[1] xxv novembr. ; t. i, 212. Cf. *ibid.*, p. 130.
[2] Ap. Martène, *Collect.* t. vi, 745.
[3] De cultu S. Johann. Bapt., p. 230.
[4] *Guide de la peinture*, p. 391. L'âge de cet intéressant

Ce dernier saint, né dans les Gaules d'une famille milanaise, et martyrisé à Rome sous Dioclétien, ne figure jamais, que je sache, dans les monuments où les artistes grecs ont prétendu retracer seulement des saints d'élite pour ainsi dire, et il est tout simple qu'en pareil cas ils aient fait choix de ceux qui étaient les plus honorés dans leur Église; mais je ne pense pas me tromper en attribuant notre ciselure à la Basse-Italie, d'autant que S. Mercure était particulièrement révéré à Bénévent[1], où l'on se glorifiait de posséder son corps, et où les princes lombards l'honoraient comme un de leurs principaux protecteurs. Si ce n'était s'écarter du but de ces pages, et risquer d'ailleurs de n'atteindre que des probabilités, toujours sujettes à quelques contestations, diverses considérations pourraient être appelées à l'appui de la provenance que j'indique; mais il s'agit d'autre chose. Poursuivons.

Je serai tout le premier à reconnaître qu'il ne me reste plus de désignations bien concluantes à faire valoir pour les trois saints laissés jusqu'à présent sans nom. En conséquence il est peut-être sage de proposer d'un seul coup une conjecture qui en finisse avec ces derniers personnages. Un assez beau bas-relief grec, dont il a été publié des moulages par M. Micheli, représente précisément S. Démétrius l'épée à la main, entre S. Nestor et S. Procope, armés de lances, et tous les trois sans barbe. Moyennant cela, toute la revue serait terminée. Du reste il faut avouer qu'en supposant Bénévent pour le lieu où aurait été exécuté notre monument, nous devons d'autant moins espérer une interprétation certaine jusque dans les moindres détails, parceque là se rencontraient l'art et les prédilections de la Grèce et de la chrétienté latine.

C'est sans doute par une sorte de variété mêlée à une apparente symétrie que le ciseleur a partagé en deux divisions, à droite et à gauche, les guerriers barbus et ceux qui sont imberbes. Mais cela ne doit pas recéler grand mystère.

Resterait à rendre raison du groupe qui forme la seconde zone; et là, si la description de l'historien nous abandonne à des tâtonnements, du moins nous ne serons pas en contradiction avec son texte. Ce qu'il laissait à l'artiste, celui-ci s'en est emparé en homme qui ne se croit pas simple traducteur, ou qui n'accepte cette tâche qu'en réservant les droits de celui qui doit parler aux yeux.

Non seulement les guerriers élèvent leurs regards, et l'on pourrait dire qu'ils les portent vers l'enfant que les lions menacent; mais les apôtres même et les prophètes, quoique rangés autour de Jésus-Christ, portent évidemment les yeux au-delà du cadre de la scène. L'artiste a-t-il voulu par là étendre l'espace hors des limites de son bas-relief, et nous faire deviner

manuel, — question extrêmement importante, — sans parler des additions postérieures que la rédaction primitive a pu recevoir chemin faisant, le rend plus curieux comme objet de comparaison que comme autorité, quand il s'agit de monuments qui remontent à des temps reculés; d'autant plus qu'il n'est pas même toujours d'accord avec les belles fresques grecques dont M. Papéty nous a fait connaître quelques détails au salon de 1847.

[1] Cf. Martène, *loc. cit.*, 751 — 756. — De Vita, *Antiquit. benev.*, t. II, 104, sqq.

d'autres groupes échelonnés au dessus du dernier? ou bien prétendait-il nous les montrer implorant le secours du Très-Haut en se tournant vers son trône suprême? Il n'importe; et ce pourrait bien n'être qu'un geste de désolation et d'angoisse, d'autant que la présence du Sauveur rend improbable l'idée de porter des vœux ailleurs. Nous avons vu dans Nicéphore, ou plutôt dans l'auteur ancien qu'il transcrivait, que les chœurs des apôtres, des prophètes et des martyrs s'entretenaient avec inquiétude des périls qui menaçaient les fidèles sous la domination du Persécuteur. La réunion des saints n'offrait pas une grande difficulté à celui qui voulait la peindre; mais, pour ne point tomber dans le vague et l'indécis, il fallait trouver le moyen de nous faire quasi entendre leur parole en fixant le sujet de leur entretien. Nous avons vu le même maître, ou son école, résoudre habilement un problème semblable dans la visite de Nathan à David; il ne restera pas ici au dessous de lui-même. Pour montrer les dangers de l'Église qui préoccupent la cour céleste il s'est avisé d'un artifice dont l'Écriture lui fournissait l'idée première [1], mais dont il use avec une liberté pleine de mouvement et de vie, s'inspirant de cette ressource biblique sans s'y asservir, parceque son sujet était analogue à celui de S. Jean sans être absolument le même. La femme de l'Apocalypse, que guette le dragon pour dévorer le fils qu'elle va mettre au monde, c'est l'Eglise, selon la plupart des commentateurs. Elle enfante avec douleur le peuple des élus auquel l'empire de la terre est réservé, mais qui ne doit y parvenir qu'à travers mille piéges de l'ennemi. Ce nouveau peuple de Dieu, autre Jésus-Christ [2], pour ainsi dire, et que l'Ecriture appelle souvent le corps du Sauveur, est représenté ici de même que dans les fresques de Saint-Savin [3], de telle façon qu'on le prendrait aisément au premier coup d'œil pour le Fils de Dieu; mais sa tête n'est point couronnée du nimbe même le plus simple, c'est l'enfant adoptif et non pas le Fils éternel. Il a été cependant porté sur le trône [4] de Dieu, ainsi que le dit l'Apocalypse, comme à un abri souverain; et quelle que soit sa faiblesse jusqu'à ce qu'il ait atteint la plénitude de l'âge parfait [5], le sceptre des nations lui est réservé. C'est ce que semble indiquer l'espèce de férule portée près de sa main enfantine par l'archange qui le protége et le soutient.

Je n'hésite pas à prendre pour un archange le personnage qui sert de gardien et comme de père nourricier à l'enfant. Ni les pieds nus ni la robe courte ne peuvent convenir à la femme de l'Apocalypse, quoique les ailes pussent absolument lui appartenir [6]. Mais dans la vision de S. Jean, les ailes d'aigle ne sont données à la mère que pour fuir dans la solitude après que

[1] Apoc., XII, 1-17. « Et signum magnum apparuit in cœlo: mulier..... et in utero habens, clamabat parturiens..... Et ecce draco magnus..... et draco stetit ante mulierem quæ erat paritura; ut, cum peperisset, filium ejus devoraret.

« Et peperit filium masculum qui recturus erat omnes gentes in virga ferrea: et raptus est filius ejus ad Deum et ad thronum ejus..... Et factum est prælium magnum in cœlo: Michael et angeli ejus præliabantur cum dracone.... etc. »

[2] Col. I, 24.-I Cor., X, 17; XII, 27, etc., etc.

[3] Peintures de l'église de Saint-Savin (pl. III) expliquées par M. Mérimée.

[4] Ce trône a ici la forme d'un lit, comme pour marquer plutôt le repos que la gloire, peut-être. Et de fait, dans le texte de l'Apocalypse il est moins question de glorification que de protection. Du reste cette espèce de lit se rencontre parfois en manière de trône. Cf. Buonarruoti, *Osservazioni sopra alcuni frammenti... di vetro*, p. 105, sg.

[5] Eph., IV, 13.

[6] Apoc., *l. cit.*, 4, 13, 14.

son fils, abrité sur le trône de Dieu, a déjà lutté contre l'enfer. Cet archange donc, soit comme défenseur spécial du peuple chrétien, soit comme occupant ici un rang distingué entre les esprits célestes, doit être S. Michel, lequel d'ailleurs était un des grands patrons de la nation lombarde et de Bénévent en particulier [1].

Deux lions rugissent de chaque côté du trône, et l'on dirait qu'ils sont contenus par la présence de l'ange; mais leur attitude annonce qu'ils se préparent à bondir pour dévorer l'enfant, et qu'ils n'attendent qu'un instant favorable à leur dessein. Dans le texte de S. Jean, il s'agit surtout d'un dragon monstrueux; mais outre que ce monstre menace surtout la femme [2], la description qu'en fait l'Écriture n'a pas empêché S. Méthodius [3] de lui donner une tête de lion et un corps de chimère. D'ailleurs, au chapitre suivant de l'Apocalypse, le dragon remet sa puissance à la Bête, qui est un mélange du léopard, de l'ours et du lion. Ces mélanges allaient mal au style sévère de notre artiste, lequel après tout s'inspirait de la vision prophétique sans avoir à la retracer minutieusement puisqu'il ne peignait point le grand fait aperçu dans le ciel par l'Évangéliste. Le choix du lion lui était encore indiqué par le langage presque unanime des Pères, qui voient communément dans cet animal, lorsque les livres saints le mentionnent comme bête féroce, un symbole de la persécution et des attaques violentes contre les serviteurs de Dieu [4]. On pourrait absolument recourir encore à une vision de S. Julien Sabas [5], auquel la persécution de Julien fut montrée sous l'emblème d'un sanglier farouche dévastant le champ du Seigneur; mais ce ne serait qu'à condition d'admettre une transformation de l'animal qui serait beaucoup moins justifiée. Ce que nous avons proposé d'abord est pour le moins aussi satisfaisant.

Ce doivent être S. Gabriel et S. Raphael qui se tiennent près du trône, portant l'un et l'autre un étendard, et qui paraissent convier les martyrs à défendre le peuple de Dieu. La réunion des trois grands archanges se rencontre très fréquemment dans les scènes les plus imposantes des anciens monuments chrétiens. Je n'en rappelle qu'un, et uniquement parceque j'ignore si l'on a donné le véritable sens de l'inscription qui l'accompagne. C'est le beau rétable d'or donné par S. Henri II à la cathédrale de Bâle, et que l'on a pu voir assez longtemps à Paris chez celui qui l'avait acquis après le triste marché passé par les Bâlois en 1836 au sujet de l'ancien trésor de leur chapitre catholique. Les cinq grandes figures en pied sont celles de notre Seigneur, qu'adorent S. Henri et sainte Cunégonde, sa femme, des trois archanges qui représentent la hiérarchie céleste, et de S. Benoît, dont l'empereur avait éprouvé la protection en Italie [6]. Des deux vers en grandes capitales qui courent au dessus et au dessous des arceaux,

[1] Antiquit. benev., t. II, 74, sqq.

[2] Apoc., *l. cit.*, 4, 13, 18.

[3] Method., *Conviv. virg.* (Paris., p. 114).

[4] Aussi S. Hippolyte compare-t-il l'antechrist au lion, pour n'en citer qu'un exemple. Cf. Hippol., *De Antichr.*, 6, 14 (ed. Fabric., t. I, p. 7,9); et Id. (?) *De consumm. mundi*, 19, 20 (ibid., t. I, *append.*, p. 13).

[5] Theodoret., *H. eccl.*, III, 24 (ed. H. Val., p. 145). Cf. Ps. LXXIX, 14.

[6] Tosti, *Storia della badia di Monte Cassino*, t. I, p. 251.

le second est une prière adressée à notre Seigneur [1]; mais le premier n'est vraiment qu'une énumération des cinq personnages principaux, pliée au rhythme de l'hexamètre:

« QUIS SICUT HEL, FORTIS, MEDICUS, SOTER, BENEDICTUS, »

c'est à dire : S. Michel (*Michael, quis ut Deus!*), S. Gabriel (*fortitudo Dei*), S. Raphael (*medicina Dei*), le Sauveur (Σωτήρ), S. Benoît [2]. Si le versificateur n'a pas placé, comme l'orfèvre, Jésus-Christ au centre, c'est qu'il aura cru devoir nommer les trois grands archanges l'un après l'autre sans interruption.

Mais, pour revenir à l'ivoire de Charles-le-Chauve, le moment choisi par l'artiste est, à mon avis, celui où les deux vengeurs reçoivent du Fils de Dieu l'ordre de partir, ou s'offrent pour leur mission. Tous paraissent se présenter, mais ceux-ci dressent leur lance et se tiennent plus militairement sous les armes qu'aucun autre. Ce même tact que nous avons remarqué dans le bas-relief de David commandait de saisir un point de l'action où il restât quelque chose à percer pour l'esprit du spectateur, et qui ne poussât point les expressions comme à outrance. Si c'eût été l'instant du retour de S. Mercure et de S. Artème, la joie des saints à la grande nouvelle risquait d'être jugée trop calme ou trop violente. Ici au contraire c'est l'inquiétude et l'empressement respectueux, passions bien plus convenables à la sévérité de la sculpture. D'ailleurs les lions prêts à s'élancer annoncent que le danger dure encore ; c'était réunir à la fois l'intérêt d'un péril menaçant et la majesté d'une assemblée d'autant plus solennelle qu'il s'agit de la cour céleste.

V.

RÉSUMÉ.

Après avoir étudié à part chacun des bas-reliefs qui servent de couverture au livre de prières de Charles-le-Chauve, ce serait fermer les yeux sur un fait digne de remarque que de ne pas les considérer un instant réunis. Ce n'était assurément pas un courtisan que celui qui choisissait de pareils sujets pour en faire la décoration la plus saillante d'un livre destiné à un empereur. Un roi adultère et un prince persécuteur, l'un réprimandé dans son palais par un prophète, l'autre frappé par la colère du Ciel au milieu de ses armées; ce sont des tableaux qui ne sentent point du tout la flatterie. S. Ambroise [3] dit en expliquant l'un de ces faits : « David a péché, les rois le font comme lui; mais, ce que les rois ne font pas, il a fait pénitence, il a gémi et pleuré, etc. » Si donc quelqu'un pouvait imaginer que des leçons comme celle de nos ivoires ne se donnaient qu'à des princes débonnaires, il pourrait déjà trouver de quoi se dé-

[1] Prospice terrigenas, clemens Mediator, usias (οὐσίας).
[2] Cf. J. Labarte, *Collection Debruge*, p. 180, sv.
[3] Apolog. David, cap. 4 (Ambr. opp., t. 1, 681).

tromper dans les paroles du grand évêque qui arrêta Théodose sur le seuil de l'église de Milan; mais, en se rapprochant même du moyen âge, on trouverait une parole franche aussi jusqu'à la rudesse dans la formule d'examen de conscience qu'Alcuin avait rédigée pour Charlemagne [1], d'après un autre livre de Charles-le-Chauve, qui est conservé dans le trésor du roi de Bavière. Ceux qui ont cru pouvoir reprocher à l'Église d'avoir pris parti pour le despotisme ont montré peu de bonne foi ou peu de discernement. S'ils eussent cherché le vrai avec un esprit droit, ils auraient dû comprendre que, chargée de maintenir dans le monde les grands principes de l'ordre et du droit, elle s'est trouvée par là même condamnée à contre-balancer les passions dominantes, et par conséquent à toujours faire opposition au plus fort. Durant les premiers siècles de nos sociétés modernes, lorsque tout semblait prêt à plier sous la fantaisie brutale des puissants, elle a dû revendiquer les droits du faible, arborer les principes que la force prétendait fouler aux pieds, et répéter bien haut que la loi d'en haut ne connaissait point de distinction entre le pauvre et le riche. Lorsque le sang des martyrs et les dévouements de mille confesseurs eurent établi cette doctrine de l'égalité des hommes devant Dieu, un temps est arrivé où la force s'est trouvée passer insensiblement du côté des peuples, lorsque ceux-ci, à force de désapprendre l'ancienne idolâtrie pour le pouvoir, se sont pris du désir de le briser; revirement naturel de la faiblesse, qui ne connaît que la servilité et les lâches complaisances, ou l'enivrement du succès. De la responsabilité égale des hommes en présence du souverain juge, on a prétendu conclure au renversement de toute distinction sociale; alors, protectrice des intérêts justement acquis, comme de toute vérité supérieure, l'Église a semblé tourner au parti des rois contre les faibles qu'elle avait jadis couverts de sa personne. Mais c'est que la force avait changé de côté, et que le danger de la tyrannie tournait avec la puissance qui s'était transportée ailleurs. L'observateur superficiel pouvait s'y méprendre; mais au fond l'Église demeurait toujours à son poste, faisant face du côté nouveau d'où venait l'attaque. Aujourd'hui que les forces semblent se balancer çà et là, en ce sens que l'exagération et la faiblesse sont également de part et d'autre, le rôle du médiateur variera selon les circonstances; mais toujours dans l'avenir, comme dans le passé, on retrouvera l'institution de Jésus-Christ bravant la popularité comme la faveur; portant aussi haut que possible le dra-

[1] Enchiridion precationum Caroli Calvi, cap. v. Confessio quam Alchuinus composuit Karolo imperatori. «.... Tu enim, misericors Deus, ad operandum mihi animæ meæ salutem, membra singula humanis usibus apta dedisti; sed ego, miserrimus omnium et peccator, te æternæ salutis auctorem contempsi, et æterna mihi inimico incendia præparanti suadenti consensi...... Genua mea ad fornicationem potius quam ad adorationem flexi. In femoribus... meis supra modum in omnibus me immundiciis contaminare non metui..... Venter meus et viscera omnia crapula sunt jugiter et ebrietate distenta. In renibus et lumbis illusione diabolica ac flamma libidinis turpissimo ardeo desiderio.... Brachia illecebrosis jugiter amplexibus præbui.... Os meum nefario pollutum est osculo.., Quid igitur dicam de oculis, qui omnibus me fecerunt obnoxium? omnemque sensum cordis mei averterunt; quibus in omni consensi libidine, etc., etc. » Cf. Alcuin. Opp., ed. Froben, t. II, P. 1, p. 63, sq.

J'omets certains détails que notre siècle (si chaste) trouverait scandaleux et offensifs pour des oreilles pures. O innocence du dix-neuvième siècle! qu'un examen de conscience effarouche. La postérité le soupçonnera-t-elle? Disons-le donc pour qu'elle le sache.

peau du droit contre la brutalité, et de la justice contre la violence. Elle l'a fait pour le dogme évangélique durant trois siècles, au prix de torrents de sang; et quand les idoles du paganisme glissèrent dans le sang chrétien pour ne plus se relever, il y eut encore des vies et des biens qui payèrent longtemps la défaite de la morale païenne, plus difficile à renverser que les autels idolâtres. Ainsi en a-t-il été, ainsi en sera-t-il toujours, parceque Dieu pousse toujours au sacrifice, tandis que le monde pousse toujours à l'abus, c'est à dire à écraser le vaincu et à élargir la sphère d'activité de celui qui triomphe.

CHARLES CAHIER.

RECHERCHES

SUR

L'ORIGINE DU TYPE DES MONNAIES CHARTRAINES.

(PLANCHES XII ET XIII.)

I.

ÉTAT DE LA QUESTION.

En me livrant à de nouvelles recherches sur le type chartrain, je suis loin de vouloir critiquer la monographie que mon père en a faite ; après l'accueil du public et le prix de l'Institut, l'éloge même n'est plus permis. L'édifice est bâti maintenant, et ceux qui l'orneront de quelques documents inédits, de quelques pièces nouvelles ne changeront rien au plan et au mérite de l'architecte.

Mon dessein dans ce mémoire est d'étudier une question restée indécise au milieu des affirmations opposées des numismatistes les plus distingués. Quelle est l'origine du type chartrain? Mon père, après avoir renoncé à sa première explication, avait adopté celle du savant M. Lelewel; mais dans le cours de son travail il a rencontré de si fréquentes contradictions, qu'il a fini dans son supplément par déclarer la chose incertaine, et par s'éloigner même de l'opinion généralement reçue. C'est cette opinion que je combattrai d'abord; je m'efforcerai de prouver ensuite que l'explication à laquelle mon père avait renoncé plutôt par modestie que par conviction est la seule satisfaisante, la seule acceptable. Heureux si, après avoir débarrassé la science d'une erreur, je puis atteindre un résultat que je désire par affection et par reconnaissance.

Le type chartrain est assurément le type monétaire le plus bizarre et le plus difficile à expliquer; il a une chronologie et un territoire sans rapport avec les faits numismatiques ordinaires, et sa forme est une énigme si obscure qu'on a pu tout y voir : une lettre arabe ou phénicienne, un caractère juif ou runique, des armoiries, la faucille pour cueillir le gui sacré, un étendard, un plan de fortification, la chemise ou le voile de la Vierge, un instrument de torture, une tête humaine enfin. Cette nomenclature prouve seule qu'il n'y a nulle part évidence. L'imagination s'est amusée avec un peu de science sans avoir même l'intention de convaincre, et si l'opinion de M. Lelewel a fini par réunir plus de partisans c'est qu'elle était appuyée de son nom et de quelques preuves apparentes.

Il est donc généralement admis maintenant que le type chartrain est une tête humaine dont les traits hiératiques nous sont venus de l'antiquité la plus reculée : « Cette figure, dit M. Lelewel, n'est aucunement le produit de la maladresse, de la barbarie, de l'ignorance des graveurs ; mais elle offre des traits auxquels on était obligé de se conformer. Nous avons trouvé, ajoute-t-il, dans sa formation des traces d'une tête diadémée mérovingienne; mais cette tête de Chartres offre tous les traits de la tête gauloise, au front déprimé, aux joues pendantes, ridée et tirant la langue... On a pu donner différentes interprétations à cette tête, on a pu la qualifier de tête épiscopale, de tête du diocèse, de saint ou de sainte ; mais son origine gauloise n'en est pas moins patente. »

Examinons une opinion si nettement formulée ; à défaut d'autres preuves la possession vaut titre.

Pour nous aussi il est évident qu'on rencontre des pièces chartraines où l'intention a été de figurer une tête humaine ; mais cette tête barbare est-elle le point de départ ou la dégénérescence accidentelle du type ? Voilà toute la question.

D'abord on peut nier son origine gauloise. Quoique les têtes informes de toutes ces époques et de tous les pays puissent bien avoir un air de famille entre elles, la tête gauloise citée par M. Lelewel n'a aucune ressemblance avec la tête chartraine. La pièce où elle se voit n'appartient pas au pays chartrain ; on ne l'a pas même trouvée en France, c'est par l'Allemagne et l'Angleterre que nous la connaissons.

Le tiers de sou d'or mérovingien qui servirait d'intermédiaire n'a aucun point de contact avec les deux extrêmes qu'il veut unir. Chartres pendant la première et la seconde race a toujours suivi les variations monétaires du reste de la France. Les antiquaires du moyen âge enfin n'ont jamais pu remonter dix siècles pour adopter un type celtique. Les formes hiératiques se conservent et se transmettent par les croyances ; les Romains avaient succédé aux Druides, et les évêques aux proconsuls. Il faut donc renoncer à cette mystérieuse descendance, et chercher à l'époque même de l'apparition du type chartrain les preuves de l'antériorité de la tête.

II.

LE TYPE PRIMITIF N'EST PAS UNE TÊTE.

Voici les raisons chronologiques, topographiques et artistiques qui démontrent que la tête chartraine est une dégénérescence d'un type primitif.

1° Pour les premières monnaies baronales, plus le titre et le poids sont élevés, plus les pièces sont anciennes ; cette loi numismatique est incontestable jusqu'à S. Louis. Dès lors les plus anciennes chartraines sont des pièces où il est impossible de voir une tête humaine.

Leur titre est d'une pureté remarquable, et leur poids surpasse de plusieurs grains le poids des pièces à tête, qui contiennent toutes de l'alliage.

2° Il est reconnu que le territoire du type que nous étudions a pour limites le diocèse de Chartres. Chartres doit donc en être le centre et le point de départ. A aucune époque on n'y trouva de pièce à tête humaine : l'espoir d'en rencontrer un jour ne peut être donné comme preuve; nous nous engageons d'ailleurs à démontrer qu'aucune pièce de Chartres, de Châteaudun et du Perche ne peut présenter l'apparence d'une tête. Quoique les pièces à tête touchent aux plus anciennes chartraines par leur style et par la forme des lettres, leur petit nombre et les localités qui les frappèrent indiquent qu'elles sont le produit d'un monnayage transitoire et secondaire.

3° A l'époque où ces pièces ont été fabriquées les graveurs savaient faire une tête, et Chartres était précisément le foyer d'une grande activité artistique. Sa cathédrale allait devenir une des merveilles inimitables du moyen âge. La sculpture surtout se préparait à l'embellir de statues où la beauté de l'exécution le dispute à la grandeur du style; et les monétaires cependant auraient imaginé pour marquer leurs monnaies une tête si informe et si barbare que M. Lelewel n'a pu trouver rien de semblable parmi les gauloises et les mérovingiennes les plus grossières. Si on examine les baronales contemporaines, on ne trouvera pas dans les plus petites localités des têtes aussi mal faites; les têtes royales ou épiscopales de Bourges, de Laon, de Meaux, de Senlis, par exemple, les vierges de Verdun ou de Clermont, Saint-Maurice de Vienne, Saint-Maiol de Souvigny, Jules César de Sancerre sont des chefs-d'œuvre auprès de la tête chartraine. La tête de S. Valérien de Tournus peut seule s'en rapprocher. Tous ces types d'ailleurs sont entourés de légendes, et pour rencontrer des têtes qui occupent seules le champ d'une pièce il faut remonter jusqu'aux mérovingiennes du Gévaudan, qui sont probablement des imitations antiques.

Ainsi nous pouvons conclure pour l'honneur de notre art monétaire qu'une tête n'est point le type primitif des monnaies chartraines, mais seulement que, par caprice ou par d'autres motifs, on y a composé un profil avec des éléments hétérogènes, c'est à dire avec d'autres choses qu'un nez, une bouche, des yeux et des oreilles. En niant une tête véritable nous ne faisons tort à l'iconographie de personne; M. Lelewel nous avait donné à choisir entre un Dieu, une ville, un évêque, un saint, un roi, un chef gaulois ou normand. Les artistes peuvent s'inspirer ailleurs.

Il nous semble avoir réfuté suffisamment l'opinion généralement admise sur l'origine du type chartrain; nous aurions pu le faire plus longuement, mais nous suppléerons bientôt à ce que nous avons évité de dire. Si quelque lecteur n'était pas convaincu, qu'il nous accorde au moins le doute méthodique de Descartes. Faisons table rase du passé pour commencer un examen nouveau.

III.

ANALYSE DU TYPE CHARTRAIN.

Vouloir décrire complétement le type chartrain serait préjuger la question; je renvoie donc aux dessins qui accompagnent ce mémoire. On y verra, malgré toutes les différences locales, un système de figures semblables, un même principe de formes, une identité de composition. Si avec cette idée générale on cherche quels pays adoptèrent ce type particulier, on reconnaîtra que Chartres, Blois, Vendôme, Le Perche et quelques petites villes dépendantes et voisines de ces contrées le mirent sur leurs monnaies. Son territoire est donc l'ancien pays des Carnutes, dont le diocèse de Chartres converva les limites.

La date de son apparition est la même que celle des autres monnaies baronales. Nous avons vu qu'il était impossible d'établir le moindre rapport entre le type chartrain et les monnaies mérovingiennes et carlovingiennes de Chartres. Son origine tient donc à cette organisation sociale qui sortit de la décadence de la seconde race; c'est un type local placé en vertu d'une concession ou d'une usurpation sur des monnaies qui n'émanaient pas directement du souverain.

Comment se formèrent les types locaux? Les types locaux étaient : 1° une imitation ou une dégénérescence d'un type ancien et royal, comme à Provins, à Nevers, etc.; 2° un monogramme particulier ou un signe féodal, comme à Angers, au Mans, à Dijon, etc.; 3° un type religieux nouveau, une croix d'une forme particulière, la tête d'un saint, un édifice sacré, comme à Tours, à Meaux, à Lyon, etc. Entre ces trois sortes de types il n'y a pas à hésiter. Nous ne pouvons rattacher le type chartrain à aucun type royal; nous ne pouvons y voir un type féodal puisqu'il est adopté par des seigneurs différents et souvent en guerre, par les comtes de Blois et les comtes d'Anjou, par exemple, ces deux races ennemies dont la rivalité est si curieuse à suivre dans l'histoire. Force est à nous de reconnaître que le type chartrain est un type religieux, c'est la seule raison de son unité, de sa généralité, de sa durée, de son territoire.

Le type chartrain étant un type religieux, c'est au centre du diocèse, c'est à Chartres même que nous devons commencer à l'étudier, d'autant plus que le type particulier de Chartres n'a jamais varié, qu'on le retrouve quelquefois sur les pièces des autres localités, et qu'il s'est perpétué jusqu'à nos jours dans les armoiries du chef-lieu d'Eure-et-Loire.

Pour procéder toujours avec méthode et conscience, nous allons analyser le type de Chartres, et le décomposer comme nos fonctions de dessinateur et de graveur nous ont donné le loisir de le faire. Les pièces principales sont une espèce d'équerre, un demi-cercle allongé qui s'y rattache, une sorte de couronne crénelée et trois pointes réunies. Les pièces accessoires sont

des besants, des croisettes et des fleurs de lis, elles varient continuellement, se trouvent sur les monnaies de tous les pays, de toutes les époques, et sont par conséquent distinctes du type chartrain.

Le signe le plus important est évidemment celui du centre; il se compose de l'équerre et du demi-cercle allongé; sa position est déterminée par les besants, les croisettes et les fleurs de lis qui l'accompagnent; l'équerre est dressée comme une potence à laquelle pend un objet quelconque. De là les explications de quelques auteurs, qui ont vu dans le type chartrain un signe de justice féodale, un instrument de torture, un gibet avec sa corde; d'autres y ont vu une bannière : examinons cette opinion, qui est certainement plus raisonnable.

Ce qui porte quelque chose est la pièce la plus invariable du type chartrain; on la retrouve partout, à Chartres, à Châteaudun, à Blois, à Vendôme; elle est aussi la même dans le Perche, seulement elle y est exceptionnellement tournée de gauche à droite; y peut-on voir le support d'une bannière? La hampe d'un drapeau, d'un guidon est ordinairement droite, et l'étoffe qu'elle porte y tombe et la couvre lorsque le mouvement ou le souffle du vent ne la déploie pas. Quand l'étendard porte un signe d'union et de ralliement, un symbole que tous doivent voir et doivent suivre, il est naturel de chercher le moyen de tenir l'étoffe développée. Ainsi sur les monnaies de Constantin nous retrouvons l'étendard qui portait le signe de sa victoire, une barre transversale croise le support principal et tient développée cette bannière, qui avait le pas sur les autres enseignes romaines. Nos bannières du moyen âge en furent des imitations, et nous en voyons le système continué dans nos pavillons de marine; la forme des bannières à potence est plus rare; nous en trouvons cependant des raisons et des exemples. Lorsque la bannière était d'une étoffe précieuse ou portait des deux côtés des images vénérées, il était utile d'isoler la bannière de la hampe afin que tous pussent la voir et que le frottement ne la détériorât pas promptement. Pour les reliques, pour les vêtements sacrés qu'on portait à la tête des armées, cette disposition devait être surtout prise; nous en voyons des traces dans les bannières potencées que les confréries et les corporations portent en Italie et dans le midi de la France. M. Pernot, qui a publié un beau travail sur les drapeaux et les étendards de la monarchie française, nous a signalé des enseignes qu'on tenait développées au moyen d'une tige de fer fixée à angle droit; les drapeaux des districts révolutionnaires entre autres avaient à leur sommet une flèche horizontale qui partait du bâton principal. L'économie a fait inventer aux autorités de nos villages un autre moyen de maintenir un drapeau étendu, c'est de fabriquer en fer blanc ces girouettes politiques qui se trouvent dans bien des localités.

Le support accepté, peut-on reconnaître une bannière dans ce demi-cercle allongé qui s'y rattache? Parmi les types monétaires du moyen âge se trouvent des bannières et des guidons. Sur les pièces de S. Médard de Soissons on voit une main tenant un

drapeau terminé par trois pointes, et le carré de l'étoffe est indiqué par une ligne semblable à celle que nous trouvons dans le type chartrain. Plus tard les *agnels* présentent la petite banderole de la croix pareillement circonscrite; ces lignes marquent une superficie, un espace. Nous expliquerons bientôt la forme et la raison de la bande qui pend à notre support; nous voulons seulement prouver ici que rien ne s'oppose à ce que le signe principal du type soit pris pour une bannière.

Quelle est cette bannière, qui ne pouvait être, nous l'avons prouvé, ni royale ni féodale, mais seulement religieuse?

IV.

BANNIÈRE CHARTRAINE.

Quand on nomme Chartres, un souvenir s'offre sur-le-champ à tous les esprits; on se rappelle Notre-Dame de Chartres, ce sanctuaire privilégié qui prétend remonter jusqu'aux Druides, et qui fut certainement un des lieux les plus vénérés pendant le moyen âge; c'est là que nous devons chercher d'abord l'explication de notre type.

Le fait le plus glorieux à Notre-Dame de Chartres est précisément contemporain de l'apparition du type. Au commencement du dixième siècle, Rollon avec ses hommes du nord ravage la France et vient assiéger la capitale du pays chartrain; la ville va succomber lorsque l'évêque Gantelme, prenant pour bannière les reliques célèbres de la Vierge, sort à la tête des assiégés, culbute l'ennemi et délivre les habitants. Voici les textes principaux qui racontent cette victoire inespérée.

Un religieux de la célèbre abbaye de Saint-Père de Chartres, dans le cartulaire du onzième siècle qui porte le nom d'*Aganon*, et qui est conservé dans la bibliothèque publique de la ville, raconte que l'évêque Gantelme, miraculeusement averti du siége qui le menaçait, *præsul, venturam obsidionem divino relatu prænoscens,* avait obtenu les secours du comte de Poitiers, du duc de Bourgogne et de deux autres puissants seigneurs de France; le jour où ces auxiliaires réunis devaient attaquer les barbares, il fait préparer de grand matin une sortie, et arbore comme signal du combat sur la porte de la ville la tunique intérieure de la Vierge [1].

Dans l'*Histoire des Normands* [2] on lit que, pendant le combat de Rollon contre les troupes auxiliaires, l'évêque *portant le voile de la Vierge* attaqua tout à coup l'ennemi par derrière.

[1] Trahens itaque interiorem tunicam Dei genetricis Mariæ, super portam quæ nova vocatur obtutibus paganorum obtulit, portasque urbis aperuit et christianos fidenter præliare jubet.

[2] Cum quo congressus, cum suis atrociterr esistebat quousque Antelmus, episcopus, ex civitate cum armis inopinato prosiliens sanctæque Dei genetricis Mariæ supparum præferens, a tergo eum (Rollonem) invasit cædendo.

Dudon[1] nous le montre rempli d'une sainte ardeur par la célébration de la messe, la croix et la tunique de la Vierge dans les mains; entraînant au combat son peuple et son clergé.

Enfin un poète qui, au commencement du onzième siècle, écrivait en vers latins les miracles de Notre-Dame de Chartres raconte la défaite des Normands, et l'attribue à l'intervention des reliques de la Vierge; son ouvrage est perdu maintenant, mais il a été mis en vers français par Jehan Le Marcheant vers 1262. Voici quelques passages de ce manuscrit dont MM. Herisson et d'Ozerai publièrent des fragments.

COMMENT LA CITÉ DE CHARTRES FUT DÉLIVRÉE DE SES ANEMIS PAR LA SAINTE CHEMISE DE CHARTRES.

Li livres ci empres devise
Que par celle seinte chemise
Qui à Chartres est enchassée
Un miracle de renomée
Avint dont ferei mencion
En l'an de l'inquarnacion
Nocentiesme VIII aus meins par conte
Un challes, [2] si com l'escrit conte
Ert roi de France et dou païs
Qui ert fils au roi Loïs
Qui Baules [3] estoit seurnomés.

Roul (Rollon) vient assiéger Chartres, et les habitants n'ont plus d'espérance.

Fors ou secors de la Pucelle
Qui dame de Chartres s'apelle

Ils possèdent en effet la chemise de la sainte Vierge.

Jadis dedens Constentinoble
Précieus don en fist et noble
A Chartres un grant roi de France
Challes-le-Chaut ot non d'enfance...
Li chartrain la chemise pristrent
Sus les murs au quarneaus la mistrent
En leu d'enseigne et de bennière;
Quant la virent la gent aversiere
Si la pristrent moult a despire
Et entre le à chufler et rire
Quarreaus i trestent et saetes
Et d'ars turquois et darbalestes.

Mais Dieu les punit en les frappant d'aveuglement; les Chartrains s'en aperçoivent,

Si s'apareillent de issir hors
Et garnissent d'armes leur cors
Vestent haubers et lacent hiaumes
Avec leurs ésvesque Gousceaumes
Qui portoit la seinte chemise
Por défense et por garantise
Avecques une autre bannière
Qui du voile de la Vierge y ere.

Ici, comme on le voit, le narrateur en sa qualité de poète augmente le miracle; le secours extérieur est supprimé, les assiégeants sont aveuglés; mais la conclusion est toujours la même; la voici d'après le bon Sébastien Rouillard. « Et lors, comme si la Vierge eût combattu près de cette saincte bannière en troupe des légions des anges et archanges,

[1] (L. 1, de Gestis Normannorum.) Subito episcopus (Wantelmus) quasi missam celebrationis infulatus, *baculansque* crucem atque tunicam sacrosanctæ Mariæ virginis in manibus, *prosequente* clero cum crucibus, francisque aciebus constipatus, exiliens de civitate paganorum terga telis verberat et mucronibus.

[2] Charles-le-Simple.

[3] Louis-le-Bègue.

prit une telle frayeur et espoueste à Raoul et les siens, qu'ils tournèrent visage en forme d'aveugles stupides et insensés, se jetèrent précipitamment les uns sur les autres en déroute et désordre si bellement que les prés de la porte Drouoïse esquels ils avaient posé leur champ en ont tousiours du depuis retenu le nom de prèz des reculés. » (Parthenie, f. 190 v.)

Nous avons multiplié les citations des textes relatifs à ce fait, non seulement pour en constater l'importance dans l'histoire, mais encore pour en tirer bientôt des conclusions sur la forme des reliques et du type chartrain lui-même.

V.

CÉLÉBRITÉ DES RELIQUES DE CHARTRES.

Depuis cet événement, Notre-Dame de Chartres fut en grande vénération dans le monde entier; les pélerins y affluèrent de toutes parts, et lorsqu'en 1020 une incendie détruisit l'église, sous l'épiscopat de Fulbert, on sait avec quelle ardeur, avec quel concours et quelle générosité les populations bâtirent la magnifique cathédrale que nous admirons encore. Notre-Dame de Chartres et ses reliques étaient la gloire et la richesse du pays; tous les avaient en grande dévotion; les rois, les princes et le peuple invoquaient Notre-Dame de Chartres, et c'était au cri de Notre-Dame de Chartres que les comtes de Vendôme commençaient la bataille [1].

Les reliques devant lesquelles avaient fui Rollon et ses odieuses phalanges (*odiosas Normanorum abegit phalanges*) avaient été déposées dans une châsse précieuse, comme autrefois la manne et les tables de la loi dans l'arche d'alliance, et des siècles s'écoulèrent sans que l'œil d'un mortel pût en contempler la sainteté. La châsse était montrée au peuple dans les grands jours de l'Église, et c'est elle seulement que le roi d'Angleterre obtint de voir, à l'occasion de la paix signée à Bretigny en 1360. Le salut de la France fut alors attribué à Notre-Dame de Chartres. L'implacable Edouard, geôlier du roi Jean, voulait asservir toute la France; les négociations étaient inutiles « Mais, dit Froissard, il avint à lui et à tous ses gens un grand miracle, lui étant devant Chartres, qui moult humilia et brisa son courage. Car pendant que ces traiteurs français allaient et prêchaient ledit roi et son conseil et encore nulle réponse agréable n'en avaient, un temps et un effondre et un orage si grand et si horrible descendit du ciel en l'ost du roi d'Angleterre que il sembla

[1] Il existe aux archives de Chartres un *vidimus* de la relation d'un fait qui prouve combien la relique de Notre-Dame de Chartres était célèbre par tous les pays. Le comte de Soissons, fait prisonnier par les Turcs en 1390 à la bataille de Nicopolis, était emmené par eux et cruellement traité; il se souvint de la relique de Chartres, et promit à la Vierge six cents florins d'or à la couronne s'il était délivré. La troupe qui le conduisait fut aussitôt attaquée, vaincue, et le prince délivré.

bien proprement que le siècle dût finir : car il cheait de l'air des pierres si grosses qu'elles tuaient hommes et chevaux, et en furent les plus hardis ébahis, et adonc regarda le roi d'Angleterre devers l'église Notre-Dame de Chartres, et se rendit et voua à Notre-Dame dévotement et promit si comme il dit et confessa depuis que il s'accorderait à la paix. »

La châsse soigneusement fermée et scellée n'était ouverte pour personne, et aucun moyen n'avait été ménagé pour laisser entrevoir les reliques qu'elle renfermait. En 1679 quelques pierreries s'en détachèrent, et par un petit trou qui se fit on introduisit une baguette d'or « et on sentit, dit Souchet dans son histoire encore manuscrite, les vestements qui remplissent la sainte châsse d'un bon demi-pied ; l'on sentit qu'il y avait aussi parmi quelque chose de solide ; l'on ne voulut pas attirer à soi les vestements dans la crainte de les déchirer, et l'on reboucha le trou avec de la cire. »

Trois ans plus tard d'autres trous se formèrent, et un chanoine, à l'aide d'un cierge allumé, regarda dans l'intérieur. « L'on vit alors, dit Souchet, fort à clair dans la sainte châsse, et l'on apperceut de l'estoffe comme droguet rayé blanchastre ; au milieu de la châsse il y a sur le linge un petit paquet de linge noué autour d'une boëte ronde d'argent ou d'autre métal de la grosseur d'un pouce et demi de diamètre, etc. » (V. *Trésor de Notre-Dame de Chartres*, par Aug. de Santeul, p. 54.)

La révolution française fit cesser le mystère, et vint révéler enfin ce qu'il importe tant de connaître puisque c'est dans cette châsse que nous prétendons trouver l'explication du type chartrain. Nous allons, les procès-verbaux authentiques à la main, assister à l'inventaire de ces reliques si longuement vénérées par des personnes qui ne les avaient jamais vues.

VI.

INVENTAIRE DES RELIQUES DE CHARTRES.

Au mois de décembre 1793, des commissaires délégués par la ville de Chartres se rendirent à la sacristie de la cathédrale, et se firent remettre avec les autres objets précieux du trésor la châsse contenant le vêtement de la Vierge. M. l'abbé Jumentier, ci-devant curé de Saint-Hilaire de Chartres, assisté d'un autre ecclésiastique, en fit l'ouverture en présence de cinquante personnes au moins, et il retira d'une petite châsse d'argent le *précieux voile* appelé la *sainte chemise.* Cette antique relique, qui consistait en deux voiles, dont l'un servait d'enveloppe à l'autre, fut présentée à tous les assistants. Sur la réquisition des commissaires, il fut dressé un procès-verbal contenant la désignation des deux voiles, la nature de l'étoffe, leur longueur, leur largeur et la description des animaux et des oiseaux qui bordaient celui qui servait d'enveloppe : quelques personnes en demandèrent et obtinrent des fragments ; mais « il fut arrêté que ce qui restait des deux voiles serait envoyé à M. l'abbé Barthélemy, célèbre antiquaire,

orientaliste et membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Paris, pour le soumettre à son jugement et à ses observations, sans l'informer sur son origine, sa qualité et son mérite. Les commissaires reçurent pour réponse que c'était une étoffe de soie qui devait avoir plus de mille ans et semblable à celle qui servait de voile aux femmes dans les pays orientaux. Ce n'était donc pas ce que l'on nomme de nos jours une chemise, comme on l'avait cru constamment. »

Tous ces détails sont extraits du procès-verbal de Mgr de Lubersac, ancien évêque de Chartres, constatant la reconnaissance et l'état de la relique dite la chemise de la très sainte Vierge, conservée dans l'église de Notre-Dame de Chartres, en date du 8 mars 1820; cette pièce a été communiquée à mon père par M. Herisson, juge au tribunal civil de Chartres.

Lors de l'ouverture de la châsse par les commissaires de la république, on y trouva un procès-verbal dressé le 13 mars 1712 par Charles-François de Mérinville, évêque de Chartres. Ce prélat avait ouvert la châsse dans la crainte que les vers, le temps ou l'humidité ne détruisissent complétement les vêtements sacrés, et cela en présence de témoins respectables[1].

Nous n'avons point à discuter l'authenticité de ces reliques, et à prouver que, si on vénérait de semblables vêtements de la Vierge dans d'autres églises, « Notre-Dame n'estoit si souffreteuse et dénuée de moyens qu'elle n'eust des chemises pour changer et se tenir blanchement et nettement. » (V. *Dissertation sur la chemise de la Vierge*, par Souchet.) Ces étoffes précieuses auraient pu servir aussi à son ensevelissement, comme le raconte la Légende dorée; ou n'avoir été que l'ornement de quelques statues primitives de la Vierge, comme ces voiles dont on entoure encore la madone de Notre-Dame de Lorette, et qu'on découpe ensuite pour donner aux fidèles des souvenirs de leur pieux pélerinage. Ce qu'il s'agit de constater ici, c'est la date de la donation des reliques à Chartres; c'est leur exhibition à l'époque du siége des Normands; c'est enfin leur forme véritable, très mal indiquée par le mot chemise. Voici les conclusions que nous croyons pouvoir rigoureusement tirer des textes anciens que nous avons cités, des procès-verbaux dressés au dix-huitième siècle, et de l'examen du célèbre antiquaire Barthélemy.

1° Les reliques de la Vierge vinrent de Constantinople en France vers le commencement de la seconde race, et furent données à Chartres par Charles-le-Chauve en 876.

2° Lorsque les Normands assiégèrent Chartres, en 911, les reliques furent arborées par l'évêque, et le peuple leur attribua la défaite des ennemis et la délivrance de la ville.

3° Les vêtements sacrés n'avaient aucun rapport avec les nôtres, et consistaient en bandes

[1] In ea invenimus, *dit le procès-verbal*, sindonem seu linteum, lineis distinctum, in quo animalium florumque figuræ filis intertextis depictæ sunt, cujus extremitates segmentis multicoloribus variogatæ terminantur limbo imaginibus animalium ex filis aureis decoro cum fimbria serica rubra; quæquidem sidon obducebat aliud linteum tenuissimum et perantiquum ex tela pariter serica, vetustate et humore detritum et aliquibus in locis concisum, longum circiter quatuor ulnis cum dimidia, cujus duæ extremitates filatim dissolutæ.

d'étoffes orientales beaucoup plus longues que larges; le mot *supparum* l'indique dans les textes anciens; le procès-verbal de 1712 constate quatre aunes et demie de longueur, et Willemin, qui en a mesuré, dessiné, publié un fragment (*Monuments inédits*, p. 16), ne déclare que dix-huit pouces de largeur.

Ces trois points accordés, il est facile d'établir maintenant des rapports entre les reliques de Chartes et le type que nous voulons expliquer.

VII.

EXPLICATION DU TYPE PAR LES RELIQUES DE CHARTRES.

L'apparition du type chartrain date de cette époque désastreuse où les descendants de Charlemagne perdent leur puissance et sont incapables de défendre le territoire. L'unité souveraine n'existe plus, et chaque localité résiste isolément aux attaques des barbares. Dans beaucoup de villes, les évêques, par une usurpation légitime, se mettent à la tête des affaires, et sauvent leurs peuples menacés. A Chartres, Gantelme négocie des secours, et ranime le courage des habitants en leur donnant pour bannière les reliques vénérées de la Vierge; cette bannière devient par conséquent le symbole de leur gloire et de leur délivrance. Que mettrait-on sur la monnaie locale si ce n'était ce signe?

De quelle manière cette longue bande d'étoffe fut-elle arborée sur les créneaux de la ville, comme le raconte Jehan Le Marcheant? Est-ce en la forme des drapeaux ordinaires? Cette bande de quatre aunes et demie était trop longue pour flotter tout entière; elle aurait en tombant atteint le bas de la muraille; il fallait mieux la fixer par ses deux extrémités à une espèce de potence pour la montrer à la fois aux regards des assiégeants et des assiégés; c'est précisément ce qu'on voit comme pièce principale dans le type chartain. Le demi-cercle qui s'attache à l'équerre relevée ressemble aux bandes d'étoffes dont on orne la façade de nos magasins, et nous pouvons conclure dès maintenant que notre explication a des preuves complètes dans les monuments et dans l'histoire; nous espérons, en continuant l'examen du type, pousser notre démonstration jusqu'à l'évidence.

Près du support invariable du type se trouve un signe qui semble l'accompagner. Sur les monnaies de Chartres et du Perche ce signe se compose de trois pointes renversées et réunies par le haut; sur les monnaies de Blois et de Vendôme ces trois pointes sont remplacées par trois barres; sur les monnaies de Châteaudun enfin, au lieu des pointes et des barres, se voit un M gothique. Malgré leurs différences ces signes ont évidemment la même valeur, et nous proposons d'y voir l'initiale de *Maria*.

En effet, si on examine attentivement les lettres bizarres des plus anciennes chartraines,

on sera frappé de leur style cunéiforme; les A surtout se composent de trois pointes assemblées de manière à figurer un T renversé; les L et les V sont aussi d'une composition fort extraordinaire, et rentreraient parfaitement dans un alphabet où se trouverait l'initiale que nous proposons; les trois barres des monnaies de Blois et de Vendôme sont des variétés locales pour différencier les monnayages; elles ont des rapports avec les M de l'écriture cursive, et sur quelques pièces de Vendôme elles sont accompagnées d'un S comme la lettre gothique de Châteaudun.

Enfin sur les pièces de Châteaudun il n'y a plus d'objections possibles; les trois pointes de Chartres redressées sont réunies par deux cercles, et deviennent un M monétaire qu'on retrouve sur plusieurs monnaies baronales, sur les pièces d'Issoudun et de Meaux par exemple.

La croix de pièces de Châteaudun est quelquefois contonnée de deux sigles, dont tout le monde connaît la signification. S.S. accompagnant la croix veut dire *Signum Salutis*; au revers de la croix est le signe chartrain accompagné d'un M; pour compléter la valeur de cette lettre, le graveur a mis un S; comment ne pas expliquer ces deux autres sigles M S par ces mots *Mariæ Signum.* M. Lelewel lui-même dit que S sur ces monnaies se rapporte au type. Nous connaissons d'ailleurs déjà S D V, *Signum Dei Vivi*; à Grenoble $\frac{A}{D}|\frac{\omega}{S}$ *alpha* et *omega Dei signum?* a Sancerre, S C, *signum Cæsaris.* Sur quelques monnaies de Châteaudun le graveur n'a mis que la pièce principale du type chartrain; il l'a surmontée d'un S et l'a entourée pour la symétrie de deux M, ce qu'on peut traduire par *signum Mariæ matris*, ou *signum Mariæ magnæ.*

Cette explication paraît décisive sur l'origine du type chartrain. Reste encore une pièce importante à examiner, c'est le cercle allongé et frangé que les numismatistes ont pris pour une couronne: une couronne serait plus favorable que contraire à notre système, car dans sa position elle accompagnerait mieux la relique que si elle dominait le support; mais nous préférons voir dans cette figure l'autre vêtement dont parlent les deux inventaires de la châsse et le texte de Jehan Le Marcheant: souvenons-nous que l'évêque portait la sainte chemise,

« Avecques une autre bannière
« Qui du voile de la Vierge y ere. »

Le procès-verbal de 1712 prouve que ces deux objets se ressemblaient beaucoup; les pointes qui ornent celui dont nous nous occupons maintenant représentent sans doute les franges; peut-être leur nombre a-t-il quelque valeur symbolique? Cette figure secondaire est si bien l'ornement dont parle notre auteur qu'on la voit fixée à la potence sur les monnaies de Vendôme, et y devenir la pièce principale comme à Blois, à Saint-Aignan. Le mot *supparum* de la chronique (*Gall. christ.*, l. 7, 1108) me paraît convenir

à cette relique, qui était le voile caractéristique des vierges et des religieuses en Orient.

Ainsi, pour résumer ce que nous venons de dire sur le type chartrain et sur les monnaies de Chartres en particulier, notre conviction est que les figures généralement prises pour la dégénérescence d'une tête représentent les célèbres reliques de Notre-Dame de Chartres et l'initiale de *Maria*.

VIII.

VARIÉTÉS DU TYPE CHARTRAIN.

Nous allons maintenant examiner les types secondaires de Châteaudun, du Perche, de Blois et de Vendôme. Nous y trouverons la confirmation continuelle de notre système.

Le type des monnaies de Châteaudun est celui qui se rapproche le plus du type des monnaies de Chartres; il n'en diffère d'abord que par les lettres M et S, dont nous venons de voir l'importance; cette identité de type prouve la même origine. En effet l'histoire constate la suprématie de l'évêque de Chartres et la suzeraineté des comtes de Blois sur Châteaudun (*Monnaies chartr.*, p. 121.) Dès l'année 573, Promotus est nommé évêque de Châteaudun; mais Papole, évêque de Chartres, obtient du concile de Paris la nullité de cette nomination, et Châteaudun reste dans la dépendance de Chartres. En 1024, Fulbert, évêque de Chartres, ayant à se plaindre de son diocésain, Geoffroi I[er], vicomte de Châteaudun, s'adresse à Eudes II, comte de Blois, suzerain de Geoffroi, afin d'obtenir satisfaction. Si le type chartrain n'était pas un type religieux, les monnaies de Châteaudun se seraient plutôt rapprochées des monnaies de Blois que des monnaies de Chartres, puisque c'était de ce côté qu'il y avait plus de droit et de puissance.

Les variétés du type de Châteaudun nous fournissent encore quelques remarques précieuses. Sur les pièces les plus anciennes surtout la bannière est très longue et se distingue parfaitement de son support. La seconde pièce, qui ressemble à une couronne, est quelquefois supprimée ou se voit sans les pointes qui ordinairement l'accompagnent, ce qui prouve que cette décoration n'y est pas essentielle. Enfin, lorsque les monnaies cessent d'être anonymes, les vicomtes de Châteaudun modifient le type en réunissant sur le même support les deux reliques que nous savons être de même forme et de même nature; ainsi les monnaies de Geoffroi ne sont plus des énigmes pour nous.

Le Perche est le pays le moins intéressant pour le type chartrain; ses monnaies sont peu variées et peu nombreuses. Sa dépendance de Chartres pour le spirituel et sa communauté de seigneurs avec Châteaudun expliquent l'adoption du même type. Ses différents monétaires méritent cependant d'être signalés; la bannière est tournée de gauche à droite, au lieu d'être

de droite à gauche, comme sur les autres monnaies chartraines; la couronne est souvent remplacée par une sorte de pieu également frangé, et les trois pointes primitives remplacent la lettre M de Châteaudun, et montrent qu'elles y ont la même valeur; on y remarque quelquefois une croisette fichée d'une pointe qui se trouve sur le curieux monétaire de Chartres ayant un monogramme et un oiseau.

Blois et Vendôme offrent la principale variété du type chartrain; leurs monnaies sont très distinctes de toutes celles que nous avons examinées jusqu'à présent. Au lieu de ces longues bandes circulaires qui se voient à Chartres, à Châteaudun et dans Le Perche, on ne trouve attaché au support invariable qu'un ornement portant une frange comme la couronne et marqué à l'intérieur par des pointes ou des barres transversales; ce type particulier appartient évidemment au même système de représentation que le type primitif de Chartres. Quelle est son origine et sa signification? il faut reconnaître encore sur ces pièces un type religieux plutôt qu'un type féodal. La bannière des comtes de Blois est parfaitement connue; nous la voyons au commencement du treizième siècle sur les vitraux mêmes de Chartres; elle est d'*azur chargée de croix treffées, à la cotice d'or chargée d'une autre cotice d'argent, brochant sur le tout.* Il n'y a donc là aucun rapport avec le type de leurs monnaies. D'ailleurs les remarques que nous avons faites sur ces différences de types de monnaies de Blois et de Châteaudun peuvent s'appliquer en sens contraire à la ressemblance des monnaies de Blois et des monnaies de Vendôme; les vicomtes de Châteaudun reconnaissent pour suzerains les comtes de Blois, et ne copient pas cependant leurs monnaies parceque le type est religieux, et pour la même raison aussi les comtes de Vendôme et les comtes de Blois ont un type commun, quoique rivaux et souvent en guerre. Les comtes de Vendôme descendaient de la maison d'Anjou, dont nous avons déjà signalé l'inimitié avec la race de Thibault-le-Tricheur. Un même type pour Blois et Vendôme venait de Chartres, leur seul point de rencontre; ce type a donc nécessairement la même origine que celui des monnaies déjà observées. Mais d'où vient la différence? plus celui qui possédait le droit de battre monnaie était puissant, et plus il était naturel qu'il se distinguât par un type particulier; c'est ce que firent les comtes de Blois, tout en conservant sur les espèces le souvenir des reliques précieuses qui avaient sauvé de l'invasion normande le territoire qu'ils possédaient.

Nous avons vu jusqu'ici sur les monnaies chartraines la pièce principale qui s'attache au support, accostée d'une autre pièce circulaire que nous avons dit être le voile de la Vierge; cette pièce pend exceptionnellement au support chartrain sur quelques pièces de Vendôme, et y explique ce changement de type. Ainsi, au lieu du suaire ou chemise de Chartres, Blois et Vendôme auraient pris pour bannière le voile de la Vierge, et l'auraient figuré d'une autre façon afin de distinguer leur monnayage. C'est bien encore une bande d'étoffe avec la même garniture de pointe, mais historiée, rayée par des barres horizontales; cette bannière rappelle les vêtements et les ornements que portent les personnages des monnaies byzantines.

Entre le support et la bannière de Blois et de Vendôme se trouve un signe que nous n'avons pas encore observé; d'un besant ou d'un annelet pendent en s'écartant deux petites bandes; ce signe serait-il une représentation abrégée de la relique servant de pièce principale à Chartres, ou bien le dessin d'un autre objet également sacré; cette dernière explication nous semble préférable. En effet, tous les fidèles vénéraient dans la châsse qui s'ouvrit en 1712, après six cents ans de mystère, la ceinture de la Vierge; Sébastien Rouillard, dans son curieux ouvrage, en parle expressément, et rapporte une inscription grecque qui confirmait cette croyance. « L'autre tableau d'or, dit-il, qui porte cette inscription grecque :

ΑΠΟ ΤΗΣ ΤΙΜΙΑΣ ΖΩΝΗΣ ΤΗΣ ΘΕΟΤΟΚΟΥ.

c'est à dire de la vénérable zone ou ceinture de la mère de Dieu, me fait croire qu'il y en ait aussi quelques fragments et que le tout ait esté apporté de ladite ville de Constantinople et peut-estre qu'il n'y ha point d'inconvénient de croire que la Vierge n'ait eu plusieurs voiles ou ceintures, pour laisser autant de gages aux fidèles de son amour vers eux. »

L'auteur parle des autres ceintures de Bruges, de Rome, de la chapelle du Vivier en Brie, d'Aix en Allemagne, et il ajoute : « Je ne doute pas que ce soit celle qui de présent est en l'église de Chartres et qui aurait esté baillée à icelle avec la saincte chemise par ledit Charles le Chauve, lequel y aurait fait transporter l'une et l'autre de ladite ville d'Aix en Allemagne. » [1]

D'après le témoignage de Nicéphore (liv. XXIV, ch. 49), cette relique avait fait presque oublier toutes les autres lorsqu'elle était à Constantinople. « L'emperiere Pulcherie, l'ayant fait apporter de Hierusalem par une extrême dévotion, fit bastir à Constantinople une excellente église au chalopratée ou de la ferronnerie, la mit dedans et y apporta tant de respect et révérence qu'il n'y eut de là en avant presque lieu en ville tant fréquenté que celui-là des prières du peuple..... »

Le procès-verbal de Mgr de Mérinville dit que la châsse renfermait aussi une ceinture de cuir ayant une boucle d'ivoire et un ardillon de fer : *Inclusam etiam in eadem capsa reperimus zonam ex corio coloris fusci cum fibula eburnea cujus clavus ex ferro.* Parmi les débris d'étoffes et de reliques que le temps avait presque réduits en poussière on trouva, il est vrai, cette inscription : *Cingulum sancti Leobini. Ceinture de Saint-Léobin.* Mais si cette ceinture était la seule renfermée dans la châsse, on peut supposer une erreur populaire, très compréhensible à cette époque. La ceinture montrée aux fidèles avec les reliques de la Vierge aurait changé promptement d'origine et augmenté par sa nouvelle attribution la célébrité du trésor chartrain.

[1] Il existe une légende charmante sur la ceinture de la Vierge conservée à la cathédrale de Prato; elle a été peinte dans une chapelle de l'église par Agnolo Gaddi. (Voir l'ouvrage de M. Rio sur la peinture en Italie, p. 80.)

L'explication du signe particulier à Blois et à Vendôme par la ceinture de la Vierge aurait peut-être besoin d'autres preuves; mais nous la proposons en attendant qu'on en donne une meilleure.

Les plus anciennes pièces de Blois sont celles dont le style se rapproche le plus du style des anciennes pièces de Chartres; les plus modernes sont celles qui cessent d'être anonymes. Ces dernières sont les plus favorables à notre système; la position du type est clairement indiquée par la fleur de lis qui l'accompagne; le support est très distinct de la bannière, et les extrémités en sont terminées par des annelets comme sur la base du chatel tournois.

Entre ces deux époques du monnayage blesois se placent les pièces qui ont donné quelque apparence de vérité au système de M. Lelewel. On doit comprendre maintenant pourquoi nous avons dit en le réfutant que la tête humaine ne pouvait jamais se rencontrer à Chartres, à Châteaudun et dans le Perche. En effet, le graveur n'a donné au type chartrain l'apparence d'un profil qu'au moyen d'un signe spécial à Blois et à Vendôme. La bannière en s'arquant trace les contours supérieurs d'une tête, et la termine par une espèce de couronne. Son support indique la ligne du front et du nez d'une manière plus droite, mais moins heureuse certainement que dans les profils grecs; les trois barres qui remplacent les trois pointes de Chartres et la lettre de Châteaudun figurent tant bien que mal les lèvres et le menton; un besant fait l'œil, et la pièce que nous supposons être la ceinture de la Vierge, avec les deux branches qui vont rejoindre les trois barres et la bannière, limite par le bas cette étrange composition. Il doit être incontestable désormais que la tête informe prise par M. Lelewel pour le type primitif de Chartres n'en est que la dégénérescence : il faut remarquer d'ailleurs que si ces pièces sont assez anciennes par leur style elles sont plus modernes par leur titre; leur alliage contient si peu d'argent qu'on serait tenté d'y voir l'œuvre de quelques faussaires si leur petit nombre et l'endroit où elles ont été frappées n'expliquaient suffisamment la pauvreté de ces espèces. On ne connaissait, je crois, qu'une ou deux pièces à tête quand la découverte de Bourré nous en a procuré quelques autres; elles sont signées du nom de Blois, de Saint-Aignan; mais il est très probable qu'elles sont toutes sorties du même atelier monétaire, de l'atelier de Saint-Aignan, par exemple, et que leur émission a été fort peu considérable.

Lors même que ce type local et transitoire eût été plus durable et plus étendu, M. Lelewel et les partisans de son système chartrain ne pourraient pas s'en prévaloir pour le donner comme type primitif, puisque la numismatique féodale nous offre plusieurs exemples de types anciens tellement déformés qu'il faut toute une suite d'observations pour en découvrir l'origine. Ainsi M. Duchalais a retrouvé le nom d'Eudes, ODO, dans le type de Provins, et tout le monde reconnaît les restes du monogramme de Foulques dans la clef d'Anjou et les débris du mot REX dans la faucille, la croix, les barres et les points de Nevers.

Il nous reste maintenant à examiner les monnaies de Vendôme : c'est la localité où le type chartrain présente plus de variétés et fournit par conséquent plus d'observations.

Vendôme, comme nous l'avons déjà dit, dépendait du diocèse de Chartres ; Geoffroi Jourdain, comte de Vendôme en 1085, est excommunié par l'évêque de Chartres, et forcé, pour obtenir pardon, d'aller se présenter pieds nus au chapitre de la Trinité de Vendôme, dont il avait maltraité l'abbé [1].

Les comtes de Vendôme avaient quelquefois pour cri de guerre *Saint-Georges! Vendôme!* mais plus généralement le cri *Notre-Dame de Chartres!* Ce fait suffit pour expliquer l'adoption du type chartrain à Vendôme.

Les plus anciennes pièces de Vendôme se rapprochent beaucoup des anciennes pièces de Blois, et nous avons vu que c'est en passant par leur commune métropole que ces deux villes rivales se sont ainsi rencontrées. Une des pièces de Vendôme offre quelque rapport avec la tête chartraine ; mais en l'examinant dans le médailler de mon père j'ai reconnu qu'il y avait une simple tendance complaisamment exagérée par le dessinateur et le graveur des *Monnaies chartraines.* C'est accidentellement que le signe bifurqué touche aux trois barres qui accompagnent la bannière.

Le type vendomois se distingue promptement du type de Blois par la forme et les pièces accessoires. Au dessous des trois barres se retrouve la lettre S que nous avons étudiée et expliquée aux monnaies de Châteaudun. La bannière, au lieu d'être rayée de barres transversales, est marquée d'une suite de points qui rappellent encore mieux les étoffes des monnaies byzantines. La pièce à deux bandes qui tombent en s'écartant prend des formes carrées, et ressemble à un V sans être toutefois l'initiale de Vendôme, comme le croit M. Lelewel, puisque sa position incontestable est d'être renversée.

IX.

CONJECTURES SUR QUELQUES PIÈCES DE VENDOME.

Viennent ensuite des variations très remarquables qui s'expliquent par la rivalité de plus en plus prononcée des comtes de Blois et des comtes d'Anjou, et par la nécessité de différencier leurs monnaies. Le type retourne d'abord à sa forme primitive. Le voile de la vierge qui accompagne le signe principal sur la monnaie de Chartres pend au support et donne une précieuse indication que nous avons déjà signalée ; le centre du type est orné d'une rosace dont nous examinerons bientôt la valeur. Enfin à cette époque où tous les seigneurs, jouissant du droit de monnayage, s'appliquaient dans leur intérêt à singer les monnaies royales, le type vendo-

1 Après quoi, ayant mis quatre deniers sur sa tête, il les porta sur le maître autel avec un couteau, afin que la postérité soit instruite du fait. (*Monnaies chartr.*, p. 85.

mois adopte une forme carrée qui le rapproche du châtel-tournois. Nous avons déjà vu quelque chose de semblable à Châteaudun sur les pièces de Geoffroi, où les reliques de Chartres pendent aux deux extrémités d'une barre horizontale. Nous croyons qu'il faut voir dans le même sens les types des monnaies de Bouchard et de Jean de Vendôme, lorsque cette position est indiquée par un signe quelconque. Il n'y a aucun doute à avoir sur l'obole de Bouchard V, publiée par Duby et dessinée plus exactement dans les *Monnaies chartraines*. La direction du type est marquée par celle des fleurs de lis; l'ouverture du signe spécial à Blois et à Vendôme la démontre aussi d'une manière incontestable; elle est toujours tournée vers le bas, jamais vers le haut. La croix de la légende doit être dans la partie supérieure, et nous la voyons quelquefois liée par un trait au type qu'elle surmonte. Enfin l'étoile de Vendôme n'est jamais en bas, et peut servir encore à déterminer le véritable sens du type.

D'après ces règles nous retournerons quelques pièces qu'on avait jusqu'à présent renversées. Celle de Bouchard, par exemple, représente très bien en la redressant nos bandes sacrées supportées au centre par une hampe. L'échancrure qu'on y remarque a la même valeur que l'ouverture annulaire qui se trouve au milieu du type sur l'obole citée plus haut. Quelle explication faut-il donner de cette forme? En voici une que je propose sous bénéfice d'inventaire.

Il existe dans l'église un vêtement toujours reconnu pour être *l'habit de la Vierge*. C'est une longue bande d'étoffe ouverte au centre pour laisser passer la tête, et descendant comme un voile des deux côtés du corps. Aussi ce vêtement est-il devenu un symbole de pureté. Presque tous les moines de l'Orient le portaient, et nous le voyons adopté par nos ordres religieux du moyen âge. Il prit le nom de scapulaire, parcequ'il servait à couvrir et à garantir les épaules pendant le travail. Dans la vie de S. Dominique on trouve la vision du bienheureux Réginald d'Orléans, auquel la sainte Vierge prescrit d'ajouter à l'habit des chanoines réguliers de S. Augustin le scapulaire comme étant son vêtement, sa livrée spéciale. Le bienheureux Stok reçoit aussi miraculeusement le scapulaire de la sainte Vierge, et le popularise parmi les fidèles au moyen d'une dévotion particulière qui subsiste encore. Cette apparition est représentée d'une manière très remarquable dans la chapelle de l'ancienne maison des Carmes de la rue de Vaugirard, sur un des pendentifs du dôme. En visitant cette chapelle j'ai été frappé du rapport qui existe entre cette bande dont la Vierge va revêtir le religieux agenouillé et l'objet de notre obole de Bouchard, et j'ai cru qu'après avoir prouvé l'origine religieuse du type chartrain je pouvais, sans paraître trop rêveur et trop bizarre, proposer de voir dans cette variété de Vendôme la représentation exacte du vêtement spécial de la Vierge.

Les autres types semblables à la base du châtel renversé viennent des variétés que nous venons de décrire. Leur forme a sa cause dans l'imitation des monnaies royales : c'est à quoi tendaient tous les seigneurs de cette époque.

Que nos lecteurs nous permettent encore une explication; si nous nous trompons, que d'autres disent mieux, et nous nous réjouirons d'en être la cause. Les types de Vendôme offrent

quelques signes accessoires qui semblent n'être pas sans valeur. Une étoile s'y montre souvent, et mon père a proposé d'y voir un souvenir de la Trinité de Vendôme dont la place fut indiquée par une étoile à Geoffroi Martel et à Agnès, sa femme; on y rencontre aussi un ornement à six branches terminées par des points; j'en ignore la valeur, et je ferai seulement remarquer que cet objet se trouve sur les monnaies des princes croisés, sur les monnaies de Tripoli entre autres; mais la chose la plus importante est assurément une espèce de rosace qui occupe toujours le centre du type; elle conserve cette place d'honneur dans toutes les variétés que nous venons d'examiner; c'est encore là une énigme qui nous permet de risquer une conjecture. La représentation des reliques locales étant l'origine du type chartrain, pourquoi ne pas admettre que Vendôme a placé sur ses monnaies la relique qui faisait sa gloire, comme les vêtements de la Vierge faisaient celle de la métropole? Personne n'allait à Chartres sans visiter aussi la sainte larme de Vendôme; le fils de Foulques Nerra en avait fait présent à l'abbaye de la Trinité, et l'histoire de cette donation a été magnifiquement sculptée sur une des portes de l'église. L'authenticité de la relique a été combattue au dix-septième siècle par Thiers; mais cette attaque lui a procuré un illustre défenseur dans la personne de dom Mabillon. Nous n'avons pas à juger la querelle; il nous suffit de rappeler ici une des plus belles légendes du moyen âge. Quoi de plus touchant que cette larme de l'amitié répandue par notre Seigneur devant le tombeau de Lazare, et recueillie par un ange, pour que cette relique précieuse fût le symbole de l'affection la plus pure qui puisse unir les hommes. Pendant des siècles on a eu le bonheur de croire à cette larme divine, et cette croyance a consolé bien des chagrins, soulagé bien des douleurs. Pourquoi cette relique vénérée n'aurait-elle pas été figurée sur les monnaies de Vendôme, dont elle était l'honneur et la richesse? Ne serait-ce pas cette rose qui s'étale au milieu du type comme un diamant, et qu'on ne trouve dans aucune des localités que nous avons étudiées? Nous abandonnons cette explication à la critique de nos lecteurs.

Nous voici parvenu au terme de notre travail, et nous espérons n'avoir pas fait un roman numismatique. Nous nous sommes efforcé de procéder toujours avec ordre et méthode; c'est en analysant le type chartrain, en étudiant ses variétés, et en cherchant ses causes dans l'histoire, que nous sommes arrivé insensiblement à une conviction véritable, et que nous proposons de voir définitivement dans cette figure singulière, non pas une tête humaine, mais la représentation des reliques qui sauvèrent Chartres au dixième siècle, et qui furent célèbres dans toute la chrétienté, pendant tout le moyen âge. Si nous n'avons pas persuadé, nos efforts ne seront cependant pas stériles; ils feront naître d'utiles contradictions, et donneront peut-être l'idée d'étudier dans les histoires locales l'origine de quelques autres types monétaires jusqu'ici trop négligés. L'explication des planches que nous joignons à ce mémoire résumera rapidement tout ce qu'il contient.

X.

EXPLICATION DES PLANCHES JOINTES A CE MÉMOIRE.

(PLANCHE XII.)

Nous avons divisé nos dessins en deux planches, comme le type chartrain se divise en deux systèmes : Chartres, Châteaudun, le Perche d'un côté; Blois et Vendôme de l'autre. Nous avons placé en tête trois monnaies de la première et de la seconde race, afin de montrer qu'il n'y a aucune filiation entre ces types royaux et le type chartrain. (Pl. 12.)

(A) Denier d'argent mérovingien. D'un côté CARNOTAS, un oiseau tenant un objet globuleux à son bec; au revers, un monogramme qui me semble être celui de Chartres; la combinaison du haut pourrait figurer un M. *Maria carnotensis?* La petite croix fichée doit être remarquée parcequ'elle est semblable à celle qu'on voit sur les monnaies du Perche.

(B) Un des premiers deniers de la seconde race. Personnage nimbé, tenant deux croix avec les lettres CARN. Chartres? Au revers R. F. *Rex Francorum?* abréviation qui se trouve sur les pièces de Pépin et de Charlemagne. J'aime mieux voir dans cette pièce une monnaie de ce dernier prince qu'une médaille de dévotion dont la légende serait *Crux Adoranda Redemit nos :* que voudrait dire alors *Rex Francorum?* D'ailleurs le système d'interprétation du père Hardouin, qui dans toutes les lettres d'une légende voyait des initiales de mots, donne des résultats si arbitaires qu'il faut rarement s'en servir en numismatique. Le type religieux de cette monnaie de Chartres est à remarquer.

(C) Beau denier de Eudes. Dans le champ son nom, ODO, entouré de croisettes et de barres, avec cette légende GRATIA DI REX. et au revers CARNOTIS CIVITAS. I.

Au dessous de ces monnaies, nous donnons l'analyse du type chartrain primitif : son support invariable; la pièce principale qui y pend; celle qui l'accompagne avec ou sans pointes; ces deux objets réunis sur quelques pièces de Châteaudun; les trois pointes renversées; les lettres M et S de Châteaudun; enfin quelques pièces accessoires par ordre d'ancienneté.

(D) Le type chartrain; au revers CARTIS CIVITAS; c'est la pièce chartraine la plus ancienne par son style, son poids et son titre.

(E) Pièce remarquable par la forme des lettres T. V. A., qui se ressemblent et peuvent être rapprochées des trois pointes où nous avons vu l'initiale de *Maria.*

(F) Une croisette remplace les trois pointes, et le style est plus moderne.

(G) La fleur de lis succède à la croix, et indique des alliances royales.

(H) Les pièces cessent d'être anonymes; au revers on lit K' COM. CARTIS CIVIS. obole de Charles de Valois, qui fut fils, frère, père et oncle de rois (1293-1329). Le titre et le style

de cette obole peut faire croire qu'elle est postérieure à l'ordonnance de 1315, qui réformait les monnaies.

(I) Denier frappé à Blois avec le type de Chartres, BLISICASTRO. Le prince qui la frappait était à la fois comte de Blois et comte de Chartres; c'est probablement Jean de Chatillon, qui fut comte de Blois (1241-1279), et comte de Chartres (1269-1279).

Cette pièce prouve l'origine chartraine du type que nous étudions. Le type de Chartres est copié dans des villes dont Chartres n'adopte jamais au contraire les variétés.

(J) Pièce ancienne de Châteaudun, DVNIS. AST III. La forme bizarre des dernières lettres, la singulière orthographe du nom sont à signaler.

(K) Type chartrain avec les croissants des comtes de Châteaudun; la croix est cantonnée des lettres S. S., *Signum salutis.*

(L) Le signe principal de Chartres occupe seul le champ; il est entouré des lettres S. M. M., *Signum Mariæ*, *Matris*, ou *Signum Mariæ Magnæ.*

(M) La bannière est tournée à droite comme sur ces monnaies du Perche, dont les seigneurs étaient les mêmes que ceux de Châteaudun.

(N) Sous Geoffroi IV, vicomte de Châteaudun (1215-1235). Un même support réunit les deux bannières de Chartres.

(O) Le type chartrain est remplacé par le croissant armorial de Geoffroi.

(P) Style ancien des monnaies du Perche. Le type est tourné à droite, la couronne est sans pointe; à l'opposé une espèce de piquet.

(Q) Le piquet est frangé comme la couronne. On trouverait peut-être l'explication de ce signe dans l'histoire religieuse du Perche.

(R) Denier percheron signé de l'initiale d'un prince, I? COMES PERTICI. M. Lecointre-Dupont, qui le possède, l'attribue à Jacques de Château-Gonthier (1226?-1257).

(PLANCHE XIII.)

La seconde planche nous montre les variétés de Blois et de Vendôme. Le type chartrain s'y différencie complétement. Le support reste le même, mais la bannière devient une bande ornée à Blois par des barres transversales, et par des points à Vendôme. La seconde pièce de Chartres remplace quelquefois cette bannière à Vendôme, et nous en donne la valeur. Puis vient le carré ouvert par le bas et entaillé dans le centre. Les pointes de Chartres sont remplacées par trois barres accompagnées de la lettre S à Vendôme. Un nouveau signe, partant d'un besant ou d'un annelet, se divise en deux et présente une forme carrée à Vendôme. Enfin, pour différents monétaires spéciaux, nous remarquons principalement les rosaces dont nous avons parlé.

(A) Type ancien de Blois, BLESIS CASTRO.

(B) Denier qui marque la transition entre le premier et le suivant; le signe bifurqué va rejoindre les trois barres.

(C) La tête est formée par l'arrondissement de la bannière et la jonction du signe local.

(D) Monnaie moins ancienne; le type revient à sa forme primitive.

(E) Le style devient plus moderne et les fleurs de lis royales y paraissent.

(F) Les monnaies de Blois cessent d'être anonymes, H. COM. BLESENSIS. Hugues II (de Chatillon), comte de Blois (1292-1307).

(G) Le type est accompagné de la légende GVIDO COMES. Gui I[er] de Chatillon fut le dernier comte de Blois qui frappa monnaies (1307-1342); il vendit son droit de battre monnaie à Philippe de Valois en 1320, pour la somme de 15,000 livres tournois.

(H) Monnaie de Saint-Aignan, offrant le type combiné de manière à former un profil. SANCTIAI-NANO. Saint-Aignan était dans la dépendance des comtes de Blois, qui avaient droit de monnayage dans tout leur domaine; la présence du type chartrain sur les monnaies frappées dans cette ville est facile à comprendre. Tous les deniers de Saint-Aignan se ressemblent par leur style et par leur titre; leur fabrication a été peu considérable et de courte durée.

(I) Denier de Celles-sur-Cher [1]. Cette ville était un fief du comté de Blois. Thibault II le donna à Humbaud III dit le Tortu, seigneur de Vierzon. Cette dépendance et son voisinage de Saint-Aignan explique l'adoption du profil chartrain : le titre de notre pièce est très bas. Sa légende, ROB'. DE. CELL'. la donne à Robert I[er], seigneur de Mehun et de Celles (1178-1189).

(J) Monnaie ancienne de Vendôme; type semblable à celui de Blois, au revers VNESASTO.

(K) Obole de Vendôme, les croisettes remplacent les besants. La lettre S accompagne les trois barres; le signe inférieur est à trois branches; au revers VINDOCIMOCASTO.

(L) Les points remplacent les barres transversales sur la bannière.

(M) La rosace et la fleur de lis indiquent une date plus récente.

(N) La pièce accessoire de Chartres pend au support.

(O) Monnaie anonyme de Vendôme sans le type chartrain avec la rosace; au dessus se trouve une croix particulière avec les deux sigles S S., *Signum salutis*.

(P) Obole de Bouchard V (1249-1271), bande supportée par une tige et surmontée d'une étoile, BOCARD. COMES; et au revers VIDOCINENSIS.

(Q) Obole du même prince; la bande a des rapports avec le scapulaire monastique; les fleurs de lis qui l'accompagnent rendent sa position incontestable.

(R) Obole de Jean V (1271-1315), VINDOCINI. au revers IOHANCOMES. Le type surmonté d'une croix prend la forme de la base du châtel renversé, afin de se rapprocher des monnaies royales.

[1] Le nom de cette ville doit s'écrire par un C et non par un S : son origine vient des celles ou cellules bâties par les disciples de S. Eusice, mort vers 543 (*cellæ sancti Eusicii*). Childebert au retour de son heureuse campagne contre Almaric accorda au saint ermite, qui lui avait promis la victoire, quinze livres d'or et la liberté de plusieurs prisonniers qui s'attachèrent à Eusice et l'aidèrent à construire son monastère (*Mon. chart.*, p. 155).

(S) Le type chartrain disparaît complétement, la rosace du centre est dominée par une croisette qui s'y rattache par un trait, IOH S. COMES; au revers VIDOCINENSIS.

Nous aurions pu suivre le type dans les localités éloignées, où des alliances de famille et la dévotion des seigneurs l'ont fait adopter ; mais nous ne voulons pas dépasser les limites d'un mémoire, et nous renvoyons nos lecteurs à la *Monographie du type chartrain,* à laquelle nous reconnaissons devoir surtout notre érudition.

E. CARTIER.

QUELQUES CONJECTURES

SUR

LE SYMBOLISME EXTÉRIEUR DES ÉGLISES, A PROPOS D'UNE ÉTYMOLOGIE BIBLIQUE DU MOT *MAGOT*.

I.

LES MAGOTS SUR LES TOITS DES ÉGLISES.

Si les études grammaticales n'étaient tombées en une extrême défaveur, il y aurait de curieuses investigations à faire sur un bon nombre d'étymologies dont la trace peut conduire à des résultats qui vaudraient bien ceux d'autres recherches plus en crédit. Les mots qui ont pris droit de prescription à diverses époques sont parfois comme ces médailles longtemps traitées en simples signes d'échange par des mains distraites, puis écartées comme pièces de rebut par des observateurs un peu plus sévères (et un peu moins avisés) que le commun des hommes; mais qui enfin sous le regard de la sagacité savante se transforment un jour en monument hors de prix. Elles deviennent tout d'un coup la preuve de quelque grand fait longtemps oublié ou traité de chimère, et l'histoire est obligée d'ouvrir ses rangs pour faire place aux événements qu'elles révèlent après des siècles d'étourderie ou d'injustice. Seulement, ce que les monuments numismatiques éclairent le moins,— la connaissance des mœurs, des passions et des préoccupations humaines, — l'étude critique des langues serait particulièrement propre à le mettre en lumière si on y portait un esprit d'observation attentive et soutenue par les autres appuis que présente l'histoire. Que d'iniquités triomphantes, par exemple, que de conspirations couronnées par le succès, mais réprouvées par la droiture, ont pris pied dans le langage en attendant le stigmate infamant qu'un scrutateur sévère aurait à leur infliger! Il est telle expression qui est vraiment une tache pour le siècle où elle a prescrit, et qui nous rend complices de la légèreté ou des préjugés aveugles de nos prédécesseurs, tant qu'une main ferme n'aura pas au moins qualifié ses titres primitifs. Ne faisons-nous pas encore tous les jours acte d'incurie ou de désaveu pour une véritable gloire nationale lorsque dans le verbe *lambiner* nous continuons l'œuvre de dénigrement et de persiflage commencée il y a trois siècles par les envieux de Lambin, l'honneur de l'érudition et de la philologie française? Si je n'avais à me récuser, n'en pourrais-je pas dire autant du mot *escobarderie*, entre autres, d'où un étranger morose pourrait chercher à conclure que la satire a pour notre patrie des entraînements contre lesquels la vérité est impuissante?

Mais laissons les passions mauvaises de certaines époques, héritage accepté plus ou moins à la légère par leurs successeurs, et montrons que de nobles et pieux souvenirs sont aussi dé-

posés dans des expressions qui nous trouvent trop inattentifs. J'en prendrai quelques-uns au hasard pour arriver bientôt à celui qui est l'occasion de cet article. Les mots *ladre* (ladrerie, etc.,) et *Hôtel-Dieu* ne rappellent-ils pas le temps où les plaies diverses de l'humanité étaient voilées et comme ennoblies par une charité délicate, où le lépreux était l'homme éprouvé par l'affliction comme S. Lazare (S. Ladre, disaient nos pères), où l'abri commun du pauvre était le palais de Dieu, où la femme de mauvaise vie elle-même, dès qu'elle renonçait à ses désordres, se réhabilitait par le nom de *madelonnette* ou de *repentie*. Point d'affliction alors, point de dégradation même (dès que la volonté n'y avait plus de part), qui ne trouvât un certain baume à ses douleurs dans les touchants égards d'une société compatissante malgré sa rudesse. Les mots assez peu académiques, mais très populaires, de *kermesse*, de *ducasse*, de *bénichon*, qui désignent dans diverses provinces la grande fête de chaque village, ne témoignent-ils pas que toutes ces grandes joies ont eu leur point de départ au jour où la messe a été pour la première fois célébrée solennellement en chacun de ces lieux [1]? En sorte que l'Allemagne luthérienne, dans le nom de ses grandes foires commerciales [2], proclame encore, sans y songer, que, pour les fondateurs de ces rendez-vous, la célébration du saint sacrifice catholique était le vrai signal et comme l'unique ouverture légale d'une fête.

Il ne nous faut point céder à des prédilections philologiques qui pourraient ne guère émouvoir un bon nombre de nos lecteurs; venons-en donc à la seule étymologie qu'annonçait notre titre, et qui doit nous conduire à un autre genre de recherches. Ici nous sommes sur le terrain du moyen âge, quoi qu'on en puisse penser à cause des *magots de la Chine :* alliance de mots qui porterait à croire que l'importation des paravents, des porcelaines, des figurines et autres fantaisies chinoises fixe l'époque la plus reculée de ce mot parmi nous. Mais, sans chercher fort loin, Joinville montre qu'il faut admettre une date bien autrement ancienne, quand il parle des *peuples de Got et Magot qui devaient venir en la fin du monde avecques l'Antecrist, quand il viendra pour tout destruire* [3]. Cette seule phrase nous apprend plusieurs choses sur le mot que nous poursuivons : elle établit, outre son ancien usage dans notre langue, son origine biblique très reconnaissable. Il est évident que c'est là le *Gog* et le *Magog* de l'Ecriture sainte [4]; indication très vague, si l'on veut, et que les commentateurs n'ont pas réussi à bien préciser, mais qui n'en était que plus chère à l'imagination de nos aïeux parcequ'ils avaient toute liberté d'y lire mille choses curieuses au gré de leur fantaisie [5]. L'unique chose qui

[1] *Kirchmess* (ou en flamand *kermess*, *kerremesse* et *karmiss*), *kirmess*, *kirchweih*, dédicace, bénédiction.

[2] Ostermesse, Michaelismesse, etc., c'est à dire littéralement : *Messe de Pâques*, *messe de S. Michel*, etc.

[3] Histoire de S. Louis (*ap.* Petitot, *collect. des Mémoir.*, 1re série, t, II, p. 333).

[4] Ezech., XXXVIII, 2; XXXIX, 6.— Apoc., XX, 7, etc. Maintenant quelle relation peut-il y avoir entre cette origine palpable et le même mot employé également par nos pères pour désigner une bourse, un trésor? Ce n'est point mon affaire pour le moment; et je me garderai d'autant plus de quitter une position inattaquable que la philologie m'est ici uniquement comme un pont pour arriver à une question de monumentalisme.

[5] Si l'on trouvait bizarre la substitution des Goths au Gog d'Ezéchiel et de S. Jean, la justice voudrait que le moyen âge n'en portât pas toute la responsabilité. S. Ambroise (*De fide*, libr. II, cap. 16; opp. t. II, 495) avait hasardé cette traduction, qui a trouvé des imitateurs, mais que des docteurs non moins graves ont critiquée ou modifiée. (Cf. Corn., v. d. st., *in Ezechiel.*, l. cit.) Quoi qu'il en soit, un grand nombre

se puisse conclure bien certainement de l'ensemble des textes où ces mots mystérieux sont répétés, c'est qu'ils désignent les auxiliaires de Satan contre Jésus-Christ. Ces auxiliaires sont-ils des peuples, et quels peuples? Ou bien ne sont-ils que les ministres subalternes de Lucifer? Là les opinions se partagent; et peu nous importe, quant à notre sujet actuel, puisque après tout ce sont les serviteurs quelconques du Prince des ténèbres. Ce qui nous importe un peu plus, c'est l'observation souvent faite au moyen âge par les commentateurs de l'Écriture; savoir que, décomposé dans sa signification hébraïque, *Magog* signifie *du toit*[1]. Quelle que soit la valeur exégétique de cette décomposition grammaticale, elle se prêtait assez bien à l'idée qui travaillait les architectes chrétiens, la représentation de l'Église chrétienne dans les formes du temple qui servait à réunir ses enfants; ou autrement : l'exacte traduction en langage architectural du double sens (moral et matériel) que renferme le mot *église* pour les peuples chrétiens. Rapprochée d'un texte où S. Paul parle du démon sous le nom de *Prince de l'Air*[2], cette acception hébraïque de *Magog* conduisit à peupler de monstres fantastiques les cheneaux et les galeries aériennes des églises. Là ces magots grimaçants du haut des toits ou des clochetons figurèrent les légions de l'Ennemi du salut qui planent sur la tête du fidèle pour l'écarter du droit chemin, et contre lesquelles il n'est de vrai refuge ou de remède que dans l'Eglise[3]. Ainsi s'explique en même temps pourquoi la statue de S. Michel, ou d'un ange quelconque, se voyait fréquemment soit sur le chevet, soit sur quelque pignon principal des églises. Il était là comme pour contenir les légions infernales, et rassurer le fidèle contre l'appareil de cette armée ennemie qui ne peut nuire au chrétien s'il ne donne lui-même les mains à sa ruine.

Que la laideur ait été prise par les temps chrétiens comme symbole de la dégradation morale, et qu'à ce titre les démons aient constamment été figurés avec des formes repoussantes, c'est ce que tout le monde sait, c'est ce que l'étude de l'âme humaine nous montre comme un sentiment profond de notre nature : aussi les langues classiques confondaient-elles sous un seul mot[4], comme nous, l'expression de la difformité et celle du vice. C'est de la sorte que,

d'interprètes ont vu dans Gog et Magog les nations septentrionales de l'Asie (ou plutôt les populations qui habitaient vers la mer Noire et la mer Caspienne) et de cette partie de l'Europe qui a longtemps été considérée comme contrée asiatique (les bords du Volga), y compris les peuples sortis de ces régions.

[1] Cf. Gloss. *in Ezech.*, et *Apocal.*, l. cit. — Ambros. Autp. *in Apocal.*, lib. IX (Bibl. PP. t. XIII, 623, sq.) — Radulph. *in Levitic.*, libr. XVIII, 1 (*Ibid.* XVIII, 217, sq.), etc.

Citons au moins les paroles d'un interprète qui appartient aux premières années du XIIe siècle. Brun. Astens. *in Apoc.* XX. (Opp., Rom. 1791., t. II, 360) : « Per Gog et Magog quidam Gothos, quidam vero Getas et Massagetas intelligere voluerunt... Nos autem secundum nominum interpretationem, salva fide, ista exponamus. *Gog* enim interpretatur *tectum; Magog* vero, *de tecto.* Sed quid *tectum,* nisi peccatores in quibus vitia et maligni spiritus teguntur et habitant? Quid vero *de tecto*, nisi eadem vitia spiritusque immundi? Etc. »

[2] Eph. II, 2.

[3] Nous signalons avec plaisir le pressentiment qu'exprimait hardiment à ce sujet l'habile directeur de la *Revue générale d'Architecture,* M. César Daly, au moment où nous préparions l'impression de notre travail. « ..... Dans les édifices du « moyen âge, dit-il (*Revue,* t. VII, 56), les gargouilles devien- « nent d'horribles monstres. Est-il à supposer que les artistes « prédicateurs du moyen âge aient créé ces formes repous- « santes sans y attacher aucune signification? Etc., » L'érudition, qui atteint péniblement ses résultats à travers des sentiers difficiles, doit néanmoins éprouver de la joie plutôt que de la jalousie lorsque l'intuition conduit de prime saut au même terme un esprit plus heureux. La diversité des voies suivies est alors une forte présomption pour l'exactitude du résultat qui s'est trouvé au point de leur rencontre.

[4] Αἰσχρὸς, et *turpis;* et chez nous, *vilain* ou *laid.*

Magog ayant été pris comme indication des suppôts de l'enfer, magot a bientôt signifié un être difforme et plus ou moins repoussant. Pourquoi ces magots ont pullulé sur les toits des églises, nous l'avons dit; quant à savoir si aujourd'hui il serait expédient de livrer aux *Magots* du moyen âge dans une église nouvellement construite toutes les places qui leur eussent été dévolues au treizième siècle, ce n'est pas précisément la question. Imaginer quelque chose de mieux, ce sera un progrès; mais ce n'en serait pas un de quitter l'ancienne pragmatique parcequ'on n'en connaîtrait point les raisons, ou parceque, les appréciant mal, on les jugerait puériles. Quoi qu'on puisse penser de la forme que revêtait cette leçon, le fond est une de ces vérités que l'Écriture et la liturgie répètent chaque jour au chrétien pour l'exciter à se tenir sans cesse sur ses gardes [1]; savoir que tout nous est piége hors de la voie tracée par l'Église, et que les œuvres même de Dieu peuvent être tournées en armes contre nous entre les mains de l'ennemi si nous ne cherchons dans les secours de la Grâce une défense quotidienne contre les périls que recèle la nature elle-même. L'art alors,—noble mission, depuis bien oubliée,— se proposait d'être pour l'humanité le contrepoids de cette pente qui nous entraîne à oublier le monde supérieur dans la fascination de ce qui frappe nos sens; comme l'Église, il visait à faire des choses visibles un marchepied pour élever l'homme à l'invisible. Que les artistes futurs inventent des moyens meilleurs ou plus appropriés aux esprits sur lesquels ils ont à agir, rien de mieux; mais quant au but de leurs prédécesseurs, qu'ils sachent que l'art ne peut y renoncer sans s'amoindrir et déchoir.

Passons plus avant.

Si un symbolisme grave et appuyé par l'Écriture sainte a régi sur les toits même des églises des détails presque imperceptibles, où l'on consentirait assez volontiers à ne voir que les fantaisies d'une ornementation capricieuse, que faudra-t-il penser des grands membres de l'édifice lui-même et de la destination affectée à chacun d'eux? C'est bien ici que l'arbitraire a dû être écarté. Les esprits mûrs se le persuadent par un irrésistible instinct; et si l'on est animé de la foi qui a remué ces montagnes, on pressent avant toute démonstration que certaines lois réglaient le soulèvement et la configuration de leurs diverses parties. Déterminer ces lois, c'est l'affaire de l'étude; mais affirmer *a priori* qu'il en existait, c'est le cri d'un sentiment chrétien qui entend les hommes et les choses du temps passé. Aussi monseigneur l'évêque de Strasbourg, ayant à déterminer le choix de sujets pour les vitraux destinés au transsept méridional de sa cathédrale, faisait-il récemment à l'un de nous l'honneur de lui demander quelles peintures devaient ou pouvaient prendre place en ce lieu. C'était avoir bien aperçu que, dans les grandes œuvres de nos aïeux, le soin de coordonner les détails accompagnait la force de faire

[1] L'office divin, surtout celui du soir, et les diverses formules d'exorcisme ou de prières qu'emploie l'Église dans la Dédicace montrent bien que l'art et la liturgie marchaient comme du même pas dans le soin de rappeler au chrétien la guerre qu'il lui faut soutenir, et pour laquelle il doit demeurer constamment sous les armes.

mouvoir les masses ; et que les représentations les plus saintes y obéissaient à une distribution choisie d'avance pour tout l'ensemble. De notre côté, quelque honorable que nous fût une consultation si précise et si importante, elle ne nous troubla point comme une commission périlleuse déférée à l'improviste : nous nous étions adressé à nous-même cette question et d'autres semblables depuis longtemps; en sorte que nous crûmes pouvoir désigner pour cet endroit, sans balancer, le triomphe de Jésus-Christ.

Pourquoi cela, et comment l'entendons-nous? On va le voir à l'aide du même prophète qui nous a fourni l'explication des magots suspendus ou perchés au sommet des églises gothiques.

II.

ORIENTATION NORMALE D'UNE ÉGLISE.

Quand Ezéchiel raconte [1] sa mystérieuse vision du temple nouveau et de la cité nouvelle, où tant d'interprètes ont vu l'Eglise et la chrétienté, il est ramené à plusieurs reprises devant les diverses portes de l'édifice par son guide ; et à chacune d'elles on lui fait observer les détails de la construction. Nous n'avons point à le suivre dans l'énumération qu'il fait des proportions et des formes adoptées pour chaque partie, mais l'accord presque unanime des plus grands commentateurs sur le symbolisme des portails mérite d'être signalé. Il est hors de doute que le moyen âge y avait puisé des lois qui se reconnaissent dans un bon nombre de ses constructions les plus graves.

Faisons observer avant tout que l'orientation du temple de Jérusalem était précisément l'inverse de celle qui a été généralement adoptée par le christianisme [2]. Aussi faut-il supposer que le moyen âge, dans ses emprunts faits à cet endroit d'Ézéchiel, a transporté les caractères

[1] Ezech., XL-XLVIII.

[2] Exod., XXXVIII, 13,15, 9-12 ; XXVII, 9, 11-13 ; XXVI, 35. — Levit., XVI, 14.—II Paralip., IV, 10.—Ezech., *loc. cit.* ; etc. Cf. II Paralip., XXIX, 6.—Ezech., XI, 1; etc. Josèphe (*Antiq.* l. III, cap. VI, n. 3; ed. Havercamp, p. 132) dit que le soleil levant dardait ses rayons par la porte principale jusqu'au sanctuaire.

Dans nos églises, au contraire, tout correspond à une orientation antique dont les traces ont été conservées par le langage populaire de diverses contrées. Tourné vers l'autel, le chrétien est censé avoir l'orient devant ses yeux, l'occident derrière lui, le midi à sa droite, et le nord à sa gauche; or ce point de vue du monde a été comme consacré dans l'Egypte, l'Inde et les pays du nord de l'Europe. Cf. Lobeck, *Aglaoph.*, p. 916, sqq. ; 914. — Fr. Wilford (*Asiatik researches*, t. VIII, 275, svv.), *on the sacred isles*...P. I, ch. I, n. 2. — Bed. (?), *in numer.* XIII, sub fin. (Opp. ed. Basil., t. IV, 178). — Hildegard. *Liber div. op.* ; P. I, vis. II, n. 28 ; et vis. V, n. 97, (ap. Mansi, *Baluzii Miscell.*, t. II, p. 348, 389).

Certaines variantes sont bien moins une contradiction qu'une confirmation de ce même principe. Au lieu de marquer les points cardinaux d'après la situation de l'homme qui regarderait l'orient, on a personnifié le monde; ou du moins on a considéré Dieu comme se manifestant dans le monde à l'homme qui l'adore. L'orient est demeuré la face de Dieu, mais la droite a désigné le nord, le sud n'a plus correspondu qu'à la gauche; et l'occident s'est trouvé pour ainsi dire mis en dehors du monde divin. Cf. Lobeck, *l. cit.* — Plutarch., *de Isid. et Osir.*, 32, (ed. Hutten, t. IX, 145). — J. Toll., *Insign. itiner. ital.*, p. 161, not. 16, etc. — Origen., *in Ezechiel.* homil. I, n. 14 (ed. Delarue, t. III, 361). — Petr. Chrysol., *serm.* XX, De sed. tempest. — Etc.

De même dans la langue liturgique, en divers temps, la gauche et la droite ont été employées avec des significations absolument opposées, selon que le point de départ était pris de la droite du crucifix ou de celle des fidèles; mais aujourd'hui ce dernier sens a prévalu.

de la porte orientale à celle qui dans nos églises est tournée vers l'occident. Il semblerait que, pour s'accommoder à cette transposition, l'on aura porté le point d'orientation en dehors, sur le parvis, au lieu de le supposer pris au dedans de l'édifice. De la sorte seulement il devenait possible de considérer la porte occidentale comme conduisant vers l'orient celui qui franchissait le seuil; et, à l'aide de cette hypothèse, il est facile d'expliquer comment les attributs de la porte orientale auront passé à celle qui ouvrait précisément sur le côté opposé, sans qu'aucun des autres points ait eu à subir un renversement semblable.

C'est là, j'en conviens, une espèce de *postulatum*; mais, outre qu'il est l'unique moyen d'appliquer complétement aux grandes basiliques d'autrefois les détails symboliques adoptés pour l'Église par les principaux interprètes de l'antique vision, et qui ne se déroberaient à la poursuite que par cet endroit, il est encore appuyé par les paroles de S. Grégoire-le-Grand. Or le langage de ce docteur a une valeur tout particulièrement importante en ce qui regarde Ezéchiel, parceque son commentaire, avec celui de S. Jérôme, avait servi de base à l'explication suivie par la *Glose* pour le récit du prophète[1]. Selon lui la porte orientale est Jésus-Christ même, que l'Ecriture appelle l'*Orient*, et qui nous guide vers la vraie lumière[2].

D'ailleurs, comme tout ce symbolisme des portails, ainsi qu'on le verra, se rapporte à l'action de Dieu amenant dans l'Église par diverses voies les diverses classes d'hommes, les hommes appelés de l'occident ne sont guidés vers elle que par le jour de l'Évangile; et la porte qui s'ouvre pour eux doit montrer comme une aurore de cette lumière complète dont le siége est dans le sanctuaire pour y rayonner sur tous ceux que la cité divine a reçus dans son sein, quel qu'ait été leur point de départ.

Aussi, pour celui qui voudra y faire bien attention, il s'agirait plutôt d'excuser sur ce point le langage des commentateurs que de justifier notre emprunt; car un seul des noms qu'ils emploient s'écarte de ceux que nous devons adopter, tandis que toutes leurs pensées sont d'accord avec celles que nous exposerons. On dirait que, les yeux fixés sur le symbolisme chrétien, ils en ont suivi la trace sans se laisser distraire par un mot d'un autre ordre; et qu'ainsi la porte orientale du temple juif est devenue le thème d'un développement tout à fait approprié aux portails occidentaux de nos églises; ou bien, sollicités d'un côté par le mot an-

[1] Il faut savoir que la *Glose* était le commentaire classique de l'Écriture sainte durant le moyen âge, et ce n'était pas sans raison. Mais il s'agit surtout du fait, qui est hors de doute.

[2] Greg. M., *in Ezech.*, libr. II, homil. 3 (ed. Gallicioli, t. V, 25) : « Quis alius portæ hujus (*orientalis*) appellatione signatur, nisi ipse Dominus ac Redemptor noster, qui nobis janua factus est regni cœlestis ? sicut ipse ait (Joann., XIV, 6) : *Nemo venit ad Patrem nisi per me*..... Et in Evangelio ipse testatur (Joann., X., 1, 2), dicens: *Qui non intrat per ostium... ille fur est et latro*... Et paulo post dicit (v. 9) : *Ego sum ostium*..... Ipse enim in suis membris est qui intrat, ipse caput ad quod intrantia membra perveniunt. Quod Ezechiel propheta multipliciter insinuat, qui virum venisse dicit ad portam, et quæ eadem porta sit ostendit dicens (Ezech., XL, 6) : *Quæ respiciebat ad viam orientalem*. Ipse etenim nobis est via, qui dixit (Joann., XIV, 6) : *Ego sum via, veritas et vita*. Ipse etiam orientalis via, de quo scriptum est (Zachar., VI, 12) : *Ecce vir, oriens nomen ejus*. Porta ergo viam orientalem respicit quia illum signat qui nobis iter ad ortum fecit luminis. » — Id. *in Ezech.* (XL, 44) libr. II, homil 10, (t. V, 118). Cf. Hraban. Maur, *in Ezechiel.* (XL, 44) libr. XVI (Opp. ed. Colvener, t. IV, 335).

cien, et de l'autre par la chose moderne, ils oscillent entre l'un et l'autre, de façon à décourager celui qui n'aurait pas compris la cause de leurs fluctuations.

Rien de plus ordinaire dans les paroles et dans les actes des premiers chrétiens que d'attribuer l'orient au *soleil de justice* [1]; c'est le règne même de Dieu, le trône de sa gloire; et loin qu'il puisse y avoir d'appel adressé aux hommes qui sont censés résider en ce lieu privilégié, c'est à ce rendez-vous au contraire que la voix divine attire et convie tous ceux qui avaient pris pour demeure un autre point de l'horizon. C'est donc sans contredit au peuple de l'occident, aux habitants de la région ténébreuse et infidèle, que convient l'appel parti de la porte nommée orientale par les interprètes d'Ézéchiel. Mais on le reconnaîtra surtout par l'ensemble de leur langage; car lorsqu'ils hésitent ou semblent se couper dans leurs dépositions, il sera aisé de voir que tout leur embarras a sa source dans l'expression juive d'où il s'agissait de faire sortir un sens chrétien.

III.

PORTES (ET ROSES) OCCIDENTALE ET SEPTENTRIONALE.

Du côté de l'occident, contrée de l'ombre, du sommeil et de l'ignorance des choses divines, l'Église doit faire luire le flambeau de l'Évangile et de la foi; il faut qu'elle y fasse retentir bien haut le signal du réveil et qu'elle arbore les fanaux de ralliement pour le voyageur [2] égaré par les ténèbres. De là, dans la sculpture, ce Christ législateur qui siége sur la principale porte

[1] Lactant., *Divin. instit.*, II, 10 (ed. Lenglet, t. I, 154, sq). «..... Ipsius quoque terræ binas partes contrarias inter se divisasque constituit (*Deus*), scilicet orientem occidentemque; ex quibus oriens Deo accensetur: quia ipse luminis fons et illustrator est rerum, et quod oriri nos faciat ad vitam sempiternam. Occidens autem conturbatæ illi pravæque menti adscribitur; quod lumen abscondat, quod tenebras semper inducat, et quod homines faciat occidere atque interire peccatis. Nam sicut lux orientis est, in luce autem vitæ ratio versatur; sic occidentis tenebræ sunt, in tenebris autem et mors et interitus continetur..... Dies, quem primus oriens subministrat, Dei sit necesse est, ut omnia quæcumque meliora sunt; nox autem, quam occidens extremus indicit, ejus scilicet quem Dei esse æmulum diximus.

« Quæ duo, etiam in hoc præscius futurorum, Deus fecit ut ex iis et veræ religionis et falsarum superstitionum imago quædam ostenderetur. Nam sicut sol, qui oritur in diem, licet sit unus (unde solem esse appellatum Cicero vult videri, quod obscuratis sideribus solus appareat,) tamen quia verum ac perfectæ plenitudinis numen est, et calore potissimo et fulgore clarissimo illustrat omnia; ita in Deo, licet sit unus, et majestas et virtus et claritudo perfecta est. Nox autem, quam pravo illi antitheo dicimus attributam, ejus ipsius multas et varias religiones per similitudinem demonstrat. Quamvis enim stellæ innumerabiles micare ac radiare videantur; tamen, quia non sunt plena ac solida lumina, nec caloris præferunt quidquam nec tenebras multitudine sua vincunt, etc. »

Hieronym., *in Amos* (VI, 15), libr. III (ed. Martian. 1431). «..... In mysteriis primum renunciamus ei qui in occidente est, nobisque moritur cum peccatis; et sic, versi ad orientem, pactum inimus cum sole justitiæ, et ei servituros nos esse promittimus, etc. » — It. Hieronym., *in Ezech.* (XXVII, 9), libr. VIII (Ibid., 882).

Cf. Luc., I, 78, 79.—Eph., VI, 12.—Etc.—Origen., *De orat.*, 32 (t. I, 270, sq),—Clem. Alexandr., *Cohort ad gent.* (Venet., 1757, p. 88). — Joann. Damasc., *de fid. orthod.*, IV, 12 (t. I, 265, sq.). — Etc.

[2] Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur le sens profond de ce mot *peregrinus* appliqué à l'homme qui chemine hors des sentiers du salut. Il sert comme de base à l'admirable développement que recevait jadis la belle parabole du *Samaritain*, d'après l'enseignement commun des Pères. De si grandes choses ne s'exposent point en quelques lignes, et nous ne pouvons que renvoyer aux détails déjà bien resserrés que nous lui avons consacrés en expliquant les *Vitraux de Bourges* (n. 106-127, p. 191-219).

au douzième siècle; et, dans l'architecture, ces tours majestueuses qui portent au loin dans les airs la grande voix des cloches d'airain [1]. J'appelle *Christ législateur* cette figure souvent si imposante de notre Seigneur assis ordinairement dans une ellipse ou dans une sorte d'amande, et tenant de sa main gauche un livre, en même temps que de la droite il bénit ou annonce qu'il va parler. Autour de lui sont placés, dans un ordre constant, les symboles des quatre évangélistes; et cette simple scène occupe d'ordinaire à elle seule le tympan du portail principal, ou du moins en forme le centre quand elle admet quelques accessoires.

Cette face de l'édifice doit donc rappeler les notions fondamentales de l'enseignement chrétien, et surtout présenter à nos regards celui qui est *la voie, la vérité et la vie;* celui qui est l'unique entrée à la science divine et à la gloire qui en est le terme [2]; celui qui est l'auteur et le consommateur de notre foi, le souverain médiateur entre l'homme et le Ciel. Je sais qu'il y a eu des variations de ce thème, j'en indiquerai une entre autres bientôt, parcequ'elle a pris le dessus au commencement du treizième siècle; mais quant aux déviations qui plus tard ont percé çà et là, je ne balance pas à les déclarer nouvelles et de mauvais aloi, quelque grâce que l'architecte et le sculpteur aient su mettre au service de cet abaissement. Ainsi, lorsqu'à la cathédrale de Sens le tympan de la porte centrale a été remanié vers la fin du treizième siècle pour recevoir le patron de l'Eglise, l'habileté de l'artiste ne saurait faire oublier que son talent s'est mis au service d'une véritable altération. Ce que le dogme a de plus grave ne devait point être déplacé par une simple dévotion locale; le centre du portail occidental n'admet rien d'inférieur à Jésus-Christ. Cette pensée dogmatique, qui doit dominer toute autre, n'est pas seulement grande et de parfaite convenance; on peut dire qu'elle est de rigueur, et les époques vraiment inspirées n'y dérogent point.

Bien que le symbolisme ait parfois confondu le septentrion avec l'occident, comme le midi avec l'est [3], lorsqu'il s'agissait simplement de marquer la lutte entre les ténèbres

[1] On sait sans doute que le clocher reculé jusque sur l'intersection de la grande nef et des transsepts appartient uniquement aux églises monastiques, capitulaires ou collégiales. La cloche suspendue près du chœur ne s'adresse qu'au clergé; celles du peuple accompagnent et dominent le portail, le portail occidental surtout. Tour ou flèche, c'est de là seulement que s'appelle le laïque.

[2] Joann., XIV, 6; X, 9. — Hebr., XII, 2; I Tim., II, 5.

Hieronym., *in Ezech.* (XLII, 9, 12) libr. XIII (t. III, 1008, sq.). « In capite autem ejusdem viæ, hoc est orientalis, quæ patet ingredientibus, ostium est quod nisi apertum fuerit ab eo qui dicit: *Ego sum ostium*, et qui habet *clavem David* (Apoc., III, 7); ad vestibulum sanctorum... non possumus pervenire. »

Id., *in Ezech.*, XLVI, 12 (ibid., 1049). «... Portam quæ respicit ad orientem, illam videlicet portam de qua scriptum est (Ps. CXVII, 20): *Hæc porta Domini, justi intrabunt per eam;* et unde oritur sol justitiæ. »

Id., *in Ezech.*, XL, 28 (p. 990). « Via, juxta Septuaginta, in hoc tantum habetur loco (*portæ orientalis*); in septentrionali et australi plaga omnino tacita est, ut possimus intelligere in orientali tantum porta illam intelligendam viam quæ dicit: *Ego sum via, veritas et vita*, etc. » — Cf. Hieronym. *in Ezech.* (XLIV, 1, sqq.), libr. XIII (p. 1022, sq.).

Gregor. M., *in Ezech.* (XL, 13) libr. II, Homil. 5 (*ibid.*, p. 49, 52). « Sæpe jam diximus portam fidem, et per eamdem fidem ipsum Dominum ac Redemptorem nostrum mediatorem Dei et hominum Jesum Christum posse signari; quia per fidem quæ in eo est, introitus ad vitam patet. Sed etiam scripturam sacram, quæ nobis eamdem ipsam fidem in Redemptoris nostri intellectum aperit, non immerito portam accipimus..... In cognitione vero omnipotentis Dei primum ostium nostrum fides est; secundum vero species illius, ad quam per fidem ambulando pervenimus. In hac etenim vita hanc ingredimur, ut ad illam postmodum perducamur. *Ostium* ergo *contra ostium* est, quia per aditum fidei aperitur aditus visionis Dei, etc.... »

[3] Lactant., *l. cit.* «... Sicut lux orientis est, in luce autem

et la lumière, l'erreur et la vérité, la mort et la vie; un sens spécial est communément appliqué à chacun de ces diverses points, et les caractérise par une nuance bien tranchée quand on les énumère tous quatre. L'occident alors désigne particulièrement les ténèbres, et conséquemment l'ignorance; le nord est la région des frimas et des orages, c'est à dire des passions et de l'endurcissement dans le péché [1]. A l'homme qui habitait la contrée ténébreuse il n'a fallu que la lumière; c'est l'aveugle qui sans doute s'estimera trop heureux de voir luire le jour. Quant à celui qui s'est laissé asservir par le prince de l'Aquilon, souvent il aimera ses chaînes; il faut que la crainte ou l'espoir fassent naître en son cœur le désaveu du passé. C'est ainsi que S. Augustin voit revenir du septentrion l'enfant prodigue [2] quand il reprend la route du toit paternel. Les commentateurs d'Ezéchiel ne parlent pas autrement [3]; et c'est aussi le langage des vieux architectes lorsqu'ils faisaient

vitæ ratio versatur; sic occidentis tenebræ sunt, in tenebris autem et mors et interitus continetur. Deinde alteras partes eadem ratione dimensus est (*Deus*), meridiem ac septentrionem; quæ partes illis duabus societate junguntur. Ea enim quæ est solis calore flagrantior, proxima est et cohæret orienti. At illa quæ frigoribus et perpetuo gelu torpet, ejusdem est cujus extremus occasus. Nam sicut contrariæ sunt lumini tenebræ, ita frigus calori. Ut igitur calor lumini est proximus, sic meridies orienti; ut frigus tenebris, ita plaga est septentrionalis occasui... In his quoque duabus partibus, meridiana et septentrionali, figura vitæ et mortis continetur: quia vita in calore est, mors in frigore. »

Brun. Astensis, *in Apocal.* (XXI, 13) libr. VII. (Opp. ed. cit. t. II, 364) «..... Possumus... dicere quod orientis et austri portæ in prosperis, aquilonis vero et occasus in adversis aperiantur. »

Cf. Vitraux de Bourges, n. 51 et 95 (p. 94-96; et p. 173, not. 1).

[1] Augustin., *De grat. N. T.* (ep. 140) 55-57 (t. II, 442). «... Diabolus igitur et angeli ejus a luce atque fervore caritatis aversi, et nimis in superbiam invidiamque progressi, velut glaciali duritia torpuerunt. Et ideo per figuram tanquam in aquilone ponuntur; unde quum generi humano diabolus incubaret, ventura gratia Salvatoris dicitur in Cantico canticorum (IV, 16): *Exsurge, Aquilo; et veni, Auster, perfla hortum meum, et fluent aromata.* Exsurge, qui irruisti, qui subditis incumbis, qui possessos premis; exsurge ut a tuo pondere relevati erigantur quorum animas premendo curvasti. *Et veni, Auster,* inquit, Spiritum invocans gratiæ flantem de meridie velut a parte fervida et luminosa, ut fluant aromata. Unde Apostolus dicit (II Cor., II, 15): *Christi bonus odor sumus in omni loco.* Hinc etiam dicitur in quodam psalmo (CXXV, 4): *Converte, Domine, captivitatem nostram sicut torrens in Austro,* captivitatem scilicet qua sub diabolo tanquam sub Aquilone tenebantur, ubi abundante iniquitate friguerant et quodam modo congelaverant. Hinc enim et Evangelium dicit (Matth., XXIV, 12): *Quoniam abundabit iniquitas, refrigescet caritas multorum.* At vero flante Austro glacies resolvitur et torrentes fluunt; id est peccatis remissis, populi ad Christum caritate concurrunt, etc. » —Id., *in Ps.* XLVII, 3 (t. IV, 416, sq.).

Hieronym., *in Jerem.* (III, 12, 18) libr. I (t. II, 543, sq.). «... Ad Aquilonem autem et contra Babylonem atque Assyrios sermo dirigitur..... quod quidem ad hæreticos et in Ecclesia negligentes dici potest, qui quotidie per ecclesiasticos viros ad pœnitentiam provocantur; et quibus proprie aptari potest: *Et vocem meam non audistis* (Jer., III, 13). Omnis autem hæreticus habitat in Aquilone et calorem fidei perdidit, nec audire potest illud Apostoli (Rom., XII, 11): *Spiritu ferventes........ Et venient simul de terra Aquilonis...* Hoc proprie in Christi completur adventu quando de duodecim simul tribubus Evangelio crediderunt: relinquentes terram Aquilonis, durissimi frigoris, et a diaboli imperio recedentes. »

Cf. Origen. *in Exod.*, homil. IX, 4 (t. II, 164); et *in Ezech.*, homil. I, 14 (t. III, 361). — Etc.

[2] August., *in Ps.* XLVII, 3 (t. IV, 417). « Contrarius solet esse Aquilo Sion: Sion quippe in meridie, Aquilo contra meridiem. Quis est iste Aquilo? nisi qui dixit (Is., XIV, 13, 14): *Ponam sedem meam ad Aquilonem, et ero similis Altissimo... Latera ergo Aquilonis,* qui diabolo cohærebant; unde venit et iste filius de quo modo audiebamus (Luc., XV, 32,) quia mortuus erat et revixit, perierat et inventus est. Proficiscendo enim in regionem longinquam, etiam ad Aquilonem pervenerat; et ibi, sicut audistis, uni ex principibus regionis illius adhæserat. Factus est ergo latus Aquilonis, adhærendo principi illius regionis; sed quia *civitas regis magni* et ex latere Aquilonis colligitur, reversus ad se, dixit: *Surgam, et ibo ad patrem meum,* etc. »

[3] On remarquera dans quelques textes dont nous allons donner des extraits que la porte orientale d'Ezéchiel (occidentale de l'église) paraît désigner l'innocence; c'est que l'ignorance après tout est moins coupable que malheureuse, et plus digne de pitié que de blâme. Mais d'ailleurs il est bon d'avoir présent à l'esprit ce que nous avons dit sur les hésitations causées par le croisement de deux symbolismes qui différaient sur ce point seul.

Hieronym., *in Ezech.* (XLI 11) libr. XII, (t. III, 999). « *Et ostium, inquit, lateris ad orationem contra viam Aquilonis* a quo exardescunt mala super omnem terram, et quem Dominus abacturum se a nobis pollicetur, dicens (Joel., II, 20): *Et eum qui ab Aquilone est abigam a vobis.* »

sculpter au nord le jugement dernier ou la roue de fortune, comme à Bâle, à Beauvais, à Reims. Ils montrent ainsi et la vanité des fascinations qui entraînent le cœur de l'homme loin de Dieu, et l'effroi du réveil qui attend le pécheur après les jours d'ivresse. Lorsque plus tard on modifia ce programme si bien conçu, ce fut encore par une suite de ces grandes pensées que l'on consacra le portail septentrional à celle qui est le refuge des pécheurs et la mère de miséricorde, ou à des saints qui avaient eu besoin de repentir pour être proposés comme modèles. C'était encore le fanal du retour signalant les plages funestes où le navigatenr imprudent court se briser si on ne l'éclaire. Toujours, soit qu'on lui montre les périls de sa course, soit qu'on lui fasse apercevoir la facilité de l'abri, c'est un cri de rappel qu'on lui adresse, et une invitation à se jeter dans le port.

Des époques trop souvent insouciantes du haut enseignement qui avait régné sur l'art du douzième siècle ont pourtant quelquefois montré que ce fil mystérieux n'échappait pas à toutes les mains. Ainsi, à Fribourg en Brisgau, une porte du nord, qui date de 1354, représente très à propos la révolte de l'ange, punie sans retour, et le péché du premier homme auquel le remède de la pénitence a été laissé, grâce à l'expiation de la grande victime. C'était, en des jours de déviation, conserver merveilleusement la route des anciens guides. L'architecte de Saint-Jean de Lyon n'avait pas mieux choisi lorsqu'il faisait peindre dans la rose du transsept nord les anges rebelles précipités dans l'abîme, et l'Eglise qui a reçu le pouvoir de combler les vides du ciel par l'introduction de l'homme dans la cour céleste [1]. De part et d'autre l'homme coupable voit à quel servage fatal le péché le conduit, mais en même temps les ressources de la clémence divine lui apprennent qu'il peut rompre ses fers pour retrouver la dignité d'enfant de Dieu.

C'est encore d'après les motifs exposés précédemment que les fonts baptismaux ont le plus souvent été placés au nord-ouest dans les églises [2], et peut-être doit-on au même symbolisme

Gregor. M., *in Ezech.* (XL, 19) libr. II, homil. VI (t. V, 71). «..... Quamvis intelligi per orientem et aquilonem etiam justi et peccatores possint. Oriens quippe non immerito justi nominantur, qui, sicut in luce fidei nati sunt, in innocentia perstiterunt. Per aquilonem vero recte peccatores accipimus; qui, mentis frigore dilapsi, sub peccati sui umbra torpuerunt.»

Id., *in Ezech.* (XL, 22) libr. II, hom. 7 (t. V, 75). « Omnes qui per hoc quod Deo in conversatione nati sunt, in innocentia perstiterunt, portam ad orientem habent; quia eis cœlestis regni aditus patet a lumine quod acceperunt. Et omnes qui, in peccatis postmodum lapsi, torporis sui frigore sunt depressi, secundum per pœnitentiam redeunt, ad amorem cœlestis patriæ recalescunt, portam ad Aquilonem habent; quia eis, etiam post peccati sui frigus, cœlestis regni aditus per misericordiam patet. » — Id., *in Ezech.* (XL, 23), ibid. (p. 77). « Quid est ergo quod porta interior recto itinere posita contra portam Orientis et Aquilonis ostenditur? nisi hoc quod aperte datur intelligi quia sive judaico et gentili populo, seu justis et peccatoribus, sed post peccata conversis, æque aditus regni cœlestis aperitur. Larga est enim misericordia Creatoris nostri, etc. » — Id., *in Ezech.* (XL, 44), ibid., homil. 10 (ibid., p. 117) : « Ipsa quoque orientalis porta respicere dicitur ad viam aquilonis; quia nobis per fidem quidem omnia in baptismate peccata laxantur, sed tamen dum adhuc hic vivimus, etiam post fidem sæpius ad peccata declinamus, etc. »

Hieronym., *in Ezech.*, (XLVI, 9) libr. XIV (t. III, 1048). « Præcipitur populo terræ ut si ingreditur per portam Aquilonis ut adoret, egrediatur per viam portæ meridianæ..... qui vero ingreditur per viam portæ meridianæ, egrediatur per viam portæ Aquilonis..... Per portam Aquilonis ingreditur qui peccata dimittit, et egreditur per portam meridianam qui virtutes sequitur. Et e contrario si justus lapsus fuerit in peccatis, ingreditur quidem per portam meridianam, sed egreditur per viam portæ Aquilonis. »

[1] Vitr. de Bourges, *Etude* XX, fig. A; et *Texte*, n. 115, (p. 203).

[2] Cf. J. Kreuser, *Kœlner Dombriefe* (Berlin, 1844), p. 38, 366. — Bulletin monumental, t. XIII, 405 (article de M. l'abbé Godard Saint-Jean).

l'ancienne confession encastrée au nord dans des constructions plus récentes à Saint-Michel de Ratisbonne. Cependant, et il est bon de le dire pour éviter des objections sans valeur, il semble être arrivé plus d'une fois que des sculptures, ou même des portes entières comprises dans un édifice plus récent qu'elles, n'y ont pas conservé leur destination primitive : soit que l'orientation générale eût été altérée dans le plan postérieur; soit que, tout en appréciant les œuvres antérieures, l'époque de la reconstruction n'ait point cru devoir leur donner le pas sur ses propres travaux.

IV.

MODIFICATION INTRODUITE VERS LE TREIZIÈME SIÈCLE.

Rarement au douzième siècle, mais fréquemment au treizième, le jugement dernier domine le portail de l'ouest. Sans prétendre discuter tous les faits qui ne cadrent pas d'une façon précise avec les données que nous exposons, il est juste cependant de chercher à expliquer cette mutation qui se montre dans des monuments du premier ordre. C'est avec le douzième siècle seulement que commencent à disparaître dans nos contrées les traces du catéchuménat. L'établissement des paroisses rurales, qui date surtout de cette époque, fit étendre aux simples prêtres l'exercice ordinaire de plusieurs fonctions que l'usage avait longtemps réservées à l'évêque et aux dignitaires des chapitres. Jusque là, par exemple, bien que le baptême des adultes fût devenu extrêmement rare depuis longtemps, divers rites antiques avaient conservé aux églises mères quelque chose de l'ancienne solennité qui accompagnait ce sacrement. Mais avec ces vestiges de l'antiquité s'éteignirent peu à peu les formes qu'ils avaient imprimées à l'architecture. Les fonts perdirent bientôt l'importance monumentale qu'ils avaient reçue précédemment; et l'entrée de l'homme dans l'Église, se confondant désormais avec son entrée dans la vie, l'*infidélité* ne fut plus qu'une monstruosité inouïe, ou du moins fort lointaine, qui équivalait à l'état barbare [1].

Une conséquence toute simple de ce mouvement dans les pensées était que le langage ancien du symbolisme affecté au portail occidental cessât insensiblement d'être intelligible, à

[1] Les derniers païens que la France ait vus sur son sol, les Normands, venaient de se fondre dans la nation en même temps que dans l'Église, renonçant à leur férocité en même temps qu'à leurs superstitions ; et décidément qui n'était pas chrétien était hors de la loi. Le mahométisme d'ailleurs avait accoutumé la chrétienté à considérer un infidèle comme un ennemi plutôt que comme un esprit égaré, comme un homme à tuer plutôt qu'à convertir. Aux yeux de la société d'alors, et ce n'était pas sans quelque fondement, quiconque n'était pas chrétien ne voulait pas l'être ; c'était moins un aveugle qu'un cœur endurci, et partant un ennemi du genre humain autant que de lui-même. Son erreur n'était donc plus seulement justiciable de Dieu, mais aussi de la société dont il troublait le concert. Aujourd'hui que nous redescendons vers l'état où se trouvaient les esprits au quatrième siècle, il redevient nécessaire de remettre au souverain juge le discernement de ce qui est erreur et de ce qui est révolte ; la société n'étant plus l'Église il lui faudra de plus en plus renoncer à blâmer bien des faux pas qu'elle n'avait pas assez éclairés pour les rendre inexcusables. L'aveuglement et l'infidélité sont redevenus un droit social ; et Jésus-Christ législateur devra reprendre sa place dans nos parvis, quel que soit le type architectural, pour peu que l'on préfère la raison à l'archéologie, la vie à l'imitation, l'utile à la copie.

force de n'avoir presque plus d'objet appréciable. Au point qu'avait atteint la chrétienté, où était dès lors l'homme à qui s'adressait le Fils de Dieu pour dire : *Je suis la voie, la vérité et la vie?* ou bien : *Je suis la porte, celui qui entrera par moi sera sauvé;* ou encore : *Je suis l'alpha et l'oméga, le principe et le terme*[1]. Evidemment depuis que les temps avaient marché, ces principes étaient si bien passés dans la substance des nations qu'ils étaient entrés dans le droit public et faisaient partie du sens commun ; en sorte que les intimer avec un air d'autorité solennelle, c'eût été supposer qu'ils pussent être l'objet d'un doute ; chose réellement absurde alors. Le respect pour ces maximes fondamentales en soi, mais devenues presque superflues, leur fit revêtir une formule abrégée et presque vague dans le trumeau central de la principale porte où Jésus-Christ parut bénissant et protégeant les siens. Mais il n'était plus question alors de publier la nécessité de croire à l'Évangile : l'affaire importante était de rappeler au chrétien que les œuvres doivent accompagner la foi, et qu'une croyance stérile égale le fidèle au païen.

Bref, ces grands *motifs* de la prédication (et par conséquent de l'art) ne devaient plus s'adresser à l'infidèle, mais au pécheur. La signification primitive de la face occidentale devait donc disparaître, et le nord envahit tout le côté partagé autrefois entre les deux formes des ténèbres. Cela nous montre, ce qu'il est bon de remarquer, que le symbolisme a su suivre les besoins des âmes et se modifier avec eux. Si donc nous pénétrons dans son esprit, nous saurons le faire revivre sans le calquer; il y a plus : se borner au calque de ses formes, ce serait bien réellement le tuer. Le moulage ne reproduit point la vie, et la momification est incompatible avec elle. Dans les constructions nouvelles il nous faut des formes parlantes, et non pas de mortes copies ; de l'art vivant, et non pas de l'archéologie toute pure.

A Chartres, où le jugement dernier occupe le portail méridional, je serais plus embarrassé d'en rendre raison[2]. Du reste il n'est pas un homme sensé qui exige qu'une théorie réponde absolument à tous les faits pris un à un : c'est déjà beaucoup qu'elle puisse faire face au plus grand nombre. Les exceptions peuvent dépendre d'une combinaison particulière qui, dans les œuvres de l'homme, se dérobent parfois aux investigations les plus laborieuses et aux conjectures les mieux fondées. Néanmoins, entre autres explications plus ou moins plausibles, je proposerais d'y voir une sorte de protestation faite par le clergé lui-même contre les désordres qui avaient atteint plusieurs de ses membres durant le siècle où l'église précédente avait été consumée par le feu[3]. Cette raison est au moins probable, et elle est certainement possible. Je n'en propose point d'autres, parcequ'il s'agit ici d'établir les faits généraux quoi qu'il en puisse être de quelques dérogations.

[1] Joann., xiv, 6 ; x, 9. — Apoc., i, 8 ; xxi, 6 ; xxii, 13.

[2] Je ne parle pas de la *roue de fortune* qui domine également, à la cathédrale d'Amiens, le portail méridional. C'est là une pièce de rapport introduite par une époque où les grandes lois du symbolisme s'effaçaient chaque jour davantage.

[3] Le cloître du chapitre était devant cette porte, et peut-être ce voisinage aura-t-il suggéré quelque pensée comme celle qu'exprime S. Jérôme (*in Ezech.*, xliii, 8 ; t. iii, 1014) : « Quid prodest habitationis vicinia, et medius inter cellulam nostram et altare Domini paries ; quum in his quæ secreto

V.

PORTE (ET ROSE) MÉRIDIONALE.

Il est presque sans exemple que les écrivains ecclésiastiques aient appliqué au midi un sens qui autorise à le prendre en mauvaise part [1] : ce qui, avec la liberté que s'accordent communément les mystiques, ne laisse pas d'avoir un certain poids, car l'unanimité n'est point chose commune en fait d'interprétation symbolique. Aussi la porte méridionale du temple d'Ezéchiel est-elle constamment regardée par les constructeurs comme désignant les hommes avancés dans la vertu et dans la science divine [2]. En conséquence les portails méridionaux ont

facimus, et quæ turpe est etiam dicere, contaminetur et polluatur nomen Domini? Ego hoc arbitror quod non polluat nomen Domini nisi ille qui visus est nomini ejus credere et illius censeri vocabulo, etc. » Cf. Ezech. *l. c.*, 10, 11. — Levit., XXI, 1, 6.

J'ai déjà fait remarquer ailleurs (*Vitraux de Bourges.*, n. 96; p. 173, 174) que le clergé du moyen âge ne prétendait point du tout dissimuler les fautes des siens, et qu'il en faisait justice sans nul mystère. L'Église d'Yves de Chartres et de Fulbert ne pouvait se piquer d'une délicatesse inopportune; ces grands évêques lui avaient appris à mettre le doigt sur les véritables plaies, et à chercher la régularité des mœurs sans prendre souci d'une vaine susceptibilité qui farde le mal au lieu de le guérir.

[1] Eucher., *Formul. spirit.* (Bibl. PP., VI, 828 H). « Auster, calor fidei; in psalmo (CXXV, 4) : *Sicut torrens in austro.* Est et Spiritus sanctus, ut ibi (Cant., IV, 16) : *Surge, Aquilo; et veni, Auster;* id est recede, diabole, et veni, Spiritus alme.»

Hieronym., *in Eccles.*; XI, 3; (t. II, 778, sq.). «... Quod autem sequitur : *Et si ceciderit lignum ad Austrum aut ad Aquilonem, in locum ubi ceciderit lignum ibi erit;* illud de Abacuc (III, 3) sumamus exemplum in quo scribitur : *Deus de Theman veniet,* quodalii interpretes ediderunt : *Deus ab austro veniet.* Et quantum ego æstimo, semper in bonam partem Auster accipitur. Unde et in Cantico canticorum dicitur: *Exsurge, Aquilo,* hoc est recede et abi; *et veni, Auster.* Lignum igitur quod in hac vita corruerit et conditione mortalitatis fuerit incisum, aut peccavit ante dum staret, et in boreæ parte postea ponitur; aut si dignos Austro fructus attulerit, in plaga jacebit australi..... Hoc idem significat et illud quod scriptum est in Isaïa (XLIII, 6) : *Dicam Aquiloni, adduc; et Africo, noli prohibere.* Nunquam enim Austro et orientali vento præcipitur ut adducant, quia apud alias plagas esse eos oportet quia ad Orientem et Austrum postea deducantur. Aquilo igitur ad austrum adducit, et Africus ad orientem habitatores suos. Nec enim possunt proficere si in pristinis sedibus perseverent. »

Cf. Greg. M. *in Ezech.* (XL, 2) libr. II, homil. I, 6 (t. V, 8). — Gerhoh. Reichersp. *in Ps.* LXXVII, 26, sq. (ap. D. Pez, *Thesaur.*, t. V, 1592); et *in Habac.*, III, 3, 9 (ibid. 2183, 2190). — Etc.

Hieronym., *in Ezech.* (XL, 45). libr. XII (t. III, 993). « Notandum quod sacerdotes quibus custodiæ templi delegatæ sunt, habitant in gazophylacio quod respicit ad viam meridianam, in qua lux plenissima est. Hi autem qui excubant ad ministerium altaris in quo offeruntur victimæ pro peccato, in gazophylacio sunt quod respicit viam Aquilonis : eos qui ab Aquilone veniunt, et offerunt victimas pro peccatis, suscipere et salvare cupientes. »

Gregor. M., *in Ezech.* (XL, 24, 26) libr. II, homil. VII, 13 (t. V, 79). « Notandum nobis est quia in spiritali ædificio alter aditus ad orientem, alius ad aquilonem, atque alius ad austrum patet. Sicut enim aquilonis frigore peccatores, ita per australem viam ferventes spiritu designantur : qui calore Sancti Spiritus accensi, velut in meridiana luce virtutibus excrescunt. Pateat itaque porta ad orientem, ut hi qui sacramenta fidei bene inchoaverunt, vitiorum profunditate demersi sunt, ad gaudia secreta perveniant. Pateat porta ad aquilonem, ut hi qui post inchoationem caloris et luminis in peccatorum suorum frigore et obscuritate dilapsi sunt, per compunctionem pœnitentiæ ad veniam redeant, et quæ sit internæ retributionis vera lætitia cognoscant. Pateat porta ad meridiem, ut hi qui sanctis desideriis in virtutibus fervent, per spiritalem intellectum quotidie interni gaudii mysteria penetrent. »

Id., *in Ezechiel.* (XL, 45) libr. II, homil. X, 14 (t. V, 120, sqq). «... Sacerdotes majoris ordinis qui excubant in custodiis templi, solam meridianam viam respiciunt; quoniam solis studiis spiritalibus occupati, semper his quæ amoris Dei sunt sollicite intendunt. Sacerdotes autem minoris ordinis qui discutiendis peccatis delinquentium præsunt, etiam ad aquilonis viam oculos reflectunt ut in mente peccantium quæ sint torporis frigora videant... Respiciunt etiam cum magnis sacerdotibus ad meridianam viam : quia, quantum ad semetipsos est, fervent igne caritatis et succensi sunt flammis amoris Dei. Sed, quia peccata delinquentium crebro corrigunt, etiam ad aquilonis viam oculos reducunt. » — Etc.

Ce dernier texte et celui de S. Jérôme qui commençait cette note pourraient servir à expliquer pourquoi la sacristie a été souvent placée au Nord. Cf. Kreuser, *l. cit.*, 45.

Hieronym., *in Ezech.* (XLII, 9, 12) libr. XIII (t. III, 1008, sq.). « Per orientem quippe, Aquilonis frigora restinguentes, pervenimus ad Austrum in quo sponsus recubat in meridie (Cant., I, 6) et in pleno versatur lumine. »

été consacrés soit à des saints, martyrs ou docteurs (et parmi les docteurs je comprends les prédicateurs de la foi), soit surtout à de larges compositions où notre Seigneur paraît comme l'objet principal et le centre de la Révélation. Dès lors le Christ législateur a pu passer quelquefois à ce portail : non plus seulement comme simple initiation à la foi, mais comme introduction aux profondeurs de la science théologique, en s'entourant du cortége des hommes inspirés par qui l'Esprit saint a proclamé les mystères de l'alliance.

Appuyons ceci par un mot sur les immenses verrières qui forment comme l'appendice des portails, car elles en suivent fidèlement la pensée toutes les fois qu'elles sont de la même époque.

Ce sont principalement les grandes roses du midi qui ont déployé ce majestueux appareil. Là, sur les vastes surfaces livrées au peintre verrier, s'est déployé, sous des formes diverses et merveilleusement riches de fond, ce que j'appellerai le *Règne de Jésus-Christ*, ou si l'on veut le *triomphe de l'Évangile*, pour employer une expression qui a surtout pris faveur du quatorzième au seizième siècle. A Strasbourg, le Fils de Dieu y apparaît comme pontife suprême, environné des vertus, consommant par son sacrifice toutes les oblations de la loi ancienne, et sanctifiant les élus par l'efficacité de son sacerdoce éternel. A Lyon [1], c'est le nouvel Adam réparant la chute de l'ancien ; relevant l'humanité au dessus même de l'état que le péché lui avait fait perdre ; et rendant au monde par l'Esprit saint une fécondité plus précieuse que la première. A Chartres, c'est la loi de grâce portée par les prophètes comme sur une base puissante ; et le Rédempteur exalté par le concert de tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament, sous la figure biblique des vingt-quatre vieillards qui adorent l'Agneau en présence des quatre animaux évangéliques [2].

On voit qu'il est ici question presque toujours d'une sorte d'enseignement supérieur qui ne s'adresse plus précisément au peuple ; c'est pour le clergé que sont faites ces représentations mystérieuses, aussi est-ce ordinairement au midi que s'élève l'évêché ou le cloître des chanoines. Et comme, selon la remarque de S. Jérôme [3], le midi et l'orient n'ont rien à ap-

[1] Cf. Vitr. de Bourges, *Etude* xx, fig. C; et n° 116 (p. 203-206).

[2] Le pieux et docte Rupert explique cette figure, à propos de la porte meridionale du temple d'Ezéchiel, absolument comme s'il avait voulu se faire l'interprète des artistes de nos cathédrales. Rup. *in Ezech.* (xl, 44) libr. ii (Opp. ed. colon., t. i, 671). « *Et extra portam interiorem gazophylacia cantorum in atrio interiori quod erat in latere portæ respicientis ad Aquilonem ; et facies eorum contra viam australem*..... Cantores hujus atrii Lex et prophetæ sunt, id est omnis scriptura veteris Testamenti, libri xxiv ; quos, sub numero viginti quatuor seniorum, Apocalypsis Joannis (iv, 4) inducit adorantes Agnum..... ; stantibus coram quatuor animalibus oculatis ante et retro, id est in præteritum et in futurum respicientibus, et indefessa voce clamantibus : *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus omnipotens, qui erat, et qui est, et qui venturus est.* Horum profecto cantorum......... facies, facies, inquam, una, id est intentio consona, contra viam australem ex latere portæ orientalis : tendit enim in veram plenitudinem lucis, in adventum veri Orientis Christi Filii Dei ; quæ videlicet porta respiciebat ad viam Aquilonis, ut revocaret eos quos abduxerat Aquilo diabolus, et aberrare fecerat ab oriente veri et æterni solis.

« Illud tamen prætereundum non est quod singula port rum hujus (id est interioris) atrii vestibula ad atrium exterius respicere dicuntur ; ut videlicet eorum qui ante Legem, et eorum qui sub Lege fuerunt sancti et justi, una fuisse fides, una exspectatio vel spes intelligatur. »

[3] Hieronym. *in Eccles.*, xi, 3 (t. ii, 778, sq.) ci-dessus p. 86, note 1.

porter au Seigneur, puisqu'ils sont le lieu même de sa résidence et son règne, les constructions méridionales destinées à l'évêque ou au chapitre (ou aux moines) étaient constamment reliées à l'église, comme pour confondre les deux constructions en une seule maison de Dieu. Il s'agit si bien du clergé dans les grandes pages tracées au sud que très rarement y voit-on figurer la Mère de Dieu comme sujet principal véritablement ancien. On s'y proposait de rappeler le ministère et la science ecclésiastiques avant tout, si je ne me trompe. Car lorsque de graves docteurs parlent des trois principales portes du Temple comme figurant la foi, l'espérance et la charité[1], ces paroles ne peuvent être admises que comme une formule réduite du langage que nous leur avons entendu tenir ailleurs à plusieurs reprises. Or c'est aux ecclésiastiques surtout qu'ils appliquent les détails donnés par le prophète sur la porte du midi[2].

La très sainte Vierge ne semble donc prendre place convenablement qu'au portail du nord, pour inviter le pécheur au retour; ou à l'un des portails secondaires d'occident avec le principal patron du lieu, comme étant après Dieu l'objet le plus élevé que la foi présente à nos hommages. Que si, dans certaines églises qui lui étaient consacrées, on a cru pouvoir la placer au portail principal (durant les siècles qui peuvent servir de modèle), elle n'y a jamais été représentée que subordonnée à son fils, c'est à dire couronnée par lui ou lui servant de trône en le portant soit sur ses genoux, soit entre ses bras.

Mais le but de ces considérations n'est pas d'outrepasser certaines lignes générales qui dominent en quelque sorte toutes les autres. Arrêtons-nous à ces premiers aperçus jusqu'à ce que le temps ait préparé non seulement les monumentalistes, mais le public lui-même à descendre sans crainte comme sans témérité dans des explications plus minutieuses et plus étranges.

VI.

INDICATIONS POUR DES ÉTUDES ULTÉRIEURES.

Ceux qui, impatients d'arriver jusqu'aux moindres traits de ces grands tableaux pour rendre raison de tout par une théorie parfaitement adéquate, voudront pousser cette étude près de ses dernières limites, devront accepter des conditions sans lesquelles un travail opiniâtre

[1] Gregor. M., *in Ezech.* (XL, 45), libr. II, homil. X, 7 (t. V, 117). « Meminit caritas vestra quod superiori locutione, per portam Orientis fidem ; per Aquilonis, spem ; per Austri autem, caritatem diximus designari. »

Id., *in Ezech.* (XL, 24-26), libr. II, homil. VII, 13 (ibid. 80). « Sancta Ecclesia..., ut ad secreta gaudia pertingat, tres solummodo portas habet : videlicet fidem, spem, atque caritatem ; unam ad orientem, aliam ad aquilonem, tertiam ad meridiem. Porta quippe ad orientem est fides, quia per ipsam lux vera nascitur in mente. Porta ad aquilonem, spes ; quia unusquisque in peccatis positus, si de via desperaverit, misericordiam funditus perdit. Unde necesse est ut qui per suam iniquitatem exstinctus est per spem misericordiæ reviviscat. Porta ad meridiem, caritas ; quia igne amoris ardet. In meridiana etenim parte sol in altum ducitur, quia per caritatem lumen fidei in Dei et proximi dilectione sublevatur. »

Cf. Hraban. Maur., *in Ezech.*, libr. XV (Opp. t. IV, 326).

[2] Greg. M., *in Ezech.* (XL, 38), libr. II, homil. VIII, 14 (t. V, 93). « Gazophylacia superius diximus corda doctorum quæ scientiæ divitias servant. » — Id., *in Ezech.* (XL, 17), libr. II, homil. VI, 1, 2, 4, etc. (t. V, 60, sq.) « Quid itaque per gazophylacia designatur ? nisi, ut supra diximus, corda doctorum sapientiæ atque scientiæ divitiis plena ? etc. »

Cf. Ezech., XL, 45.

n'aurait que peu de valeur. Il ne sera pas inutile d'en indiquer quelques-unes, parceque le zèle et l'activité ne sont pas ce qui manque : la bonne volonté se montre de toutes parts sans que les résultats définitifs soient proportionnés à la dépense de forces. Ce qui fait souvent défaut, c'est le choix des moyens propres à déterminer la conviction. Il arrive ainsi trop fréquemment que des aperçus ingénieux se multiplient sans rien établir qui soit décisif, en sorte que la récolte est inférieure aux semailles. Beaucoup d'essais sur le moyen âge s'élèvent et se croisent à la manière des feux d'artifice qui frappent l'ouïe et les regards pour s'éteindre bientôt avec la solennité qui les a produits; et peu de chose survit à l'éclat momentané dont s'était entourée leur apparition, de quelques vifs transports qu'elle ait été saluée. D'autant plus que, dût cette assertion encourir le blâme de bien des amateurs, les travaux rédigés pour être lus en public sont rarement propres à faire avancer la science. La nécessité de plaire à un auditoire plus curieux qu'instruit et plus avide de variété que de profondeur réduit presque inévitablement l'écrivain à écourter les preuves pour insister sur les résultats de ses études; en sorte qu'on s'aliène les censeurs compétents et les seuls suffrages solides afin de conquérir une majorité sans valeur. Sans doute des vues accueillies avec faveur par une assemblée de gens du monde peuvent valoir mieux que leur succès; et il est même quelques esprits d'élite qui réalisent souvent ce tour de force d'unir la grâce à une véritable érudition ; mais combien s'y trompent, qui, parmi les applaudissements d'un auditoire complaisant, pourraient reconnaître certains visages assombris dont l'indifférence blesserait plus le triomphateur que ne l'enivre l'enthousiasme de cent autres! Car les recherches laborieuses n'ont qu'un petit nombre de juges; mais c'est ce petit nombre qui prend à la longue le dessus et décide de la durée. Or ces *hommes du métier* n'acceptent des conclusions que sur pièces produites; à défaut de ces pièces, ils tiennent à peu près comme non avenues les sentences les plus péremptoirement prononcées. Si donc il peut être utile d'entretenir par des lectures publiques le zèle des amateurs et du monde qui écoute, il serait bon aussi de modifier un peu son langage quand on l'adresse au monde qui lit. Les documents réduits ou supprimés pour une séance pourraient reparaître et prendre de l'espace chez l'imprimeur ; faute de quoi l'on mérite ou du moins l'on risque de s'entendre dire :

« Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi. »

Dans l'ordre de faits qui nous occupe en ce moment, c'est à dire sur le symbolisme, quels moyens de preuve devra-t-on s'imposer? Des textes, évidemment, beaucoup plus que des considérations ou des hypothèses, pour spécieuses qu'elles puissent être. La pensée d'un auteur ne saurait avoir de meilleur interprète que lui-même; conséquemment l'intention d'une société doit être cherchée dans ses paroles bien plutôt que dans les tâtonnements d'un esprit formé à toute autre école. Il n'est personne qui ne voie que les siècles du moyen âge différaient énormément du nôtre; que leurs préoccupations et leur enthousiasme n'étaient point pour ce

qui nous agite ou nous fixe. Dans cette dissemblance il faut savoir nous récuser, et renvoyer bien des fois ces hommes étranges du passé pardevant leurs pairs. Où trouverons-nous des témoignages admissibles pour leur cause si ce n'est parmi leurs contemporains, ou chez les prédécesseurs à l'école desquels ils s'étaient formés?

Que si nous tenons à une expertise concluante, un texte quelconque ne nous satisfera point : nous exigerons que l'écrivain soit d'un rang à avoir pu faire prévaloir ses doctrines ou à représenter celles de l'âge et de la contrée dont il s'agit. Mais en outre, comme le mysticisme est extrêmement libre dans ses allures, et qu'un Père même de l'Église ne fait point loi pour un autre en ce genre, il est clair que l'accord d'un monument avec le dire d'un auteur ecclésiastique distingué peut être tout à fait fortuit et fondé sur de pures apparences. Le hasard ou l'adresse d'un compilateur peut faire toute la merveille de ce rapprochement, sans que nul soit tenu d'y reconnaître une parenté réelle. Il conviendra donc de réunir sur chaque point un certain nombre de témoignages dont l'accord puisse établir que les idées adoptées par l'interprète moderne étaient bien réellement dominantes autour de l'artiste, et faisaient partie du domaine commun où devait puiser celui-ci. La nécessité de citations nombreuses pourra disparaître lorsque les lecteurs seront plus familiarisés avec la littérature ecclésiastique ; mais quant à ceux qui ouvrent la route, c'est à dire pendant plusieurs années encore, l'abondance des documents peut seule faire accepter de leur main des pensées trop nouvelles, et par conséquent trop singulières pour notre public.

A qui ne reculerait point devant les difficultés de la route si elles doivent lui assurer la possession du but, nous indiquerons une condition nouvelle à remplir. Que la comparaison des textes soit appuyée et corroborée par celle des monuments. Nul monumentaliste n'ignore qu'un fait isolé peut souvent se prêter à des interprétations bien diverses ; mais rapproché d'un autre fait qui soit parti de la même source sans avoir pris absolument la même direction, il en reçoit et lui communique presque toujours une lumière irrésistible. Les deux monuments s'éclairent l'un l'autre, leurs diversités se complètent réciproquement ; et l'on pourrait dire que ce qu'ils ont de différent est aussi fécond que leurs ressemblances. C'est par là que se fixe ce que l'un et l'autre auraient eu de vague et d'indécis s'ils fussent restés séparés. L'étude de l'antiquité profane s'est avancée mille fois par ce genre de parallèles qui ont tranché plus d'une discussion longtemps demeurée pendante. Cette expérience ne doit pas être perdue pour nous, si nous tenons à ne produire que des solutions ayant force de chose jugée. Or tout autre résultat ressemble trop à un simple passetemps pour justifier l'emploi des heures qu'il aurait coûtées.

Charles CAHIER.

CHANDELIERS EN CUIVRE

TIRÉS

DES CABINETS DE MM. CARRAND, DUGUÉ, DESMOTTES ET SAUVAGEOT,

DE PARIS.

En publiant et en essayant d'expliquer les cinq chandeliers des planches XIV, XV, XVI et XVII, monuments restés jusqu'à présent, si je ne me trompe, sans dessinateur et sans interprète, je viens surtout appeler l'attention des esprits sur un ordre de problèmes que la science ne peut pas dédaigner plus longtemps. Chose étrange ! tandis que la noble curiosité du savoir pousse tant d'hommes distingués à remonter aux premiers souvenirs de l'histoire, et à explorer les contrées lointaines dans l'espoir d'y découvrir quelques débris du passé resté jusqu'ici inconnu ou inexpliqué, il se rencontre que de nombreux monuments européens, des produits de notre ère chrétienne, des œuvres de notre race comme de notre sol sont devenus pour nous des énigmes presque impénétrables. A peine sortis du moyen âge, nous nous voyons en mille rencontres aussi impuissants à comprendre ses ouvrages qu'à retrouver dans l'alphabet mystérieux d'une langue ignorée les secrets des plus vieilles civilisations du monde. Ou plutôt, par un merveilleux effort de patience et de génie, la science recommence à lire les hiéroglyphes de la terre des Pharaons, elle épèle en ce moment avec un bonheur inespéré les caractères cunéiformes de Ninive, et il lui arrive tous les jours de rester muette devant des représentations dont le sens devait être populaire il n'y a que quelques siècles.

Un des principaux buts de ces mélanges est de recueillir quelques expressions de ce langage oublié, d'offrir au contrôle des savants quelques essais d'interprétation en rapprochant des monuments figurés les monuments écrits, les traditions et les croyances contemporaines, ou bien de solliciter humblement des lumières en avouant notre ignorance. Dussions-nous ne pas rencontrer les solutions, nous aurions encore à nous féliciter d'avoir soulevé les difficultés si nos efforts nous valaient des émules plus habiles et plus heureux.

Ici, au reste, tous ceux qui aiment à rencontrer dans les objets d'art l'originalité unie à l'élégance, aussi bien que ceux qui éprouvent avant tout le besoin de découvrir l'inconnu, nous sauront gré, je l'espère, de leur faire connaître les bronzes qui vont faire l'objet de ce mémoire.

I.

PROVENANCE ET CARACTÈRE DES CINQ MONUMENTS.

Nous devons la communication du premier chandelier (Pl. XIV et XV, B.) à M. Carrand [1], qui l'a trouvé dans le midi de la France. On y reconnaîtra, à défaut de la science anatomique et du fini des détails, un bonheur d'invention que l'art d'Herculanum n'a pas toujours surpassé. Ici la facilité du mouvement ne s'approche-t-elle pas de la grâce? L'attitude du dragon mordant sa proie manque-t-elle de naturel et de puissance? Et tandis que, saisis par un drame pathétique, vous voyez la victime souffrir avec une virile fermeté, ne remarquez-vous pas un heureux contraste dans ces rinceaux fleuris qui ombragent la scène et dans la joyeuse fleur qui épanouit vers la lumière sa large et riche corolle?

Les deux chandeliers suivants (Pl. XV, A. C. et XVI.) font partie du cabinet de M. Dugué, et proviennent le premier de la Basse-Bretagne, le second de la Belgique. Le quatrième (Pl. XVII, A, B.) a été rencontré dans les environs de Gênes, par M. Delange, marchand de curiosités à Paris, et appartient aujourd'hui au cabinet de M. Desmottes. Enfin le dernier (Pl. XVII, C, D, E.) est tiré d'une collection qui jouit depuis longtemps d'une célébrité européenne, celle de M. Sauvageot. Nous devons à l'amitié de ces archéologues l'avantage de grouper des monuments inédits destinés au même usage, remarquables par la même étrangeté, reconnaissables à un même air de famille, et que l'on dirait, sinon exécutés par la même école, du moins inspirés par les mêmes idées. Si le premier accuse un art plus avancé ou une main plus habile, tous gardent l'empreinte d'un talent plein de verve et non dépourvu de grâce. On s'aperçoit au premier aspect que de véritables artistes ont passé par là.

Mais ces artistes à quel siècle appartenaient-ils? Quel sens attachaient-ils à ces bizarres scènes qui ont entre elles des rapports trop suivis pour n'être que de simples caprices d'imagination? Et le sujet représenté qu'a-t-il de commun avec la destination du meuble? Questions difficiles sur lesquelles je n'ose me flatter d'apporter une complète lumière, bien que mes conjectures me paraissent fondées.

[1] Qu'il nous soit permis de témoigner ici à M. Carrand une reconnaissance que lui doivent avec nous les personnes qui partagent nos goûts et suivent nos études. Lorsque, au commencement de ce siècle, l'art grec, remis en honneur à la fin du dernier, se voyait seul en possession de l'estime des savants et de la vogue du monde, en même temps qu'Alexandre Lenoir formait son musée des Petits-Augustins et que Willemin publiait ses Monuments Français, M. Carrand consacrait déjà son temps et sa fortune à la recherche des débris les plus curieux et les moins compris des hautes époques de notre histoire. Doué de cet instinct supérieur qui fait pressentir les prochaines tendances des esprits, il sut arrêter ses choix de préférence sur les produits de l'art ogival et de l'art roman; et c'est ainsi qu'il s'est formé une collection d'autant plus précieuse qu'elle est composée de monuments plus rares, expression d'un art plus sérieux. On en pourra jusqu'à un certain point juger dans ce recueil, où nous nous proposons de publier plusieurs de ces objets, en particulier : une colombe-tabernacle de toute beauté; des crosses en ivoire du plus grand style et surtout le célèbre flabellum de l'abbaye de Tournus, dont les dessins de Mabillon et de Juénin ne peuvent donner une juste idée.

Et d'abord nos monuments sont-ils le produit de notre sol? Voilà ce que refuse d'admettre, quant au premier, l'habile antiquaire qui le possède. A ses yeux ce bronze n'est rien moins qu'un ouvrage oriental, et avant d'enrichir une collection parisienne il a dû figurer dans quelque pagode ou dans quelque palais des Indes. N'y a-t-il pas en effet quelque chose d'exotique dans la coiffure du personnage, dans l'espèce de nasal du monstre et dans la forme des pétales de la fleur? Enfin la fleur dans son ensemble est-ce une fleur romane? N'y doit-on pas reconnaître le lotus indien? — J'avoue que j'hésite à partager cette opinion; car si quelques détails surprennent par leur anomalie, d'autres, en plus grand nombre, présentent une complète identité de formes avec ce que nous connaissons de l'art roman, et peut-être nous est-il resté trop peu de meubles des temps antérieurs à l'époque ogivale pour que nous devions être surpris de ne pas tout retrouver dans nos souvenirs.

Un moyen de jeter quelque jour sur cette question d'origine serait de découvrir à quelle famille de fables appartiennent les diverses scènes. Sur la Pl. XIV, un homme tranquillement assis sur un dragon semble avoir volontairement avancé la main droite que le monstre dévore, tandis que de l'autre il tient élevée une plante d'où sort la lumière. Sur la Pl. XVI, nous retrouvons le même dragon, la même plante, un personnage pareil au premier et probablement le même événement : seulement les deux ennemis s'observent, et le dragon porte au cou une appendice trop élevée pour servir de quatrième support et affectant la forme d'une poignée. Sur la Pl. XV, A. C., le héros manque; mais l'on retrouve la fleur et le dragon, et celui-ci s'occupe à dévorer les rinceaux de la tige qu'il supporte. A son tour le dragon a presque disparu sur la Pl. XVII, A. B. : on n'en voit plus que la tête, qui dévore non plus les rinceaux, mais la racine même de la plante. Cette tête termine la queue d'un monstre hybride que l'on dirait formé de la tête d'un reptile, du cou d'un lion, des pattes d'un coq et du corps d'un poisson. La cinquième scène, Pl. XVII, C. D. E., ne se rattache plus aux autres que par la plante mystérieuse et sa fleur épanouie : un cheval fantastique remplace le dragon, et au lieu du héros figure une femme. Que veut dire tout ceci?

II.

LA MAIN COUPÉE PAR LE DRAGON. TYR ET FENRIS.

La principale des circonstances qui appellent l'attention sur ces divers groupes est celle d'une main dévorée par un dragon. (Pl. XIV et XV, B.) Or le fait d'une main divine coupée par un monstre tient une grande place dans les traditions de l'Edda : notre monument n'y ferait-il pas allusion? Pour en juger, rapprochons de nos sculptures les traits de la mythologie, et si, à côté de frappants rapports, nous rencontrons de saillantes différences, examinons jusqu'à quel point le désaccord est réel.

D'après l'Edda en prose recueilli par Snorri-Sturlason (1178-1241), Tyr est le quatrième des douze Ases compagnons d'Odin. Après Odin, le dieu du jour, il ne cède le pas qu'à Thor, le dieu de l'air, et à Njoerd, le dieu des mers. « Il est le plus hardi et le plus brave des Ases : c'est lui surtout qui dans les combats décide de la victoire. De là vient l'usage d'appeler *Tyhraustr* (fort comme Tyr) celui dont la valeur est sans égale et qui est incapable de fuir devant l'ennemi. La sagesse de Tyr n'est pas moins célèbre que sa vaillance; c'est pourquoi l'on nomme *Tyspakr* (sage comme Tyr) ceux qui se rendent illustres par leurs lumières. Parmi les faits qui signalent son courage on célèbre surtout celui-ci : lorsque les Ases essayèrent d'engager le loup Fenris à se laisser attacher avec la chaîne *Gleipner* (dévoratrice?) Fenris refusa de les laisser faire à moins que Tyr, leur servant de caution, ne consentît à enfoncer la main droite dans sa gueule. Et comme, cela fait, les Ases ne voulurent pas délier le loup, celui-ci arracha d'un coup de dent la main de Tyr à l'endroit qui a retenu depuis lors le nom d'*Ulflidr* (le joint du loup). Voilà pourquoi Tyr est manchot. Ce qui n'empêche pas que son caractère ne soit aucunement celui d'un conciliateur. » [1]

[1] Finn Magnussen, Priscæ myth. Lexicon, Havniæ, 1828; V. Tyr.

L'événement si fatal à Tyr est raconté plus en détail dans le même Edda à l'occasion du dernier des Ases, de Loki, l'Ahriman des Scandinaves.

Loki « le détracteur des dieux, l'auteur des perfidies et de tout ce qui déshonore les dieux et les hommes » eut, dans la région des géants, de la géante *Angerboda* (Messagère de malheur) trois enfants dignes des auteurs de leurs jours : le loup *Fenris* (l'Abîme?) le serpent *Jormungandr* (Celui qui noue la terre, ou le serpent océanique qui entoure le continent) et *Hel*, la mort. Effrayés de tout ce que la jeune famille de Loki promettait de calamités aux cieux et à la terre, les dieux l'enlevèrent. Jormungandr fut précipité dans l'Océan, Hel fut jetée dans les enfers, Fenris seul fut conservé, mais gardé à vue par les Ases, et parmi ceux-ci il n'y avait que Tyr qui eût le courage de s'approcher du loup pour lui apporter sa nourriture.

« Cependant Fenris grandissait vite, et les Ases se rappelaient que d'après les oracles il devait un jour leur devenir funeste : ils formèrent donc le dessein de le lier avec une puissante chaîne nommée *Læding* (qui s'insinue et agit sans paraître), et l'engagèrent, en la lui présentant, à faire l'essai de sa force. La chaîne parut peu redoutable à Fenris; il laissa faire les Ases, et n'eut qu'à étendre les jambes pour faire éclater Læding. Les dieux préparèrent une nouvelle chaîne deux fois plus forte que la première, et l'appelèrent *Droma* (serrant fort.). Ils engagèrent de nouveau Fenris à tenter l'épreuve en lui parlant de la gloire d'un double triomphe. Le loup s'aperçut que, si la nouvelle chaîne était plus solide, sa propre vigueur s'était accrue; il se rappela qu'il faut savoir braver le danger quand on veut devenir célèbre et se laissa encore enchaîner. Puis il secoue ses membres, fait toucher la chaîne à terre, et la brisant d'un violent coup de jarret il fait voler ses fragments en éclats. Ainsi triompha-t-il de Droma. C'est de là qu'est venue l'expression : faire éclater *Læding* et faire sauter *Droma*, pour indiquer une difficulté vaincue par un suprême effort. »

Les Ases craignirent de ne pouvoir réussir à enchaîner Fenris : c'est pourquoi le Père de l'univers dépêcha le messager de Freyer (le soleil), appelé Skirner (celui qui amène la sérénité), vers certains Dvergues (génies des éléments? nains, forgerons?) habitants du monde inférieur des Alfes noirs (les mauvais génies), avec l'ordre de leur faire fabriquer la chaîne appelée *Gleipnir* (engloutissante?) Six ingrédients devaient entrer dans la composition de cette chaîne : du bruit d'un chat qui s'élance, de la barbe de femme, des racines de rocher, des nerfs d'ours, de l'esprit de poisson et de la salive (ou du lait) d'oiseau. » (L'interlocuteur a soin d'avertir que ces images sont symboliques. Que ne nous a-t-il laissé la clef de l'énigme?) « La chaîne était unie et souple comme un ruban de soie... Dès que les Ases l'eurent entre les mains, après de vifs remerciements au messager, ils invitèrent Fenris à les accompagner dans une petite île nommée *Lyngui* (île de bruyère ou de la couleuvre) située dans le lac Amsvartnir (le lac noir de la douleur). Là il lui montrèrent le ruban qu'il s'agissait de rompre, en lui avouant que ce ruban se trouverait plus solide qu'il ne paraissait l'être. Je le vois si mince, répondit le loup, qu'il n'y aura aucun mérite à le briser à moins que ce ne soit un lien magique, et dans ce cas il ne me conviendrait pas d'essayer sa force. Les Ases lui opposèrent qu'évidemment un si mince ruban de soie ne saurait lui résister, à lui qui avait pu briser des chaînes de fer; qu'autrement les dieux n'ayant plus à le craindre se hâteraient de le délier. Je crois fermement, reprit le loup, que si je ne pouvais me suffire à moi-même je ne serais délivré par vous que bien tard... Néanmoins, pour que vous ne puissiez pas m'accuser de lâcheté, je vous laisserai faire pourvu que, pendant l'essai, l'un de vous consente à tenir sa main dans ma bouche. Les Ases se regardaient les uns les autres... Enfin Tyr se décida à fournir la caution voulue, et Fenris est enchaîné. Aussitôt après le loup essaie de se déli-

Bien qu'à la place d'un loup nous voyions un dragon dans le bronze de M. Carrand, n'est-ce pas le groupe de Tyr et de Fenris que nous avons sous les yeux? Cette opinion ne paraîtra sans doute pas invraisemblable à ceux qui savent combien sont faciles ou plutôt inévitables les transformations des mythes populaires que l'écriture n'a pas fixés. Le fait principal donné, faudrait-il s'étonner si le rôle d'un agent infernal était confié à un autre agent de la même nature, expression symbolique du même événement avec un autre nom et sous une autre forme, simple variante d'une même idée?

Essayons donc de découvrir l'idée cachée sous le mythe, pour mieux apprécier la vraisemblance de notre hypothèse; et voyons quel était le rôle du dieu Tyr dans la mythologie du nord?

Il est certain que dans les derniers temps du paganisme Tyr réunissait les caractères de la Minerve et du Mars des Romains. Les Scaldes vantent la sagesse de ses conseils aussi bien que sa vaillance guerrière. Son attribut était aussi une lance; il donnait aussi son nom à la planète rougeâtre que l'on dirait teinte du sang des batailles. Le signe graphique de cette planète est précisément le T runique, qui se prononce Tys, génitif de Tyr. Les yeux aux regards

vrer; mais la chaîne résiste, et plus il s'épuise en furieux efforts, plus les nœuds le serrent étroitement. Alors les Ases de rire aux éclats, excepté Tyr, qui resta privé de sa main. Quand les Ases furent certains que Fenris ne pourrait rompre le lien, ils prirent la chaîne attachée au ruban, elle s'appelait Gelgia (pernicieuse ou bonne pour pendre), et ils la firent passer à travers une pierre nommée *Gioll* (ou *Giavll*, brillante, sonore, ou plutôt brûlante?), prenant soin d'enfoncer l'extrémité à une grande profondeur sous terre. Ils firent plus, ils poussèrent contre elle un énorme rocher nommé *Tuiti* (Tveit, champ; ou tveita, hache?) qui la fit pénétrer plus avant et servit de pieu pour la retenir. Cependant Fenris ouvrait une gueule effroyable, il se débattait avec rage, essayant de mordre les dieux; mais ceux-ci lui traversèrent la gueule avec un glaive dont la poignée s'arrêta contre la mâchoire inférieure, et dont la pointe se fixa dans la mâchoire supérieure, de sorte que son palais transpercé resta ouvert. (Un poète de la Norwège païenne au dixième siècle appelle une épée : le soutien des lèvres de Fenris. Magnussen, l. c.) Il fait entendre depuis d'horribles hurlements, et laisse suinter de ses lèvres une liqueur visqueuse qui est, dit-on, la source du fleuve *Von* (ou van, c'est à dire : espérance, espérance de la délivrance future? De là le nom de Vanargandr donné à Fenris : le loup de l'espérance). Il restera dans cette situation jusqu'aux crépuscule des dieux.

Magnussen ajoute au texte connu la version suivante d'un Ms. Danois : « Dans l'île de *Lyngui* se trouve une colline du nom de *Siglitnir* (toujours resplendissante), où est fiché l'épieu qui s'appelle *Tuiti*. L'ouverture qui traverse l'épieu est appelée *Ginul* (beauté) et la cha?ne qui passe par l'ouverture de l'épieu *Hraeda* (l'objet d'effroi). *Gelgia* est le nom du pal qui retient la chaîne contre l'épieu... Deux fleuves s'épanchent de la gueule du loup, l'un est *Vil* (angoisse de l'âme), l'autre est *Von* (espérance). C'est ainsi que l'eau est appelée l'écume de Fenris. Ses lèvres garnies de poil se nomment *Giolnar* (vent violent?) »

Qu'on veuille bien me pardonner la longueur de cette citation; les détails qui ne se rattachent pas visiblement à notre monument ne laissent pas que d'ajouter à l'intelligence du mythe, et nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y renvoyer plus tard.

L'incident de la main coupée raconté deux fois dans l'Edda en prose reparaît dans l'Edda poétique, que l'on croit recueilli par le prêtre Semund, mort en 1133. Dans un poème intitulé *Lokasenna* (les Médisances de Loki), le Lucien des Scandinaves raille avec une impitoyable verve les dieux défaillants du Valhalla après les avoir mis tous en scène autour d'une table où le vin favorise l'impertinente franchise du dieu du mal. Tyr venait de célébrer Frey, le dieu du jour.

« Loki dit :

Tais-toi, Tyr, tu n'as jamais su
Réconcilier deux adversaires :
Parlerai-je de ta main droite
Que t'a enlevée Fenris !

Tyr dit :

Je regrette ma main, et toi, tu regrettes Hrodurs-Vitnir (loup dévorant, Fenris.)
Notre perte est douloureuse à l'un et à l'autre :
Le loup n'est pas bien non plus dans ses fers,
Il attendra jusqu'au crépuscule des grandeurs.

Je me sers de la traduction de M. Bergmann. (*Poèmes Islandais*, Paris, 1838, p. 385.)

de feu s'appellent encore en Danemark des yeux de Tyr; et enfin le jour que le midi de l'Europe a consacré à Mars, le nord l'a dédié à Tyr.

Mais cette signification est-elle unique? Est-elle même la plus ancienne? D'habiles mythologues ne le pensent pas, et voient dans Tyr un de ces dieux lunaires qui ont tenu une si large place dans les superstitions des peuples indo-germaniques et scandinaves.

Pour appuyer cette conjecture on a remarqué que le nom de Tyr, qui exprime l'idée de *Dieu*, de *splendeur*, rend aussi celle du *taureau*. Or les cornes de taureau étant le symbole le plus naturel et ayant été le signe ordinaire du croissant de la lune, ne faudrait-il pas voir Tyr dans certaines représentations du taureau appartenant aux antiquités du nord? On expliquerait ainsi le taureau d'airain sur lequel les Cimbres prononçaient leurs serments; le bœuf à tête d'homme ciselé sur une corne d'or du musée de Drontheim; la statuette en airain d'un homme aux cornes de taureau trouvée dans un tombeau danois; la tête de taureau en or découverte dans le tombeau de Childéric; celle que le roi des Hérules et des Vandales, Antar, avait fait, dit-on, représenter sur son étendard; celle qui est entrée plus tard dans les armes du Mecklembourg et de la Poméranie.[1]

Mais, sans entrer sur ce point dans de longues discussions où les objections ne feraient pas défaut[2], je me bornerai à rapprocher les mythes correspondants du dieu et de la planète.

Aux peuples tombés, par l'oubli d'une partie des traditions primitives, dans la simplicité d'une seconde enfance, il fallait une explication quelconque des phénomènes de la nature exerçant le plus d'influence sur la vie. Ils durent donc interroger l'imagination, à défaut de la science, sur la constante succession de la lumière et des ténèbres, de la chaleur et du froid. Le perpétuel antagonisme du jour et de la nuit, de l'été et de l'hiver rappela d'autant plus naturellement l'idée de combat que la connaissance des bons et des mauvais anges, dont le genre humain n'a jamais entièrement perdu le souvenir, permettait à la pensée d'animer toute la nature; et l'on se représenta les esprits bienfaisants sous les plus beaux traits de la race humaine, et les mauvais sous la forme des animaux les plus redoutés. Ainsi, pour ne pas sortir du sujet qui nous occupe, les deux astres qui mesurent les années et les mois devinrent des barques ou des coursiers et des chars lancés dans les airs et guidés par des génies. Et pourquoi ceux-ci poursuivent-ils sans relâche leur course rapide? Sinon parcequ'ils ont à fuir les monstres ennemis de la nature. Les phases mensuelles pour la lune, les frimas de l'hiver pour le soleil, les éclipses pour l'un et pour l'autre ne sont autre chose que les rencontres où les loups, les dragons, les géants remportent sur leurs ennemis célestes une passagère victoire. Comme toutes les mythologies lentement formées d'éléments appartenant à diverses races doivent nécessairement fourmiller de variantes, pour ne pas dire de contradictions, on doit

[1] Magnussen, *l. c.* V. Tyr.

[2] *Rel. des Gaulois*, t. I, p. p. *Mémoires des Antiquités de France*, t. VII, p. 23. Les mythologues sur le taureau solaire, Bacchus, l'Océan, etc.

s'attendre à trouver les mêmes faits revêtus de formes diverses, les mêmes êtres indiqués par différents noms; et reconnaître l'identité des choses sous la différence des enveloppes sera l'œuvre de la critique.

Ces principes posés, ne suffirait-il pas de considérer de près la légende de la lune et de Tyr pour soupçonner qu'il s'agit ici du même agent mythologique envisagé à des époques plus ou moins éloignées et par des esprits plus ou moins poétiques?

D'après l'Edda en prose, deux enfants, frère et sœur, avaient mérité par l'éclat de leur beauté d'être nommés, le premier *Lunus* et la seconde *Sol*. Enlevés à la terre par les dieux jaloux, ils avaient été chargés par Odin de diriger dans leur cours les chars des astres dont ils portaient les noms.

« *Sol* court si vite, qu'elle ne saurait accélérer sa course, ses jours fussent-ils menacés. — Il n'en faut pas être surpris : c'est qu'en effet son ennemi est proche, et le seul moyen de se sauver est une course rapide. — Quelle est la cause de son effroi? — Deux loups. L'un des deux, Skœll (le Menaçant), suit Sol; l'autre la précède. Celui-ci, nommé Hati (le Persécuteur), fils de Hrodvitur (Fenris), poursuit Lunus, et réussira un jour.—D'où viennent ces loups?— A l'orient de Midgard (le monde habité par les humains), dans la forêt de Jarnvid (forêt de fer placée à l'entrée du monde infernal), habite une géante (être puissant et malfaisant). La vieille géante a eu beaucoup de fils, tous géants sous la forme de loups. Skœll et Hati proviennent de cette race. Le plus terrible d'entre eux est Monegarm (Dévorateur de la lune) [1]. La vie des mourants lui sert de nourriture : un jour il engloutira Lunus et inondera de son sang le ciel et la terre. « Et plus loin, à l'occasion de la fin du monde : « Alors pour le malheur des hommes, le loup qui poursuit Sol l'avalera; le second loup saisira Lunus et causera aussi de grands désastres : les étoiles tomberont, la terre tremblera, etc. [2]

Revenons maintenant à la légende de Tyr. Avant de voir un fils de Fenris poursuivre Lunus pour le mordre nous avions vu Fenris dévorer la main de Tyr, et voici que, par une coïncidence toute semblable, le sort de Tyr au dernier jour est le même que celui de Lunus, le meurtrier porte le même nom. [3] « Garmur (le Dévorateur), le chien attaché au roc proéminant, brisera sa chaîne; il produira un affreux malheur; combattant contre Tyr, il le tuera en périssant lui-même. »

[1] Lunus s'appelle aussi Mani ou Mone.

[2] Magnussen, *l. c.* Cette légende de l'Edda en prose résume des traditions et des textes antiques dont quelques-uns se retrouvent dans l'Edda poétique. Ainsi dans le célèbre chant de la Voluspa, que l'on croit être du huitième ou du neuvième siècle, la prophétesse Vala s'écrie :

A l'Orient elle était assise, cette vieille, dans Jarnvid,
Et elle y nourrissait la postérité de Fenris.
Il sera le plus redoutable de tous celui
Qui, sous la forme d'un monstre, engloutira la lune;
Il se gorge de la vie des hommes lâches,
Il rougit de gouttes rouges la demeure des grandeurs (dieux),
Les rayons du soleil s'éclipsent dans l'été suivant.

(Bergmann, *l. c.*, p. 201.)

Cette dernière image se transforme en un combat dans un autre chant de l'Edda poétique, le Vafthrudnismal; et, pour le soleil et pour la lune, s'éteindre, c'est être dévoré.

« Comment Sol pourra-t-elle revenir dans le ciel désert
Quand Fenris l'aura saisie?

(*Ibid.*, p. 277.)

[3] Magn., *l. c.* V Garm.

Ces rapprochements reçoivent une nouvelle force de ceux qui se rencontrent dans les légendes parallèles du soleil et d'Odin. Si, comme nous l'avons vu, Sol est dans sa course accompagnée de deux loups, le Menaçant et le Persécuteur, deux loups accompagnent également Odin: [1] « Tout ce qui est servi sur sa table il le donne à deux loups nommés Géri (le Vorace), et Fréki (le Féroce). Odin n'éprouve aucun besoin de nourriture ; le vin lui sert d'aliment et de breuvage. » Et comme Sol est dévorée au dernier jour par Fenris ou Skœll, le même Fenris dévore au même instant Odin. [2] « Toutes les chaînes seront brisées, Fenris se sentira libre... il s'avancera la gueule béante. Sa mâchoire supérieure frappera la voûte du ciel ; sa mâchoire inférieure pressera la terre. Si l'espace ne faisait pas défaut, il ouvrirait une gueule plus large encore. Le feu s'échappe de ses yeux et de ses narines... Fenris avalera Odin. [3]

Encore une fois il est difficile de supposer qu'une telle similitude d'événements soit purement accidentelle ; ou plutôt elle ne l'est pas pour Odin, que l'on s'accorde à confondre, à plusieurs égards, avec le soleil ; comment le serait-elle pour Tyr? Ainsi qu'en attribuant au même Fenris la perte du soleil et la mort d'Odin, les Eddas semblent reconnaître leur identité, elles semblent également avouer celle de Tyr et de Lunus en leur donnant pour meurtrier le même monstre Garmur.

Cette hypothèse admise, le fait si étrange de la main coupée s'explique d'une manière naturelle et n'est plus qu'une expression poétique des phases lunaires. Dans sa course précipitée le dieu que les Scaldes appelaient le *Soleil de la nuit* fuit les ténèbres qui le poursuivent ; esprit de *splendeur*, il essaie de se soustraire aux morsures du *Persécuteur*, du *Dévorateur*, de *l'Abîme*. Et, moins heureux que sa sœur, la reine du jour, il se laisse atteindre par la dent ennemie qui lui arrache une partie de lui-même. Toutefois le monstre est enchaîné, et ne peut que mutiler pendant le cours des années solaires l'astre nocturne qui s'est dévoué pour tous les autres. L'abîme ne triomphera qu'au terme d'une plus longue période, à la fin des millénaires qui doivent mesurer la vie des dieux et compléter l'année du monde.

Voici donc comment je propose d'interpréter les deux premiers chandeliers. Sur celui de M. Carrand (Pl. XIV) Tyr est au moment de perdre la main. Sur celui de M. Dugué (Pl. XVI) la mutilation est accomplie, et le monstre a reçu le châtiment de son attentat. Son gosier est transpercé, et quelqu'un des Ases vient, le sourire sur les lèvres, insulter à sa rage impuissante. On avouera que pour des meubles destinés à remplir dans l'intérieur des habitations les fonctions de la lune au ciel, le choix du sujet ne manquait ni d'à-propos ni de beauté poétique.

[1] Magnussen, *l. c.* V Géri.

[2] *Ibid.*, *l. c.* V Fenris.

[3] Ainsi lit-on dans la Voluspa (Bergm.; *l. c.* p. 203 et 205) :

Garmur hurle affreusement devant Gnypahall.
Les chaînes vont se briser; Fréki (Fenris) s'échappera...
Alors l'affliction de Hlîne (la Terre) se renouvelle
Quand Odin part pour combattre le loup ;...
Bientôt le héros chéri de Frigg (femme d'Odin) succombera.

Et dans le Vasthrudnismal, *Ibid.*, p. 279.

Le loup engloutira le père du monde.

III.

POURQUOI UN DRAGON AU LIEU D'UN LOUP? — NIDOGGR.

Si l'on me demandait pourquoi sur nos monuments le loup des textes est remplacé par un dragon, je pourrais répondre qu'il ne faut peut-être pas tenir à se rendre compte de tous les détails dans des œuvres d'art où la fantaisie de l'imagination peut n'avoir pas renoncé à tous ses droits; mais n'éludons pas la difficulté. Pour peu que l'on se soit occupé de la poésie scandinave, on doit savoir que le mot *loup* est un nom générique exprimant par une métaphore populaire tout agent destructeur grandement redouté, et à ce titre l'image du loup pouvait être remplacée par celle du dragon sans modification du sens et sans méprise possible [1]. Ajoutons que quand ces deux noms ne se seraient pas échangés indifféremment dans le langage mythologique d'un même peuple, il est certain qu'ils ont indiqué des êtres semblables chez des peuples divers. Depuis la Gaule et l'Italie jusqu'aux Indes c'est un dragon au lieu d'un loup qui poursuit la lune. En Arménie c'était un dragon que combattait Tiranes (Tyr?), appelé par Moïse de Korène « le fils du ciel et de la terre, le vainqueur des dragons. »

Au reste, sans quitter les traditions du nord nous trouvons parmi les représentants du mal un monstre dont la figure répond exactement à celle de nos monuments. Je veux parler du dragon Nidoggr.

Selon l'Edda, il est un arbre immense remplissant l'univers, ou plutôt qui est l'univers lui-même. Ses branches touffues protégent la terre, et pendant que sa tête s'élève au dessus des cieux, ses racines s'enfoncent jusqu'aux dernières profondeurs des abîmes : tel est l'arbre de vie, l'arbre du monde, la colonne de la création, le frêne Igdrasill (attirant la rosée?). A l'extrémité de sa dernière racine, au fond de la région infernale, se tient le dragon ailé Nidoggr, dont l'unique occupation, durant la longue nuit du gouffre, est de ronger les racines de l'arbre et de dévorer les cadavres des méchants, en attendant le jour suprême appelé le *Crépuscule des dieux*, où, s'élançant de l'abîme avec les autres monstres de ténèbres, il viendra prendre sa part du divin carnage.

Nidoggr signifie : celui qui mord dans les ténèbres, ou même — et cette étymologie est celle du savant Magnussen — celui qui forme par sa morsure les phases lunaires. C'est dire assez qu'à ses yeux Nidoggr est identique à Fenris; qu'il ne diffère que par les fonctions des loups Skoel et Hati, Géri et Fréki, Garmur et Monegarmur, les perpétuels ennemis des astres

[1] Nous avons vu le nom de Garmur donné à un *loup* et à un *chien*, et les fils de Fenris appelés indifféremment des *loups* et des *géants*. Ainsi, dans l'*Inglinga Saga*, le feu est-il nommé le loup dévorant des maisons. Ainsi encore, dans l'*Hervarar Saga*, les ténèbres s'avancent comme un monstre menaçant, *loup* ou *dragon*, qui parcourt la terre, absorbe les eaux, engloutit les bois et provoque le soleil au combat.

de lumière, et qu'enfin, comme tous les derniers monstres et comme les êtres correspondants des mythologies orientales, il est l'expression de l'être mauvais qui préside aux ténèbres de la nuit, de l'hiver et de l'abîme.

On trouvera peut-être une confirmation de ces conjectures dans les noms de dragon, de loup et de serpent que la Voluspa semble donner indifféremment à Nidoggr [1].

Là, Nidoggr suçait les corps des trépassés,
Le loup déchirait les hommes...
Voici venir le noir dragon volant
La couleuvre s'élevant au dessus de Nidafioll (monts des ténèbres) :
Nidoggr étend ses ailes...

Ajoutons qu'en supposant étroitement unies les légendes du loup Fenris et du dragon Nidoggr nous ne faisons que décrire plus complétement le chandelier de M. Dugué (Pl. XVI); où, par une singulière rencontre, on peut voir réunies les trois formes que nous venons d'indiquer d'après la Voluspa. A une tête de couleuvre et à un corps de dragon se trouve jointe une tête de loup. Je dois dire que cette dernière tête n'est liée au reste que par un soudage; mais son faire permet de supposer qu'elle appartenait au travail primitif.

IV.

LES RINCEAUX ET LA FLEUR. — IGDRASILL.

En essayant de déterminer le nom des personnages et des dragons de nos monuments, je ne me suis pas flatté de rendre le doute impossible : ma réserve doit être plus grande encore au sujet de la joyeuse fleur qui couronne toutes ces scènes. Ce n'est pas que le dieu Tyr n'ait eu ses plantes de choix; mais il est impossible qu'aucune des fleurs qui portent encore son nom ait servi de type à celles de nos cinq monuments. Parmi ces fleurs nous trouvons la violette [2], remarquable par l'éperon de sa base; l'aconit *tue-loup* [3], dont la corolle est couverte d'une

[1] Bergmann, *l. c.*, p. 201 et 207.

[2] La violette s'appelle en Islande *Tys-fiola*, *Tirsjola*, comme on l'appelait dans la vieille Rome *viola Martis*. Est-ce à cause de son éperon, ou parcequ'elle fleurit au mois de mars, ou pour ces deux motifs réunis ? Cette dernière opinion paraîtra d'autant moins invraisemblable qu'une espèce non odorante de la famille des cistées violacées porte le nom de Violette du chien, *viola canina*; en Danemarck *Hunda-fjola*, en Norvège *Hunde-fiol*, en Allemagne *Hunds-viol* ; expression où il est permis de voir un souvenir du chien Garmur.

[3] L'aconit tue-loup, (*Aconitum lycoctonum*) de la famille des renonculacées, est connue en Norvège sous le nom de *Tyrihjalm*, casque de Tyr, et en Danemarck sous celui de *Troldhat*, *Troldkeringhat*, chapeau du diable. D'autres noms correspondent à celui de *Tue-loup*. On le nomme en danois *Ulvebane*, *Ulvedod*, *Ulveurt ;* en anglais, *Wolfbane*, *Libbardsbane*, *Wolfwort;* en allemand, *Wolfskraut*. Evidente allusion au poison violent de ses baies qui servent à empoisonner les loups et les flèches. D'après les poètes latins, l'aconit était né de l'écume du chien Cerbère, qui a plus d'un rapport avec le monstre infernal, loup, chien, ou dragon de la mythologie du nord. Et c'est au nord, c'est à la Scythie, patrie des races septentrionales, que la magie empruntait son aconit le plus mortel.

Hujus in exitium miscet Medea quod olim
Attulerat secum Scythicis aconiton ab oris.
(Ovid.)

Une des espèces d'aconit plus vénéneuses, *l'actæa*, est devenue au moyen âge la fleur de S. Christophe.

sorte de casque; et le bois gentil[1], qui a pour fruit des baies rouges pressées en grappe contre la tige comme les anneaux d'une chaîne enflammée. Rien assurément de semblable dans la plante aux riches rinceaux et au calice en entonnoir que nous avons sous les yeux. Je proposerais donc, pour compléter l'interprétation précédente, de voir ici une fleur de convention, image fantastique de cet arbre du monde dont nous venons de parler. Et si en effet les dragons rappellent Nidoggr aussi bien que Fenris, l'arbre par excellence (l'arbre du monde) n'est-il pas dans la pensée inséparable de Nidoggr?

Que voyons-nous sur nos monuments? Sur le petit chandelier de M. Dugué (Pl. XV, B. C.) le dragon dresse la tête pour ronger l'un des rinceaux de la plante, et sur celui de M. Desmottes (Pl. XVII, A. B.) la tête de dragon placée à la queue dévore la plante par sa racine ou sa tige, comme pour se venger de son impuissance à souiller la fleur et à étouffer la lumière. Ne dirait-on pas une traduction littérale de ces passages de l'Edda en prose[2] « Igdrasill est le plus grand et le plus beau des arbres... Il est soutenu par trois racines qui se prolongent au loin... La troisième descend jusqu'à Nifleim (le monde des ténèbres), où Nidoggr la ronge par l'extrémité auprès du puits Hvergelmer (l'abîme primitif)... Le frêne Igdrasill endure plus de maux qu'on ne saurait l'imaginer. Le cerf mord ses branches et Nidoggr ronge ses racines. »

Sur presque tous nos monuments la plante, à mesure qu'elle s'élève, déploie ses rameaux avec une sorte d'exubérance de vie. La Voluspa peint-elle autrement l'arbre du monde[3].

Je me souviens des neuf mondes, des neuf forêts,
Du grand arbre du milieu, sur la terre ici-bas.....
Je connais un frêne, on le nomme Igdrasill,
Arbre chevelu, humecté par un nuage brillant,
D'où naît la rosée qui tombe dans les vallons;
Il s'élève toujours vert au dessus de la fontaine d'Urd.

Ce luxe de végétation est expliqué dans l'Edda en prose[4]. Les trois nornes (parques) qui disposent de la vie des hommes, Urd (le passé), Verdandi (le présent) et Skuld (l'avenir) arrosent tous les matins les branches d'Igdrasill pour les empêcher de se flétrir.

Le personnage assis sur le dos du dragon dans le chandelier de M. Carrand (Pl. XIV), celui qui est assis sur le tronc de l'arbre dans le grand chandelier de M. Dugué (Pl. XVI) et la femme qui porte la plante sur le chandelier de M. Sauvageot (Pl. XVII, C.) se tiennent à l'abri des rinceaux et de la fleur. Or l'artiste pouvait-il rendre plus exactement ces mots de l'Edda en prose[5] : « Quelle est la plus digne, la plus sainte place aux yeux des dieux? — C'est auprès du frêne Igdrasill. Les dieux s'y assemblent tous les jours... Igdrasill est le plus grand, le plus magnifique de tous les arbres; ses rameaux s'étendent sur l'univers et s'élèvent au des-

[1] Le bois gentil, *Daphne mezereum*, de la famille des Tymélées, est appelé en Norvège *Tyrved, Tyved, Tysbast*, le fruit de Tyr, la chaîne de Tyr. Cette dernière expression fait allusion à Fenris non moins qu'au dieu manchot, et cette allusion n'est pas moins motivée par la violence du poison des baies que par la forme de leur grappe. Six de ces baies, d'après Linnée, suffisent pour tuer un loup.

[2] Magn., *l. c.*, Igdrasill.

[3] Bergmann, *l. c.*, p. 187, 191.

[4] Magn., *l. c.*, Igd. — [5] *Ibid.*

sus du ciel. La troisième racine d'Igdrasill parvient au ciel, où elle ombrage une fontaine très sainte, la fontaine d'Urd. Les dieux se réunissent près de cette fontaine pour tenir leur cour de justice »[1]. Nous avons déjà dit qu'une autre source, le puits Hvergelmer, s'ouvrait au pied d'une autre racine du même arbre. Ces deux sources, l'une aux cieux, l'autre aux enfers; l'une fréquentée par les esprits de lumière, l'autre par les esprits de ténèbres; l'une source de vie, l'autre source de mort, ne seraient-elles pas exprimées sur le grand chandelier de M. Dugué (Pl. XVI) par les deux ouvertures pratiquées des deux côtés de la tige sur le dos du monstre. Toujours est-il que ces ouvertures ne paraissent pas motivées par la pensée de détacher les ailes.

Enfin sur les cinq monuments la plante se termine par une fleur gracieusement épanouie au sein de laquelle le pistil devait faire rayonner la lumière et la vie.

Et l'Edda, en nous montrant Igdrasill s'élevant par de là les cieux, ne confond-elle pas sa cime avec le firmament? N'insinue-t-elle pas que les astres de lumière sont comme de radieuses fleurs sur sa verte parure?

Si ces rapprochements sont fondés, s'il est vrai que j'aie découvert la pensée exprimée par nos monuments, nous avons devant les yeux, dans des cadres si peu étendus, un assez large développement des croyances cosmogoniques du nord de l'Europe; une sorte de synthèse poétique où se joignent les hauteurs suprêmes et les derniers abîmes de la création; où se rencontrent pour se combattre les puissances, éternellement ennemies, du bien et du mal; où se concentre en quelque sorte le drame de la vie du monde, drame dont on contemple le nœud et dont on pressent le dénouement. Le jour approche où le mal triomphera. Tyr, qui est ici mutilé, sera englouti par le monstre, et Igdrasill, qui est ici rongé par la racine, sera tout entier dévoré par le feu[2] :

« Le cor sonne fortement l'alarme...
Alors tremble le frêne élevé d'Igdrasill
Ce vieil arbre frissonne...
... L'arbre du milieu s'embrase
Aux sons éclatants du cor bruyant...
Les ombres frémissent sur les routes de l'enfer,
Jusqu'à ce que l'ardeur de Surtur (le dieu du feu) ait consumé l'arbre.

Mais le triomphe du mal ne saurait être éternel. Fenris n'est ici qu'enchaîné; il sera tué un jour[3] :

« Il vient le vaillant fils du père des combats,
Vidarr, pour lutter contre le monstre terrible :
Il laisse dans la gueule du rejeton de Hvédung (le géant père d'Angurbodi?)
L'acier plongé jusqu'au cœur. Ainsi le père est vengé.

Et l'arbre où les étoiles fleurissent renaîtra de ses cendres pour servir aux Ases ressuscités d'ombrage éternellement paisible[4] :

« Les Ases se retrouvent dans la plaine d'Idi (de l'air)
Sous l'arbre du monde ils siégent en juges puissants.

[1] Magn., *l. c.*, Igd.
[2] Bergmann, *l. c.*, Voluspa, p.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*

V.

LE MONSTRE HYBRIDE. — LA FEMME A CHEVAL.

Les conjectures que nous venons d'offrir au sujet de la plante et de sa fleur nous amènent et peut-être nous autorisent à en présenter quelques autres sur le monstre hybride du chandelier de M. Desmottes (Pl. XVII, A. B.) et sur la femme à cheval du chandelier de M. Sauvageot, (*Ibid.*, C. D. E.) S'il est vrai que la plante, partout la même, soit l'image de l'arbre du monde, il est naturel de demander aux mêmes sources mythologiques l'explication des deux derniers accessoires et d'examiner s'ils n'offriraient pas de simples variantes du même antagonisme entre la lumière et les ténèbres. En suivant cette pensée tout me paraît s'éclaircir.

Le monstre de la planche XVII étant composé de plusieurs animaux, il nous faudrait trouver dans chacune de ses parties l'expression d'un agent des ténèbres ou du mal, c'est précisément ce qui a lieu. La tête inférieure rappelle Nidoggr ou Fenris, le corps de poisson le serpent Jormungandr, et les pattes le coq noir des enfers.

Jormungandr (le serpent terrestre, c'est à dire qui entoure la terre), était frère de Fenris et de Hel, de l'abîme et de la mort, et comme eux n'avait reçu le jour de Loki, le dieu du mal, que pour combattre et terrasser les Ases à la fin du monde. Jeté au fond des mers il ceint le continent de l'immense anneau de son corps en attendant l'heure où il arrosera du sang des dieux le tronc de l'arbre du monde : car l'antique poésie aussi bien que notre monument rapproche les deux images : écoutons la Vala[1] :

Jormungandr se roule dans sa rage de géant
Le serpent soulève les flots.....
Voici venir l'illustre fils de Hlodune (Thor, fils de la terre),
Le défenseur de Midgard le frappe dans sa colère.
Les héros vont tous ensanglanter la colonne du monde (Igdrasill).
Il recule de neuf pas le fils de Fiorgune (autre nom de la terre)
Mordu par la couleuvre intrépide de rage.

A côté du dragon ou loup souterrain, ennemi des dieux de la lumière (Odin et Tyr), et auprès du serpent océanique ennemi de Thor, le dieu de l'air, méritait de figurer le coq infernal. D'après la mythologie du nord il y avait trois principaux mondes, celui du ciel, celui de la terre et celui des enfers, et dans chacun de ces mondes, subdivisés en trois autres, un coq servait de héraut. Au ciel, le coq Gullin-Kambi (à la crête dorée) annonçait aux dieux et aux héros l'heure des divines fêtes. Sur la terre le coq rouge Fialar réveillait les hommes pour les

[1] Bergmann, *l. c.* Voluspa, p. 203.

travaux et les combats, et le troisième, d'un brun sombre, chantait aux monstres des enfers l'approche, non plus de l'aurore, mais du *crépuscule des dieux*, c'est à dire du triomphe final et momentané des ténèbres [1].

Dans Gagalvid (le bois des Oiseaux), chantait
Le beau coq pourpré qui est nommé Fialar.
Auprès des Ases chantait Gullin-Kambi,
Il réveille les héros chez le Père des combattants;
Mais un autre coq chantait au dessous de la terre,
Un coq d'un rouge noir, dans la demeure de Hel.

On avouera qu'à part la forme de la tête, son attitude et son expression ont un singulier rapport avec les fonctions du héraut des enfers : car n'est-il pas évident que cette tête se dresse menaçante contre la lumière et que la gueule s'ouvre pour pousser un cri sinistre?

Comme cette tête de reptile appartient tout à la fois au coq et au serpent marin, lui aurait-on donné à dessein l'expression de l'un et la forme de l'autre? Quant à l'espèce de crinière de lion, je dois dire que la gravure en a exagéré les mèches et que le modelé élémentaire de l'original pourrait bien n'indiquer que la parure d'un coq.

Je me hâte d'en venir au chandelier de M. Sauvageot (Pl. XVII, C. D. E.). Ici plus de monstre odieux au dessous d'Igdrasill; dans la femme à cheval qui le remplace continuerons-nous donc de voir un contraste entre la lumière et les ténèbres? Du moins ce contraste se maintiendrait-il si les traditions du nord permettaient de voir dans cette femme la déesse de la nuit. Or ces traditions nous apprennent que si la nuit infernale était représentée par d'horribles monstres, la nuit terrestre revêtait une forme plus douce, et précisément celle d'une femme, et mieux encore celle d'une femme à cheval. Nott (celle qui amène les ténèbres), est, d'après l'Edda en prose [2], mère de la terre et du jour. Elle a eu Jord (la terre) de son époux Onar (le sommeil), et Dagr (le jour) de son dernier mari Dellingr (l'aurore).

« Alfadir (le père de l'univers, Odin) prit la nuit et le jour son fils, il leur donna deux chevaux et deux chars, et les transporta dans le ciel afin qu'ils fissent chacun en vingt-quatre heures le tour de la terre. La nuit s'avançant la première est traînée par le cheval Hrimfaxe (à la crinière garnie de givre), et chaque matin l'écume qui découle du mors de Hrimfaxe tombe en rosée sur la terre. »

Il n'est plus question de char, mais seulement d'un cheval dans l'Edda poétique [3].

Quel est le nom du cheval qui amène de l'orient
  La nuit aux grandeurs bénignes?
— Hrimfaxe est le nom du cheval qui apporte chaque fois
  La nuit aux grandeurs bénignes:
Chaque matin il laisse tomber l'écume de son mors
  D'où provient la rosée dans les vallées.

[1] Bergmann, *l. c.* Voluspa, p. 201.
[2] Magn., *l. c.*, V. Nott.
[3] Bergmann, *l. c.* Vafthrudnismal, p. 265.

Hrimfaxe est ici à l'état de repos comme s'il venait d'achever sa course et d'atteindre l'occident. Nott détourne la tête vers l'orient, où le cheval Skinfaxe (à la crinière étincelante) va faire apparaître son fils, son brillant fils qu'une inflexible loi la contraint de fuir sans cesse. Mère de la terre aussi bien que du jour, c'est à dire source de la vie développée dans l'univers, elle porte l'arbre du monde.[1] En sa qualité de mère, au lieu de laisser flotter sa noire chevelure elle la couvre d'une mantille qui tombe élégamment derrière les épaules. La housse festonnée du cheval et les longues manches de la seconde robe témoignent de la dignité de la déesse. Ce sont bien là les manches princières qui indignaient notre grave chroniqueur Guibert de Nogent lorsqu'il s'écriait en rappelant la vertueuse jeunesse de sa mère[2] : « Hélas, depuis lors jusqu'à nos jours quelle déplorable ruine de la pudeur virginale ! l'apparence même de la réserve a disparu dans les femmes mariées, tout respire en elles l'amour du plaisir. Leur démarche est provoquante, leurs habitudes ridicules. Leurs vêtements sont si éloignés de la simplicité antique que l'élargissement des manches, et la forme collante des tuniques témoigne de l'oubli de toute retenue. » Il ne faudrait pas pourtant conclure de ces paroles dites au douzième siècle que le onzième ait été ici sans reproche. Les statues entre autres du vieux portail de Chartres, qui nous donnent la toilette de cour contemporaine de notre bon roi Robert, font foi de l'étrange coquetterie qui consistait à faire traîner les manches jusqu'à terre. Descendues là, on trouva moyen de les allonger encore en les nouant comme celles de notre déesse ; on fit plus. Ne pouvant désormais ajouter à leur hauteur on les fit gagner en profondeur et former par un évasement oblique une sorte de sac au dessous du nœud. Dans une note manuscrite adressée à M. Sauvageot, M. Pottier, le savant auteur du texte des Monuments français de Willemin, adopte à bon droit, au sujet de ces manches, le nom de manches à poches que leur a donné Spallart[3] ; et il fait observer qu'essentiellement particulières au douzième siècle, elles se voient principalement sur les monuments anglais ou normands[4].

Et cette date et cette origine s'accordent pleinement avec les opinions que nous venons d'émettre. Nous avons cru voir sur nos chandeliers les mythes de Tyr, de Nott et d'Igdrasill, or ces croyances mieux conservées parmi les scandinaves[5] n'étaient pas étrangères aux races

[1] On sait que l'attribut ordinaire de la Terre était une plante. Si cette circonstance portait à voir ici dans la femme assise cette dernière déesse plutôt que la Nuit, Jord ou Frigga au lieu de Nott, la présence du cheval s'expliquerait de la même manière puisque les anciens aimaient à faire chevaucher toutes les asinies ; et que la Terre en particulier, Frigga, avait, dans Gna, une messagère qu'elle envoyait porter à cheval ses ordres dans l'univers à travers les airs et l'océan, témoin ce passage de l'Edda en prose : « Les vents (les génies aériens) voyant Gna (la Sublime) traverser les airs à cheval, s'écrièrent : Qui vole de ce côté? Qui s'avance par ici, nageant dans l'atmosphère? — Gna leur répond : Si je suis emportée dans les airs, ce n'est pas moi qui le veux, c'est mon cheval Hofvarnir (celui qui lance des ruades). Magn., *l. c.*, V. Gna.

[2] *De Vita sua,* Opp. t. I, p. 467.

[3] *Tabl, Histor.,* t. v, pl. 8, 9, 60.

[4] Nous voyons dans Olaüs Magnus que cette mode était autrefois commune à tous les peuples du nord. *Longe aliter olim vestitus in septentrionalibus regnis et populis quam nunc est, formatus erat, præsertim in exteriori interiorique ornatu mulierum ; latissimas habebant manicas, sed has in medio cuneatas ac argenteis vel deauratis nodis quasi tenaculis clausas.* (Hist. Gent. sept., brev. l. XIV, c. 1, Leyde 1645.)

[5] On en peut juger, pour ce qui touche le dieu Tyr, par le grand nombre d'endroits qui portent son nom en Danemark, en Suède et en Norwège. C'est : *Tiis Soë,* lac de Tyr ; *Tiis-Velde,* fontaine de Tyr ; *Tybjerg,* montagne de Tyr ; *Tysthing*

anglo-saxones et germaniques : témoin le nom de Tyr donné chez elles au mardi[1], et les superstitions relatives aux arbres sacrés[2].

Relativement aux quatre derniers monuments, je me bornerai à dire qu'ils doivent provenir de quelque contrée assez rapprochée de la patrie de l'Odinisme pour que les traditions des Eddas y fussent populaires, et trop peu éloignées du centre de la civilisation pour que l'art y fût trop barbare. Quant à l'époque du travail, malgré tout ce qu'on risque en précisant les dates, je déclare regarder le chandelier de M. Desmottes (Pl. XVII, A. B.) et surtout celui de M. Dugué (Pl. XVI), comme des produits du onzième siècle; siècle où la verve fougueuse des époques de renouvellement était encore mal servie par le goût qui sait choisir et l'habileté qui sait rendre. Au contraire dans le petit chandelier de M. Dugué (Pl. XV, B. C.), dans celui de M. Sauvageot peut-être (Pl. XVII, C. E. D.), mais surtout dans celui de M. Carrand (Pl. XIV), le sentiment du beau se fait évidemment jour; la simplicité et la fermeté des lignes, au milieu d'une composition pleine d'animation et de richesse, dénotent une force d'autant plus accessible aux conseils du goût qu'elle est plus maîtresse d'elle-même : je les crois du douzième siècle.

Arthur MARTIN.

ou *Tyrsthing*, marché de Tyr; *Tirsbek*, siége ou ruisseau de Tyr; *Tirsted*, demeure de Tyr; *Tybring*, colline de Tyr; *Tiislunde*, étang de Tyr, etc., etc.

[1] *Tisdag, thisdag, distag* en vieux allemand; *tysdei, dysendag* en frison; *tirsdœg, tyrsdœg, tivesdœg, tiserdœg* en anglo-Saxon; *tuesday* en anglais. On dit *distag* ou *zistag* à Saint-Gall. Quand Tacite raconte que les Germains adoraient Tuisco (De morib. Germ. II, ed. Lemaire) : *Celebrant carminibus antiquis... Tuisconem Deum, terra editum, et filium Mannum originem gentis conditoresque;* il n'est pas invraisemblable qu'il indique le dieu Tyr (*Tuis got*). C'est une ingénieuse et neuve observation de Magnussen. M. Naudet, dans son commentaire sur ce passage dans l'édition que je viens de citer, fait sentir qu'on ne doit pas demander à Tacite l'orthographe rigoureuse d'un nom appris par des oui-dire, et il ne paraît pas éloigné de reconnaître avec Gebauer le titre de *Dieu* dans la dernière syllabe. Quant à la première, il est plus naturel d'y voir Tyr (*Tis, Tues*) etc., que d'y chercher Thiud (race) comme on l'a fait jusqu'ici. J'ajoute que la parenté établie entre Tuisco et Mannus vient à l'appui de l'opinion qui nous a fait regarder Tyr comme un dieu lunaire puisqu'il paraît impossible de ne pas confondre le *Manus* de Tacite avec le *Mani* des Runas.

[2] Il serait aisé de montrer dans ces arbres de mai si fêtés jadis parmi nous, et dans les arbres de Noel si fêtés encore en Allemagne de curieux souvenirs d'Igdrasill; mais ici les développements nécessaires nous entraîneraient trop loin et demanderaient un mémoire à part, qui nous conduirait du vieil arbre indo-germanique à nos jeunes arbres de liberté.

DIVERS MONUMENTS

D'ORFÉVRERIE RELIGIEUSE.

(PLANCHES XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII).

> Arte tan noble comprehende
> Debaxo de su nobleza
> Los principes y los reyes.
> (CALDÉR., *El Alcayde de si mismo.*)[1]

Lorsque Caldéron pouvait se permettre, grâce aux priviléges généraux de la poésie et aux droits particuliers de l'hyperbole castillane, de comparer sur son théâtre ou plutôt de préférer la dignité de l'art des orfévres à la noblesse des princes et des rois, on était loin du temps où Jean de Garlande présentait les orfévres laïques de Paris comme d'humbles habitants du pont au Change confondus dans la foule des hommes de métier[2]. Est-ce à dire que depuis le onzième siècle où maître Jean écrivait son dictionnaire, jusqu'au dix-septième où vivait le grand Caldéron, l'orfévrerie n'ait poursuivi qu'une marche ascendante? Les admirateurs exclusifs de l'antiquité païenne et du reflet qu'elle eut au seizième siècle l'ont supposé jusqu'ici, et font encore de cette opinion un des axiomes de l'histoire des arts. Mais en cela comme en beaucoup d'autres choses l'étude plus impartiale et plus approfondie des monuments comparés semble appelée à modifier des jugements où la prévention n'a pas eu moins de part que l'enthousiasme. Telle est du moins la persuasion qu'ont fait naître en moi et les planches que je réunis dans ce volume et celles que je prépare pour les suivants.

Afin de se rendre compte de ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette hypothèse d'un progrès continu de l'orfévrerie, il est indispensable d'établir une distinction entre celle qui a pour but de servir les modes et celle qui s'élève à l'honneur de rivaliser avec l'architecture, entre l'orfévrerie de luxe et l'orfévrerie religieuse. Leur destinée, si je ne m'abuse, a été aussi différente que leur but, et les progrès de l'une se sont développés presque en raison inverse de la marche suivie par l'autre.

[1] *Comedias*, etc., Madrid, 1761, t. x, p. 209.

[2] Géraud, Paris sous Philippe-le-Bel, 1837, append. n° XXVII, XXXVIII, XXXIX. Le dictionnaire de maître Jean paraît avoir été écrit à Paris vers 1080 ou 1098.

I.

DE L'ORFÉVRERIE DE LUXE ET DE L'ORFÉVRERIE RELIGIEUSE.

On conçoit d'abord qu'au moyen âge, comme à toutes les époques, la vanité humaine n'a pu manquer de demander à l'or et aux pierres précieuses un supplément de mérite ou d'attraits; et s'il est vrai que le goût de la simplicité diminue chez un peuple à mesure que le sentiment du vrai beau s'efface, si le désir de plaire tend à éblouir encore plus qu'à charmer aux époques de décadence aussi bien qu'aux époques d'enfance sociale, l'amour des riches parures dut signaler les siècles du bas-empire où eut lieu l'avénement des races modernes. Ainsi s'explique le faste excessif des costumes byzantins et l'empire de ces modes d'Orient qui furent si longtemps pour l'Europe occidentale le type de la vraie magnificence et du bon goût. A en juger d'après le petit nombre de monuments qui nous restent des hautes époques du moyen âge, l'orfévrerie de luxe avait pris d'assez grands développements sous les carlovingiens et dut pendant le dixième et le onzième siècle un nouvel élan au mouvement imprimé à tous les arts par l'empereur grec Basile à la fin du neuvième siècle. Il faut pourtant avouer que le caractère de cette bijouterie consistait moins dans la beauté des formes que dans la richesse des matériaux et quelquefois dans la délicatesse du travail. Au treizième siècle, les bijoux furent traités avec la grandeur de style que l'on pouvait attendre d'une époque où la sculpture d'ornementation fut peut-être la plus florissante de toutes les branches de l'art. Mais le treizième siècle fut un siècle profondément empreint de pensées graves. L'antique simplicité reparaît alors dans les vêtements et indique pour le faste personnel un mépris dont la bijouterie dut se ressentir. Sur les cent seize orfévres que le livre de la taille comptait à Paris en 1292[1], plusieurs sans doute continuaient de fabriquer comme les orfévres laïques dont parlait Jean de Garlande deux siècles auparavant, des hanaps d'or et d'argent, des agrafes, des colliers, des épingles, des boucles et des anneaux ornés de pierres; mais on peut croire qu'un grand nombre s'occupait dès lors de l'ameublement des églises bien que les principaux ateliers d'orfévrerie religieuse fussent encore les monastères. Au contraire, à partir du quatorzième siècle, le luxe pénètre de plus en plus dans les mœurs, l'amour du fini et la science du dessin font de continuels progrès dans les arts : c'étaient autant d'éléments de succès pour la bijouterie qui eut son apogée à la renaissance. Il suffit de voir les bijoux des quatorzième et quinzième siècles ou de lire les inventaires des trésors des princes pour concevoir que la verve qui s'égarait si féconde en charmantes et folles fantaisies cherchait un nouvel idéal qu'elle devait tôt ou tard rencontrer. La réapparition de l'art antique fut pour la sève du moyen âge un nouveau principe fécondant trop en rapport avec l'affaiblissement des vieilles mœurs et le besoin croissant de tous les genres de jouis-

[1] Giraud, *l. c. Résumé histor.*

sances. Il en résulta un art nouveau presque aussi différent de l'art des anciens où il puisait son esprit que du moyen âge dont il conservait encore les traditions et la libre allure. Art plein d'originalité, de grâce et de fraîcheur, qui devait produire et qui produisit en effet dans l'orfévrerie des monuments aussi supérieurs que ceux de la sculpture et de la peinture. Pour en fournir la preuve ne suffit-il pas de nommer les Ghiberti et les Ghirlandaio, les Caradosso et les Cellini? C'est quand il est donné d'étudier les merveilleux ouvrages recueillis dans la résidence royale de Berlin, dans celle de Munich, au Belvédère de Vienne, dans les musées de Dresde ou dans notre galerie du Louvre [1] que l'on conçoit l'enthousiasme prêté par Caldéron à son infante Marguerite dans le *Geôlier de soi-même* lorsqu'elle aperçut *les bijoux les plus précieux que l'imagination put se figurer, que l'art put produire et que le désir put orner* [2]. Le grand poète avait pu voir en France, s'il est vrai qu'il ait séjourné à Paris sous la régence d'Anne d'Autriche, ce que Cellini et Ramel avaient fait sous François Ier, Briot sous Henri II, François Desjardins sous Charles IX, Delahaie sous Henri IV [3], et ce que le premier Claude Ballin avait fait sous Louis XIII et continuait de faire sous Louis XIV.

Nous conviendrons donc sans peine de la marche ascendante de la bijouterie ou de l'orfévrerie mondaine jusqu'à la renaissance; mais en dirons-nous autant de la grande orfévrerie, de l'orfévrerie religieuse? Il me semble au contraire qu'en vertu même de sa destination son avenir devait être tout autre. Appelée à orner les églises, elle devait naturellement subir les phases de l'architecture religieuse : or, selon nous, du treizième siècle jusqu'à la renaissance celle-ci n'a plus fait que déchoir. En effet l'architecture, étant de tous les arts du dessin celui où la vigueur des conceptions peut plus aisément se suffire, ses progrès sont à quelques égards indépendants de ceux des arts accessoires; et comme elle doit devancer la sculpture et la peinture lorsque pour celles-ci la science ne répond pas à l'inspiration, elle doit à son tour les suivre lorsque pour elle l'inspiration fait défaut à la science. Si le treizième siècle a été le plus beau moment de l'architecture religieuse au moyen âge c'est qu'il a été celui où la foi pénétra plus avant dans les mœurs et donna plus d'élan aux âmes. L'architecture était alors une reine dont tous les autres arts se reconnaissaient les vassaux. Tous les efforts tendaient vers un but commun; tout se fondait en un harmonieux ensemble et produisait ainsi le plus grand des effets, l'effet architectural résultant de tous les autres. Plus tard, les liens de l'unité se relâchent en même temps que le sentiment religieux s'affaiblit; le sculpteur et le peintre s'af-

[1] Je pourrais citer après toutes ces collections de princes souverains celle que M. Jules Labarte a hérité de M. Debruge Dumesnil et dont il vient de publier le catalogue avec une introduction historique pleine de science et de goût. Cette collection est surtout remarquable par la beauté, la variété et le prix de ses bijoux. L'orfévrerie religieuse y est aussi noblement représentée, ainsi que nos lecteurs en pourront juger d'après une châsse du treizième siècle que nous publierons dans ces Mélanges. Elle porte dans le catalogue le n° 943. (*Description des objets d'art de la collection Debruge*, Paris, Victor Didron, 1847.)

[2] Las joyas mas excelentes
Que la codicia imagina,
El arte pule, y guerneće
El deseo, que son tales
Que el arte y codicia vencen.

[3] Jules Labarte, *l. c. De l'Orfévrerie*, p. 267.

franchissent de la tutelle de l'architecte, et voient dans leurs œuvres, au lieu d'un moyen, un but où ils concentrent toute l'énergie de leurs études et de leur talent. La sculpture et la peinture pouvaient y gagner sous plusieurs rapports ainsi que les arts qui en dépendent; mais l'architecture chrétienne devait y perdre, et il était inévitable qu'elle entraînât dans sa propre décadence la grande orfévrerie qu'elle inspire.

Voyez en effet combien les majestueuses proportions qui dominent dans les premières années du règne de S. Louis s'amaigrissent sous le règne de ses enfants; comme les lobes arrondis du quatorzième siècle dégénèrent en feuilles anguleuses à l'approche du quinzième, et comme la végétation encore vigoureuse du quinzième siècle se transforme au seizième en flammes onduleuses et vagues! Eh bien, des transformations tout à fait semblables s'opèrent dans la grande orfévrerie, ainsi qu'il est aisé de s'en rendre compte dans les rares trésors d'église échappés aux ravages des guerres et des modes. A Aix-la-Chapelle, par exemple, après avoir été frappé tout d'abord par la beauté des formes et la sage magnificence des châsses de Charlemagne et de Notre-Dame, dons présumés de Frédéric Ier et de Frédéric II, on contemple encore avec bonheur les monuments du siècle suivant, remarquables par leurs pignons élancés et découpés à jour, leurs ogives semées de fleurs rayonnantes, leurs légers clochers octogones, leurs galeries de roses ou de trèfles, et leurs émaux translucides qui laissent briller sous leur eau colorée les reflets des plus fines ciselures. Le quinzième siècle se signale par un travail encore plus délicat peut-être; mais aussi par un dessin moins franc dans son ensemble, moins élégant dans ses formes et moins sage dans ses caprices. L'artiste, comme le littérateur des temps qui suivent les siècles de génie, s'efforce de cacher la stérilité des idées sous la profusion des ornements et supplée comme il peut les fortes pensées par les recherches de la coquetterie. Ainsi que l'architecture appelée *flamboyante* semble prendre à tâche d'imiter dans l'ornementation des grands édifices la délicatesse de l'orfévrerie, l'orfévrerie de la même époque semble prendre pour but de lutter de finesse dans le travail avec la glyptique; et vraiment l'œil a parfois quelque peine à suivre les mouvements si fantasques du feuillage si délié, et à se rendre compte dans tous leurs détails des moulures et des bas-reliefs ciselés la loupe à la main. Il y avait dans cet amour exagéré des choses fines une tendance fâcheuse à négliger la fermeté des lignes et la simplicité de conception nécessaire aux grands effets. C'est aussi par là que pèchent, à mon avis, les derniers travaux de l'orfévrerie ogivale. Dès lors pour apprécier l'art il faut aller l'étudier dans les salons plutôt que dans les églises; comme plus tard, à une époque qui a eu avec la Renaissance tant d'analogie sous le rapport des idées et des mœurs, comme sous l'arrière petit-fils de Louis XIV, c'est aussi dans les boudoirs plutôt qu'auprès des autels qu'il faut aller chercher les chefs-d'œuvre. La flamme n'est certes pas éteinte, seulement elle ne s'élance plus du même foyer et ne tend plus vers le même but. Le goût des jouissances a remplacé le sentiment des devoirs, et l'homme dévoue avec un amour effréné à la satisfaction de tous ses penchants terrestres les facultés qu'il ennoblissait en les consacrant à Dieu. Ce n'est pas sans

doute que les grands orfévres de la renaissance n'aient exécuté de magnifiques travaux religieux : je veux seulement dire, qu'en général ils y développent la science du modelé, et l'habileté du ciselet plutôt que la beauté des lignes architecturales. Telle est en particulier l'impression que m'a laissée la vue des grands reliquaires de Cellini conservés à Munich dans la *Chapelle-Riche* du Palais-Royal.

Je ne sais si les morceaux d'art, réunis dans ce mémoire ou dans ce volume, justifieront suffisamment aux yeux du lecteur les réflexions précédentes. Rassemblés au hasard, ils sont loin, je le sens, de répondre exactement à chacune des phases que je viens d'indiquer : aussi avons-nous l'intention d'y suppléer largement plus tard. Tels qu'ils se rencontrent ici, ces monuments pourront au moins servir à rendre plus intelligible notre opinion sur la dégradation progressive de l'orfévrerie sacrée sous le rapport du style et du caractère religieux. En effet, en feuilletant nos planches depuis la XVIII[e] jusqu'à la XXIII[e], on trouvera peut-être comme nous que l'art y suit une marche ascendante. Or serait-il vrai que pour avancer ainsi dans l'ordre du beau il faille reculer dans celui du temps? C'est ce que nous allons vérifier en étudiant chaque objet à part.

II.

OSTENSOIR DE CHARLES QUINT [?] — AGNUS DEI DE CHARLEMAGNE [?] — DONS DU ROI DE HONGRIE, LOUIS LE-GRAND. — MONSTRANCES DE LA COLLECTION DE M. LE PRINCE SOLTIKOF, DE LA CATHÉDRALE DE REIMS ET DE L'ABBAYE D'OIGNIES.

(PLANCHE XVIII.)

OSTENSOIR DE CHARLES-QUINT (?)

Cette belle monstrance en vermeil passe pour avoir été donnée à Aix par Charles-Quint à l'occasion sans doute de son couronnement, qui eut lieu en 1520 dans l'église de Notre-Dame. Rien dans le style ne défend de s'en tenir à cette tradition locale et, supposé que l'absence de toute armoirie porte à suspendre le jugement sur cette origine, on n'en verra pas moins dans l'œuvre d'art un précieux spécimen de l'orfévrerie flamande ou allemande dans la première moitié du seizième siècle. A cette époque les innovations de l'Italie, accueillies en France depuis Louis XII, ne se glissaient encore qu'avec timidité dans les écoles du nord de l'Allemagne, et les suaves contours de la Renaissance s'associaient avec plus ou moins de bonheur aux montants effilés et aux rinceaux enchevêtrés de l'art ogival expirant.

Nous aurons ailleurs l'occasion de parler des diverses formes adoptées aux différents siècles pour les vases consacrés à la sainte Eucharistie. Les théologiens catholiques ont eu souvent l'occasion d'en faire mention en réunissant les témoignages de la tradition pour prouver aux protestants la perpétuité de l'adoration de Jésus-Christ dans le saint Sacrement : c'étaient des

boîtes, des tours, des ciboires, des colombes, des monstrances. Les plus anciens de ces vases cachaient la sainte hostie aux regards ; mais, ainsi que depuis les premiers siècles on la montrait un moment découverte au peuple pendant le saint sacrifice, on commença à l'exposer sous le cristal des monstrances, en dehors du saint sacrifice, depuis l'institution de la Fête-Dieu. L'usage des expositions solennelles dans les églises et des processions triomphales au milieu des villes devait nécessairement avoir pour résultat de transformer la custode eucharistique et de donner une grande importance aux ostensoirs. Or il ne sera pas inutile de remarquer ici que ces expositions ne furent nulle part plus multipliées que dans le voisinage des lieux où la Fête-Dieu a pris naissance, et par conséquent auprès d'Aix-la-Chapelle. Dès le milieu du quinzième siècle (1452) le concile provincial de Cologne eut à modérer sur ce point les désirs de la piété populaire, et prescrivit que le saint Sacrement ne serait exposé ou porté en procession *à découvert dans des ostensoirs* que pendant l'octave de la fête et une autre fois dans l'année ; mais il ne paraît pas que cette recommandation sévère ait été longtemps observée, puisque dès le siècle suivant un célèbre archidiacre de Cologne, Jean Groper, se plaignait dans ses ouvrages théologiques des expositions presque journalières du saint Sacrement dans des ostensoirs. Un concile de Malines exprimait de semblables plaintes en 1570 [1].

Dans la monstrance de Charles-Quint la forme de soleil, inusitée au moyen âge, mais aujourd'hui dominante en France et en Italie, ne fait que commencer à se montrer. On voit l'astre apparaître sous les arcs de triomphe que ses rayons absorberont un jour. Deux scènes, l'Incarnation et la Résurrection, complètent le sens du symbole. Dans l'Incarnation le soleil de justice dont nous voyons l'image s'est levé pour le monde ; dans la Résurrection il s'est levé pour le ciel. L'Incarnation rappelle la présence réelle dans la sainte hostie du corps autrefois passible et immolé sur la croix, et la Résurrection sa gloire actuelle dans les cieux. La foi adore réunis les anéantissements et les grandeurs de celui qui est tout à la fois le fils de l'homme et le fils de Dieu ; et l'art répète en son langage les plus beaux des chants de l'Eglise à la gloire de l'Homme-Dieu. [2]

Se nascens dedit socium,
Convescens in edulium,
Se moriens in pretium,
Se regnans dat in præmium.

Dans l'image de la sainte Vierge placée au faîte, je ne verrais qu'un signe de la destination de l'ostensoir à l'église de Notre-Dame.

Nous reviendrons tout à l'heure sur les deux autres monuments de la même planche.

[1] Voyez Thiers, *Traité de l'Exposition du saint Sacrement,* Paris, 1673.

[2] Dans sa naissance il se fit notre frère,
Dans son banquet il devint notre pain,
Sur le calvaire il fut notre rançon,
Et dans la gloire il est notre bonheur.

(PLANCHE XIX.)

L'AGNUS DEI DE CHARLEMAGNE.

Il est aisé de voir que la monstrance D. E. F. recouvre un agnus Dei: or, d'après la tradition d'Aix, celui dont il s'agit ici ne serait rien moins qu'un don de S. Léon III à Charlemagne. Si cette tradition est trop vague pour inspirer une entière confiance, du moins ne repose-t-elle sur rien d'impossible. Sans m'étendre ici comme j'aimerais à le faire sur l'antiquité tout à fait primitive du symbole de l'agneau dans l'Église, celle des *Agnus Dei* en cire, bénits avec des cérémonies particulières par les souverains Pontifes dans la semaine sainte, et distribués par eux à la fin de la semaine de Pâques, remonte, d'après les plus graves critiques, aux premiers siècles du christianisme [1]. Dès lors avait lieu le samedi saint la bénédiction du cierge pascal, symbole de la résurrection. En consacrant le nouveau cierge on brisait l'ancien, et ses fragments marqués de l'empreinte de l'agneau se distribuaient au peuple en souvenir de la Pâque. On les remettait surtout aux nouveaux baptisés pour remplacer les bulles que les païens faisaient porter à leurs enfants, soit sous une forme obscène, pour éloigner d'eux les maléfices, selon Varron, soit sous la forme d'un cœur pour leur insinuer, selon Macrobe, le courage viril. Ainsi les nouveaux-nés de l'église, *quasi modo geniti infantes*, devaient-ils voir dans l'agneau de Dieu leur protecteur et leur modèle. Notre *Agnus Dei* en cire se trouvant invisible, nous ne pouvons parler que de l'agneau pascal de la ciselure, ouvrage du quinzième siècle. Ici, comme presque toujours depuis les temps carlovingiens, l'agneau pascal porte le nimbe divin, car il représente celui dont le précurseur disait : Voilà l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde. Il est debout, car s'il a été immolé, il a triomphé de la mort; il porte la tête élevée comme celle d'un vainqueur, et regarde derrière lui en marchant pour voir s'il est suivi de ceux qu'il aime; de la droite il tient son étendard: la croix, signe de ralliement et sauvegarde des élus; ainsi s'avance-t-il sous de joyeux ombrages, ceux des collines éternelles où il attendra les élus. On lit autour du médaillon :

AGNE DEI, MISERERE NOSTRI QUI CRIMINA TOLLIS.

La victoire retracée d'un côté par le symbole est exprimée de l'autre par le mystère, Jésus-Christ sort de sa tombe. De son corps transfiguré jaillissent, comme au Thabor, des rayons de gloire; ses yeux élevés vers le ciel indiquent son retour vers son père, et l'étendard qu'il soutient rappelle les droits de ses souffrances. En quittant la terre, il pense encore aux

[1] *Annales eccles.*, Baronii, ed Pagi, ad Ann. 58, N. LXXVI. — Bonardo, *Discorso intorno alla origine degli Agnus Dei*, Roma, 1586.—Baldassari, *Degli Agnus Dei pontifici*, Venezia, 1714, etc.

hommes et les bénit. Sur les bords du tombeau ouvert sont assis deux anges dans l'attitude de l'adoration; ce sont les anges qui vont dire aux saintes femmes : Il est ressuscité, il n'est plus ici. La légende est une parole de désir et d'espérance :

DOMINE JESU CHRISTE, REX GLORIÆ, DA NOBIS PACEM ET LÆTITIAM SEMPITERNAM.

Relativement à cette prière, je ferai observer que jusqu'au dixième siècle les invocations en usage dans la liturgie au moment de la communion se terminaient toujours par le mot *miserere*. Ce fut vers cette époque, au témoignage d'Innocent III[1] que les grandes calamités qui se succédèrent firent changer le dernier : *ayez pitié de nous*, en cette autre prière conservée depuis lors dans l'Église : *Donnez-nous la paix*. L'empire germanique au quinzième siècle n'eut que trop d'occasions de demander au ciel la *paix* terrestre en attendant la *joie éternelle*.

Le morceau d'orfévrerie que nous avons sous les yeux est évidemment antérieur au précédent, puisque la renaissance ne s'y fait pas sentir? Perd-il, demanderai-je, à se trouver en dehors de son influence? Pour appartenir uniquement à l'art ogival, ses proportions sont-elles moins heureuses et son ornementation moins élégante?

(PLANCHES XVIII ET XIX.)

DONS DE LOUIS-LE-GRAND DE HONGRIE[2].

La monstrance A. B. C. de la Pl. XIX ainsi que la monstrance G. H. et le chandelier A. B. de la Pl. XVIII portent dans leurs armoiries une date précise qui doit nous faire regretter leur trop peu d'importance sous le rapport de l'art. Ces armoiries sont celles de Louis-le-Grand, prince de la maison d'Anjou-Hongrie, né en 1326 et mort en 1382. Descendant du roi de France Louis VIII par la branche d'Anjou-Sicile, il avait pour armes de famille l'écu de France, qui était depuis la fin du douzième siècle, *d'azur aux fleurs de lis d'or sans nombre*. A l'époque de Louis de Hongrie, l'usage des trois fleurs de lis, *deux en chef, une en pointe*, commençait seulement à s'introduire en France dans les sceaux. Le plus ancien où elles se trouvent est un *petit sceau* de Charles V, à la date de 1364[3]. La maison d'Anjou-Sicile *bordait de gueules* son champ d'azur; mais la bordure, signe d'infériorité, est ici oubliée. Nous voyons l'écu de France, *parti* de celui de Hongrie. qui est *fascé d'argent et de gueules de huit pièces*. Ce fut en 1342 que Louis succéda à son père Charobert, reconnu roi de Hongrie en

[1] *De Mysterio missæ*, l. VI, c. 6.

[2] La planche XVIII publiée avant la confection de ce mémoire attribue ces dons à une reine de Hongrie. C'est une erreur occasionnée et par la forme des écussons losangés comme ceux des filles de France, et par les traditions d'Aix pleines de souvenirs de la reine Marie, fille de Louis-le-Grand et dernier rejeton de la maison d'Anjou-Hongrie. On attribue aussi à cette princesse une jolie broderie en soie et or que nous publierons dans ces *Mélanges*. Quant aux écus en losange, on les trouve sur les monnaies de Charobert.

[3]. *Eléments de Paléographie*, par M. Natalis de Wailly, t. II, p. 351.

1310. Son cimier est une tête d'autruche tenant au bec un fer à cheval. On sait que telle était au moyen âge la manière ordinaire de représenter *l'oiseau qui mange du fer.* Ce cimier paraît avoir été adopté par Charobert : c'est du moins sous le règne de ce prince que la figure de l'autruche apparaît pour la première fois dans les monnaies hongroises où elle caractérise celles qui furent à cette époque frappées à Bude [1]. Les armes de Pologne, *de gueules à l'aigle d'argent becquée, membrée et couronnée d'or aux ailerons liés de même,* ne se voient que sur la monstrance G. H., Pl. XVIII. Louis fut élu par la diète polonaise en 1370, à la mort du roi Casimir son oncle; mais en devenant roi de Pologne il réserva ses plus vives sympathies pour les Hongrois, qui le payèrent de retour. Il reçut d'eux le surnom de Grand, mérité par les bienfaits d'une administration juste aussi bien que par l'éclat de ses nombreuses victoires. Religieux autant que brave, il voulut favoriser la piété qui entraînait ses peuples en pélerinage à Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, et fonder dans cette église, en l'honneur des saints de la maison de Hongrie, une chapelle desservie par des prêtres hongrois. L'acte est daté de 1374 [2] ce doit être l'époque de nos monuments destinés sans doute à l'ornement de l'autel ainsi que quelques autres objets du trésor : aujourd'hui ces objets ne pourraient plus répondre au but primitif, car le dix-huitième siècle a passé par là et fait table rase de l'œuvre du quatorzième. Une large coupole italienne remplace les hauts fenêtrages et les arceaux en gerbes de la voûte ogivale. Cependant le souvenir de Louis-le-Grand se retrouve encore dans quelques inscriptions, dont l'une peut remonter à l'origine de la chapelle :

Hanc capellam

Dotavit et ornamentis pretiosis ditavit Ludovicus, rex Hungariæ, ipsamque ædificari procuravit, et consecrari in honorem beatæ Mariæ Virginis, sanctæque Annæ, sancti Stephani regis Hungariæ, sancti Emerici filii ejus, ducis Sclavoniæ, sancti Ladislai regis Hungariæ, sanctæ Elisabethæ filiæ regis Hungariæ, sancti Henrici imperatoris Romanorum, sanctæ Cunigundæ uxoris et viduæ, et cæterorum sanctorum regum Hungariæ. Anno Domini M CCC LXXIV. IV augusti [3].

[1] Tabulæ numismaticæ Szechenyani. I vol. p. 67. Catalogus abbatis Schonvisneri.

[2] Cet acte a été publié par l'abbé Quix, (*Archæologische beschreibung der munster oder. kronungskirche in Aachen,* 1818, p. 136.) Je n'en citerai que les principaux passages :

« Ludovicus dei gratia Hungarie, Dalmatie, Croatie, Ranie, Bohemie, Gallicie, Loudoime, Cornate, Bulgarieque rex princeps Salerentanus et honoris montis sancti Angeli Dominus, omnibus Christi fidelibus tam presentibus quam futuris presentium notitiam habituris, salutem. In omnium Salvatore, gloria et honore coronatos in terra principes cœlestis altitudo consilii supra cuncta tenens imperium in excelsis; ideo ad regni gubernacula sublimavit, ut quanquam universis sibi subditis esse deceat liberales, circa curam tamen et decorum sancte Matris Ecclesie, quam altissimus ille Dominus, opifex futurorum bonorum sui sanguinis rosei cruore rubricavit, curam impendere debant potiorem..... Proinde ad universorum notitiam volumus pervenire, quod nos... Capellam nostram, quam ob spem et fiduciam nostram in fluentis desiderii nostri affectum, quos ad beatissimos Stephanum, Ladislaum reges ac Emericum ducem, piissimos progenitores nostros, sanctissimarum recordationem gerimus et habemus singulares,... Suo honore eorumdem SS. progenitorum nostrorum in civitate Aquensi circa capellam B. V. ibidem constructam propriis necessariis sumptibus et expensis construi fecimus et fundari. Et pro duobus capellanis in eodem jugiter degendis ob reverentiam dictorum nostrorum progenitorum, quorum suffragantibus, meritis nobis usque ad hæc tempora victoriose triumphantibus cuncta prospera successerunt, et succedunt de præsenti confinieque regni nostri, cui auctore Domino feliciter prèsidemus longe lateque diffusa et mirifice extitit dilatata, nec non pro nostra nostrorumque parentum salute, perpetuis redditibus et obventionibus dotavimus... Anno Domini M CCCLXXIV nonas mensis Januarii.

[3] Les inscriptions du dix-huitième siècle rappellent également le roi Louis : On lit d'une part :

Lapis fondamentalis sacelli basilici, quod a Ludovico I, rege Hungariæ circa annum MCCCLVII extructum subinde vetustate

Le vase en cristal G. H. de la Pl. XIX doit appartenir à la même époque.

On remarquera sur la monstrance G. H. de la Pl. XVIII une croix patriarcale, c'est à dire à cinq branches; elle rappelle l'insigne privilége accordé par les papes à la Hongrie. Lorsque le duc Saint-Etienne eut triomphé de tous ses ennemis et converti son peuple à la foi chrétienne, il envoya l'abbé Astric auprès de Silvestre II pour lui demander le titre de roi. Silvestre fit plus que d'exaucer ce vœu; en apprenant les nouvelles conquêtes de l'Évangile, il s'écria, dit-on: Moi, je suis l'apostolique; mais Etienne mérite d'être appelé l'apôtre de Jésus-Christ, et je veux qu'il dispose des églises comme il le fait de ses peuples. Il envoya au nouveau roi, outre une couronne d'or, une croix pontificale en l'autorisant à la faire porter devant sa personne : privilége qui devait passer à ses successeurs. En effet, dans le couronnement des rois de Hongrie, après leur avoir donné la couronne dite du pape Silvestre, le sceptre et l'épée, on leur présentait la paix, en usage à la messe, et une croix d'or ornée de pierreries[1]. Cette croix, comme celle des souverains pontifes dans tous les temps, n'avait d'abord que trois branches; mais dès le douzième siècle on voit la double traverse bysantine figurer dans les monnaies hongroises, sous le règne de Béla II, prince qui avait épousé la fille d'un seigneur grec.

(PLANCHE XX.)

MONSTRANCES DE M. LE PRINCE SOLTIKOF.

Nous quittons ici Aix-la-Chapelle pour entrer dans un cabinet où l'on trouve encore à admirer après avoir vu le trésor de la ville de Charlemagne. La galerie de M. le prince Soltikof présente une des plus précieuses collections particulières qu'il y ait en Europe en fait d'armes et de meubles sacrés. Grâce au sentiment qui fait trouver un surcroît de jouissances personnelles dans celles que l'on procure aux autres, il nous sera accordé d'y pénétrer souvent, et nous aimerons à mettre sous les yeux de nos lecteurs des monuments remarquables

fatiscens Hungari pro regina sua Maria Theresia, duce mareschallo comite Bathyano in Belgio contra Gallos belligerantes fundatores pietate excitati collata ope instaurarunt, positus anno MDCCXLVIII per generalem Emericum Norocz, sacra faciente R. D. Decano barone de Bierens A. J. J. Couven architecto dirigente.

Et ailleurs :

Fundata a Ludovico I, rege Hungariæ anno 1374.

Restauratio inchoata sub Francisco I, Romanorum imperatore.
Consummata sub Josepho II, Romanorum imperatore anno 1767.

Capellam hanc

A Ludovici regis Hungariæ ære amplo erectam, a ruina, cui proximam cum dolore viderat Carolus S. R. I. princeps Batthyany, tunc Croatiæ prorex, Belgii vicaria potestate gubernator cæsarii et confœderatorum exercitus dux, ita vindicavit, ut tum cæsarearum majestatum munificentia, tum ejusdem principis, tum pontificum, optimatum, militumque Hungariæ liberalite restituta, comite ab Eltx moguntinæ ecclesiæ proposito, Peczwariensi abbate ad visitationem regio legato, Deo consecrata fuit. Anno Domini MDCCLXVII. XV septembris.

[1] Pray, S. J. Annales reg. hung. 1764 (T. I, l. 1, p. 7 sq.)

Voici un quels termes s'exprime Silvestre II dans sa lettre à S. Etienne : Et quia nobilitas tua Apostolorum gloriam æmulando, apostolicum munus, Christum prædicando, ejusque fidem propagando, gerere non est dedignata, nostrasque et sacerdotii vices supplere studuit, atque apostolorum principem præ cæteris singulariter honorare : idcirco et nos singulari insuper privilegio excellentiam tuam, tuorumque meritorum intuitu, hæredes ac successores tuos legitimos, qui sicut dictum est, electi atque a sede Apostolica approbati fuerint, nunc et perpetuis futuris temporibus condecorare cupientes; ut postquam tu, et illi, corona, quam mittimus, rite juxta formulam legatis tuis traditam, coronatus, vel coronati extiteritis, crucem ante se, apostolatus insigne, gestare facere possis et valeas, atque illi possent valeantque.

qui n'ont pu se trouver réunis que par le concours d'un goût rare et d'une grande fortune. Si les trois monstrances de la Pl. XX n'appartiennent pas aux hautes époques, du moins elles en conservent d'heureux souvenirs. Les connaisseurs apprécieront l'originalité de la composition, la légèreté du jet et l'élégante simplicité des formes.

(PLANCHES XXI ET XXII.)

MONSTRANCES DE LA CATHÉDRALE DE REIMS.

Après avoir comparé jusqu'ici l'orfévrerie architecturale de la renaissance à celle des quinze et quatorzième siècles, nous comparerons dans ces deux planches l'art des quinze et quatorzième siècles à celui du treizième. Nous étions tout à l'heure dans la ville où l'Allemagne couronnait ses empereurs : nous entrons à présent dans celle où la France couronnait ses rois. Que n'a-t-elle su, l'illustre ville de Reims, conserver, comme l'a fait sa rivale, les merveilles d'art accumulées dans ses murs par la pieuse émulation des rois et des peuples! [1] A peine quelques rares fragments de son ancienne orfévrerie se découvrent-ils aujourd'hui dans sa cathédrale et dans son musée comme pour rendre plus amers les regrets de l'archéologue. Ce sont des monuments mutilés que je produis dans ces deux planches [2]; mais qui ne sent à première vue que ces débris appartiennent à un de ces moments trop courts dans l'histoire des arts où une imagination pleine de sève était dirigée par une raison mûre, où les beautés de détail servaient surtout à faire ressortir les beautés d'ensemble, où la grâce s'alliait à la force, la sobriété à la magnificence, et la fantaisie à la sagesse. Ici nulle inscription, nul souvenir historique ne nous éclaire [3]; mais en avons-nous besoin pour reconnaître l'époque de ces morceaux exquis? Peuvent-ils appartenir à un autre siècle qu'à celui où le grand Libergier, dont il ne nous reste plus, hélas! que la tombe, faisait sortir de terre l'église de Saint-Nicaise, une des plus ravissantes fleurs d'architecture qui aient embelli le sol français? ou plutôt dans ces humbles débris ne retrouvez-vous pas le puissant génie qui dessinait, non la façade de la cathédrale, mais cette décoration extérieure de la nef et de l'apside qui n'a pas, que je sache, de rivale au monde? On n'a pu travailler de la sorte qu'entre la croisade de Philippe-Auguste et celle de S. Louis.

[1] L'excellent ouvrage de M. Prosper Tarbé (*Trésors des églises de Reims*, 1843) fait connaître par le dépouillement des anciens inventaires les richesses presque fabuleuses d'orfévrerie sacrée et les pertes à jamais regrettables de la ville de Reims.

[2] La rose et le pied réunis sur la pl. XXI n'étaient pas destinés à former un tout. Pour les assembler il a fallu défoncer, derrière le cristal du centre, un cuivre gravé représentant Jésus-Christ enseignant l'Évangile. J'ai cru devoir faire disparaître sur la rose un estampage placé au dix-septième siècle contre le biseau de l'exagone et sur la monstrance de la Pl. XXII des ornements de même goût disgracieusement plaqués au dessous de l'arcade trilobée. Je leur ai substitué les deux colonnettes engagées sur lesquelles retombe l'arcade, et une statuette dessinée d'après le beau marbre de M. Michéli, donné, dit-on par S. Louis à l'abbaye de Royaumont.

[3] La monstrance de la Pl. XXII a été attribuée à l'évêque Samson, sans autre fondement que le rapport entre le nom de Samson et le sujet des deux scènes. Le raisonnement serait plus concluant si nous étions certains que les deux combats ne fussent pas ceux du jeune David. D'ailleurs l'évêque Samson était contemporain de Suger : or à en juger par le vase de S. Denys que nous conservons au Louvre, l'orfévrerie était à cette époque beaucoup moins avancée.

(PLANCHE XXIII.)

MONSTRANCE DE LA COTE DE S. PIERRE A NAMUR.

Si l'archéologue peut en mille circonstances suppléer les dates en comparant les styles, nul ne peut les rencontrer avec plus de plaisir puisqu'elles lui fournissent la contre-épreuve de ses principes. Le brillant morceau d'orfévrerie par lequel nous terminons ce mémoire a l'avantage d'être daté. On y lit sur un phylactère écrit en onciale cursive qu'il est l'ouvrage du frère Hugo, et que les reliques y ont été insérées en 1228:

Reliqe iste fuerut hic recodite anno Domini M. CCXX oct. Frat Hugo vas istud opus est. Orate pro eo.

L'orfévre Hugo, qui a doublement bien mérité de l'avenir en faisant de belles choses et en signant ses œuvres, était moine d'Oignies, abbaye aujourd'hui détruite, mais dont le trésor a passé entre les mains des religieuses de Notre-Dame à Namur. C'est à M. Didron que revient l'honneur d'avoir le premier fait connaître en France le nom d'Hugo par la publication d'une lettre de M. Léon Cahier sur le trésor d'Oignies [1]. Orfévre lui-même aussi bien qu'archéologue, et auteur de la grande châsse ogivale d'Argenteuil, M. Léon Cahier pouvait mieux saisir que tout autre et mieux rendre le génie de l'art antique : notre planche a été gravée d'après son album et ses estampages.

On pourra d'abord être surpris de la forme étrange de la monstrance. Que veut dire ce croissant et cette tour en cristal flanquée de ses tourelles ? Cette tour est destinée à renfermer et à découvrir tout ensemble de saintes reliques enveloppées dans de riches soieries [2], et ce croissant ne protége rien moins qu'une côte de celui qui recueillit de la bouche du fils de Dieu cette parole glorieuse par excellence : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. Sur la face du croissant que notre gravure laisse invisible, on lit en lettres majuscules:

IN HOC VASE HABETUR COSTA PETRI APOSTOLI.

Il y avait dans l'importance d'un tel dépôt une sorte de menaçant défi pour le talent de l'artiste; on jugera s'il est resté trop au dessous de sa tâche. Le monument est en argent doré ou niellé. Cette opposition de couleur et d'effet entre le nielle de l'argent et la ciselure de l'or est un caractère particulier des ouvrages d'Hugo. Ses rinceaux à jour ont aussi un faire qui lui est propre, et je doute que leur beauté ait été à la même époque surpassée quelque part. Ce n'est plus le mince filigrane bysantin dont nous avons vu de si beaux spécimens dans la châsse de Notre-Dame; ce sont les plus somptueux rinceaux de l'architecture contemporaine transportés dans l'orfévrerie. L'œil en jouit à distance grâce à la netteté du dessin, et de près

[1] *Annales archéologiques*, t. V, p. 319.

[2] Les phylactères indiquent du sang de S. Etienne, une dent de S. Servais, une autre de S. Barnabé, quelque chose de S. Jacques apôtre, de S. Augustin et une parcelle du manteau de pourpre de Jésus-Christ.

il en jouit mieux encore grâce au fini du travail et à l'habileté du modelé. Les cristaux et les pierres précieuses diaprent de leurs couleurs une végétation riante, des groupes pleins d'animation y font circuler la vie; la lumière ruisselle, et les ombres fortement accentuées permettent à l'œil de ne rien perdre de tout ce qui brille. C'est ainsi que le véritable artiste trouve le secret de concentrer dans le cadre le plus étroit les divers éléments de beauté épars dans la nature.

Sur les huit côtes de la base la sainte Vierge est représentée quatre fois, et les quatre principaux protecteurs d'Oignies l'accompagnent. Ce sont S. Lambert de Liége, S. Servais de Maëstricht, S. Augustin, l'auteur de la règle des chanoines, et S. Nicolas, le patron de l'église du monastère.

Au dessous de ces saints personnages, dans les petits angles formés par les côtes, se voient des chiens arrêtant des lièvres, de même qu'au milieu des rinceaux supérieurs on voit des chasseurs donnant du cor, et des meutes poursuivant des lièvres et des cerfs. Ici le moyen pour l'archéologue de ne pas s'adresser cette question? Cela a-t-il un sens? l'artiste en dessinant par deux fois sur le même monument un sujet de chasse n'a-t-il obéi qu'au hasard de ses caprices? ou ce motif d'ornementation aurait-il quelque rapport, aujourd'hui oublié, avec la destination du vase? Au milieu de la petite guerre inoffensive que se livrent de nos jours dans les sociétés archéologiques les partisans et les adversaires plus ou moins ardents, plus ou moins absolus, du symbolisme dans l'art chrétien, on ne me saura pas mauvais gré d'essayer d'éclaircir le point qui s'offre à nous.

Je commencerai par avouer qu'à mes yeux les adversaires du symbolisme peuvent se trouver souvent dans le vrai en expliquant par des fantaisies ou des espiégleries d'artiste certaines représentations bizarres de l'époque romane ou ogivale. J'avouerai surtout que l'on s'est quelquefois trop aisément contenté dans le camp opposé de répondre à des négations gratuites par des assertions qui ne l'étaient pas moins. Tant que nous nous bornons à deviner les intentions d'après leur vraisemblance, exposés que nous sommes à prêter notre esprit aux choses, nous ne pouvons guère songer à former dans cette région presque inexplorée de la science ce que Leibnitz appelait si bien des établissements. Pour arriver à des résultats inattaquables il faut, outre la comparaison des monuments analogues, l'appui des textes antérieurs ou contemporains qui les expliquent; et comme les vues individuelles des écrivains aussi bien que celles des artistes peuvent donner le change à l'observateur, il est bon de comparer et d'apprécier les textes comme on fait les monuments, pour s'assurer qu'une idée a fait loi dans l'art.

Ici les monuments abondent. N'eussions-nous pas nos frises et nos chapiteaux romans où les scènes de chasseurs se retrouvent encore, nous apprendrions de S. Nil et de S. Bernard qu'elles étaient des sujets ordinaires de décoration pour les églises. Sans quitter l'atelier de l'orfévre d'Oignies, nous trouvons une autre partie de chasse ciselée sur une magnifique cou-

verture d'Évangéliaire qui porte et le nom et le portrait d'Hugo [1]. Dans ces choix se cachait-il quelque mystère? ou bien étaient-ce là de simples souvenirs des sarcophages où les anciens aimaient à représenter leurs morts illustres renouvelant dans l'Élysée les délassements de la vie? Etait-ce une inspiration native des races belliqueuses du moyen âge dont les plaisirs les plus vifs étaient ceux qui rappelaient les dangers et les victoires de la guerre? Etait-ce un hommage destiné à flatter les grands pour qui la chasse était un privilége de leur noblesse aussi bien qu'un exercice de leur bravoure? assurément ces motifs n'ont rien d'invraisemblable; or, les admettre, c'est rejeter tout symbolisme. Il y a plus, si nous lisons dans leur contexte les passages où S. Nil et S. Bernard parlent des scènes de chasseurs représentées dans les églises ou les cloîtres, le moyen de supposer qu'ils y aient rien vu de symbolique? Avec quel mépris l'un et l'autre s'expriment:

« Vous me demandez, écrit S. Nil à Olympiodore [2], s'il est convenable... de charger les murs du sanctuaire de représentations où figurent des animaux de toute espèce : de sorte que l'on voie, sur la terre, *des filets tendus, des lièvres, des chèvres et d'autres bêtes cherchant leur salut dans la fuite; puis des chasseurs qui s'épuisent de fatigue pour les prendre, et les poursuivent sans relâche avec leurs chiens;* et ailleurs, sur le rivage, toutes sortes de poissons recueillis par des pêcheurs... Je répondrai que c'est une puérilité d'amuser ainsi les yeux des fidèles. »

S. Bernard se prononce avec encore plus de force, et confond dans son indignation les scènes de chasse avec les compositions les plus extravagantes. Il parle des édifices de l'ordre de Cluni. « Que signifient dans ces cloîtres où les frères vaquent à la lecture ces monstruosités ridicules, ces je ne sais quelles beautés difformes ou belles difformités? Que font là ces singes immondes? et ces lions féroces? et ces monstrueux centaures? et ces demi-hommes? et ces tigres tachetés? et ces soldats qui se battent? *et ces chasseurs qui donnent du cor?* Sous une tête, vous voyez plusieurs corps, et en revanche sur un corps vous voyez plusieurs têtes! Voilà à un quadrupède une queue de serpent, et voici à un poisson une tête de quadrupède? Ici c'est un cheval qui finit en chèvre, et là un animal à cornes qui finit en cheval! En somme c'est de toutes parts une telle variété, une telle étrangeté de formes, qu'on aime mieux faire la lecture sur les marbres que sur son livre et passer les jours à étudier de pareilles choses qu'à méditer la loi de Dieu! [3]

Que dire après de tels anathèmes? Oserons-nous bien prendre aujourd'hui au sérieux ce que des contemporains et des hommes tels qu'un S. Bernard traitaient avec un si profond mépris? Qu'on me pardonne tant de témérité et l'espoir que je conçois de persuader mon lecteur.

Je ne m'attacherai pas à faire remarquer que S. Nil et S. Bernard étaient tous les deux d'austères esprits, amants passionnés de la solitude et bien autrement préoccupés de la ré-

[1] Nous comptons la publier dans ces Mélanges.
[2] *Epist. ad Olymp.* (Max. Biblioth. P. P. t. XXVII, p. 323.)
[3] *Apol. ad Guillelm.* (Ed. Gaume, t. I, p. 1246.)

forme morale que des traditions d'école et des œuvres d'art; que S. Bernard en particulier exprime dans le même écrit par rapport aux magnificences de l'architecture et de l'orfévrerie un dédain que d'autres saints personnages du même temps ont été loin de partager; qu'enfin ces deux grands réformateurs des cinquième et douzième siècles eussent-ils entrevu dans nos représentations quelque chose de symbolique, il leur eut suffi pour les réprouver d'y trouver des leçons trop obscures pour les peuples ou trop dissipantes pour les moines. Quoi qu'il en soit de la question d'opportunité et de l'opinion de deux saints illustres, l'image des chasseurs avait-elle, oui ou non, un sens allégorique? Si ce n'est pour tous, du moins pour un grand nombre? Les textes sont là, les textes des auteurs les plus accrédités dans les écoles, et leur langage est formel. Oui, l'image des chasseurs avait un sens pour les écrivains; elle en avait donc un pour les artistes.

Ce sens était complexe, et le symbole se prenait en raison des circonstances soit en bonne soit en mauvaise part.

Pris en mauvaise part le chasseur était le démon et le maître de l'erreur et du vice.

L'auteur d'un sermon attribué à S. Augustin [1] dit, en parlant des infidèles convertis à l'Evangile : « Ils ont triomphé non d'un homme, mais du démon, le détestable chasseur qui poursuit le genre humain. »

« Les malins esprits, dit S. Pierre Damien [2] sont des chasseurs d'hommes; ils les poursuivent sans pitié pour les faire vivre selon la chair. »

S. Jérôme [3], le grand commentateur des Ecritures, explique de la même manière ces passages de David : *Le Seigneur me délivrera du filet des chasseurs... Mon âme est comme le passereau qui vient de s'échapper du filet des chasseurs. Le filet s'est brisé; nous nous sommes trouvés libres.* « Quel est ce filet? s'écrie-t-il,... celui du démon. Vous voyez donc bien que le démon est un chasseur, un chasseur qui brûle de prendre nos âmes pour les perdre. Qu'ils sont nombreux et divers les filets de ce chasseur! L'avarice? filet du démon! La colère, la détraction? filets du démon! » Il y a plus : aux yeux de S. Jérôme, le chasseur dans le sens allégorique est toujours un agent du mal [4]. Parlant d'Ismael et d'Esaü, tous les deux chasseurs et types du peuple juif : « Autant que je puis me le rappeler, ajoute-t-il, jamais je n'ai vu le chasseur pris en bonne part. » Pourtant, et que l'illustre docteur me pardonne l'observation que j'ose émettre, lui-même semble apporter quelque restriction à cette sentence en citant, non sans quelque éloge, dans ses lettres critiques les vues symboliques de S. Hippolyte martyr [5]. Selon ce dernier « les produits de la chasse symbolisent les hommes sauvés de l'erreur et le juste enseignant la vérité devient un chasseur des âmes. »

Fallût-il renoncer sur ce dernier point à l'appui de S. Jérôme, les autorités ne nous feraient

[1] *Serm.*, LI. (Ed. Bened, t. V, p. 282 et 283.)
[2] *Op.* LII. (T. III, p. 804.)
[3] *In Psalter.*, (Ed. Martianey, t. II, p. 569.)
[4] *In Michæ.* V. (T. III, p. 1534.)
[5] *Epist. Crit.* (T. II, p. 569.)

pas défaut pour établir que les chasseurs étaient pris aussi en bonne part, et signifiaient Jésus-Christ, ses apôtres et tous les propagateurs de la vérité et de la vertu.

Dans le même discours attribué à S. Augustin, où le démon est présenté sous l'image du chasseur des amphithéâtres, Jésus-Christ est appelé un chasseur qui prend dans ses filets les chasseurs eux-mêmes.

On sait que S. Isidore a été un des écrivains les plus feuilletés au moyen âge. Or, chose assez remarquable, ayant à expliquer dans un chapitre spécial la mission des apôtres, il a recours à deux grandes images, et ce sont précisément celles dont il était question dans la lettre de S. Nil : c'est à dire celle des chasseurs et celle des pêcheurs. [1] « Les apôtres sont envoyés prêcher. Parceque Jésus-Christ, apparaissant à des pêcheurs après sa résurrection les envoie prêcher aux gentils, il avait été dit par la bouche de Jérémie (c. XVI, v. 16.) : *J'enverrai des pêcheurs nombreux, dit le Seigneur, et ils les pêcheront.* Après la mention des pêcheurs suivent ces mots : *et j'enverrai des chasseurs, et ils les prendront à la chasse sur les montagnes et sur les collines et dans les cavernes des rochers.* Ce qui regarde spécialement la conversion des gentils, que les apôtres, établis pour prendre les âmes, ont pris en effet de toutes parts. » Et citant un peu plus bas ces paroles d'Isaïe... *J'enverrai de ceux qui seront sauvés vers les gentils sur les mers, en Afrique, en Libie, en Italie, en Grèce, dans les îles lointaines. Je les enverrai, une flèche à la main, vers ceux qui n'ont pas entendu parler de moi et n'ont pas vu ma gloire.* « Cette flèche, dit-il, est la parole rapide de la prédication. La mission des apôtres est ici spécialement prophétisée. »

Un autre auteur, qui a également joui d'une grande influence, Raban Maur, confirme les deux sens du symbole des chasseurs en les réunissant dans le même passage. [2] « Le chasseur est Jésus-Christ, d'après cette parole d'Isaïe dans les Septante (c. XXXI.) : *Voici qu'il vient pareil au lion ou au lionceau à la chasse.* — Les chasseurs sont les apôtres ou les autres prédicateurs, d'après cette parole de Jérémie (c. XVI, v. 16.) : *Je leur enverrai des chasseurs,* etc. — Le chasseur est aussi le démon, qui a pour figure Nembrod, ce géant qui fut, dit la Genèse, *chasseur devant le Seigneur.* — Enfin les chasseurs sont les méchants, d'après cette expression du prophète (Jérem., Thren., III) : *Mes ennemis en chassant m'ont pris comme un oiseau sans que je les eusse offensés.*

Je terminerai par un morceau inédit du célèbre manuscrit d'Herrade conservé à Strasbourg. Ecrit ou compilé dans le siècle qui a immédiatement précédé celui d'Hugo, on pourrait presque le prendre pour la source où l'orfévre a puisé. Ce morceau, extrait d'un commentaire sur la Genèse, fait allusion à la chasse d'Esaü [3] « Nous offrons à Dieu les fruits de notre chasse

[1] *Contra Judæos,* l. I, c. LX. (Ed. Arevalo, t. VI, d. 57.)

[2] *De Universo,* l. VIII. (T. I, 132.) Que ce traité soit son ouvrage ou qu'antérieur à Raban il lui ait été attribué parcequ'il était répandu dans les écoles et paraissait digne de porter son nom, le poids du témoignage reste le même.

[3] Fol. 35, verso. In sermone cujusdam doctoris.

De venatione nostra Deo patri cibos offerimus, scilicet exemplo bone conversationis vel predicatione : quando mala pecora, id est malos homines ad pœnit. convertimus. Venatio igit. christianorum conversio est peccatorum.

lorsque par le bon exemple ou la prédication nous convertissons les animaux méchants, c'est à dire les hommes pervers. La chasse des chrétiens est la conversion des pécheurs. Ceux-ci sont désignés par les lièvres, les chevreaux, les sangliers et les cerfs. Les lièvres signifient les incontinents. Les chevreaux figurent les orgueilleux... Les sangliers indiquent les riches... Les cerfs désignent les sages... Or ces quatre animaux nous les frappons de quatre traits, lorsque par l'exemple de la continence, de l'humilité, de la pauvreté volontaire et de la charité parfaite nous convertissons les quatre espèces d'hommes pécheurs en donnant la mort aux habitudes de leur vie passée. Nous les faisons poursuivre par nos chiens lorsque nous les effrayons par la voix des prédicateurs... C'est ainsi que nous les faisons tomber dans les filets de la foi, et que nous les amenons à la pratique de la sainte religion. »

N'est-il pas permis d'inférer de tous ces témoignages que l'image des chasseurs sur les monuments religieux n'a pas toujours été adoptée sans mystère, à une époque où les arts se développaient sous l'influence immédiate de la science ecclésiastique? Dans l'abbaye d'Oignies, où vivait Hugo, ne devait-il pas exister d'intimes rapports entre l'atelier de l'orfévre et la classe du scolastique? A la vue de scènes de chasseurs représentées par un pieux solitaire sur deux monuments si importants et si sacrés je n'aurais pu me défendre de supposer un motif grave; mais cette vraisemblance ne devient-elle pas une certitude quand on rapproche les monuments et les textes? D'après le sens allégorique reçu dans les écoles, les chasseurs représentaient Jésus-Christ enseignant son Évangile, et voilà sur un évangéliaire des scènes de chasseurs. Les chasseurs figuraient aussi les apôtres, et voilà de nouvelles scènes de chasseurs sur une insigne relique du chef des apôtres. Enfin les chasseurs et les chiens de chasse symbolisaient les prédicateurs, et voilà des chiens chassant des lièvres aux pieds des évêques successeurs des apôtres. Est-ce l'effet du hasard? Et le choix des animaux poursuivis est-il aussi l'effet du hasard? Hasard étrange, qui aurait précisément choisi pour la scène relative à S. Pierre des cerfs et des lièvres, c'est à dire les symboles reçus des deux plus grands obstacles qu'ait eu à vaincre la prédication apostolique : l'orgueil philosophique et la corruption des cœurs. Hasard plus étrange encore, qui aurait retranché dans la scène relative aux successeurs des apôtres l'image de l'incrédulité superbe et laissé celle de la licence, comme pour faire comprendre qu'après le triomphe alors universel de la foi, il restait encore à la prédication évangélique, il lui resterait toujours à combattre la mollesse des mœurs.

Arthur MARTIN.

Hi designantur per lepores, per capreolos, per apros, per cervos. Lepores significant incontinentes qui dicuntur fere singulis anni mensibus concipere et parere.

Capreoli figurant elatos; duplici cornu scilicet : uno superbie, altero vane glorie munitos.

Apri signant divites : dente cupiditatis et avaritie ceteros comprimentes; et tanquam setis pungentes; sic divitiis crescentibus contra Deum se erigentes.

Cervi designant sapientes : argumentorum multitudine, tanquam cornuum protectione se defendentes.

Hec itaque variorum animalium genera quatuor telis percutimus; quando per exemplum continentie, humilitatis, paupertatis voluntarie, caritatis perfecte; illa quatuor hominum genera convertimus, et a prioris vite consuetudine penitus occidimus.

Aliis enim sumus odor vite ad vitam; aliis odor mortis ad mortem. Canibus eos fugamus, quando voce predicatorum eos terremus. Sic nimirum hec animalia, vel verbis vel exemplis insequimur, cum canibus terremus, ad retia fidei et ad cultum sacre religionis deducimus.

LE LOUP ÉCOLIER.

(PLANCHE XXIV.)

I.

Les sculptures historiées du onzième siècle que reproduit cette planche ont été dessinées dans la cathédrale de Fribourg en Brisgau, où elles ornent un passage étroit qui mène du transept méridional aux bas-côtés du chœur. Les deux bandes font face l'une à l'autre en formant frise des deux côtés sous cette espèce de porte, où elles tenaient sans doute un langage utile aux contemporains du sculpteur; mais il est douteux que leurs leçons se fassent entendre aux passants du dix-neuvième siècle. Un auteur français du treizième montre que la voix de ces pierres pouvait retentir encore aux oreilles du peuple après deux cents ans. Mettons à profit aujourd'hui ce document, tout postérieur qu'il est à l'œuvre du vieux statuaire. C'est Marie de France qui nous le donne dans son recueil de fables dont elle fait honneur à Esope; mais peu nous importe qu'elle pèche par la critique sur une question relative à la science de l'antiquité grecque, si elle nous éclaire sur une pensée du moyen âge que nous aurions peine à retrouver sans ces vers. Je suivrai, pour le texte, le manuscrit de notre bibliothèque nationale, qui est coté 7615 (mss. franç., ancien fonds).

FABLE 80. — *D'un prestre et d'un lou.*

Uns prestres volt jadis aprendre
I lou a letres fere entendre.
A dist li prestres. — A dist li leus
Qui mult est fel et engingneux [1].
— B dist li prestres, di o moi [2].
— B dist li leus, la letre voi.
— C dist li prestres, di avant.
— C dist li leus. — Ail dont tant [3],
Respont li prestres, or di par toi.
— Li leu respont: je ne sai coi.
— Di que te semble, si espel [4].
— Respont li leus, il dist: Aignel [5]
Li prestres dist, que verté touche:
Tel ou [6] penser, tel en la bouche!
De plusors le voit l'en [7] souvent;
Ce dont il pensent durement [8]
Est par la bouche connéu.
Ainçois [9] que d'autre soit séu,
La bouche monstre le penser;
Tout doit ele de li parler [10].

Une autre pièce du même recueil, et qui est la soixante-quatrième dans mon manuscrit, a été donnée par Roquefort comme le prologue de celle que je viens de citer. La voici, telle que je la trouve:

FABLE 64. — *Ci parole* [11] *de lous.*

Par viel essemple conte-ci
Que tuit li lous sont envielli
En cele pel ou il sont né;
La remainent [12] tout leur aé [13].
Qui sus le leu mettroit bon mestre
Qui doctrinast a estre prestre,
Si seroit-il touz jours gris leus,
Fel et engrès [14], lais et hideus.

Nous n'avons pas à suivre aveuglément notre guide du treizième siècle. Il se peut que Marie de France, ou l'auteur qu'elle traduisait en rimes françaises, ait mis du sien dans la morale de la fable; mais quant au fait, il est évident qu'on l'a emprunté à un fonds populaire où puisait aussi notre sculpteur. Cette interprétation fondamentale une fois ressaisie par nous autres gens du dix-neuvième siècle, le bas-relief peut à lui seul nous dire assez complétement la vraie pensée de son auteur. Explorons-en donc les détails un à un, au moyen de cette lueur que nous reflète le fabuliste du moyen âge.

Le début est incontestablement dans la leçon de de lecture: le prêtre (ou moine) assis sur un pliant [15], et armé du sceptre grammatical [16], présente au loup

1 Perfide (félon) et astucieux.
2 Avec moi.
3 Continue de la sorte.
4 Epelle; en *anglais* spell.
5 Roquefort, qui a publié les *Poésies de Marie de France*, suit un texte qui n'est pas toujours préférable à celui du ms. 7615; mais quelques omissions de mon manuscrit sont suppléées par son édition. Ici (t. II, p. 345, Sv.), l'imprimé porte: « Respunt li lox: Aignel, aignel. »
6 Roquef. « Tel en pensé. »
7 On le voit.
8 Fortement.
9 Avant; *italien* anzi.
10 J'ai corrigé ce vers d'après Roquefort. Mon manuscrit porte: « Tout doie ele du parler. »
11 On parle, *ou bien* L'auteur parle...
12 Persistent, restent; *angl.* remain.
13 Age, vie, durée.
14 Méchant, *peut-être* ingrat (mauvais cœur).
15 C'est le *pliant* ou *faldistorium* (l'antique *Sella*) longtemps maintenu par la liturgie comme siége du célébrant. L'occasion se représentera bientôt d'en parler au long.
16 La verge est l'attribut officiel de la Grammaire durant tout le moyen âge dans la représentation des *arts libéraux*. Cf. Vitraux de Bourges, *Étude XVII* (abside d'Auxerre). — Annales de philosophie chrétienne, t. XIX (1839), page 54 (*Hortus deliciarum*). Nous nous proposons d'ailleurs d'en publier bien d'autres exemples dans ces *Mélanges*.

déjà encapuchonné un livre où ce triste écolier est censé suivre les lettres une à une, à l'aide d'un bâtonnet dont une extrémité se termine à peu près en pointe. Le singulier aspirant à la cléricature a déjà franchi avec l'aide de son maître les trois premiers caractères de l'alphabet, comme le montre une inscription gravée au dessus du livre, et qui est parfaitement d'accord avec les vers de Marie de France. Arrivé là, le professeur a cru pouvoir livrer son élève à lui-même; et la nature l'a emporté sur l'éducation. L'agneau (ou le bélier) est beaucoup plus présent à l'esprit du loup que les lettres de son abécédaire, et lui fait déjà détourner la tête bien que sans quitter encore le livre.

Mais ce premier pas a bientôt conduit à un autre; aussi dans une seconde scène de ce petit drame, livre et bâtonnet ont disparu; l'animal carnassier atteint d'un bond le bélier, qui avait cru pouvoir compter sur la conversion de son ennemi, et qui s'élance inutilement pour échapper à ce retour subit de voracité. Le pédagogue, fidèle à son rôle et à son insigne magistral, applique un coup de verge sur le dos du malappris; et il faut que cette correction ne soit pas perdue, puisque le patient (accordant au moins quelque répit au bélier) tourne la tête vers son mentor soit pour gémir, soit pour le haranguer. Lequel des deux? C'est ce qu'il serait bon d'éclaircir.

Quoi qu'il en soit, les choses ne se passent point ici d'une manière aussi abstraite que dans le livre de Marie de France. Le professeur ne se contente pas d'une simple réflexion philosophique qui lui fasse désespérer de sa tâche. L'étudiant n'est pas non plus uniquement entraîné par un écart d'imagination qui lui retrace les bois et les champs au milieu des soucis de l'école: il a bel et bien vu sa proie de prédilection, et il s'est précipité à sa poursuite. Si le sculpteur n'avait prétendu peindre qu'un entraînement de l'esprit, il pouvait nous montrer un agneau dans le lointain, et le loup portant ses regards de ce côté comme il le fait dans la première scène: mais l'intention de l'artiste était différente, sans contredit.

Pourquoi encore cette troisième scène où une femme déchire la gueule d'un lion? C'est là le symbole de la vertu de Force, au moyen âge, comme nous aurons occasion de le faire voir plus d'une fois dans la suite de ce recueil. Si je ne me trompe beaucoup, cette personnification de la Force chrétienne placée près de l'éducation du loup est destinée à nous enseigner que l'entraînement de l'habitude ou de la nature peut être tenu en bride et maîtrisé par le rude apprentissage de la vertu, et par cette vigueur surnaturelle que l'aide du Ciel sait faire naître dans le cœur du chrétien. S'il en est ainsi, — et j'avoue que cette explication me paraît fondée, — la scène où le loup reçoit les étrivières représenterait l'amendement de la bête cruelle sous la discipline de son sévère précepteur. Ce serait donc comme une traduction des divers passages de l'Écriture où la rigueur salutaire d'une éducation ferme et quelque peu raide est louée à maintes reprises[1]. Or dussé-je nuire beaucoup au moyen âge dans l'esprit de mes lecteurs par une telle déclaration, la vérité historique me force de reconnaître que l'éducation n'y était nullement doucereuse même dans les abbayes; et que la verge y intervenait assez fréquemment.[2]

Les observations précédentes étant admises, quel sens donnerons-nous à la tête de bélier vue de face qui termine la bande supérieure? J'imagine qu'elle représente le maladroit animal que nous venons de voir près de succomber à la dent du loup; et qui maintenant, grâce à la transformation opérée dans son farouche ennemi, peut se tenir là en repos sans avoir plus rien à craindre[3]. De même ailleurs nous verrons l'enfant et l'animal domestique se jouer avec le serpent et le tigre.

II.

La bande inférieure demandera moins de détails, d'autant plus que nous aurons à développer comme *ex professo*, dans un traité spécial et à l'occasion de divers monuments, la question des animaux plus ou moins

[1] Prov. XXII, 15: « Stultitia colligata est in corde pueri, et virga disciplinæ fugabit eam. » Cf. Prov. X, 13; XIII, 24; XXIII, 13, 14; XXVI, 3; XXIX, 15. — Etc.

[2] C'était du moins le principe général, que l'application modifiait çà et là. Ainsi à Saint-Gall, la coutume de l'école autorisait les élèves de la classe supérieure à se racheter du fouet par l'improvisation d'un distique latin; parmi les étudiants moins avancés, la commutation se réduisait à une strophe rimée; et les commençants pouvaient en être quittes pour une phrase latine formulée sans hésiter, sur le cas présent. De cette manière, le code classique conservait l'austère physionomie que lui avaient imprimée peut-être les moines irlandais; mais le droit coutumier adoucissait les rigueurs de la loi écrite. Cf. Ekkehard., *de Casib. Sancti Galli* (ap. Goldast, *Alamann. rer scriptt.*, t. I, P. 1, p. 21).

Du reste le moyen âge eût-il été encore plus rude envers les malheureux disciples de la Grammaire, les siècles moins éloignés du nôtre n'auraient rien à reprocher aux méthodes anciennes s'il faut en croire Cervantes (*Don Quixote*, Parte II, cap. 35), quand il fait dire à l'un de ses personnages: « ... Hacer caso de tres mil y trecientos azotes! que no hay nino de la doctrina, por ruin que sea, que no se les lleve cada mes. »

[3] Peut-être la signification dont je gratifie cette tête de bélier ne paraîtra-t-elle pas enrichir beaucoup la portée du bas-relief supérieur; mais il faut songer que le sculpteur avait aussi à tenir compte d'une nécessité de son art: celle d'esquiver les vides qui auraient rompu l'équilibre de sa composition. Un motif tout semblable pourrait lui avoir suggéré l'idée de l'arbuste qui fleurit dans la zone inférieure entre le centaure et la centauresse; ce qui n'empêchera pas que nous ne lui cherchions une signification en harmonie avec le symbolisme des figures. Toutefois il est juste de faire observer qu'on ne doit pas être trop exigeant sur le rôle de ces accessoires réclamés par les conditions géométriques ou statiques, si je puis parler ainsi, des groupes mis en scène. C'est déjà quelque chose qu'on réussisse à leur éviter la qualification de simples hors-d'œuvre.

fantastiques (soit dans leurs formes, soit dans leurs propriétés) et des idées qui s'y rattachèrent durant plusieurs siècles[1]: jetons d'avance néanmoins quelques aperçus qui montrent comment ce second bas-relief s'accorde avec le premier. Le Centaure et la Centauresse (ordinairement, du reste, dépourvus d'ailes) représentent communément la fougue des passions humaines, mais surtout l'entraînement des sens[2]. C'est *l'homme animal,* comme parle S. Paul[3], l'homme abandonné aux désirs charnels; et l'arbrisseau qui étale ses rameaux fleuris, en manière de myrte, sous leurs bras, me semble annoncer que l'amour du plaisir a été l'objet de ce rendez-vous qui se termine par un combat meurtrier. L'artiste se proposait donc de faire voir l'assouvissement des passions menant à des suites bien plus cruelles que ne saurait être toute la rigueur d'une salutaire discipline mise en œuvre pour les dompter; et l'enivrement du plaisir ayant pour dernier terme la perte du corps aussi bien que de l'âme.[4]

Près de là un homme à pied, sans autres armes que l'écu et le glaive, aborde résolument un griffon, l'un des plus redoutables animaux que mentionne l'histoire naturelle même fabuleuse. Rien n'annonce clairement l'issue de cette lutte; mais d'autres monuments, inspirés incontestablement par une pensée toute semblable à celle qui présidait aux bas-reliefs de Fribourg, peignent l'homme triomphant de son redoutable adversaire après un combat vivement disputé. C'est donc ici comme le *pendant* de la scène où était personnifiée la Force chrétienne; c'est l'homme rendu capable, s'il le veut, des triomphes les plus difficiles.

Ainsi nous considérions précédemment les plus brutales passions cédant à l'empire d'une discipline austère; nous voyons maintenant et l'homme perdu par ses désirs indomptés, et le secret de la force qu'il ne tient qu'à lui de déployer contre les ennemis les plus terribles.

CHARLES CAHIER.

1 Ce n'est pas sans recourir à des sources nombreuses et fort variées que l'on peut interpréter les scènes étranges dans lesquelles le moyen âge a mis en jeu tant d'animaux divers, ou sous divers aspects extravagants en apparence. Nous montrerons plus tard qu'il est surtout trois genres de documents qui recèlent la solution de ces énigmes trop longtemps considérées comme tableaux de pure fantaisie, mais qui n'étaient souvent qu'une forme populaire donnée à des leçons sérieuses.

2 Cf. Georg. Pisid. *De van. vitæ,* v. 56-70. — Greg. M. *Moral. in Job,* libr. VII, 28 (ed. Gallicciolі, t. I, 234). — Etc. Là revient ce que nous avons dit sur le symbolisme du cheval en expliquant les *Vitraux de Bourges* n° 125 (p. 216 et suivante, notes 5-8).

3 1 Cor., II, 14. « Animalis... homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei, etc. » Ce texte rend fort bien raison de la présence et de l'attitude d'un centaure qui, dans les fresques d'Assise, fait un geste d'exclamation et comme d'épouvante en voyant S. François se vouer au dénuement évangélique.

4 Prov. V, 2-6; 22, sq.; VI, 24-35; VII, 4-27; XXIII, 27, sqq. — Eccles. VII 27.

MONUMENT SLAVE RELIGIEUX

DU MOYEN AGE.

(PLANCHE XXV.)

I.

CARACTÈRE ET DESTINATION DE CE BAS-RELIEF.

Je dois la communication de ce petit bas-relief à M. le comte de Blangy qui m'a fait l'honneur de supposer que je lui en indiquerais la signification ; et j'avoue que si j'y suis parvenu, ce n'a pas été sans quelque peine, ni sans me faire aider pour l'interprétation d'un texte dont la langue est bien loin de m'être familière. Y reconnaître l'alphabet cyrillien n'était pas le point difficile; mais lire avec assurance une inscription où la paléographie slave se compliquait de difficultés historiques et doctrinales, cela dépassait de beaucoup mon savoir. Si bien que certaines obscurités ne sont pas encore levées entièrement après les conseils dont j'ai tâché de m'entourer[1]. Les savants de Bohême, de Pologne et de Russie pourront nous trouver fort osés dans notre tentative : nous avons entièrement réservé leur droit de censure ; et pour qu'ils fussent plus en mesure de l'exercer, nous avons demandé au procédé Colas une gravure aussi matériellement fidèle qu'il était possible de l'obtenir. Cette bonne volonté n'a pas été couronnée d'un grand succès; on nous a dit qu'une reproduction si confuse était due à la forte saillie du bas-relief et à la sculpture abrupte du modèle dont les entailles étaient poussées trop carrément. Bref, après quelques retouches au burin, il nous a paru nécessaire d'éclaircir le chaos de la gravure mécanique en y joignant une simple esquisse qui facilitât l'intelligence du premier travail.

L'original, dont nous avons conservé la hauteur et la largeur, paraît sculpté dans une plaque d'ébène épaisse de quatre à cinq millimètres, où les fonds les plus larges ont été entièrement évidés. Le style y est celui de cette basse école byzantine dont les immobiles traditions exposent à une erreur de cinq ou six siècles celui qui voudrait assigner l'âge d'un monument

[1] Pour ce qui concerne le déchiffrement et l'interprétation des textes, je le dois presque entièrement à un ami que je regrette de ne pouvoir nommer ici ; mais qui, russe et familiarisé avec l'histoire littéraire de sa patrie, m'a prêté un obligeant concours sans lequel j'aurais certainement été arrêté dès le premier pas.

d'après les moyens d'appréciation auxquels les révolutions de l'art occidental nous ont accoutumés. Cet art stéréotypé, quelque mal qu'en aient dit de sévères connaisseurs, vaut bien, à mon sens, les pauvres essais que lui substituent la Grèce et la Russie depuis quelque temps, avec la pensée, peut-être, de mieux faire ; et vraiment, ne fût-ce que pour cet art populaire qui, presque toujours livré à des mains malhabiles, tombe si facilement dans le métier, le despotisme d'une noble médiocrité, maintenue par des formules impérieuses, est préférable de beaucoup (surtout pour les objets religieux) à une liberté niaise qui ne sait que déchoir en avilissant le but de ses tristes efforts. Assurément si quelque chose de pareil aux vieilles prescriptions byzantines pouvait régler nos manufactures d'images barriolées en Lorraine et en Alsace, il n'y aurait nulle perte ni pour le goût du peuple des campagnes, qui donne cet aliment étrange à son sentiment esthétique, ni pour la dignité des *artistes* qui puisent en eux-mêmes l'invention de ces économiques miniatures.

Quoi qu'il en soit, si la date ne se peut lire dans le style de ces petites figures, un moyen d'exploration plus précise se présente dans l'inscription qui court au sommet de toutes les scènes et continue le long du côté droit après s'être brisée à l'angle supérieur. La voici débarrassée des formes anciennes, des nœuds et des abréviations qui la compliquent :

SOFEÏ PREMOUDROST' BOJIA VROBLENA POVELENIEM BLAGOVERNA[GO]

Suite de la ligne après la brisure :

KNIAZIA FEDORA IVANOVICZA[1] IAROSLAV[I]CZA

C'est à dire : SOPHIA, LA SAGESSE DE DIEU, SCULPTÉE PAR L'ORDRE DE L'ORTHODOXE PRINCE THÉODORE (FÉDOR) FILS D'IVAN FILS D'IAROSLAV (ou *d'Ivan Iaroslav*).

Écartons pour le moment tout ce qui ne conduirait point à des renseignements chronologiques : nous aurons le *prince* (orthodoxe ou non) *Féodor Ivanovicz Iaroslavicz,* qui parait être un prince de Pinsk de la maison des Iaghellons, dont on possède encore des actes en polonais datés de 1509 et de 1518[2]. Mort sans enfants, il laissa à la couronne de Pologne les terres de Pinsk, Kletzk, Gorodok, Rogaczew, etc.

Des hommes plus versés dans l'histoire des peuples slaves découvriront peut-être quelque autre prince aux mêmes noms qui autoriserait à reculer l'époque de bas-relief ; mais l'immuable physionomie de l'art byzantin explique très bien comment des figures qui, pour nous, annonceraient le douzième siècle, appartiennent réellement au seizième ; et d'ailleurs les vieux monuments sont si rares chez les slaves grecs, qu'une œuvre du seizième siècle y peut

[1] L'inscription porte : *Mvanovicza.*

[2] Cf. Vostokof, *Description des manuscrits russes et slaves du musée Roumiantzoff* (en russe) ; Saint-Pétersbourg, 1846, p. 124, etc.

figurer très honorablement parmi les antiquités. Du reste, l'importance du sujet peut suppléer à la vétusté du tableau; et, si je ne me trompe, cette compensation ne nous manquera point.

C'est ce qu'il s'agit de voir.

II.

REPRÉSENTATION DE LA *SOPHIE*.

Avant tout, comme nous sommes très peu familiarisés, dans l'Eglise latine, avec cette idée de la *Sagesse divine sculptée* ou peinte pour être présentée aux hommages du peuple, il est bon de savoir ce que pouvait être ce symbolisme, qu'à vrai dire je ne regrette point du tout; et qui était, pour le moins, plein de danger, supposé qu'il eût été primitivement adopté dans de bonnes intentions. Cherchons donc quelques données complémentaires, fallût-il pour cela remonter un peu haut.

La grande basilique de Constantinople, dédiée à sainte Sophie, montrerait à elle seule que la Grèce chrétienne sentit de bonne heure le besoin d'opposer aux enivrements des *philosophies* helléniques la pensée du Docteur qui était descendu du ciel sur la terre pour enseigner le genre humain. Mais depuis que la *Sagesse divine* s'est incarnée en Jésus-Christ, on ne voit pas comment un bon esprit aura songé à lui prêter d'autres traits que ceux qu'elle avait pris elle-même dans le sein de la Vierge; et à rêver une *Sophia* distincte du Fils de Marie. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce mot *sophia* est devenu chez les Grecs une sorte de nom sacramentel presque sans analogue exact; ainsi que le ferait supposer cette conservation du mot grec dans l'usage de l'Eglise russe, quoi qu'on lui adjoigne immédiatement sa vraie traduction slave; comme si nous disions: *Sapientia la sagesse*. Un Russe fort instruit (mais peut-être pas grand clerc en fait de religion), à qui je témoignais ma surprise de ce pléonasme introduit dans une expression presque quotidienne, me répondait que nul n'y trouvait le moindre embarras; et que le premier paysan venu savait très bien que cela désignait la sainte Vierge. Je ne donne point cela comme une décision canonique, mais comme une présomption contre l'opportunité d'un langage trop peu populaire et sujet à plus d'un inconvénient.

Voici quelque chose de moins récusable, je l'emprunte à une publication[1] qui peut être citée avec quelque confiance, puisque la première édition a été approuvée par Platon, métropolitain de Moscou.

[1] *Dictionnaire Ecclésiastique* (en russe), ou explication des mots slavons, anciens ou étrangers, qui peuvent présenter quelque difficulté, et que l'on rencontre dans l'Ecriture sainte et dans d'autres livres ecclésiastiques; par Pierre Alexéieff, prêtre de la cathédrale de l'archange Saint-Michel à Moscou, et membre de l'académie russe. Quatrième édition; revue. corrigée et considérablement augmentée. Saint-Pétersbourg, 1817-19; Jean Glazounoff; 5 vol. in-8°.

« СОФIA, mot grec qui veut dire sagesse. Il existe dans l'Eglise orthodoxe[1] une image de la *Sophia*, c'est à dire *la Sagesse divine;* et c'est pour cela (?) qu'un temple magnifique a été construit à Constantinople sous le vocable de *Sophia.* Cette image de la *Sophia* étant extraordinaire, et n'étant pas intelligible pour tout le monde, nous en donnons ici l'explication.

« Pureté d'une opération ineffable, vérité de l'humble sagesse, elle a au dessus de sa tête le Christ, car le *chef* de la sagesse est le Fils, Verbe de Dieu; et au dessus du Seigneur sont étendus les cieux, car il a incliné les cieux pour descendre dans une vierge pure. Tous ceux qui aiment une vie pure, virginale, se rendent semblables à la Mère de Dieu; car ayant aimé la pureté, elle enfanta le Verbe de Dieu, le Seigneur Jésus; et ceux qui aiment la virginité enfantent des paroles (*verba*) efficaces : c'est à dire qu'ils instruisent les ignorants.

« La virginité a les traits d'une vierge et un visage de feu; le feu est la divinité qui consume les passions de la chair en éclairant une âme pure. Au dessus des oreilles elle porte des bandelettes comme les anges[2]; car une vie pure rend égal aux anges. Sa tête porte une couronne royale, parceque l'humble sagesse règne sur les passions. La ceinture qui lui ceint les reins figure l'ancienneté. Le sceptre qui est dans sa main indique sa dignité souveraine. Les ailes d'aigle enflammées annoncent la prophétie qui plane dans les cieux, et la rapidité de l'intelligence : car cet oiseau, qui aime la sagesse, a la vue très perçante; et quand il aperçoit le chasseur, il élève son vol au plus haut des airs. De même ceux qui aiment la véritable pureté de la virginité sont difficilement pris aux piéges du démon.

« De la gauche elle tient un rouleau sur lequel sont écrits des mystères inconnus et cachés, c'est à dire l'intelligence de la sainte Ecriture. Car les opérations divines sont incompréhensibles et aux anges et aux hommes sans la révélation.

« La lumière dont elle est revêtue et le trône qui est son siége indiquent le repos du siècle futur. Sept colonnes lui servent d'appui; ce sont les sept dons de l'Esprit saint, dont il a été dit par Isaïe : ... *L'esprit de Dieu, esprit de sagesse, esprit d'intelligence, esprit de science, esprit de conseil, esprit de force, esprit d'orthodoxie* (de piété), *esprit de crainte de Dieu* qui nous éclaire.

« Ses pieds sont posés sur la pierre; parcequ'il est dit : *Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise;* et ailleurs : *Il m'a établi sur la pierre* de la foi. »

Toute cette description respire un mysticisme si alambiqué, tellement susceptible d'applications hérétiques, que Pierre Alexéieff (s'il était orthodoxe dans un sens sérieux) pourrait bien avoir pris le change sur la véritable orthodoxie de *l'alphabet manuscrit*[3] où il a puisé ces détails.

[1] On sait que pour les Russes, *orthodoxe* veut dire à peu près *grec non catholique.* Cette traduction, où je ne mets pas la moindre mauvaise volonté, me paraît ici tout particulièrement exacte. Car je soupçonne la peinture décrite par Alexéieff d'être si peu catholique qu'elle serait tout au plus passable aux yeux d'un évêque grec (même schismatique) un peu clairvoyant.

[2] Ces bandeaux rappellent ceux que nos artistes du quinzième et du seizième siècles donnent aux esprits célestes, et qui sont souvent surmontés d'une croix au sommet du front. P. Alexéieff donne à cet ornement un nom russe que l'on pourrait traduire par *ouïes.* » On voit, dit-il, la représentation de ces bandelettes sur la tête des anges : elles ont la forme d'un ruban blanc qui passe sur le front, et dont les extrémités tombent derrière les oreilles.

[3] Dans le musée Roumiantzoff.

Il est vrai que les Grecs, souvent aussi peu exigeants entre eux qu'ils sont pointilleux avec les Latins, ont laissé s'introduire et subsister dans leurs livres même ecclésiastiques bien des passages suspects d'erreur. Le savant Léon Allazzi l'a fait remarquer depuis longtemps [1], avec un peu trop de sévérité peut-être ; mais quant à la peinture décrite et expliquée par *l'alphabet* que cite le prêtre de Moscou, si l'Eglise grecque l'avait réellement adoptée, il semble qu'elle aurait poussé la tolérance bien loin.

Que vers le quatrième siècle, lorsque Sabellius avait confondu les personnes divines, ou quand Arius méconnaissait la divinité du Verbe, l'art ait voulu représenter aux yeux des fidèles le haut enseignement des Pères sur l'éternité et la personnalité distincte de la Sagesse divine [2]; cela se conçoit absolument. Mais outre que des représentations de ce genre, reposant sur un ensemble de formes entièrement conventionnelles, pouvaient donner lieu à des interprétations extrêmement fausses ou creuses; le nestorianisme vint bientôt en augmenter le danger. L'hérésiarque nouveau qui prétendait que l'union de la nature divine à la nature humaine en Jésus-Christ ne dût pas exclure la dualité de personnes, anéantissait ainsi toute *l'économie* de la Rédemption sous l'apparence de ne s'en prendre qu'à un abus dans le culte de Marie; et dès lors peindre le Verbe autrement qu'en la nature visible qu'il avait prise pour nous, c'eût été séparer, par une fiction dangereuse ce que désormais l'incarnation avait hypostatiquement uni. La divinité du Fils de la Vierge était devenue l'expression complète et solennelle de la foi catholique contre ses plus célèbres adversaires; et la *Sophia* du véritable chrétien ne pouvait plus être que l'Enfant-Dieu porté sur les genoux ou dans les bras de la femme privilégiée qu'il avait prise pour mère.

Cependant l'image citée par le *Dictionnaire ecclésiastique* russe n'a pas seulement le tort d'être fondée sur des abstractions à peine saisissables pour le peuple ; son moindre inconvénient serait d'être à peu près inintelligible, lorsqu'il s'agit de peindre l'*Emmanuel :* c'est à dire le mystère où le dessein de Dieu a été de se rendre palpable [3]. Ce nom de *la Sophie*, dont les sectes gnostiques ont tant abusé, ne serait-il pas ici l'indice d'une peinture dictée par des adeptes de la gnose ou du manichéisme ? Les Églises orientales ont si souvent fermé les yeux sur le prosélytisme infatigable de cette doctrine aux mille formes ! Aussi bien, si ce tableau et son commentaire étaient vraiment de quelque poids en Russie ou en Grèce, le moyen d'expliquer cette insistance sur les éloges de la virginité, là où depuis tant de siècles le clergé ordinaire ne regarde pas même la continence comme un devoir ! Nouveau motif de soupçonner ici l'intervention de cet enseignement gnostique ou manichéen qui s'est montré

[1] Dans son traité *De libris ecclesiasticis Græcorum.*

[2] Cf. Pétau, *Theologic. dogm.*, t. II, libr. VI, 9. — Thomassin, *Theol. dogm.*, t. III, tr. II, 23.

[3] Is., XXX, 20 ; VII, 14. — Baruch, III, 38, — Math., I, 23. — Luc., II, 30-32. — Joann., I, 1. — II. Petr. I, 16, sqq. — Etc.

Præf. in Nativ. Domini « ... ut dum visibiliter Deum cognoscimus, per hunc in invisibilium amorem rapiamur. »

si constant à proscrire le mariage avec une sévérité de principes dont la compensation paraît s'être amplement établie dans la pratique.

Mais plusieurs de ces considérations seront ramenées par l'étude du petit bas-relief de Fédor Ivanovicz Iaroslavicz, qui est le véritable objet de ces pages.

III.

SUITE DES PRINCIPALES INSCRIPTIONS.

Pour ne nous arrêter d'abord qu'aux principaux traits de cette curieuse composition, le disque qui renferme la Mère de Dieu est dominé par sept bustes d'anges. Près de là Salomon[1], debout sur une espèce de balcon ou de tribune, déploie de la main gauche un large rouleau où est écrit : PREMOUDROST' SOZDA SOB HRAM, etc., etc. ; c'est à dire, dans des termes un peu différents de ceux qu'offrent les éditions actuelles de la Bible slave, le premier et le second verset presque entiers du chapitre IX des *Proverbes :*

« La Sagesse s'est construit une habitation, elle a taillé sept colonnes ; elle a immolé ses « victimes ; elle a puisé (*czerpa*) le vin dans sa coupe ; elle a préparé sa [table]. »

Ce texte, qui s'arrête à STOLP... SEM (*columnas septem*) sur le rouleau du roi, se continue autour d'un médaillon qui est sous ses pieds, et qui paraît représenter Jésus-Christ seul, en âge d'homme.

L'édifice d'où semble sortir Salomon fait évidemment allusion aux paroles inscrites sur la banderolle. On y compte assez distinctement sept piliers ou colonnes qui supportent les divers étages.

Au pied du bas-relief, deux hommes égorgent des taureaux ou des bœufs. Un troisième est occupé à préparer une table sur laquelle sont des pains et des coupes ; et de l'autre côté deux groupes nombreux se rencontrent. L'un, qui semble descendre du palais de Salomon, est composé de personnages qui portent des coupes ou calices ; l'autre s'avance ou attend avec des signes d'impatience ou de désir, c'est du moins ce que paraissent exprimer les bras étendus.

Enfin un vieillard à la stature gigantesque domine ces deux groupes. Il étend sur leurs têtes un rouleau semblable à celui de Salomon, et le texte qu'on y a gravé n'est pas aisé à lire. Voici le résultat de mes consultations à ce sujet. RABYINIA (ou, peut-être, SE VINA) PODA-TELNA JIVOTOU BESMERTIA (ou BESCZISLE...) ; c'est à dire : « La servante (ou *voici la cause*, ou encore

[1] Son nom (*Solomo*) se lit sans peine sur un petit cartouche réservé entre sa toque (ou sa couronne) et sa main droite.

Un autre cartouche tout semblable, et parallèle à celui-là, va du cinquième ange au médaillon voisin. — On y lit passablement les lettres un peu frustes SOFIEÏ (*la sagesse*).

Quiconque a vu des monuments de la peinture ou de la sculpture byzantine reconnaîtra aisément, dans les caractères tracés à l'intérieur du médaillon, les sigles grecques des mots *Mère de Dieu* et *Jésus-Christ*.

voici le vin...) qui donne la vie de l'immortalité (ou *sans nombre,* sans terme?) » S'il fallait lire *servante,* ces paroles pourraient être prises comme une sorte de complément du texte qui commençait sur le rouleau de Salomon, et formait ensuite le cordon du médaillon placé sous ses pieds. Car le troisième verset du chapitre IX des *Proverbes* dit, immédiatement après ce que nous avons cité : « Elle (*la Sagesse*) a envoyé ses servantes faire les invitations... Venez... « buvez le vin que je vous ai versé. » Toutefois la version des Septante ne parle pas de *servantes,* mais de serviteurs.

La légende qui entoure le médaillon de la Mère de Dieu n'offre aucune difficulté : elle est empruntée à la liturgie slave, qui n'est le plus souvent qu'une simple traduction des livres ecclésiastiques grecs. C'est le commencement de l'un de ces *θεοτοκία* si multipliés dans l'office grec, et qui varient avec une grâce remarquable l'expression des hommages dus à la très sainte Vierge. Celui-ci est de l'*ἦχος δ'* pour le vendredi et le samedi à l'office du soir : Τὸ *ἀπ'αἰῶνος ἀπόκρυφον καὶ ἀγγέλοις ἄγνωστον μυστήριον, διὰ σοῦ Θεοτόκε τοῖς ἐπὶ γῆς πεφανέρωται κ. τ. λ.* C'est à dire : « Le mystère caché de toute éternité (ou *au monde*), et inconnu aux anges ; « par vous, Mère de Dieu, il s'est manifesté aux habitants de la terre, etc. »

Nous ajournerons les mots inscrits sur les lambels des sept anges ; leur obscurité compliquerait un peu trop une première explication qui a besoin d'écarter de sa marche tout embarras non indispensable.

Pour plus de renseignements, nous avons jusqu'à la signature de l'auteur. Elle est placée au bas du monument, entre la table et le groupe d'hommes qui étendent les mains. Mais l'artiste ne nous y fait connaître bien distinctement que sa qualité : il était pope. Quant à son nom, rejeté sur le biseau qui encadre toute la pièce[1], et tracé en caractères fort menus, il présente quelque chose de vague qui ressemble assez à ANANIANI ; soit donc, sauf meilleur avis, *Le pope Ananias.*

IV.

ESSAI D'EXPLICATION CATHOLIQUE.

Que le prince Fédor Iwanowicz Iaroslawicz fût Grec catholique ou Grec schismatique, c'est ce que j'ignore ; d'autant que vers la fin du quinzième siècle les czars moscovites avaient déjà commencé à détacher de Rome plusieurs ruthènes de la Pologne, et travaillaient activement à augmenter ce moyen de discorde dans les provinces lithuaniennes. Mais, à prendre les choses au pire, nous n'avons aucune raison de lui attribuer à lui et à son pope plus d'erreurs qu'aux patriarches modernes de Constantinople. Puis donc qu'il ne paraît être ici question ni du successeur de S. Pierre ni du Saint-Esprit, l'équité veut que nous prenions à peu près au

[1] Cette circonstance, à elle seule, expliquerait pourquoi il a dû échapper à la gravure mécanique.

sérieux son titre d'*orthodoxe* jusqu'à preuve contraire. Or, catholiquement, voici ce que pourrait signifier son bas-relief; et, pour lui être plus favorable, nous interrogerons principalement les Pères grecs.

A ne prendre que ce qui saute le plus aux yeux, il est certain que le texte mis entre les mains de Salomon a été appliqué par de graves docteurs au mystère de l'Incarnation [1] et à l'Eucharistie. S. Athanase en particulier développait ces versets du livre des Proverbes dans une occasion solennelle [2] qui avait dû concilier à son interprétation une autorité toute spéciale chez les Byzantins. Aussi est-ce évidemment ce commentaire que suivait pas à pas S. Anastase le Sinaïte en expliquant le même texte dans ses *Questions sur l'Écriture* [3] dont voici l'extrait :

« *La Sagesse s'est construit un palais;* c'est le Christ, sagesse et force de Dieu le Père, qui se « forme sa chair sacrée, comme il est dit : *Le Verbe s'est fait chair pour habiter parmi nous.*

« — *Elle a dressé sept colonnes;* c'est le septénaire de l'Esprit saint, selon qu'il est écrit en « Isaïe : *Sur lui reposeront les sept esprits de Dieu.*

« — *Elle a égorgé ses victimes;* ce sont les prophètes qui en divers temps ont été immolés « pour la vérité par les incrédules, et qui s'écrient : *A cause de vous nous mourons tous les « jours, nous sommes traités comme l'agneau de la boucherie.*

« — *Elle a mêlé son vin dans la coupe;* lorsque, dans la Vierge, unissant à la chair sa « divinité comme un vin généreux, le Sauveur est devenu Dieu et homme en sa mère sans « confusion des deux natures.

« — *Elle a dressé sa table* [4]; c'est la prédication de la foi en la Trinité.

« — *Elle a envoyé ses serviteurs;* ce sont les apôtres répandus dans l'univers pour appeler « les nations à la connaissance du vrai Dieu.

« — *Elle a dit... : Venez manger mon pain, et boire le vin que je vous ai versé;* c'est sa chair « divine et son sang sacré qu'Il nous a offert en festin pour la remission de nos fautes. »

Sans donc recourir à l'Église latine, qui avait de bonne heure fait l'application de ce texte à l'Eucharistie [5] et qui l'a solennellement adopté pour l'office du saint Sacrement [6], nous serions passablement autorisés à reconnaître dans l'artiste slave l'intention de représenter l'incarnation du Verbe et l'institution du sacrement de l'autel, où le Fils de Dieu se fait non plus seulement notre frère, mais notre nourriture.

Pour établir le plus d'unité qu'il sera possible entre les parties les plus saillantes, voici de quelle façon j'en rendrais compte. Salomon paraîtra comme le prophète de ces deux grandes

[1] Cf. Athanas., *Orat.* II *contra Arian.*, 44, 50; et *Orat.* IV, 34 (Opp. Patav., 1777, t. I, 405, 409. 509); it. *De s. Trinit.*, dialog. III, 28; et *Contr. Maced.*, dial. I, 13 (t. II, 457, 481). — Cyrill. Alexandr., *in Joann.*, libr. IV (ed. Aubert, t, IV; 384) ; et *Thesaur.*, assert. 15 (t. V, 355, sq.) — Epiphan., Hæres, LXIX (ed. Pétau, t. I, 745). — Etc.

[2] Athanas., *Disputat. contra Arium*, 17 (t. II. 164, sq.)

[3] Anast., *quæst.* 42 (Grætseri opp., t. XIV, P. II, p. 321.)

[4] Le symbolisme un peu recherché qu'Anastase expose en cet endroit s'appuie sur un jeu d'esprit entre les deux sens du mot qui signifie en grec *table* et *trépied*.

[5] Cyprian, *Epist.* 63 (ed. Baluze, p. 105), de Sacram. dominici calicis.

[6] C'est la première antienne de Laudes.

merveilles sur lesquelles on peut dire que repose le christianisme ; le médaillon de la Mère de Dieu retracera le fait fondamental, et la table chargée de pain et de vin représentera l'Eucharistie. Les deux groupes qui marchent au devant l'un de l'autre indiqueront la prédication apostolique qui a répandu la connaissance des sacrements, ou le ministère du clergé qui les dispense au peuple fidèle. Les taureaux immolés pourront être pris pour un souvenir des sacrifices sanglants de l'ancienne Loi qui figuraient la grande victime, et qui ont été abrogés par son immolation. Ce serait d'ailleurs un développement plus complet des paroles de l'Écriture : « La Sagesse... *a immolé ses victimes...* etc. », pour peindre tous les apprêts du festin. Quant aux sept anges qui semblent planer sur toute la scène, il y aurait lieu de croire qu'ils ne sont là que comme une forme de ce que l'art latin a souvent exprimé par sept colombes [1]. Nous ne sommes pas accoutumés, il est vrai, à une représentation qui semble confondre l'Esprit de Dieu avec les esprits célestes ; mais ce système s'accorderait assez avec l'expression de je ne sais quel écrivain qui a eu l'honneur très peu mérité de voir ses élucubrations médiocrement orthodoxes confondues avec celles de S. Jean Chrysostome, et qui, parlant du septuple Esprit de Dieu [2], l'appella *les sept recteurs de l'Église* [3]. Ces anges indiqueraient donc la divinité de l'enfant dont ils forment comme l'auréole ; et ce serait, ainsi que dans plusieurs de nos monuments latins (sauf la substitution des anges aux colombes), l'application du passage d'Isaïe : « Un rejeton s'élèvera de la racine de Jessé, une « fleur sortira de sa tige ; et sur cette fleur se reposera l'Esprit du Seigneur : Esprit de sa- « gesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force, Esprit de science et de piété, et Esprit « de crainte du Seigneur, etc. »

V.

INDICES D'HÉTÉRODOXIE DANS CE MONUMENT.

Il me semble avoir été aussi charitable que je pouvais l'être envers le prince Fédor et son pope. Or après avoir cédé d'abord aux sentiments de bienveillance que des absents ont droit de réclamer, il convient aussi de ne pas déguiser les soupçons légitimes qui s'élèvent contre leurs bonnes intentions, et d'avouer les difficultés que présente une interprétation toute en leur faveur.

Avant tout, on a pu voir que j'évitais de m'arrêter au médaillon placé sous les pieds de Salomon ; c'est que cette partie du tableau ne me dit rien qui vaille. Qu'on ait voulu y peindre

[1] Cf. Vitraux de Bourges, *Etudes* VI, D ; et XII, C, H. — Didron, *Iconographie de Dieu*, 464, 475. — Etc.
[2] Isai., XI, 2, 3.
[3] Op. imperf. in Matth., *Homil.* 50 (Chrysost. Opp., ed. Gaume. t. VI, 956).

notre Seigneur, ce n'est pas ce qui ferait difficulté, puisque l'on a gravé dans l'intérieur du disque les sigles du nom de Jésus-Christ, et au premier coup d'œil bien des gens trouveraient peut-être suffisant qu'on leur montrât Jésus-Christ placé là comme base et centre du temple ou du palais de la Sagesse. Cet édifice pourrait être pris comme un symbole de l'Église avec ses sacrements représentés par les sept colonnes; et notre Seigneur y habiterait comme le fondateur et le maître, comme un roi dans sa cour. Cependant s'il y a là de quoi contenter celui qui voudrait à toute force maintenir l'*orthodoxie* du donataire ou de l'artiste, on ne satisfera pas aussi aisément l'observateur qui prétend être juge et non pas avocat; qui veut comprendre un monument, et non pas canoniser son auteur. Oublions, si l'on veut, cette singularité de montrer deux fois le Sauveur dans la même composition : une fois en âge d'homme, et l'autre fois enfant sur les genoux de sa mère. Encore faudra-t-il convenir que le ciseleur a pour le moins cédé à une distraction assez grave lorsqu'il n'a point donné de nimbe divin à son prétendu Jésus-Christ à l'âge mûr, lui qui avait très bien pensé à timbrer de trois branches le petit nimbe de l'enfant Jésus. Oubli ou préméditation, cela ne saurait être négligé dans une représentation ecclésiastique sortie d'une école aussi rigoriste que l'est communément celle des artistes byzantins. Et si l'on fait attention que plusieurs hérétiques d'Orient ont admis un vrai messie et un faux [1], n'y aurait-il pas lieu à suspecter les intentions ou la science du pope, et à demander une révision nouvelle de son œuvre?

Ajoutez que Salomon et ses livres (les authentiques et les apocryphes) ont été souvent invoqués par une certaine classe de sectaires dont la persistance infatigable et le prosélytisme rusé est l'un des plus grands faits de l'histoire [2]; que le nom de la *Sophia* en particulier a été comme le mot de passe dans de nombreuses transformations de la doctrine théosophique attribuée à Manès; et nous ne pourrons être taxés de sévérité si nous prétendons sonder même les expressions et les textes les plus respectables en apparence.

Il est bon de faire observer en outre que les populations soumises à l'Église grecque ont été maintes fois envahies par ce levain de pseudo-christianisme asiatique dont la fermentation se ravivait comme à l'improviste lorsqu'on le croyait anéanti; que les pays slaves lui ont servi de grand chemin et d'étapes quand il s'est précipité sur l'Europe latine au moyen âge [3],

[1] Cette distinction sous bien des formes a été maintes fois reproduite par les sectes gnostiques et manichéennes depuis les premiers temps de leur apparition jusqu'aux derniers monuments authentiques qui constatent leurs interrogatoires, surtout en Orient. Nous l'indiquerons plus en détail dans la suite de ce mémoire.

[2] La cabale en particulier et ses branches les plus ténébreuses, comme les plus ridicules, ont toujours prêté volontiers à Salomon des écrits et des traditions de sciences occultes. Cf. Gaulmin, *not.* in Psell., *De oper. Dæmon*, p. 113. — Fabric., *Cod. pseudepigraph. V. T.*, p. 1019, 1033-1035, etc. — Münter, *Odæ gnosticæ Salomoni tributæ*, p. 4, 9, etc.; ouvrage bien médiocre, comme plusieurs de ceux qu'a publiés ce célèbre Danois.

[3] La grossière injure populaire qui vit encore dans toute l'Europe latine, et qui était jadis le nom des manichéens, montre qu'on les tenait partout pour venus de Bulgarie; et dans la notice de leurs diocèses donnée par Renerius (ap. Martène, *Thesaurus*, v, 1767, sq.) on voit les *églises* d'Esclavonie, de Bulgarie, et de Duguntbia (Al. *Dugranica*) qui pourrait bien indiquer Raguse (Dubravnik). Roger de Wendover (*Chronica*, t. iv, 87 : ad A. 1223), et Matthieu Paris après lui, rapportent l'élection d'un pape des Albigeois aux confins de la Bulgarie, de la Dalmatie et de la Croatie. Cf. Martène, *Thesaur.*, i,

que bon nombre de ses familles s'abritent encore en Russie sous les préoccupations diplomatiques et administratives d'un gouvernement qui ne regarde pas de près dès qu'il croit avoir affaire à des doctrines sans affinité avec Rome, ou sans direction politique bien avouée. Tout cela nous autorise et nous oblige à observer avec quelque défiance le bas-relief slave, et à lui demander compte de ses moindres détails qui pourraient couvrir une tendance hétérodoxe.

Mais cet examen doit être préalablement éclairé par un coup d'œil rapide sur les doctrines suspectes qui peuvent avoir inspiré notre monument.

VI.

APERÇU GÉNÉRAL SUR LE GNOSTICISME.

Le gnosticisme et le manichéisme offrent dans l'histoire un étrange spectacle que le monde n'avait point vu jusqu'à l'époque chrétienne. C'est l'esprit de l'antiquité asiatique cherchant à s'emparer de l'Europe en pénétrant dans l'Église. Il y a eu des hérésies grecques où la finesse des arguties dialectiques et les faux fuyants d'une métaphysique vaniteuse rappellent la coquetterie et la contention jalouse qui aiguillonnaient jadis les sophistes hellènes. Mais l'Asie nous aborde avec des armes où se reconnaît ce qui l'a constamment distinguée de l'ancien monde classique; et cette différence si marquée mérite qu'on s'arrête à la considérer un instant par le côté qui tient à la question actuelle.

Singulier caractère d'opposition entre la Grèce et l'Orient, que cette question de l'origine du mal, dont la Haute-Asie est si préoccupée! tandis que la Grèce divinise les penchants les plus dangereux pour compléter son Olympe, et glisser sur la vie sans graves soucis. Le sérieux des Hellènes n'est presque jamais sans quelque mélange de sourire, ni leurs spéculations les plus ardues sans quelque arrière pensée de se faire valoir ou d'abaisser autrui; tandisque l'Orient, à la fois scrutateur et traditionnel, fouille opiniâtrément des problèmes dont le résultat semble ne devoir point sortir d'une spéculation aride. Le génie européen, actif et bondissant qu'il est, n'est pas épris le moins du monde des préoccupations qui absorbent le penseur de la Perse et de l'Inde. Dieu et son action, voilà ce que l'Asie prétend saisir: l'Europe au contraire s'occupe surtout de l'homme et de la nature. Les fils de Sem presque déchargés par leur climat des soins matériels de la vie, se sont avidement plongés dans la spéculation théosophique, et ont donné résolument sur l'écueil d'un mysticisme outré; ou bien, ils se sont abandonnés toutes voiles dehors sur l'abîme d'une théorie théologique sans fond. Assis sur la terre des patriarches et de Babel, le gigantesque des vues et les inspirations grandioses jusqu'à l'audace semblent avoir été leur partage; fils aînés de la révélation, ils ne s'accommo-

901-903. — Innocent III eut à s'occuper d'arrêter, en Bosnie, les progrès de ces mêmes sectaires qui commençaient à y prendre le dessus. Cf. Raynald. *Annal. eccles.*, A 1200, XLVI (Lucc., t. I, 92, sq.). — Innocent, *Epist*, lib. II, 176, etc.

dent point du doute; et plutôt que de tâtonner, ils affirmeront à tout risque les plus étranges hypothèses.

Quant à la race de Japhet, sa hardiesse est d'autre sorte, et plus pétulante que profonde. Exilée du riche patrimoine des premiers hommes, et poussée par les migrations sous un ciel moins favorable à l'inaction extérieure; déshéritée d'ailleurs en grande partie des traditions antiques durant de longs siècles, par le fractionnement de ses tribus et par l'activité inquiète de ses membres; elle étreint le monde inférieur avec une prédilection bien marquée, et se montre généralement assez peu soucieuse des choses célestes. C'est chez elle que toutes les variétés du gouvernement se produisent et se succèdent comme par l'effet d'une fièvre impossible à calmer; que l'art réalise une perfection et une richesse de formes qui tient de la magie, pour ainsi dire; que les rivalités se multiplient et s'enflamment sans cesse pour marcher à des révolutions profondes et à des remaniements politiques qui ne font qu'en préparer d'autres. Là, ce qui est du domaine de la raison pratique tend incessamment à des conquêtes nouvelles, comme si chaque jour la vie était à refaire; et plus on s'éloigne du terrain asiatique, plus aussi, dans le monde ancien, les préoccupations purement intellectuelles perdent de place.

Cependant, soit dit sans offenser notre siècle qui professe une si vive admiration pour cette activité fébrile inspirée par un but palpable, quand l'Asie (la Haute-Asie surtout) et l'Europe entrent en contact, c'est, à vrai dire, la première qui l'emporte souvent; ou du moins, si les peuples de l'Occident, en vertu d'une organisation plus calculée, parviennent à régner sur les nations asiatiques, ils ne réussissent guère à conquérir que l'espace; mœurs, institutions, langage et caractère, tout demeure inébranlable sous les nouveaux maîtres; et quelques générations sont communément le *maximum* de durée d'une conquête qui ne jette point de racines. Que si au contraire l'Orient réussit à entamer l'Occident, c'est une large et puissante trouée qui se déclare tout d'un coup, et dont les traces persistent durant des siècles entiers, lors même que le résultat politique se modifie à la suite d'une lutte prolongée. Dites, par exemple, ce qu'a laissé dans l'empire des Assyriens le règne des successeurs d'Alexandre; et, pour pousser jusqu'aux temps modernes, voyez si l'invasion arabe n'a pas encore ses vestiges profonds dans le sol européen remué par les Musulmans.

En même temps, malgré le beau climat dont jouissent les asiatiques, malgré cette prétendue mollesse qui est comme proverbiale; ç'a été néanmoins presque toujours l'Asie qui a inondé l'Europe, tandis que celle-ci réussissait à peine, dans ses plus beaux moments d'énergie, à refouler et à contenir son redoutable voisin. On dirait que c'est chez les hommes de l'Est un simple semblant d'apathie qui réserve et accumule les forces pour le moment de l'action, au lieu de les gaspiller en petites prodigalités quotidiennes; pareils à ces riches que l'on croit avares parcequ'ils sont économes, mais qui se trouvent prêts en un instant à brusquer des somptuosités colossales si l'occasion le requiert.

Que s'il s'agit d'enseignement, la science de marqueterie et de démembrement qui nous attache si fort tente peu l'Orient. Pour lui, absurde ou non, il ne vise qu'à des vues d'ensemble et ne voit point de milieu entre tout ignorer ou tout savoir. Il choisit bravement l'un ou l'autre, n'admettant point qu'on puisse être savant à demi [1]; aussi quand ses doctrines se montrent au monde occidental, le dogmatisme hautain et mystérieux des initiateurs orientaux exerce une sorte de fascination sur les yeux de notre Europe si vaine d'elle-même : l'entraînement prend quelque chose d'enivrant et de contagieux.

Pourtant, chose singulière ! c'est sans nul ménagement pour nos antipathies les plus intimes que la Gnose nous aborde; à la raison critique de l'Occident, elle oppose résolument de vastes synthèses dont l'imagination fait à peu près toute la dépense. Devant nos entendements si pointilleux sur les moindres détails, la fière Asie ne se pique point de démontrer, mais seulement de coordonner tout d'après une donnée première. Que ses mystères, quelle qu'en doive être la série, s'enchaînent sans lacune, elle ne s'occupe de rien de plus; c'est une intrépidité d'assertion qui complète ses doctrines à force d'audace, cherchant ses titres de créance dans la liaison de ses parties, sans paraître supposer qu'on puisse la quereller sur la base. Aussi, pour composer une théologie savante, elle recourt délibérément à la complication d'une mythologie dont les développements doivent faire face à tout.

En même temps, malgré cette tendance à l'égalité qui agite constamment nos races remuantes, et que le christianisme venait comme consacrer, l'Orient gnostique et manichéen vient à nous avec son aristocratisme qu'il ne prend nul soin de déguiser. Il a un enseignement réservé qui écarte le vulgaire, classant les hommes en initiés et en profanes.

Quoi qu'il en soit, encore une fois, les initiateurs asiatiques exercent une séduction puissante qui grossit promptement les rangs de leurs adeptes. Ils flattent la vanité des âmes curieuses en leur promettant un savoir privilégié, et enlèvent de haute lutte les esprits faibles par la prétention d'une origine supérieure. Je ne dis rien d'une certaine facilité de mœurs (l'expression n'est pas trop dure) si hautement et si constamment reprochée aux gnostiques et aux manichéens par les contemporains de leurs sectes diverses, malgré la sévérité des principes qu'elles affichaient presque toujours, ni des secrets d'astrologie et de magie dont ils se déclaraient dépositaires. A ne prendre que leurs doctrines les plus patentes, il semble que l'on puisse déjà se rendre raison de l'ascendant qui les accompagne, par la fierté du parti pris qu'ils annoncent sur les questions les plus mystérieuses et les plus primitives à la fois.

[1] On sait qu'avec notre renommée de civilisation avancée, les asiatiques actuels nous tiennent tous tant que nous sommes d'Européens, comme propres à n'importe quoi; et les esclaves francs ont souvent payé cher cette réputation malheureuse, parce que leurs maîtres attribuaient à mauvaise volonté le refus de faire honneur à ce renom de capacité universelle. Mais pour nous en tenir à l'antiquité, c'est la philosophie ionienne (Grèce Asiatique) qui a donné la première à l'Occident une synthèse du monde physique, avec un magnifique mépris de l'observation et de ces mille opérations d'un esprit patient qui compare et discute dans le silence, pour ne combiner les théories que sous la dictée des faits.

La révélation antique avait donné en quelques mots seulement la réponse à toutes les questions que les hommes peuvent faire sur l'origine du monde et sur l'existence du mal ; car c'est chose remarquable combien Dieu se met peu en peine des curiosités dont l'homme se prend si volontiers au sujet de la création et du désordre qu'y a introduit le péché. L'Evangile, ajoutant à ces notions anciennes une connaissance plus nette de la Trinité, s'étendait principalement sur l'histoire de la Rédemption ; mais avec beaucoup moins de concessions encore pour l'inquiète activité des scrutateurs de la nature ou de la philosophie : la science des devoirs et la lumière provisoire de la foi étant tout ce que le Fils de Dieu prétendait apporter à l'humanité. Non pas que la révélation ait jamais réprouvé la science humaine, mais elle lui a marqué sa place en second ordre [1] ; ce n'est point à elle que l'enseignement divin a donné le monde, et en cela il condamne toute prétention à une autorité sur les esprits qui se réclamerait d'autre part que de Dieu. Les doctes n'ont nul droit de s'ériger en une caste privilégiée qui prétende mener les hommes en vertu de son savoir ; du même coup la science a été ouverte à tous parcequ'elle est déclarée chose humaine, et dépouillée de son prestige exagéré parceque la doctrine nécessaire était distribuée à tous pour atteindre le commun but qui domine toutes les fins secondaires.

La gnose au contraire, et le manichéisme, voulant faire dépendre la religion d'une solution donnée à la question spéculative des existences, place le point de départ de l'enseignement commun (ou du moins qui devrait l'être) dans l'intelligence (ou plutôt, à vrai dire, dans l'exposition détaillée) d'un mystère où la raison humaine la plus élevée ne réussit pas à fixer ses regards sans une sorte d'éblouissement. Aussi la gnose ne franchit-elle ce pas difficile que par l'imagination, et c'est l'imagination orientale que rien n'arrête. De raisonnement, point ou fort peu ; mais force images dont elle fait immédiatement des réalités subsistantes. Tout ce que sa fantaisie audacieuse lui suggère pour combler les vides de l'abîme qu'elle contemple prend aussitôt une personnalité ; — j'ai presque dit : Tout prend un corps. Pour faire jaillir de l'éternité, le temps ; de l'immensité, le nombre ; d'un principe intelligent, la matière ; pour rendre raison du mal dans l'œuvre de l'infinie bonté ; pour expliquer l'existence du désordre en sauvant la sainteté ou la puissance du maître souverain ; le gnosticisme a trouvé fort simple d'imaginer une série de dégradations successives, dont il pensait rendre raison en supposant tout à son aise l'infériorité constante de l'effet relativement à la cause qui le produit [2]. Ces altérations successives, toujours croissantes de degré en degré, doivent tout

[1] Matth., vi, 33. xi, 25-27. — Luc., i, 53. — Rom., i, 14, 18-22, 32 ; xii, 3. — I Cor., i, 20 ; viii, 1. — II Tim., iii, 7. — Etc.

[2] Cette série continue de reflets d'un monde supérieur, toujours plus décolorés à force de déviations nouvelles, avait fait imaginer des hiérarchies de sphères ou de groupes dans la création successivement abandonnées à des êtres moins élevés ; et dont l'échelle mesurait l'altération en descendant, ou l'épuration par le retour. Les types se dégradaient progressivement par une chute que diverses écoles ont classée au gré de leur imagination ; chaque secte prétendant introduire une certaine théorie dans ces émanations de la cause première et dans les produits de leur activité, soit isolée, soit combinée avec celle

résoudre ; et l'on ne parvient sur cette voie à jeter un pont, pour ainsi dire, entre Dieu et le monde qu'à la condition de remplacer un dogme (c'est à dire un fait révélé) par des suppositions de faits sans nombre, où la foi même (sans parler de la raison) se trouverait bien autrement prodiguée que dans la doctrine du fidèle. Ainsi, pour en avoir appelé aux ressources de l'esprit sur ce problème, on tombe dans un dogmatisme cent fois plus exigeant et tout autrement compliqué que celui de l'enseignement divin. Mais parceque l'on a échelonné des faits arbitraires dans une sphère inaccessible à l'homme, on prétend avoir aplani le gouffre. Le simple et franc désespoir vaudrait mieux, en vérité ! il aurait du moins le mérite d'être sincère; car après s'être posé avec tant de hardiesse des questions si ardues, c'est bien être accommodant avec soi-même que de se payer de paroles et d'inventions étagées sans nulle base réelle. Telle est pourtant bien des fois l'orgueilleuse pauvreté de notre esprit ; il aime mieux s'évanouir à la longue dans un labyrinthe compliqué de détours et de constructions arbitraires que de s'arrêter consciencieusement au premier pas pour reconnaître, s'il le faut, l'impossibilité de passer outre.

Le manichéisme proprement dit avait au moins la franchise de poser fièrement (ou brutalement) tout d'abord la coexistence primitive de deux principes en lutte l'un contre l'autre, et dont l'origine était laissée plus ou moins dans le vague. Le désordre et l'ordre s'expliquaient dès lors par l'antagonisme de ces deux rivaux. Puis, afin d'adapter à l'Évangile cette doctrine asiatique, Manès et ses disciples imaginaient une sorte de régénération par le Christ, où des subtilités sans fin étaient dépensées pour se rapprocher du langage chrétien sans en admettre le sens réel. Le gnosticisme, non moins entortillé relativement à la doctrine de la rédemption, chercha presque toujours à s'envelopper de ténèbres savantes au point de départ, pour échapper à l'embarras d'un dualisme fondamental. Dans cette doctrine la lutte ne se déclare guère qu'à la suite des dégradations progressives amenées par les déploiements du principe de toute existence. Toutefois, comme ces deux familles d'erreurs ont une parenté incontestable, et qu'en outre elles s'allient et se croisent encore dans leurs développements, il faut souvent renoncer à distinguer d'une manière bien précise celle qui doit donner son nom à certaines sectes trop mélangées pour être rapportées à une seule tige.

VII.

FORME SLAVE DU GNOSTICISME.

Ce qui nous importe en ce moment c'est de faire connaître l'école particulière dont les traces pourraient se reconnaître dans le bas-relief du prince Fédor. Si je ne me trompe, ce

des autres existences inférieures. De là, entre autres causes, force variétés parmi les nombreux rameaux qu'a jetés le grand tronc du gnosticisme durant les longs siècles et les saisons diverses de sa durée.

serait à peu près celle qui se distingue précisément entre toutes par un caractère de slavisme marqué jusque dans son nom : je veux parler des Bogomiles [1], qui, à Constantinople même, au douzième siècle, détrompèrent le présomptueux Alexis Comnène lorsqu'il se flattait d'avoir écrasé le manichéisme. Nous ne connaissons d'eux que ce qu'en racontent la princesse Anne Comnène dans l'histoire de son père [2], et Euthymius Zigabenus (ou Zygadenus) dans des traités théologiques où il énumère leurs principales erreurs [3]; mais cette désignation slave qu'une secte se donne dans la capitale de l'empire byzantin autorise à croire qu'elle avait pris naissance ailleurs, et que, poursuivie par les empereurs, elle aura facilement trouvé un refuge chez ses compatriotes. Du reste nous en verrons peut-être quelque chose ici.

D'abord, pour toute Écriture sainte ils n'acceptaient que sept livres; parceque, disaient-ils: *La Sagesse s'est construit un palais assis sur sept colonnes.* [4]

On voit que notre recherche s'annonce assez bien pour le bogomilisme du petit monument.

Habiles à feindre, ils empruntaient même aux livres de l'Écriture rejetés par leur doctrine les passages qui pouvaient servir à justifier leurs enseignements; et si l'on prétendait tourner contre eux les paroles des livres qu'ils recevaient, ils savaient y échapper par une interprétation allégorique [5]. Cette singularité se reconnaît par les paroles même de Salomon, qu'ils invoquent, puisque les livres sapientiaux ne sont point mentionnés dans leur *canon* des Écritures. D'autres textes du même genre peuvent donc être cités dans un monument qui serait l'ouvrage de ces hérétiques.

Selon eux tout sectateur de leur doctrine devient l'habitation du Saint-Esprit, et peut être appelé très justement *Mère de Dieu*, parcequ'ils conçoivent le Verbe, le portent dans leur sein, et l'enfantent quand ils enseignent; en sorte que la vierge Marie n'a rien eu de plus que ce qu'ils ont [6]. Ceci mérite d'être rapproché du langage de Pierre Alexéieff quand il décrit et interprète l'image de la *Sophia* honorée dans l'*Église orthodoxe*.

Ils assuraient que les personnes divines se montraient visiblement à leurs regards : Dieu le Père en forme de vieillard à longue barbe; Dieu le Fils, sous les traits d'un jeune homme à barbe naissante; et l'Esprit saint, comme un adolescent imberbe. [7]

[1] Leur nom, que les Grecs font dériver du Bulgar *Bog miloui* (Kyrie eleison), paraît venir du slave *Bogou milye* (Deo grati), ou encore de *ou Boga milosti* (a Deo gratiam); comme le fait remarquer Pierre Alexéieff dans son *Dictionnaire ecclésiastique*. Cf. J. C. L. Gieseler, *in Euthym. Zygad.*, Narr. de Bogomilis (Gotting., 1842), p. 5. D'ailleurs, jusqu'au quinzième siècle nous voyons les missionnaires latins aux prises avec le manichéisme, dans les provinces danubiennes limitrophes de l'empire grec et de la Russie. En 1442, un ambassadeur du roi de Bosnie venait abjurer les erreurs manichéennes entre les mains du Pape, au nom de toute la nation bosniaque.

[2] Alexiad. libr. XV (Paris, p. 486-494).

[3] Euthym., *Panopl.*, titul. XXIII. Je me servirai d'une édition de ce *titre* isolé qu'a donnée récemment M. L. Gieseler. L'autre écrit d'Euthymius, intitulé, *Triomphe sur l'exécrable... secte des Massaliens... ou Bogomiles*, etc.; a été publié par J. Toll dans ses *Insignia itinerarii italici*, p. 106-125. On peut consulter aussi dans le même recueil, p. 126-177, un *Formulaire pour l'abjuration des manichéens*; parceque les pauliciens dont il y est question avaient de nombreux points de contact avec les bogomiles, comme le fait remarquer leur contemporain Euthymius.

[4] Euthym., *Panopl.*, tit. XXIII, 2 (p. 6, 7).

[5] Euthym., *l. cit.* (p, 7).

[6] Euthym., *l. cit.*, 22 (p. 31).

[7] Id., *loc. cit.*, 23 (p. 33).

Les promesses des livres saints ne regardent qu'eux seuls, tous les autres sont des idolâtres et des impies. [1]

Ils blâment l'état du mariage, prétendant que le célibat peut seul s'accorder avec la vie évangélique [2]. Comparez encore cette doctrine constante des gnostiques et des manichéens avec le mysticisme équivoque des louanges de la virginité dans l'explication du tableau de la *Sophia* par le *Dictionnaire ecclésiastique* russe.

A ces traits épars d'une doctrine dont nous ne possédons qu'une analyse sommaire, il peut suffire pour le moment d'ajouter que les Bogomiles attribuaient au démon la création du corps de l'homme, ainsi que celle de notre monde ; et faisaient du démon une sorte de quatrième personne divine nommée Satanael, mais déchue de sa dignité première [3]. D'autres indications trouveront place dans la révision qu'il nous faut faire de notre monument à ce nouveau point de vue.

VIII.

INSCRIPTIONS DES SEPT ANGES.

Il est temps de revenir aux mots que portent les lambels des sept anges, qui sont bien la partie la plus embarrassante de toutes ces inscriptions ; mais il faut en hasarder une lecture et une explication quelconque. Nous les suivrons de gauche à droite en commençant par la première ligne qui en contient quatre, et nous en essaierons d'abord la traduction latine pour suivre de plus près le slave.

N° 1, le plus embrouillé de tous, Ierevnoul... ou Perevno... (*Principium*, ou *Primus?*).

N° 2, Sviatyi douh (*Spiritus sanctus*).

N° 3, Rekoscha synie (*Dixerunt : Fili*).

N° 4, Iako bog synie, ou Svia...? (*Sicut*, ou *Quoniam Deus Filius*, ou *sanctus*, ou *existens*).

N° 5, seconde ligne, Sozda bog (*Creavit Deus*).

N° 6, Zavistiou (*Per invidiam*).

N° 7, Iako bog otetz (*Sicut Deus Pater*).

Ce qui équivaudrait à peu près à : « Le Principe — *et* le Saint-Esprit — dirent : ô Fils. — « Comme (ou *parceque*) Dieu Fils (ou *Dieu existant*, etc.). — Dieu a créé — par jalousie — « comme Dieu le Père. »

Si quelque sens peut sortir d'un résultat aussi obscur, ce serait que l'on eût prétendu faire au moins allusion à ces lignes du *Livre de la Sagesse* [4] : « Dieu a créé l'homme impérissable... ;

[1] Euthym., *ibid.*, 27 (p. 34) et 37 (p. 39) ; etc.
[2] Id., *ibid.*, 39 (p. 39, 40).
[3] Id., *l. cit.*, 6, 7 (p. 9-12).
[4] Sap. II, 23, 24.

« mais, par la jalousie du diable, la mort est entrée dans le monde. » Expliqué dans le sens gnostique, ce texte rappellerait la création de l'homme telle que la racontaient les bogomiles. Selon eux, Satanael, qui avait été engendré avant le Verbe, occupa jadis dans le ciel le premier rang après Dieu le père; mais il en fut précipité pour avoir voulu entraîner les esprits célestes dans la révolte. Dépossédé ainsi avec ses complices, l'envie lui suggéra le dessein de créer des cieux et une terre qui fussent comme la contre-partie des œuvres divines (car déjà, selon ces sectaires, la création divine d'un ciel et d'une terre avait eu lieu, mais ce ne sont pas les nôtres) ; et il en fit sa demeure, lui et les siens. L'embarras de Satanael devint grand lorsqu'il s'agit d'animer l'homme, car on ne venait pas à bout d'y fixer la vie. On entra donc en pourparlers avec Dieu afin qu'il tranchât cette difficulté, en se chargeant de vivifier cette créature réfractaire; moyennant quoi, cette œuvre exécutée à frais communs devait fructifier en partie pour son second auteur, et les enfants d'Adam et d'Eve seraient destinés à combler les vides laissés dans le ciel par la révolte. La convention conclue, Adam et Eve obtinrent une âme d'en haut. Mais la jalousie de Satanael, abusant de la foi des traités, corrompit Eve par le moyen du serpent ; et de là vinrent les aînés de la famille humaine, Caïn et une sienne sœur (nommée Calomena), dont la race ne pouvait profiter qu'aux rebelles; etc., etc. [1]

Cependant, que voudront dire ces sept anges? Serait-ce une indication de cette quaternité divine réduite à trois personnes par la chute de Satanael? ou plutôt faudra-t-il y voir quelque chose comme les *sept recteurs du monde* dont il n'est rien dit de bien positif dans ce qu'Euthymius a écrit sur les bogomiles, mais qui se retrouvent chez un bon nombre de sectes gnostiques [2]? Ce que nous savons des bogomiles suffit pour juger qu'une foule d'analogies les rattachaient à leurs prédécesseurs; mais en outre, l'un des anathèmes d'Euthymius contre ces hérétiques [3] montre qu'ils plaçaient leur trinité dans le plus élevé des sept cieux ; de sorte que ces anges pourraient exprimer ici la descente du Fils de Dieu dans le sein de Marie.[4]

On a vu que Salomon et son palais de la Sagesse étaient quelque chose d'important et comme de fondamental pour les bogomiles, qui prétendaient en faire la sanction de leur *canon*

Euthym., *l. cit.*, 6, 7 (p. 9, sqq.).

[2] Sept éons, sept cieux, sept puissances sidérales, sept colonnes du monde, sept archontes, septénaire (*hebdomas*) du Démiurge, etc. Cf. Neander, *Genet. Entwick. d. vornehm. gnost. Syst.* (Berlin, 1818), p. 266 ; 235, 236 ; 116, 120, 123-125 ; 150, 176, 177 ; 194, 196 ; 244, 250-253, 267-269 ; 76, 34, 87, 98. — Baur, *Manich. Religionssystem* (Tubingue, 1831), p. 138, 150, 484, 486.—Thilo, in *AA. s. Thomæ*, 139, 143-145, 223. — Etc.. etc. Je cite ces compilations savantes pour ne pas renvoyer à une foule de témoignages épars dans les auteurs ecclésiastiques.

[3] J. Toll, *l. cit.*, Anath. 4 (p. 116, 117).

[4] Cf. Thilo, *Cod. apocryph.*, t. I, 893. Au dire des Ophites, le Christ supérieur. descendant au secours de l'homme à travers les sept cieux, dépouilla leurs anges de tout ce qu'il restait encore en eux de leur première origine. Combinaison analogue à cette espèce de cotisation par laquelle, selon les Valentiniens, l'Esprit saint et les Éons concoururent à la formation de Jésus-Christ. Cf. Iren., libr., cap. XXX, n° 12 et cap. II, n° 6 (ed. Massuet, p. 111, 12, sq.).—Neander, *Allem. Gesch. der christlich. Religion* (Hambourg, 1842, etc.), t. I, 768.— Matter, *Hist. du gnosticisme*, 2ᵉ édit.. t. II, 162, 270, 404.

des Ecritures, lequel n'admettait que sept livres [1] vraiment inspirés : le Psautier, les Prophètes, les quatre Evangiles, et le reste du nouveau Testament. Tout cela expliqué à l'aide d'une exégèse qui en faisait sortir des explications tout à fait inattendues [2]. En conséquence, la maison de la Sagesse était le symbole de leur société [3]. mais Salomon rappelait encore à l'esprit un sens non moins flatteur pour eux, grâce à une de leurs interprétations détournées. Car quand notre Seigneur avait dit : [4] « Voyez les lis de la campagne,.... Salomon dans « toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux » ; il était convenu que par les lis on devait entendre ces hérétiques dont la vie pure faisait honte à Salomon. [5]

Les erreurs bogomiles pouvaient très bien s'accommoder du médaillon de la sainte Vierge tel que nous l'avons ici. Suivant ces sectaires, l'incarnation n'avait été qu'apparente [6]; mais, telle quelle, elle s'était opérée néanmoins dans le sein de Marie. L'hymne grecque transcrite autour de ce disque (*Mystère caché dans l'éternité*, etc.) s'arrangerait aussi sans nulle difficulté avec leur assertion : que le Fils et l'Esprit saint, contenus dans le sein du Père et sans nom jusqu'à l'an du monde cinq mil cinq cent trente-trois, ne commencèrent à exister distincts que quand l'incarnation fut résolue dans les conseils divins [7]. Cette représentation de la Mère de Dieu convenait doublement à des hommes qui avaient la prétention d'élever leurs disciples au degré très formel de la maternité divine proprement dite ; si bien qu'ils donnaient à leurs assemblées le nom de Bethléem [8], parceque, disaient-ils, la prédication y faisait naître le Christ dans les auditeurs.

Le vieillard à la longue barbe ne sera-t-il pas Dieu le Père, *l'auteur de la vie sans fin*, tel que ces enthousiastes le dépeignaient? assurant qu'il leur apparaissait en cette forme, et promettant aux disciples parfaits de leur secte une fin douce comme le sommeil : ce n'était point une mort, mais un simple dépouillement du vêtement de la chair [9] dans une sorte d'assoupissement plein de calme.

Quant au disque qui couvre la base du palais de la Sagesse, en face du vieillard, et qui représente Jésus-Christ en âge d'homme sans nimbe divin; me trouvera-t-on trop hardi si je veux y reconnaître le bogomile dans sa vie céleste et glorieuse? D'après Euthymius [10], ces hommes comptaient que, délivrés des liens de la matière, ils iraient revêtir *la forme*, *le corps, la robe immortelle* du Fils de Dieu. Car, pour Jésus-Christ lui-même, après l'accom-

[1] Cf. Euthym.. *l. cit.*—J. Christ. Wolf, *Hist. Bogomilorum* (Wittemberg, 1712). Dissert. II, n° 3 (p. 45, sq.).

[2] Cf. Euthym., *l. cit.*, n° 27-51 (p. 34-44).

[3] Id., *ibid.*, n° 1 (p. 7).

[4] Matth., VI, 28, 29.

[5] Euthym., *l. cit.*, n° 43 (p. 40, 41).

[6] Id., *ibid.*, n° 8 (p. 17). Cet enseignement se retrouve à chaque pas dans l'histoire du gnosticisme et du manichéisme; il était tout à fait conforme à la haine que ces hérésies professaient contre la chair.

[7] Id., *ibid.*, n° 8. 3, 4 (p. 16, 8). On trouverait d'autres motifs à cette inscription, mais moins propres aux Bogomiles, dans les doctrines de certaines écoles gnostiques. Cf. Iren., libr. I, cap. XXI (al. XVIII), n° 3 (p. 95). — Neander, *Genet. Entwick.*, p. 182. — Id., *Allgem. Gesch.*, t. I, p. 768-770. —Etc.

[8] Euthym., *ibid.*, n° 22, 28 (p. 31, 35). — Wolf, *Hist. Bogomil.*, diss. II, 23 (p. 83).

[9] Euthym, *ibid.*, 23, 22 (p. 33, 31).

[10] Id., 22 (p. 32). —Wolf, *ibid.*, 22 (p. 95).

plissement de la rédemption quelconque qu'ils lui prêtaient, ils enseignaient que lui et le Saint-Esprit avaient été se renfermer de nouveau dans le sein du Père, par une espèce de résorption [1]. Notre explication admise, on comprendra d'autant plus aisément pourquoi le texte de Salomon se continue autour de ce médaillon (*la Sagesse a immolé ses victimes, elle a versé le vin,* etc.) ; car nous allons voir que ces dernières paroles s'appliquaient spécialement à la doctrine dont le sectaire devait se nourrir pour arriver à l'état parfait.

L'exégèse bogomile, comme nous l'avons dit, se prêtait à toutes sortes de finesses pour justifier l'hérésie par quelque passage de l'Ecriture. Mais parmi les allégations de ce genre que cite Euthymius, ce n'était pas le plus grand tour de force que d'appliquer aux enseignements de leurs maîtres le texte du *vin nouveau* [2]. Cette courte parabole, expliquée ainsi, avait le triple avantage de réprouver l'ancien Testament [3], de canoniser leur doctrine, et de rappeler à la fois combien il fallait de prudence aux adeptes pour la faire entrer dans l'esprit des catholiques. Cela étant, le groupe d'hommes qui portent des coupes me paraît devoir représenter la propagation du bogomilisme par les docteurs de la secte, que Basile (leur chef à Constantinople) appelait ses *apôtres* [4]. Le pain eucharistique n'avait de signification à leurs yeux que comme symbole de l'oraison dominicale [5], unique prière qu'ils admissent; et ils ne reconnaissent d'autre communion que la prédication et la récitation du *Pater*. C'étaient là pour eux le pain et le calice de la cène. Ainsi cette apparence de cérémonie liturgique (dans un pays où les fidèles reçoivent la communion sous les deux espèces, et debout) aurait servi à tromper les regards des catholiques qui n'y apercevaient rien d'insolite, et à présenter aux prosélytes des signes dont le sens était bien connu entre eux.

Le même ordre de pensées conduirait à rendre raison de l'immolation d'animaux qui se voit sous le palais aux sept colonnes, près de cette prétendue table eucharistique. Ce me semble être une satire de la doctrine catholique sur le sacrement de l'autel, que les bogomiles qualifiaient de sacrifice païen [6] offert aux démons.

IX.

CONJECTURES COMPLÉMENTAIRES.

J'évite, comme on peut le voir, de chercher aucune explication fondamentale hors du cercle étroit que trace Euthymius dans son article consacré aux bogomiles, bien que cet

[1] Euthym., *ibid.*, 8 (p. 17). — Wolf, *ibid.*, 9, 10 (p. 59-67).

[2] Matth., IX, 17. — Marc., II, 22. — Luc., V, 37, sq. — Cf. Euthym., *l. cit.*, 50, 17 (p. 43, 27). — Matter, *Hist. du gnostic.*, II, 248, 232.

[3] Le gnosticisme en général, et le bogomilisme en particulier, regardait les institutions de Moïse comme inspirées par l'Ennemi de Dieu. Cf. Euthym., *l. cit.*, 10 (p. 21, sq.).

[4] Ann. Comn., *Alexiad.*, XV (p. 487).

[5] Euthym., *ibid.*, 17, 19 (p. 27, 29). Cela, à cause du *panem nostrum quotidianum ;* application bizarre, mais attestée par les contemporains, et qui n'était pas la plus forcée des interprétations adoptées par cette secte. Cf. Thilo, *Cod. apocryph.*, t. I, 893.

[6] Euthym., *ibid.*, 17 (p. 26,27).

auteur s'en tienne aux points les plus saillants de leur théorie [1]. On rencontrerait sans peine une réponse plus ou moins curieuse, mais trop peu concluante, à toutes les questions que peut faire naître ce tableau, si l'on appelait à son aide les opinions professées par d'autres branches du gnosticisme ou du manichéisme. Laissons donc le taureau mithriaque, et ne cherchons point dans ces victimes abattues un emblème de la vie matérielle à laquelle l'âme doit se soustraire; de *l'énergie* animale dont il faut que *l'élu* parvienne à se dégager, de la matière qu'il doit vaincre [2]. Ce serait là de l'orientalisme un peu trop primitif, d'autant que plusieurs écoles gnostiques du moyen âge s'étaient affranchies des anciennes formes asiatiques qui dominaient dans la théosophie hétérodoxe des premiers siècles de l'Eglise.

De même je n'ai point voulu expliquer le pain et le vin par la signification mystique que donnaient aux banquets nombre d'autres sectes parties du même berceau que la nôtre [3]; ni en appeler, pour le médaillon du Christ adulte, aux deux Christs qu'admettaient certaines autres [4]. C'eût été ouvrir la porte à des hypothèses sans fin, et perdre en certitude ce que nous eussions pu gagner en variété; au lieu que tout ici, ou je me trompe fort, atteint au moins à une probabilité sérieuse. Car, ce me semble, il est des détails de notre bas-relief qui se refusent à une explication catholique, et d'autres qui ne s'y prêtent qu'en laissant bien du doute; tandis qu'en supposant une intention bogomile, rien n'échappe à une interprétation extrêmement plausible. En voici une preuve de plus, s'il en était besoin.

Je ne voudrais pas me faire taxer d'exagération, et paraître pousser les explications jusqu'à la recherche. Mais si les documents me conduisent à rendre raison des moindres détails, est-ce ma faute? et cela doit-il tourner au détriment de mes aperçus? Le fait est que je puis indiquer encore une trace plausible de bogomilisme jusque dans le rocher assez distinctement sculpté à droite de la table, et qui porte la signature de l'auteur. Parmi les textes de l'Évangile que ces réformateurs prétendaient faire tourner à leur avantage, Euthymius cite ces paroles de notre Seigneur [5] : « Celui qui entend mes préceptes et les accomplit sera comparé à « l'homme sage qui a construit sa demeure sur le roc; etc. » Ils y voyaient une préconisation de leurs usages, et en particulier de leur formule exclusive de prière. Quiconque adressait à Dieu d'autres demandes que l'oraison dominicale était l'insensé qui a pris le sable pour fondement, et dont les constructions seront balayées par l'orage. Ainsi le pope, en inscrivant son nom sur cette roche, pouvait fort bien prétendre faire profession d'être dans la seule voie qu'approuvât le Fils de Dieu.

[1] Id., *ibid.*, 52, 27, etc. (p. 24 ; 34, 35).

[2] Neander, *Genet. Entwick.*, p. 54, 55, 83, 78, 221.—Baur, *Manich. Religionssyst.*, p. 76, 90, etc.; 204, 204, 207.—Matter, *Hist. du gnostic.*, I. 121, sv.; III, 131.

[3] Neander, *Allgem. Gesch.*, I, 744.—Baur, *Manich. Relig.*, 76, 354, 355,—Matter, *Hist. du gnost.*, I, 229, 230; II. 341, 344-346, 391-395.

[4] Neander, *Allgem. Gesch.*, I, 687.—Id., *Genet. Entwick.*, p. 44, 49 ; 69, 70 ; 83, 89, 90 ; 106, 112-114 ; 134, etc., 214, 220, 224.—Baur, *Manich. Relig.*, 206-214, 71-77, 315.

[5] Matth., VII, 24-28.—Luc., VI, 48, 49. Cf. Euthym., *l. cit.*, 47 (p. 42).

Il ne faut pas dissimuler une objection que l'on pourrait chercher dans la croix placée avant cette signature. Car celui qui nous a constamment servi de guide pour connaître ces hérétiques, nous apprend qu'ils détestaient la croix [1]. Mais on ne doit pas oublier qu'Euthymius abrége surtout les sections de son livre où il est question d'erreurs déjà exposées et combattues par lui sous quelque autre titre. Or lui-même, qui fait remarquer fréquemment combien les bogomiles ressemblaient aux pauliciens, avait dit précédemment que ces derniers abhorraient la croix aussi, mais savaient feindre du respect pour elle et excuser les hommages qu'ils lui rendaient par contrainte lorsqu'ils le jugeaient expédient [2]. Et précisément tout donne lieu de croire que dans notre monument slave on se proposait de déguiser l'hérésie sous un semblant général d'orthodoxie qui pût faire illusion à tout spectateur étranger aux secrets de la secte.

Pour les mêmes raisons, la qualification de *pope* que se donne l'artiste fera bien moins de difficulté. Plusieurs documents nous montrent que le prosélytisme bogomile aggrégeait volontiers à son école non seulement des moines, mais même des évêques [3]; et qu'ils s'enveloppaient des dehors les plus édifiants [4]. Ainsi, bien qu'ils traitassent entre eux fort cavalièrement le ministère ecclésiastique [5], il ne paraît pas qu'ils en aient interdit les fonctions (et beaucoup le moins le titre) aux prêtres enrôlés dans leurs rangs. [6]

Il n'y aurait pas plus de fondement à nous opposer que ces hérétiques condamnaient les images [7] et les traitaient d'idoles. Car, fussions-nous assurés que cet anathème tombât sur toute espèce de représentation, et non pas seulement sur les peintures ou les sculptures reçues dans l'Église; il est clair que des hommes aussi féconds en ressources, et habiles à feindre comme on nous les dépeint, ne pouvaient se faire scrupule d'imiter les images admises par les orthodoxes pour s'en servir ensuite comme de pierre d'attente et de base sur laquelle serait venue s'appuyer leur prédication chez des néophytes sans défiance.

Or je ne demande pas mieux que de voir dans le prince donataire une bonne foi parfaite et une simplicité d'orthodoxie candide; peut-être même était-il fort bon catholique, mais il semble être beaucoup moins facile d'excuser le pope donateur, à moins d'en faire l'instrument naïf d'une doctrine qu'il n'aurait point pénétrée.

Si quelque savant slave voulait prouver le contraire, il fera bien d'abord d'examiner de près les restes de massaliens (peut-être même de véritables bogomiles proprement dits) qui certai-

[1] Euthym., *ibid.*, 14, 15 (p. 24, sq.).—Id., *Anath.* XI (Toll, *l. cit.*, p. 120).

[2] Euthym. *Panopl.*, tit. XX (Bibl. PP. XIX, 205). Photius est encore plus explicite (ap. Galland, *Biblioth.*, XIII, 605, 606, 613), quoique Pierre de Sicile (*Bibl.*, PP., XVI, 756) eût parlé des pauliciens sur ce sujet à peu près comme Euthymius parle des bogomiles. Cf. Formul. recept., ap. J. Toll, *l. cit.*, p. 144, 145.

[3] Wolf, *Hist. Bogomil.*, diss. I, 16, 18-20 (p. 34-39). — Matter, *Hist. du gnost.*, III, 313.

[4] Euthym., tit. XXIII, 26, 2, 24 (p. 34, 7, 33).—Ann. Comn., *Alexiad.*, XV (p. 486).

[5] Euthym., *ibid.*, 37 (p. 39).

[6] Euthym., *Anath.* XII (Toll, *l. cit.*, p. 122). — Formul. recept. (*ibid.*, 144-146).

[7] Euthym., tit. XXIII, 11 (p. 22, sq.).

nement subsistent encore en Russie. Et si la descendance incontestable des gnostiques du onzième siècle se maintient de nos jours sans grand mystère sur le terrain slave, ce n'aura sûrement pas été un préjugé d'érudit que de croire en retrouver des vestiges dans les mêmes contrées au commencement du seizième siècle. Ces doctrines vivaces et actives ont bien franchi d'autres distances de temps et de lieu, comme nous aurons occasion de le montrer ailleurs.

Charles Cahier.

DEUX CHAPITEAUX HISTORIÉS

DU XIIe SIÈCLE.

(PLANCHE XXV BIS.)

Durant une course rapide à travers la Haute-Bourgogne, si riche en vestiges de l'art roman, nous avons recueilli plusieurs sculptures mystérieuses du douzième siècle qui pourront servir comme de jalons dans l'explication du symbolisme de cet âge si peu accessible aux esprits de notre temps. Cette fois nous reproduirons seulement deux chapiteaux de Vézelai, et ce ne sont pas les plus étranges; mais il nous a semblé que le lecteur du dix-neuvième siècle ne pouvait être introduit que pas à pas dans cette galerie si neuve pour ses regards. Après de premiers essais, nous risquerons moins d'effaroucher nos contemporains par certains détails d'art et d'interprétation fort éloignés des pensées dont se nourrit la société actuelle.

I.

CHAPITEAU DU MOULIN.

Le chapiteau désigné sur la gravure par la lettre A fixa tout d'abord mon attention, parce-qu'il repondait à une préoccupation de mon esprit. Parmi les médaillons que décrit Suger quand il parle des vitraux exécutés à Saint-Denis sous ses ordres [1], il en est deux, ainsi que je l'ai fait remarquer ailleurs [2], qui ne nous sont plus connus que par la notice du douzième siècle. Mais l'un, qui représentait l'Agneau divin ouvrant le livre aux sept sceaux, pourrait absolument être recomposé à l'aide d'anciennes miniatures; l'autre m'avait paru plus difficile à restituer : on devait y voir S. Paul près d'un moulin où le grain était versé par les prophètes; l'Apôtre donnait le mouvement à la meule, et recueillait la farine [3]. Ayant fait dans le temps quelques recherches, mais sans fruit, pour deviner la forme que les peintres verriers de Suger avaient donnée à cette scène singulière, je fus heureux de la retrouver tracée sur la pierre par des artistes contemporains, moi qui désespérais à peu près de la pouvoir jamais recomposer dans mon esprit.

Mais afin qu'on ne me soupçonne pas d'avoir pris trop avidement pour la réalité une simple

[1] Suger, *De rebus in administrat. sua gestis.*, ap. Duchesne, *Hist. Francor. scriptores*, t. IV, 348, sq.

[2] Vitraux de Bourges, n° 67 (p. 122, sv.).

[3] Suger., *l. cit.* « ..... Una quarum (*vitrearum*) de materialibus ad immaterialia excitans, Paulum apostolum molam vertere, prophetas saccos ad molam apportare repræsentat. Sunt itaque ejus materiæ versus isti :

« Tollis, agendo molam, de furfure Paule farinam ;
Mosaicæ legis intima nota facis.
Fit de tot granis verus sine furfure panis,
Perpetuusque cibus noster et angelicus. »

ressemblance, essayons d'abord de bien entendre ce que le grand abbé de Saint-Denis avait prétendu faire comprendre aux fidèles de son temps par cette image qui peut nous sembler bizarre ; nous chercherons ensuite s'il est probable que les sculpteurs de Vézelai aient eu le même dessein.

Ce n'est point le douzième siècle qui a imaginé de voir dans les meules d'un moulin une figure de l'ancienne Loi concourant avec la nouvelle à nous préparer le pain de la parole divine. En cela, comme d'ordinaire, les docteurs du moyen âge s'appuyaient sur les anciens docteurs. Aussi retrouvons-nous dans l'antiquité ecclésiastique ce symbolisme si nouveau pour les esprits d'aujourd'hui. Déjà vers le cinquième siècle, lorsque S. Eucher compilait son recueil de *Formules spirituelles*, il avait signalé ce point de vue mystique comme appartenant en quelque sorte à la tradition[1]. Les artistes s'en souvinrent ailleurs qu'à Saint-Denis, puisque nous le retrouvons indiqué dans les belles verrières de Cantorbéry dont une très grande partie subsiste encore[2]; mais Suger en faisait une application particulière qu'il s'agit de bien saisir pour comprendre l'intention du chapiteau de Vézelai.

S. Paul étant celui des apôtres qui a le plus écrit, et avec le plus de science des livres saints, si je puis ainsi parler, c'est à lui surtout, entre les autres, que la tradition a déféré le titre de *docteur*. C'est lui en effet, qui dans ses discours et dans sa lettre aux Juifs[3], par exemple, insiste le plus sur les rapports étroits de l'ancien Testament avec le nouveau. L'idée du moulin une fois adoptée, il devenait donc assez naturel de considérer le *Docteur des nations*, le disciple de Gamaliel[4], comme présidant à la mouture et au blutage. C'est lui tout particulièrement qui, selon l'inscription de Suger, nous fait pénétrer dans les mystérieuses significations de la loi mosaïque ; y montre partout Jésus-Christ unique clef de ces profondes énigmes, et résout les deux Lois en une seule doctrine, toute pleine du Fils de Dieu incarné par qui seul, à quelque âge du monde que ce fût, l'homme a pu vivre de la seule vie qui mérite ce nom.

Le symbolisme du moulin exprimait donc sous une forme différente la même leçon qu'un autre médaillon commandé par le même abbé, et où l'on voit encore le grand apôtre (je crois du moins que c'est lui), dressant le crucifix sur l'arche d'alliance, qui devient ainsi le char

[1] Eucher. (Bibl. PP. t. vi, p. 835) : « ..... Possunt et duo Testamenta lapides molæ significare; per quos, labore disserentium, triticum veteris Instrumenti in farinam Evangelii convertatur. » — Hieronym. *in Matth.*, xxiv, 41 (ed Martianay, t. iv, 119) : « In duabus quæ pariter molunt,... synagogam intellige et Ecclesiam ; quod simul molere videantur in Lege, et de eisdem scripturis farinam terere præceptorum Dei. » Cf. Vitraux de Bourges, n° 68 (p. 126, note 6).

[2] J'emprunte cette indication au bel ouvrage intitulé *Hints on glasspainting, by an amateur* (Oxford, 1847 ; t. i, p. 350, svv., *fenestra quinta*).

« Jesus et apostoli colligunt spicas. — Mola, fumus (?), et apostoli facientes panes :

« Quod terit alterna mola, Lex vetus atque moderna.

Passio crux, Christe, tua (*Est panis tua crux, Christe ?*); sermo tuus iste.

— Petrus et Paulus cum populis :

« Arguit iste reos, humiles alit hic pharisæos ;

Sic spicæ tritæ sunt panis verbaque vitæ. »

[3] Cf. Act. ix, 20-22 ; xiii, 16-45 ; xiv, 1 ; xvii, 1-15 ; xviii, 4-20 ; xxvi, 1-23 ; xxviii, 17-29. — Hebr. *passim*.

[4] Act. xxii, 3 ; xxiii, 6. « Ego sum vir Judæus... secus pedes Gamaliel eruditus juxta veritatem paternæ legis... Ego pharisæus sum, filius pharisæorum... »

triomphal de la croix, traîné en quelque sorte par les quatre animaux évangéliques [1]. Deux Alliances qui n'en font réellement qu'une, parceque la première figurait et promettait ce que l'autre consomme et complète. Mais c'est dans l'alliance nouvelle que l'ancienne s'explique et porte son fruit; en sorte que les dépositaires de l'Évangile sont les véritables interprètes de Moïse et des prophètes, et que la Loi comme les prophéties sont un aliment incomplet jusqu'au jour où elles passent par les mains des apôtres. Aussi verrons-nous ailleurs ces douze messagers de la *bonne nouvelle* comparés au bœuf qui, sur l'aire du moissonneur, sépare le grain de la paille.

Mais le lecteur me reprocherait de prétendre développer davantage le sens mystique du moulin où le grain de l'ancienne loi est réduit en une nourriture désormais toute préparée par les apôtres; ce qu'il demande, sans doute, c'est qu'on lui montre si les artistes de Vézelai suivaient vraiment le même programme que ceux de Saint-Denis, et si les deux scènes ont bien une parenté réelle au lieu d'une simple analogie fortuite.

D'abord, ce qui a trouvé place dans la première abbaye de l'Ile-de-France et (jusqu'à un certain point) dans la cathédrale de Cantorbéry, pouvait assurément se présenter à l'esprit des artistes bourguignons [2]. Puis, dans l'homme qui soutient le sac où descend la farine, il me semble reconnaître plusieurs des traits que les anciens auteurs donnent à l'apôtre des Gentils : taille moyenne ou même courte, barbe longue et épaisse, nez fort et un peu recourbé [3]. Quant à ce que disent divers textes, que S. Paul avait le front chauve, je ne trouve pas que les anciennes représentations aient pris constamment au sérieux cette particularité de son portrait.

Enfin, et ceci est de quelque poids quoi qu'on en puisse penser au premier aspect, le chapiteau qui porte ce bas-relief appartient au flanc méridional de la grande nef; c'est à dire à la colonnade du côté de l'Épître. Or nous verrons dans un autre mémoire que c'était le lieu communément adopté pour certaines représentations relatives à l'ancienne loi. C'est que l'angle nord (*cornu evangelii*) de l'autel étant le seul où l'histoire et les paroles de notre Seigneur Jésus-Christ se récitent durant la messe, tandis que l'angle opposé (*cornu epistolæ*) est réservé [4] aux extraits considérables de l'ancien Testament (en même temps qu'aux paroles des apôtres), le côté de l'épître se trouvait désigné fort naturellement pour les sculptures qui annonçaient

[1] Cf. Vitraux de Bourges, *Etude* VI, fig. F.; *texte* n° 68 (p. 125). L'inscription se compose de ces deux vers :
« Fœderis ex arca cruce Christi sistitur ara,
Fœdere majori vult ibi Vita mori... »

[2] Quand nous ne saurions pas avec quelle rapidité les idées se transmettaient au loin durant le moyen âge, surtout en fait d'arts, la notice de Suger nous apprendrait que les travaux exécutés à Saint-Denis y avaient réuni des artistes de différentes nations. Mais en outre l'abbaye de Vézelai devait être moins étrangère que beaucoup d'autres aux faits lointains, à cause de la juridiction qu'elle avait sur divers monastères ou prieurés des diocèses situés au nord de Paris (Beauvais, Noyon, etc.). Ces dépendances occasionnaient des voyages qui multipliaient les relations au dehors.

[3] Cf. St. Borgia, *Vatic. confessio B. Petri*, p. CXXIV, CXXXIV, sq.

[4] Cf. Vitraux de Bourges, n° 51 et 34 (p. 55, sv.; 95, sv.). Je suppose toujours une église orientée régulièrement, ainsi que je l'ai indiqué en exposant le symbolisme de l'extérieur des églises (ci-dessus, p. 78 et suivantes).

le rejet de la Synagogue, ou du moins la fin de son règne. Ici ce serait à la fois une allusion à l'ancien Testament et aux instructions des apôtres qui sont l'unique matière de l'*Épître;* puisque S. Paul nous est montré distinguant parmi les rites et les enseignements de la Synagogue ce qui était propre à la période de transition, pour ainsi parler, et ce qui doit persister après la venue du Messie que promettaient et retraçaient d'avance la loi de Moïse et les prophéties.

Après ce que je viens de dire, je conviendrai très volontiers que pour entraîner irrésistiblement la conviction, mes conjectures gagneraient beaucoup si le sculpteur eût pris soin de joindre à son bas-relief une inscription comme celle qui accompagnait le médaillon de Saint-Denis. Mais à défaut de cette preuve péremptoire, il faut bien nous contenter de l'analogie : trop heureux si nous eussions cette ressource pour d'autres monuments bien moins abordables que celui du moulin[1].

« Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti ; si non, his utere mecum. »

II.

CHAPITEAU DE LA SAUTERELLE.

Deux animaux étranges donnent au chapiteau B un aspect particulièrement saisissant. L'un est cette sauterelle à tête quasi humaine ; l'autre est cette bête hybride à tête de coq et à queue de serpent. Les connaisseurs se seront bien aperçus que notre sculpteur avait voulu représenter là le fameux basilic qui était censé provenir d'un œuf de coq couvé par un reptile. Nous n'avons pas à développer *l'histoire naturelle* de cet être fantastique ; ce sera l'objet d'un travail sur les *Bestiaires*, qui est prêt pour l'impression depuis assez longtemps, mais qui attend son tour dans ces *Mélanges*[2]. Quelques traits suffiront pour le moment à l'interprétation du chapiteau de Vézelai ; voici donc ce que disait Brunetto Latini[3] dans son *Trésor* (chapitre *De toutes manières de serpens*) : Basiliques est li roys des serpens, et est si plains de venin..... que le veoir et le flairier de lui en porte venin et lonc et près..... Et tel a qui de son odour ochist *(occit)* les oisiaus volans, et de son veir *(de son regard)* les hommes quand il les voit ; ja soit ce ke li anchyen dient qu'il ne nuist pas à chelui qui voit primes les basiliques

[1] Il n'y a pas lieu de s'étendre sur la forme donnée au moulin et sur le peu que l'on voit de son mécanisme. *L'Hortus deliciarum* (fol. 112) offrirait un modèle bien plus complet (de moulin à eau) ; mais ici il est évident que, resserré dans un si petit espace, l'artiste n'a tracé qu'une représentation abrégée où il associe le moulin et le blutoir, supprimant tout ce qui n'allait pas à son but symbolique.

[2] Jusque là on peut consulter utilement sur ce sujet bizarre les détails que donnent M. Berger de Xivrey *(Tradit. tératologiques*, p. 540, svv.), M. le comte de l'Escalopier *(Théophile*, notes, p. 275), et MM. Jourdain et Duval *(Portail de la cathédrale d'Amiens*, Bulletin monumental, t. xi, p. 161, svv.).

[3] Bibliothèque nationale, mss. français, n° 7068, fol. 44.

que il eaus (*qui le voit avant d'avoir été vu par lui*).... Et sachés que Alixandre les trouva [1], et fist faire grans ampoles de voirre (*bouteilles ou cloches de verre*) où homme entroient dedens qui véeoient les basiliques, mais il ne véeoit aus; qui les ochioient de saiettes (sajettes?). Et par tel engien en fu délivrés il, et son fort ost (*son armée*). »

Avec ce renseignement, sans plus, nous saisirons la mise en scène du bas-relief. Une sauterelle monstrueuse et un homme marchent comme de concert au devant du basilic; et l'homme, pour affronter sans danger le terrible regard de son ennemi, s'apprête à se couvrir les yeux et la tête d'une cloche de verre.

Voilà pour le simple coup d'œil et pour éclairer ce qui n'est que la surface de la composition, et c'est quelque chose; mais il reste à en pénétrer le sens caché et le motif intérieur, autre problème un peu moins aisé.

S. Grégoire-le-Grand [2] me paraît donner le mot de l'énigme quand il compare le démon et l'antechrist au basilic [3], et voit dans les troupes de sauterelles qui couvrent les campagnes un symbole des nations converties qui se réunissent contre Satan [4] sous la bannière de la foi chrétienne. Cette dernière comparaison surtout a besoin d'être un tant soit peu expliquée aux gens d'aujourd'hui, qui la trouveront certainement fort inintelligible si on ne leur fraie le

[1] La décadence grecque et latine a produit plusieurs relations merveilleuses des spectacles curieux rencontrés dans l'Inde par l'armée d'Alexandre-le-Grand, et le moyen âge n'a pas manqué de reproduire ou même d'embellir ces récits à l'aide de Solin et de l'imagination. Comme les textes de ces écrits n'ont pas une grande importance, on me pardonnera sans doute de ne pas les avoir fouillés très minutieusement. Le fait est que je n'ai trouvé l'histoire des basilics et des vases de verre, ni dans J. Valerius (*Res gestæ Alexandri*), ni dans la prétendue lettre du conquérant macédonien à son maître Aristote (*De mirabilibus Indiæ*), qui a été imprimée à Bologne en 1601, et que Vincent de Beauvais copie souvent.

[2] Pour écarter tout malentendu dans quelques-uns des textes que j'indiquerai, il faut faire observer que *regulus* et *basiliscus* sont employés à peu près comme synonymes par les auteurs; et par le fait, philologiquement, l'un n'est que la traduction de l'autre. Cf. Vincent. Bellovac. *Specul. natur.* xx, 41, 32-34; xvi, 77. Seulement le *regulus* passait surtout pour tuer par son souffle: propriété attribuée aussi au basilic, comme nous le montre Brunetto Latini.

[3] Greg. M. *Moral. in Job* (xli, 11-12), libr. xxiii, 38 (n° 62, sq.; t. iii, 379). — Id., *ibid.* (Job, xx, 16) libr. xv, 16 (n° 19; t. ii, 116): « ... Regulus namque serpentum rex dicitur. Quis vero reproborum caput est, nisi Antichristus? » Cf. Honor. Augustodun. *Spec. Eccl.*, fol. 101 v°. — Etc., etc.

[4] Greg. M. *ibid* (Job, xxxix, 20), l br. xxxi, 25 (n° 45, sq., t. iii, 287): « Locustarum nomine aliquando... conversa Gentilitas... signatur........... Salomone attestante, qui ait (Eccl. xii, 5): *Florebit amygdalus, impinguabitur locusta, dissipabitur capparis.* Amygdalus quippe florem prius cunctis arboribus ostendit. Et quid in flore amygdali, nisi sanctæ Ecclesiæ primordia designantur? quæ in prædicatoribus suis primitivos virtutum flores aperuit, et ad inferenda poma bonorum operum venturos sanctos quasi arbusta sequentia prævenit. In qua mox locusta impinguata est, quia sicca Gentilitatis sterilitas pinguedine est gratiæ cœlestis infusa. Capparis dissipatur; quia quum gratiam fidei vocata Gentilitas attigit, Judæa in sua sterilitate remanens, bene vivendi ordinem amisit. Hinc rursum per eumdem Salomonem dicitur (Prov. xxx, 27): *Regem locusta non habet, et egreditur universa per turmas suas;* quia videlicet derelicta Gentilitas aliena [du]dum a divino regimine exstitit, sed tamen ordinata postmodum contra adversantes spiritus ad fidei bellum processit. »

Après Bède, qui les avait répétées, la *Glose*, si influente au moyen âge, popularisait ces paroles en les livrant abrégées aux écoles (*in Prov.* xxx): « *Locusta*, Gentes quondam sine rege Christo, sine propheta, sine doctore; nunc, in unitate fidei congregatæ, ad spiritualem pugnam contra diabolum properant. » Cf. ibid., *in Eccl.* xii.

Du reste, ce symbolisme, tout singulier qu'il puisse nous paraître, n'était pas une invention de S. Grégoire; on le retrouve dans S. Hilaire (*in Matth.*, iii, 4; Veron. 1730, t. i, p. 674), aussi bien que dans S. Ambroise (*in Luc*, iii; t. i, 1304); et S. Eucher lui avait donné place dans ses *formules* (cap. v; Bibl. PP., t. vi, p. 832). Tout concourait donc à lui concilier une autorité fort grave et à le faire connaître des hommes qui avaient le moins étudié, pour peu qu'ils eussent consulté les *manuels* de cette époque.

A Vézelai, selon moi, la face humaine donnée à cette sauterelle indiquerait qu'elle figure des hommes; et le petit personnage qui l'accompagne peut être là pour montrer cet animal inquiet et capricieux se soumettant à la direction d'un chef intelligent, ou tout simplement pour rappeler (par la cloche de verre) les dangereuses propriétés que le basilic était censé posséder.

chemin vers les pensées d'autrefois, que je ne préconise point toutes, mais qu'il faut connaître pour entendre quelque chose à la civilisation et aux monuments de nos ancêtres ; or ces ancêtres étaient les hommes des premières croisades, espèce d'hommes qu'il n'est pas possible de prendre absolument en pitié.

Le respect pour l'Écriture sainte, — poussé parfois un peu loin, si l'on veut bien me passer cette expression, qui ne sera pas suspecte, je l'espère, sous la plume d'un prêtre, — et la concentration des grands esprits sur les études religieuses depuis que la littérature païenne avait perdu sa sève et une forte partie de son charme, poussa les âmes d'élite dans une voie d'études bien nouvelle pour le monde gréco-romain dès que le christianisme eut le loisir de faire des livres. Un texte juif, à peu près inconnu aux nations savantes de l'antiquité, devint la principale préoccupation des plus fortes têtes du monde nouveau. On savait qu'il était inspiré de Dieu, et que, destiné d'abord à une nation asiatique dont la pensée n'avait rien des formes grecques, il renfermait des leçons certaines là où l'esprit commun de l'Occident n'eût vu que des récits[1] ou un simple discours étrangement accentué, mais sans replis profonds. A la suite de la nouvelle civilisation fondée sur ce livre, quelque chose de l'esprit oriental envahissait le monde[2]. Ainsi, dans cette Écriture sainte on est disposé alors à chercher partout du mystère ; et ce que l'école d'Alexandrie consacrait de travaux à la dissection des mots dans l'ancienne littérature grecque, le christianisme le dépasse, s'il se peut, à la recherche des choses dans la Bible.

C'en est assez pour caractériser en passant un mouvement de l'esprit humain qui a laissé des traces profondes ; mais il fallait en dire au moins un mot. Aussi bien je ne voudrais pas faire croire que mon goût fût de restreindre l'étude de l'Écriture aux sèches régions où beaucoup pensent de nos jours devoir la renfermer. Assurément tout ce qu'un Père de l'Église (pour nous en tenir aux écrivains principaux) croit découvrir de mystères dans un texte de l'ancien Testament ou du nouveau, ne doit pas être accepté comme interprétation ayant force de loi; mais ce serait un peu trop de bonheur pour nos esprits des trois siècles derniers que l'accord des saints Pères, et, comme dit *l'École, le torrent des docteurs*, dût perdre toute force quand il heurte nos pensées d'aujourd'hui.

Bref, et quoi qu'il en soit des idées actuelles, le moyen âge vivait sous l'empire de ce mysticisme parfois exagéré, je le veux bien ; et son art en était profondément travaillé comme par un levain puissant. C'est là un fait irrécusable, qui nous oblige à étudier les interprétations données à l'Écriture par les anciens écrivains ecclésiastiques, si nous voulons entendre quelque chose aux monuments élevés depuis l'âge où le christianisme mit la main sur le pinceau ou le ciseau, jusqu'au dix-septième siècle où les artistes crurent définitivement pouvoir se passer des théologiens et de la théologie.

Ici nous avons pour expliquer notre bas-relief une interprétation biblique singulière, si l'on

[1] Cf. Vitraux de Bourges, n° 28 (p. 42-45).

[2] Cf. *Ibid*, n° 49 (p. 89-91).

veut, mais très bien constatée, patronnée par de grands noms; et remise en vigueur, s'il en eût été besoin, précisément dans la Haute-Bourgogne, moins de deux siècles avant l'époque de nos sculpteurs, par S. Odon de Cluny[1]. Selon cette manière d'entendre plusieurs passages des livres saints, nous aurions ici la sauterelle, animal bondissant et avide d'une liberté inquiète; mais qui, figure des nations païennes converties à la foi après s'être laissé égarer par leurs vaines pensées et leurs désirs, nous est montrée disciplinée en quelque sorte, et marchant sous la conduite d'un chef intelligent, contre l'ennemi le plus redoutable de tous les animaux et de l'homme même. Cette façon d'entendre la sculpture de Vézelai aurait l'avantage d'expliquer jusqu'aux moindres détails où l'on pouvait ne soupçonner que des motifs d'ornementation complétant la scène par une sorte de paysage. Car ces arbustes, d'une part, et cette végétation rampante, de l'autre, pourraient bien avoir été destinés à rappeler dans son entier l'un des textes développés par S. Grégoire lorsqu'il voit dans l'amandier (*Eccl.*, XII, 5) les belles prémices de vertus produites par la primitive Église, et dans le *capparis* (mot dont je ne saurais donner une traduction bien concluante, mais qui a été pris pour le *câprier*) un indice du peu de persistance de la Synagogue, qui céda la place aux fidèles venus de la Gentilité.

Ainsi tout cela formerait un accessoire complémentaire à la leçon donnée par l'autre chapiteau. On nous avait montré l'ancienne Loi conspirant avec la nouvelle à confirmer et à consacrer l'Alliance entre le ciel et le terre par Jésus-Christ, et les livres des Juifs formant le titre fondamental de notre noblesse; on nous fait voir maintenant l'ancien peuple de Dieu fermant les yeux aux clartés du flambeau dont il est le porteur, et un peuple nouveau composé de toutes les nations succédant par substitution aux priviléges comme à la foi des fils d'Abraham. Ce ne serait donc qu'une expression nouvelle de la doctrine si volontiers reproduite sous vingt formes diverses, surtout entre le dixième siècle et le treizième : l'Église remplaçant la Synagogue, les Gentils enrichis par l'infidélité des Juifs, et le grand jour de l'Évangile se levant aux dépens de l'ancien peuple sur les peuples longtemps *assis à l'ombre de la mort.* L'explication des vitraux de Bourges nous a donné bien des fois l'occasion de reconnaître combien les hautes époques de l'art chrétien affectionnaient cette pensée, nous la rencontrerons souvent encore sur nos pas dans ces *Mélanges,* s'il plaît à Dieu, en continuant à explorer ces âges si féconds en formes pleines de vie.

CHARLES CAHIER.

[3] Od. cluniacens., *Moral. in Job,* XXXI (Bibl. PP., t. XVII, 442). Cet ouvrage n'est qu'une abréviation du livre de S. Grégoire-le-Grand, faite pour répandre davantage les enseignements de ce docteur. Or, non seulement un pareil travail avait dû se répandre au moins dans les environs du monastère qu'avait dirigé S. Odon, non seulement le grand nom de Cluny garantissait une puissante influence à tout ce qui en sortait, principalement à cette époque qui était celle de sa gloire ; mais Vézelai tout particulièrement était en relations fréquentes avec cette puissante abbaye : si bien que les clunistes prétendirent plus d'une fois avoir juridiction sur l'église où nous avons pris les chapiteaux qui nous occupent dans ce Mémoire. Cf. Nic. L. Martin, *Chronique de Vézelai,* p. 39, 44, 45, 51, 109, 152, etc.

NOTICE

SUR LE FAUTEUIL DE DAGOBERT.

I.

La restitution, qui a eu lieu tout récemment, du monument connu sous le nom de *Fauteuil de Dagobert* à la Bibliothèque Nationale, m'a suggéré la pensée de publier avec soin ce précieux débris de la vieille France et d'en donner une étude aussi exacte et aussi complète que possible. Nous ne possédons en effet sur ce meuble précieux aucun travail approfondi, et le public qui l'a eu pendant près de cinquante ans sous les yeux n'a jamais pu se faire de son origine et de sa destination qu'une idée très imparfaite et probablement erronnée. En 1841, une décision contre laquelle réclama vainement l'administration de la Bibliothèque, en replaçant ce monument dans le Trésor du chapitre de Saint-Denis, le retrancha, en quelque sorte, du nombre des objets d'étude, c'est à dire de ceux que chaque savant ou chaque curieux peut examiner librement et aussi longtemps qu'il le juge nécessaire, sans recourir à des sollicitations, sans rechercher la protection ou fatiguer la complaisance de personne. Et pourtant, le lecteur s'en apercevra bientôt, l'objet dont nous allons parler soulève les questions les plus délicates, et appelle pour les résoudre l'attention de tous les juges compétents. Nous nous sommes donc déterminés à combler, suivant nos forces, la lacune que, sous ce rapport, nos prédécesseurs ont laissée dans la science, et pour remplir la tâche que nous nous sommes imposée nous avons eu recours à l'obligeance de M. l'abbé Arthur Martin, qui, non content de dessiner et de graver pour notre *Notice* le monument principal et ceux que nous avons jugé à propos d'en rapprocher, a mis encore à notre disposition les riches et importants matériaux sur les antiquités du moyen âge que renferme son portefeuille.

II.

Le Fauteuil de Dagobert, publié pour la première fois dans les *Monuments de la monarchie française*, par Montfaucon, mentionné par Félibien dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, n'a été jusqu'ici dessiné avec soin que par Willemin dans ses *Monuments français*

inédits, Pl. IV[1]. Le texte de ce recueil, dont M. Pottier, conservateur de la Bibliothèque de Rouen, est l'auteur, contient la notice jusqu'ici la plus étendue et la plus complète qui ait été donnée sur le fauteuil de Dagobert. Nous commençons par rapporter les observations de M. Pottier, en premier lieu parcequ'elles sont généralement exactes et judicieuses, et ensuite afin de bien fixer l'état dans lequel nous avons trouvé la question.

« Ce trône... faisait partie, depuis un temps immémorial, du Trésor de Saint-Denis. La tradition voulait qu'il eût été fabriqué, vers le commencement du septième siècle, par S. Éloi, pour Dagobert Ier. Quoi qu'il en soit de cette tradition, probablement fondée sur le souvenir des deux trônes d'or enrichis de pierreries que S. Éloi exécuta pour Clotaire II, il est certain que l'opinion que ce siége avait appartenu à Dagobert était pleinement établie au douzième siècle, puisque l'abbé Suger, dans le livre *de son administration* qu'on suppose dicté par lui-même, la mentionne positivement, en rappelant qu'il avait fait réparer ce siége, que les injures du temps avaient fortement endommagé.

« On est généralement d'accord que la partie inférieure de ce trône, celle qui constitue le siége proprement dit, est fort ancienne et pourrait bien être une chaise curule antique; la ressemblance de ses profils avec ceux qu'on remarque aux trônes consulaires dans les diptyques de Bourges, de Liége, et dans un troisième qui représente Stilicon, autorisent tout à fait cette supposition. Quant à la galerie à jour qui forme le dossier et les bras du siége, on la regarde comme plus moderne. Il n'y aurait point d'inconvénient à supposer que ce fût dans l'adjonction de cette partie au siége antique que consista principalement la restauration ordonnée par Suger, et au moyen de laquelle ce siége, disposé auparavant en pliant, devint fixe et solide comme un fauteuil.

« Une remarque qui ne saurait échapper à quiconque étudie attentivement la série des sceaux des rois de France, c'est que ce sont précisément Louis-le-Gros et son successeur Louis-le-Jeune, sous le règne desquels Suger faisait exécuter la restauration du trône de Dagobert, qui, les premiers, se firent représenter sur leurs sceaux assis sur une espèce de chaise curule antique, dont le profil est très analogue à celui du siége que nous examinons. N'y a-t-il pas là plus qu'une fortuite coïncidence, et n'est-il pas raisonnable de supposer que Suger ayant remis en honneur le trône de Dagobert, les deux rois dont il fut le ministre voulurent être représentés sur leurs sceaux assis sur ce siége auguste, qui symbolisait en quelque sorte l'antiquité de leur race? »

Reprenant donc les choses au point où M. Pottier les a laissées, je m'efforcerai de prouver 1° que la tradition de Saint-Denis était fidèle, et que le siége en question était précisément *un de ceux que S. Éloi avait exécutés pour Clotaire II*.

2° Je démontrerai qu'en effet la partie inférieure du monument remonte seule jusqu'aux

[1] Il faut mentionner aussi un dessin sur bois et une courte notice publiée dans le *Magasin Pittoresque*, 1833, p. 388.

temps mérovingiens, sans pour cela, comme on le croit assez communément, que ce siége ait été celui d'un magistrat romain, et je tâcherai de distinguer les parties qui ont été exécutées au septième siècle de celles qui sont l'œuvre de l'artiste auquel Suger avait confié ce travail de restauration.

3° Enfin je donnerai une base positive au rapprochement, fort ingénieux d'ailleurs, que M. Pottier a établi entre le *fauteuil de Dagobert* et les sceaux de quelques rois de France.

Le point de départ de la tradition est le passage du livre de Suger *Sur son administration, De rebus in administratione sua gestis*, passage qu'il faut d'abord remettre textuellement sous les yeux du lecteur.

« *Nec minus gloriosi regis Dagoberti cathedram in qua, ut perhibere solet antiquitas, reges* « *Francorum, suscepto regni imperio, ad suscipienda optimatum suorum hominia primum sedere* « *consueverint, tum pro tanti excellentia officii, tum etiam pro operis ipsius pretio, antiquatam* « *et disruptam refici fecimus.* » (D. Bouquet, *Hist. de Fr.*, t. XII, p. 101 A.)

« Nous nous sommes occupés ensuite du siége du glorieux roi Dagobert : ce siége sur lequel, « si l'on s'en rapporte à une ancienne tradition, s'asseyaient les rois des Francs lorsqu'à leur « avénement au trône ils recevaient l'hommage des grands de leur cour, avait été endommagé « par le temps, et ses membres ne tenaient plus ensemble : il a été rétabli (ou *refait*) par « nos ordres. »

Il faut distinguer, dans ce texte, 1° les souvenirs historiques qui se rattachaient au monument, 2° l'état du monument lui-même, lorsque Suger conçut la pensée de le faire restaurer, et l'opération au moyen de laquelle cette restauration eut lieu.

Le fauteuil (*cathedra*) portait le nom de *Dagobert :* c'était donc au moins jusqu'au fondateur de l'abbaye de Saint-Denis que ce monument passait pour remonter, et c'était en souvenir de ce prince que le monastère royal conservait le précieux meuble dont nous nous occupons.

Suger ne dit pas que le roi Dagobert Ier en eût ordonné l'exécution, ce qui est bon à noter : le nom de S. Éloi n'est pas prononcé non plus; l'auteur garde le silence sur l'artiste à qui l'on devait ce travail comme sur le personnage qui l'avait commandé : il se contente de dire que les *rois des Francs* (*reges Francorum*) avaient coutume de s'asseoir sur ce fauteuil dans la cérémonie de l'hommage solennel qui suivait leur avénement. Nous traduisons les *Francs* et non les *Français,* parceque Suger parle évidemment, non d'un usage qui se fût conservé jusqu'à son temps, mais d'une coutume ancienne dont il ne subsistait plus que le souvenir; tout porte donc à croire qu'il s'agit ici principalement des rois de la première race. Quoi qu'il en soit, il reste démontré qu'il y a plus de six siècles, le monument en question passait à Saint-Denis, c'est à dire dans le lieu qui avait dû le mieux conserver les souvenirs de Dagobert, pour avoir été à l'usage de ce prince mort cinq cents ans auparavant; il est difficile de rencontrer une tradition plus respectable.

On se demande après cela, comment le nom de S. Éloi est venu se joindre à la tradition de Dagobert[1]? Est-ce uniquement l'habitude de réunir ces deux noms, celui du prince et celui de son ministre, dans les souvenirs populaires, et la grande célébrité dont l'homme destiné à devenir plus tard évêque de Noyon avait joui comme artiste habile à travailler les métaux, qui ont donné cours à cette légende? ou bien existe-t-il des raisons positives qui la rendent digne de confiance? c'est ce que nous allons examiner maintenant.

M. Pottier, que je citais tout à l'heure, croit que la tradition qui fait de S. Éloi l'auteur du siége de Dagobert n'est fondée que « sur le souvenir des deux trônes d'or enrichis de pierreries que S. Éloi avait exécutés pour Clotaire II. » Mais les historiens modernes n'ont-ils pas commis une erreur en supposant que le pieux artiste avait fabriqué *deux trônes d'or* pour le père de Dagobert Ier? Cette opinion se fonde sur un passage de la vie de S. Éloi, écrite par S. Ouen, son contemporain et son ami : la question est de savoir si l'on a bien compris le récit, malheureusement assez obscur, du biographe de S. Éloi. Je rétablis d'abord le texte original, dont une phrase essentielle a été omise, je ne sais vraiment pourquoi, dans le Recueil de D. Bouquet.

« *Post aliquod autem temporis intervallum pervenit* (*Eligius*) *ad notitiam Clotarii Francorum regis hujusmodi ex causa. Volebat enim idem rex sellam urbane auro gemmisque fabricare; sed non inveniebatur in ejus palatio, qui hujusmodi opus, sicut mente conceperat, possit opere perficere. Cum sciret ergo præfatus regis thesaurarius Eligii industriam, cœpit eum explorare, si quominus opus optatum possit perficere: et cum facile id apud eum fieri intellexisset, ingressus ad principem indicavit ei, invenisse se artificem iudustrium, qui dispositum sine cunctamine aggrederetur opus ejus. Tunc rex mente gratissima tradidit copiosam auri impensam : sed et ipse nihilominus tradidit Eligio. At ille acceptum opus cum celeritate inchoavit, atque cum diligentia celeriter consummavit. Denique quod ad unius opificii acceperat usum, ita ex eo duo composuit, ut incredibile foret omnia ex eo pondere fieri potuisse. Nam absque ulla fraude, vel unius etiam siliquæ imminutione, commissum sibi patravit opus, non cæterorum fraudulentiam sectans, non mordacis limæ fragmen culpans, non foci edacem flammam incusans, sed omnia fideliter complens, geminam feliciter meruit felix remunerationem. Opus ergo perfectum defert protinus ad palatium, traditque regi quam donaverat sellam, altera penes se, quam gratuito fecerat, reservata. Cœpit tunc princeps mirari simul et efferre tantam operis elegantiam, jussitque illico fabro tribuere mercedem laboris dignam. Tunc Eligius altera ex occulto in medio prolata :* QUOD SUPERFUIT, *inquit,* EX AURO NE NEGLIGENS PERDEREM, HUIC OPERI APTAVI. *Confectim stupefactus Clotarius, et majori admiratione detentus, sciscitabatur opificem, si cuncta ex eodem penso facere potuisset; et cum*

[1] Pour être de bonne foi, nous devons convenir qu'aucun des auteurs, même assez modernes, qui ont parlé du siége de Dagobert, n'ont prononcé le nom de S. Eloi. La première mention de la tradition suivant laquelle S. Eloi aurait exécuté cet ouvrage, se trouve dans *l'Histoire du Cabinet des Médailles*, par M. Du Mersan, et c'est sans doute à cette source, peu ancienne et peu scientifique, que M. Pottier (cité plus haut p. 158) aura puisé.

consequenter, juxta id quod fuerat sciscitatus, responsum accepisset, ingenium ejus sublimi favore attollens : ex hoc jam, inquit, etiam in maximis credi poteris. Porro hoc fuit initium, necnon et testimonium in palatio regis, honorandi imoque credendi Eligium. Ex hoc nempe ad altius consurgens, factus est aurifex peritissimus, atque in omni fabricandi arte doctissimus : invenitque gratiam in oculis regis, et coram cunctis optimatibus ejus, Domino juvante, roborabatur in fide, et a rege provocatus crescebat quotidie in melius. » (Audoen. *Vita S. Elig., I. Ap.* Dachery, *Spicil.*, t. V, p. 157, 4°.)[1]

Nous traduisons d'abord ce morceau tel que nous l'entendons, sauf à expliquer plus tard les motifs qui nous ont guidé dans notre interprétation des endroits les plus difficiles.

« Quelque temps après son arrivée à Paris, Eloi se fit connaître au roi Clotaire de la « manière que nous allons raconter. Ce prince voulait se faire fabriquer un siége magnifique « en or décoré de pierres précieuses[2]. Mais on ne trouvait dans son palais personne de ca- « pable d'exécuter cet ouvrage de la manière dont le roi l'avait conçu. Le trésorier de Clotaire, « qui connaissait le talent d'Eloi, lui demanda s'il ne voudrait pas se charger de l'entreprise ; « et s'étant assuré de sa bonne disposition à cet égard, il se rendit auprès du monarque, et « lui annonça qu'il avait trouvé un artiste habile, qui se mettrait à l'œuvre sans délai. Alors « le roi charmé remit à son trésorier une pesée d'or considérable, que celui-ci s'empressa à « son tour de confier à Eloi. Le saint se mit bientôt à l'œuvre, et la mena rapidement à « bonne fin. Chose incroyable ! avec le métal qu'il avait reçu pour un seul siége il s'arrangea « pour en fabriquer deux, et l'on ne pouvait comprendre qu'il eût fait tout cela sans excéder « le poids qui lui avait été remis. Il ne manquait pas à l'objet qu'on lui avait commandé la « valeur d'une silique, et l'artiste n'en était pas réduit comme tant d'autres à dissimuler sa « fraude, en s'en prenant à l'effet de la lime, qui aurait trop mordu sur certains endroits, ou « à celui de la chaleur, qui aurait fait évaporer dans le creuset une partie du métal ; et, malgré « cette bonne foi parfaite, il avait trouvé moyen de faire double besogne. L'ouvrage achevé, « il se hâte de le porter au palais, et de livrer au roi le siége dont il avait reçu la matière, « ayant soin de garder par devers lui celui qu'il avait exécuté par dessus le marché. Le roi « commence à admirer ce travail, il en loue la beauté, et ordonne d'en récompenser digne- « ment l'auteur. Alors Eloi, découvrant tout à coup l'autre siége : *Pour ne pas perdre,* dit-il, « *ce qui me restait d'or, je l'ai employé à cet autre objet :* HUIC OPERI APTAVI. On peut imaginer « la stupéfaction de Clotaire : admirant de plus en plus le talent de l'artiste, il lui demandait « comment il avait pu faire tout cela sans excéder le poids convenu ; et comme le saint lui « donnait les explications qu'il réclamait : Voilà, dit-il avec un redoublement de bonne grâce,

[1] J'ai corrigé le texte d'après les manuscrits n[os] 5308 et 5359, ancien fonds, de la Bibliothèque nationale.

[2] C'est vers l'époque où le fils de Frédégonde se vit seul maître de la monarchie qu'il dut concevoir ce dessein. Thierry, roi de Bourgogne et petit-fils de Sigebert I[er], étant mort en 613, nous nous croyons autorisés à placer l'événement raconté par S. Ouen vers l'an 615.

« un homme auquel je puis me confier, même dans les affaires les plus importantes. Tel fut « le point de départ, non seulement des honneurs, mais du crédit dont Eloi commença à jouir « dans le palais de Clotaire. Son talent se perfectionna, il l'appliqua à toutes les branches de « l'art, et, avec l'aide du Seigneur, sa faveur auprès du prince et des grands ne fit que « croître de jour en jour. »

Nous avons déjà dit dans quel sens on a toujours interprété ce récit : tout le monde s'est imaginé qu'Éloi ayant reçu de l'or pour faire un siége en avait fabriqué deux semblables avec le métal qu'on lui avait livré pour un seul : cette manière d'entendre le texte de S. Ouen n'a qu'un défaut, c'est qu'elle conduit à une résultat impossible. Le poids de l'objet à fabriquer était fixé d'avance ; on avait pesé l'or avec le soin convenable, *rex tradidit copiosam auri impensam,* et le premier soin que dût prendre le prince quand on lui apporta l'ouvrage qu'il avait commandé fut de vérifier si le siége avait le poids convenu et de faire *toucher* l'or dont il était composé. La phrase : *traditque regi quam donaverat sellam,* n'a aucun sens si l'on n'interprète pas ainsi l'ellipse qu'elle renferme : *traditque regi sellam pro qua fabricanda congruam aura impensam donaverat.* En pareil cas, comme le prouve le texte de S. Ouen, les artistes d'alors, profitant de l'ignorance commune, s'efforçaient par de vains prétextes de cacher la fraude qu'ils ne manquaient pas de commettre : ils rendaient, il est vrai, moins de métal qu'on ne leur en avait livré, mais c'était la faute, ou de la lime qui avait fait disparaître en poussière une portion de l'or, ou du creuset qui en avait dévoré une autre partie, *non cæterorum fraudulentiam sectans, non mordacis limæ fragmen culpans, non foci edacem flammam incusans.* Éloi n'a pas besoin de recourir à ces subterfuges ; il livre son travail, comme on dit, *bon poids bonne mesure,* et, après qu'il a reçu les compliments dont il était digne, il produit un autre siége, probablement de la même dimension que le premier, probablement aussi exécuté sur le même modèle, et offrant le même aspect à cause de la *dorure* dont il était couvert [1]. Le roi et l'assistance se mettent à crier au prodige ; mais l'habile et honnête artiste ne juge pas à propos de garder pour soi son secret : il explique au roi qu'il n'a pu donner au métal consacré au trône d'or massif la solidité nécessaire sans y introduire l'alliage dans une juste proportion ; l'addition de cet alliage n'a pas été assez considérable pour qu'en éprouvant l'or au moyen de la pierre de touche on se soit aperçu de la présence d'un élément étranger. D'ailleurs, pour pousser aussi loin l'affinage, il aurait fallu remettre le trône d'or dans le creuset.

C'est ainsi que S. Éloi avait pu retirer de la masse totale de l'or une certaine quantité de ce métal précieux, sans rien diminuer du poids attribué d'avance à l'objet exécuté et sans s'ex-

[1] Le siége d'or était orné de pierres précieuses, et la copie en bronze n'en offre aucune trace. Il est facile pourtant de se figurer la place qu'occupaient les pierres précieuses dans le monument dont nous n'avons que la copie : par exemple, les yeux des panthères, le centre des rosaces, etc.

poser à ce qu'on s'aperçût de l'absence d'une partie de l'or. Il avait employé ce résidu à la *dorure* d'une *copie en bronze* du même objet.[1]

Voilà certainement ce qu'a dit S. Ouen, ou du moins ce qu'il a voulu raconter. Rien, dans les expressions qu'il a employées, ne s'oppose à la version qui vient d'être développée, et sans cette explication le texte n'offre qu'un tissu d'invraisemblances. Si le lecteur accepte notre interprétation il n'éprouvera désormais aucune difficulté à reconnaître dans l'objet conservé pendant douze siècles à Saint-Denis la *copie de bronze* que S. Éloi avait trouvé le moyen de *dorer* par dessus le marché. Le plus précieux de ces trônes a disparu comme la plupart des meubles dont la matière était de nature à exciter la cupidité. La copie, qui, à une époque sans doute très rapprochée de son origine, fut déposée dans le monastère fondé par le fils de Clotaire II, s'est conservée à cause du peu de valeur du métal dont elle se compose. Si c'est Dagobert Ier qui l'a donnée à l'abbaye de Saint-Denis, il n'est pas étonnant que le nom de ce prince y soit resté attaché.

Après cela, que la prestation de l'hommage, ou toute autre cérémonie analogue qu'on célébrait dans les temps mérovingiens lors de l'avénement des princes, ait eu lieu à Saint-Denis ou ailleurs, qu'on y ait employé, ou l'original en or ou la copie en bronze doré, ce sont là des questions purement accessoires, et dont la solution, si elle était possible, ne changerait rien à l'authenticité de la tradition.

C'est pour ces motifs que nous nous croyons autorisé à considérer le siége de Dagobert, restauré à Saint-Denis par Suger, comme l'ouvrage de S. Éloi.

[1] Pour justifier l'opinion que j'ai ici avancée, j'ai dû recourir au témoignage des hommes spéciaux, et voici la note que me fournit à ce sujet l'un de nos plus habiles métallurgistes :

« 1° L'or fin, c'est à dire au titre de 23 karats $^{31}/_{32}$ à 24 karats, n'ayant aucune solidité lorsqu'on le met en œuvre, il doit être combiné avec une certaine proportion d'alliage, dont le minimum est en orfévrerie de 1,9 karat. Car au dessous l'or aurait une ductilité et une mollesse trop grande. Toutefois lorsqu'on se propose de fabriquer quelque pièce solide, la proportion doit être plus forte, et la proportion d'alliage est alors généralement de 2 à 3 karats. Dans l'ancienne orfévrerie on avait adopté le titre de 20 karats pour l'or ouvrable.

« 2° Le degré d'erreur que l'on commet, en se bornant à l'usage de la pierre de touche, pour juger du titre de l'or, est assez variable, parcequ'il est subordonné à la nature de l'acide nitrique et à l'habitude plus ou moins grande de l'essayeur. En général, on se sert de la pierre de touche pour s'assurer si l'or est *bas* ou *au titre*, ce qui comprend une limite d'erreurs de 4 à 5 karats. Mais le coup d'œil exercé et l'emploi d'un acide bien concentré accusent le titre avec une exactitude beaucoup plus grande. Il y a certaines personnes qui saisissent des différences de 2 à 3 karats rien qu'avec la pierre de touche. Mais l'usage de la *coupellation* a diminué beaucoup la sagacité dans l'emploi de la touche, et ce n'est plus que parmi les orfévres qu'on rencontre cette aptitude. On assure que quelques personnes jugent presque aussi bien en regardant la ligne de touche que par la coupellation. Je n'en ai jamais rencontrées. »

Ainsi, en supposant que S. Éloi eût reçu vingt-quatre livres d'or pour fabriquer un siége de cette matière, afin de donner à son œuvre la solidité nécessaire, il était obligé d'en retirer au moins *une livre et demie*, qu'il fallait remplacer par l'alliage : et tout en livrant un siége du poids rigoureusement exact de vingt-quatre livres, il lui restait une livre et demie d'or pur qui lui suffisait amplement à dorer un autre siége de grande dimension, sans pour cela que l'épreuve de la pierre de touche appliquée au premier pût donner l'idée d'une altération dans la pureté de la matière. Quant à la preuve qu'avant S. Éloi, pour les objets fabriqués en or, on poussait l'affinage aussi loin que possible, il suffit de citer le calice et la table d'or trouvés à Gourdon en 1846 (Rossignol, *Lettre à M. de Salvandy, sur le Trésor de Gourdon. Revue numismatique*, 1848, p. 126), et qui font aujourd'hui partie des collections de la Bibliothèque Nationale. Ces objets, qui remontent au moins à l'époque de Clovis et de Sigismond, fils de Gondebaud, sont dépourvus de toute solidité, précisément à cause de l'extrême pureté de l'or dont ils se composent ; si l'on avait fabriqué avec une matière aussi fine un trône comme celui de Dagobert, il se serait immédiatement affaissé et déformé sous la pression de celui qui s'y serait assis.

III.

Je n'ignore pas ce qu'on peut opposer encore à cette explication : M. Pottier est d'avis « que la partie inférieure de ce trône pourrait bien être une chaise curule antique ; » et sous cette forme réservée il ne fait que reproduire une opinion que j'ai entendu souvent exprimer d'une manière beaucoup plus affirmative. Que l'auteur quelconque de ce monument ait eu l'intention d'imiter le siége des magistrats romains, c'est ce qui ne peut faire l'objet d'un doute. J'ai, dans une autre circonstance[1], accumulé les preuves de l'importance exclusive qu'avaient aux yeux des rois francs et de leurs sujets gallo-romains les insignes du consulat qu'ils recevaient des empereurs de Constantinople. Grégoire de Tours, qui énumère les objets de cette nature envoyés par Anastase à Clovis, ne parle pas de la chaise curule ; mais on voit ce meuble au nombre des marques d'honneur qu'Auguste avait transmis aux divers rois qui reconnaissaient l'autorité suprême du peuple romain[2], et les césars byzantins du cinquième et du sixième siècle, dans leurs rapports avec les dynastes barbares qui environnaient de tous côtés l'empire, ne faisaient que se conformer strictement aux traditions de la politique romaine, pratiquée dès les temps de la République. Devenus consuls par la grâce des empereurs, les rois francs durent adopter le siége officiel du préfet des Gaules, soit qu'ils eussent reçu de Constantinople des chaises curules avec les autres insignes du consulat, soit qu'ils eussent emprunté ou imité celles qui existaient déjà dans le pays soumis à leur domination. Après les troubles et les divisions occasionnés par le partage du pouvoir suprême qui suivit la mort de Clovis Ier et celle de Clotaire Ier, le fils de Frédégonde, qui réunissait de nouveau sous son sceptre tout l'empire des Francs, fut amené naturellement à rétablir les symboles sur lesquels se fondait son autorité, et de même qu'on vit si longtemps les rois francs représentés avec la trabée et le sceptre consulaires[3], de même le siége à l'exécution duquel il voulait

[1] *Lettres à M. de Saulcy sur les plus anciens monuments de la Numismatique mérovingienne*, dans la *Revue Numismatique*, 1848, p. 117 et suiv., 199 et suiv.

[2] V. pl. XXIX, le revers d'une médaille de bronze de Rhescuporis 1er, roi du Bosphore Cimmérien, contemporain de Tibère ; on y voit une couronne posée sur une chaise curule entre une lance accompagnée d'un bouclier et un sceptre consulaire. La légende complète de ce revers est

ΤΕΙΜΑΙ ΒΑΣΙΛΕΩϹ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟϹ,
Honneurs décernés au roi Rhescuporis.

[3] Pour ne citer qu'un exemple il suffit de rappeler la figure de Clovis 1er qui décorait autrefois la principale entrée de l'Eglise de Saint-Germain-des-Prés : dans cette sculpture du douzième ou du commencement du treizième siècle, le fondateur de la monarchie se montre armé du sceptre consulaire surmonté d'un aigle. (Montfaucon, *Mon. de la mon. française*, t. I, p. 34, pl. VII. Lenoir, *Musée des Mon. français*, t. I, pl. XXVI, n° 9.) Les quatre fils de Clovis représentés au même portail, *avec leurs noms* inscrits sur des rouleaux déployés entre leurs mains, n'ont plus de romain que la *chlamyde* attachée sur l'épaule. Montfaucon a reconnu (non sans vraisemblance) la suite des rois mérovingiens sculptée sur la façade principale de Saint-Denis du temps de l'abbé Suger (*Ibid*, t. I, pl. XVI-XVIII). Toutes ces figures ont la *chlamyde romaine* comme celles de *Saint-Germain-des-Prés*. On conservait à Saint-Denis un sceptre qui avait longtemps servi pour le sacre des rois. Ce sceptre, de travail probablement mérovingien, était surmonté d'un *aigle portant un empereur* comme sur les monuments qui représentent *l'apothéose des Césars*. (*Ibid*, p. XXXV, pl. III). Cette dernière remarque n'a point échappé à Montfaucon, lequel rappelle en outre que *la coutume de porter la chlamyde attachée à l'épaule droite s'observait* encore de son temps *au sacre de nos rois*. (P. XXXVIII.) Selon le même érudit, c'était en qualité *d'Auguste* et en souvenir de ce que ce titre avait été communiqué à Clovis 1er par Anastase, que les princes de la première race avaient continué d'être représentés avec le *nimbe*, à l'exemple de leur fondateur. (*Ibid.*, p. 52.)

consacrer les matières les plus précieuses dut reproduire le type traditionnel de la chaise curule des Romains.

Du temps de Clotaire II et même de Clovis I[er] le siége des consuls différait de ce qu'il avait été à une époque plus ancienne. La chaise curule attribuée aux magistratures supérieures de la République nous est connue par un grand nombre de monuments. Les monnaies consulaires surtout nous font voir ces sortes de siéges accouplés deux à deux, et recouverts de l'espèce de banc qui formait originairement le *bisellium*. L'usage des chaises curules avait passé dans les colonies et dans les municipes. On ne s'y contentait pas d'attribuer aux magistratures locales les insignes propres à celles de la métropole ; à l'imitation des empereurs qui avaient inventé les titres purement nominaux du consulat honoraire, devenu plus tard le *patriciat* du Bas-Empire, les villes décernaient les honneurs du *bisellium*. Cette distinction se trouve indiquée sur les monuments soit par un simple banc à deux places, pareil à celui qui dans Rome était attribué aux magistratures inférieures [1], soit par un double *pliant* recouvert d'un seul banc[2], soit même par un simple pliant[3]. Sous ce rapport il faut assimiler le *bisellium* des municipes aux siéges consulaires envoyés comme marque d'honneur aux rois amis de Rome. Ainsi tandis que Rhescuporis I[er], roi du Bosphore, ne fait reproduire sur ses médailles qu'une simple *sella*, Ptolémée, fils de Juba, roi de Mauritanie, en montre deux accouplées[4], quoiqu'il s'agisse de la même distinction pour les deux princes. Un cippe de marbre trouvé à Graveson, et qui fait aujourd'hui partie du musée Calvet à Avignon, nous fait voir la *sella* d'un *quatuorvir*.[5]

[1] Comparez les monuments funèbres de Munatius Flaccus et de Calventius Quietus à Pompei (Mazois, t. I, pl. XXII et XXIV) avec le denier de la famille Sulpicia, qui porte le nom de C. SVLPICIVS PLATORINVS. (Riccio, pl. XLV, 9.)

[2] Pl. XXIX, F, G, H, I, K, médailles des familles Lollia, Plaetoria, Pompeia, Cassia et Cestia.

[3] *Ibid.*, D, E, monnaies de Rhescuporis I[er], roi du Bosphore Cimmérien (v. p. 164), et du préteur S. Caton dans la Cyrénaïque (v. p. 166).

[4] Mionnet, *Descr. des Méd.*, t. VI, p. 605, n° 61.

[5] Ce monument a été déjà publié par MM. Ach. de Jouffroy et E. Breton, *Introduction à l'Histoire de France*, pl. XXXII, n° 1.



Le meuble reproduit sur ce dernier monument est exactement semblable au siége du préteur *S. Caton* (S. CATO PR.), qui se trouve représenté sur une médaille coloniale de Cyrène[1]. Il se compose d'une suite de baguettes droites, six d'un côté, six de l'autre, qui se croisent par le milieu au moyen d'une charnière jouant sur un axe, lequel traverse le siége dans tout son diamètre. Les baguettes s'engagent en outre à leur base et à leur sommet dans des traverses qui forment en bas le point d'appui du meuble, et en haut les deux principaux côtés d'une espèce de châssis sur lequel on tendait une étoffe ou un cuir propre à recevoir un coussin, qui à son tour y était fixé par des courroies. Un tel siége se repliait aisément, et pouvait ainsi être transporté partout où le magistrat se transportait lui-même.

Les chaises curules qu'on voit accouplées et formant le bisellium sur les monnaies consu-

[1] V. le revers de cette pièce, pl. XXIX.

laires ne diffèrent pas notablement des siéges plus simples que nous venons de décrire. La seule différence qu'on y remarque c'est que les baguettes sur lesquelles elles reposent sont courbées en S et justifient ainsi l'épithète d'*ἀγκυλόποδες* que Plutarque leur attribue dans la vie de Marius (V.). Cette forme, sans mettre obstacle à ce que le siége se replie sur lui-même, lui donne plus d'élégance et lui assure en même temps plus de solidité ; on peut alors réduire les douze montants du siége primitif à quatre seulement. C'est ainsi que nous les montrent les monuments qui représentent des empereurs assis sur le *suggestus* ; nous ne doutons pas que la tradition de cette forme n'ait été transmise à peu près intacte aux évêques du moyen âge, lesquels ayant été investis par la législation du Bas-Empire de toutes les fonctions propres aux magistratures supérieures, et particulièrement du pouvoir judiciaire, durent conserver pour marque de leur juridiction le signe extérieur qui servait à faire reconnaître l'autorité des juges dans l'organisation traditionnelle de la République.

Nous avons dit plus haut qu'un changement s'était introduit dans la disposition et la décoration des siéges consulaires à une époque comparativement peu éloignée de celle où fut exécuté le fauteuil de Dagobert. Pour reconnaître l'exactitude de cette observation il suffit de jeter un coup d'œil sur les nombreux diptyques d'ivoire qui se sont conservés jusqu'à nous. Le plus ancien de ceux qui nous montrent le consul assis sur sa chaise curule appartenant à l'année 448 [1], est par conséquent de beaucoup postérieur à la victoire définitive du christianisme : il est donc permis de conjecturer que la modification du trône consulaire, qui consistait principalement dans l'addition à ce meuble *de têtes et de jambes de lion*, eut lieu sous l'influence des idées chrétiennes. Le lion en effet est, dans le langage allégorique de notre religion, l'emblème de la justice, à cause des deux lions qui formaient les bras du trône de Salomon, le roi juste par excellence, et des douze lionceaux qui en ornaient les marches [2].

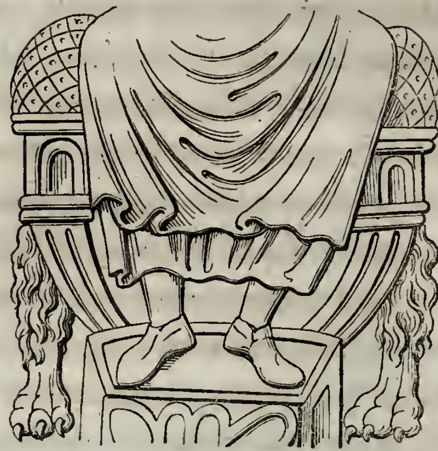
J'ai été longtemps à me rendre compte de la manière dont le nouvel ornement s'était combiné avec la forme traditionnelle de la chaise curule. Les diptyques consulaires en effet ne nous offrent jamais qu'une seule face de ce meuble, et l'ignorance des lois de la perspective qui caractérise les artistes byzantins les a contraints à user de subterfuge pour rendre par le dessin des objets d'une forme compliquée, qui avaient pour eux l'inconvénient de se présenter de face. Toutefois, après un examen réitéré, la comparaison du diptyque exécuté pour le consul Astyrius en 448 avec celui qu'on attribue à Stilicon [3], mais qui doit, comme l'a fait justement observer M. Gazzera [4], appartenir à Dagalaifus Areobindus, consul l'an 506, nous a fourni le moyen de résoudre le problème. Le premier de ces monuments

[1] Reg. X, 18-19. *Et duo leones stabant juxta manus singulas. Et duodecim leunculi stantes super sex gradus hinc atque inde.*

[2] Gori, *Thes. vet. diptych.*, T. I, tab. III, p. 58.

[3] Gori, *ibid.*, Tab. I, p. 129.

[4] *Dichiarazione di un dittico consolare... della Chiesa... di Aosta.* Torino, 1834, 4°, p. 6. (Extr. des *Mémoires de l'Académie de Turin.*)



nous montre en effet le consul assis sur un trône tout à fait semblable à l'ancienne chaise curule, avec cette seule différence que le croissant inférieur est caché par le scabellum sur lequel posent les pieds du consul, et que par derrière, à un plan plus reculé, on aperçoit deux pattes de lion. Sur le diptyque attribué à Stilicon



au contraire, c'est la courbe de l'ancienne chaise curule qui est rejetée au second plan, tandis que l'espèce de montant ou de support, qui se compose de la tête et de l'encolure d'un lion engagées dans une gaîne que termine une jambe du même animal, occupe le devant du bas-relief. Derrière ces ornements la courbe de la chaise curule conserve la simplicité de sa forme originaire; mais sur un diptyque postérieur, celui du consul Clementinus, de l'an 513 [1], le feuillage qui garnit la gorge dans laquelle s'engage la tête de lion paraît se prolonger le long de cette courbe.

[1] V. pl. XXIX. B.

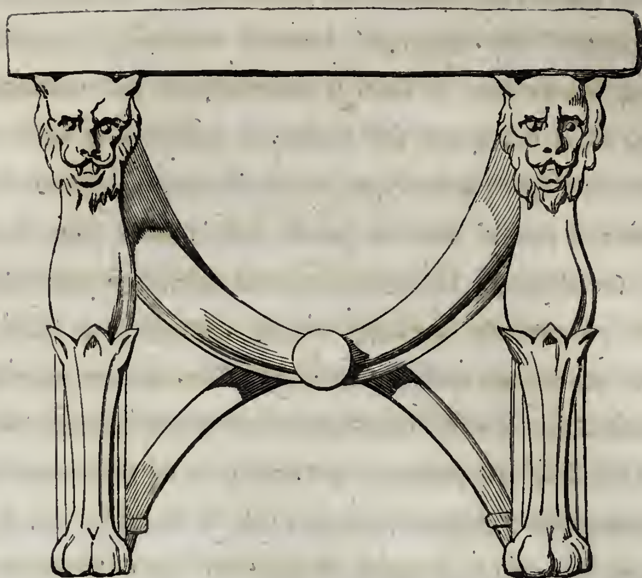
L'appendice que nous venons de décrire se présentait-il de face ou de profil? C'est là une question que la plupart des diptyques laissent indécise. Toutefois il en est un d'une meilleure exécution que les autres, et dont il nous semble par conséquent permis de tirer une induction positive. C'est celui que Du Cange a publié à la suite de sa dissertation *De numis inferioris ævi,* et qui fait aujourd'hui partie de notre cabinet des Médailles et Antiques[1]. Ce diptyque, mutilé par le haut et par le bas, n'offre plus le nom ni les titres du consul pour lequel il a été exécuté. De même que sur quelques autres monuments du même genre, le trône impérial y surmonte la chaise curule, comme pour faire voir que l'empereur avait attribué au consul en charge tous les honneurs dévolus à sa propre majesté[2]. L'artiste qui a sculpté ce monument, incapable comme tous ses contemporains de dessiner de face un support à tête et pieds de lion, est parvenu néanmoins à donner une idée plus exacte de la disposition de cet ornement en l'inclinant un peu sur la droite et en le présentant de trois quarts. Par ce moyen on voit que le support en question était adapté de face au devant de la chaise curule et n'en devait cacher qu'une très faible partie. La plupart des diptyques prouvent que l'usage était de s'asseoir du côté des lions sur le trône consulaire ainsi complété. Il nous est impossible de comprendre le motif qui a porté l'auteur du diptyque d'Astyrius à représenter ce consul assis dans l'autre sens, sur un siége dont la face principale était tournée par derrière; mais nous devons à cette circonstance assez bizarre l'intelligence d'une disposition qui sans cela serait restée probablement inexplicable.

Les chaises curules, alourdies par un appendice aussi considérable, ne pouvaient conserver les avantages d'une *sella plicatilis,* à moins qu'à l'extrémité inférieure des traverses et sur la face antérieure seulement on n'eût adapté un tenon à large tête de clou, destiné à jouer dans une rainure creusée derrière la patte de lion. Mais il est probable qu'on n'avait pas eu recours à ce procédé, et que la chaise curule avec les additions qu'on lui avait fait subir était devenue un meuble fixe et qu'on ne remuait plus qu'avec effort; du moins les anneaux constamment passés dans la gueule des lions, sur les diptyques consulaires, nous semblent-ils avoir été destinés à servir de poignée pour enlever à deux porteurs ces masses incommodes.

La figure qui suit donne une idée de la disposition des chaises curules des consuls byzantins, telle qu'elle résulte des recherches précédentes.

[1] V. pl. XXIX. A.

[2] Ce développement donné au trône consulaire, et qui faisait qu'on ne pouvait y monter que par plusieurs degrés, n'empêchait pas qu'on ne lui donnât toujours le nom de *chaise curule.* (Cf. Cassiod, *Var.* VI, 1. *Sellam curulem pro sua magnitudine multis gradibus enisus ascende.*)



M. Pottier a eu bien raison de noter *la ressemblance des profils* du siége de Dagobert *avec ceux qu'on remarque aux trônes consulaires dans les diptyques;* mais de là à conclure, comme il est tenté de le faire, que le meuble conservé à Saint-Denis *pourrait bien être une chaise curule antique*, il y a des difficultés qui nous semblent insurmontables. La première, c'est que les montants au lieu de *deux* seulement, comme nous l'avons constaté sur les diptyques, sont au nombre de *quatre;* la seconde, c'est que ces montants au lieu de se présenter de *face*, sont de *profil*, par rapport à la place qu'occupait le personnage auquel ce siége était destiné. Ajoutez à cela, que le fauteuil de Dagobert était une véritable *sella plicatilis* ou *faldistorium,* contrairement à ce que nous avons cru constater pour les trônes consulaires, et surtout que les têtes qui décorent le monument de Saint-Denis, sont des têtes de *panthère* et non des têtes de *lion.* De cette suite d'observations il faut conclure que l'artiste qui a exécuté le fauteuil de Dagobert a bien pris pour modèle les siéges représentés sur les diptyques, mais qu'il n'en a donné qu'une imitation incomplète; soit qu'il ne comprît pas parfaitement le type qu'il se proposait de reproduire, soit qu'il voulût renchérir à quelques égards sur ce type lui-même en le combinant avec d'autres motifs d'inspiration. On va voir que ces deux inductions ont l'une et l'autre un fondement assez solide.

Nous avons précédemment suivi le passage et, en quelque sorte, la filiation qui conduit des siéges adoptés pour les magistratures urbaines et municipales de l'empire romain, jusqu'à ceux des consuls byzantins et des évêques. Les siéges affectés à ces derniers personnages, et dont il existe des imitations nombreuses dans les peintures des manuscrits et sur les sceaux du moyen âge, reproduisent la disposition beaucoup plus simple, et probablement originaire, des siéges en X que nous avons vu sur la médaille de Cyrène et sur le cippe de Graveson; seulement on a ajouté, selon l'occurrence, aux montants qui se croisent des têtes

et des pieds d'animaux; tantôt des lions, tantôt des aigles, ou même des chiens, à ce qu'il semble. Rien n'empêche de croire que déjà, du temps de Clotaire II, les siéges des évêques offraient l'exemple de ces adjonctions empruntées aux allégories du christianisme. L'auteur du fauteuil de Dagobert a donc pu concevoir la pensée de combiner ce motif de décoration avec l'imitation des siéges consulaires; et en effet, comme on le verra bientôt, c'est ce programme complexe auquel il s'est arrêté. Ainsi donc, quatre têtes et quatre pieds d'animaux, au lieu de deux; les têtes disposées de profil, au lieu d'être présentées de face : telle est la conséquence forcée du parti choisi par l'artiste.

Mais ce n'était là que la moindre difficulté de l'entreprise; les diptyques offrent des têtes de lion en bas-relief, modelées de profil ou de trois quarts : transporter ces modèles sur un ouvrage de ronde-bosse, c'était là une difficulté de nature à dérouter l'artiste le plus habile d'un temps où la tradition des arts d'imitation était, pour ainsi dire, entièrement perdue; pour la résoudre, l'auteur du siége de Dagobert dut chercher autour de lui un modèle plus aisé à suivre. Il ne connaissait sans doute les trônes consulaires que par les diptyques conservés en si grand nombre dans les églises : les siéges des évêques, en supposant qu'on les eût déjà décorés d'emblèmes empruntés au règne animal, ne pouvaient lui fournir que des modèles grossiers; c'est alors que dût s'offrir à ses yeux un monument antique d'une nature toute différente de ceux dont nous nous sommes occupé jusqu'ici, et nous allons avoir en effet la preuve de l'influence considérable qu'un objet de cette nature a exercée sur l'œuvre attribuée à S. Eloi.

Le préjugé qui fait voir dans la partie inférieure du fauteuil de Dagobert une *chaise curule antique* n'est pas seulement fondé sur l'analogie évidente de ce monument avec les trônes consulaires représentés sur les diptyques; on reconnaît de plus un aspect presque classique dans une partie au moins de l'ornementation de ce meuble, et surtout dans les *têtes de panthère* qui le décorent. Ces têtes, d'un dessin correct, d'un modelé ferme et vrai, ne dépareraient pas une production des belles époques de l'art. Il est vrai que le reste des supports ne répond pas au sommet; les mouchetures répandues sur le col sont uniformes, régulièrement jetées et sans mouvement; la gorge dans laquelle se perd le corps de l'animal, au lieu d'un feuillage élégant, n'offre qu'une bordure grossièrement dentelée; le sentiment de la vie manque aux muscles de la jambe, les chevilles ne sont pas indiquées, et les griffes n'offrent aucun rapport avec la belle exécution des têtes; en un mot on dirait qu'il y a cinq siècles de distance entre le haut et le bas de cette partie du monument.

D'où peut provenir ce contraste dont tout observateur attentif sera frappé, si ce n'est de ce que l'artiste après avoir copié minutieusement, et même probablement *moulé* les têtes de panthère qu'il empruntait à un monument antique [1], aura été empêché de suivre le même

[1] Ces quatre têtes sont semblables et paraissent sorties du même creux.

procédé pour le reste de son travail, à cause de la différence qui devait exister entre les proportions adoptées pour son ouvrage et celle du monument qu'il copiait?

Parmi les meubles antiques, quel est celui qui pouvait fournir à l'artiste mérovingien des têtes de *panthère?* Nous avons vu que ce n'était pas un trône consulaire, puisque cette sorte de meuble était décoré de têtes de *lion*, et non de *panthère*. Ces derniers animaux appartenaient en propre au culte de Bacchus, et parmi les divers emplois que les sculpteurs païens en avaient fait, il faut considérer comme un des plus fréquents la décoration des *trépieds*. Tout le monde sait que les trépieds bachiques en bronze, ornés de têtes et de pieds de panthère, sont au nombre des monuments antiques que l'on a découverts le plus fréquemment : c'est en quelque sorte un *lieu commun* de l'art des anciens. Parmi les meubles de ce genre qu'on peut voir dans les divers musées de l'Europe, je prends, pour ainsi dire, au hasard celui qui sorti des fouilles d'Herculanum, à la fin du dernier siècle, après avoir été donné en présent par la cour de Naples à l'impératrice Joséphine, a passé successivement de la Malmaison chez M. E. Durand, et du cabinet de cet amateur dans le musée du Louvre. M. l'abbé Arthur Martin a eu la bonté de faire pour cette notice un dessin très exact du trépied d'Herculanum (*V*. Pl. XXVII, A) : il a reproduit en grand l'une des têtes de panthère qui ornent ce trépied (*Ibid.*, B); cette tête, rapprochée de la copie également fidèle du sommet d'un des supports du siége de Dagobert fait connaître, selon nous, avec la dernière évidence la nature du modèle qu'a suivi l'artiste mérovingien. (*Ibid.*, C.)

On voit en même temps où s'est arrêté la puissance de cet artiste, malgré la facilité que lui offrait le moulage du type qu'il avait adopté : vues indépendamment de toute comparaison, les têtes de panthère du fauteuil de Dagobert rappellent, comme nous l'avons déjà fait observer, les plus belles productions de l'art antique : mises en parallèle avec les parties correspondantes du trépied d'Herculanum, elles offrent une raideur et une rudesse qui n'appartiennent qu'à la décadence.

Ces premières observations nous portent à croire que l'auteur du fauteuil de Dagobert avait pris pour modèle un *trépied bachique* du genre de celui d'Herculanum. Nous avons choisi parmi les marbres du musée du Louvre différents monuments qui font voir fort clairement la dérivation des trépieds de bronze, et l'effet du passage d'un métal qui permet l'emploi des formes les plus élancées à une matière dont l'usage met dans l'obligation de donner aux objets un galbe beaucoup plus pesant. Le plus remarquable de ces monuments est un trépied de marbre qui provient des fouilles de Gabies[1] : les supports en sont ornés de têtes et de pieds de panthère, et la coupe qui le surmonte à la forme d'une coquille. L'invention de ce trépied offrirait une espèce d'énigme, si l'on n'en connaissait de pareils en bronze, mais d'une forme infiniment plus svelte. Un support du même genre, isolé et d'une moins bonne

[1] V. pl. XXVII. A.

exécution [1] à l'avantage d'offrir l'exemple en marbre de la gorge feuillée dans laquelle s'engage l'encolure de la panthère, et ce dernier motif a de même son origine dans les monuments de bronze : un troisième support [2] qui, au lieu d'une panthère, offre la partie supérieure d'un griffon ailé, montre par quel procédé les artistes anciens variaient les principaux motifs de l'ornementation, et faisaient passer ainsi la même idée d'une divinité à une autre: par exemple, et comme ici, du culte de Bacchus à celui d'Apollon. C'est ainsi, et bien plus facilement encore, à cause de l'analogie naturelle des deux espèces, qu'on a dû substituer les lions aux panthères, et que les artistes qui exécutaient les trônes consulaires dans la donnée chrétienne n'ont eu qu'à copier des trépieds ou d'autres meubles, tels que des urnes, ou même des trônes, imités en marbre, pour adapter la nouvelle idée à la forme traditionnelle du siége consacré aux magistratures supérieures.

Si S. Eloi avait eu à sa disposition un de ces montants en marbre, il y aurait trouvé plus facilement les proportions convenables à son entreprise ; mais le hasard ne le servit pas sans doute avantageusement sous ce rapport, et d'ailleurs, en sa qualité de métallurgiste, il devait être plus naturellement porté à rechercher les ouvrages en bronze que les autres débris de l'antiquité.

Quoi qu'il en soit, nous supposons l'artiste mérovingien en face d'un trépied de bronze peu différent de celui d'Herculanum; la tête de la *panthère* lui semble parfaitement appropriée à l'objet qu'il exécute, car il n'établit pas une distinction suffisante entre le *lion* et la *panthère*, et déjà sans doute, comme les héraldistes du moyen âge, il serait disposé à donner le nom de *léopard*, non à un animal distinct du *lion*, mais à un *lion* représenté dans une pose particulière. La dimension de la tête que le trépied lui fournit s'adapte bien au siége qu'il exécute ; il n'a pas d'autre peine à prendre que de la mouler d'abord, et ensuite de compléter par une imitation aussi exacte que possible l'empreinte que la fonte lui a fournie.

Après l'exécution de la tête, l'embarras commence : les supports du trépied lui fournissent des proportions infiniment trop élancées pour qu'il puisse les approprier sans modification à la décoration de son siége; il faut les mettre en rapport avec le reste du monument; il importe de ne pas perdre de vue le modèle fourni par les diptyques consulaires ; en conséquence on va réduire la courbe de l'encolure, celle de la jambe, et rendre le tout infiniment plus massif que les parties correspondantes du trépied. Engagé dans cette voie de réduction, l'artiste laisse voir toute son inexpérience en matière de dessin et de plastique, et de là provient le contraste que nous avons déjà signalé entre la belle exécution de la tête et la barbarie qu'on est obligé de remarquer dans le reste du support.

Cependant les emprunts faits au trépied bachique ne se bornent pas à l'imitation des supports de ce meuble, l'artiste va se trouver en face d'une difficulté qu'il s'est créée à lui-même.

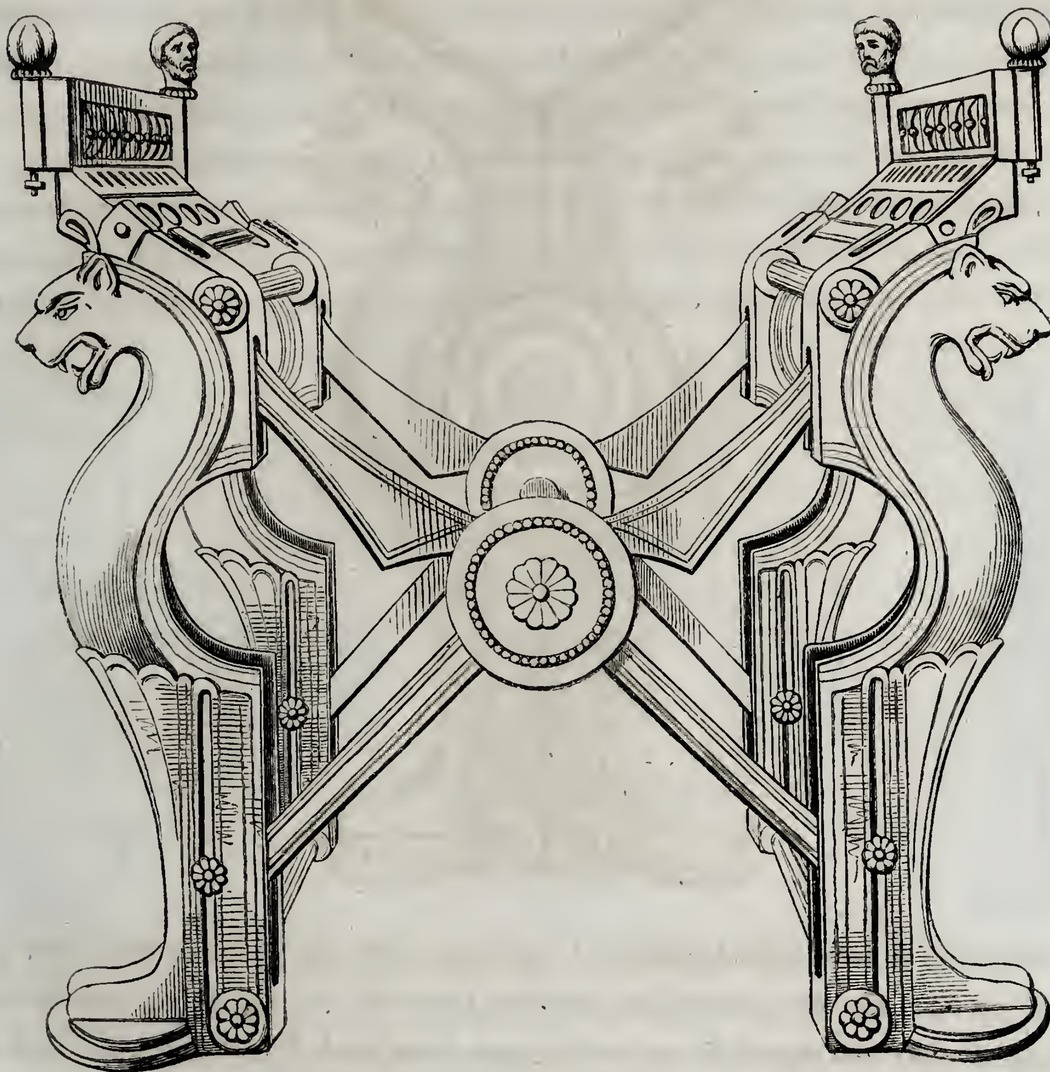
[1] V. pl. XXVII, B.

[2] *Ibid.*, C.

Son intention est de faire un *pliant* comme les anciennes chaises curules, et en même temps il tient à reproduire les additions qui distinguent les siéges consulaires représentés sur les diptyques ; quoique, selon toute apparence, ces siéges en développant leur ornementation aient perdu la faculté de se replier sur eux-mêmes, dont ils étaient autrefois pourvus. Si S. Eloi s'en était tenu à la disposition en *X* des chaires épiscopales, rien n'était plus simple que d'en faire jouer le mécanisme sur la double charnière placée au point d'intersection des deux montants : cependant par l'effet de la combinaison des supports latéraux avec le *decussis* ou la *croix de Saint-André* que fournit la disposition traditionnelle de la chaise curule, les quatre extrémités de cette croix vont être fixés aux deux bouts de chaque montant, de manière à rendre impossible le jeu du mécanisme accoutumé ; mais précisément les traverses qui unissent entre eux les supports du trépied bachique offrent pour se replier sur elles-mêmes une difficulté analogue, et c'est encore cette espèce de monument qui fournira le moyen de résoudre la difficulté. Qu'on jette en effet les yeux sur le trépied d'Herculanum, on verra que des plates-bandes en bronze s'étendent d'un support à l'autre et se croisent en forme d'*X* ou de *decussis*. Afin de donner à ce mécanisme la mobilité nécessaire pour que le trépied se replie sur lui-même après que la cuvette en aura été enlevée, on a fixé l'extrémité supérieure de chaque plate-bande à une barre horizontale, terminée par deux roulettes parallèles enchâssées dans chacun des supports, derrière la tête de panthère. Quant à l'extrémité inférieure de ces bandes, elle se termine par un anneau engagé dans une tringle assez longue qui se rattache par les deux bouts à chaque jambe de l'animal, et suit la courbe de cette partie du support ; par ce moyen les traverses passent facilement de la position oblique qu'elles occupent quand le trépied est ouvert, à la direction verticale qu'elles doivent prendre quand il est fermé, en se rapprochant du centre, et en faisant adhérer les trois montants les uns aux autres. Dans cet état, le trépied devient un objet aussi portatif qu'à jamais pu l'être aucun des pliants fabriqués par les artistes anciens.

Examinons maintenant le mécanisme intérieur du siége exécuté par S. Eloi : c'est la reproduction presque identique de celui que nous venons de reconnaître et de décrire dans le trépied d'Herculanum. Seulement au lieu de deux bandes qui se croisent entre chaque support, nous avons quatre rayons de forme inégale qui aboutissent à un axe commun, retenu à ses extrémités par une large rouelle relevée en forme de bouclier : la richesse de l'ornementation de ces divers membres et leur forme grasse avaient sans doute pour but de rappeler le galbe analogue qui distingue les parties correspondantes du trône consulaire. Du reste, les deux rayons supérieurs s'ajustent à leur sommet dans le fond d'une gorge assez profonde, au bout des traverses qui relient ensemble de chaque côté le haut des supports, et les rayons d'en bas ont à leur extrémité inférieure, au lieu d'un anneau, une petite tringle horizontale munie à chaque bout d'une tête de clou, et qui joue dans une double rainure perpendiculaire à chacune des jambes de panthère.

MÉCANISME DU FAUTEUIL DE DAGOBERT AVANT SA RESTAURATION PAR SUGER. — LE FAUTEUIL OUVERT.

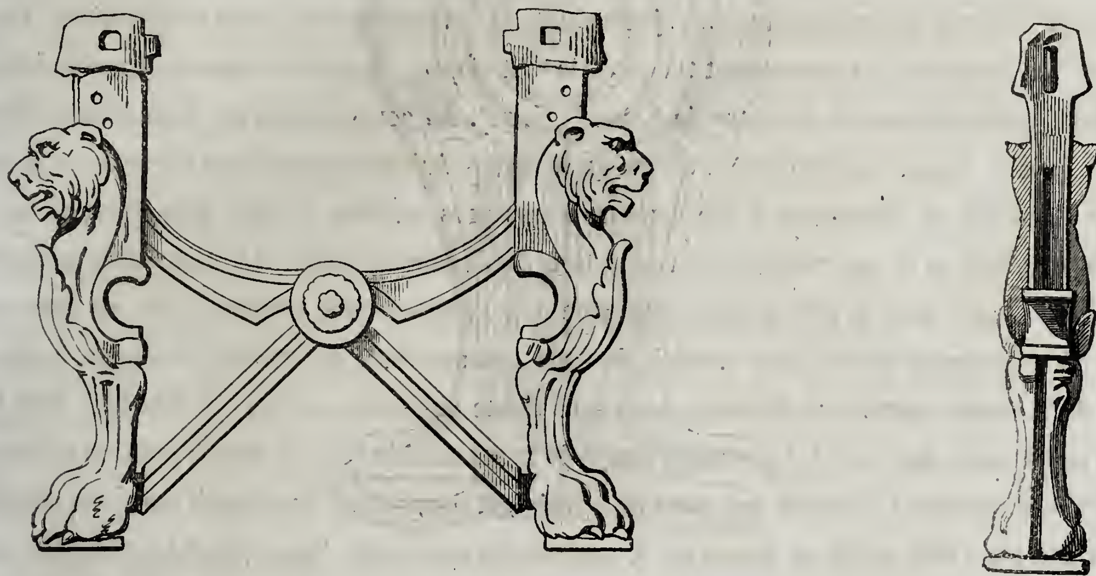


LE MÊME FAUTEUIL FERMÉ.



J'ai suivi jusqu'au bout cette hypothèse, 1° parceque seule elle s'accorde avec l'idée que nous pouvons nous faire de la décoration des trônes byzantins, en dépit de la grossièreté avec laquelle ces meubles sont reproduits sur les diptyques consulaires; 2° parceque seule aussi elle rend compte de la substitution des têtes de *panthère* aux têtes de *lion;* 3° enfin parceque autrement on ne pourrait s'expliquer la ressemblance qui existe entre le mécanisme des trépieds de bronze et celui du siége de Dagobert. Je n'ignore pas toutefois sur quelle base fragile reposent des inductions tirées de monuments aussi imparfaits que les diptyques consulaires, et il m'est impossible aussi de passer sous silence une indication qui serait de nature à conduire à une conclusion assez différente. Le document dont je veux parler est tiré de l'*Atlas* (*Partie Romaine,* pl. XXII) que M. Jorand avait joint à l'ouvrage commencé par M. de Jouffroy, sous le titre de *Fastes de la Monarchie française.* Cet ouvrage n'a pas été continué, et il n'a

paru du texte qu'un discours préliminaire, qui ne donne aucun éclaircissement sur les planches. Nous ignorons donc complétement quelle est l'origine du *support à tête et pieds de lion* que M. Jorand a dessiné. Est-ce le débris d'un modèle en petit de quelque meuble antique, comme nous en possédons dans les collections d'antiquités, ou bien le fragment en question était-il de grande proportion? C'est ce que nous ne savons pas davantage[1]. Quant à la matière, on peut préjuger qu'il s'agit d'un bronze : car on remarque sur le profil, à la partie supérieure, des trous qui ne sauraient se trouver dans un objet de marbre; c'est du reste le seul support en bronze d'un galbe aussi lourd que nous ayons rencontré, et sous ce rapport nous n'y voyons aucune différence avec les supports de marbre de notre planche XXVIII. Ce qui rend ce fragment tout à fait digne d'attention pour notre sujet, ce sont les deux rainures tracées à la partie postérieure, et l'évasement en forme de demi-cercle qu'on remarque du même côté à moitié de la hauteur du support. Avec ces indications nous rétablissons sans peine un siége très ressemblant à celui de Dagobert et d'un mécanisme aussi facile.



La seule différence qu'on remarque entre le meuble romain restitué et le siége mérovingien tel qu'il est parvenu jusqu'à nous consiste dans la manière dont se terminent les croisillons inférieurs. Sur le premier de ces monuments, au lieu d'une tringle à deux boutons jouant dans une double rainure à jour, il faut se figurer un simple bouton engagé dans la rainure creusée derrière la jambe de lion.

Faut-il en conclure que S. Eloi avait sous les yeux un de ces monuments, et que

[1] Les planches lithographiées par M. Jorand, que M. Ach. de Jouffroy avait d'abord publiées sous le titre de *Fastes de la Monarchie française*, ont paru de nouveau avec un texte de M. Ernest Breton et le titre *d'Introduction à l'Histoire de France*. Nous trouvons dans cet ouvrage, p. 107, que l'objet figuré pl. XXII, n° 4, est un *manche de couteau en argent* du cabinet de M. Sallier à Aix. C'est la rainure creusée dans le dos de ce fragment qui a fait penser à *un manche de couteau;* mais puisqu'il ne s'agit que d'un objet de petite dimension, il faut y voir, comme nous l'avions d'abord soupçonné, le débris d'un modèle en petit de quelque *sella plicatilis*.

par conséquent il n'a pas été obligé de se mettre autant en frais d'invention que nous l'avons supposé, pour le mécanisme de son siége? Attribuerons-nous à un simple *caprice d'artiste* la substitution des têtes de *panthère* aux têtes de *lion?* Renoncerons-nous à expliquer, comme nous l'avons fait précédemment, le contraste qui existe entre le haut et le *bas* des supports du siége de Dagobert? Croirons-nous, contre le témoignage si vraisemblable des diptyques consulaires, que les chaises curules avaient pour support *quatre lions* de profil au lieu de *deux lions* de face? On voit dans quelle perplexité nous jette un renseignement sur la nature duquel nous aurions besoin d'être mieux fixés, pour nous y abandonner avec une entière confiance : mais comme nous n'avions procédé d'abord que par voie d'hypothèse, nous ne nous sommes pas senti le droit d'en rejeter une sujette à de plus grandes difficultés peut-être, mais qui semble s'appuyer sur un document plus positif.

IV.

Quoi qu'il en soit, pour comprendre l'ajustement et le mécanisme du siége de Dagobert, il ne faut pas s'en rapporter au monument tel qu'on le voit disposé, depuis la restauration plus zélée qu'habile, entreprise par le ministre de Louis-le-Gros[1]. La comparaison du siége de Dagobert tel que nous le voyons aujourd'hui, avec ce qu'il était indubitablement dans l'origine va nous fournir le moyen de distinguer d'une manière à peu près certaine ce qui appartient au monument original, et ce qui revient à la restitution du douzième siècle. Il faut prendre le *refici* du texte de Suger dans la plus grande extension que ce mot puisse recevoir : car un tiers au moins du monument actuel est le produit de cette restauration. A l'époque de Suger, la tradition de la chaise curule des Romains était sans doute oblitérée, et l'on n'y attachait plus la même importance que dans les premiers temps de la monarchie. Un roi, dans l'opinion d'alors, ne pouvait décemment s'asseoir que dans une *chaire*, et l'addition d'un dossier était une condition exigée par l'idée qu'on se faisait de la majesté du souverain. Suger fit donc exécuter un large dossier terminé par un fronton et que supporte un arc brisé à double courbure : ce n'était pas assez que l'addition de ce dossier rendît nécessaire l'exhaussement de la petite galerie latérale (circonstance qui achevait de défigurer le monument), il paraît que les mesures de la partie supplémentaire avaient été mal prises. Quand on voulut l'adapter au vénérable débris de la royauté mérovingienne, on dut s'apercevoir que le dossier excédait notablement en largeur le siége auquel on l'avait destiné; par suite de cette erreur il fallut déboîter les galeries

(1) Le fauteuil de Dagobert a dû subir une troisième restauration, encore plus maladroite et plus grossière que la seconde : c'est à ce dernier remaniement que nous attribuons l'espèce de rateau de fer qui complète la galerie latérale inférieure du côté droit, et les pièces également en fer au moyen desquelles on a remédié à des fractures qui avaient eu lieu en diverses parties du dossier exécuté au douzième siècle. Rien au reste ne peut faire juger de l'époque de ce travail, à moins qu'on ne conjecture qu'il a eu lieu après le pillage de l'abbaye par les Anglais en 1429, lorsque l'armée de Charles VII, conduite par Jeanne-d'Arc, eut abandonné le siége de Paris.

latérales, en les faisant sortir de la gorge dans laquelle elles étaient engagées. Les croisillons en *X* furent condamnés à un écartement du même genre : en conséquence on retira les petites tringles d'en bas de la rainure perpendiculaire dans laquelle elles jouaient, et on les fixa au beau milieu même du montant intérieur par derrière les jambes de panthère[1]. C'est de cette manière passablement brutale que s'opéra la déformation actuelle, sous laquelle ont disparu en grande partie les proportions harmonieuses et élégantes du monument original. Par là le mécanisme ingénieux qui conservait le souvenir du *pliant* des magistrats romains fut frappé d'une constante immobilité.

Que le lecteur qui a pris la peine de suivre ces explications sur le beau dessin de M. l'abbé Martin et sur les bois insérés dans notre texte, veuille bien attacher encore son regard à l'élévation latérale du monument (Pl. XXVI, B), il y verra plus clairement encore le point auquel se terminait le siége dans sa forme originaire; il distinguera sans peine la part de S. Éloi de celle de Suger. Dans l'état primitif, le bandeau terminé par une élégante guirlande de lierre descendait au niveau de l'abaque qui surmonte les têtes de panthère et recouvrait les quatre trous préparés pour les courroies destinées à soutenir le large et épais coussin sur lequel s'asseyait le monarque. La petite galerie à jour, ornée de rosaces, qui recouvre ce bandeau ne s'élevait pas plus haut que l'épaisseur même du coussin. Les deux têtes barbues qu'on voit à une des extrémités, de même que les deux pommes de la face antérieure, reposaient sur cette galerie basse, et terminaient le siége de Dagobert d'une manière conforme à ce qu'on remarque sur les trônes consulaires des diptyques. C'est, comme nous l'avons déjà dit, Suger qui rajouta la seconde et plus haute galerie, décorée de rinceaux compliqués dans le goût du douzième siècle : à cette époque appartient aussi le surélèvement des bustes et des pommes de bronze, de même que le rampant à jour qui se relie à la pente du dossier. Pour comprendre ce que dut être la décoration de cette dernière partie du monument, il faut rétablir dans le cercle du milieu la croix grecque dont on aperçoit encore les extrémités, compléter les rinceaux aujourd'hui mutilés qui accompagnaient cette croix, et peut-être supposer l'existence de quelque ornement dans les cercles plus petits placés à chaque extrémité de l'amortissement.

V.

Après cette comparaison fastidieuse, mais nécessaire, des deux états du monument, il ne nous reste plus qu'à examiner la question de savoir si en effet le siége de Dagobert a été reproduit sur les sceaux des rois de France de la troisième race.

J'avais été séduit d'abord par la conjecture de M. Pottier; je croyais, avec ce savant, que Louis-le-Gros était le premier de nos rois qui se fût fait représenter sur ses sceaux, assis dans

[1] Comparez la pl. XXVI A avec les *bois* des pages 175 et 176.

une espèce de *chaire curule antique, dont les profils ressemblent à ceux du siége de Dagobert,* et j'en concluais comme lui, que Suger, auteur de la restauration de ce monument, avait dû inspirer aux rois ses contemporains la pensée de se faire représenter sur un trône qui pouvait passer pour un symbole de l'antiquité de leur monarchie. Mais il faut renoncer à cette opinion, quelque spécieuse qu'elle soit, car elle est démentie par un monument incontestable : je veux parler d'un sceau de Philippe Ier, qui m'a été communiqué par mon savant confrère, M. Natalis de Wailly, et qui fait partie de la collection des Archives nationales[1]. Ce sceau est appendu à une charte souscrite par le père de Louis-le-Gros, le 6 janvier 1182 (V. S.), c'est à dire à peine deux années après celle où l'on place d'ordinaire la naissance de Suger. A cette époque l'abbé de Saint-Denis était Yves, personnage au nom duquel ne se rattache aucun souvenir de quelque importance. Le prédécesseur, et je pourrais presque dire le précurseur de Suger, Adam, dont le rôle et l'influence furent déjà considérables dans les affaires de l'état, ne prit la direction de la royale abbaye qu'en 1095, douze ans après la charte dont je reproduis le sceau. L'instrument auquel ce sceau est attaché n'offre d'ailleurs aucun rapport avec Saint-Denis, ni par son objet, ni par les personnages qui l'ont souscrit : c'est un acte où *Philippe Ier*, à la requête d'*Isembard,* abbé de *Saint-Germain-des-Prés,* et des moines de l'abbaye déclare que Hugues *Stavello* et sa femme ont renoncé aux droits qu'ils avaient usurpé sur *Dammartin* et sur les dépendances de ce fief. La charte est souscrite par Philippe Richer, archevêque de Sens; Geoffroy, évêque de Paris; Urson, évêque de Senlis; Gautier, évêque de Meaux, et en outre par trois comtes, huit chevaliers, et trois officiers de la maison royale.

Philippe Ier est déjà représenté sur le sceau de 1083 (Pl. XXX, A.), de la même manière que Louis-le-Gros son fils sur le sceau attaché à une charte de 1108, que nous reproduisons sur la même planche (*Ibid.,* B.). Même couronne, même sceptre, même bâton royal, tous fleurdelisés. Le trône, fort différent de ceux qu'on trouve jusqu'alors appendus aux actes de Robert, de Henri Ier, et même de Philippe Ier, est soutenu par deux *supports léonins* de profil dont la silhouette et les proportions rappellent avec évidence le fauteuil de Dagobert. Le sceau de Philippe Ier est sous ce rapport encore plus près de l'original que celui de Louis VI. Les lions, dont la gueule est ouverte, n'ont pas la langue apparente comme ceux du sceau de 1108. Il faut remarquer, dans cette imitation, le soin de l'artiste à restituer les *lions* qui sur le fauteuil de Dagobert sont remplacés par des *panthères :* tant la tradition des diptyques consulaires avait conservé de force !

Pendant tout le temps qu'a persisté l'usage de représenter les rois de France sur le fauteuil de Dagobert, les artistes qui ont gravé les sceaux de nos princes ne se sont pas piqués d'une scrupuleuse exactitude. Néanmoins quelques variations qu'ils aient apporté dans la manière de

[1] *Section historique,* K. 20, pièce 6. Ce monument a été publié pour la première fois, par M. de Stadler, *Revue Archéologique,* t. III, p. 736.

figurer un aussi précieux monument, on y retrouve toujours, d'une façon ou de l'autre, la trace suffisante de l'original. Je résumerai ici en peu de mots ces différences.

1. Philippe I[er], } comme dessus.
2. Louis VI, }

3. Louis VII, vers 1138. Profils du siége de Dagobert grossièrement figurés, mais exactement conservés; les têtes de lion sans langues ressemblent à des *grenouilles*. (De Wailly. *Éléments de Paléographie*, Pl. C., n° 2.)

4. Philippe-Auguste, 1185. Exécution plus soignée; toujours l'aspect des têtes de *grenouille*. La ligne du poitrail et de la patte de lion brisée au milieu, de manière à affecter déjà la forme d'un siége purement en *X*. (De Wailly, Pl. C., n° 5.)

5. Louis VIII, 1123. Les proportions sont plus exactes : les têtes plus petites rappellent, non la *grenouille*, mais le *chien*. Tendance à la brisure, comme au sceau de Philippe-Auguste. (De Wailly, Pl. D., n° 1.)

6. S. Louis, 1226 (date de l'avénement). Trône semblable à celui de Louis VIII. La draperie empêche de voir aussi clairement la brisure. (De W., Pl. D, n° 2.)

7. Le même roi, 1152. Le cou des panthères s'allonge démesurément. Toute trace du lion a disparu sans que le caractère spécifique soit nettement exprimé : la draperie dissimule la brisure. (De W., Pl. D, n° 3.) C'est le sceau que nous avons reproduit Pl. XXX, C.

8. Philippe-le-Hardi, 1170. Têtes de *lévrier*, pattes de lion recourbées en dedans. Brisure complète comme aux siéges épiscopaux. On aperçoit pour la première fois les supports de derrière. (De W., Pl. E, n° 1.) Nous donnons ce sceau Pl. XXX, D.

9. Le même roi, 1170. On voit à la fois les quatre supports formant deux *croix de Saint-André* presque parfaites. En revanche les têtes de panthère, quoique encore trop longues, sont mieux imitées, et les écailles de l'encolure rappellent les mouchetures dorées de l'original. (De W., Pl. E, n° 2.) E de notre Pl. XXX.

10. Philippe-le-Bel, 1286. La brisure a disparu. L'artiste en est revenu au profil vertical des supports de l'original. Mais au lieu de panthères on voit quatre supports léonins avec une crinière longue et touffue. (De W., Pl. E, n° 4.) F. de notre Pl. XXX.[1]

11. Louis-le-Hutin, 1315 ou 1316. Le siége figuré sur ces deux sceaux est celui qui jusqu'ici s'éloigne le plus de l'original. On ne voit que deux lions dont l'encolure prolongée forme, en se réunissant à la jambe, une espèce de croissant. Ces lions tournent la tête vers le spectateur, et la tête en est dessinée de trois quarts. Le reste du siége, sauf le bout des pattes, est caché par une ample draperie. (De W., Pl. F, n[os] 1 et 2.)

12, 13 et 14. Une déformation progressive dans le même sens se montre sur les sceaux de

[1] Deux monnaies d'or de Philippe-le-Bel, le *gros royal* et le *petit royal*, montrent le roi assis sur le fauteuil de Dagobert : la draperie qui recouvre ce meuble empêche d'en distinguer les détails, mais on s'aperçoit que les supports ont été représentés droits comme dans l'original. (V. Le Blanc, *Traité historique des Monnaies de France*, p. 202.)

Philippe-le-Long et de Charles-le-Bel. (Trés. de Num. *Sceaux des rois de France,* Pl. VII, n°s 1 et 2). Le dernier prince dont les sceaux offrent une figure assez fidèle du fauteuil de Dagobert est Philippe de Valois. (Acte de 1328. De W., Pl. G., n° 1.) Le type ne diffère pas sensiblement de celui qu'avaient adopté les trois fils de Philippe-le-Bel[1]. Le roi Jean, contrairement à ses prédécesseurs, se montre entre deux aigles (empruntés sans doute à S. Jean l'Évangéliste, son patron); il a en outre les pieds posés sur deux lions. Le souvenir, de plus en plus altéré du siége de Dagobert, reparaît avec de profondes modifications sur les sceaux de Charles V et de Charles VII : il disparaît entièrement à l'époque de Louis XI.

On doit conclure de ces observations que si d'une part les rois Louis-le-Gros et Louis-le-Jeune ne sont pas les seuls qui aient reproduit sur leurs sceaux le fauteuil de Dagobert (ce qui donne une plus haute idée du crédit dont ce meuble a joui pendant le moyen âge), d'un autre côté il ne faut attribuer ni à Louis-le-Gros ni à Suger la pensée de recourir à ce vieux débris de la monarchie mérovingienne. Pour apercevoir, indépendamment de toute autre preuve, le peu de fondement de cette conjecture, il suffirait de remarquer la date de la charte à laquelle est appendu le sceau de Louis-le-Gros qui a été publié dans le *Trésor de numismatique*, et que M. N. de Wailly a reproduit dans ses *Éléments de paléographie.* En effet cette charte est de 1108, c'est à dire de l'année même où Louis VI monta sur le trône, et antérieure de quatorze ans à l'élection de Suger comme abbé de Saint-Denis. D'après la supputation ordinaire, Suger avait alors vingt-sept ans : il avait été élevé avec le fils de Philippe Ier; c'est donc tout au plus s'il aurait pu exercer une influence indirecte sur la détermination dont M. Pottier lui fait honneur. Mais cette dernière conjecture est encore détruite par l'existence du sceau de Philippe Ier, dont nous avons déjà donné la description. A l'époque où cette empreinte remonte nous ne trouvons, ni à Saint-Denis ni auprès du roi, aucun personnage auquel nous soyons porté à attribuer de préférence la nouvelle mise en honneur du fauteuil de Dagobert. Adam, auquel il faudrait revenir en désespoir de cause, devait être alors fort jeune, puisqu'il vécu encore trente-neuf ans, et il n'est nullement question de lui à cette époque de l'histoire. Nous nous contenterons donc de rappeler les conseils et les encouragements que dans le cours du onzième siècle les personnages les plus illustres de l'Église gallicane ne cessèrent de prodiguer aux descendants de Hugues Capet, pour les décider à reconstituer vigoureusement l'autorité royale, et cela longtemps avant que ces princes ne consentissent à sortir de leur engourdissement.

[1] Les *pavillons,* monnaies d'or de Philippe-de-Valois, ainsi nommés parceque le roi y est représenté assis sous une tente ou pavillon, offrent une figure beaucoup plus fidèle du fauteuil de Saint-Denis que les sceaux du même prince; les supports en sont droits, et même le gonflement de l'encolure y est marqué. (V. Le Blanc, *Monnaies de France,* p. 242.)

VI.

Nous avons vu que, même dans les imitations les plus altérées du fauteuil de Dagobert sur les sceaux des rois de France depuis Philippe Ier jusqu'à Philippe de Valois, c'est à dire dans un espace de plus de deux siècles et demi, on reconnaissait toujours à des signes certains l'intention de rappeler cet antique monument de la royauté mérovingienne. Pour mettre absolument hors de doute le fait que nous avons ainsi établi, il nous est nécessaire de prouver que les souverains ou les personnages élevés en dignité des autres pays et des autres époques n'ont pas été représentés sur des siéges qu'on puisse aisément confondre avec le fauteuil de Dagobert. Cette dernière démonstration servira de complément au présent mémoire.

Quoique les développements qui précèdent nous permettent d'attribuer à notre opinion une assez grande vraisemblance, nous n'oublierons pas toutefois que les preuves dont nous disposons sont d'une nature purement négative, et que par conséquent elles peuvent être renversées ou modifiées par la production de quelque document qui nous aura échappé. Aussi ne nous permettrons-nous de donner les conclusions qui vont suivre que comme un programme susceptible de réfutation ou de rectification, selon que les érudits livrés aux études du moyen âge, et dont nous sollicitons instamment le concours, auront trouvé des preuves d'un autre genre que celles dont nos efforts et surtout ceux de M. l'abbé Arthur Martin sont parvenus à grouper le faisceau.

Les rois de France de la troisième race que nous avons nommés sont les *seuls* souverains que leurs sceaux représentent assis sur des siéges semblables au fauteuil de Dagobert ou offrant quelque analogie avec ce meuble célèbre. Sous ce rapport, il est du plus haut intérêt de comparer la série des rois d'Angleterre avec celle des rois de France. Les premiers sont constamment figurés assis sur ces trônes carrés, à supports droits, qu'ont employés les Capétiens jusques et y compris la première partie du règne de Philippe Ier. Ces trônes, d'abord dépourvus de dossier, reçoivent ensuite ce complément, et passent progressivement d'une simplicité austère à la plus grande magnificence. C'est sous cette dernière forme qu'ils reviennent en France avec les monarques anglais de la maison de Lancastre. Sur les sceaux de Charles VII le trône de ce prince offre un mélange des deux types et comme un compromis entre la tradition nationale et l'influence anglaise.

On se rappelle la distinction que nous avons établie plus haut[1] entre les siéges pliants des évêques et le fauteuil de Dagobert. Les premiers, dérivant des magistratures locales dont les évêques avaient concentré les pouvoirs dans leur personne, conservent la trace de la simplicité

[1] *Voy.* page 170.

des siéges affectés aux honneurs municipaux : c'est toujours et sans altération le principe plus ou moins orné du pliant en *X*. Nos rois mérovingiens au contraire, dont l'autorité remontait aux pouvoirs consulaires qui leur avaient été conférés par les empereurs byzantins, imitèrent les siéges qui à Constantinople servaient pour l'inauguration des consuls, et c'est afin de répondre à cette pensée que S. Éloi combina les *supports léonins* avec l'*X* traditionnelle de l'antique chaise curule. Pour savoir si cet exemple a été imité ailleurs, il faut examiner avec attention tous les monuments qui reproduisent des siéges en *X*, et se bien garder de confondre ces derniers siéges avec le meuble plus compliqué qui porte le nom de Dagobert.

Les sceaux d'évêques du onzième siècle ne nous ont pas fourni d'éclaircissements à ce sujet, tous ceux que nous avons pu consulter étant de forme ovale, et représentant debout ou à mi-corps les prélats dont ils offrent l'image. La série des évêques assis commence pour nous par un sceau de *Robert*, évêque d'*Aversa*, dans le royaume de Naples ; cette empreinte, appendue à une charte de 1113, a été publiée par Muratori, dans ses *Antiq. ital.*, t. III, p. 111. L'évêque y est figuré assis sur un trône carré à dossier, comme les souverains de toute l'Europe, à l'exception de ceux de la France.

Le sceau épiscopal circulaire et représentant un prélat assis sur le *faldistorium*, le plus ancien que nous ayons rencontré, se trouve dans les *Monumenta boïca*, t. XI, p. 168 : il représente Éberhardt, évêque de Bamberg, et dépend d'une charte de l'an 1153. Le siége figuré sur ce sceau est évidemment disposé en *X*, sans trace de supports latéraux.

Après ce monument vient, par ordre de date, une empreinte du sceau de Maurice de Sully, évêque de Paris, appendue à une charte de l'an 1175[1]. Ce sceau, dont l'ovale tend au circulaire, nous montre l'illustre fondateur de Notre-Dame de Paris assis sur un siége à têtes et pattes d'animaux, dont la disposition en *X* n'est pas moins évidente que sur l'effigie de l'évêque de Bamberg. Cette remarque n'est pas sans importance, puisqu'il s'agit d'un monument élevé à Paris sous le règne de Louis-le-Jeune, prince non moins fidèle que ses deux prédécesseurs à copier sur ses sceaux les dispositions du siége de Dagobert.

J'ai dit tout à l'heure la raison qui nous empêche de trouver sur les sceaux, avant le douzième siècle, la preuve que les évêques faisaient usage d'un fauteuil en forme d'*X* ; mais les manuscrits suppléent à cette lacune. Je citerai comme accessibles à tout le monde les miniatures du poëme écrit par Donizzone en l'honneur de la comtesse Mathilde, miniatures que d'Agincourt a reproduites en partie dans son ouvrage (*Peintures*, t. III, pl. XLVI). Dans ce manuscrit du onzième siècle les évêques et même les abbés mitrés sont représentés assis sur des siéges disposés en *X*, et décorés pour la plupart de têtes et de pattes de lion.

Il serait ensuite trop long d'énumérer les évêques qui dans le cours des treizième et qua-

[1] *Trésor de Numismatique. Sceaux des communes*, etc. Pl. I, n° 1.

torzième siècles ont continué d'être représentés sur des siéges de la même nature, soit que les sceaux donnent l'effigie du prélat vivant, soit qu'ils reproduisent la figure du patron d'une ville ou d'une communauté quelconque. Ce n'est pas qu'il n'y ait de nombreuses exceptions à cette règle. Je citerai, entre autres, le sceau du chapitre de Saint-Waast d'Arras, appendu à une charte de 1246, et sur lequel on voit le saint patron de la ville assis sur un trône carré (*Trés. de Num.*, *Sceaux des Communes*, etc., Pl. V, n° 1). Néanmoins c'est la tradition du siége municipal transporté aux évêques qui prévaut la plupart du temps, et toujours la forme de l'*X* est observée. Je ne trouve de déviation à cette règle que sur les sceaux de deux archevêques de Tours, que j'ai publiés (*Sceaux des Communes*, etc. Pl. XVII, n°s 1 et 2). Le premier de ces monuments appartient à Pierre de Lamballe, et dépend d'une charte de 1255 ; le second, uni à une charte de 1267, offre l'effigie de Vincent de *Pirmils*, ou de *Pilenis*. Ce dernier sceau laisse voir des *supports léonins* à peu près droits et très voisins de ceux du fauteuil de Dagobert. Vers la même époque, c'est à dire en 1243, Jean de Baussan, archevêque d'Arles, sur un sceau que nous avons également publié (*Ibid.*, Pl. XXI, n° 1) montrait plus de fidélité à la tradition épiscopale. Celle du fauteuil de Dagobert, soigneusement maintenue pendant un siècle, subit une légère altération sous Philippe-Auguste et sous Louis VIII, et les artistes auteurs des sceaux de S. Louis s'en écartèrent encore davantage. Ainsi tandis que les archevêques de Tours que nous avons nommés plus haut se rapprochaient du type royal, le roi contemporain laissait altérer la représentation du monument mérovingien et effacer ainsi la particularité qui le distinguait des siéges épiscopaux : les monuments antérieurs nous prouvent qu'on n'aurait pas commis une pareille confusion dans la première moitié du douzième siècle.

Parmi les sceaux qui représentent les divers souverains de l'Europe assis sur un trône carré, ceux des empereurs d'Occident ne font pas exception à la règle générale. Cette remarque donne un intérêt tout particulier à une miniature tirée d'un manuscrit de la bibliothèque de Munich, et dont M. l'abbé Arthur Martin a eu la bonté de nous communiquer la copie. On sait que les manuscrits les plus précieux sous le rapport de l'art, que possède la capitale de la Bavière, proviennent de l'évêché de Bamberg, auquel ils avaient été donnés par l'empereur S. Henri, son fondateur, dans les premières années du onzième siècle. Au nombre de ces manuscrits, décorés de nombreuses miniatures, et dont la couverture est ornée de plaques d'ivoire sculpté, est un *Évangéliaire* sur le frontispice duquel on voit un empereur assis sous un portique, le sceptre surmonté de l'aigle dans la main droite, le globe avec l'empreinte de la croix dans la gauche, entre deux guerriers à gauche et deux évêques à droite. Sur une seconde miniature placée en regard de cette composition quatre figures allégoriques de femme représentent les principales provinces, qui s'avancent en s'inclinant, avec des présents dans la main, vers le trône impérial. Ces figures se distinguent non seulement à leurs attributs, mais encore aux noms dont elles sont accompagnées : c'est d'abord *Rome* (ROMA), puis la *Gaule* (GALLIA), la

Germanie (GIRMANIA) et l'*Esclavonie* (SCLAVINIA). *Rome* et la *Gaule* sont casquées : la seconde tient à la main une longue palme.

L'auteur de la *Description des principaux manuscrits de la bibliothèque de Munich* (n° 38) n'a pas confondu l'empereur représenté sur la miniature que nous venons de décrire avec le fondateur de l'évêché de Bamberg. Nous connaissons l'effigie de S. Henri par divers monuments, et entre autres par les deux manuscrits de la bibliothèque de Munich (autrefois de Bamberg) qui portent les nos 37 et 40. Le pieux empereur apparaît sur les miniatures de ces manuscrits avec un visage plein et une courte barbe. Dans le manuscrit n° 38 au contraire l'empereur a une taille haute et mince, un visage long, jeune et imberbe. C'est pourquoi l'auteur de la *Description*, qui a reconnu S. Henri sur les frontispices des nos 37 et 40, lorsqu'il décrit celui du n° 38, se contente de dire qu'on y voit *un souverain* (*ein Herrscher*) sur son trône.

Mais le problème que soulève cette effigie inconnue nous semble possible à résoudre au moyen d'un autre manuscrit orné de miniatures, dont nous avons retrouvé les copies dans les portefeuilles de M. l'abbé Arthur Martin. Ce manuscrit, déposé aujourd'hui à Aix-la-Chapelle, appartenait autrefois à l'abbaye d'Epternach, située à quatre lieues de Trèves. D. Martène et D. Durand l'y avaient admiré, et c'est ainsi qu'ils le décrivent dans le *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, t. II, p. 297 : « Un texte des Évangiles écrit en lettres d'or sur du grand « vélin d'une beauté charmante, et je ne crois pas qu'on puisse rien voir de plus beau en « ce genre..... On croit, et avec assez de probabilité, que c'est un présent de l'empereur « Othon (II), qui y est représenté sur la couverture avec l'impératrice *Theophanu* (sic). Ce « présent est sans doute digne d'un si grand prince. »

Nous ignorons par quelles vicissitudes la couverture du manuscrit d'Epternach est arrivée à Paris dans la collection de M. du Sommerard ; ce qui est certain, c'est que le Musée de l'hôtel de Cluny, formé en grande partie avec la collection de cet amateur, renferme aujourd'hui une plaque d'ivoire représentant *Jésus-Christ*, IC XC qui couronne l'*empereur Othon II* OTTO IMP PMAN A/G, et l'impératrice Theophano, ΘΕΟΦΑΝω IMP AG[1], tandis que le manuscrit d'Epternach n'a plus à Aix-la-Chapelle qu'une couverture moderne. Cette origine de la plaque d'ivoire conservée à l'hôtel de Cluny n'avait pas été relevée jusqu'ici.

La couverture du manuscrit d'Epternach fournissant une donnée vraisemblable sur l'époque de son exécution, on étudie avec plus d'intérêt l'étrange composition qu'offre le frontispice de ce précieux volume. Un empereur s'y montre élevé dans les airs, au milieu d'une gloire céleste en forme de *vescica piscis*. Il est assis sur un trône carré que supporte une femme dessinée dans une attitude contrainte, et qui doit représenter la Terre. Au sommet du

[1] *Notice du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny*, p. 60.

tableau, la main de Dieu, appuyée sur la croix, pose la couronne sur le front de l'empereur, qui porte le globe crucigère, et dont les épaules sont revêtues du manteau de pourpre; à droite et à gauche, les figures symboliques des quatre évangélistes, disposées de la même manière qu'autour des figures de Jésus-Christ lui-même, tiennent déroulée une longue draperie dont la blancheur rappelle les vêtements du Sauveur au moment de la transfiguration: « *Et vestimenta ejus facta sunt splendentia, et candida nimis velut nix, qualia fullo non potest* « *super terram candida facere.* » (Marc., ix, 2.) Devant lui, dans l'attitude qu'on pourrait prêter à Élie et à Moïse, sont deux personnages inclinés, portant un manteau de pourpre et la tunique militaire, armés l'un et l'autre d'une lance au bout de laquelle flotte une banderolle rouge, et coiffés à peu près comme la Germanie, sur le manuscrit n° 38 de Munich. Au premier plan, on voit debout, et à la place qu'occuperaient les apôtres dans un tableau de la transfiguration, les deux évêques et les deux guerriers que nous avons déjà remarqués à côté du trône de l'empereur sur le frontispice du manuscrit n° 38.

Ce n'est pas ici le lieu de développer les considérations que nous fournirait l'étude de cette audacieuse apothéose d'un des empereurs de la maison de Saxe qui avaient usurpé toutes les prérogatives spirituelles, dans un temps où les dangers immenses de la société et les services signalés que lui rendaient ces princes empêchaient l'Église de marchander leur appui matériel. Pour le moment, ce qui nous importe le plus c'est de constater la ressemblance qui existe entre le portrait d'empereur de la miniature d'Epternach et l'effigie impériale qu'offre le frontispice du manuscrit n° 38. Les deux tableaux en effet nous offrent le même visage long et imberbe, la même taille mince, la même stature élevée. Le parallélisme des prêtres et des guerriers dans les deux scènes a déjà été remarqué : c'est une raison de plus pour attribuer à l'un des Othons le manuscrit n° 38 de Munich.

Au premier abord on pourrait hésiter entre Othon II et Othon III, son fils, mort à vingt-deux ans, et prédécesseur immédiat de Henri II. Othon III, qui pouvait ressembler beaucoup à son père, avait battu les Esclavons quatre ans avant sa mort, et la figure de l'*Esclavonie* soumise se trouverait naturellement dans un tableau composé en son honneur. D'un autre côté celui qui nous semblerait réunir de préférence la *Gaule* à l'*Esclavonie*, ce n'est pas Othon III, c'est Othon II, son père. On sait les victoires éclatantes que ce prince remporta au commencement de son règne, sur les Slaves (Polonais, Bohêmes et Esclavons) confédérés avec son cousin et compétiteur, Henri Hézilon, duc de Bavière. D'un autre côté, Richer[1] nous a raconté avec les plus curieux détails les prétentions de cet empereur à l'hommage de la *Gaule* (car c'est toujours ainsi que s'exprime notre vieil historien) et son expédition d'abord victorieuse jusqu'aux portes de Paris. Mais les arguments que nous venons d'énu-

[1] *Histor.* III *et seqq.*

mérer doivent céder devant cette circonstance, que l'effigie certaine fournie par la plaque d'ivoire détachée de la couverture du manuscrit d'Epternach est tout à fait différente de celle qu'on voit à l'intérieur de ce manuscrit. Sur la plaque d'ivoire l'empereur a le menton garni d'une barbe assez touffue et ses traits n'offrent plus l'aspect de la première jeunesse. L'autre portrait au contraire est celui d'un homme imberbe et encore très jeune. Ce sont les miniatures qui marquent positivement l'époque du manuscrit; l'ornement de la couverture a pu être antérieur et seulement adapté à un livre plus récent. Cette plaque d'ivoire, exécutée en Orient comme les inscriptions et les costumes en donnent la preuve (puisque le nom de l'empereur y est retracé avec le mélange des lettres grecques et latines, habituel à Constantinople dans le cours du dixième siècle, et que son costume est celui des césars byzantins), cette plaque d'ivoire ne doit pas avoir été sculptée pour un texte des évangiles, à en juger d'après l'auteur inconnu ($\overline{\text{I}\omega}$ $\overline{\text{X}\omega}$) qu'on y voit dans l'attitude de la plus humble adoration, suivant l'usage adulatoire du Bas-Empire, et prosterné aux pieds de l'empereur. En tout cas, si ce *Jean* inconnu avait été le calligraphe et non l'auteur du manuscrit, il n'aurait pas différé du clerc-écrivain *Liuthar* qu'on voit représenté sur la première miniature, et cependant l'un est barbu et l'autre a le menton rasé.

Il faut donc penser que cette plaque appartenait d'abord à un manuscrit envoyé de Constantinople à Othon II et à Théophano ou apporté par cette princesse de la capitale byzantine. Après la mort d'Othon II, on aura détaché de ce manuscrit probablement sans intérêt pour les Occidentaux, le morceau d'ivoire en question, et on en aura décoré la couverture d'un évangéliaire exécuté pour Othon III, son fils, à l'époque où il sortait de l'adolescence, sans doute à celle où il venait de recevoir la couronne impériale des mains de Grégoire V, son cousin, c'est à dire vers l'an 996.

C'est donc Othon III à l'âge de seize ou dix-sept ans que nous devons reconnaître, et sur le manuscrit d'Epternach et sur celui de Bamberg qui porte à la bibliothèque de Munich le n° 38.

Cela posé, j'appelle l'attention du lecteur sur le siége qu'occupe cet empereur dans la miniature de Munich.



Ce n'est plus comme à Epternach, un trône carré pareil à celui de S. Henri et des autres empereurs des dixième, onzième et douzième siècles, dont les sceaux nous sont connus. Le siége d'Othon III est tel qu'on le prendrait à première vue pour le fauteuil de Dagobert. Il est vrai que de même que pour les Capétiens de la fin du treizième et du commencement du quatorzième siècle, l'ample draperie dont ce fauteuil est recouvert empêche d'apercevoir s'il était disposé simplement en *X*, ou s'il avait des supports latéraux comme l'ouvrage de S. Éloi. Il est fâcheux qu'un tableau si précieux et si complet nous laisse dans une telle in-

décision sur le point qui nous intéresse le plus en ce moment. Ce qu'il y a de plus vraisemblable à nos yeux c'est que le siége attribué à Othon II avait une origine épiscopale. Ce prince constatait ainsi, d'une manière moins téméraire que dans le tableau d'Epternach, sa prétention à absorber les pouvoirs spirituels. Mais l'esprit qui a dicté ces deux compositions est le même, et elles s'expliquent l'une par l'autre.

S'il en est ainsi, la peinture de Munich, malgré sa singularité, rentre dans le vaste cercle que nous avons parcouru en étudiant les signes de la juridiction ecclésiastique, et le fauteuil de Dagobert, ainsi que les représentations qui en ont été données sur les sceaux des Capétiens, conserve sa physionomie distincte au milieu des autres monuments du moyen âge.

Ch. LENORMANT.

P. S. Nous venons de dire (p. 180, l. 2) que les sceaux des empereurs jusqu'au douzième siècle montraient toujours les souverains assis sur un *trône carré;* il n'en est pas de même pour les *bractéates* d'argent frappées par quelques-uns de ces princes. En effet, à partir du règne de Henri VI (1187-1198) jusqu'à celui de Conrad IV (1250-1254) les pièces de cette nature nous montrent souvent l'empereur assis sur un siége en *X* orné de têtes et de pattes d'animaux (V. Goetz, *Deutschlands Kaysser-Münzen,* tab. XXXIV-XXXIX) : pendant cet intervalle les sceaux des empereurs ne diffèrent pas de ce qu'ils étaient par le passé, sous le rapport de la forme des trônes. Il est à remarquer d'ailleurs que l'âge de ces bractéates est une des époques de la lutte la plus vive entre l'Empire et le Saint-Siége.

CROIX DIVERSES.

(PLANCHE XXXI.)

I.

CROIX CABALISTIQUE DE MAESTRICHT (FIGURES A. B.).

1. Les figures A et B sont le calque des deux faces d'une croix d'argent qui se trouvait en 1844 entre les mains d'un ecclésiastique de Maestricht. L'assemblage mystérieux des caractères hébraïques, grecs, latins, etc., qu'on y voit gravés, annonce tout d'abord des intentions cabalistiques dont il s'agit de percer la rude écorce pour en atteindre le sens caché. M. l'abbé A. Devoucoux, grand-vicaire d'Autun, a bien voulu accepter la tâche d'interpréter ces formules étranges; et dans sa prédilection pour ce genre d'études mystérieuses, il a pris la peine de nous adresser sur cet objet des notes pleines de recherches et d'aperçus hardis. En même temps, avec une modestie bien méritoire, il nous conférait sur ses pages un pouvoir discrétionnaire sans limites. Usant de la concession, nous avons cru qu'en des sujets tellement nouveaux pour la plupart des lecteurs, une extrême modération était nécessaire sous peine de confondre les cerveaux non aguerris à un breuvage si capiteux. Nous n'emprunterons donc aux recherches de M. l'abbé Devoucoux que leurs résultats les plus applicables à notre monument; mais si peu que ce soit, c'est à son travail que nous en avons l'obligation, et l'explication lui appartient presque entière. Si donc nous n'y avons point mis sa signature, c'est qu'il aurait pu lui paraître amer et injuste d'avoir à accepter entièrement une rédaction beaucoup moins savante que ne l'était la sienne, et où nous mêlions du nôtre.

Il ne saurait être inutile d'exposer d'abord sommairement ce qu'il faut entendre par cette cabale (*qabbala*) dont on parle beaucoup plus qu'on ne l'étudie; et le mal n'est pas grand. Pour offrir une garantie dans cet exposé, nous suivrons de près celui que traçait le savant M. Louis Dubeux dans le *Correspondant* de janvier 1844. [1]

[1] Nous annonçons trop peu de prétentions pour qu'on attende de nous une bibliographie de la cabale. Nous renverrions à la *Bibl. Hebr.* de J. Chr. Wolf (libr. VII), et aux suppléments de Fréd. Kœcher (p. II); ainsi qu'aux catalogues des bibliothèques d'orientalistes modernes, comme Th. Hartmann, G. Gesenius et Silvestre de Sacy. Ce dernier catalogue, sans offrir de très grandes ressources en ce genre, a du moins l'avantage d'une excellente classification et de tables rédigées avec une rare sollicitude.

L'Almucabala du moyen âge ne doit point être confondue avec la cabale rabbinique; elle est la science des *permutations* ou des *réductions* mathématiques, c'est à dire l'algèbre.

La cabale pratique, ou plutôt *opératoire* (pour ne pas dire *théurgique*), dont nous n'avons que faire ici, prétend enseigner l'art d'exécuter des prodiges et de commander aux esprits, en vertu de certaines formules.

La cabale symbolique, ou plutôt *combinatoire*, est la seule qui importe en ce moment. Nous laisserons donc de côté, avec la cabale opératoire, une troisième branche qu'on pourrait presque appeler *ontologique :* espèce de cosmologie mystique et de théosophie, dont notre croix peut bien se passer, Dieu merci.

Cette cabale symbolique ou artificielle, que nous nommerons *combinatoire*, pour plus de clarté, se subdivise en trois branches, qui sont la *Gematria* (ou calcul sur les lettres), le *Notaricon* (ou notation des lettres importantes), et la *Themoura* (ou théorie des permutations soit de lettres, soit de mots).

2. La *gématrie*, dont le nom est évidemment emprunté à celui de la géométrie, scrute dans la valeur arithmétique des lettres le sens mystérieux des mots, et l'indication des équivalents qui doivent dévoiler la signification cachée. Des exemples feront comprendre le procédé fondamental qui préside à cette exploration ; il repose sur la double fonction des caractères, considérés soit comme signe alphabétique proprement dit (ou *lettre*), soit comme signe numéral (ou *chiffre*).

Ainsi à celui qui douterait que le Messie fût désigné dans la prophétie de Jacob mourant (*Genèse*, chap. XLIX, v. 10) : « Le sceptre ne sortira point de Juda... jusqu'à ce que *vienne l'Envoyé;* » on lui montrera que les mots hébreux correspondants aux deux derniers (que j'ai soulignés) ont la même valeur totale que le nom du *Messie* dans la même langue.

PROPHÉTIE DE JACOB.		MESSIE.	
Iod, pris comme signe numéral, vaut	10	Mem, qui vaut	40
Beth	2	Chin	300
Aleph	1	Iod	10
Chin	300	Hhet	8
Iod	10		
Lamed	30		
Het	5		
Somme	358	*Somme*	358

En vertu de cette identité arithmétique, un cabaliste conclura l'identité logique des deux termes ; et il faut convenir que si la cabale offre des résultats spécieux dans bien des cas, il est heureux pourtant que l'autorité et l'interprétation des livres saints reposent sur de meilleures bases.

De même pour rendre raison d'une expression obscure dans la prophétie de Zacharie (chap. III, v. 8) : « J'amènerai mon serviteur *l'Orient;* » on fait observer que le mot hébreu

rendu par *Orient* d'après la Vulgate, a son équivalent arithmétique dans *Ménachem* (Consolateur) qui est un des noms du Messie.

ORIENT.	Tsade, comme signe numéral, vaut	90	CONSOLATEUR.	Mem, qui vaut. . .	40
	Mem.	40		Noun.	50
	Hhet.	8		Hhet.	8
				Mem.	40
	Somme. . .	138		*Somme.* . .	138

La valeur numérale identique des lettres de chaque mot additionnées est pour les cabalistes un motif de décider qu'il s'agit du Messie dans le texte du prophète.

La gématrie ne s'en tient pas à ces hautes questions, elle sait descendre à des vérités d'un ordre inférieur; comme quand elle nous apprend, en vertu des mêmes principes, que le vin fait épancher les secrets, parceque *vin* et *secret* en hébreu amènent le même total.

VIN.	Jod, équivalant à . . .	10	SECRET.	Samech, valeur numérale	60
	Jod.	10		Vav.	6
	Noun.	50		Daleth.	4
	Somme. . .	70		*Somme.* . .	70

Ce *spécimen* des opérations enseignées par la gématrie peut suffire sans qu'il soit besoin d'énumérer les combinaisons diverses fondées sur ce même principe de la traduction des lettres en chiffres.

3. Le *notaricon* (ou *notariacon*), dont le nom rappelle les *notarii* ou abréviateurs, cherche dans les lettres initiales ou finales des mots d'un même groupe le moyen de découvrir un sens que l'on suppose voilé dans la phrase sous l'énonciation simple qui se présente la première à l'esprit. Par exemple, quand Abraham se prépare à immoler Isaac, et lui dit (*Genèse*, ch. XXII, v. 8) : « *Dieu prendra soin de se* procurer la victime de l'holocauste, mon fils; » les lettres initiales des trois premiers mots hébreux de cette phrase, assemblées dans l'ordre même des mots, donnent précisément le nom hébraïque du bélier (AIL). Or l'on sait que Dieu fit substituer un bélier à cette victime humaine déjà sacrifiée dans le cœur de son père; en sorte que le patriarche aurait prophétisé à son insu.

Ce sont là des observations fort curieuses assurément, et même respectables parcequ'il s'agit d'un texte inspiré; mais on n'est pas obligé de pousser la vénération pour les livres saints jusqu'à voir dans tous les faits de ce genre une évidente intervention divine. Néanmoins, comme le rabbinisme attache une haute importance à ces sortes de remarques, des chrétiens les ont appelées quelquefois à l'appui de l'Évangile. Ainsi, dans les paroles de Jacob que nous citions précédemment « . . . jusqu'à ce que *vienne l'Envoyé; et en lui* sera l'attente des nations, » on a signalé que la réunion des initiales hébraïques dans les mots correspon-

dants à ceux que je souligne, et dans l'ordre même des mots, donne pour résultat le nom de Jésus (IeCHOU) tel précisément que le prononcent les rabbins.

Par suite de cette première opération du *notaricon*, on a prétendu développer des expressions renfermées en abrégé dans un seul mot de l'Écriture sainte. C'est ainsi que l'on a voulu trouver dans la seconde parole de la Genèse (BaRA, *créa*) la désignation des trois personnes divines : Ben. . . . . . . le Fils,

Rouahh . . . . l'Esprit saint,

Ab . . . . le Père.

Du reste, cette réduction de plusieurs mots en un seul (même dépourvu de sens propre), qui serait comme le résumé mnémonique de toute une phrase, est un usage reçu parmi les juifs; si bien que l'on attribue à un procédé semblable le nom qui a fini par caractériser la généreuse famille des Machabées. Selon cette opinion, qu'appuient des auteurs fort graves, Macabi ne serait qu'une formule artificielle due à l'assemblage des initiales d'une phrase qui aurait servi de cri de guerre au vaillant Judas fils de Mathathias [1], et que ce grand homme aurait inscrit sur ses drapeaux dans sa lutte contre le paganisme grec : « Qui est semblable à vous entre les puissants (*ou* entre les dieux), ô Jéhovah? » (*Exode*, ch. xv, v. 11.)

C'est par une réduction analogue que les juifs resserrent en un mot de convention les noms illustres de la synagogue qui se compliquent du titre doctoral ou de la désignation patronymique, et même de tous les deux à la fois. Ainsi Rabbi Salomon (*Chelomoh*) Iarhhi, a été condensé en *Rachi; Rambam* représente les noms du célèbre Maïmonide, qui sont réellement Rabbi Moché Ben Maïmon; et sous les masques de *Ramban, Rachbam, Harachba, Radak*, etc., il faut savoir reconnaître Rabbi Moché Ben Nahhman, R. Samuel (*Chemouel*) Ben Meir, R. Salomon Ben Aderet, R. David Kimhhi, etc.

4. Un troisième rameau de la cabale combinatoire est la *thémoura* ou permutation. Elle donne diverses méthodes pour transformer une phrase par la transposition des lettres; ou par la substitution de lettres non écrites, à celles qui se présentent dans le texte. Le premier mode se résout à peu près dans l'art des anagrammes. A la lumière de ce singulier flambeau, on vous montrera S. Michel dans le texte de l'Exode (chap. xx, v. 23), où il est dit : « *Mon ange* te précédera; » et la raison en est que *mon ange* en hébreu (MLAKI) renferme les éléments à peu près exacts du nom de l'archange (MIKAeL ou Micaïl), qu'il suffit de ranger en un nouvel ordre pour résoudre le problème.

Sauf les titres que peut avoir une simple version à renfermer des solutions valides, ce serait un tour de force tout aussi concluant que celui de trouver la réponse toute faite dans la question même de Pilate à notre Seigneur (Joann., xviii, 3) : *Quid est veritas?* Comme le

[1] On en verra l'exposition ci-dessous dans la note de la page 197.

gouverneur romain n'attendit point l'information, un amateur chrétien de la *thémoura* a fait observer qu'il n'était nul besoin d'autres paroles, puisque Pilate lui-même avait dit tout ce qu'il fallait, moyennant une évolution des lettres : *Est vir qui adest.*

Un autre procédé de la *thémoura* laisse moins de place à l'arbitraire, il a ses règles déterminées qui ne permettent pas d'épuiser toutes les manipulations possibles de renversement. Il consiste à prendre les lettres écrites, comme un déguisement de celles qui présenteraient le sens véritable. Pour dégager l'inconnue, chaque lettre écrite doit être considérée comme équivalant à celle qui occupe le même nombre ordinal dans l'alphabet lu à rebours. C'est à dire que la première lettre de l'alphabet sera censée représenter la dernière (A pour Th), la seconde devra être remplacée par l'avant-dernière (B pour Ch), et ainsi des autres. S. Jérôme rend raison de cette substitution[1] comme d'une chose toute simple, à propos d'un passage où il s'agit de lire au lieu du *Roi Sesac*, le *Roi de Babylone;* comme a lu la version chaldaïque.

CHIN, 22e lettre de l'alhabet, dans la série d'énonciation ordinaire,
à remplacer par la 22e dans l'ordre inverse, qui est BETH

CHIN. BETH

KAF, 11e lettre; . . . . 11e dans l'ordre inverse . . . LAMED

Résultat : CHeCHaC à remplacer par . . . . BaBeL.

On rencontre un second exemple de cette permutation dans le même prophète, au chapitre LI, v, 1. Le texte dit : « Je susciterai contre Babylone..... *ceux qui ont élevé leurs cœurs vers moi* (ou *contre moi*) ; » et les Septante ont traduit les mots dont j'ai souligné la version française, par *les Chaldéens.* Pour en rendre raison, il n'est pas besoin de dire qu'on a prétendu substituer le mot précis à une périphrase interprétée. La *thémoura* fournissait ce résultat immédiatement :

QUI COR LEVAVERUNT IN ME.		CHALDÆI (Casdim).
Lamed, 12e lettre dans l'ordre normal;	=	Kaf, 12e lettre dans l'ordre inverse.
Beth, 2e		Chin, 2e
Qof, 19e		Daleth, 19e
Mem, 13e		Jod, 13e
IOD, 10e		Mem, 10e.

Ce qu'il y a d'étrange en tout cela pour nos esprits occidentaux ne doit point nous le faire regarder comme de pures rêveries. Je ne me porte point pour champion de la cabale, et je reconnais volontiers qu'elle est très propre à faire tourner les têtes faibles. Mais nous avons vu S. Jérôme et d'anciens interprètes fort graves reconnaître la légitimité des *substitutions;* les *transpositions* sont presque justifiées par le génie même de l'idiôme hébraïque, où

[1] Hieronym. *in Jerem.* (XXV, 26), libr. V (ed. Martianay, t. III, 649, sq.).

bon nombre de radicaux formés des mêmes articulations, mais dans un ordre différent, ont au fond le même sens; les valeurs numérales des lettres, comme couvrant une expression mystérieuse, ont été formellement consacrées par l'Esprit saint dans l'Apocalypse[1]; ainsi toutes ces choses ne sauraient être absolument repoussées en principe et traitées de songes.

Mais c'est assez de préliminaires; d'autant que toutes ces méthodes ne trouveront pas une application certaine dans les détails qui vont suivre. Cependant il était bon de ne pas tronquer une exposition où les différentes parties sont liées par une parenté réelle. Venons-en maintenant au monument (Pl. XXXI, A et B) qui occasionnait cette introduction.

5. Dans ce mélange de lettres diverses, l'emploi qu'on a fait des caractères grecs a cela de particulier que leur disposition sur l'une et l'autre face retrace l'image d'une croix : c'est, sur la face A, une *croix latine*, comme on dit, ou à branche verticale plus longue que l'horizontale; et, sur la face B, ce que l'on désigne souvent sous le nom de *croix grecque*, c'est à dire à branches égales. Sur la face B, ce sont quatre *Tau;* et sur la face A, un *Tau* à chaque extrémité de la hampe, puis l' *Alpha* et l'*Oméga* occupant chacun une des extrémités de la branche horizontale (ou *croisillon*).

Que le *Tau* soit un symbole de la croix, nous l'avons montré si surabondamment ailleurs[2] qu'il y aurait excès à y revenir; outre que la preuve de ce fait ne pourrait s'établir amplement ici sans entraîner un développement qui romprait tout équilibre entre les parties d'une notice que nous prétendons resserrer étroitement. Pour l'*Alpha* et l'*Oméga*, il suffit de rappeler les textes de l'Apocalypse[3] où l'on reconnaît sans peine le Fils de Dieu dans celui qui dit à plusieurs reprises : « Je suis l'α et l'ω, le principe et la fin. » Ces lettres grecques indiquent donc et la croix et le Crucifié, comme pour tenir lieu du crucifix dont il n'existe ici aucune trace, et qui n'aurait pu faire partie de ce monument sans rendre inutiles les inscriptions dont cette croix est couverte.

Les lettres hébraïques forment sur la branche transversale (ou horizontale) le mot IeHOUD, qui (s'il n'est une faute de gravure) peut être regardé comme une forme conventionnelle pour remplacer IeHOVaH[4], par respect pour le nom *ineffable* de Dieu. Si je ne me trompe, ce

[1] Apoc., XIII, 17, 18; XV, 2.

[2] Vitraux de Bourges, n° 25 (p. 35-38); *Etude* 1, fig. C, D, E, etc. Citons seulement quelques lignes de Paschase Radbert *(In lament. Jeremiæ*, libr. I; Bibl. PP. XIV, 773) : « ... Diximus... quod Tau signum est... crucis; et, ut verius « loquar, ipsa est crux..... sed quia Tau finis est hebræo- « rum elementorum, ipsa vero elementa totidem sunt quot et « libri veteris Testamenti quorum ipsa sunt signa; unde non « inconvenienter reor quod sicut omnium elementorum finis « est, ita totidem librorum veteris Testamenti finis est crux : « passio videlicet Jesu Christi qui finis est totius legis ad justi- « tiam, etc. » Cf. Barnab. *Epist.*, 9 (Galland. 1, 125).— Isidor. *Contra judæos*, libr. I, cap. 26 (ed. Arevalo, t. VI, 109, sq.). —Arevalo, *Prudentiana*, cap. 20 (Prudentii Opp., t. I, p. 163-169). Etc., etc.

[3] Apoc., I, 8; XXI, 6; XXII, 13.

[4] Kabbala denudata, t. I, 38. « Ob reverentiam divini nominis, loco *He* pingitur fragmentum ejusdem; nempe *Daleth.* » Cf. *ibid*, 379. On sait que les Juifs évitent volontiers ce nom divin.

mot, restitué par la pensée à sa véritable orthographe, doit former un sens complet avec les deux lettres grecques qui occupent les trèfles extrêmes de la même branche; et le tout pris ensemble proclamait la divinité de celui qui est mort sur la croix. Car ce sera la simple traduction des paroles de l'Apocalypse (chap. I, v. 8) : « L'α et l'ω, le principe et la fin,... celui qui est, qui était, et qui viendra. » Pour justifier cette explication, il suffit de recourir à l'artifice du *notaricon* dont il a été parlé précédemment; et d'admettre en conséquence dans le mot *Jéhovah*, avec plusieurs hommes habiles, la réduction de toute une phrase hébraïque signifiant *Il sera, il est, et il a été.* [1]

Cet aperçu est confirmé par la formule (*Macabi*), qui occupe l'endroit correspondant sur la face B; et qui, comme nous l'avons déjà vu, est un cri à la gloire de Dieu. Ce serait donc de part et d'autre un hommage divin rendu à la grande victime du Calvaire; et comme une auréole de majesté placée au lieu où le Crucifié a reposé sa tête. Si nous observons les chiffres arabes tracés sous le mot conventionnel MACABI, nous verrons qu'on y a tenu compte de la valeur numérale des lettres selon la méthode gématrique.

IOD. — BETH. — KAF. — MEM.
10 — 2 — 20 — 40. *Somme :* 72 (qui est inscrite au dessous, et en trois autres endroits).

Mais la distribution inexacte des chiffres, sous le mot MACABI, nous autorise à prendre quelque liberté avec les inscriptions de ce monument mystérieux, parceque l'on y reconnaît sans peine un texte fautif en plusieurs détails : soit que le graveur n'eût pas été surveillé d'assez près par celui qui commandait le travail; soit que ce dernier n'eût pas lui-même le secret bien entier de ce qu'il faisait exécuter d'après une copie, peut-être; soit que certaines parties, devenues un peu frustes avec le temps, n'aient présenté à notre propre calque qu'un modèle déjà oblitéré. Du reste, quiconque s'est appliqué à ce genre d'études sait fort bien que l'attention la plus concentrée ne réussit à peu près jamais à réaliser une copie parfaitement fidèle quand l'œil et la main ne sont point éclairés par une certaine connaissance des formes qu'il s'agit de reproduire, et même du sens qu'elles recouvrent. A l'aide de cette observation, dont le fondement et l'application particulière ici ne sauraient être contestés, si

[1] יהי־הוי־ו־הי,
Fuit-et - est - erit.

Voici comment s'exprime Denys Amelotte (*Traduction du nouveau Testament,* Paris, 1687, in-4°, t. II, p. 139) au sujet du chapitre 1er de l'Apocalypse, vers. 4. « *La grâce soit avec vous par celui qui est, et qui était et qui sera.* Les plus doctes ne doutent point que l'Apôtre ne se propose ici le nom ineffable יהוה que Dieu s'était attribué comme son propre nom.... Si la pensée de ceux qui ne croient pas יהוה un nom simple, mais composé de plusieurs paroles, n'est pas véritable, ... elle est au moins très propre pour nous faire comprendre comment S. Jean énonce le vrai nom ineffable par ces paroles : *Celui qui est, et qui était, et qui sera.* Car ils jugent que ce nom est semblable à celui des Machabées, dont le chef, qui était Judas, ayant pris ces paroles dans ces drapeaux : מי־כמיך־באלהים־יהוה, *Qui d'entre les dieux est semblable à vous, ô Eternel !* et les ayant réduites aux premières lettres de chacun de ces mots ......, on fit peu à peu un seul mot de ces quatre lettres, qui fut *Macabœi* (Macabii); et ce nom demeura depuis à toute la famille, comme le peuple fait INRI du titre de la croix de Jésus-Christ, etc., etc. »

l'on compare les différents endroits où se montre sur les deux faces de cette croix quelque chose de semblable au chiffre 72, on nous accordera probablement sans peine qu'il faut y lire quatre fois **num**[*erus*] 72.

6. Voici, sauf meilleur avis, comment nous rendrions raison de ces chiffres et de leur quadruple emploi. Soixante-douze, total de l'addition des valeurs numérales représentées par les lettres du mot MACABI, conduit à l'équivalent HH é S é D (HH â SaD, etc.) qui représente la même somme

Hhet, qui vaut	8
Samech. . .	60
Daleth. . .	4
Somme. .	72

et dont le sens est *bénignité, charité, miséricorde* (pietas), etc.[1] Le chiffre 72 peut donc être regardé comme une expression mystérieuse du mot CHARITAS, et dans sa répétition même nous trouverons le motif qui a fait choisir cette cryptographie en signes arithmétiques. C'est que l'on prétendait exprimer mystiquement les diverses dimensions de la croix, conformément au texte de S. Paul si souvent allégué à ce sujet[2] : « Je me prosterne devant le Père de « notre Seigneur Jésus-Christ.... pour qu'il vous accorde.... de comprendre avec tous les « saints quelle est la largeur, la longueur, l'élévation et la profondeur; et de savoir, ce qui « surpasse toute science, la CHARITÉ de Jésus-Christ. » Or Vatable, probablement contemporain (ou à peu près) de l'auteur de nos inscriptions, et dont les opinions devaient avoir un grand poids à cette époque sur un amateur d'hébreu, voit dans toutes ces paroles une expression multiple de la charité que doivent nous inspirer les exemples du Fils de Dieu.

7. Afin d'achever dès maintenant ce qui regarde la face B, rendons raison du groupe de lettres disposées en triangle sous le T inférieur. Une légère attention suffit pour y apercevoir une simple manipulation du *tetragrammaton* (Ie H O Va H) dont les répétitions sont superposées les unes aux autres, en retranchant toujours à chaque étage une nouvelle lettre; jusqu'à ce que l'on atteigne le terme de cette décomposion progressive, en couronnant le tout par la

[1] De là vient le mot Hhasidah, qui a été parfois traduit par *autruche,* mais qui désigne réellement la *cigogne*, à cause de sa réputation de piété filiale.

[2] Eph., III, 14-18. « Flecto genua ad patrem Domini nostri Jesu Christi, ex quo omnis paternitas in cœlis et in terra nominatur, ut det vobis........ Christum habitare per fidem in cordibus vestris, in CHARITATE radicati et fundati, ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis quæ sit latitudo et longitudo, et sublimitas et profundum ; scire etiam supereminentem scientiæ CHARITATEM (ἀγάπην, *quoique plusieurs éditions aient* claritatem) Christi. » Un grand nombre d'écrivains ecclésiastiques ont appliqué ces paroles à la croix, comme monument le plus palpable de la charité du Rédempteur; et pour expliquer les quatre dimensions dont parle S. Paul, ils ont supposé que, outre les trois dimensions ordinaires des corps, il s'agissait de la profondeur du fossé où la croix avait été assujettie, et de la portion de la hampe (pour ainsi dire) qui était cachée en terre. Cf. Corn. Van den Steen, *in h. l.* On peut voir particulièrement S. Jérôme (in *Eph.,* III ; ed. Martianay, t. IV, 357, sq.), S. Augustin (*In Johann.* tract. 118; t. III, P. II, 801.—*Serm.* 53 de Verb. Evangel. ; t. V, 317), et Maffei Veggio (*De perseverantia,* I, 4; Bibl. PP. XXVI, 695) que je cite parcequ'il était voisin de l'époque à laquelle appartient la croix cabalistique qui nous occupe en ce moment. Du reste, on en citerait aisément bien d'autres.

première lettre du mot isolée au sommet. Ce procédé de rétrogradation (*ahhouraiim*) a pour résultat particulier d'élever jusqu'au chiffre de 72 la valeur numérale du mot *Jéhovah*, qui, dans sa forme simple, ne vaudrait que 26. [1]

Forme simple :			Forme *ahhouraiim* :	
	Jod . . .	10	Jod × 4 =	40
	Hé . . .	5	Hé × 3 =	15
	Vav . . .	6	Vav × 2 =	12
	Hé . . .	5	Hé final =	5
	Somme :	26	Somme :	72

En sorte que les deux mots *Macabi* et *Jéhovah* (traité par la méthode de rétrogradation) atteignent l'un et l'autre le même total. Il semble donc qu'on ait voulu les rapprocher comme deux équivalents; et si l'on se rappelle le sens représenté par la première de ces expressions [2], on sera conduit à penser que cette face de la croix a pour objet principal de rappeler la gloire et la majesté de Dieu. En inscrivant ces signes sur une croix a-t-on simplement voulu joindre des formules religieuses au symbole de la foi chrétienne? ou bien se proposait-on précisément d'exprimer que la grandeur divine se manifeste surtout dans le mystère de la croix? Rien ne nous autorise à préciser l'intention de l'auteur jusqu'à ce point. Nous avons dit, ce nous semble, tout ce qu'il était possible d'affirmer sur la signification de la face désignée par la lettre B dans notre gravure.

8. La Face A paraît avoir été destinée principalement à l'expression du mystère de la Trinité. Nous n'y trouverons pas autre chose si nous écartons les signes déjà expliqués précédemment [3]. L'*alef* gravé dans le trèfle supérieur semble indiquer soit la puissance suprême qui est le principe de tout [4], soit l'unité substantielle des trois personnes divines [5]. Après cette unité des trois personnes divines dans une même substance, nous trouvons leur distinction et leur égalité exprimées par trois *iod* écrits sur une même ligne horizontale. Ce signe, aujourd'hui presque abandonné par les rabbins, depuis que les chrétiens se sont mis à étudier les livres de la Synagogue, a été longtemps employé par les docteurs juifs, non seulement sous cette forme, mais sous celle que nous retrouvons plus bas, où les trois *iod* sont placés en manière de triangle. Cette dernière expression se rencontre encore dans les anciens manuscrits des paraphrases chaldaïques, où elle remplace fréquemment le nom ineffable (*tetragrammaton*) de Dieu [6].

[1] Sur l'*Ahhouraiim* Cf. Kabbala denudata, t. I, p. 72; et 572, sq.

[2] Ci-dessus, n° 3 et 5 (p. 194, 197).

[3] Ci-dessus, n° 5 et 6 (p. 196-198).

[4] Kabbala denudata, t, I, p. 4, etc.

[5] L'*Alef* est à la fois la première lettre de l'alphabet et le signe de l'unité. Mais les rabbins y ont fait remarquer en outre une expression de trinité, parceque cette lettre se décompose assez exactement en deux *iod* (l'un supérieur, l'autre inférieur) réunis par une ligne oblique. Cf. Kabbala denudata, t. I, p. 5. — Drach, *De l'Harmonie de la Synagogue et de l'Eglise*, t. I, p. 490, svv; 401, svv., etc.

[6] C. P. Biblioth. critica sacra, t. III, p. 121.—Drach, *l. cit.*, t. I, p. 367, 309. — Kabbala denudata, t, I, 392, sq.

Immédiatement au dessous de la branche transversale de la croix est gravée la première moitié du nom divin (ou la première lettre jointe à la dernière : I a H). Selon les cabalistes, *Jah* désigne spécialement en Dieu l'amour et la miséricorde [1] et pourrait avoir été employé ici pour indiquer l'Esprit saint; d'autant que plus bas est écrit AB, qui signifie indubitablement *le Père*, puis HOU (mot formé de la seconde et de la troisième lettre du tetragrammaton) qui paraît indiquer *le Fils*. Ce dernier signe, pris comme équivalent du pronom personnel *lui* (*ipse*), revêt une signification mystérieuse; et, selon les hébraïsants, il désigne souvent Celui qu'annoncèrent les prophètes, c'est à dire le Messie. [2]

9. Il serait aisé de prêter à toutes ces formules d'autres sens plus ou moins alambiqués, et tous garantis par les cabalistes; mais je ne me sens, à vrai dire, aucun goût pour le développement de ces énigmes, et je doute que beaucoup de mes lecteurs m'y suivissent volontiers. Nous nous en tiendrons donc à ces premières explications qui suffisent pour donner un sens raisonnable et plausible aux divers signes réunis par l'auteur de ce bizarre assemblage. Les plus beaux résultats des combinaisons données par la cabale sont si près de l'ennui et du dégoût que je ne me sens pas le courage de voguer plus avant vers cet écueil pour l'amour de quelques découvertes fort contestables. Toutefois, comme ces recherches si chanceuses n'ont pas laissé de préoccuper plusieurs graves esprits, même parmi les chrétiens, elles pouvaient réclamer une part dans nos Mélanges. Et, à ce propos, comme c'est surtout vers l'époque de la Renaissance (époque à peu près indubitable de notre monument) que les études cabalistiques comptèrent d'ardents prosélytes hors de la synagogue, il convient d'examiner un instant quelle disposition particulière des intelligences vint en aide alors à la fascination exercée sur bon nombre d'hommes par cette science étrange.

A cet instant si curieux des temps modernes, une sorte d'épidémie courut l'Europe : c'était une fièvre d'enthousiasme pour tout ce qui paraissait arriéré de quelque mille ans, précipitant les âmes non pas vers le progrès, mais vers le retour. Je ne fais point le procès à la Renaissance, j'isole seulement un de ses aspects pour l'observer à part. Or, sans prétendre déprécier le résultat qu'obtinrent plusieurs de ses tentatives rétrograges, il ne faut pas non plus prêter aux coryphées de ce mouvement une pensée d'innovation que toutes leurs paroles désavouent. S'ils firent quelque chose de neuf, ce fut comme à leur insu, et contrairement aux prétentions qu'ils arboraient avec assez de franchise. Dans l'art, par exemple, où cet âge fit preuve d'une fantaisie gracieuse qui n'est certainement point dépourvue d'originalité, ce fut en se fourvoyant que les architectes et les sculpteurs arrivèrent à des œuvres franches et puissantes; car ils visaient fort consciencieusement à être grecs, et je ne me sens pas très

[1] Kabb. denudata, t. I, p. 381, sq., 393.
[2] Biblioth. crit. sacr., t. III, p. 200. — Kabb. denud., t. I, 267, sq.

porté à regretter qu'ils aient manqué ce but, mais par le fait ils n'y arrivèrent assurément pas. Ils furent donc novateurs sans le vouloir, ou du moins sans oser y prétendre ; et les esprits les plus entreprenants de ces siècles n'annoncent pas autre chose qu'une soif ardente d'archaïsme. Les *évangéliques* de Luther, les *réformés* de Calvin, que demandent-ils, que proclament-ils, sinon une restauration de ce qu'ils donnent comme un christianisme primitif? Colomb lui-même ne cherchait-il pas un ancien chemin de l'Asie quand il rencontra le Nouveau-Monde?

Ce qu'il y avait de factice et d'emprunté dans cette inspiration de mode et de parti pris, plutôt que de sentiment, explique assez bien la direction des deux courants qui descendirent d'une même source par deux pentes en apparence fort diverses. L'art est frais et gracieux alors dans presque toute l'Europe, tandis que la science est sèche et lourde. Mais, de part et d'autre, si l'on y réfléchit, on reconnaîtra l'affectation, qui produit ici la mignardise, là le pédantisme. La peinture seule peut-être fait quelque temps exception, parceque, privée de modèles antiques, elle ne brisa pas brusquement avec ses antécédents immédiats. Partout ailleurs on répudie les maîtres de la veille pour chercher les leçons d'un passé reculé. Aussi presque rien n'est simple et ferme; presque partout quelque chose d'artificiel se trahit, qui annonce le calque et la *manière* même chez les habiles. Quant aux esprits secondaires, et c'est surtout dans la science et la littérature qu'ils se rencontrent en bon nombre, il est aisé de reconnaître que leur plus grand mobile est le désir de se frayer un chemin hors de la foule, en tournant bride vers l'antiquité. Pour ne pas se confondre avec les bourgeois, on farde le langage national ou bien l'on affiche des études et des goûts parfaitement inabordables à la foule des gens simples. La coquetterie se fait jour de toutes parts, tantôt sémillante et légère, tantôt raide et pesante : l'hébreu se montre sur les pierres sépulcrales, et le grec dans les plaidoyers ou les sermons; les sciences occultes prennent faveur, le monde est menacé de voir renaître l'influence alexandrine des grammairiens, des sophistes, des courtisanes honorées, et des *goètes*. Car les mœurs comme la politique et la science remontent, ou plutôt redescendent au niveau païen; et, par bonheur, le peuple que dépaysent toutes ces exhumations savantes en est trop surpris pour avoir le loisir de s'en éprendre subitement. Mais une scission profonde s'établit entre les hommes *comme il faut* et les bonnes gens : les langues anciennes enthousiasment si bien les humanistes que l'avénement de nos littératures d'en deçà des Alpes en est comprimé pour plus d'un siècle, malgré la puissance de quelques génies francs et tout modernes.

Il suffit d'indiquer ces considérations, qui pourraient être poussées plus loin, et dont il ne faut pas cependant exagérer l'amertume, car on ne peut nier que la Renaissance ait fait de grandes choses, non seulement pour l'art (et même avec plus de puissance et de durée qu'on ne le pense communément), mais pour l'érudition et surtout pour la philologie. Toutefois

elle a été si vantée pour ses œuvres, et avec si peu de restriction, qu'il est bien permis de mettre quelques bornes à ses panégyriques. Or n'était-ce pas le lieu, à la rencontre d'une de ces bagatelles laborieuses qui rappellent les creuses préoccupations et l'afféterie froide d'une époque à la fois si enthousiaste et si maniérée, si vive et si pédantesque ?

II.

CROIX DITE DE CHARLEMAGNE A AIX-LA-CHAPELLE.

Les figures C et F représentent (grandeur de l'original) une croix en vermeil d'Aix-la-Chapelle. On la donne comme ayant appartenu à Charlemagne qui, dit-on, la portait à son cou. Contre cette assertion, nous n'avons pas seulement le légitime sujet de défiance que peut inspirer le respect même des citoyens d'Aix pour le grand empereur auquel ils attribuent volontiers tous les objets précieux dont l'origine est lointaine mais indéterminée ; le style seul du monument suffit pour déposer hautement contre la provenance qu'on lui prête. La face C porte un crucifix ciselé en demi-relief, où rien n'annonce une origine carlovigienne ; mais surtout les ornements de la face F accusent péremptoirement la seconde moitié du douzième siècle ; et la légende[1], qui court le long de la tranche autour de la croix, confirme, par la forme de ses caractères, cette donnée chronologique fournie par l'ornementation. Cependant il ne serait pas impossible de concilier la vérité avec l'affection des habitants d'Aix pour l'immortel fondateur de leur célèbre chapelle. La petite croix D, ordinairement renfermée dans celle que nous venons de décrire, pourrait bien avoir été faite pour Charlemagne ; et celle qui lui sert maintenant comme d'étui n'aurait été exécutée que vers l'époque de Frédéric Barberousse. Il faudrait supposer alors que le reliquaire du onzième siècle en aura remplacé un autre plus ancien. Et en effet on ne pourrait guère admettre que le bois de la vraie croix qui forme (même matériellement) la principale partie du joyau D, eût été porté sans autre protection que l'or qui le sertit et les perles ou les pierres de couleur qui en ornent le centre ; car il n'est pas même revêtu d'un cristal.

Ce n'est, d'ailleurs, pas là tout ce que nous pouvons dire de plus favorable à la tradition quelconque qui veut que cette relique ait été en la possession de Charlemagne. Il

[1] On l'a développé au bas de la planche. Elle est formée des paroles d'une antienne que nous chantons encore à Laudes dans l'office de *l'Invention* de la sainte Croix : « Ecce crucem Domini, fugite partes adversæ ; vicit leo de tribu Juda, radix David. » Cette espèce d'adjuration adressée aux puissances infernales, en vertu de la souveraine autorité de celui qui a versé son sang sur le calvaire, donne lieu de croire que ce reliquaire avait réellement pour destination primitive d'être porté comme une sauvegarde quotidienne contre les dangers du corps et de l'âme.

convient d'ajouter, en tenant compte des observations précédentes, que les anciennes coutumes de la chrétienté prêtent un certain appui à l'assertion de ceux qui disent que le cœur du grand restaurateur de l'empire latin a battu sous cette croix. Le savant Ducange, après le P. Grætzer, a réuni plusieurs textes qui montrent combien était ancien et répandu dans l'Eglise grecque l'usage de porter des reliques dans une croix pectorale [1]. Ce n'étaient point seulement les évêques qui se transmettaient cette pieuse pratique, comme ils le font encore parmi nous; c'étaient les simples fidèles, et surtout les princes. On en cite moins d'exemples appartenant à l'Eglise latine; mais il s'en rencontre cependant assez pour montrer que ce n'y était pas chose rare parmi les laïques de distinction [2]. Quant à Charlemagne lui-même, parmi les narrations plus ou moins circonstanciées, plus ou moins d'accord les unes avec les autres, qui rapportent l'ouverture de son tombeau par Othon III (en l'an 1000), nous trouvons précisément que le prince saxon s'y adjugea une croix d'or qui pendait au cou de son illustre prédécesseur [3].

J'ignore du reste si l'on possède, au sujet de la croix D, quelque preuve plus définitive qui constate sa provenance.

III.

REVERS D'UNE CROIX D'OR CONSERVÉE A AIX-LA-CHAPELLE ET ATTRIBUÉE A L'EMPEREUR LOTHAIRE I.

1. La croix d'or H [4], conservée également dans le trésor d'Aix-la-Chapelle, ne peut être attribuée à l'empereur Lothaire que pour la partie supérieure. Il est évident que le pied de vermeil qui la porte aujourd'hui n'est pas antérieur au quatorzième siècle. Tout y retrace le caractère de cette époque élégante où le style ogival n'avait pas encore dégénéré jusqu'aux élégants colifichets qui signalèrent sa complète décadence. Ici les lignes ne sont pas encore tourmentées jusqu'à la *manière*, ni appauvries jusqu'à la sécheresse. Les ornements et les figures ont de l'ampleur et même une certaine simplicité que le quinzième siècle conserve rarement dans l'architecture des contrées germaniques; car l'Allemagne, après avoir long-

[1] Notæ in Alexiad., p. 247, sq. Cf. Goar, *Euchol. græc.*, offic. aquæ... benedict. in Theophan. (ed. Venet., p. 378). Ces reliquaires s'appelaient *encolpia* et *phylacteria;* mais ce dernier mot avait une signification beaucoup moins précise. Cf. Steph. Borgia, *De cruce velit.*, p. cxcix, sqq. — Rob. Sala, *in J. Bon. Rer. liturgic., libr.* i, cap. xxiv, § 10 (ed. cit., t. ii, p. 243, sqq.).

[2] Sigebert de Gemblours nous apprend que Lambert, comte de Louvain, portait un *phylactère* au milieu des combats comme un bouclier impénétrable aux coups de l'ennemi; espoir qui le déçut. *Chronogr.*, A. 1015 (ap. Pistor. *Rer. germanic. scriptt.*, ed. Struv., t. i, p. 828) : « Lambertus... habebat phylacterium a collo usque ad pectus pendens, sanctorum reliquiis refertum, quorum patrocinio se in periculis tutum fore credebat; etc. » Cf. Chronic. camerac.

[3] Ditmar Mersepurg. *Chronic.*, lib. iv (Ap. Leibnitz, *Scriptt. rer. brunsvic.*, t. i, p. 357).

[4] Elle est réduite ici au quart de la grandeur d'exécution.

temps maintenu la pompe mâle de l'art roman, précipita promptement l'art ogival dans les fantaisies légères, qui confondent beaucoup trop l'architecte avec le menuisier ou l'orfévre. On dirait que, forcées d'abandonner à contre-cœur le style pesant, mais majestueux, des empereurs saxons et franconiens, les régions du Rhin, de l'Elbe et du Danube n'ont guère pris au sérieux l'art qui s'était inauguré à Chartres, à Paris et à Bourges par des innovations exécutées sur une si grande échelle dès le premier élan. Comme si l'artiste allemand eût gardé rancune à cet envahisseur qui l'avait bientôt débordé, il se mit promptement à le traiter en manière de jouet que sa main jalouse tourmentait à plaisir, sans avoir bien pris le temps de le comprendre et de l'apprécier dans la forme primitive.

Cela ne veut point dire, il s'en faut de beaucoup, que l'orfévrerie allemande n'ait pas su manier le style ogival. Elle l'a, au contraire, envahi : si bien que l'orfévre s'est fait architecte; ou, si l'on veut, l'architecte s'est fait orfévre. Pour le moment, je n'ai pas précisément à m'en plaindre, puisque j'expose une œuvre d'orfévrerie allemande; mais il est cependant vrai de dire que cette fusion a réellement nui aux deux arts qui se mêlaient ainsi, parceque chacun d'eux y perdait sa physionomie distincte et son caractère propre.

La description la plus minutieuse n'apprendrait que bien peu de chose au lecteur initié à l'art des diverses périodes du moyen âge, et qui reconnaîtra bientôt sur la gravure, toute réduite qu'elle est (et même un peu trop), les caractères des époques où les diverses parties ont été exécutées. Il suffira sans doute de dire que les figures ciselées du pied se relèvent sur un fond garni d'enroulements gravés; tandis que celles du nœud font saillie sur un émail noir qui laisse ressortir le blanc des chairs et le bleu des vêtements. Ces dernières représentent sainte Catherine, sainte Dorothée, l'Annonciation, sainte Ursule, et sainte Barbe. Les attributs de celles qui occupent les compartiments du pied sont moins faciles à reconnaître; mais on ne peut s'y méprendre sur la scène du Calvaire et sur la sainte Vierge portant l'enfant Jésus.

2. La croix proprement dite, qui est portée sur ce pied du quinzième siècle, ou du quatorzième, est sans contredit la seule partie que l'on puisse songer à dater de l'âge carlovingien. Nous n'examinons ici que la partie averse : l'autre côté, que reproduit la planche XXXII, sera l'objet d'un mémoire particulier. Ici nous retrouvons cette prodigalité d'ornements parfois un peu disparates qui se remarque dans la plupart des travaux d'orfévrerie que nous ont laissés les hautes époques du moyen âge. Les perles et les pierres précieuses (saphirs, émeraudes, améthystes, etc.) y sont semées avec une profusion où la symétrie a fait ce qu'elle a pu pour introduire un certain ordre dans cet agencement de riches matériaux dont on acceptait les formes variées et souvent irrégulières. Les pierreries montées sur des chatons élevés sont comme reliées entre elles par un réseau de filigranes qui dessinent des fleurons dans les intervalles entre les montages; et tapissent même en arcatures ou en enroulements divers les chatons des

pierres principales qui s'élèvent de plus d'un centimètre. Ce genre d'ornementation, que l'Asie a maintenu jusque aujourd'hui, et que nos ancêtres avaient probablement emprunté aux Orientaux, ne serait-il pas ce que nous trouvons souvent indiqué au moyen âge sous le nom de travail persan [1] ? Au-delà du tore filigrané qui commence l'élargissement des quatre extrémités de la croix, un petit cordon anguleux est revêtu d'émail cloisonné qui forme un semis de losanges dentelés, alternativement blancs et bleus, avec une croix alternativement bleue et blanche au centre de chacun. Le reste se comprendra mieux à l'inspection de la gravure qu'à l'aide de toutes les phrases techniques dont je pourrais m'aviser.

3. Il convient pourtant d'accorder quelques lignes à plusieurs pierres gravées qui ont trouvé place dans cet assemblage du vieux joaillier. Au centre est monté un beau camée antique représentant la tête d'Auguste dans la force de l'âge. C'est un onyx de forme elliptique, dont le grand axe mesure près de neuf centimètres, et le petit un peu plus de sept. L'empereur élève de la main gauche le bâton consulaire d'ivoire [2]; et la grande dimension de l'original permet d'y reconnaître dans le visage d'Auguste non seulement la beauté régulière de ses traits, mais ce prolongement des sourcils qui se rencontraient, au dire de Suétone.

Parmi les intailles de petite dimension, il en est une surtout que le graveur n'avait certainement pas destinée à figurer sur une croix. C'est une améthyste large de deux centimètres sur quinze millimètres de longueur, et qui représente les trois Grâces [3]. Elle a été enchâssée sous le camée d'Auguste sans nul égard pour le sujet qu'elle retraçait; car le grand axe, au lieu d'être horizontal, comme le demanderait la situation régulière des figures, est maintenant vertical dans la disposition adoptée par le joaillier du neuvième siècle.

Une intaille moins dépaysée que les précédentes sur cette croix carlovingienne est le sceau de cristal de roche qui a sans doute maintenu le nom de Lothaire à ce monument hybride où se reconnaît la trace d'âges si éloignés les uns des autres. Cette pierre est donc vraiment la principale, quant à la valeur historique; et c'est pourquoi nous en avons reproduit une empreinte de la grandeur du modèle, sous la lettre E. Autour de la tête, qui est ceinte d'une sorte de diadème, se lit l'inscription :

+ XPE (*Christe*) **ADIVVA HLOTHARIVM REG[EM].**

Sur un sceau de Lothaire Ier dont la légende est très fruste, et qui a été publié dans les *Éléments de Paléographie* (t. II, pl. A, fig. 12), M. N. De Wailly a cru devoir lire *imperatorem* au lieu de *regem* que donne notre cristal gravé. Il est très possible que Lothaire ait changé

[1] Le glossaire de Ducange ne propose aucune interprétation de ces mots : *theca persica*, etc., que l'on rencontre çà et là dans les anciennes descriptions de riches offrandes faites aux églises. L'avis que j'ouvre à ce sujet me semble ne pas être dépourvu d'une certaine probabilité.

[2] Cf. Al. Wiltheim, etc., ap. Gori, *Thesaur diptych*, t. I, p. 22, 127.

[3] L'inscription, dont plusieurs caractères sont entamés, semblerait avoir été : ΠΟΡΦΥΡΙΣ ΕΥΧΑΡΙΩ ΤΑΣ ΧΑΡΙΤΑΣ; gracieux envoi, peut-être de quelque ἑταίρα à un amant.

de sceau après avoir été couronné empereur, lorsque la mort ou même la déposition de Louis-le-Débonnaire le laissa seul maître de l'empire[1]; et peut-être sera-ce à cette époque qu'il aura comme séquestré le sceau primitif, en le faisant enchâsser parmi les pierreries qui ornent la croix d'Aix-la-Chapelle. Je ne saurais décider cette question[2]; mais, quoi qu'il en soit, le sceau de quartz était une pièce utile pour l'histoire de l'art aussi bien que pour la diplomatique, et je doute qu'il ait jamais été publié jusqu'à présent.

Charles CAHIER.

[1] Associé à l'empire par son père en 817, Lothaire reçut la couronne impériale des mains du pape Pascal le 5 avril 823.

[2] Il se pourrait bien aussi que notre sceau fût celui du second fils de Lothaire I, dont le nom a donné naissance à celui de la Lorraine (*Lotharingia*). Ce prince avait Aix-la-Chapelle dans son partage.

CRUCIFIX DE LOTHAIRE,

A AIX-LA-CHAPELLE.

(PLANCHE XXXII.)

On a vu dans la planche précédente le revers de cette croix d'or, orné de diverses pierreries, et le pied sur lequel on l'a dressée bien des siècles après l'exécution de la partie principale. Sur la face que nous avons réservée pour ce mémoire, l'artiste a eu la bonne pensée de n'admettre aucune espèce d'ornement, si ce n'est le cordon extérieur : sobre jusqu'à l'austérité, il a réussi à produire une œuvre aussi noble que simple. Cette grande croix d'or haute d'environ cinquante centimètres (sans le pied), et large de trente-six à peu près (à la traverse des bras), où toutes les figures ne sont tracées que par un coup de burin ferme et large, offre un spectacle grave et presque sévère qui ressort d'autant mieux par l'opposition des ornements un peu coquets dont le quatorzième siècle a composé son support actuel. Pour que l'on puisse se rendre compte de l'effet produit par les lignes que l'artiste inconnu a gravées sur cette surface toute unie, nous avons joint à l'ensemble réduit plusieurs détails exécutés dans la même dimension que l'original, et qui peuvent être considérés comme de véritables calques.

Mais, après cet aspect général, nous verrons que les diverses parties prêtent à des études intéressantes pour l'histoire de l'iconographie.

I.

DES CRUCIFIX ANTÉRIEURS AU DIXIÈME SIÈCLE.

1. Personne n'ignore que les premiers prédicateurs de l'Évangile, ayant à briser les habitudes d'un monde idolâtre, tinrent longtemps à l'écart, comme en une quarantaine exigée par le salut public, les arts qui avaient précipité la marche de la superstition et de l'impudeur antiques. La religion de Jésus-Christ, durant plusieurs siècles, ne se relâcha que peu à peu de la rigueur qu'avait observée la loi de Moïse envers la peinture et les arts plastiques, dans son antagonisme presque farouche, contre l'idolâtrie et l'immoralité universelle. Aussi la statuaire surtout, qui avait été le principal instrument du culte païen, ne fut-elle admise que très lentement au service du christianisme. Il fallait donner aux esprits le temps de reléguer les dieux de pierre, de bois et de métal parmi les monuments d'un art distingué, mais d'une société éteinte; les idoles devaient quitter leurs temples pour n'être plus qu'un objet de décoration civile, avant que l'Église reçût des statues qui parussent rappeler les images gra-

tifiées d'un génie divin par le paganisme. Les cœurs, en un mot, avaient besoin d'être changés, et la société d'être remaniée profondément, avant de réussir à bien séparer de l'abus antique le symbole nouveau dans sa vérité délicate. C'est pourquoi le ciseau ou l'ébauchoir ne furent acceptés que pour des bas-reliefs, qui même n'étaient pas destinés à être offerts à la vénération publique. Ce furent des pierres gravées, des lampes, des tombeaux; et qui, le plus souvent, présentaient aux regards de simples emblèmes commémoratifs, plutôt que des objets directs de culte. De statues proprement dites, on n'en cite point dans les églises d'exemple bien irrécusable avant les dernières années du neuvième siècle[1]. Le bas-relief paraît d'assez bonne heure, et se multiplie à partir du règne de Constantin; mais aujourd'hui encore, l'Église grecque n'a dépassé qu'à peine ce premier état de tolérance accordée à la sculpture depuis si longtemps.

Quant à la croix, bien qu'elle semble avoir été présentée à l'adoration des chrétiens dès les premiers temps de l'Église[2], il ne paraît pas qu'on puisse citer avant le sixième siècle un seul fait décisif qui établisse que la représentation de Jésus-Christ y ait été je ne dis pas sculptée, mais peinte même ou gravée. Le P. Grætzer alléguait un poëme attribué à Lactance, et cette autorité a été reproduite par bien d'autres; mais quel que soit le véritable auteur de cette pièce, et fût-elle bien certainement du siècle de Lactance, les vers qui y décrivent assez clairement un crucifix sont suspects d'interpolation, et pourraient être l'œuvre d'une époque moins reculée[3]. On n'a élevé aucune objection, que je sache, contre le crucifix peint dans un manuscrit syriaque de 585 ou 586, qui est à Florence[4]; et pourtant il ne manque pas d'exemples qui montrent que plus d'une fois les miniatures d'un manuscrit sont d'une époque fort antérieure ou fort postérieure à celle de la copie du texte[5]. Ce crucifix syriaque, quelque important qu'il soit pour l'histoire de l'art et des rites chrétiens, ne pourrait donc pas donner une date absolument définitive. Mais vers le même temps, et presque à la même année où se rapporte le manuscrit oriental que je viens de citer, nous avons pour la France le témoignage de Grégoire de Tours, qui parle d'un crucifix que l'on honorait de son temps à

[1] Le savant florentin Jean Lami, dont l'érudition variée, mais parfois trop expéditive, a reçu de ses contemporains des louanges quelque peu exagérées, a consacré aux origines de la sculpture en ronde-bosse dans l'Église une dissertation qui mérite d'être lue, malgré ses défauts. Elle est disséminée dans les divers fascicules des *Novelle letterarie* pour 1766 et 1767. L'auteur y soutenait évidemment une espèce de gageure où il s'était fait un parti pris antérieurement à toute vérification; mais il paraît au moins résulter de ses recherches qu'il est difficile d'établir incontestablement l'existence de véritables statues présentées à la vénération des fidèles avant le dixième siècle. Je n'en pourrais parler que sur des ouï-dire, si M. le comte de l'Escalopier n'avait bien voulu me permettre de consulter l'exemplaire qu'il possède dans sa bibliothèque, formée avec tant de soin.

[2] Cf. Gori, *Symbolæ*, Dec. florent., t. III, p. 104, sqq.; 151, sqq. — Binterim, *Die vorzugl. Denkwürd.*, IV B., 1 th., 524-527. — Etc.

[3] Cf. Pelliccia, *De chr. ecclesiæ... politia*, libr. IV, sect. II, cap. VII, §. 2 (ed. Bassan., t. II, 122). — Gori, *l. cit.*, p. 177, sq.

[4] Assemani, *Bibliothecæ mediceæ... codd. mss. oriental. catalogus*, tab. XXIII et p. 1, 3. Notre Seigneur y est revêtu d'une sorte de tunique sans manches, fort semblable à celle qui recouvre le crucifix publié par Et. Borgia dans son ouvrage sur la croix de Velletri, p. CXXXIIJ.

[5] J'en citerai plusieurs preuves quand je pourrai publier en entier un travail sur les *Bibliothèques du moyen âge*, dont il a paru des fragments dans les *Annales de philosophie chrétienne* en 1839.

Narbonne dans l'église de Saint-Geniès [1]; et le langage de cet historien autorise à croire que cette peinture, vénérée encore par les peuples tandis qu'il écrivait, subsistait depuis bien des années. Ainsi, voulût-on jeter des doutes sur l'âge précis de la miniature syriaque, il n'en faudra pas moins admettre que le crucifix existait certainement au sixième siècle; sans préjudice pour les faits qui obligeraient peut-être un jour à remonter encore plus haut. Mais jusqu'à présent il semble que ce soit la dernière limite certaine où nous puissions atteindre par des preuves positives sans réplique.

2. C'est donc faire beaucoup d'honneur à l'assemblée d'évêques grecs connue sous le nom de concile *in trullo* (en 692), que de la donner comme le point de départ dans la question historique des crucifix. Quand nous n'aurions pas les faits qui viennent d'être indiqués, il faudrait encore se rappeler qu'il s'agit là de prélats grecs, c'est à dire de rigorisme presque pharisaïque en fait d'antiquité (dans tout ce qui n'intéresse pas certaines faiblesses du clergé lui-même, bien entendu). On pourrait donc être sûr d'avance que ce concile quelconque ne prenait point l'initiative d'une innovation, mais qu'il avait la main forcée par une coutume devenue trop générale pour qu'on pût désormais lui refuser une consécration authentique. Que si l'on examine attentivement les paroles même du décret, on y apercevra non pas précisément l'avénement d'un usage nouveau, mais son triomphe définitif par l'improbation solennelle infligée à la coutume qui l'avait précédée et qui tombait alors en désuétude.

Voici comment s'exprimaient les Grecs [2]: « Dans *quelques-unes* des saintes images on peint « l'agneau montré par le doigt du Précurseur, comme type de la loi de grâce qu'annonçait « l'ancien Testament, dans le véritable agneau Jésus-Christ notre Dieu. Mais, tout en accep- « tant avec amour les ébauches antiques et les figures qui ont été données à l'Église « comme des signes et des titres de sa vérité, nous leur préférons l'accomplissement et la « réalité qui nous ont mis en possession du but de l'ancienne Loi. En conséquence, pour « que le véritable terme des promesses soit présenté à tous les esprits même par la peinture, « nous ordonnons qu'au lieu de l'ancien agneau on exposera désormais sous la forme hu- « maine dans les images Jésus-Christ notre Dieu, l'agneau qui porte l'iniquité du monde. « Par là, sans oublier la hauteur d'où s'est abaissé le Verbe divin, nous serons conduits au « souvenir de sa vie mortelle, de ses souffrances et de sa mort salutaire qui ont payé la « rançon du monde. »

Dans ce décret, les évêques d'Orient voudraient bien se donner l'air de régler quelque chose; mais on s'aperçoit qu'ils se mettent à la suite d'un entraînement où leur impulsion n'avait pas été attendue. Le sens chrétien avait spontanément développé ce précieux germe

[1] Greg. Turon., *De glor. Mart.*, libr. I, c. 23 (ed. Ruinart, p. 745, sq.). « *Est* apud Narbonensem urbem... pictura quæ Dominum nostrum... *indicat* crucifixum... Et sic obtecta *nunc* pictura *suspicitur*. » Il faut noter que l'historien ne cite point du tout comme chose singulière l'existence de cette peinture, mais seulement sa forme, à cause de la nudité du crucifix.

[2] Concil. quinisext. *can.* 82 (ed. Coleti, t. VII, p. 1383, sq.). Cf. Vitraux de Bourges, n° 132 (p. 226).

de piété que comprima longtemps le périlleux voisinage du paganisme; et l'hérésie des iconoclastes peut être considérée comme la réaction d'un rigorisme inintelligent ou sans cœur, contre l'expansion vive et universelle que réclamaient toutes les âmes aimantes dès que le danger de l'idolâtrie fut décidément dissipé. Les Pères du concile grec ne peuvent donc s'empêcher d'avouer que leur décision arrive un peu tard : les symboles adoptés par les premiers chrétiens en attendant les jours d'une liberté entière[1] ne subsistent plus que dans *quelques-unes* des images exposées à la vénération publique; aussi pour ne pas se confesser réduits à la tâche d'approuver, sans plus, ce qui a déjà conquis la prescription, ils s'en vengent par interdire l'ancien symbolisme qui s'éteignait peu à peu sans qu'ils eussent besoin d'y mettre la main, et qui était du reste un monument vénérable pour le rôle qu'il avait rempli. C'est là en somme le dernier mot de ce canon de Constantinople dont on a fait beaucoup trop de bruit.

Aussi voyez l'attitude que prend le pape Adrien Ier quand il a occasion de se prononcer[2] sur les actes du conciliabule *in trullo*. Il passe sous silence les autres décrets, et ne rappelle celui-ci que comme une confession éclatante des évêques grecs du septième siècle contre l'erreur iconoclaste[3]. Du reste nulle décision, ni pour l'adoption du crucifix, ni contre l'improbation de l'agneau. Rien n'est plus loin, en effet, des usages de l'Église romaine que la manie législative : elle approuve ou encourage les pratiques nées d'une piété sincère et éclairée, elle blâme ou comprime celles dont le principe ou la tendance font craindre quelque abus; mais généralement elle ne réglemente qu'à la dernière extrémité, pour ainsi dire. Car, comme Dieu lui-même, toute autorité bien entendue traite la liberté humaine avec grand respect; parceque l'autorité n'existe qu'afin de diriger l'homme et non pour le maîtriser. Aussi, le plus souvent, au lieu d'innover, les conciles examinent ce qui se fait, et le règlent par approbation ou condamnation ou modification. Quant au cas présent, par exemple, nous voyons que l'exposition publique du crucifix avait lieu chez les Latins pour le moins un siècle avant que les Grecs en fissent l'objet d'un réglement, et sans que nulle intervention du pouvoir ecclésiastique s'y aperçoive ni pour ni contre; puis, malgré le triomphe de cette forme nouvelle qui fait condamner l'ancienne par les Grecs, l'agneau se maintient dans l'art de nos pères à côté du crucifix sans lui être sacrifié.

3. Quoi qu'il en soit, il faut observer dans le texte du canon grec précédemment traduit, que toutes les expressions où l'on pourrait chercher un renseignement technique indiquent la peinture et le pinceau. Par le fait, les crucifix furent longtemps encore peints sur bois ou même sur toile, non seulement dans les tableaux mais sur les croix isolées, avant que le

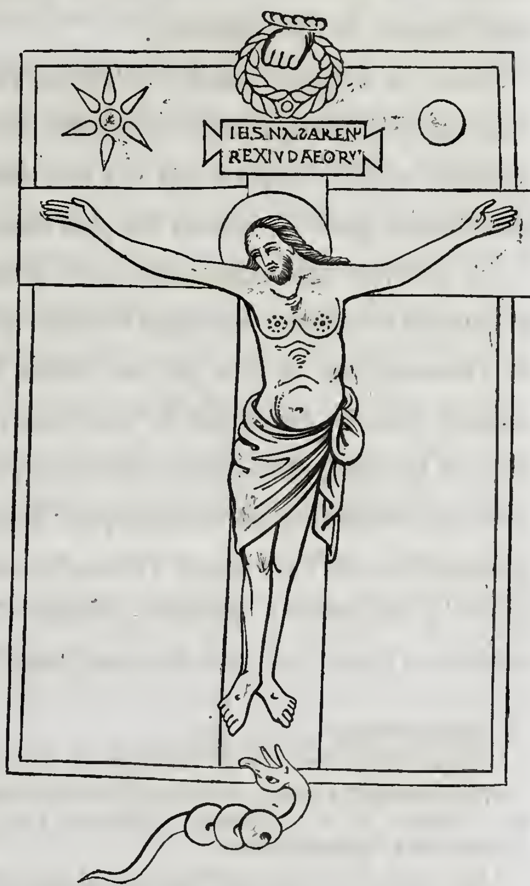
[1] Pour ne pas renvoyer à divers écrivains qui souvent se copient l'un l'autre sur les représentations qui ont préludé au crucifix, il peut suffire d'indiquer la dissertation déjà citée de Gori; *symbol.*, t. III, p. 106-171.

[2] Hadr. papæ *Ep.* XVII, ad Taras. (ed Coleti, t. VIII p. 553,, sq.; 767, sqq.).

[3] Il faut se rappeler que les plus furieux iconoclastes ne repoussaient point la croix, mais seulement les crucifix et les images proprement dites. Ainsi le témoignage invoqué par le pape portait précisément sur ces deux derniers chefs.

ciseau s'y hasardât (au moins pour le haut-relief). Mais le burin suppléa souvent la peinture ou la sculpture, dont une foule de difficultés étaient évitées par ce procédé sommaire; et c'est le cas du crucifix de Lothaire, où tout est simplement gravé. Le laborieux A. F. Gori pense que ce fut assez généralement la plus ancienne manière employée par l'orfévrerie[1] pour présenter le crucifix aux regards des fidèles; et il avait observé que sur plusieurs croix d'une époque reculée, un crucifix ciselé ou jeté en fonte était venu plus tard recouvrir et masquer celui qu'on y avait gravé précédemment[2]. Le nôtre est demeuré franchement dans le premier état, grâce sans doute au prix de la matière et au nom de l'empereur qui passe pour l'avoir donné. Ainsi nous possédons sans nulle atteinte le plus ancien crucifix peut-être que l'Occident ait conservé. Pour compléter ou fortifier les données qu'il pourra fournir sur l'histoire de l'art carlovingien, nous lui adjoindrons deux miniatures du *manuel de prières* de Charles-le-Chauve.[3]





[1] Quand on parle d'orfévrerie du moyen âge, il est bon d'adopter la signification large que donne à ce mot M. J. Labarte dans sa *Description des objets d'art qui composent la collection Debruge Duménil* (p. 206), où il veut que l'on reconnaisse l'orfévre plutôt au prix de son travail qu'à celui de la matière élaborée.

[2] Gori, *l. cit.*, p. 175, 183. Notre crucifix gravé fera comprendre pourquoi certaines expressions d'Anastase dans ses vies des papes ne peuvent être prises comme prouvant l'existence des figures en ronde bosse. Il nous y faudrait au moins quelque chose comme ce que dit Jean-le-Diacre (ap. Mabillon, *Mus. italic.*, t. II, p. 575) quand il parle d'un *crucifix d'or sur une croix d'argent*. Mais son récit est relatif aux premières années du dixième siècle, ce qui est un peu tard.

[3] *Enchiridion precationum Caroli Calvi*, manuscrit conservé dans le Trésor du roi de Bavière.

II.

LA MAIN DIVINE ET LA COURONNE.

4. Le grave Bottari[1] trouvait un caractère d'archaïsme si marqué dans cette main céleste qui sort des nuages sur divers monuments chrétiens, qu'il croyait sans doute avoir beaucoup fait en montrant que l'usage de ce symbole avait persisté jusqu'au onzième siècle. Le fait est que le douzième siècle et même le treizième l'employèrent volontiers comme un signe qui n'avait point du tout perdu pour les peuples son ancienne signification, bien que certains faits semblent prêter à croire qu'elle allait s'effaçant de plus en plus dans les esprits. On la retrouve alors sur les vases sacrés et dans les peintures des vitraux[2], comme dans les mosaïques qui semblent obéir à des prescriptions plus sévères. Mais il ne s'agit pas tant de savoir jusqu'où ce symbole a duré, que de constater son antique usage et le sens qui lui était prêté dès l'origine de l'art chrétien.

Quant au fréquent emploi qu'en ont fait les premiers siècles de l'Église, c'est ce qu'a dû remarquer quiconque aura seulement feuilleté les recueils d'anciens monuments du christianisme[3]; et bien qu'il ne soit pas très difficile d'en saisir passablement le sens, expliquons-le brièvement pour les esprits les plus novices.

On pourrait absolument dire avec Bottari[4] que cette main divine a été imaginée pour éviter d'abaisser à la forme humaine l'infinie majesté de Dieu partout ailleurs que dans le mystère de l'Incarnation où il a plu au Verbe divin d'accepter cet anéantissement. Mais il faut, ce semble, prendre les choses de plus haut; aussi bien l'art ne peut se passer de formes sensibles, et la main, toute isolée qu'elle est, est cependant un emprunt fait à la forme humaine. Avec ces conditions essentielles pour la peinture et la statuaire, qu'est-ce que le christianisme pouvait faire de l'art quand l'Évangile vint demander à l'univers idolâtre des *adorateurs en esprit et en vérité*[5]*?* Devait-il, traitant l'homme en pur esprit, repousser tout langage qui n'arrive à l'âme que par les sens (sauf l'ouïe sans doute; ou même la vue encore, du moins

[1] Roma sotterranea, t. I, p. 71.

[2] Il peut suffire à notre but de citer dans les *Vitraux de Bourges* la planche I (Jonas), la planche XIV, A et B (légendes de S. Laurent et de S. Vincent), et *l'Etude* XIII, fig. D (crucifix de S. Remi de Reims).

[3] Cf. Vettori, *Dissertatio philologica*, p. 62, sq. — G. Orti Manara, *Dell' antica basilica di S. Zenone Maggiore*, p. 5, 46. — Labus, *Fasti della Chiesa*, t. VIII, 556, sv. — Etc.

[4] Il indique le passage suivant que nous transcrivons en entier, mais qui vraiment prouve assez peu. Augustin., *De fide et symbol.*, cap. VII (t. VI, 157). « Nec... quasi humana forma circumscriptum esse Deum Patrem arbitrandum est ut de illo cogitantibus dextrum aut sinistrum latus animo occurrat;... ne in illud incidamus sacrilegium in quo exsecratur Apostolus (Rom., I, 23) eos qui *commutaverunt gloriam incorruptibilis Dei in similitudinem corruptibilis hominis.* Tale enim simulacrum Deo nefas est christiano in templo collocare. »

Ce texte, employé comme document archéologique, mériterait d'être classé parmi ces raisonnements exagérés qui, à force d'outrepasser le but, ne l'atteignent même pas. Assurément la personne de Dieu le Père n'a guère été représentée dans l'Église que bien des siècles après S. Augustin (et, à mon avis, beaucoup plus tard qu'on ne le pense communément); mais si nous n'avions les monuments pour interpréter ces paroles de l'évêque d'Hippone, elles concluraient tout aussi bien contre la main seule que contre un buste ou une figure humaine complète. Ce n'est donc pas là de quoi nous apprendre grand'chose.

[5] Joann., IV, 23.

pour la parole écrite)? Mais Jésus-Christ n'était pas venu déclarer funeste l'œuvre de la création, et réserver à l'Esprit mauvais des moyens d'entraînement que Dieu se serait interdits, après avoir mis en nous ce qui fait leur puissance. Il s'était proposé d'ennoblir l'homme, et non de le briser ou de l'amoindrir. Il voulait donc non pas l'isoler du monde, mais relever au contraire le monde par l'homme rendu à l'ordre, et ramener ainsi toutes choses à leur vraie destination[1]. Entraîné par ses sens, l'homme s'était laissé prendre aux objets extérieurs comme à un piége tendu partout sous ses pas[2]; il s'agissait non pas précisément de rompre le filet, mais de le faire servir à relever les âmes déchues : en sorte que ce qui avait activé la dégradation se tournât en une espèce de séduction pour le bien. L'art ne devait donc point manquer à l'œuvre de la réhabilitation; sans quoi l'Église eût méconnu l'humanité, et mal continué la mission du Fils de Dieu, qui s'était rendu visible pour nous conduire à l'amour de ce qui est supérieur aux sens[3]. Mais au commencement de ce nouvel ordre, l'art, qui s'était livré à une longue débauche, dut être quelque temps soumis à une sorte de régime et comme de diète impérieuse. Il y eut donc d'abord un moment d'arrêt presque absolu qui dura plus d'un siècle; puis, quelque chose de semblable à la convalescence qui ne ramène qu'insensiblement le malade à l'exercice complet des fonctions troublées; et cette phase se prolongea bien au-delà de ce qu'avait duré la première. A cette période de transition, parceque l'art avait surtout égaré l'humanité en lui faisant déifier mille objets sensibles, il fut assujetti à n'offrir rien aux sens qui pût sembler être un terme direct d'adoration. Ce fut comme exclusivement l'âge du *symbole*, un fait même présenté aux regards ne fut communément que l'indication d'un autre fait auquel l'esprit n'était amené que par voie détournée; si bien que les scènes historiques reproduites par l'artiste devenaient elles-mêmes des symboles : c'est à dire un moyen conventionnel d'atteindre ailleurs qu'à la chose représentée, une allusion plutôt qu'une représentation proprement dite.

Je ne m'arrêterai point ici à développer ces vues générales, parceque nous rassemblerons ailleurs un grand nombre des représentations usitées durant les premiers siècles du christianisme; et il sera temps seulement alors d'entrer dans des détails qui seraient mal compris sans le secours des monuments figurés. Je n'appliquerai donc cet aperçu qu'aux vestiges de l'art chrétien primitif qui accompagnent le crucifix de Lothaire.

5. Cette main, qui semble bien plus destinée à éveiller la pensée qu'à fixer le regard, est sans contredit une des expressions les plus immatérielles que pût trouver le crayon; c'est, à vrai dire, plutôt un hiéroglyphe qu'une peinture. Dans une forme si incomplète, le spectateur doit comprendre tout d'abord qu'il lui faut chercher par l'esprit un objet différent de celui

[1] Eph., I, 10.
[2] Sap., XIV, 11.
[3] Præf., *in Nativ. Domini* : « ... Ut dum visibiliter Deum cognoscimus, per hunc in invisibilium amorem rapiamur.»

qui est présenté à ses yeux. Quelquefois, mais postérieurement à l'époque que nous étudions, cette main a été entourée du nimbe crucifère[1] qui caractérise les personnes divines; du reste le nuage ou l'espèce d'auréole qui lui ouvre passage ordinairement[2] indique bien que c'est une main céleste. Or quelle idée abstraite correspond le plus naturellement à cette forme presque abstraite elle-même? L'Écriture sainte est là pour en suggérer l'interprétation dans cent textes divers. C'est, si l'on veut, la force et la puissance, c'est à dire l'action souveraine de Dieu[3]. Toutefois, si je me rends bien compte de la fonction que ce signe remplit dans l'art, il me semble qu'on l'a surtout employé pour exprimer une intervention secrète du Ciel, une assistance ou une inspiration divine; mais principalement une parole adressée par Dieu à l'homme. Je m'expliquerais ainsi pourquoi cette main divine fait presque toujours le geste que l'on a qualifié de *bénédiction*, mais qui doit souvent être pris comme un préliminaire oratoire.[4]

Comme cette main était présentée seule, il était tout à fait convenable que ce fût une main droite, puisque c'est communément dans l'homme la main forte et habile par excellence. Aussi l'Écriture parle-t-elle volontiers de la droite du Seigneur quand il s'agit d'œuvres de choix, pour ainsi dire, entre toutes les autres[5], ou de faveurs accordées aux hommes. Par le fait, il est fort rare que cette main céleste soit une main gauche; et je ne sais même si, quand ce cas se rencontre dans la reproduction de quelque monument[6], il n'en faudrait pas rejeter la faute sur le dessinateur ou le graveur plutôt que sur l'artiste primitif: erreur qui ne doit point surprendre dans les anciennes gravures, où l'on ne se piquait pas toujours de cette exactitude que nous exigeons aujourd'hui (sans toutefois l'obtenir encore constamment). Il était surtout facile d'interpréter mal un modèle lorsque le vague des traits laissait douter de l'intention première: comme pour la main qui surmonte le crucifix de Charles-le-Chauve (ci-dessus, p. 211), où l'original accuse une main droite un peu plus sensiblement que ne fait la gravure sur bois.

Bien que cette *droite* divine paraisse avoir été employée quelquefois comme symbole de

[1] Cf. Didron, *Iconographie... de Dieu*, p. 183-192.

[2] Ici c'est bien un nuage, quoique l'on puisse d'abord croire que ce sont des flammes; c'est une forme de convention que nous retrouverons de nouveau dans la suite, et qui peut avoir appartenu à une école distincte. Ailleurs, des étoiles comprises dans l'espace circonscrit d'où sort la main indiquent encore plus clairement le ciel.

[3] Exod., III, 19, 20; XIII, 3, 9; XIV, 8; XV, 12; XXXII, 11. — Numer., XI, 23; XIV, 30. — Deuter., IV, 34; V, 15; VI, 21; VII, 8, 19; XI, 2; XXVI, 8; XXXIV, 12. — Judic., II, 15. — Ruth., I, 13. — I. Reg., XII, 15. — Esth., XIV, 14. — Job., II, 5, 10; VI, 9; X, 3, 7, 8; XII, 9, 10; XIII, 21; XIV, 15; XIX, 21; XXVI, 13. — Etc., etc., etc.

Cf. Origen. *in Numer.*, homil. XXVII, 8 (t. II, 378). — Augustin. *Epist.*, 148 (t. II, 501); *in Ps.* CXVIII, 73 (t. IV, 1323). — Prosp., *in h. Ps.* (ed. Mangeant, p. 447, sq.). — Eucher. *Formul. spir.*, cap. 1 (Bibl. PP. VI, 825). — Pseudo-Augustin. *De essent. divin.* (t. VIII, *Append.*, p. 68). — Nicet. Choniat. *Thesaur. orthod. fid.*, libr. I, cap. 26 et 40 (Bibl. PP. XXV, 75. 84). — Etc.

[4] Voyez ci-dessus (note de la p. 32) ce qui a été dit du geste de Nathan et de David. — It. Virgile et Térence du Vatican, ap. d'Agincourt, *Peinture*, pl. XXIV, 1; XXV, 2; XXXV, 4-6; XXXVI, 2. — Fulgent. Planciad., *Contin. Virgil.*, (ap. Thom. Muncker., *Mythogr.*, t. II, p. 143), — Scaliger, dans ses notes sur Properce (libr. IV, *eleg.* VII, v. 12), a réuni plusieurs textes curieux à ce sujet, quoiqu'il confonde un geste de dépit avec celui dont nous parlons en ce moment.

[5] Exod., XV, 6; XXXIII, 22. — Deuter., XXXIII, 2. — Job., XIV, 15. — Ps. XVII, 36; XX, 9; XLIII, 4; XLIV, 5; XLVII, 11; LIX, 7; LXII, 9; LXXIX, 18; etc., etc.

Cf. Lorin., *in Ps.* CVII, 7; et CXXXVII, 7.

[6] Par exemple dans Ciampini, *Vett. monim.*, t. II, tab. 53, et 24.

Jésus-Christ [1] (en quoi l'on pouvait s'appuyer du langage de plusieurs saints Pères [2]), il est évident que sur les croix de Lothaire et de Charles-le-Chauve, comme presque toujours, on s'en est servi pour désigner Dieu le Père à qui sont attribuées spécialement la majesté souveraine, la providence universelle et l'action toute puissante. Aussi l'habile P. Rosweyde a-t-il très judicieusement conjecturé que cette main céleste est précisément ce qu'indique S. Paulin de Nole lorsque, décrivant des basiliques de la fin du quatrième siècle et les peintures qui les ornaient, il dit [3] : « La Trinité s'y manifeste en traits consacrés : l'Agneau, c'est « Jésus-Christ ; cette voix qui tonne du haut des cieux [4], c'est celle du Père; et dans la « colombe, c'est l'Esprit saint qui descend, etc. » Interprétation qui acquiert une nouvelle force si l'on fait attention que la droite formant le geste oratoire dont nous avons parlé, correspond tout à fait aux mots *voix céleste* employés par S. Paulin. Car dans un bon nombre de monuments où cette main céleste indique évidemment l'inspiration divine [5], il est clair qu'elle équivaut à peu près aux paroles dont se sert l'Ecriture si souvent : « *Factum est verbum* « *Domini ad.....* » Quoique S. Paulin décrive, au dessus de la croix de son abside, une couronne [6] et une colombe, ainsi que dans cette planche, il est donc permis de supposer que la main divine y bénissait, comme on dit, au lieu de soutenir la couronne. Cette supposition n'est nullement hasardée; on la trouvera justifiée sur un bel ivoire que nous devons publier très prochainement dans ce recueil.

6. Après ce qui vient d'être dit, on ne demandera point ce que signifie la colombe représentée entre la tête de notre Seigneur et la main divine. On a déjà compris que l'artiste a voulu représenter la Trinité tout entière *se réconciliant l'homme en Jésus-Christ*, comme parle

[1] Cf. Crescimbeni, *Istoria... di S. Maria in cosmedin*, p. 112, 113.

[2] Cyrill. Alexandrin., *in Julian.*, libr. IX (ed. Spanheim, p. 292, sq.). — Augustin., *in Ps.* XLIV, 5; et CIII, 28 (t. IV, 388, 1175). — Prosp., *in Ps.* CIII, 28 (p. 390). — Eucher., *Formul.*, cap. 2 (*l. cit.*, 827). — Isidor., *Etymol.*, libr. VII, cap. II, 23 (ed. Arevalo, t. III, 302). — Anast. sinait., *De Trinit.*, or. I (Bibl. PP. IX, 927). — Joann. Cypariss. *Dec.* IX (ibid. XXI, 456). — Etc.

[3] Paulin. *Epist.* XXXII, ad Sever. (Veron. 1736, p. 203, sq.; et 907, sq.).

« Pleno coruscat Trinitas mysterio :
Stat Christus agno, vox Patris cœlo tonat,
Et per columbam Spiritus Sanctus fluit.
. . . .
. . . .
Pia Trinitatis unitas Christo coit
Habente et ipsa Trinitate insignia :
Deum revelat vox paterna et Spiritus,
Sanctam fatentur crux et agnus victimam.
Etc. »

L'agneau, qui pouvait bien tenir lieu du crucifix dans les peintures de S. Paulin, vers la fin du quatrième siècle, a fait place sur la croix de Lothaire à une représentation plus directe. Mais du reste on pourrait croire que les vers du poète chrétien ont été faits pour notre crucifix.

[4] Comment peindre une voix? C'est à quoi répondent les détails que je donne sur le geste de la *droite divine*.

[5] Cf. Bianchini, *Evangeliar. Quadrupl.* P. I (vol. II) p. CDLXXIV. — Menol. græc., *passim*. — D'Agincourt, *Peinture*, pl. XLVI, n° 1.

[6] Paulin, *l. cit.*

« Crucem corona lucido cingit globo
. . . .
. . . .
Cerne coronatam Domini super atria Christi.
Stare crucem, duro spondentem celsa labori
Præmia; tolle crucem qui vis auferre coronam. »

Pour la basilique de Fondi (ibid., p. 206, sq.) ce sont encore les mêmes images que dans celle de Nole :

« Sanctorum labor et merces sibi rite cohærent :
Ardua crux, pretiumque crucis sublime corona.
Ipse Deus nobis princeps crucis atque coronæ
Inter floriferi cœleste nemus paradisi.
Sub cruce sanguinea niveo stat Christus in agno,
Agnus ut innocua injusto datus hostia leto;
Alite quem placido sanctus perfundit hiantem
Spiritus, et rutila Genitor de nube coronat. »

S. Paul [1], et comme l'entendent surtout les Pères grecs en interprétant cette expression du grand apôtre. Tout autre sens est trop au dessous de celui-là.

7. Quant à la couronne, le sens purement ascétique que semblaient lui prêter les inscriptions de S. Paulin n'exclut pas celui que je proposerai, et qui me paraît être le principal. Il est à remarquer que le moyen âge, comme l'antiquité chrétienne, a toujours eu grand soin de ne pas réduire le spectacle des humiliations et des souffrances de l'Homme-Dieu à une simple scène d'affliction ou de tendresse. L'art, comme la prédication des grands docteurs, prétendait inspirer la foi beaucoup plus que la piété [2] : laissant au cœur de chaque fidèle le soin de s'épancher à loisir dans des méditations affectueuses, mais se proposant avant tout de graver dans les âmes des souvenirs grands et profonds qui dominassent toute la vie. Je ne doute pas que le premier objet de cette couronne ne soit donc de nous rappeler la grandeur de celui qui expire sur le Calvaire, et de l'œuvre qu'il y accomplit. Plus sa majesté s'efface dans la mort et l'ignominie de la croix, plus il importe que le chrétien porte ses regards au-delà du spectacle qui frappe les sens, et se rappelle que c'est un Dieu qui souffre et meurt sur ce gibet ; que les abaissements de cet Homme de douleurs sont volontaires et momentanés, mais que sa gloire est inamissible et sans mesure ; qu'un monde nouveau date de l'instant où il s'immole, et que la régénération de l'humanité est son ouvrage. C'est ce qu'ont redit les apôtres après le maître lui-même [3] ; c'est ce que l'Eglise répète en saluant la croix des noms de trophée glorieux, monument triomphal, étendard du grand roi, source de notre nouvelle vie [4], instrument du salut du monde, etc., etc. C'était assurément ce *règne de Dieu par l'arbre*

[1] II Cor. v, 18, 19. Cf. in h. l. Theodoret. Opp. ed Sirmond, t. III, 233. — Chrysostom. ed. Montfauc., t. x, 516. — Theophylact. Opp. ed. Venet., t. II, 271, sq. — Etc.

[2] Cf. Vitraux de Bourges, n° 200 (p. 288) ; it. 206, sv. (p. 296-298) ; 133 (p. 227) ; etc.

S. Bernard, dont nous n'avons guère que les discours et les écrits destinés à des religieux, a été mal à propos (ce me semble) pris comme un modèle de la prédication. Mais, sans préjudice d'autres considérations, plus ses paroles auront été appropriées au cloître, moins il convenait de les imiter pour le peuple. De cette fausse entente est née toute une école d'éloquence sacrée qui semble n'avoir eu en vue que les âmes pieuses, c'est à dire le petit nombre, et ceux qui ont précisément le moins besoin de prédications. Par une funeste coïncidence, les types de l'art chrétien ont dérivé de même pendant les deux derniers siècles, quand ils n'ont pas été tout simplement s'échouer sur l'écueil du trivial ou de l'inconvenance ; parcequ'il leur a manqué une direction mâle imprimée par la foi. Ainsi deux cordes se sont détendues à la fois dans le grand instrument de l'enseignement des peuples ; faut-il s'étonner que le concert chrétien en ait souffert, et que la médiocrité des cœurs ait répondu à la médiocrité de l'éducation ?

[3] Cf. Joann., XII, 32, 33. — Act., II, 33-36 ; v, 30, 31. — Phil., II, 5-11. — Hebr., I, 2-13 ; II, 8-18 ; III, 1, 6 ; IX, 11, sqq. — Etc.

[4] « Pange lingua gloriosi
Lauream certaminis ;
Et super *crucis trophæo*
Dic triumphum nobilem
Qualiter Redemptor orbis
Immolatus *vicerit*.
« Crux fidelis, inter omnes
Arbor una nobilis
. . . .
. . . .
« Sola digna tu fuisti
Ferre mundi pretium,
Atque portum præparare
Arca mundo naufrago.
Etc.
— « Vexilla Regis prodeunt,
Fulget crucis mysterium
Quo vita mortem pertulit,
Et morte vitam protulit.
« Arbor decora et fulgida,
Ornata Regis purpura,
. . . .
. . . .
« Beata, cujus brachiis

de la croix [1], qu'exprimait la couronne de pierreries qui dominait le *Labarum* de Constantin [2]: et la même pensée inspirait le pieux langage que S. Ambroise met sur les lèvres de sainte Hélène explorant le Calvaire [3].

Ce point de vue, encore une fois, ne se sépare point de celui que désignent les expressions de S. Paulin; il l'aggrandit plutôt, et le supporte si l'on veut me passer ce terme. La couronne que nous promet le Calvaire nous est d'autant plus assurée qu'elle est en quelque sorte aux mains du Crucifié. Il la donnait du haut de sa croix à l'un des compagnons de son supplice [4]; il en dispose, et nul ne la recevra que de lui [5]; comme il a frayé la route pour y parvenir, c'est lui qui décernera le prix de la course [6]. La pensée de la récompense n'efface donc point celui par qui seul nous pouvons la mériter, et qui doit en être le dispensateur.

III.

LE SERPENT.

8. Aux symboles que nous venons d'expliquer, les crucifix de Lothaire et de Charles-le-Chauve en ajoutent d'autres encore pour nous rappeler la grandeur de la victime qui est frappée sur le Golgotha. Il en est un que les artistes n'étaient pas libres, pour ainsi dire, d'admettre ou de rejeter; c'est le soleil et la lune. Non seulement l'époque carlovingienne, mais tout le moyen âge exigeait à peu près impérieusement la représentation de ces deux astres près la croix. Il n'en est pas même du serpent, qui s'y voit fréquemment, il est vrai, mais ni durant tant de siècles, ni aussi habituellement que la lune et le soleil.

Or, que signifie ce reptile qui se tort sous la croix, en menaçant de sa fureur impuissante les pieds du crucifié?

Il ne faut pas un grand effort d'esprit pour y reconnaître une allusion à divers textes de l'ancien Testament et du nouveau. Rappelons d'abord les propres paroles de Jésus-Christ dans l'Evangile. « De même, dit-il [7], que Moïse éleva dans le désert l'image du serpent, il faut « que le Fils de l'homme aussi soit élevé (*en la croix*), pour que chacun de ceux qui croiront

Pretium pependit seculi,
Statera facta corporis,
Tulitque prædam tartari.
« O crux, ave, spes unica, » etc.

« Ecce lignum crucis in quo salus mundi pependit. » — « O crux splendidior cunctis astris, mundo celebris, hominibus multum amabilis; quæ sola fuisti digna portare talentum mundi, etc. » — « In ligno pendens, nostræ salutis semitam Verbum Patris invenit. » Etc.

Si je voulais citer les expressions des SS. Pères, je remplirais des pages.

[1] On sait que ce texte de la version des Septante (*Ps.* XCV, ou XCVI, 10) quoique incomplet dans divers mss., où il est conforme à la Vulgate, a été suivi par plusieurs Pères latins, et comme adopté par l'Eglise dans l'hymne de Fortunat:

« Impleta sunt quæ concinit
David, fideli carmine
Dicens : *In nationibus*
Regnavit a ligno Deus. »

[2] Euseb., *Vita Constant.*, cap. 31,

[3] *Triumphus crucis, Vexillum salutis*, etc. Cf. St. Borgia, *De cruce vaticana*, p. 35.

[4] Luc., XXIII, 43.

[5] Joann., V, 22-29. — Matth., XXIV, 30, sq.; XXVI, 64. — I Petr. V, 4. — Etc.

[6] II Tim. II, 3-6; IV, 8. — Rom., VIII, 18. — II Cor. I, 7. — Hebr. II, 9. — I Petr. II, 21; IV, 1, 5, 13; V, 10. — Etc.

[7] Joann. III, 14.

« en lui évite la mort et obtienne la vie sans fin. » Les saints Pères ont mainte fois développé [1], et le moyen âge a reproduit bien souvent [2] ce symbole de la Rédemption : l'instrument de mort tourné en remède contre la mort ; le serpent triomphant en apparence, mais en réalité vaincu et désarmé ; le Fils de Dieu subissant la mort que le péché avait introduite dans le monde, et brisant toutefois dans cette impuissance apparente le sceptre de l'auteur du mal ; les iniquités de la chair expiées et guéries par une chair toute semblable à la chair pécheresse, sauf seulement le péché.

Un autre passage de l'Ecriture semble n'avoir pas été sans influence sur cette représentation. C'est celui où Dieu maudissant le serpent après la chute du premier homme, lui adresse cette menace [3] : « J'établirai une haine irréconciliable entre toi et la femme, et sa « progéniture ; elle menacera ta tête, et tu menaceras son pied. » Je me sers à dessein, en traduisant ce dernier verset, d'expressions qui semblent laisser dans le doute s'il s'agit surtout de la femme ou de son enfant, afin de ne point opter entre les Septante que suivaient les anciennes versions latines [4], et la Vulgate qui règne aujourd'hui dans l'Eglise d'occident ; mais nous pouvons, avec presque toute l'Église grecque et les plus anciens Pères latins, adopter le point de vue le plus favorable à l'interprétation de nos monuments.

9. Or c'est bien au Calvaire, sans aucun doute, que s'est montrée dans toute son animosité cette guerre à mort entre le serpent et le Fils de la femme. « C'est pour détruire l'œuvre du démon que le Fils de Dieu s'est rendu visible [5] ; et sa mort a été le renversement de celui qui avait l'empire de la mort [6]. C'est alors que pour pour faire cesser l'antique querelle du ciel et de la terre et l'asservissement des hommes à l'ennemi de Dieu, le Rédempteur détruisit par sa croix l'engagement de notre servitude et dépouilla le prince des ténèbres [7]. Les docteurs de l'Église ont diversifié à l'envi ces enseignements de l'Ecriture [8] ; plusieurs rappellent à cette occasion l'arbre du fruit défendu qui avait donné la victoire à Satan, pour l'opposer à

[1] Tertullian., *De idolatria,* v (ed. Le Prieur, p. 88). « ..... Si quis autem dissimulat illam effigiem ærei serpentis, suspensi in modum, figuram designasse dominicæ crucis, a serpentibus (id est ab angelis diaboli) liberaturæ nos ; dum per semetipsam, diabolum (id est serpentem) interfectum suspendit ; etc. » — Id., *Adv. Judæos,* x ; et *Adv. Marcion.,* libr. III, cap. 18 (p. 196, et 408).

Cf. Barnab.. *epist.* XII (ap. Galland., t. I, 130, sq.). — Justin., *Dialog. cum Tryph.,* XCI (ed. Maran, 189), etc. — Cyrill. Hierosol., *catech.* XIII (ed. Touttée, 192, sq.). — Cyrill. Alexandr. *Glaphyr. in Numer.* (ed. Aubert, t. I, 407, sq.). — Macar. Sen. *Homil.* XI, 9, 10 (ed. Pritio, 141, sq.). — Augustin., *in Ps.* CXVIII, 122 ; serm. XXVI ; et *Contr. Faust.,* libr. XIV, c. 2-7 ; et *ibid.* libr. XVI, cap. 22, sq. (t. IV, 1347 ; VIII, 265-267, et 296, sq.). — Isidor., *in Numer.,* cap. XXXVI (t. V, 453). — Etc., etc.

Dans l'un des médaillons de Suger à Saint-Denis on voit encore les serpents du désert qui expirent au pied de la colonne où est arboré le serpent d'airain (que surmonte l'image du crucifié, pour mieux expliquer le symbole prophétique), et l'inscription dit :

Sicut serpentes serpens necat æreus omnes,
Sic exaltatus necat hostes in cruce Christus.

[2] Cf. Vitraux de Bourges, *Texte,* n° 43, 68 (p. 76, sv. ; 126) ; *planche* I ; *études* I, fig. D ; IV, fig. A et B ; VII, fig. G ; XII, fig. F.

[3] Gen., III, 14, 15.

[4] Cyprian., *Testimon. adv. Jud.,* libr. II, 9 (ed. Baluze, p. 288) : « Hoc semen prædixerat Deus de muliere procedere, quod calcaret caput diaboli. In Genesi : Tunc dixit Deus ad serpentem : quia tu hoc fecisti... Ponam inimicitiam inter te et mulierem, et inter semen ejus ; ipse tuum observabit caput, et tu observabis calcaneum ejus. »

Cf. P. Sabatier, Bibl. ss. latinæ vers., *in Genes.,* III, 15.

[5] Joann., I, 3.

[6] Hebr., II, 14.

[7] Eph., II, 14-16. — Col., II, 14, 15.

[8] Ambros., *in Ps.* XXXIX (t. I, 864, sq.) : « Tripudiabas

l'arbre de la croix qui est l'instrument de sa défaite [1] ; d'autres, par une allusion plus ou moins directe à divers passages de l'ancien Testament [2], nous montrent en cette circonstance Lucifer vaincu sous la figure du grand dragon des eaux tiré de son empire par la vertu de la croix, comme dans une pêche merveilleuse où le Tout-Puissant s'est rendu maître du monstre qui défiait toutes les ressources humaines [3].

draco... Plus amisisti quam sustulisti... Felix ruina, quæ reparatur in melius ! »

Hymn. ambros. (ap. Ad. Daniel, *Thesaur. hymnol.*, t. I, p. 85, sq.).

« Tu hostis antiqui vires
Per crucem mortis conteris,
. . . .
Tu illum a nobis semper
Repellere dignaberis,
Ne unquam possit lædere
Redemptos tuo sanguine. »

Prudent. *Cathemer.*, IX, 88, sqq. (ed. Arevalo, p. 346, t. I) :

« Vidit anguis immolatam corporis sacri hostiam;
Vidit, et fellis perusti mox venenum perdidit,
Saucius dolore multo, colla fractus sibila.
Quid tibi, profane serpens, profuit rebus novis
Plasma primum perculisse versipelli audacia?
Diluit culpam recepto forma mortalis Deo. »

Paulin. Nolan., *De obitu Celsi*, v. 169, sqq. (ed. Veron., p. 673) :

« Omnibus intereat mortis timor. . . . . .
. . . .
Nam postquam victa gessi de morte triumphum,
Mors superata obiit; stat rediviva salus.
Vitam ex morte dedi, mortem moriendo subegi;
Et genus humanum sanguine restitui.
Peccatum carnis superans in carne, peremi
Materiam culpæ, justitiam peperi.
Etc. »

S. Jean Chrysostome (*De cœmet.*, t. II, p. 400; et *in Matth.*, homil. LIV, t. VII, p. 551), parlant de la croix, l'appelle le glaive qui a percé le serpent infernal, le javelot qui a traversé la tête du dragon. C'était une pensée de ce genre, fréquemment reproduite par la littérature ecclésiastique grecque, qui avait inspiré la peinture slave (ap. d'Agincourt, *Peinture*, pl. CXX, n° 3) où la croix est enfoncée dans le ventre de Ἅδης ou du démon; car dans les évangiles apocryphes, Hadès s'écrie à la mort du Sauveur : ... ἀλγῶ τὴν κοιλίαν μου.

[1] Petr. Chrysolog., *Serm.* LVII, in symbol, : « *Qui sub Pontio Pilato crucifixus est et sepultus.....* Audis crucifixum, ut nobis salutem perditam per quod perierat reparatam esse agnoscas; et ibi videas pendere credentium vitam ubi mors pependerat perfidorum. »

Alcim. Avit. *Poem.*, libr. III, v. 20, sqq. (ed. Sirmond., p. 239) :

« Et tamen adveniet tempus quum crimina ligni
Per lignum sanet purgetque novissimus Adam,
Materiamque ipsam faciat medicamina vitæ
Qua mors invaluit; leto delebere letum.
Æreus excelso pendebit stipite serpens,
Quumque venenatum simulaverit, omne venenum
Purget, et antiquum perimat sua forma draconem. »

Cf. Vitraux de Bourges, n° 27 (p. 40-42).

L'Eglise grecque rappelle très fréquemment ce symbolisme dans l'office de la semaine sainte (παρακλητική), mais plusieurs trouveront sans doute que déjà je suis trop prodigue de citations; bien que, dans des matières si peu étudiées par les savants d'aujourd'hui, il soit peut-être expédient de ne pas se borner à ce qui pourrait absolument suffire.

[2] Isai. XXVII, 1. — Job., XL, 20. — Ps. CIII, 26. — Etc.

[3] Greg. M. *in Evang.*, homil. XXV (t. V, 261) : « In hamo esca ostenditur, aculeus occultatur. Hunc ergo Pater omnipotens hamo cepit, quia ad mortem illius incarnatum Unigenitum misit; in quo et caro passibilis videri posset, et divinitas impassibilis videri non posset... In hamo ergo ejus incarnationis captus est : quia dum in illo appetit escam corporis, transfixus est aculeo divinitatis.., In hamo ergo captus est, quia inde interriit unde momordit; et quos tenebat mortales jure perdidit, quia eum in quo jus non habuit, morte appetere Immortalem præsumpsit. »

Pour que l'on n'attribue point cette singularité au mauvais goût de l'âge où vivait S. Grégoire-le-Grand, il ne sera pas inutile de faire observer que cette pensée est à peu près indiquée par S. Léon (*Serm.* LXI, de Passione X; ed. Ballerin., t. I, 236), et presque formellement exprimée par S. Grégoire de Nazianze (or. XXXIX, 13; ed. Clémencet, t. I, 685). Quant au moyen âge (douzième siècle surtout), une fois saisi de cet aperçu original, il a rarement su garder quelque mesure dans les développements que le thème primitif lui suggerait, soit pour la poésie, soit (application beaucoup plus bizarre) pour la peinture. Plusieurs émaux et miniatures (par exemple dans l'*Hortus deliciarum*) représentent le Père éternel pêchant Satan à la ligne, et l'hameçon (ou la canne) est la croix de Jésus-Christ. Un souvenir bien vague me fait soupçonner que j'ai vu quelque chose de semblable dans un vitrail, mais j'espère bien que je me serai trompé; car un symbolisme de ce genre ne pouvait être destiné aux regards du public, quoique certains exemples annoncent que les peintres verriers n'ont pas toujours été dirigés par une discrétion bien délicate. L'Angleterre, spécialement, paraît avoir outré quelquefois le symbolisme comme l'ornementation.

Honorius d'Autun revient volontiers sur cette figure que ses contemporains paraissent avoir singulièrement affectionnée, mais un seul exemple peut bien suffire ici. Je l'emprunte au *Speculum Ecclesiæ* (*in die paschæ*, fol. 123 v°) :

« Leviathan piscis marinus
Instar draconis formatus,
Multitudinem piscium devorat;
Ex quibus multi, (*pars?*) patente ejus maxilla remeant (*..at*).

Le serpent du crucifix de Lothaire offre une particularité assez rare dans les monuments : sa tête est surmontée de deux cornes qui n'ont certainement pas été tracées sans intention. Il est clair qu'on a voulu représenter un *céraste*, serpent redoutable qui n'est point du tout imaginaire, et dont parle l'Écriture[1] dans la prophétie adressée par Jacob mourant à chacun de ses fils les patriarches d'Israel. Or, comme la plupart des docteurs chrétiens voient dans ce verset une indication relative à l'Antechrist, il y a tout lieu de conjecturer que l'artiste du neuvième siècle a voulu donner ainsi au serpent infernal la forme qui rappelait le mieux ses dernières guerres et sa lutte acharnée contre le Christ et ceux qui lui appartiennent.

IV.

LES DEUX ASTRES.

10. J'ai dit qu'une sorte de pragmatique inviolable exigeait au moyen âge la représentation du soleil et de la lune près de la croix. Pour deux monuments, sans plus, que nous avons à étudier aujourd'hui, ce n'est point le lieu de dire par quelle variété de formes les artistes ont fait passer ces deux astres; mais il nous faut observer, ce que nous verrons confirmer à peu près en toute occasion, que la place de chacun de ces astres auprès du Crucifié paraît avoir été invariablement fixée par une prescription impérieuse. De quelque façon qu'on les retrace, le soleil est à droite de Jésus-Christ (représenté ou non), et la lune à sa gauche. Cette exactitude constante pourrait déjà faire soupçonner qu'il ne s'agissait pas seulement de rappeler l'éclipse du vendredi-saint[2]; il semble que, pour le moins, un certain parti pris sur l'orientation de la croix venait se joindre à l'intention de montrer le ciel proclamant son maître dans celui qui expire sur le gibet entre deux voleurs. Or, si nous recherchons ce que disent nombre d'anciens auteurs, Jésus-Christ crucifié aurait étendu la main droite vers le

Per mare hoc sæculum insinuatur
Quod voluminibus adversitatum jugiter elevatur.
In hoc diabolus ut Leviathan circumnatat,
Multitudinem animarum devorat.
Deus autem... hamum in hoc mare porrexit,
Dum Filium suum... in mundum direxit.
Hujus hami linea
Est Christi genealogia
Ab evangelistis contexta.
Aculeus est Christi divinitas;
Edulium vero, ejus humanitas.
Porro virga per quam hami linea in undas protenditur,
Est crux sancta in qua Christus ad decipiendum diabolum suspenditur.
Cujus carnis edulium dum hic Leviathan, avido dente mortis, lacerare nititur,
A latente aculeo transfigitur;
Atque tortuosus coluber de fluctibus protrahitur,
Dum per Christi fidem in omnibus gentibus cultus ejus dilabitur,
Ac de cordibus fidelium, per Christi nomen confusus, quotidie educitur.
Etc., etc. »

[1] Gen., XLIX, 17.

[2] On sait que la mort de notre Seigneur Jésus-Christ eut lieu à l'époque de la pleine lune, lorsque cette planète est si directement opposée au soleil relativement à nous, qu'elle montre entièrement à la terre son disque éclairé par les rayons solaires; en sorte qu'une éclipse naturelle du soleil était impossible à ce moment de l'année. (Cf. Levit., XXIII, 5, 6.) De quelque façon que l'on plaçât chacun des deux astres relativement à la croix, le prodige de l'éclipse était suffisamment rappelé dès qu'on les représentait opposés l'un à l'autre.

nord, et la gauche vers le midi[1]; ce qui rend d'autant plus singulier l'usage constant de peindre le soleil à droite[2]. Mais cette singularité n'est qu'apparente, à moins que l'on ne veuille trouver singulière l'influence si puissante du mysticisme sur l'art du moyen âge.

Si l'on veut se rendre raison de cette représentation du soleil en un point du ciel que nous avons vu être le nord, il faut quitter l'ordre des faits matériels pour recourir aux données supérieures du symbolisme. J'ai déjà fait observer ailleurs[3] que dans nos églises, aujourd'hui encore, c'est à la droite du crucifix, et au nord, que se chante l'évangile au milieu des flambeaux; mais l'Église syriaque a dans son office du vendredi-saint[4] une cérémonie qu'on croirait faite pour interpréter l'usage de nos anciens artistes quand ils peignent le Calvaire. A Antioche, avant d'adorer la croix, on la place entre deux flambeaux, dont l'un (celui de gauche) ne doit pas être allumé; or le cierge éteint représente bien le midi, puisque selon une prière du même office[5], notre Seigneur en croix avait le visage tourné vers l'occident (et conséquemment étendait la main droite au nord et la gauche au midi). Le cierge allumé est donc là comme le soleil près de nos crucifix; et celui qui demeure éteint indique la région de la nuit, de même que la lune dans nos anciennes représentations du Calvaire. Plus cette pragmatique persistante est contraire à l'ordre naturel, plus il doit être entendu qu'il ne s'agit pas de la lumière matérielle, mais du jour de la vérité[6] et du flambeau de l'Évangile. S. Gré-

[1] Sedul. *Carm. pasch.*, libr. v, v. 188, sqq. (ed. Arevalo, p. 332) :

« Neve quis ignoret speciem crucis esse colendam
Quæ Dominum portavit ovans, ratione potenti
Quatuor inde plagas quadrati colligit orbis.
Splendidus auctoris de vertice fulget Eous,
Occiduo sacræ lambuntur sidere plantæ,
Arcton dextra tenet, medium læva erigit axem;
Cunctaque de membris vivit natura creantis,
Et cruce complexum Christus regit undique mundum. »

Pseudo-Hieronym. *in Marc.* xv (t. v, 920) : « Ipsa species crucis quid est nisi forma quadrata mundi? Oriens de vertice fulgens, Arcton dextra tenet, Auster in læva consistit, Occidens sub plantis firmatur. »

Des deux auteurs précédents, il y en avait un évidemment qui copiait l'autre, et ils se résolvent ainsi à peu près en un seul témoignage; mais en voici un troisième auquel on ne pourrait opposer le même motif d'exclusion. Pseudo-Augustin., *Serm.* CCXLVII (t. v, *Append.*, 406) : « ... Significavit hanc caritatis latitudinem Dominus Jesus in cruce, caput ad Orientem subrigens, pedes ad Occidentem submittens, manus ad Aquilonem et Austrum extendens; ut adimpleret quod de se ante Passionem suam prædixerat (Joann., XII, 32) : *Quum exaltatus fuero a terra*, id est quum crucifixus fuero, *omnia traham ad me ipsum*, id est convocabo ad me totum mundum. »

Firmicus Maternus (*De error. profan. relig.*, ap. Cypriani Opp. ed. Le Prieur, p. 14) semble dire que les bras de la croix s'étendent à l'Orient et à l'Occident; mais ce qui donne un grand poids aux paroles de Sedulius pour le moyen âge, c'est, entre autres motifs, qu'elles ont été transcrites par la *Glose* (in Marc.. xv, 26), et répétées presque à satiété.

Cette manière d'orienter la croix pourrait faire supposer que les écrivains qui s'expriment ainsi regardaient le crucifiement de notre Seigneur comme ayant été exécuté pendant que l'instrument de son supplice était étendu à terre; tandis que d'anciens monuments représentent Jésus-Christ montant sur la croix déjà dressée et fixée dans le sol. Mais ce n'est point mon affaire pour aujourd'hui de discuter cette circonstance de la passion.

[2] Quant à la lune représentée à l'opposite du soleil (que ce soit le nord ou le midi), ce n'est chez les artistes qu'une expression tout à fait conforme à celle qu'emploie encore aujourd'hui la langue italienne quand elle donne au septentrion le nom de *minuit* (mezza notte), par opposition au *midi* (mezzogiorno).

[3] Vitraux de Bourges, n° 51 et 34 (p. 55, sv.; 95, sv.).

[4] Cf. Borgia, *De cruce vatic.*, append. p. ij, etc. Il m'importe assez peu que les explications des orientaux donnent à ces rites un autre sens que le mien. Nous avons même parmi nous bien des interprétations de ce genre qui n'ont nullement force de chose jugée, surtout quand on n'en indique pas la source dans une haute tradition. Les Grecs, par exemple, ont beaucoup d'interprétations qui ne sont d'aucun poids; parcequ'elles ne se rattachent à aucun nom respectable.

[5] Ap. Borgia, ibid. p. l. — Cf. Grætzer, *De cruce*, libr, I, cap. 27.

[6] Is. IX, 2. — Malach. IV, 2. — Luc. I, 79. — Cf. Apoc. II, 5.

goire-le-Grand et S. Ambroise l'expliquent dans le plus grand détail [1] et comme tout exprès pour cet endroit, quand ils disent que par la Loi nouvelle le soleil de justice a passé aux régions qu'avait jusque-là couvertes l'ombre de la mort; tandis que les ténèbres se sont étendues sur le peuple des patriarches à qui luisait l'éclat de l'enseignement divin. Ainsi nous autres, enfants des païens et fils de l'Aquilon, nous avons eu enfin la lumière en partage (la lumière surnaturelle) après la longue nuit de tant de siècles d'erreur.

C'est au Calvaire que commence cette grande substitution. Là les soldats romains, qui se frappent la poitrine, protestent contre l'iniquité de la synagogue; ces *gentils* proclament Fils de Dieu celui dont Jérusalem avait demandé le supplice à grands cris, et dont l'agonie a été entourée de malédictions ou de mépris par les docteurs d'Israel [2]. Par suite de la séparation qui s'établit ainsi près de la croix, l'art du moyen âge avait généralement adopté l'usage de placer à la droite de Jésus-Christ mourant tout ce qui représente les élus; et à sa gauche tout ce qui porte un caractère de réprobation [3]. De cette façon, les titres divins de la grande Victime ne sont point séparés de ses humiliations et de son sacrifice ; dès lors apparaît le pouvoir avec lequel il prononcera au dernier jour la destinée éternelle de tous les hommes.

11. Ces deux astres reparaissent souvent avec la même situation, à droite et à gauche de Jésus-Christ, dans plusieurs représentations qui n'ont point le Calvaire pour objet; et, sur les sceaux en particulier, ils se retrouvent de même près de personnages qui n'ont que faire avec

[1] Greg. M. *in Ezech.* (XL, 19), libr. II, homil. VI, 20, 21 (t. V, 69) : « ... Et quia multi in Judæa, plerique vero in Gentilitate positi ad hanc perfectionis summam pervenerunt, recte subjungitur : *Ad Orientem et ad Aquilonem.* Judaicus etenim populus Oriens jure dictus est, de cujus carne ille est natus qui *Sol Justitiæ* vocatur... Per Aquilonem vero Gentilitas figuratur quæ diu in perfidiæ suæ frigore torpuit, et in cujus corde ille regnavit qui, attestante propheta (Is., XIV, 13), apud semetipsum dixit : *Ponam sedem meam ad Aquilonem...*

« Sed quia sub Aquilonis nomine de Gentilitate sermo se intulit, considerare libet quantum super nos effusa sunt viscera creatoris nostri. Omnes enim nos ex Gentilitate venimus : antiqui parentes nostri lignis et lapidibus servierunt ; et derelinquentes Deum a quo facti sunt, deos venerati sunt quos fecerunt. Nos autem, per omnipotentis Dei gratiam, ad lucem de tenebris educti sumus. Recolamus ergo de quibus tenebris venimus, ut de luce quam accepimus gratias agamus... Cantemus itaque cum gaudio creatori nostro, quia de servitio creaturæ colla mentis excussimus... Respondeamus ergo moribus, tantæ misericordiæ Redemptoris nostri ; et qui lucem cognovimus, pravorum operum tenebras declinemus. »

Ambros. *in Ps.,* CXVIII, 90 (t. I, 1119, sqq.) : « ..... *Ipse oriens,* inquit (Zach. VI, 12), *vadit ad Austrum et gyrat ad Aquilonem.....* Quia perseverabat (*populus Hebrarorum*) in vitiis, nec emendabat errorem, ideo Sol Justitiæ gyravit ad gentes quæ ante eloquiis cœlestibus defraudatæ,... ignobiles habebantur; Aquilo enim gravis ventus ut populus nationum., etc.

« Vide ergo venientem solem nostrum ad Austrum, postea gyrantem ad Aquilonem. *Hierusalem... quoties,* inquit, *volui congregare filios tuos, ...! et noluisti. Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta* (Matth., XXIII, 37, sq.). Gyravit igitur se ad gentes... eo quod velut pruinis hyemalibus geluque constrictam gentilis erroris congregationem Gentium sol Justitiæ diu indignam æstimaverit quam serena vultus sui luce lustraret. Nonne tibi videbatur hiberni rigor temporis, quando notus erat in Judæa tantummodo Deus? Nunc autem plenitudo lucis effulget æstivæ. »

Cf. Vitraux de Bourges, n°s 51 et 121 (p. 93-96; 212, sv.).

[2] Matth., XXVII, 54. — Luc., XXIII, 47, 48. — Matth., XXVII, 41, 42.

[3] Cf. Vitraux de Bourges, n° 34 (p. 54). D'autres recherches sur plusieurs monuments des hautes époques nous conduiront plus tard à développer cet aperçu, qui ne peut être qu'indiqué en ce moment. Faisons du moins remarquer que l'usage constant des anciens artistes est de représenter le mauvais larron crucifié à la gauche de Jésus-Christ. Et comme de vieilles légendes disent que le bon larron se convertit par une sorte d'effet miraculeux de l'ombre du Sauveur qui tomba sur lui, ainsi qu'on vit plus tard les malades guéris par l'ombre de S. Pierre (Act. v, 15); ce recit montrerait de nouveau combien l'on était persuadé que notre Seigneur sur la croix avait réellement le midi à sa gauche, puisque l'ombre de son corps aurait été projetée à droite.

le sujet de ce mémoire. Mais, outre que cela m'écarterait de mon objet principal, il faudrait pour en parler avoir fait des études sphragistiques qui me manquent presque entièrement.

V.

FORME, HAUTEUR ET MATIÈRE DE LA CROIX.

12. Aux différentes espèces de croix qui paraissent avoir été en usage dans l'antiquité, on a donné diverses dénominations [1] que je rappellerai par respect pour les savants qui les ont employées, mais sans m'y astreindre. Il eût fallu mêler plusieurs fois des noms latins à une phrase française, ou les traduire par des circonlocutions embarrassées.

Nous pouvons bien écarter tout d'abord la croix en X (*crux decussata*) ou à jambages obliques, ou *en sautoir* (ou *de Bourgogne*), qui a reçu un peu gratuitement le nom de S. André [2]; mais à laquelle on n'a guère fait l'honneur de supposer qu'elle eût servi au supplice de Jésus-Christ. Resteraient la croix en *Tau* (*crux commissa*), ou si l'on veut en béquille; et la croix à quatre angles droits (*crux immissa*). L'une et l'autre peut alléguer des probabilités graves pour son emploi au Calvaire; mais la croix à quatre jambages égaux (soi-disant grecque) ne doit pas être mise sur les rangs : c'est une forme de pure fantaisie, pour ainsi dire. Je ne parle pas de la croix en fourche (ou en Y), parcequ'elle est extrêmement rare dans les monuments chrétiens [3], surtout pour la croix de Jésus-Christ.

Bien que nous n'employons plus guère aujourd'hui la croix en *Tau*, elle a eu ses temps de faveur; sans avoir pourtant jamais régné seule, ni même obtenu une vogue bien générale. Aussi le sévère Luc de Tuy, au treizième siècle, s'élève-t-il avec indignation contre cette invention qui lui paraît un piége des hérétiques albigeois [4]. Mais c'était pousser le zèle fort loin, puisque le docte Muratori [5] semble pencher en faveur de cette forme au moins pour la croix de la basilique de Nole décrite par S. Paulin. Au fond la lettre *Tau* est bien indiquée fréquemment par les saints Pères comme rappelant l'instrument de notre salut; mais, outre qu'ils ne sont pas

[1] Cf. Just. Lips. *De cruce.* Ce livre, tout ancien qu'il est, ne laisse pas d'être encore un travail remarquable; et, quant à la partie profane, on a trouvé peu de chose à y ajouter. Il en est de même pour l'ouvrage du P. Græetzer, quant aux recherches ecclésiastiques.

[2] Au moyen âge, jusqu'au quatorzième siècle, on représente assez communément l'apôtre S. André avec une croix à quatre angles droits : mais qui serait enfoncée en terre par l'un des croisillons ou bras, le corps du martyr étant dans la situation horizontale; au lieu de la situation verticale naturelle comme Jésus-Christ, ou inverse comme S. Pierre, qui fut crucifié la tête en bas. Cf. *Vitr. de Bourges*, Planches XXVII, E; et XXVIII; et *étude* XVII, D. — Molan. *Hist. SS. imag.*, III, 51 (ed. Paquot, p. 384, sq.).

[3] Cf. d'Agincourt, *Peinture*, pl. CI, n° 14; fresque grecque du treizième siècle dans l'église des Quatre Couronnés, à Rome. Un ivoire de la Bibliothèque Nationale représente les deux larrons sur des croix en fourche.

[4] Luc. Tudens., *Adv. Albig. errores*, libr. II, 9-11 (Bibl. PP. XXV, 223, sqq.).

[5] Muratori, *Anecd.*, t. I, 210, sqq. (Diss. XXI, *De cruce nolana*).

d'une exigence très rigide quand il s'agit d'établir un rapport qui prête aux développements du mysticisme, il en est qui disent positivement que le *Tau* a un *certain* air de croix [1], et non pas qu'il retrace précisément la croix elle-même. Aussi ne me proposé-je point de défendre cette forme, quoiqu'elle paraisse avoir été adoptée dans le crucifix de Lothaire [2], où l'inscription dépasse à peine la hauteur des croisillons, et n'est surmontée de rien qui annonce un jambage supérieur complétant les quatre angles droits. Parfois, soit entre le neuvième siècle et le onzième, soit surtout vers l'époque qu'on a appelée *Renaissance*, les artistes ont cherché une sorte de compromis entre les deux croix : ils peignent un Tau bien marqué, mais surmonté d'une sorte d'appendice auquel sa maigreur donne un air parasite, et qui ne semble destiné qu'à supporter l'inscription. Par cette manière de finesse on concilie presque tous les systèmes, ou bien l'on n'en contente aucun ; selon le caractère plus ou moins accommodant de ceux qui les défendent.

13. Mais, quoi qu'il en soit de ces hautes critiques qui sacrifieraient volontiers tous les monuments à la glorification d'un texte bien pressuré et érigé en formule fondamentale, la tradition la plus commune (surtout dans l'art) est bien décidément pour la croix à quatre angles droits telle que l'a peinte le *Manuel* de Charles-le-Chauve [3]. Le témoignage des monuments, à ce sujet, est disséminé partout [4] ; quant à celui des écrivains ecclésiastiques, le savant P. Grætzer [5] en a réuni un nombre très suffisant qui nous fait remonter jusqu'au milieu du second siècle de l'Église, c'est à dire jusqu'aux disciples presque immédiats des apôtres; et l'on n'a guère fait que copier l'habile compilation de ce savant homme dans les travaux qui ont paru après lui sur le même sujet.

[1] Tertullian, *Adv. Marcion.*, III, 22 (ed. cit., p. 410) : « Ipsa est enim littera græcorum *Tau*; nostra autem *T*, *species crucis.* »

On dirait que S. Grégoire-le-Grand voulait prévenir l'application presque pharisaïque que l'on pouvait faire de ces sortes de textes, quand il s'exprimait ainsi (*Moral.*, XXX, 25, al. 17; t. III, p. 260) : « Tau littera... *crucis speciem tenet;* cui si super transversam lineam id quod in cruce eminet adderetur, *non crucis species, sed ipsa crux* esset.

Ce ne sont donc là que de simples relations de similitude, et non pas de parité absolue; de même que quand plusieurs écrivains ecclésiastiques ont comparé l'X à la croix, ou quand l'Église elle-même fait tracer la figure de cette lettre dans quelques-unes de ses cérémonies.

[2] On doit avoir remarqué que la croix d'or de Lothaire a été pour l'artiste une sorte de cadre où il inscrivait sa composition. Le soleil et la lune, la main divine avec la couronne, et le sol qui rappelle le Calvaire, sont tracés en dehors de la croix proprement dite que dessinait son burin. Si bien que pour éviter tout équivoque, il serait bon de pouvoir établir une distinction entre la croix de l'orfévre et la croix du graveur qu'elle encadre. Mais ce serait rechercher laborieusement une précision dont le lecteur saura bien se passer.

[3] Ci-dessus, § 3, p. 211. Nous verrons plus bas (§ 18) ce qu'il faut penser de la croix à doubles croisillons (*croix de Lorraine*).

[4] On trouvera plusieurs peintures de croix ou de crucifix (du douzième siècle au quatorzième) empruntées à diverses contrées, dans les *Vitraux de Bourges*, Planches I, III, V, VI, XIX; *études* I, II, IV, VI, VII, VIII, IX, XII, XIII, XIV, XV, XVII, XVIII, XX. Nous nous proposons d'en publier d'autres, d'époques bien plus reculées, dans la suite de ces *Mélanges;* mais celles-là offriraient l'exemple de la plupart des variétés que signalera notre mémoire.

[5] *De cruce*, libr. I, 3, 24. J'aurai bientôt occasion de rapporter le texte de S. Irénée (ci-dessous, § 16), qui est l'un des plus anciens. Citons au moins un des passages de S. Augustin exposant les paroles de S. Paul (Eph. III, 14-18), que nous avons indiquées dans le mémoire précédent (p. 198).

Augustin, *in Ps.* CIII, serm. I (t. IV, 1140) : « Erat latitudo (*crucis*), in qua porrectæ sunt manus; longitudo a terra surgens, in qua erat corpus infixum; altitudo ab illo divexo ligno, sursum quod eminet; profundum, ubi fixa erat crux. » C'est, comme on le voit, l'explication des quatre dimensions dont parlait l'Apôtre.

14. Dans les deux monuments que nous avons sous les yeux, il est aisé de voir que la plus grande distance entre les pieds du crucifix et le sol, estimée en dimensions naturelles du corps humain d'après la stature du crucifix, dépasse à peine un pied et demi (un demi-mètre); et c'est une donnée que maintiennent assez généralement les crucifix des hautes époques. Usage beaucoup plus fondé en raison de celui dont nous avons fait un emploi si fréquent en arborant de préférence les croix dont la tige était le plus démesurément haute. Les calvaires du moyen âge, construits d'ailleurs en matières durables et par de vrais artistes, offrent parfois quelque chose de cette élévation exagérée pour frapper la vue au loin; mais ils la rachètent en élevant près de la croix des statues qui non seulement animent la scène, mais font voir qu'on a cédé à une nécessité dont les effets sont atténués le mieux qu'on peut. Par le fait, sauf certains cas particuliers, nous ne voyons pas que les anciens, les Romains surtout, affectassent de porter un supplicié à huit ou dix pieds en l'air. Non seulement nous lisons dans les auteurs latins ou dans les histoires ecclésiastiques que plus d'une fois les crucifiés furent livrés, sur leur gibet, à la dent des bêtes fauves; mais il semble que souvent les chiens, aussi bien que les oiseaux de proie, leur déchiraient les entrailles [1]. Pour la croix de Jésus-Christ, particulièrement, on pourrait dire qu'elle devait être assez peu élevée, puisqu'un des hommes qui l'entouraient éleva une éponge sur une touffe d'hysope jusqu'à la bouche du Sauveur mourant [2]; toutefois, s'il faut combiner ce récit de S. Jean avec celui de S. Matthieu [3] qui parle d'un roseau, on n'en pourra plus déduire aucune estimation de hauteur. La canne a pu être d'une longueur quelconque, et le bouquet d'hysope n'aurait servi qu'à en garnir l'extrémité pour y maintenir l'éponge sans qu'elle risquât de tomber ou de s'égoutter [4]. Au reste, comme l'a fait remarquer le P. Grætzer, lorsque l'espèce de tragédie du *Christ souffrant*, qui a été attribuée à S. Grégoire de Nazianze, représente la très sainte Vierge embrassant les pieds de son fils crucifié, cela suppose qu'à cette époque on ne regardait pas la croix comme ayant été d'une hauteur énorme. Nous aurons à revenir sur ce point dans le § 23.

15. En me proposant de consacrer quelques lignes à la *matière* de la croix, je n'ai prétendu ni décider ce que de savants hommes ont renoncé à résoudre, ni entrer dans la voie magistrale (plus facile qu'on ne pense) des Serry, des Molé, des Rohr, et autres aristarques qui pensent renverser d'un coup de plume ce que des siècles entiers ont porté en triomphe avec une affection souvent naïve mais pas toujours aussi irréfléchie qu'il nous plairait de le croire. Il s'agit principalement, dans un sujet qui intéresse les études ecclésiastiques, de montrer à quelles

[1] Cf. Vopisc., Euseb., Apul., ap. Pellicia, *l. cit.*, cap. VII, § 1 (p. 120). Du reste toutes ces indications et d'autres encore se lisaient déjà dans l'ouvrage du P. Grætzer (libr. I, 7), où il est difficile de trouver une lacune.

[2] Joann., XIX, 29. On sait que l'hysope, même en Syrie, s'élève à peine à un pied de terre. Ainsi l'éponge soutenue par cette plante n'aurait guère pu être portée à plus de deux pieds au dessus de la tête de celui qui la présentait.

[3] Matth., XXVII, 48.

[4] C'est l'interprétation que paraît adopter S. Augustin (*in Joann.*, tract. CIX; t. III, 803). Cf. Ad. Vorst, ad Bartholin. *De latere Christi aperto*, p. 546, sqq.

pensées se rapportaient certaines expressions qu'on rencontre dans plusieurs écrits du moyen âge. Je ne parle pas de ces légendes qu'on trouverait peut-être ravissantes si elles étaient l'ouvrage du paganisme, et qui nous racontent que l'arbre de la croix fut planté par Abraham ou par un fils de Noé, ou même par Seth dès les premiers siècles du monde, au moyen d'une graine ou d'un surgeon apporté du paradis terrestre ; puis coupé pour la construction du temple de Salomon, mais rejeté par les architectes et destiné aux usages les plus communs ; reconnu par la sibylle ou par la reine de Saba qui lisait dans l'avenir la destinée merveilleuse de ce bois méprisé ; plongé dans le bassin des brebis près du temple (*piscine probatique*), où, tout ignoré qu'il est, il communique aux eaux une vertu merveilleuse ; jeté encore de nouveau à l'écart après le dessèchement de cette piscine, et mis en œuvre à la fin pour le supplice du Fils de Dieu ; etc., etc. [1] Il est une donnée que l'Église grecque accepte généralement comme si elle était hors de toute atteinte, et dont le reflet apparaît cent fois dans la littérature ou même dans la liturgie byzantines. C'est que trois espèces de bois différentes auraient été employées dans la fabrication de la croix [2] : le cyprès, le pin et le cèdre ; sans doute (sauf le symbolisme qui ne manque jamais au moyen âge de venir consacrer les partis pris) parceque ces bois étaient considérés comme incorruptibles. Il ne manque pas d'auteurs qui ont prétendu y joindre un quatrième bois [3]; mais ces inventions, quoique transportées de bonne heure dans l'Occident, n'y ont jamais fait grande fortune, comparativement à l'accueil qu'elles avaient trouvé chez les Orientaux. Parmi nous, bon nombre d'écrivains anciens et modernes disent ou donnent lieu de penser que la croix était de chêne ; mais ceux qui ont eu occasion d'examiner des fragments considérables de la vraie croix ne sont pas d'accord ou n'osent rien affirmer sur l'*essence* du bois qu'ils avaient pu considérer à loisir [4].

[1] Cf. Grætzer, libr. I, cap. 4. — Lacerda, *Adversaria sacra*, c. 100. — Specul. Ecclesiæ, *De exalt. S. Crucis* (fol. 130). — Gervas. Tilberiensis, *Otia imperialia*, Dec. I, tit. 105. — Serapeum, t. III (1842), p. 169. — L. Allazzi, *De lignis S. Crucis*. — Evangel. Nicodemi, cap. XIX (ed. Thilo, p. 686, sq.).

A qui est un peu familiarisé avec le langage des Pères, il ne faut pas un grand effort d'esprit pour voir que ce n'est point là une simple fiction, mais une sorte de poème symbolique où beaucoup de traits sont des allusions à l'enseignement ecclésiastique que l'auteur revêt de la forme des faits avec plus ou moins de bonheur. Néanmoins, comme ces leçons, voilées sous une forme historique toute arbitraire, pouvaient être prises pour de l'histoire, l'Église a sagement fait de les écarter. Aussi les sources de ces récits ont-elles été classées de bonne heure parmi les apocryphes.

[2] Prousouch, *in Mar. Ægyptiae*, v. 18 (Vitr. de Bourges, p. 250) :

Τὸ ϛαυρικὸν δὲ ξύλον ἐκ τριδενδρίας.

Paracletic., *Fer.* VI, mane (Venet. 1837, p. 148) : Ἐν κυπαρίσσῳ καὶ πεύκῃ καὶ κέδρῳ ὑψώθεις ὁ Ἀμνὸς τοῦ Θεοῦ... Cf. ibid., *tropar.* (p. 152); Etc. — Grætzer, l. I, c. 5. — Allazzi, *De libris eccl. græcorum*. — Thilo, *Cod. apocr.*, t. I, 891. — St. Borgia, *De cruce velit.*, p. CCIX, sq.

[3] Le palmier ou le buis. Cf. Grætzer, *l. cit.* cap. 5, 6. — Costadoni, ap. Gori, *Symbol.* Dec. florent., t. III, 42, sq.

[4] Grætzer et Costadoni, *ll. citt.* — St. Borgia, *De cruce vatic.*, p. 51. — J. Lips., *l. cit.*, III, 13.

VI.

APPENDICES DE LA CROIX, ET SON INSCRIPTION.

16. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans aucun détail sur les étais qui ont pu ou dû assujettir la croix dans le sol, et qui peuvent servir jusqu'à un certain point à expliquer ou à excuser l'énumération des divers bois[1] mentionnés par les Grecs quand ils parlent du Calvaire. Il s'agit de savoir si la tradition, représentée par les textes et les monuments, a cru que le corps de Jésus-Christ crucifié reposât sur quelque appui adapté à la tige principale de la croix, ou seulement sur les clous qui perçaient les mains et les pieds. On peut affirmer, je pense, que le plus grand nombre des crucifix antérieurs au treizième siècle qui sont parvenus jusqu'à nous, appuient les pieds de notre Seigneur sur une tablette (*suppedaneum*, *ὑποπόδιον*) que nous appellerons, si l'on veut, escabeau[2]. Toutefois la gravure sur bois qui accompagne ce mémoire suffirait à faire juger que cette adjonction n'était point considérée comme une formule imprescriptible; bien qu'à vrai dire, les plus anciens auteurs ecclésiastiques grecs et latins aient certainement indiqué quelque chose de semblable[3]. Le témoignage de S. Irénée surtout[4] devait être bien connu dans l'Occident, puisque la version latine de ses œuvres est fort ancienne et nous en a conservé la plus grande partie (ce passage-là, entre autres) que les Grecs ont laissé perdre; mais à défaut de ce Père, S. Grégoire de Tours pouvait apprendre cette particularité à nos vieux artistes. Ce dernier écrivain cependant raconte que de son temps un grand nombre de crucifix n'avaient point l'escabeau ; quoique dans la tige verticale de la vraie croix on pût encore reconnaître, dit-il[5], le point d'insertion où avait été encastrée cette tablette (qui dès lors n'y était plus jointe). Quant aux passages des anciens Pères à ce sujet, ce n'est que fort tard (et pour la première fois, je crois, au temps des chicanes protestantes) qu'on a imaginé d'y voir l'indication d'un soutien en manière de siége qui aurait supporté le poids du supplicié assis ou à cheval (pour ainsi parler) sur cette pièce

[1] Cf. Grætzer, *l. cit.*, cap. 5.

[2] Si, dans le crucifix de Lothaire, l'escabeau est présenté d'une manière un peu louche, il faut l'attribuer aux tâtonnements du vieil artiste en fait de perspective. Ce qui est du reste assez remarquable dans cette maladresse même, c'est qu'elle est tout à fait semblable à l'essai hasardé dans l'ivoire de Nathan (Psautier de Charles-le-Chauve, ci-dessus, planche X), pour mettre en perspective le banc où s'asseoit le pauvre caressé par sa brebis. Cf. d'Agincourt, *Peinture*, pl. LXI, n° 1.

[3] Cf. Justin., Iren., Tertullian., ap. Grætzer, *l. c.*, cap. 24. — Th. Bartholin. *De sedili crucis medio*, §§ 3 et 4. — Id. *De latere Christi aperto*, cap. 9; et Saumaise, *in h. l.* — Corn. Curt., *De clavis dominic.*, cap. XI. — Etc.

[4] Iren., libr. II, 24 (al. 42; ed. Massuet, p. 151, sq.) : « Ipse habitus crucis, fines et summitates habet quinque : duos in longitudine et duos in latitudine et *unum in medio, in quo requiescit qui clavis affigitur.* » Je reviendrai dans un instant sur le sens de *in medio*, qui semble pourtant assez clair.

[5] Gregor. Turon. *De glor. Mart.*, I, 6 (ed. Ruinart, p. 727) : « Clavorum ergo dominicorum... quod quatuor fuerint hæc est ratio : duo sunt affixi in palmis, et duo in plantis. Et quæritur cur plantæ affixæ sint, quæ in cruce sancta dependere visæ sint potius quam stare. Sed in stipite erecto foramen factum manifestum est, pes quoque parvulæ tabulæ in hoc foramen insertum est; super hanc vero tabulam, tamquam stantis hominis, sacræ adfixæ sunt plantæ. »

de bois dont aucune peinture ou sculpture, que je sache, n'a jamais laissé apercevoir le moindre vestige.

17. Au sujet de l'inscription (ou *titre*) de la croix, nous n'avons pas à entrer dans les questions de haute érudition qu'ont traitées plus ou moins savamment les commentateurs de l'Évangile et les auteurs modernes d'opuscules spéciaux sur cet objet[1]. Il s'agit surtout de la pratique des artistes du moyen âge; ainsi nous n'aurons que faire, par exemple, avec cette feuille de papier ou de parchemin[2] que tant de peintres ou de sculpteurs modernes suspendent au sommet de la croix comme une sorte de procès-verbal extrait du greffe de Pilate. Leurs prédécesseurs, sans faire beaucoup de recherches sur les antiquités, se rapprochaient bien mieux du vrai, grâce à leur respect pour les traditions de l'art, en peignant cet écriteau comme formé d'une substance rigide; et les reliques insignes du Calvaire que l'on conserve à Rome montrent encore qu'il était en bois blanchi sur lequel les caractères se détachaient en rouge.

Quant à la forme de l'écriteau, le moyen âge ne s'est pas cru astreint à une loi fort exigeante. Le crucifix de Charles-le-Chauve adopte la configuration antique d'un cartouche terminé à deux de ses extrémités en manière de queue d'aronde; cadre que l'époque carlovingienne paraît avoir affectionné. Ailleurs c'est une bande longue et étroite; mais le plus souvent c'est un parallélogramme, ou à peu près la coupe de l'écriteau qui surmonte le crucifix de Lothaire. Il est, en outre, des croix de ces époques où le *titre* a été absolument omis, pour ne rien dire des tablettes où nul caractère n'a été tracé.

On s'est donné aussi quelque liberté avec le texte de cette inscription. Ni les Grecs ni les Latins n'y ont ordinairement admis d'autre idiome que le leur, quoique le titre de la vraie croix fût écrit en trois langues[3] dont la trace se distingue encore sur le fragment conservé à Rome. De plus, profitant de la différence des expressions employées par les divers évangélistes[4], les artistes ont adopté ou même composé chacun de son côté l'inscription qui lui paraissait la plus convenable. Ainsi le crucifix de Charles-le-Chauve suit la donnée de S. Jean; et celui de Lothaire, d'accord en cela avec la formule indiquée par Luc de Tuy [5], combine les textes de S. Matthieu, de S. Jean et de S. Luc en une seule phrase qui n'appartient à aucun d'eux en particulier. D'autres crucifix portent une inscription qui abrége celle que donne l'un des évangélistes, ou dont plusieurs éléments ne se trouvent point dans l'Évangile[6]; et les

[1] Cf. Manni, ap. Gori, *Symbol.* Dec. florentin., t. IX, p. 1, sqq. — H. Nicquet, *Hist. tituli S. Crucis.* — Drach, *Inscription hébraïque du titre de la sainte Croix.* — D. P. Piolin, *Du titre de la croix* (dans *l'Auxiliaire catholique,* t. I, p. 106, svv.; 219, svv.). — Grætzer, *l. cit.,* cap, 28-30. — Etc.

[2] Cf. Liran. ap. Manni, *l. cit.* cap. 6 (p. 11, 12; et cap. 30 (p. 56, sq.).

[3] Luc., XXIII, 38. — Joann., XIX, 20.

[4] Matth., XXVII, 37: Hic est Jesus rex Judæorum. — Marc. XV, 26: Rex Judæorum. — Luc. *l. cit.*: Hic est rex Judæorum. — Joann., XIX, 19: Jesus Nazarenus rex Judæorum.

[5] *L. cit.* (p. 224).

[6] Cf. St. Borgia, *De cruce veliterna,* p. CXXXVI. — Manni, *l. cit.,* cap. 13-17 (p. 30, sqq.). Je suis très porté à croire que dans le dyptique de Rambona (ap. Buonarruoti, *Osservaz. sopra..... frammenti..... di vetro,* p. 265, 262; et Gori, *Thesaur. diptych.,* t. III, p. 168, 166), les paroles *Ego sum*

Grecs se sont bornés fréquemment aux sigles bien connues IC XC, qui n'indiquent que le nom de notre Seigneur.[1]

18. Après ce que nous venons de dire, on comprendra plus aisément, et quelques-uns des motifs que peuvent alléguer les Grecs pour appuyer leurs assertions sans cesse répétées sur les trois ou quatre espèces de bois qu'ils font entrer dans la composition de la croix, et l'origine de cette forme orientale qui semble donner à la croix des croisillons doubles (*croix du Saint-Sépulcre, de Lorraine, de Caravacca,* etc.). Comme dans cette manière de représenter la croix, les croisillons supérieurs sont beaucoup plus petits que les bras proprement dits (*croisons,* comme on parlait autrefois), il n'est guère douteux que ce qui paraît une répétition des *bras* ne soit tout simplement l'écriteau, ou *titre;* d'autant plus que, selon quelques écrivains[2], ce serait l'inscription qui aurait fait reconnaître la croix du Sauveur entre celles des larrons lorsque sainte Hélène les retrouva toutes trois à Jérusalem. L'Orient adopta cette forme, qui se montre sur les monnaies byzantines au commencement du huitième siècle, et y reparaît au milieu du neuvième pour longtemps. Vers la même époque on la retrouve sur les pièces frappées par quelques chefs normands, soit que déjà la cour de Constantinople entretînt un corps de Varangues danois ou saxons qui eussent fait connaître cette croix double dans le Nord; soit que ce fût tout simplement un emprunt fait aux bezants, bien connus des pirates au onzième siècle. Le ménologe grec[3] représente ainsi l'instrument de notre salut, dans la cérémonie de l'adoration publique de la croix; et le nom de *croix du saint Sépulcre*[4] donne lieu de penser que les croisés trouvèrent cette forme adoptée à Jérusalem. Aussi l'employa-t-on fréquemment pour les croix à reliques[5]. C'était comme un souvenir des croisades et de la Palestine; et l'on pourrait expliquer ainsi l'apparition de ce signe sur plusieurs sceaux, armoiries ou monnaies de l'Occident, à partir du treizième siècle.[6]

Cette double croix, que les pélerins latins avaient vue dans leurs courses en Grèce et en Syrie, devint sans doute à leurs yeux une sorte d'insigne des grandes églises patriarcales d'Orient; et de là sera venue aux siéges latins qui avaient des prétentions au patriarchat, l'envie

Jesus Nazarenus rex Judæorum forment toutes ensemble l'inscription de la croix, selon l'intention de l'artiste; quoique l'habile interprète de ce monument juge qu'il faut détacher les quatre premiers mots pour les attribuer à une autre scène.

[1] Sur l'abréviation grecque IHC, qui a passé de bonne heure dans l'Église latine, cf. Vitraux de Bourges, n° 133 (p. 227).

[2] Ambros. *De obitu Theodos.,* 45 (t. II, 1210, sq.). — Chrysostom., *in Joann.,* homil. 85 (t. VIII, 505).

[3] T. I, p. 37.

[4] Cf. Vitraux de Bourges, n° 48 (p. 89).

[5] Luc. Tudensis, *l. cit.* (p. 223) : « Si quis in intellectu colligat aut verbis contendat stipitem (*crucis*) erectum in suæ longitudinis medio habuisse lignum transversum in quo Salvatoris manus fuerunt affixæ, et in summitate titulum superpositum ubi nomen gloriæ erat scriptum, ut ad modum duorum *Thau* unum super aliud positum fuerit; minime duxi resistere, eo quod Ecclesia Christi quibusdam crucibus, in quibus ligni dominici reliquias ponere maxime consuevit, hanc servare formam dignoscitur... Hanc ego crucis formam Romæ in manibus gloriosi Patris Gregorii Papæ IX, cum multis millibus hominum, videre et adorare merui; et in festo cœnæ dominicæ ab ipso Papa SS. benedici. »

Cf. *Annales archéologiques,* t. V, 318, 327.

[6] Les monnaies siciliennes avec la croix double sont beaucoup plus anciennes. Mais les princes latins de Sicile affectèrent d'imiter bien d'autres usages byzantins, soit pour ne pas dépayser leurs sujets, soit pour braver les empereurs de Constantinople.

de se donner cette même marque de dignité. L'église de Bourges, si je ne me trompe, s'adjugea la première, bien qu'assez tard, cet attribut soi-disant patriarcal; parceque ses canonistes lui décernaient la première place après les quatre patriarcats primitifs[1]. Au dire d'un historien du Berry, l'église de Sens n'aurait adopté cet insigne que par une espèce d'emprunt fait à la métropole berrichonne, lors de la translation d'un archevêque de Bourges sur le siége de la métropole sénonaise.[2]

Quoi qu'il en soit, le blason finit par admettre cette double croix comme indication de la dignité non seulement patriarcale, mais même archiépiscopale;[3], et pour ne pas demeurer en reste, les graveurs imaginèrent comme attribut papal une triple croix qui n'a jamais été vue que sur les estampes (sauf certains tableaux fort modernes). Car, quant aux papes, ils se contentent à Rome, de temps immémorial[4], d'une simple croix comme celles que nous nommons *croix de procession* (croix stationale); et s'il est une croix triple qui puisse réclamer des antécédents historiques, ce n'est pas celle qu'un symbolisme bâtard a mis en vogue parmi les faiseurs d'emblèmes. Il en est une, la seule que je connaisse d'après les monuments, que l'on rencontre parfois dans les peintures grecques surtout au sommet des édifices; mais les dimensions et les distances relatives des trois croisillons y montrent dès le premier coup d'œil qu'ils représentent l'un (l'inférieur) l'escabeau, l'autre (celui du milieu) les *bras* proprement dits, et le troisième l'inscription[5]. Pour ce qui est des trois traverses fort rapprochées l'une de l'autre, et décroissant progressivement de longueur depuis la plus basse jusqu'à la plus élevée, c'est chose qui ne peut se justifier ni par les monuments, ni par la liturgie, ni même par un usage suffisamment ancien pour prescrire à défaut d'autres raisons.

VII.

JÉSUS-CHRIST SUR LA CROIX : SA STATURE ET SON ATTITUDE.

19. A la manière dont notre Seigneur est représenté généralement dans les crucifix des hautes époques, il est visible qu'on lui supposait une taille assez élevée. C'est aussi ce

[1] S'il ne s'agissait que du droit primatial de Bourges sur les Aquitaines, il paraît très bien fondé; quant au reste, je ne m'en fais point du tout le garant. Cf. Thaumas de la Thaumassière, *Hist. de Berry*, livr. IV, chap. 1, 2 (p. 273, sv.). — Chasseneux, *Catalog. glor. mundi*, P. IV, cons. 21.

[2] La Thaumassière, *l. cit.*, ch. 97 (p. 133); il parle de Regnaud de Beaune, nommé à Sens en 1602.

[3] On pourra bien imaginer d'attribuer au titre de légat du Saint-Siége la double croix qui se montre sur les monnaies des rois de Hongrie; mais comme elle n'y paraît guère avant le quatorzième siècle, il est assez probable que c'est là une importation sicilienne due à la maison angevine de Naples. Ceci soit dit à mes risques et périls, et sans préjudice des faits allégués dans un autre mémoire de ce recueil (ci-dessus, p. 116); où je dois, du reste, faire observer que l'expression *croix à trois branches* désignait tout simplement une croix stationale (croix de procession). Dans le langage de l'auteur, la croix soi-disant *patriarcale* eût été une croix à cinq branches; et pour désigner la prétendue *croix papale* des artistes modernes, il eût fallu la nommer croix à sept branches. C'est simple affaire de nomenclature, causée par le peu de fixité du langage archéologique.

[4] Cf. Luc. Tudens., *l. cit.*, (p. 223).

[5] Cf. Schioppalalba, *in perantiquam tabulam græcam,*

qu'exprime formellement le *signalement* de Jésus-Christ attribué à Publius Lentulus[1], et dont l'authenticité ne fait rien à la question posée comme elle l'est ici. Les suaires de Besançon et de Turin conduiraient à la même donnée; et, à part encore la question de leur origine, il est bon de faire observer qu'en examinant les traces des plaies marquées sur l'un et l'autre, le grave J. J. Chifflet[2] les a trouvés parfaitement d'accord à donner pour résultat une hauteur de cinq pieds huit pouces à peu près. On a quelquefois voulu appuyer cette opinion de la haute taille de notre Seigneur par le texte de Nicéphore Calliste[3], qui, conformément, dit-il, aux témoignages anciens, lui donne sept spithames juste de hauteur; mais, d'après les meilleures estimations, cette mesure totale n'atteindrait pas cinq pieds, à moins que la *spithame* employée par Nicéphore dans cette évaluation ne fût beaucoup plus forte que celle des anciens. Il serait au contraire fort possible que ce chiffre fût tout simplement un vestige de la tradition quelconque à laquelle Celse faisait allusion dès le second siècle, en reprochant aux chrétiens la petite taille et la mine chétive[4] de celui qu'ils adoraient comme Fils de Dieu; à quoi Origène se contente de répondre que rien de semblable ne se trouve dans l'Écriture. Mais, quoi qu'en aient dit plusieurs écrivains des premiers âges de l'Église, nous n'avons à constater en ce moment que l'opinion du moyen âge; et elle est sensiblement prononcée pour la beauté et la haute stature de Jésus-Christ. Je ne m'étais pas proposé autre chose.

20. Plus on s'élève dans les siècles du moyen âge, plus on trouve la conception des crucifix entendue largement et rendue avec une simplicité pleine de noblesse, quoi qu'il en soit des défauts de l'exécution. Au neuvième siècle, comme dans ce que nous connaissons d'antérieur, les bras sont étendus presque horizontalement, mais sans raideur affectée; et la pose du corps, tout en annonçant la souffrance d'une gêne si cruelle, ne dégénère pas en affaissement ou en torsion d'un effet vulgaire. De là jusqu'au treizième siècle, lors même que la main du sculpteur ou du peintre est complétement maladroite, vous reconnaissez dans les ébauches les plus grossières qu'une noble pensée maîtrisait l'artiste, et qu'il se sentait travailler au plus grand sujet qui pût fixer des regards humains. La compassion n'était point une affection assez haute pour le but qu'il avait en vue : il s'agissait d'inspirer l'adoration et une humble confiance envers Celui qui, tout puissant par son droit, avait daigné se faire victime pour nous; mais qui, dans cet anéantissement volontaire, n'a point abdiqué le pouvoir de fixer nos destinées éternelles et de demander compte de son sang à l'homme qui l'aurait laissé couler en vain. C'est vers le quatorzième siècle que le maniéré s'introduit dans un spectacle si auguste; alors au lieu d'une scène pour la foi mâle et profonde, on vise à un tableau qui émeuve la sensibi-

tab. IV. Dans la reproduction d'un tableau gréco-slave publié par M. du Sommerard (*Album*, 2e série, pl. XXXVI, légende de S. Nicolas), le lithographe a réduit plus de huit fois à une croix simple cette croix triple que l'original montre fort distinctement sur les coupoles.

1 Homo staturæ proceræ; *al.* statura procerus.

2 *De lint. sepulchral. Christi*, cap. 30.

3 Niceph. *H. eccl.*, I, 40 (p. 125).

4 Orig., *Contra Cels.*, libr. VI, 75 (t. I, p. 689). Il n'est pas aisé de deviner où Celse avait été puiser cela.

lité par des impressions plus ou moins fugitives. La forme dès lors se dégrade en même temps que le dessein s'abaisse : le corps de Jésus-Christ se courbe, ou plutôt se tord disgracieusement, et les épaules descendent si fort au dessous des mains, que tout retrace une sorte d'abattement mou, mêlé de je ne sais quelle mignardise gauche. L'Allemagne surtout paraît avoir outré cette donnée triviale et prétentieuse à la fois, où l'artiste appelle la pitié plutôt que le respect sur Celui qui en mourant fait obscurcir le ciel et trembler la terre, brise le cœur des soldats et ressuscite les morts.[1] Toutefois les crucifix les plus tourmentés du quinzième siècle n'ont jamais ces bras élevés et comme resserrés avarement qui, avec la raideur sèche de toute la pose, caractérisent ces tristes tableaux ou ces désolantes ciselures du dix-huitième siècle que le peuple a si bien nommés *crucifix jansénistes*. Encore une fois, le type descend avec l'intention. Mais arrivé à ce degré, il n'était plus possible de descendre davantage ; on avait trouvé le dernier terme, et il serait temps de remonter.

21. Il faut avouer que la tâche des anciens artistes était facilitée par l'usage quasi universel d'appuyer les pieds du crucifix sur un escabeau (*suppedaneum*), et de fixer chacun d'eux séparément par un clou ; au lieu que la suppression de l'escabeau et de l'un des clous conduisit inévitablement à représenter le corps de notre Seigneur dans une attitude plus ou moins empreinte de contorsion. Cependant, avant même que les anciens usages eussent été abandonnés, quelques crucifix semblent s'être éloignés déjà de la simplicité primitive par l'affectation de croiser les jambes de Jésus-Christ, en sorte que le pied droit est cloué à gauche, et le gauche à droite[2]. Cette singularité avait, je crois, la même raison que ces jambes croisées qu'on remarque dans plusieurs statues couchées sur les tombeaux, et dont le vrai motif n'a pas été constaté bien péremptoirement, que je sache. On en retrouve encore des traces au treizième siècle, où certains artistes, non contents de la superposition des jambes qu'entraînait la nouvelle coutume de percer les deux pieds d'un seul clou[3], imaginèrent de peindre les talons si disgracieusement écartés qu'il en résulte un croisement des pieds aussi bien que des jambes.

22. C'est encore par un effet de ces grandes pensées qui avaient présidé au type antique du crucifix, que la tête de notre Seigneur est à peu près toujours inclinée sur l'épaule droite. On peut dire que c'était une loi[4] ; et si l'on en cherche la raison, on n'en trouvera pas d'autre, je pense, que l'intention d'exprimer combien ce mourant est supérieur à tous les mortels. En rendant le dernier soupir, il dispose du sort des autres à jamais ; car c'est vers son Église qu'il penche sa tête et ses regards, et en elle il embrasse tous ses élus[5]. Cette espèce de geste est l'indication d'un testament ; mais pour le bien comprendre, il ne faut pas le séparer d'un autre signe dont nous allons chercher à nous rendre compte.

[1] Matth., XXVII, 51-54. — Luc., XXIII, 44-48.
[2] Cf. Corn. Curt., *l. cit.*, cap. XI.
[3] Cf. Luc. Tudens., *l. cit.* (Bibl. PP., t. XXV, 224, sqq.).
[4] Quelques crucifix très anciens portent la tête droite avec une raideur sévère, inspirée probablement par les mêmes pensées que nous rappellions aux §§ 20, 7 et 9.
[5] Voyez plus haut les considérations développées au § 10 ; et ci-dessous, le § 23.

VIII.

PLAIES DU CRUCIFIX.

23. J'ignore si l'on trouverait dans tout le moyen âge un seul crucifix où la blessure du coup de lance fût marquée au côté gauche. Les textes, presque autant que les monuments, s'accordent pour le côté droit; et les considérations symboliques des écrivains supposent assez constamment ce fait comme hors de toute contestation [1]. Il n'est point de docteur qui, ayant à exposer ce fait, n'y fasse reconnaître la source des sacrements légués par le Sauveur mourant à son Église, et de la fécondité donnée par le Fils de l'homme sur ce lit de souffrances à l'épouse qui doit lui enfanter les nations [2]. Aussi le moyen âge a-t-il aimé à représenter là l'Église vêtue en reine triompante, qui recueille dans un calice le sang de son époux, comme un gage de l'union qui doit durer entre elle et lui autant que le monde. Mais ce type, l'un des plus grands et des plus variés qu'ait réalisé l'art chrétien, nous l'avons étudié ailleurs [3]; et, pour en épuiser les nombreuses transformations, nous aurons à y revenir prochainement.

Je crois pouvoir faire observer en passant que la place occupée communément par cette blessure du côté prêterait à conjecturer qu'on ne supposait pas la croix fort haute. Le coup de lance est presque toujours marqué dans le flanc au dessus du sein droit. Mais comme un bon nombre d'auteurs ecclésiastiques affirment que le cœur de Jésus-Christ fut atteint par le fer du soldat [4]; il leur fallait pour cela admettre que la pique eût été dirigée presque horizontalement, à bras levé. Or, jusqu'à ce que le goût flamand (vers le seizième siècle) eût introduit des cavaliers dans la scène du Calvaire pour former un tableau tumultueux et mêlé de poses ou de personnages variés, on avait toujours mis la lance dans la main d'un fantassin [5]. Le résultat de cette nouvelle manière d'estimation conduirait à peu près à celui que nous proposions en supposant que l'éponge eût été portée à la bouche de notre Seigneur sur une simple tige d'hysope, ou avec un roseau assez court [6].

24. Une remarque qui ne doit pas être omise, c'est que les anciens crucifix ont très souvent

[1] Statuta synod. cadurc., etc. (ap. Martène, *Thesaur.*, t. IV, 710 D) : « Hostia (*tempore oblationis*) ponitur ab aliquibus ante calicem, ab aliquibus vero ad dextrum latus; in quo dextrum latus Domini protensum (*pertusum?*) lancea demonstratur. » — Cf. Bed., *Quæst.* XII *in lib. Reg.* (ed. Giles, t. VIII, 242); et *De templ. Salomon.*, cap. VIII (ibid., 284). — Joann. de Garland., *De myst. Ecclesiæ*, v. 572, sqq. (ap. Fr. Guill. Otto, *Commentar. crit. in codic. bibl..... Giess.*, p. 146). — Vitraux de Bourges, n° 121 (p. 212, sv.). — Grætzer, *l. cit.*, I, 35. — Etc., etc.

[2] Cf. Vitraux de Bourges, n° 35, 30 (p. 56, svv.; 46-49).

[3] Cf. Vitraux de Bourges, n° 31-41, et 67 (p. 51-72, 123).

[4] Cf. Gallifet, *Dévotion au sacré cœur*, livr. II, 2.

[5] Saumaise (ap. Rohr, *Pictor errans*, cap. II, sect. II, § 21) anathématise en masse tous les jésuites et leurs missions à propos du P. Jérôme-Xavier, qui avait osé écrire dans sa *Vie de Jésus-Christ* en persan, que notre Seigneur a été percé par un cavalier. C'était combiner l'âcreté du grammairien et celle du calviniste primitif, là où une seule de ces colères suffisait de reste; mais ni le temps, ni surtout le sujet, ne permettaient au critique de conserver quelque sérénité.

[6] Ci-dessus, § 14.

les yeux ouverts, lors même que le côté est percé; quoique, d'après le récit de l'évangéliste [1] témoin oculaire, Jésus-Christ n'ait été frappé de la lance qu'après sa mort. J. Lami, et après lui le cardinal Borgia [2] en prennent occasion de rappeler l'histoire d'une querelle entre deux villes italiennes du onzième siècle, où les vaincus furent accusés d'hérésie à propos de leurs crucifix qui étaient représentés les yeux ouverts; comme si, disait-on, ils eussent voulu montrer par là que notre Seigneur ne pouvait mourir. Ce que cela prouve surtout, c'est que les battus ont toujours tort, comme on le sait depuis longtemps; et les gens de Viterbe auraient trouvé bien d'autres hérétiques faisant cause commune avec leurs ennemis sans être pour cela fort coupables [3]. Ailleurs, et mainte fois, la présence simultanée du porte-éponge et du porte-lance indique que les artistes ne se proposaient pas précisément de faire un tableau historique proprement dit. Il s'agissait d'exposer un grand fait par son côté mystique principalement, plutôt que de saisir un moment déterminé du récit évangélique. Il est des gens qui ne voudraient pas que les artistes chrétiens pussent agrandir leur sujet ou lui choisir un point de vue spécial, en débordant un instant précis et matériellement exact; mais les aristarques ont souvent blâmé ces prétendus anachronismes sans avoir bien compris de quoi il s'agissait. Les grands peintres religieux des temps modernes, aussi bien que ceux du moyen âge, ont été fort peu scrupuleux sur cette unité de temps et de lieu que les critiques voudraient leur imposer; et les atteintes portées par les maîtres à cette loi montrent qu'ils n'étaient point vivement frappés de sa nécessité. Une autre unité leur paraissait plus grande et tout aussi vraie : l'unité d'action, qui dans les choses divines embrasse des points extrêmes de la distance et de la durée. Il y a bien moins lieu encore de se formaliser lorsque cette licence se réduit à rapprocher diverses circonstances d'un même fait, qui n'ont été réellement séparées que par quelques instants, et dont la réunion offre au spectateur un sens élevé que son esprit eût pu laisser échapper sans ce pieux artifice si simple du reste.

Ici, je crois, on prétendait montrer le Fils de Dieu surveillant de sa croix l'avenir comme il avait scruté le passé; voulant et réglant tout ce qui devait suivre sa mort, comme il avait lui-même calqué en quelque sorte ses derniers moments sur les antiques prophéties [4]; et

[1] Joann., XIX, 32-35.

[2] *De cruce vaticana*, p. 44.

[3] Aujourd'hui encore en Piémont, à propos d'un crucifix ancien conservé près de Lanzo, et où le soleil et la lune occupent la place qui leur était toujours donnée au moyen âge, j'ai entendu expliquer ce symbole (si commun dans l'art chrétien) par une prétendue superstition locale qui aurait mêlé le culte du soleil et de la lune à celui de Jésus-Christ. Cela montre ce qu'il faut penser du grief des gens de Viterbe contre leurs voisins : il y a plus d'ignorance chez les accusateurs que de culpabilité chez les accusés.

[4] Joann., XIX, 28-30. « Postea sciens Jesus quia omnia consummata sunt; ut consummaretur Scriptura, dixit : Sitio..... Quum ergo accepisset Jesus acetum dixit : Consummatum est. » — Ibid., 32-37. « Venerunt ergo milites, et primi quidem fregerunt crura, et alterius... Ad Jesum autem quum venissent, non fregerunt ejus crura; sed unus militum lancea latus ejus aperuit... ut Scriptura impleretur : *Os non comminuetis ex eo.* Et iterum alia Scriptura dixit : *Videbunt in quem transfixerunt.* »

donnant de son plein gré à l'Eglise ce reste de sang que la lance devait aller chercher dans sa poitrine, comme il avait donné sa précieuse vie [1] pour le salut des hommes.

25. Les crucifix du moyen âge n'annoncent jamais cette affectation d'exprimer de nombreuses meurtrissures que quelquefois, plus récemment, l'on a imaginé de retracer jusqu'à une profusion presque repoussante. Répétons-le : il s'agissait jadis de montrer le Fils de Dieu mourant sur le Calvaire, comme un objet d'amour, mais surtout d'adoration, et non pas de commisération ou d'effroi. Aussi aurons-nous énuméré toutes les plaies du crucifix généralement représentées, quand nous aurons parlé des clous qui percent ses mains et ses pieds. Or, il nous reste peu de choses à en dire après les détails auxquels l'escabeau a donné lieu [2]. Presque tous les anciens auteurs [3], mais toutes les peintures ou sculptures anciennes sans exception se prononcent pour quatre clous : un dans chaque main et un dans chaque pied ; et cet usage persista invariablement jusqu'au treizième siècle. Quant au point précis où ces clous auraient pénétré, je pense qu'en y cherchant une exactitude anatomique on risquerait de prendre trop au sérieux l'intention de quelques artistes qui ont marqué la tête des clous près du poignet ou au dessus du coude-pied [4]; lors même qu'il serait bien sûr que telle eût été l'œuvre du peintre ou du sculpteur primitif, et que ce ne fût pas le fait du dessinateur ou du graveur qui ont été chargés de la copie. Autant vaudrait, ce me semble, prêter un motif profond aux auteurs de certains crucifix fort anciens où la place des clous n'a point été indiquée soit dans les mains soit sur les pieds, soit dans l'un et l'autre endroit. Plusieurs de ces faits, qui se reproduisent assez rarement, s'expliquent d'une manière satisfaisante, si je ne me trompe, par l'oubli ou la maladresse des hommes; éléments dont il est bon de tenir compte pour ne pas dépenser en pure perte une sagacité digne de s'attaquer à mieux.

Afin de ne pas omettre une variété plus curieuse qu'importante, faisons mention en terminant cet article, d'un crucifix publié par d'Agincourt [5], où le peintre semblerait s'être guidé sur un passage de S. Hilaire [6] qui paraît supposer qu'outre les clous on employa aussi des cordes pour attacher notre Seigneur à la croix. Cette invention n'a pas fait école ; et si les auteurs anciens parlent de liens et de clous pour le crucifiement chez les Romains [7], rien n'indique d'une manière certaine qu'on ait jamais employé ces deux moyens à la fois.

[1] Isai., LIII, 7. « Oblatus est quia ipse voluit. »
[2] Ci-dessus, § 21.
[3] Cf. Grætzer, *l. cit.*, cap. 20. — Corn. Curt., *l. cit.*, cap. 3-6. — Etc.
[4] Cf. Gori, *Thesaur. dyptich.*, t. III, 202, sq. Cette remarque, répétée par J. Lami, n'avait pas paru à l'habile Buonarruoti mériter l'attention; car, chez un pareil observateur l'oubli ou la distraction n'est pas probable.
[5] Hist. de l'art, *Peinture*, planche XCVII, n° 16; fresque du treizième ou du quatorzième siècle, à Naples.
[6] Hilar. *De Trinit.*, x, 13 (Veron. 1730, t II, 328).
[7] Cf. J. Lips., libr. II, c. 8.

IX.

COURONNE ET VÊTEMENT DES CRUCIFIX.

26. Je ne prétends point parler cette fois des couronnes royales ou impériales qui ornent dès l'origine la tête de certains crucifix. Ce serait m'écarter des deux monuments qui accompagnent ce mémoire, et empiéter sur des sujets qui s'offriront d'eux-mêmes ailleurs. Ce qui appartient vraiment à notre sujet, c'est l'absence de la couronne d'épines que les artistes modernes semblent croire indispensable à la représentation du Calvaire. Les anciens, loin d'éprouver ce scrupule, paraissent avoir été généralement d'un avis tout opposé; quoi qu'en aient dit des auteurs du reste assez graves, mais qui n'avaient pas les facilités que nous avons aujourd'hui pour consulter les monuments depuis que les voyages ont été simplifiés par la rapidité du transport, et que diverses publications importantes ont permis de vérifier passablement une foule de faits sans avoir à parcourir d'énormes distances pour les constater sur les lieux. Le P. Grætzer, moins affirmatif parcequ'il était plus savant, se contente de dire [1] qu'il n'est pas invraisemblable que notre Seigneur ait porté la couronne d'épines sur la croix : soit que les soldats, en le dépouillant du manteau de pourpre dont ils l'avaient revêtu au prétoire [2], lui eussent laissé cet autre insigne dérisoire de royauté; soit qu'au moment de le crucifier on lui ait placé de nouveau sur la tête ce diadème de douleur et d'opprobre, comme une interprétation injurieuse du titre de roi que lui donnait l'inscription du gibet, au grand mécontentement des pharisiens [3]. Cette dernière supposition semblerait avoir guidé l'auteur de l'évangile apocryphe qui porte le nom de Nicodème [4], mais son récit est celui d'un homme qui connaissait à peine le texte des véritables évangélistes, puisqu'il transporte au Calvaire une partie des faits qui se passèrent au prétoire d'après S. Matthieu.

27. Les deux crucifix qui accompagnent ce mémoire, et l'un des ivoires du psautier de Charles-le-Chauve [5], nous montrent qu'au neuvième siècle l'Occident latin n'était pas encore bien fixé sur l'emploi du nimbe divin, et même sur la fonction du nimbe simple. Dans l'ivoire de Charles-le-Chauve, tous les anges et les anges seuls sont nimbés; et la tête de notre Seigneur est ceinte du nimbe divin (ou *crucifère*). Mais si nous ne nous sommes pas trompés en attribuant ces ciselures à la Basse-Italie, l'artiste pouvait être guidé par une discipline plus

[1] *L. cit.*, I, 22. Je ne vois pas qu'après Grætzer l'on ait cité sur ce sujet (non plus que sur la plupart des matières relatives à la croix) aucun texte ancien véritablement important qui ne soit indiqué dans son ouvrage; bien que souvent on passe son nom sous silence en mettant à profit ses belles recherches. *Sic vos non vobis.*

[2] Matth., XXVII, 31.

[3] Joann., XIX, 21, 22. Cf. St. Borgia, *De cruce velit.*, p. cxliij, sq.

[4] Pseudo-evang. Nicodemi, cap. X (Thilo, *Cod. apocr.*, t. I, p. 582, sqq.). Cf. Matth., XXVII, 28, sq.

[5] Ci-dessus, pl. XI et p. 39.

précise due à l'influence immédiate de l'école byzantine, et qui n'avait pas encore prévalu entièrement dans l'Europe franco-germanique. Aussi, dans le crucifix de Charles-le-Chauve[1], la tête de Jésus-Christ est entourée du nimbe simple; et absolument sans nimbe dans le crucifix de Lothaire. Mais deux règles apparaissent déjà bien posées dès lors, et persistent durant toute la partie sérieuse du moyen âge, savoir : que la sculpture trace le nimbe non pas comme un simple cercle, mais comme un disque qui fait saillie sur le fond; et que pour les peintres comme pour les sculpteurs (surtout dans l'art byzantin où l'hiératique est plus impérieux et plus durable), la surface et la situation de ce disque semblent avoir été déterminées par un demi-diamètre qui partirait de la racine du nez (entre les deux yeux) comme point de centre, pour aboutir à la base du cou. C'est là, si je ne me trompe, la formule normale d'un nimbe des hautes époques, surtout pour l'art de Byzance; et pour le nimbe divin (sauf exceptions et explications particulières) les bandes qui forment une croix dans le disque suivent ordinairement deux diamètres réciproquement perpendiculaires, dont l'un (le vertical, dans la position ordinaire de la tête) prolongerait la ligne du nez, et l'autre (l'horizontal) celle des deux yeux.

28. Je ne dois point clorre ces remarques sur le crucifix sans mentionner ce que plusieurs écrivains ont dit de la nudité complète de Jésus-Christ sur la croix[2]. Le peu de passages des saints Pères que l'on cite à ce sujet me paraissent pris trop à la lettre par ceux qui leur prêtent cette intention, sans assez observer peut-être que non seulement aucun de ces docteurs n'est de la première antiquité, mais que ce sont des orateurs dont les paroles peuvent bien n'être point adoptées avec toute la rigueur qu'on devrait attendre d'un historien[3]. Leur langage aurait assurément beaucoup de poids s'il était bien démontré que les suppliciés chez les Romains fussent ordinairement tout à fait nus; mais c'est ce qui n'est pas absolument certain. On sait bien que la loi romaine adjugeait aux exécuteurs les vêtements du condamné, et l'Évangile raconte[4] que notre Seigneur fut dépouillé par les soldats qui se partagèrent ses vêtements; mais en faut-il conclure à une nudité absolue? La nudité de la statuaire grecque ne doit point nous faire penser que les mœurs publiques de l'antiquité fussent absolument sans voile, outre que Pline prend soin de nous avertir que la société romaine regardait la Grèce comme un peu trop facile en ce point[5]; et quant aux nudités vivantes, les Grecs eux-mêmes paraissent en avoir éprouvé quelque honte, surtout en présence de la so-

[1] Ci-dessus, § 3.

[2] Cf. Grætzer, libr. I, cap. 22.

[3] Certains textes d'auteurs grecs ou romains (Cf. J. Lips., II, 81) ne paraîtront pas plus concluants, si l'on fait attention au sens un peu vague qu'avaient les expressions γυμνός et *nudus*. Je ne pense point, par exemple, que l'on doive prendre à la lettre le *nudus ara, sere nudus* de Virgile. Quand Tite-Live nous peint les envoyés romains abordant Cincinnatus au milieu de ses sillons, et lui demandant de revêtir la toge pour entendre les paroles que le sénat lui faisait porter; l'historien ne supposait pas, ce me semble, que le héros de ce récit eût besoin d'envoyer chercher sa tunique. Cf, Tit, Liv, *Histor.*, lib. III, c. 26.

[4] Matth., XXVII, 35, sq.

[5] Plin. *Hist. nat.*, XXXIV, 10 (al. 5) : « Græca res est nihil velare. »

ciété romaine dont l'attitude générale était beaucoup plus sévère. Car Pausanias, par exemple, semble chercher à excuser le déshabillé des athlètes dans les jeux olympiques en racontant [1] qu'un habile courreur n'avait obtenu le prix qu'en dérogeant le premier à l'ancien usage qui n'admettait pas tant de désinvolture. Denys d'Halicarnasse (précisément à l'époque d'Auguste) racontant qu'à Rome il avait vu les concurrents du cirque ceints d'une sorte de caleçon [2], rejette, comme Thucydide [3], sur la grossièreté lacédémonienne la perte de cet usage chez les Grecs dont l'âge héroïque avait observé plus de décence.

Quoi qu'il en soit, on cite à peine trois ou quatre crucifix qui ne soient pas couverts au moins d'une ceinture (*perizonium*) autour des hanches [4]; et l'unique remarque que nous ferons cette fois à ce sujet, c'est que le moyen âge n'a guère connu cette ceinture avare que tant d'artistes modernes mesurent si étroitement au corps du Fils de Dieu. Loin de là, plus on s'élève vers les hautes époques plus on y rencontre généralement les crucifix ceints d'une draperie ample et large; si bien que plusieurs même sont entièrement vêtus. Toutefois je n'ai jamais réussi à rencontrer en ce genre ce qu'il plaît à J. Lami d'appeler un jupon (*gonnella*) [5]. Mais pour s'étendre sur ces diverses variétés il faudra réunir plus de monuments que n'en offre ce travail préliminaire, où il ne s'agissait que de poser en quelque sorte les jalons qui doivent plus tard nous diriger dans la route à l'occasion de faits plus nombreux.

En effet, bien que ce mémoire soit un peu étendu, on conviendra toutefois que je ne l'ai pas traîné en longueur. J'aurais même plutôt à m'excuser du peu de détails qu'ont reçus divers points de ces recherches, si ce n'est que des monuments fort curieux doivent nous y ramener dans la suite et donner lieu à des compléments presque nécessaires. Ainsi l'on pourrait être surpris de ne pas avoir rencontré ici un seul mot sur le *saint Voult de Lucques* ni sur le *saint Sauf d'Amiens*. Mais ces crucifix autrefois si célèbres se présenteront ailleurs beaucoup plus naturellement, et nous avions à parler surtout de deux crucifix du neuvième siècle.

Charles CAHIER.

[1] Pausan. *Attic.*, c. 44. Selon d'autres, ce coureur aurait eu le dessous, précisément à cause de cette coutume que l'antique décence avait maintenue jusqu'alors (Cf. Kuhn, *not. in h. l.*, p. 106); et sa mauvaise fortune aurait donné lieu à l'usage qui prévalut ensuite pour laisser toute liberté à l'agilité naturelle des concurrents.

[2] Antiq. rom., VII, 62.

[3] Thucyd. *Hist.*, I, 6.

[4] Grætzer, *l. cit.* — S. d'Agincourt, *Peinture*, pl. XCVII, 15. Du reste, quelque peu d'autorité qu'ait l'évangile apocryphe de Nicodème, son témoignage n'est pas sans une certaine valeur, au moins pour l'histoire de l'art, quand il parle (cap. X; ap. Thilo, t. I, 582) du linge qui couvrait la nudité de Jésus-Christ sur le Calvaire; puisque l'auteur de ce livre était au moins contemporain des plus anciens crucifix qui soient parvenus jusqu'à nous.

[5] Grâce à M. Guénebault, je puis cependant en signaler un qui m'avait échappé, dans un tableau de la cathédrale de Burgos (*Espagne artistique et monumentale*); mais malheureusement la lithographie qui le reproduit annonce plus de tendance au pittoresque qu'à une vérité bien scrupuleuse. En sorte que je n'ose vraiment rien dire ni sur l'époque ni sur la vraie forme de l'original. Quant aux exemples cités par Lami, je les ai examinés sans y trouver ce qu'il annonçait.

NOUVEAU POSTSCRIPTUM

AU MÉMOIRE

SUR LE SIÉGE DE DAGOBERT.

Le sujet que j'ai traité en m'occupant du siége de Dagobert m'a conduit à des investigations multipliées sur les *trônes à supports léonins*, et j'ai compris dans mon travail tous les résultats auxquels j'étais arrivé pendant l'impression : je joins à cette livraison ceux que je dois à de nouvelles recherches.

Après que l'influence des idées chrétiennes eût fait ajouter le symbole du *lion* aux trônes consulaires, l'idée de représenter la figure allégorique de Rome elle-même, assise sur le trône affecté à la première magistrature de la République, dut se présenter naturellement à l'esprit des artistes. C'est ce qui arriva en effet dès le règne de Valentinien I[er] (après Jésus-Christ, 364-375). Cet empereur fit le premier frapper des monnaies d'or, au revers desquelles on voit avec la légende : **CONCORDIA AVGGG**, *Rome casquée, assise sur un trône, ayant à ses pieds une proue de Navire* [1]. Sur ces pièces, qui se renouvellent jusque y compris le règne de Théodose II, et probablement de Valentinien III, (mort en 455) Rome se voit indifféremment assise sur un *trône carré*, symbole de l'autorité impériale, ou sur le *siége à supports léonins*, réservé à la suprême magistrature dans l'organisation républicaine. Les pièces de cette dernière catégorie, qui sont les plus nombreuses, montrent *de profil* les têtes et les pattes de lion : mais l'artiste monétaire a dû rencontrer, pour figurer *de face* ces attributs, les mêmes obstacles que les sculpteurs des diptyques consulaires. La même observation s'appliquera aux monnaies du sénat de Rome dont il sera question tout à l'heure.

Nous franchissons un intervalle de plus de sept siècles pour retrouver *Rome* représentée de la même manière sur les monnaies d'argent frappées par l'autorité du sénat. Les nouvelles tentatives que firent les Romains pour abolir le domaine utile des papes sur la ville de Rome remontent jusqu'à l'époque d'Arnaud de Brescia (1142) : mais quelqu'ait été le succès de ces entreprises pendant le cours du douzième siècle et le commencement du treizième, elles

[1] Banduri, t. II, pp. 491, 505, etc... Eckhel, *D. N.* t. VIII, pp. 150, 158, 163, 165, 168, 172, 181 : cf. p. 187. A mon grand étonnement je m'aperçois que les auteurs qui ont donné l'explication des types byzantins ne se sont pas occupés de l'interprétation de celui-ci. Eckhel lui-même se contente de le mentionner en termes généraux : *Mulier galeata sedens*, etc., et ne parle pas des *lions* entre lesquels elle est souvent assise. Dès le règne de Constance II, l'*ancienne Rome* avait paru en regard de la *nouvelle*, c'est à dire de *Constantinople*, sur les *aurei* qui portent la légende : GLORIA ROMANORVM. La première se distingue par son casque et son costume d'amazone; la seconde a pour attributs une couronne tourrelée sur sa tête et une *proue de vaisseau* à ses pieds, comme ville maritime. Valentinien I[er], de concert avec son frère Valens, ayant rétabli le partage de l'Empire, introduisit le type dont nous nous occupons, dans l'intention de marquer qu'en dépit de cette division l'unité fondamentale de l'état se conservait par *la concorde des Empereurs*. C'est dans ce but que l'artiste monétaire a imaginé une *Rome* qui réunit les attributs de l'*ancienne* et de la *nouvelle*, le *casque* pour la premiere, la proue de *navire* pour la seconde, et cette combinaison a été sans doute facilitée par le souvenir du *vaisseau* de Saturne qui figure sur les monnaies primitives de l'ancienne Rome.

ne paraissent pas avoir abouti à une usurpation des droits monétaires avant le sénateur Pierre *Brancaleoni* (1252), qui fit frapper une monnaie offrant au droit la figure de Rome assise avec cette légende : **ROMA. CAPVT. MVNDI.** et au revers, les armes parlantes de ce sénateur, *un lion irrité*, (*Branca leonis, patte de lion*) et la légende : **BRANCALEO. S. P. Q. R.** [1] Ce type du *lion* qui, à cause du motif que je viens d'énoncer, me semble avoir été introduit à Rome par Pierre Brancaleoni, se reproduit sur des pièces qui remplissent l'intervalle entre ce sénateur et Charles d'Anjou, lequel fut élevé à la même dignité en 1263, et l'occupa pendant longues années : nous avons, en effet, des monnaies d'argent dont le style convient parfaitement au milieu du treizième siècle, et qui ne diffèrent de celles de Brancaleoni que par la légende du revers, ainsi conçue : SENATVS POPVLVS. Q. R. [2] Arrive ensuite Charles d'Anjou, lequel introduit son nom et ses armes sur la monnaie romaine, tout en conservant le type inauguré par Brancaleoni.

On connaît plusieurs variétés de la monnaie romaine de Charles d'Anjou. Sur l'une d'elles on lit au droit : **ROMA · CAPVT · MVNDI · S · P · Q · R ·**, et au revers : **CAROLVS · REX · SENATOR · VRBIS** : dans le champ, au dessus du lion, *une fleur de lis.* Une autre a pour légende, au droit : **ROMA · CAPVT · MVNDI**, et au revers : **KAROLVS · S · P · Q · R**, l'*écu fleurdelisé* au dessus du lion[3]. A l'imitation de Charles d'Anjou, d'autres sénateurs ajoutèrent aux types de la monnaie Romaine l'*écu de leurs armes* ou des emblèmes héraldiques qu'ils placèrent au dessous du lion. L'étude de ces armoiries sert à déterminer l'époque précise des pièces qui en offrent l'image : la plupart appartiennent aux dernières années du treizième siècle. [4]

Dans cette série intéressante des monnaies d'argent frappées pendant le treizième siècle au nom du sénat Romain, le trône de Rome offre la même variation que les sous d'or du Bas-Empire à la légende : **CONCORDIA AVGGG**. Cette figure allégorique est assise tantôt sur le *trône impérial*, et tantôt snr le *siége consulaire à supports léonins*. On pourra juger de cette dernière particularité d'après la pièce du cabinet de France dont nous reproduisons ici le dessin. Cette pièce diffère de celles que nous avons décrites jusqu'ici, en ce qu'au revers, au lieu du lion, on voit un écu portant en bande la légende **S · P · Q · R**[5]. Nous ne saurions dire si elle est contemporaine de celles qui offrent le type du lion, ou si elle appartient à une époque postérieure, l'usage de remplir le champ d'une pièce par la représentation d'un écu existant déjà du temps de S. Louis et de Charles d'Anjou. Cette monnaie a cela de précieux

[1] Vettori *Il Fiorino d'oro*, p. 135. Muratori, *de Monetá*, dans Argelati *De monetis Italiae*, t. I, tab. IV, n° 3. Vitale, *storia diplom. de' Senatori di Roma*, tab. 1. n° 7. Les planches qui, dans le dernier ouvrage, comprennent les monnaies du sénat de Rome, sont les mêmes que celles du livre de Fioravanti, *Antiqui Rom. pont. denarii.*

[2] Vettori, p. 119. Muratori, n° 3. Vitale, tab. IV, n° 5. Les Romains, qui avaient reçu de Brancaleoni l'emblème du *lion*, le conservaient, à cause de Rome elle-même, *assise entre deux lions.*

[3] Vettori, p. 118. Paruta, *la Sicilia, Carlo d'Angiò*, n°s 5-8, cf. Vitale, tab. II, n°s 1-5.

[4] Vettori, p. 119. Vitale, t. II. n°s 6 et 7. III, 1-7. IV. 1-4. T. II, p. 572 et suiv.

[5] Vettori, *ibid.* Vitale, tab. V, n° 8.

pour nous qu'elle prouve qu'au treizième siècle on figurait encore Rome assise sur un siége *à supports léonins droits*, comme sur les diptyques consulaires.



Au milieu du siècle suivant, la vie contemporaine de Rienzi atteste que le premier des trois gonfanons qui marchaient devant ce tribun dans les cérémonies publiques représentait *Rome assise entre deux lions*[1]. Ce qui démontre en outre que ce siége n'était donné à Rome que parcequ'il appartenait au premier magistrat de la République, c'est la statue de Charles d'Anjou qui existe encore dans le Palais du Sénateur, au Capitole. Ce précieux



[1] Muratori, *Antiqu. Ital.* t. III, p. 412. Lo primo Confalone fo grannissimo, roscio, con lettere d'auro, ne lo quale stava penta Roma, e sedea sopra doa lioni, e' n mano tenea lo Munno e la palma.

monument du treizième siècle était tellement oublié que, dans la description si complète de Rome par Plattner[1], on n'en trouve pas l'indication. Il y a quelques années cependant elle fut signalée par M. Visconti, commissaire général des antiquités, à M. Schnetz, alors directeur de l'Académie de France à Rome; celui-ci en fit exécuter un dessin par M. Alexis de Saint-Priest, qui travaillait à son *Histoire de Charles d'Anjou.* L'auteur n'a pas fait graver ce dessin dans son ouvrage, et s'est contenté de mentionner la statue[2]: pour en donner une idée à nos lecteurs, nous avons eu recours à une planche de Paruta, *La Sicilia*[3], assez bonne pour l'époque.

Ce précieux monument de la statuaire romaine au treizième siècle se voit dans la grande pièce d'entrée du *Palais du Sénateur*, « à côté de la statue du pape Grégoire XIII et en pendant avec celle de Paul III; » c'est ce que M. Visconti, consulté par moi à ce sujet, a eu la complaisance de me faire savoir par une lettre[4], où il ajoute : « C'est un morceau aussi remarquable pour l'histoire de l'art que pour l'archéologie. » Au dessous de la statue de Charles d'Anjou se lit une inscription rapportée par Paruta, par Vitale[5], et en dernier lieu par M. de Saint-Priest[6]. Comme aucune de ces copies n'est exacte ni bien ponctuée, nous reproduisons le texte, avec la traduction dont se sont dispensés les précédents éditeurs, conformément à un usage trop habituellement suivi, quand il s'agit de monuments épigraphiques :

Ille ego, præclari tuleram qui sceptra Senatus,
Rex Siculis, Carolus, jura dedi populis.
Obrutus heu! jacui saxis fumoque : dederunt
Hunc tua conspicuum tempora, Sixte, locum.
Hac me Matthæus posuit Tuscanus in aula,
Et patriæ et gentis gloria magna suæ.
Is dedit et populo, post me, bona jura Senator,
Insignis titulis dotibus atque animi.
Anno Domini MCCCCLXXXI, III semestri.

« C'est moi, Charles, qui, après avoir porté le sceptre de l'illustre sénat, donnai des lois « aux peuples de la Sicile. J'étais enseveli sous les pierres et la fumée; et c'est sous ton règne « seulement, ô Sixte, qu'on m'a ainsi offert à tous les yeux; j'ai été placé dans cette salle par « Matteo Toscano, honneur de sa patrie et de sa race. Celui-ci a rendu, après moi, bonne

[1] *Beschreibung der Stadt Rom.* III Band, I Abth. p. 105. *Das Innere des Palastes zeigt nichts Merkwürdiges.*

[2] T. III, p. 144.

[3] N° 9 des monnaies de Charles d'Anjou, dans l'édition donnée par Maier, Lyon, 1697, f°. Nous avons préféré cette figure à celle qui se trouve dans l'ouvrage de Bonnard (*Costumes des treizième, quatorzième siècles,* etc. T. I. Pl. V), celle-ci nous ayant paru un peu arrangée.

[4] En date du 27 octobre 1849.

[5] *Sotria diplomatica de'* Senatori di Roma, t. II, p. 467.

[6] T. III, p. 144. en note.

« justice au peuple, comme sénateur, aussi illustre par les qualités de son âme que par son « titre. — L'an du Seigneur 1481, le troisième semestre[1]. »

Il résulte de cette inscription que la statue de Charles d'Anjou, dont on ignore la place primitive, était restée enfouie sous les décombres à la suite d'un incendie du Capitole; sous le pontificat de Sixte IV, en 1481, le sénateur en charge, Matteo Toscano, Milanais, célèbre légiste, rétablit la statue de Charles d'Anjou dans la grande salle du Capitole. Le bâtiment actuel, qui porte le nom de *Palais du Sénateur*, et qui est placé au centre du Capitole moderne, remonte à ce qu'on croit à l'année 1390, où le pape Boniface IX fit de cet édifice une forteresse pour tenir en respect les dispositions séditieuses des Romains. Les quatre tours d'angle ont encore le caractère des constructions du moyen âge. Sixte IV entreprit la restauration de ce palais, qui n'a de tout à fait moderne que la façade exécutée sous la direction de *Giacomo della Porta* : il est donc à présumer que la statue de Charles d'Anjou occupe encore la place où Matteo Toscano l'avait relevée, et comme on sait qu'il existait, antérieurement à la forteresse de Boniface IX, un édifice dans le même lieu[2], on peut croire que l'emplacement actuel de la statue ne diffère pas beaucoup de sa situation originaire.

Le lecteur sera frappé de la tournure antique du costume donné à Charles d'Anjou par l'artiste du treizième siècle : il n'a de moderne et de féodal que la couronne et la fleur de lis qui termine son sceptre ; ce sceptre lui-même et le globe que le prince porte dans l'autre main sont des traditions de l'appareil antique qui environnait la dignité consulaire. Dans l'idée du moyen âge, le *sénateur* avait remplacé le *consul*. C'est pour cela que Charles d'Anjou se voit assis sur un trône muni de *supports léonins droits*, exactement semblables à ceux qu'on voit sur les diptyques consulaires.

Charles ne fut pas le seul roi des Deux-Siciles de la maison d'Anjou qui fut investi de la dignité de sénateur de Rome ; son petit-fils Robert y fut appelé en 1313 par le pape Clément V, et en garda le titre jusqu'en 1320[3]. C'est sans doute en mémoire de cet honneur que les rois des Deux-Siciles prirent l'habitude de se faire représenter sur leurs monnaies d'argent *assis sur un trône à supports léonins*[4] : ces monnaies prirent le nom de *carlins* à cause des deux *Charles* qui en furent les premiers auteurs, et se continuèrent par la force de l'habitude jusque sous les princes de la maison d'Aragon, bien que la dignité sénatoriale fût restée étrangère à cette dynastie.

Vers la fin du treizième siècle les rois de Chypre commencèrent à faire frapper des *besants d'argent* sur lesquels on les voit assis sur un *trône à supports léonins*[5]. Ce type est évidemment

[1] Les Sénateurs de Rome restaient alors au moins deux ans en exercice.

[2] Pour l'histoire de la reconstruction du Capitole dans les temps modernes, V. Plattner, *Beschreibung der Stadt Rom*, t. III, p. 99 et suiv.

[3] Vitale, ouvrage cité, t. I, p. 220-225.

[4] Paruta, *la Sicilia*, pièces de Charles II, Robert, René d'Anjou, de Ferdinand Ier et d'Alphonse d'Aragon.

[5] De Saulcy, *Monnaies des princes croisés*. Pl. x. nos 10-4. xi. 1-5.

imité des *carlins* de Naples et de Provence qui devaient circuler en abondance dans les échelles du Levant et particulièrement dans l'île de Chypre : les princes de la maison de Lusignan n'avaient rien de commun avec Rome et avec les magistratures romaines; mais ils portaient un *lion* dans leurs armes, et c'est comme emblème héraldique qu'ils ont dû adopter les *supports léonins :* la preuve en est dans les *besants* des mêmes princes, où le roi se montre assis sur un trône royal ordinaire, mais avec un *écu chargé d'un lion* à ses pieds[1].

Enfin le pape Jean XXII introduisit le *trône à supports léonins* sur la monnaie pontificale[2]. Il avait pour cela deux motifs : le premier c'était le séjour de la cour Romaine dans Avignon, au milieu des possessions du roi de Naples, où le *carlin* était la monnaie d'argent la plus répandue. Les pièces désignées par Scilla[3] comme des *giulj* sont des imitations très exactes des *carlins* de Naples et de Provence. Le second motif était sans doute le droit des papes, en qualité de seigneurs de Rome et de maîtres du domaine utile de cette ville, d'adopter les insignes de la suprême magistrature civile, qui avait été conférée à tous les évêques, comme *defensores civitatis,* par le Code Théodosien. Le type inauguré dans Avignon fut ramené à Rome par les souverains pontifes vers la fin du quatorzième siècle et se continua pendant presque tout le quinzième.[4]

C'est aussi au quinzième siècle que nous voyons en France expirer, en quelque sorte, sur les sceaux de nos rois la tradition du trône consulaire des Romains.

Ch. LENORMANT.

[1] Ibid. Pl. xi. 7-11.
[2] Muratori, dans Argelati, t. i. Tab. vii, n° 3.
[3] *Monete ponteficie,* p. 15.
[4] Scilla, p. 17.

ORNEMENTS

PEINTS ET ÉMAILLÉS.

PLANCHES XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX, XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV.

Les nombreux ornements réunis dans ces douze planches s'adressent également aux érudits et aux artistes. S'il est indispensable pour l'antiquaire d'examiner les monuments dans leurs plus minutieux détails pour distinguer, par les moindres nuances, la manière des diverses écoles; comment, sans l'étude approfondie des détails, l'artiste saurait-il saisir le génie d'un art oublié et atteindre ce degré de connaissance où les souvenirs dirigent, enrichissent et fécondent? Au moment donc où parmi nous l'art appauvri et incertain de sa marche se plaît à s'enquérir de toutes les formes revêtues aux différents âges par l'idée du beau, et quand un grand nombre d'esprits, fatigués des inventions quelque peu usées de l'architecture grecque, se demandent s'il n'y aurait pas d'emprunts à faire au moyen âge pour disposer les éléments de l'art à venir, peut-être nous saura-t-on gré de rassembler comme en une corbeille des variétés jusqu'ici inconnues de la flore artistique de nos pères. Si loin que soient nos lithographies de rendre la légèreté et la fraîcheur des modèles, elles pourraient au besoin suffire pour faire juger s'il est vrai qu'il n'y ait eu qu'un long sommeil du goût durant les siècles qui se sont écoulés entre le paganisme et sa renaissance dans l'art. Assurément la végétation dont nous donnons ici quelque idée ne ressemble guère à celle de la Grèce; mais pour appartenir à d'autres germes et pour avoir fleuri sous un soleil moins propice, vous semble-t-il qu'elle soit beaucoup moins belle? Le jet des tiges manque-t-il de force? Le jeu des branches est-il sans grâce? et tout l'ensemble ne présente-t-il pas le caractère harmonieux de la fécondité dans la sagesse? Richesse sans profusion, variété sans désordre, unité sans monotonie, élégance sans affectation : ce sont les règles éternelles du beau, et ce sont aussi les traits les plus tranchés de la décoration architecturale du treizième siècle. Or, comme nous l'avons dit ailleurs, l'orfévrerie ne forme qu'un même art avec l'ar-

chitecture, sauf les différences résultant de la destination à remplir, des matériaux à employer et de la sphère où il faut se restreindre ; l'ornementation de l'une devait donc se refléter dans l'autre. La nature des choses nous l'eût fait conclure ; mais voici que, grâce aux monuments inédits que nous publions, ce qui n'eût été qu'une conjecture devient un fait visible, et ce fait peut servir à mettre en un plus grand jour l'élévation et l'unité de l'idéal poursuivi par la grande époque de Frédéric Barberousse et de Philippe-Auguste.

Pour peu qu'on ait réfléchi sur l'histoire des arts, on aura remarqué que la physionomie de leurs diverses phases ne fait jamais qu'exprimer les tendances générales de la société contemporaine. Il en devait être ainsi puisque l'art est un langage et que, à moins d'une contrainte qui ne peut être universelle ou prolongée, la main qui dessine, aussi bien que la langue qui parle, le fait de l'abondance du cœur. Si le but de l'art est la réalisation de l'idée du beau, l'idée du beau a pour base celle du vrai et du bien ; disons plus, elle s'associe tôt ou tard à l'état moral habituel : de telle sorte que le sentiment de la beauté physique, qui peut quelque temps survivre à celui de la beauté morale, s'efface lui-même à mesure que l'esprit décroît en lumière et que la corruption gagne le cœur ; tandis que les pensées justes et les sentiments nobles n'attendent que la rencontre d'une organisation plus heureuse pour s'épanouir en œuvres ravissantes. Tout art frivole ou voluptueux trahira donc une société sans principes, et au contraire un art sérieux et pur, grandiose et simple, supposera une race dans toute sa vigueur. Ce miroir des âmes se retrouve partout dans nos œuvres, et surtout dans celles qui supposent plus de spontanéité. Ainsi, pour ce qui touche l'architecture et l'orfévrerie, rien ne serait plus aisé que de montrer les rapports entre les aspirations ordinaires d'un peuple et les formes générales, les lignes génératrices de son art. Or la même loi d'harmonie se manifeste, si je ne me trompe, dans les moindres détails de l'ornementation.

On sait que dans l'art roman comme dans l'art romain la décoration architecturale s'était signalée par une fatigante exubérance d'ornements. C'est que chez les Romains des derniers empereurs le goût allait dépérissant avec les mœurs et la race, et que chez les peuples chrétiens du onzième et du douzième siècles le goût renaissait avec le renouvellement social. Or l'une et l'autre enfance, celle de l'inexpérience comme celle de la décrépitude, témoigne de son impuissance à produire le vrai beau par son engouement pour le luxe qui en est l'ombre ; si bien que l'on peut dire de la décoration en vogue durant ces deux époques, ce qu'Appelles disait d'un tableau d'Hélène, peint par un de ses rivaux : « C'est parceque tu n'as pu la faire belle que tu l'as faite riche. » Au contraire, à partir de la fin du douzième siècle et surtout au moment où l'ogive commence à se dégager du plein ceintre, la décoration architecturale parvient au plus haut degré de perfection qu'elle ait jamais atteint parmi nous ; elle est digne d'une époque qui porte le nom d'un Philippe-Auguste et d'un S. Louis. C'est pour

appuyer cette assertion que nous offrons aux lecteurs des Mélanges quelques exemples empruntés presque au hasard à l'orfévrerie d'Aix-la-Chapelle, de Maestricht et de Cologne.

Les ornements les moins remarquables sont ceux de la couronne de lumière d'Aix-la-Chapelle, Pl. XXXVIII, XXXIX, ouvrage exécuté par un artiste de cette ville, vers le milieu de la seconde moitié du douzième siècle, ainsi que nous le verrons dans une étude spéciale sur cet important monument. Bien que la châsse de Charlemagne remonte, selon nous, à peu près à la même époque, c'est à dire à celle de la canonisation du grand empereur en 1166, son ornementation est d'un style meilleur, soit qu'on la doive à une main plus habile, soit que les quelques années écoulées entre les deux œuvres soient de celles où les transformations s'opèrent. J'admettrais d'autant plus volontiers la dernière hypothèse que nos charmants rinceaux d'or aux fonds émaillés d'azur ont dû être dessinés vers le même temps, puisque la magnifique châsse des Trois Rois, sur laquelle je les ai calqués, fut faite pour recueillir les reliques enlevées par Frédéric I à Milan ; et pourtant les nombreuses traces d'art roman si visibles sur la couronne de lumière ont ici entièrement disparu pour faire place à un art nouveau, à celui que nous avons trouvé, en commençant ce volume, sur la châsse de Notre-Dame.

La belle châsse de S. Servais de Maestricht qui a fourni les matériaux de la Pl. XXXVII, et que nous publierons en entier, plus tard, aussi bien que celle des Trois Rois et celle de Charlemagne, offre trop de traits de ressemblance avec cette dernière pour ne pas être à peu près contemporaine. Nous n'ignorons pas que quelques archéologues belges la croient des premières années du douzième siècle, sur la foi d'un document historique constatant qu'une châsse d'argent fut exécutée à cette époque. Mais ce document n'affirme pas que le monument soit le même, et l'archéologie dit au contraire qu'il ne l'est pas. Quant au faire tout particulier des ornements, il n'accuse pas un autre temps, et ne fait qu'indiquer une autre contrée et surtout un autre artiste.

C'est à dessein que dans la Pl. XLIV nous rapprochons du système d'ornementation suivi sur les bords du Rhin celui de la célèbre école de Limoges. C'est en effet à Limoges, ou du moins c'est d'après les traditions de ses émailleurs, qu'a été exécutée la plaque que nous avons trouvée à Lyon dans le cabinet d'un de nos amis. Cette plaque formait l'extrémité d'une petite châsse romane consacrée aux cendres de quelques saints martyrs. En parcourant depuis la riche collection de M. Jules Labarte nous avons pu jouir d'une agréable surprise à la vue de la plaque correspondante [1]. Sur l'un et l'autre émail deux tombes laissent apercevoir

[1] M. Labarte décrit ainsi son émail (*Description des objets d'art de la collection Debruge, p.* 581 ; *Paris, Victor Didron,* 1847) : Plaque terminée en angle aigu, provenant de la partie latérale d'une châsse. Dans la partie inférieure, deux sarcophages ouverts laissent voir les ossements humains qu'ils renferment. Au dessus, cette inscription : EXULTABUNT DOMINO OSSA HUMILIATA, se trouve gravée sur une bande de métal doré, qui sépare le tableau en deux parties. Dans la partie supérieure deux saints sont assis tenant à la main la palme de la victoire. Leurs têtes diadémées sont auréolées

dans son humiliation la dépouille mortelle des élus. Les stries verdâtres des sarcophages vous disent qu'elle dort son sommeil dans la terre, le second sein maternel où l'homme attend sa seconde naissance. Car le sommeil du juste est béni : l'Éternel le protége, et garde pour le réveil du dernier jour la poussière destinée à l'immortel triomphe :

CUSTODIT DOMINUS OMNIA OSSA SANCTORUM. [1]

Et tandis que s'écoule pour ce qui fut périssable la nuit rapide du temps, déjà les âmes bienheureuses sont montées au dessus des nuages changeants de la terre, elles se reposent sur d'inébranlables trônes, au milieu des fleurs toujours vermeilles du paradis de délices ; et la palme du combat est le sceptre de leur empire, la divine lumière est leur couronne. Il ne manque plus à leur félicité que de la voir s'étendre sur le fragile compagnon de leur exil et de leurs souffrances. Leurs vœux ne tarderont pas à s'accomplir, et ces ossements blanchis que la piété des frères recueille dans des châsses resplendissantes, comme pour devancer la Providence et préluder au ciel, ces ossements vénérés tressailleront un jour sous un nouveau souffle de vie pour aller s'associer aux joies des âmes dont ils partagèrent les épreuves ;

EXULTABUNT DOMINO OSSA HUMILIATA. [2]

lisons-nous sur l'émail de M. Labarte.

M. Labarte attribue cet émail au treizième siècle. Le dessin des personnages indique en effet cette époque. Quant à la forme des rinceaux et aux couleurs nuancées des fleurs, elles sont imitées du douzième siècle dont les traditions se sont prolongées sur ce point jusqu'au quinzième.

On se rendra compte à première vue du système d'incrustation de nos émaux. L'épaisseur des rinceaux d'or annonce assez que les cloisons ne sont pas rapportées, mais réservées dans la plaque de métal où l'on a creusé le lit de la matière vitreuse : ce sont des émaux champlevés.

Il n'est pas également aisé de déterminer le procédé auquel on doit les ornements en brun et en or. La couleur brune a si peu d'épaisseur, malgré une adhérence sur laquelle le temps n'a rien pu, que l'on serait porté à n'y voir qu'un simple vernis. Cette question mérite l'attention des artistes : ils pourraient trouver dans un mode de décoration, probablement fort peu dispendieux, le secret de produire des effets splendides.

Arthur MARTIN.

de nimbes à cannelures rayonnantes. Les figures, burinées en creux sur le métal doré, se détachent sur un fond d'émail d'azur, enrichi de rinceaux élégants, à feuillage d'or et à fleurs multicolores. Ouvrage du treizième siècle. Haut. 24 c. Larg. à la base, 18.

[1] Ps. L., 10. [2] Ps. XXXIII, 21.

FRAGMENTS D'UN PSAUTIER

DE L'ÉPOQUE CARLOVINGIENNE,

CONSERVÉ AU MUSÉE BRITANNIQUE.

(PLANCHE XLV.)

I.

PRINCIPAUX CARACTÈRES DU MANUSCRIT COMME ŒUVRE D'ART.

Le catalogue des manuscrits du *British museum* (Bodley., nº 603) désigne à peu près ainsi le volume d'où sont pris les dessins de cette gravure : « Manuscrit sur parchemin, de « format in-folio carré, écrit et enluminé vers le temps du roi Edgar. Il contient le psautier « romain [1] de S. Jérôme, accompagné de figures relatives au texte et dignes, malgré leur ru- « desse, de fixer le regard des antiquaires. Plusieurs feuillets, déchirés peut-être du temps « des incursions danoises, ont été remplacés sous le règne d'Édouard ou de Guillaume-le- « Conquérant; mais ce travail n'a pas été achevé. »

Les mots d'*enluminure* et surtout de *pinceau*, employés par le rédacteur du catalogue, ne doivent pas être pris à la lettre. Dans le fait, les illustrations (comme nous dirions aujourd'hui) y sont traitées simplement à la plume (de corbeau), tout au plus dans certaines pages a-t-on employé la couleur pour exécuter le trait, et peut-être aussi quelques coups de pinceau pour le renforcer ; mais un grand nombre ne sont traitées qu'à l'encre. En somme ce ne sont partout que des dessins, et nulle part rien qui paraisse viser à la miniature. On y peut juger d'autant mieux la main des artistes qui ont pris part à ce travail ; et, pour qu'on se fît plus exactement une idée de l'effet qu'il produit, nous avons conservé à notre copie les dimensions de l'original.

A Londres on ne doute pas que ce manuscrit ne soit saxon, et je ne le contesterai point; bien qu'il ne fût pas aisé peut-être d'établir que ce travail, s'il eût été exécuté sur le continent, dût présenter un tout autre aspect. Bref je ne m'oppose pas à ce que le psautier de Londres sorte de mains saxonnes; ce qui m'y paraît écrit le plus clairement, ce n'est pas tant

[1] Au sujet des différentes versions latines du psautier qui seront indiquées dans ces pages, celui qui aurait besoin de quelque éclaircissement le trouvera dans le beau travail de D. Sabatier sur l'*Italique* (*Bibl. SS. latinæ versiones antiquæ*, t. II, præf.). Du reste nous transcrirons dans cette version un psaume entier, à quelques pages d'ici.

la contrée que l'époque. Encore faut-il sur cette donnée faire largement la part d'une certaine approximation. Car les deux termes extrêmes admis par l'auteur du catalogue ont bien l'air d'être un peu trop rapprochés de nous : on pourrait être plus près du vrai en les reculant d'un demi-siècle. Si donc il faut employer la chronologie anglaise, je pencherais à placer cet œuvre entre les règnes d'Alfred-le-Grand et de Canute (de 860 à 1010 à peu près) ; car je crois y reconnaître la manière des écoles formées sous les derniers carlovingiens.

Faut-il aussi nécessairement admettre que les dessins un peu grossiers (comme ceux qui sont placés sous les lettres B, F, H) ne se sont mêlés aux autres qu'en conséquence d'une restauration rendue nécessaire par des mutilations violentes? Sauf les différences du vélin et de la calligraphie, si le *style* des artistes a été la principale base de ce jugement, on pourrait être reçu à en appeler. Pourquoi des accidents naturels, sans recourir à la force majeure, ne suffiraient-ils pas à expliquer soit les interruptions (et partant la prolongation) de ce travail, soit la substitution d'une main inférieure dans un livre commencé sur de meilleurs auspices? Je ne sais, mais vraiment on n'est pas obligé de reconnaître que le manuscrit ait dû passer dans un autre atelier pour avoir à subir les variations qui s'y montrent. Le trait est souvent tremblé, soit par gaucherie, soit par affectation bizarre ; mais quelque chose demeure qui relie les disparates du dessin en une sorte de parenté. L'air de famille ne s'y perd pas entièrement : la manière tourmentée et maladroite de plusieurs scènes n'empêche pas que dans tout le manuscrit un certain savoir-faire de composition ne se maintienne comme trace générale d'impulsion primitive ; l'architecture ne varie guère d'un bout du livre à l'autre ; çà et là se montrent divers *motifs* (fig. C, E) qui rappellent les meubles antiques, comme dans quelques-uns des manuscrits exécutés en France sous les descendants de Charlemagne ; et si plusieurs scènes annoncent une entente générale de la draperie et du mouvement des figures qui suppose des études assez avancées, l'exagération fréquente des attitudes et de la stature des personnages conserve à tout l'ensemble quelque unité au milieu des variétés incontestables de l'exécution. J'oserais donc penser qu'on y peut apercevoir la trace d'une même tradition qui dégénère, mais sans se briser complétement.

Là, comme dans d'autres manuscrits que le moyen âge nous a transmis inachevés, les calligraphes avaient exécuté leur tâche en réservant la place destinée aux artistes ; et ceux-ci, non seulement n'ont pas terminé leur part, mais paraissent y avoir mis une certaine fantaisie qui cédait soit à l'humeur du moment, soit au désir d'étudier plus mûrement un sujet mal arrêté dans l'intention du compositeur. Ainsi plus d'un psaume est demeuré sans figures, quoique les précédents et les suivants aient reçu leur *illustration ;* ailleurs une composition ébauchée au crayon n'a pas reçu la dernière main sous la plume qui devait en fixer les détails.

Nous ne reproduisons en entier qu'une seule scène (sous la lettre H), le reste de la planche XLV se compose de fragments isolés pris comme au hasard ; le tout cependant est

choisi de façon à faire apprécier et les deux *manières* qui se partagent le manuscrit, et le système général qui a guidé la composition. L'artiste s'y est évidemment proposé d'*historier* ses psaumes sans trop s'occuper ni de la circonstance historique qui avait donné occasion au chant du prophète (et que les titres annoncent parfois assez clairement dans la Bible), ni de la signification prophétique que les Pères de l'Église y ont lue. Son but constant est beaucoup plus simple, et en même temps bien autrement bizarre : c'est de traduire pour les yeux aussi littéralement que possible (qu'on m'en passe l'expression) les paroles qui ne s'adressaient qu'à l'esprit dans le texte. Ainsi, sous la lettre D, on a une figure empruntée à la scène du psaume CIX (*Dixit Dominus Domino meo*), et qui correspond aux versets 1 et 7 : « Je te ferai de tes ennemis un marchepied ; » et « Il boira au torrent dans le trajet, etc. » — A, est pris du psaume CII (*Benedic, anima mea, Domino; et omnia quæ intra me sunt...*), et paraît vouloir rendre le verset 4 : « Il arrache mon âme à sa perte ; » ou le verset 10 : « Il ne nous a point traités selon nos crimes, ni fait à nos iniquités le partage qu'elles méritaient. » — B, appartient au psaume LV (*Miserere mei Deus quoniam conculcavit me homo*), c'est l'expression des derniers versets : « A vous mes hommages, à vous qui avez épargné la mort à mon âme[1] et la chute à mes pieds. » — C, se trouve dans la scène du psaume LIV (*Exaudi, Deus, orationem meam; et ne despexeris...*), et s'y rapporte au verset 15 : « Toi avec qui je partageais les plaisirs de ma table. » — E, tiré du psaume CII (*Domine, exaudi orationem meam, et clamor meus ad te veniat*), semble retracer le verset 10 : « Je mangeais la cendre avec mon pain, et mêlais mes larmes à mon breuvage. » — La première moitié du psaume LVII (*Si vere utique justitiam loquimini, etc.*) est exprimée sous la lettre F, où l'on voit un conseil de juges requis par de pauvres plaignants. Presque tout y est calqué sur ces paroles : « Jugez, enfants des hommes, selon la justice... Les pécheurs ont parlé avec fausseté ; leur colère est semblable à celle du serpent, comme celle de l'aspic opiniâtre qui se bouche les oreilles pour n'entendre pas la voix de l'enchanteur, etc.[2] » — Le dessin G, appartient au psaume XLIX (*Deus deorum locutus est*) ; mais je ne réussis pas à me rendre bien raison de ce que cette figure voudrait dire[3]. Du reste mon incertitude à ce sujet n'a rien qui doive surprendre ; car dans un psautier du même genre, que j'ai pu étudier plus à loisir puisqu'il se trouve à la Bibliothèque nationale, il est tel détail des miniatures dont je ne m'engagerais pas à donner une explication satisfaisante.

[1] Il faut se rappeler que la mort et les enfers sont fréquemment indiqués dans la Bible par une même expression. Quant à l'usage d'un masque gigantesque et plus ou moins monstrueux, avec une gueule béante pour représenter l'enfer, c'est ce qu'on retrouve à chaque instant pendant toute la durée du moyen âge. Citons au moins Brantôme (*Couronnels de l'infanterie de France*, art. XI ; éd. Monmerqué, t. IV, 443), disant de Philippe Strozzi : « .... Certes il croyoit l'enfer, mais non pas qu'il pensast et crust que ce fust un grand dragon représenté par les peintres ; qui, ouvrant sa grande gueule, engloutissoit et avalloit les ames pécheresses. » Cf. Jubinal, *Mystères inédits*, t. I, *Préface;* p. 41.

[2] Dans le second volume de ces *Mélanges*, à propos du *Bestiaire*, nous reviendrons sur l'*aspic qui se bouche les oreilles.*

[3] Toutefois l'examen d'un autre manuscrit que je vais décrire, et où cette reine est remplacée par un vieillard couronné, me fait croire que l'autel et l'arbre sont là pour rendre les versets 8-10 : « Je n'accepterai point tes victimes... ; tous les animaux des forêts sont à moi, etc. »

II.

INDICATION D'AUTRES MANUSCRITS OU RÈGNE LE MÊME SYSTÈME.

Ce dernier manuscrit, postérieur de trois ou quatre siècles à celui de Londres, est historié de véritables peintures[1], mais conçues absolument dans le même ordre d'idées que l'autre : système d'où il résulte assez souvent, comme cela était inévitable, des espèces de *rébus* qui ne s'arrêtent pas toujours sur la limite du niais ou du ridicule. Ainsi lorsque quatre hommes s'évertuent à pousser violemment aux traverses d'un tourniquet, comme feraient des écoliers qui se piquent au jeu, ou des forçats que presse l'argousin, croirait-on que cela veut dire : *In circuitu impii ambulant* (Ps. XI, 9.)! Cela est absurde, si je ne me trompe ; mais qu'y faire? — Une sorte d'ourson faisant la culbute au son d'une manière de clarinette ou de flageolet et sous la menace du bâton, en présence d'une assemblée nombreuse, signifie : *Odisti observantes vanitates* (Ps. XXX, 7). N'est-ce pas de la caricature? Tout n'y est pas assurément de cette force, car le peintre sentirait un peu le fagot et aurait bien la mine d'avoir voulu parodier le psautier ; mais les conceptions tout uniment bizarres n'y manquent pas. Un personnage quasi ficelé par une corde qui fait plusieurs circonvolutions autour de son corps, depuis le cou jusqu'aux pieds, correspond au verset : *Funes ceciderunt mihi in præclaris* (Ps. XV, 6.). — Une femme couchée à demi-nue, avec trois petits enfants sur son sein, paraît retracer les trois degrés de l'expression figurée : *Ecce parturiit injustitiam, concepit dolorem et peperit iniquitatem* (Ps. VII, 15.). Ailleurs ce sont trois femmes assises, chacune avec un enfant dans son giron, pour rendre la triple forme employée par la poésie hébraïque quand le psalmiste dit à

[1] Il était classé naguère dans le *Supplément français*, n° 1132 *bis*, et vient d'être transporté tout récemment dans le *Supplément latin* sous le n° 1194. Les premiers feuillets sont couverts de peintures qui rappellent çà et là les belles productions grecques du moyen âge. Puis la première partie du psautier est historiée de grands sujets où il nous semble reconnaître une main du treizième siècle copiant des modèles plus anciens, ou formée sur la manière byzantine. Dans la seconde partie, et dans quelques scènes laissées sans doute en blanc par l'artiste du treizième siècle, une main presque évidemment italienne a complété la série des miniatures vers le temps des élèves de Giotto. C'est l'œuvre non pas précisément d'un grand artiste, mais au moins d'un bon atelier à une belle époque. Le texte entier paraît écrit (sauf les lettres ornées de la seconde partie) dans la première moitié du treizième siècle, et se compose des trois versions latines du psautier (*Hebraic., roman., gallican.*) accompagnées de gloses et de commentaire. Dans la colonne consacrée à la version d'après l'hébreu, les interlignes sont occupés par une traduction française qui me fait assez l'effet d'avoir été rédigée hors de France. De tout cela je serais porté à conclure que le livre a pu être exécuté pour la cour de Naples.

Voici, comme spécimen, la traduction française du psaume XLII (*Judica me, Deus, et discerne causam meam*) : « Juge mei, Deus, e si devise la meie cause de gent nient pituse ; de ume felon e tricheur delivre-mei.

« Kar tu ies, Deus, la meie force ; purquei dejetas tu mei? Purquei vois-jeo triste, tormentant men enemi (*affligente inimico*)?

« Enveie la tue luiserne e la tue vertet ; icels forsmerrunt mei et entreduirrunt al tuen saint munt, e as tuens tabernacles.

« E jo enterrai al alter Deu, al Deu de liece et de mon esjoissement.

« E jo regeirai (*al.* regehirai) a tu en harpe, li mien Deus ; purquei ies-tu encurvee, la meie aneme, e purquei conturbes mei?

« Atent Deu, car uncore regeirai a lui, la salvable chose de muu vult, e a mun Deu. »

Dieu : *Tu es qui extraxisti me de ventre: spes mea ab uberibus matris meæ; in te projectus sum ex utero; de ventre matris meæ Deus meus es tu* (Ps. XX., 10, sq.). — Au psaume XLVIII, un homme debout tient de la main gauche son pied gauche qu'il relève par derrière jusqu'au bas de ses reins; et cette contorsion exprime probablement le verset : *Iniquitas calcanei mei circumdabit me.*— Des animaux précipités en enfer sont censés traduire ce texte (Ps. XLVIII, 15): « Ils ont été poussés vers l'enfer (ou *la tombe*) comme des troupeaux, la mort sera leur pasteur. » — Etc., etc.

Ainsi c'est trop souvent comme qui dirait de la poésie à l'envers, quand ce n'est pas quelque chose de pire. Quelqu'un a prétendu qu'une comparaison pour être admissible devait pouvoir être peinte. Soit, en un sens; mais cependant cela pourrait aussi conduire à des conséquences complétement malencontreuses. Imaginera-t-on un procédé plus sûr pour tourner la haute littérature en un badinage parfaitement risible, que de présenter au regard naturellement si positif et si net (j'ai presque dit: si brut) ce que l'esprit savait délicatement saisir par l'unique face applicable au sentiment général de la situation? Le proverbe assure, et à bon droit, que *toute comparaison cloche;* c'est qu'en effet l'objet évoqué par la poésie n'est appelé souvent que pour peindre le mouvement ou la couleur, par exemple; une certaine portion de la surface, en un mot; un simple aspect détaché, que la pensée doit isoler de tout autre. Si ce n'était le danger d'une application inconvenante, je ferais observer que l'imagination réalise en cela les *accidents*, pour ainsi parler, sans la substance; dégagement que l'intelligence ne saurait accomplir lorsque l'œil lui transmet l'image matérielle comme tout d'une pièce. Qu'on essaie de transporter dans la peinture cette comparaison du prophète qui nous montre le Seigneur faisant éclater inopinément sa colère comme l'homme fort qui secoue le sommeil de l'ivresse [1], ou la terre vacillant sous le souffle de Dieu comme un homme ivre [2] ! Et ce n'est point la rudesse primitive de la Bible, ou d'Homère, qui expliquera cette différence de résultats d'un même procédé appliqué aux divers arts. Figurez-vous le beau résultat qu'obtiendraient même un Flaxman ou un Retsch qui s'aviseraient, luttant avec leur crayon contre Virgile, de peindre l'agitation et les démarches empressées d'une reine furieuse sous la forme d'une toupie qui obéit au fouet en pirouettant [3] ! Plus la poésie sera élevée, plus l'artiste a de chances pour la faire tourner en caricature par une telle recette. Mais appliquer cela aux psaumes, c'est avoir la main particulièrement malheureuse.

Et voilà ce que mon aveugle faiblesse pour le moyen âge m'aurait fait nier d'emblée, si on

[1] Ps. LXXVII, 65. « Et excitatus est tamquam dormiens Dominus, tamquam potens crapulatus a vino. »

[2] Is., XIV, 10 : « Agitabitur terra sicut ebrius. »

[3] Æneid., VII, 375-384. Les miniatures du psautier de Paris sont-elles beaucoup mieux conçues lorsque, cherchant à traduire le prophète qui représente le Fils de Dieu brisant rois et peuples comme le vase du potier (Ps. II, 9), on nous y *peint* Jésus-Christ employant son sceptre à casser un pot de terre? Franchement tout cela cause le dégoût, quand ce n'est pas de l'hilarité; et c'était bien le cas de soulever le cœur ou d'exciter le rire ! Que si le texte n'est point auprès de pareilles peintures, qui pourra les comprendre?

l'eût deviné *à priori;* ce que je me suis même refusé à croire quand on m'en a signalé le premier indice, que je ne soupçonnais point d'être appuyé sur toute une série semblable où régnait décidément ce triste système. Mais il n'y a pas moyen de s'opiniâtrer à défendre les gens qui se livrent eux-mêmes. Car si nous possédons heureusement peu de psautiers illustrés dans ce goût (soit qu'on n'ait guère multiplié ce grave enfantillage, soit que la postérité se soit montrée mauvaise héritière pour les legs de cette nature); il en est toutefois assez demeuré, et de siècles assez distants l'un de l'autre, pour prouver que cela n'a pas été mal vu de nos ancêtres[1]. Je suis heureux néanmoins de pouvoir dire à la décharge du quatorzième siècle que le peintre italien du psautier de Paris s'écarte volontiers de l'exégèse presque brutale où s'était inspiré son prédécesseur. Partout où se montre le pinceau délicat du nouveau venu, l'interprétation s'ouvre une voie plus raisonnable, plus pieuse et plus haute : ce sont généralement des allusions au nouveau Testament et à l'histoire ecclésiastique, qui forment un véritable commentaire sans friser la parodie.

Un autre psautier de la fin du treizième siècle, à la Bibliothèque Nationale[2], n'a à peu près nulle trace du bizarre symbolisme contre lequel je suis si prévenu. Car il est fort tolérable assurément qu'à propos du psaume LXVIII (*Salvum me fac, Deus*) le peintre ait représenté David perdant pied dans la mer et élevant les mains vers le Seigneur pour dire (v. 3) : « J'ai été poussé en haute mer, et la tempête m'a submergé[3]. »

La bibliothèque publique de Boulogne-sur-Mer possède un psautier historié contemporain du manuscrit de Londres, puisqu'il a été exécuté dans l'abbaye de Saint-Bertin entre les années 989 et 1008[4]; et le style des dessins à la plume y est extrêmement conforme à celui qu'on qualifie de saxon au *British museum*. N'ayant pu le voir à loisir, j'ai eu recours à M. l'abbé Haigneré dont les observations me permettent d'affirmer que, parmi bien des inventions assez fades, l'artiste n'y tombe guère dans l'absurde. Le symbolisme des saints Pères (le parallélisme de l'ancien Testament et du nouveau) l'a détourné un peu de cette traduction des *figures du langage* en représentations matérielles; quoique sans contredit ses idées, comme sa manière, appartiennent à la même école que les compositions de notre planche XLV.

[1] J'aimerais pourtant à me persuader que les interruptions subies par le psautier de Paris comme par celui de Londres (analogie singulière entre deux manuscrits si distants d'âge comme de lieu, à ce qu'il me semble) ont pour cause le peu d'enthousiasme qu'inspirait aux Mécènes une dépense de temps et d'argent si singulièrement employée. Que si en outre on venait à juger que mon manuscrit prétendu italien pourrait bien venir des Anglo-Normands plutôt que des Normands de la Pouille, je serais fort aise de pouvoir penser que ce genre d'*illustrations* aura été à peu près renfermé dans les écoles d'Angleterre. J'en céderai bien volontiers, pour mon compte, le brevet d'invention et d'exploitation à nos voisins d'outre-Manche; et je serais bien surpris s'ils en étaient très flattés.

[2] *Mss. lat.*, n° 772, in-4°.

[3] En marge on voit un homme enfoncé dans un bourbier jusqu'à la ceinture, sans doute à cause du verset 2 : *Infixus sum in limo profundi.* Mais, outre que ce n'est point là dénaturer la pensée générale, on sait que les marges sont une sorte de terrain neutre où les calligraphes donnent carrière à leurs imaginations les plus joviales. Ce ms. particulièrement en fournirait des exemples.

[4] C'est un in-4°, qui porte à Boulogne le n° 20; et il était numéroté 23 dans la bibliothèque de Saint-Bertin. Le psautier y est accompagné d'une glose composée dans le même monastère; et l'on a les noms du copiste, du peintre, du compilateur de la glose, de l'abbé même alors en charge.

Par malheur le psaume LVI, dont j'aurai à parler en terminant cette notice, n'est accompagné d'aucune figure; mais certaines inventions, qui sont communes à ce psautier et à celui de Paris, peuvent éclairer des motifs acceptés çà et là par l'art des hautes époques. Ainsi l'homme juste[1] paraît dans les deux manuscrits sous la forme d'un personnage tenant en main des balances (parfois deux, de la même main). De part et d'autre, ce texte (Ps. III, 6) : « Je me suis assoupi..., et le Seigneur m'a pris sous sa protection, » est devenu un personnage qui se soulève sur son lit, tournant les yeux vers la main d'un ange (ou une main divine) qui lui est tendue.

En somme, ce que ce genre a de plus faux ne paraît pas avoir exercé une très grande influence sur le moyen âge, Dieu merci.

III.

UNE PAGE DU PSAUTIER DE LONDRES COMPARÉE A UN IVOIRE DE CHARLES-LE-CHAUVE.

Quand je m'efforçais, il y a maintenant plus d'une année, d'expliquer l'une des plaques d'ivoire sculpté enchâssées dans la couverture du psautier de Charles-le-Chauve[2], qui ressemble à la scène H à peu près autant que deux compositions sur un même sujet peuvent se ressembler sans être copiées l'une sur l'autre, je ne m'attendais pas à rencontrer ce dessin qu'on m'a rapporté du *British museum* il y a quelques mois seulement. Bien loin de m'y attendre, j'aurais été assez disposé à le croire impossible; parceque le système dans lequel il a été conçu me semblait absurde, et que j'imaginais pouvoir conclure de l'absurdité à l'impossibibité. Ce n'est pas que les avis m'aient manqué tout à fait. Comme je l'avouais en exposant mon interprétation, M. le comte Auguste de Bastard m'en avait indiqué une autre, et c'est bien celle où je suis ramené aujourd'hui. Malgré la rare expérience d'un tel connaisseur, je crus qu'il m'était permis de passer outre, tant j'étais de bonne foi dans ma confiance au bon sens du moyen âge! Environ un an après la publication de mon mémoire, M. Paul Durand proposa dans la *Revue archéologique*[3] de lire simplement l'exposition d'un psaume sur le monument où j'avais cherché un fait de l'histoire ecclésiastique. C'était, à la vérité, une présomption nouvelle contre mon opinion, mais non pas une preuve irrécusable; aussi maintins-je mon dire. Enfin, à quelque temps de là, m'arriva un démenti qui ne souffrait presque point de réplique : c'est celui que les lecteurs ont maintenant sous les yeux dans la composition jointe au psaume LVI. Pour ne rien ôter à l'effet de la démonstration, je joindrai aussi le texte aux figures; et afin

[1] Ps. XVI, 1, 15; XVII, 21; etc.

[2] Ci-dessus, pl. XI, et p. 38, svv.

[3] Ve année, p. 733, svv. (mars 1849). La réponse a paru le mois suivant dans le même recueil, VIe année, p. 48, svv.

de faire connaître le psautier qu'on appelle romain, à ceux qui ne connaîtraient que la vulgate, je copie ce psaume sur le manuscrit de Londres comme on me l'a transmis.

« DAVID, QUUM FUGERET A FACIE SAUL.

« Miserere mei, Deus, miserere mei : in te confidit anima mea; et in umbra alarum tuarum spero, donec transeat iniquitas.

« Clamabo ad Deum altissimum, et ad Dominum qui benefecit mihi.

« Misit de cœlo et liberavit me, dedit in opprobrium conculcantes me.

« Misit Deus misericordiam suam et veritatem suam, animam meam eripuit de medio catulorum leonum; dormivi conturbatus.

« Filii hominum dentes eorum arma et sagittæ, et lingua eorum machæra acuta.

« Exaltare super cœlos, Deus, et super omnem terram gloria tua.

« Laqueos paraverunt pedibus meis, et incurvaverunt animam meam; foderunt ante faciem meam foveam, et ipsi inciderunt in eam.

« Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum : cantabo et psalmum dicam Domino.

« Exsurge gloria mea, exsurge psalterium et cithara; exsurgam diluculo.

« Confitebor tibi in populis, Domine; psalmum dicam tibi inter gentes.

« Quoniam magnificata est usque ad cœlos misericordia tua, et usque ad nubes veritas tua.

« Exaltare super cœlos, Deus, et super omnem terram gloria tua.

Les deux lions dans l'un et l'autre monument retracent clairement le quatrième verset, et l'espèce de lit qui se voit sur le bas-relief de Charles-le-Chauve a pu être suggéré par les derniers mots.

L'enfant que l'ange soutient et abrite paraît représenter l'âme du prophète; car les âmes sont communément représentées au moyen âge par une figure d'enfant, ordinairement nue, mais vêtue aussi parfois, surtout aux hautes époques. Quant à l'ange, il me paraît correspondre surtout à cette expression du premier verset : « Je me rassure à l'ombre de vos ailes. » Dans l'ivoire, les deux anges placés à droite et à gauche représentent peut-être la Miséricorde et la Vérité (v. 4).

Les hommes armés figureraient la Calomnie et le Murmure (v. 5), quoique dans le psautier de Londres on n'aperçoive point de glaive (*machæra*) entre leurs mains.

Jésus-Christ, debout dans la *gloire*, accompagné de la cour céleste, exprime le verset qui sert de refrain au cantique (v. 6 et 12) : « Paraissez (*élevez-vous*) sur les cieux, Seigneur; et que votre gloire se manifeste à toute la terre. »

Les hommes armés d'instruments à fouir la terre, et le fossé où deux d'entre eux tombent à la renverse, sont évidemment une traduction du v. 7 : «Ils ont tendu des piéges sous mes pas...; ils ont creusé sur ma route un précipice, et eux-mêmes y sont tombés. »

Désormais donc, au point où les choses en sont venues, il me semble que j'ai fait une assez belle défense, et qu'il est temps de capituler. Non pas que je me reconnaisse très en faute pour avoir tenu la place si longtemps, mais je ne suis pas soutenu par les gens que je prétendais protéger. Enfin, je me rends;

« Victrix causa diis placuit. . . . . »

Pour honneurs de la guerre (et je voudrais bien que l'honneur du moyen âge y fût sauf aussi) j'aurai du moins la consolation de voir que cette discussion a servi à constater une sorte de loi dans la science du moyen âge : ce pourrait bien n'être qu'un fait local, mais sa durée est de quatre ou cinq siècles; ce qui est quelque chose. De plus, cette durée est accompagnée d'une persistance si curieuse dans certaines formes, qu'on est presque conduit à admettre la transmission de *patrons* conservés dans les ateliers, et suivis dans les points fondamentaux avec une fidélité exemplaire. Ainsi, sauf une sorte de style qui change, le psaume XXXI (*Beati quorum remissæ sunt iniquitates*) est quasi le même dans les deux manuscrits de Paris et de Londres. De part et d'autre ce sont trois anges tenant deux grands voiles étendus sur deux

foules tournées vers le sommet qui occupe le milieu de la composition. Ces voiles s'étendent entre les hommes et la cour céleste, de façon à dérober au ciel la vue des deux groupes. Cela veut dire évidemment, avec le premier verset, « Heureux ceux dont... les péchés sont voilés. » Sur les pentes du faîte central bon nombre de gens sont prosternés; et ce doivent être les versets 5 et 6, où la confession (l'aveu des fautes) et la prière sont exprimées. Autour de la scène s'épanche un cours d'eau où l'on n'a oublié, ni de part ni d'autre, de peindre des poissons; traduction du verset 6 : « Dans l'inondation des grandes eaux, le saint demeurera hors de leur atteinte. » Sur une espèce de second plan, un cheval et un mulet sont rudement menés par des palefreniers (hommes ou anges) qui représentent les versets 9 et 10 : « Gardez-vous de devenir ce que sont le cheval et le mulet, qui n'ont point d'entendement; etc. »

On en pourrait citer d'autres, quoique rarement d'une similitude aussi complète. Mais pour le psaume LVI, nous avons l'ivoire et le dessin de Londres, qui sont assurément fort semblables; quoique là il ne soit guère aisé de tout rejeter sur l'Angleterre. Le psautier de Paris n'y peut plus être consulté, sinon pour le contraste; parceque cette scène est de la main italienne, et autrement conçue (à part même l'exécution).

Quant à ma cause personnelle dans cette affaire, si je voulais couvrir un peu ma retraite par une guerre de chicane je pourrais à toute force objecter que sur l'ivoire de Charles-le-Chauve nul des guerriers ne se permet de tourner ses armes contre l'ange ou l'enfant, comme le fait un archer dans le psautier de Londres; que dans le manuscrit tous les guerriers sont chaussés de brodequins ou bottines très reconnaissables malgré la brusquerie du trait, tandis que dans le bas-relief il en est deux seulement qui ont les pieds certainement nus; etc. Enfin, mettant à profit une observation faite ici même par M. Ch. Lenormant[1], je ne vois pas ce qui m'empêcherait de dire que si une peinture de la Transfiguration a pu devenir une scène de palais germanique, on dérogeait beaucoup moins à la dignité d'une représentation de psaume en y cherchant un *motif* pour retracer l'arrêt du Ciel contre un des plus grands ennemis de l'Église. Mais c'est déjà trop de lutte, sans doute, sur un terrain où le pied glisse furieusement. Je clos la discussion, sans oser croire que ma première opinion conserve des partisans. Ce n'était pourtant pas trop mal, et je n'en suis honteux qu'à demi.

Charles CAHIER.

[1] Ci-dessus, p. 187; au sujet d'une miniature de Munich, que nous espérons publier quelque jour.

RECTIFICATIONS ET INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES.

Les matières indiquées dans la préface, et qui n'ont point trouvé place dans ce volume, paraîtront avec la continuation des *Mélanges*.

Pages 22, sv. Ce qui a été dit sur la légende populaire de l'accoucheuse sera confirmé par le rôle donné à cette femme dans le drame qui termine notre volume.

P. 27, sv. M. Waagen omet, il est vrai, dans la revue des ivoires de Paris, les reliefs qui ornent la couverture du psautier de Charles-le-Chauve; mais il en avait dit quelques mots, avec une discrétion fort avisée, à propos des miniatures (*Kunstwerke*, etc., t. III, p. 254. sv.).

P. 38-48. L'explication du relief encastré dans le plat de la couverture supérieure doit être modifiée d'après le mémoire qu'on vient de lire (p. 249-57) et qui accompagne la planche XLV.

P. 80, svv. Moyennant les considérations développées dans le mémoire sur le symbolisme de l'extérieur des églises, il ne sera plus nécessaire désormais de recourir à des suppositions de faits que plusieurs hommes habiles ont cru devoir imaginer pour expliquer une inscription du dixième siècle qui se lit sur l'église de Notre-Dame à Vaison (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, mars-avril 1849; t. IV, 333). J'ai oublié de l'éclaircir en imprimant mon mémoire, mais il est bon de la citer; et les lecteurs reconnaîtront sans doute au simple exposé, qu'une partie du moins se simplifie quelque peu à l'aide des textes que nous avons rapportés. Ce n'est point ici le lieu d'interpréter le reste, je n'en transcris donc que la première moitié :

Obsecro vos, fratres, aquilonis vincite partes,
Sectantes claustrum; quia sic venietis ad austrum.

P. 111. Au sujet de la *croix à trois branches*, voyez l'explication donnée p. 230, note 2.

P. 227-230. Je n'ai rien dit des *croix à quatre bras* (ou à double traverse se coupant réciproquement à angle droit sur un plan horizontal), qui ne semblent avoir été imaginées que pour faire apercevoir une croix ordinaire à quelque point de l'horizon que fût placé le spectateur. Cette forme fut surtout affectée à marquer les lieux où un martyr avait souffert; et les bonnes âmes qui, dans ces derniers temps, ont remplacé quelquefois ce signe par une croix simple, n'ont pas songé qu'elles supprimaient un document qui parlait tout seul (à bon entendeur) sans *cicérone*. En fait de vieux monuments, changeons le moins possible; autrement nous risquerions de détruire ou d'altérer une pièce historique dont la valeur, quoique éteinte, peut se raviver si la forme demeure.

C. C.

MYSTÈRE POUR LES FÊTES DE NOEL,

REPRÉSENTÉ AU XIe SIÈCLE.

Je dois la pièce qu'on va lire au R. P. Vanhecke, l'un des continuateurs du grand travail des Bollandistes. Elle a été copiée par lui à Bruxelles il y a déjà une année entière, sur un évangéliaire du onzième siècle, provenant du monastère de Bilsen (dans le Limbourg) près de Liége.

Les jeux de scène, ou *didascalie* (que je transcris en italique) y étaient écrits en lettres rouges, et c'est sur cette partie du manuscrit que s'est fait surtout sentir l'action du temps; aussi plusieurs mots ont-ils découragé l'obligeance de mon docte correspondant. Ce n'en sera pas moins, je l'espère, une communication agréable à nos lecteurs, les documents de ce genre étant devenus fort rares; car les matériaux publiés tout récemment par M. Édélestand du Méril dans ses *Origines latines du théâtre moderne*, sont bien plus propres encore à exciter la curiosité qu'à la satisfaire.

Le petit drame de Bilsen est fort semblable à deux de ceux qui entrent dans la collection de M. du Méril (p. 156-171); mais les différences entre ces trois pièces sont plus que des variantes, et l'on pourrait absolument y voir comme trois éditions d'une même œuvre. Or, si je ne m'abuse, la mienne a une saveur plus primitive, en ce qu'elle sent beaucoup mieux (sauf illusion) la simplicité franche d'un premier jet, soit dans l'expression, soit dans la marche des événements mis en scène.

Je n'ai pas besoin de faire observer le *sans façon* du dramaturge qui emploie (même pour la *didascalie*) ou écarte le vers hexamètre, et en observe les lois ou les brusque, selon que la rime, le mètre ou le rhythme s'ac-

commodent à sa fantaisie ou la gênent; car il ne paraît pas douteux que cela ait été composé *currente calamo*, et c'est peut-être ce qui fait qu'on a pris si peu de souci pour nous conserver une foule de compositions semblables. On se sentait en mesure de les remplacer au besoin sans grande dépense d'application. C'était comme nos chansons de circonstance, que des amis conservent quelquefois, mais dont l'auteur (pour peu qu'il ait de facilité) ne s'exagère point le mérite et ne s'occupe plus guère une fois qu'est passé le moment qui les avait fait naître.

Ordo. Post Benedicamus [1] *puerorum spendida* (sic), *cœtus*
Ad regem pariter debent protendere gressu,
Præclara voce nec non istic resonare :
Eia dicamus : regias hic fert dies annua laudes ;
Hoc lux ista dedit quod mens sperare nequi [vi]t.
Attulit et vere votorum gaudia mille ;
Et regnum regi, pacem quoque reddidit orbi,
Nobis divitias, decus, odas, festa, choreas.
Eia dicamus [2].
Hunc regnare decet et regni sceptra tenere ;
Regis nomen amat, nomen quia moribus ornat.

Chorus, ascendente rege :
Super solium David [3].

Angelus, ab altis, pastoribus ista prædicit :
Pastores, annuntio vobis [4].

Multitudo angelorum :
Gloria in excelsis.

Bethleem pastores tunc pergunt, hæc resonantes :
Transeamus Bethleem [5].

Rex primus, qui stat tunc in medio, cantet :
Stella fulgore nimio rutilat.

Secundus, qui stat ad dexteram :
Qui Regem regum natum monstrat.

Tertius, qui stat ad sinistram :
Quem venturum olim prophetia signaverat.

Insimul hi pergent, ac oscula dulcia figent [6] ;
Tunc pergunt pariter, hunc (sic) *verbum vociferantes :*
Hac ducente pergamus
Ubi ejus sit nativitatis locus.

Compellat taliter et..... nuntius illos :
Regia vos mandata vocant, nec segniter ite.

Magi :
Qui [s?] rex sic per te vult nos revocando venire?

Reges jugulari pce (ense?) *minat* [*ur*?] *int* [*ernuntius*] :
Rex est qui totum reguando possidet orbem,
Et nos cernemus (*vos cernetis?*) quis regum sic sit herilis.

Illos dimittit... [*et ad regem redit*?] :
Vivas æternum, rex semper vivere dignus.

Rex econtra :
Quid majoris opus mea sit [tibi] gratia munus ?
Quid rumoris affers ?

Non moram faciens, respondet nuntius ista :
Nuncia dura facis referre præsagia natis.

Rex :
Quæ sunt præsagia natis ?

Internuntius :
Adsunt nobis, Domine, tres viri ignoti ab oriente [venientes]
Noviter natum quemdam regem quæritantes.

Occurrens alter (?) *cui tunc hæc sunt patefacta :*
Rex, Rex, Rex; Rex, regem natum constat per carmina vatum.
Constat plum (*sic*) natum de virgine natum.

Tertius accedat his, qui monstrat venientes :
En magi venient (*veniunt?*),
Et regem regum stella duce requirunt;
Portant infanti sua numera cuncta regenti.

Talibus auditis, rex illi talia profert :
Ante venire jube, quo possim singula scire :
Qui sunt, cur veniant, quo nos rumore requirant.

Amiger ad..... sic implet velle potentis :
Regia. [7]

Ad regem veniunt pariter, sic ore salutant :
Salve, princeps Judæorum.

Rex :
Quæ sit causa viæ, qui vos, vel unde venitis
Dicite nobis.

Magi :
Rex est causa viæ, reges sumus ex Arabitis
Huc venientes,
Regem regum quærentes.

Rex :
Regem quem quæritis
Natum esse quo signo didicistis?

Cantant Magi :
Illum natum esse
Di [di] cimus in Oriente,
(*Monstrant stellam fuste levato.*)
Stella monstrante.

Ira tumens, gladios sternens (stringens) *rex ista redundat :*
Si illum regnare creditis,
Dicite nobis.
Væ Christo regi nobis mendacia loqui [8] !
Hunc regnare fatentes, cum mysticis muneribus
De terra longinqua adorare venimus.
Tunc monstrant dona quæ portant Omnipotenti.

[1] On sait que primitivement les mystères s'intercalaient dans la liturgie ecclésiastique, après matines ou à la fin des vêpres. J'en ai dit un mot ailleurs (*Vitraux de Bourges*, n° 88, et 93, sv.; p. 154, sv.; et 167-169).

[2] J'ignore si ceci indique une reprise (*Da capo*). Quoi qu'il en soit, je regarde les deux premières *interlocutions* comme s'adressant à Hérode que fête sa cour, occupée apparemment à lui souhaiter la bonne année. Aussi ne lui épargne-t-on point les compliments.

[3] Ces paroles sont le commencement d'un verset d'Isaïe (IX, 7) et d'une antienne du troisième dimanche de l'Avent (*à Benedictus*), qui probablement se chantait ici en entier.

[4] Premiers mots de la troisième antienne de laudes dans l'office de Noël. Cf. Luc. II, 10.

[5] Cf. Luc. II, 15. Là, comme pour *Gloria in excelsis*, l'auteur du drame ne transcrivait que l'intonation; le reste se trouvant dans tous les antiphonaires et dans la mémoire de tout le monde.

[6] J'imagine que les trois rois s'embrassent pour témoigner leur joie d'avoir reconnu l'étoile; car c'est après cette démonstration d'allégresse qu'ils se mettent à la recherche de celui que l'astre leur annonce.

[7] L'huissier ou écuyer royal répète sans doute aux mages la même sommation qu'il leur avait adressée précédemment.

[8] Cette ligne, écrite en rouge comme une *didascalie*, me semble indiquer un *aparte* des mages qui évidemment prennent ici la parole.

Primus :

Auro, regem;

Secundus :

Thure, sacerdotem;

Tertius :

Myrrha, mortalem.

Rex, his auditis, jubet hos in carcere trudi;

Advocat discipulos,[1] *ac illis talia pandit :*

Huc, simiste (*symmistæ?*) mei, disertos pagina scribas
Prophetica ad me advocate.

Discipuli ad scribas :

Vos legi [s] periti,
A rege vocati,
Cun prophetarum lineis (*libris?*) properando venite.

Scribæ ad regem :

Salve.

Talia cantando [rex cum?] baculo quoque cedri :

Ó vos scribæ,
Interrogati dicite
Si quid de hoc puero scriptum vos (*vestris?*)
Videritis in libris.

Scribæ :

Vidimus, Domine, in prophetarum lineis,
Nasci Christum in Bethleem civitate David,
Propheta sic vaticinando : « Tu (?) Bethleem Judæ. »[2]

Inspiciat [Rex] libros ac illos reddat. . . . . Tunc cantet rex fuste minaci :

Tu mihi responde, stans primus in Oriente (*sic*).
Tu ergo unde es?

Magus :

Tharsensis regio me rege nitet Zoroastro.

Secundo, rex :

Tu alter unde es?

Magus :

Me metuunt Arabes, mihi parent usque fideles.

Tertius magus :

Impero Chaldæis, dominans rex omnibus illis.

Advocat [rex] scribas :

Vestris consiliis, vestris volo viribus uti;
Consilium nobis date quod [rectum] sit et it [e].

Scribæ :

Audi quæ facias [, rex], audi pauca, sed apta.
Eois des donum (*dona Magis*), nec mitte morari;
Ut noviter nato quem quærunt rege reperto,
[Rex,] per te redeant, ut et ipse scias quod adorent (*adorant?*).

Tunc tribus dona remittit :

Ite, et de puero diligenter investigate;
Et invento, redeuntes, mihi renunciate.

Magi descendentes :

Eamus ergo et inquiramus, et offeramus munera : aurum, thus et myrrham.

Videntes stellam, cantant..... Primus :

Ecce stella.

Secundus :

Ecce stella.

Tertius :

Ecce stella.

Insimul :

In oriente prævisa,
Quam Balaam ex judaica
Orituram prædixerat prosapia.
Iterum præcedet nos lucida;
Non relinquamus ultra,
Donec nos perducat ad cunabula.

Magi ad pastores :

Pastores dicite[3].

Pastores :

Infantem.

Magi [ducti ante stabulum?] :

Ecce patere domus nobis pia claustra rogamus,
Hoc quibus est votis regem donis venerari
Quem præfert regnis astrum quod prænitet astris.

Obstetrix :

Qui sunt hi quos stella ducit nos adeuntes,
Inaudita ferentes?

Magi :

Nos sumus quos cernitis, reges Tharsis et Arabum et Saba, dona ferentes Christo regi nato Domino, quem stella deducente adorare venimus.

Obstetrix :

Ecce puer adest quem quæritis;
Jam properate,
Adorate,
Quia ipse est redemptio mundi.

Magi :

Salve princeps sæculorum.

Primus :

Suscipe, rex, aurum.

Secundus :

Tolle thus, tu vere Deus.

Tertius :

Myrrham, signum sepulturæ.

Angelus :

Impleta sunt omnia quæ prophetice dicta sunt; ite, viam remeantes aliam, nec delatores tanti regis puniendi eritis.

Magi revertentes cantant :

O regem cœli[4].

. . (*Angeli?*) . .

Hostis, Herodes[5].

Archelaus (?) :

Delusus es, Domine, magi via redierunt alia.

[1] Le dramaturge aura voulu probablement indiquer par là ceux que l'Evangile (Matth., xxii, 16; Marc., xii, 13, etc.) appelle *herodiani*.

[2] Là, comme en plusieurs autres endroits, les premiers mots d'un texte bien connu annonçaient sans doute qu'on devait le chanter ou le réciter tout entier.

[3] C'était sûrement l'intonation de la première antienne des laudes de Noel, que les mages chantaient jusqu'à la moitié; et les bergers répondaient en l'achevant : « Infantem (aujourd'hui : *natum*) vidimus, etc. »

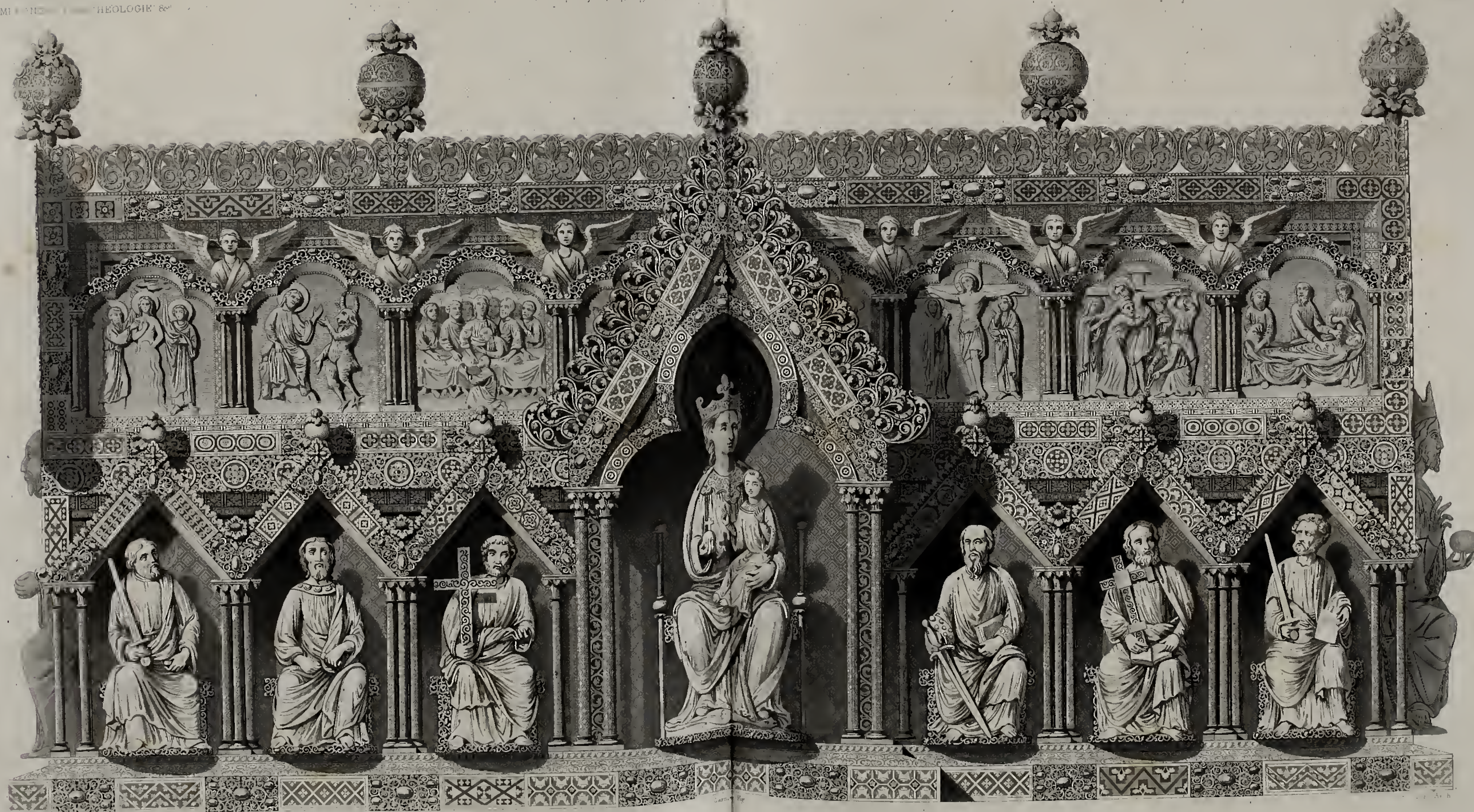
[4] Répons du dimanche dans l'octave de Noël, à Matines (huitième leçon).

[5] Intonation de l'hymne des vêpres pour l'Epiphanie.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES RENFERMÉS DANS LE TOME Ier ET PLANCHES QUI S'Y RAPPORTENT.

FIN DE LA TABLE.



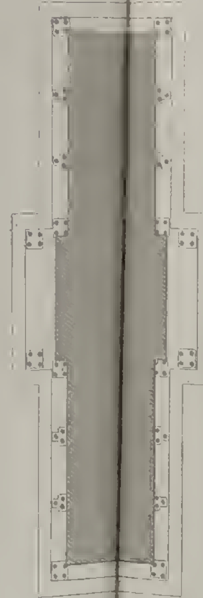
TRÉSOR D'AIX-LA-CHAPELLE

CHÂSSE DES GRANDES RELIQUES DE NOTRE DAME.











CHÂSSE DES GRANDES RELIQUES DE NOTRE DAME.

A



B



C



D

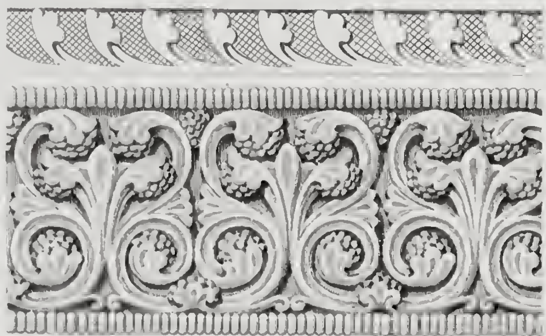


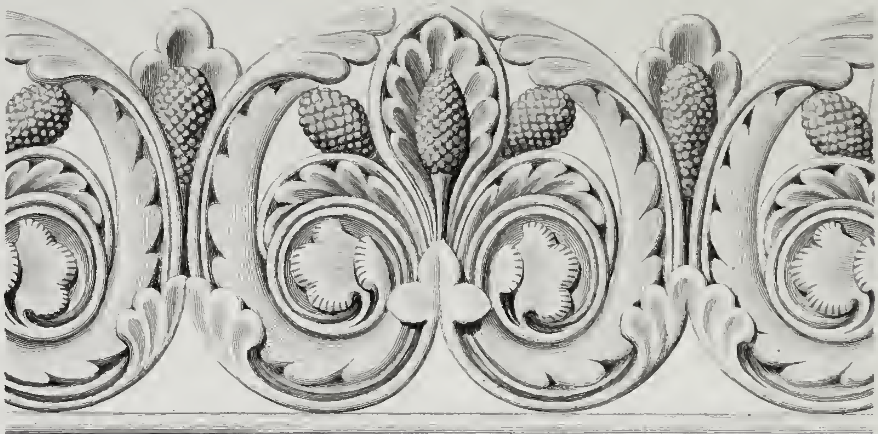
E



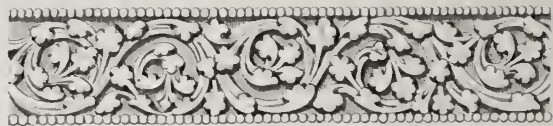


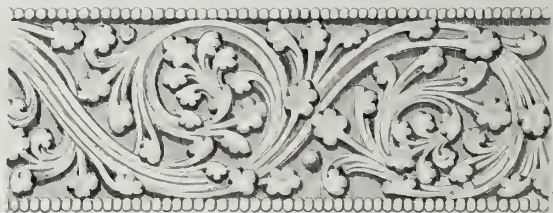














A M

Lecoq sc.

TRÉSOR D'AIX-LA-CHAPELLE

CHÂSSE DES GRANDES RELIQUES._ *DÉTAILS*



A. M. del

Gsnez lith

TRESOR D'AIX LA CHAPELLE .

CHASSE DES GRANDES RELIQUES.

Imp. Lemercier, à Paris.



Gr NAT

Imprimé en Couleurs par Lemercier, à Paris





Gr NAT



Imprimé en Couleurs par Lemercier, à Paris









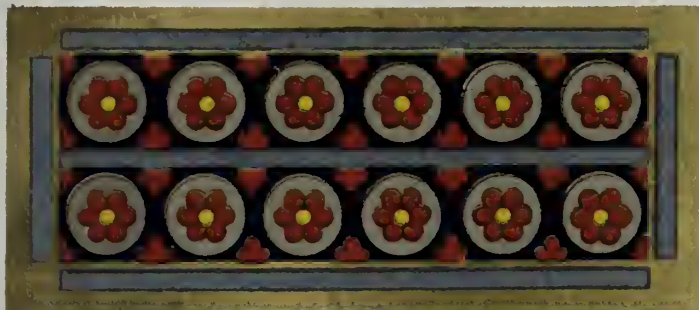


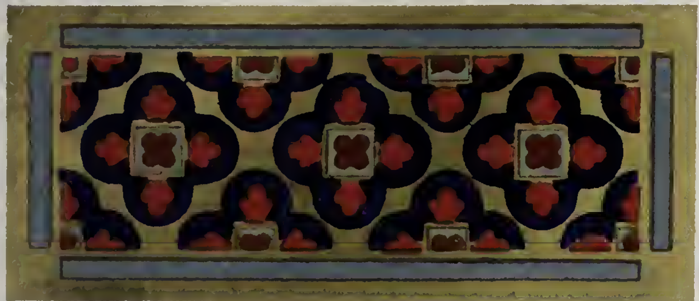

Imprimé en Couleurs par Lemercier à Paris

TRÉSOR D'AIX LA CHAPELLE

ÉMAUX DE LA CHÂSSE DES GRANDES RELIQUES.












Imprimé en Couleurs par Lemercier à Paris

TRÉSOR D'AIX LA CHAPELLE

ÉMAUX DE LA CHÂSSE DES GRANDES RELIQUES



Imprimé en Couleurs par Lemercier à Paris

TRESOR D'AIX LA CHAPELLE

ÉMAUX DE LA CHASSE DES GRANDES RELIQUES.



GLYPTIQUE *(Ivoire ciselé)*

PSAUTIER DE CHARLES LE CHAUVE

À LA BIBLIOTHÈQUE R^LE DE PARIS



GLYPTIQUE *(Ivoire ciselé)*

PSAUTIER DE CHARLES LE CHAUVE

A LA BIBLIOTHÈQUE R^LE DE PARIS



A B C

D E H

F G I

J K L

M N O

P Q R S

A.C.

Dien imp.

MONNAIES

AU TYPE CHARTRAIN







CHANDELIER EN BRONZE

DU CABINET DE Mʳ CARRAND.

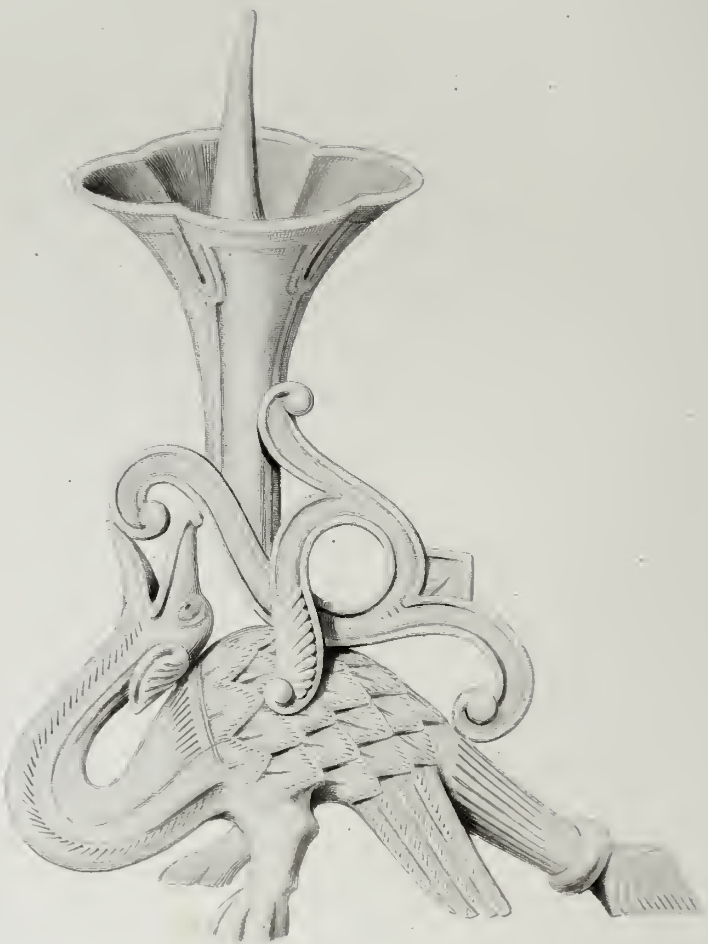
B



A



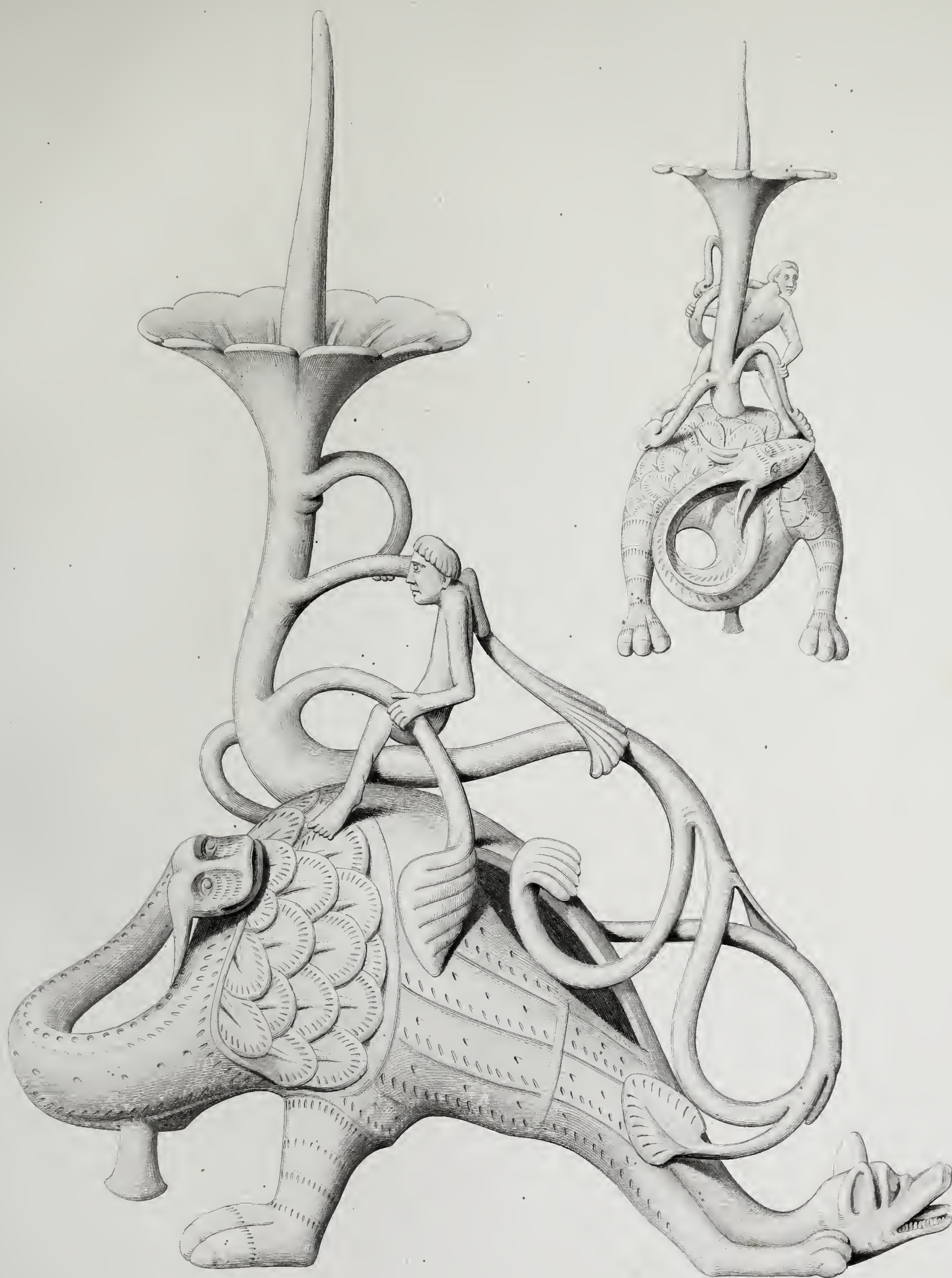
C



CHANDELIERS EN CUIVRE.

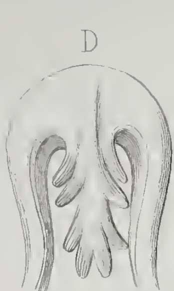
A CHANDELIER DE LA PL. XIV. B. C. CHANDELIER DU CABINET DE Mr DUQUÉ.

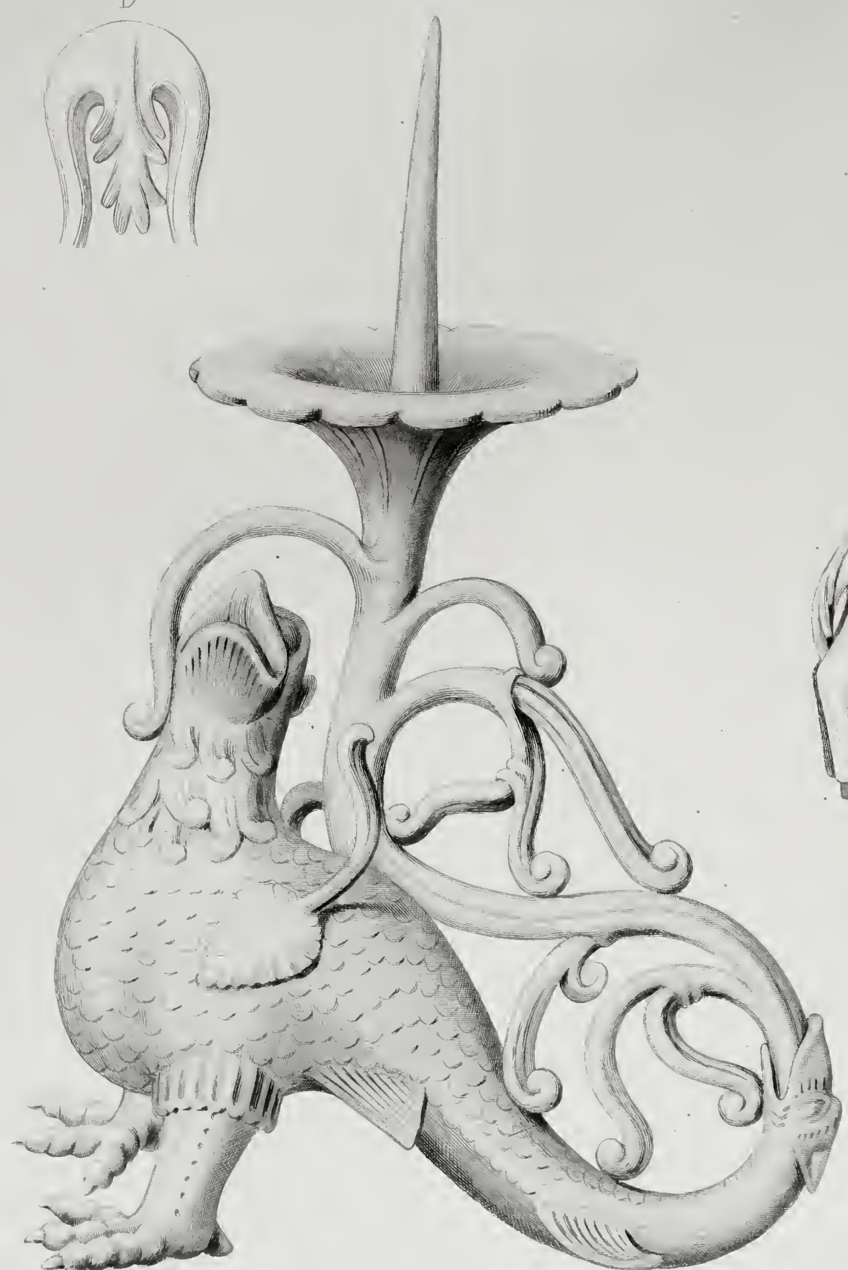
P. Dien imp.



CHANDELIER EN CUIVRE

DU CABINET DE Mr DUGUÉ.





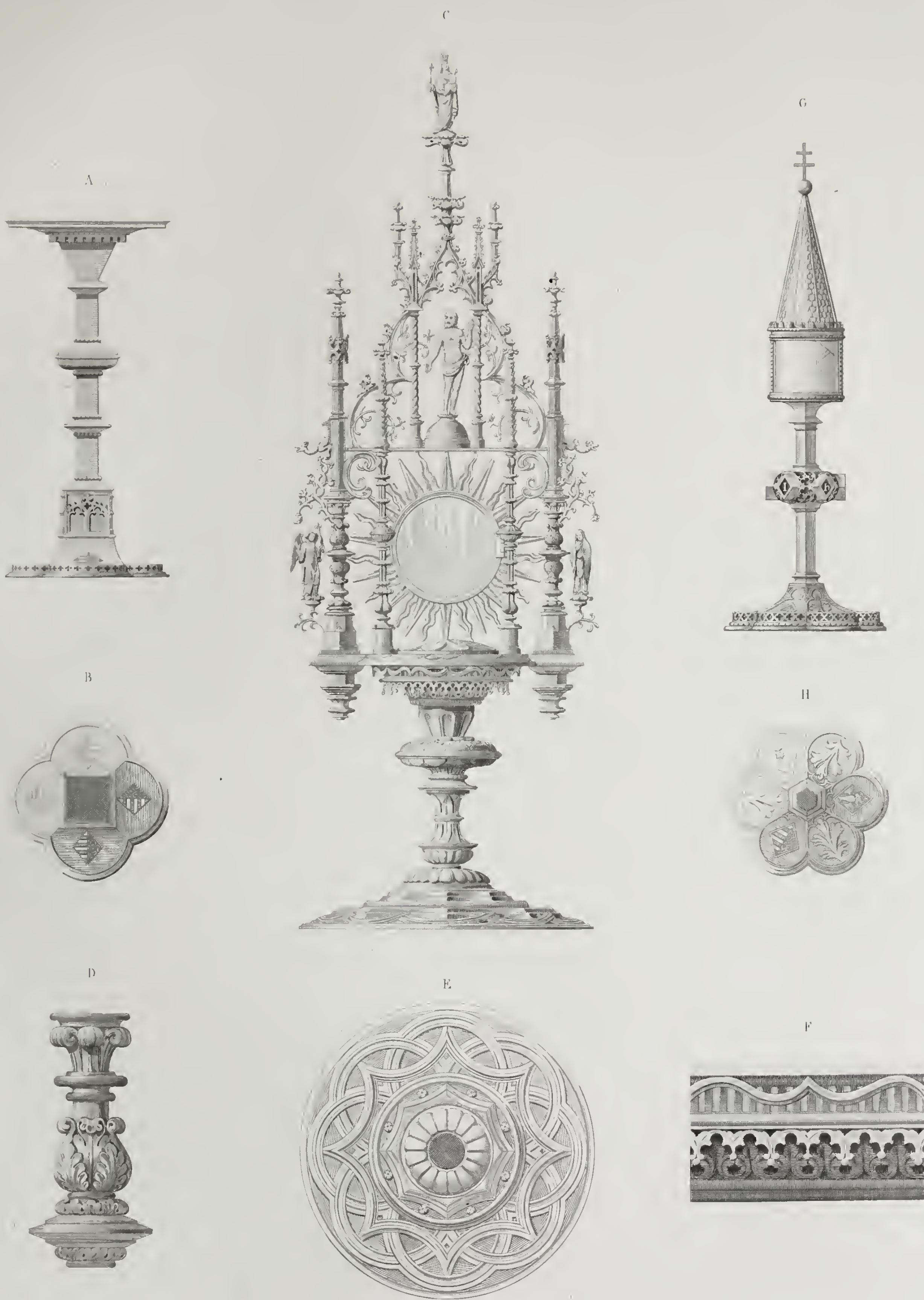






CHANDELIERS EN CUIVRE

A B DU CABINET DE Mr DESMOTTES. C D E DU CABINET DE Mr SAUVAGEOT



F. Dien imp.   Lecoq sc.

TRÉSOR D'AIX LA CHAPELLE.

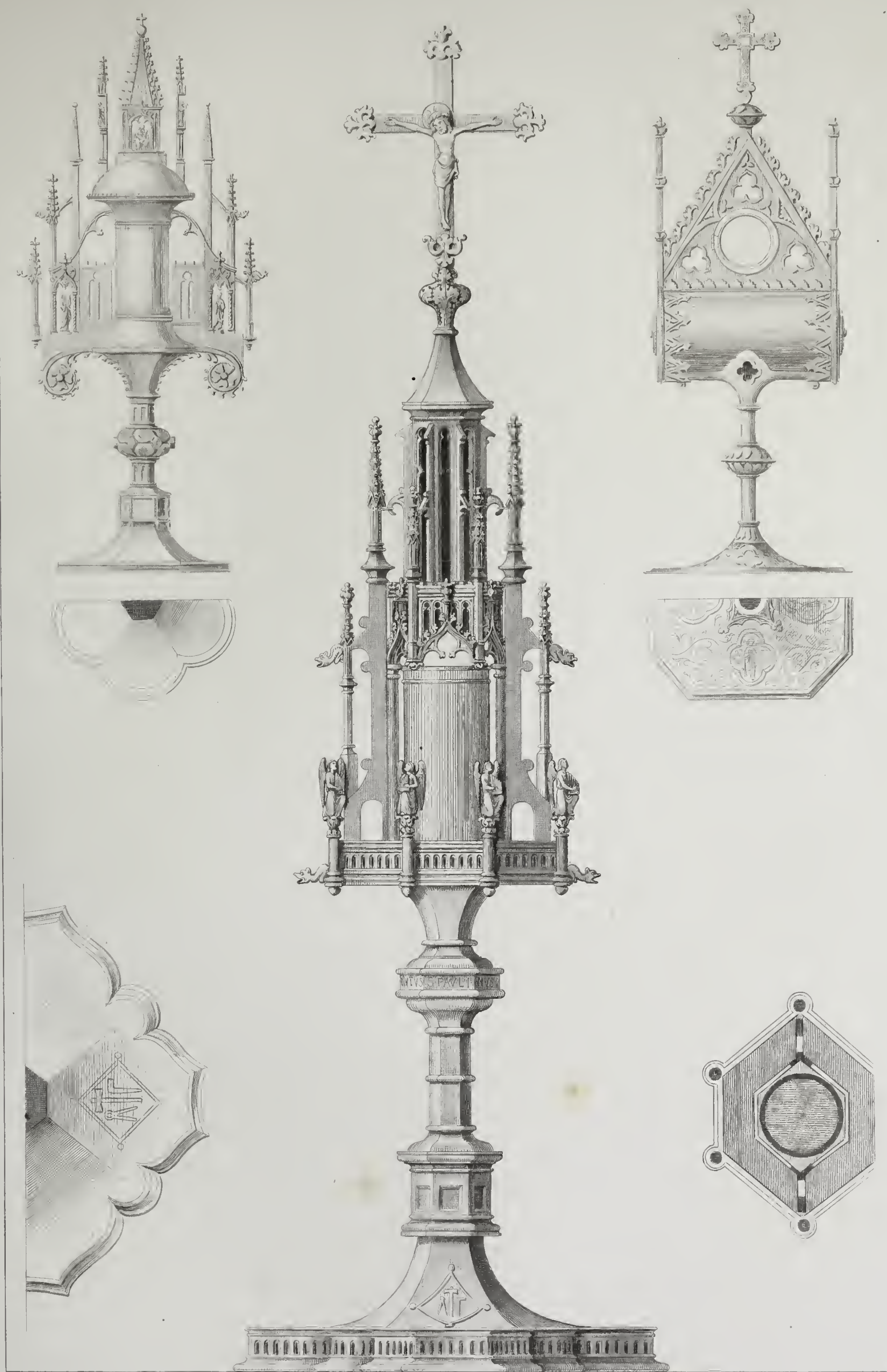
C D E F OSTENSOIR DONNÉ, DIT-ON, PAR CHARLES-QUINT

A B G H CHANDELIER ET RELIQUAIRE DONNÉS PAR UNE REINE DE HONGRIE



TRÉSOR D'AIX LA CHAPELLE.

MONSTRANCES



MONSTRANCES

DE LA COLLECTION DE M. LE PRINCE SOLTIKOF.



MONSTRANCE

DE LA CATHÉDRALE DE REIMS.

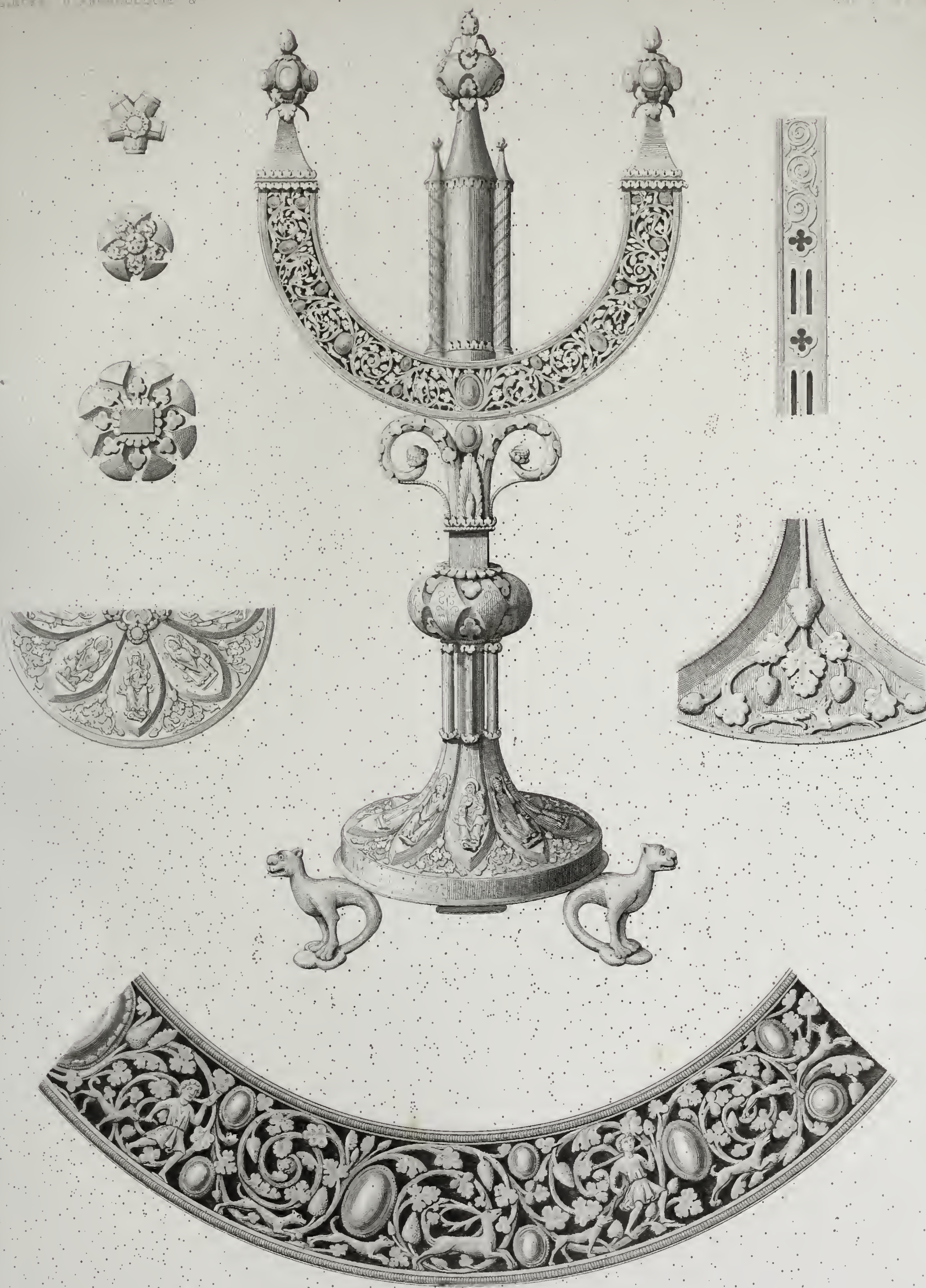






MONSTRANCE

DE LA CATHÉDRALE DE REIMS.



MONSTRANCE DE LA CÔTE DE S. PIERRE,

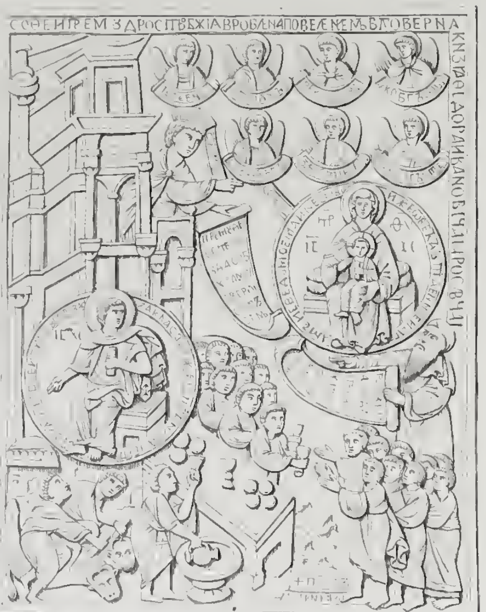
A NAMUR.





SCULPTURE HISTORIÉE.

CATHÉDRALE DE FRIBOURG EN BRISGAU





A



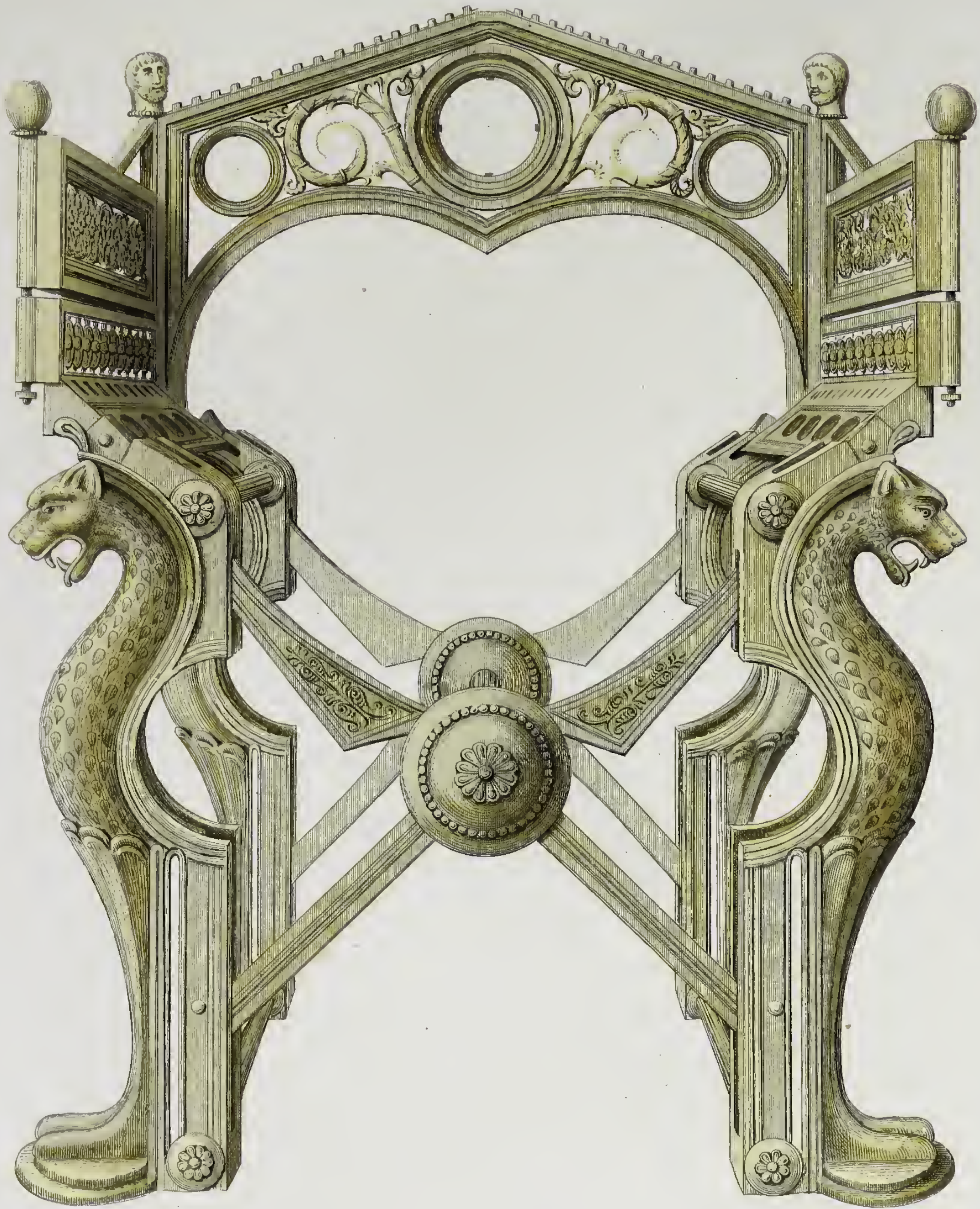
B



SCULPTURE HISTORIÉE

CHAPITEAUX DE L'EGLISE DE VEZELAI.

A

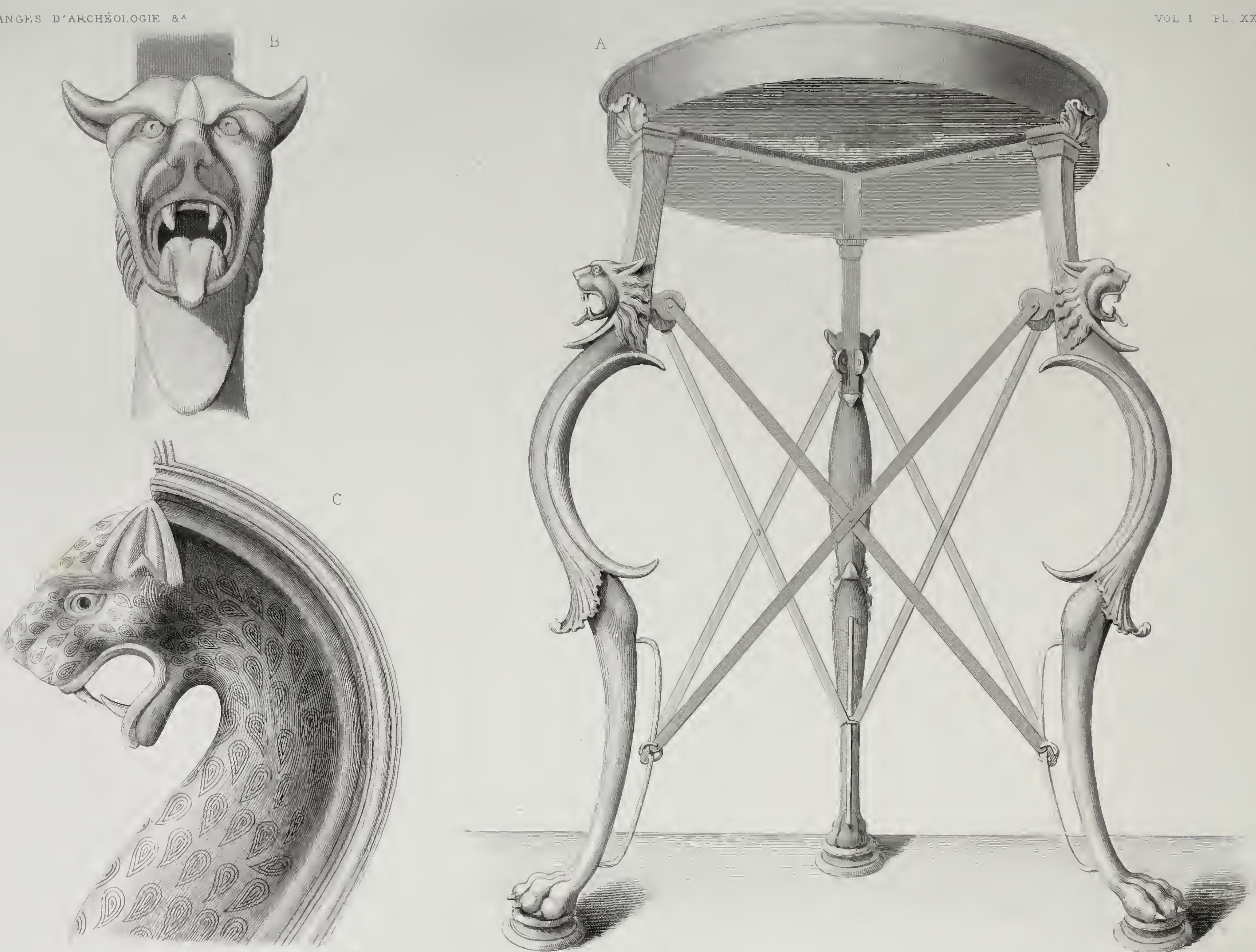


B



FAUTEUIL, DIT DE DAGOBERT, EN BRONZE DORÉ,

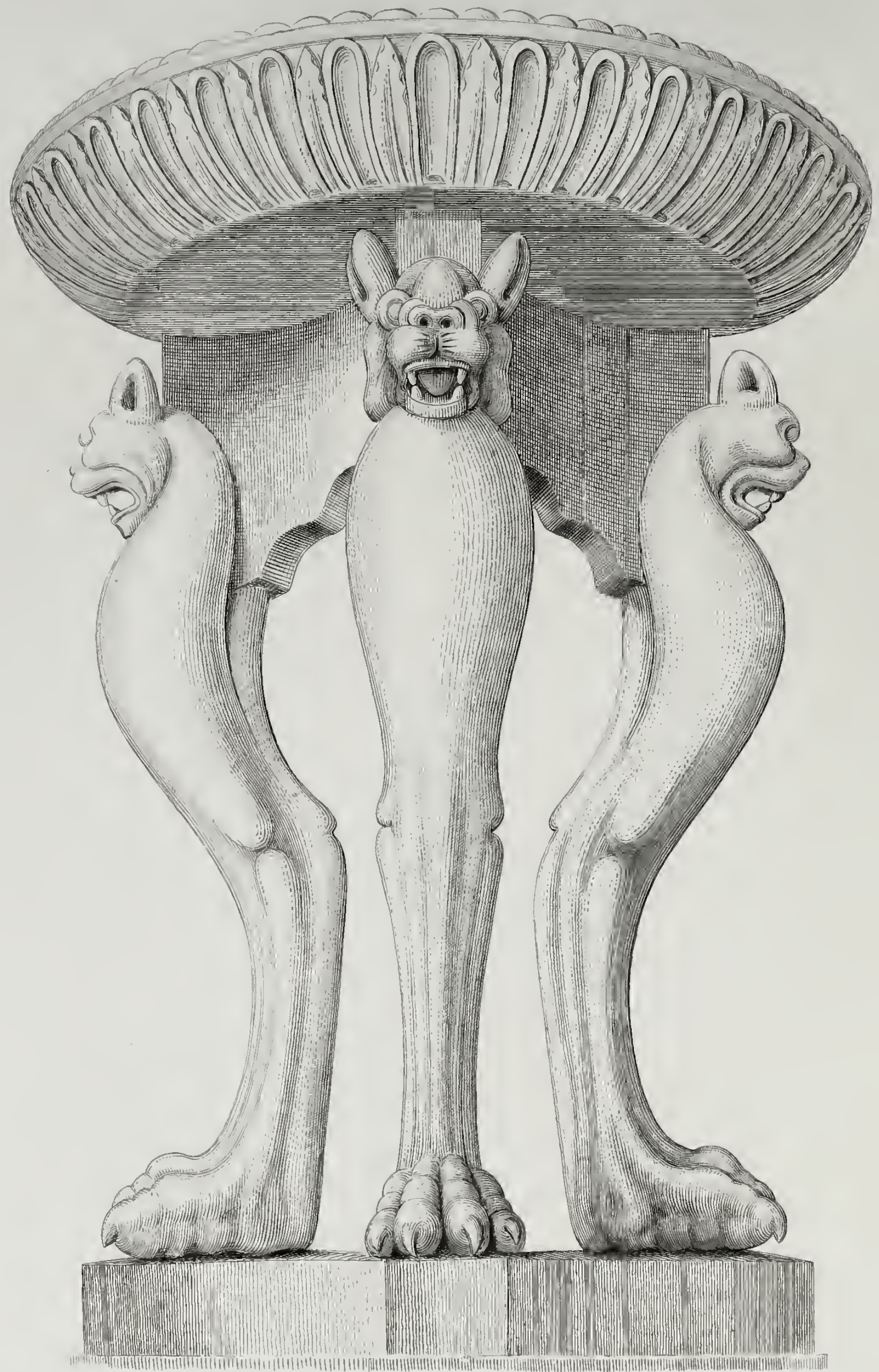
CONSERVÉ AU CABINET DES MÉDAILLES ET ANTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.



A.B. TRÉPIED BACHIQUE EN BRONZE TROUVÉ A HERCULANUM (Musée du Louvre)
C. TÊTE DE PANTHÈRE TIRÉE DU FAUTEUIL DE DAGOBERT.

P. Dien imp.

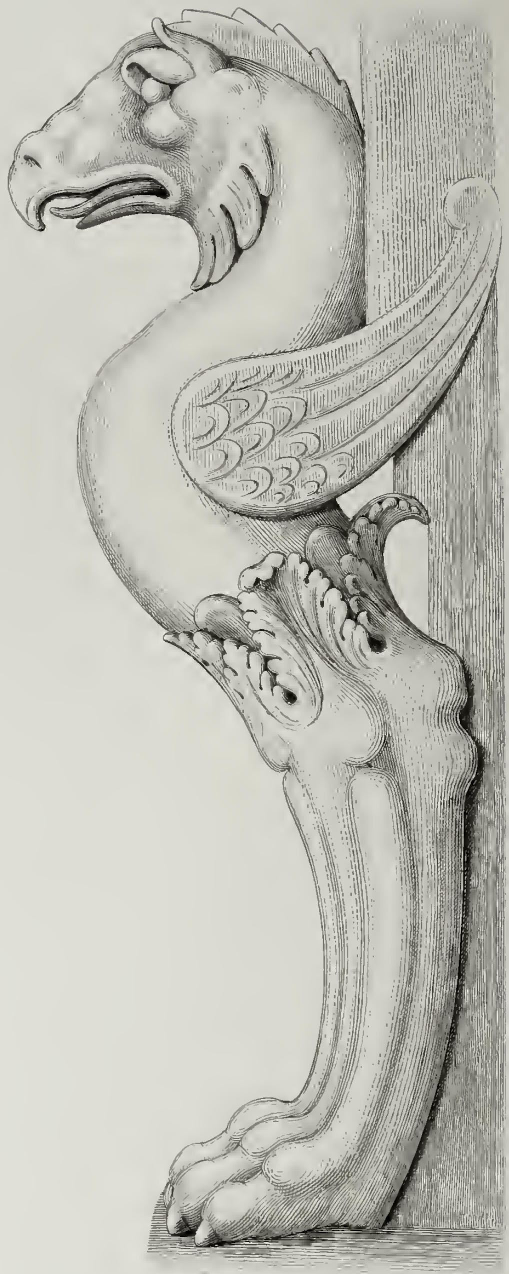
A



B.



C



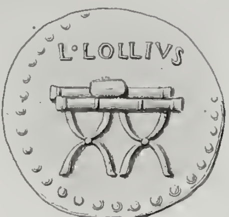
IMITATIONS ANTIQUES EN MARBRE DES TRÉPIEDS DE BRONZE.

P. Dien imp

I



F



G



D



K



E



H



B



A



C



SIÈGES DES MAGISTRATS ROMAINS



A



E



I



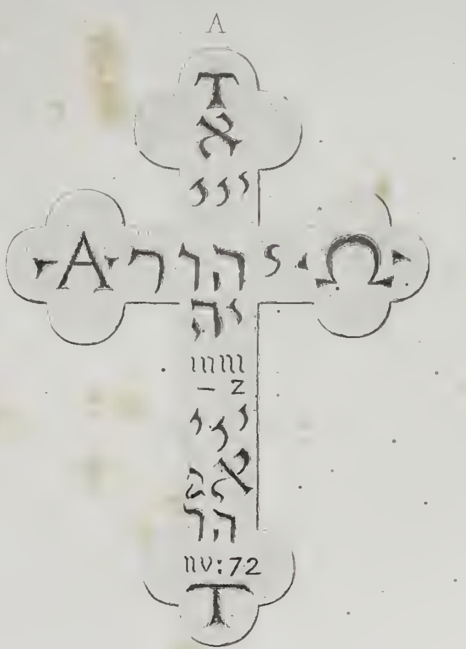
F



TRONES DES ROIS DE FRANCE

DEPUIS PHILIPPE Ier JUSQU'A PHILIPPE V.

A



H



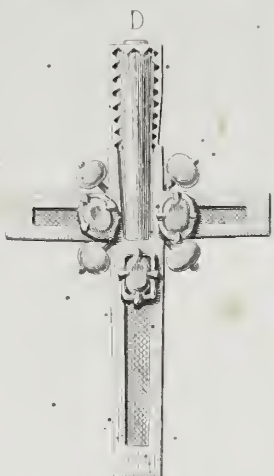
B



C



D



E



F



ECCE CRVCEM·DÑI·FVGITE PARTES·AVERSE·VICIT LEO·DE·TRIBV·IVDA·RADIX·DAVID

AB croix conservée a Maestricht. CDF croix attribuée a Charlemagne

EH croix de Lothaire



TRÉSOR D'AIX LA CHAPELLE.

CROIX EN OR DITE DE LOTHAIRE.

ORNEMENTS PEINTS

DES CHASSES D'AIX ET DE COLOGNE









ORNEMENTS PEINTS
DES CHASSES D'AIX ET DE COLOGNE









Chromolith. Lemercier Paris












ORNEMENTS PEINTS
DES CHÂSSES D'AIX ET DE COLOGNE













ORNEMENTS PEINTS

CHASSES D'AIX ET DE COLOGNE.

Imprimé en Couleurs par Lemercier à Paris

D














ORNEMENTS PEINTS

CHÂSSE DE S.T SERVAIS A MAËSTRICHT.

Imprimé en Couleurs par Lemercier à Paris

D



ÉGLISE DE N D A AIX LA CHAPELLE

COURONNE DE LUMIÈRE

Imprimé en Couleurs par Lemercier à Paris

D






ÉGLISE DE N. D. A AIX LA CHAPELLE

COURONNE DE LUMIÈRE.

Imprimé en Couleurs par Lemercier à Paris

D



ÉMAUX

CHÂSSE DES TROIS ROIS A COLOGNE.

Imprimé en Couleurs par Lemercier à Paris



ÉMAUX

CHÂSSE DES TROIS ROIS A COLOGNE

Imprimé en Couleurs par Lemercier à Paris









ÉMAUX

CHASSE DES TROIS ROIS A COLOGNE














ÉMAUX

CHÂSSE DE CHARLEMAGNE A AIX LA CHAPELLE



Imprimé en Couleurs par Lemercier à Par.

ÉMAIL

CABINET DE M^R L'ABBÉ GAU A LYON



FRAGMENTS D'UN PSAUTIER

DU BRITISH MUSEUM.

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE.

II.

« Facta veterum, exclusis defectibus, innovemus, et nova vetustatis gloria vestiamus. »
CASSIODOR. *Epist.* VII, 15.

PARIS, IMPRIMERIE DE POUSSIELGUE, MASSON et C[ie],
rue Croix-des-Petits-Champs 29.

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE,

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE,

RÉDIGÉS OU RECUEILLIS

PAR LES AUTEURS DE LA MONOGRAPHIE DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES

(CHARLES CAHIER ET ARTHUR MARTIN).

COLLECTION DE MÉMOIRES

sur l'Orfévrerie ecclésiastique du moyen âge, etc.;
sur les Miniatures et les anciens Ivoires sculptés de Bamberg, Ratisbonne, Munich, Paris, Londres, etc.;
sur des étoffes byzantines, arabes, etc.;
sur des Peintures et Bas-Reliefs mystérieux de l'époque carlovingienne, romane, etc.

Second Volume.



Fulica (miniature du *British Museum.*)

A PARIS.

CHEZ Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND, EDITEUR.

rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, 3.

1851

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE,

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

CHASSE DE S. TAURIN D'ÉVREUX.

(PLANCHE I, II, III.)

§ I. CARACTÈRE ARCHÉOLOGIQUE DU MONUMENT.

Nous avons ouvert notre premier volume par un des plus magnifiques monuments d'ancienne orfévrerie qui soient conservés en Europe, et c'est le plus remarquable de ceux que le génie de la destruction et celui de la mode aient épargnés en France que nous offrons en tête de ce second volume. La châsse de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle nous ramenait au moment où l'art religieux, devenant moins hiératique sans être encore moins chrétien, conservait de l'époque romane la profondeur du symbolisme et la grandeur du style, tout en obéissant à un sentiment plus vif de l'élégance des formes et surtout en imprimant aux lignes ascendantes la hardiesse qui devait se prononcer de plus en plus aux périodes suivantes. Nous nous sentions au premier quart du treizième siècle. La châsse de S. Taurin, que nous publions ici, nous transporte évidemment à quelques années plus tard. Il n'est aucunement besoin de recourir aux dates pour s'apercevoir à son aspect que depuis l'achèvement de l'œuvre précédente l'art avait accompli une nouvelle phase de ce cours incessant qui ne lui permet pas de s'arrêter même à la perfection, mais qui l'entraîne irrésistiblement à changer sans cesse la physionomie de ses œuvres, ainsi que la nature, son inépuisable modèle, transforme à chaque saison le caractère de sa beauté.

Comme les modifications opérées dans l'orfévrerie au milieu du treizième siècle répon-

dirent à celles qui eurent lieu dans l'architecture, il ne sera pas inutile de nous rappeler celles-ci pour nous rendre mieux compte des premières. Et ici, sans recourir à l'étude comparée de nos grandes basiliques, je me contenterai de nommer deux monuments de premier ordre exécutés à Paris à l'époque qui nous occupe et dus au même artiste, le célèbre Pierre de Montereau. Je parle du réfectoire de Saint-Martin-des-Champs et de la Sainte-Chapelle du Palais. Tout en faisant la part de ce que commandaient les destinations différentes, se douterait-on à la vue de ces deux constructions qu'elles fussent l'ouvrage du même homme? Qu'y a-t-il de commun entre la sévère ordonnance, la manière large et ferme des fenêtres du réfectoire et l'exquise délicatesse, la légèreté aérienne des *traceries* de la Sainte-Chapelle? A Saint-Martin, avec quelle majesté les deux lancettes accouplées s'élèvent sous leur commune ogive, et avec quelle puissance le meneau central porte la large rose qui les couronne. Ces fenêtres appartiennent encore à l'école sévère qui traçait les claires-voies de Chartres et de Bourges. Là préside un principe que le bon sens faisait alors accepter au génie : celui de conserver aux différents matériaux le caractère propre à leur nature. La pierre en s'assouplissant sous la main de l'artiste reste à l'œil ce qu'elle est, parceque les dimensions des montants répondent à leur hauteur et à leur charge. Découpés sobrement dans l'épaisseur des pleins, les vides plus séparés n'en font que mieux sentir la beauté de leurs contours, qui parviennent à l'œil moins altérés par la convergence des rayons. De ce système naissent deux effets également heureux, à l'extérieur où l'ossature se dessine en clair sur des fonds sombres, et à l'intérieur où elle fait ressortir par ses ombres les fonds étincelants des vitraux peints. La raison est satisfaite autant que l'œil est charmé. A la Sainte-Chapelle l'artiste travaille d'après un idéal nouveau. Voyez-vous s'élancer d'un seul jet, si sveltes et si pressées dans leur faisceau, ces colonnettes d'où s'épanouissent en gerbes les arrêtes des voûtes. Non, en vérité, ce ne sont plus là des soutiens solides destinés à recevoir les retombées d'un comble; ce sont des tiges frêles autant que gracieuses qui ne sauraient se soutenir à tant de hauteur qu'en se pressant les unes contre les autres et en entrelaçant leurs rameaux dans les airs. On se demande involontairement si les étroits meneaux de ces hautes et larges fenêtres ont été découpés dans la pierre? si la pierre a pu se plier avec la docilité du jonc pour former autour de cette immense corbeille à jour toutes ces fleurs capricieuses qui se jouent au milieu des vitraux peints plutôt qu'ils ne les soutiennent. Dans la Sainte-Chapelle je ne me croirais pas au sein d'un édifice construit avec les matériaux qui servent de charpente au globe et promettent sa durée, je me figurerais plutôt recueilli sous les ombrages d'un bois et contemplant à travers les branches fleuries le lever ou le coucher d'un beau jour. Que le style de la Sainte-Chapelle signale une des plus grandes époques de l'art; que son plan soit une des plus belles conceptions de l'esprit humain; que les ressources combinées de l'architecture, de la sculpture et de la peinture sur verre produisent un des plus

magiques effets qu'elles aient jamais su atteindre, ce n'est pas moi, certes, qui le révoquerai en doute : je maintiendrai seulement qu'ici l'équilibre de l'idéal et du réel commençait à perdre quelque chose de sa perfection, et que sur la pente où l'art se posait une décadence était facile à prédire. Les nouvelles tendances indiquaient que les esprits ingénieux appelés ordinairement à recueillir l'héritage des hommes de génie sacrifieraient de plus en plus à l'amour des détails les vues d'ensemble et perdraient en virilité ce qu'ils gagneraient en élégance.

Cette digression préliminaire ne paraîtra peut-être pas hors de propos s'il est vrai qu'une différence analogue à celle qui se fait sentir entre les édifices de la première et ceux de la seconde moitié du treizième siècle peut se remarquer entre les morceaux d'orfévrerie des deux époques. Or, si je ne me trompe, la châsse de S. Taurin est à celle de Notre-Dame d'Aix ce que la salle de S. Martin est à la Sainte-Chapelle, c'est à dire que l'œuvre d'Aix correspond au règne de l'ogive primitive et celle d'Évreux à l'inauguration de l'ogive secondaire. Ici la donnée fondamentale est elle-même modifiée. Au lieu d'un sarcophage décoré d'arcades, motif conservé de l'art des catacombes, on voit apparaître un édifice. La couche du sommeil de mort s'est changée en un palais ou plutôt en un sanctuaire, sanctuaire plein de magnificence afin d'être une image de celui où l'âme du juste adore Dieu au pied de son autel éternel. Huit grandes arcades, nombre consacré dans le vieux symbolisme chrétien aux idées de perfection morale et de béatitude, découpent pour ainsi dire à jour la demeure de gloire. A peine retrouverez-vous ici quelques-unes de ces lignes horizontales dont la pesanteur rappelle la terre ; car l'architecture n'est plus un art de calcul en même temps qu'un art d'inspiration. L'essor de la pensée s'est tout entier communiqué à l'œuvre, et l'on dirait que celle-ci s'élève, non plus exhaussée par la superposition des matériaux, mais comme poussée intérieurement par l'effort d'une sève puissante. Ce sentiment rendu par les huit arcades est encore plus vivement exprimé par les huit contreforts ou plutôt par les huit flèches légères qui accompagnent dans son élan la flèche ouvragée du centre. Nous n'avions pas tort de rappeler tout à l'heure le souvenir de la Sainte-Chapelle de Paris. Ce que nous avons devant les yeux est précisément une Sainte-Chapelle en miniature, ouvrage de transition comme celui de S. Louis, où diverses parties sont traitées dans le style qui va disparaître et un plus grand nombre peut-être dans celui qui va dominer. Au système antérieur appartiennent les colonnettes entièrement détachées dans le retrait des murs, les filigranes associés aux émaux, les clochetons aux flèches octogones, les flèches aux arrêtes lisses, la belle guirlande estampée du cavet de la base, la plupart des scènes en repoussé et diverses bordures telles que celles-ci :








L'art nouveau, l'art moins parfait à mes yeux, bien qu'encore admirable, revendique l'angle aigu du trilobe des arcades, les émaux amoindris et décolorés des plates-bandes, et surtout les pampres déchiquetés et leurs feuilles à lobes anguleux :





Quelle différence entre la maigreur, la sécheresse de ce feuillage et l'ampleur de formes, le moelleux de modelé que nous admirions sur les crêtes de la châsse de Notre-Dame. Je ne veux pas dire que ces nouvelles découpures soient sans charme. En multipliant, en accentuant les profils, en exagérant la délicatesse du dessin elles ajoutent à la richesse de l'ensemble ; mais cet excès de richesse n'est-ce pas le scintillement de l'esprit substitué à la lumière tranquille de la raison et le joli préféré au beau ?

N'eussions-nous donc aucune autre donnée sur l'époque de notre monument que son caractère archéologique, nous pourrions fixer avec certitude l'époque de son exécution. Cette époque doit être celle qui a suivi la première croisade de S. Louis, avant laquelle l'art n'avait en rien dégénéré, et qui a précédé le règne de Philippe-le-Bel, où la décadence fut complète. C'est en effet ce que constatent les documents historiques, ainsi que nous l'établirons après avoir recueilli sur S. Taurin et son culte quelques données qui nous feront connaître l'importance du monument et le sujet des bas-reliefs.

§ II. S. TAURIN ET SA LÉGENDE.

S. Taurin fut l'apôtre et le premier évêque d'Evreux. La constante tradition de cette Église ne permet pas d'en douter ; mais à quelle époque vint-il évangéliser les *Aulerci eburo-*

vices, quels furent les événements de sa vie et de sa mort; tous nos renseignements à cet égard sont puisés dans une légende fort maltraitée par les savants. Cette légende, qui se retrouve dans les collections agiographiques des douzième et treizième siècles et qui a fourni plusieurs récits à Orderic Vital[1] et à Vincent de Beauvais[2], a été publiée par les Bollandistes et traduite par un savant membre de l'Académie des Inscriptions, M. Auguste Leprévost.[3] D'après Déodat, l'auteur vrai ou supposé, S. Taurin était né à Rome, sous Domitien, d'un Romain idolâtre et persécuteur des fidèles et d'une femme grecque et chrétienne. On les nommaient Tarquin et Euticie. Baptisé par le pape S. Clément, le jeune Taurin est confié dans la suite à S. Denys l'aréopagite; celui-ci le conduit plus tard dans les Gaules, et l'ordonne évêque d'Evreux. A Evreux, les prédications du saint attirant une grande foule de peuple au christianisme, les magistrats romains s'émeuvent. Licinius le fait battre de verges; mais le persécuteur se trouve converti lui-même à la vue de la résurrection de son fils; le pays entier devient chrétien. L'apôtre meurt au terme d'une longue carrière, après avoir prédit l'irruption d'une multitude immense de barbares qui désolerait, mais seulement pour un temps, la naissante Église. Son corps, renfermé dans un cercueil en pierre, est caché avec soin, et ses disciples prennent la fuite. « Moi, Déodat, son filleul, dit en finissant le chroniqueur, j'ai rédigé ces faits pendant que j'étais à Milan, retenu par la fièvre chez le saint homme Benoît[4]. Après avoir reçu la bénédiction apostolique, nous nous dérobâmes par la fuite à la terreur des gentils; car déjà les ennemis étaient sur le point de nous atteindre. »

Diverses circonstances de ce récit l'ont fait rejeter par les critiques[5]. Est-ce à dire que tout y soit invention; je ne le pense pas, et l'évidence même des contradictions du texte me porterait à croire le contraire, puisque, si tout auteur a besoin de mettre dans ce qu'il écrit quelque apparence d'unité, ce besoin doit préoccuper un faussaire plus que tout autre. Il en faudrait conclure qu'il n'y a pas même eu de remaniement complet du texte primitif, mais seulement des interpollations, et peut-être parviendrait-on à reconnaître les premiers traits sous les enluminures plus récentes, comme on retrouve une peinture antique sous des retouches modernes.

Ainsi, dans le proémium, Déodat suppose qu'il n'existe pas d'autre ouvrage sur le même

[1] *Hist. Norm.*, l. v.

[2] *Specul. hist.*, l. x, c. 34.

[3] Cette traduction a paru dans un Mémoire où j'ai puisé de précieux renseignements. *Notice sur la Châsse de S. Taurin d'Evreux*, par Auguste Leprévost, *Evreux, Ancelle*, 1838.

[4] Ce Benoît serait-il le saint diacre ami de S. Paulin? *Divi Paulini.* Op., ép. xl. *Front. Duc.*, 1622, p. 364.

[5] Par exemple, d'après l'auteur, Tarquin poursuivait les fidèles sous la persécution de Domitien, avant la naissance de son fils; et plus loin, sous cette même persécution, S. Taurin se trouve âgé de quarante ans, lorsque S. Denys le conduit dans les Gaules. Né tout au plus en 93, d'après ce qui vient d'être dit, puisque la persécution de Domitien n'a pas commencé plus tôt, le saint serait déjà un vieillard avant la mort de S. Sixte, arrivée en 126. Déodat prétend avoir été païen, et confond Diane avec Junon. Il nomme *Ebroïci* les habitants d'Evreux, appelés Eburovices jusque vers la fin du quatrième siècle. Il donne à Domitien le titre de roi, et celui de *senior* à un maître encore jeune; le nom de *Parisius* à Paris, celui de *Pagani* aux idolâtres, etc. Voyez les *Acta Sanctorum*, t. ii, Augusti, p. 638.

sujet. « Il écrit, dit-il, afin que la postérité puisse un jour apprendre de son récit ce que les contemporains connaissent par leurs récents souvenirs. » Et au n° 13 il ajoute : « moi, Déodat, son filleul, déjà j'ai écrit un livre sur sa sainte vie et sur ses ouvrages ; car ce fut un admirable docteur. » Cette seconde phrase a tout l'air d'une note marginale ajoutée à l'occasion d'un travail plus récent et fondue dans le contexte par un copiste malavisé, mais plutôt simple que de mauvaise foi. Ne serait-ce pas, en effet, juger avec une sévérité injuste les agiographes du moyen âge que de supposer d'odieux mensonges dans les complaisantes broderies de leur plume ? Comment douter que les moines chargés par les abbayes de rédiger les chroniques ne fussent des hommes honnêtes ? Seulement les souvenirs locaux qu'ils recueillaient pouvaient parfois s'être altérés en passant par le milieu de l'imagination populaire ; eux-mêmes auraient eu à se mettre en garde contre l'enthousiasme de leur admiration et à se défier du penchant qu'éprouvent les narrateurs à combler les vides de l'histoire, en ajoutant aux événements les circonstances présumées qui leur donnent de la couleur et de la vie. Ajoutez à cela l'ignorance profonde de la chronologie, et vous vous rendrez compte d'un grand nombre de traits inconciliables des vieilles légendes. Je citerai à l'appui de ces réflexions une observation pleine de sagacité des Bollandistes, qu'un immense dépouillement des monuments agiographiques rendait plus capables que personne d'apprécier l'esprit et la marche des légendaires. On sait qu'à l'époque des invasions toujours nouvelles des Normands les solitaires sans défense prirent la fuite de toutes parts et dans le nord et dans l'ouest de la France. Derrière eux les abbayes étaient dévastées, et les bibliothèques, si péniblement réunies, disparaissaient au milieu des ruines. Quand à la fin du dixième siècle la conversion des pirates permit aux solitaires de relever leurs murs, il fallut rétablir les chroniques à l'aide de souvenirs ou bien multiplier les copies des manuscrits échappés aux flammes. Confondre les notes avec les textes, se méprendre sur les homonymes, substituer à un nom oublié un nom célèbre, rapprocher les faits et les distances, appliquer à un personnage favori ce que l'on avait appris d'un autre, dut souvent être l'effet d'une erreur involontaire. Ainsi qu'un évêque de Paris eût ordonné l'apôtre d'Évreux, cet évêque devait être S. Denys et ce S. Denys l'illustre aréopagite ; qu'un Sixte eût occupé du temps de S. Taurin le siége apostolique, ce Sixte devenait le martyr dont le souvenir se mêle à celui du célèbre S. Laurent. De premiers changements en amenaient d'autres : par exemple, la persécution de Dioclétien devait se renvoyer à Domitien et ainsi du reste.

Que penser donc en définitive de la chronique de S. Taurin ? Je répondrai que l'on éviterait plusieurs difficultés en supposant que le saint naquit au milieu du quatrième siècle et mourut dans un âge avancé. On comprend dès lors que le christianisme, qui s'établissait dans les capitales avant de se répandre dans les provinces, n'ait été prêché qu'à la fin du troisième siècle à Rouen, métropole de la province dont Evreux faisait partie. A la rigueur Tarquin

aurait pu dans sa jeunesse sévir comme soldat contre les chrétiens, sous la grande persécution dite de Dioclétien, puisqu'elle ne finit sous Licinius qu'en 314, et le saint aurait pu en mourant envoyer ses disciples auprès d'un pape du nom de Sixte, puisque Sixte III exerça le pontificat en 432. L'inondation des barbares dont il est question ne s'expliquerait que trop aisément au milieu du cinquième siècle. Il ne serait plus invraisemblable que le tombeau du fondateur d'une Église, après avoir été caché à l'approche du fléau, n'ait pu se retrouver que deux siècles plus tard, sous Clotaire II, ainsi que le raconte une chronique du neuvième siècle[1]. Rien enfin ne s'opposerait à ce que Déodat eût été le témoin des actions du saint aussi bien que l'historien de sa vie. J'ajouterai que certains détails s'accordent parfaitement avec l'antiquité que nous supposons. On voit par l'exemple de Marinus que les nouveaux baptisés ne déposaient qu'au bout de huit jours la robe blanche et le chrismal (chrémeau), usage qui s'est maintenu longtemps, mais avec d'autant moins de rigueur qu'on s'est plus éloigné du temps où les baptêmes d'adultes étaient nombreux. On y voit aussi qu'on louait, au besoin, des cercueils de pierre pour les morts : coutume à laquelle il est fait allusion dans le dix-septième canon du deuxième concile de Mâcon tenu en 585.

Quant aux interpollations, je les attribuerais volontiers à la fin du dixième siècle. Durant les longues calamités où les Normands avaient pu faire oublier leurs devanciers du cinquième siècle, le corps de S. Taurin avait été porté par les moines de son abbaye d'abord à Lezoux, en Auvergne, puis au monastère de Gigny, en Franche-Comté. [2]

Cette dernière translation, faite au retour de la sécurité, expliquerait suffisamment, par l'ardeur de dévotion qu'elle suppose, l'édition nouvelle de la chronique et les bienveillantes altérations dues à un zèle inintelligent. Lorsque dès le dixième siècle l'abbaye de Saint-Taurin fut rétablie, une des premières, par le petit-fils de Rollon, le duc Richard Ier, les habitants d'Évreux, voulant à tout prix retrouver leur trésor qu'ils savaient bien gardé, eurent recours à un stratagème. On choisit trois clercs, les plus rusés que le sol normand pût fournir, et on les envoya au château de Lezoux. Ceux-ci, à force de temps, de patience et d'astuce, gagnent tellement la confiance du chapitre que le plus habile devient chanoine lui-même, et, qui plus est, custode des reliques. C'était le terme d'une longue attente. A l'heure avancée d'une nuit bien noire, les trois Normands se glissent inaperçus dans le sanctuaire où se trouvaient derrière les chancels trois corps de saints. Deux étaient renfermés dans des sacs de cuir, et le troisième était enveloppé dans une étoffe de soie orientale. A cette étoffe se trouvait attachée une

[1] Act. SS. Aug., t. II, p. 643. On dut cette découverte à l'évêque S. Landulfe. L'inscription trouvée dans le caveau était conçue en ces termes :

HIC REQUIESCIT B. TAURINUS PRIMUS EPISCOPUS EBROICÆ CIVITATIS.

Ce nom d'*Ebroica civitas*, inusité dans les premiers siècles et employé par Déodat, était en usage au cinquième siècle, d'après Valois. (*Notitia Galliar.*)

[2] Le sarcophage en pierre fut toutefois respecté, et se trouve encore au-dessous du chœur de l'église actuelle de Saint-Taurin, à huit pieds de profondeur dans un petit caveau où l'on descend par six marches.

petite cédule qui portait ces mots : *Hic requiescit B. Taurinus.* Chacun s'empare d'un des trois dépôts, et tous prennent la fuite, non du côté de leur pays, où l'on pourrait avoir la pensée de les poursuivre, mais du côté de la Bourgogne, où nul ne songerait à les chercher.

Il est remarquable que le plus vieux manuscrit connu des Bollandistes est à peu près contemporain de nos trois Normands.

Cependant Evreux ne revit pas encore les cendres de son apôtre. Des miracles retinrent les voyageurs au prieuré de Gigny, résidence du bienheureux Bernon, depuis réformateur et premier abbé de Cluny. Gigny ayant été détruit par un incendie en 1158, les saintes reliques furent transportées à Cluny, à Mâcon et à Lyon, d'où elles retournèrent à Gigny. Bien qu'on ignore à quelle époque et comment elles furent reportées à Evreux, elles s'y trouvaient à la fin du douzième siècle, au moment où Philippe-Auguste, irrité contre ses habitants, ne crut pas pouvoir se venger d'eux plus cruellement qu'en les dépouillant de leur palladium. L'Eglise de Chartres prétend s'en être alors enrichie. Mais elle ne le retint que pour peu de temps, ou ne posséda que quelques fragments des reliques, puisque nous voyons exécuter seulement un demi-siècle plus tard la belle châsse objet de ce mémoire. Sa date est en effet précise. On lit sur la plinthe de la base :

ABBAS : GILBERTUS : FECIT : ME : FIERI :

Cet abbé Gilbert fut élu en 1240, et mourut en 1255. Or, d'après la *Gallia Christiana* [1], ce fut l'année même de sa mort et sur ses instances que l'évêque d'Evreux, Jean d'Aubergenville, renferma dans des châsses d'argent les corps de S. Taurin et de S. Landulfe. A cette époque l'architecte Pierre de Montereau venait de terminer la Sainte-Chapelle, et ne devait mourir que onze ans après en 1266. De sorte que nous aurions pu voir ici un de ses ouvrages si nous avions ignoré combien les grands artistes étaient alors communs. Sur tous les points du sol catholique on voyait des chefs-d'œuvre éclore en même temps, comme on voit au printemps toutes les régions d'un hémisphère fleurir ensemble. Si notre châsse ne fut pas dessinée par l'auteur de la Sainte-Chapelle, elle était digne de sortir de ses mains, et quand S. Louis vint à Évreux en 1259, pour assister avec ses deux fils, dans l'Église de Saint-Taurin, au sacre de Guillaume de Grosparmi [2], il eût pu s'imaginer voir, en se prosternant devant la châsse, une réduction en or, en émail et en pierreries de son sanctuaire bien aimé. Le monument que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs est évidemment le même que celui auquel l'attouchement du saint roi a attaché, dit M. Leprévost, une consécration nouvelle et touchante. Après avoir échappé pendant le seizième siècle aux ravages des calvinistes, il a dû à la présence d'esprit d'un membre de la commune d'être relégué et oublié pendant la terreur sous de vieux

[1] T. XI, col. 586.
[2] *Chron. vetus ap.* Lebrasseur, *Hist. du comté d'Évreux,* p. 193.

meubles au fond d'un grenier. Une restauration assez bien comprise promet aujourd'hui une longue conservation. Fasse le ciel que quelque tourmente nouvelle n'en prive pas les âges à venir !

Après avoir examiné notre châsse sous le rapport de l'art et rappelé les faits légendaires et historiques, il nous reste à expliquer les diverses scènes représentées en *repoussé* sur les parois des murs et les versants du toit.

§ III. SCÈNES DES BAS-RELIEFS.

Pl. I. Sur la façade latérale on remarquera cinq sujets. Au centre, sous le grand pignon, S. Taurin est représenté debout et couvert de ses ornements épiscopaux. On dirait qu'il sort du sanctuaire céleste pour se montrer à son peuple et le bénir. Les traits de sa vie environnent ici son image comme les mérites de ses œuvres le couronnent lui-même au ciel, et il semble répéter la parole de S. Paul : Soyez mes imitateurs, ainsi que je l'ai été de Jésus-Christ. On observera la forme en Y de la croix double de sa chasuble et la richesse des broderies de la dalmatique et de l'aube.

Pl. I et Pl. II, A. La légende commence sur le versant du toit à la gauche du spectateur. Une femme est couchée sur un lit largement drapé et dort appuyée sur la main droite. C'est Euticie, l'épouse chrétienne de Tarquin l'idolâtre. Contrainte de cacher sa foi à son mari, elle demandait en secret deux grâces au Seigneur : la conversion de Tarquin et la naissance d'un fils qu'elle pût offrir un jour comme un autre Samuel au service du sanctuaire. Une nuit elle voit en songe un ange tenant une baguette à la main. L'ange s'approche et abaisse sur elle la baguette mystérieuse. A peine l'extrémité du bois a-t-elle touché son sein qu'elle germe, fleurit et se trouve transformée en un blanc lis dont le suave parfum remplit l'appartement. Euticie comprend qu'il a plu à Dieu d'exaucer ses désirs. [1]

[1] Ce récit se trouve sur la châsse, dans une inscription en lettres émaillées qui se lit sur le listel de la base et se trouve omise sur notre gravure. Elle est ainsi conçue :

† : ABBAS : GILEBERTUS : FECIT : ME : FIERI : QUADAM : NOCTE : DVM : IN LECTO : SVO : SANCTA : ENTICIA (sic) : FESSA : QVIESCERET : VIDIT : SIBI : ASTARE : ANGELVM . UTERVM : SUM (sic) VIRGA : TANGENTEM : ET : PAVLVLVM : POST : PRECEDERE (sic) VIRGAM : AD. INSTAR LILII . CVIVS . FLORES. NIMIUM . DABANT . ODOREM . NATO INFANTE . BAPTISAVIT . EVM SANCTVS CLEMENS . PAPA . QUEM . SANCTVS . DYONISIVS . DE . SACRIS . FONTIBUS . SVSCEPIT . BEATVS . DYONISIVS . FILIOLVM . SVM (sic).

Il semble que cette inscription brusquement interrompue se continuait primitivement quelque part ailleurs sur la châsse. Elle était empruntée à la légende. On lit dans le manuscrit des Bollandistes (die XI Aug., t. II, p. 639) : « Temporibus Domitiani regis fuit vir quidam Romæ, nomine Tarquinus, paganus, genere romanus, cui erat uxor Euticia, verissima christiana, nobilique prosapia græcorum orta. Tarquinus autem ut sævissimus lupus persequebatur christianos, nesciens uxorem suam esse Dei famulam. Illa autem sine cessatione assiduabat Dominum orationibus, ut virum suum converteret ad christianitatis ritum; insuper etiam ipsis talem filium daret, qui veluti Samuel semper Domino deserviret. Et, ecce, quadam nocte, cum fessa quiesceret, vidit sibi astare angelicum vultu, uterum suum virga tangentem; et post paululum procedere virgam instar lilii, cujus flores nimium dabant odorem. Expergefacta autem, cœpit intra se cogitare, quæ esset hæc visio. Confisa autem in Domino, arcana sibi secretim revelata suo hilaris abscondit in pectore : et jam creberrime loca sanctorum frequentare cœpit. Adveniente autem tempore infans nascitur, et Taurinus a parentibus vocatur. »

Sur le même bas-relief se trouve une seconde scène. L'enfant a reçu le jour, et la mère, fidèle à sa promesse, vient offrir au pape S. Clément l'enfant miraculeux. Le souverain pontife est reconnaissable à sa tiare circulaire et au pallium qui descend au dessous de la chasuble. [1]

Pl. I. et Pl. II, B. Le futur apôtre d'Évreux est baptisé par le futur apôtre des Gaules, assisté de S. Clément. Derrière le pape on remarquera l'heureuse mère que la suivante semble indiquer aux spectateurs. A côté de l'officiant, le diacre tient la crosse ainsi que la fiole du saint chrême et le sous-diacre porte le livre des Evangiles. Ce livre est orné d'une croix du Saint-Sépulcre, c'est à dire à cinq branches ou à double traverse : serait-ce de la part du donateur ou de l'artiste un souvenir de la récente croisade ? [2]

Pl. I et Pl. II, C. Ici se trouvent pressées trois scènes différentes. Première scène. Le jeune Taurin est confié par S. Clément à son père selon la foi, et S. Denys l'accueille en disant : « Mon fils, tu es appelé à soutenir de grands combats pour la cause de Jésus-Christ. » Désormais l'enfant va grandir sous une savante tutelle : le livre qu'il tient sous le bras indique les lumières qu'il puisera à l'école du grand aréopagite [3]. Seconde scène. De nouvelles années se sont écoulées ; l'enfant est devenu jeune homme, et voici qu'une nouvelle persécution annonce au successeur de Pierre l'heure du martyre ; avant de monter au ciel, S. Clément veut donner un apôtre aux Gaules, et Euticie désire que le jeune disciple suive son maître. On voit les deux voyageurs partant pour leur mission lointaine [4]. Troisième scène. Nous sommes à Paris ; après de longs travaux et de nombreuses conquêtes évangéliques, le moment du sacrifice et du repos est venu pour S. Denys comme autrefois pour S. Clément. Avant de mourir S. Clément envoyait S. Denys dans les Gaules, et avant de livrer son dernier combat S. Denys envoie S. Taurin à Evreux : « Va, lui dit-il, agis en vaillant soldat ; me voici parvenu à ma quatre-vingt-dixième année, et tu n'en as que quarante. » Nous assistons ici à l'ordination épiscopale de S. Taurin. Le second évêque consécrateur est un personnage non moins illustre que les autres ; c'est Gaugéric ou Géri, autre enfant d'Euticie, déjà évêque, et prêt à devenir l'apôtre de Cambrai. [5]

[1] « Mox ut sacri baptismatis tempus advenit, ad baptizandum sancto Clementi apostolico tradidit, eique somnium, quod aliquando viderat, narravit. »

[2] « Quod audiens B. Clemens, ipse eum de sacris fontibus sustulit. Vocans autem B. Dyonisium areopagitam, qui cum eo tunc Romæ versabatur, retulit ei somnium Euticiæ. » On voit que le Ms. qui dirigeait l'orfèvre offrait quelques variantes.

[3] « Et ait illi : Suscipe illum quoadusque gratia spiritus sancti confirmam illum. At ille gratanter suscipiens eum, fertur tali voce erupisse Dyonisius : O fili, multa tibi pro Christo debentur certamina. »

[4] « Interea ut efferbuit a Domitiano gravissima christianorum persecutio, advocavit ad se B. Clemens S. Dyonisium episcopum, cœpitque eum deprecari ut pro nomine Christi Galliarum peteret partes, et populum ibidem commorantem Domino acquireret... Conjuncta est cum illo caterva sanctorum plurima... qui, accepta benedictione apostolica, exierunt ab urbe : secumque B. Dyonisius filiolum suum Taurinum, precibus matris victus, adduxit, et eum cum omni diligentia spirituali nutrivit. »

[5] « ... Post multa curricula annorum crudelissimus Sisinnius commovit persecutionem gravissimam christianorum. At ubi audivit famam B. Dyonisii, Parisium adiit, et eum ante præsentari fecit. Ut autem cognovit vir sanctus, cum hoste rabido se habere conflictum et suum affore de illo triumphum, elegit, inspirante divina clementia, salubre consilium, et Taurinum filiolum suum Ebroicæ civitati ordinavit episcopum. Jam enim ordinaverat germanum ejus Gaudericum [Gaugericum] in

Pl. I. Revenons ici à la Pl. I, et arrêtons les yeux sur la première arcade. Vous y apercevez les murs et les tours d'une ville : cette ville est Evreux, dont le nouvel envoyé est proche; Evreux, où l'esprit de ténèbres régnait seul, et voit tout à coup son empire menacé. Ces trois bêtes qui sortent furieuses de la porte entr'ouverte, l'ours, le lion et le buffle, sont trois formes tour à tour empruntées par le démon pour épouvanter l'homme de Dieu. Mais que peut craindre celui que le ciel protège : Misérable, dit-il au démon, tu t'avilis jusqu'à prendre la forme des bêtes après avoir été de la cour du Créateur! — Je ne t'épargnerai pas, répond le démon vaincu. [1]



En effet l'épreuve ne se fait pas attendre. S. Taurin, accueilli sous le toit d'un habitant nommé Lucius, semble y introduire le malheur. Une jeune fille de Lucius, appelée Euphrasie, se trouve subitement possédée du démon, tombe dans le feu et meurt; mais la famille est rassurée par son hôte. Si vous voulez croire en Jésus-Christ, lui dit-il, l'enfant revivra; et après de longues prières, la prenant par la main, il n'eut qu'à dire : Au nom du Seigneur Jésus, Euphrasie, lève-toi; et la jeune fille revint à la vie [2]. Cette scène, représentée sur une des petites arcades de la face latérale opposée à celle de notre planche, m'a paru mériter d'être reproduite à part.

Vis-à-vis de la scène d'Euphrasie se voit un groupe de personnages nus et debout dans un fleuve où ils reçoivent religieusement la bénédic-

civitate Cameraca. Cœpit autem... confortare filiolum... : Vade, o fili, in pace, et plebem a Deo et a me tibi commissam diligenti cura custodi, et viriliter age, sicut fortis miles. Ego autem nonagenarium, tu vero quadragenarium ducis annum... » On peut consulter sur S. Goar les Acta SS. Aug. T. II, p. 664.

[1] « Interea B. Taurinus... Ebroicas adiens, susceptus est a quodam honorabili viro civitatis, nomine Lucio. Prius autem quam appropinquaret portæ civitatis, in tribus se opposuit figuris contra illum divus hostis; una in specie ursi, secunda leonis, tertia bubali. Quibus divina virtute superatis, ait ad Sathan : o miser, modo assimilaris mutis animantibus, derelicto consortio tui conditoris. Est tibi modo melius, aut aliquod gaudium? Respondit Sathan et ait : Quale mihi gaudium erit modo, dum tu huc adveneris potestatem meam evertere cum Deo tuo? Tantum mihi remanserat in hac provincia. Illum enim qui te huc transmisit, cito faciam interire; et ego ineam tecum singulare certamen. His dictis, nusquam comparuit. »

[2] « Tertia autem die cum vir Dei in præfati viri domo prædicationem in populo faceret, multique ad fidem convolarent subito adversarius filiam ejusdem Lucii, nomine Eufrasiam vexare cœpit, atque in ignem mersit. Quæ statim mortua est... Et dixit diabolus : Taurine,... in omnibus tibi adversabor. S. Taurinus respondit : Dominus mihi adjutor; non timebo quid faciat mihi homo. Sed dum terror nimius omnes invaderet... simulque nescirent quis cum illo loqueretur, S. Taurinus taliter est eos allocutus : O filii, nolite timere. Si credere volueritis in dominum meum Jesum Christum... mox videbitis filiam vestram resurgere. Qui omnes pari voce consenserunt... Tunc S. Taurinus cum suis in orationibus positus diutissime oravit. Post finitam orationem... infusus lacrymis, tenens manum ejus, dixit : Eufrasia, in nomine Domini mei Jesu Christi surge, quæ statim surrexit; et nullum signum adustionis in ea apparuit. »

La bulle suspendue au cou d'Euphrasie est un souvenir

tion du saint. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire pour expliquer ceci de recourir, comme on l'a fait, à quelque miracle inconnu. Il s'agit sans doute du baptême par immersion de la foule convertie à l'Evangile. [1]

Pl. I, troisième arcade. Les miracles et les conversions s'étant multipliés, il fut temps de renverser les idoles. Les prêtres de Diane courent à leur temple : sainte Diane, s'écrient-ils, déesse invaincue, reine du ciel, venge-nous, venge-toi. La déesse répond qu'elle est enchaînée depuis l'arrivée de l'Homme ! S. Taurin fait alors rougir la foule d'avoir si longtemps adoré une sœur épouse de son frère, et pour mieux désabuser les esprits il commande au démon de sortir de l'idole. Et voilà qu'il apparut un Éthiopien noir comme de la suie, ayant une longue barbe et jetant des étincelles par la bouche. « J'avais espéré te vaincre, dit-il au saint; mais tu es plus fort que moi. » Le peuple poussait des cris d'effroi. « Ne craignez rien, reprend l'apôtre, si vous voulez croire. » Un ange chasse aussitôt le monstre enchaîné. Si l'artiste a représenté deux diablotins, c'est qu'il aura voulu donner à la sœur la compagnie du frère. [2]

Pl. II, D. Rien ne pouvait plus suspendre à Évreux les progrès de l'Évangile. Le seul obstacle à renverser désormais était l'hostilité des magistrats romains. Voici qu'en effet le préfet Licinius cite Taurin à son tribunal de Gisai, et qu'à défaut de meilleures raisons il le fait battre de verges; mais les mains des bourreaux se dessèchent [3]. Et parceque sa propre

d'un ancien usage. J'ai déjà eu l'occasion dans ce recueil de rappeler les *agnus Dei* formés de la cire du cierge pascal et remis aux nouveaux baptisés le jour où ils déposaient les vêtements blancs pour être portés sur la poitrine ou autrement en souvenir du sacrifice du Sauveur et comme des symboles de leur docilité à l'Évangile. C'était le moyen de faire oublier, par une pratique pieuse, les bulles et les amulettes superstitieuses des païens. Les femmes elles-mêmes, dès qu'elles devenaient chrétiennes, aimaient dès les premiers siècles à remplacer les bijoux profanes par quelque religieux emblème. Ainsi lisons-nous dans les actes de sainte Cécile, conservés par la liturgie, que la *Vierge glorieuse portait l'évangile du Christ sur son cœur.* Sainte Geneviève de Paris recevait un pareil souvenir des mains de S. Germain-l'Auxerrois, et S. Jean Chrysostome parle, à l'occasion des phylactères juifs, de l'usage suivi de son temps par un grand nombre de femmes qui portaient, dit-il, des évangiles suspendus au cou (*Hom. in Matt.* ed. montf. t. VII, p.705). Les croix d'or portées aujourd'hui encore par les femmes dans presque toutes nos campagnes n'ont pas d'autre origine. Le bijou d'Euphrasie est une croix insérée dans un quatre-feuille.

[1] « Baptizati sunt autem illa die centum viginti homines....

[2] « ... Dixit ad populum : eamus ad deam vestram. Intrantes autem fanum Dianæ, dixit Taurinus : ecce dea vestra; rogate illam ut adjuvet vos. Sacerdotes autem prostrati cœperunt clamare, dicentes : Sancta Diana, invictissima dea et regina cœli, vindica nos et te malefico isto. Dæmon vero, qui intùs latebat, dixit : Cessate, miseri... ex quo enim vir iste servus Dei altissimi ingressus est hanc civitatem, ego catenis igneis religatus teneor.... Et ait vir sanctus : vultis Dianæ deæ vestræ servire, quam frater ejus Jovis accepit in conjugium... aut Deo qui fecit cœlum et terram... Et una voce dixerunt : unus est Deus vivus... Tunc... dixit ad illos : vultis videre deam vestram? Et ait ad dæmonem : in nomine Jesu Christi exi de simulacro ut videant te qualis sis. Et ecce apparuit Æthiops niger sicut fuligo, barbam habens prolixam et scintillas igneas ex ore emittens, stetitque ante illos et ait... fortior me es... nunc autem... precor ne ante tempus jubeas me in abyssum mitti. Videntes populi... timentes prostraverunt se... obsecrantes ut ab hac bestia mortifera eos liberaret... Et ecce angelus Domini advenit, splendens ut sol, omnibusque cernentibus, a templo, ligatis manibus a dorso, eum abduxit... Et baptizati sunt illa die duo millia virorum... inter quos ego Deodatus credidi, frater Euphrasiæ, et baptizatus, ab ipso susceptus sum a fonte. Postea vero ad honorem presbyterii ab ipso sum promotus. »

[3] Audiens interea Licinius B. viri famam, Gysaico villa eum sibi præsentari fecit... mox ut vidit eum Licinius consul, ait : Unde es, inveterata canities? etc. Jussit eum nudum virgis cædi... Statim autem aruerunt manus carnificum... »

Le souvenir de ce miracle n'est pas encore oublié dans la contrée. « On voit, dit M. Leprévost (*l. c.* p. 60) dans le cimetière de Gisay, village situé sur le chemin de Bernay à Laigle, un coudrier qui, selon la tradition populaire, provient de celui dont on prit les branches pour fouetter S. Taurin. Cet arbrisseau, qui forme plusieurs cépées, est entouré d'une muraille. On y vient en pélerinage de tous les pays environnants pour se guérir de la fièvre, et on emporte des morceaux de

femme Léonille prend la défense de l'innocent, Licinius la fait traîner au supplice ; mais l'état des choses a tout à coup changé. Un messager accourt pour annoncer au préfet une accablante nouvelle : le jeune Marinus, son fils bien aimé, vient de périr à la chasse ainsi que l'écuyer Paschase. Licinius pardonne à sa femme, et celle-ci lui persuade d'invoquer sa victime. Que ne peut l'amour paternel ! Le persécuteur tombe en effet aux pieds du battu de verges, et promet de se convertir si son fils est rendu à la vie. Le bas-relief nous fait assister au miracle. Nous voyons Licinius et sa femme prosternés à la vue de leur Marinus embrassant son bienfaiteur. Dans cette attitude d'un fils qui supplie tendrement un père, Marinus demande deux grâces, pour lui le baptême et la vie pour son écuyer Paschase, que nous apercevons étendu derrière lui [1]. L'une et l'autre faveur seront accordées ; mais Paschase ne reverra le jour que pour annoncer à son jeune maître une séparation prochaine ; le ciel doit s'ouvrir pour Marinus aussitôt qu'il achevera de porter les vêtements blancs du baptême.

S. Taurin touche à son tour au terme de sa carrière, et la seconde scène du même bas-relief nous fait assister à ses derniers moments. Après avoir prédit l'invasion des barbares venant de l'Orient, la destruction de la ville et l'avenir consolant de son Eglise, il engage ses disciples à se retirer auprès du pape S. Sixte pour attendre des jours meilleurs, et meurt sur son trône épiscopal entouré des anges qui viennent accueillir son âme. Son corps est déposé dans un cercueil emprunté. Tout à coup, au moment où on le portait à l'endroit indiqué par un ange, le mort se soulève et calme les appréhensions de ses enfants en leur annonçant que sa tombe serait à l'abri des profanations, et qu'après être restée longtemps inconnue elle deviendrait

bois et d'écorce dont on boit l'infusion en invoquant la protection du saint. Cette tradition se trouve consignée dans l'ancien bréviaire d'Évreux, éd. de 1587. » Et ad hoc usque tempus in villa Gisiaca duravit corylus,... quæ nuces inanes ac sine nucleo producit, etc. Il existe dans le pays une autre tradition encore plus extraordinaire. Une famille du voisinage, dont le nom est Bertrand, présente ce phénomène héréditaire que tous ses membres sont dépourvus d'ongles aux pieds et aux mains. On prétend qu'elle descend des bourreaux de S. Taurin et que c'est en punition de leur crime que leur postérité, après tant de siècles, continue d'être affligée de cette humiliante privation. Ces Bertrand n'habitent point Gisay, mais les communes voisines, celles de Sainte-Marguerite et des Jonquerets. Il y a encore à Gisay une famille Gravel qui est en butte à la même imputation.

Nous ne terminerons pas cette note sans signaler le singulier rapport qui existe entre le nom du lieu où l'on a placé la scène du supplice de S. Taurin et celui d'une divinité locale des *Aulerci Eburovices*, le dieu Gisai, *Deus Gisacus*, qui nous a été révélé dans l'inscription suivante trouvée en 1828 au Vieil-Evreux et conservée dans la collection de la société d'agriculture de l'Eure.

G. DEOGISACO
U RI GI V SAGRI
. . LA DES VO PO
SUIT.

Deux autres inscriptions sont venues depuis confirmer, l'une l'existence de cette divinité, et l'autre celle d'un lieu nommé Gisacum. On lit sur une plaque de bronze du musée d'Amiens :

GESACO . AUG
SATURNINUS
SECC I . FIL
V. S. L. M.

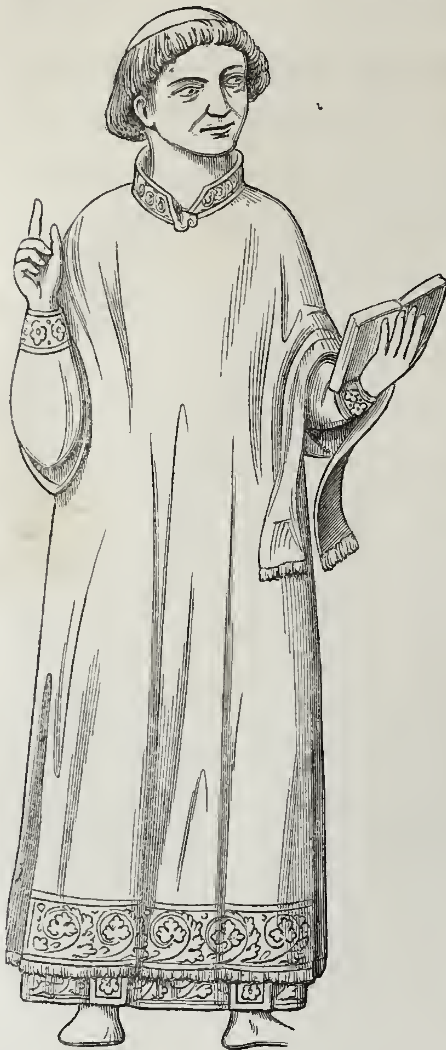
Et sur une plaque en bronze trouvée en 1836 au Vieil-Evreux faisant partie de la collection :

.... CRISPOS BOVI ....
... RAMEDON ....
... AXTAC BITI EV ...
... DO CARADITONV ...
.. NIA SEIANISEBODDV
... REMI FILIA ...
.. DRUTAGISACICIVIS SV...

[1] « Leonilla vero, etc... Licinius et uxor ejus omnesque optimates procidentes ad pedes ejus (S. Taurini), postulaverunt sibi dari sacri baptismatis donum. Marinus autem prostravit se ad pedes ejus, et dixit : vir Dei altissimi, resuscita armigerum meum, ne remaneat in pœnis in quibus ego dereliqui eum.... »

glorieuse. La main sortant d'un nuage est le symbole de cette protection spéciale de la toute-puissance. [1]

Au centre de la façade latérale opposée à celle de la Pl. I se voit un jeune diacre dont les bras ont été mutilés. M. Leprévost le prend pour S. Taurin dans sa jeunesse ; c'est plutôt à mon avis



Déodat placé là auprès de la résurrection de sa sœur Euphrasie. Le filleul, le compagnon fidèle, l'historien du saint méritait de devenir en quelque sorte le gardien de ses cendres, et c'était une heureuse idée de le montrer indiquant d'une main les scènes que nous venons d'exposer, et de l'autre le livre où il les avait décrites. [2]

Les deux petits côtés de la châsse sont pareils à l'arcade centrale de la Pl. I. On voit d'une part le Sauveur du monde assis sur un trône, et lisant le livre des saints Evangiles, qu'il tient des deux mains. L'image de la sainte Vierge, qui devait se trouver sur l'autre petit côté, laisse aujourd'hui un vide regrettable.

Avant de terminer ce Mémoire nous demanderons au lecteur la permission de revenir sur une circonstance qui n'est pas indigne d'une attention plus soutenue : je parle des trois animaux qui s'opposent à l'entrée de S. Taurin dans Evreux. Déjà dans l'étude des Vitraux de Bourges nous avons eu l'occasion de jeter quelque jour sur la signification de plusieurs hiéroglyphes de notre ancien art, tels que le pélican, le lion et le lionceau, l'aigle, la licorne, le cheval, la calandre. Nous avons touché, dans le volume précédent, quelques traits du symbolisme du dragon sep-

[1] Interea... Zabulus inimicus... iterum vatissimum orientalem contra Gallos concitavit hostem... Populus ait... ad quam partem fugiemus?... properate Romam et nuntiate B. papæ Sixto diem exitus mei... Ego autem Deodatusfiliolus ejus jam edideram unum libellum de Sanctis et bonis operibus ejus et de libris quos exposuerat : mirabilis enim doctor fuit.

... Residens in sede episcopali, benedixit nobis dicens : abite, filioli mei, in pace : dominus autem Jesus Christus erit vobiscum. Nos vero prospicientes ad eum, vidimus subito circa altare innumerabilem multitudinem hominum candidatorum. Et audita est vox dicentium ab omnibus : veni nobiscum... mox... densa nebula implevit domum... recessit odorifera nebula, et apparuit sedens in sede episcopali quasi orans...

... Moxque apparuit eis vir... candidus velut nix, dicens ad illos : fratres, sumite corpus patris vestri... et exivimus per portam occidentalem, sequentes virum usque ad tertiam partem milliarii... et ait : Deponite corpus... habetis mausoleum ? Respondimus nos habere valde optimum. Conducto itaque mausoleo... fecimus fossam. Cumque, ex more, intus posuissemus eum fletusque et luctus pertingeret usque ad cœlum, erexit se, quasi vivus, de fossa, et ait ad nos : Filioli mei, quid hoc facitis ? Nolite timere : istum virum audite... Nos autem aspicientes ad virum... ait : Fratres, vos timetis patrem vestrum a vobis auferri ab hostibus : non enim erit hoc : ego namque fui custos illius in vita eroque custos illius in morte...

[2] Ego Deodatus, filiolus ejus, breviter ista percurri consistens Mediolanis civitate apud B. virum benedictum, febre detentus. Nos, accepta benedictione angelica, aufugimus terrorem gentium ; jam enim hostes imminebant, et appropinquabant. Orate pro me, quicumque hanc hujus vitæ legeritis paginulam. Ora pro me, Pater sancte, qui me a fontibus, sacris suscepisti, et in omni fuga mei timoris solatium mihi adsis ; et liberer a febribus, tuis sanctis orationibus per Dominum nostrum Jesum Christum. Amen.

tentrional et de l'arbre du monde, des chasseurs et des chiens, des cerfs, des renards, des lièvres, du loup et des centaures, du basilic et de la sauterelle. Je veux ici présenter, à défaut d'une lumière complète, du moins quelques rapprochements et un essai d'explication sur l'apparition de l'ours, du lion et du buffle.

§ IV. DES ANIMAUX SYMBOLIQUES DES VICES.

Et d'abord doit-on voir quelque chose de mystérieux dans la forme, le choix et le nombre des animaux qui figurent dans notre légende? Rien assurément ne serait plus en rapport avec les idées symboliques familières aux races poétiques du moyen âge, et l'on pourrait même dire que le chroniqueur l'insinue en attribuant ces formes au démon : mais il y a ici quelque chose de plus. Les trois animaux ont un tel air de famille avec les trois autres qui se montrent dans une circonstance analogue au commencement de l'épopée du Dante, que si l'on voit du symbolisme dans le second fait il y aura quelque vraisemblance à le supposer dans le premier pour peu qu'on se souvienne de la persistance des traditions au sein des populations sérieuses.

Parvenu au milieu du chemin de la vie, le poète se trouve au sein d'une forêt sombre et sauvage loin du droit sentier. Ses pas aventureux l'ont conduit au pied d'une colline dont le sommet se dore aux rayons du jour naissant; il commençait à gravir la hauteur lorsqu'une panthère agile s'oppose à sa marche. Un instant après un lion se dresse contre lui, et le lion est suivi d'une louve affamée. Ayant perdu du terrain à chaque rencontre, le voyageur était sur le point de retomber dans la forêt sinistre *où se tait le jour* lorsque Virgile le ravit au triple danger. Pour la plupart des commentateurs, à commencer par le fils même du Dante[1], ces trois apparitions sont des images des trois concupiscences : la panthère est celle de la luxure, le lion celle de l'orgueil, et la louve celle de l'avarice. En effet la panthère à la riche fourrure était consacrée à Bacchus, le nom du lion a toujours réveillé l'idée d'une force impérieuse et indomptable, et l'avidité de la louve est restée proverbiale. On ne saurait nier que le contexte soit singulièrement favorable à cette exposition. Le plaisir est l'écueil de la jeunesse, et c'est aussi la panthère qui s'offre la première[2]; à quelle heure du jour? au commencement du matin[3]; et dans quelle saison? au printemps, où l'on supposait que le Créateur avait fait éclore l'univers[4]. Il semble que l'impression produite par la vue de la panthère aurait dû être l'effroi, et c'est au contraire la joyeuse espérance, l'illusion de celui qui a peu vécu[5]. Le rêve des plaisirs s'est-il évanoui avec les jeunes ans, celui de l'ambition commence : le lion suit la

[1] *Commentaire* inédit de Giacopo, Biblioth. Nat., n° 7765; ap. Ozanam, *Études sur les sources de la Divine comédie*, Paris, Lecoffre, 1845.

[2] Inferno I :

Et ecco quasi al cominciar dell' erta

[3] Temp'era dal principio del mattino :

[4] El sol montava'n su con quelle stelle
Ch'eran con lui, quando l'amor divino
Mosse da prima quelle cose belle.

[5] Si ch'a bene sperar m'era cagione

panthère, et révèle son caractère par sa fière attitude et sa faim furieuse[1]. A son tour le charme des grandeurs se dissipe comme avait fait celui des plaisirs, et le vieillard est porté à s'attacher aux biens terrestres qui peuvent lui rester encore, ceux de la fortune. Aussi la louve vient la dernière, et à sa maigreur, à son avidité, au nombre de ses victimes vous reconnaissez l'avarice. [2]

Bien que le texte du Dante s'explique assez par lui-même, on peut, pour plus de lumière, le rapprocher de certaines visions célèbres où l'on ne saurait nier que l'auteur de la Divine Comédie a recueilli plus d'un trait pour ses tableaux. Ainsi dans celle du fameux abbé de la fin du douzième siècle, Joachim de Calabre, doué, dit ailleurs le poète, de l'esprit prophétique et placé parmi les docteurs du paradis[3], l'âme admise à pénétrer dans le jardin du ciel est d'abord arrêtée dans un affreux séjour où des lynx, des lions, des serpents lui ferment la route[4]. Quelque chose de semblable se trouvait déjà dans la vision d'Albéric, qui remonte aux premières années du douzième siècle[5]. Albéric, conduit par S. Pierre comme Alighieri le sera par Virgile et Béatrix, s'apprête à visiter le monde de l'avenir, et voit d'abord devant lui une image de la vie : « c'est une plaine de trois jours et de trois nuits de marche, tellement hérissée d'épines qu'on ne peut y poser le pied sans douleur. » Sur cette plaine, qui n'est pas sans analogie avec la forêt « sauvage, rocailleuse et touffue... tellement triste que la mort ne l'est guère davantage[6] », les apparitions effrayantes ne feront pas défaut. « Là se trouvait un immense dragon auquel le démon avait imposé une selle et un mors et sur lequel il chevauchait tenant pour fouet un serpent. Ainsi poursuivait-il toute âme apparaissant sur la plaine, et celles qu'il pouvait atteindre étaient fouettées avec son serpent. Chaque âme était ainsi éprouvée jusqu'à ce que, purifiée de ses péchés, elle devenait plus agile et assez pour échapper aux poursuites de l'ennemi. »

Si les images diffèrent, la substance des faits est la même dans la légende, dans les visions et dans le poème : il s'agit partout des épreuves de l'homme dans le chemin de la vie, obstacles opposés par l'enfer et dont la vertu seule peut triompher. La nature de ces obstacles est d'ailleurs spécifiée un peu plus loin dans Albéric, et son explication est précisément la nôtre. Il y a trois péchés, lui dit son guide, qui causent le danger et la perte

Di quella fera la gaietta pelle
L'hora del tempo e la dolce stagione.

1 Questi parea, che contra me venesse
Con la testa alta, e con rabbiosa fame
Si, che parea, che l'aer ne temesse :

2 . . . . Di tutte brame
Sembrava carca con la sua magrezza ;
E molte genti fè gia viver grame.
. . . Et ha natura si malvagia e ria ;
Che mai non empie la bramosa voglia
Et dopo 'l pasto ha piu fame, che pria.

3 Paradiso, II, x, 47.

4 Joachim abbatis *Chronologia* (ed. Ven. 1527).

5 *Osservazioni... e storia della visione d'Alberico, da Fr. Cancellieri*. Roma, 1814, p. 177 et 191.

6 Inferno I,
. . . . . . Selvaggia e aspra e forte
Che nel pensiar rinnova la paura
Tant' è amara che poco più e morte.

du genre humain et que les hommes du monde estiment nuls ou de peu de valeur : c'est la gourmandise, l'avarice et l'orgueil. Et comment ces péchés font-ils périr les âmes? en devenant la source de tous les vices..... » Le Dante n'aurait-il fait que donner un corps aux trois mauvais penchants qui flétrissent les trois âges de l'homme, et le même sens se voilerait-il sous les trois apparitions dont S. Taurin triomphe? Il serait d'autant plus naturel de le penser que l'idée de représenter sous l'image des animaux les instincts inférieurs de notre nature avait un fondement dans la raison et dans la science antique aussi bien que dans l'Écriture sainte et dans la tradition chrétienne, où elle n'a pas cessé de se produire.

Suspendu en quelque sorte entre le monde des esprits et celui des corps, établi par son âme seulement *un peu au dessous des anges*, et par son corps seulement un peu au dessus des bêtes, l'homme est livré *aux mains de son propre conseil*, et il lui est donné de choisir par son libre arbitre, aidé du ciel, sa place définitive dans la création. Sait-il triompher de ses instincts inférieurs, il s'élève à la hauteur des esprits célestes, et comme eux, image de son auteur, il parvient comme eux à sa ressemblance. Sacrifie-t-il au contraire les aspirations qu'il a de communes avec les anges aux penchants qu'il partage avec les brutes, c'est la ressemblance de l'animal qu'il emprunte; et, sans pousser notre observation aussi loin que les physionomistes qui ont cherché à spécifier les traits de cette similitude, nous dirons que nulle image ne peut exprimer plus exactement la dégradation du cœur. Aussi est-ce là une source habituelle de langage dans les livres saints, et, pour ne parler que du nouveau Testament, le perfide Hérode n'est-il pas appelé un renard? (*Luc*, XIII, 32.) L'ingrat peuple juif, une race de vipères? (*Matt.*, III; *id.*, XII, 34; *id.*, XXIII, 33.) Les faux docteurs, des loups sous la peau des brebis? (*Matt.*, VII, 15.) Le pécheur d'habitude, un chien qui retourne à son vomissement, un pourceau dans sa fange? (*Petr.*, II, 2.) Les morts dans l'impénitence, des boucs à séparer des brebis? (*Matt.*, XXV, 32.) Les réprouvés, des chiens à chasser de la Jérusalem céleste? (*Apoc.*, XXII, 15.) etc., etc.

De son côté la philosophie païenne, frappée des mêmes rapports, se plut à les soumettre à son analyse. L'homme que le moyen âge appela *le Maître*, Aristote, donne pour principe dans son traité sur la Physionomie que les qualités des animaux sont exprimées par la forme de leurs organes, et que la ressemblance entre ces organes et ceux de l'homme en suppose une semblable entre les caractères. Je ne parle que du principe, car quant aux applications elles ont paru plus qu'aventurées même à Lavater. [1]

La doctrine d'Adamantius était la même : il enseignait que, si l'on trouve dans l'homme des formes pareilles à celles des animaux, c'est à cause de la similitude des penchants, de sorte que chacun des hommes tient plus ou moins de quelque bête... telle physionomie, telles mœurs. Il fait observer ailleurs que les bêtes sont en réalité ce qu'elles paraissent ; le lion est généreux et fort; le léopard colère, insidieux, timide et téméraire; le loup cruel, sangui-

[1] *L'Art de connaître les Hommes*, etc. Ed. Paris, 1820, T. IX, p. 19,

naire et perfide; le sanglier sans retenue dans sa fureur; le bœuf grave et simple; le cheval superbe et vain; le singe léger et moqueur; la brebis simple, le bouc impudique, le pourceau impur et vorace. [1]

Et tandis que l'ancienne philosophie rationaliste essayait de spécifier et d'expliquer les traits de similitude entre l'homme et la bête, la philosophie religieuse de l'antiquité païenne allait jusqu'à confondre les deux êtres. C'était la croyance des Égyptiens, au rapport d'Hérodote, dans son Euterpe, que les âmes en quittant leurs corps passaient dans celui des animaux; et ces animaux, remarque Platon dans le Phédon et dans le Timée, étaient ceux dont les âmes avaient, durant la vie, partagé et suivi les instincts. Les gourmands devenaient des ânes; les tyrans, les ravisseurs, des loups, des éperviers, des milans; les homicides des bêtes féroces, les débauchés des porcs ou des sangliers, les étourdis des oiseaux, les paresseux des poissons.

Au moment où le paganisme expire ces traditions sont signalées encore. Dans ses invectives contre Rufin, Claudien fait descendre aux enfers l'ennemi de Stilicon : « Là, auprès de Minos, est assis Rhadamanthe. Tout ce que les humains accomplirent durant leur terrestre carrière est soumis à son examen rigide. Le poids du châtiment répond à celui du crime, et les coupables vont subir leur sort enchaînés sous la forme des bêtes. Les cruels sont livrés aux ours, les ravisseurs aux loups, les perfides aux renards. Ceux qui, vaincus par l'indolence et le vin, s'endormirent énervés au sein des plaisirs de Vénus, sont condamnés à descendre dans les flancs du porc immonde, et ceux dont la langue intempérante ne sut pas respecter un secret

[1] *Scriptores Physiognomoniæ Vet.* ed. Sylburg, p. 371. Sans pouvoir insister ici sur la prétendue lettre d'Aristote à Alexandre, que les érudits du seizième siècle croyaient authentique, mais dont l'origine est inconnue, je dois dire qu'on se tromperait fort en l'attribuant à l'époque d'Achillini. (*Opus septisegmentatum.*) Grâce à la complaisance de M. Paulin Paris, de l'Institut, je l'ai trouvée traduite dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, qui porte le chiffre de Charles IX, mais qui a été écrit au quinzième siècle (ancien fonds, n° 7304, in-4°, IVe partie, fol. 55). On me pardonnera de citer ce vieux texte inédit :

« Les enseignements Aristote de quant natures contient l'homme en soi.

L'omme est hardi comme lion
E est paoureux comme lievre,
Large du sien comme gal (coq),
Aver comme chien;
Dur comme corbeau;
Miséricordieux comme tourterelle.
Malicieux comme lyonne ;
Domestique comme coulon (colombe).
Trompeur comme regnart;
Simple et humble comme ung agnel,
Ardant et prest comme chevrel;
Paresseux et sot comme ours;
Preueux (preux) et chier comme éléphant,
Vil et let (laid) comme asne;
Solitaire et malfaiteux comme meschant;
Obéissant et humble comme paon,
Fol comme austruce;
Utile et profitable comme moine,
Traitre et mauvais comme mulet;
Muable et variable comme poisson,
Raisonnable comme ange;
Luxurieux comme porc;
Vicieux comme griffon;
Utile et honorable comme cheval,
Et nuysant comme champion (champignon?)

On remarquera des lacunes comblées et des variantes dans la version de Porta (*Della Fisionomia dell' uomo*, c. IX) : « L'homme est courageux comme le lion et timide comme le lièvre; brave comme le coq et hargneux comme le chien; austère comme le corbeau et tendre comme la tourterelle; méchant comme l'hyène et paisible comme la colombe; fourbe comme le renard et simple comme l'agneau; rapide comme le chevreuil; sournois comme le léopard; paresseux comme l'ours; aimant comme l'éléphant, et stupide comme l'âne; docile comme le paon et bavard comme le moineau; laborieux comme l'abeille et vagabond comme la chèvre; indomptable comme le taureau et récalcitrant comme le mulet;

s'en vont, dit-on, habitants des ondes, expier d'indiscrètes paroles par un silence éternel. [1]

On peut présumer que les enseignements de Pythagore et de Platon n'étaient pas moins présents à l'esprit de Boëce que les aperçus d'Aristote lorsqu'il écrivait, un siècle après Claudien [2] : « Celui que les vices ont transformé peut devenir tel qu'il cesse de vous apparaître un homme. Si l'avarice le consume, s'il s'empare violemment du bien des autres, vous direz qu'il ressemble au loup; hargneux et turbulent, vit-il du bruit des querelles, vous le comparerez au chien ; dresse-t-il ses embûches dans l'ombre pour dépouiller par la ruse, dites qu'il est l'émule du renard ; emporté par la colère, ne connaît-il aucun frein, estimez-le pareil au lion; peureux et lâche, fuit-il devant l'absence du danger, regardez-le comme un cerf; est-il paresseux, stupide, sa vie est celle de l'âne ; dans son esprit léger n'y a-t-il qu'inconstance, il ne diffère pas des oiseaux ; est-il plongé dans un hideux libertinage, il se repaît des abjectes jouissances du pourceau. Et de la sorte, quand avec la vertu l'on a perdu la dignité humaine, dans l'impuissance de s'élever à l'union divine on est changé en bête. »

Hugues de Saint-Victor parle au douzième siècle comme Boëce au sixième [3]. « Nous tous qui sommes les habitants de l'arche sainte, grâce à la foi du baptême, examinons si nous nous trouvons ce que nous devons être; c'est à dire si nous sommes du nombre, non des animaux immondes, mais des animaux purs et de ceux qui ont des ailes... Puisque rien de souillé n'entrera dans les cieux, que nul d'entre nous, s'il se livre à la vie active, ne ressemble au loup par son avarice, au lièvre par sa timidité, au renard par sa fourberie, à l'ours par ses murmures, au chien par ses querelles, au lion par sa cruauté, à l'âne par sa stupidité, au porc par sa vie fangeuse.

« Que nul d'entre nous, adonné à la vie contemplative, ne devienne un aigle par son orgueil,

muet comme le poisson; luxurieux comme le porc; malin comme la chouette; utile comme le cheval et destructeur comme le loup. » Cette dernière version laisse également à désirer : par exemple le mutisme du poisson était sans doute opposé primitivement à la loquacité du moineau, dont notre manuscrit fait un moine. Mais j'abandonne ces questions aux philologues.

[1] In Rufinum.

Juxta Rhadamanthus agit, cum gesta superni
Curriculi, totosque diu perspexerit actus,
Exæquat damnum meritis et muta ferarum
Cogit vincla pati. Truculentos ingerit ursis,
Prædonesque lupis, vulpes fallacibus addit.
At qui desidia semper vinoque gravatus,
Indulgens veneri voluit torpescere luxu,
Hunc suis immundi pingues detrudit in artus.
Qui justo plus esse loquax arcanaque suevit
Prodere, piscosas fertur victurus in undas,
Ut nimiam pensent æterna silentia vocem.

[2] L. V, *De Cons. phil.* Evenit ut quod transformatum vitiis videas, hominem existimare non possis. Avaritia fervet, alienarum violentus ereptor : lupi similem dices. Ferox atque inquies linguam litigiis exercet, cani comparabis. Insidiator occultus surripuisse fraudibus gaudet, vulpeculis exæquetur. Iræ intemperans fremit, leonis animum gestare credatur. Pavidus ac fugax non metuenda formidat, cervi similis habeatur. Segnis ac stupidus, a sinum vivit : levis atque inconstans studia permutat, nihil ab avibus differt. Fœdis immundisque libidinibus immergitur, sordide suis voluptatibus detinetur. Ita, fit ut qui probitate deserta homo esse desierit cum in divinam conditionem transire non possit, vertatur in belluam.

[3] Ser. LXII, de Arca Noe, t. II, 573. Nullus ergo in nobis in his qui actioni bonæ deserviunt, imitetur lupum per rapacitatem, leporem per inutilem timiditatem, vulpem per calliditatem, ursum per murmurationem, canem per rixam, leonem per sævitiam, asinum per stultitiam, suem per immunditiam...

Nemo itaque in nobis ex his qui contemplationi vacare proposuerunt, sit aquila per superbiam, vultur per pigritiam, milvus per rapacitatem, corvus per detractionem, ulula per noxiam tristitiam, noctua per ignorantiam, pica per garrulitatem, upupa per fœditatem et sinistram opinionem.

un vautour par sa paresse, un milan par sa rapacité, un corbeau par ses détractions, une chouette par son hypocondrie, un hibou par son ignorance, une pie par son bavardage, une huppe par sa malpropreté et son mauvais renom. »

A l'époque à peu près où s'exécutait notre châsse, le rival de S. Thomas d'Aquin, S. Bonaventure, se servait d'images ou semblables ou analogues pour donner l'idée des diverses empreintes terrestres que reçoivent les âmes soumises à l'action de l'esprit du mal [1]. « Dans les âmes, dit-il, qui n'ont pas la foi catholique ou qui n'ont qu'une foi trop faible, le démon grave l'image du lion, c'est le péché de l'orgueil; celle du dragon, c'est le péché de l'envie; ou celle du chien, c'est le péché de la colère; ou celle de la taupe, c'est le péché de l'avarice; ou celle de l'âne, c'est le péché de la paresse; ou celle du loup, c'est le péché de la gourmandise; ou celle de l'ours, c'est le péché de la luxure.

Il y aurait de nombreux renseignements à recueillir sur le point qui nous occupe dans les manuscrits inédits et les peintures des différents siècles. Je me bornerai à quelques citations.

La première est tirée du célèbre ouvrage de la bibliothèque de Strasbourg, où l'abbesse Herrade a formulé en miniatures, au douzième siècle, la science de son temps. Pour elle, ainsi que pour le Dante plus tard, l'avarice qui travaille à son bien-être aux dépens de celui des autres est la forme la plus odieuse des vices. Du moins lui fait-elle l'honneur de les dominer tous. On voit dans un de ses tableaux [2] l'Avarice s'avancer en reine sur un char traîné par de nombreux animaux dont une légende explique le mystère. Au dessus du pourceau, de l'ours, du lion, du bœuf, du loup, vous lisez : « La malpropreté, c'est le pourceau; — la violence, c'est l'ours; — l'avidité d'acquérir, c'est le bœuf; — l'ambition, c'est le lion; — la rapacité, c'est le loup.

Ce rapprochement des images écrites et figurées, parlant en même temps à l'esprit et aux yeux, ne pouvait manquer de devenir populaire. Nous le retrouvons dans un manuscrit du quatorzième siècle appartenant à la Bibliothèque nationale. (Mss franc., n° 7011, 3. 3.) Chacun des sept péchés capitaux y est mis en rapport avec un état de la société, un oiseau et un quadrupède, et de nombreuses légendes entourent les miniatures, pour faire connaître le caractère et la lignée des vices.

[1] *Diæta salutis*, Tit. x, de gloria Paradisi, chap. v. Diabolus in quibus non invenit fidem catholicam, vel fortem, in illis sculpit et format figuram leonis, id est peccatum superbiæ. In quibusdam figuram draconis, id est peccatum invidiæ. In quibusdam figuram canis, id est peccatum avaritiæ. In quibusdam figuram asini, id est peccatum acediæ. In quibusdam figuram lupi, id est peccatum gulæ. In quibusdam figuram ursi, id est peccatum luxuriæ.

[2] *Hortus deliciarum*, fol. 203. Sordiditas est sus.
Violentia est ursus.
Fames acquirendi est bos.
Ambitio est leo.
Rapacitas est lupus.

Et sur la même page :

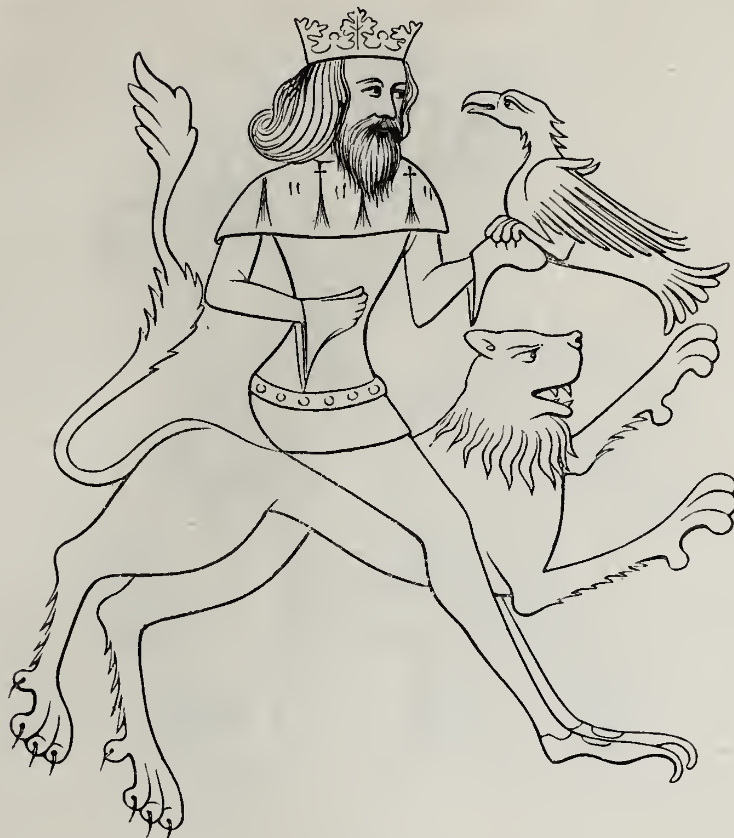
SUS.
Male vivit sordida cultu.
URSUS.
Terret clamore minisque.
BOS.
Fenum mundi vorat ut bos (allusion à *fœnum?*)
LUPUS.
Rapit omnia nec satiatur.

M. le comte de Bastard, dont l'obligeance nous a procuré ce renseignement, se promet, je crois, de publier la miniature.

L'ORGUEIL.

« Orgoille ressemble un roi chivachant sur un léon, portant en sa main un egle.

REX . AQUILA . LEO.



Ieo pense touts gens surmonter (?)
Par ma force et mon pover.
J'ai honneur et toute bien;
Mais de Dieu ne pense ieo peu.

Cetera qui supero — Memet transcendere quero.

Jactancia.

Extollo verbis me magna loquendo superbis.

Inobediencia.

Nescio parere, michi jussa recuso tenere.

Ypocrisis.

Quod videor grata michi dat intus simulata,

Presumpcio.

Me credo tanti quod sim par jure tonanti.

Contempcio.

Heu parvi reputo que meliora puto.

Pertinacia.

Nec male concepta mutabo nec male cepta.

L'ENVIE.

Envye ressemble un frère chivachant sur un chen portant en sa main un esperver.

RELIGIOSUS . NISUS . CANIS.



Si sui ieo mené per envye
Que vers les gages ai hatye.
Les puissants homs ai en despyt;
En mensonges ai grant delyt.

Prospera cum video, protinus invideo.

Detraccio.

Detraho dire si quid fieri puto recte.

Odium.

Est mihi solus amor quod nec amo nec amor.

Discordia.

Consona discordare facit discordia corda.

Susurracio.

Culpo nimis plene que scio facta bene.

Exultacio in adversis proximi.

Nunquam jactura cujuslibet est michi cura.

Affliccio in prosperis proximi.

Est animi pena michi prosperitas aliena.

LA COLÈRE.

Yre ressemble une femme chivachant sur un sengler portant en sa main un cok.

MULIER . GALLUS . APER.



Mon goer se hauce par yre
Que ieo pense as touz maldyre.
En fet, en dit, en contenaunce
Si nul me greve ieo quere vengeance.

Nulla fugit dira mea mens cum fervet in ira.

Clamor.

Pacem contemno, clamore silentia rumpo.

Rixa.

Sepius in mites genero per jurgia lites.

Indignacio.

Hec non dignatur ut verba benigne loquatur.

Blasfemia.

Morem servo meum cum maledico Deum.

Contumelia.

Irata mente cum vincor mordeo dente.

Tumor mentis.

Interius mentem tacite facit ira tumentem.

LA PARESSE.

Accidie ressemble un vileyn chivachant sur un asne portant en sa main un bubon.

RUSTICUS . BUBO . ASINUS.



De bien faire n'ai nul talent
Par rancour qui an goer me prent.
Et desespoir si sui ieo mys.
Le secle me faut ieo croi tout dys.

Tristitiam genero, nil preter tedia quero.

Rancor.

Si quis me ledit nunquam de mente recedit.

Malicia.

Soluta cura quero tantum nocitura.

Pusillanimitas.

Ni possum, careo fracta vigore meo.

Torpor.

Non michi virtutis amor est nec cura salutis.

Desperacio.

Heu quia despero spe sine semper ero.

Vagacio mentis.

Quos scio tristari facio quoque mente vagari.

L'AVARICE.

Avarice ressemble un marchand chivachant sur un taxe portant en sa main un chouete.

MERCATOR . MONEDULA . TAXUS.



En convoitise ieo mene ma vie
Par perjurie, usure et symonie.
Par treison et par larcine
Tout ieo gaigne par pure rapine.

Estuat in cupido pro me sine lege cupido.

Prodicio.

Hunc multum diligere simulo cui quero nocere.

Furtum.

Qui rem furtive tollit parat ille sibi ve.

Rapina.

Viribus obtineo non mea more meo.

Perjurium.

Nunquam cum juro rem vobis addere curo.

Usura.

Lucris usure ditari sit michi cure.

Symonia.

Vendere non timeo que scio sacra Deo.

LA GOURMANDISE.

Glotonye ressemble un Jouvencel chivachant sur un loup, portant en sa main un mufle.

GLOTONYE . JUVENIS . MULVUS . LUPUS.



Au monde n'y ad si grand moton
Qui poet estancher le grand gloton.
Et quant il a bien mangé et beu
De son ventre il fait son Dieu.

Hec michi sunt epule que scio grata gule.

Ebetudo sensus.

Fit sensus plenus vino racionis egenus.

Immundicia.

Corpore vel corde nunquam maneo sine sorde.

Multiloquium.

Sepius ostendo que non sunt apta loquendo.

Inepta leticia.

Semper decepta de re letabor inepta.

Ebrietas.

Nauseo post vomitum plus bibitura merum.

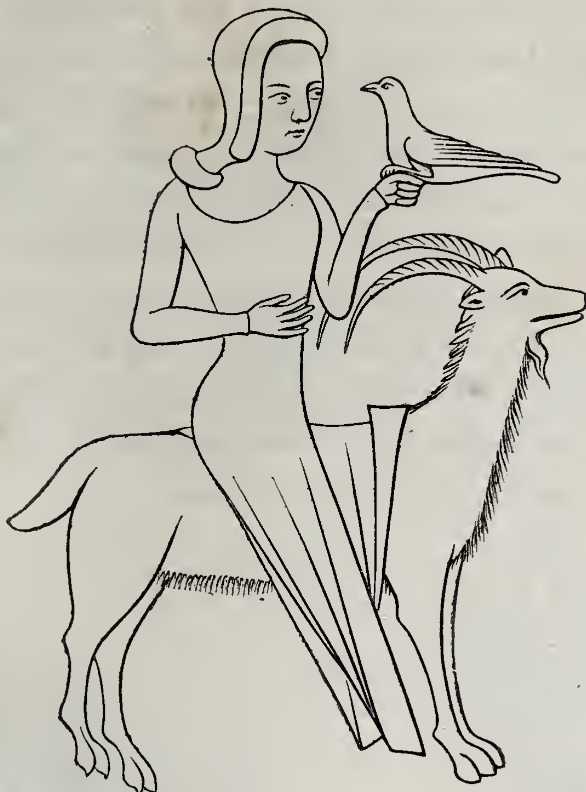
Scurrilitas.

Escis magnatum... pasco palatum.

LA LUXURE.

Léchérie ressemble une dame chivachant sur une chèvre portant en sa main une colombe.

DOMINA . CAPRA . COLUMBA.



Ieo aime tant mon chétif corps
Que de la fine me donne ieo fors.
Il me semble une noble vie
La plésance de lécherie.

Servio sic ventri quod honesta recuso teneri.

Amor sui.

Solum cura mei : sit mihi nulla Dei.

Odium Dei.

Hic odit Christum mundum qui diligit istum.

Precipitacio.

Nil bene discernit quem precipitacio sternit.

Inconstancia.

Sum levior ventis quod agit distractio mentis.

Cecitas mentis.

Mens excecatur que luxurie famulatur.

Inconsideracio.

Non video vere verum nec curo videre. »

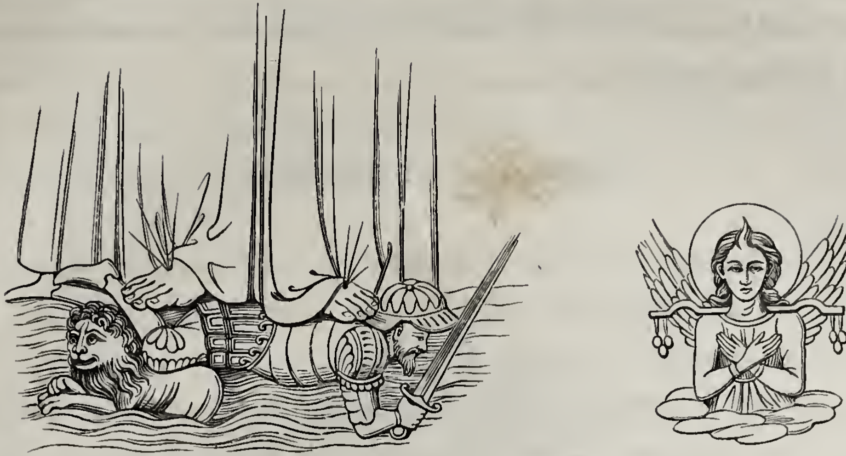
Je citerai pour le quinzième siècle un tableau conservé dans un village des environs de Sienne et publié par Rosini[1] dans son histoire de la peinture italienne. On lit sur le cadre : CHRISTOPHORUS FRANCISCI-FECI E [GO] ANDREAS JOHANNIS TANIS OPERARIUS A M CCCC XXXXIIII. C'est une sorte d'apothéose de S. François d'Assise, devenu par ses vertus aussi bien que par ses stigmates l'image fidèle du Sauveur crucifié. On lit autour du nimbe : PATRIARCHA PAUPERUM FRANCISCUS. Les yeux du saint sont tournés vers le ciel; ses bras sont étendus en forme de croix, une nuée de séraphins l'entoure. Il est debout au dessus de la mer agitée du monde, où il foule aux pieds trois personnages et trois animaux symboliques, tandis qu'au dessus de sa tête trois vierges ailées lui fraient la voie du ciel. Vous reconnaissez tout d'abord dans les animaux servant d'attributs ceux de la vision du Dante, sauf la panthère, qui est, pour plus de clarté, remplacée par le porc ; mais ici l'explication se trouve à côté du symbole. Le porc qui se présente en premier lieu sert de trône à la Luxure, jeune fille dont la robe est sans ceinture et qui étudie ses attraits dans un de ces miroirs circulaires dont les couvercles en ivoire sculpté enrichissent bon nombre de nos cabinets d'antiquaires. Dans une région plus haute, on voit la Chasteté contemplant avec amour un lis couvert de fleurs qu'elle tient des deux mains, comme si elle redoutait qu'on lui enlevât son fragile trésor.



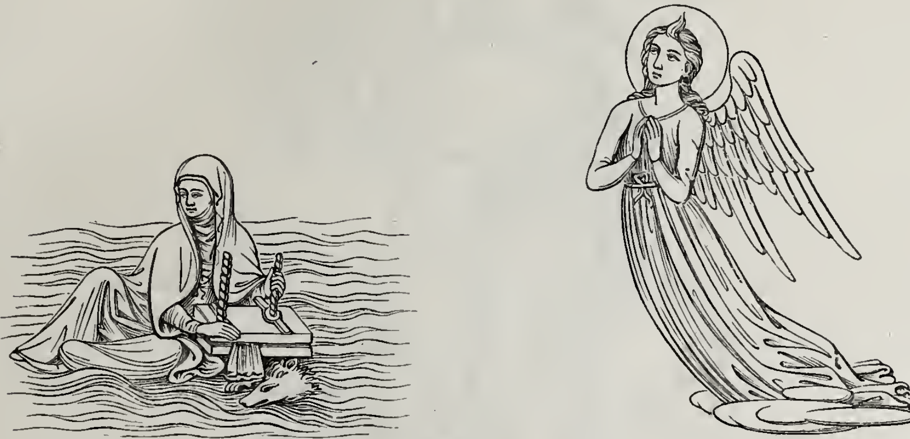


Le lion vient après le porc. Ce dernier tenait la tête basse, le lion dresse la sienne auprès de l'Orgueil, représenté par un homme de guerre armé de pied en cap, et se remuant en vain pour se relever sous les pieds nus et déchirés, mais rayonnants de gloire, du plus humble des hommes. Au dessus de l'Orgueil l'Humilité ou l'Obéissance religieuse porte en esprit de foi *le joug doux et le fardeau léger* du Sauveur.

[1] *Storia della pittura italiana esposta coi monumenti.* Pisa, 1842. Epoca II, parte I, tav. L.



Enfin la dernière des bêtes, la plus enfoncée dans l'abîme, est le loup. Il accompagne l'Avarice, qui, sous les traits d'une vieille femme, serre sous une presse de riches vêtements, pendant que la Pauvreté volontaire, libre d'entraves, vole vers Dieu en priant.



La renaissance, qui a conservé au milieu de l'invasion des idées païennes beaucoup plus de souvenirs du moyen âge qu'on ne serait porté à le croire, n'avait pas oublié ces rapports entre les animaux et les vices, témoin l'usage des devises, qui prit alors tant de faveur et finit par créer une espèce de science à l'usage des beaux esprits, sous le nom de la philosophie des images; témoins les travaux sur Horapollon, tels que celui de Pierio Valeriano, et les interprétations suggérées par les animaux héraldiques. Je me contenterai de citer les gentilles miniatures d'un manuscrit du musée de Cluny[1], recueil de rondeaux adressés à Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême et mère de François Ier, par un méchant poète, que l'on croit être

[1] *L'Hôtel de Cluny au moyen âge,* par Mme de S. Surin. Paris, Téchener, 1831, p. 139.

André de La Vigne, grand faiseur d'acrostiches. On y voit le triomphe des vertus de la princesse sur les sept péchés capitaux ; et les vertus et les vices y sont représentés par des femmes à cheval sur des animaux symboliques.

L'HUMILITÉ ET L'ORGUEIL.

L'Humilité, vêtue d'une robe blanche et défendue par un bouclier d'argent où son nom s'est effacé, est montée sur un agneau ; elle renverse avec sa lance l'Orgueil, personnage diadémé, portant une robe bleue et monté sur un lion.

Les armoiries, répétées sur toutes les pages, sont mi-parties d'Angoulême, qui est de France au lambel garni de trois croissants, et de Savoie, qui est de gueule à la croix d'argent.



LA LIBÉRALITÉ ET L'AVARICE.

La Libéralité, qui tient un plateau en or et répand avec profusion les pièces d'or de sa large bourse [1], est montée sur un coq, et repousse du pied avec mépris l'Avarice. Celle-ci, les mains fermées pour les pauvres, fuit à cheval sur un singe [2].



[1] Je regrette d'avoir à faire observer que la description de M[me] de Saint-Surin (*l. c.*) n'est pas d'une parfaite exactitude. Je pense qu'elle s'est méprise en voyant dans la main gauche de la Charité *une aiguière dont elle répand la liqueur, un ours* dans l'attribut de l'Avarice, et un *sanglier* dans celui de l'Ire.

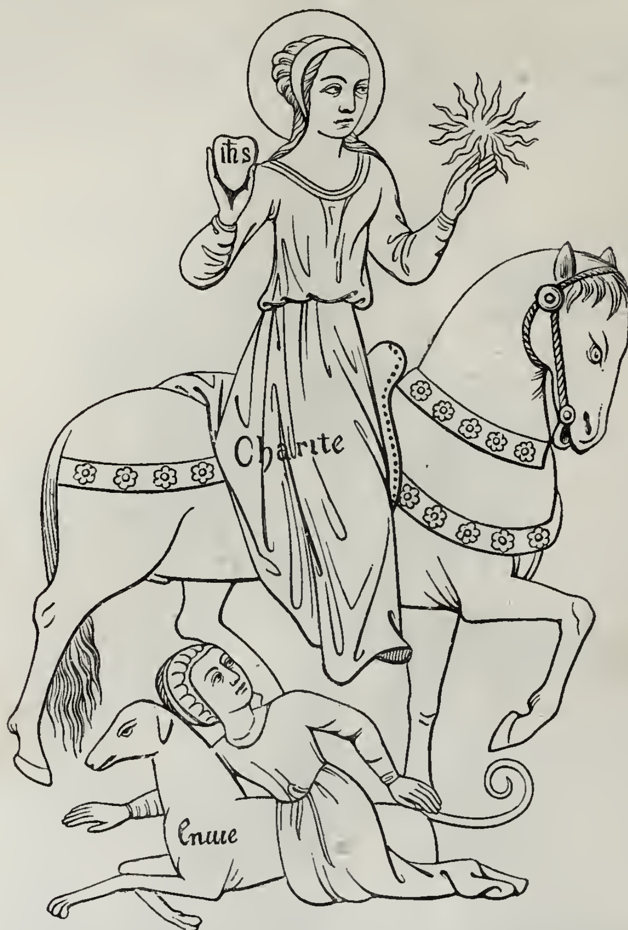
[2] On remarquera dans ces compositions de la renaissance, comme on a déjà pu le faire en lisant la prétendue lettre d'Aristote à Alexandre, page 18, un point de vue tout opposé à celui qui nous occupe en ce moment au sujet des rapports de ressemblance entre l'homme et la bête. Il était naturel que les bonnes qualités des animaux fussent rapprochées des vertus de l'homme, comme leurs mauvaises étaient rapprochées de ses vices, et qu'employées de toute antiquité par les sages, comme des sujets de leçons populaires, elles devinssent également des sujets de symboles. Ce serait trop sortir de notre sujet que de développer ici cette autre branche intéressante du symbolisme de notre ancien art : bornons-nous à constater son existence aux hautes époques.

« Par le veau (dit un ancien auteur cité dans l'éd. de S. Jérôme de Vérone. (T. I, col. 1107) et dans Bottari, *Roma sotterranea*, t. III, p. 155), il faut entendre nos épreuves ; par la brebis, l'innocence ; par le bouc, le sacrifice des plaisirs sensuels ; par la chèvre, qui aime à brouter sur les hauteurs, la vie ascétique ; par le bélier, la prédication, qui engendre des agneaux au bon pasteur ; par la tourterelle, la chasteté de l'âme solitaire unie à Jésus-Christ seul ; par la colombe, la perspicacité dans la contemplation des divins mystères. »

Per vitulum, labor noster; per ovem, innocentia; per hircum, mortificatio fornicariæ voluptatis ; per capram, quæ in sublimi pascitur, vita theorica ; per arietem autem prædicatio, quæ

LA CHARITÉ ET L'ENVIE.

La Charité est montée en reine sur un palefroi alezan : un soleil flamboyant figure ses ardeurs, et un cœur, où paraît le monogramme sacré I H S, indique le divin motif de son dévouement à ses frères. La Charité force à s'incliner devant elle l'Envie, qui la repousse des deux mains et s'appuie sur un levrier blanc.



agnos bono pastori generat; per turturem, castitas solitariæ mentis nemini præter Christum junctæ; per columbam, perspicacia intuitus sacramentorum.

Hugues de S. Victor (*De claustro animæ,* ch. xxi, t. ii, p. 98.) traite du sens moral des sculptures du temple de Salomon, figure de l'âme chrétienne. « Les diverses images représentées sur les murs du temple figurent, dit-il, les divines vertus revêtues de la forme qui leur convient. Tracez donc aux endroits voulus du temple spirituel l'image du bœuf, c'est la douceur, et ailleurs celle du lion, c'est la vigueur d'une exacte justice. Représentez aussi le bélier guide du troupeau, c'est l'emblème du maître qui dirige par la parole et par l'exemple la foule des disciples. N'oubliez point parmi ces images le lis de la pureté et la rose du martyre. »

Moraliter vero variis cælaturis sculpuntur templi parietes, dum per diversa loca diversarum rerum imprimuntur imagines, ut habeant singulæ virtutes juxta moralitatis intuitum formas sibi convenientes. Attende igitur in quolibet loco intelligibilis templi bovis imaginem, id est mansuetudinem. Imprime et alibi figuram leonis, rigorem videlicet severæ districtionis. Imprime columbam, simplicitatis formam. Adde et turturem, id est castitatem. Adjunge arietem, ovium scilicet ducem, id est magistrum verbo et exemplo præcedentem turbam discipulorum. Interpone munditiam lilii, seu rosam martyrii.

LA PATIENCE ET LA COLÈRE.

La Patience, couronnée de perles, a pour monture un bœuf. Elle terrasse la Colère, armée d'un glaive et montée sur un ours muselé.[1]



[1] Si les miniatures où Louise de Savoie était censée devoir reconnaître ses traits sous ceux des Vertus victorieuses étaient de nature à plaire à une femme de goût, on n'en saurait dire autant des rondeaux acrostiches qui n'ont guère d'autre mérite que leurs tours de force. Je dois néanmoins en citer quelques-uns, ne serait-ce que pour être autorisé à ne pas citer les autres.

PATIENCE CONTRE IRE.

L a grand vertu que dame doibt eslire
O n peult à cler en tes faicts veoir et lire,
I mpossible est t'eslongner de raison.
S oubz pacience ordonnas ta maison
E s jours passez chassant rancune et ire.

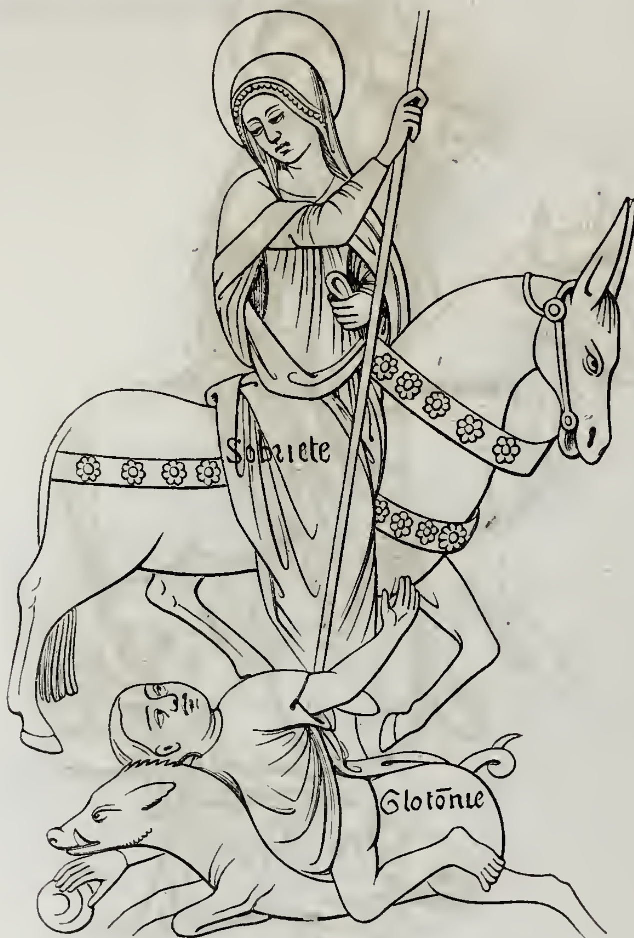
D espit , discord, et murmure encor pire
E vité as, sans quelque injure dire,
S uyvant toujours ta dévote oraison
La grand vertu.

A ux méchans gens les cacquets cuydans nuyre
V aincuz rendiz doulcement sans médire;
O ncq en fureur n'entras nulle saison;
I nfiniz biens et graces à foyson
E ntierement vers toi as sceu reduyre
La grand vertu !

Madame de Saint-Surin fait remarquer que la princesse semble s'être souvenue de quelques-unes de ces pages quand elle écrivit dans son journal : « *Humilité* m'a tenu compagnie, et *Patience* ne m'a jamais abandonnée.» Ce dernier mot et quelques vers du poète font sans doute allusion aux rapports de Louise avec Anne de Bretagne.

LA SOBRIÉTÉ ET LA GLOUTONNERIE.

La Sobriété s'avance sur un âne en frappant la Gloutonnerie, revêtue d'une souquenille en désordre. La Gloutonnerie est à cheval sur un sanglier ou un pourceau [1] dont elle veut partager la table. [2]



[1] La miniature rappelle cette expression de Vincent de Beauvais dans son *Speculum morale* (l. III, dist. III, pars. IX, col. 1383). Luxuriosi sunt sicut sus, qui libentius habet nares in stercoribus quam in floribus. Je dois cette citation au mémoire de madame Félicie d'Aizac sur les bêtes bizarres des tourelles de Saint-Denis. Ce mémoire se trouve dans la *Revue d'Architecture* de M. César Daly. (VII vol., an. 1847.) Si l'on se refuse à admettre les conclusions de l'auteur, on reconnaîtra du moins que son travail est rempli de renseignements utiles puisés à des sources sérieuses.

[2] SOBRIÉTÉ CONTRE GLOTONNIE.

L e vray miroer des dames de hault prix,
O u tous les biens du monde sont compris,
I e dy c'est toy, en qui n'est trouvé blasme.
S obre plus que autre et vertueuse dame
E stimée es, dont digne loz as pris.
D ieu te créa pour chef d'œuvre entrepris,
E xquise en meurs et parfaicte en espris;
S ans point mentir tu es de corps et d'ame
Le vrai miroer.
A faire excès jamais rien tu n'appris;
V anter te puys que par gloutons périlz
O ncques ton bruyt ne fut reprouché d'ame.
I nvincible as le cuer qui raison ayme.
E n toute chose on te voit sans mespris
Le vray miroer.

Pour entrer dans les vues du poète le lecteur devrait reprendre les vers de bas en haut et les lire à rebours. De cette façon il ne leur trouverait certainement ni moins de clarté ni moins de poésie.

LA CHASTETÉ ET LA LUXURE.

Enfin la Chasteté, tenant la palme emblème de la victoire continue des vierges, et la tourterelle symbole de la fidélité conjugale, fait reculer à son aspect la Luxure, qui l'insulte impudemment en fuyant montée sur un bouc.



Il y a dans le manuscrit de Cluny une regrettable lacune qui nous prive de la septième vertu, la Diligence terrassant la Paresse.

Les rapprochements que nous venons d'exposer n'ont pas cessé d'intéresser la science, la morale et l'art, malgré tout ce qu'ils ont de conjectural et d'arbitraire. Ainsi Porta, reprenant en sous-œuvre dans le travail déjà cité (liv. IV) les études des anciens physionomistes, compare les hommes imprudents, stupides, indociles aux ânes ; les rudes, les grossiers aux pourceaux et aux ours ; les fous aux oiseaux et aux singes ; les hardis aux taureaux ; les timides aux cerfs, aux lièvres, aux cailles ; les forts aux dogues, aux lions, aux taureaux ; les glorieux aux chevaux ; les avares aux chats et aux singes ; les colères aux lions, aux taureaux, aux chiens.

aux ours et aux sangliers; les luxurieux aux singes, aux cerfs, aux boucs, aux panthères; les gourmands aux loups et aux pourceaux; les lâches aux bœufs et aux ânes; les imprudents aux corbeaux et aux chiens; les dissimulés aux singes; les fous furieux aux ours.

Nous savons par les procès-verbaux de l'Académie qu'une dissertation du célèbre Lebrun sur le même sujet avait charmé Colbert; mais il ne nous reste plus que les dessins où il rapproche des têtes d'hommes et de bêtes. Ces dessins, conservés parmi les cartons du Louvre, ont été gravés dans l'édition de Lavater de Paris 1820.

Aujourd'hui même cet ordre d'idées n'a pas disparu de tous les souvenirs dans le monde religieux; on se sert encore dans les maisons de retraite nombreuses en Basse-Bretagne des tableaux symboliques imaginés par M. Le Nobletz et le P. Maunoir, célèbres missionnaires du dix-septième siècle. Les sept péchés capitaux y figurent sous la forme de sept animaux dans les diverses alternatives du long combat dont le cœur humain est le théâtre et en même temps le héros ou bien la victime. C'est à cette source qu'a puisé l'auteur d'un opuscule[1] resté populaire et où l'on voit que «L'Orgueil est représenté par le paon, qui étale avec vanité ses plumes; l'Avarice par le crapeau, qui se borne à se gonfler et à se nourrir des vapeurs de la terre; la Luxure, par le bouc lascif; l'Envie, par le serpent, qui de rage perdit nos premiers pères; la Gourmandise, par le cochon insatiable; la Colère, par le lion furieux; la Paresse, par la tortue lente. »

On trouvera, en résumant ces citations, que le caprice s'est fait une large part dans le choix des allégories, et qu'il faudrait un dépouillement plus complet pour reconnaître sur plusieurs points des lois traditionnelles. Nous aurons du moins éclairci le fait général d'une tendance constante chez nos pères à représenter les vices par des animaux dans leur littérature religieuse, comme nous le savions de leur littérature profane par le poème du Renard et ses imitations. Peut-être aussi aurons-nous rendu plus vraisemblable notre opinion sur le symbolisme des trois animaux du Dante et des trois animaux de notre légendaire. En effet, le lion et la louve de la Divine Comédie expriment presque partout l'orgueil et l'avarice; la panthère seule ne se trouve nulle part parmi nos rapprochements, et ne pouvait se trouver parmi ceux que nous avons empruntés au moyen âge, puisque jamais elle n'y fut prise en mauvaise part. La beauté de sa fourrure et la suavité prétendue de son haleine la rendaient le symbole des attraits de l'éternelle beauté, ainsi que nous le verrons dans les Bestiaires manuscrits. Mais pour les anciens moralistes grecs la panthère était l'animal correspondant à la femme, comme le lion était parmi les bêtes le représentant de l'homme. On n'aurait donc pas à recourir aux panthères bacchiques pour trouver ici une allusion aux premiers égarements du poète.

Des trois animaux de la vision du Dante, le lion seul se retrouve dans notre légende; mais

[1] *Le Miroir des âmes*, p. 8. Paris, chez Périsse, 1847.

l'ours, image de l'esprit de murmure, d'après Hugues de Saint-Victor ; de la violence, d'après Herrade ; de la colère, d'après le manuscrit de Cluny, est celle de l'impureté d'après S. Bonaventure, et bien avant S. Bonaventure, telle était une de ses significations d'après Raban Maur[1] « L'ours, dit-il, c'est la cruauté et aussi c'est l'immondice. David dit à Dieu : Ton serviteur a tué le lion et l'ours, c'est à dire j'ai dompté l'orgueil et la luxure. » Il est remarquable qu'au lieu d'un ours c'est un pourceau qui se voit représenté sur la châsse : cette observation est de M. Leprévost, qui ne s'est pas préoccupé du sens allégorique. On dirait donc que l'artiste a pris à tâche de rendre par une image plus habituelle un sens qui pour lui n'était pas douteux. Quant au buffle, reconnaissons que la difficulté est tout autre et que, sauf de meilleures données, il faudrait pouvoir supposer que le légendaire, ou plutôt l'interpollateur, l'a substitué au bœuf pour voir ici, en s'appuyant sur l'explication d'Herrade, le symbole de l'avarice. Dira-t-on que la supposition est aussi invraisemblable qu'elle est gratuite ? Qu'on me permette avant de décider, une observation, qui peut avoir en tout cas le mérite d'expliquer l'introduction de certaines images dans nos vieilles chroniques.

On sait que depuis les jours des catacombes, la peinture chrétienne était restée plus ou moins cultivée par les fidèles comme le catéchisme des simples et l'exemple de tous. Or cette peinture devait être souvent symbolique, puisque, sans parler de la tendance naturelle de l'art à traduire sa pensée par des images, l'impossibilité de rendre certains faits autrement que par des symboles devait en faire naître dans les arts du dessin aussi bien que dans le langage. Nul n'ignore les hiéroglyphes pleins de fraîcheur de la Rome souterraine, berceau de l'art chrétien. Et que cet art n'ait pas changé de marche en triomphant avec Constantin, Constantin lui-même nous en fournit la preuve. Nous apprenons d'Eusèbe[2] qu'il s'était fait représenter dans un tableau, au milieu du vestibule de son palais de Constantinople, portant au dessus de sa tête une croix ornée de pierreries, et précipitant au fond de l'abîme le dragon transpercé par le milieu du ventre. Quel était ce dragon? « C'était, ajoute Eusèbe, ce monstre ennemi qui avait persécuté l'Église par la tyrannie des impies, » c'est à dire le démon du paganisme ou le paganisme lui-même.

Telle est sans une ombre de doute l'origine de ces innombrables dragons terrassés, égorgés, étouffés, éventrés, noyés ou simplement éconduits par une ceinture de vierge, par une chaîne de soldat ou par une étole d'évêque, dans toutes les vieilles provinces de la chrétienté. A l'exemple du premier empereur chrétien, pour exprimer par un seul hiéroglyphe les rudes combats et le triomphe définitif de la vérité quelque part, on peignait l'apôtre du pays terrassant un monstre. De longues années plus tard et après les malheurs publics où l'enseignement local s'était trouvé suspendu, l'image était prise pour une réalité, et comme la peinture s'était formulée sur l'histoire, la légende à son tour se moulait sur la peinture. S. Georges.

[1] T. I. Allegor.

[2] Ed. Paris, 1591, t. II, p. 255.

par exemple, était un de ces nombreux soldats romains qui, conservant de l'énergie vitale au milieu d'une société en dissolution, ouvrirent leur âme au christianisme, et le propagèrent autour de leurs tentes; quand il s'agit pour la peinture bysantine de faire comprendre que la Cappadoce lui devait la foi, il n'y eut pas à choisir entre plusieurs images : une femme dut indiquer la province sauvée et un dragon le paganisme vaincu. De là cette poétique légende que l'on connaît sur le patron de la chevalerie. Pour en revenir à notre sujet, y aurait-il quelque témérité à supposer qu'un peintre du septième ou huitième siècle n'eût rien trouvé de mieux que les traits de trois bêtes pour indiquer la résistance des vices à la mission d'un apôtre. Et transportons-nous maintenant au temps où, après de longues années de désolation, une nouvelle génération de solitaires sera venue habiter des lieux vénérés ; dites si à l'aspect des vieilles peintures qui auraient échappé aux dévastations, aux pluies, aux flammes, ou bien à la rencontre providentielle de quelque vieux manuscrit au vélin enluminé, dites si le copiste n'aura pas cru quelquefois servir la vérité et compléter l'histoire en insérant dans les anciens textes les images de la peinture. Je n'hésite pas à penser que plus d'une fois la peinture a dû réveiller, colorer des souvenirs, et servir de thème à des interpollations où la bonne foi aidée de quelque simplicité a compromis auprès d'une postérité plus méfiante des faits au fond authentiques. Notre opinion, dans le cas présent, est qu'une main malhabile a retouché vers la fin du dixième siècle la légende de S. Taurin. Si cette fois la peinture avait influencé le légendaire, il ne serait pas invraisemblable qu'il se fût mépris sur le caractère de quelqu'un des trois animaux et qu'il eût perdu en partie l'allusion aux trois grands vices. Mais, hâtons-nous de le reconnaître, c'est nous arrêter trop longtemps sur le terrain mouvant des conjectures. Si d'autres préféraient ne voir dans les trois apparitions que de simples images de l'énergie brutale et de la force destructive du mauvais esprit, je pourrais ne pas les suivre; mais je ne me sentirais pas le courage de les combattre. Je leur fournirais plutôt une arme pour m'attaquer en citant à l'appui de leur opinion un récit que la légende dorée fait remonter aux temps de Charlemagne [1]. Il s'agit d'un soldat qui a gardé pour lui le cheval qu'un de ses amis avant de mourir avait recommandé de vendre en faveur des pauvres. Le mort apparaît, et annonce au voleur que Dieu va punir son crime. Et aussitôt l'on entend des voix *de lions, d'ours* et *de loups* [2], et les démons emportent le coupable. Voici, comme dans notre légende, les démons sous des formes de bêtes; mais n'aurais-je pas à demander ici comme tout à l'heure si l'idée de voir le démon sous ces trois formes ne venait pas de ce qu'elles présentent précisément le type des trois grandes impulsions par lesquelles l'esprit du mal agit sur l'homme.

Arthur MARTIN.

[1] *Legenda SS.*, Argentinæ, 1486, p. 216, De commemoratione defunctorum.

[2] Et ecce subito in aere auditus est clamor, velut *leonum*, *ursorum* et *luporum*, et ipsum de medio abstulerunt.

CINQ PLAQUES

D'IVOIRE SCULPTÉ

REPRÉSENTANT

LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.

(PLANCHES IV, V, VI, VII, VIII.)

I.

DES IVOIRES A SUJETS CHRÉTIENS EN GÉNÉRAL.

1. Lorsqu'au milieu du siècle dernier A. Fr. Gori, ce curieux infatigable, réunissait les matériaux du beau recueil qu'il avait conçu sous le nom de *Trésor des Diptyques* et auquel la mort ne lui permit pas de mettre la dernière main, il comprit fort bien que les diptyques consulaires, outre leur importance comme documents historiques, longtemps méconnue, avaient l'avantage de révéler une branche d'art presque entièrement oubliée jusqu'à lui. Les merveilleuses ciselures dont nous trouvons l'éloge dans les écrivains de l'antiquité ne sont plus guère connues que par des descriptions qui réussissent à peine à nous en donner une idée extrêmement vague. Telle a été presque universellement la condition des chefs-d'œuvre de l'orfévrerie : le prix des matériaux qu'elle emploie ne permet pas qu'après quelques variations du goût ou quelques révolutions violentes dans les fortunes la postérité en conserve autre chose qu'un souvenir à peine appréciable. Mais si ces bas-reliefs délicats de l'antiquité nous échappent aujourd'hui presque entièrement, nous devons être d'autant plus jaloux de connaître les monuments que leur matière moins enviée a sauvés de la destruction, et qui peuvent nous apprendre sinon l'état réel de l'art ancien aux belles époques, du moins les traces qu'il a laissées après lui dans les âges de décadence, ou la voie par laquelle des siècles moins favorisés en ce point ont su se frayer lentement un retour vers la beauté des formes et l'habileté de l'exécution. Sauf un très petit nombre de fragments, les plus anciens ivoires sculptés qui nous sont parvenus ne remontent qu'à des époques où déjà l'art avait fléchi beaucoup ; mais si aux diptyques consulaires on ajoute les diptyques ecclésiastiques et tout ce qui peut se ranger de

près ou de loin sous ce nom, il est très probable que la publication intégrale des monuments de cet ordre, aujourd'hui épars dans les collections, donnerait une série à peu près complète des transformations de l'art durant les siècles chrétiens; en sorte qu'on pourrait un jour, réalisant entièrement le vœu un peu confus de Gori, tracer à l'aide des ivoires une histoire non interrompue de la ciselure.

Nous contribuerons de notre mieux à préparer, selon notre pouvoir, ce résultat encore bien éloigné sans doute [1], et jusqu'à ce que la tâche soit un peu plus avancée il serait prématuré peut-être de se livrer à des aperçus généraux dont la vérification échapperait trop souvent au lecteur; réservons ces vues d'ensemble pour un autre temps, et réunissons avant tout les matériaux qui en prépareront l'opportunité. Mais une considération qui n'est sûrement pas hasardée, et qui mérite de trouver place dans nos premières recherches sur cet objet, c'est que la conservation des ivoires consulaires et des ateliers qui les avaient produits est tout particulièrement due à l'Église et à la piété qu'elle alimentait.

On sait qu'un magnifique camée, entre autres, est arrivé jusqu'à nous grâce au sens biblique qui lui avait été prêté fort gratuitement, il est vrai, mais qui lui valut un asile durant des siècles dans le trésor de la Sainte-Chapelle de Paris. Bien d'autres pierres gravées de moindre importance, mais d'une valeur réelle, nous ont été transmises par le moyen âge enchâssées dans les ornements des croix et des reliquaires qui les ont protégées longtemps. Et de fait, jusqu'aux dévastations de ceux qui se prétendaient ennemis du fanatisme, les sanctuaires catholiques furent le plus sûr abri où pussent se réfugier les précieux monuments de la civilisation antique. Hors de là les fantaisies de la mode, les changements successifs des fortunes, la rudesse des possesseurs et tous les accidents de la guerre devaient détruire promptement ce que les princes même auraient prétendu couvrir de leur protection.

2. Les ivoires surtout, à cause de leur fragilité et de leurs dimensions, risquaient beaucoup hors de ces conservatoires presque inviolables que leur ouvrait l'Église. Mais heureusement la destination primitive des diptyques [2] suggéra l'idée de les faire servir à orner la couverture des livres liturgiques [3], si bien que de bonne heure nous voyons des diptyques religieux désignés sous le nom de *tableaux en forme d'évangiles* [4]. C'est que les évangiles surtout, à cause des honneurs publics que l'Eglise leur rend dans ses offices, ont habituellement été

[1] Nous ne voudrions pas laisser croire que nous ignorons ou méconnaissons le secours prêté à ce genre d'études par la publication du *Trésor de numismatique et de glyptique;* bien que les ivoires y occupent, à notre avis, une place trop étroitement mesurée. Mais aussi le public aurait-il été bien charmé d'y en rencontrer davantage? Peut-être que non.

[2] Il est à peine besoin de rappeler que les *pugillares* (ou tablettes manuelles) n'étaient que de petits diptyques portatifs, et que les diptyques consulaires portaient probablement sur leur face intérieure les souhaits et les félicitations envoyés par le donateur. Les diptyques ecclésiastiques recevaient les noms de divers ordres de fidèles. En somme, c'était constamment dans l'origine une espèce de livre.

[3] Cf. Costadoni, ap. *Thesaur. dipt.* t. III, 59, sq. — It. ib. p. 111.

[4] « Imago in modum evangeliorum », ap. Anast. Biblioth. *De vitis pontif. romanor.*, in Hadriano (ed. Bianchini, t. I, p. 268, 270, 271).

ornés au dedans et au dehors de tout ce que le calligraphe et l'orfévre pouvaient trouver de plus somptueux dans les ressources de leur art. Mais, en outre, des tablettes d'ivoire souvent enrichies d'ornements et de précieuses sculptures servaient de *chantoirs* (*cantatoria*) pour les neumes du graduel (notés, sans doute, sur le revers); afin que, portées devant le diacre lorsqu'il montait à l'ambon, elles contribuassent à la solennité de cette espèce de procession triomphale qui précède la récitation de l'évangile [1]. L'usage de ces *chantoirs*, désignés quelquefois comme *merveilleusement ciselés*, n'aura pas seulement alimenté les ateliers de sculpture; il nous aura probablement conservé des bas-reliefs profanes, comme le trésor des religieuses de Poissy a protégé jusqu'aux guerres du calvinisme le grand camée de Tibère (aujourd'hui à Vienne); car l'Église pardonnait volontiers à ces réfugiés du paganisme leurs formes un peu séculières, en considération de l'habileté qui en faisait ou paraissait en faire le prix. C'est ainsi qu'à Aix-la-Chapelle la décoration de l'ambon a été complétée par diverses plaques d'ivoire dont les sculptures sont presque toutes plus ou moins païennes [2].

Mais pour la décoration des autels, où l'on devait être un peu plus exigeant dans le choix des sujets, la sculpture sur ivoire trouva encore un emploi qui put encourager les artistes et conserver honorablement les œuvres des premiers siècles chrétiens. Plusieurs textes donnent lieu de croire que les retables, où la sculpture développa si volontiers des scènes agitées et presque mouvantes au quinzième siècle et au seizième, avaient été précédés et comme amenés insensiblement par l'usage des bas-reliefs en manière de diptyques (ou de triptyques) qu'on apportait sur l'autel au moment de la célébration des saints mystères; car longtemps les autels furent simples jusqu'à une sorte de nudité, et sans ces gradins, ce tabernacle et ces chandeliers que nous y ajoutons aujourd'hui presque partout. Hors du moment destiné à la liturgie, on y voyait à peine le livre des Évangiles et un vase sacré [3]; mais lorsque venait l'heure du saint sacrifice, cette simplicité austère disparaissait au moins en partie. On y dressait des images sculptées sur métal ou sur ivoire, qui semblent avoir fait à peu près la figure que nous tâchons de donner en France aux cartons nommés chez nous *canons d'autel*, et en Italie *carta gloria*. [4]

Les ivoires sculptés qui sont l'objet de ce Mémoire peuvent avoir servi à ces divers usages; car plusieurs sont encore encastrés dans des couvertures de livres liturgiques, et d'autres,

[1] Rit. cassin. (ap. Martène *De antiq. monach. ritibus*, libr. XII, cap. IV, 27) : « Qui autem responsorium vel alleluia cantaverint, in speciosis tabulis eburneis cantent. » Cf. Honor. ap. D. Pez, *Thesaurus*, t. II, P. 1, p. 321. — Amalar., Ostiens., etc. ap. Bona, *Rer. liturgicar.* libr. I, cap. XXV, n° 10 (edit. cit., t. II, 332).

[2] Nous avons l'intention de les expliquer dans la suite de ces *Mélanges*.

[3] Cette affectation de sévérité, qui ne cessait que pour l'office divin, était assez raisonnable durant les siècles où l'Eucharistie ne se conservait jamais sur l'autel.

[4] Theobald. abb., anno 1019 (ap. Muratori, *Antiquitt. ital.* t. IV, 768) : « Posui vero super altare S. Liberatoris unam iconam eburneam, in qua cœlata est imago sanctissimæ Genitricis Dei et Virginis Mariæ, et hinc inde imagines SS. martyrum, etc. » Cf. Gori, *Thesaur. diptychor.* t. III, 231. — Paciaudi, *De cultu S. Johann. Baptistæ*, dissert. VI, cap. IV (p. 228, sq.). — Etc.

actuellement isolés, sont peut-être toujours restés dans cet état; mais nous n'avons recueilli aucune donnée sur leur ancienne provenance. [1]

II.

DÉSIGNATION DES CINQ BAS-RELIEFS.

3. Quelle que soit aujourd'hui la distance qui sépare les cinq ivoires dont nous avons à nous occuper en ce moment, puisque l'un d'eux est dans la sacristie de l'église de Tongres en Belgique, un autre à la Bibliothèque nationale de Paris, d'autres dans diverses collections de Munich, etc.; un certain air de famille les rapproche toutefois, sinon du côté de l'art, au moins par les principales idées qui ont présidé à la composition ou à l'ordonnance des scènes. Partout c'est le Calvaire avec la visite des saintes femmes au tombeau de Jésus-Christ, ou la résurrection des morts qui sortirent de leurs sépulcres lorsque le Fils de Dieu expira sur la croix; dans plusieurs c'est l'une et l'autre circonstance, et en outre, au pied de la croix, deux ou trois personnifications dont les attributs rappellent la mythologie gréco-latine. Quant aux personnages qui entourent la croix, ils sont plus ou moins nombreux, plus ou moins symboliques, selon la verve ou la facilité d'invention et d'exécution qui soutenait les auteurs de ces diverses sculptures.

L'ornementation donne lieu à une remarque assez curieuse; c'est que le bas-relief le plus avancé pour le dessin et la pose des figures, celui de Tongres (Pl. VI), est précisément aussi celui où l'on paraît avoir le moins songé aux détails d'encadrement et de décoration. Il semblerait que l'artiste, se sentant fort capable de faire son œuvre belle, ne s'est pas soucié de la faire riche. Cette austérité un peu fière, mais de bon goût, n'autoriserait-elle pas à soupçonner quelque parenté (quoique un peu éloignée) entre l'ivoire de Tongres et la croix d'or dite de

[1] Les cinq gravures sont de la grandeur des originaux, indication qui pourra faire estimer à peu près la dimension des volumes que recouvrent les ivoires IV, V et VI, si l'on tient compte de la bordure en orfévrerie qui les encadre, mais qui est parfois assez large, ainsi qu'on peut en juger par le psautier de Charles-le-Chauve (ci-dessus, t. I, p. 27), dont la hauteur totale est d'environ 26 centimètres, quoique les plaques d'ivoire ne soient guère hautes que de 14. Mais comme je n'ai point de notes bien précises sur les manuscrits auxquels sont associés maintenant plusieurs de ces bas-reliefs, je me bornerai à des indications un peu vagues. L'ivoire de la pl. IV occupe le plat supérieur de la couverture d'un magnifique évangéliaire (Bibliothèque publique de Munich, n° 37) donné à l'église de Bamberg par l'empereur S. Henri. Les miniatures, aussi bien que l'inscription gravée par l'orfèvre, attestent cette origine d'une manière incontestable, et témoignent d'un art tout à fait distingué. L'ivoire numéroté V recouvre en partie un manuscrit des quatre évangiles (*Plenarium*) tracé tout entier en lettres d'or sur velin pourpre et dont tous les caractères intérieurs et extérieurs, sauf d'insignifiantes remises à neuf très récentes, annoncent l'âge des premiers Carlovingiens. Ce riche volume, conservé à Metz jusqu'à notre Révolution du siècle dernier, est maintenant à la bibliothèque nationale (suppl. lat. 650). Le bas-relief de la pl. VI orne également la couverture d'un texte des quatre évangiles dont l'écriture paraît n'être pas postérieure au dixième siècle. Ce beau livre fait partie du trésor de l'église Notre-Dame à Tongres (diocèse de Liége), et, jusque vers la fin du siècle dernier, c'était celui que l'on présentait à baiser aux chanoines de Tongres après l'Evangile de la messe capitulaire, avec ces paroles : *Ecce lex sacra*. Pour distinguer ces divers ivoires, je leur donnerai les noms de Bamberg, de Metz (ou de Paris) et de Tongres.

La planche VII a été dessinée d'après un moulage en plâtre qui appartient à l'habile antiquaire M. Carrand, et la planche VIII d'après une plaque isolée d'ivoire qui est conservée dans le cabinet du roi de Bavière : je désignerai ces deux dernières pièces par les noms de leurs possesseurs.

Lothaire, que nous avons examinée dans le tome précédent (Pl. XXXII)? Une raison de plus, et j'avoue qu'il n'est pas inutile d'en trouver une autre, semblerait appuyer ce rapprochement: c'est le singulier système adopté dans l'ivoire de Tongres pour la représentation des nuées sous les pieds des anges, comme autour du soleil et de la lune. Cette forme conventionnelle, dont la reproduction ne paraît pouvoir s'expliquer que par un procédé d'*école,* a quelque analogie avec les espèces de flammes qui forment sur la croix de Lothaire le nuage d'où sort la *main divine;* bien qu'ici la *main divine* se dégage d'une sorte de nuage non moins bizarre, mais assez différent, sauf que dans l'un et l'autre monument ce nuage est sensiblement circonscrit par un demi-cercle dont les extrémités s'appuient sur le sommet de la croix. Ajoutons que de part et d'autre la tête du Christ est sans nimbe. Et ne pourrait-on pas dire aussi que ces espèces de tresses qui descendent de chaque côté du front de Jésus-Christ dans l'ivoire de Tongres sont un reste du système adopté dans le crucifix de Lothaire, où tout ce que l'on voit de cheveux est partagé en trois grandes masses échelonnées avec une lourde symétrie?

Quelque légères que puissent paraître ces analogies à certains lecteurs, j'en signalerai cependant une autre avec un troisième monument; car nous possédons si peu de données sur la sculpture en ivoire des hautes époques que l'on est excusable de saisir avidement le fil le plus menu pour chercher à relier quelques points précis dans l'histoire d'un art si curieux et si peu connu [1]. Le petit ornement composé de *quatre-feuilles* juxtaposés qui forment une bande continue autour de la croix de Tongres se retrouve sur un ivoire de Metz, que nous ne publions point ici, mais qui est un bijou de sculpture, et dont la signature (*Adalbero*) indique le dixième siècle. Là ces petits quatre-feuilles garnissent le devant de l'escabeau (*suppedaneum*), et forment une sorte de couronne autour du nimbe. Or s'il est permis, comme je le pense, d'établir une conjecture de parenté entre deux monuments sur la similitude des motifs d'ornementation, nous aurions peut-être dans l'ivoire d'Adalberon (conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de Metz) un nouveau produit d'une même école qui aurait exécuté, du neuvième siècle au dixième, et dans l'ordre que voici: le crucifix de Lothaire, l'ivoire de Tongres et l'ivoire d'Adalberon (sans parler du Psautier de Charles-le-Chauve); je ne l'affirme pas, mais je crois pouvoir le donner comme assez probable. Nous montrerons du reste plus tard, d'après des pièces irrécusables, que l'art carlovingien était supérieur de beaucoup à l'idée qu'on s'en forme communément lorsqu'on ne l'a pas étudié sur les œuvres authentiques.

[1] Afin de n'entraîner personne à ma suite dans une assertion qui pourrait être erronée, je suis bien aise de citer sur les ivoires de Charles-le-Chauve (t. I, pl. X et XI), que j'avais cru pouvoir attribuer à la Basse-Italie, l'avis d'un connaisseur distingué qui les tient pour exécutés à Metz. C'est M. Stengel, qui ne me permet point de rien dire à sa louange; mais je dois bien déclarer pourtant qu'en pareille matière son jugement a certainement beaucoup plus de poids que le mien. Par le fait les ivoires du psautier de Charles-le-Chauve, comme celui d'Adalberon (dont je vais parler), approchent l'un et l'autre du haut-relief dans plusieurs de leurs détails: et cette hardiesse n'était pas commune en Occident, surtout à l'époque carlovingienne. Quant à la ville de Metz, il y a tout lieu de croire qu'elle possédait alors une école d'artistes très avancée.

L'art allemand, au moins à la cour des empereurs, conserva durant près de trois siècles une trace profonde de la grande impulsion donnée par Charlemagne, et la raviva même par des communications assez fréquentes avec Constantinople. Nous espérons pouvoir le prouver par quelques échantillons des beaux monuments qui sont parvenus jusqu'à notre âge. Il ne faut donc pas s'étonner que l'époque de S. Henri ait pu produire le beau bas-relief que nous publions dans la planche IV. Le règne de ce grand prince et la fin du neuvième siècle à peu près, qui nous paraît être la date de l'ivoire de Tongres, semblent être les deux points extrêmes entre lesquels auront été exécutés les ivoires que nous publions cette fois; et si la touche de l'artiste change beaucoup de l'un à l'autre, le fond des idées et des motifs généraux qui les dominent tous ne semblent pas permettre de les séparer davantage.

L'ivoire de Metz (Pl. V), quant au mérite de l'exécution, peut sans contredit prendre le pas sur celui de Bamberg (Pl. IV); et je pense que pour l'ordre du temps il vient assez immédiatement après celui de Tongres. Dans le fait, si la simplicité de la composition peut être prise comme un caractère d'antériorité, on nous accordera probablement que les bas-reliefs où n'a point été tracée la visite des saintes femmes au tombeau de notre Seigneur sont plus anciens que ceux où cette adjonction a trouvé place.

Entre l'ivoire de M. Carrand (Pl. VII) et celui du roi de Bavière (Pl. VIII), je ne saurais sur quoi me fonder pour décider la priorité. Ce dernier, quoique conçu avec plus de grandeur et de simplicité dans l'ensemble, accuse par plusieurs détails une main si malhabile qu'on le prendrait pour le tâtonnement d'un apprenti obéissant de son mieux à un maître capable, ou copiant lourdement un modèle digne d'être mieux rendu.

Mais en somme tout cela, depuis le plus beau de ces bas-reliefs jusqu'à celui qui annonce le moins d'expérience, est bien décidément l'œuvre de mains latines, quoi qu'il en soit des modèles où les sculpteurs francs ou germains s'étaient inspirés. Nous tâcherons de montrer plus tard quels caractères annoncent le ciseau byzantin et ses diverses époques.

III.

REPRÉSENTATION DU CRUCIFIX ET DES DÉTAILS QUI L'ACCOMPAGNENT ORDINAIREMENT.

4. Avant d'analyser les diverses parties qui entrent dans ces tableaux si complexes, il importe de familiariser le spectateur avec le singulier artifice par lequel les artistes y ont suppléé aux divers plans que pourrait donner la peinture, ou à l'étendue horizontale qu'eût pu offrir le développement d'un bas-relief déployé pour ainsi dire sur une longue bande, à la manière des sarcophages. Soit qu'ils n'imaginassent pas une autre manière de multiplier les scènes tout en conservant leur subordination au sujet principal, soit parcequ'ils ne pouvaient tirer

de l'ivoire une plaque suffisamment étendue en largeur et en hauteur, ils ont eu recours à l'échelonnement vertical des groupes qui représentent un fait spécial; en sorte que chacun de nos tableaux est divisé par deux, trois ou même quatre sols étagés à distance, mais sans que l'on puisse jamais se méprendre sur l'importance de la scène qui domine le tout, et d'où rayonne la lumière sur le reste.

Cette scène centrale, on voit bien que c'est le crucifix; et sur ce point particulier je ne me propose pas de répéter ni d'étendre les explications données par le Mémoire publié dans le premier volume de ces *Mélanges* [1]. On aura remarqué dès le premier coup d'œil le développement considérable qu'a reçu le serpent sur trois de ces bas-reliefs (Pl. IV, VII, VIII) et dans une peinture du *sacramentaire* de Metz qui accompagnera les pages suivantes [2]. Pour l'un des deux ivoires qui ne l'ont pas (celui de Metz, ou, si l'on veut, de Paris), l'orfévre y a suppléé par ces deux vers gravés sur l'encadrement en métal :

IN CRUCE RESTITUIT CHRISTUS, PIA VICTIMA FACTUS,
QUOD MALA FRAUS TULERAT SERPENTIS PRÆDA FEROCIS.

Cela peut faire juger de l'importance qu'on attachait à ce souvenir de l'auteur du péché vaincu par la croix, comme l'Église le rappelle dans l'office de la Passion [3]. Le charmant ivoire d'Adalberon remplace aussi à sa manière le serpent par les figures d'Adam et d'Ève accroupis au pied de la croix : variation du même thème évidemment.

Observons encore que dans deux ivoires (Pl. V et VII), comme dans le crucifix de Lothaire

[1] T. I, page 211, svv.

[2] Ci-dessous, n° 9.

[3] *Præfat. de cruce :* « . . . Salutem humani generis in ligno crucis constituisti; ut unde mors oriebatur, inde vita resurgeret; et qui in ligno vincebat, in ligno quoque vinceretur. » — Chant de l'*Exultet :* « . . . Jesum Christum... qui pro nobis æterno patri Adæ debitum solvit, et veteris piaculi cautionem pio cruore detersit. » J'ai déjà fait observer ailleurs que l'Église grecque reproduit cette pensée jusqu'à épuiser en quelque sorte toutes les formes d'expression dont elle est susceptible. On le retrouvera aussi dans la liturgie syriaque (ap. St. Borgia, *De cruce vatic.*, append. p. v-vij, ix, xvij); mais je ne puis me refuser le plaisir d'emprunter quelques lignes à deux préfaces d'un ancien missel gallican dont les fragments viennent d'être publiés par M. Fr. Jos. Mone (Francf. 1850, p. 17, sq) : « O unicæ redemptionis mysterium singulare! in quo illa vulnera, nova Domini medecina sanavit; et primi hominis præjudicia, salutaris (*Salvatoris?*) nostri privilegia sciderunt. Ille concupiscentiæ exagitatus stimulis, Hic obedientiæ confixus est clavis; ille ad arborem manus incontinenter extendit, Iste ad crucem patienter aptavit; ille voluptate illicitus gustus explevit, Iste cruciatu indebiti doloris afflictus est. Ideo merito pœna innocentiæ facta est absolutio debitoris; jure etenim obnoxiis dimittuntur debita, quæ pro eis Ille qui nihil debebat absolvit, etc. » — Ibid., p. 33 (messe métrique) :

« . . . . . . Quis lumine sicco,
Aut gemitu cessante, queat memorare Pilati
Quod deflent elementa nefas! quo judice Christus
Subdere pro mundi voluit sua membra periclis;
Ut carnale malum caro solveret, et ferus hostis
Cujus ad ingenium fluxerunt tela veneni,
Perderet antiqui lacrymosa piacula belli
Materia superante pari; nec criminis ultra
Per sobolem prodiret onus. Damnatio justi
Libertas est facta reis, etc. »

J'avoue que si cela n'est pas de la haute littérature en même temps que de la solide et utile théologie, je ne m'y connais pas.

Cf. Carm. sibillin. libr. VIII, v. 260, sqq. (Galland. t. I, p. 394). — Notker *sequent.* (ap. D. Pez, *Thesaur.* t. I, P. I, p. 17, sq.). — Audrad. *De fonte vitæ*, v. 206-212 (Galland, XIII, p. 567). — Cosm. Hierosolymit. *hymn.* 12 (Ibid., 252 E, 253 C). — Παρακλητική (Venet. 1837), p. 208, 256, 260; 313, sv.; etc., etc. — Venant. Fortunat., Opp. P. I, libr. II, 1-4; libr. V, 6 (ed. Luchi, p. 35-42, 174). — Etc.

On dirait, à voir certains vers de Fortunat qu'ils ont été calqués dans l'inscription de l'évangéliaire de Metz (ou de Paris); mais c'est simplement que cette idée était dans tous les esprits, avec une certaine forme que la liturgie donnait presque entièrement arrêtée et comme officielle.

(T. I, Pl. XXXII), la partie inférieure de la croix est en quelque façon aiguisée, sans doute pour exprimer qu'elle était destinée à pénétrer dans la terre. Peut-être n'a-t-on laissé cette portion du gibet à découvert qu'afin de rappeler l'allusion aux quatre dimensions de la croix dont parle S. Paul, et que nous avons exposées précédemment [1] à diverses reprises. Il n'est donc nul besoin d'y revenir aujourd'hui, d'autant que nous y serons ramenés encore quelque jour par une miniature de Ratisbonne.

La croix tout entière paraît dans le bas-relief de Bamberg (Pl. IV) sous la forme d'un arbre simplement ébranché, mais non pas équarri et à peine dépouillé de son écorce. Sans être commune, cette forme n'est pas précisément rare non plus au moyen âge [2]; et il est assez vraisemblable qu'on s'y proposait de rendre plus présent à l'esprit ce langage solennel de l'Église et des Pères [3] qui affectionne le parallèle entre l'arbre au fruit défendu, d'où le premier Adam avait cueilli la mort pour toute sa postérité, et l'arbre du Calvaire, d'où la vie nous est offerte par le second Adam régénérateur du monde. Ce dernier porte des fruits jusque dans la vie à venir, après avoir étendu son ombre jusque sur le premier âge du monde. Aussi non seulement l'arbre du Calvaire a été souvent peint ou sculpté conservant son écorce et encore quasi dans sa sève (si bien qu'on lui donne volontiers la couleur verte), mais on lui a même fait jeter des rameaux garnis de leurs feuilles. Il s'en rencontre quelques exemples fort anciens où paraît un symbolisme grand et large; mais à dater de la fin du treizième siècle ce n'est souvent qu'une fantaisie pieuse qui ne sent plus l'empreinte du mysticisme des hautes époques, ou qui reproduit sans inspiration et comme scientifiquement des idées peu comprises désormais du spectateur, quoique puisées à de bonnes sources. Après tout, mon sujet ne demande pas plus de détails sur cette matière.

5. L'escabeau (*suppedaneum*) semble supprimé dans l'ivoire de Tongres (Pl. VI); mais il existe réellement sur l'original. C'est une petite console (pour ainsi parler) dont le plan supérieur, incliné en avant, l'efface sensiblement aux yeux sous les pieds qui le recouvrent. Dans les autres bas-reliefs qui accompagnent ce Mémoire, cet appendice affecte une forme assez constante : celle d'une sorte de pyramide trièdre renversée, ou de planchette triangulaire qui présente un de ses angles en avant de la croix.

L'inscription (*titulus*), qui manque aux croix IV et VI, termine ou surmonte celles des planches V et VII, de même que dans les crucifix de Charles-le-Chauve [4], de Lothaire [5] et de Drogon [6] : forme qu'on rencontre peu dans l'Occident entre le onzième siècle et la *Renaissance*. Cependant, même alors, on l'aperçoit encore çà et là, surtout en Allemagne.

[1] T. I, p. 225, note 5.

[2] Cf. Annal. archéolog., t. III, 357 (de la belle collection, aujourd'hui dispersée, de M. Labarte). Vitraux de Bourges, Pl. VI.

[3] Cf. Vitraux de Bourges, n°s 27, 115, 116, 126 (p. 40-42, 202; 204, sv.; 218).

[4] Dans le tome I de ces *Mélanges*, p. 211.

[5] It. t. I, pl. XXXII; et p. 224.

[6] Ci-dessous, n° 9. Cf. Annales archéologiques, t. III, p. 360; ou *Iconographie... de Dieu*, p. 252.— Etc.

Un indice plus marqué d'antiquité assez haute, c'est le Christ imberbe (Pl. VI et VIII) que nous ne retrouverons presque plus dans les crucifix latins du moyen âge [1]. Laissons ce sujet pour un travail spécial sur les principaux types qui ont dirigé les grandes écoles dans la représentation du Verbe divin, soit avant, soit après son incarnation.

Le Christ de Tongres (Pl. VI), comme celui de Lothaire (T. I, Pl. XXXII), n'a pas la tête nimbée ; mais les quatre autres ont le nimbe divin (*croisé* ou *crucifère*), ou du moins l'avaient: car on reconnaît un reste des traits qui le coupaient primitivement sur l'ivoire de M. Carrand (Pl. VII), trop fruste pour les avoir conservés en entier. [2]

En comparant les divers agencements de la ceinture (*perizonium, lumbare,* Περίζωμα), on peut absolument former à peu près trois groupes parmi les crucifix de ces ivoires réunis à ceux de Lothaire, de Charles-le-Chauve [3] et de Drogon. Mais cela touche à un genre d'appréciation dont je ne possède pas les finesses : j'ai bien entendu dire à un connaisseur très expérimenté que l'étude de ce point-là tout seul pouvait donner des indications chronologiques très précises ; pour moi, je ne suis pas en mesure, jusqu'à présent, de lui dérober son secret.

Sur l'ivoire de Tongres la main divine et la couronne paraissent à la fois, mais séparées ; il en a été dit un mot précédemment [4]. A Bamberg c'était la main sans la couronne, et dans le Sacramentaire de Metz (ou de Drogon, ci-dessous, n° 9), c'est la couronne sans la main. Le reste des monuments qui accompagnent ce Mémoire n'ont ni l'une ni l'autre ; mais la colombe [5] ne paraît sur aucun de ceux que nous réunissons ici.

LE SOLEIL ET LA LUNE.

6. Dans l'obligation jadis à peu près inévitable pour les artistes de représenter le soleil et la lune près de la croix, la fantaisie individuelle et la mode des diverses époques a fait passer ces astres par de nombreuses variations. La forme la plus constante est celle d'un homme et d'une femme portant une torche : assez tard, plusieurs ont mis chacun de ces astres dans la main d'un ange ; mais ici nous coudoyons encore les souvenirs classiques, et le sculpteur de Bamberg tenait aux souvenirs de la mythologie grecque (ou plutôt romaine des derniers temps). C'était du reste le goût de l'âge carlovingien et du siècle suivant, où quiconque avait quelque prétention était classique du mieux qu'il pouvait.

La chariot, car je n'ose pas dire le char [6], du soleil ou d'Apollon est passablement conforme

[1] Cf. Gori, *Symbol.* Dec. florent., t. III, 193.

[2] Si le crucifix de Drogon (Sacramentaire de Metz) n'offre qu'un nimbe simple (au moins dans la gravure sur bois), ce doit être un effet des petites dimensions de la miniature, puisque dans le même manuscrit notre Seigneur est ordinairement couronné du nimbe divin.

[3] Cf. Tome I, pl. XXXII, et p. 211.

[4] Tome I, p. 215. A Tongres, la *droite* divine ne se présente pas par la paume, mais par le dos ; ce qui n'est point la manière commune. Dans l'ivoire de Bamberg elle ne fait point le geste oratoire, ou de bénédiction, qu'on lui donne presque toujours en pareil cas. Ces formes de l'antiquité chrétienne commençaient à s'effacer.

[5] Cf. t. I, pl. XXXII ; et p. 215, sv.

[6] À vrai dire, les chars que nous font connaître les monuments de la haute antiquité ne sont pas tous très élégants, mais

aux descriptions d'Ovide que les gens d'alors connaissaient fort bien, mais qu'ils entendaient à leur manière (au moins aussi bien, dans leur genre, que les costumiers et décorateurs du siècle de Louis XV, par exemple); car dans presque tous les temps l'archéologie a été un peu brouillée par les réminiscences que la vie quotidienne glissait de la meilleure foi du monde dans l'imagination des artistes. C'est une naïveté qui n'avait pas attendu le moyen âge pour naître, et qui lui a survécu.

Diane-Σελήνη (*Lucis diva secundæ*, comme l'appelle Martianus Capella) monte un chariot tout semblable à celui de son frère, mais traîné par des bœufs. Cet attelage n'est point de l'invention des artistes chrétiens; mais l'amour de la symétrie peut l'avoir fait compléter de façon qu'il servît comme de *pendant* exact au quadrige du soleil; car l'antiquité ne lui donne communément que deux bœufs [1], et c'est ce que l'on retrouve très exactement dans plusieurs manuscrits carlovingiens, comme la Bible de Charles-le-Chauve à la Bibliothèque nationale [2]. Que signifiaient ces animaux? Les avait-on choisis à cause de leurs cornes, qui rappelaient le *croissant* (*luna bicornis*), ou parceque leur pas lourd et tranquille exprimait les résultats du cours de la lune, qui lui donne l'air d'être en retard sur le mouvement diurne? C'est ce que je ne suis pas obligé de résoudre, puisque l'archéologie gréco-latine peut le réclamer comme son bien. [3]

7. Il en est de même du nimbe, qui entoure ici la tête d'Apollon-Ἥλιος, et que le siècle dernier ne faisait guère remonter au-delà des monuments romains de l'empire. Aujourd'hui on a constaté son existence dans des œuvres d'art d'une époque bien antérieure, de sorte qu'il n'est plus possible d'en faire une invention de l'âge chrétien. Le christianisme se l'est approprié, non sans quelques siècles d'hésitation, voilà tout; ce n'est assurément pas lui qui l'a introduit dans le monde.

L'antiquité avait également donné à nos artistes le modèle de ce croissant qui surmonte ou coiffe pour ainsi dire la tête de la lune personnifiée; et le disque sur lequel sont représentés

au moins ils sont légers : qualité qui semble avoir préoccupé assez peu le moyen âge, où les carrossiers ne paraissent avoir imaginé pour les voyageurs les plus délicats autre chose que des modifications (et peu variées) de la charrette. Aussi le peuple ne connaît-il encore que le *chariot* de David, parmi les constellations. Ces véhicules si peu confortables n'empêchaient pas toutefois les princes, et même les princesses, de faire des voyages fort sérieux sous nos premières dynasties; et l'on ne voit pas qu'ils s'en plaignissent. *O tempora! o mores!*

[1] Prudent. *contr. Symmach.*, I, 361.

« Nunc bigas frœnare boves...»

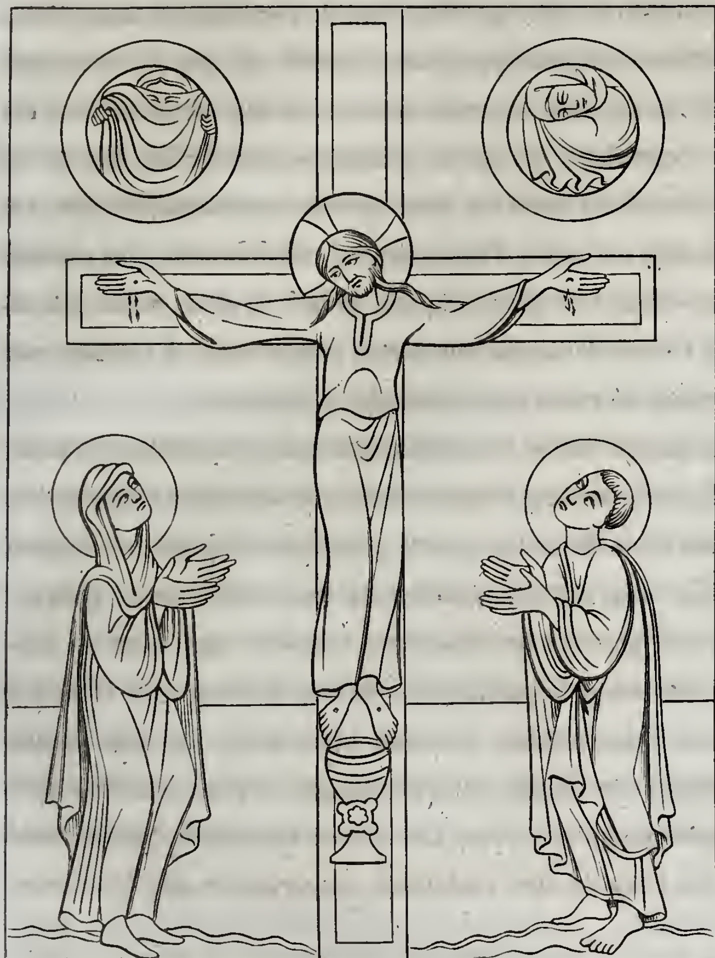
Bien que les poètes antérieurs à l'ère chrétienne parlent des chevaux de Diane-*lucifera*, plusieurs monuments ont dès lors un autre langage qui paraît avoir pris le dessus dans la suite; mais bœufs ou chevaux, on ne lui en donne communément qu'une paire. Cf. Winckelmann, *Monum. ined.*; n° 21.

[2] Le peintre de ce manuscrit a fait tout le contraire de ce que nous remarquons dans l'ivoire de Bamberg. Toujours sans doute pour la symétrie, il n'accorde que deux chevaux au soleil. Dans un diptyque de Sens (publié par *le Moyen âge et la Renaissance*), on a eu recours au même moyen de pondération.

[3] Ce sera donc encore, si l'on veut, pour la raison que donnent Virgile (*Æn.* VII, 778) et Prudence (*contra Symmach.*, II, 53) : « Templo Triviæ lucisque sacratis cornipedes arcentur equi; » ou par souvenir de la vache Io, des bœufs du soleil, de la vêprée qui fait dételer, etc. Je ne m'oppose à rien de tout cela, tant j'ai envie de ne pas m'en mêler, si je n'y suis forcé absolument! car, sur la foi d'Héliodore (*Æthiopic.* x, 6; ed. Bipont., p. 344), je pourrais absolument proposer au moins un autre aperçu, bien que je n'y croie guère.

souvent les bustes des deux astres peut être un reste des *imagines clypeatæ* si connues des Romains, et dont l'application convenait particulièrement pour peindre l'aspect des corps célestes les plus rapprochés de notre globe. On pourrait faire remonter aussi l'origine de la couronne dentelée du soleil jusqu'aux médailles qui lui donnent un diadème de rayons que l'on aura cru copier ou compléter dans la forme adoptée par plusieurs de nos ivoires. Dans les bas-reliefs VI et VIII, ce diadème a été rendu différemment : les rayons, rabattus sur le plan du tableau, y deviennent un nimbe dentelé qui encadre la tête.

Aucun de ceux qui sont familiarisés avec le moyen âge ne méconnaîtra une torche dans l'espèce de corne d'abondance que tiennent le soleil et la lune[1], en quoi nous nous écartons de plus en plus des traditions classiques. Un reste d'antiquité se montre encore dans le geste que l'ivoire de Tongres prête aux figures des deux astres. Il était adopté par les sculpteurs grecs et romains pour exprimer l'inquiétude ou la douleur, et dans le crucifix de Lothaire on se proposait sans doute le même but en peignant les deux personnages qui semblent vouloir couvrir ou étancher leurs larmes avec la draperie qu'ils portent à leurs yeux[2]. Néanmoins, dans ce dernier cas, ce pourrait bien être une manière naïve de représenter l'éclipse[3]; car on voit ailleurs ces deux bustes, ou l'un des deux (comme dans la miniature de Bruxelles[4] que nous publions ici),



[1] Quoi qu'il en soit des monuments antiques qui accordent plus volontiers la torche à Diane *lucifera* (*Phœbe*) qu'à Phœbus, le moyen âge ne les distinguait pas en cela l'un de l'autre.

[2] De même (pour le soleil) dans la grande peinture du Calvaire que renferme l'*Hortus deliciarum*. Cf. Vitraux de Bourges, *Étude* IV, fig. D.

[3] Cf. Tome I, p. 220.

[4] Cette belle peinture est dans le manuscrit 9428 de la Bibliothèque royale de Belgique (*Bibl. de Bourgogne*), évangéliaire du neuvième ou du dixième siècle, qui semble avoir appartenu à la cathédrale de Brême.

La tablette de l'inscription (*titulus*) y est remplacée par les mots *Jesus Nazarenus, rex Judæorum*, tracés en six lignes sur le bois même de la croix, depuis le sommet jusqu'au nimbe qui environne la tête de notre Seigneur.

Tout le monde sera sans doute frappé du style élevé qui s'y voit dans la représentation de Jésus-Christ, et que rehausse singulièrement la gaucherie des accessoires.

se voilant la face. Peut-être la même intention avait-elle dirigé certaines peintures où les deux astres se tournent le dos. [1]

IV.

L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE.

8. Il n'est si mince connaisseur en fait de moyen âge qui, considérant l'ivoire de Bamberg, n'ait reconnu la personnification de l'Église dans cette femme empressée à tendre un calice sous le côté du Sauveur ouvert par la lance. Sur le bas-relief de M. Carrand (Pl. VII) on la retrouve encore presque aussi reconnaissable au soin qu'elle prend de recueillir le sang divin, bien qu'elle n'ait plus la bannière flottante qui annonçait son autorité, et que le vase placé entre ses mains s'éloigne un peu de la forme sous laquelle nous avons été accoutumés à reconnaître un calice. C'en est bien un cependant, tel qu'on l'employa durant les siècles où l'Eucharistie était donnée aux simples chrétiens sous les deux *espèces* sacramentelles du vin aussi bien que du pain [2] : usage qui exigeait des vases d'une capacité considérable, des espèces de petites amphores [3]. Aussi ces calices étaient-ils généralement garnis de deux anses qui en rendaient le maniement plus facile ; et l'ivoire d'Adalberon donne précisément à l'Église, sur le Calvaire, un calice pourvu d'anses, mais du reste tout semblable à celui-ci.

Le calice ne se retrouve plus sur les quatre autres bas-reliefs que nous réunissons, et pourtant l'ivoire du roi de Bavière (Pl. VIII) est le seul où l'Église ne soit pas au moins rappelée par quelque signe bien caractéristique ; c'est donc entre les quatre premières planches seulement (avec une miniature carlovingienne) que nous aurons à renfermer nos études sur ce point.

En pareille matière et dans l'état où sont arrivées les études sur le moyen âge, nous ne saurions faire abstraction de ce qui a été dit avant la publication de nos *Mélanges;* et il faudra bien qu'on nous permette de nous citer nous-mêmes, puisque nous avons eu cette bonne fortune d'être amenés ailleurs à rassembler sur l'Église et la Synagogue le plus grand nombre de variétés de ce type [4] qu'on ait groupées jusqu'à ce jour. Les quatre bas-reliefs qui viennent s'y joindre aujourd'hui n'épuiseront pas l'exposé des variations importantes que les siècles

[1] Le plus souvent les deux têtes sont *affrontées*, comme dans quatre de nos ivoires ; mais à Bamberg le soleil et la lune paraissaient se poursuivre, ainsi qu'on le voit souvent au ciel, lorsque le soleil prend possession de la carrière où la lune semble attardée après l'extinction des étoiles dans la lumière du jour.

[2] C'est ainsi que j'expliquerais la prétendue amphore qu'on voit sous les pieds d'un crucifix publié par Lambeck (*Comment... bibl. Vindobon.*, lib. II, p. 432 ; ed. 1).

Cf. Bulletin monumental, t. VIII, 393, svv. Les formes de ces calices si amples se conservèrent en certaines églises jusqu'au seizième siècle, parceque l'on avait maintenu dans plusieurs lieux l'usage de présenter du vin aux fidèles après la communion en manière d'*ablution*, quoique l'ancienne coutume de communier les laïques sous les deux espèces eût été supprimée depuis longtemps.

[4] Vitraux de Bourges, pl. I; *Études* I, II, IV, VI, VIII, XII, etc. ; et *Texte*, n[os] 7, 28-41, 57, 59-65, 67-69 (p. 7-9, 42-72, 108-110, 113-121, 123-127, etc.). On doit voir qu'il nous serait difficile de traiter désormais ces matières avec une certaine étendue sans quelques redites. Aussi nous restreindrons-nous au pur nécessaire.

chrétiens ont fait jaillir d'un thème si fécond; mais elles en avanceront l'analyse en nous reportant plus haut que les vitraux du treizième siècle ne nous avaient permis de le faire, et quelques pas encore plus avant nous conduiront une autre fois jusqu'à la source et à la forme primitive de ce cycle d'idées. Cette fois nous assistons probablement au dégagement de la dernière des phases principales qu'il a subies à travers une dizaine de siècles : des formes antiques y jouent encore un certain rôle, et déjà se fait jour ce que le moyen âge y a maintenu de fondamental. Plus tard on enjolive, on charge même les personnifications de l'ancienne loi et de la nouvelle : ce sont deux reines dont l'une commence son triomphe et devient l'épouse du Fils de Dieu, tandis que l'autre, répudiée, perd ou laisse échapper tous les attributs qui avaient accompagné sa gloire. Vers le treizième siècle surtout une verve amère s'attache volontiers à la peinture de l'infortunée Synagogue : non content de la montrer dévoilée par le Fils de Dieu, qui transporte ses faveurs à l'Église[1], ou s'évanouissant dans les bras d'Aaron tandis que S. Pierre couronne sa rivale[2], on lui bande les yeux[3] ou même on la fait aveugler par Satan[4]; on brise dans sa main la bannière de l'autorité, ou bien on traîne cet étendard dans la poussière en signe de dégradation[5]; etc., etc. Quant à l'Église, habituellement couronnée, elle porte tantôt le calice[6], tantôt une croix[7], tantôt un petit modèle d'église[8], et presque toujours le nimbe de la sainteté environne sa tête; on lui a même composé en Allemagne un palefroi glorieusement monstrueux où se mêlent avec le corps d'un cheval les têtes et les pieds des animaux évangéliques[9]. Ici nulle exagération, nul sarcasme; quelque chose de la sérénité classique domine encore la pensée des artistes, et leur fait rejeter toute recherche. Si la main est maladroite, l'esprit est lucide et tempéré par un vrai goût dans l'invention des moindres détails. Suivons-les attentivement pour en bien juger.

9. Nous avons vu l'Eglise recueillant dans un calice le sang de Jésus-Christ, gage du pouvoir qu'elle a reçu de renouveler en tout lieu jusqu'à la fin du monde le sacrifice du Calvaire. Aussi est-ce l'attribut qui lui a été maintenu le plus constamment par nos ancêtres, dès que l'on a commencé à développer ce type de personnification. Telle nous la retrouvons encore dans une miniature du manuscrit carlovingien[10] connu sous le nom de *Sacramen-*

[1] Ibid., *Étude* VI, fig. D (Vitrail de Suger à Saint-Denis).

[2] Ibid., *Ét.* VI, fig. H (Vitrail du Mans). Cf. *étude* IV, fig. E.

[3] Ibid. *Planche* I; *Études* I, fig. A, B, E, F; II; XII, fig. F, G, H.

[4] Ibid. *Étude* I, fig. A, B (Vitrail de Chartres).

[5] Ibid. *Étude* IV, fig. D, et *passim*. — Gori, *Thesaur. diptych.*, t. III, tab. 16.

[6] Ibid. *Planche* I, *étude* I, et *passim*. Le calice, la couronne et l'étendard sont les attributs les plus ordinaires de l'Église. On la voit même mitrée, ce semble, ap. Gori, *Thes. diptych.*, l. cit.

[7] Ibid., *Études* I, fig. A, B, E, F; et IV, fig. F.

[8] Ibid., *Étude* I, fig. A, B, E.

[9] Ibid., *Études* IV, fig. D; et XII, fig. A.

[10] Sur ce beau manuscrit, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale, et que je ne prétends point décrire à propos d'un si léger emprunt, on peut consulter le *Trésor... de glyptique*, l. cit., pages 13 et 14 du texte. — It. Waagen, *op. cit.*, t. III, p. 255, sv. Disons seulement qu'il paraît avoir été exécuté pour Drogon (fils de Charlemagne), qui seul parmi les évêques de Metz y a son nom inscrit en lettres d'or, et dont la vie atteignit à peine la seconde moitié du neuvième siècle.

La miniature que nous publions ici est une lettre ornée (fol. 43 du ms.) qui sert d'initiale à la *collecte* du dimanche des Rameaux.

taire de Metz, et que nous reproduisons ici parcequ'elle nous servira pour d'autres points de comparaison. Il n'est pas évident que dans l'ivoire de Paris on ait prétendu faire entrer la personnification de l'Eglise, du moins n'y est-elle assurément pas à sa place accoutumée; mais je me trompe fort si ce n'est point pour la suppléer en quelque façon qu'a été placé sous l'escabeau de la croix ce petit baril dont la forme (il faut bien en convenir pour aider l'esprit du lecteur) est un peu plus reconnaissable sur l'original que dans notre gravure[1]. En quoi ce détail si singulier peut-il satisfaire à la fonction que je lui prête? On va le voir sans qu'il faille pour cela recourir à des conjectures fort tourmentées.



Il est bon de se rappeler d'abord que fréquemment l'art chrétien a placé un calice sous les pieds de Jésus-Christ crucifié (comme dans la miniature de Bruxelles, ci-dessus n° 7) pour remettre en mémoire au peuple fidèle que, sauf les seules douleurs et la mort réelle du Fils de Dieu, la messe de chaque jour reproduit sur nos autels l'auguste sacrifice du Golgotha[2]. Et pour saisir mieux la relation qui unit ce signe abrégé à la représentation complète de l'Eglise, il sera utile de savoir que dans plusieurs monuments (comme sur un ivoire de Cividale del Friuli, publié par Gori, *l. cit.*) c'est l'Eglise elle-même qui tend ce calice sous l'escabeau de la croix[3]. Isolé ou non, c'est donc ordinairement le calice eucharistique où le sang

[1] L'original le montre à la fois moins long et plus renflé, en sorte que la forme de baril y est beaucoup plus sensible. On peut s'en assurer sans peine en visitant la Bibliothèque nationale, puisque le livre recouvert par cet ivoire demeure exposé sous les vitres d'une armoire accessible à tous les visiteurs dans la première pièce du département des manuscrits.

[2] Cf. Vitraux de Bourges, *Études* XIII, fig. D; XVIII, fig. C; IV, fig. C; et *Texte*, n°s 30, 65, 121 p. (46-49, 120, 213, etc.). — Annales archéolog., t. III, p. 360. — Boîte d'évangéliaire publiée dans *le Moyen Age et la Renaissance.* — Etc.

[3] Thesaur. diptych., *l. cit.* La place ordinaire, et en effet la plus convenable, de l'Église quand on la représente sur le Calvaire, c'est près du côté percé de l'Homme-Dieu, parceque là est le moment de sa naissance, ou plutôt la célébration de son union immortelle avec l'Époux divin qui l'a produite de son flanc comme Ève avait été prise du côté du premier homme. Cependant, pour faire place à la très sainte Vierge, des artistes l'ont repoussée à quelque distance, comme dans l'abside de Lyon (Vitr. de Bourges, *Étude* VIII, verrière centrale), ou sous la croix, comme dans le bas-relief frioulain. Mais tout cela montre que sur la croix (ou près d'elle) le calice, même isolé, est réellement le symbole du ministère ecclésiastique et de l'eucharistie. Il ne faut donc pas y chercher une allusion à la coupe amère de la Passion (Matth., XX, 22, sq.; XXVI, 39, 42.— Luc., XXII, 42.— Joann., XVIII, 11); c'est bien le calice de l'autel (Matth., XXVI, 27.—Marc., XIV, 23. —Luc., XXII, 17, 20.— I Cor., X, 16, 21; XI, 25-28). Si d'ailleurs on fait attention à l'ancien usage d'appeler le jeudi saint *Natalis calicis*, on comprendra sans peine qu'avant l'institution de la fête du Saint-Sacrement les mystères de la semaine sainte rapprochassent l'eucharistie et la croix dans la pensée des fidèles plus étroitement qu'aujourd'hui.

Montrons par quelques paroles des saints Pères combien toutes ces considérations devaient être familières aux siècles de foi. Tertull.. *De anima*, c. 43 (ed. Leprieur, p. 296) : « ... Somnus Adæ mors erat Christi dormituri in mortem, ut de injuria perinde lateris ejus vera mater viventium figuraretur Ecclesia. » — Pseudo-Cyprian., *De mont. Sina* (ed. Baluze, *Append.* p. XXX) : « Percussus... de lancea, sanguis et aqua mixtus profluebat, unde sibi Ecclesiam sanctam fabricavit in qua legem Passionis suæ consecrabat; dicente ipso (Joann., VII, 37) : *Qui sitit veniat et bibat.* » — Tertull., *De baptismo*, c. 16 (p. 230) : « Duos baptismos de vulnere perfossi lateris emisit : quatenus qui sanguinem ejus crederent, aqua lavarentur; qui aqua lavissent, etiam sanguinem potarent. » — Ambros. *in Ps.* XXXVIII, 7 (t. I, 852, sq.) : « Primum umbra præcessit, secuta est imago... Umbra in Lege, imago vero in Evangelio... Ergo quæ nunc celebrantur in Ecclesia, eorum umbra

de la grande victime doit couler jusqu'à la fin du monde[1]. Si ce fait est bien établi, et il paraît l'être, le baril s'expliquerait sans peine au moyen d'un texte où S. Ambroise semble parler (comme d'une coutume connue de tout le monde) d'un vase en forme de tonneau employé pour conserver l'eucharistie.[2]

Bien peu d'hommes instruits ignorent que jusqu'à une époque très voisine de la nôtre plusieurs églises conservaient l'hostie consacrée dans une petite *custode* en forme de tour ou de colombe. Mais lorsqu'avant le douzième siècle on réservait le saint sacrement même sous l'espèce du vin (ce qui n'a plus lieu dans l'Église latine depuis longtemps), un barillet d'or ou d'argent était franchement le vase le mieux approprié à une destination aussi délicate : sa forme (et sa matière), outre qu'elle indiquait assez clairement le contenu, prêtait à une fermeture exacte qui pût prévenir tout accident d'effusion dans le transport. Nous en conservons encore le souvenir dans les cérémonies de plusieurs messes solennelles où l'on présente à l'offertoire des barils de vin dorés et argentés. Dès lors il y a lieu de s'étonner que cette signification du baril ait échappé aux doctes épigraphistes qui ont étudié les catacombes romaines[3], d'autant plus que le sang du côté de Jésus-Christ a été considéré mainte et mainte

erat in sermonibus prophetarum : ..... Umbra in petra quæ aquam fluxit, et populum sequebatur. Nonne illud in umbra erat sacrosancti hujus mysterii sacramentum? Nonne in umbra erat aqua de petra, quasi sanguis ex Christo, quæ fugientes se populos sequebatur ut biberent et non sitirent, redimerentur et non perirent? Sed jam discessit umbra noctis et caliginis Judæorum, dies appropinquavit Ecclesiæ... Vidimus principem sacerdotum ad nos venientem, vidimus et audivimus offerentem pro nobis sanguinem suum; sequimur ut possumus sacerdotes,... etsi infirmi merito, tamen honorabiles sacrificio : quia etsi nunc Christus non videtur offerre, imo ipse offerre manifestatur in nobis, cujus sermo sanctificat sacrificium quod offertur. » —Avit., *De nat. calicis* (ap. Sirmondi opp., t. II, 121, sq.). — Innocent. III, *De Sacrific. miss.*, libr. IX, c. 44 (*al.* 17) : « Non solum lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo quando sanguinem suum fudit pro nobis in crucis patibulo, verum etiam quotidie nos lavat a peccatis nostris in sanguine suo quando ejus sanguinem nos accipimus in calicis poculo. » — Hermann. Contract., ap. Edél. Du Méril, *Poésies popul. lat. antér. au douzième siècle*, p. 398, sv.

« Vera Deo patri Deus hostia, Filius illi
Arbore restituit arbore quod periit
. . . .
Ille semel fusus redimendi sanguis ad usus,
Funditur in sancta sæpius Ecclesia :
Quod duce perfidia tunc natio fecit iniqua,
Per pietatis opus transiit in melius;
Dividit iste calix illius dona liquoris
Quo profusa fuit lancea quæ pupugit.
. . . .
Quid miraris, homo? Deus est in corpore vero;
Unde prius redimit, inde modo reficit.
Etc. »

[1] Malach., I. 11, — Ps. CIX, 4.— Hebr., V, 6, 10; VI, 20; VII, 1-24.

[2] Ambros. *epistol.* IV, ad Felic. (t. II, 763, sq.) : «Natalem tuum prosequemur nostris orationibus, ... te noster spiritus comitabitur. Tu quoque quum ingredieris secundum tabernaculum quod dicitur sancta sanctorum, facito nostro more ut nos quoque tecum inducas...... Ibi arca Testamenti undique auro tecta, id est doctrina Christi.... Ibi dolium aureum, habens manna, receptaculum scilicet spiritalis alimoniæ, etc. » S. Ambroise écrivait à l'évêque de Côme, et l'exhorte à une vie sanctifiée par la prière; il ne serait donc pas surprenant qu'il l'engageât à chercher l'esprit de science et de piété en présence de Jésus-Christ caché sous les voiles du sacrement. Cependant, pour ne rien exagérer, j'avoue que cette intention ne me semble pas certaine; et j'y vois bien moins encore que l'on doive en conclure, comme chose incontestable, l'existence d'un vase eucharistique qui fût un vrai *dolium*. Ce dernier fait, en conséquence, est simplement probable pour moi, malgré la confiance calme des éditeurs quand ils expliquent les paroles que je viens de transcrire. Elles ne s'élèveraient à une valeur historique un peu sérieuse que si on les appuyait de quelques faits analogues. J'essaierai de le faire en passant; et, avant tout, il importe de ne pas oublier que quand subsistait l'usage de donner la communion aux laïques sous les deux espèces on réservait souvent l'une et l'autre dans les principales églises afin de pouvoir donner le viatique aux mourants.

[3] Cf. Boldetti, *Osservaz. sopra i cimiterj.*, I, 33; II, 4 (p. 163, sg.; 368, 370). — Lupi, *Epit. Severæ*, p. 37. — Aringhio, *Roma subterran.*, IV, 37 (Colon. 1658, t. II, (p. 118, 145). — Etc.

fois par les saints Pères comme un symbole du martyre aussi bien que de l'Eucharistie[1]. Remarquons en outre que bon nombre de vases appelés *caraffina* ou *boccale* par Boldetti[2], et qu'on trouve soit déposés dans les tombeaux des catacombes, soit peints ou sculptés parmi les inscriptions, sont précisément ou à très peu de chose près ce calice que tient l'Eglise sur les ivoires de M. Carrand et d'Adalberon. D'ailleurs sur diverses inscriptions des catacombes il n'est presque pas douteux, d'après l'ensemble des symboles, que ces *boccali* fassent la fonction de calice. Etait-ce comme gage d'une sainte mort dans la communion de l'Eglise, ou comme espoir de l'éternel bonheur garanti à nos corps aussi bien qu'à nos âmes dans la participation à l'Eucharistie, etc. ? J'ai autre chose à éclaircir pour le moment. Que si l'on a employé par prédilection de tels vases afin de conserver le sang des martyrs, ce pouvait être comme une sorte de consolation et d'honneur aux généreux combattants dont le sang avait coulé pour celui qui nous offre chaque jour le sien en breuvage. Cela, sauf mieux ; mais en archéologie ecclésiastique ou profane on a certainement donné des explications pires.

10. Que dirai-je du petit bouquet de fleurs (ou des trois feuilles) qui se voit en la main droite de l'Eglise sur l'ivoire de Tongres ? Cela ressemble beaucoup à un attribut que certaines personnifications de provinces portent à la main ou même sur la tête dans quelques monuments romains de la décadence[3], mais dont le sens n'a jamais été bien éclairci, que je sache, quoique ses inventeurs y aient vu peut-être un symbole de la fécondité[4]. Ici ce pourrait

[1] Rufin. *in symbol.*, 23 (ed. Vallarsi, p. 86, sq.) : « Scribitur Jesus in latere percussus aquam simul et sanguinem profudisse. Hoc quippe mysticum est.... Potest etiam intelligi illud quod duplicem gratiam baptismi figuraverit : unam quæ datur per aquæ baptismum, aliam quæ per martyrium profusione sanguinis quæritur ; utrumque enim baptismum nominatur. » — Hieronym. *epist.* 82, ad Oceanum (t. IV, P. II, p. 651) : « Latus Christi percutitur lancea, et baptismi atque martyrii pariter sacramenta funduntur. » — Prudent. *dittoch.* 42 (ed. Arevalo, p. 684, sq.) :

« Trajectus per utrumque latus, laticem atque cruorem
Christus agit ; sanguis victoria, lympha lavacrum est. »

Cf. not. *in h. l.* — Augustin. *Serm.* v, 3 (t. v. 30) : « Dominum jam defunctum (*invenerunt*), et tamen unus ipsorum lancea percussit latus ejus, et profluxit sanguis et aqua. Ecce pretium tuum. Quid enim profluxit de latere, nisi sacramentum quod accipiunt fideles ? *spiritus, sanguis et aqua* (I Joann. v, 8) : spiritus quem emisit, et sanguis et aqua quæ de latere profluxerunt. De ipso sanguine et aqua significatur nata Ecclesia. Et quando exivit sanguis et aqua de latere ? Quum jam dormiret Christus in cruce ; quia Adam in paradiso somnum accepit, et sic illi de latere Eva producta est. Ecce ergo pretium tuum. » — Alcim. Avit., *De Pass. Domini* (Galland, x, 755) : « ... Nos ergo excipiamus aquam de latere Domini, martyres sanguinem. Illos pretiosa sanguinis purpura vestiat, nos nivea baptismatis unda respergat. » — Etc., etc. Ce langage a surtout été en faveur durant les siècles où, d'une part, le sang des fidèles était fréquemment versé par les persécuteurs ; et de l'autre, on ne désignait ordinairement l'eucharistie qu'à mots couverts, à cause des catéchumènes : c'est ce qu'on a appelé *Disciplina arcani.* Mais dès lors même les textes suffisamment clairs ne manquent pas sur la doctrine du sacrement de l'autel.

J'ai déjà cité plusieurs textes qui font allusion à l'eucharistie ; les suivants doivent donc suffire après ceux que l'on a vus. Cyprian. *De Zelo* (p. 261) : De sacramento crucis et cibum sumis et potum. » — Augustin. *contr. Faust.*, XII, 20 (t. VIII, 237) : « ... Quo in tempore consociatur Ecclesia, quandiu bibitur quod de Christi latere manavit. » — Chysost., *Homil.* XXIV *in I ad Cor.* (t. x, 212. sq.) : Τοῦτο τὸ ἐν τῷ ποτηρίῳ ὂν, ἐκεῖνό ἐστι τὸ ἀπὸ τῆς πλευρᾶς ῥεῦσαν, καὶ ἐκείνου μετέχομεν. — Cf. Chrysost., *De pœnitentia,* homil. IX (t. II, 349) ; *in Joann.* homil. LXXXV (t. VIII, 507). — Etc., etc.

[2] Boldetti, *Cimiterj.*, libr. I, 46 (p. 248, sv.) ; et *passim.* Cf. Anastas. Biblioth. ed. Bianchini, t. III, p. XXVI, sq. D'ailleurs coupes à boire et tonneaux ou barils répondaient fort bien au langage des Pères, qui insistent volontiers, en parlant de l'Eucharistie, sur les rapports du vin avec le sang. Cf. Cyprian. *epist.* 63 (p. 105). — Etc.

[3] Par exemple dans les miniatures de la *Notitia dignitatum*, et sur un diptyque publié par Gori (*Thesaur. diptych.*, t. II, tab. XI).

[4] Cf. Buonarruoti, *Vetri*, p. 6.

bien être un symbole de la foi en la Trinité. On sait assez que cette doctrine fondamentale, rappelée sans cesse par l'Eglise dans tous ses actes, et professée plusieurs fois le jour par tout chrétien qui ne relègue pas sa foi dans les profondeurs d'une conscience un peu assoupie, est le premier enseignement de l'Evangile, surtout en face du judaïsme, de l'infidélité et des grandes hérésies des premiers siècles. La lutte des docteurs primitifs contre l'opiniâtreté féconde des sectes gnostiques ou ariennes et l'arianisme de plusieurs des peuples barbares qui s'étaient précipités à la curée de l'empire romain rendaient ce dogme tout particulièrement présent aux esprits catholiques de l'époque mérovingienne et du siècle qui la suivit. Vers ce temps, puis plus tard contre le mahométisme, on voit les auteurs ecclésiastiques rassembler volontiers les textes et chercher les comparaisons (parfois un peu forcées) qui leur semblaient pouvoir amener les esprits à se courber devant ce mystère [1]; mais le singulier argument que la légende irlandaise prête à S. Patrice pour convaincre un païen au moyen d'une feuille de trèfle pourrait bien n'être qu'une légère altération de quelque souvenir qui n'en serait pas moins respectable pour avoir une origine moins bizarre. J'imaginerais donc que ce symbole national, si cher à l'Irlande [2], aura été d'abord une sorte de cocarde chrétienne destinée à distinguer les premiers fidèles de l'île, soit par bravade celtique contre les païens, soit par manière de profession de foi ou de fraternité sérieuse qui devait dominer toutes les rivalités et les divisions malheureusement endémiques chez la race celte. Le trèfle hibernois, comme indice de la foi en la Trinité, est-il une devise inventée par S. Patrice ou par ses disciples; et le séjour ou l'influence de plusieurs Irlandais illustres dans l'Austrasie [3] aurait-il suggéré aux artistes des bords du Rhin ou de la Moselle l'idée de caractériser l'Eglise par un attribut analogue? C'est sur quoi je suis réduit à des conjectures très vagues dont je ne prétends pas exagérer la portée; car il se pourrait bien aussi que ce bouquet fût une imitation du rameau de laurier que portent à la main les personnages des marches triomphales dans les sculptures romaines de l'empire.

11. Est-ce l'Eglise qui, dans le bas-relief de la Bibliothèque nationale (Pl. V), paraît à gauche du crucifix et semble lui tourner le dos? On pourrait le croire, bien que je n'ose pas m'en porter garant; mais avant de prendre un parti sur ce point il est bon de chercher quel est le personnage avec lequel cette figure paraît s'entretenir.

[1] Cf. Euseb. (?) *De symbolo.* — Antonin. *ad Arcad.* — Agnell. *ad Armen.* — Man. Calec., *De princip. fid. cathol.*, c. 4 (Bibl. PP. vi, 629; viii, 666, 667; xxvi, 360, sq.). — Etc. Ces auteurs peuvent compter pour un assez bon nombre, puisque plusieurs prennent à tâche de rassembler des textes d'écrivains plus ou moins graves.

[2] Le lecteur n'ignore sûrement pas que, le jour de Saint-Patrice, il n'est pas jusqu'aux vice-rois anglais d'Irlande qui n'arborent la feuille de trèfle comme souvenir de l'apôtre si cher à la nation personnifiée en masse par le langage sous le nom de Paddy (abréviation de Patrick).

[3] S. Columban, S. Gall, S. Dié (Dichuil), S Livin, S. Fridolin, S. Rouin (Roding), S. Arbogaste, S. Florent, S. Kilian, S. Fintan, etc., etc. Je ne parle pas des hommes célèbres de la France orientale qui avaient été formés aux écoles irlandaises; mais il peut être utile de rappeler que Dagobert II, roi d'Austrasie (670-679), avait passé son enfance en Irlande.

Observons d'abord que sur l'ivoire de Tongres (Pl. VI) la femme qui, à gauche de Jésus-Christ, s'éloigne tout en détournant la tête vers la croix, est évidemment là pour faire contraste à l'Eglise, qui est fort reconnaissable du côté opposé. Le regard qu'elle élève vers notre Seigneur mourant peut très bien s'interpréter par l'insulte ou la colère, puisqu'on reconnaît sans peine qu'elle se retire tandis que tous les autres témoins concentrent leur attention sur la mort du Fils de Dieu. Elle élève de la main droite une palme ; c'est l'attribut de la Syrie ou de la Palestine[1] dans l'antiquité. Ainsi dans les formes que prendra cette personnification nous pouvons nous attendre à voir les souvenirs classiques dominer encore, et les symboles ethniques prendre le pas sur les symboles religieux, qui survivront presque seuls plus tard ; en un mot, nous trouverons la Judée de l'âge romain plutôt que la Synagogue du douzième siècle et de la période qu'il ouvre. C'est ce que confirme la planche IV (ivoire de Bamberg), où une sorte de reine couronnée de tours[2] et assise devant un palais (si ce n'est le Temple) soutient de la main gauche un bouclier qui couvre sa poitrine. Ce dernier attribut est souvent donné à des figures casquées ; mais soit dans les médailles, soit dans les diptyques, soit dans les peintures de la décadence, on rencontre le bouclier sans le casque et le casque sans le bouclier. Du reste la miniature du Sacramentaire de Metz (ci-dessus, n° 9) en offre un nouvel exemple, avec cette singularité de plus que la Palestine y est représentée par un personnage à barbe blanche.[3]

Pour en revenir au bas-relief de la Bibliothèque nationale, là ce n'est plus une couronne murale, mais un nimbe tourelé qui ceint la tête de la Palestine (ou de Jérusalem), de même que nous avons vu précédemment (n° 7) la couronne radiée du soleil devenir un nimbe dentelé en se déployant sur le plan du tableau. Sa main gauche tient un instrument qui m'avait longtemps paru échapper à toute tentative d'explication plausible lorsque M. Hase, en qui la bienveillance et la sagacité sont égales, m'y a fait reconnaître un de ces instruments tranchants que le moyen âge (grec surtout) peint dans le mobilier des calligraphes ; comme, par exemple, quand on représente les évangélistes écrivant. Mais parmi les ustensiles des copistes il semble que ce ne fut qu'une sorte de grattoir, tant la dimension en est petite dans les miniatures ; au lieu que les proportions adoptées ici par le sculpteur rappellent à la fois et le couteau dont se sert un bourreau dans le ménologe de l'empereur Basile (*Menolog. græc.*, t. II, 162) pour couper le sein de sainte Agathe, et celui que l'on emploie aujourd'hui encore dans la sellerie sous



[1] Plusieurs médailles de Titus, de Vespasien et d'Adrien emploient la palme ou le palmier comme caractéristique de la Judée personnifiée.

[2] Il n'est sûrement pas besoin de dire fort au long que cette couronne murale (tourelée) fut souvent donnée aux personnifications des contrées, pour la même raison qui l'avait fait d'abord donner à Cybèle ou à la Terre :

« Muralique caput summum cinxere corona,
Eximiis munita locis quod sustinet urbeis. » (*Lucret.*, II, 606.)

[3] A qui demanderait l'explication de cette singularité, je ne

le nom de couteau-à-pied (en Allemagne, *Schneidmesser;* comme si c'était le tranchet par excellence[1]). En donnant à la Judée (si c'est elle) un pareil instrument bien plus propre à trancher vivement qu'à égorger, l'artiste prétendait sans doute rappeler la circoncision plutôt que les sanglants sacrifices de la loi mosaïque; et il conviendrait peut-être d'attribuer le même sens au couteau moins singulier que le douzième siècle et le treizième ont souvent donné à la Synagogue. Quoi qu'il en soit, pour le présent l'explication à laquelle me conduit la rare perspicacité de M. Hase ne saurait être considérée simplement comme une heureuse conjecture, si l'on songe à ces paroles de la liturgie ambroisienne dans l'office du samedi saint : « ..... Les vieux rites ont fait leur temps, et tout est nouveau désormais; car le couteau de la circoncision mosaïque a perdu son tranchant..... C'est au front que se marque le peuple de Jésus-Christ (*par le baptême et la confirmation*), et non plus comme l'ancien peuple, etc. [2] » Ce dernier trait n'autoriserait-il pas à interpréter aussi le geste du personnage qui, s'approchant de la Judée (ou de Jérusalem), dirige le doigt vers son front? Ce serait peut-être prétendre à trop de bonheur; cependant, encore une fois, il y a dans l'archéologie soit profane, soit ecclésiastique, des explications pires que les miennes, et qui n'ont pas fait jeter la pierre à leurs auteurs. Du reste quiconque a un peu parcouru les écrivains ec-

saurais rien répondre qui me satisfît bien moi-même. Pour en partager du moins la tâche avec d'autres qui paraissent la porter assez légèrement, disons que, dans la *Notitia dignitatum* de la Bibliothèque nationale, la Palestine seule, entre toutes les provinces, est représentée aussi par un personnage barbu. Était-ce le signe d'une opiniâtreté invincible de la race juive à maintenir l'usage de ne point se raser, malgré les coutumes qui variaient autour de ce peuple tenace ? Quant à la blancheur de la barbe et de la chevelure que donne le manuscrit de Drogon à la signification de la Judée, cela n'est peut-être pas sans quelque affinité avec le langage de Fortunat (Opp. P. I, libr. V, 5, ed. Luchi, p. 164, sq.), qui parle plusieurs fois du peuple juif comme on parlerait d'un vieillard :

« Quid facis, o Judæa cohors, nec docta vetustas?
Ut vitam renoves, credere disce senex.
Lactea canities sapiat majora juventæ,
. . . .
Corpore deficiens crescat honore senex.
. . . .
Crede meis aut crede tuis convicta senectus,
Etc. »

[1] Plusieurs monuments de la fin du moyen âge le représentent emmanché à la manière d'une hache, mais toujours entre les mains d'ouvriers en cuir, qui s'en servent comme d'un tranchet pour couper verticalement.

[2] C'est le chant ambroisien pour la bénédiction du cierge pascal (*Exultet*), reproduit dans la collection de M. Adalb. Daniel (*Thesaur. hymnologic.*, t. II, 305-307). On verra si tous les mots n'y portent pas. « ..... omnipotens æterne Deus, qui populorum pascha cunctorum non pecudum cruore nec adipe, sed Unigeniti tui Domini nostri Jesu Christi sanguine corporeque dedicasti : ut supploso ritu gentis ingratæ, Legi gratia succederet; et una victima per semetipsam tuæ majestati semel oblata, mundi totius expiaret offensam. Hic est agnus....; nam quæ patribus in figura contingebant, nobis in veritate proveniunt..... Quia *pascha nostrum immolatus est Christus* (I Cor. V, 7), non solum corpore epulemur Agni, sed etiam inebriemur et sanguine; hujus enim tantummodo cruor non creat piaculum bibentibus, sed salutem..... Ecce *vetera transierunt et facta sunt omnia nova* (II Cor. V, 17); nam circumcisionis mosaicæ mucro jam scabruit, et Jesu Nave acuta lapidum obsolevit asperitas (Jos. V, 2-9). Christi vero populus insignitur fronte, non inguine; lavacro, non vulnere; chrismate, non cruore. Etc. » Cf. Augustin. Serm. CLXI, 5, 6 (Opp., t. V, 775). — Joann. Damascen. *De fide orthodox.*, IV, 11, 25 (ed. Lequien, t. I, 264, 299).

Certes, les saints Pères, après S. Paul (Rom. II, 25-27; III, 30; IV, 9-12. — Gal. V, 1-6; VI, 15. — Col. III, 11. — Etc.), n'ont pas manqué d'insister sur l'abolition de la circoncision, et des rites judaïques supprimés avec ce signe de l'ancienne Alliance; mais le rapprochement d'un texte si approprié à notre monument, et du passage de S. Ambroise qui nous a servi à expliquer le baril placé sous l'escabeau (*suppedaneum*) dans ce même bas-relief, pourrait faire soupçonner qu'une influence milanaise aura dirigé la main du sculpteur. A défaut d'autre renseignement sur l'origine de notre ivoire, cet indice n'est pas à mépriser, ce semble. Par le fait, S. Ambroise est un des docteurs chrétiens qui se sont le plus étendus sur la circoncision, ses raisons mystiques, et son abrogation après le sacrifice de la grande victime dont le sang avait donné à l'ancienne loi tout ce qu'elle avait d'efficacité. Cf. Ambros. *epist.* 72, 74 (t. I, 1071, sq.; 1080, sqq.).

clésiastiques sait qu'on y trouve cent fois ce souvenir du signe de la croix marqué sur le front du chrétien[1] comme un sceau d'admission dans l'Église. Il est donc pour le moins très probable que le sculpteur aura été inspiré par cet enseignement si fréquemment rappelé aux fidèles.

Je ne prétends point toutefois insister plus que de raison sur l'influence particulière d'un texte pris entre mille, ni rendre parfaitement compte du moindre détail. Si l'on cherche surtout ce qui a été déposé au fond de ces représentations aujourd'hui devenues pour nous presque énigmatiques, on le rencontrera tout vivant dans les liturgies et les monuments littéraires de l'Église[2]; car ce n'est vraiment qu'une manière d'exprimer pour les yeux ces paroles de Jésus-Christ lui-même : *C'est le sang de la nouvelle alliance.*[3]

De même, pour ne pas risquer des explications contestables sur des faits de peu de valeur, ne recherchons pas trop curieusement ce que l'artiste de Bamberg a prétendu faire dire aux deux personnages qui s'entretiennent à gauche de la croix. Ce qui paraît à peu près hors de doute, c'est que l'on ne doit point chercher là l'Église (la nouvelle loi), qui est très clairement figurée près du côté percé de Jésus-Christ, et qui sûrement n'aura pas été reproduite une seconde fois dans le même tableau. Il y a donc lieu de croire que l'on prétendait peindre la Synagogue (l'ancienne loi) dans cette femme debout qui parle à la Judée (ou Jérusalem) ; et je ne sais si son capuchon pointu est dû au souvenir de quelque chose comme le *bournous*, qui dès lors aura semblé caractériser non seulement les Arabes, mais avec eux tous les descendants d'Abraham, ou si c'est dès le temps de nos ivoires une trace ancienne de ce que nous retrouvons plus tard dans les monuments du treizième siècle, où les Juifs sont toujours coiffés d'un chapeau qui se termine en pointe à son sommet.[4]

[1] J'en ai réuni ailleurs (*Vitraux de Bourges*, n° 25 ; p. 37, notes 2 et 3) un assez grand nombre pour pouvoir me dispenser d'y revenir au long, quoiqu'il soit aisé d'en indiquer bien d'autres. Cf. Cyprian., *Testimon. adv. Jud.*, II, 22 (ed. Baluze, p. 294). — Notker, *sequent.* XI, 4, 5 (ap. Daniel, *Thes. hymnol.*, II, 14. — *Exultet* romain, str. 10 (ibid. 304).

[2] Pour l'Église latine, il peut assurément suffire de renvoyer à ce qui a été rassemblé dans l'exposition des *Vitraux de Bourges*, où l'on n'a pas trouvé que je péchasse par défaut de pièces à l'appui des assertions. L'Église syriaque a dans son office de l'adoration de la croix (ap. Steph. Borgia, *De cruce vaticana*, appendix) des pages qui seraient citées quasi tous les jours et seraient connues de presque tout le monde si elles appartenaient à la littérature profane. La seule crainte de trop étendre ce mémoire me fait renoncer à en traduire au moins quelques parties ; mais les plaintes de la très sainte Vierge (un peu amères toutefois), la prosopopée de l'Église (pardon de mêler la rhétorique à ces grandes choses !), les imprécations contre la Synagogue, et l'appel aux prophètes et aux patriarches, sont des traits dont la vigueur et l'élévation frapperont quiconque n'aurait pas pris son parti de méconnaître le beau quand il est l'œuvre de la piété chrétienne. Cf., *l. cit.*, p. XVI, sqq. ; XXIJ, sq. ; XXVI, sqq. ; XXXIV, sqq.

Quant à la liturgie quotidienne, pour ainsi dire, du même rite, plusieurs passages y rappellent la substitution des Gentils au peuple juif, la personnification de l'Église et le calice qui la caractérise dans les monuments. Cf. Adalb. Daniel, *Thesaur. hymnolog.*, III, 183 ; 224, sq. ; 227, sq. ; 231, 233, 245.

Je n'ai pas remarqué que l'Église grecque insistât beaucoup sur ces motifs. Si je ne me trompe, elle n'y fait communément allusion que par des traits rapides qui supposent, il est vrai, ces aperçus, mais qui ne les developpent guère. Telles sont, par exemple, certaines expressions dans les *ménées* pour la fête de la Circoncision (Venise. 1843, p. 9, 10) et de la Purification (p. 15), ou dans l'office de la semaine sainte (*παρακλ. ibid.*, 1837 ; p. 362, 411, 412, 416). Mais tout cela n'est guère plus explicite que ces autres paroles empruntées à l'Écriture (Gal. III, 13) et que l'Église grecque redit plusieurs fois, en particulier à la messe : Ἐξηγόρασας ἡμᾶς ἐκ τῆς κατάρας του Νόμου, τῷ τιμίῳ σου αἵματι. Ce n'était donc pas sans raison que je cherchais ailleurs l'explication de nos ivoires.

[3] Cf Cosm. Hierosolymit. *Hymn.* XII (ap. Galland. *Biblioth. Vett.*, *PP.* XIII, 252 D). Mais ici encore ce n'est qu'un mot, et comme une simple étincelle qui expirerait tout d'un coup faute d'aliment.

[4] Plus tard, surtout en Allemagne, la pointe de ce singulier chapeau est surmontée d'un petit globe.

Mais si l'Église ne figurait point à Bamberg dans ce dialogue, il serait assez naturel d'en conclure qu'elle n'a pas dû trouver place dans la scène toute semblable que présente l'ivoire de Paris. Là cependant, outre que la Nouvelle Loi ne paraît point à la droite du crucifix, les deux étendards permettraient de penser qu'on a voulu aboucher les deux rivales au moment qui va décider de la lutte [1]. On pourrait toutefois objecter que l'attitude de ce personnage qui tourne le dos au Fils de Dieu ne paraît pas bien choisie pour l'Eglise, et que sa place semble remplie par ce baril qui représente le calice au bas de la croix. J'avoue que ces difficultés ne seraient point de pures chicanes; et néanmoins, sans pouvoir les résoudre d'une manière péremptoire, je penche tout à fait vers l'idée d'un dialogue entre les deux Lois, dont l'une va faire place à l'autre. Ce qui, dans cette supposition, s'écarterait du système adopté par le sculpteur de Bamberg ne serait qu'une nouvelle preuve de la liberté qui fécondait un même type par mille variétés pleines de vie dans l'art du moyen âge.

V.

AUTRES PERSONNAGES ALLÉGORIQUES MOINS EMPLOYÉS QUE LES PRÉCÉDENTS PAR L'ART CHRÉTIEN.

12. Pour l'époque qui nous occupe Phœbus et Phœbé n'étaient plus que les personnifications poétiques des deux grands flambeaux du jour et de la nuit, bien qu'elles eussent leur source immédiate dans les croyances aussi bien que dans l'art et la littérature du paganisme. Mais dans l'Europe latine du moyen âge ces formes empruntées à une civilisation toute différente perdirent promptement ce qu'elles avaient eu de faveur dans l'antiquité païenne; et bientôt on ne les employa plus guère que près de la croix, ou leur caractère d'archaïsme s'accordait assez bien avec la solennité d'un si grand spectacle.

Nous avons vu le type de la Synagogue, modelé d'abord sur les symboles ethniques de l'art païen, se modifier ensuite jusqu'à devenir une invention toute chrétienne, et puiser dans cette transformation une sève qui la rendit aussi féconde que vivace. D'autres personnifications paraissent ici (sauf l'ivoire de M. Carrand) qui ne s'établirent pas solidement sur le sol chrétien des contrées latines, et s'effacent toujours de plus en plus chez nous après l'âge carlovingien.

Au pied de la croix, à droite et à gauche (et même au bas de toute la composition dans

[1] Entre bien des textes qu'on pourrait alléguer, et après tous ceux que j'ai réunis soit ici, soit dans l'explication des *Vitraux de Bourges*, indiquons-en un de S. Pierre Chrysologue (serm. XCV) appliquant à l'Église ce que l'Évangile (Luc. VII) raconte de la conversion de Madeleine : « *Et ingressus domum pharisæi*.... Quam domum? Nempe Synagogam ingressus, accubuit. In Synagoga, fratres, tunc accubuit quando occubuit Christus; sed corpus suum Ecclesiæ transmisit ad mensam, ut esset cœlestis caro manducaturis Gentibus ad salutem. Etc., etc. »

Cf. offic. syriac., ap. Steph. Borgia, *op. cit.*, p. XXXV. — Sedul. *carm. paschal.* libr. V, 351, sqq. (ed. Arevalo, p. 349, sqq.). — Etc.

l'ivoire de Bamberg), sont assis vis-à-vis l'un de l'autre deux personnages que leurs attributs désignent tout d'abord comme des êtres mythologiques. A droite (excepté dans le bas-relief de Tongres), c'est un homme barbu, à la chevelure négligée, tantôt assis sur un monstre marin, tantôt épanchant une urne qui suffirait à le caractériser comme un dieu des eaux. Il tient soit une rame (ou un gouvernail), soit un poisson, soit une corne d'abondance, soit (dans une grande miniature d'un manuscrit de Charles-le-Chauve, à Munich) un trident : symboles qui désignent assez clairement l'Océan (ou Neptune, comme on l'entendait alors [1]) *père des fleuves* [2], voire même *de toutes choses* [3]. Si les antiquaires trouvent que cela n'est pas suffisamment classique, ils auront bien à se courroucer davantage lorsqu'une autre fois nous leur montrerons ce que devinrent plus tard les types qui leur paraîtraient déjà dégradés ici ; et cependant ces dégradations successives appartiennent à l'histoire de l'art, j'ose même croire qu'on y trouverait quelques lumières pour l'explication de certaines transformations antiques où l'on cherche parfois plus de métaphysique que la nature humaine n'en comporte en ces matières peut-être. Une dose honnête d'inintelligence ou de *laisser-aller* demande sa part dans les affaires populaires ; et si les hommes d'esprit interviennent, qui osera dire que ce ne soit pas pis encore ? Là est, si je ne me trompe, la clef de plus d'une énigme mythologique où l'on dépense trop souvent des flots d'érudition qu'un modeste filet de bon sens eût remplacé avec avantage.

13. De tout cela je ne demande en ce moment qu'à conclure une chose. On me passera bien sans doute que le poisson de Tongres (pl. VI) n'est pas une dérogation trop bizarre à l'usage antique de représenter l'Océan ou Neptune avec un dauphin [4] ; aurai-je plus de peine à me faire accorder que les cornes en manière de serpents (Pl. IV et VI [5]) sont ici tout simplement une métamorphose des pinces de crabes mal comprises ? Il est reconnu que cet appendice étrange caractérisait les divinités marines, et spécialement celles qui présidaient aux ports [6]. Un artiste du Nord, pour qui les traditions païennes étaient rompues, et qui pouvait bien ne connaître ni crabe ni homard, n'aura-t-il pas cru voir dans les *chelæ* des Tritons, ou d'Amphitrite, ou de l'Océan, une tête de serpent avec sa bouche et au besoin avec ses yeux ? Il faut

[1] Isidor., *Etymolog.*, libr. VIII, cap. II (ed. Arevalo, t. III, 382) : « Neptunum aquas mundi prædicant (*Gentiles*). »

[2] Hom. *Iliad.*, XXI, 195, sqq. (et commentt. in h. l.) :

... μέγα σθένος Ὠκεανοῖο
Ἐξ οὗπερ πάντες ποταμοὶ...
Καὶ πᾶσαι κρῆναι...

[3] Virgil., *Georg.*, IV, 382 :

« Oceanumque patrem rerum. »

Cf. Serv. *in h. l.* — Iliad., XIV, 201. Martianus Capella (*De nupt. philolog.*, § 54, libr. I) l'appelle : « Neptune, lar omnium cunctalis. »

[4] Cf. E. Q. Visconti, *Mus. P. Clement.*, t. IV, n° 32. Une statuette en bronze de l'Océan, au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale, paraît bien avoir porté primitivement un dauphin sur sa main droite à la manière du Neptune expliqué par Visconti.

[5] Dans l'ivoire de Bamberg un de ces serpents a été brisé, mais la trace en est fort reconnaissable dans l'espèce de stigmate marqué sur le côté droit du front. Ce n'est pas, du reste, la seule partie de ce bas-relief que le frottement ou quelque choc ait dégradée.

[6] Cf. Winckelmann, *Monum ined.*, n° 21, 43 et 110. — E. Q. Visconti, *Mus. P. Clem.*, t. IV, n° 33 ; et t. VI, n° 5. — Etc. C'était une sorte de *rébus* (entre tant d'autres qu'adoptait l'art ancien, comme le savent tous les antiquaires) fondé sans doute sur le double sens de χηλή, qui signifiait à la fois *pince de crabe* et *jetée qui protége un port*.

se rappeler que ce qui n'est pas clair pour l'esprit l'est rarement pour l'œil, et que l'on dessine souvent avec inexactitude ce dont l'intelligence ne se rend pas compte. Les gravures archéologiques des siècles passés démontrent à chaque instant ce phénomène, qui a été fatal à bien des antiquaires. Or la pince de crabe, eût-elle été bien distincte, devait paraître une coiffure absurde au dessinateur chrétien qui aurait eu à la copier. Le serpent au contraire pouvait lui sembler justifier à merveille un texte de Servius[1], ce grand maître des choses classiques au moyen âge. Ainsi déçus quant au fond, nos artistes ont au moins respecté la forme en quelque chose; car cette courbure des deux serpents dans l'ivoire de Tongres peint passablement l'espèce d'embrassement des *chelæ* opposées l'une à l'autre; et l'angle qu'on leur faisait décrire à Bamberg, sans être bien facile à exécuter pour un crabe, était du moins impossible à un serpent.

L'ivoire du roi de Bavière (Pl. VIII) remplace cela par les ailerons que l'antiquité donnait à Mercure et au Sommeil, mais non pas, que je sache, à l'Océan. Du reste, comme, si je ne me trompe, ces ailes au front désignaient l'inconstance, la fougue, la fantaisie, l'agitation, les déterminations subites et impétueuses dictées moins par la raison que par une volonté inquiète qui ne se plie à nulle loi[2]; on conviendra que l'Océan les méritait entre tous les dieux du monde païen. C'est aussi à ce titre, sans doute, que les personnifications des vents ont reçu ce même attribut dans un manuscrit de S. Isidore (*De rerum natura*) conservé à la bibliothèque publique de Laon (n° 422); et qui semble appartenir au dixième siècle. Que si l'on avait prétendu tout simplement inscrire ainsi le nom de l'Océan sur son front (Ὠκεανός, ὠκύς) en manière de *rébus*, le moyen âge latin n'avait pas besoin des Byzantins pour cette curiosité philologique, dont les éléments (même latins) lui étaient donnés dans les étymologies de S. Isidore.[3]

14. En face de l'Océan, et constamment à gauche de notre Seigneur (sauf dans la planche VI[4]), une femme à demi nue embrasse ou même allaite des enfants ou des serpents. Près d'elle ou dans une de ses mains on peut reconnaître une corne d'abondance[5] remplacée par

[1] Serv. *ad Æn.* v, 95 : « Nullus locus sine Genio est, qui per anguem plerumque ostenditur. »

Je ne me crois pas obligé (et d'ailleurs je ne me soucie pas) de chercher des raisons profondes à ce qui peut bien n'être qu'une bévue. Sinon j'aurais beau jeu à voir dans ce symbole une indication de la propriété divinatrice dont jouissait le vieux Protée, ou de l'oracle de Delphes, dont Neptune avait été le titulaire primitif, ou de quelque autre chose que je garde en réserve. Ne se pourrait-il pas aussi que les serpents servant de cornes à ces figures de l'Océan fussent des anguilles : χηλή devenu ἔγχελυς? Je propose très modestement cette conjecture, qui ne laisse pas d'être un peu tolérable, et d'excuser passablement mes artistes.

[2] Au fond, si l'on veut être franc, a-t-on bien rendu raison de tous les cas où cet attribut se présente? Cf. *Mus, P. Clem.*, t. v, n° 5.

[3] Isidor., *Etymol.*, libr. XIII, 15 (t. IV, 124) : « Oceanum et Græci et Latini ideo nominant... a celeritate, eo quod ocius currat. » Cf. Cornut., *De nat. Deor.*, cap. 8.

[4] Entre huit ou neuf monuments chrétiens bien présents à mon esprit, qui placent près d'une figure principale les personnifications dont nous faisons l'examen en ce moment, je ne vois que le bas-relief de Tongres qui donne la gauche à la Mer. Et encore y a-t-on représenté à droite (près de la Terre) un petit personnage qui paraît sortir de la mer, comme si le reste n'eût été qu'une distraction sans conséquence, ou que l'on était bien aise de racheter par un correctif.

[5] Sur l'ivoire du roi de Bavière (pl. VIII), la situation de cet attribut et la manière dont est traitée la végétation qui en sort pourraient faire penser à un carquois. Il n'est pas même bien sûr que l'artiste ait prétendu représenter autre chose dans sa manière d'entendre le modèle quelconque qu'il avait sous les yeux; car je ne puis m'empêcher d'attribuer ce bas-relief à un ouvrier maladroit travaillant d'après un beau modèle.

un arbre sur l'ivoire de Tongres. Tout cela doit faire comprendre qu'il s'agissait de caractériser la Terre. Les mamelles gonflées, les enfants, la corne d'abondance et les rejetons qui s'en élancent peignent sa fécondité sous des formes qui n'ont rien de nouveau ni d'étrange. Le serpent qui entoure son bras rappelle Isis et la *Santé* ou Hygie; c'est d'ailleurs un symbole assez constant des divinités *salutiferæ*. Mais que cet animal suce le lait de la déesse (car c'est au moins le souvenir d'une déesse qui présidait à cette représentation), cela peut sembler un peu fort. Ce symbole s'éclaircit en s'exagérant dans une miniature du onzième siècle publiée par d'Agincourt, où la Terre allaite à la fois un serpent et une vache[1] : comme pour montrer (en réunissant toutes ces figures) qu'elle est la nourrice des reptiles, des quadrupèdes et des humains; ainsi que nous avons vu la Mer caractérisée par les poissons et les crustacés qui vivent dans son sein. Ceci, sans préjudice pour tout autre motif à découvrir ou à inventer.

D'ailleurs le serpent avait une signification chthonienne (comme on dit) tellement prononcée qu'elle n'avait pas besoin d'être complétée pour devenir intelligible. On connaît les serpents du char de Cérès et de Triptolème, et les géants *anguipèdes* fils de la Terre. Chez les anciens ce reptible était particulièrement caractéristique de la terre[2] : sans doute parceque sa structure même, réduite au simple tronc, l'oblige à toucher habituellement le sol par beaucoup plus de points qu'aucun autre animal. Quelque chose de semblable a fait placer parfois un sanglier près de la Terre personnifiée.

15. J'évite cette fois toute excursion vers des siècles plus rapprochés de nous, afin de ne pas anticiper sur les développements que d'autres sculptures moins anciennes inspireront à mon collaborateur. Il en est une, à peu près contemporaine de nos bas-reliefs, qui réclame une mention ici; parceque, publiée à une époque où l'étude du moyen âge était bien peu avancée encore, elle peut recevoir aujourd'hui une interprétation plus satisfaisante. C'est une des plaques d'ivoire qui recouvrent le manuscrit de la Bibliothèque nationale connu sous le nom d'*évangéliaire de Charles-le-Chauve*[3]. Jésus-Christ, assis dans une *gloire*, remet à S. Pierre les clefs, et à S. Paul un livre. Entre les deux apôtres un personnage demi-nu, à la barbe touffue et négligée, est assis sur le sol, et élève le regard vers la scène principale; sa

[1] D'Agincourt, *Peinture*, I[re] partie, pl. 56, n° 4; et p. 68, sv. Je ne dirai rien d'Isis allaitant le bœuf Apis, quoique d'autres à ma place n'y eussent sûrement pas manqué; mais je puis bien rappeler les représentations antiques de la Terre s'appuyant sur un bœuf. Cf. Winckelmann, *Monum. ined.*, n° 28. — Visconti; *Mus. P. Clem.*, t. v, n° 5. — Etc. Ce sera d'ailleurs, si l'on veut, un symbole de l'agriculture qui rend la terre féconde, car les Grecs n'imaginaient pas plus l'emploi du cheval pour la charrue que celui du bœuf pour la chasse; c'étaient pour eux deux choses également plaisantes. Cf. Clem. Alexandr., *Cohort. ad Gentes* (ed. Venet., p. 80). Ici encore, et peut-être plus à propos, pourrait revenir le texte d'Héliodore indiqué plus haut (n° 6) à l'occasion des bœufs de la Lune.

[2] Arnob. *adv. nation.*, VII, 46 (ed. Hildebrand, p. 589) : « ... si repsit (*Æsculapius*) ut coluber, non pedibus se ferens... sed ventre nixus ac pectore; .... quid aliud possumus quam generis eum dicere fuisse terreni... ? » Herodote (libr. I) raconte une consultation d'aruspices grecs fondée sur cette espèce d'axiome : que le serpent est enfanté par la terre.

[3] Elle a été décrite et publiée par M. Ch. Lenormant dans le *Trésor de... glyptique*, bas-reliefs, pl. XX, et p. 16. Cf. Waagen, *op. cit.*, t. III, 701.

tête (un peu fruste) est cornue, et peut bien avoir été armée des *chelæ* antiques; sous son bras gauche est une rame, et la main droite paraît tenir un poisson; mais tandis que de l'autre main il épanche une urne, un serpent s'enroule autour de son bras droit. Le sujet de tout le bas-relief est assez évidemment la mission des apôtres et comme un abrégé de ce que peignent d'anciennes miniatures sous le titre *festum divisionis apostolorum*; cela étant, quel sens aura-t-on prétendu donner à la figure mythologique qui s'y mêle? Si ce n'était le serpent qui ne convient point à un fleuve, on pourrait songer que c'est le Jourdain[1] personnifiant en quelque façon la Palestine; et que son rôle ici est de rappeler le texte d'Isaïe[2] quand il prophétisait la prédication de l'évangile par toute la terre : *La loi sortira de Sion*, etc. Mais les divers attributs qu'a reçus cette figure portent à croire qu'elle est placée là comme afin d'agrandir immensément l'horizon du tableau en désignant la portée du ministère que reçoivent les apôtres[3] envoyés pour *prêcher à toute créature*. Il semble que ce soit une manière de rendre palpables ces paroles du roi prophète que tant de docteurs et l'Église elle-même appliquent à la mission apostolique[4] : *L'éclat de leur voix s'est étendu à la terre entière, et leur parole a atteint les limites du globe*[5].

16. Cependant quel sera, dans nos quatre ivoires, le sens de ces personnifications de la terre et de la mer ainsi placées près de Jésus-Christ expirant? Je pourrais, m'aidant du beau fragment de ce missel gallican cité plus haut[6], y chercher la douleur de la nature entière, qui pleure son maître[7]; mais, on ne saurait trop le dire, parcequ'on ne peut le dire assez, ce n'é-

[1] Cf. Winckelmann, *Monum ined.*, n° 21. — Buonarruoti, *op. cit.*, p. 7.

[2] Is., II, 3 : « De Sion exibit lex, et verbum Domini de Jerusalem. »

[3] Matth., XXVIII, 19 : « Euntes ergo docete omnes gentes. » Cf. Marc., XVI, 15.

[4] Ps. XVIII, 5.

[5] On pourrait opposer, comme fin de non-recevoir, le sexe de l'unique figure en laquelle auraient été réunies ces deux personnifications de la Terre et de l'Océan, et dire qu'une femme eût été préférable à une figure virile pour cette réunion (γαῖα et θάλασσα. Cf. Mus. P. Clement, t. IV, n° 18), puisque les personnifications prennent ordinairement dans l'art grec le sexe indiqué par le genre grammatical du nom qu'elles symbolisent. Mais supposé même qu'une telle objection dût être toujours prise fort au sérieux pour des monuments de l'époque classique, il faut se souvenir que nous n'avons pas à apprécier une production de l'antiquité, quoique ce soit peut-être un travail grec. Que si c'était l'œuvre d'un artiste latin, la sévérité y serait bien plus intempestive. Car les nations d'origine germanique durent perdre bientôt non seulement le souvenir, mais surtout l'intelligence des symboles grecs, parfois un peu délicats; et quand la signification échappe à l'esprit la forme est bien près de s'altérer. Or voici comment Theodulf lui-même, sous les premiers carlovingiens, rendait raison (ap. Sirmondi opp., Venet., 1728, t. II, 817 sqq.) des attributs de la Terre mêlés à ceux de Cybèle et autres dans une représentation exécutée sous ses ordres :

« Quo terræ in speciem perstabat pulcra virago
Quæ puerum lactat, fruge replet calathum;
Turritumque caput magni et sinuaminis anguem,
Inque manu clavem, cymbala et arma vehens.
. . . .
Hæc puerum lactat, quoniam nascentia pascit,
. . . .
Agricolæ ingenium signat in angue vafrum
. . . .
Cymbala sunt sonitus fiunt qui agrestibus armis,
Factitat aut opifex quilibet arte sua.
Et quia pro patria cuncti confligere debent,
Effigies, Tellus, hinc vehit arma tua.
Etc. »

[6] Ap. Mone (ci-dessus, n° 4) :

« Quod deflent elementa nefas. »

Cf. offic. Syriac., ap. St. Borgia, *op. cit.*, p. XXXIX, XXVIJ. — Etc. Néanmoins la plupart du temps quand les Pères semblent se rapprocher de cette idée, c'est moins d'affliction qu'ils parlent que d'un effroi respectueux.

[7] Malgré la doctrine des quatre éléments, les écrivains ecclésiastiques, et surtout les hymnographes, semblent réduire volontiers le système du monde à trois termes (*trina mundi machina*) en manière d'empreinte de la Trinité : Ciel, Terre et Mer. On l'a pu remarquer dans la principale inscription de

tait point d'émouvoir le sentiment qu'il s'agissait dans le spectacle du Calvaire comme nos pères l'entendaient. La piété (telle que certaines gens la comprennent aujourd'hui) leur semblait peser bien peu si elle ne prenait sa source dans de grandes pensées et des convictions mâles. Ils comptaient que les cœurs auraient toujours assez de tendresse si l'esprit était possédé par les leçons d'une foi solide et profonde, et visaient beaucoup moins à faire trouver des larmes aux hommes qu'à inspirer une religion haute et virile aux femmes même[1]. D'ailleurs, quoi qu'il en soit de toute considération *à priori*, nous avons une explication jadis populaire dans l'office ecclésiastique que le temps de la Passion ramène chaque année, et où le chef-d'œuvre de Fortunat (*Pange, lingua, gloriosi prœlium certaminis*) nous montre l'univers entier participant à la rédemption de l'homme[2] par une sorte de restauration qui s'étend jusqu'aux êtres insensibles. Entre les auteurs qui se rapprochent de ce langage, les uns voient dans la mort de Jésus-Christ l'affranchissement des éléments qui ne servaient qu'à regret à l'idolâtrie dont ils étaient devenus l'objet chez presque tous les peuples[3]; d'autres nous parlent de cette sanctification que reçoivent les éléments pour être élevés à des honneurs qu'ils n'avaient point connus jusqu'alors: l'eau recevant du Saint-Esprit par la croix un pouvoir régénéra-

la grande châsse d'Aix-la-Chapelle (ci-dessus, t. I, p. 16) qui fait dire à notre Seigneur :

« Pontus, terra, polus mihi subditur; hæc rego solus. »

Cela remonte bien haut, puisque les poèmes sibyllins (libr. VI. v. 16. sq.) disaient déjà en parlant de l'incarnation :

« . . Domus effundet stirpem davidica cujus
In manibus totus mundus : tellus, mare, cœlum

(Cf., libr. VIII, v. 20, sq.; et Lactant., I, 6); et l'observation de cet antique usage n'a pas échappé au coup d'œil exercé de M. Mone (*l. cit.*, p. 26 et 34, sv.). Nous en retrouverons incessamment plus d'un exemple.

[1] C'est apparemment ce que l'Église veut exprimer quand elle nous fait répéter dans l'office des saintes femmes (et non pas seulement des martyres ou des vierges) :

« Fortem virili pectore
Laudemus omnes fœminam.
. . . .
« Rex Christe, virtus fortium,
Qui magna solus efficis,
. . . . »

Cf. Venant. Fortunat. *Prolog.* ad vit. S. Radegundis (Opp., P. II, p. 78).

[2] « Mite corpus perforatur :
Sanguis, unda profluit;
TERRA, PONTUS, ASTRA, mundus
Quo lavantur flumine. »

Ce point de vue était en faveur au moyen âge, où on le trouve rappelé en diverses occasions, comme dans ce chant pour le couronnement de Conrad-le-Salique (ap. Du Méril, *Poésies populaires latines antér. au douzième siècle*, p. 287, sv.) :

« Gratuletur omnis caro
Christo nato Domino
Qui pro culpa protoplasti
Carnem nostram induit,
Ut salvaret quod plasmavit
Dei Sapientia
» Melos cuncti concinentes,
Gratiarum actiones,
. . . . illi solvimus
Aciem qui nostræ mentis
Roboravit ad cernendum
Summi Patris coæternum
Verbum per quod..... cuncta
Restaurantur et reguntur
Elementa.
Etc. »

La bibliothèque de Laon possède un manuscrit (n° 60, p. 21 et 22 du catalogue imprimé) dont l'objet est précisément cette réconciliation des créatures même inanimées avec le Créateur, par suite de l'incarnation qui lève l'anathème prononcé dans le paradis terrestre après la première désobéissance. Comme j'ignore l'époque de ce fragment, qui paraît avoir été transcrit au treizième siècle, je m'en tiens à la désignation vague que fournit le catalogue; d'autant que les preuves ne manquent pas pour montrer la popularité de cette manière d'interpréter S. Paul quand il parlait (Eph. I, 10. — Col. I, 20. — Etc.) d'une sorte de création nouvelle qui date du Calvaire, où tout rentre dans la concorde au Ciel et ici-bas. Cf. Leon. M. *serm.* LVII (de Pass. VI), 4; LIX, 7; LXI, 5 (ed. Ballerin, t. I, 216, sq.; 228, 236).— Theodoret. *in Eph.* I, 10, et *in Col.* 1, 20 (ed. Nœsselt, p. 404, 479, sq.).

[3] Cf. Pseudo-Ambros. *In Eph.* I, 10. (Opp. t. II. *Appendix*, p. 233.) — Hraban. *In h. l.* (Opp. t. V. 425.) — Pseudo Augustin. (Chrysost.) *De passione* (Opp. t. V. *Append.* 273). — Etc.

teur, enfantera les hommes pour l'éternel héritage; la terre, qui a bu le sang du Fils de Dieu, ne recevra plus nos corps que comme une semence confiée à son sein pour la moisson du Père de famille; l'air où la croix de Jésus-Christ s'élève est purifié du séjour des esprits mauvais dont il avait été l'empire, etc., etc.[1] Aussi les homélies pascales, comme les hymnes, montrent-elles fréquemment dans la nouvelle parure que le printemps donne au monde un indice de la création renouvelée par le triomphe qui couronne les souffrances de notre Seigneur[2]; et maint auteur ecclésiastique a cherché une histoire de la réintégration de l'univers dans la comparaison de sa formation première et de la déchéance par le péché, avec la réhabilitation par la croix[3], au même mois, au même jour et quasi à la même heure précise.

Si quelqu'un voulait que, se plaçant à un autre point de vue, on considérât ces trois principales parties de l'univers (le ciel, la terre et la mer) comme rendant ici tout simplement témoignage à la divinité de celui qui meurt sur ce gibet, il pourrait invoquer l'autorité de S. Grégoire à l'appui de sa conjecture[4]. Toutefois, malgré l'opportunité apparente d'une citation qui

[1] Id. Pseudo-Augustin. (Chrysost.), *l. cit.* — Etc.

Ce peut être pour ce motif que l'Océan est assez constamment placé à droite de Jésus-Christ, c'est à dire du côté où l'eau coula mêlée avec le sang pour figurer le baptême.

Durant le temps qui s'écoulait entre l'impression de la feuille précédente et la correction de celle-ci, M. l'abbé Catillon, professeur au séminaire de Laon, a bien voulu me transcrire le fragment du manuscrit dont je parlais tout à l'heure (page précédente, note 2). Ces lignes n'ont pas été appréciées bien exactement par l'auteur du catalogue imprimé, mais elles ne laissent pas de présenter quelque chose comme ce que je leur prêtais. Ce devait être un développement des paroles de S. Jean (Apoc., XXI, 1. Cf. Isai, LXV, 17; LXXVI, 22) : « Vidi cœlum novum et terram novam, » où plusieurs ont cru voir l'annonce d'une rénovation de toute la nature après la résurrection générale. Sans rechercher, pour le moment, si cela est imprimé quelque part, je le reproduis presque en entier : « Cœlum, sol, luna, quæ nunc festinant cursum..., quasi cupientes in meliorem statum immutari; tunc fixa stabiliter manebunt, quieta et mirabili glorificatione immutata. *Sol,* teste Isaia (XXX, 26), *habebit lumen septem dierum.....* Aqua, quæ corpus Christi tangere meruit et sanctos baptismate lavit, omnem decorem crystalli transcendet. Terra, quæ in gremio suo corpus Domini fovit, tota erit ut paradisus; et quia sanctorum sanguine est irrigata, odoriferis floribus, liliis, rosis, immarcessibiliter erit perpetuo decorata. Etc. »

[2] Notker (ap. Daniel, *Thesaur hymn.,* II, 13.) *seq. Paschal. :*

« Favent igitur, resurgente Christo, cuncta gaudiis:
Flores, segetes redivivo fructu vernant;
Et volucres, gelu tristi terso, dulce jubilant.
« Lucent clarius sol et luna,
Morte Christi turbida;
Tellus herbida resurgenti plaudit Christo,
Quæ tremula ejus morte se casuram minitat.
« Ergo die ista exultemus
Qua nobis viam vitæ resurgens patefecit Jesus;
Astra, solum, mare, jucundentur;
Et cuncti gratulentur
In cœlis spiritales chori
Trinitati. »

Cf. Ven. Fortunat. *Libr.* III, cap. 9 (p. 89, sqq.). — Pseudo Augustin., *in Pasch.* (t. v, *append.*, p. 289, sq.) — Maxim. Taurin. *Serm.* XXX (ed. Bruni, p. 477). — Joann. Damasc. *Cantic. in Pascha* (t. I, p. 685). — Ephræm., *De divers.* Serm. II (Opp. *P. Syriac.* t. III, 603.). Etc.

[3] Honor. Augustodun. *Specul. eccles.*, in Annuntiatione (fol. 89, v°) :

« Legitur quod ea die eademque hora qua primus homo traditus (*creatus?*) est in paradiso,
Ea etiam Filius Dei, novus homo, conceptus sit in Virginis utero.
. . . .
Traditur etiam quod ea hora qua Adam de vetita arbore comederit,
Ea Christus, in arbore pendens, acetum cum felle biberit;
Atque ea qua Dominus hominem de paradiso expulerit,
Ea Christus latronem in eum introduxerit. »

Id. *Ibid.*, in cœna Domini (fol. 113, r°) :

« Feria sexta Deus hominem fecit,
Sexta feria eum redemit;
Tertia hora traditur homo esse formatus,
Tertia hora ad reformandum eum Christus neci est adjudicatus.
Sexta hora homo mandatum Dei, comedendo, transgreditur;
Sexta hora Christus pro prævaricatione ejus crucifigitur.
Hora nona homo de gaudiis paradisi ejicitur;
Hora nona Christus, pro reconciliatione ejus, morti subjicitur. »

Cf. Joann. de Garland., *de Myster. Eccles.,* v. 177, sqq. (ap. Fr. Guil. Otto, *Comment... in codd. biblioth... gissens.*, p. 135). — Offic. syriac., ap. Steph, Borgia, *l. cit.* p. XXIII. — Ephræm. *serm. de Passione* (l. cit., 604). — Theophylact. *in Matth.*, cap. 27 (ed. de Rubeis, t. I, 159). — Etc. Que le printemps eût été le début du monde (comme son nom français semble l'exprimer), cela ne faisait pas l'objet d'un doute au moyen âge. Cf. Dante, *Inferno*, I, 37, svv. On pouvait même s'autoriser de Virgile (*Georgic.* II, 335, sqq.).

[4] Gregor. M. *in Evangel.* libr. I, homil. 10 (ed. cit. t. v,

rassemble en un même spectacle, comme dans nos ivoires, la Judée, les éléments et les morts sortant du tombeau, il est permis de ne pas y trouver une solution irrécusable; j'avoue que, pour moi, je suis de ceux qui ne s'en contenteront pas. Mais au lieu de guerroyer sur ce point, il vaut mieux sans doute avancer dans l'explication générale.

17. Aux personnages allégoriques qui viennent de passer sous nos yeux, deux ivoires (ceux de Paris et de Bamberg) en joignent un autre assis directement sous les pieds du crucifix entre la Mer et la Terre. Son siége, élevé et garni d'un coussin, donne lieu tout d'abord de reconnaître cette femme pour quelque chose de supérieur aux personnifications des éléments qui sont représentées sans trône et humblement couchées ou accroupies sur le sol nu; mais le bas-relief de Paris lui met en main un étendard et même un globe, insigne de puissance souveraine. Cela donne lieu de soupçonner que cette mamelle droite, à peu près découverte sur l'ivoire de Bamberg, est un souvenir décoloré de la *Rome-Amazone* souvent représentée dans les monuments des empereurs et particulièrement sur les arcs de triomphe [1]. Cela étant, l'artiste de Bamberg n'aurait pas été aussi oublieux de caractériser sa figure qu'on eût pu le penser au premier coup d'œil; car, de part et d'autre, il semble que cette personnification doive être prise pour Rome, ou, si l'on veut, l'Occident (δύσις) résumé en quelque façon dans sa capitale religieuse et politique [2]. On a pu voir précédemment [3] que, selon une tradition fort répandue, Jésus-Christ mourant avait la face tournée vers l'ouest; par conséquent vers la Méditerranée, centre de l'empire romain et de la science païenne (Ἕλληνες). Rome, justement nommée la capitale du paganisme [4] dès l'origine de l'Église, puisque c'était presque partout en son nom que se versait le sang des martyrs, devint bientôt la capitale des nations converties (*les gentils*) lorsque le siége de Pierre y grandit de plus en plus, tandis que les Césars la désertèrent; et cet *Occident*, qui dans le langage ecclésiastique est le symbole des peuples appelés de l'erreur à la foi par l'Évangile, [5] se trouva plus que jamais avoir Rome pour

178): In omnibus signis quæ vel nascente Domino vel moriente eo monstratæ sunt, considerandum nobis est quanta fuerit in quorumdam Judæorum corde duritia qui hunc nec per prophetiæ donum nec per miracula agnoverunt. Omnia quippe elementa auctorem suum venisse testata sunt. Ut enim de eis quiddam usu humano loquar: Deum hunc cœli esse cognoverunt quia protinus stellam miserunt; mare cognovit, quia sub plantis ejus se calcabile præbuit (Matth. XIV, 25, sqq); terra cognovit, quia eo moriente contremuit; sol cognovit, quia lucis suæ radios abscondit; saxa et parietes cognoverunt, quia tempore mortis ejus scissa sunt; infernus agnovit, quia hos quos tenebat mortuos reddidit. Et tamen hunc quem Dominum omnia insensibilia elementa senserunt, adhuc infidelium judæorum corda Deum esse minime cognoscunt; et duriora saxis, scindi ad pœnitendum nolunt. »

Cf. τριώδιον (ed. Querini) p. 180, etc. Je n'ai, du *triodium* complet, qu'un exemplaire sans pagination.

[1] Notre sculpteur en altérant singulièrement ce type héroïque, est bien au moins aussi excusable que Corippus, qui ne le comprenait déjà plus guère quand il disait (*De laudib. Justin.*, I, 288):

« . . . Antiquam tendentem brachia Romam,
Exerto et nudam gestantem pectore mammam
Altricem imperii, libertatisque parentem. »

[2] Il importerait assez peu que ces bas-reliefs, comme celui que nous rappellerons tout à l'heure, n'eussent pas été exécutés pour la cour impériale. Tout le moyen âge a laissé répéter, sans que nul s'en formalisât, le

« Roma caput mundi regit orbis frœna rotundi. »

Quant aux Allemands et aux Italiens, le *saint empire romain* était pour eux tous un idéal que chacun arrangeait à sa convenance, mais dont la réalité n'était contestée par personne.

[3] Tome I de ces *Mélanges*, p. 220, sv.

[4] *Roma caput gentium, Dii romani*, etc. Cf. Augustin. Opp., t. v, 132, 439, 1482; etc.

[5] Ci-dessus, t. I, p. 80, sv.; 222.

représentant naturel quand l'empire lui-même se partagea entre la ville de Constantin (*Partes orientis*, ἀνατολή) et celle de Romulus (*Partes occidentis*, δύσις).

Un diptyque italien du neuvième siècle, exécuté pour l'abbaye de Rambona [1], place sous la croix la louve qui allaite Romulus et Remus; et le docte Buonarruoti, expliquant ce singulier accessoire de la scène du Calvaire, propose avec quelque hésitation le même sens à peu près que j'indique pour cette femme de nos deux bas-reliefs. L'accord de ces trois monuments semble rendre désormais tout à fait décisive l'interprétation de l'habile antiquaire florentin [2]; mais elle acquerra plus de force encore, s'il est possible, quand on la rapprochera des paroles d'un évêque espagnol du treizième siècle, qui nous montre le Sauveur mourant les yeux fixés sur Rome [3] pour ainsi dire. Ce sera donc ici, comme à Rambona, sous des formes différentes, le fond de ce que disait si noblement S. Léon le jour de Saint-Pierre et de Saint-Paul: « Voilà, Rome, ceux qui ont fait luire sur toi l'Évangile de Jésus-Christ; et, de maîtresse de l'erreur, t'ont rendue disciple de la vérité [4], etc., etc.

[1] Buonarruoti, *Frammenti... di vetro*, p. 267, sv. Cf. Thes. diptych. t. III, p. 171; tab. XXII.

[2] Il peut être bon de citer encore Jean de Garlande (*De myst. Ecclesiæ*, v. 415, sq.; ap. Otto, *codic. gissens*, p. 142), qui exprime assez exactement la même pensée, comme si elle eût été dans l'esprit de tout le monde; et elle devait y être à cette époque, où les monnaies proclamaient le CHRISTUS REGNAT, VINCIT, IMPERAT :

« Sic sacrifex sacrumque pium fuit (*Christus*) in crucis ara,
« Cujus terra, polus, respublica servit honori. »

[3] Luc. Tud., *adv. Albigens.* libr. II, 12 (Bibl. PP. XXV, 226, sq.), *Ad quam mundi partem Christus in cruce conversus erat.*

En lisant ces paroles de Luc de Tuy, on aura besoin de se rappeler parfois que le symbolisme chrétien partage volontiers le monde en deux grandes divisions : celle des ténèbres, qui comprendrait à la fois l'ouest et le nord; celle de la lumière, où l'orient et le midi se confondent. Cf. t. I, p. 81, sv.

« Perquirentibus qua parte dextram vel sinistram in cruce tenuerit (*Christus*). . . . . Illud egregii versificatoris Sedulii, quod metrice de passione Domini legitur, duxi proponere :

Splendidus auctoris de vertice fulget Eous,
Occiduo sacræ labuntur sidere plantæ;
Etc. (Cf. t. I, 221.)

« Ut hæc testantur carmina, quando Christus passione sua consignavit mundum, caput tenuit oriens, pedes occidens, sinistram meridies, et septentrio dextram. Colligitur ex his dignitas occiduæ regionis, quia Christus faciem versus occidentalem plagam tenuit, contra quam caput etiam inclinavit quando spiritum emisit. Hic summus sacerdos et vere pontifex oblatione sui corporis et spiritus, et respersione cruoris sacri, consecravit mundum; et præ cæteris partibus occiduam regionem, qui ligandi et solvendi romano antistiti, in occiduo hemisphærio consistenti, præ cunctis mundi prælatis contulit excellentiam in plenitudine potestatis..... In sancta urbe Roma, quæ sita est *in lateribus aquilonis* (Isai., XIV, 13), ante adventum Christi sacrilegis cultibus et nequitiæ legibus super orbem universum exercuit (*diabolus*) principatum. Dominus autem noster Jesus Christus qui, præliaturus contra malignum principem, crucem ascenderat, et sanctam sibi in lateribus aquilonis et in occiduo climate præelegerat urbem ut servum de potestate dæmonum erueret fugitivum qui suggestione diaboli a justitiæ recesserat sole, et plus gelidus mente quam corpore, captus tenebris ignorantiæ in aquilone, ut occasu culturæ dæmonum se a facie sui absconderat Creatoris; insecutus est Dominus inimicum immissione sui spiritus, et eo a throno sanctæ urbis expulso atque dejecto, universa *arma in quibus confidebat* (Luc., XI, 22) abstulit, et sacerdotii sui atque imperii in ea solium confirmavit.

« Apertum est præterea versus illud clima, sanctissimum latus ejus de quo exivit sanguis et aqua; emisit Dominus spiritum ut servum mortuum a peccatorum occiduo suscitaret, produxit sanguinem ut congelatum torpore aquilonis calefaceret...... Dextram contra aquilonem tenuit quia virtute sua infidelitatis, odii, avaritiæ, acediæ, invidiæ, luxuriæ et superbiæ principem debellavit. In lateribus aquilonis, in occidua regione, situ tamen calenti sita est Roma mater cunctarum urbium et regina; ut in se flagret per charitatis flammam, frigidos calefaciat sanctitatis exemplo, et bona forma rudes et ignorantes illuminet per divinam scientiam. Etc., etc.....

« Inde est quod prærogativa specialis privilegii gaudet occiduum clima, eo quod in se cunctarum urbium et dignitatum continet matrem per quam exuberat abundantius bonis cœlestium mandatorum. Etc. »

[4] Leon. M. *in Natal. Apost. Petri et Pauli* serm. I (t. I, p. 321, sq.) :

«...Isti enim sunt viri per quos tibi evangelium Christi, Roma, resplenduit; et quæ eras magistra erroris, facta es discipula veritatis..... Isti sunt qui te ad hanc gloriam provexerunt ut gens sancta, populus electus, civitas sacerdotalis et regia, per sacram beati Petri sedem caput orbis effecta, latius præsideres religione divina quam dominatione terrena. Quamvis enim

La présence de ce personnage sur l'ivoire de Bamberg, où l'Église se montre très clairement à droite du crucifix, prouve bien que dans l'autre il ne remplace pas l'Eglise, qui n'y paraît point à sa place accoutumée et n'y est pas caractérisée par ses attributs les plus ordinaires. Mais à qui demanderait ce que veut dire l'espèce de voile qui semble flotter sur la tête de l'Occident (ou de Rome) dans le bas-relief de Paris, je ne saurais vraiment quoi répondre. Je m'en console en pensant que, même dans les productions de l'art classique, cet attribut n'a pas toujours été interprété d'une manière bien satisfaisante. Peut-être d'ailleurs n'est-ce pas un accessoire destiné à compléter la figure assise; auquel cas ce ne serait pas ici que son appréciation devrait trouver place. C'est, du reste, assez de détails sans doute sur ces représentations allégoriques.

VI.

PERSONNAGES HISTORIQUES GROUPÉS AUTOUR DE LA CROIX.

18. Si nous revenons aux personnages historiques, nous trouverons que l'ivoire du roi de Bavière (Pl. VIII) est le seul où l'on n'ait point représenté les morts sortant du sépulcre quand Jésus-Christ expire. Sur tous les autres, excepté celui de Bamberg, on voit les tombeaux affecter cette forme de rotonde qui plus d'une fois a dérouté les amateurs en leur faisant prendre pour des baptistères d'une haute antiquité ce qui n'était que des monuments funéraires élevés sur les restes de quelque mort plus ou moins important, ou de familles illustres (c'est ainsi que dans les planches V et VII plusieurs morts sortent d'un même édicule).

Il n'est sûrement pas besoin de faire observer dans le choix de cette scène une nouvelle preuve de l'attention qu'avaient les artistes à rappeler la grandeur de Celui qui meurt sur la croix. Les gestes et les attitudes de tous ces hommes arrachés à la tombe (sauf encore l'ivoire de Bamberg), montrent bien qu'ils reconnaissent et proclament le maître de la vie dans ce supplicié du Calvaire qui les rappelle au jour en même temps qu'il rend l'âme dans les tourments[1].

multis aucta victoriis, jus imperii tui terra marique protuleris; minus tamen est quod tibi bellicus labor subdidit quam quod pax christiana subjecit...... Hæc autem civitas ignorans suæ provectionis auctorem, quum pene omnibus dominaretur gentibus, omnium gentium serviebat erroribus; et magnam sibi videbatur assumpsisse religionem, quia nullam respuebat falsitatem. Unde quantum erat per diabolum tenacius illigata, tantum per Christum est mirabilius absoluta.... »

[1] On me trouverait peut-être bien recherché si je supposais dans les artistes l'intention de porter ici les esprits vers le jour où tous les *habitants du tombeau entendront la voix du Fils de Dieu* (Joann., v. 28, sq.), et où, précédé de sa croix, le justicié du Golgotha viendra faire rendre compte aux princes comme aux peuples. Aussi ne proposerai-je point cet aperçu, bien qu'il pût s'appuyer sur des monuments comme sur des textes (Cf. Vitr. de Bourges, p. 119, note 4; 112, note 2; etc,); car ce me semble être comme évidemment la pensée de l'orfèvre qui sur une croix de Milan (ap. Fumagalli, *Antichità longobardico-milanesi*, t. IV, p. 258, 271, 275) a représenté le jugement dernier au *revers* d'un magnifique crucifix dont

La miniature de Drogon (ci-dessus n° 9) place à droite le sépulcre qui rappelle ce prodige, si ce n'est le *tombeau d'Adam*. Ce détail est si petit que je puis bien m'en référer pour l'explication à des considérations exposées ailleurs [1].

19. Ce n'est pas non plus comme un simple emprunt fait au récit évangélique que le porte-éponge et le porte-lance paraissent ici; d'autant que, si l'on se fût proposé surtout la fidélité historique, on devait plutôt s'interdire la réunion de deux faits qui ne furent ni ne purent être simultanés [2]. Mais ces deux circonstances de la Passion se sont rapprochées ici (et dans bien d'autres monuments) par leur point de contact symbolique, qui a paru devoir l'emporter sur l'exactitude matérielle; si les artistes ne s'accordent jamais que des licences ainsi motivées ou également conformes au langage des Pères, ils auront droit de laisser gronder les critiques qui y trouveraient à redire. Quoi qu'il en soit des motifs historiques qui donnent lieu de penser que c'était un Juif et non pas un soldat qui présenta le vinaigre aux lèvres de Jésus-Christ [3], il n'est nullement douteux que celui qui perça le côté de notre Seigneur après sa mort était un soldat [4], et partant Romain (ou du moins Gentil). Mais ce qui n'est pas moins constant, c'est que les écrivains ecclésiastiques sont à peu près unanimes à considérer ce soldat comme représentant les *nations* qui professeront la divinité et accepteront les mérites de ce supplicié méconnu jusqu'au bout et abreuvé d'opprobres par les enfants d'Abraham [5]. L'art

es détails, pas plus que l'époque, ne me paraissent nullement avoir été compris par l'auteur qui l'a fait connaître. Mais pour nos ivoires, si ce rapprochement était dans l'intention des sculpteurs ils ne l'auraient pas exprimé assez distinctement. Or il s'agit de comprendre leurs visées, non pas de leur en prêter aucune; quoique, dans le cas présent, ont pût absolument fonder une conjecture assez solide sur la popularité bien ancienne que le rapprochement du Calvaire et du jugement dernier devait aux célèbres vers sybillins (VI, 26; ap. Galland., *l. cit.* p. 385) :

« O lignum felix in quo Deus ipse pependit!
Nec te terra capit, sed cœli tecta videbis
Quum renovata Dei facies ignita micabit. »

Cf. Pseudo-Augustin. (Chrysost.), Opp. t. V, *Appendix*, p. 276.

[1] Vitraux de Bourges, n°s 64 et 117, sv. (p. 119, 206-210.)

[2] Cf. t. I, p. 234. Deux de nos artistes, esquivant toute docte chicane (Pl. V et VII), paraissent avoir indiqué par un artifice bizarre de composition que la coïncidence de ces actions était pour eux une espèce de *postulatum* doctrinal sans conséquence historique. Car de la façon dont le porte-lance et le porte-éponge sont placés, il leur serait impossible de conduire leur mouvement à son terme, soit avec la pique, soit avec le roseau. Ainsi ces petits plans réservés où l'on a relégué la scène qui nous occupe seraient moins une ressource pour tirer parti de l'espace qu'une sorte de finesse pour arriver au compromis entre le réel et l'idéal sur un terrain neutre ou indécis.

Je ne sais s'il est besoin de faire remarquer que dans l'ivoire de Bamberg l'éponge a presque disparu au bout du roseau par suite des mêmes causes qui ont dépouillé l'Océan d'une de ses cornes (si cela peut s'appeler cornes), et entamé la main droite de l'ange assis près du saint sépulcre.

On n'aura pas non plus attendu mon indication pour reconnaître le vase au vinaigre dans l'espèce de cruche ornée qui est déposée sur le sol à gauche de la croix.

[3] Cf. Vitraux de Bourges, n° 62 (p. 117, svv.). La plaisanterie cruelle que rapportent les évangélistes en racontant ce trait de la Passion (Marc., XV, 34-36. — Matth., XXVII, 46-49), et qui porte sur un jeu de mots entre *Eli* ou *Elohi* et *Eliah*, ne pouvait venir qu'en l'esprit d'un homme familiarisé avec l'histoire sainte. Aussi l'Évangile semble-t-il attribuer positivement cette parole et l'action qui la suivit à un homme du peuple (*quidam illic stantes...; unus ex eis*, etc.), car son langage est bien plus bref et plus indéfini quand il est question de faits évidemment appartenant aux bourreaux (c'est à dire aux soldats). Je vois bien d'ici les difficultés que l'on peut faire là-dessus, et elles ne sont pas malaisées à résoudre; mais je n'ai pas entrepris une discussion magistrale sur ce point.

[4] Joann., XIX, 32-34.

[5] On peut bien citer en tête Remi d'Auxerre (*Homil.* ap. Amaduzzi, *Anecdota*, t. III, 116, 147), qui ne marche qu'appuyé sur les Pères de l'Église : « Vinea dicitur populus Israel, ut in Psalmo (LXXIX, 9) : *Vineam ex Ægypto transtulisti;* et (Jerem. II, 21) *Ego te plantavi, vinea electa... Et dederunt ei vinum bibere cum felle mixtum* (Matth., XXVII, 34); amara vitis, id est populus Judæorum, amarum poculum infidelitatis propinat Domino Jesu, etc. » — Pseudo-Augustin., *De Passione*, IV, 2 (Opp. t. V, *append.*, 269) : « ... Acetum

dit la même chose par sa fidélité à faire contraster ces deux personnages en plaçant à droite du crucifix le soldat armé de la pique, et à gauche l'homme qui élève l'éponge. De sorte que là où l'Église et la Synagogue ne se voient point (comme sur l'ivoire du roi de Bavière), on peut les tenir pour remplacées exactement par ces deux hommes.

20. S. Jean et les saintes femmes, les anges même et les évangélistes qui surmontent la croix, donneraient lieu à des remarques utiles; cependant, comme ces sujets pourront se rencontrer ailleurs, il est plus expédient aujourd'hui de gagner avec une certaine hâte le terme de ce long mémoire en écourtant même un peu la matière. C'est pourquoi nous passerons outre après avoir seulement consacré à peine deux pages à la très sainte Vierge, qui doit bien trouver quelque place ici.

L'Evangile dit en propres termes [1] que la Mère de Dieu se tenait debout près de la croix; et jusqu'au quatorzième siècle l'art prit ces paroles à la lettre, sans s'écarter en rien d'une attitude si mâle dont l'austérité semble même avoir été un peu exagérée par S. Ambroise [2]. Il faut bien convenir du reste que les Pères et les grands théologiens, sans entendre adoucir en rien l'expression et la pensée des cruelles angoisses éprouvées par cette *reine des martyrs*, repoussent assez unanimement tout ce qui pourrait faire croire que tant de souffrance dans une telle mère ait été suspendu par la faiblesse des sens ou soulagé par quelqu'une de ces effusions qui trahiraient bien plutôt la délicatesse de la complexion que la profondeur de l'atteinte. Que si l'Eglise romaine, dans la personne du grand Innocent III (à ce qu'il semble), offre aux méditations des fidèles, avec le *Stabat Mater dolorosa*, une mère baignée de larmes et frémissant de douleur, il y a loin de là à ces exclamations que lui prête l'Eglise grecque dans des chants presque quotidiens [3]; et l'office de la *compassion* dans le Bréviaire romain prend quelque chose du langage de S. Ambroise, quand la très sainte Vierge nous y est montrée comme goûtant en quelque sorte dans le spectacle du Calvaire l'amère consolation de voir le monde réconcilié avec Dieu [4].

malitiæ porrigunt; quia vinum sapientiæ, quod a Deo acceperant, peccando corruperunt. »

Cf. Rufin, *in Symbol.* (ed. Vallarsi, t. I, 88). — Etc. (Vitraux de Bourges, n° 62; p. 118, note 2).

[1] Joann., XIX, 25.

[2] *De obitu Valentin.* 39 (t. II, p. 1185) : « Stantem illam lego, flentem non lego. » Cf. *De institut. virg.* 7 (t. II, 261); etc.

[3] *Παρακλ.*, *σταυροθεοτοκία*, passim. Il y a bien aussi quelchose de cette *impotentia muliebris* dans l'office syriaque que j'ai indiqué plusieurs fois précédemment.

[4] Fest. dolorum B. V. M., *ad matutin.*, responsor. 1 : « Piis, o Virgo, spectas eum oculis : contemplans in eo non tam vulnerum livorem quam mundi salutem. » S. Ambroise avait dit (*in Luc*, XXIII; t. I, 1185) : « Sed nec Maria minor quam matrem Dei decebat, fugientibus apostolis ante crucem stabat et piis spectabat oculis filii vulnera; quia exspectabat non pignoris mortem, sed mundi salutem. » Et il ne faudrait pas imaginer que ce fût chez l'évêque de Milan quelque empreinte de la vieille fierté romaine; le tendre S. Bonaventure ne croit pas devoir rapetisser la mère de Dieu pour lui gagner quelques larmes de ce que l'on appelle les cœurs sensibles : il enchérit plutôt (*in* I *sentent.*, distinct. 48, *quæst.* 2) sur l'austère portrait qu'avait tracé S. Ambroise : «...... Nullo tamen modo est dubitandum quin virilis ejus (*Mariæ*) animus et ratio constantissima vellet etiam tradere filium suum pro salute humani generis, ut mater per omnia conformis esset Patri. Et in hoc miro modo debet laudari et amari, quod placuit ei quod unigenitus suus pro salute generis humani offerretur. Et tantum etiam compassa est ut, si fieri potuisset, omnia tormenta quæ filius pertulit, ipsa multo libentius sustinuisset. Vere ergo

Je regretterais profondément d'avoir jamais dit quelque chose qui pût déconcerter le moins du monde la dévotion d'une bonne femme; il ne faudrait donc pas se méprendre sur le sens d'une remarque que je ferai à propos des anciennes représentations de Marie près de la croix. La simplicité sobre et sévère que les artistes s'y étaient imposée jusque vers la fin du treizième siècle parut sans doute trop sèche à leurs successeurs; l'on vit alors paraître ces peintures de la *pamoison* (spasmus) de la sainte Vierge, qui prirent faveur dans plusieurs contrées malgré l'opposition (un peu tardive, du reste) des plus grands théologiens [1]. Des artistes distingués ayant apposé le sceau de leur génie à cette dérogation [2], on pourrait croire qu'elle leur dut une bonne partie de sa popularité; mais ce serait méconnaître une impulsion plus étendue à laquelle cette déviation se rattache comme un simple résultat dans un grand ensemble. Vers le quatorzième siècle commence à se manifester çà et là une tendance à faire prévaloir la tendresse sur le respect dans les matières de religion (et, comme on dit, de dévotion). Était-ce la suite légitime de l'empire conquis enfin par la foi qui demandait à s'épancher plus largement par la piété? Soit; c'est pourtant aussi l'époque où le respect va se perdant peu à peu (et même avec assez peu de ménagements) dans le monde chrétien, jusqu'à ce qu'éclate décidément la scission qui a si bien été nommée protestantisme, parcequ'elle est une rupture plus ou moins définitive avec l'autorité et la piété. Et cet orage s'est déclaré au milieu d'un monde qui semblait avoir mis tout son amour dans les églises et les oratoires enjolivés avec une si grande dépense de talent et d'affection [3]. Ne s'était-il donc point passé quelque chose dans les nations qui ressemblât à ce que nous voyons aujourd'hui dans les familles? où il paraîtrait que l'on a trouvé bien sec l'ancien commandement de Dieu: *Honore ton père et ta mère*; il a donc été convenu que qui aimerait ses parents les honorerait toujours assez: Dieu avait pensé autrement, et l'on peut voir de plus en plus chaque jour à quel terme aboutit notre renversement de son précepte.

fuit fortis et pia, dulcis pariter et severa, sibi parca et nobis largissima. Hæc ergo præcipue est amanda et veneranda post Trinitatem summam et ejus prolem beatissimam Dominum nostrum Jesum Christum. »

[1] Cf. Lambertin., *De festis*..., Fest. dolor. B. Virginis.

[2] On n'en vint que pas à pas au dernier point de ce renchérissement sur l'Évangile. Il semble que l'on commença d'abord par peindre la très sainte Vierge assise à terre près de la croix, ainsi que l'a fait Giotto; comme si, brisée par la douleur, elle n'eût pu tenir aux longues tortures de l'agonie qu'elle partageait avec son divin fils. Rien n'autorise à traiter d'inconvenance cette invention; mais enfin c'est une déviation, parcequ'on ne s'en tient plus à la grandeur simple de la narration évangélique, qui avait seule défrayé les œuvres anciennes. Je laisserais donc passer cela dans un appartement, et tout au plus dans un oratoire, non pas volontiers dans une église.

[3] L'Allemagne était tout particulièrement embellie de ces charmantes profusions, comme on peut encore en juger à Nuremberg, où les églises, conservées presque sans atteinte (jusqu'à la lampe allumée jadis pour le Saint-Sacrement) ont un air d'écrin garni de ravissants joyaux. C'est un corps embaumé, auquel il ne manque qu'une chose : la vie, et la raison d'être. Ainsi également en Bohême, Æneas Sylvius témoignait qu'avant la guerre des Hussites nul pays n'aurait pu lutter avec cette malheureuse contrée pour le nombre et la richesse des monuments chrétiens. D'autres regretteront, s'ils veulent, la perte de tant de merveilles, et le fil rompu qui nous aurait guidés dans l'appréciation des rapports entre l'art gréco-slave et l'art latin. J'y suis frappé surtout d'un plus grave sujet d'étude : combien de défaillance intérieure peut s'abriter sous cette floraison luxuriante qui semblerait témoigner d'une puissante sève. Les bonnes époques embellissent le lieu saint, mais ne l'enjolivent pas.

Tout cela n'est pas plus pour justifier le calvinisme ou le jansénisme que le père ou la mère qui croiraient devoir toujours parler verge en main; mais c'est pour attirer l'attention sur ce mot de S. Paul [1], que *le juste vit de la foi.* Les artistes d'aujourd'hui comprendront cela s'ils peuvent; mais s'ils ne le comprennent pas, qu'ils s'adonnent à la mythologie, à l'histoire profane ou au *genre*, et non pas aux sujets chrétiens : ils s'y feraient peu d'honneur, quoi que pût leur en dire un certain public, et nous seraient plus ou moins nuisibles à nous autres enfants de l'Église. Sans doute l'alliance de l'art et de la foi importe beaucoup aux intérêts des peuples et de Dieu même (en un certain sens qui est très vrai), mais c'est à la foi à dicter les conditions de ce traité.

En fait de secours malencontreux apportés par l'art au christianisme, il en est assurément qui sont quasi des insultes ou dont l'inintelligence saute aux yeux. Ce n'est pas de ceux-là qu'il s'agit, puisqu'ils se classent trop manifestement parmi les œuvres à rejeter dès la première inspection; il est donc en quelque sorte plus urgent d'appeler particulièrement une censure attentive sur les compositions qui s'offrent d'abord comme inspirées par une piété tendre, mais qui tiennent peu compte des faits exposés par l'Écriture sainte et des formes longtemps admises par les âges de foi. Une certaine tendance à tourner les faits évangéliques en des scènes d'apitoiement sentimental, ou en de saintes gentillesses qui confinent plus ou moins à la fadeur, peuvent être plus fâcheuses qu'une peinture conçue sans foi et d'où l'œil d'un chrétien se détournera presque infailliblement. L'autre, au contraire, attire le regard du fidèle pour lui amollir le cœur ou porter dans son esprit des types abaissés par un pieux enfantillage; et ainsi

« Gâte jusqu'aux boutons, douce et frêle espérance. »

Ces considérations ne doivent point sembler hors de propos quand il s'agit de la Mère de Dieu, qui fut sans doute sur la terre quelque chose comme la *femme forte* de l'Écriture, et qui valait bien au moins la mère des sept Machabées, dont nul sculpteur ou peintre, que je sache, n'a songé à faire une sorte de Madeleine éplorée.

« *Intererit multum Davus ne loquatur an heros;* »

qu'on voie, par exemple, sans remonter bien haut, si le pieux Moralès donne à ses *Dolores* rien qui ait l'air d'être copié sur une mère quelconque, atteinte d'une de nos afflictions humaines. Mais il faut passer outre, bien qu'un pareil sujet appelât des développements nombreux, dont tel a besoin qui ne s'appliquera pourtant pas ceci.

[1] Rom. I, 17; Galat. III, 11; Hebr. X, 38. Cf. ci-dessus, p. 63, sv.; et t. I, p. 216, 231, sv.

VII.

LES SAINTES FEMMES AU TOMBEAU DE JÉSUS-CHRIST.

21. Les artistes auxquels nous devons l'ivoire de Metz et celui de Tongres (Pl. V et VI) n'ont pas voulu dépasser l'instant presque précis de la mort du Sauveur, et ici, comme d'ordinaire, la simplicité a été le parti adopté par les plus habiles ; mais dans les trois autres bas-reliefs on a cru embellir la composition par une surcharge, et l'on a étendu la scène jusqu'au jour de Pâques. Nous verrons qu'une certaine unité fort réelle, bien qu'un peu haute, reliait entre eux ces faits en apparence fort distincts ; aussi l'artiste de Bamberg n'a-t-il pas hésité à braver sans détour l'incompatibilité apparente des faits qu'il rapprochait, en plaçant le saint sépulcre avec l'ange et les femmes à peu près au milieu de tout son tableau, hardiesse qui n'a pas été risquée par les autres. Cherchons cependant d'abord ce qu'il y a de commun entre les trois bas-reliefs ; c'est à dire ce que l'opinion du temps imposait sans doute comme un programme infranchissable, et ce qu'elle abandonnait à la fantaisie.

Les trois femmes [1] tenant des espèces de bocaux ou des fioles assez singulières, qui indiquent les parfums qu'elles apportaient [2], arrivent devant l'ange assis, qui les salue le premier et leur montre le sépulcre ouvert. Le *monumentum* (μνημεῖον, τάφος, , tombeau) de la Vulgate est devenu ici un véritable *monument*, un édifice. L'ivoire de M. Carrand lui donne une forme d'église, où l'on reconnaît bien des traits de la haute architecture romane dont le développement a laissé de si belles traces sur les bords du Rhin [3] ; mais les autres bas-reliefs, et surtout celui de Bamberg, adoptent un motif architectural auquel on s'est conformé passablement pour le tombeau de Jésus-Christ depuis le neuvième siècle jusqu'au treizième [4] comme à un type officiel. Serait-ce le résultat de quelque renseignement généralement répandu sur l'aspect réel de l'église qui renfermait à Jérusalem le saint sépulcre [5] ? ou bien n'y

[1] L'ivoire de Bamberg semble y mêler un homme, mais le voile qui manque à ce personnage équivoque est suppléé jusqu'à un certain point par la longueur de la robe presque traînante, forme assez exactement attribuée aux femmes durant tout le moyen âge. Peut-être ici aura-t-on voulu distinguer Marie-Madeleine (la pécheresse convertie) par ce costume d'une pudeur moins délicate.

[2] Ailleurs elles portent parfois des encensoirs, surtout dans les scènes dues aux artistes des régions rhénanes. Tout cela n'est qu'une façon de rendre l'expression γυναῖκες μυροφόροι fréquemment employée dans le langage de l'Église grecque.

[3] Pour cet ivoire et pour celui de Bamberg, je ne sais si les tuiles courbées pourraient être prises comme indice utile ; car elles ne sont pas les seules qu'on y ait figurées : les tuiles plates y ont été admises aussi. Du reste aujourd'hui encore les tuiles courbées sont généralement en usage à Metz, et elles disparaissent à quelque distance de là.

[4] Nous pourrons en offrir plus tard de nombreux exemples qui n'étaient pas assez importants pour être groupés ici sans autre motif, et qui se réuniront peu à peu par la publication de divers monuments où ce fait se retrouve entre autres. Indiquons cette fois les deux cas que présentent les verrières de Lyon. Cf. Vitr. de Bourges, *Etudes* VIII, verrière centrale ; et XII, rose septentrionale (Fig. C).

[5] Dans le bas-relief du roi de Bavière, le sculpteur était si préoccupé de la pensée d'une église qu'il a bravement ar-

faut-il voir que l'imitation de quelque édifice attribué à Constantin, et qui aura passé pour un *spécimen* des constructions élevées par cet empereur ? Cela regarde les historiens de la Palestine moderne ou des basiliques chrétiennes primitives, et il doit être permis de le leur déférer. [1]

L'ivoire du roi de Bavière et celui de Bamberg sont aussi les seuls où les soldats aient été représentés près du sépulcre ; et ils y sont endormis comme le moyen âge les peint presque toujours [2], par manière de sarcasme contre le récit que firent courir les Juifs afin de cacher leur honte après la résurrection de notre Seigneur [3]. Ces deux bas-reliefs suffiraient pour faire voir que le nombre des gardes n'était point fixé par une pragmatique bien impérative. Le sculpteur de Bamberg devait tenir beaucoup à ce qu'ils fussent quatre, puisqu'il a quasi crevé le toit de son édifice pour en loger deux de plus ; quoique dans une belle miniature du sacramentaire de Drogon le peintre se soit très bien contenté de deux soldats en tout [4].

Les planches IV et VIII laissent apercevoir derrière l'ange, ou dans le tombeau, une draperie isolée qui semble soulevée par le milieu sans que la cause de ce mouvement soit facile à saisir. C'est une façon de plier les linceuls qui se régularise plus tard, surtout en Allemagne, où le suaire du saint sépulcre se voit souvent tordu et plié en deux à la manière d'une serviette nouée qui figurerait pour le premier coup d'œil quelque chose d'assez semblable à une tenaille. On n'y tenait pas seulement par respect pour le récit des évangélistes [5], mais à cause de la preuve qu'en tirent plusieurs écrivains ecclésiastiques [6] contre la fable payée aux soldats par les pontifes pour tâcher d'étouffer l'éclat de la résurrection de Jésus-Christ.

boré la croix sur la coupole. Etait-ce pourtant parcequ'il avait donné à l'ange un sceptre au lieu de la croix que plusieurs monuments lui donnent dans cette circonstance, et qu'il croyait devoir exprimer le triomphe du crucifié en n'omettant pas l'instrument de notre salut ?

[1] Cf. Arevalo *ad Prudent.*, p. 685 (t. II). — Sirmond, *triplex nummus*, etc. (Opp. IV, p. 293, sq., 311, sq.)

[2] Quand il ne s'agit pas de l'instant où notre Seigneur ressuscita sans être aperçu, mais de celui où l'ange vint renverser la pierre du tombeau avec fracas, on pourrait croire que les gardes sont terrassés par l'effroi plutôt qu'abattus par le sommeil (Matth., XXVIII, 2-4. — Etc. Cf. Juvenc. *Evangel. hist.*, libr. IV, v. 751, sq.; ed. Arevalo, p. 384) ; toutefois leur aspect ordinaire, dans les monuments du moyen âge, est celui d'hommes surpris par l'assoupissement.

[3] Cf. Vitraux de Bourges, n° 46 (p. 82 svv.). Cela avait passé de bonne heure dans le langage, puisque l'hymne alphabétique de sainte Madeleine, publiée par M. Édél. Du Méril, (*Poésies..... antér. au douzième siècle*, p. 154) fait dire à l'ange du saint sépulcre :

« Surrexit, inquam, Dominus,
Soporatis custodibus. »

Néanmoins cette manière de peindre les soldats du tombeau n'est pas sans exception ; et dans un autre chant (ap. Du Méril, *l. cit.*, p. 298) sur la Terre sainte, nous trouvons :

« Et in sepulcro positus,
Custoditur militibus ;
Tamen surrexit Dominus
Illis aspicientibus. »

[4] De même ap. Vettori, *Numm. aur. vett. Christ.* p. 47. — Gori. *op. cit.*, tab. 34. Mais ce qui fait bien voir qu'on n'avait pas de parti pris au sujet de ce nombre, c'est que sur une autre planche d'ivoire sculpté (*ibid.*, tab. 33) qui paraît avoir complété cette dernière, quatre soldats sont assis près du tombeau.

[5] Luc., XXIV, 12. — Joann., XX, 6, sq.

[6] Sedul. *carm. paschale*, v. 333, sqq. (ed. Arev., p. 348, sq.) :

« . . . . . Fare, improbe custos ;
Responde, scelerata cohors ; si Christus, ut audes
Dicere, concluso furtim productus ab antro
Sopitos latuit, cujus jacet intus amictus ?
Cujus ad exuvias sedet angelus ? Anne beati
Corporis ablator velocius esse putavit
Solvere contectum, quam devectare ligatum ?
Quum mora sit furtis contraria, cautius ergo
Cum Domino potuere magis sua lintea tolli.
Mentita est vox vana sibi. »

Cf. Παρακλητ., office du dimanche à matines (p. 217) ; et Πεντηκοσ., offices du mercredi et du jeudi de Pâques : *Τίς εἶδε, τίς ἤκουσε νεκρὸν κλαπέντα ποτέ ; κ. τ. ε.*

22. Mais voyons en quoi l'introduction de cette nouvelle scène dans un tableau du Calvaire peut s'accorder avec l'unité que toute composition réclame, et dont nos sculpteurs avaient assurément quelque notion. Bien que l'on ait droit d'être exigeant pour un sujet qui doit être présenté aux yeux, et par conséquent embrassé tout entier d'un seul regard, l'équité veut aussi que l'on admette, surtout pour le moyen âge, des circonstances atténuantes en faveur d'un accessoire qui se rattache assez étroitement au spectacle principal; et nous pouvons réclamer ici cette décharge. Ce tombeau vide où un ange vient terrasser les gardes et rassurer les femmes fidèles, c'est la mort vaincue par celui qui avait vaincu l'auteur du péché sur le Calvaire, c'est le triomphe après la victoire remportée sur la croix [1]; c'est le dernier sceau mis à l'acte de notre réconciliation; et comme la femme avait été l'origine de notre disgrâce, c'est à elle qu'est annoncée la première parole de paix entre la terre et le Ciel [2]. C'est donc le complément du grand œuvre de notre rédemption [3], et la *résolution* des ignominies de la croix; puisqu'ici commence cette gloire du Crucifié qui doit désormais faire courber tout genou dans les cieux, sur la terre et aux enfers: les anges descendent pour attester et divulguer sa sortie du tombeau, et la terre s'ébranle [4] comme pour applaudir à son libérateur, qui ramène de l'enfer les âmes des patriarches délivrées enfin après une longue attente.

CHARLES CAHIER.

[1] Præf. pasch. : « Qui mortem nostram, moriendo, destruxit; et vitam, resurgendo, reparavit. » — Quatrième répons des matines du samedi saint: «... Ille captus est qui captivum tenebat primum hominem. Hodie portas mortis et seras pariter Salvator noster disrupit; destruxit quidem claustra inferni, et subvertit potentias diaboli. » — Τριώδιον, *Sabb. s.*, ςάσις Β. « Ἅδου μὲν, ταφεὶς, τα βασίλεια Χρίςε συντρίβεις· θάνατον θανάτῳ δὲ θανατοῖς. » Ce sont encore les mêmes pensées qu'exprime ailleurs le même office (ςάσ. Γ′) à plusieurs reprises : « Heureux sépulcre! quand tu reçois en ton sein l'auteur de toutes choses qui semble vaincu par le sommeil de la mort, tu deviens un trésor de vie pour notre salut..... » — « La vie de toute créature est déposée à la manière des morts dans le tombeau, et nous y montre la source de la résurrection. Etc. » — De même aux vêpres de Pâques (Πεντηκοσταρ.) : « Sur la croix, vous avez détruit la malédiction de l'arbre (*au fruit défendu*); dans le tombeau vous avez étouffé la mort, dans votre résurrection vous avez illuminé le genre humain; c'est pourquoi nous nous écrions : Gloire à vous, ô bienfaiteur, Christ notre Dieu! »

[2] Cf. Vitraux de Bourges, n° 116 (p. 205, note 4). Les écrivains ecclésiastiques ont insisté d'autant plus volontiers sur cette glorieuse intervention des saintes femmes envoyées par l'ange pour relever la foi des apôtres même (Matth., XXVIII, 7. — Joann., XX, 2), que quelques-uns avaient cru devoir compter la très sainte Vierge parmi les Marie (Matth., *l. cit.*, 1. — Marc., XVI, 1. — Etc.) venues au sépulcre. C'est ce qui fera mieux comprendre certaines expressions de plusieurs textes sur la visite des femmes au tombeau de Jésus-Christ ressuscité. Petr. Chrysolog. *serm.* 74, de Resurrect. Christi : « *Venit Maria...... videre sepulcrum.* Quæ de paradiso perfidiam sumpserat, festinat fidem sumere de sepulcro; contendit rapere de morte vitam, quæ de vita rapuerat mortem.... Venit mulier ut fieret mater viventium quæ facta fuerat morientium mater..., et fieret resurrectionis nuntia quæ internuntia et lapsus exstiterat et ruinæ....... Resurgente Christo, morte pereunte, terrenis redditur cœleste commercium; et mulieri cui fuerat cum diabolo lethale consilium, cum angelo colloquium fit vitale. » — Id., *serm.* 79 : « Ecce iisdem lineis quibus perierat, salus humana reparatur : prima ad perfidiam mulier, prima procuratur ad fidem; prima currit ad interemptorem mortis, quæ prima cucurrerat ad mortis auctorem; prima audit ab angelo, quæ prima cum diabolo fuerat collocuta. Etc. » — Theodulf. *carm.* V, 2 (Sirm. opp., II, 847) :

« Ligno mors subiit, redit et vita inclyta ligno;
. . . .
Virgo vetus mortem, retulit nova Virgo salutem;
. . . .
Prisca virago viro lethum fert, at nova Christum
Vivere discipulis nuntiat ecce piis. »

Cf. Paschas. Radb. *in Matth. l. cit.* (Bibl. PP. XIV, 701). — Pseudo-Fulgent. *serm.* 44 (ed. Mangeant, Paris, 1684; p. 62). — Sedul. *carm. pasch.*, V, 322-333, 361-364; et *nott. in h. l.* (p. 347, sq.; 350, sq.). — Greg. Nyssen. *orat.* 12 *contr. Eunom.* (Opp. t. II, 712). — Παρακλητ. p. 164, etc.

[3] I Cor., XV, 14. — Act. I, 21, 22. — Rom., I, 4. — I Petr. I, 3. — Etc.

[4] Matth., XXVIII, 2.

P. S. Je remarque un peu tard que plusieurs fois en citant la Παρακλητική j'ai pu donner lieu de confondre ce livre avec celui dont les Grecs se servent pour la semaine sainte. Il ne faut y voir que des emprunts faits à leur liturgie courante (pour ainsi dire), qui accorde au souvenir de la passion, de la sépulture et de la résurrection de Jésus-Christ une part notable dans l'office de toutes les semaines. Ces textes n'en ont, ce me semble, que plus de valeur, parceque répétés plusieurs fois chaque année ils devaient être plus présents au souvenir du clergé et du peuple.

Quant à l'office grec du vendredi saint (à la fin du τριώδιον), une lecture plus attentive m'y fait remarquer aujourd'hui des textes dont il eût fallu tenir plus de compte en recherchant la part que les artistes byzantins peuvent avoir eue dans l'invention ou le développement des types de l'Église (les nations converties) et de la synagogue (le peuple juif). Réparons du moins cette inadvertance avant de clore l'enquête; car nous sommes réduits à si peu de documents sur l'art chrétien de la Grèce que les moindres indications ne peuvent être supprimées sans déloyauté. Le lecteur jugera donc sur pièces.

A Matines et à Sexte : Αντίφων. 12. Τάδε λέγει ὁ Κύριος τοῖς Ἰουδαίοις· Λαός μου, τί ἐποίησά σοί;.... τοὺς τυφλούς σου ἐφώτισα, τοὺς λεπροὺς ἐκαθάρισα,.... Λαός μου, τί ἐποίησά σοι, καὶ τί μοι ἀνταπέδωκας; Ἀντὶ τοῦ μάννα χολήν,.... ἀντὶ τοῦ ἀγαπᾶν με, σταυρῷ με προσηλώσατε. Οὐκέτι στέγω, λοιπὸν καλέσω μου τὰ ἔθνη. κἀκεῖνα με δοξάσουσι σὺν τῷ Πατρὶ καὶ τῷ Πνευμάτι, κἀγὼ αὐτοῖς δωρήσομαι ζωὴν τὴν αἰώνιον. — Cf. Παρακλητ., p. 217.

Item, *Matines et Sexte :* Αντιφ. 14. ..... ἥλοις προσηλώθη ὁ νυμφίος τῆς Ἐκκλησίας. — *A Sexte :* Ὅτε τῷ σταυρῷ προσήλωσαν οἱ παράνομοι τον κύριον τῆς δόξης, ἐβόα πρὸς αὐτούς· Τί ὑμᾶς ἐλύπησα.....; καὶ νῦν τί μοι ἀνταποδίδοτε πονηρὰ ἀντὶ ἀγαθῶν.....; Λοιπὸν καλῶ τὰ ἔθνη, κἀκεῖνα με δοξάσουσι..... — *Aux Vêpres du jour de Pâques* (πεντηκοσταρ.) : Παρῆλθεν ἡ σκία τοῦ Νόμου, τῆς Χάριτος ἐλθούσης. κ. τ. ε.

De même, pour servir à déterminer le point de départ de toutes ces compositions, il peut être bon de signaler dans un autre texte (*samedi saint*, ςάσ. 3) la réunion de la Terre et de la Mer près de la croix; d'autant plus que la mention de ce dernier élément s'y explique à peine, et semble amenée par quelque allusion à une donnée généralement admise. Ὁ συνέχων πάντα, ἐπὶ σταυροῦ ἀνυψώθη, καὶ θρηνεῖ πᾶσα ἡ κτίσις τοῦτον βλέπουσα κρεμάμενον γυμνὸν ἐπὶ τοῦ ξύλου· ὁ ἥλιος τὰς ἀκτῖνας ἀπέκρυψε,.... ἡ γῆ δὲ συν πολλῷ φόβῳ συνεκλονεῖτο, ἡ θάλασσα ἔφυγε, κ. τ. ε. Ailleurs (*Matines et Sexte* du vendredi saint) le poète introduit les apôtres reprochant aux pharisiens et aux scribes de faire mourir sur la croix celui qui a sauvé leurs pères de la mer Rouge. Ailleurs encore (sur la fin des matines du vendredi saint) c'est la terre qui veut engloutir les meurtriers du Fils de Dieu, et qui n'est arrêtée que par la miséricordieuse victime de ces hommes d'iniquité.

Si rien de tout cela ne paraissait devoir changer les conclusions que j'avais prises, on pourra m'accuser de scrupule dans ce supplément, mais non pas du moins de subreption dans l'exposé de la cause; car ce que je n'ai point cité, je l'ai ignoré, ou je ne l'ai point jugé acceptable.

UNE PROCESSION

DU SAINT SACREMENT

A BARCELONE

EN 1424.

L'an passé, dans la livraison de ces *mélanges* qui paraissait quelques jours avant Noel, nous avons publié un *mystère* latin du onzième ou du dixième siècle, destiné aux solennités que ramenait chaque année le souvenir de Béthléem [1]. Aujourd'hui, dans des feuilles qui doivent être livrées au public vers la Fête-Dieu, on lira peut-être avec intérêt un spécimen de la manière dont se célébraient jadis les processions de ce grand jour.

« Nous avons changé tout cela, »

mais je ne vois pas qu'on ait eu lieu de s'en applaudir ; car le pauvre peuple a fini par s'apercevoir que dans le monde actuel il n'y avait plus de jouissances vives et nobles sinon pour qui avait de l'argent. Depuis qu'on lui a dépouillé l'Église et que l'on a pris soin de détruire en son cœur toute envie d'y aller respirer un reste quelconque d'adoucissement à ses durs labeurs, il n'entend plus guère parler de spectacles, de beaux-arts, de joie pure et élevée, que comme d'une denrée de luxe interdite aux petites gens. Ceux qui lui avaient fait ce sort n'ont pas cru sans doute être assez téméraires si dans ces âmes qu'un pareil régime devait ulcérer bien cruellement à la longue ils ne jetaient encore par surcroît mille ferments de jalousie, de haine, de convoitise et de déconsidération ; et l'on s'étonne après cela de voir monter chaque jour le flot mugissant comme une menace implacable ! Le moyen âge, avec toute sa rudesse un peu hautaine et la part si large qu'il faisait au respect pour l'autorité, n'avait pas imaginé qu'on pût traiter le pauvre avec ce froid oubli. Les tapis, les pierres précieuses et les riches étoffes de l'Asie, les splendeurs de l'art, toute la pompe dont on savait s'aviser, ne s'y enfermaient point dans des salons ou des boudoirs ; c'était dans les fêtes civiles et religieuses, dans les églises surtout qu'elles s'étalaient, et souvent à demeure, sous les yeux et au profit du plus mince manant qui pouvait s'en rassasier et s'en agrandir le cœur en même temps que

[1] T. I, p. 258, svv. Je mettrai à profit la similitude de ces deux publications pour terminer celle-ci par des rectifications au texte imprimé du *Mystère* latin. Ayant eu (mais un peu trop tard) communication du manuscrit de Bilsen, qui appartient maintenant aux Bollandistes, je crois devoir rétablir certains passages que la vétusté avait empêché de bien déchiffrer à la première lecture. Toutes les paroles y sont notées en musique, car c'était un véritable oratorio ; mais je n'étais pas de force à traduire ces vieux signes en notation moderne, et de plus habiles que moi ont jugé qu'il ne fallait pas se hâter de le faire.

l'esprit. Or les siècles qui prodiguaient ces merveilles au service de Dieu, et partant à la jouissance de tous, construisaient aux seigneurs et aux princes des châteaux et des appartements qu'un épicier retiré n'achèterait pas aujourd'hui sans bien se promettre d'y introduire avant tout un peu de *comfort* et d'aises, pour les mettre en état de recevoir un homme qui se respecte.

Il y aurait là-dessus d'amères choses à dire si ce n'était qu'envenimés comme le sont les cœurs au point où nous en sommes venus on ne voit pas de quelle façon elles se pourraient traiter sans paraître souffler de part et d'autre des colères qui font déjà bien assez leur chemin toutes seules. Quant aux fêtes du moyen âge, je n'en veux aujourd'hui citer qu'une, et d'un seul lieu, comme échantillon des joies que les âges de foi semaient sur les pas du chrétien pour lui faire attendre plus patiemment la fête éternelle réservée à tous les vrais enfants de Dieu. L'Espagne, où l'on remarque encore aujourd'hui beaucoup plus de véritable égalité, de fraternité et d'estime réciproque entre les différentes conditions qu'en aucun autre pays du monde, est aussi la contrée qui a le plus conservé de fêtes communes à tous, mais surtout de fêtes chrétiennes. Et pourtant là aussi on se prend à remarquer que la vie du dix-neuvième siècle est bien décolorée auprès de celle que l'esprit chrétien avait arrangée à nos aïeux [1]. C'est dans un journal de Catalogne [2] que nous avons trouvé cette aspiration vers des temps, où tout en parlant un peu moins du peuple, on lui laissait beaucoup plus de place au soleil et de part à tout ce qui embellit vraiment l'existence. Il ne faut pas dissimuler qu'au quinzième siècle, Barcelone étant la résidence ordinaire des rois d'Aragon, la présence de la cour pouvait contribuer à développer ce goût de magnificence et de fêtes dont notre programme est un indice. Mais il sera aisé de voir que tout ici a une physionomie entièrement populaire, et que rien n'y accuse cette intervention des beaux esprits qui se trahit dès lors çà et là en plusieurs contrées par des allégories plus ou moins recherchées où l'intelligence des *gens comme il faut* pouvait seule avoir prise. La Renaissance surtout, qui donna faveur aux souvenirs païens, s'inquiéta fort peu si les petites gens entendaient quelque chose à ces pompes florentines que les Médicis mirent en vogue ; et le peuple qui regardait avec ébahissement ces fêtes aux mille allusions gréco-romaines, sans y entendre grand'chose ni pour le fond ni pour la forme, s'accoutuma peu à peu à voir les riches se réserver des jouissances qu'il ne comprenait plus. Dans les solennités chrétiennes même, on vit percer alors l'esprit académique par ces *triomphes* souvent

[1] Pour nous tenir du plus près possible à notre sujet, rappelons seulement les anciennes représentations usitées en Espagne durant l'octave de la Fête-Dieu, dont parle Cervantès. (*D. Quixote*, P. II, capit. 11.) M. J. R. Masson a complété cette indication du grand écrivain par une de ses notes curieuses qui donnent un nouveau prix à la bonne édition de Bossange (t. v, p. 170-173). On trouvera aussi quelques détails sur la Fête du Saint-Sacrement à Valence dans les lettres de J. Villanueva, *Viage literario a las iglesias de Espana*, t. II, p. 11-14 et 169-172 ; et pour Séville, dans le *Neue Welt-Bott, mit allerhand Nachrichten der Mission. Soc. Jesu*, t. I, p. 95, svv. (Augspurg, 1726, etc). Mais ces deux derniers renseignements sont bien modernes.

[2] Diario de Barcelona, 1846, n° 162.

fort ingénieux, mais entremêlés de cent finesses bien peu accessibles aux simples. Et puis vinrent les docteurs empesés qui, sous prétexte de haute convenance, fulminèrent des anathèmes contre la maigre part que la bonhomie populaire avait pu garder dans les hommages rendus à Dieu ; enfin l'on fit tant et si bien que souvent ce devint à peu près un acte de pénitence que de prendre part aux fêtes de la religion. Je veux croire que l'intention était bonne, mais l'effet en fut triste de bien des façons. Les théologiens espagnols, y compris les inquisiteurs, n'étaient point si gourmés ; et l'on ne voit pas que l'Église s'en soit trouvée plus mal chez le peuple qu'ils guidaient [1]. Nous allons exposer comment on l'entendait à Barcelone au commencement du quinzième siècle ; mais il faut prévenir d'abord le lecteur que pour plusieurs détails je ne suis pas bien sûr du mérite de ma version : j'exprimerai alors mes doutes en donnant les mots espagnols ou catalans dont le sens me laisserait de l'incertitude, ou qui auraient un goût de terroir dont je craindrais de n'avoir pas bien fait apprécier la saveur. A plus forte raison me contenterai-je de transcrire les indications de cantiques populaires.

La veille de la fête du *Corpus* [2], les *illustres conseillers* de la ville se rendaient au porche (*llotja*) de l'église de Saint-Jacques pour y attendre le roi et les ambassadeurs ou envoyés des divers royaumes d'Espagne et d'autres puissances amies ; et toute cette compagnie une fois rassemblée se rendait à l'église à la suite des musiciens (*juglares*) ou des trompettes, pour assister à l'office de vêpres. Le porche, dont l'architecture faisait l'orgueil de Barcelone et l'admiration des étrangers [3], était orné ce jour-là de branchages et de guirlandes de fleurs.

La procession, qui jusqu'en 1543 se faisait à Barcelone le matin (usage que les derniers rois de la maison d'Autriche s'efforcèrent d'établir par toute l'Espagne), était entremêlée de représentations des principaux faits de l'Écriture sainte et de l'histoire ecclésiastique ; et les conseillers de la ville distribuaient entre les églises chargées de ces *intermèdes* les costumes et les attributs qui devaient caractériser les acteurs ou les figurants de ces diverses scènes ; si bien que l'on conserve encore dans les archives municipales la note détaillée des objets qui chaque année étaient livrés aux metteurs en œuvre.

L'ordre et le plan général suivait plus ou moins le *patron* que l'on va lire; mais les détails précis que nous transcrivons sont ceux du 12 juin 1424, jour où l'un des bâtons (ou lances) du dais était porté par le roi Alphonse-le-Sage.[4]

[1] Veux-je dire qu'il faudrait remettre tout cela en vigueur *ab integro* ? Si je voulais le dire, je le dirais; mais cela n'aurait pas le sens commun, tout comme si je prétendais que l'on restaurât tel quel dans l'art le symbolisme d'Honorius d'Autun ou même des catacombes, par exemple. Ce qui ne m'empêche pas de regretter beaucoup l'esprit où, comme dans une sève active, ces jets vigoureux avaient puisé leur élan pour s'emparer de l'espace ; et cet espace était les âmes, mais les âmes de ce temps-là. Aujourd'hui en exhumant ces formes par simple archéologisme, l'art ne s'emparerait que des murailles ;

« Scribendi (*item* pingendi, *et tous autres gérondifs en* i) recte, SAPERE est et principium et fons. »

[2] Au siècle de Louis XIV nous disions encore la *Fête du corps de Dieu* (*festum corporis Christi*, comme parle l'Église), et *Fête-Dieu* n'est sûrement qu'un abrégé de ce nom que les Catalans avaient raccourci d'une autre manière.

[3] Cela a été détruit, et est devenu une *place de la Constitution.* O progrès !

[4] Cette dernière circonstance n'est pas tellement propre au moyen âge que l'étiquette des cours chrétiennes ne l'ait main-

« En tête, tous les trompettes; puis la bannière (*bandera*) de sainte Eulalie.

« Les gonfalons (*ganfalones*) de la cathédrale. — Ceux de l'église de Sainte-Marie-de-la-Mer. — Ceux de l'église de Notre-Dame (*Madona*) Sainte-Marie-du-Pin. — Ceux de Saint-Just. — Ceux de Saint-Pierre. — Ceux de Saint-Michel. — Ceux de Saint-Jacques. — Ceux de Saint-Cucufate. — Ceux de Sainte-Anne.

Les brandons (*brandones*, torches de cire?) de la cathédrale à droite. — Ceux de la ville, au nombre de quarante, à gauche. — Ceux des aveugles et estropiés (*dels orbs, contrets y espunyats*). — Ceux des portefaix. — Ceux des meuniers. — Ceux des pannetiers (*panaderos*, boulangers en pain commun). — Ceux des boulangers (*flaquers*, boulangers en pain blanc). — Ceux des pêcheurs. — Ceux des tisseurs de lin. — Ceux de la confrérie de Saint-Julien (logeurs?). — Ceux des tanneurs (ou corroyeurs, *blanqueros*). — Ceux des charpentiers. — Ceux des pelletiers.

« Croix de la cathédrale, de Sainte-Marie-du-Pin, de Saint-Just, de Saint-Pierre, de Saint-Michel, de Saint-Jacques, de Saint-Cucufate, de Sainte-Anne et de la Merci. — Celles des Carmes et des Augustins, réunies. — It. celles des Frères-Prêcheurs et des Frères-Mineurs.

« Les clercs (ou enfants de chœur, *monacillos*) de toutes les églises paroissiales. — Les Frères de la Merci, deux à deux. — Les Frères du Carmel à droite, et les Augustins à gauche. — Les Frères-Prêcheurs à droite, et les Frères-Mineurs à gauche.

« Les chanoines et tout le clergé de la cathédrale.

« *Représentations:* La création du monde, avec douze anges qui chantent: *Senor ver Deu.* — L'enfer, avec Lucifer accompagné de quatre démons. — Le dragon de S. Michel. — Le *mayoral* (chef d'escouade de démons, ou d'anges?) avec sa masse, et vingt-quatre diables qui soutiennent la bataille à pied contre les anges. — S. Michel avec vingt anges armées d'épées, qui soutiennent la bataille contre les diables. — Le Paradis (terrestre, ce semble) avec tout son attirail (*ab tot son arreu*). — L'ange du Paradis (au glaive de feu, sans doute). — Adam et Ève. — Caïn et Abel. — L'arche de Noé avec tout son attirail (*ab tot son arreu*). — Melchisédech avec ses pages (*con los jovenes*). — Les deux filles de Lot. — Lot et sa femme. — Jacob

tenue en quelques endroits presque jusqu'à nos jours. Un vieillard me racontait avoir vu à Turin vers la fin du siècle dernier le roi de Sardaigne Victor-Amédée III soutenant avec ses trois fils le dais sur le Saint-Sacrement à la procession du Jeudi-Saint. C'était un beau reste des mœurs chrétiennes, mais un reste seulement; une certaine piété chez les princes, et le joséphisme (ce gibelinisme des âges sans franchise) chez les conseillers de la couronne; l'un portant l'autre, de façon à endormir suffisamment ceux qui voulaient bien ne pas ouvrir les yeux. Aussi dès lors un homme de Dieu disait à celui-là même de qui je le tiens : « Vous voyez cette belle famille de princes? Tout cela régnera, mais vous les verrez mourir sans laisser de postérité ; et tel est le sort des dynasties qui se heurtent à l'Église. » Je ne pense pas y avoir changé un mot, sauf que la conversation était en italien. Or cela s'est accompli si curieusement que, quelques années après l'époque où j'avais entendu ce récit, celui qui me le faisait alors se trouva conduit par un très singulier concours de circonstances à ensevelir de ses propres mains le corps du dernier de ces princes qui transmettait le trône à la maison de Carignan. On en fera ce que l'on voudra ; quant aux faits, je les donne comme de première main, sans qu'ils aient pu être transformés par des intermédiaires. J'espère que si je venais à passer par Turin, on ne me saisirait pas pour cela ; car je ne parle que de la branche aînée, et l'on y a maintenant bien d'autres choses à faire que de venger les morts.

et son ange. — Le roi David et Goliath (*el gigante*). — Les douze tribus d'Israel (probablement leurs chefs, sans plus), deux à deux. — Les anges qui font entendre des chants de triomphe.

« *Représentations à la charge de la cathédrale*[1] : Moïse et Pharaon. — Ézéchias et Jérémie. — Élie et Élisée. — Ézéchiel et Jonas. — Habacuc et Zacharie. — Daniel et Isaïe. — S. Jean-Baptiste. — Les juges de Susanne. — Susanne, l'ange[2] et Daniel. — Judith et sa servante. — Raphael et Tobie. — L'annonciation de la Vierge Marie, et divers anges chantant : *A Deu magnifich, verge Maria.* — L'intermède (*entremés*) de Bethléem et la naissance de Jésus. — Le premier roi d'Orient, à cheval. — Le second roi d'Orient, à cheval. — Le troisième roi d'Orient, également à cheval. — Six juifs avec des chappes ou manteaux (*gramalles*), et quatre juges (docteurs de la loi, je pense). — Intermède des Innocents, et Rachel derrière[3]. — Les hommes d'armes (soldats chargés du massacre). — Le roi Hérode et ses docteurs (conseillers, peut-être). — Les Allemands[4]. — Douze anges chantant : *Loem la hostia sagrada.*

« *Représentations à la charge de l'église de Sainte-Anne :* Joachim et le berger[5]. — Sainte Anne et sainte Élisabeth. — Sainte Hélène et l'empereur Constantin avec ses docteurs et ses cavaliers. — Sainte Marie l'Égyptienne, et Zozime avec le lion. — Sainte Paule et sainte Perpétue. — Saint Élie[6]. — Sainte Béatrice.

« *Représentations à la charge des Frères de la Merci :* Sainte Ursule. — Sainte Tècle et sainte Candia. — Sainte Catherine et sainte Barbe. — Sainte Agnès et sainte Engracia. — Sainte Agathe et sainte Lucie. — Sainte Claire et sainte Euphrosyne. — Sainte Apolline et sainte Quiteria. — Sainte Marguerite seule, avec le dragon. — Divers anges jouant des instruments de musique. — Marie, Jésus et Joseph. — Jésus-Christ ressuscité, avec la croix. — S. Dimas (*sic,* le bon larron) avec son ange. — Gestas (le mauvais larron) avec son démon. — Longin. — Joseph d'Arimathie et Nicodème. — Les douze anges avec les plaies[7], chantant. — Le saint sépulcre avec tout son attirail (*Lo monument ab tot son arreu*), et la Madeleine derrière. — S. Antoine et S. Onufre. — S. Paul ermite et S. Alexis.

« Les tentations de sainte Eulalie (intermède, probablement).

« S. François et S. Nicolas. — S. Dominique et S. Thomas d'Aquin. — S. Benoît et le diable. — S. Honoré et S. Pacien. — S. Basile et S. Marc[8]. — S. Macaire et le diable. —

[1] Les précédentes étaient peut être à la charge de la ville.

[2] Sans doute à cause des paroles de Daniel (XIII, 55) à l'un des vieillards : « Ecce angelus Dei... scindet te medium. »

[3] Cf. Matth., II, 18.

[4] Cela tient probablement à la légende qui fait annoncer l'Évangile chez les Germains par les rois mages (Γερμανοῖς pour Κορμανοῖς, peut-être).

[5] Ici, comme dans plusieurs indications qui suivent, le lecteur pourrait vouloir quelque éclaircissement sur les légendes qu'il ne connaît pas; mais cela conduirait à un véritable commentaire. Je supprimerai donc toute explication qui ne pourrait pas se réduire aisément à quelques mots.

[6] Élie avait déjà paru plus haut avec les prophètes, serait-ce que pour l'amour des Carmes on l'aura placé de nouveau dans un groupe où figurent plusieurs solitaires ? Ou bien est-ce le martyr de Cordoue ?

[7] J'imagine que ces *plagas* indiquent les instruments de la Passion, que le quinzième siècle représentait volontiers portés par plusieurs anges. Il n'est presque pas d'ancien *livre d'heures* qui ne reproduise ce motif dans l'une de ses miniatures.

[8] S. Marc reparaîtra parmi les évangélistes; je ne m'expli-

S. Elme et son compagnon, avec l'âne. — S. Martin et Jésus en forme de pauvre. — L'ange de S. Julien avec la..... (*ab la siria*, je ne sais ce que c'est). — S. Julien et S. Alzéas (Elzéar?). — S. Grégoire et S. Jérôme. — S. Ambroise et S. Augustin. — Douze anges chantant : *Ay vos bona gent honrada.*

« *Autres représentations dont était chargé le* mayordomo *de l'église Notre-Dame Sainte-Marie-de-la-Mer, savoir :* S. Clément et S. Denis. — S. Laurent et S. Vincent. — S. Blaise et S. Pierre martyr (de Vérone). — S. Étienne et S. Baudile. — S. Sévère et S. Fabien. — S. Hippolyte et S. Cucufate. — S. Abdon et S. Sennen. — S. Christophe avec l'enfant Jésus sur son dos (*a cuestas*). — Le martyre de S. Sébastien, avec les Turcs (soldats païens, je pense) montés sur des chevaux drapés (je risque cette traduction de *cavals cotoners,* dont le sens m'échappe). — Le phénix. — Intermède de sainte Eulalie et de ses compagnes ou amies. — *Item* (sic) les hommes d'armes de la compagnie de Dacien [1]. — Dacien et ses docteurs (son conseil). — S. Georges à cheval. — Le dragon (ou la guivre, *la vibre*). — Le rocher avec la jeune fille que délivra S. Georges (*ab la donsella de sant Jordi*). — Le roi et la reine, père et mère de ladite demoiselle qu'ils accompagnent.

« Suivaient les apôtres (*el apostolado*) : S. Pierre et S. Paul. — S. André et S. Jacques-le-Majeur. — S. Philippe et S. Jacques-le-Mineur. — S. Matthias et S. Thomas. — S. Barthélemy et le démon. — S. Barnabé. — S. Simon et S. Jude. — L'aigle [2].

« Anges jouant des instruments de musique. — Ceux (sont-ce des anges?) qui portent des cierges blancs. — Ceux qui exécutent de la musique devant l'ostensoir (*custodia*). — La *custodia* au milieu des quatre évangélistes : S. Luc, S. Jean, S. Marc et S. Matthieu. — Le seigneur évêque et ses assistants (*sus ministros*). — Cierges blancs (*s'il y en a*, dit une note; il semble que ce fût encore chose rare, et que la cire jaune fût seule d'un usage ordinaire).

« Anges et diables armés de verges (*Los angels percucients y los dimonis percucients*) [3]. — Deux hommes sauvages tenant des bâtons ou baguettes (*varas*) à coulisse qui pouvaient s'al-

que pas bien à quel titre il figure ici dans un groupe principalement composé de religieux et d'évêques, mais uniquement (sauf ce seul cas) de confesseurs. Était-ce une politesse diplomatique envers les Vénitiens?

[1] L'un des plus farouches exécuteurs des édits de proscriptions contre les chrétiens. Ce fut lui qui fit tourmenter sainte Eulalie; mais son nom, qui se confond à peu près avec celui de Dioclétien en Espagne, expliquerait seul sa présence à la suite du groupe des martyrs.

[2] Je soupçonne que c'est l'aigle de la *zoologie mystique* (expression que l'on m'a blâmée comme un abominable néologisme quand je l'inaugurais en 1842; mais puisqu'elle m'a été empruntée depuis, il faut qu'elle soit au moins passable), comme on a vu plus haut le phénix. Car les quatre évangélistes ne viennent que plus tard, avec le dais. Toutefois dans la procession de Valence (ap. Villanueva, *l. cit.*, p. 13, sv.) je trouve trois grands aigles pour figurer S. Jean, sans préjudice de deux clercs qui représentent encore S. Jean à Pathmos avec l'ange de l'Apocalypse; tandis que chacun des trois autres évangélistes n'y figure que sous l'ancienne forme d'un homme à tête de lion, de bœuf, etc. On m'assure que de nos jours encore on porte (ou, du moins, l'on portait) à la procession de Barcelone un grand aigle de carton doré, tenant dans son bec une colombe vivante.

[3] Je pense qu'il s'agit des anges et des démons ministres de la colère de Dieu dans l'Apocalypse. On les aura placés à l'extrémité de la procession pour qu'ils pussent contenir la presse du peuple par les démonstrations menaçantes qu'autorisait leur rôle dans l'Écriture sainte. C'est une conjecture toute à la charge de ma responsabilité.

longer ou se raccourcir selon la largeur des rues, pour arrêter la poussée de la multitude. — Derrière, tout le peuple.[1]

« Cette année 1424, les bâtons du dais étaient tenus à gauche par : le quatrième conseiller, Gérard de Soler ; l'envoyé de Valence ; le premier conseiller, Félix de Ferreras ; et l'envoyé des majorquains, Louis de Gualbes. — A droite par : le troisième conseiller, Bertrand Serra ; l'envoyé de Venise ; LE SEIGNEUR ROI[2] ; le deuxième conseiller, Galceran Carbò ; le conseiller Baltasar de Gualbes.

« Les bourdons[3] étaient portés par le viguier (*veguer*), divers envoyés de Tortose et de Valence, et plusieurs consuls et citoyens notables ; tous ensemble au nombre de vingt.

« En 1535, l'empereur Charles-Quint porta également le dais à Barcelone, accompagné de plusieurs conseillers, de l'infant de Portugal, du duc de Cardona, et de Don Fernand de Calabre. Mais on trouve pour d'autres années que les rois se contentaient de suivre le saint sacrement, portant à la main l'épée nue ou une pique. »

Les notes qui ont servi à rédiger cette description sommaire, et qui n'épargnent point les détails, ne disent absolument rien des géants qu'on a fait figurer depuis dans ces solennités. Il semble en effet que leur introduction, du moins aux fêtes d'Espagne, ne remonte pas très haut.[4]

L'écrivain espagnol que j'ai suivi pas à pas semble surpris de ne voir aucune mention d'un déploiement de troupes. Je suis très porté à croire que l'idée de faire intervenir en pareil cas des gens de guerre ne se présentait alors à l'esprit de personne. Il eût fallu en ce temps-là quelque chose comme de la folie pour s'aviser de troubler semblable fête par une grave irrévérence : c'eût été braver tout un peuple, pour ne parler que de sentiments naturels. Quant aux simples inconvenances, nous avons vu d'abord l'invention originale à laquelle on avait recours pour maîtriser l'empressement du peuple derrière le dais ; il est probable que les anges et les diables armés de verges ou de fouets (*percucients*) étaient disposés à prêter main forte aux deux hommes sauvages en cas de besoin, et nous apprenons en outre qu'à Valence[5], au commencement de notre siècle, il était encore d'usage que six ou huit diacres tenant de longues baguettes (comme quand on fait le catéchisme, en plusieurs lieux d'Espagne) s'en ser-

[1] Un grand nombre probablement avec des cierges. Du moins à Valence (d'Espagne) la proclamation faite par ordre de la municipalité en 1355 (*ap. Villanueva*, l. cit., *p.* 170) signifie à tous et un chacun qu'on ait à suivre la procession avec un cierge d'une demi-livre. « Per ço que ab major solemnitat è honor, è ab deguda reverencia lo nom de Jesu-Christ sia loat, per tal los dits honrats justicies è jurats è prohomens ab la present publica crida significuen a tuits en general que cascuns senyors y dones, ab lurs ciris de mitja livra, dijous primer vinent per lo matí, etc. » Ceci est assez curieux pour l'Espagne, où jamais aujourd'hui les femmes ne prennent aucune part dans les cérémonies de l'Église.

[2] Il se peut que l'intervention du roi, en ceci, se bornât à soutenir le dais pendant une partie quelconque de la procession, après quoi il aurait cédé sa place à un autre ; ainsi s'expliquerait pourquoi nous trouvons cinq personnes du côté droit et quatre seulement à gauche.

[3] *Bordon* en Espagne signifie soit un bourdon de pélerin, soit le bâton d'argent que portent les chantres ; était-ce ici quelque chose comme la baguette (baleine) de nos bedeaux, pour rappeler à l'ordre les spectateurs qui se seraient oubliés ? Nous verrons qu'à Valence des diacres étaient chargés de cette fonction, avec un attribut assez semblable.

[4] Cf. Villanueva, *l. cit.*, p. 12. — [5] Idem, *l. cit.*, p. 14.

vissent pour admonéter ceux qui manquaient au respect exigé par une cérémonie si auguste.

En parcourant cette description abrégée d'une procession du Saint-Sacrement au quinzième siècle dans la capitale de la Catalogne, bien des lecteurs français y comprendront peut-être pour la première fois le sens et l'ancienne portée de quelques débris qui surnagent encore çà et là dans nos restes de fêtes des provinces. Ces petits S. Jean-Baptiste, ces Madeleines que l'on tolère à peine, mais enfin que l'on laisse introduire dans nos processions avec l'espoir de voir cela s'éteindre insensiblement, montrent combien le peuple aimait les joies pieuses de nos ancêtres, et combien toute la chrétienté était jadis semblable à elle-même chez les nations diverses. On avait compris partout qu'autour de Jésus-Christ caché dans le sacrement de son amour il fallait grouper pour son triomphe tout ce que l'on pouvait rassembler des merveilles de la nature et de la Grâce. Aux pompes de l'art, aux fleurs des champs, on joignait les prodiges de l'Esprit sanctificateur, ces fleurs du Paradis éternel : les saints qui ont orné l'Église et brillent pour toujours dans le ciel. La terre s'est-elle beaucoup embellie depuis que nous avons assombri ces solennités où, comme toujours, le bonheur de l'homme gagnait à la gloire de Dieu ? Fi du monde que nous nous sommes ainsi fait ! Nous en voici venus à ce point que notre orgueil même ne suffit plus à nous aveugler complétement sur nos malaises et sur les dangers ultérieurs qu'ils recèlent. Quand j'en écrivais quelques mots (fort modérés, certes, car je savais bien qu'on était tout disposé à classer *a priori* un jésuite parmi les malcontents) il y a huit ans [1], tel me jugeait atrabilaire (et me le disait pour mon bien) qui probablement aimerait assez aujourd'hui à pouvoir encore penser que j'eusse été abusé par la mauvaise humeur. Cela ne prouve point du tout que je fusse grand prophète, cela montre au contraire combien nous tenions à nous déguiser nos plaies ; à la façon de ce professeur de stoïcisme qui disait magnifiquement (mais devant des témoins illustres, circonstance qui fait que nous ne sommes pas bien sûrs de ce que celui-là pensait au fond) dans les tortures de la goutte : « Tu as beau faire, douleur, je n'avouerai jamais que tu sois un mal. » On commence cependant à s'en douter.

« Fin che non sia più tempo, aspetta tempo. »

CHARLES CAHIER.

[1] Vitraux de Bourges, n° 88, sv. (p. 153, svv.), etc.

RECTIFICATIONS POUR LE MYSTÈRE DES FÊTES DE NOEL (T. I. p. 259, sv.).

P. 259, Ire colonne, ligne 8 : Præclara voce nec non *istud* resonare.
— 26 et 28. Ce semble être une ancienne forme de la cinquième antienne des laudes pour l'Épiphanie ; quoique dans l'Antiphonaire de S. Grégoire elle soit comme nous le disons aujourd'hui : « Stella ista sicut flamma coruscat, etc. »
— 39. Reges *tunc ense jugulari præco* minatur.
— 43. Vivas *æternus*, rex semper vivere dignus.
— 48........ *refero* præsagia natis.
2e colonne, ligne 16. Et regem regum *natum* stella duce *quærunt*.
— 20. Qui *sint*, cur veniant.
— 23. Ad regem *veniant* ;
P. 260, 1re colonne, ligne 17. Talia *cantet* (cantabit ?).
— 28..... primus in *or*... Une déchirure assez ancienne coupe ce dernier mot, qui doit sans doute être restitué conformément à la leçon de M. Du Méril : *in ordine fari*.
— 45...... ut et ipse scias *quid* adorent.
— 50, sv. C'est la dernière partie de l'antienne pour *Magnificat*, aux premières vêpres de l'Épiphanie.

LE PHYSIOLOGUS

OU

BESTIAIRE.

« Sit apud te honor antiquitati : sit ingentibus factis, sit fabulis quoque. »
(Plin. *Epist.* VIII, 24.)

AVANT-PROPOS [1].

L'opuscule qui sera l'objet des études suivantes n'aurait guère fixé mon attention si j'avais voulu prendre pour modèle plusieurs de ceux qui ont eu occasion de le rencontrer sur leurs pas jusqu'à ce jour. Les auteurs qui ont succédé aux Bénédictins dans la rédaction de notre *Histoire littéraire* ont été conduits plus d'une fois à en dire au moins quelques mots [2], et toujours ils semblent avoir eu hâte d'en finir avec cette singulière production, que tant d'obscurité environne. On pourrait présumer que les premiers rédacteurs eussent été moins dédaigneux s'il leur avait été permis de poursuivre leur œuvre; du moins s'étaient-ils contentés d'ajourner la question [3], à propos d'un ouvrage qui pouvait les mettre sur la voie. Et comme ils promettaient une *critique* du *Bestiaire* attribué à Hugues de Saint-Victor, il semble que l'examen de ce livre les aurait pu conduire à des recherches sérieuses qui eussent rendu inutile le travail auquel seront consacrées ces pages. Toutefois il est permis de douter que leurs vues aient été bien méconnues en ceci par leurs successeurs, et que cette matière eût paru aux compilateurs primitifs mériter beaucoup d'étude. Déjà ceux-ci avaient été fort laconiques à l'occasion d'un petit poème tout semblable [4] publié sous le nom d'Hildebert, et qui avait certainement puisé à la source qu'il s'agit ici de faire connaître ; mais dans une circonstance bien autrement faite pour exciter leur attention, deux de leurs doctes confrères ne s'étaient pas

[1] Durant l'absence de mon collaborateur, qui voyage dans l'intérêt de nos études communes, je publie cette introduction à un travail qui ne la suivra pas immédiatement. Il s'agissait de ne pas retarder la livraison actuelle ; et d'ailleurs ce volume ne s'achevera pas sans que le *Bestiaire* y trouve place. L'espèce d'enjambement produit par cette introduction quelque peu séparée de son texte sera du moins un commencement de réponse à l'empressement obligeant de plusieurs personnes qui, sachant que notre travail sur le *bestiaire* était depuis longtemps rédigé, ont pris la peine de s'informer soit auprès de notre éditeur, soit auprès de nous, si cet opuscule serait publié prochainement.

[2] Hist. littéraire de la France, t. XIII, 498, sv.; XVI, 220, 221, 422 ; XIX, 311. Legrand d'Aussy avait frayé cette facile route dans les *Notices... des mss.* (t. V, 275, svv.) ; et l'on dirait qu'après lui nul n'a crû pouvoir se permettre de songer à remettre en cause une affaire écartée par un juge si grave. *Cor Aristarchi !* dirait à bon droit un Rittershuys.

[3] Hist. littér., XII, 68 (Hugues de Saint-Victor).

[4] Hist. litt., XI, 373, sv. Un *Supplément* au tome XI, qui a été publié récemment avec la réimpression de l'ancien volume, avance bien peu la question (p. 22, sv.), et n'indique même pas les divers mss. latins que possède la Bibliothèque du Roi. Cela n'est donc satisfaisant ni comme bibliographie ni comme histoire littéraire. Je ne m'en plains pas autrement; car cette incurie excuserait en moi, au besoin, l'excès opposé.

montrés plus émus. Il s'agissait de compléter la publication des œuvres de S. Ambroise en réunissant les écrits qui avaient (à droit ou à tort) porté son nom, et le *Physiologus* est de ce nombre ; mais les éditeurs se contentent de l'indiquer [1], et de dire qu'il a disparu depuis longtemps. Dom Malherbe (si je ne me trompe) s'était chargé de préparer une nouvelle édition de S. Ambroise, lorsque la Révolution de 1789 vint briser ce projet avec bien d'autres. Avait-il remarqué cette lacune, et cherché à la combler ? Il se pourrait bien que non, parceque les ouvrages faussement attribués à quelque saint Père ont généralement été assez mal vus par la critique un peu hautaine des Bénédictins de Saint-Maur, que préoccupait le soin de leurs principales publications [2]. D'ailleurs, qui sait jusqu'où avait pu être conduit le travail préparatoire de cette édition nouvelle ; mais, supposé que les recherches eussent été avancées, qui pourra dire ce qu'elles sont devenues ?

Il serait donc très possible, assez probable même, que plusieurs hommes capables déclarassent médiocrement fructueuses les heures employées à faire revivre un écrit si peu remarqué par des gens qui devaient s'y connaître [3] ; mais tous ne seront point si sévères sans doute. L'habile orientaliste Tychsen [4] et le savant cardinal Maï [5] n'ont pas cru devoir négliger des lambeaux de ce même livre, qui s'étaient trouvés sous leur main ; or ce n'étaient pourtant que des lambeaux ou rien (mais rien) n'est entier. Deux anciennes traductions tudesques, après avoir attiré l'attention de Lazius et de Michel Denis [6], ont été reproduites plusieurs fois depuis quelque vingt années par des compilateurs allemands, comme monuments primitifs de l'idiome germanique ; et même le patriotisme de M. G. Th Græsse [7] va jusqu'à lui faire présumer que le *Physiologus* pourrait bien avoir été primitivement rédigé en langue allemande. Il n'en est rien, selon toute apparence raisonnable ; et s'il ne s'agissait que d'amour-propre national, la France serait un peu plus fondée à s'attribuer le livre et l'auteur, puisqu'elle peut produire plusieurs manuscrits, latins il est vrai, mais antérieurs de plusieurs siècles, et dont deux (ceux de Berne) viennent probablement de Saint-Benoît-sur-Loire [8]. Mais de pareilles querelles seraient une simple plaisanterie, car le texte original doit plutôt avoir été grec. Je

[1] Ambros.. Opp., t. II, *Præfat.*, fol. a iij r°.

[2] C'était la maladie du temps, la critique d'alors étant surtout négative : au lieu de chercher à qui appartenait un ouvrage, on était tout heureux et tout aise de faire voir (plus ou moins clairement) qu'il n'était point de l'auteur dont il avait porté le nom dans des éditions précédentes. Mais de qui était-il ? ce n'était pas la question. On notait d'ignorance et de crédulité ses prédécesseurs ; assez joli résultat, dont on se tenait pour satisfait. Et le public d'applaudir ; car la *critique* (cette critique-là, un peu expéditive) était à la mode. Or la mode, c'est tout dire, et particulièrement en France.

[3] Quant à l'avis de Casimir Oudin (*Comment. de scriptt. eccl.*, t. II, p. 1107, sqq.), il peut bien compter comme étant de nulle valeur au moins dans le cas présent ; puisque le sévère critique prétend reconnaître dans le *Bestiaire* attribué à Hugues de Saint-Victor des emprunts nombreux faits à S. Pierre Damien. C'était dire équivalemment qu'il n'avait pas pris la peine de lire avec quelque attention les pièces du procès ; et il est un peu coutumier du fait. Défiez-vous, disait le comte J. de Maistre, de la science des gens qui n'ont point de conscience.

[4] Tychsen, *Physiologus syrus...*, Rostoch, 1795.

[5] Classicor. auctor. e vatic. codd. t. VII, 588, sqq.

[6] Cf. H. Hoffmann, *Fundgruben für Gesch. deutsch. Sprache*, I, 17.

[7] *Lehrbuch ein. Literærgesch.. d. Mittelalt.*, I A., II H., § 38 (p. 539).

[8] L'un et l'autre ont appartenu à Bongars.

l'avais soupçonné dès l'abord, avant d'en rien connaître que le nom, puisque j'avais cru pouvoir le faire remonter jusqu'à Tatien [1] ; et ce soupçon acquiert tous les jours plus de consistance à mes yeux.

Quoi qu'il en soit, quelle peut être l'utilité de cette exhumation tardive? Mais d'abord,—et ce n'est pas une consolation fort ambitieuse, — cela vaudra bien, par exemple, certaines *facéties* (comme on les appelle) dont je n'ai, à vrai dire, jamais lu que les titres, — c'est bien assez — ; et que l'on a réimprimé de nos jours avec toute sorte de coquetteries typographiques, comme si une première publication faite il y a trois ou quatre siècles n'était pas déjà de trop peut-être. Tristes restes de la dissolution d'un moyen âge avorté au moment de mûrir ! Quelle si grande hardiesse y aura-t-il à fouiller vers les germes de quelques idées qui ont préoccupé ce moyen âge si complexe et si mystérieux, lorsqu'on pardonne à d'autres de se complaire aux débris de sa décomposition ? On exhume avec une sorte de respect certaines débauches du seizième ou du quinzième siècle ; et il faudrait des excuses pour avoir recueilli, même avec quelque superstition, les pieuses naïvetés du onzième siècle et du cinquième, si ce n'est même du deuxième ! Ne fût-il donc question que d'un opuscule ignoré, mais qui attesterait, sans autres conséquences, de communes préoccupations de l'esprit humain à une époque où nos connaissances historiques ne pénètrent pas encore très avant, il y aurait cependant de quoi ne pas encourir le reproche d'inutilité laborieuse. Car l'histoire même de de l'erreur est une vérité ; et c'est une noble propriété de l'esprit humain que la découverte du vrai, à quelque ordre qu'il appartienne, lui soit une jouissance qui paie bien des labeurs.

Ce n'est pourtant pas quelque chose de si purement spéculatif qui a déterminé cette recherche du *bestiaire*, dont voici les premiers résultats. Elle a été amenée presque inévitablement par la poursuite du langage que tenaient à nos pères quelques anciens monuments restés aujourd'hui sans voix ; enquête où c'est débonnaireté peut-être, mais conscience, de ne vouloir admettre que les dépositions des vieux textes, lorsqu'il serait si expéditif de se borner au témoignage d'une imagination résolue et à l'expertise d'une sagacité plus ou moins tranchante [2]. Quelques scènes d'une zoologie étrange, reproduites dans les vitraux par la peinture, ou par le ciseau du sculpteur sur les chapiteaux et les frises jusqu'au quatorzième siècle, auront sans doute attiré souvent et parfois découragé la curiosité des observateurs attentifs. L'obscurité de ces énigmes n'a point de quoi humilier ceux qu'elle arrête, puisque pour l'antiquité païenne elle-même, exploitée depuis longtemps par des scrutateurs infatigables, le sa-

[1] Monogr. de la cathédrale de Bourges, *Vitraux du treizième siècle*, n° 44, sv. (p. 77-82).

[2] Assurément on peut donner dans l'excès d'un côté comme de l'autre, et l'érudition a ses entraînements aussi bien que l'interprétation spontanée ; mais soit qu'il s'agisse de la valeur des résultats, soit que l'on pèse les facilités de l'étude, rien ne saurait soustraire l'archéologie des temps chrétiens à des conditions de travail que l'archéologie profane subit et porte si résolument. C'est d'ailleurs pour notre genre de recherches précisément que le grave Baronius disait dans la préface de ses *Annales* : « Quod a recentiori auctore de rebus antiquis sine alicujus vetustioris auctoritate profertur, contemnitur. »

vant E. Q. Visconti, aussi modeste qu'habile, convient[1] que la signification des figures d'animaux dans les monuments est encore un point fort obscur. Mais s'il y a loyauté à convenir de ce que l'on ignore, l'honneur veut qu'on ne s'avoue pas vaincu avant d'avoir épuisé toutes ses ressources; or l'antiquité chrétienne pourrait bien recéler sur ce sujet certaines lumières qui ont été refusées ou dérobées jusqu'à présent à l'archéologie profane. Lors donc qu'interprétant les vitraux de Saint-Étienne de Bourges (en 1842), nous eûmes à interroger les anciens textes sur la signification de quelques-uns de ces symboles, nous trouvâmes les auteurs presque unanimes jusqu'aux temps d'Origène, à se réclamer d'un *Physiologus*[2] qui devait avoir le secret de la zoologie mystique, et qui nous échappait au terme de nos investigations. Ainsi la lueur s'évanouissait à l'instant où il semblait qu'elle dût nous faire atteindre l'objet de notre curiosité. Il fallut bien alors suspendre cette poursuite, mais ce ne fut pas sans entretenir le projet de revenir à loisir sur un travail dont la simple ébauche avait fixé l'attention de M. Hurter[3]. Quelque chose d'assez complet devait avoir existé au fond de tout cela; en sorte que, moyennant patience et recherches, il y avait chance d'arriver à un livre utile pour l'intelligence des monuments chrétiens. Vers le même temps avait paru à Londres un Bestiaire anglo-normand rimé; mais ce n'était là que l'œuvre du douzième siècle, et rien n'obligeait d'y voir autre chose qu'une expression individuelle sans portée peut-être, et conséquemment d'un intérêt fort restreint. Restait toujours à savoir ce qu'avait été le *Physiologus* allégué par les vieux textes. Si ce n'eût été cet accord des témoignages, on aurait pu croire que ce nom indiquait tout simplement, par une sorte de personnification, la science du naturaliste telle que l'antiquité l'avait transmise. On pourrait penser toutefois qu'il s'agit peut-être uniquement de quelque recueil de curiosités zoologiques, comme cette collection syriaque qu'a publiée G. Tychsen, d'après un manuscrit du Vatican. Mais lorsque Tatien[4] nous annonce qu'il avait composé un traité sur les animaux, qui croira que ce génie impétueux et animé d'un ardent prosélytisme a pu s'astreindre à une simple compilation scientifique? En outre, dès la première fois que les papes prononcent solennellement l'exclusion de certains livres[5], nous trouvons un *Physiologus* noté dans ce décret comme ouvrage des hérétiques; et l'orthodoxie n'avait sans doute rien à voir dans un écrit de pure zoologie, quelque bizarre ou fabuleuse que son auteur l'eût faite. Rédigé par un hérétique ou un athée, il n'importe; ce

[1] E. Q. Visconti, *Esposizione... d' un antico musaico* (di Poggiomirteto), p. 8.

[2] Vitraux de Bourges, n° 44, 52, 53, 70-72 (p. 77-81, 96-102, 127-132). Cet accord des auteurs à citer le *Physiologus* dès le temps d'Origène n'a pas échappé à Tychsen. Cf. Phys. syr., p. x.

[3] Dans son *Geburt und Wiedergeburt*, l'historien d'Innocent III a pris la peine d'analyser un fragment de ces premières recherches tiré à part avec le titre: *Sur quelques points de Zoologie mystique*. Cet honneur tout à fait inattendu me fut un encouragement à rechercher dès lors les moyens de compléter des aperçus qu'il avait fallu jeter à la hâte en continuant un ouvrage où ils étaient de simples accessoires.

[4] Tatian. *Or. ad Græcos* (ed. W. Worth), n° 24, p. 57; et ap. Galland, cap. 15 (t. I, 650).

[5] Concil. Rom., A. 496. Cf. Zaccaria, *Stor. polem. delle proibiz. de' libri*, p. 33-56. — Sedulii Opp. ed. Arevalo, p. 424, 438. — Mansi, *SS. Concil. supplem.*, t. I, p. 374. — Bianchini, *Anastas. Vitt. roman. pontif.*, t. IV, lxvii.

traité ne pouvait éveiller la sollicitude de l'Église que par des manifestations d'athéisme ou d'hérésie. Comme d'ailleurs le décret dont il s'agit ne prononce guère que sur des ouvrages qui avaient passé pour édifiants, au point même d'être parfois regardés comme propres à une lecture publique dans les réunions des fidèles, il est évident que de la simple histoire naturelle n'y aurait pas obtenu la mention qu'on en fait.

Le *Physiologus* si mal noté par S. Gélase, et sans doute aussi celui de Tatien (car il semble bien que ce soit une seule et même chose), étaient donc très probablement un *bestiaire moralisé;* en sorte que les propriétés plus ou moins bizarres que l'on y attribuait aux êtres inférieurs n'y figuraient que pour amener des applications morales à la conduite de l'homme, en manière de ce que l'on a nommé depuis *les leçons de la nature*[1]. Que ce livre renfermât, avec ces leçons de la nature, des erreurs ou des passages susceptibles d'interprétations hétérodoxes, ce sont deux choses tout à fait compatibles, ainsi que je l'ai fait voir ailleurs; mais il y aura lieu de revenir plus tard sur ce point, car tout ceci n'est qu'une entrée en matière, et pour cette fois il semble bon de se borner à faire connaître le texte tel qu'il a pu être établi. Plus tard, et même dans un autre volume, afin qu'il soit plus aisé d'avoir en même temps sous les yeux l'ancien opuscule et son commentaire, on trouvera des considérations qui pourraient ici entraver notre marche. De rapides observations sur l'origine des récits qui ont fourni le fonds du *Physiologus* seront seules admises aujourd'hui; et ces bases établies, il sera temps de montrer non plus les précédents du *Bestiaire*, mais son influence sur les âges postérieurs. La seule fusion des différentes sources qui concouraient à la rédaction du texte exigeait déjà bien assez de notes pour réunir sous les yeux du lecteur les matériaux d'une bonne critique, il a fallu ajourner presque tout le reste.

Trois manuscrits seront les principaux guides. Il en existe d'autres peut-être aussi importants, quoique non pas à Paris, ce semble; mais pour en profiter, il eût fallu des voyages et des lenteurs dont le résultat eût bien pu ne pas payer la peine. De même, bien que j'aie appelé à mon secours quelque texte imprimé, je n'ai guère tenu compte des ressources que pouvait offrir entre autres Barthélemy de Glanvil. L'agglomération des variantes n'est pas un labeur à quoi semblent devoir sourire beaucoup les lecteurs français; tel qu'est ce travail, je me tiens pour assuré d'y dépasser la patience de plusieurs, et c'était une chance qu'il importait de ne pas aggraver.

Un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles[2], que les auteurs du catalogue regardent comme appartenant aux dernières années du dixième siècle, a fourni un texte générale-

[1] Dans l'antiquité classique même nous voyons Élien se proposer souvent un but assez semblable.

[2] Il est coté 10074, mais relié avec les nos 10066-10075 et autres. J'en dois la connaissance à M. Stengel, qui permet à peine que je prononce son nom, craignant sans doute qu'un mot de plus ne devienne un éloge de son obligeance et de la modestie avec laquelle il dissimule en quelque sorte ses sérieuses études sur le moyen âge.

ment bon, mais trop souvent tronqué. Deux autres, du cabinet de Bongars, actuellement à la bibliothèque de Berne, étaient fort bien indiqués par le catalogue de J. R. Sinner[1], et ils ont suppléé fréquemment aux lacunes du manuscrit de Bruxelles. Leur texte est le plus souvent fort maltraité et parfois presque inintelligible; mais ayant fait exécuter, à la fin de 1843, une copie signée par M. Alb. Jahn qui en garantissait la fidélité scrupuleuse, je m'y suis abandonné avec sécurité, comme appuyé sur une base solide[2]. Aussi préférerai-je la leçon de cette copie à celle que donnent les extraits publiés par Sinner, lorsqu'elles différeront l'une de l'autre.

Les manuscrits de Berne sont bien moins deux exemplaires d'un seul texte que comme deux traductions, plus ou moins libres, d'un même original. Dans certains articles ils paraissent copier un modèle commun[3], tandis que dans d'autres ils se ressemblent à peine[4]; et il est des sujets qui sont exposés fort longuement dans l'un, sans figurer en aucune façon dans l'autre[5]. Ainsi le plus complet a besoin de celui qu'on aurait pris volontiers au premier coup d'œil pour un abrégé. Mais lors même qu'ils semblent guidés par une seule pensée, on reconnaîtra qu'il n'était pas inutile de les faire marcher de front. Le plus étendu et le plus généralement conforme au manuscrit de Bruxelles est reporté par J. R. Sinner jusqu'au huitième siècle, ce qui est bien peut-être lui faire beaucoup d'honneur; mais je ne l'ai point vu, et je n'ai point caractère pour réformer les jugements des paléographes. Il est in-folio, et coté 233. Le second (in-4°, 318) est marqué comme appartenant au neuvième siècle; ainsi tous les trois seraient antérieurs aux manuscrits d'après lesquels on a publié les anciennes versions allemandes[6]. Voici les indications qui distingueront les manuscrits latins employés pour le collationnement; car un manuscrit latin du *British museum* (Harley., n° 4751, treizième siècle), qu'il faut cependant mentionner, n'a été mis à contribution que pour un certain nombre de miniatures qui seront imprimées çà et là dans notre texte[7]:

A. Manuscrit de Bruxelles, 10074.
B. — Berne, 233.
C. — Berne, 318.
D. Manuscrit de Paris: Bibliothèque du roi[8], *mss. lat.*, 2780 (premières années du treizième siècle).

[1] Catalog. codd. mss. bibliothecæ bernensis, p. 128-136.

[2] Outre la garantie du nom de M. Jahn et de son témoignage positif (*accuratissime descripsit*), il était facile de reconnaître aux notes nombreuses qui accompagnaient chaque page de la copie que l'attention y avait été poussée jusqu'à ces minuties qu'un paléographe seul sait apprécier.

[3] Tel est par exemple l'article du *Charadrius*.

[4] Le *nycticorax* est de ce nombre.

[5] Il suffit de citer d'une part l'article *cerobolim*, et de l'autre le *paradexion* ou le *lapis indicus*.

[6] Cf. H. Hoffmann, *Fundgruben*... t. I, 17.

[7] La manière fière et large de l'artiste nous a paru mériter cet honneur, quoique ses dessins semblassent assez souvent simple affaire de fantaisie individuelle.

[8] Les planches, comme le texte de ce travail, étant terminées bien avant la chute de Louis-Philippe, il eût fallu beaucoup de retouches pour l'unique avantage d'aboutir à un faux air de dates républicaines. Je m'en suis donc tenu (texte et planches) au *statu quo ante*. Ceci soit dit une fois pour toutes, et *Honny soit qui mal y pense*.

E. Manuscrit de Paris : Bibliothèque du roi, *supplément latin*, 292 *bis* (fin du treizième siècle).

J'ajoute sous la désignation F, le texte imprimé de Vincent de Beauvais (*speculum naturale*, Douai, 1624) auquel j'aurai recours çà et là, mais très sobrement : m'étant convaincu que son *Physiologus*, dont il ne cite d'ailleurs que des extraits, était déjà fort altéré par des compilateurs malencontreux.

Pour le texte français en prose :

P. servira quelquefois à marquer le manuscrit de l'Arsenal, qui sera bientôt signalé (p. 94, en note) avec plus de détail.

R. Manuscrit de la Bibliothèque du roi, *mss. franc.*, 7215[3] (quatorzième siècle).

S. Manuscrit de la même collection, n° 7284[3.3] (quinzième siècle).

Les dernières lettres de l'alphabet indiqueront les manuscrits de la Bibliothèque du roi, qui ont été consultés pour le Bestiaire français rimé ; comme il suit :

V. *Mss. franç.*, 7268[3] A[3] (première moitié du treizième siècle).

X. *Fonds N.-D.*, 273 *bis* (A° MCCLXVII°).

Y. *Fonds Saint-Germain, franç.*, 1985 (A° MCCCXXXVIII°).

Z. *Mss. franç.*, 7534 ; fol. *cclij*, v°, etc. (premières années du quatorzième siècle). Ce dernier est le seul (entre les quatre exemplaires cités du Bestiaire rimé) où chaque article soit accompagné de miniatures ; et comme elles ont peu d'importance, la gravure n'en reproduira qu'un choix assez restreint. Les peintures de P. et celles d'un manuscrit de la Bibliothèque du roi (S. F., 632 [25]) qui n'a point servi pour le collationnement, ont seules paru dignes d'être données presque en totalité. Treize planches, sans compter les gravures sur bois, c'est un contingent bien passable.

Toutes les autres désignations par lettres capitales seront de simples abréviations faciles à traduire, et dont le sens sera donné quand l'occasion d'en faire usage se présentera (T. ms. de Tolède, etc.).

La ponctuation et la coupe des mots ne seront pas transportées scrupuleusement dans l'imprimé [1]; mais l'orthographe a été assez exactement suivie ; bien que, sans doute, l'habitude eût donné plus de fixité à un paléographe de profession. Ceux qui savent ce que c'est que la recension des manuscrits seront probablement les moins sévères ; et pourquoi se mettrait-on en peine des autres juges ? Comme du reste les gens du métier eux-mêmes ne sont point totalement d'accord entre eux aujourd'hui sur le degré d'asservissement auquel doit se ré-

[1] Nul ne regrettera sans doute de ne pas trouver exactement reproduites une foule de curiosités semblables à *inde utero nomio* (in Deuteronomio), *inquidanima liasunt* (...inquit, animalia sunt), *necor distui* (ne cordis tui), *quæ dicitur aspido. Testudo cæcus ergo. est magna habens. super corium*, etc. (...quæ dicitur aspido-testudo. Cetus ergo est magna, habens super corium) ; etc., etc. Voilà ce que je me suis permis de changer. Est-ce un grand délit?

duire un éditeur de vieux textes, le parti mitoyen a droit d'attendre de l'indulgence. A qui accorde que les Baluze et les Sirmond n'ont pas été des éditeurs absolument parfaits, on permettra de croire aussi que ce n'étaient pas non plus des apprentis dont toute la manière soit à changer de fond en comble. Que cela suffise. Il y aura certainement des hommes qui trouveront que je n'en ai point fait assez, et d'autres qui jugeront que j'en ai fait trop ; je m'y attends et m'y résigne : de plus habiles n'ont pas eu le bonheur de contenter tout le monde.

Les *leçons* que je parais adopter, pour ne les avoir point rejetées dans les notes, forment une sorte de pastiche composé de phrases prises aux diverses sources où je puisais, mais déterminé bien plutôt par le désir de faciliter les indications de variantes que par le choix d'un texte préférablement à tout autre. Je dispose les pièces du procès comme je l'entends, mais le jugement demeure réservé à qui il appartiendra.

J'insère dans le texte latin l'indication des passages puisés dans l'Écriture sainte, et je souligne les paroles qui lui sont empruntées. Pour le français, je prends la liberté d'ajouter des accents, des trémas et des cédilles. Partout je ponctue comme le sens me paraissait l'exiger, et je substitue çà et là notre j (*i long*, ou *i consonne*) à l'i simple qui régnait seul. Tout cela, quelque peu que ce soit, ne laisse pas de former une sorte de glose, et il n'y en aura point d'autre[1]. Cependant pour les mots du vieux langage français qui sont tombés en désuétude, ou dont l'acception a changé avec le temps, quelques indications de mots semblables, encore en usage dans les langues voisines de la nôtre, pourront aider à reconnaître le vrai sens. Ces rapprochements ne veulent point dire ni que le français se soit formé de l'italien, de l'espagnol, de l'allemand actuel, etc., ni que ces langues soient sorties de la nôtre ; ces divers idiomes ont puisé jadis à des sources communes, et chacun d'eux ne s'explique complétement que par le recours à son origine ou aux dérivés qui la représentent. Quantité d'expressions, expliquées ou non par les lexiques, s'interprètent beaucoup mieux par cette voie, si je ne me trompe, que par toutes les définitions et circonlocutions des lexicographes ou des étymologistes (du moins de ceux que nous avons en France jusqu'à ce jour). Dans ces indications, ce qui sera désigné comme latin sera souvent de la basse latinité ; on le devine aisément d'avance.

Le Physiologus, en dépit de la flétrissure que lui avait imprimée le décret de S. Gélase, se maintint, ou se releva plus tard avec quelque honneur, et ne commença peut-être à déchoir dans nos contrées que vers la fin du douzième siècle, quand l'insertion de ce décret dans la compilation de Gratien[2] répandit avec un caractère officiel la connaissance de cette réproba-

[1] Il eût été plus sévère d'exclure absolument les signes orthographiques modernes, dont l'emploi est pour le moins arbitraire dans un texte ancien. Mais tous ceux que cette publication peut intéresser sont-ils familiarisés avec notre vieil idiome? Je crois que non ; et c'est pourquoi j'ai adopté non seulement bien des signes modernes, mais aussi plusieurs moyens d'interprétation qui seraient inutiles pour des hommes habitués aux anciens monuments de notre langue.

[2] Dist. xv, c. *Sanctâ R. ecclesia.* C'est aussi avant cette époque que se rencontrent souvent dans les écrivains ecclésiastiques du moyen âge des emprunts faits aux livres apocryphes signalés par ce canon. A partir du treizième siècle ces

tion. C'est du reste précisément l'époque où nous voyons les données du Bestiaire perdre du terrain dans la sculpture des églises, et des remaniements de l'œuvre primitive chercher à la supplanter ou à modifier son enseignement. Jusque-là, frappé en vain par une sentence qui pouvait passer pour non promulguée, déjà même purgé peut-être de quelques-unes des doctrines dangereuses qui s'y étaient glissées dès l'origine [1], il obtint assez de crédit pour rencontrer des interprètes qui le firent passer de bonne heure dans les langues vulgaires. L'Allemagne devait nous précéder dans cette œuvre de popularisation, parceque ses diverses tribus, auxquelles leur idiome rendait le latin moins accessible, éprouvaient le besoin de parvenir aux connaissances répandues par le christianisme, sans avoir à passer par l'étude des langues. Aussi voyons-nous les dialectes germaniques se plier promptement à toutes sortes de formes sous l'influence de l'Église [2], lorsque les nations du midi n'étaient guère occupées encore qu'à percer et à rompre l'écorce latine pour s'en approprier les débris transformés. Nous trouvons des traductions allemandes du *Physiologus* dès le onzième siècle; et ces versions, en quelque sorte prématurées, doivent d'autant moins nous surprendre que c'est là précisément l'époque où la sculpture paraît s'être inspirée davantage du *Bestiaire*. Chez nous, la plus ancienne version du *Physiologus* qui soit connue est en vers, et a pour auteur Philippe de Thaun, trouvère normand des premières années du douzième siècle. Quelque cent ans plus tard, un autre trouvère normand, Guillaume, rimait de nouveau le *Bestiaire;* et presque au même moment un clerc picard [3] le délayait en prose du Beauvoisis. Ces diverses élaborations ne sont pas seulement curieuses comme monuments du vieux langage, et cela seul leur donnerait bien le droit d'appeler l'attention tout aussi justement que mainte autre pauvreté plus ou moins ancienne; elles importent en outre à la connaissance du texte original, comme moyen de vérification. Toutes s'accordent sensiblement sur le fonds, et chacune d'elles a quelques parties qui lui sont propres; comme si jamais deux de ces auteurs n'eussent eu sous les yeux un même modèle. Quelque chose de pareil se voit dans les variétés que présentent les exemplaires latins comparés entre eux. Pour dégager ce qu'il y a de primitif en constatant ce qu'il y a d'universel, afin d'arriver plus tard à la publication du véritable texte grec, on ne saurait trop multiplier ces parallèles. Il convenait cependant d'être sobre dans cette première tentative, d'autant qu'une publication anglaise [4] fort récente nous dispense de songer à Philippe de Thaun. Réduits à Guillaume le Normand et Pierre le... Picard

légendes équivoques sortent généralement de la littérature ecclésiastique sérieuse pour passer dans la littérature populaire, où elles sont accueillies avec faveur sur leur réputation précédente de monuments authentiques.

[1] Écartons ici le rapport qu'on pourrait chercher entre l'hétérodoxie du Physiologus et les doctrines suspectes de certains constructeurs d'églises; question très peu éclaircie, mais qui demande une place à part. Car il est impatientant de voir semblables hypothèses décidées en un trait de plume, ou en des pages qui ne valent pas davantage. Du reste, que l'on affirme tout ce que l'on voudra, pourvu qu'on le prouve.

[2] Cf. Rud. v. Raumer, *D. Einwirkung d. Christenthums auf d. althochdeutsche Sprache.*

[3] Il se donne le nom de *Pierre* dans les trois exemplaires que nous connaissons, et qui diffèrent l'un de l'autre en plusieurs points (mss. P, R et S).

[4] Th. Wright, *Popular treatises on science, written during the midle age* (Lond. 1841), p. 74, svv.

(comme je le suppose), nous ne primerons ni par la littérature ni par l'antiquité; mais le Bestiaire en prose nous donnera lieu de remarquer une édition latine du ***Physiologus*** revu, corrigé et augmenté, qui appartient au douzième siècle et à la France.

Le travail de Pierre le Picard (on peut bien lui hasarder décidément ce nom), ayant plus d'étendue que les autres, servira comme de souche. C'était la rédaction à peu près la plus moderne[1] qui fût d'abord à ma disposition quand je débutais dans ces recherches en 1842, c'était par conséquent la moins bonne; mais comme plus ample et très complète en miniatures, elle offrait pour la disposition des articles en série continue un cadre quelconque auquel je me suis arrêté, n'empruntant que certaines variantes aux exemplaires du quatorzième siècle et du quinzième (Mss. R et S) que possède la Bibliothèque du roi, mais que je n'ai connus d'ailleurs qu'après avoir fait mon plan.

Pour rapprocher de chaque article ceux des Bestiaires antérieurs, il a fallu bouleverser l'ordre que ceux-ci avaient reçu dans les manuscrits; mais tous différaient entre eux sous ce rapport au moins par quelque endroit, et nul système ne pouvant être sans inconvénient, celui-là n'avait pas l'air d'être le pire. Aussi bien il y sera remédié jusqu'à un certain point, soit par les indications qui vont suivre, soit en conservant aux articles déplacés le numéro d'ordre qu'ils avaient (ou devaient avoir) auparavant.

Les lettres placées entre parenthèses près des titres, dans la publication du texte, renvoient aux miniatures reproduites par les planches gravées.

Commençons les tables des matières par la seule qui se trouvât toute faite dans le manuscrit; c'est celle de B. Elle y vient immédiatement après le titre général du livre, et les chiffres y sont généralement assez exacts, tandis qu'ils cessent de l'être en tête des articles :

I. De natura leonis tres dicit.
II. De autalops.
III. De cerobolim lapides igniferi (*sic*).
IIII (*sic*). De serra in mare.
V. De caladrius.
VI. De pellicano.
VII. De nesticorace (*sic*).
VIII. De aquila.
VIIII (*sic*). De fenex (*sic*).
X. De uppupa.
XI. De formice (*sic*) natura.
XII. De serenis et uno centauris (*sic*).
XIII. De herenacis (*sic*).
XIIII. De hibes (*sic*).
XV. De vulpe.
XVI. De monocerus (*ou* monoceras).
XVII. De castur (*sic*).
XVIII. De hiennaque (*sic*) bellua.
XVIIII. De hildris.
XX. De corcon.
XXI. De onagro.
XXII. De folica.
XXIII. De pantera.
XXIIII. De aspido-calone (*sic*).
XXV. De perdice.
XXVI. De mustella [et aspide].
XXVII. De asida structio (*sic*).
XXVIII. De turture.
XXVIII[I]. De cervo.
XXVIIII (*XXX*). De salamandra.
XX[XI]. De simia. *Article presque entièrement effacé par la vétusté.*
XX[XI]I. De carnium esu vel piscium.
Ce dernier article est devenu à peu près illisible.

La table de A serait à peu près ceci, mais le manuscrit ne la donne pas :

[1] Supposons, ce qui n'est pas absolument certain, — mais je n'ai point à écrire un article d'histoire littéraire sur cet ouvrage et son auteur, — que le véritable texte de Pierre le Picard soit celui de l'Arsenal (*Belles-Lettres franç.*, n° 283, in-fol., fol. cciii-ccxxxvij; treizième siècle). Dans cette hypothèse les mss. R et S ne seraient qu'une réduction de l'ouvrage primitif; et il est plus facile de l'affirmer que de le bien établir. Qu'on prenne donc cela comme un *postulatum* qui ne prétend rien établir de définitif, mais dont le but est de résoudre un embarras pratique, afin de se porter en avant sans encombre; et avec toutes réserves pour ceux qui voudront débattre le cas litigieux.

I. Leo.
II. Autalops.
III. Lapides igniferi.
IV. Serra.
V. Caladrius.
VI. Pellicanus.
VII. Nycticorax.
VIII. Aquila.
IX. Phœnix.
X. Formica.
XI. Sirenæ et onocentauri.
XII. Vulpes.
Dans cet endroit, le ms. a été interpolé, ou réparé, au treizième siècle.
XIII. Unicornis,
XIV. Castor.
XV. Hyæna.
XVI. Dorcas.
XVII. Onager. Cf. XXVI.
XVIII. Ydris.
XIX. Simia.
XX. Perdix.
XXI. Isida.
XXII. Salamandra.
XXIII. Turtur.
XXIV. Columbæ.
XXV. Epopus.
XXVI. Onager. Cf. XVII.
XXVII. Vipera.
XXVIII. Serpens.
XXIX. Herinatii.
Ici un fragment sur l'Ibis n'a pas été remarqué par le copiste qui le transcrivait.
XXX. Arbor Perindex.
XXXI. Eliphans.
XXXII. Agaten.
XXXIII. Adamas.
XXXIV. Lapis sindicus.
XXXV. Herodius.
XXXVI. Panthera.
Ce serait au total XXXVII, en comptant l'ibis ; mais dans le fait XXXVI, si l'on tient compte du double emploi pour l'onagre (n[os] 17 et 26).

Table générale pour C. Déjà l'on remarquera une grande dissemblance entre les diverses séries, mais on en verra bien d'autres :

I. Leo.
II. Animalia æsaure (*sic*).
III. Calatrius.
IV. Pelicanus.
V. Nocticorax.
VI. Aquila,
VII. Yppopus (*sic*).
VIII. Vipera [et serpens).
IX. Formica.
X. Formiaca (*sic*).
XI. Serenæ et honocentaurus.
XII. Yricius (*sic*).
XIII. Vulpes.
XIV. Panther (*ou* Pantherus).
XV. Aspidohelune (*sic*).
XVI. Unicornis.
XVII. Cervus.
XVIII. Salamandra.
XIX. Arbor Peredexion.
XX. Autalops (*mais le copiste ne s'en est pas aperçu, à ce qu'il semble*).
XXI. Serra.
XXII. Elifantus et mandragora.
XXIII. Lapis acatus.
XXIV. Lapis indicus.
Etc. Ce qui suit ne se trouve dans aucun autre bestiaire vraiment ancien que je connaisse. C'est *Galli cantus* et *Caballus*, compilation sans valeur.

D, également sans table, et souvent sans titres, donnerait le résultat suivant, dont la valeur est bien mince :

I. Leo.
II. Autula.
III. Onocentaurus.
IV. Vulpis.
V. Rinoceron.
VI. Monocheros.
VII. Castor.
VIII. Ydrus.
IX. Crocodrillus (*sic*).
X. Hyæna (*sous le titre :* De pastore et ejus tugurio).
XI. Onager.
XII. Simia.
XIII. Caper (Dorcas). Cf. XXVII.
XIV. Panthera.
XV. Draco.
XVI. Mustela.
XVII. Cervus.
XVIII. Elephans (*sic*).
XIX. Herodius.
XX. Locusta.
XXI. Scorpion (*sic*).
XXII. Culex.
XXIII. Camelus.
XXIV. Upupa.
XXV. Vipera.
XXVI. Lacerta.
XXVII. Capra (Dorcon). Cf. XIII.
XXVIII. Sirenæ.
XXIX. Formica.
XXX. Aquila.
XXXI. Nicticorax.
XXXII. Fulica.
XXXIII. Perdix.
XXXIV. Asida.
XXXV. Phœnix.
XXXVI. Pulli hirundinis.
XXXVII. Milvus.
XXXVIII. Pulli corvorum.
XXXIX. Aranea.
XL. Septem virtutes (*ou* simplicitates) columbæ.
Là se termine le bestiaire dans ce ms. Bien qu'il ait pour titre : *Liber Joannis Chrisostomi qui Physiologus appellatur,* XL *capitulorum,* cet accord du titre et du nombre réel des chapitres n'est point concluant pour l'intégrité du livre. Outre qu'un feuillet (pour le moins) a été perdu, l'article de la colombe n'est ni du même copiste, ni de la même époque, ni du même genre de symbolisme.

Le manuscrit E suit une marche toute systématique : il place en tête les *bestiæ*, désignation

[1] Cette attribution du Bestiaire à S. Jean Chrysostome est répétée par un ms. français plus moderne, comme l'a fait observer M. Paulin Paris (*Mss. françois...*, t. VI, 395) dans une notice rapide où il ne prétendait sûrement pas trancher en quelques mots la question épineuse de l'origine du bestiaire. Aussi lui demandons-nous la permission de ne pas accepter comme définitif tout ce qu'il en dit à cet endroit de son catalogue.

qui comprend à peu près les quadrupèdes ; puis viennent les oiseaux, et enfin les reptiles ou *vermes* (y compris les insectes dans le vieux sens le plus étendu) ; le tout sans s'interdire plusieurs dérogations au plan général. Ce qu'a de bon ce manuscrit, c'est, avec une certaine vérité dans les miniatures, qui annonce un peintre sérieux, quelques vestiges épars d'un bon texte. On en pourrait tirer des leçons fort plausibles, mais presque sans suite, et d'une autorité douteuse à cause de l'époque trop récente à laquelle il appartient ; et comme tout y semble complétement refondu soit pour l'ordre soit pour la rédaction, je n'en ai fait usage que de loin en loin. Outre qu'il n'est venu entre mes mains que quand mon texte était à peu près établi, il est visible que des éditeurs du dix-septième siècle en ont déjà fait quelque usage. D'ailleurs le texte latin ne m'est, après tout, qu'un acheminement et une sorte d'échafaudage provisoire pour arriver à l'original grec dont j'espère donner à la fin une reproduction passablement satisfaisante.

C'est aussi pour ce dernier motif qu'il ne sera pas question du *Physiologus* attribué à S. Épiphane, jusqu'à ce que le moment soit venu de l'apprécier exactement et en détail.

Le relevé des titres du Bestiaire rimé de Guillaume le Normand (Mss. V, X, Y, Z) n'aurait pas différé beaucoup, toutes variantes balancées, de celui qu'on va lire ; mais les anciens copistes ne paraissent pas s'en être mis en peine. Pour nous il a de l'importance, étant singulièrement conforme à la table du manuscrit B :

I. Léon.	XIII. Heriçon.	XXIV. Pantère.
II. Aptalops.	XIV. Ybex.	XXV. Cétus.
III. Dous pières qui ardent.	XV. Renart.	XXVI. Perdriz.
IV. Serre.	XVI. Unicorne.	XXVII. Belète et aspiz.
V. Kaladrius.	XVII. Bièvre.	XXVIII. Ostrice.
VI. Pellican.	XVIII. Yeine.	XXIX. Turtre.
VII. Nicticorace.	XIX. Ydrus.	XXX. Cerf.
VIII. Egle.	XX. Chèvre.	XXXI. Salomondre.
IX. Fénis.	XXI. Asne salvage.	XXXII. Colons.
X. Hupe.	XXII. Synge.	XXXIII. Paredexion.
XI. Formi.	XXIII. Fulica. *Mais Guillaume ne la nomme pas.*	XXXIV. Olifant.
XII. Sereine.		XXXV. Diamanz.

Ce même ordre a été observé dans R, sauf une exception qui ne mérite pas d'être mentionnée ici. Mais S s'en écarte un peu plus ; voici la série des titres qu'on y suit :

I. Lyon.	XIII. Yvex.	XXV. Perdris.
II. Autula.	XIV. Unicorne.	XXVI. Moustoile et aspis.
III. Deux pierres précieuses (*sic*).	XV. Castoire.	XXVII. Assida.
IV. Serre.	XVI. Yenne.	XXVIII. Tourterelle.
V. Caladrius.	XVII. Goupix.	XXIX. Cerf.
VI. Pellican.	XVIII. Ydre.	XXX. Salemandre.
VII. Aigle.	XIX. Chèvre.	XXXI. Coulons.
VIII. Fenix.	XX. Asne sauvage.	XXXII. Dragon annemi des coulons.
IX. Huppe.	XXI. Singe.	XXXIII. Oliphant.
X. Formy.	XXII. Fulica.	Le hibou ne s'y trouve pas, peut-être par erreur du copiste.
XI. Serainne.	XXIII. Panthère.	
XII. Heriçon.	XXIV. Lacovie.	

Voici donc deux manuscrits postérieurs à celui de l'Arsenal, et qui en suivent assez exactement le texte, mais en retranchant tout ce qui ne correspondait pas aux anciens articles du Bestiaire. Faudrait-il conclure que l'œuvre primitive du prosateur picard était déjà interpolée considérablement dans le manuscrit du treizième siècle que nous avons transcrit ; ou bien les éditions (car ce ne sont pas de simples copies) R et S annoncent-elles un remaniement postérieur à la rédaction première, fait avec l'intention d'écarter tout ce qui ne se rattachait pas aux textes latins primitifs ? Je suppose que cette dernière hypothèse est la vraie.

On voit que la comparaison des diverses séries de matières peut conduire à des conclusions qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de ce livre si étudié jadis et si oublié depuis longtemps. C'est pourquoi il n'est pas inutile d'en compléter la liste par l'indication de la marche qu'adoptait précédemment Philippe de Thaun dans son *Bestiaire* anglo-normand.

I. Léun.
II. Monoscéros.
III. Pantère.
IV. Porcon (*Dorcon?*).
V. Idrus.
VI. Cerf.
VII. Aptalon (*sic*).
VIII. Furmie.
IX. Honocentaurus.
X. Castor.
XI. Hyena.
XII. Mustelète.
XIII. Asida.
XIV. Grylio (*Salamandre*).
XV. Serena.
XVI. Éléfant.
XVII. Aspis.
XVIII. Serra.
XIX. Hérizun.
XX. Gulpis.
XXI. Onager.
XXII. Singe.
XXIII. Cétus.
XXIV. Perdix.
XXV. Egle.
XXVI. Caladrius.
XXVII. Fénix.
XXVIII. Pellicanus.
XXIX. Colum.
XXX. Turtre.
XXXI. Huppe.
XXXII. Ibex.
XXXIII. Fullica.
XXXIV. Fresaie.
XXXV. Turrobolen.
XXXVI. Adamas, etc.

A partir des deux derniers articles, ce n'est plus précisément le *bestiaire*, mais le *lapidaire*, comme les onze articles précédents étaient (ou à peu près) le *volucraire ;* car le trouvère normand avait l'esprit méthodique. Tant de gens se croient volontiers dévolue la tâche de réformateurs ! La maladie en est vieille, comme on voit.

Que si dès maintenant, avant de passer outre, on désirait se former une opinion sur les qualités distinctives des copistes qui ont fourni les matériaux de ces recherches, je dirai que, pour le texte français en prose, le manuscrit de l'Arsenal (Ms. P) semble préférable à celui de la Bibliothèque du Roi (Ms. R). Il est non seulement plus ancien, mais plus complet et comme tout d'une venue ; tandis que le second paraît (sauf meilleur avis) avoir été transcrit à la hâte, avec des réductions faites à dessein, et des lacunes où la précipitation se trahit plus d'une fois ; néanmoins des juges plus exercés ou moins prévenus décideront peut-être que P, malgré son antériorité, ne donne point la rédaction primitive ; et que plusieurs inutilités y accusent l'intercalation. Quoi qu'il en soit, son étendue, bien que souvent un peu pauvre, lui était un titre de préférence, et l'a fait passer ici en première ligne. Je n'aurai donc recours à R que pour faciliter l'intelligence du vieux français (on pourrait tout aussi bien dire *du picard*) déjà modifié soit par l'époque, soit par le lieu où s'exécutait cette copie plus récente ; ou pour corriger des erreurs et des omissions échappées à la plume de son prédécesseur. S est de la famille de R, mais plus soigneusement travaillé. Cependant tout y est beaucoup trop rajeuni pour pouvoir servir à des restitutions nombreuses.

Pour ce qui est du texte latin, les deux manuscrits de Berne (B et C) annoncent l'un et l'autre un copiste patient et attentif, mais de courte intelligence ; une espèce *d'homme de peine* dévoué à sa tâche avec une obéissance véritablement aveugle. Au contraire la main à laquelle nous devons le manuscrit de Bruxelles (Ms. A) était dirigée par beaucoup plus de science, mais aussi par beaucoup moins de conscience. Son œuvre montre à la fois de l'entente et de l'étourderie ; tant on y supprime facilement des lignes entières, pour peu qu'il se rencontre une occasion (si ce n'est un prétexte) d'abréger.

D offre un travail réformé avec cette diffusion oiseuse dont le moyen âge possédait bien souvent le triste secret, et qui a surtout sa source dans le défaut de tact uni à l'érudition mal digérée. C'est un bestiaire plus long et plus maigre que l'ancien *physiologus ;* une coquetterie de mauvais goût étouffe le sujet primitif sous des additions de pauvretés zoologiques puisées à la source classique de Solin, et l'assaisonne de malencontreuses étymologies empruntées aux compilateurs de S. Isidore.

E, comme on l'a vu (pages 95, sv.), remanie aussi, quoique d'une façon un peu moins maussade ; et doit d'ailleurs avoir été mis à contribution pour l'impression du Bestiaire mélangé qui a grossi assez illégitimement les œuvres d'Hugues de Saint-Victor.

Quant au Bestiaire rimé de Guillaume, le texte y sera formé d'une combinaison arbitraire, si l'on veut, des manuscrits V et Y surtout. Les écrivains de ces deux copies ne ressemblent pas mal aux copistes des Bestiaires latins de Berne. On ne les calomnierait pas en affirmant que bien des fois ils ont transcrit sans comprendre. Mais cela même n'est-ce pas un titre à la confiance? En fait de transcription rien n'est plus à redouter qu'un copiste avantageux ; et s'il y avait à opter entre la présomption et la simple ignorance, c'est bien le premier de ces défauts qu'il importe surtout d'écarter avec soin : l'autre n'est qu'un moindre mal. L'esprit borné tronque et défigure de bonne foi ; mais quand l'incapacité s'avise d'être vaine il n'y a plus de limites et presque pas de remède à ses ravages; car il n'est sottise vraiment complète que la sottise savante. C'est alors qu'entièrement dépisté vous vous épuisez en conjectures infructueuses pour tâcher de comprendre ce que pouvait être la vraie route.

Il ne faudrait pas conclure de ceci que Z et X doivent être rangés parmi les productions de la pire sottise, ni même que les autres manuscrits encourent habituellement la qualification de simple ineptie. Cela veut dire, sans plus, que V et Y, malgré plusieurs preuves d'incapacité, présentent les éléments d'un assez bon texte. Leurs erreurs même sont de gens qui ne songent point à rectifier, mais qui se trompent sans chercher à pallier leur maladresse. Cependant Y est bien moins un exemplaire avec variantes qu'une sorte d'édition nouvelle où le langage est sensiblement modifié. Aussi me suis-je tenu à V le plus qu'il a été possible. X principalement est suspect d'une remise à neuf systématique : son auteur, plus réfléchi peut-être que les autres, n'est pourtant pas exempt d'étourderie ; les retranchements affectés

y sont nombreux, et ses rectifications ne sont pas toujours préférables à ce qu'il prétend corriger. Z ne m'a communément servi que pour résoudre certaines difficultés où le secours des trois premiers ne suffisait point. L'idiome y est trop rajeuni, et tourne sensiblement au picard, qui n'était point le dialecte du trouvère. Toutefois, et sauf cette observation, on y reconnaît une bonne édition, mais transcrite par un copiste assez médiocre et quelque peu prétentieux.

Afin que le lecteur puisse juger par lui-même de ces diversités et du degré d'estime qu'elles méritent, les variantes seront indiquées avec quelque profusion dans les premiers articles; après quoi les notes, prenant peu à peu un cours moins confus, se réduiront de plus en plus au nécessaire ou à la stricte utilité.

En somme ce sera un espace de six à sept siècles qu'embrassent ces divers manuscrits, ce qui déjà peut montrer combien le Bestiaire avait été pris au sérieux par le moyen âge.

Au moment de remettre les pièces entre les mains du public, l'avocat de ces vieux auteurs, comme c'est l'usage, serait bien aise de prévenir les jugements trop sévères en déclarant qu'il se reconnaît tout le premier un peu téméraire dans son entreprise. N'étant ni Normand ni Picard, il n'a sur les dialectes provinciaux que de légères réminiscences comme celles qui peuvent naître de quelques moments de séjour dans les campagnes consacré à tout autre chose qu'à des observations philologiques. En ce point donc particulièrement un homme plus expérimenté eût fait mieux ; cela est clair. Ce qui pourra servir d'excuse à mon intrusion, c'est que dans plusieurs de nos provinces les antiquaires négligent un peu trop l'idiome local et les études dont il contient le germe. L'incurie des tuteurs naturels provoque et absout l'intervention officieuse du voisin que nul titre ne recommandait.

Mais, à vrai dire, je n'ai abordé que par une sorte de nécessité, et uniquement autant que je le croyais indispensable, l'examen des anciennes formes de notre langue; le principal et véritable objet de cette publication est la recherche et la vérification du *Bestiaire* latin, afin de préparer la restitution du texte grec primitif. En attendant ce dernier complément, et dans l'état quelconque où ce travail se trouve conduit dès à présent, il semble que ses conséquences (sur quoi nous reviendrons plus tard) suffiront pour couvrir ses défauts.

Les observations relatives à l'histoire des êtres réels ou supposés que nos Bestiaires mettent en scène seront le plus souvent très courtes pour ne pas augmenter démesurément un opuscule déjà trop exposé par sa nature à être souvent fastidieux. Loin de croire que tout soit épuisé par ces rapides appendices, nous nous réservons au contraire le droit de reprendre avec plus d'étendue un bon nombre de ces sujets quand ils se représenteront isolés dans les monuments de l'art chrétien. Toutefois nous serions fort aise que, prévenant ces tâtonnements partiels, quelque savant naturaliste prît la peine de porter la lumière dans ce chaos de l'histoire naturelle apocryphe : sujet d'études assez rebutantes, mais dont les résultats ne se-

raient pas à dédaigner si on les traitait à fond avec une connaissance un peu large des sciences naturelles et de la philologie. Ceci ne veut point dire que j'ignore ou que je méconnaisse les travaux de M. Berger de Xivrey sur les *Traditions tératologiques;* mais le sujet qu'il s'était proposé n'est qu'une partie de ce que je voudrais voir fait en entier.

Janvier 1846.

Charles CAHIER.

P. S. (Août 1850.) Tandis que ces recherches attendaient paisiblement l'instant de voir le jour dans les *Mélanges d'Archéologie, d'Histoire et de Littérature* dont les matériaux se rassemblaient avec une lenteur inévitable, Madame Félicie d'Ayzac publia sur les *Bestiaires* dans la *Revue de l'Architecture* (t. VII, p. 66-79, 97-107, etc.), un travail où je puis bien dire que l'on reconnaît des études plus sérieuses que le symbolisme de l'art chrétien n'a coutume d'en obtenir aujourd'hui. Mais, comme on ne s'y propose ni absolument le même but que nous ni surtout la même marche, la première venue de ces publications ne ferme point la route à l'autre. C'est principalement dans une autre partie, jusqu'à présent ajournée, que nous aurons occasion de faire voir en quoi ces deux ouvrages diffèrent essentiellement. Dès à présent leur diversité se fera suffisamment sentir, car nous n'avons point prétendu rédiger un Bestiaire, mais chercher celui de l'antiquité chrétienne.

Le complément de l'opuscule que nous livrons aujourd'hui à l'impression eût exigé des voyages que les malheurs de l'Italie m'ont fait ajourner. Les Bibliothèques de cette contrée renferment, si je ne m'abuse, le texte grec que je pourchassais à travers les premières recherches que voici. Ce que j'ai pu trouver en ce genre dans nos collections de Paris, depuis la fin de cette première partie, où je m'étais renfermé à dessein dans les traductions latines et françaises, manque d'un certain caractère d'antiquité et de probité, pour ainsi dire [1]. Quant à la publication faite au seizième siècle par G. Ponce de Léon, sous le nom de S. Épiphane, il n'était pas possible de la prendre au sérieux. Je n'ai pas cru devoir en faire autre chose que la parcourir, jusqu'à l'établissement définitif du texte que je poursuis.

[1] Sept mss. grecs que j'ai pu transcrire depuis la rédaction de ce premier travail jusqu'à présent se partagent sensiblement en deux familles bien distinctes; mais celle qui m'importerait le plus est à peu près celle que je réussis le moins à compléter. J'ai déjà lieu de croire que je serais plus heureux hors de France.

ÉTOFFES HISTORIÉES,

BYSANTINES ET AUTRES.

(PLANCHES IX-XVIII ET XXXII-XXXIV.)

Pour donner une idée bien exacte de ce que sont les tissus précieux représentés par nos planches IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII et XXXII-XXXIV, il serait bon d'avoir eu sous les yeux les originaux qui ont servi de modèles. Or, celui de nous qui les a dessinés dans divers trésors des églises d'Allemagne travaille encore actuellement à compléter cette collection parmi les débris qu'ont pu sauver les sanctuaires de Castille, d'Aragon, d'Andalousie et autres royaumes de la péninsule espagnole. La Germanie nous avait offert des produits incontestables de la fabrication bysantine; l'Espagne devait garder des restes de l'industrie arabe; c'étaient deux éléments qu'il importait de réunir pour faire pénétrer une lumière un peu vive dans un sujet où le moyen âge semblait ne nous avoir transmis que les expressions singulièrement obscures d'une admiration malaisée à traduire en estimations passablement précises. Nous trouvons bien en maint endroit la preuve de l'estime accordée jadis aux étoffes fabriquées ou vendues par les Grecs et les Arabes établis autour de la Méditerranée; dérivation assez évidente de l'industrie phénicienne, lydienne, persane, indienne [1] même si l'on

[1] Je n'ai à parler que des temps chrétiens, et même des siècles postérieurs à l'établissement des barbares. Tout commentaire sur Pline ou autre témoin du luxe de l'antiquité est donc en dehors de ces recherches, qui elles-mêmes, d'ailleurs, ne prétendent nullement épuiser la question.

Plusieurs noms attestent assez clairement l'origine asiatique de diverses étoffes plus ou moins riches. Le *damas*, comme la *lévantine*, est bien peu de chose au prix des brocarts d'or et d'argent dont la fabrication est si ancienne dans la région du Liban; mais c'est une indication géographique assez claire, où il ne faut point tendre bien fort les engins étymologiques comme on trouvera peut-être que je le fais ailleurs. Le *sendal* (*cende*, etc.), qui pourrait bien être le taffetas, n'aurait-il pas été primitivement livré au commerce des caravanes ou des flottes par les peuples de l'Inde supérieure (*Sindh*)? L'*auriphrygium*, dont nous avons fait le mot *orfroi*, rappelle, de même que les *vestes attalicæ*, ces splendides draps d'or dont le secret semble avoir appartenu longtemps à l'Asie-Mineure. Serait-ce trop alambiquer que de voir dans le nom du satin une trace des métiers de Saïd (Sidon, *seta*) et de la Phénicie, non moins célèbre pour ses riches étoffes que pour sa teinture? Les Arabes, si grands amateurs de vêtements de soie, que l'Alcoran promet le bonheur d'en porter à ceux qui trouveront place dans son paradis, furent longtemps les principaux fournisseurs du luxe européen. Aussi les inventaires des églises et des cours mentionnent-ils fréquemment les *draps d'Alexandrie* (*vela Alexandriæ*, ou *panni alexandrini*) et les *serica africana*. On a prétendu, d'après quelques textes qui ne sont pas sans appel, que le roi Roger avait introduit en Sicile la fabrication des tissus de soie; et pendant que les uns y voyaient une concurrence établie contre les manufactures bysantines ou asiatiques, tel autre a voulu *a priori* que la broderie ou le tissage qui occupaient nombre de femmes fussent surtout un beau semblant, pour faire passer un harem du prince chrétien (O philosophie de l'histoire!). Si l'Espagne peut s'attribuer la propriété du *pannus de spanisco*, il resterait à prouver que ce ne fût pas une tapisserie de laine. Le fait est que, dans un dialogue entre le lin et la brebis (Ap. Ed. Du Méril,

veut, etc.; mais de là aux véritables appréciations d'un art qui a souffert tant de vicissitudes il y a loin. Si j'en juge par moi-même, qui n'entends pas bien distinctement la vingtième partie des noms inscrits à chaque pas sous mes yeux par les magasins de tissus plus ou moins à la mode, on serait très excusable de ne point savoir traduire cent expressions relatives à ce genre d'articles (comme on dit) qui reparaissent mainte et mainte fois chez les écrivains du moyen âge. Du reste, celui qu'arrêteraient ces difficultés des vieux textes, fût-il bien disposé à en être fort confus, aurait un beau refuge à son amour-propre dans l'hésitation où pareil langage jette des hommes comme Du Cange. C'est que tous les textes du monde n'expliquent pas clairement certaines choses où la plume la plus habile a besoin d'être secourue par le crayon et le pinceau. Mais, si je ne me trompe, on pourra désormais, grâce aux planches que voici, soit comprendre, soit percer d'un coup d'œil plus net certaines phrases des vieux chroniqueurs que de savants antiquaires, réduits aux seuls textes, avaient désespéré d'entendre, ou avaient interprétées un peu vaguement.

Quant à moi, qui aurais beaucoup à apprendre même sur les tissus du dix-neuvième siècle, et qui n'ai point vu ceux du temps passé dont il faudrait rendre compte ici, je me rappellerai que j'ai toute sorte de motifs pour être modeste en cette matière; aussi me réduirai-je à placer ici une pierre d'attente pour que d'une part l'ordre des planches ne soit point en désaccord avec celui des matières, et que de l'autre mon collaborateur puisse à son retour décrire en artiste et *de visu* l'aspect, la matière, l'espèce de travail, l'état de conservation et les souvenirs locaux qui compléteront passablement ce que l'on peut savoir de ces fragiles monuments parvenus jusqu'à nous à travers sept ou huit siècles. Toute ma tâche sera donc de chercher dans les exemples que réunit ce volume quelques glanures pour l'histoire générale des étoffes de luxe au moyen âge. Porter mes vues plus loin c'eût été méconnaître l'insuffisance de mes études sur cette matière, et devancer un travail grave dont on me dit que la publication se prépare.

De quelle contrée précisément revenaient les moines qui sous Justinien apportèrent à Constantinople la *graine* de vers à soie, et jusqu'à quel point les Grecs du sixième siècle avaient-ils besoin d'apprendre ce qu'était la soie? Ce n'est pas mon affaire de l'examiner aujourd'hui. Ce qui est certain, c'est que de bonne heure nous voyons Bysance citée comme un grand entrepôt (si ce n'est un grand centre de fabrication) des riches étoffes de soie. On disait

Poésies latines antérieures au douzième siècle, p. 396), l'animal réclame comme siens les tapis espagnols :

« Nil adeo sacri testatur gaudia festi
Quam sacra festivis clara domus titulis:
Tunc pretiosa suis surgunt aulæa figuris,
Ac in se raptis ora tenent animis;
Tunc operosa suis *hispana tapetia* villis
Hinc rubeas, virides inde ferunt species.
Tunc statio sacri, tunc ipsa sedilia cleri
Demulcent oculos munere tecta meo. »

Mais abandonnons ces détails aux savants qui, en ayant fait une étude spéciale, pourront peser le pour et le contre des diverses questions. Ce qui est certain, c'est qu'Alexandrie livrait au commerce des étoffes de lin et de soie aussi bien que des tapis. Les Musulmans d'Espagne pourraient bien aussi avoir réuni ces diverses fabrications.

jadis *articles de Bysance* (Byzantea[1], *serica constantinopolitana*) comme nous disons *articles de Lyon;* et les Bysantins paraissent avoir été assez jaloux de cette industrie, puisque Luitprand, dans le récit de son ambassade [2], nous montre les officiers de Nicéphore faisant estampiller certaines pièces d'étoffe qu'il avaient achetées, et confisquant les pius belles comme marchandises prohibées à l'exportation. Ces dernières étaient-elles du genre de celle qu'on appelait *impériale* (*Basilicia, de basilicio,* ῥηγικὸν, *pannus imperialis*, etc.)? De plus habiles que moi n'en sauraient rien dire qui fût bien certain. Il semble qu'il y ait eu des manufactures impériales quoique leur régime et leurs produits aient sûrement varié depuis Justinien, qui visait au monopole[3], jusqu'au temps où les Latins apprirent à se passer des Grecs[4]. Mais, que ç'ait été ou non l'occasion de nommer le *basilicium,* je ne sais si jusqu'à présent on avait jamais signalé et surtout publié une signature de fabrique impériale, comme me paraît l'être évidemment l'inscription calquée par mon collaborateur (Pl. XI) sur le tissu qui enveloppe les ossements de Charlemagne dans sa châsse d'Aix-la-Chapelle [5]. Le *primicier de la chambre impériale*, pour parler comme le texte grec, correspond assez exactement à ce que nous appellerions grand-maître (ou ministre) de la maison de l'empereur (ou maréchai du palais) et intendant de la liste civile; et à la manière dont le nom d'un tel fonctionnaire est indiqué il me paraît qu'on peut supposer ou une commande du souverain, ou une intendance attachée à la charge du primicier. Le gouverneur de Négrepont y figure sans doute parceque la fabrique appartenait à son gouvernement. Ce sont des données historiques qui se pourraient compléter par les noms de Michel et Pierre, si on pouvait constater la coïncidence de ces deux personnages à quelque point du douzième siècle ou antérieurement; car pour l'indiction 2e, c'est une ressource chronologique bien faible.

Quoi qu'il en soit, la pièce qui nous procure ces renseignements quelconques (Pl. XI, A; IX et X) peut servir en outre à comprendre ce qu'étaient ces vêtements ecclésiastiques *historiés d'éléphants* qui sont décrits par Anastase dans sa *Biographie des Papes* [6]. Ailleurs nous rencontrons maintes fois des tissus historiés de griffons (γρυπ:λέοντες, *vestis de olovero cum gryphis*, etc.) à la manière de notre planche XIII, où ces animaux portent en outre sur leurs poi-

[1] Toutefois je crois me rappeler que ce mot désigne le plus souvent une teinture. On trouve à chaque page, chez Anastase-le-Bibliothécaire, *de blatthin* (ou *blatta*) *bysantea*, et quelquefois *de blatthin neapolitana..*

[2] Cf. Baron, *ad A.* 968, LXI-LXIV.

[3] Cf. Procop. *Hist. arcan.*, ed. Alemann., p. 112.

[4] Quant aux Arabes, il est remarquable que les détails donnés par Sanuto, dans ses *secreta fidelium crucis* (XIVe siècle), sur le commerce des chrétiens avec l'Égypte, accordent assez peu de place aux tissus précieux. L'Europe s'était mise à se suffire sous ce rapport depuis les croisades.

[5] Je transcris cette inscription en conservant l'orthographe bysantine; je me contente de combler les lacunes des abréviations où il m'a fallu le coup d'œil si sûr du savant M. Hase, qui n'y a pas hésité un seul instant.

+ ЕΠΙ ΜΙΧΑΗΛ ΠΡΙΜΙΚΗΡΙΟΥ ΚΟΙΤΩΝΟΣ ΕΙΔΙΚΟΥ.

+ ΠΕΤΡΟΥ ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΕΥΡΗΠΟΥ (*sic*). ΙΝΔΙΚΤΙΩΝΟΣ Β.

Κοιτὼν (*cubiculum*) désignait le trésor particulier (*res privata*) de l'empereur. Cela se rencontre cent fois dans les textes bysantins.

[6] Anast. *in Leon. III* : « In diaconia beati Georgii fecit vestem de fundato cum historia de elephantis. » Des paroles toutes semblables sont répétées par le même historien à quelques lignes de là.

trails des cartouches ornés de ces fausses lettres arabes que la célébrité des tissus sarrasins a fait répéter dans une foule d'ornements du moyen âge en manière de contrefaçon[1]. Dans la même pièce (Pl. XIV) se voient les paons si souvent mentionnés par les énumérations de cadeaux faits à Rome ou à Constantinople (ταῶνες, *vestis habens pavones,* etc.) ; on trouve même des paons chevauchés par des hommes (*cortinam alexandrinam miræ pulchritudinis... habentem historiam pavonum portantium desuper homines*), car la fantaisie s'est donné carrière de tout temps parmi les détails de l'ornementation. Et, n'en déplaise aux habiles gens qui ont fait et font encore des recherches linnéennes sur la *Flore murale* (pourquoi pas *textoriale* aussi ?), je suis très porté à croire que l'ornement (arabesques, fleurons, palmettes, etc.) puise surtout sa sève dans un monde un peu conventionnel, et que les élèves de Raphael en ce genre procèdent d'une poésie fort étrangère à celle de l'école flamande ou hollandaise. Aussi, malgré le trait des contours qui est généralement emprunté dans une certaine mesure aux formes naturelles par les dessinateurs de ces étoffes, on voit qu'ils prennent soin en quelque sorte d'échapper au monde quotidien par les couleurs ; nous avons des cygnes ou des canards[2] verts ou bleus (Pl. XI et XII), et des éléphants jaunes à trompe verdâtre ; comme Claudien nous peignait dans les broderies de son temps[3] des cerfs rouges à cornes d'or. Ces bizarreries, si je ne me trompe, appartiennent à la nature même de l'art qui nous occupe en ce moment ; c'est pourquoi elles ont dû s'y reproduire aux diverses époques qui l'ont cultivé avec une entente franche et spontanée. De là vient sans doute également ce nom de λευκολεόντες que l'on rencontre chez les écrivains grecs, et qui s'accorde si bien avec nos planches, où tout ce qu'il y a de lions (Pl. XVI et XVIII) est précisément de couleur blanche.

Je vois d'ici plus d'un lecteur fort scandalisé d'apercevoir dans l'église des éléphants, lions, aigles, griffons, licornes, faisans, canards, paons, etc.[4], et se demandant ce que tous ces animaux avaient affaire avec le lieu saint ; je réponds à cela que l'Église n'empêche personne de faire mieux, et que de longue main les papes adoucissaient ce qu'il peut y avoir de profane dans ces figures un peu séculières en les faisant accompagner de scènes bibliques brodées[5] au moyen desquelles la forme emportait le fond. Mais ajoutons aussi que l'histoire ne nous fait point connaître qu'on s'en soit beaucoup scandalisé dans un temps où l'on prenait au sérieux

[1] Les miniatures même, jusqu'au seizième siècle, conservèrent cette façon de recommander un vêtement à l'attention du spectateur ; singulier hommage rendu à la réputation des fabriques musulmanes. Je ne m'étendrai pas sur un tel sujet après que M. Adrien de Longperrier, dans la *Revue Archéologique* (IIe année, p. 696, svv., etc.), a expliqué deux ou trois fois cette singularité par quelques-unes de ces savantes notices dont il est trop avare.

[2] Ceci nous remet encore sur la trace des signalements donnés par Anastase le-Bibliothécaire (*in Greg.* IV) : « Vela... de olovero decem, habens unumquoque eorum anates. »

[3] Claudian. *De laudib. Stilichonis*, II, 352, sq.

« Aurea purpureos tollentes cornua cervos
Aureus ipse ferit. »

Sur quoi les commentateurs disent des choses tout à fait divertissantes, dans leur préoccupation de critiques et de grammairiens ; tandis qu'il s'agissait simplement de recourir au bon sens et d'avoir un peu de goût. Mais tombe-t-il aisément dans l'esprit d'un grammairien ou d'un humaniste qu'il y ait une critique supérieure à la pesée des mots ?

[4] Cf. Anastas., *passim.*

[5] It. *Ibid.* passim.

ce texte du psalmiste [1] : « La terre est au Seigneur, avec tout ce qui la remplit, etc. » et ces autres paroles de l'Écriture sainte encore [2] : « Œuvres du Seigneur, bénissez toutes le Seigneur, louez-le et l'exaltez à jamais....., oiseaux du ciel, habitants de la mer, troupeaux, bêtes farouches, enfants des hommes, etc. » Si cela est changé, tant pis ; n'importe pour qui. Si toutefois l'on trouvait quelque chose de meilleur, tant mieux.

Cependant, poursuivons ce que nos planches peuvent nous donner de lumières sur quelques-unes des qualifications employées par le moyen âge grec ou latin. L'étoffe représentée par les planches XIII et XIV n'offrirait-elle pas un échantillon des πρασινορόδινα, dans son alliance assez heureuse du vert avec le rose? Puisque j'ai risqué cette espèce de conjecture, me trouvera-t-on trop osé quand je proposerai les planches IX, X, XI A, et même XII, comme représentant assez bien l'union de couleurs exprimée par les mots bysantins κοκκοπράσινον et πρασινοτρίβλαττον, entre lesquels on peut dire qu'il n'est guère question que de nuances (vert et écarlate, vert et pourpre foncé) ?

Sipeu que soit tout ceci, j'admire que dans mon ignorance des *Opera Minervæ* j'en sois venu jusqu'au point où me voilà ; et de peur d'énormités qui pourraient être au bout de ma plume, je supprime quelques aperçus au sujet des *auriphrygia* (*frixia*, etc.) que je serais tenté de reconnaître dans la planche XVI, où l'or s'allie aux perles. De même j'aurais eu envie de proposer comme *impériale* l'étoffe des planches XXXII, XXXIII et XXXIV, parcequ'elle représente un empereur, et que ces dessins ont l'air de n'avoir pas été absolument rares au temps passé [3]. Mais c'est principalement sur ce morceau curieux que mon collaborateur devra revenir, tout en complétant les minces aperçus que je fais passer ici par *interim*. Demeurons en là pour diminuer d'autant les chances d'erreur dans une matière si obscure.

Charles CAHIER.

[1] Ps. xxiii, 1.
[2] Dan., iii, 57-82.
[3] Anastas. *in Gregor*, iv, etc., « Velum oloverum.... habens historiam imperatoris. »

BESTIAIRES,

TEXTES. — PROSE FRANÇAISE (PICARDE).

(PLANCHES XIX-XXXI).

P (Arsenal, No 283, Fol. cciii). CHI COMENCHE LI LIVRES DES NATURES DES BESTES.

Chi commence (*sic*) li livres c'on apèle Bestiaire. Et por ce est il apelés ensi, qu'il parole [1] des natures des bestes; car totes les créatures que Dex cria en terre, cria il por home, et por prendre essanple et de foi [2] en eles et de créance. En cest livre translater de latin en romans mist grant [3] travail et grant cure Pieres qui volentiers le fist par le commandement l'evesque Philipon Cuers [4] qui service ne perist mie, car il est espece débonaires, eslaituaires [5] de franchise et confors [6] de guerredon. Et porce que rime se velt afaitier [7] de mos [8] concueillis [9] hors de vérité, volt [10] li evesques que cist livres fust fait sans rime tot selonc le latin que Fisiologes uns des bons clers d'Athènes [11] traita. Et [12] en tous sens les natures des bestes et des oiseaus à l'entendement des spiriteus coses.

1 (Fig. A, B). Si parole ci premièrement et commence du lion, par coi [13] il est rois de totes les bestes. Si font bon à oïr et à entendre et à retenir les natures de li, dont li sens commence chi. [14]

[1] R. *Parle.*

[2] R. et S. *De créance* (éducation?) *et de foi, en elles.*

[3] R. *Lonc.*

[4] Philippe de Dreux, qui paraît être surnommé ici *Cuers* (cœur), peut-être à cause de son caractère belliqueux, était petit-fils de Louis-le-Gros, et fut évêque de Beauvais depuis l'année 1175 jusqu'en 1217. Le dialecte et l'époque probable de ce bestiaire français indiquaient tout d'abord qu'il fallait chercher au commencement du treizième siècle et en Picardie (ou à peu près) le protecteur du clerc Pierre; cela posé, les listes d'évêques ne laissaient guère de doutes sur le choix. Mais tandis que je trouvais mon personnage avec bien des tâtonnements, les recherches de M. Paulin Pâris (*mss. françois de la bibliothèque du Roi*, VI, 393) le conduisaient au même résultat d'une manière beaucoup plus concluante.

De ce que R. supprime la mention de l'évêque, on pourrait être porté à supposer que Pierre lui-même aurait retranché cette indication avec bien d'autres détails, en resserrant son travail pour Yolande, comtesse de Saint-Pol (Cf. P. Paris, *mss. fr.*, l. cit.; et t. I, 220). Mais S. ne maintient point cette suppression; on y lit... *L'evesque Phelippe ouquel servise ne périst mie.* Nous verrons quelque chose de pareil p. 111, note 6.

L'histoire ne nous représente point du tout Philippe de Dreux comme une *espèce débonnaire;* mais il se peut que le valeureux prélat fût aussi bon pour les siens qu'il était redoutable à ses ennemis. Ces diverses faces d'un même caractère, moins rare qu'on ne pense, ont été bien saisies par Walter-Scott entre autres, dans son *Claverhouse.* Du reste le ms. S dit tout simplement : *Il est espérance des débonnaires.*

[5] Electuaire ?

[6] S. *consors.*

[7] Mots.

[8] Former, composer, dresser. Ce mot a longtemps duré dans la fauconnerie.

[9] S. *Conquestiés.*

[10] S. *Voult l'evesque que ce livre...* R. *mist-il sans rime cest livre, selonc le latin du livre que,* etc.

[11] Peut-être le bestiaire passait-il depuis longtemps pour être l'ouvrage d'un auteur grec. De là à en faire l'œuvre d'un Athénien ou d'un élève des écoles d'Athènes, il n'y avait qu'un pas; et, cette distance une fois franchie, qu'y avait-il de mieux parmi les *bons clers d'Athènes* que S. Grégoire de Nazianze ou S. Basile, ou par analogie S. Jean Chrysostome? Voyez la note suivante, et celle sur le ms. D dans l'avant-propos (ci-dessus, p. 95).

[12] S. *Et mist ens les natures des bestes,* etc — R. *Et Jehans Chrisostomus en choisi en les natures des bestes et des oisiaus. Si parole,* etc.

[13] Parceque; ITAL. perchè. R. *por ce que.*

[14] La suite du texte en prose française, p. 108.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

I. INCIPIT PHYSIOLOGUS DE NATURIS ANIMALIUM ET BESTIARUM [1].

DE LEONE REGE BESTIARUM [2].

Etenim [3] Jacob, benedicens filium suum Judam [4], ait (Gen. XLIX, 9) : *Catulus leonis Juda filius de germine, quis* [5] *suscitabit* [6] *eum?* Physiologus [7] dicit tres naturas [8] habere leonem [9].

Prima natura ejus est [10] ambulat in montibus ; et si [11] contigerit ut quæratur a venatoribus, venit ei odor venatoris [12], et de [13] cauda sua cooperit post ergum [14] vestigia sua quocumque ierit, ut non secutus [15] venator per [16] vestigia ejus inveniat cobile [17] ejus [18] et capiat [19] eum. Sic et Salvator nos-

[1] B. *Incipit liber fisiolo. To. expositus de natura animalum vel avium, seu bestiarum* (bestiarium?) Ce *To. expositus,* écrit en quatre lettres capitales chargées de petites lettres, pourrait bien avoir donné lieu aux titres réels ou prétendus qui ont fait passer l'auteur de ce traité pour être un Theobaldus episcopus, ou un *Joannes Xpisostomus* (Cf. Bestiaire franç. en prose, p. 106, note 12; et Otto, *Codd. biblioth... giessensis,* p. 62). Mais ceci appartient aux considérations qui doivent terminer la publication du *Physiologus.* Le ms D. ne nous sera d'aucun secours dans ce premier article, le texte y étant sensiblement retouché par un éditeur qui se souciait fort peu de nous conserver la rédaction primitive.

Je crois utile d'indiquer dès à présent que tous les emprunts faits par nous aux miniatures du ms A (de Bruxelles) sont renfermés dans les planches XXIII et XXIV : figures BV à CC.

[2] B. *De natura leonis.*

[3] B. *Est enim.* La leçon *etenim* paraît justifier la version donnée par C. : *Est leo... Ideo,* etc.

[4] B. omis.

[5] B. *tres.*

[6] B. *suscitavit.*

[7] B. *Fisiolocus.*

[8] B. *tres res naturales.*

[9] A. *leoni.*

[10] B. omis : *Primam* (primum?) *ambulat.*

[11] B. omis.

[12] B. *venatores.*

[13] A. omis.

[14] *Post tergum;* A. omis.

[15] B. *secus.*

[16] B. *post.*

[17] A. *cu*[*bile*].

[18] A. *ip*[*sius*]. Une autre main que celle du copiste, mais presque aussi ancienne, a écrit en surcharge *cubile ipsius.*

[19] B. *capit.*

MS. C.

I[44]. EST LEO REGALIS omnium animalium et bestiarum. Ideo et Jacob, benedicens Juda, dicebat : *Catulus leonis Juda filius meus,* et cetera. Physiologus narrat de leone quoniam tres naturas habet.

Prima autem natura leonis hæc est [45]. Quum ambulat et iter facit in montes [46], venit ei [47] odor venantium ; et de [48] cauda cooperit vestigia sua [49], ut non sequantur vestigia venatores et inveniant cubile ejus et adprehendant eum [50]. Sic et Salvator meus [51], sensatus [52] ut *leo* vincens *de tribu Juda* (Apoc. V, 5) *radix David* [53], missus a sempiterno [54] Patre, operuit [55] intelligibilia [56] vestigia sua, id est deitatem [57] : cum angelis angelos, cum thronis thronos, cum potestatibus potestates ; donec descendit in uterum genetricis Mariæ ut salvaret hoc quod erraverat genus humanum. *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis* (Joann., 1, 14).

[44] Point de titre général.

[45] Un fragment de Bestiaire mêlé aux œuvres de S. Isidore, dans un ancien ms. de Tolède (Isid. Opp., ed. Arevalo, t. IV, p. 521), nous fournira quelques variantes. Je l'appellerai T. Il commence par : *Leo enim græce, latine vero rex dicitur. Tres naturas habet; id est* (I?) *quum ambulat,* etc. Cette royauté du lion, sur laquelle tous nos textes insistent, me paraît être l'origine de ce globe (impérial) que les enseignes continuent à placer sous la patte du noble animal. J'indiquerai cependant bientôt (ci-dessous, n° 8, *Tigre*) un récit qui peut avoir contribué à introduire ou à maintenir l'usage de ce globe.

[46] T. *iter facit per arenam, odor venantium.*

[47] T. omis.

[48] T. omis.

[49] T. *cauda sua operit vestigia, ut non possint eum venatores sequi. Ita et Salvator.*

[50] T. omis; voyez la note précédente.

[51] T. *noster de tribu Juda, missus,* etc.

[52] T. omis; voir la note 20, du texte latin, p. 109.

[53] T. omis; voyez la note 51.

[54] T. omis.

[55] T. *operit.*

[56] T. omis; voir la note 20, déjà indiquée.

[57] T... *deitatem, ut appareret omnibus dum cum Patre* (cum Patre, dum descenderet?) *descendens in uterum Virginis, ut salvaret quod perierat. Et Verbum,* etc.

Jacob, quant il bénéesqui Judam son fil, il dist [15] : *Judas mes fils est chaeus* [16] *del lion, qui le resuscitera?*

Phisiologes dit que li lions a IIII [17] natures en soi. La première est que il hante volentiers ès mons; et s'il avient que venères le quière, il ensent [18] l'odor del veneor et cuevre de sa keue les traces derière son dos en quelconques lieu où il va, que li venères qui le sieut ne truisse par ses traces où il converse, et qu'il ne le praigne. Altresi est li Savères [19] nostre esperitels lions de la lignie Juda, rachine de Jessé, fils de David [20], envoiés del souverain Père; covri as entendans les traces de sa déité. Et ce qu'il a IX ordres ès ciels, et il est tous ès IX ordres, et tot li IX ordre en lui. Il est angles avoec les angles, archangles avec les arcangèles (*sic*), poestés avec les poestés . [21] Et quant il descendi en la Virge qu'il salvast le pechié del humain lignage, et il monta après ès ciels à son Père; li angles qui o els [22] estoient, disoient as angles qui montoient avoec lui : [23] *Qui est cis rois de gloire?* Il lor respondoient : *C'est li sires des vertus, meismes le roi de gloire.*

La seconde vertu [24] del lion, est quant il se dort si œil [25] veillent. Voirement sont overt si œil; si que ès cantiques tesmoigne li verais espous, qui dit [26] : *Je dorm, mes* [mes?] *cuers veille.* Ce est estimelogie [27] : mi sires dormi en la crois, et la deités veilloit. Dont *ne dormi mie, ne ne dormira cil qui garde Israel* [28]. Ce est : il ne laira removoir de foi ne dormir cels qui sont Deu véant.

La tierche vertu del lion ce est que quant la lionnesse enfante son lioncel [29] ele le rent tot mort par la bouche [30], c'est une pièche de char en forme de lionchel (*sic*); puis le garde èle III jors tot mors. Et al tiers jor vient li lions et si l'alaine, et demaine grant ruiement [31] sor lui; et tant li vait entor et ruit et alaine sor lui, que li met vie par son alener, et le resuscite que [32] par son alener que par la vois; et saut sus par le ruiement que li pères demain [33], et le sieut. Et alsi li poissans Père resuscita de mort al tierc jor son saint fils nostre Segnor Jhu Crist. Dont Jacob dist [34] : *Il dormi ensement* [35] *comme li lions et comme li chaels* [36] *de lion.*

[15] Gen. XLIX, 9.
[16] S. *cheiaux;* LAT. catellus, catulus.
[17] R, S. *III.*
[18] R, S. *sent.*
[19] Sauveur ; ANGL. Saviour.
[20] Apoc. V, 5.
[21] Puissances; LAT. potestates, ITAL. podestà,
[22] *O, od, ou:* avec; on dit encore *do* en Normandie, avec ce même sens. S. *qui ès cieux estoient.*
[23] Ps. XXIII, 7-10.
[24] S. *nature.*
[25] S. *ses iex.*
[26] Cant. V, 2.
[27] R. *C'est estimologie;* comme qui dirait étymologie, mais avec une signification un peu détournée.
[28] Ps. CXX, 4. Pierre lisait peut-être *dormitavit,* au lieu de *dormitabit.*
[29] S. *son chael.* R. *son faon, elle l'a mort; et si le garde III jors. Au tiers jor,* etc.
[30] Ceci est un petit emprunt à l'histoire merveilleuse de la belette (que nous verrons plus tard, n° 13, *Mostoille*), pour embellir l'histoire du lion.
[31] Bruit; ESP. ruido, ou LAT. rudere (braire).
[32] Tant par son souffle que par son rugissement; à peu près comme nous disons encore : *qui* d'un côté, *qui* de l'autre.
[33] Démène; ITAL. menar rumore.
[34] Gen. XLIX, 9. — Num. XXIV, 9.
[35] Ainsi. Mot formé à la manière de *quasiment* qu'emploient encore les campagnards.
[36] R. *chaiaus.* Voyez ci-dessus, note 16.

MSS. A, B.

ter spiritualis [20] *leo de tribu Juda, radix* Jesse, filius *David* (Apoc. V, 5), missus a superno Patre, cooperuit intelligentibus vestigia deitatis [21] suæ : et est [22] factus cum angelis angelus [23], cum archangelis [24] archangelus [25], cum thronis [26] thronus [27], cum potestatibus potestas; donec descenderet [28] in uterum Virginis, et salvaret hunc (*sic*) qui erraverat [29] humanum genus. Ex hoc [30] ignorantes eum ascendentem ad Patrem, hi [31] qui [32] sursum erant angeli dicebant [33] ad eos qui cum Domino ascendebant (Ps. XXIII, 8, sqq.) : *Quis est iste rex gloriæ?* Responderunt illi : *Dominus virtutum ipse est rex gloriæ.*

Secunda natura leonis est [34] quum dormierit oculi ejus vigilant, aperti enim sunt; sicut in canticis canticorum testatur sponsus dicens (Cant. V, 2): *Ego dormio, et cor meum vigilat.* Etenim corporaliter [35] Dominus meus obdormiens in cruce et sepultus, deitas ejus vigilabat. *Ecce* [enim ?] *non dormitabit neque obdormiet* [36] *qui custodit Israel* (Ps. CXX, 4).

Item [37] tertia natura leonis est [38] quum leæna

[20] B. *spiritale. Spiritualis, sensatus, intelligibilis*, etc., qui reviendront à diverses reprises, correspondaient sans doute, dans l'original grec, à νοερός, νοητός, λογικός, etc.; expressions souvent adoptées par les Pères grecs pour indiquer la notion que représente à peu près notre mot *mystique.*

[21] A. *carnis.*

[22] B. *hoc est;* A. omis.

[23] B. *angelos* (ἄγγελος?).

[24] B. *arcangelis.*

[25] B. *archangelos.*

[26] B. *tronos.*

[27] B. *thronos.*

[28] B. *discenderit.*

[29] B. *eruerat.*

[30] B. omis : *Et ignorantes.*

[31] B. *hic.*

[32] B. *quæ.*

[33] B. *dicebunt.*

[34] B. omis

[35] B. *porro aliter.*

[36] A. omis depuis *ecce* jusqu'à *Israel.*

[37] A. omis.

[38] B. omis.

MS. C.

Et ignorantes eum omnes [58] descendentem (*sic*), dicebant : *Quis est iste rex gloriæ?*

Secunda natura leonis talis est. Quum [59] dormierit, vigilat, oculi aperti ejus sunt. In canticis [60] canticorum testatur [61], et dicit : *Ego dormio, et cor meum vigilat. Non* enim *dormiet* [62] *neque dormitavit* (sic) *qui custodit Israhel.*

Tertia natura leonis talis est [63]. Quum leæna [64] genuerit catulum suum, mortuum eum generat [65] : et custodit filium lea (*sic*) [66] donec veniat pater ejus tertia die, et sufflaverit [67] in faciem ejus [68], et suscitat eum. Sic et [69] omnipotens Pater omnium, [70] suscitavit tertia die *Primogenitum* [71] *omnis creaturæ* (Coloss. I, 15). Bene Jacob dixit : *Catulus leo* (sic) [72].

[58] T. *Et hoc ignorantes homines* (omnes?), *dum descenderet de cœlo et ascenderet, dicebant*, etc.

[59] T. *Secunda natura : Dum dormierit, oculi ejus vigilant; aperti enim sunt.*

[60] T. *cantica.* D, qui a ici *canticis*, dit plusieurs fois ailleurs *in cantica.*

[61] T. *de eo dicitur : Ego.*

[62] T. *dormit, neque obdormitat.* Cette application est bien vague pour être l'œuvre de la première main; les mss. A. et B. ont un sens bien plus plein et plus net. Voici comme s'exprime D., mais il ne faut pas oublier qu'il porte les traces incontestables d'un remaniement général : « ... Quum dormit, « oculi ejus vigilant. Quod bene dicitur de Christo in canticis « canticorum : *Ego dormio et cor meum vigilat.* Dormivit « enim caro in cruce moriendo, deitas vero vigilabat cuncta « regendo. Unde psalmista : *Ecce non dormitabit*, etc. »

[63] T. *Tertia : quum genuerit.*

[64] T. omis.

[65] C. omis. J'ai emprunté au ms. de Tolède ce verbe sans lequel la phrase était incomplète dans le ms. de Berne.

[66] T. *et leæna filium custodit donec.*

[67] T. *insufflat.*

[68] T. ... *ejus, cum ingenti rugitu, et suscitat.*

[69] T. omis.

[70] T. omis.

[71] T. *unigenitum suum. Unde per Jacob dicitur : Catulus leonis Juda.*

[72] Là s'arrête le texte de ce premier article dans le ms. C. Nous verrons bien d'autres désaccords entre les manuscrits, qui semblent tantôt marcher de concert, à peu de choses près, tantôt traduire chacun de leur côté un texte primitif tout différent de l'autre. Cela doit remonter à des variétés fort anciennes dans la rédaction du texte grec.

Lion en grieu est rois en latin [37]. Li lions a III manières [38] en soi. Li frons et la keue demostre lor corages. Lor vertus est el pis [39]; lo fermeté, el cief. Il s'espoentent[40] d'espiés des veneors; et si crièment [41] mult le cri des caretes, et moult plus crièment fu[42]. Et jasoit ce que li lions est rois [43] de tous autres bestes, et que tous le crièment, ne quedent [44] si crient il le blanc coc[45].

Et quant il avient que li lions mangue sa proie et s'il avient que home passe d'en coste lui qui le regarde, —por ce que figure d'ome porte alsi com une segnorie, de tant com il est fais à la figure et à la semblance del segnor des segnors, —si convient que li lions resoigne son vis et son regard. Et por ce qu'il a naturel et hardement, si a honte d'avoir paor; si cort sus à l'ome, si tost come il le regarde. Et cent fois poroit passer li hom en coste le lions, ne se moveroit por que [46] li hom nel regardast ançois.

Li hom [47] si a une partie de la nature al lion. Car il ne se corechera [48], s'il n'est bléciés ou s'il n'a vergoigne. Par assi [49] dels essamples si est démostré sa miséricorde. Il espargne les povres et laisse aller en pais les menus; ne nul home n'ocist s'il n'a très grant fain. Ceste example de misericorde doivent avoir en els li halt home, qui doivent espargner les povres [50].

[37] Cette singalière interprétation paraît avoir pour cause une décomposition bizarre du mot grec Βασιλεὺς, Βασι-λέως.

[38] S. *natures*. Voir le second alinéa de la note 45.

[39] Poitrine. Un trouvère du moyen âge, parlant de S. Jean l'Évangéliste, l'appelle le disciple

« Qui dormist el *pis* Jhesu. »

[40] S'épouvantent (ESP. espanto) des épieux.

[41] S. *et doutent moult le cry des roes des charettes.* Il faut songer que quand les essieux sont en bois, les roues des chariots font entendre une étrange musique. Ceux-là seuls s'en forment une juste idée qui ont eu la mésaventure de rencontrer dans la Biscaye, par exemple, des convois de charrettes nombreuses dont le *cri* lamentable se fait entendre au loin, et sert du moins, dit-on, d'avis à ceux qui risqueraient de s'engager tête à tête avec le convoi dans un passage resserré.

[42] Les Picards ne se sont point dessaisis de cette forme du mot *feu,* qui se prononce *fou* dans les Alpes valaisannes.

[43] S. *que le lion soit crému* (craint), *si crient le,* etc.

[44] Et néammoins.

[45] S. *ours*, évidemment par distraction ou sot esprit de réforme; car les enseignes du *coq hardi* (outre la planche XXVI) montreraient seules que l'histoire du lion épouvanté par le coq jouissait jadis d'une grande popularité. Quoi qu'il en soit, l'ours blanc dans un manuscrit français du moyen âge semble un indice curieux des relations avec les pays septentrionaux.

Tout ce qui suit, jusqu'à *Li hom si a une partie,* etc., est omis dans R et S. mais D peut servir à trouver la source où sont puisées quelques-unes des différences qui séparent les bestiaires français et les anciens textes latins. Voici quelques citations qui en donneront une idée. « Leo enim græce, latine rex interpretatur..... Animos eorum frons et cauda indicat; virtus eorum in pectore constat, firmitas in capite. Venabulis septi a venatoribus terrentur, rotarum strepitus timent, et magis ignem; et quum ad nullius paveant occursum, feruntur album gallum valde timere... Captivos homines sibi obvios repedare permittit; et non nisi magna fame interimit. Ad cujus exemplum rationales homines respicere debent, etc. » Cf. Pseudo-Hug. a S. Victore, t. II, p. 418. Mais cette crainte des épieux ne reçoit aucune application dans la moralité, ce qui la rend tout d'abord suspecte d'*obreption.* Philippe de Thaun donne un sens moral à toutes les additions renfermées dans ces retouches du bestiaire latin, mais ce n'est qu'en rompant l'unité du symbolisme; car le lion, qui avait commencé par représenter Jésus-Christ, y finit par signifier Satan. Cela n'est pas d'un premier jet.

[46] Pourvu que; ITAL. purchè.

[47] S. *La hobie* (sic?) *si a une partie de la nature au lion.*

[48] Courroucera.

[49] S. *Par assidues exemples est démonstré.*

[50] J'avais songé à présenter de front les divers textes du Bestiaire qui composent cette publication; mais pour les imprimer tous en regard il eût fallu avoir recours à des artifices de typographie qui auraient compliqué singulièrement l'exécution. J'ai pris (excepté seulement dans ce premier article) le parti de faire marcher constamment à la suite l'une de l'autre les différentes versions d'un même article. Ce sera donc toujours désormais d'abord la prose française (ms. de l'Arsenal), puis la prose latine, et enfin le Bestiaire rimé du trouvère normand; chacun avec sa série continue de notes. Après quoi chaque article sera clos et séparé du suivant par les *observations* relatives au fonds zoologique commun à tous les textes. Malgré ce changement à la disposition primitive, il est certaines phrases obscures que je n'interpréterai point, parceque le recours aux autres textes du même article suffira pour lever la difficulté sans qu'il soit besoin d'autre commentaire.

MSS. A, B.

peperit catulum, generat eum mortuum; et custodit eum tribus diebus [39], donec veniens pater ejus die tertia insuflat [40] in faciem ejus et vivificat eum. Sic omnipotens Pater Dominum nostrum Iesum Christum filium suum tertia die suscitavit [41] a mortuis; dicente Iacob (Gen. XLIX): *Dormivit* [42] *tamquam leo, et sicut catulus leonis; quis* [43] *suscitavit* (sic) *eum?*

N. B. *Je ne m'occupe guère, actuellement, de mettre en évidence les vestiges de gnosticisme qui se peuvent reconnaître çà et là dans le Bestiaire. Ce sera l'un des objets que je me propose de traiter quand je croirai être arrivé au texte grec primitif dont je suis en quête à travers tous ces échos qu'il a suscités durant le moyen âge.*

[39] B. *diebus tres.*
[40] B. *et insufflet.*
[41] B. *suscitavit eum.*
[42] B. *dormitavit.*
[43] B. *qui.*

BESTIAIRE RIMÉ (NORMAND).

I.

Qui ben comence, et ben define [1];
Ceo est vérité seue [2] et fine,
En totes ovrainnes [3] en doit
Estre loez [4], qui que il soit.
Livre de bone comensaille [5]
Qui avra bone définaille,
Et bon dit et bone matire
Velt GUILLIAME [6] en romanz dire;
De bon latin ù [7] il le troeve
Ceste overainne [8] fu fète noeve [9]
El tens que Phelippe tint France :
El tens de la grant mésestance,
Qu'Engletère fut entredite [10]
Si qu'il n'i aveit messe dite,
Nè cors mis en terre sacrée.
De l'entredit ne li agrée
Que à ceste feiz [11] plus en die [12];
Pur ceo que dreiture mendie
Et léalté est povre et basse.
Tote ceste cose trespasse
Guilliame qui forment [13] se doelt [14],
Qu'il n'oze dire ceo qu'il volt
De la tricherie qui cort
En l'une et en l'altre cort [15];
Mès il à plus dire se prent [16],
Car en cest livre nus aprent
Natures de bestes et mors [17],
Non de totes, mès des plosurs;

[1] Finit.
[2] X. *saine*; Z. *c'est vérités seüre.*
[3] Y. *ovraingnes; Z. ovrages.*
[4] Loué.
[5] Y et Z. *commençaille.*
[6] Le clerc Guillaume, de Normandie, a eu soin de se faire connaître dans ce prologue; mais le ms. X. omet les quinze vers qui dataient le poème, et ne conserve que l'indication de la patrie de l'auteur. Cette suppression doit avoir été faite à dessein, peut-être par quelque plagiaire, puisque l'on a même pris soin de changer le vers où Guillaume se nommait. On en a fait :
Veut un clerc en romanz escrire.
[7] Où. L'*u* représente fréquemment (et peut-être toujours) dans le ms. V le son qu'aujourd'hui nous écrivons *ou.*
[8] Z. *ouvrage.* Overainne se prononçait sans doute *ovrainne,* et peut-être n'est-ce qu'une faute du copiste.
[9] X. *nove* et *trove;* Y. *nueve;* Z. *treuve,* etc.
[10] Cet interdit, lancé sur l'Angleterre tandis que Philippe-Auguste régnait en France, nous donne à peu près l'an 1210, date qui est rappelée encore par notre trouvère dans l'article de la tourterelle. Ainsi les deux bestiaires français (prose et vers) se rédigeaient presque simultanément dans le français de deux provinces qui se touchent.
[11] Z. *fois;* Y. *foiz.*
[12] Guillaume, le trouvère normand, ne dit point du tout, n'en déplaise à Legrand d'Aussy (*Notices... des mss.,* t. v, 275, sv.) copié par M. Daunou (*Hist. litt. de la France,* XVI, 220), que *l'interdit ne ly agrée;* mais qu'il ne lui agrée pas d'en parler cette fois, aussi bien en parlera-t-il ailleurs. Quant aux *deux cours,* pourrait-on affirmer qu'il ne s'agit pas de la cour de France au lieu de la cour romaine? Mais contre Rome on n'y regarde pas de si près.
[13] Beaucoup, fortement.
[14] Z. *deut,* et *veut;* Y. *duet* et *voit.*
[15] C'est après ce vers que le ms. X reprend son texte, interrompu depuis la ligne où était nommé Philippe-Auguste.
[16] Comme nous disons : « Se prit à rire. »
[17] Z. *mours* (mœurs) : peut-être V devait-il avoir *murs,* ou *plusors* (plusieurs).

Où mult avra moralité,
Et bon pas de devinité [18]
Où l'en [19] porra essample prendre;
Rimés ert par consonancie [20].
Li CLERS fu nez DE NORMANDIE
Qui auctor est de cest romanz,
Ore oez que dit li Normanz.
Quant Deu primes le monde fist,
Et homes et bestes i mist;
A trestotes ces créatures
Enposa diverses natures,
Et de totes, ceo est la some,
Dona la seignorie à l'home.
A home dona tel franchise
Qu'il solt [21] conoistre la devise [22]
Que estoit entre ben et mal,
Entre trichéur [23] et léal,
Entre paraïs [24] et enfern.
Mès por le péché Lucifern
Qui fu angles et puis malfez [25],
Fu home honiz et gabbez [26];
Et chaciez en fu en désert
Dunt nuls qui Dampnedeu ne sert
N'istra jammès pur tot le monde:
Ains chet en abisme porfonde [27]
Dunt nul ne retornera jà.
De dire comme [28] Adam pécha
Et coment il fu eisillez [29]
Et del seint paraïs chaciez,
Et coment sa lignée crut,
Et qui nasqui et qui morut,
Et coment de ses eirs [30] avint;
Et coment li déluge [31] vint,
Comment l'arche fu compassée,
Et quel gent [32] out dedens salvée;
Comben Noé après vesqui,
Et coment Abraham nasqui,
Et Isaac et Ismael;
Cum [33] d'Isaac vint Israel
Et son jumel [34] frère Esaü;
Coment Joseph fu puis vendu,
Coment [35] il servi Pharaon
Quand il fut hors de la prison;
Cum Israel fu en servage
En Egypte mult long estage [36],
Comment Moïse l'en getta
Qui [37] tant sovent od [38] Deu parla,
Qui fist l'arche et le tabernacle,
Et pur qui Deu fist tant miracle [39]
Et à qui il dona la lei;
Cum li Jueu [40] de male fei,
Qui si [41] sunt mescréant encor [42],
Aürèrent [43] le véel d'or;
Coment après Moïses [44] vint
Josué qui lur gent meintint,
Et coment Gédéon le fist
Quant la gent Madian occist;
Come le greu [45] vendrent après
Qui jugèrent le pople en grès [46]
Desque [47] Saül le premier rei;
Come cil fu de grant desrei [48]
Vers Davi [49] qui prodome fu;
Come Golie [50] fu vaincu;
Cum Salomon le temple fist,
Que près de quarante ans i mist;
Come après lui [51] vint Roboan,
Et come Danz [52] Jeroboan
Fu [53] de dis lignées reis;
Coment dunt changèrent les leis:
Coment fu le temple Boal [54],

18 Bons traits de théologie; ANGL. divinity.
19 On.
20 V. *consonance*, en dépit du rhythme.
21 X. *sout*; Y. *sot*.
22 La différence.
23 X. *tricheor*. ANGL. treacherous.
24 Paradis; ESP. paraiso.
25 Y. *maufez*; malefidus?
26 Berné, attrapé; ITAL. gabbato.
27 X et Y. *parfonde*.
28 V et Y. *comment*.
29 X et Y. *essiliez*.
30 Y. *oir*, hoirs; ANGL. heir.
31 Y. *deluives*.
32 V. *quels gens*; Y. *ques genz*.
33 V. *Et cum*.
34 V. *novel*.
35 V. *cum*; Y. *com*.
36 ANGL. et FRANÇ. stage. Y. *aaje*. Ce vers devient, dans X.:
Longuement en terre sauvage.
37 V. *que*.
38 Avec. Voir page 108, note 22.
39 X. *Por qui Dex fist tant bel miracle*.
40 Juifs. X. *Jeve*; Y. *Juis*.
41 V et Y. omis.
42 V. *en quer*; X. *entor*.
43 Y. *Aorèrent*; X. *Et aourent*. Véel se retrouve dans *véler*.
44 V et Y. *Moïses après*; X. *Et comment dunques après*.
45 Serait-ce le *graff* des Allemands (*grau*)? X. *Li juge*; Y. *le gen*, ou *geu*.
46 A l'amiable?
47 *Dusque?* X. et Y. *Jusqu'à*. LAT. ad usque (usque ad).
48 Désarroi?
49 X. *David*; Y. *Davit*. On prononce encore Davi dans la Suisse romande.
50 V. *Galie*; X. *Golias*.
51 V. omis; Y. *Et comme après vint*.
52 X. *Don*; comme qui dirait *Dom* (el senor).
53 X. *Fu donc des dis lignées* (tribus).
54 Y. *Boval*; X. *Baal*.

Et [55] coment comença le mal
Que al tens de tant [56] reis dura;
Coment li poples meserra [57],
Cum il fu [58] en cheitiveison
En Babiloinne, en la prison;
Coment Jérusalem fu faite,
A [59] coment fu après refaite;
Come li bon Machabé vindrent
Qui la gardèrent et meintindrent;
Come èle fu après mainmise [60],
Et [61] fu puis à Rome soumise;
Et coment Deus [62] li duz, li piz [63],
Out dunt pité de ses amis :
Coment il vint de ciel en terre [64]
Pur sa seintisme oeille [65] querre;
Coment il nasqui de Marie,
Coment et par quel tricherie
Furent occis les innocent
Plus de quarante mil et cent;
Coment Jhu Crist préécha [66]
Qui la novèle lei dona,
Come il fu puis en croiz pénez
Et des espines coronez;
Come il fu el sépulcre mis,
Et com [67] pormist à ses amis
Qu'al terz jor levereit de mort;
Coment la nef vint dunt à port [68]
Que tant ot esté en torment,
Ce dire [69] vus trestut coment
Seinte Esglise [70] crut et flori :
Coment seint Pol se converti;
Coment li apostre le firent [71],
Et li martir qui tant soffrirent,
Ce me serreit fort à retraire [72].
Mès vus orrez del Bestiaire
Si com vus ai en covenant [73],
Si comencerai maintenant [74].
Dreiz est que primes vus diom
De la nature al [75] LÉON.
Léons est une beste fère [76]
Et hardie de grant manière :
Treis natures ad [77] principals
Le léons que si est vassals [78],
Chescone [79] vus sera ben dite.
La primère est que il habite
En grant montainnes [80] par nature,
Quant ceo avent [81] par avanture
Que chacez est de veneor,
De son espié ad grant pour [82]
Si tant est que à lui atainne [83].
De mult loin sent en la montainne
L'odur del veneor qui le [84] chace;
Dont covre od sa cue sa trace,
Qu'il ne sache eismer [85] ne atendre
Les convers ù il volt remandre [86].
De l'altre nature est merveille,
Car quant il dort é [87] si oil veille :
En dormant ad les oils overz,
Clers et luisanz et ben apers [88].
La tierce nature [89] ensement [90]

55 V. omis; X. *Coment donc.*
56 X. *cent; Y. trois rois.*
57 X. *misera; Y. mèsara.*
58 *Coment furent; Y. Comme furent.*
59 V. *Come èle fu puis après.*
60 Saccagée; ITAL. manomessa.
61 V, X, Y. omis; *Come èle fu,* etc.
62 X. *Dex li doux.*
63 Misèricordieux; LAT. *pius.*
64 V et Y. *Coment il vint dunt en terre.*
65 Je suppose qu'il devrait y avoir *centisme* (centième ouaille), par allusion à la parabole du bon Pasteur.
66 V. *prècha; Y. preseha.*
67 V. *Come.*
68 Ceci peut être une sorte d'expression proverbiale, ou une allusion au vaisseau de l'Eglise (barque de Pierre).
69 Y. *Or vous dirai. Tretous* s'emploie encore dans les campagnes pour dire : *tous sans exception.*
70 X et Y. *iglise;* ESP. iglesia.
71 V et Y ont omis ce vers. Z l'omet également, mais le remplace par un autre qui comble la lacune des rimes :

Et li martir, etc. . .
Qui por Dieu pener se laissirent.

72 Nous atteignons donc enfin le bout de cette prétermission qui passe, à vrai dire, la permission. Mais je n'ai pas voulu couper au vif dès le prologue. Que la responsabilité soit toute pour le trouvère.
73 Conformément à nos conventions (comme le *covenant* d'Écosse).
74 V. *demaintenant.* ITAL. immantenente.
75 X. *de lion.*
76 X, V et Y, *fière* et *manière.*
77 X, Y, etc. *a.*
78 Puissant, comme qui dirait : *si grant baron;* à la manière des *ricos hombres* d'Aragon.
79 X. *chaseune.*
80 Peut-être cette *n* doublée était-elle une manière d'écrire l'*n* mouillée. Les autres ms. portent *montaignes.*
81 X et Y. *avient.*
82 X. *poor; Y. paour; Z. paor.*
83 X et Y. *ataigne* et *montaigne.* Je le fais observer une seconde fois pour toutes.
84 Venor? X et Y. *qui chace.*
85 Y. *esmer* (conjecturer, estimer); X. *trover, n'ataindre.*
86 X et Y. *remaindre.*
87 X. *Quer quant il dort li oil li veille.*
88 X. *Et clers et luisanz et aperz.*
89 V. *L'altre nature est.*
90 Y. *ausiment.* De même que l'on dit encore *quasiment,* on aura dit *ainsiment* et *aussiment.*

Merveillose est [91] estrangement,
Et merveillos ensample [92] done.
Car [93] quant la femelle foonne [94]
Li foons chet sur terre mort;
De vie n'avra jà confort
Desque li pères al tierz jor
Le sueffle et lecche [95] par amor.
En tel manère le respire [96],
Ne porrait aver altre mire [97];
En tèle guise vent à vie.
Ore entendez que signefie [98],
Signefiance i ad mult clère.
Quant Deu, notre soverain père,
Qui est esperital léon,
Vint pur nostre salvation
Ici [99] en terre par sa grâce,
Si sagement covri sa trace
Que unc ne solt [100] le venéur [101]
Que ceo fu [102] nostre salveor;
Et nature s'esmerveilla [103]
Coment il vint entre nus çà.
Del veneor devez entendre
Celui qui fait homme mesprendre,
Et qui l'enchace pour occire;
C'est li malfez qui mal désire.
Quant cist léons fut en croiz mis
Par les Gieus [104] ses ennemis [105]
Qui le jugèrent od grant tort [106],
L'umanité i soffri mort
Quant l'esperit del cors rendi :
En la seinte croiz s'endormi,
Si que la déité veilla.
Altrement ne l'entendez jà
Si vus volez resurdre à vie;
Car la déité ne pout [107] mie
Estre baillée [108] ne sentue [109],
Ne escopie [110], ne batue.
L'umanité pot l'em [111] blécier
Sans la déité empeirer [112]
Sil (*cil?*) vus mustrera [113] par semblance [114]
Que n'en devez aveir dotance [115]:
Trenchez un arbre halt et grant.
Quant li soleils serra raiant [116];
En l'oschée [117] del primer colpel [118]
Verrez le rai del soleil bel
Et cum plus creisez [119] l'osche avant,
Et li soleil par tut s'espant.
Vus ne poez [120] le rei [121] férir,
Blescer, ne prendre, ne tenir;
Trestut l'arbre poez trencher,
Sains [122] le soleil point enpeirer.
Altresi fu de Ihu Crist :
L'umanité qu'il pur nus prist,
Que pur l'amor de nus vesti,
Peine et travail et mort senti;
La déité ne senti rien.
Issi créez, si ferez ben.
Quant Deu fu miz el monument,
Treiz jorz i fu tant solement;
Et al terz jor le respira
Li Pères, qu'il [123] resuscita;
Altresi come [124] li léon
Respire son petit foon.
Ore avom [125] del léon dit
La vérité solunc l'escrit.
Li léons fait mult grant noblesce,

[91] V. *merveillose,* et *estrangement.*

[92] Y. *essenple;* X. *essanple.*

[93] *Car* est ordinairement remplacé dans X. par *quer* (*quare* au lieu de *quia*).

[94] Y. *faonne,* met bas des petits (faons).

[95] X et Y. *soufle et lèche.*

[96] La suite (entre les renvois 123 et 125) montrera que ce verbe est employé avec le sens transitif d'*inspirare.*

[97] Médecin.

[98] X et Y. *senefie.*

[99] X. *Çà jus* (ici-bas); ITAL. qua giuso.

[100] X. *sout* (sut); Y. *sot.*

[101] Si cette leçon est bonne, quoique X et Y portent *veneor,* il fallait que l'*o* accentué (comme dans *salveor*) approchât du son *ou.* Cela se rencontre encore dans quelques provinces d'Italie; et quant au mot qui nous gêne ici pour la rime, le *saviour* des Anglais appuierait cette supposition.

[102] Y. *fut;* X. *fust nostre Sauveor.*

[103] X et Y. *se merveilla.*

[104] Y. *Juis;* X. *Jevies,* ANGL. Jewish.

[105] X et Y. *anemis.*

[106] Injustice, par opposition à *droit.*

[107] X. *puet;* Y. *peut.*

[108] X. *ballie;* Y. *balie.* Menée à volonté; ITAL. balia.

[109] Le ms. X renverse l'ordre des deux rimes, mettant *batue* au premier vers.

[110] Conspuée; ESP. escupir.

[111] Y. *peut l'en* (l'on peut); X. *puet en.*

[112] X. *empeirier;* Y. *empirer* (détériorer).

[113] X. *Si vos mosterrai;* Y. *Se* (ce?) *vous mostrera.*

[114] Y. *sanblance;* comparaison, exemple.

[115] Doute.

[116] Rayonnant.

[117] Entaille; X. *oche;* Y. *ouche.*

[118] Coup; ITAL. colpo, ESP. golpe.

[119] Aggrandirez, accroîtrez. X. *creissiez.*

[120] Y. *povez.*

[121] Y. *rai,* rayon. Nous ne le disons plus que pour une roue.

[122] X. *sanz;* ITAL. senza, et sanza.

[123] X. *qui le resuscita.*

[124] Y. *comment.*

[125] Y. *Or vous avous dou lion dit.*

Car nul cheitif [126] home ne blesce
Si il l'encontre en mi sa veie;
Ne jà, se grant feim ne l'espreie [127],
A nul home mal ne ferat
Se devant corocié [128] ne l'ad.
Li léon qui est si hardiz
Porte tote sa force el piz [129];
Quant atains est de veneor,
De son espié [130] a grant poor [131].
Escrousemenz [132] des roes crient;
Si merveille [133] dunt ceo li vent [134]
Que de blanc cok grant pour a,
Jà, qu'il poisse [135], ne l'attendra.

[126] Y. *chéti*, comme en Poitou.
[127] X. *aspreie*; ITAL. aspreggiare, inasprire.
[128] V. *corecié*. Ce vers termine l'article du lion dans X. Le retranchement des huit autres est d'autant plus excusable que, outre les redites, tout cela est de nul effet pour la *moralité*.
[129] La poitrine. Cf. p. 110, note 39.
[130] Z. *espiel*, épieu.
[131] Y et Z. *paor*.
[132] Y. et Z. *Escroissement*; il craint le bruit des roues (le cri des essieux); ITAL. scroscio.
[133] Z. *m'esmervel*; ITAL. mi maraviglio.
[134] Y et Z. *vient*.
[135] Y et Z. *puisse*; pourvu qu'il le puisse.

OBSERVATIONS.

Élien, à lui seul, nous montrerait comme admises déjà dans l'histoire naturelle gréco-romaine presque toutes les propriétés attribués au lion par *le Physiologus*, et même par les additions qu'y font nos traducteurs français. Si l'on y joint Pline, rien n'y manquera; et les auteurs classiques demeureront seuls responsables des contes que notre écrivain ecclésiastique a cru pouvoir accepter de confiance comme bases de ses leçons morales ou de son symbolisme.

Je ne prétends pas revenir sur ce que j'ai dit en expliquant les *Vitraux de Bourges* (N°s 44, 45; p. 77 82); il pourra suffire de renvoyer aux passages d'Élien et de Pline où sont exposées ces propriétés fabuleuses qui formaient une auréole au roi des animaux, avant que les observateurs modernes se permissent de le découronner.

1re nature : Æl., *de nat. animal.* lib. IX, 30. Cf. VI, 1; XIII, 14; XVII, 26. Les mouvements brusques de la queue du lion et la sagacité que l'on prêtait à cet animal paraissent s'être confondus dans une seule narration avec sa course bondissante, pour concourir à une sorte de stratagème dont on lui faisait honneur.

2e nature : Æl. V, 39. Cf. Leemans, ad Horapoll. I, 19 (p. 220).

3e nature : Plin., VIII, 17.

Les autres singularités se retrouveront presque toutes dans Solin (*Polyhist.*, cap. 27), et dans Élien, IV, 34; V, 39; III, 31; VI, 22; XII, 7; VII, 6; etc. Cf. Oppian. *Cyneget.*, lib. IV, v. 111, sqq, — Plin., VIII, 16 (al. 17)—21.

De tout cela les naturalistes modernes ne nous ont à peu près rien laissé qui pût consoler les amateurs du merveilleux, et conserver au lion quelques débris des prestiges de son antique royauté.

Serait-il trop hardi de rechercher l'origine du coq blanc redouté par le lion dans le *coq de l'aube* dont le chant (c'est à dire l'heure qui signale son chant) fait rebrousser chemin aux bêtes farouches vers leurs tanières? « Facta est nox, in ipsa pertransibunt omnes bestiæ silvæ

(Ps. CIII, 20). » — « Præco diei jam sonat,.... Hoc omnis erronum cohors viam nocendideserit... Gallo canente spes redit, etc. » C'est un aperçu, sans plus, sur lequel je ne veux pas insister aujourd'hui. Cf. I Petr. V, 8. — Du Méril. *Poésies populaires latines du moyen âge*, p. 13. — Etc.

2 (Fig. C).

CESTE BESTE A NON ANTULA.

Une beste est qui est appelée Antula. Ceste beste si est si crueuse [1] que nus ne l'ose aprocher. Elle a II cornes sanblans à sooires [2], dont ele trence les plus grans arbles de la forest où èle converse, et abat. Quant ce avient que cèle beste a soif, ele vient à une aighe qui a à non Euffrate, et boit iluec joste le fleu [3]. C'est I lius qui est apelés en grieu héricine [4]; cis lius est plains de menues vergèles [5] et solties [6] et deliés. La beste commence iluec à joer de ses cornes; et en son joer s'enlacent les verges en ses cornes tant durement que ele ne s'en poet restordre [7]. Et lors gète I cri si haut que li venères l'ot, qui la gaitie [8] et espie; et tantost comme li venères ot le cri, il i acort a grant haste et si l'ocit.

Tot altresi se tue [9] li hom qui est estudiés as délis del monde, et qui n'aime estre sages et caeste (*en caesté?*), et vivre esperitelment.

Hom eschive toi del deable, car tu as les II cornes : ce sont II entendements que tu as de bien et de mal, qui sénefient les II testamens, le viès loi et la novele, par coi [10] trancher et colper les plantes des menues vergèles. Ce sont tot li vice corporel : avostre [11] fornications, avarice, ivrèce, envie, orgoels, homicide, détracions, luxure et tot altre manière de pechié. Dont s'esjoiront li angle de toi, et totes les Vertus del ciel. Par ce te dois tu ben garder de cest pecié, que par le dit [12] de luxure ne soies enlaciés, que li deables ne t'ochie. C'est li venères qui tos jors te gaite por engingnier; *li vins et les femes départent home de Dieu* [13].

[1] S. *tant cruelle que nul veneur ne l'ose aproucher.*

[2] S. *a une serre* (scie); LAT. serra.

[3] R. *flueve.* Jouxte (comme on disait) le fleuve.

[4] R. *evenchine*; dans les mss. grecs, ἐρέλινη, τάνυς, τάνη, etc. Mais on le donne comme indication d'un arbrisseau, et non pas d'un lieu, comme dans A, B, et M.

[5] S. *vergettes soutis.*

[6] Déliées; LAT. subtilis. R. *soutil s.*

[7] R. *Ne s'en puet destordre*; S. *estordre.*

[8] Guette; ITAL. guata.

[9] S. *Tout autresy toy, home de Dieu, qui estudies à estre saige et* (en?) *chastetés, à vivre espiritelment, eschève-toy* (esquive-toi) *du diable.*

[10] S..... *de la viez Loy et de la nouvelle, pour quoy on puet...* Amiens avait naguère une rue de la *vièserie*, c'est à dire des vieux habits, de la friperie.

[11] R. *avoutire*, adultère.

[12] R et S. *Délit*, plaisir; ESP. deleite. Il est bien d'autres mots, ici et ailleurs, que je pourrais absolument expliquer, mais pour lesquels je me fie au lecteur intelligent. Je n'ai point prétendu faire une édition *cum commentario perpetuo*; et quiconque sera doué d'un honnête instinct philologique verra s'évanouir après quelques pages les embarras où il était arrêté d'abord. A tout autre, je ne sais vraiment que dire.

[13] Eccli. XIX, 2.

MSS. A, B.

II. DE AUTALOPS [1].

Item [2] est aliud [3] animal qui dicitur autalops [4], acerrimum nimis [5], ita ut nec venator ei [6] possit adpropinquare. Habet autem [7] longa cornua serræ figuram habentia, ita ut possit etiam arbores resecare [8] altas et magnas, et ad terram deponere. Quum autem [9] sitierit, venit ad magnum Eufraten fluvium [10], et bibit. Est autem [11] ibi frutex [12] qui dicitur græce [13] hericine [14], habens [15] virgulta, subtilia et [16] prolixa. Veniens autem, incipit [17] ludere cornu [18] ad herecinam (*sic*); et dum ludit, obligat cornua sua [19] in virgultis ejus. Quum autem diu pugnans [20] liberare se [21] non possit [22],

[1] A. point de titre; D. *autula;* Maï (*Classic. auctor.*, t. VII, p. 591; je l'indiquerai par M), *autolops.*

[2] B. et D. omis.

[3] B. omis; D. *Est animal quoddam, Autula nomine, nimis acerrimum.*

[4] B. omis : *Est animal acerrimum.*

[5] A. omis.

[6] B. *ut venatore possit;* D. *nec ei venator possit accedere;* M. *nec venatores ei.*

[7] D. *enim magna cornua et alta; quando autem fugit per silvas persequutus a venatore, incidit et secat silvam cornibus; atque cava robora deponit ad terram. Quumque sitim patitur, venit ad flumen Euphraten, et bibit.* Voilà des phrases où l'on reconnaît l'homme qui se met assez à l'aise avec son modèle.

[8] B. *secure;* M. *secare.*

[9] B. *et cum.*

[10] B. *fluvium Eufraten.*

[11] D. *Est quoque frutex ibi, nomine hereticina;* M. *Et est.*

[12] B. *flutex.*

[13] B. *grege.*

[14] B. *herecine,* M. *hericina.*

[15] B. *habet autem.*

[16] B et M. *atque.*

[17] D. ... *autem ad hereticinam, ludit ibi; atque obligat cornua sua virgultis ejus.*

[18] B. *cornis suis;* M. *cornibus suis.*

[19] A. omis.

[20] D. *luctans, se virgultis non potest expedire, exclamat magna voce.*

[21] A. *se liberare.*

[22] B. *posset.*

MS. C.

XVIII [41]. Figura (*sic*) habentes; ita ut arbores magnos secent, et ad terra deponant. Quum enim [42] sitierint, venit fluvium [43]. Sunt enim tenuis hulici ramos; et quum ludendo transcendeverit (*sic*), obligatur cornibus et tenetur ad ramos hulicis [44] tamquam si irritietur (*sic*) ; et clamat vociferans, volens fugere. Et dum audierit eum venator, venit et occidit eum.

Et tu, homo, serva duo Testamenta, novum et veteræ (*sic*), quæ tibi pro salute animæ data sunt [45] : hoc est avaritia, luxuria, et omni pompas sæculi, et eis incipias [46] obligari.

[41] Article tronqué, sans titre et sans tête.

[42] Le texte grec avait sans doute γάρ, qu'un traducteur timide aura prétendu rendre exactement par *enim;* comme il est arrivé plus d'une fois pour d'autres auteurs, même dans des versions imprimées. La phrase suivante reproduit le même cas.

[43] Ici nouvelle lacune, sans que le copiste la signale d'aucune façon; pas plus qu'à la fin de l'article précédent ou au commencement de celui-ci.

[44] Malgré les mots *ulex, frutex* et *virgulta,* la miniature du ms. de Bruxelles (que nous n'avons point gravée) représente un grand arbre dans les branches duquel se trouvent prises les cornes de l'autolops. Du reste, la forme des cornes est la même que dans les miniatures de l'Arsenal (fig. C); mais l'animal est tué d'un coup de lance dans la poitrine.

[45] Autre lacune encore.

[46] Il est assez clair que le texte original devait faire usage ici du verbe ἄρχομαι, si fréquemment employé de cette façon dans le grec de l'Écriture sainte.

Vincent de Beauvois (*specul. naturale*), dont il faut tenir compte dans la recherche de notre texte primitif, cite fréquemment un livre *De naturis rerum* qui paraît représenter sensiblement le vrai *Physiologus*, quoique dès lors bien modifié. Ainsi pour l'*Autalops* (lib. XIX, 3 ; Douai, p. 1385) : « Aptalon (*sic*) est animal accerrimum, ita ut venator ei non « possit appropinquare. Habet autem longa cornua serræ fi- « guram habentia, ita ut possit etiam arbores magnas et altas « secare et ad terram deponere. Quumque sitit, venit ad flu- « men Euphratem, et bibit. Est autem frutex qui Græce dici- « tur herecin (*sic*), habens virgulta subtilia et prolixa; ad quæ « ludens auditur, et a venatore occiditur. » Mais ce liber *De naturis rerum*, comme le *Physiologus* cité aussi dans la même compilation (Ibid., cap. 24, 28, etc.; p. 1386, 1398, etc.), doit s'être trouvé bien mêlé dès cette époque. Notre vieux Bestiaire primitif avait perdu son caractère ancien, et s'en allait par lambeaux garnir des recueils où il perdait surtout les applications morales qui avaient été son principal objet dans l'origine.

tunc [23] exclamat voce magna. Audiens autem [24] venator vocem ejus, venit [25] et occidit eum.

Sic et tu homo Dei [26], qui studes sobrius esse et castus, et [27] spiritualiter [28] vivere, cujus duo cornua sunt [29] duo Testamenta, per quas (*sic*) poteris [30] resecare et excidere abs te omnia vitia corporalia : hoc est adulterium, fornicationem, avaritiam, invidiam, superbiam, detractionem, ebrietatem [31], luxoriam [32], et omnem lubricam hujus sæculi pompam [33]. Tunc congaudent tibi angeli [34] et omnes virtutes cœlorum [35]. Cave ergo, homo Dei, ab ebrietate [36]; ne obligeris luxuria [37] et voluntate [38], et interficiaris a diabolo. *Vinum* [39] enim *et mulieres apostatare faciunt homines a Deo* (Eccli. xix, 2) [40].

[23] B, D, M. omis.
[24] M. *tunc audiens.*
[25] D. *accurit.*
[26] A. omis. D prend une tout autre voie dans l'application morale de cette histoire : *Hoc animal significat viros habentes magna cornua bonorum operum, sive scientiam duorum Testamentorum; qui quamdiu in his studuerint, non solum modica, sed et grandia vitia resecant. Si vero inde reversi ad illecebras et voluptates, hujus seculi vitæ attenderint, gulæ quoque atque carnali delectationi inservierint; non solum virtutem bonorum operum, cornibus obligati hereticinæ, sed etiam præmia perdunt habenda.* Pour inventer, on pouvait rencontrer mieux.
[27] B. omis.
[28] B. *spiritaliter.*
[29] B. *cui dua sunt cornua.*
[30] B. ... *testamenta quem potes.*
[31] B. *æbrietatem* (sic).
[32] B. *luxuriam;* A. omis.
[33] B. *omne ludibrium... pompam.*
[34] B. omis.
[35] B. *cœlorum virtutes.*
[36] B. ... *Dei, æbrietatem.*
[37] B. *luxoria.*
[38] Voluptate? B. *voluntati.*
[39] B. *unum.*
[40] Il peut être bon de faire observer que, comme dans D, notre animal est appelé *autula* (ou *attula*) par l'auteur du bizarre poème *De nummo* (Ap. Otto, *Codd. gissens.*, p. 183), quoique les manuscrits grecs du Bestiaire consultés par moi ne donnent rien qui approche de ce nom. M. Otto a été réduit à dire : « *Non novi hoc animal;* » et je ne suis pas beaucoup plus avancé que lui, malgré mes textes avec leurs miniatures.

BESTIAIRE RIMÉ.

II. Aptolops [1].

Ore [2] vus dirrai d'altre beste
Qui ad II. cornes en la teste
Si trenchantes come alemèle [3];
Iceste beste est si isnèle [4]
Que nul veneor ne l'ataint
Si cèle d'aler ne se faint [5].
Et si vus poet [6] ben aficher
Que od ses cornes poet [7] trencher
Un arbre gros et parcréu [8];
Ceo est esprové é [9] séu.
Aptalops [10] ceste beste ad non,
Si habite en la région
U cort le fluvie [11] Eufratès.
Quant seif [12] la prent, si cort adès [13]
A cel fluvie [14], et del ewe [15] beit [16]
Quant béu ad, si va tut dreit
Iloc [17] près à un boissenei [18]
Si espès come un roncerei [19].
Là sunt les raimes [20] si menuz,
Si espès, si bel et si druz
U [21] la beste se vait frotant.
Iloc [22] s'envoise [23] et gieue tant

[1] X. *De atalos;* mais dans la suite cette orthographe ne se maintient pas.
[2] Y. *Or vous dirai.*
[3] Lame (lamelle?). Alemèle se dit encore en Lorraine, et les Anglais ont conservé *trenchant.*
[4] Rapide; allem. schnell; ital. snello.
[5] Je ne sais ce que cela veut dire.
[6] Y. *Vous puis bien;* X. *vos os bien afichier*; on peut (ou je puis) vous assurer. *Affirmer* et *assurer* ne reposent pas sur une notion différente de celle qu'exprime *afficher* (fixer). L'usage seul a déterminé les fortunes diverses de ces expressions primitivement parties d'un point commun.
[7] X. *puet;* Y. *puit.*
[8] Dans toute sa crue. Nous avons laissé perdre plusieurs mots formés ainsi à la manière du *pervelim* des latins, entre autres.
[9] X et Y. *et.*
[10] X. *Apthalos.*
[11] Y. *flueve;* X. *fleuve.*
[12] X. *sei;* Y. *soi.*
[13] De même que *sans cesse,* ce mot a signifié à la fois *immédiatement* (ital. adesso) et *toujours.*
[14] Fluive? X. *flouve;* Y. *fluie.*
[15] Peut-être aurais-je dû transcrire *de l'euve.* X. *ève;* Y. *aigues.* Nous avons encore *évier* et *aiguière*, Aiguebelle, etc.
[16] Y. *boit* et *droit.*
[17] X. *ilec;* Y. *illuc.*
[18] X. *buisonnei;* Y. *boissonoi* et *ronceroi.*
[19] Un fourré de ronces, comme *saussaie, oseraie, rouvroi,* etc.
[20] X. *rainsel;* Y. *ramel.* Trois mots différents, d'une même famille; de là, rinceau (rainseau), ramée, et ramer des pois. En Lorraine les haricots s'appellent fèves de raimes.
[21] X. et Y. *où.*

Od ses corns à val et à mont [24],
Que tot envelupés [25] i sunt;
Quant [26] ses cornes sunt atachées
Es vergètes qui sunt dolgées [27],
Et èle est prise al runcerei
Cum un peisson [28] en une rei,
Dunt [29] sache [30] et tire à grand poer [31]
Quant ses cornes ne pot [32] aver.
Mult c'esforce [33], ne ren ne valt [34],
Dunt se coroce et crie halt [35]
Que l'em le pot [36] de loinz oïr.
Dunt vent li venères [37] d'aïr [38];
Qui la trove iloc enserrée [39];
Si la firt [40] de lance u d'espée,
U d'altre arme [41]; si l'oscist [42].
Car ele [43] ne pot grant ne petit
De iloc fuir, ne sei [44] défendre;
Là li covent [45] la vie rendre.
Seignors, ceste beste par fei [46]
Done grant ensample [47] de sei;
Iceste [48] beste signefie
Plosors homes [49] qui sunt en vie,
Qui ont II. cornes finement
— C'est l'un et l'altre testament; —
Qui l'ont apris et recordé [50],
Et l'un à l'altre concordé
Si qu'il en sèvent toz [51] les pas [52],
Qu'il n'augent [53] al boisson juer [54]
Et lor cornes envoluper [55]!
Et quel boisson porrait ceo estre,
Fors cest malvais [56] monde terrestre?
Qui est malvais [57] et deceivant,
U tant se juent li auquant [58]
Que i sont pris et acrochiez.
Li venères, ben le sachiez [59]
Est cil que le fol home sache [60]
Tant qu'il l'ataint en cèle place
Suz [61] le boisson, et là l'oscist [62]
Sanz défen [63] et sanz contredit;
Car Deu l'en soffre [64] la baillie.
Pur ceo [65] fait cil mult grant folie
Qui tant se délite et solace [66]
El monde [67], et qui tant [68] s'i enlace
Qu'il ne pot ses cornes retraire.
Si me vent [69] mult [70] à grant contraire
Des clers, qui les dous [71] cornes unt [72],

22 Y. *Illuc*; X. *là*.
23 Se met en bonne humeur. Y. *s'anvoise et jue*; X. *s'enveise et jeue*; ITAL. invogliarsi; ANGL. inveigle?
24 Nous n'avons conservé que les locutions techniques *en amont* et *en aval*.
25 ITAL. viluppo, etc. X. *envelépé*; Y. *envelopées*.
26 Y. *Cant*.
27 Menues (déliées); *delietes*, dit Philippe de Thaun. Y. *dougiés*; X. *deugiés*; ESP. delgado.
28 X. *comme peson*; Y. *com li poisons est ou maroi*.
29 Y. *don*; X. *Donc*. On a déjà pu remarquer que le sens du *tunc* latin est beaucoup plus sensible dans ce mot à l'époque de Guilliame.
30 Le *sacar* espagnol ne répond plus à toutes les acceptions de cet ancien verbe, qui avait quelque chose du latin *agitare* (*feras*, etc.). Les Anglais, avec leur *shake*, le comprendront mieux que nous aujourd'hui. C'était à la fois secouer, lancer, remuer pour faire sortir, etc.
31 X. *Poeir* et *aveir*; Y. *pooir, avoir*.
32 X et Y. *puet*.
33 Y. *se force*; X. *s'esforce*. Les copistes français du moyen âge, surtout à cette époque, confondent fréquemment l's et le c; je n'y ferai même pas grande attention en transcrivant.
34 X. *Rien ne li vaut*.
35 X et Y. *haut* et *vaut*.
36 X. *L'en la puet*; Y. *l'on la puit*.
37 X. *veneor*; Y. *venerres*.
38 De toute sa force, avec feu; ANGL. airs.
39 Enfermée, retenue.
40 X et Y. *fiert*. Il ne nous reste que *sans coup férir*.
41 X. *autre glaive*.
42 X et Y. *ocit*.
43 X. *Quer el ne puet*; Y. *qu'ele ne puit*.
44 Y. *soi deffendre*.
45 X. *covient*; Y. *convient*.
46 Y. *foi*, et *soi*.
47 X et Y. *Essanple*.
48 Y. *Et ceste*.
49 V et Y. *genz*; X et Y. *plusors*.
50 Garde en mémoire.
51 X et Y. *touz*; Z. *tot le pas*.
52 Passages; ITAL. passo.
53 X. *n'aillent*.
54 X. *joer*. *Boisson* exprime bien mieux un petit bois, un bouquet d'arbrisseaux, que ne fait la forme moderne *buisson*.
55 X et Y. *Enveloper*.
56 Y. *mauvais*; X. *mauvès*.
57 X. *Qui si est faus*.
58 ITAL. alquanti. Y. *auquns genz*; X. *tant se déduient la gent*.
59 X. remplace ce vers par un autre qui continue la phrase précédente :

Par les vices (runces?) *de lor péchiez*.

60 X. *chace*; Z. *cace*.
61 X. *soz*; Y. *sos*.
62 X et Y. *ocit*.
63 X. *deffense*; Y. *défense*.
64 X. *Dex l'en done*; Y. *Diex li seufre la balie*.
65 X. *Por ce fet cil*; Y. *Pour ce fait il*.
66 Se délecte. ITAL. sollazzo; LAT. solatium.
67 Y. *au monde*; X. *el munde*. Ce vers, qui manquait dans V, est pris de Z.
68 X et Y. *trop*.
69 X et Z. *vient*; Y. *torne*.
70 X. *à mult grant*.
71 X. *deus*; Y. *II*. Dans V les nombres sont parfois en toutes lettres, parfois en chiffres romains.
72 X et Y. *ont*.

Qui tot à costume [73] le funt :
Al boisson vènent [74] tote jor,
Et ben véient [75] le venéor
Qui les enchace [76] pur oscire ;
Mès tot adès [77] à sei les [78] tire
La veine gloire [79] et les délit [80]
Decest monde qui les oscist,
Et qui les plus sages encombre [81]
Tant fet [82] bel estre dessuz [83] l'ombre
Del boisson ù tant se délitent,
Que trop volontiers [84] i habitent.
Là les tènent [85] les bels mangiers [86],
Les bons beviers [87] suefs et chiers,
Les bèles femmes [88], les bons [89] dras,
Les palefreiz [90] amblans et graz [91] ;
L'or et l'argent, la grant pécune [92]
Qui [93] tant fet mal à qui [94] l'aüne ;
Tant demorent suz le boïsson [95],
Que li venères al laron [96]
Vent sur els [97], et là les acore [98]
Od son glaive ; plus ne demore.
Ha ! pur Deu [99], hom, porpense toi [100]
Qui en Deu [101] as créance et foi.
Fui homicide, fui luxure,
Renie orgoil [102], guerpis usure,
Leissez avoistre [103], fui yvresce,
Et envie qui l'alme [104] blesce.
Si tes corns ne pos désaerdre [105]
La vie t'en convendra perdre,
Non pas del [106] cors tant solement,
Mès [107] cèle de l'alme [108] ensement.
Ne semblez [109] pas la beste mue
Qui del boisson ne se remue
Devant qu'èle i est entreprise [110] ;
Si ceste ensample as ben aprise
Et solunc ceo volez ovrer [111],
Dunt ben i porras recovrer [112].

73 X et Y. *eostume.*
74 X. *jeuent.*
75 Y. *voient.*
76 X. *enehauee ; Y. enehante.*
77 Z. *adiès.*
78 Y et Z. *à soi le tire.*
79 V. *glorie.*
80 Plaisirs.
81 Retient, embarrasse; ITAL. ingombrare.
82 Y. *fait ;* X. *tant a bel.*
83 X. *desoz ;* Y. *desos.*
84 Y. *voluntiers.*
85 X. *tiènent.*
86 Y. *menger ;* X. *boens mengiers.*
87 X. ITAL. bevere. *boens beivres ;* Y. *Li bon boire que il ont ehier.*
88 X et Y. *fames.*
89 X. *beaus.*
90 Z. *Li palefroix ;* Y. *les palefrois.*
91 X. *soés et eras ;* Y. *et blans et gras ;* Z. *et biel et eras.*
92 X et V. *péeunie,* sans que la rime correspondante soit changée.
93 X et Y. *Qui.*
94 X. *Qui fet mal à eil qui.*
95 X. *soz eel buisson ;* Y. *sos le buisson.*
96 X. *venéor li larron ;* Y. *venerres au laron.*
97 X. *sor eus ;* Y. *sus elx.*
98 Eventre. Je n'ose rapprocher cela d'*accouer le cerf.*
99 Y. *Pour Dieu ;* X. *Por Deu.*
100 Y. *pourpense toi ;* X. *home garde toi.*
101 X. *qu'en Deu aies... fei.*
102 X. *Reneie orguel ;* Y. *Regnoie orguel.*
103 X. *Lesse avoutère ;* Y. *Laise avoutire.*
104 X. *âme ;* Y. *arme.*
105 Y. *Se tes eornes ne puis deserdre ;* X. *Tes eornes t'estouet désaerdre.* Nous reviendrons ailleurs sur le sens précis d'*aerdre,* que la Picardie a maintenu.
106 Y. *Dou eors ;* X. *Non pas le cors..., mes le cors et l'âme.*
107 Y. *mais.*
108 Y. *L'arme.*
109 Y. *sanblez ;* X. *semble.*
110 Embarrassée, arrêtée.
111 Y. *Et selon ee vuilles ovrer.*
X. *Et tu la veuz bien retenir,*
Mult t'en porra bien avenir.
112 Y. *Grant bien... retrover.*

OBSERVATIONS.

Tychsen, qui travaillait sur des fragments du *Physiologus* (*Physiolog. Syrus*, p. 4,36-42), et M. Berger de Xivrey, dans ses *Traditions tératologiques* (p. 299-302), ont reconnu la difficulté d'accorder ce récit avec l'histoire naturelle positive. S'il faut remonter à un fait réel aussi peu éloigné que possible des données de notre vieil auteur, il semble que la présence de l'élan dans les régions de l'Euphrate à une époque reculée est une supposition un peu trop gratuite ; tandis que le daim, avec son bois aplati, garni de nombreux andouillers, et terminé par une large empaumure dentelée sur ses bords, satisfait passablement à ce que l'on peut

attendre de vrai dans le fond de cette narration. On a très bien fait observer que pour trouver un fondement à cette idée d'arbres sciés au moyen des cornes il fallait supposer un animal du genre de ceux qui *refont leur tête* chaque année, et qui *touchent au bois*, comme l'on dit, pour frotter leurs dagues et les dépouiller de la peau qui les recouvre encore lorsqu'elles sont entièrement formées et solidifiées. Cependant, si l'on voulait suivre les manuscrits de plus près, et accorder même quelque confiance aux miniatures, qui pourraient bien avoir eu un point de départ authentique, les antilopes ne répondraient pas mal aux exigences du problème. Les anneaux de leurs cornes n'auraient pas été comparés fort improprement à une scie; et quelqu'un de ces agiles animaux retenu par la tête dans les broussailles aura prêté un thème suffisant à l'imagination orientale, qui n'est pas exigeante. En ce cas, l'*urus* du texte grec attribué à S. Epiphane ne serait peut-être pas mal traduit par *bubale;* car, pour l'*aurochs*, il ne semble pas qu'il y ait moyen d'y songer.

---

3 (Fig. D).

CESTE BESTE EST NOMÉE SERRE [1].

Une beste qui a èles et vole, et èle converse en mer ; si est nomée serre. Ele est merveilleusement grans de cors et d'èles. Quant èle voit la nef a tot son voille drécié, ele se liève à èles estendues [2], et se lance parmi la mer et commence à nagier contre la nef ainsi que s'ele estrivast por passer plus isnèlement que la nef. Et si estrive [3] en tel manière à la nef, por s'isnèleté esprover; et cort en coste la nef a estrif à èles tendues, ben (?) XL liewes [4] ou C à une alénée. Mais quant alainé li faut [5], si ahonte d'estre vencue; si ne reçoit ormie [6] d'estre vencue petit et petit por faire son pooir, savoir s'ele pooit la nef estaindre. Mais sitost com èle voit que recroire [7] le covient par le grant travail et par les grans ondes; et èle voit que la nef le trespasse ne tant ne quant [8], si met jus [9] les èles et les trait à lui. Et lors se laisse tot aler à I fois [10] duscal [11] font de la mer, et ele laisse la nef en la mer el parfont [12] en son liu ; et les ondes reportent la beste al lieu où ele fu prines (*primes?*).

[1] S. *De la serre.* Cet article est fort abrégé dans R et S.

[2] S. *Elle liève ses elles, et commence à nager encontre...*

[3] S'élance ; ESP. estribar, estribo : mot qui a fini par exprimer à la fois élan, appui, rivalité, reprise animée dans un chant, etc.

[4] R. *XXX estages* (stadia) *ou XL; S. de XXX estages ou de XL.*

[5] Lui manque ; ESP., faltar.

[6] Je ne réussis pas à m'expliquer cette phrase, qui manque dans R et S.

[7] Se démentir, se désister ; ITAL. ricredersi.

[8] Quoi qu'elle fasse.

[9] Bas ; ITAL. giuso, giù.

[10] Tout d'un coup.

[11] Jusqu'au fond. Cf. p. 112, note 47.

[12] S. *Ele recroit pour le grand travail, et trait à soy, ses èles ; et les ondes de la mer l'emportent et la plungent en la parfondesse en son lieu. La mer porte...*

La mer porte la samblanche de cest siècle ; la nef porte l'example des justes qui sans nul périi de foi passèrent parmi les torments et les tempestes del monde, et venquirent les mortels ondes : c'est les contraires poestés del siècle où nos somes. La serre qui volt nagier contre la nef, sénefie cels qui comencent à manoir [13] en bones oevres, et en après sont vencu de plusors vices : c'est de covoitise, d'orgoil, de luxure, et de plusors altres vices qui les plongent en enfer ; si comme les ondes de la mer traient la serre al fons. *Et cil qui permaint en bon commencement de si la fin, èrent sauf* [14].

Itèle est la sanblance de la beste qui poissons de mer est [15] sèmblant, et beste criée el monde.

[13] S. *Mouvoir*.
[14] Matth., XXIV, 13. S. *Ceulx qui permainnent... jusques à la fin, seront sauf.*
[15] R et S changent cette phrase sans arriver à une forme plus claire.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

IV. DE SERRA [1] IN MARE.

Est bellua [2] in mare, quæ dicitur serra, pennas [3] habens inmanes [4]. Hæc quum viderit navem in pelago [5] velificantem [6], elevat [7] pennas suas super aquam [8] et contendit velificare [9] contra navem [10]. Ubi vero [11] currerit [12] contendendum [13]

[1] A. *bellua*. Point de *serra* dans D.
[2] B. *belua*.
[3] M. (p. 595) *Serra belua est marina, pinnas*, etc. Le bestiaire français en prose adopte *pennas* pour le texte, et *pinnas* pour la miniature (voyez aussi pl. XXV, fig. CD); mais plusieurs peintures donnent réellement des ailes à cet animal fantastique. Le peintre du ms. de Bruxelles fait plus encore : prenant sans doute *inmanis* pour équivalent d'*in manibus*, il a représenté une sorte de sirène (pl. XXIV, fig. BZ) dont les bras et les mains sont garnis d'un appareil d'ailes.
[4] B. *inmanis*.
[5] B. *in pelago navem*.
[6] B. *vide sicantem*.
[7] B. *evelat*.
[8] B. omis.... *suas, et contendit;* F. *pennas, et contendit.*
[9] B. *velifacere*.
[10] B. *cum navem;* F et M. *cum nave.*
[11] A. omis, depuis *ubi* jusqu'à *stadiis.*
[12] M. *cucurrerit;* F. *concurrerit stadiis...*
[13] M. *contendendo.*

MS. C.

XIX. DE NATURA PISCIS MAXIMO (*sic*) QUI DICITUR SERRA.

Hæc (*sic*) piscis longas habet valde alas. Si viderit navigantes naves in mare, emittatur velit tenere [39], et exaltat alas, et continet navigantes. Si autem currerit (*sic*) stadia XXX vel XL, laborat et collegit alas suas, et fluctus eum referunt in locum ubi prius fuerit.

Mare mundus est ; navis sancta Ecclesia, in quibus (*sic*) sunt populi Dei. Hic autem pisces (*sic*) diabolus est, qui *transfigurat se in angelo* (sic) *lucis* (II Cor. XI, 14), ut incautas animas facilius possit decipere [40].

[39] Enititur velificare.
[40] Vincent de Beauvais (*Spec. nat.*, XVII, 27; p. 1313), qui cette fois cite le *Physiologus*, donne un texte tout semblable aux mss. A et B; mais un peu abrégé et, comme toujours, sans moralité. Je m'en suis servi quelquefois dans les notes sous la désignation F, comme l'annonçait la préface des bestiaires (ci-dessus, p. 91); et je le ferai encore çà et là dans la suite de ce travail.

contra navem stadiis XXX aut XL [14]; laborem non sustinens [15], deficit [16]; et deponens pennas suas [17], ad se adtrahit eas. Undæ [18] vero maris [19] jam lassam reportant [20] eam ad pristinum locum suum, in profundum mare [21].

Ergo hæc bellua figuram hujus sæculi gerit [22]. Navis [23] vero justorum habet exemplum, qui sine ullo [24] periculo vel naufragio fidei transierunt per medias hujus mundi procellas ac tempestates; et [25] mortiferas vicerunt undas, id est hujus sæculi contrarias potestates. Serre vero, id est bellua illa [26] quæ [27] non valuit velificare [28] cum navi [29], figuram gerit eorum [30] qui in initio [31] quidem cœperunt in operibus bonis [32] consistere; postea vero [33] non permanentes in eis, victi sunt cupiditate, superbia, ebrietate [34] luxuria [35], ac diversis vitiorum generibus quæ [36] illos, tamquam fluctuantis [37] maris [38] undæ, mergunt usque ad inferos. *Qui vero perseveraverit usque in finem, hic salvus erit* (Matth., XXIV, 13).

[14] A. et M. *stadiis triginta vel quadraginta.*
[15] B. *sustenens.*
[16] B. *ale fecit.*
[17] B. omis: *deponens ad se*, etc.
[18] B. *unde.*
[19] B. *mares*; A. omis.
[20] B. *reputant.*
[21] M et F. omis:... *locum suum* (F. *in*) *profundum.*
[22] B. *ergo seculi hujus figura* (sic) *gerit.*
[23] B. *naves.*
[24] A. omis.
[25] A. omis depuis *et* jusqu'à *potestates.*
[26] B. *qui.*
[27] A. omis.
[28] B. *velificari.*
[29] B. *navibus.*
[30] A. *illorum.*
[31] B. *qui initiis.*
[32] B. omis:... *in operibus postea non*, etc.
[33] B. omis.
[34] B. *æbrietates.*
[35] B. *luxoria.*
[36] B. *qui.*
[37] B. *fluctuantes.*
[38] B. omis.

BESTIAIRE RIMÉ.

IV. Une beste qui ad non SERRE;
Si n'abite mie [1] en terre,
Mès en cèle grant mer habite.
Ceste beste nest pas petite,
Ainz est durement corporue;
Granz èles [2] ad la beste mue.
Quant èle voit en cèle mer
Les nefs [3] et les dormons [4] sigler [5],
En ses èles [6] recolt [7] le vent,
Vers la nef [8] sigle dorement [9].
Le vent la porte suz les undes
Qui sunt salées et parfondes;
Issi vait [10] longement siglant
Qu'èle n'i [11] poet sigler avant.
Dunt chet [12] aval et se recreit [13],
E [14] la mer la sorbist et beit,
Et la traist [15] aval al parfond.
Li notunère [16] qui par vond (*sic*)
Ne la quèrent [17] jà encontrer,
Car c'est un grant peril de mer;
Si [18] fait souvent la nef périr
A qui el poet ben avenir [19].
Iceste beste, sans dotance,
Porte mult grant signefiance :
La mer, qui est grande et parfonde,
Signefie cest présent monde [20]
Qui mult est malveis et amer,
Et périlos [21] si cum la mer.
Cil qui par la [22] mer siglant vont,

[1] X. *nient.*
[2] Y. *Ales.*
[3] X et Y. *nes.*
[4] X. *dromonz*; Y. *dromons.* Grandes barques, LAT. dromo.
[5] Cingler; ALLEM. segeln; ANGL. sail.
[6] Y. *Ales.*
[7] X. *requeut*; Y. *reçoit.*
[8] Y. *né.*
[9] X et Y. *durement: fortement.*
[10] X. *Vet longuement*; Y. *va siglant longuement.*
[11] X. *ne puet*; Y. *ne puit.*
[12] X et Y. *Chiet.*
[13] Y. *Recroit*, et *boit.*
[14] X et Y. *et.*
[15] X. *tret*; Y *treit.* De là l'expression *traire* une vache.
[16] X. *les notonniers*; X. *li maronier*; X et Y *qui par mer vont.*
[17] Ne désirent pas...; ESP. no quieren.
[18] V. *et.*
[19] Y. *cant ele i puit bien. Avenir*, pour *atteindre*, rappelle notre mot parisien *aveindre.*
[20] X. *munde*, et *parfunde.*
[21] Y. *périllos*; X. *périlos comme.*
[22] Y. *par tot mer*; V. *par mer*, vers faux.

Signefient les bons que i sunt [23],
Qui vont par cest monde najant [24],
Et lur [25] nef à dreit conduiant
Por les undes, par les tormens [26],
Contre les périls [27] et les vens;
Ceo est à dire et entendre [28] :
Ceo sunt li bon que entreprendre
Nes puet cil, ne faire neyer [29],
Qui nes fine des guerréier [30].
Parmi cest monde vont siglant
Li prodome [31], et lur nef menant
Si dreit que li fel [32] adverser [33]
Ne les poet fère périller.
La beste dunt je vus ai dit,
Qui par la [34] mer sigle petit [35]
Puis retrait [36] et chet al parfond,
Signefie plusors que i sont [37],
Qui commencent à ben ovrer,
A Deu servir et amer;
Et quant ils vènent as périls [38]
Des grants aises et des délis,
Des coveitises qui grant sunt,
Que [39] les traient el val parfont.
Dunt retraient [40] de dreit nager;
A dunt les estut [41] périller
Et chaïr [42] en adversitez,
Es péchez, ès [43] iniquitez
Qui les traient ès fons aval
Dedenz la [44] méson infernal.

23 X et Y. *qui.*

24 X. *noant ;* ITAL. nuotare.

25 X. *lez nés ;* Y. *Lor nef a droit*

26 Tourmentes. ESP. tormenta, tormentoso.

27 X. *périz ;* Y. *péris.*

28 X. *C'est à dire et à entendre.* De toute façon il fallait que l'*e* muet final persistât ou s'élidât à volonté dans la rencontre d'une voyelle qui commençait le mot suivant.

29 Ce vers, qui manque dans V, est restitué d'après Z. *Nes* et *des*, dans ce vers et dans le suivant, doivent être une contraction pour *ne les* et *de les*. X et Y s'en passent : *qui ne fine de,* etc.

30 Y. *gueroier,* et *noier.*

31 X. *Prudom ;* X. *Li boen prodome, et najant.*

32 Ancien primitif de *félon ;* ITAL. fello, ANGL. fell.

33 X. *Aversier,* et *périllier ;* Y. *avresier.* LAT. adversarius.

34 V. omis.

35 X. *un petit,* un peu.

36 *Reereit ?*

37 *Qu'i sont ?* X. *qui sunt ;* Y. *qui i sunt.*

38 X et Y. *ès périz.* La rime correspondante ne changeant pas, sans doute que *périls* et *périz* se prononçaient l'un et l'autre de la même manière.

39 Y. *qui les treient ;* X. *qui les plusors renéier font.*

40 X. *don reerëient ;* Y. *dun recroient.*

41 X. *Estuet ;* Y. *covient.*

42 X. *chaer ;* ESP. caer. Y. *chéir.*

43 V. *et ès iniquitez.*

44 V. *En la méson ;* Y. *en la maisson.* Vers faux de part et d'autre.

OBSERVATIONS.

Avant de rechercher ce qui a pu donner lieu aux inventions dont se trouve embellie l'histoire de la Serra, il importerait d'accorder les narrateurs entre eux. L'animal a-t-il des ailes ou des nageoires? Sa course rapide, ou son vol, a-t-il pour but de nuire au vaisseau qu'il poursuit; ou n'est-ce qu'une simple émulation? Poursuit-il même le navire, ou bien se dresse-t-il pour lui intercepter le vent par l'interposition d'ailes immenses qu'il déploierait derrière les navigateurs? Dans l'incertitude où nous laissent les variations des divers textes, nous aurons une excuse à notre hésitation. L'ancienne réputation de l'*échénéis* ou *remora,* qui passait pour arrêter invinciblement les vaisseaux dans leur course, aura pu avoir quelque influence sur le rédacteur de cet article; mais si ce n'était l'immensité des ailes ou nageoires dont la bête a été gratifiée, on serait fondé à penser que le spectacle des poissons volants ou des nautiles à la suite d'un vaisseau aura fait naître cette histoire. A la vue de cette espèce de vol ou de cette navigation, brusquement rompus dans leur cours par une submersion subite, on a pu croire à une jalousie que l'impuissance tournait tout d'un coup en dépit et en découragement.

Que si l'on voulait y voir un énorme poisson, et un *grant péril de mer,* comme paraît l'indiquer le *Physiologus syrus* (Cf. Tychsen. *l. cit.,* p. 172-177.—Bochart, *Hierozoic.* P. II. l. VI.

cap. XV, 9, 10; ed. Lugd. t. II, p. 864), le requin, qui suit volontiers les navires, satisferait assez bien à cette hypothèse. Néanmoins le nom de *serra*, qui semble indiquer le *xiphias* ou la *scie*, nous ramenerait peut-être aux poissons volants sans trop de détour. Car le museau pointu du *pégase dragon*, par exemple, et de ses congénères, ou les piquants du dactyloptère, remarqués déjà par Élien (II, 50), ont bien pu suggérer l'idée de les comparer à l'espadon ou à quelque squale, pour peu que les voyageurs ne fussent point doués d'une certaine finesse d'observation, ou que les premières relations se soient altérées avec le temps.

Une autre histoire d'un dragon qui, pour se rafraîchir, va humer l'air dont les voiles sont enflées (ap. Berger de Xivrey, *l. cit.*, p. 444), paraît être née de celle-ci; vu surtout la réputation qu'avait jadis le dragon d'être sans cesse en proie à une soif ardente. Or, qu'un poisson volant s'abattant sur le pont d'un vaisseau ait pu être pris pour un dragon, je n'en veux d'autre preuve que le nom seul (tout moderne qu'il est) du *pégase-dragon*, poisson qui précisément vit dans l'Océan indien; et je tiens l'auteur primitif du bestiaire pour un asiatique.

---

4 (Fig. E).

DE II PIÈRES QUI RENDENT FU[1].

Deus pieres sont qui rendent fu[2], en I mont d'Oriant[3], qui en grieu sont apelées turobolein[4]. Li une est malle[5] et li autre femèle. Quant ces II pières sont à la fois l'une loing de l'autre, il ne rendent point de flambe; et quant la femèle est par aventure aprocié au malle, lor nature si est tels que erraument[6] rendent fu si grant qu'il samble que totes les coses ardent en cel mont.

A ceste example, vos home fils de Deu, qui en ceste vie estes, prendés gardes, si vous desseurés[7] loing des femes; que par lor aprocemens n'espraigne[8] à la fois en vos li doubles[9] fus, et qu'il ne déguast[10] les biens que Dex a mis en vos. Car il est un angle deable qui tos[11] jors guerroient les justes; non tant solement les sains homes, mais les femes chastes. En la fin Sanson et Joseph furent andui[12] tempté par feme : li uns venqui, et li autres fu vencus. Eve et Susanne furent temptées : l'une venqui, et l'autre fu vencue. Por ce devons garder nos corages[13], et amonester les devins commandemens; car l'amor des femes, par coi li péchiés commencha dès le commencement, dès Adam de ci aore[14], [rend] les cuers des homes inobédient.

[1] R. *pierrez ardans;* S. *pierres précieuses.*

[2] R et S. *feu.*

[3] R, S. *orient.*

[4] R. *terrebolen;* S. *turobolen* (c'est à dire πυροβόλοι λίθοι, probablement, comme semble l'indiquer le texte latin).

[5] R. *mâle;* S. *maale.*

[6] Immédiatement. Ce mot s'écrit parfois *erranment, esrant, errant, esranment.*

[7] On dit encore en Lorraine : *esporre, esperner* ou *espernir* (allumer) le feu. Cf. p. 127, note 20.

[8] Séparer. Peut-être aurait-il fallu écrire *désevrer;* comme nous disons *sevrer* un enfant (le séparer du sein).

[9] S. *le feu de péchié, et que il ne dégaste.*

[10] Dévaste, gâte.

[11] R. *de déable.*

[12] Tous deux; ITAL. ambedue, amendue. S. *furent tentés.*

[13] Cœurs; ESP. corage (θυμὸς).

[14] R. *De ci que ore, fait desver et esboulir les cuers,* etc. S. *jusques ahui mès.*. Je pense que *desver* se rattache aux mots populaires *endêvé* (endiablé?) et *faire endêver.* ANGL. devil.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

III. DE LAPIDIBUS IGNIFERIS [1].

Sunt in quodam monte Orientis [2] lapides igniferi qui [3] græce [4] dicuntur TERROBULI [5], masculus et femina. Isti, quamdiu [6] longe sunt ab invicem, ignis in eis non accenditur; quum autem casu [7] adpropinquaverit femina masculo, statim ignis accenditur in eis, ita ut ardeant [8] omnia quæ sunt circa illum montem.

Unde et vos, homines [9] Dei, qui istam vitam geritis [10], separate vos longe [11] a feminis [12]; ne dum [13] appropiaveritis [14] ad [15] invicem, accendatur ignis ille genuinus [16] in vobis, et consumat [17] bona quæ Christus contulit vobis [18]. Sunt enim angeli satanæ qui semper impugnant justos [19] : non solum viros [20] sanctos, sed et [21] feminas castas [22]. Denique Samson et Joseph ambo per mulieres [23] temptati sunt; unus vicit, alter victus est. Eva [24] et Susanna temptatæ sunt; sed Eva [25] consentiens lapsa est, Susanna vero lege (*sic*) custodiendo vicit. Igitur divinis præceptis muniendi sunt omnes erga feminas: quia [26] illarum peccatum ab initio cæpit, — id est ab [27] Adam, — [et?] usque nunc [28] filiis [29] inobedientiæ [30] debacchabatur [31].

[1] B. *De cærobolim* (et dans la table, *ceroboljm*) *lapides igniferi*. Cet article manque entièrement dans C, D et M. J'aurai donc recours au texte quelconque qui se trouve parmi les compilations de ce genre réunies sous le nom d'Hugues de Saint-Victor (Opp. t. II. p. 425), avec le titre *de Bestiis*. Il sera désigné par H, ici et plus tard.

[2] B et H. *Sunt lapides igniferi in quodam monte Orientis* (B. *montes Orientes*).

[3] B. *Quæ;* H. *quos Græci vocant chirobolos, id est manipulos, dicunturque masculus,* etc.

[4] B. *Greci.*

[5] B. *Terebolim*; F. *thereboleni.*

[6] B. *Quando;* H. *in istis, quando ab invicem separantur, ignis non,* etc.

[7] H. *Quum autem ad invicem casu aliquo appropinquaverint, statim in eis tantus ignis accenditur.* A. *quum autem caro fœminae appropiaverit masculo.*

[8] H. *Omnia ardeant quæ circa illos sunt.*

[9] B. *Homini.*

[10] B. *Geretis;* H. *qui vitam geritis monasticam.*

[11] A. omis.

[12] H. *Mulieribus, quoniam si illis appropinquaveritis, statim noxius ignis accendetur in vobis.*

[13] B. *Nec quum.*

[14] B. *Adpropinquaretis.*

[15] B. *Ab.*

[16] B. *Geminus.*

[17] B. *Consumet;* H. *Consumetur omne bonum quod Christus Dominus vobis contulit.*

[18] B. *In vobis.*

[19] H. *Viros sanctos, sed et fœminas castas.*

[20] A. omis.

[21] B. *Etiam castas fœminas.*

[22] Cet ange de Satan est sans doute ce qu'on a voulu représenter dans cette espèce d'ange entièrement nu que la miniature de Bruxelles (Pl. XXIV, fig. BY) place près du moine. — Le texte attribué à Hugues de Saint-Victor continue en ces termes : *Memores enim esse debetis bellorum quæ peregerunt sancti viri, sicut Samson et Joseph. Ambo siquidem tentati sunt per mulieres; sed alter vicit,* etc.

[23] B. *Mulierem.*

[24] H. *Eva quoque et Susanna tentatæ sunt; altera victa est, altera vicit. Ideo nolite securi esse, nec confidere in solita castitate; sed munite corda præceptis divinis, ut vos non deterreat fallax amor mulierum quarum peccatum ab initio, — id est ab Adam, — usque nunc in filios inobedientiæ debacchatur.*

[25] B. omis :... *sunt; hæc vicit, aliter* (sic) *victus* (sic) *est. Custodiendum igitur cor, et divinis præceptis omnimodes* (sic) *monendum* (muniendum?) *ergo* (sic) etc.

[26] B. *Quarum peccatum.*

[27] A. Omis.

[28] A. Omis.

[29] B. *Filius.*

[30] A. *Obedientiæ.*

[31] B. *Debaccabatur;* debacchatur.

BESTIAIRE RIMÉ.

III. Notre matire [1] est mult [2] estrange
Car sovent se deverse [3] et change,
Et ne purquant [4] si est tot une;
Car les ensanples [5] qu'èle aüne
Sont totes pur l'amendement
D'ome [6] qui erre folement.
En orient là sus amont [7]
A DOUS [8] PIÈRES sur un halt mont,
Qui mult sunt d'estrange nature,
Car il portent feu et ardure.
Si sunt come madle [9] et femèle,
Et n'oïstes unques novèle
Plus merveillose, ne plus veire [10]
Que [11] li livres nus fait acreire.
Quant li pières sunt loin à loin,
Feu n'en istroit [12] pur nul besoin;
Mès si [13] par aventure avient
Que l'une près de l'altre vient,
Si esprènent [14] et feu en ist
Que ambedous [15] les pierres bruist [16];
Et tant [17] creit le feus et engraigne [18]
Qu'il esprent tote la montainne,
Et quant que ad [19] de chescone part
De la montainne, esprent [20] et art.
Ici deivent ensample prendre
Cil qui a Deu se volent rendre
Et qui mangeient [21] en bonne vie :
Fuir [22] deivent la conpainnie [23]
De femmes [24] ententivement [25],
Et lor carnal [26] aprestement;
Que cèle flambe [27] et cèle ardor
Que vent [28] de la charnèle amor
N'arde [29] les bens [30] què en els sunt,
Que Deus qui est sires del mond [31]
Ad en els [32] par sa grâce mis.
Car en poi d'ure [33] sunt malmis
Les bens ù cèle flambe cort
Que des [34] choses femèles sort.
Por vérité saver [35] devom
Que tuz jors ad l'angle félon [36]
Son aguait [37] pur faire pécher
Le chaste hom et le dreiturier [38];
Del [39] chaste femme ensement.
Eve [40] de le comencement
Pécha par inobédience;
De cest pécié remest semance [41]
Que [42] tuz jorz crest et multiplie [43],
Car dèbles [44] pas ne se oblie.
Par la flambe d'itel pecché [45]
Ad meint home esté enginné [46]
Joseph [47] fu tempté [48] et Samson,
L'un fu vencu [et] l'altre [49] non;
L'un fu vencu, l'altre venqui,
Unques [50] la fiambe ne l corompi.

1 Y. *matière*; V. *nature*.
2 Y. *mont*.
3 X et Y. *diverse* : se diversifie.
4 V. *ne porquant*; Y. *non pour quant* : ce nonobstant.
5 X. *essanples*; Y. *exanples*.
6 Y. *home qui herre*.
7 Ce vers, omis dans V, est sans aucune variante dans les trois autres exemplaires.
8 X. *deus*; Y et Z. II. Guilliame ne donne point de nom à ces pierres.
9 X. *malle*; Y. *male*.
10 X et Y. *Voire*, et *acroire*.
11 X. *quer le livre nos fet*.
12 X. *istreit por nul besoing*, et *loing*; Y. *n'en itroit feux pour*, etc.
13 Y. *mais se*; X. *et quant*.
14 Y. *enprènent et fex en it*.
15 X. *qui andui les pierres*; V. *qui andex les pierres*; Z. *que ambe* II.
16 Y. *bruit*; Z. *brist*; brûle. ITAL. (dial.) brusar; FRANÇ. braise.
17 Z. *Tant esprent li fus*.
18 X. *Engreigne*. Nous aurons ailleurs *graignor* et *graindre*.
19 X. *quant qu'à*. Les copistes de cette époque se passent souvent de l'apostrophe, lors même que le rhythme indique la suppression d'une voyelle.
20 Y. *éprent*. Il ne nous reste plus guère qu'*épris*, et encore n'a-t-il plus qu'un sens figuré.
21 *Manoient*? X. *maignent*; Y. *mainnent*.
22 Le rhythme indiquerait que l'on prononçait *fuïr*; X. *foir* (foïr?).
23 X et Y. *compaignie*.
24 X et Y. *fames*.
25 X. *enterignement*.
26 X. *charnel approchement*; Y. *charnel aprosmement*.
27 Y. *flame*.
28 X et Y. *qui vient*.
29 X. *n'ardent*.
30 X et Y. *biens qui en eus* (Y. *ex*) *sont*.
31 X et Y. *mont*.
32 X. *eus*; Y. *ex*.
33 X. *d'ore ... maumis*; Y. *En pou d'ore*; ITAL. in poco d'ora.
34 X et Y. *de chose femèle*.
35 X. *saveir devon*; Y. *savoir devons*.
36 X. *Angre*; Y. *angel*. V. *fléon*, au lieu de *félon*.
37 V. *Agait*; X. *aguet*.
38 Y. *droiturier*.
39 *De la*? X et Y. *et la*.
40 Z. *et vees le commencement piéça par inobédience*.
41 X. *remaint*, etc.; Y. *somence*. Ce vers, omis dans V, a été rétabli d'après Z.
42 X, Y, Z. *qui toz* (Z. *tos*) *jors*.
43 X. *creist et mouteplie*; Z. *croist*; Y et Z. *monteplie*.
44 X. *Quer déable.... s'oublie*; Y. *diables... s'oblie*; Z. *car li diables ne s'oblie*.
45 X. *de cest pèchié*; Y. *flame de cel péché*.
46 Y. *a mains hom... engigniez*; X. *a.... enginnié*.
47 Y. *Josep*; ITAL. Giuseppe.
48 Y. *tentez... Sanson*.
49 X. *li un fu vaincu, l'autre*; Y. *li uns fu vaincuz, li autres*.
50 X. *One.... corrunpi*; Y et Z. *ainc la flame*, etc.

OBSERVATIONS.

Élien parle de pierres qui prennent feu au contact de l'eau ou de certaines huiles, et le recueil de récits merveilleux attribué à Aristote (ed. Beckmann, p. 84, 257, 367) contient plusieurs curiosités semblables. Quant au sexe de divers minéraux, il en est question dans Pline (*Nat. Hist.*, XXXVI, 39); mais j'ignore si quelque ancien auteur a mentionné cette inflammation spontanée de deux pierres quand on les rapproche. Le nom que donne le Bestiaire latin (*cerebolim*) à cet intéressant minéral peut conduire à des conjectures assez plausibles. Ce semble être une altération de κεραυνοβόλις (bolide, *pierre de foudre*, ou *météorique;* aérolithe); et si Tatien n'est pas étranger à la composition du Physiologus, sa patrie avait dû l'initier aux merveilleux récits et à la haute estime que les Parthes faisaient du *ceraunium* et des *bétyles* (Cf. Plin. XXXVII, 51, 52, 48, 49; XXXVI, 29). Serait-ce trop se hasarder que de vouloir reconnaître là un témoignage altéré des feux météoriques qui accompagnent fréquemment la chute des bolides? De là seront nées aisément les belles opinions que l'on s'était formées sur l'origine des feux de l'escarboucle et sur les vertus magiques de divers *ceraunia* (Cf. Plin., *l. cit.*, — Salm. *in Solin.*, 1689; p. 196, sq.; 168, etc.); car cette espèce paraît avoir eu dès limites assez mal déterminées. Je soupçonne même que l'*aëtite*[1], avec ses précieuses vertus (Cf. Plin., X, 4; XXX, 44.—Tychsen, *l. cit.*, p. 107-109. — Salmas. *in Solin.*, p. 502-504; 505, sq.; 168, 177), y avait trouvé place d'après plusieurs savants grecs et latins, pour la plus grande gloire du *ceraunium.*

Mais ne s'agit-il pas aussi peut-être de la *pyrite,* qui fit très longtemps la fonction du *silex pyromaque* des modernes, détrôné lui-même de nos jours par les fulminates artificiels (les allumettes chimiques, par exemple)? Le fait est que les étincelles données par le fer sulfuré au choc de l'acier ou d'un autre minéral dur (Cf. Plin. XXXIV, 30; al. 19; XXXVII, 73) pouvaient prêter à des interprétations comme celles de notre *Physiologus.* On serait même passablement autorisé par la miniature de Bruxelles (Pl. XXIV, fig. BY) à prétendre qu'il s'agit précisément d'une pyrite frappée par le briquet; cependant je suis très porté à croire que l'espèce d'anneau placé là dans la main droite du moine doit être interprété autrement; chose qui n'est pas d'une importance urgente.

Tout cela était déjà fort obscur dès le temps de Vincent de Beauvais, puisque ce compilateur nous en donne au moins deux versions : l'une à propos de l'aëtite (*Specul. nat.*, VIII, 23; p. 505); et l'autre à l'article de *l'andradamas* (Ibid. VIII, 28; p. 507), sous le nom de *theroboleni.*

[1] Nous aurons occasion d'en parler dans la suite de ces recherches. Le *Speculum naturale* dit (VIII, 22; p. 504) quelque chose de semblable au sujet du *gagates,* d'après le livre *De naturis rerum.*

5 (Fig. F).

D'UN OISEL QUI EST APPELÉ CALADRES.

Uns oiseaus est qui est apelés caladres[1]. De cest oisel est escrit en un des livres Moysi[2], qui est apelé Deutronomus,[3] que on n'en doit mangier. Phisiologes dist de cest oisel qu'il est tos blans[4] et si a II cornes droites com de chièvre[5] et nule noireté n'a en lui. Et se uns hom eust les ex[6] coraus ne raeillans,[7] li caladres est de tel nature que il gariroit les ex par vertu de Deu qu'il a en luï; et en sa cuisse, s'on li touchast, tèle vertu a la quisse del caladre. Et si a encore I autre vertu en lui, et si est trovés ès roiax porpris : s'aucuns est en enfermeté, par la caladre est coneus s'il mora[8] ou s'il vivra. Se l'enfermetés del home est à mort, sitost com li caladres le voit, il oste[9] ses ex del malade; dont est coneu qu'il mora[10]. Et se l'enfermetés n'apartient à mort, li caladre esgarde l'enferme sor la face; et totes les enfermetés de lui aüne en soi par nature de lui meisme. Et puis vole en l'air vers le soleil, et art totes les enfermetés de lui et espart. Ensi est sanés li malades.

Cis caladres porte la samblance de nostre Segnor Jhesu Crist, qui tous est blans et nule noireté n'a en lui; si comme il meismes tesmoigne en l'Ewangile, qui dist[11] : *A moi vient li princes de cest monde, et si ne trova en moi nul mal.* Cil qui ne fist onques pécié, ne en qui bouche nule voisdie[12] ne fu trové, vint de ses sains ciels de (*à*?) l'enferm pople des Juis. Il torna[13] d'els sa face pour la mescréance, et torna ses ex à nos Gens, et osta totes nos enfermetés et nos péchiés quant il fu levé en crois; et quant *il monta ès ciels*, qu'*il mena notre chaitiveté*[14], et si nos *dona dons.* Car *icil qui le créirent*[15], *ne le rechurent mie;* dont il dist en

[1] S. *caladrius.*

[2] Comme nous avons vu *Judam*, p. 108. S : *de Moyse.*

[3] R. *Deuteronomius;* S. *Deuteronoine.*

[4] S. *tout blanc et qu'il n'a nulle taiche noire. La graisse du caludrion sauve le mal des iex, et l'oisel est trouvés en royaux pourprins.*

[5] Ce qui est renfermé ici entre les renvois 4 et 5 se trouvait écrit en surcharge, mais par une main contemporaine, et me paraît être une interpolation; d'autant plus que le ms. R. n'a pas un mot de cette addition. Peut-être aurait-on droit de soupçonner une retouche analogue dans la miniature (fig. F), où les cornes de l'oiseau semblent formées par un trait de plume postérieur qui indiquerait une retouche faite après coup.

[6] Yeux. On a pu remarquer déjà que les finales *ex* et *ax* doivent avoir exprimé dans le français de cette époque nos sons *eu* et *au*; du moins elles ont été fréquemment remplacées par cette nouvelle orthographe dans le langage moderne : comme pour les mots *Dieu* (Diex, Dex), *mieux* (miex), etc. Voyez au bestiaire rimé, p. 132, note 1. L'*x* remplissait une fonction semblable dans les anciens mots *beax*, *corbeax*, *oiseax*, où nous n'avons fait qu'introduire l'*u*.

Quant à *coraus*, j'imagine que cela veut dire rouge, (corallin), roux, injecté de sang, etc.

[7] Au lieu de cette phrase, R. porte : *La cuisse del caladre sane le ruil* (la rouille?) *de ieux. Icist est trovés en remis* (éloigné?) *liu. S'aucuns*, etc. Sur le malentendu qui paraît avoir amené le mot *cuisse*, Cf. p. 130, note 12.

[8] S. *morra.*

[9] R. *torne.*

[10] S. *morra.*

[11] Joann., XIV, 30.

[12] Trahison, fausseté; LAT. versutia? R. *boufoie* (querelle?). — Apoc., XIV, 5: *In ore eorum non est inventum mendacium.*

[13] S. *trestorna.*

[14] Captivité. Pour traduire le texte latin il faudrait ajouter : *en chaitivaison*, ou quelque chose de semblable; mais je ne trouve ce complément nulle part.

[15] B. porterait à supposer qu'il faut lire : *icil qui ne le creirent mie.*

l'Ewangile [16] : *Tos cels qui le rechurent donra-il poesté d'estre fil de Deu : à cels voirement qui creoient en son non* sans mesdire de lui [17].

[16] Joann., I, 11, 12.

[17] Ces quatre derniers mots sont omis dans R et S.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

V. DE CALADRIUS [1].

Item [2] est volatile [3] qui [4] dicitur caladrius. De [5] hoc scriptum est (Deuteron., XIV, 18) in Deuteronomio [6] : *Caladrium* [7] *non manducabis* [8]. Physiologus [9] dicit de hoc [10] quia totus albus est, nullam [11] partem habens nigram ; cujus interior fimus [12] curat [13] caliginem oculorum. Istud in atriis [14] regum [15] invenitur. Si quis autem est in ægritudine [16] constitutus, ex hoc caladrio cognoscitur si vivat aut [17] moriatur. Si ergo est infirmitas hominis ad mortem, mox ut viderit infirmum avertit faciem suam ab eo caladrius, et omnes cognoscunt quia moriturus est. Si autem infirmitas ejus pertinuerit [18] ad vitam [19], intendit in [20] faciem ejus [21] caladrius et assumit [22]

[1] Cet animal ne paraît point dans D ; A, sans titre.
[2] B. omis.
[3] B. *volatil.*
[4] B. *quæ.*
[5] B. omis.
[6] A. *Deuteronomium.*
[7] B. omis.
[8] B. *Manducandum.* Dans les extraits que renferme la collection du cardinal Maï, cet article commence ainsi : *Charadrius, avis quæ in Deuteronomio præcipitur non manducari.*
[9] B. *Fisiolocus.*
[10] A. *eo.*
[11] B. *nulla.*
[12] B. *interius femus.* De là sera née la leçon *femur.*
[13] B. *currat.*
[14] B. *studi natrius ;* M. *in vasis.*
[15] B. *regnum.*
[16] B. *egretudine.*
[17] B. *ut.*
[18] B. *non pertinet.*
[19] B. *mortem.*
[20] B. omis.
[21] A. omis.
[22] B. *adsumet.*

MS. C.

III. DE NATURA VOLATILE (*sic*) QUÆ DICITUR CALATRIUS,

Sicut in Deuteronomio scriptum est [65]. Physiologus narrat de ipso quoniam totus albus est, nullam partem habens nigram. Interiora ejus infirma [66] curant quorum oculi caligant [67]. In atriis [68] regum invenitur ; et si quis infirmus est, ex [69] eo calatrius [70] cognoscitur si vivat aut moriatur. Et [71] si est infirmitas [72] hominis [73] ad mortem, avertit faciem suam calatrius [74], et omnes cognoscunt quia morietur. Si autem infirmitas hominis est [75] ad vitam, aspicit calatrius hunc eum, et infirmus calatrio [76] ; et absorbet [77] infirmitatem hominis [78], et aspergit eam, et salvabitur his (*sic*) qui infirmatur [79].

[65] Le fragment du ms. de Tolède (Isid. Opp., t. IV, 522), déjà cité, nous guidera encore dans cet article, mais pour la dernière fois. Il entre ainsi en matière sans nul titre : *Caradrius natura sua totus albus nascitur, nullam habens nigredinem ; et in Deuteronomio de eo scriptum est ; et interiora ejus,* etc.
[66] *Infirmos ?*
[67] C. semble défier ici toute interprétation :... *ejus foe... ma* (illisible ; *fœmora ?*) *tam curam puram oculi quorum caliginant oculi.*
[68] C. *etiam tres* (et in atriis).
[69] T. *ab.*
[70] T. omis.
[71] T. omis.
[72] C. omis.
[73] T. omis.
[74] T. omis.
[75] T. *si ad vitam.*
[76] T. *aspicit ad infirmum, et infirmus ad illum. Et cum* (tum ?) *volat sursum contra radios solis.*
[77] T. *comburit.*
[78] T. omis.
[79] T. *et spargit, et infirmus salvabitur ; personam Christi gerens qui totus est niveus et mundus, nullam habens nigredinem.*

A, B.

omnem ægritudinem [23] hominis [24] intra [25] se; et volat in aera contra [26] solem [27], et comburit [28] infirmitatem [29] ejus, et dispergit eam; et erit [30] salvus infirmus.

Caladrius igitur personam accipit [31] Salvatoris nostri : totus est candidus Dominus noster, nullam habens [32] nigredinem [33], sicut ipse testatus [34] est (Joann., XIV, 30) quoniam *venit princeps hujus mundi, et in me non invenit quicquam; quia* [35] *peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus* (I Petr., II, 22). Veniens autem Dominus [36] de excelsis cœlis [37] suis ad infimum [38] populum Israel, avertit faciem suam ab eis [39] propter incredulitatem illorum [40]; et [41] convertit se ad nos Gentes, tollens infirmitates nostras; et peccata nostra portans (Ps. LIII, 4), exaltatus est in lignum [42] crucis. *Ascendens enim* [43] *in altum* [44], *captivam duxit captivitatem, dedit dona in* [45] *hominibus* (Eph. IV, 8).

[23] B. *omnes egritudines.*
[24] B. omis.
[25] B. *infra.*
[26] B. omis.
[27] B. *solus.*
[28] B. *conburet.*
[29] B. *infirmitates.*
[30] A. *ejus.*
[31] B. *accepit.*
[32] B. *habet.*
[33] B. *egritudinem.*
[34] B. *de se cestatus* (sic). On sait qu'à diverses époques du moyen âge, le *c* et le *t* se ressemblent au point de se confondre très aisément.
[35] B. *quippe qui.*
[36] B. omis.
[37] A. omis:... *de excelsis, avertit faciem*, etc.
[38] Les bestiaires français montrent que nos traducteurs avaient lu *infirmum.*
[39] A. *a Iudæis.*
[40] B. *eorum.*
[41] B. omis.
[42] B. *ligno.*
[43] A. omis.
[44] B. *alto.*
[45] A. omis.

C.

Hæc calatrius simul bona persona [80] accepit Salvatoris; totus enim albus est Dominus noster, non habens neque unam [81] nigritudinem. Dixit enim quoniam *princeps hujus mundi venit* [82]. Veniens enim de sanctorum cœlorum à Iudæis deitatem (*sic*). Veniens autem ad Gentes, tollens a nobis infirmitates et languores portavit; exaltatus est super lignum crucis; *ascendens in altum captivam duxit captivitatem, dedit* [83] *dona hominibus.*

Bene ergo Physiolocus arguit de calatrio. Sed dic[es?] mihi quoniam calatrius immundus est; sed adferet (*adfers autem?*) eum in persona Christi. — Et serpens inmundus est; Iohannes dicit quia [84] *sicut exaltavit Moyses serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis.* Prudentior est; duplicia enim creatura, et laudabilia et vituperabilia [85].

[80] [Avis quidem immunda, sed] *simul bona, personam?* etc.
[81] Version diaphane, qui accuse le grec μηδὲ-μία, οὐδὲ-μία.
[82] Phrase supprimée dans T... *nigredinem; desursum a Patre veniens, et sui eum non receperunt. Et a Iudæis avertit faciem suam; Gentes autem sua deitate aspexit tollens infirmitatem peccatorum. Et languores nostros ipse portavit ut exaltaretur super lignum; ascendens*, etc.
[83] T. omis:... *captivitatem. Sed dicis: Caradrius immundus est ad escam, quomodo potest portare figuram Christi?*
[84] T. *audi Ioannem evangelistam : Sicut exaltavit*, etc.
[85] Au lieu de cette phrase, qui ne s'expliquerait pas sans sa confrontation avec A et B., voici comme T. termine:... *Filium hominis. Nam et filii Israel quando aspiciebant æneum serpentem, sani efficiebantur.* Le ms. de Bruxelles, qui ne cite pas ce texte du Pentateuque, a néanmoins le serpent du désert parmi les miniatures (fig. CA) qui accompagnent la calandre; mais nous ne l'avons pas reproduit.

Vincent de Beauvais (*Spec. nat.*, XVI, 44; p. 1183) aurait pu nous être utile pour cet article s'il n'avait deux textes sur le *charadrius*, et tous deux sensiblement arrangés soit par le compilateur, soit par ceux qu'il copiait.

In sua venit, et sui eum non[46] *receperunt; quotquot*[47] *autem receperunt eum*[48], *dedit eis potestatem filios*[49] *Dei fieri, his qui credunt in eum* (Joann., I, 11, sq.).

Sed forsitan dicis quia caladrius secundum Legem immundus est. Certum est; nam[50] et serpens inmundus est, et Johannis (*sic*) testatur[51] de eo dicens[52] quoniam *sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, sic exaltari*[53] *oportet filium hominis* (Joann., III, 14). Et alibi (Gen., III, 1) *prudentior* dictus[54] est *omnium bestiarum.* Similiter etiam et leo et aquila inmunda sunt (Levit., XI), sed ille[55] ferarum rex est, et[56] illa volatilium. Secundum regnum ergo[57] Christo adsimilata sunt, secundum rapacitatem vero diabolo. Et alia multa sunt in creaturis[58] habentia[59] duplicem intellectum; alia quidam[60] laudabilia, alia vero[61] vitupe-rabilia; et deferentia[62] inter se atque discreta,[63] sive moribus sive naturis[64].

[46] B. omis :... *hominibus. Etenim qui non crediderunt, non,* etc. C'est ce texte, ou peu s'en fallait, que Pierre le Picard avait sous les yeux.

[47] B. *quotquod.*

[48] B. omis.

[49] B. *Filius.*

[50] A. omis :... *inmundus est, et Iohannis,* etc. Dans le ms. de Bruxelles, un mot répété à quelque distance de son premier emploi a souvent occasionné l'omission d'une ou deux lignes intermédiaires.

[51] A. omis.

[52] A. *dicit.*

[53] B. *exaltare.*

[54] B. *datus.*

[55] B. *illi.*

[56] A. omis.

[57] A. *et tam* (etiam ?).

[58] B. *creata.*

[59] B. *habeat.*

[60] *Quidem?*

[61] A. *Quidem.*

[62] A. *differentiam habent.*

[63] A. *discretionem.*

[64] B. *natures.*

BESTIAIRE RIMÉ.

V. Kaladrius est un oisels [1]
Sor tuz altres corteis et bels,
Altresi blancs cume la neifs [2].
Mult parest [3] cist oisels corteis.
Alcone [4] foiz le trove l'em [5]
El païs de Jerusalem.
Quant uns hom est en maladie
Que l'em despeire [6] de sa vie,
Dunt est cist oisels aportez.
Si cil deit estre confortez [7]
Et repasser [8] de cel malage,
L'oiscl li torne le visage
Et trait à sei l'enfermeté;
Et s'il ne deit aver sancté [9],
L'oisel s'entorne [10] d'altre part;
Jà ne fera vers lui regart.
Ore est réson que je vus die
Que cest blanc oisel signefie.
Il signefie sanz error
Ihu Crist nostre salveor
Qui unques neires plumes [11] n'out,
Ainz fu tut blanc, si cum li plout [12].
En lui n'out unques nereté [13];
Il mêmes [14], qui est vérité,
Dit en l'evangelie [15] de sei [16] :
Li princes, dit-il, *vint à mei*
De cest mond, mès ren n'y trova
De tot iceo que il quida [17];
C'est à dire ren qui son [18] fust,

[1] X. *oiseax,* et *beaus;* Y. *uns osiaus,* et *beax.*

[2] ITAL. neve; ESP. nieve. X. *neis;* Y. *nois* et *cortois.*

[3] V et Y. *est.*

[4] X et Y. *aucune.*

[5] X et Y. *l'en;* mais la rime correspondante est la même partout.

[6] Y. *despère,* désespère.

[7] Guéri, soulagé.

[8] Revenir, relever.

[9] X. *santé.*

[10] X. *se torne;* Y. *s'antorne.*

[11] X. *pennes;* Y. *noire plume.*

[12] Si je comprends bien cette fin de vers, elle ne doit point signifier grand'chose; mais elle fournit une rime.

[13] X. *ne out..... nerté;* ITAL. nero. Nous disons encore *nègre,* quoique *noir* ait prévalu sur *neir.*

[14] Y. *méismes.*

[15] Nous trouverons plus d'une fois cette finale *ie* (*glorie, pécunie*) n'ayant pas dans le vers plus de valeur qu'un *e* muet. X et Y. *l'évangile.*

[16] Y. *soi,* et *moi.*

[17] X et Y. *cuida.* *Outrecuidance* a seul survécu à sa parenté; ITAL. tracotanza; LAT. cogitare.

[18] X. *soen;* Y. *sien.*

U péché chalenger [19] péust.
Si s'en tint mult à enginné :
Car Deu ne fist unques péché,
N'en lui ne fut unques troveie [20]
Nul tricherie proveie.
Icest verais Kaladrius
Est nostre Salveor Jhésus
Qui vint [21] de sa grant majesté
Pur esgarder [22] l'enfermeté
Des Gieus que il ot tant amez,
Et garniz [23] et amonestez,
Tantes fois péus [24] et gariz,
Tant honurés [25] et tant chériz ;
Et quant il vit que ils moreient [26]
En la non-fei [27] ù ils esteient,
Vit leur malice et lor ordesce [28],
Et lor malquer [29] et lor péresce [30],
De lor esgart torna sa face [31].
Par sa benigne [32] seinte grace
Se torna donques [33] vers nos Genz [34]
Qui estoions laz et dolenz,
Sans fei et sanz enseinement [35],
En grant miseire [36] et en torment ;
Nos enfermetez visita,
Nos péchez en son cors porta
El seint fust de sa croiz veraie ;
Dunt li déables mult s'esmaie [37],
Issi [38] faire le conveneit :
Aussi cum Moïses aveit
Halcié [39] *la serpent el désert,*
Ausi [40] *covenait en apert*
Le fiz de femme [41] *être enhalcié* [42],
Et en la seinte croiz drécié [43].

[19] Imputer, revendiquer, calomnier, chicaner ; ANGL. challenge ; LAT. calumniari.

[20] X et Y. *trovée* et *provée.*

[21] V. *que unques vint de grant.*

[22] *Esgart* signifie quelquefois consultation (judiciaire ou médicale), examen ; et, par suite seulement, *décision péremptoire, conclusion.*

[23] Entretenus, soignés ; ANGL. garnish.

[24] Nourris, repus.

[25] X. *ennorez ;* Y. *honorez.*

[26] Y. *moroient* et *estoient.*

[27] Y. *nonfoi* (infidelitas); comme ailleurs *nonsachant* (insipiens), *nonchalant.* Cf. ci-desssous, note 29.

[28] Souillures, impureté; il nous reste encore *ordure, ordurier,* ITAL. lordo, lordura (*luridus?*) X et Y. *durèce* et *perèce.*

[29] Y. *malcuer ;* comme ailleurs, *maufé,* etc. ; X. *lor mauvais cuers.*

[30] Paresse ; ESP. pereza.

[31] X. *adonques lor torna.*

[32] X. *sa seintime* (sanctissima) *douce grace.*

[33] V. *dunt.*

[34] Nations païennes, les Gentils (*Gentes,* ἔθνη, dans le style de la Bible), *ethnici.*

[35] X. *enseignement ;* Y. *ensoignement.*

[36] X. *misère.*

[37] Se déconcerte, se pâme ; ESP. desmayar.

[38] Y. *Ensi ;* V. *et issi.*

[39] X. *drécié le serpent ;* Y. *haucié le serpent ou désert.*

[40] Y. *ansi convenoit.*

[41] X et Y. *fame ;* quoique l'Évangile et les Bestiaires latins disent *filium hominis.*

[42] Elevé, exhaussé ; ITAL. inalzare.

[43] V. *halcié ;* Y. *hauciez.* FRANÇ. hausser.

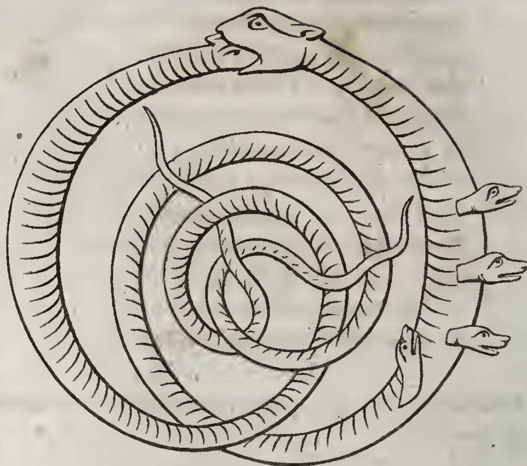
OBSERVATIONS.

La calandre (on la trouve appelée *calandria*) nous a suffisamment occupés dans le texte des vitraux de Bourges (n° 71, p. 128-130), à propos d'une verrière de Saint-Jean de Lyon. Contentons-nous de renvoyer à Élien (XIII, 17), et aux considérations par lesquelles Tychsen voudrait établir (*libr. cit.*, p. 88-94) que cet oiseau doit être le cacatoès blanc ; bien que rien n'autorise à mettre sur le compte de ce dernier les vertus médicinales attribuées au *charadrius*, sauf le soulagement quelconque que la vue d'un objet blanc aura été censée procurer à des yeux affectés par la jaunisse. Car la jaunisse seule, et c'était bien assez, était la vraie maladie qui avait primitivement pour spécifique la calandre. Plus tard on a fait de ce précieux oiseau un véritable *catholicon :*

« Vires adquirit eundo. »

6 (Fig. G).

CESTE BESTE A A NON WIVRE [1].



Une beste est qui est apelée wivre. Phisiologes dit qu'èle est de tel nature qu'èle ne naist onques devant ce qu'èle a tué son père et sa mère. Car la femèle conchoit par sa bouche la teste del [2] malle; en tel manière que li malles li boute sa teste en la goule, et en deme[n]tiers [3] que il se délite en sa goule; la femèle li trence tote la teste as dens, et l'engloute; et de ce conchoit, et li malles demore mors. Et quant che vient après, et la wivre doit enfanter; si enfante par le costé, et ensi le covient crever et morir.

De ce dist Phisiologes que envieus muert en tel manière comme la wivre. Et dit en tel manière que quant li envieus hom a envie de son proisme [4], et il en parole à autrui, et enorte [5] les biens les ricèces de son proisme, tant que cis en est tos plains d'envie par l'enortement que cil li a dit. Si a conchut par la bouche, si comme li wivre. Cil qui à l'autre ce enorte, il est père à le wivre, cist est mors d'envie; et li autres qui a concheu par sa bouce, mora de che qu'il a concheu, si comme la femele. Car qui envie a, ele ne puet morir se cist ne muert avant qui le porte. Por ce muèrent tot envious si comme la wivre.

[1] Guivre, vipère : J'aurais peut-être mieux transcrit en mettant *vuivre*. Cet article manque dans R.

[2] Il se pourrait que le texte eût ici une lacune.

[3] Pendant que. Esp. mientras; ITAL. mentre. Les Picards ont laissé subsister ce mot du treizième siècle.

[4] Son prochain; ITAL. prossimo; ESP. progimo.

[5] *Exhorte*, dit le lexique de Barbazan; mais le contexte n'indiquerait-il pas ici exalter, vanter, etc. ?

BESTIAIRE LATIN,

MSS. C, A.

VIII. DE NATURA VIPERÆ [I].

Bene [2] dixit Johannes ad pharisæos (Matth., III, 7; Luc. III, 7) : *Generatio viperarum, quis vobis dixit fugere a ventura ira* ? Physiolocus monet de vipera quoniam faciem habet hominis [3] viri masculus [4], femina autem [5] mulieris usque ad umbilicum; ab [6] umbilico autem usque ad candam, cor-

[1] A. De vipera. Rien sur ce sujet dans B.

[2] A. *Dominus ait in Evangelio* (Matth., XII, 34; XXIII, 33) *Generatio viperarum. Vipera faciem* (sic) *habet*, etc. M. (p. 595) commence ainsi : *Vipera genus est serpentis venenosæ. Physiologus autem de vipera dicit quoniam a capite usque ad pectus, masculus est; a pectore usque ad umbilicum, femina est; ab umbilico*, etc.

[3] C. omis. Aucune miniature, tout étrange qu'elle soit, ne répond à ces données merveilleuses du texte latin.

[4] C. omis.

[5] C. omis.

[6] C. *et usque*, etc.

codrilli [7] habet figuram. Vadum [8] autem [9] feminæ non habent [10] in sinu [11] suo, sed ut [12] foramen acus habent [13]. Et si [14] masculus fiat [15] cum femina, effundit semen in os [16] feminæ. Et si ebiberit [17] semen ejus [18] femina [19], præcidit [20] veneria [21] necessaria masculi; et moritur [22] masculus statim [23]. Quum autem [24] creverint filii ejus in utero matris suæ [25], non habens illa senum unde pariat, filii adaperiunt latus matris suæ [26]; et sic foris [27] exeunt patrueli et matrueli [28].

Bene [29] ergo similavit Iohannes viperæ pharisæos; quoniam [30] sicut hæc generatio occidit patrem et matrem [31], sic pharisæi [32] occiderunt intellegissimos (*sic.* Cf. p. 109, note 20) parentes prophetas et Salvatorem nostrum Iesum Christum, et matrem [33] terrestrem Hierusalem. Quomodo ergo [34] fugient *ab ira ventura* [35]? Pater autem noster Iesus Christus [36], etmater Ecclesia [37] vivunt in æternum [38]; ipsi autem peccatores [39] mortui sunt.

[7] C. *corcodrillo;* M. *crocodrili.*
[8] A. *mulier non habet in se senum* (sic), *sed.*
[9] C. omis.
[10] C. *habet.*
[11] C. *in sexu, sed.*
[12] A. *sicut;* M. *et.*
[13] A. omis; C. *habet.*
[14] M. omis; A. *si autem.*
[15] M. *voluerit cognoscere feminam, effundit.* L'expression employée par A et C, a l'avantage de faire reconnaître le verbe grec σύν-ειμι, qui était sans doute dans le texte primitif.
[16] C. *hos.*
[17] C. *bibit;* M. *et dum sorbuerit femina, præcidit.*
[18] C. omis.
[19] A. omis.
[20] C. *præcedit.*
[21] C et M. omis.
[22] A. omis : ... *masculi. Quum autem.*
[23] M. omis.
[24] C. omis; M. *Dum autem.*
[25] M. omis : ... *creverint in utero matris filii, comedunt ventrem matris, et sic exient,* etc.
[26] C et M. omis.
[27] C. omis; A. *et exeuntes occidunt patrem et matrem.*
[28] M. *exeunt. Patrolæ ergo sunt et matrolæ.* On devinera sans peine les mots grecs πατραλῴας et μητραλῴας, dont l'étrangeté dans leur costume latin aura désorienté le copiste du ms. C.
[29] A. *similabitur ergo Salvator noster pharisæos, sicut,* etc.
[30] A. omis.
[31] C. *sicut occidit vipera patrem aut* (sic) *matrem.*
[32] A. *sic et hic populus sine Deo est, patrem Iesum Christum,* etc.
[33] C. *et Ecclesiam. Quomodo,* etc.
[34] A. omis.
[35] C. *fugiant futuram iram. Et quidem pater et mater vivunt.*
[36] C. omis.
[37] C. omis.
[38] C. *in sæcula.*
[39] C. omis.
Malgré l'air d'antiquité qu'a cet article, je ne le trouve point dans mes bestiaires rimés; et il est assez remarquable que, même dans la prose française, le symbolisme soit changé : comme si la rédaction primitive eût été perdue.

OBSERVATIONS.

Quoique Élien (I, 24) et Pline (X, 82), après bien d'autres (Cf. Leemans, *in Horapoll.*, p. 351, sq.), répètent les détails du parricide des vipères, l'antiquité avait commencé à s'en déprendre avant que les observateurs modernes renversassent tout cet échafaudage tragique; si bien qu'Élien lui-même (XV, 16), revenant sur ses pas, demande pardon à Hérodote de ce qu'il ose écarter son témoignage en cette matière. Mais les amateurs du merveilleux ne tinrent nul compte des rétractations, et continuèrent longtemps à suivre le *Père de l'Histoire.* Du reste, si la vipère proprement dite est réhabilitée en cela par les naturalistes, rien ne nous garantit que chez quelque autre serpent asiatique la femelle ne traite point son mâle

aussi traîtreusement que le fait chez nous l'araignée. Tychsen fait remarquer (*l. cit.*, p. 50-54) que nous ne sommes pas encore en état de traduire bien sûrement tous les noms de reptiles que renferme la Bible ; et quant à la singulière idée des vieux Bestiaires latin, qui veulent que la vipère ressemble à l'homme par la partie supérieure du corps, il se rejette sur le naja ou serpent à lunettes, en qui, de l'aveu de Lacépède, *plusieurs ont cru voir une ressemblance grossière avec les traits de l'homme*. De cette sorte, une bonne partie de notre conte reposerait sur des fondements tolérables. Mais, pour le reste, on n'y peut guère voir jusqu'à présent qu'une contre-vérité ; car les vipéreaux sont parfois mangés par leur mère, au lieu de lui donner eux-mêmes la mort. (Cf. Lacépède, *Hist. nat. des serpents*, vipère commune.)

---

7 (Fig. H).

D'UN OISEL QUE ON APÈLE PELLICAN [1].

David dit en une seaume[2] premier[3] : *Je sui samblables*[4] *al pellican.* Physiologes dist del pellican qu'il aime moult ses oiselès ; et quant il sont né et creu, il s'esbanoient[5] en lor ni contre lor père, et le fièrent de lor eles en ventelant[6] ensi com il li vont entor ; et tant le fièrent qu'il le blèchent ès ex. Et lors[7] les refiert li pères et les ocit. Et la mère est de tel nature que èle vient al ni al tierc jor, et s'acoste sor ses oiselès mors, et èle oevre[8] son costé de son bec, et en espant son sanc sur ses oiselès ; et ensi les resucite de mort. Car li oiselet par nature rechoivent le sanc sitost comme il saut[9] de la mère, et le boivent. Tot autresi dit nostre sire Jhesu Crist par Ysaïe le prophète[10] : *J'ou criai fils et norri, et il me dépistrent*[11]. Voirement li verais crière[12] de totes créatures, quant nos n'estions mie nos fist que nos fuissons ; et nos le ferons en la face. Car nos servons à toute créature qu'il fist, ne mie al créator. Por ce monta nostre sire Jhesu Crist en la crois, et sofrit (*s'offrit?*) à ovrir son saint costé, dont sans et aighe issi por nostre salu en vie perdurable ; l'aighe est la grâce de baptesme, li sans est li calisses del novel testament que nostre sires rechut en ses mains et bénéi grâces rendans ; et nos donna[13] en rémission de nos péciés.

[1] R. *Du pellican;* S. *Du pelican.*

[2] R. *en la saintisme* (très saint) *siaume première.* Peut-être devrait-on lire *centisme ... première* (101). S. *ou centisme siaume du sautier.*

[3] Ps. CI, 7.

[4] S. *samblans.*

[5] S'ébattent.

[6] ITAL. sventolando? ANGL. wanton?

[7] R. *Et li pères iriez refiert eus et les ocist.*

[8] S. *et se fiert de son bec en son costé, si qu'il espant le sanc...*

[9] De *Saillir*, sauter; ITAL. salire (*errumpere*).

[10] Isai. I, 2.

[11] R. *despirent.* LAT. *despicere*; ITAL. dispetto.

[12] Créateur, comme qui dirait *créeur;* à la manière de *Salvère.* Ce qui était beaucoup plus français.

[13] Le ms. de l'Arsenal omet *donna en.* S : *et le nous donna.*

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

VI. DE PELLICANO [1].

Dicit David in psalmo C° I° : *simile* (sic) *factus sum pellicano solitudinis*. Physiologus [2] dicit de pellicano quoniam amorem [3] filiorum nimis. Quum [4] autem genuerit natos [5], et cœperint [6] crescere, percutiunt parentes suos in faciem [7]. Parentes autem repercutientes [8] eos, occidunt filios suos. Tertia vero [9] die, mater [10] eorum percutiens costam suam aperit [11] latus suum, et incumbit [12] super pullos suos, et effundit sanguinem suum [13] super corpora mortuorum filiorum ; et sic sanguine suo suscitat [14] eos a mortuis.

Ita et [15] Dominus noster Iesus Christus per

[1] A, point de titre ; mais le ms. a été coupé en cet endroit. D, point de pélican ; ce qui doit être l'effet d'un retranchement opéré dans le ms. avant qu'il fût relié ; car il manque au moins un feuillet avant l'article intitulé *De Herodio*.

[2] B. *Fisiolocus*.

[3] Outre que le texte du ms. C peut servir à comprendre ce qu'il y a de singulier dans celui-ci en cet endroit, voici le début de l'article *Pelicanus* dans la compilation publiée par le cardinal Maï (p. 594) : *Physiologus dicit quoniam amator filiorum nimis est*.

[4] M. *si*.

[5] B. *natus*.

[6] M. *et modicum creverint*.

[7] M. *percutiunt se in faciem parentum*.

[8] B. *percutiunt*. J'ai suivi pour ce mot le ms. A, où une coupure a mutilé les premières phrases. Voici tout ce qu'il en reste : *Pellicanus . . . . . . est nimis. Quum autem genuerit . . . . rint crescere, per . . . . . . Parentes autem reper. . . .entes eos*, etc. Jusqu'à cet endroit, où le ms. de Bruxelles me rend un moyen de vérification, j'avais eu recours à la collection du cardinal Maï, qui suit évidemment ici le même texte que le ms. C. Pour le reste de l'article, je n'en ferai plus usage que dans la colonne voisine.

[9] A. omis.

[10] B. *pater*.

[11] B. *aperiens*.

[12] B. *incubuit*.

[13] A. omis.

[14] B. *suscitans*.

[15] A. omis.

MS. C.

IV. DE NATURA ANIMALIUM ET NOCTICORACOS [29].

Bene David dicit (Ps. CI, 7) : *Factus sum sicut pelicanus in deserto, et sicut nocticoracus in domocilio* (sic). Physiolocus narrat de pelicano quoniam amator est filiorum nimis, si autem genuerit natos et creverint, percucient (*sic*) in faciem parentum.

Parentes autem colaphizant [30] eos [31] et occidunt eos [32]. Deinde misericordia [33] ducti [34] parentes, tribus [35] diebus lugent [36] filios suos quos occiderunt ; et [37] tertia die venit eorum pater, et [38] erumpit [39] latus suum ; et [40] sanguis ejus stillat [41], supra [42] mortua corpora pullorum ; et de [43] ipso sanguine suscitat [44] illos de mortuis.

Ita et Dominus noster per Esaiam dicit : *Filios genui et exaltavi, ipsi autem me spreverunt*. Fabricator noster genuit nos, et percussimus eum. Quomodo percussimus eum? Servivimus creaturæ plus [45] quam Creatori. Veniens autem in altitudinem crucis Salvator noster, aperiens et exterrens (*sic*) suum latus, et stillavit sanguinem in salutem [et] vitam æternam. Sanguinem, propter quod dicit (Luc. XXII, 17, etc.) : *Accipiens calicem benedixit;* aquam autem, propter baptismum penitentiæ. Bene physiologus arguit de pellicano.

[29] Ce titre, tout altéré qu'il est, et la citation complète du Psalmiste annoncent que l'on avait prétendu réunir sous un seul *chef* les deux animaux dont parle David dans le septième verset du psaume CI.

[30] C. *colofaciant*.

[31] C. omis.

[32] M. omis.

[33] C. *misericordiam*.

[34] C. omis.

[35] M. *duobus*.

[36] C. *lugentes*.

[37] C. omis.

[38] M. omis.

[39] M. *corripit*. J'aime autant *erumpit*, qui représente sans doute le verbe αποσχίζω ou ἀπορήσσω.

[40] M. *sic*.

[41] M. *adspargitur*. Peut-être était-ce ῥαίνομαι.

[42] M. *super*.

[43] M. *ex*.

[44] M. *calefacti mortui suscitantur*.

[45] Le mot grec rendu par *plus* et par *potius* était sans doute μᾶλλον.

MSS. A, B.

Esaiam prophetam (Is. I. 2) dicit [16] : *Filios genui et exaltavi, ipsi vero* [17] *me* [18] *spreverunt* [19]. Genuit igitur nos [20] auctor et conditor totius creaturæ omnipotens Deus; et quum non essemus, fecit ut essemus. Nos vero [21] servivimus creaturæ potius quam Creatori. Idcirco autem [22] ascendit Dominus noster Iesus Christus in altitudinem [23] crucis, et [24] percusso latere ejus exiit sanguis et aqua in salutem nostram et vitam æternam. Aqua igitur est baptismi gratia [25]; sanguis vero ejus, calix novi testamenti et [26] æterni [27], quod accipiens dedit nobis potum in remissionem et vitam æternam [28].

N. B. *Ni le tigre ni la grue (dont les articles suivent celui-ci) n'ont trouvé place dans les manuscrits latins que je consulte, pas plus que dans les Bestiaires rimés.*

16 B. *dicit prophetam.*
17 B. *autem.*
18 B. omis.
19 B. *speraverunt.*
20 B. omis.
21 B. *vero non* (sic) *in conspectu ejus servivimus*, etc.
22 B. omis.
23 ὕψος. Les Pères grecs emploient parfois la simple expression εἰς ὕψος, sans même y joindre le nom de la croix.
24 A. omis.
25 B. *baptimi gratiæ.*
26 B. omis.
27 B. *æterne testamenti.*
28 Le ms. A ajoute *in sæcula sæculorum.*

BESTIAIRE RIMÉ.

VI. Del PELLICAN [1] vus devom dire
U mult a reson [2] et matire;
N'orrès [3] mès plus bèle à un an [4].
Dampne-Deu [5] dist del pellican
Par le voche [6] le bon Davi,
Que de grace fu repleni,
Que il s'ert fet a li semblable.
Pellican est oisel mirable [7];
Si habite en la région
D'un fluvie qui Nilus ad non,
El rivage de Nil habite;
Et ceo me dit l'estoire [8] escrite
Qu'il en i ad de dous [9] manères;
Cil qui habitent en rivères [10]
Ne manjuent se peisson non;
Cil qui ne manjuent peisson
Habitent en la désertine,
Et ne manjuent fors vermine.
Del pellican est grant merveille,
Que [11] unques nule mère oeille [12]
N'ama tant son petit ainel [13]
Com il fit son petit oisel.
Quant ses pusinès [14] ad esclos [15];
En els norir et char et os
Met tote sa peine et sa cure;
Mès mult fet male noriture [16].
Car quant il sunt créuz et granz
Et alques [17] sages [18] et poissans [19],
S'il bèkent [20] lur pères [21] ès vis,

1 X et Y. *pélican.*
2 Y. *raison.*
3 Y. *n'orreiz mais.* X. *n'orreiz plus bèle mès.*
4 X et Y. *O an.*
5 Dominus Deus.
6 Voix? ITAL. Voce. Y. *bouche;* X. *boche*, qui se dit encore en Lorraine.
7 La trace de cet ancien mot nous est demeurée dans *Montmirail.*
8 V. *l'estorie.*
9 Y. *II. manières,*
10 X et Y. *ès rivières.*
11 X. *quer onques..... oelle,* et *mervelle.*
12 Brebis; FRANÇ. ouaille; ESP. oveja.
13 *Ainnel?* X et Y. *aignel.*
14 X. *poucinez.*
15 Ce verbe avait alors le sens transitif, comme le latin *excludere.*
16 On s'aperçoit bien que ce mot a la signification d'*élève*, comme nous disons *l'élève des bestiaux.*
17 Quelque peu; ESP. algo.
18 Comme qui dirait *éduqués.*
19 X. *puissans;* forts
20 X. *si bèchent lor pères.*
21 Nous dirions aujourd'hui *leurs parents* (ESP. sus padres), mais *lur* ou *lor* était sans doute invariable alors, comme l'est encore *loro* en italien. Cf. ci-dessous, note 26.

Et tant lor sunt feuls [22] et eschis [23]
Que lor père de fin [24] coroz [25]
Les oscient [26] et tuent toz.
Al tierz jor vent lor père à els,
Si le comuet [27] pitels [28] et duels;
Tant les aime d'amor parfite,
Que dont vent [29], et si les visite.
Od son bek perce son costé
Tant qu'il en a del sanc osté;
Del sanc qui de iloc ist fors
Ramaine il la vie as cors [30]
De ces pucins [31], n'en dotez mie,
Et en tel sens les vivifie.
Seignors entendez que ce monte [32];
Jà entendriez vus un conte
D'Artur [33], de Charle [34] ou de Ogier;
Cil [35] a à beivre et à mangier [36]
A l'alme [37] de chescon féel [38]
Qui volt aver [39] de Deu conseil [40].
Deus est li verrai pellican
Qui pur nus traist peine et ahan;
Oez que dit la prophécie
Par li bon prophète Isaïe :
J'engendrai, fait Dampnedeu, filz;
Quant les eus créuz et norriz,
Ils me despistrent et haïrent,
Et mes comandemenz desfirent.
Certes, seignors, c'est vérité;
C'est la verraie auctorité [41].
Nus sumes ces fiz, ces pignons [42]
Que [43], come malveis et félons,
Nostre Seigneur el vis férimes
Quant nus par devant li [44] servimes
A sa créature maint jor,
Et neient [45] à lui créator.
Plénèrement le reméames [46]
Quant pières et fut [47] aüirames;
Pour ceo à nus se coroçat,
Si nus guerpit et nus chaçat
En la main [48] al cruel félon.
Por nos péchez morz estéom [49]
Quant al Père pité [50] en prist;
Nostre Salveor Jhu Crist,
Son cher fiz, envoia en terre
Pur faire pès [51] de nostre guerre.
Deu devint hom pur nos péchez,
Circoncis fu et baptisez;
Et pur nostre salvacion
Soffrit il [52] mort et passion.
Prendre se lessa et tenir,
Lier, bender [53], et escopir [54],
Et en la sente croiz péner,
Et des espines coroner,
Et clous ficher ès [55] pez et mains.
Li Salvères, de pité pleins,
Se lessa férir el costé.
Ceo savom ben pur vérité,
Que sanc et ewe [56] en issi;
Par cel sanc nus sumes gari.
Cel seint sanc nus rechata [57] vie
Et nus osta de la baillie
Al félon qui ad non Sathan.
Deus qui est verrai pellican,
Nus rameint [58] en ceste manère
Come la gent qu'il ot mult chère.

[22] X et Y. *fel.* Cf. p. 124, note 32.

[23] Grossiers (mal appris). ITAL. schivo.

[24] Cet adjectif marquait, et marque encore en plusieurs provinces, un haut degré dans l'expression qu'il accompagne : *le fin fond, le fin premier, fin bien, un coquin fini;* comme on dit *fin or.* ANGL. fine.

[25] X. *correz;* Y. *corros.*

[26] Ce pluriel indique de nouveau qu'il s'agit des parents, et non du père seul.

[27] Y. *commuit pité à eax.*

[28] X. *pitié a d'eus.*

[29] X. *donc vient.*

[30] X et Z. *el* (Y. *es*) *cors.*

[31] X. *poucins;* Y et Z. *pocins.* L'ancienne orthographe était bien plus conforme à l'origine que témoigne l'italien *pulcino.*

[32] X. *ore oez que ce monte* (à quoi ceci conduit). ITAL. montar (gloria, etc.); niente monterebbe.

[33] Y. *Artus.*

[34] X. *challe;* Y, *ou de Karle, ou d'Ogier.*

[35] X et Y. *ci a.*

[36] Cette locution, un peu détournée pourtant, subsiste encore dans le langage familier.

[37] ITAL. et ESP. alma; X. *âme.*

[38] Fidèle; ESP. fiel; ITAL. fedele.

[39] X. *aveir;* Y. *avoir.*

[40] La rime correspondante ferait penser que *conseil* se prononçait comme on le fait encore dans la Flandre française (*solel* pour *soleil.*)

[41] Citation, comme on disait *auteurs auctoriaux* (écrivains dont les textes ont force décisive).

[42] X. *ses pijons,* poussins.

[43] X et Y. *qui.*

[44] X et Y. *lui.*

[45] Y. *naient* (néant).

[46] Délaissames? X. *reneiames;* Y. *renoiames.*

[47] *Fust* (bois)? X. *fuz* (feu)?

[48] X. *main au couvert.*

[49] Les paysans des environs de Paris disent encore *j'étiomes.* X et Y. *estion.*

[50] Y. pitié. *Piteux* rappelle l'ancienne forme.

[51] Y. *pais.*

[52] X. *soffri torment.*

[53] Bander (voiler) les yeux; ITAL. bendar.

[54] Conspuere; ESP. escupir.

[55] X et Y. *cloufichier* (Y. *clofichcr*) *et piez et mains.* Ainsi *clavis figere* s'était fondu en un seul verbe français.

[56] X. *eve;* FRANÇ. évier. Y. *aigue;* ESP. agua. Cf. p. 118, note 15.

[57] X. *rachata;* Y. *racheta.*

[58] Répara. V. *raent;* LAT. redemit.

OBSERVATIONS.

Le pélican, à cause d'une fausse application qu'on en a faite souvent depuis deux siècles surtout [1], est l'animal auquel nous avons accordé le plus de place dans l'explication des *Vitraux de Bourges* (n°s 52, 53; p. 96-102); et je ne puis d'ailleurs porter entièrement à la charge des auteurs classiques l'histoire fabuleuse de cet oiseau. Il a hérité, chez les écrivains ecclésiastiques, de quelques-unes des merveilles dont le vautour avait été doté par les anciens. J'en avais dit un mot dans l'occasion que je viens de rappeler; mais je l'ai trouvé depuis beaucoup mieux exposé par M. Leemans dans ses notes sur Horapollon (p. 278, 171, 179, sq.). S'il ne s'agissait que du pélican proprement dit, remplissant de poissons le sac de peau qui agrandit son bec, les apportant à ses petits, et mourant plutôt de faim que de se nourrir avant de les avoir repus, l'histoire naturelle répondrait seule de tout; mais, comme on voit, il s'agit d'un oiseau qui verserait son sang pour rendre la vie à ses enfants après qu'ils ont mérité sa colère. Là, l'observation ne se porte plus pour garant; il n'était point de figure qui se prêtât bien à la réalité donnée par l'Évangile.

[1] Je dois dire pourtant qu'à Rome, dans la basilique moderne de Saint-Pierre, on s'est parfaitement conformé au vieux symbolisme quand on a placé le pélican au dessus du siége qu'occupe le grand pénitencier.

---

8 (Fig. I).

TIGRE [1].

Une beste est qui est apelée tigre, c'est une manière de serpent [2]. Cèle beste est de tel nature qu'èle est si fière et si cruels que nus hom vivans ne l'ose abiter [3]. Et quant il avient que ceste beste a faons, et li veneor ont espié où il sont, si li emblent [4] en tel manière com vos orés chi dire. Li veneor prennent mireoirs et les portent avoec els quant il vont enbler le faons de le tigre. Lors le gaitent tant qu'il le voient aler déduire, et que il n'es[t] pas sor sa fosse à ses faons; et dont li emblent hors de sa fosse. Et li vénéor prennent lor mireors, et les metent en la voie si comme il s'en vont. Et la tigre si est de tel nature que ne sera ja tant corecié se ele voit I mireor que il ne li covient ses ex aerdre [5]. Lors quide que ce soient si faon qu'èle i voit ens; et conjoit s'ymage par grant déduit, et quide chertai[n]ment avoir son faon trové. Et se délite tant à regarder la beauté de sa bone taille, que èle en oblit à cachier [6] cels

[1] Cet article manque dans R et S.

[2] L'écrivain et le miniateur ne sont point d'accord en ceci.

[3] J'ignore s'il faut substituer quelque autre mot à celui-là.

[4] Enlèvent, dérobent; LAT. involare (voler), que l'on a écrit parfois *imbolare*.

[5] Si je comprends bien cette phrase, le mot *aerdre* s'y écarterait un peu du sens que lui donnent aujourd'hui les Picards; et signifierait : fixer, arrêter fortement. Cf. p. 120, note 105. Cette déviation, du reste, n'a rien de très étrange.

[6] Chercher, poursuivre; ITAL. caccia, procacciare.

qui ses faons li ont emblé. Et s'areste iluec tote coie alsi come s'ele fut prise; et en itel manière enportent li veneor les faons.

De ce dist Phisiologe : Prendons nos garde que nos ne somes tels com la tigre. Et Amon [7] li prophès dit que cist siècles est example de la forest où les tigres conversent, et rueve [8] à cascun de nos qu'il soit ententieus [9] de garder son faon : c'est s'âme. Car li veneor nos gaitent et espient, et ont adès [10] lor mireors prest se il peusent notre faon enbler. Les mireors sont les grands viandes, les grans déduis del monde que nos désirons, de robes, de cevals, de bèles femes, de tos altres péciés ; si comme li venère a portrait en son mireor que il gete l'ome en devant. Par ce se doit cascun hon tenir el service de son créator ; quar dont [11] n'a anemis pooir [fors ?] sor l'âme del home, c'est li faons qu'il covoite à embler.

[7] Amos, III, 4.
[8] Prie, conjure ; ESP. ruego.
[9] Attentif, soigneux. LAT. intentus.
[10] Constamment, toujours. L'orthographe *adiès*, qui se rencontre dans quelques auteurs, donnerait lieu de songer au latin *in dies* (*ad dies*), qui ne serait qu'une autre forme de notre expression *toujours*. Cf. p. 118, note 13.
[11] Alors ; LAT. tunc.

OBSERVATIONS.

Bien que les additions faites au Bestiaire primitif aient assez peu de portée, il pourra n'être pas inutile de chercher à quoi peuvent se rattacher certaines bizarreries qu'elles renferment. Si le copiste n'a point trahi l'auteur en classant le tigre parmi les serpents, ce serait le seul serpent non pas à ailes, mais à quatre pieds, dont nos miniatures offriraient l'exemple. Cette addition des ailes doit donc avoir une autre cause ; et s'expliquerait mieux par l'expression dont se sert le livre *de Bestiis* attribué à Hugues de Saint-Victor (p. 433) en exposant pourquoi cet animal, comme le grand fleuve de la Perse, a reçu un nom qui rappelle le vol d'une flèche : *Tigris vocata est propter volucrem fugam :* éclaircissement philologique qui aura entraîné un *quiproquo* zoologique. Du reste cela n'est pas de pire invention que l'hippopotame qualifié de serpent par un des auteurs qu'a publiés M. Berger (*Trad. tératol.*, p. 456, 459), ou la vipère transformée en bipède par nos miniateurs.

Les miroirs jetés au devant de la tigresse sont des globes de verre, d'après le même auteur (*De bestiis*) comme d'après Albert-le-Grand (ap. Berger de Xivrey, *l. cit.*, p. 525) ; et S. Ambroise (*in Hexaem.*, VI, 21, ed. BB. t. I, 120, sq.), peut-être même Claudien (*De rapt. Proserp.*, III, 268) étaient sans doute leurs autorités. Les lions que l'on voit représentés posant la griffe sur une sphère se sont apparemment enrichis de cet emblème aux dépens du tigre ; car les curiosités d'histoire naturelle ont fréquemment été transportées d'un animal à l'autre. Une fois dévolu au lion, ce globe peut avoir passé ensuite pour un de ses insignes royaux, de même que dans le manuscrit E le miniateur a décoré son lion de la couronne ; mais bien des

attributs, dans la zoologie populaire, et particulièrement dans les enseignes, ne sont probablement que des vestiges du crédit dont jouissait le Bestiaire chez nos ancêtres. J'en donnerai plus tard d'autres exemples, qui ne s'expliquent guère si l'on ne remonte à cette source.

---

9 (Fig. K).

DE LA GRUE[1].

Uns oiseaus est qui est apelés grue, si a moult de porvéance[2] en soi. Phisiologes nos dit que là où auques[3] en a ensamble, il i a tos dis une qui les autres gaite, et veille tot adès quant les autres dorment; et si font la gaite cascune à son tor. Et cèle qui gaite, por ce que èle ne vieut pas dormir, si prent petites pierètes en ses piés; porce que èle ne se poet fermement ester, ne que se poet fermement endormir.

De ce nos dist Phisiologes que la grue qui les autres gaite est porvéance, que on (*qui?*) doit garder tous les autres vertus de l'âme; et li pié sont les volentés. Car alsi com on va par les piés, alsi va l'âme par la volenté, d'une pensée en autre; et li hom d'un bienfait en autre. Dont met la grue la pière en ses piés porce qu'èle ne puist fermement ester et porce que èle ne s'endorme, quand la porvéance tient si corte la volenté que li autres sens ne fient[4] mie tant qu'il soient décheu. Qui ensi se voldrait gaitier contre les engiens del deable, comme la grue se porvoit et gaite c'on ne le prent[5]. Ja crestiens n'eust garde des engiens al deable, et tu hom qui as entendement que Dex t'a doné de bien et de mal, tu te dois miels[6] par droit porveir que la grue. Car Dex a totes les coses faites qui en terre sont, por toi servir; et puisque totes les a fais por toi servir, dont est ben droit que tu le serves. Et garde de dormir, c'est à dire que tu ne l'oblies par péchié que tu fais; et que tu soies adès veillant en bien fais. Adont aras-tu les pieres si com la grue en ses piés, qui ne le laise dormir; car bienfais veille adès sans fin.

[1] Article omis dans R et S.
[2] Prudence, prévision; LAT. providere.
[3] Plusieurs, quelques-unes; ESP. algo; LAT. aliqui.
[4] Je ne me rends pas bien compte du sens précis de cette phrase. Mais il est clair que tout ce symbolisme alambiqué remonte à peine au XII[e] siècle.
[5] Qu'on ne le prenne.
[6] Mieux.

OBSERVATIONS.

La timidité des grues, qui ne se laissent presque point approcher par le chasseur, leur avait valu une réputation de vigilance à laquelle force embellissements sont venus faire cortége

dès le temps d'Aristote (*Hist. anim.*, IX, 10) ; et à mesure que les compilateurs ont pris la place des naturalistes, on a plutôt augmenté que réduit le nombre de ces belles choses. Les pierres, soit avalées, soit portées entre leurs doigts, leur servaient, disait-on, de lest ou comme de sonde pour diriger et soutenir leur vol (Cf. Plin., X, 30, al. 23 et 33.—Leemans, *in Horap.*, p. 379) ; et même ces pierres étaient devenues des pierres de touche. Le soin avec lequel cet oiseau est aux aguets pour se rendre inaccessible est à peu près tout ce qu'il en reste depuis que l'observation a voulu voir par ses yeux ; et d'ailleurs tous les écrivains de l'antiquité qui ont parlé d'histoire naturelle ne doivent pas être rendus responsables de ces contes. Antigone de Caryste (40, al. 46 ; ap. Westermann, *Paradoxogr.*, p. 72), par exemple, est beaucoup plus modéré. La singulière attitude des échassiers, qui se reposent sur une seule jambe, aura bien pu faire penser que l'autre patte se repliait uniquement pour soutenir quelque chose à distance de terre ; et l'on a imaginé que c'était une espèce de moniteur tenu en réserve pour prévenir les surprises du sommeil. Cf. Bochart, *Hierozoic.*, P. II, libr. I, cap. II (t. II, p. 68-80).

---

10 (Fig. L).

D'UNE BÈSTE QUE ON APÈLE WOUTRE [1].

Une beste est que on apèle woutre. Ele est de tel nature que quant èle voit I home nu, si en a mult très grant paor ; et èle le fuit quan qu'ele puet san se soi aseurer de nient. Et se èle le voit vestu, si li cort sus ; ne ne le prise noient [2] ; ains fait tote sa volonté de lui.

Cis examples conferme ben con doit comparer l'ome nu à celui qui n'aime mie les terriens biens del monde ; et le vestu à celui qui les aime. Li hom qui est vestu de covoitise et de luxure, et d'envie et des autres mal vices del siècle, la woutre l'asaut, ce est deables ; et ne le prise rien, si l'estrangle et ocist en ses péciés dont il est vestu. Et l'ome qu'èle voit sans covoitise et nus d'envie, et nus de mal visces, la woutre a grant paor de lui et le fuit quan qu'èle puet ; car Dex ne velt pas qu'èle ait pooir en lui. En tos lieus de livre [3] Dex sès sert des deables et de lor pooirs.

[1] La troisième nature prêtée au serpent par l'auteur quelconque du troisième livre *De Bestiis* attribué à Hugues de Saint-Victor (cap. 53 ; Opp. t. II, p. 445, sq.) et par le manuscrit A, pourrait faire croire que *woutre* est ici pour *wivre*. Si telle est l'origine, il semble que le miniateur n'en a rien soupçonné ; car rien ne ressemble moins à un serpent que l'animal tracé en tête de cet article dans le Bestiaire de l'Arsenal. Raban Maur (*De universo*, libr. VIII, cap. 2 ; Opp. t. I, p. 135) parle à peu près comme le livre *De Bestiis*. Les bestiaires rimés, assez fidèles au texte latin, n'ont rien de cela. Rien ne rappelle cet article dans R ni dans S.

[2] Rien, néant ; de même que ci-dessus *nient*. ITAL. niente.

[3] Il faut sans doute lire : .... *délivre Dex ses sers* (serviteurs), etc.

BESTIAIRE LATIN.

MS. A.

XXVIII. DE SERPENTE [1].

Tertia ejus (*serpentis*) natura [2] est : si[3] viderit hominem nudum, timet eum [4], si autem [5] viderit eum vestitum, exilit [6] in eum.

Sic et nos spiritualiter intellegamus [7] quoniam [8] primus homo [9] noster [10] Adam quamdiu fuit nudus in paradyso [11], non prævaluit serpens exilire [12] in eum, Sed quando [13] tonicis [14] indutus est, hoc [15] est mortalitatem [16] corporis [17] tunc exilivit [18] in eum serpens [19]. Si ergo [20] habes [21] vestem mortalem, hoc [22] est veterem hominem, et vis audire [23] *invete-rate dierum malorum* (Dan. XIII, 52), exiliet [24] in te serpens. Si autem expolies (*sic*) te indumento principum et potestatum [25] sæculi rectorum [26], et spiritus nequitiæ in cælestibus, sicut Apostolus dicit ; tunc non potest [27] in te exilire serpens [28].

Je n'ai point trouvé d'hirondelle dans les rimes normandes, ni dans les manuscrits latins qui me servent ici à rechercher les sources du Bestiaire français.

[1] Ceci n'est qu'un fragment de l'article du serpent, mais je le détache pour suivre la marche du Bestiaire de l'Arsenal. B et C n'ont rien sur ce sujet.

[2] H (p. 445). *Natura ejus ;* D. *natura Draconis* (quoique le titre soit *De Viperis*).

[3] H. *quod si.*

[4] D. *timens fugit eum.*

[5] H et E. *et si viderit.*

[6] H et E. *insilit ;* D. *insilit super eum.*

[7] H et E. *intelligamus ;* D. *prudenter intelligamus.*

[8] H. *quod.*

[9] H. omis :... *primus Adam.*

[10] H et E. omis.

[11] H. *in Paradiso, quamdiu fuit nudus, non,* etc.

[12] H. omis ; E. *in eum insilire.*

[13] H et E. *postquam.*

[14] H et E. *tunica est indutus.*

[15] H. et E. *id est.*

[16] A et E. *mortalitate.*

[17] Après ce mot, le soi-disant Hugues de Saint-Victor (ou du Fouilloy), si ce n'est son éditeur, se sera aperçu qu'il transcrivait un livre médiocrement orthodoxe. Il a voulu en décharger sa conscience par cette addition qui pouvait passer pour un correctif : *vel consensu per quem sequuta est mors nostra et ipsius ; tunc,* etc. Pierre le Picard suivait, ce semble, un texte entièrement remanié ; ou bien il aura lui-même corrigé les assertions de son original. Dans l'une des vieilles versions allemandes publiées par M. Henri Hoffmann (*Fundgruben für Geschichte deutsch. Spr.,* t. I, p. 21), on s'est arrêté brusquement à *in eum,* sans chercher à pallier la suppression. Mais l'autre manuscrit (p. 29) peut bien avoir omis ces lignes par pure inadvertance ; car il retranche également la première phrase de l'article suivant, de manière à rendre inintelligible la quatrième nature du serpent. D ne dépasse point la première phrase du second alinéa ; en sorte qu'on ne voit pas s'il a prétendu donner une leçon morale.

[18] H. *exiliit.*

[19] A. omis.

[20] E. *autem habes in te mortalem vestem ; id est.*

[21] H. *o homo, habes,* etc (comme E).

[22] H et E. *id est.*

[23] H et E. *et inveteratus es* (E. omis) *dierum.* Le texte A rappelle l'hellénisme ἀκούειν pour *vocari, dici.*

[24] E. *exilit.*

[25] H et E. *principatuum* (E. *potestatum*) *hujus sæculi et* (E. omis) *tenebrarum ; tunc,* etc., etc. Cette leçon, combinée avec celle d'A, montre que l'auteur primitif transcrivait probablement presque tout le passage de S. Paul. (Eph., VI, 12) : Πρὸς τὰς ἀρχὰς,.. τὰς ἐξουσίας,.. τοὺς κοσμοκράτορας τοῦ σκότους τοῦ αἰῶνος τούτου, πρὸς τὰ πνευματικὰ τῆς πονηρίας ἐν τοῖς ἐπουρανίοις : citation qu'affectionnaient les gnostiques.

[26] H et E, omis ; voyez note précédente.

[27] H et E. *poterit exilire in te.*

[28] H et E. ajoutent : *in est diabolus.*

OBSERVATIONS.

Rien n'annonce que le prosateur picard ait pensé traiter d'un serpent, bien que les Bestiaires latins s'accordent sur ce point bizarre. Quoi qu'il en soit, si tout n'est pas fiction dans leur récit, je ne sais du moins comment dégager ce qu'il pourrait y avoir de réel sous ce fonds.

Tychsen (*l. cit.*, p. 57, 58) a montré que les peuples asiatiques conservent des traces de cette assertion ; mais l'Asie n'est point la région des sciences positives (comme on dit), et l'expérience y est souvent écartée par l'imagination et la poésie.

---

11 (Fig. M).

LA NATURE DE L'ARONDE [1].

Une manière d'oisèles qui sont apelé arondes. Nos dist phisiologes lor nature, si nos fait à entendre que èle quiert sa pasture tot en volant ; et si est très isnèle qu'èle n'a garde de nul oisel de proie que il le prenge. Et si a encore I autre nature en soi, que en quel lieu où èle onques fait son ni, èle le plaque de terre ; et fait joindre et serer si qu'il est fort tenant. Et lors i pont ses oes et kewe tant qu'èle en a arondeax. Et s'il avenist que nus les arondeax presist, et crevast à cascun les ex; et maintenant [2] les remesist el ni arière, et en laissast la mère covenir [3] tant qu'il peussent voler ; l'aronde set tant de sens de sa nature, qu'èle avroit fait ses arondeax veir tot clèrement. Mais nus ne set comment èle le fait, ne par coi ; mais il ont les ex tot cler véant quant il sont si dru [4], que il poent voler et sièvent lor mère et lor père.

Tu hom, pren example que tu est l'aronde. Ta pasture que tu quiers en volant, c'est qu'il ne te chaut [5] comment mais que tu aies ta volonté de ton cors et les délis del monde. Li ni, c'est les lieus ou t'arme [6] a deservie à manoir. Li fait que tu fais, soient bon ou mal, ce sont li oest (*oes*?) que tu keuves. Li arondel qui a crevé les ex, c'est li ame de ton cors par le péchié que tu as fait. Cist qui li a l'oeil crevé, ce sont diable, qui ja ne le fera reveir s'il puet. Ce que l'aronde porchase la medichine à son arondel, qu'il puet veoir et voler quant il est dru ; c'est à dire que nos guerpisons nos max, et en alons à confesse : dont verra nostre âme la joie de paradis, et porons voler en parfaite joie, se nos definons en bones oevres et en repentement de nos péchiés et en penanche [7]. Ce est la medicine de l'âme à qui li deables a l'œil crevé.

[1] Article omis dans R et S. Le vieux nom de l'hirondelle s'est conservé dans l'expression *queue d'aronde*, qui fera mieux comprendre *arondeaux* (comme vipéreau et louveteau).

[2] De suite. L'ancienne signification de ce mot correspondait à nos expressions : *sans désemparer*, *immédiatement*, *incessamment*. ITAL. immantenente.

[3] Faire à sa convenance ?

[4] Forts, robustes. Les nourrices disent *un enfant dru*.

[5] Il ne t'importe; ITAL. non ti cale; FRANÇ. nonchalance (insouciance), il ne (ou peu) m'en chaut.

[6] Ton âme; ITAL. anima, alma.

[7] Pénitence; ANGL. penance.

OBSERVATIONS.

Il y a peu à rectifier dans l'enseignement de notre naturaliste sur un oiseau si facile à étudier. On a remarqué depuis longtemps (Cf. Aristot., *Hist. anim.*, II, 17; VI, 5. — Antigon.

Caryst., 72; p. 80. — Plin. XXV, 50.— Ælian. III, 25) que les petits de l'hirondelle se tiraient fort bien de plusieurs expériences assez cruelles faites sur leurs yeux. Mais il n'est pas constant qu'il faille faire honneur de cette guérison à leur mère et à la vertu d'une médication dont elle posséderait le secret. Il paraît beaucoup plus simple de recourir à une explication déjà proposée par Aristote : savoir que, sortant de l'œuf sans avoir encore l'organe de la vue formé, ces oisillons retrouvent avec le temps leurs yeux que les expérimentateurs n'avaient réellement pas entamés au vif, puisque le développement ne s'en fait qu'à la longue.

12 (Fig. N).

LA NATURE DEL VOLTOIR[1].

Phisiologes nos dist chi la nature d'un oisel qui est apelé voltoir, qui par costume sieut les os[2] les tornois por ce que il mangue les caroignes. Si set tant par nature de lui meisme que il i avra homes ocis. Car il en mangue volontiers les ex, et puis en trait tote la chervele par les ex; et sovent mangue la car del home, car il est moult ort[3] oisel. Et si a une nature en soi, que il sent bien une caroigne III jornées de loing, ne ja cis oiseax ne gostera de nète cose ne de bone cose; tels est sa nature.

Cis oiseax est example de diable. Li rice home qui dérobent à la povre gent et enforcent le lor par plait et par autre mal art qui de covoitise lor vient, ce est example de cels qui vont en tornoi et en ost, et dérobent li un l'autre et s'entrocient. Dont est li oiseaus tot près qui les mangue quant li tornois ou l'ost se depart; c'est à dire quant il sont de cest mortel siècle trespassé, que deables emporte l'âme en enfer. Et là est dévorée et mangié par le fait que li cors prennoit et roiboit[4] contre raison et droiture.

[1] Le voltoir (vautour, ITAL. avoltojo) reparaîtra encore au n° 68 de ce même bestiaire, miniature BQ. Cet article (n° 12) manque dans R et S.

[2] *Ost, et...* ? les armées, etc. ITAL. oste.

[3] Malpropre. Cf. p. 133, note 28.

[4] Dérobait; ITAL. rubare; ALLEM. raub.

OBSERVATIONS.

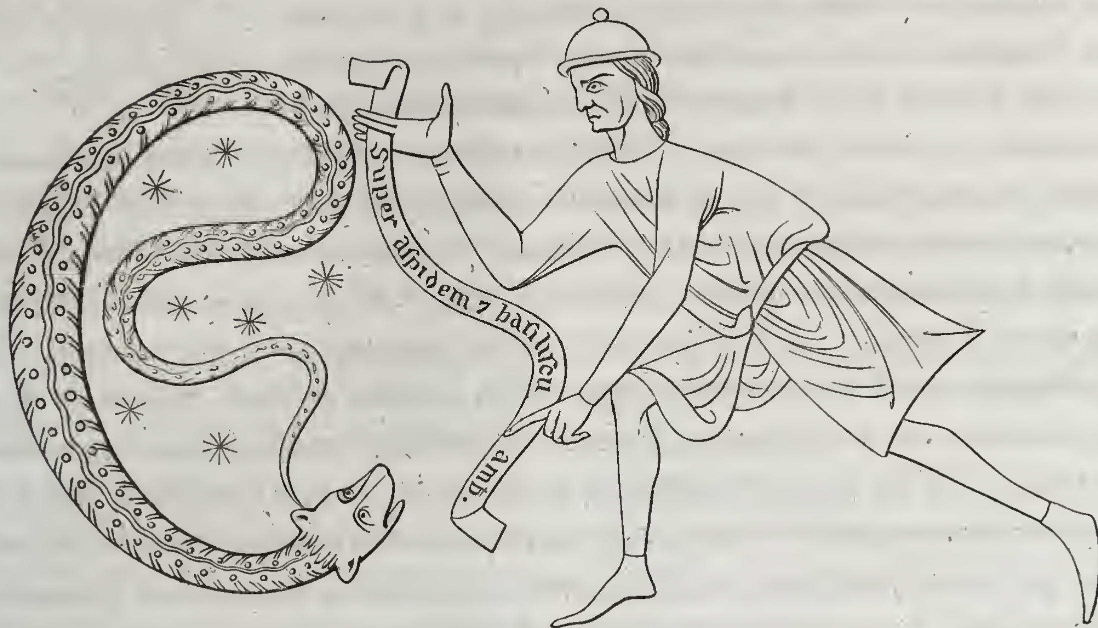
Les singularités sans nombre attribuées au vautour par les anciens (Cf. Leemans, *in Horap.* p. 171-187. — Querc. *in Georg. Pisid.* De mundi opificio, v. 1087-91 ; et V. 1136-53. — Tychsen, *l. cit.*, 106-110) sont réduites ici à bien peu de chose; mais il se trouve que ce peu n'est pas encore sans quelque exagération, tant il est difficile de se borner à la simple vérité. Ce malheureux oiseau, après avoir été presque en vénération dans l'antiquité (Cf. Ælian., X, 22 ; II, 46; I, 45; etc. ; Plin., *passim*), a été maltraité outre mesure par les modernes. Non

contents de lui enlever ce prestige d'emprunt dont il avait été entouré par une science enfant, mais naïve et pleine d'amour pour les œuvres de Dieu, nous n'avons plus voulu voir en lui qu'un objet rebutant et digne du dernier mépris. C'est pousser la critique jusqu'à mériter ses censures, en corrigeant un excès par un autre.

---

13 (Fig. O).

D'UNE BESTE QUI EST APELÉE ASPIS[1].



Phisiologes nos dit d'une beste qui est apelée aspis, et ce est I serpens, qui garde le baume[2]; si n'ose nus aprochier l'arbre dont li baume dégoute, tant com il veille.

Et Amon[3] li prophètes dist de la mostoille[4] que la loi commande[5] que on n'en mangue mié

[1] R. *De la mostoile*, sans autre titre ; mais sous le seul nom de l'aspic ou de la belette, divers bestiaires réunissent ces deux animaux. La miniature de la page 148 associe la mustoile au basilic. Cf. ci-dessous, article 34.

[2] Nulle mention de l'arbre à baume dans les mss. R et S, où d'ailleurs le texte de cet article est sensiblement réduit et modifié. Le baumier si bien défendu reparaît à une époque fort postérieure, dans la bizarre lettre du prestre Jehan qu'a réimprimée M. F. Denis (*Le Monde enchanté*, p. 200). Cf. *Moyen âge et renaissance*, superstitions, fol. VII ; chapitre que je ne prétends point du tout louer, d'ailleurs.

Selon Albert-le-Grand (*De animalib.*, XXV ; Opp. t. VI., 665), qui du reste n'y engage pas sa responsabilité, l'importance que l'on mettait à la capture de l'aspic aurait eu une autre cause : il s'agissait d'une pierre précieuse cachée dans la tête de cet animal. Mais cette propriété confondait l'aspic avec la vouivre, l'hyène, et le crapaud même, dont on a raconté la même chose. C'est une branche de l'histoire des bézoards, aujourd'hui un peu déchus de leur ancienne réputation.

Nous retrouverons plus bas (article 59e) cette prétendue garde faite par un dragon auprès de l'arbre à baume.

[3] Amos. P mettrait volontiers sur le compte de ce prophète force assertions du bestiaire. Mais, pour cet endroit en particulier, il n'est pas aisé de lui trouver même un prétexte. Aussi les mss. R et S disent tout simplement : *De la mostoile comande la lois c'on n'en menjuce.* La forme de ce dernier mot est encore à peu près celle du subjonctif en picard : *que je m'envoiche* (que je m'en aille).

[4] Belette ; LAT. mustela ; en Lorraine *mostodje.*

[5] Levit. XI, 29.

de sa char, car moult est orde beste. Si nos fait chi à entendre sa nature que èle a en soi, et dit que èle rechoit semence de malle[6] par la bouce[7] et quant ce vient que èle doit faonner, si s'en delivre[8] par l'oreille. Et se ce fust cose que[9] on trovast sa fosse, èle remuerois (*sic*) son lieu[10] et enporterroit ses faons aillors. Et se on li presist ses faons, et tuast, èle est tant sage[11] de sa nature que èle le sussiteroit se èle eust son faon.



Autre tel[12] si sont li feel[13] en Dieu, qui volentiers rechoivent la semenche de la parole Deu. Mais s'il deviènent puis inobédient, et il entrelaisent[14] ce qu'il ont oï de Deu, cil ne samblent mie la mostoile, mais le serpent dit qui est apelé aspis.

Cis serpens garde l'arbre dont li baumes dégoute; ne ja nus hom n'iert[15] tant hardis qui en ose prendre tant qu'il veille. Et quant on vielt[16] aler à l'arbre por du baume avoir, si covient il que on l'endorme anchois[17] que on i ose adeser[18]. Et li veneor portent estrumens[19] avoec els, de mainte manière, et les font soner[20] por lui endormir; et tantôt qu'il ot le son, se il ne li plait ben, il a tant de sens de sa nature meisme que il estoupe[21] l'une de ses oreilles del bout de sa keue, et l'autre frote tant à la tere que il l'a emplie tote de boe[22]. Et quant il est ensi asordis, si n'a garde que on l'endorme; car il ne puet oir la vois de l'encanteor qui le velt endormir.

D'itel nature sont li rice home qui l'oreille mètent as desirs, et l'autre estopent de lor péchiés. Li serpent qui est apelés aspis, il estoupe seulement ses oreilles; mais li riche omme cloent lor ex[23] par les terrienes covoitises et par les rapines : si qu'il n'ont oreille dont il voelent oïr les commandemens de Dieu, ne oeil dont il les puisent regarder vers le ciel et penser à celui qui tos nos done bonté et justice. Mais cil qui ore ne le voelent oïr, l'oront[24] au grant jor de juise[25] quant il dira : *Vous, maleoit*[26]*, desevrés vous*[27] *de moi; et alés el pardurable fu*[28] *ki est apareillés*[29] *as déables et as angles*[30].

[6] S. *maale.*

[7] R. *bouche.*

[8] R et S. *èle le rent.*

[9] S'il arrivait que... Un analogue de cette locution entortillée existe encore dans la bizarre conjonction italienne *conciossia* (ou *fosse*) *cosachè.*

[10] Elle changerait de place; LAT. movere locum.

Cette *nature* de la belette n'est point mentionnée dans les mss. R et S.

[11] Habile, savante; ESP. sabio, sabiduria.

[12] L'italien *altretanto* est un idiotisme du même genre.

[13] Fidel, féal. Cf. p. 139, note 38. S. *Ainsi sont li feal de Dieu.*

[14] Négligent, perdent de vue; ITAL. tralasciano.

[15] N'est, ou ne sera; ESP. eres, etc.

[16] Veut.

[17] *Ainçois*, etc., avant; ITAL. anzi che; ESP. antes.

[18] Approcher, atteindre; LAT. adhærere, ou adesse?

[19] Instruments, ITAL. stromenti. L'ancienne forme du treizième siècle s'est conservée, si je ne me trompe, dans les dialectes wallons.

[20] Tel est encore aujourd'hui, à peu près le sens de l'italien *suonare.* De même pour *tantost* (sitôt); ITAL. tanto tosto.

[21] Boucher, obstruer; LAT. stuppa; en Lorraine : *stopè.*

[22] R. *il met son chief à terre, et joint l'une oreille à la terre, et l'autre estoupe de sa coe; qu'il n'oie la vois de l'enchanteor. Itel et de tèle nature,* etc.

[23] R. *ieux.*

[24] R. *l'orront*, entendront.

[25] Jugement; ESP. juicio. (*judicium*), juez (*judex*).

[26] Maudits; ITAL. maledetto. Matth., XXV, 41.

[27] Séparez-vous, éloignez-vous; d'où *sevrer.* Cf. p. 125, note 8.

[28] R. *feu.* Cf. p. 110, note 42.

[29] Préparé; ITAL. aparecchiato.

[30] R. *as lor angles;* S. *au dyable et à ses anglez* (sic).

BESTIAIRE LATIN.

MS. B.

XXVI. DE MUSTELA [1].

Præcipit Lex (Levit. XI, 29) non debere manducare mustelam, quia inmundum animal est. Fisiolocus dicitur [2] quoniam mustela semen masculi per ore [3] accepit, et sic in uterum habeat [4]; tempore pariendi per aures generat.

Sic sunt aliquanti infidelium [5] : libenter quidem accipiunt verbi divini [6] semen; sed, inobedientes effecti, prætermittunt et dissimulant [7] quæ audierunt. Isti [8] tales non solum mustelæ comparantur, sed etiam aspidi [9] surdæ quæ [10] obdurant (*sic*) aures suas.

DE ASPIDE.

Physiologus [11] dicit quoniam [12] aspidis [13] hanc habent naturam ut si quando advenerit Marsus [14] ad speluncam ubi habitat [15] aspides, et precuntatis [16] omnibus carminibus ut exeant [17] de cavernis suis; ille (*illæ*) vero [18], ne audiant vocem incantantis, ponunt capita sua [19] in terris [20]. Et unam quidem [21] aurem suam premittit [22] in terram [23], alia [24] vero aurem [25] suam [26] de cauda sua [27] obturat [28].

Tales sunt istius mundi homines divites qui [unam qui]dem [29] aurem suam [30] depremunt (*sic*) terrenis desideriis; alii [31] vero, posterioribus peccatis suis peccata nova [32] semper addentes [33], obdurant [34] corda. Et ita fit ut non audiant incantan-

[1] Comme les bestiaires français, qui associent la belette et l'aspic sous l'unique titre *aspis*, B (au moins dans la table) semble ne donner à l'article de ces deux animaux que le titre *mustela*. Cette bizarrerie apparente a été conservée dans le livre *De bestiis* (H, p. 424).

[2] N'ayant qu'un seul texte complet, je ne pourrai souvent indiquer aucune variante dans cet article. Il est, du reste, des corrections que tout le monde devinera sans que j'aie besoin de les signaler. D, tout en maintenant la moralité, se permet de faire ses réserves quant aux propriétés attribuées à la *mustoile* par ses prédécesseurs : « Falso autem opinantur qui « dicunt mustelam ore concipere, aure effundere partum. » H, qui ressemble beaucoup à D, ne pousse pas si loin la hardiesse; il se contente d'écrire *dicunt*.

[3] Des équivoques comme *aurem* et *orem* (pour *os*) auront pu occasionner les différentes versions également merveilleuses qui couraient sur l'enfantement de la mustoile. H ne se permet pas de prononcer entre les divers récits; mais Guilliame prend délibérément parti dans la question, sans alléguer nul motif.

[4] Ἐν γαστρὶ ἔχει.

[5] H. *nonnulli fidelium.* Pierre le Picard suivait un texte conforme à celui-là.

[6] H. *divini verbi.* D, qui prend un tour fort différent, ne peut servir à aucune vérification.

[7] B. *desimulant.*

[8] B. *Iste.*

[9] B. *aspidis.*

[10] H. *et obturanti aures suas ut non audiat vocem incantantis* (Ps. LVII, 5). D omet l'aspic entièrement.

[11] B. *Fisiolocus;* M. (p. 591). *Aspides, serpentes venenosæ quarum naturam Physiologus exposuit dicens, si tamen credendum est : Aspides hanc habent,* etc.

[12] H. *quod.*

[13] H. *aspis hanc habet.*

[14] H. *aliquis homo.*

[15] M. *sunt;* H. *habitat aspis.*

[16] M. *præcantaverit*; H. *incantarit eam.*

[17] H. *exeat.*

[18] H. *illa ne audiat*, etc.

[19] H. *ponit caput suum.*

[20] H et M. *ad terram.*

[21] H. omis.

[22] H. *premit;* M. *premunt.*

[23] M. *in terra.*

[24] M. *aliam;* H. *alteram.*

[25] H. omis : *aurem cauda.*

[26] H et M. omis.

[27] B. omis.

[28] M. *obturant.* La compilation recueillie par le cardinal Maï ajoute : « Unde et David : *sicut aspides surdæ et* « *obdurantes* (sic) *aures suas, quæ non exaudiunt voces* « *incantantium* (version qui ne suit point les LXX). Bene ergo « de aspidibus physiologus.» Ici je cesse de pouvoir recourir à M. qui jamais n'a l'application symbolique.

[29] H. *unam aurem deprimunt in terrenis*, etc.

[30] H. omis.

[31] Malgré l'accord de H et de B, il y a lieu de penser que ce devrait être *aliam... obturant..., indurantes corda.*

[32] B. omis.

[33] B. *addendentes.*

[34] B. *obturant.*

tes [35] vocem, hoc [36] est prædicatores [37]. Et hoc quidem solum aspides faciunt ut non (*sic*) obturent; isti vero et oculos suos obcæcant terrenis cupiditatibus et rapinis, ita ut nec auribus audire vellent divina manda[ta], hæc (*nec*) salvare (*sic*); hæc (*nec*) occulis adtendere in cælum, et cogitare illum qui semper cælum (*sic*), et facere bonitatem et justitiam. Hii (*sic*) qui nunc eum (*Deum?*) per prædicatores et divinas scripturas audire volunt (*nolunt*), audient in die judicii dicentem (Matth., XXV, 41) : *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum qui* (quem) *præparavit Pater meus* [38] *diabolus* (diabolo) *et angelis ejus.*

Trisnon, corbeau, harpie, rossignol, espech, paon et alerion sont choses inconnues aux vieux manuscrits latins. Cependant je donnerai un article quelconque du corbeau, puisé à des sources moins reculées.

[35] H. *vocem incantantis.*

[36] H. *id.*

[37] H. *prædicantis verbum Dei.* Là finit toute ressemblance entre mon manuscrit et l'article du traité *De bestiis.*

[38] Nous aurons souvent l'occasion de remarquer que les vieux bestiaires latins s'écartent presque toujours de la Vulgate, et parfois même du texte grec des LXX tel que nous l'avons. Il semblerait que l'ancienne version italique fût généralement leur guide, ce qui serait déjà un indice de date bien élevée pour nos traductions occidentales du Physiologus.

BESTIAIRE RIMÉ.

XXVII. De la BELETTE est grant merveille:
Car èle enfante par l'oreille [1],
Et parmi la boche receit
La semence par quoi [2] conceit.
Del madle quant èle i [3] aproche
Prent la semence par [4] la boche [5],
Que dedenz son ventre norrist,
Et parmi l'oreille s'en ist.
Ceste beste petite [6] mue [7]
Porte ses faons [8], et remue
Soventes feiz de liu en liu;
Ne tent mie une place en feu [9].
Les serpenz et les soriz het [10],
De là les chace où èle [11] les scet.
Sont fols cil qui vont afermant
Que èle receit et espant [12]
La semence parmi l'oïe,
Seurement ceo ne lui ail mie [13].
Ceste beste sunt paragiez [14]
Plosors [15] qui sont encoragiez [16]
De ben ovrer [17], de Deu servir;
De la parole Deu oïr
Sont corius [18], mult i entendent,
En lor corage [19] à Deu se rendent,
Et comencent ben à ovrer [20],
A Deu servir et [21] amer;

[1] Guillaume se charge là, et quatorze vers plus bas, de trancher un différent de fort vieille date; mais erreur pour erreur, autant valait opter pour celle qui conservait plus d'accord entre le récit et la leçon morale; et c'est ce qu'il n'a pas fait.

[2] Ce vers, emprunté à X, était hypermètre ou presque illisible dans les autres; sauf dans Z qui dit : *La semence dont le conçoit.*

[3] Y. omis; X. *l'aproche.*

[4] V. *parmi.*

[5] Les manuscrits que j'ai examinés donnent tous cette répétition, quoique ce soit beaucoup de deux affirmations pour un conte. Mais l'auteur voulait sans doute insister sur la forme à laquelle il apportait le poids de son avis.

[6] X. *petite beste.*

[7] Muette. Cet adjectif, qui chez un grand auteur serait qualifié d'*épithète prise de la nature des choses*, sera peut-être chez notre trouvère regardé comme une cheville. «Habent sua fata libelli.»

[8] V. *chaicus;* Z. *caiaus.* Ce mot n'existe plus que dans la langue de l'horticulture, avec une acception quelque peu figurée (*caïeu*). Cela, jusqu'à meilleur avis. Cf. p. 108, notes 16 et 36.

[9] On dirait que c'est l'expression : *n'avoir ni feu ni lieu.* Quant à la propriété que ces vers attribuent à la belette, sans sortir des bestiaires, nous la retrouvons dans D (très conforme à H en ceci) : «Hæc, « ingenio subdola, in domo ubi habitat, quum catulos genuerit, « mutata sede de loco ad locum eos transfert et collocat (H. mutataque sede locat).»

[10] La haine de la belette contre le serpent (ou le basilic) est mentionnée par plusieurs auteurs. Cf. Hug. (?), *De best.*, libr. III, cap. 41 (t. II, p. 444). — Berger, *Tradit. tératolog.*, p. 540-542. — Isidor. *Etymolog.*, lib. XII, cap. 4. (t. IV, 64, sq.). — etc. Je pense qu'on a confondu le serpent avec le crocodile, et la belette avec l'ichneumon. Mais nous reviendrons là-dessus ailleurs (article 42).

[11] X et Z. *où les set.* Autre *nature* exposée par H et D dans les mêmes termes : «Serpentes etiam ac mures persequitur.» Mais ni cette propriété ni la précédente ne sont d'aucun emploi pour le symbolisme.

[12] Répand.

[13] Y et Z. *segurement* (Z. *seurement*) *ce n'i a mie.* Ce vers et les trois précédents manquent dans X.

[14] V. *Aporagez.*

[15] V. *encoragez.*

[16] X et Y. *plusors ;* Z. *une gent k'est encouragié.*

[17] V. *ovrir.*

[18] Y. *curiex* ; X. *curious.*

[19] Cœur. Cf. p. 125, note 13; sauf le respect dû au comte J. de Maistre.

[20] V. *ovrir.*

[21] X. *à amer ;* Y. *et bien Deu ;* Z. *et à Diu.*

Et en petit d'ore recréient [22]
Et ce que il aiment mescreient [23].
Et ne sont mie obédienz,
A faire ces [24] comandemenz
Sicum orent ainz [25] promis.
  Al serpent qui ad non aspiz [26]
Ke sont comparés tels i a;
Si vus dirrai quel costome a
Cèle serpent dunt jo vus di,
Ne purquant [27] unques ne la vi,
Mais ceo est vérité provée.
Quant èle crient estre enchantée
Por l'enchanteor qu'èle craint [28],
L'une de ses oreilles prent [29]
A la terre mult durement [30]
Et od sa coue finement
Estope l'altre oreille ci (*si?*)
Que de li [31] ne pot [32] estre oï
L'enchanteor en nul guise.
De tel manère est sa cointise [33].
D'altre tèle manère sont
Les riches homes de cest mond.
Sont tot encombrez et chargez
De richesces et de pecchez;
Quant il oent de Deu parler,
L'oreille n'i poent torner.
Par richesces sunt asordez
Et par coveitise assorbez
Qu'il n'oent ne ne veient gote [34];
Tos jorz tènent malvaise rote.
L'evangelie pour veir affiche :
Plus grève chose est un hom riche
En la glorie del ciel entrer,
Que faire un chamail trespasser
Par le chaas [35] *d'une agoillette*
Que seit estreit et petitette.
Maldite seit cèle richesce
Que l'alme mène à tel destresce
De la peine qui tot dis dure,
En la forneise et en l'ardure
De la puor qui tot jorz art.
  Richesces sunt de male part,
Car à grant travail sont conquises
Et à grant poür [36] sunt porsises,
Et a grant dolur sunt guerpies
Et donées et départies [37].
  Pur ceo fist ben jadis un sage
Que mult aveit tot son éage [38]
A sa richesce entenduz,
Tant que la memorie ot perduz
De Deu servir et honorer;
Un jor se prist à porpenser,
Esgarez [39] fu que il fereit :
Si à ses faucheors irreit
U à ses vignes, u à ses blez.
Durement estoit esgarez
De ses pécunies qui moreient,
De ses nefs qui par mer coreient;
De ses molins iert en porpens
Qui n'avoient ewe tot tens.
Dunt li venoient messager
Que là porreit tant agaainner [40];
Altre messager reveneient
Qui altres novèles diseient,
Que ja tant [41] perdu aveit
Que nul le nombre ne savoit.
Là ù il ert en tel destresce,
Garda [42] amont, et les oils dresce
Vers Deu qui tot le mond forma;
Et de sa richesce mult [43] pensa
Que li avoit fait oblier
Ceo qu'il déust le [44] plus amer;
Et tant i [45] avait mis son quer [46]
Que il ne peut à nul feur [47]

[22] En peu de temps se démentent; ITAL. ricredersi. Cf. p. 121, note 6; et p. 127, note 33.

[23] ITAL. miscredente; FRANÇ. mécréant. Ce vers et le précédent manquent dans Y et V.

[24] Y. *ses*; Z. *les*.

[25] Y. *avant*; Z. *si com ils orent*; X. *si cum il li orent*.

[26] La rime montre bien ici que l'aspic appartient à l'article de la belette et fait partie d'un même ensemble.

[27] Néanmoins, malgré tout cela; ITAL. per tanto.

[28] V. *grent*; X et Z. *crient*.

[29] Attache, presse fortement? LAT. premere.

[30] V. *dorement*. ITAL. duramente.

[31] X. *d'èle*.

[32] X et Y. *puet*.

[33] Ruse; nous retrouverons l'adjectif *cointe*, d'où le nom propre *Lecointe*. V et Y. *coveitise*.

[34] Y. *goute*; et cependant *rote* demeure à la rime. On dit encore en Lorraine *je ne vous* (vois) *gote*.

[35] Petit trou; X. *la chasse d'une aguillèle*; Z. *par le casse*.

[36] Y. *paor*.

[37] Le trouvère traduit évidemment cette phrase rapportée par Pierre de Blois dans un de ses sermons; « Opes... cum labore acquiruntur, cum timore possidentur, nunquam sine dolore amittuntur. »

[38] X. *aage*; Y. *aige*, et *saige*.

[39] Préoccupé, absorbé dans une considération profonde?—Indécis?

[40] Z. *gaaigner*; ITAL. guadagnare. Y. *guaigner*.

[41] X. *que del suen tant perdu*.

[42] Y. *regarda* (regarde?); X et Z. *regarde*.

[43] X. omis.

[44] V. omis; X. *ce que il déut plus*.

[45] V. omis; X. *y aveit*.

[46] Si la seconde rime ne doit pas réellement être *fuer*, comme dans X, Y et Z; il fallait que la prononciation effaçât la disparité de ces deux finales.

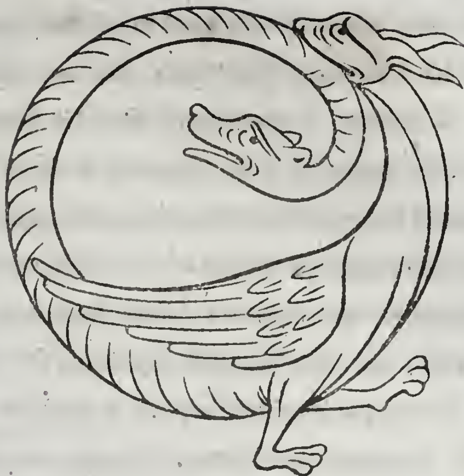
[47] Compte, en nulle façon.

Devoluper [48] sei ne départir [49],
Ne honoréement issir.
Dunt se purpensa mult estroit
Que tot ensemble guerpiroit
Ses pécunies et son trésor;
Vendi tot, si acata [50] or.
Quant [51] il (*qu'il?*) ot en or ajusta,
En une masse l'asembla
Com I moele de molin.
Quant il ot tot vendu enfin,
Que ren n'i ot remis (*remés?*) à vendre
Dont l'em péust un dener [52] prendre [53],
Tos ses dras vendi à devise [54]
Forz ses braies et sa chemise,
Que plus à vendre ne lessa [55];
Son or devant sei roela [56]
Quant il ot trestot assemblé.
Dunt l'ad [57] issi atorné
Que un chaène [58] le teneit,
Unc ne fina desqu'il veneit
Sor une roche lez la mer.
Lors comença le [59] floz à monter;
Quant la mer fu rasez [60] et pleins
Dunt enpeint [61], od pez et od mains,
Son or ès greinnors [62] parfondesces.
Si ad dit pois: Alez richesces
A mil[le?] et cinc cens [63] déables;
Ne serez od mei mès manables,
Car vus me quidates néier;
Mès jo vus néierai primer.
Maldite seit la vostre escost [64]!
Qui en vus od son quer repost,
Ne poet bone vie [65] tenir,
N'à la halte joie venir [66].
Seignors, pur Deu l'omnipotent
Ne semblez mie le [67] serpent
Qui les oreilles clot et serre
Od sa coue [68] contre la terre,
Qu'èle n'oie l'enchanteor.
Quant la parole al Salveor
Orrez, ne vus estopez mie
Ne la véue ne l'oïe.
Aspiz crient mult l'enchantement.
De son lignage i ad grantment.
Dispas [69] en est, la felonesce,
Que mult est male et traiteresce:
Si tost com [un] home, aura morz,
D'angoisse de sei [70] moert li corz.
Un altre i ad, prialis [71],
Que est de la lignée [72] aspis;
Qui en dormant la gent oscit
Sicum li bestiaire dist.
La réine Cleopatras
Qui tant cremeit de mort le pas [73],
En mit od sei une poinnant [74];
Si morut si [75] cum en dormant.
Altre en i ad qui mult est fère [76]
Et de pélirose [77] manère.
Cumme dreit sanc [78] est sa color;
Si point de si fère vigor
L'ome ou la femme, et [79] tant le grève
Que chescone veine li crève.
Si seigne tant cum seigner poet,
Après le sanc morir l'estoet [80].
Encore i a un[e] plus male
Qui mult a venin en sa male;

[48] X. *desveloper, ne départir.*
[49] Y. *partir.*
[50] X et Y. *achata.*
[51] X. *quanque il out, en or chanja.*
[52] X. *denier.*
[53] V. *rependre.*
[54] A tête reposée, de parti pris? ANGL. devise.
[55] Y. *n'i laissa.*
[56] X. *roola;* ITAL. rotolare.
[57] *Dunques l'ad?* X. *quer il l'out.*
[58] Y. *une chaine;* X. *une chaène.* ESP. cadena.
[59] X. omis.
[60] Quant il couvrit ses bords; FRANÇ. rasade; car je ne crois pas qu'il s'agisse de l'allemand *rasen.* Ce n'est point une tempête, mais le flux. X. *quant il fu tot haucié.*
[61] Y. *enpaint;* LAT. impingere, ITAL. spingere.
[62] Y. *grignors;* X. *plus granz.* Cette dernière transformation aidera ceux qui n'auraient pas reconnu le latin *grandior* dans *greignor.* Cf. p. 127, note 18.
[63] Z. *à V. C.* (500) *dyables;* X. *sexante déables.*
[64] X et Z. *le vostre acost;* Y. *la vostre apost.* Votre approche?
[65] Y. *voie;* X. *veie;* LAT. via.
[66] X. *haute joie venir;* Y. *ne an la haute joie venir.*
[67] Assez ordinairement le serpent est féminin dans les vers de Guilliame, comme en italien et dans nos dialectes du midi; mais ici tous les manuscrits sont d'accord.
[68] Y. *coe;* X. *de sa coue et de la terre.*
[69] Διψάς. J'accorderai quelques mots tout à l'heure (note 82), aux divers serpents indiqués dans ce hors-d'œuvre.
[70] Soif; ITAL. sete, ESP. sed.
[71] LAT. pristis (πρηστήρ)?
[72] V et Y. *del lignage.*
[73] Passage.
[74] Y. *poignant;* X. *pongnant;* LAT. pungens; FRANÇ. poindre, poignard; ITAL. pugnere, pugnale;
[75] X. *tot cum;* V. *aussi cum;* Y. *si morist ansi comment en dorment,* vers énormément faux.
[76] LAT. ferus; X et Y. *fière.* Il s'agit de l'hæmorrhoïs.
[77] ESP. peligrosa; X. *périllose.*
[78] Absolument (exactement) comme du sang. De là l'expression populaire *tout dreit,* pour dire: très juste, à point.
[79] V. omis.
[80] X. *l'estuet.* Il lui faut (il est réduit à) mourir. Les six vers suivants ne sont pas dans X.

Ceo qu'èle point ja ne garist,
Car le cors meintenant [81] porrist,
Et chet tot en puldre et en cendre ;
L'alme li convent tant tost rendre [82].

Guillaume-le-Normand ne parle ni de trisnon, ni de corbeau, ni de harpie, ni de rossignol, ni d'espech, ni de paon, ni d'alérion ; et je fais remarquer une dernière fois pour toutes, que le Bestiaire rimé est généralement assez conforme à mes anciens manuscrits latins.



[81] Y et Z *maintenant;* aussitôt, immédiatement. Il s'agit du *tabificus seps.*

[82] Tous ces détails d'érudition hors de propos sur les diverses sortes de serpent ne doivent pas être portés entièrement à la charge du trouvère normand. C'est tout simplement un emprunt fait par quelque compilateur à S. Isidore (*Etymolog.* lib. XII, cap. IV, n° 12-17 ; Opp. t. IV, p. 65, sq.), qui énumère les *natures* de *l'aspis*, du *dipsas*, de *l'hypnalis*, de *l'hæmorrhoïs*, du *prester* et du *seps*. Cf. Pseudo-Hug., *De bestiis.* lib. II, cap. 30 (Opp. t. II, p. 430).

J'ai fait graver à la fin de cet article un spécimen des espèces merveilleuses dont le genre *serpent* avait été enrichi par les compilateurs et les artistes, à la suite des noms et descriptions données par les classiques (Solin, Pline, Lucain, etc. Cf. Codd. giessens., *l. cit.* v. 266, sqq.; p. 173, sq.). Celui-ci est l'*amphivena* (sic, c'est à dire *amphisbœna*); et j'en aurais pu donner bien d'autres si j'eusse cru que cela fût de quelque utilité. Mais pour ne pas laisser tout à fait sur l'appétit ceux qui auraient le goût de ces belles choses, je transcrirai du moins l'article *De l'aspide* dans le *Trésor* de Brunetto Latini (Bibl. Royale, *mss. fr.*, n° 7068, fol. 43 v°) : « Aspide est une manière de venimeus serpent qui ochist homme de ses dents ; ja soit ce qu'ils sont de plusieurs manières, et casceuns a une propriété de mal faire. Car chis ki est apiélés aspide (*dipsas*) fait mourir de soif l'omme qui elle mort (*sic*) ; et l'autre qui a non prialis (*hypnalis*), fait tant dormir que il muert ; et l'autre qui est apiélé enioroit (*hæmorrhois*), li fait fondre tout son sanc jusqu'à la mort. Chieus qui a non preste (*prester*), vait tous jors bouche ouverte ; et quant il estraint nului a ses dens, il enfle tant qu'il devie, et maintenant pourist si malement que c'est diablie.

« Et sacés que aspide porte en sa teste la luisant et précieuse pière que l'en claime clarboucle (*escarboucle*); et quant li enchantères qui viut oster la pière, dist ses paroles, maintenant que la fière beste s'en aperchoit, fiche l'une de ses oreilles dedens terre, et l'autre estouppe elle de sa keue en tèle manière qu'èle n'ot les paroles conjurans. »

On voit qu'il était quasi de rigueur d'accepter les conséquences du mot générique ἀσπὶσ, en complétant l'article *aspic* par une énumération de divers serpents curieux.

OBSERVATIONS.

La belette transportant ses petits suspendus entre ses mâchoires, à la manière du chat, aura sans doute obtenu ainsi son antique réputation d'enfanter par la bouche ; bien que la miniature du ms. *suppl. fr.* 632[25] représente les petits de la belette sortant par ses oreilles (Cf. *supra*, p. 150, note 1), conformément à la *leçon* de Guilliame. Le reste peut bien n'être venu qu'à la suite de ce premier embellissement d'un fait réel ; et les assertions n'ont pas manqué aux contes qui étaient venus le grossir comme par alluvion. (Cf. Plin. *Nat. Hist.*, X, 85 ; al. 65. — Bochart, *Hierozoic*, P. I, libr. III, cap. 35 ; t. I, p. 1033-1035. — Saumaise, *in Solin*, p. 325. — Leemans, *in Horapoll.*, p. 333, sq., et 395. — Tychsen, *l. cit.*, 73-75. — Antigon. Caryst., 21, p. 67 : γαλεὸς.) Car la belette fut mise sur le pied de prêter et d'emprunter à tout ce qui lui ressemblait par la forme extérieure ou par le nom : lézard, chien-de-mer, ichneumon (ἴκτις), fouine, furet, martre, putois, loutre, etc. Doté donc à l'envi par les compilateurs, ce petit quadrupède s'est bientôt trouvé en mesure de prêter au lion même ; comme je l'ai fait remarquer ailleurs. (*Supra*, p. 108, note 30. — *Vitraux de Bourges*, n° 44;

p. 79, note 7; et pag. 80, note 2.) Pline y peut avoir donné lieu (*Nat. Hist.*, VIII, 17) en comparant les lionceaux nouveaux nés aux petits de la belette. Quoi qu'il en soit, grandie à ce point, la belette a passé pour faire la guerre non seulement aux couleuvres, mais même au basilic (Cf. *supra*, p. 148) ; comme si on eût craint de ne point lui attribuer assez de merveilles.

Quant à l'aspic, ou au reptile quelconque caché dans cet article sous le nom générique ἀσπίς, qui est la ressource ordinaire des LXX, son histoire rappelle du moins un fait au sujet duquel l'antiquité n'a qu'une voix : c'est le pouvoir de certains peuples (Psylles, Marses ou Thessaliens, etc.) sur des reptiles redoutés par tous les autres hommes. Jonglerie ou incantation réelle, il n'importe ; cette espèce de science s'est transmise jusqu'à nos jours en plus d'une contrée (Cf. Champollion-Figeac, *l'Égypte ancienne*, p. 20, 21.—Lacépède, *serpents*, naja.—Roulin, sur les *curanderos* d'Amérique, dans la *Revue des Deux-Mondes;* octobre 1833), et les témoignages des auteurs classiques sont presque sans nombre à ce sujet. Le docte Bochart (*Hierozoic.*, P. II, libr. III. c. 6; t. II, p. 385-394) en a réuni une foule qui pourrait contenter l'amateur le plus curieux ; après de tels hommes on ne peut guère que glaner. Je me bornerai donc à indiquer Beckmann (*In Aristot. lib. de Mirab. auscult.*, p. 334, sqq.), les notes de M. Westermann sur les *Paradoxographes* grecs (Antigon. Caryst., 16 ; p. 65. — Apollon., 11 ; p. 107), les commentateurs de Pline (*Nat. Hist.*, XI, 30, al, 25 ; VII, 2 ; etc.), et un mot de Strabon (lib. XVII ; ed. Casaub. 1620, p. 814. — Cf. Plin. VII, 38 ; XXVIII, 6, al. 3) qui n'est pas éloigné de croire que les Tentyrites possèdent quelque charme semblable contre les crocodiles. Aussi ai-je vu une gravure allemande du dix-huitième siècle, ou du dix-septième, qui représentait je ne sais plus quel saint évêque égyptien à cheval sur un crocodile ; et, si j'ai bien compris l'intention de l'artiste, cela indiquait tout simplement que le saint homme était de Denderah (le pays des *philocrocodiles*).

De l'arbre à baume, je ne sais que dire ; et franchement je n'y ai pas mis grand'peine, parceque les bestiaires vraiment anciens ne lui ont accordé aucune mention. Mais il ne sera pas tout à fait oiseux de rapporter une autre forme populaire de ce récit, laquelle ne repose à vrai dire que sur la parole de Brantôme (*Mestres-de-camp catholiques;* Œuvres, éd. Monmerqué, t. IV, 326), et encore en un de ses endroits les plus gascons : « Les bonnes gens et bonnes vielles femmes de notre pays sont encore en cette badine opinion que pourquoy les gens d'aujourd'huy ne sont si gens de bien que le temps passé, disent-ils, parce qu'ils ne sont baptisez d'un si bon et si saint cresme que du temps que les Bourdeilles l'alloient querir par delà Jérusalem, et l'alloient prendre dans l'oreille d'un dragon qu'il faloit qu'ils tuassent de leurs mains ; et puis en tiroient de ladite oreille, de la substance dont on faisoit le cresme ; et le sanctifioit-on dans Jérusalem par les saints prélats qui y estoient ; puis le rapportoient à leurs pays, et en fournissoient les églises. » Voilà qui s'élève dans le merveilleux jusqu'au burles-

que, tout en reflétant une lueur bien reconnaissable du conte primitif; mais c'est le cas, ce me semble, de conclure avec le même auteur en un autre lieu (ibid. p. 335) : « Je m'en rapporte à ce qui en est, il ne sera pas damné qui le croira ou décroira. »

Je ne garantis pas plus la forme que le fond des enseignements zoologiques donnés par nos manuscrits. Toutefois, malgré les ailes données à l'aspic par le manuscrit P, il est utile de faire observer que le bois gravé donné en tête de cet article (p. 147) peint cet animal d'une façon passablement conforme à la miniature de cet autre manuscrit du *British Museum* dont nous avons parlé précédemment (t. I, pl. XLV, fig. F; sous les pieds des juges iniques).

14 (Fig. P).

D'UNE BESTELETTE QUI EST APELÉ TRISNON [1].

Une petite bestelète qui est apelée trisnon, Physiologes nos dist que sa nature est tèle qu'il aime tant le canter qu'il en pert son mangier; et qu'il s'entroblit [2] tot en chantant, et s'en laise aporcachier [3], et muert tot en chantant.

Par le trisnon prendons example del juste home qui adès est en benfaits [4] et en pénanche; et met totes les choses del monde et tos délis del cors en obli, et pense por la joie pardurable, et est adès en orison [5], et muert tot en orrant [6] : c'est à dire qui ensi muert qu'il muert tot en cantant, alsi comme li trisnon.

[1] Grillon, probablement, ou cigale. Ni R ni S ne disent rien de cet animal.

[2] Il s'oublie entre temps, comme dirait encore un wallon.

[3] Pourchasser, poursuivre, atteindre; ITAL. procacciare.

[4] Bonnes œuvres.

[5] Prière, oraison.

[6] Priant; LAT. orando. On connaît le mot attribué à S. Louis au sujet des Anjorrant (*Ange orrant*).

OBSERVATIONS.

Ce mot *trisnon*, ou *crisnon*, que je ne connais pas, me paraît être le nom du grillon, que l'on aura investi des propriétés attribuées à la cigale, inconnue dans nos climats. On sait que l'espèce de chant dont la cigale est douée lui avait valu de nombreuses mentions honorables chez les anciens. Cf. Leemans, *in Horapoll.*, p. 347, sq. — Plin. XXXIV, 19, 9. — Etc.

15 (Fig. Q).

DE LA NATURE DEL CORBEL[1].

Uns oiseax est qui est apelés corbel. Phisiologes nos dist que sa nature est tele que tant que si corbellot sont sans plume, et porce qu'il ne sont noir et qu'il nel resamblent mie, ja ne les gardera ne paistera[2]; ains ne vivent se de rosée non[3], dusca dont[4] qu'il sont vestu de plume qu'il resamblent lor père. Et si sont encore d'une autre nature : se il truevent I home mort, la première cose qu'il en mangue ce sont li oeil. Et par iluec en trait la cervèle; et com plus en trueve, miels en trait.

De ce dist Phisiologe, c'est li essamples de nos meisme. Quant Dex fist l'homme, il le fist et forma à sa samblance; dont devons avoir de ses plumes et li resanbler de plumes; ou[5] il ne nos conoistra nient plus, ne ne fera nient devant ce qu'il nos en verra vestu : c'est à dire que nos soions vestu d'aumônes, de humilité, de pitié, de pacience et de soffrance encontre[6] nostre proisme. Dont nos conistra Dex por ses fils par ces plumes, si comme li corbaus fait ses corbellès quant il les voit en plumes et li resambler.

Li corbaus qui trait les ex del omne qu'il trueve mort, c'est à entendre li bon pechières qui s'anme[7] a trovée morte par les ex de son cors, par la covoitise des teriens biens; et puis regarde o les ex de son cuer et o les ex de l'ame, la grant merchi de nostre Segnor; et vait à confession et fait vraie penance, et despit[8] tous les délis del monde. Cis trait les ex de le morte anme, et le fait revivre et veir les biens que Dex pramet à ses amis : c'est la vie permanable et joie pardurable. Phisiologes dit que confession et pénance trait les ex de covoitise tot fors del cief, alsi ben com li corbaus fait al mort home.

[1] Rien sur le corbeau dans R et S.
[2] Nourrira; FRANÇ. paître, pâture, etc.
[3] Si non (si ce n'est) de rosée.
[4] Jusqu'à tant... LAT. usque dum.
[5] Ou bien, sinon.
[6] Envers, à l'égard du prochain.
[7] Son âme; on trouve tantôt *anme*, tantôt *arme*, etc.
[8] Méprise, LAT. despicit.

BESTIAIRE LATIN,

MS. D.

XXXVIII. DE PULLIS CORVORUM [1].

Pulli corvorum ex quo nascuntur, usque ad duodecim dies, a parentibus suis non pascuntur; quia non cognoscunt esse filios suos. Sed interim clamant ad Dominum et invocant eum. Et inde dicit psalmista (Ps. CXLVI, 9) : *Et pullis corvorum invocantibus eum.* Postquam vero figurati, patrem matremque

[1] J'emprunte cet article au seul manuscrit D, pour faire entrevoir les sources où Pierre le Picard (si ce n'est un autre avant lui) aura puisé ses articles additionnels lorsqu'il se proposa, sans doute, d'embellir et de compléter le *Physiologus* primitif.

similant, tunc demum pascuntur a parentibus. Ita et nos, homines, pro peccatis desperare non debemus ; sed semper sperare (*en marge :* clamare) ad Domimum, qui plenus est misericordia. Et postquam similaverimus patrem et matrem, sanctæ Ecclesiæ, non permittet nos fame perire ; sed pascet pane et esca spiritali abundanter in vitam æternam. Amen (*sic*).

OBSERVATIONS.

Je ne suis pas de force à rien ajouter aux recherches du savant Bochart (*Hierozoic.* P. II, libr. II, c. 11; p. 205-208) sur cette prétendue nature du corbeau. On y verra que les Orientaux surtout ont affectionné ce conte, et qu'il peut bien avoir été naturalisé chez les nations occidentales par les rabbins. Car tout ce que les auteurs classiques ont de plus semblable à cette fable est l'assertion de Pline (*Nat. Hist.*, X, 15), qui prétend que le corbeau chasse ses petits de leur nid pour les obliger à se pourvoir eux-mêmes de nourriture. Mais Vincent de Beauvais (*Specul. natur.* XVI, 61) est entièrement de l'avis du Bestiaire picard. Cela s'était élevé jusqu'à une certaine autorité ecclésiastique, après ce qu'en avaient dit Cassiodore (*in Ps.* CXLVI ; ed. Garet, t. II, 494) et S. Grégoire le Grand (*Moral. in Job*, libr. XXX ; ed. Gallicciolí, t. III, 238, sq.) ; quoique ce ne fût chez ces docteurs ni le même symbolisme ni absolument le même exposé.

16 (Fig. R).

DELE ARPIE, SA NATURE[1].

Unne beste est qui est apelée arpie. Phisiologes nos dit qu'èle a samblant a home, et chevels ; et si[2] [a cors de lion et èles de serpent et coe de ceval ; si] est une des plus cruels bestes qui soit. Si est de tel nature qu'èle ocit le premier home qu'èle encontre devant lui. Et après s'en vait maintenant sor l aighe, si se mire ens. Si voit iluec qu'ele a mort[3] son samblant, et èle en demaine[4] moult grant dolor ; et à totes les fois qu'èle se voit et mire, renovèle sa dolor.

Ceste arpie senefie l'ame qui a mort son semblant ; car Jhésu Cris fu mors por nos péchiés,

[1] Une main que je crois postérieure d'un siècle a écrit près de la miniature : « A el cors de lion, et elles (*ailes*?) de serpent, et coue de cheval. » Pour la tête, le texte et la peinture donnent de concert à leur harpie une face passablement humaine. Quant aux ailes de serpent, nos miniateurs n'en sont jamais avares. Point de harpie dans les manuscrits R et S.

[2] Tout ce qui est ici compris entre les deux crochets a été écrit en surcharge, mais à la même époque que le texte.

[3] Tué ; locution que la langue italienne a conservée.

[4] On a déjà vu (p. 108, note 33) cet emploi du même verbe, qui correspond à l'italien *menar gran rumore.*

qui prist nostre sanblance. De ce doit avoir li ame grant doel. Si comme la torterelle qui a perdu son compaignon ; si èle vient el lieu où il fu mort, et èle en trueve plumes ou alcun signe, si en demaine moult grant doel. Ensi doit faire li ame qui a perdu son compaignon Jhésu Crist : ele doit faire sicom une damoisele fist, fille de roi, qui remest[5]; si li tolirent si anemi son iretage[6]. Li fils d'un roi en ot pitié, si prist la damoisèle, si l'espousa, si se combati por lui[7]; ensi reconquis son iretage, et puis fu mors[8] en bataille por lui. La damoisèle prist les armes al cevalier qui por lui estoit mors ; si les gardoit[9] cascun jor, et cascun jor ploroit sor ces armes, et menoit grant doel. La fille le roi qui remest orfène et perdi son iretage, ce fu li ame Adam qui fu moult haus hom quant il fu en paradis ; mais il perdi son iretage quant il fu fors mis et jetés, par son pechiet. Li fils Deu ot pitié de l'âme, car ele estoit desevrée de lui et de son iretage; si descendi et si l'espousa. Le jor que il fu nés, furent faites les espousailles quant il acompaigna[10] sa déité à nostre humanité, XXXII ans[11] se combati por nos ; al daérain[12] en combatant morut il por nos en la crois. Et nos devons faire alsi come la damoisèle : tos jors devons avoir sa mort en ramenbrance, et regarder ses armes (c'est sa crois et sa lance, et les claus et sa corone, et tos les estrumens de sa passion).; et plorer cascun jor de ce que nostre dous amis fu mort por nos en la bataille.

[5] Resta... ; LAT. remansit; ANGL. remain. Le copiste aura probablement oublié le mot *orfène* (orfeline), qui compléterait le sens du verbe, et que nous retrouverons bientôt ailleurs.

[6] Héritage, ITAL. retaggio.

[7] Elle. *Lui* invariable, ne nous est resté que pour le datif. (J'en demande pardon à qui croirait le français privé de cas.)

[8] Tué; nous venons de rencontrer, il n'y a qu'un instant, cette locution que la langue française a laissé tomber en désuétude.

[9] Regarder, ITAL. guardare; comme plus haut (page précédente) *mire*, ITAL. et ESP. mirar ; FRANÇ. point de mire, miroir, etc.

[10] Associa, unit.

[11] L'auteur suppose, je pense, que notre Seigneur est mort âgé de trente-trois ans ; sur quoi les écrivains de cette époque ne sont pas tous d'accord.

[12] A la fin ; mot à mot *au dernier* (ad ultimum), en dernier lieu. On écrivait aussi *darrain*.

OBSERVATIONS.

Ce que notre prosateur raconte de sa harpie semble emprunté à une propriété dont le crocodile était gratifié au moyen âge. On disait tantôt qu'il imitait les lamentations d'un homme, pour attirer les voyageurs dont il voulait faire sa proie ; tantôt que pour dévorer ses victimes il lui fallait détremper leur chair de ses larmes. Les humanistes de la Renaissance ont souvent pris cette pauvreté comme une occasion à leurs jeux d'esprit, et les *larmes de crocodile* ont été exploitées par maint faiseur d'emblèmes. Je n'aperçois pas que cette invention puisse remonter bien haut ; à moins qu'on n'y veuille voir une altération de ce que dit Élien (XII, 15) lorsqu'il attribue au crocodile cette ruse de répandre l'eau à pleine bouche là où il prévoit que les grands animaux, peut-être même les hommes, doivent passer; afin que, quand ils tombent ou chancellent sur le sol ainsi rendu glissant, il puisse s'élancer de sa cachette vers eux à coup sûr. Cf. Nicol. Brand, *Crocodilus lacrymans*, Jena, 1733; cap. I, § 4. sq.

Vincent de Beauvais, dans son *speculum naturale* (XVI, 94; p. 1211, sq.) transcrit un auteur qui semblerait avoir dirigé Pierre le Picard dans plusieurs de ses détails scientifiques. Voici ce texte : « *Ex libro de natura* (alias, *naturis*) *rerum.* Harpya est avis in solitudine juxta mare ionicum, fame rabida, fere semper insatiabilis. Ungues habet aduncos,..... faciem tamen habet hominis, sed in se nihil humanæ virtutis... Primum hominem quem in deserto viderit, occidere fertur; et jam inde quum fortuito aquas invenerit, faciemque suam in eis contemplata fuerit, mox sui similem hominem occidisse se perspiciens, immodice tristatur : et hoc aliquando usque ad mortem, plangitque occisum omni tempore vitæ suæ.» A ce compte, ce serait quasi la harpie classique, qui dans *l'Énéide* en effet ne se montre méchante qu'à demi.

17 (Fig. S).

LA NATURE DEL LOUSEGNOL [1].

Uns oiselès qui est petis, si est apelés lousegnols. Phisiologes nos dist que il se tient volentiers en beax forès et en beaus gardins, et cante tote nuit; et contre [2] le jor se renvoisit [3] et chante plus haut. Et quant il voit le soleil levé, si s'efforce de chanter, et demaine si grant joie de li meisme et de son chant qui tant li plaist, que por I poi que il ne [4] se déront [5] tot en chantant.

Cis oisèles est example de la sainte âme qui en la nuit de ceste vie atent nostre Segnor le vrai soleil de justice. Et quant èle sent qu'il est venus en son cuer par grasse (*grâce*), si a grant joie; si qu'èle ne le puet de[l] tot dire, ne del tot [6] taire. Ceste joie a à non jubilation, que bouce ne le puet dire ne del tot taire [7].

[1] Le texte semble avoir eu d'abord *rousegnol*, mais l'r a été changée postérieurement. Nous avons du reste l'une et l'autre lettre dans les formes latine, espagnole, et française moderne : *luscinia* (lusciniola), *ruisenor*, *rossignol*. Les Italiens, au contraire, n'ont ni l'une ni l'autre dans leur *usignolo*, qui a supplanté *rusignuolo*.

Les manuscrits R et S ne font nulle mention de cet oiseau.

[2] A l'approche (à la rencontre?) du jour.

[3] Renforce son chant, se remet en voix.

[4] Peu s'en faut qu'il.... ; comme l'italien *poco meno*. Mais une certaine manie de précision sévère et de clarté un peu froide nous a fait sacrifier de ces idiotismes qui avaient du jet et de la sève gauloise. Ce n'est pas que celui-ci m'inspire de très vifs regrets, mais d'autres méritaient un meilleur sort.

[5] Crève, LAT. disrumpere.

[6] Tout à fait, entièrement; ITAL. del tutto. *Du tout* est réservé aujourd'hui aux expressions négatives.

[7] Les quatre derniers mots peuvent bien être venus se placer ici par une distraction du copiste, qui aura répété la fin de l'avant-dernière phrase.

OBSERVATIONS.

Notre auteur est si modéré ici dans ses assertions, qu'il y aurait sévérité à vouloir les restreindre pour les réduire à une exactitude parfaite. Il n'est personne d'ailleurs qui ne puisse en appeler à ses propres observations sur ce chanteur de nos bois.

18 (Fig. T).

D'UN OISEL QUI EST APELÉ ESPESCH[1].

Uns oiseaus qui est apelé espesch; Physiologes dist qu'il est de tel nature que quant il trueve I arbre cruesé et à petite entrée, il fait son ni par dedens le crues[2]. Et alcunes gens sont qui sa nature voelent esprover; si estopent le pertuis de une cheville que il i fièrent[3] ens à grant force. Et quant il avient al arbre, et il troeve l'entrée en tel manière estopée si fort que sa force n'i poroit soffire, si vaint la force par engien et par I sens qu'il set de sa nature. Car il conoist de sa nature I herbe qui a pooir de desfermer[4] totes les coses qui sont fermées de fer et de fust[5], et de liiens que on puise liier. Il s'en va et le quiert tant que il l'a trovée; lors s'en revient, et la porte en son bec, et le touche à la cheville. Et tantost com èle i est touchié, la ceville saut fors et troeve l'entrée tote délivre[6]; et puet tot aaisiément aler à son ni.

C'est example de nos meismes. Li hom qui est en bones oevres, il fait son ni por manoir en la parfaite joie de nostre Segnor. Cil qui sa vertu voelent esprover, et estoper l'entrée de son ni, ce sont diables qui ses benfaits li quide tolir par ses mal engiens et par son art. Et quant diables l'a mis hors de bone oevre, dont est l'entrée estoupée du ni où li ame doit reposer. Et quant li om se regart des ex de l'arme, et voit que l'entrée estopée li est; lors li ensegnent les ex de l'arme l'erbe par coi l'entrée de son ni trovera tote délivre. Et ceste erbe si est à entendre parole de prestre en confession : que si tost que li hom muet la langhe por ses péchiés dire à prestre en confession, la cheville saut fors qui fut ferue por estoper le ni de l'ame; et li fait delivre voie por l'âme aler à son ni. C'est à entendre que vraie confession et bone repentance conduist l'âme del home en la parfaite joie nostre Segnor Jhésu Crist, qui est perdurable et permanable sans fin.

[1] Pic varié, épeiche; ALLEM. specht; ANGL. speckt. Rien sur cet oiseau dans R ni dans S.

[2] Le creux.

[3] Enfoncent, frappent; LAT. ferire; commme plus bas, *férue*.

[4] Ouvrir; comme le latin *recludere*, ITAL. schiudere.

[5] Bois; LAT. fustis. Nous n'avons plus guère que les dérivés *futaie*, *futaille*.

[6] Libre, ouverte; l'ancien sens ne s'est conservé que dans *délivrer*, *délivrance*. Je n'ai pas cru devoir accentuer la dernière lettre, comme si c'eût été *délivrée*.

OBSERVATIONS.

Selon Élien (I, 45), ce n'est pas seulement d'une cheville que l'épeiche (ou le pic-vert, qui n'est pas précisément l'épeiche) sait venir à bout au moyen de son herbe; il peut même, toujours par ce moyen, faire éclater une pierre qui fermerait l'entrée de son nid. Pierre le Picard est donc bien loin d'avoir enchéri sur les autorités classiques; il faut même, si l'on veut être juste, lui savoir gré d'une réserve qui l'approche d'autant plus de la vérité qu'elle l'é-

loigne davantage des maîtres anciens (Cf. Plin. X, 20; al. 18). Élien raconte même de la huppe (III, 26 : ἔποψ) un fait assez semblable.

Vincent de Beauvais (*specul. natur.* XVI, 132; p. 1229) répète presque la même histoire, mais avec des expressions un peu vagues, d'après le *Liber de naturis* (ou *de natura*) *rerum*. « Picus martius est avis parva, aduncos ungues habens, et arbores rostro penetrans. Quumque supinus corticem arboris percutit, subesse pabulum intelligit. Pullos in arboribus cavis educat; in quas quum sagittam vel aliud tale quis miserit, picus admota quadam herba statim ejicit, quantalibet vi ingestum sit. »

19 (Fig. U).

LA NATURE DEL PAON.

Uns oiseax est qui est apelés paon. Phisiologes nos dist qu'il est de tel nature que quant il dort par nuit, et il s'esveille soudainement, qu'il crie; por ce qu'il quide avoir sa beauté perdue.

Si senefie l'âme qui en la nuit de cest monde doit tos tans [1] crémir [2] qu'èle ne perde les biens et la grasse que Dex li a donée. Si doit crier à grant destroit [3] en lermes [4] et en orisons, quant èle sent alcune oscurté de pechié en soi; et doit soi meisme conoistre, et en chercher a bone foi totes ses défautes [5].

Et Amon li prophète nos dit del paon que c'est uns oiseaus qui grant porvéance a en lui; et Phisiologes dit que li hom qui n'a porvéance en soi est moult povre cose, et valt autre tant [6] mains, come li paons enlaidist de sa keue perdre. Car keue de paon senefie porvéance, por ce que keue, de tant [7] qu'ele est par derière, senefie ce qui est à avenir. Et por che senefie la keue de paon porvéance; ne autre cose n'apèle on porvéance que de prendre garde ce qui est à avenir.

Et si est confermé par une des natures del lion qui, quant on le cace [8] por prendre, et il doit fuir, il cuevre les traces de ses piés del train de sa keue; por ce que on nel sache où suir [9] Alsi fait sages hom qui a porvéance, quant il li covient alcune cose [*mucer?*] dont on le blasmeroit s'on le savoit. Il se porvoit si al faire que on nel saura ja; si que sa porvéance cuevre

[1] En tout temps. Rien sur le paon dans R et S.

[2] Craindre. Cf. *supra*, p. 110, note 43.

[3] Effort, peine, empressement. Les Italiens donnent un sens presque semblable à leur mot *strette*.

[4] Larmes.

[5] Fautes, défauts.

[6] D'autant moins, ITAL. altretanto.

[7] D'autant.

[8] Chasse, ITAL. caccia; ESP. cazar.

[9] Suivre. Cf. *supra*, p. 108.

les traces de ses piés : c'est à entendre que on se gart del cop [10] avant que on le voit venir et que on sace que il venra, que on le puist guenchir [11] par porvéance. Car I home de povre sens poroit bien eskiever [12] le cop que il verroit devant lui.

Amon li prophètes nos dist que tot dis[13] quant li hom pèche, anemi li plaie [14] s'anme et le fiert et blèce malement. Tu hom, qui es fors et délivres [15], or te porvoi qu'ele ait mire à ses plaies garir ains qu'èle soit morte ; c'est à entendre confession et pénance en ta vie, et vraie repentance devant que li cop de la mort vient à toi. Car se tu es ataint à la fin en péchié, dont ne t'as tu pas porveu, dont t'a li cop de la mort ochis. Ce sont diables, et ont t'arme traie [16] et morte à tos jors vivre en mort sans fin. Por che doit li hom penser et soi porveir, que s'anme n'ait garde del cop de la mort; et soi tenir en la cremor [17] de nostre Segnor. Qui crient son maistre, il l'aime.

[10] Coup, ITAL. colpo.
[11] Eviter, détourner?
[12] Esquiver, ITAL. schivare.
[13] Toujours.
[14] Blesse, LAT. plagare.
[15] Libre, déluré? en santé, dispos. Cf. p. 160, note 6.
[16] J'ignore s'il faut lire *traïe* (trahie), ou *traie* (entraînée, blessée, frappée) ; FRANÇ. trait, traire.
[17] Crainte. Nous avions plus haut *crémir*, et à une ligne d'ici nous trouverons *crient*.

OBSERVATIONS.

Tout en cherchant à nous montrer le paon comme un modèle utile, le compilateur n'a pas réussi à lui faire jouer un rôle fort honorable. Il le peint en vérité si niais (j'ai presque dit : si niaisement), que les manuscrits de la Bibliothèque du Roi (R et S) ont fort bien fait de l'omettre, et qu'il me tarde à moi-même d'atteindre un autre article, quelque affection qu'un éditeur puisse nourrir pour l'ouvrage qu'il exhume.

20 (Fig. V).

LI ALERIONS [1].

Uns oiseaus est, si est apelés alerions. Phisiologes dist que li alerions a moult grant segnorie sor tous les oiseaus del monde, et sa colors est semblant a fu. Et ses èles sont alsi tranchants comme un rasoirs; et il est petis I pou, et il est plus grant d'un aigle [2] ; ne en tot le

[1] Point d'Alerion dans les manuscrits R et S.
[2] Grammaticalement, cette façon de construire une proposition comparative serait aujourd'hui un italicisme. Zoologiquement, si le copiste n'a pas fait quelque erreur, comment accorder son langage avec le nom d'*aiglette* que l'on donnait à l'alérion, et avec la miniature qui a évidemment voulu peindre un oiseau plus petit que l'aigle? Mais, encore une fois, j'accorde peu d'importance à ces rallonges du Bestiaire primitif.

monde n'en a que une seule paire. Et quant li paire a vescu LX ans; lors font II oes; et lors les keuvent par LX nuis et par LX jors. Et quant li LX jor sont passé, s'escloent et sont II pocins. Et quant li père et la mère les voient, erraument s'entornent fuiant plus tost qu'il onques poent voler. Et li autre oisel de la contrée s'acompaignent avoec els, et les convoient [3] trosqu'à [4] la mer. Et li alerion volent en la mer, et se plongent dedens, et si se noient iluec. Et tuit li autre oisel s'en retornent erraument à l'aire et as pochins. Si les gardent et norissent tresc'a dont qu'il sont dru et qu'il poent ben voler. Lor s'en départent li autre oisel, et ensi se norissent li alerion.

C'est example del rice terrien home qui tot son parage [5] a sormonté de richoise [6], et est li chies (*chief?*) de tot son parage en cest siècle; et les passe tous, qu'il n'a nul per par ses grans richoises que il a conquis en tolte [7] et en roberie et en autre desraison [8]; ne li chaut comment, mais qu'il ait [9]. Quant ce vient vers sa fin, si pont II oes; c'est la mort qui prent le cors, et la mort (*li déables?*) qui prent l'âme. Quant la mort vient, s'escloent si ja II pochins; c'est li caitive [10] âme que diable enportent, et la caroigne de cors que li ver manguent. Lors viènent si ami et si parent estraigne [11], si le convoient. Là il se plonge en merre, et noie: c'est à entendre el fons d'infer, ains qu'il soit covert de terre.

Cist n'ot son pareil el sicle [12] en son parage, nient plus que li alerions.

Les trencans èles del alerion, ce sont li fait de mal hom. Coment que li avoirs soit porcachiés, chi l'estuet [13] laisier [14]; et autres l'aura, et autres l'ot devant celui. Par male covoitise est mainte âme confondue et damnée. En tos lius sont li trop plus blamé que loé; ne nule cose ne valt tant come mesure et raison, et ce maine l'ome à bone fin.

[3] Accompagnent, escortent; FRANÇ. convoi.

[4] Jusqu'à. Nous avons déjà rencontré les autres formes *dusc'a*, ou *dusqu'à*, et *tresqu'à*.

[5] Tous ses égaux, ANGL. peerage.

[6] Richesse.

[7] *Maltôte* appartenait probablement à cette famille de mots aujourd'hui effacée de notre langue. LAT. tollere (auferre), ITAL. tolto. Il s'agit sans doute de rapine, vol de vive force.

[8] Tort; cètte expression rappelle *la razon de la sinrazon*, etc., du grand satirique espagnol.

[9] Peu lui importe comment, pourvu qu'il s'enrichisse.

[10] Misérable, méchante. L'italien *cattivo*, notre *chétif*, et le poitevin *chéti*, montrent que l'idée de prison (*captivus*) a conduit à celles de misère et de culpabilité; de même que le *reus* des latins a été pris tantôt dans le sens de *prévenu*, tantôt dans celui de *condamné* ou convaincu (coupable).

[11] Etrangers, LAT. extranei, ITAL. straneo.

[12] Dans le siècle, le monde; ESP. siglo.

[13] Il convieut, il faut.

[14] Laisser, abandonner; ITAL. lasciar.

OBSERVATIONS.

Voici un conte dont je ne sache pas que les naturalistes de l'antiquité puissent être sérieusement rendus responsables. Il semble que quelque moderne leur ait envié l'invention de leur phénix, et qu'il se soit proposé d'en faire une contre-épreuve à sa façon. L'alérion des héraldistes est-il antérieur à cette belle histoire? ou bien, une fois cet oiseau introduit dans le bla-

son, a-t-on prétendu lui composer une généalogie et des mœurs qui ne le cédassent à nul autre? Je pencherais vers la seconde hypothèse, quoique je n'aie nul droit de décider entre l'une et l'autre; n'ayant guère retrouvé les alérions avec quelque détail que dans la prétendue *lettre du prestre Jehan* reproduite récemment par M. Ferdinand Denis (*Le monde enchanté*, p. 188), où notre oiseau est nommé *yllerion*. Là se rencontre encore l'*oiseau appelé tigre*, dont nous avons hasardé l'explication précédemment. Mais cette *lettre du prêtre Jehan* ayant sans contredit puisé aux mêmes sources que nos compilations des douzième et treizième siècle, il faut convenir qu'un tel document avance très peu la question. Que des hommes de plus de science et de plus de loisir que nous en fassent, s'ils le veulent, l'objet d'un travail spécial; nous leur en cédons l'honneur, sans précisément le mépriser. Car l'histoire de ces bizarreries est inséparable de la véritable histoire littéraire. Cependant, s'il était permis de hasarder un simple aperçu, je dirais que les *aiglettes* ont pu tirer à elles un démembrement de l'histoire fabuleuse des aigles. Et comme les traits classiques, pour ainsi dire, de ce dernier ne pouvaient être transférés à un autre oiseau sans faire crier au larcin, on se sera rejeté sur les traditions rabbiniques qui n'avaient point été exploitées. Ainsi la mort de l'aigle dans la mer (D. Kimchi, etc., ap. Bochart, *l. cit.* P. II, libr. II, cap. 1; p. 167) et les aiglons recueillis par l'orfraie, lorsque leur père les chasse du nid (Aristot. *Hist. animal.* IX, 34; VI, 6), sont des débris dont se sera formé le partage de l'alérion. Toutefois, comme il faut savoir tenir compte d'un élément qui ne laisse pas d'expliquer bien des choses humaines, la niaiserie ou l'étourderie, indiquons en outre une description du phénix par Claudien (*De laudibus Stilichonis*, lib. II. v. 414, sqq.) qui, mal copiée ou mal comprise, a pu devenir l'une des sources de l'historiette sur les alérions.

21 (Fig. X).

LI AIGLE.

David dist el setisme[1] seconde siaume[2] : *Ta jovente[3] ert renovelée si con[4] cèle del aigle.* Phisiologes dist que li aigles est de tel nature que quant il envielliot[5], si sont pesant ses èles[6], et bruille[7] le rail[8] de ses ex par le rai del soleil. Après descent en une fontaine et plonge soi

[1] S. *D. Dist ou sautier, en la centisme seconde...*
[2] S. CII, 5. R *ou setisme* (centisme?) *siaume secont.*
[3] R. *jovance.*
[4] De même que, ITAL. siccome.
[5] Devient vieux, ITAL. invecchia.
[6] S. *ses èles sont pesans, et ses iex obscurs,* etc. *Adonc quiert une fontaine et vole dessus en hault vers le soleil; illec art ses elles,* etc.
[7] Brûle.
[8] R. *le ruil.* Cf. *supra*, p. 129, note 7.

ens par III fois. Erraument sont ses èles renovelés, et si œil sont tot cler; et il est tous renovelés mieus que devant.

Pren garde, tu hom quel que tu soies, juis ou paiens, qui vestus es du viés[9] testament, e[10] que li oeil del cuer sont plain de roill[11]; et quier espérituel fontaine de Deu, qui dit[12] : *Qui n'est regnés*[13] *d'aighe et Saint Esperit, il ne puet entrer el règne des ciels.* » Qui baptisiés ert el non del Père et del Fil et del Saint Esperit, il lèvera les ex du cuer à Dieu qui est verai soleil de justice; il ert renovelés comme li aigles, et verra altresi cler.

Quant li aigles est en haut en l'air, il voit les poissons en mer en l'aighe. Quant il regardeel soleil, il ne flencist[14] mie ses ex par la force del rai. Il kevve (*keuve?*) ses oes de regarder[15] sor le ni : quant la feme a pons ses oes en son ni, sor I arbre èle s'envole; et li aigles vole sor I autre arbre, et regarde sor le ni XL jors tot en junant[16]. Et al cief[17] de XL jors escloent li oef, et sont pocins; et lors quiert sa proie. Et quant ses aigleaux sont I poi dru, si les met contre le soleil pendans à ses ongles. Cils que il voit tenir lor ex contre le soleil, il les garde dignement comme les siens; et cels qui flancissent[18] les ex, jete[19] et renie.

Altresi tient Dex cels à siens qui ben le croient, et de cels n'a cure qui ne le voelent croire ne conoistre; car il ne les tient mie à vrais fils.

[9] Vieux. Cf. *supra*, p. 116, note 10.
[10] S. *et.*
[11] R. *ruil;* S. rœil.
[12] Joann. III, 3.
[13] S. *régénérés.*
[14] R. et S. *fléchist*; P, plus bas, *flancir.*
[15] En regardant, par le regard. Les manuscrits R et S ne disent pas un mot de cette merveilleuse propriété des yeux de l'aigle; et j'ignore où l'on aura puisé cet intéressant récit, que d'autres prêtent à l'autruche, etc.
[16] Jeûnant.
[17] Au bout de..., ITAL. in capo a...
[18] R et S. *fléchissent.* Cf. *supra*, note 14.
[19] R. *giete fors.*

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

VII. DE AQUILA [1].

Dicit David in centesimo [2] secundo psalmo : *Renovabitur sicut*[3] *aquilæ*[4] *juventus tua.* Physiolo-

MS. C.

VI. DE NATURA VOLATILE AQUILÆ [24].

David dicit[25] (Ps. CII, 5) : *Renovabitur sicut aquilæ juventus tua.* Physiolocus dixit de aquila

[1] A. point de titre.
[2] A. *psalmo centesimo secundo;* D. *Dicit ergo David in psalmo* C° I°. C'est, du reste, selon la Vulgate, Ps. CII, 5; et selon les LXX, le Ps. CIII.
[3] D. *ut aquilæ*, comme la Vulgate. Je ne ne cite point H, qui, remanié ici entièrement par l'auteur du traité *De Bestiis*, ne peut servir de rien pour le collationnement.
[4] B. *Aquila.*

[24] M (p. 589) ne peut prêter ici aucune aide, l'article de l'aigle ne s'y composant que de ces deux lignes : « Aquila avis « magna et regalis, de qua David dicit : *Renovabitur sicut* « *aquila juventus tua.* »
[25] Serait-ce ἀποδοκιμάζω (*rejicio, repello*)? Simple conjecture, que je laisse dans l'état où je l'avais établie avant de trouver de nouveaux manuscrits; autrement il me faudrait aussi faire intervenir un manuscrit éthiopien.

MSS. A, B.

gus [5] dicit de aquila talem habere naturam : Quum senuerit, gravantur [6] alæ ipsius [7], et obducunt caliginem oculi ejus. Tunc quærit fontem aquæ, et contra [8] eum fontem evolat in altum usque ad aerem [9] solis; et ibi incendit [10] alas suas, simul [11] et caliginem oculorum exurit [12] de radio solis. Tum [13] demum descendens in [14] fontem, trina vice se mergit ; et statim renovatur tota, et [15] in alarum vigore et oculorum splendore, multo [16] melius renovatur.

Ergo et tu homo, sive Iudæus, sive gentilis, qui vestitum habes vetere (*sic*) et caligant [17] oculi cordis tui, quære spiritualem [18] fontem Domini, qui dixit (Joann. III, 3) : *Nisi quis renatus fuerit ex* [19] *aqua et Spiritu sancto, non potest intrare*[20] *in regnum cœlorum* [21]. Nisi [22] ergo baptizatus fuerit [23] in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, et sustuleris cordis tui oculis (*oculos*) ad Dominum qui est sol justitiæ tuæ; tunc renovabitur sicut aquilæ juventus tuæ (*sic.*).

MS. C.

quoniam si senuerit, gravabuntur alæ ejus, et caliginant oculi ipsius. Quid ergo facit? Quærit fontem aqua (*sic*) munda, et volat in aera solis; extendit alas, et descendit in fontem aquæ. Baptizatur per ter, et ascendit reprobans [25] caliginem oculorum ; et renovabitur, et novus fit.

Sic autem et tu veterem (*sic*) indumentum habens, et caliginant tibi oculi ; quære spiritale (*sic*) fonte, Dei verbum, qui dixit (Jerem. II, 13) : *Me dereliquerunt fontem vivam* (sic) *aquæ.* Et volans in altitudinem solis justitiæ Jesus Christus (*sic*). Et ipse exuet (*exue?*) te veterem (*sic*) indumentum diaboli ; et baptizare in sempiternum fontem, in nomine Patris et Filii, et Spiritus sancti. Hoc ergo David dicit : *Renovabitur sicut aquila juventus tua.*

[5] B. *Fisiolocus ;* D. *Phisiologus dicit aquilam talem naturam habere ut quando senuerit.*

[6] B et D. *graventur.*

[7] B. *ejus ;* D. *ejus, et oculi ipsius obducuntur caligine. Tunc vero quærit fontem aquæ vivæ, et contra fontem evolat.*

[8] La fonction singulière que reçoit fréquemment dans ces manuscrits le mot *contra* s'expliquerait si l'on y substituait παρὰ, qui signifie tantôt *prope*, tantôt *contra*, à peu près comme le français *contre.*

[9] B. *aeram ;* E. *aerem ;* D. *ignem solis; ibique incendit.*

[10] B. *intendit.*

[11] B. omis.

[12] B. *conburit ;* D. *emendat : surgens autem de radio solis, demum descendit in fontem; tribus vicibus se mergit, statimque renovata est. Ergo tu, o homo Dei, judæus sive gentilis, qui vestitum* (E. *vestimentum*) *habes vetus, et.*

[13] A. *tunc.*

[14] B. *ad.*

[15] B. omis :... *tota. Ita et Salvator vitiorum* (salvatur a vitio ?) *et oculorum.*

[16] B. *multum.*

[17] B. *caliginantur;* D. *caligantur oculi tui cordis secundum sensum spiritualem Domini qui,* etc.

[18] B. *spiritalem.*

[19] A.... *fuerit denuo in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, non,* etc.

[20] B et D. *introire.*

[21] A et D. *Dei ;* A continue ainsi : *Eleva mentis oculos ad Deum qui est fons justitiæ, et tunc renovabitur in te sicut aquila juventus tua.*

[22] D. *Si ergo baptizatus fueris, tunc renovabitur... tua.* Suit une addition empruntée par le compilateur à divers écrivains ecclésiastiques.

[23] Le contexte montre que ce doit être *fueris.*

[25] Voir au *recto* de ce même feuillet, 2ᵉ colonne.

BESTIAIRE RIMÉ.

VIII. Li ÉGLES[1] est reis des oisels[2].
Quant volt si devenir novels[3],
Por mult merveillose nature
Une fontainne clère et pure
U l'ewe seit vive[4] et boillant[5],
Quant soleil[6] est plus cler raiant,
Cerche[7] li ègles quant est vielz[8]
Et mult ad oscuri[9] les iels,
Et chescone èle grève et veine[10].
En l'air desuz cèle fontainne,
Comence mult halt à monter
Contre le soleil qui raie cler.
Quant là suz vent en la chalor,
Ses ieulz afiche en la luior[11]
Del soleil, et tant i esgarde
Qu'avis[12] li est que trestot arde.
Iloc en cèle ardor esprent
Ses ieuls, ses èles ensement;
Puis descent jus en la fontainne[13]
U lewe est plus vive et plus saine;
Si se[14] plonge et bainne treiz fois;
Tant que il est, ben le sachoiz[15],
Tot freiz et tot renovelez,
De sa viellesce tot sanéz.
Tant ad li ègles clère veue :
S'il iert si halt cum une nue
La sus[16] en cel air roant[17],
Si voit il le peisson noant
Soz li en fluvie u en mer;
Dunt descent por li enconbrer,
A li se joint[18], et tant estrive
Que par force le trait à rive.
Une altre manére ad estrange :
Qui feroit de ses oes eschange
Et en son ni altres méist,
Si qu'il nel seust ne ne véist,
Quant li pucin seraient grant
Anceis[19] qu'il fuissent ben volant,
Les portereit la sus en l'eir
Contre le rai, contre l'escleir[20]
Del soleil quant miels[21] raéreit;
Celui qui ben esgardereit
Le rai del soleil sans cillier[22],
Ameroit-il et tendroit cher;
A celui qui n'avroit vigur
D'esgarder contre la luur,
Come avoltre[23] le guerpiroit,
Jà plus ne s'en entremetroit[24].
L'ègle qui si se renovèle,
Nus done ensample bone et bèle;
Car altresi devroit ovrer
Home qui volt renoveler
Son viel vestement ancien,
Soit gieu[25] u soit crestien.
Quant li oil de son quer[26] serroient
Si aumbré qu'il ne porreient
Véoir la[27] sauveté certaine,
Dunt devroit querre la fontainne
Que est espéritable et vive :
C'est le baptesme qui avive
Trestuz cels que il seintefie[28].
De céo trei-je[29] en garantie
L'évangelie ù je troef[30] escrit,
Que *cil qui d'ève et d'Espérit*
Ne serreit einz[31] seintefiez
Qu'il en fust *renez et purgés,*
Ne porroit en nule guise estre
Qu'il entrast el règne célestre.

[1] X et Y. *aigles.*
[2] X. *de oiseaus ;* Y. *rois des oisiax.*
[3] X. *Quant veuz est, si devient noveaus ;* Y. *Cant viex est, si devient noviax.*
[4] Y. *l'aigue soit clère ;* X. *où l'ève seit clère et bollant.*
[5] Non pas bouillante, sans doute, mais réchauffée ; comme on disait *Saint-Martin-le-bouillant*, pour *la Saint-Martin d'été.*
[6] V et Y *que* (Y. *cant*) *li soleil.*
[7] ITAL. cercare ; ANGL. search.
[8] X. *veuz* et *eux ;* Y. *viex* et *oelz.*
[9] Y. *oscurciz.*
[10] X et Y. *griève et vaine ;* appesantie et sans force.
[11] X et Y. *luor.*
[12] Il lui semble, il s'aperçoit ; V et Y *que vis.*
[13] X. *fonteine.*
[14] V. *s'i plonge ;* Y. *se plonge ;* X. *plunge.*
[15] X. *sachiez ;* et *feiz.*
[16] Z. *Lassus et ens en l'air vloant* (*volant ?*).
[17] Serait-ce un analogue de l'italien *rovente*, par allusion à la sphère du feu ?
[18] On dit encore *rejoindre* et même *joindre*, pour *atteindre.* Quant à *estrive*, Cf. *supra*, p. 121, note 3.
[19] X. *ainçois ;* ESP. antes ; ITAL. anzi.
[20] Les Italiens diraient *chiarore.*
[21] X. *meuz ;* Y. *bien.*
[22] Y. *eiller ;* X. *clinier.*
[23] Adultérin. Cf. p. 120, note 103.
[24] V. *entremeetroit ;* X. *en d'entor lui le jètereit.*
[25] Y. *Juif, soit.*
[26] X et Y. *euer.*
[27] V et Y. omis ; X. *si aumbrez qu'il ne verroient*
Voie ne vérité certaine.
[28] Y. *cui il saintefie*
[29] V. *traige ;* X. *trai je.*
[30] X et Y. *je truis.*
[31] V et Z. *si saintefiez.*

Qui en ceste fontainne clère,
Est baptisez el non del Père,
Del Fiz et del seint Espérit,
Séurement sans contredit
Porra véer et esgarder
Li verai soleil qui raie cler :

C'est Jhu Crist, li dus, li piz.
Qui en lui ad son regard miz,
En l'esgarder se renovèle
Altresi cum fait li oisèle
En l'altre soleil que cist fist [32]
Qui toz les élémenz [33] assist.

[32] X et Z. *cil.*

[33] Y. *alemanz*, ce qui passe la mesure d'une simple variante.

OBSERVATIONS.

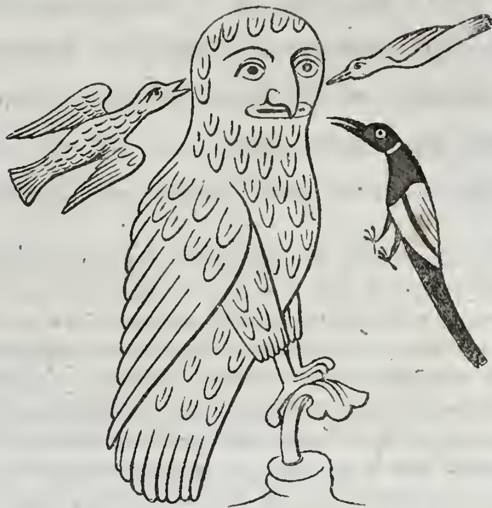
L'un des traits dont se compose ce tableau de l'aigle nous a occupé ailleurs (*Vitraux de Bourges*, n° 70 ; p. 127, sv.). Mais le *roi des oiseaux* a été partagé largement chez les naturalistes d'autrefois, en sorte que son apanage est comme inépuisable ; d'autant qu'on lui associait assez généralement le vautour (Cf. Tychsen, *l. cit.*, 83-88, 106-110. — Leemans, *in Horap.*, p. 342, sq. ; 348, sq. ; 380, sq. ; 178, 403, 64, 302-304 ; etc.—Pseudo-Aristot., *De mirab. auscult.* c. 61, al. 60 ; ed. Beckmann, p. 127-130), et que les diverses espèces d'aigles jouissaient en commun de toute prérogative une fois accordée à l'une d'entre elles. En outre, pour ne pas demeurer en reste avec l'antiquité, les compilateurs du moyen âge ont plus d'une fois amplifié les données déjà très hardies qu'elle leur avait transmises. Ainsi la vue perçante du *roi des airs* s'est étendue jusqu'à la vertu de couver ses œufs du regard : énormité dont je ne crois pas qu'aucun écrivain classique se soit rendu coupable. Son œil fixe aux feux du soleil, et l'épreuve qu'il fait de ses aiglons par ce moyen (*Aristot. Hist. anim.*, IX, 34.—Antig. Caryst., 46 ; p. 74.—Ael. II, 26.—Plin. X, 3), puis ce que l'observation la plus simple peut apprendre sur sa mue et l'accroissement de son bec qu'il aiguise parfois sur la pierre ; tout cela, combiné avec les récits des orientaux (ap. Bochart, *Hierozoic.* P. II, libr. II, cap. I ; p. 167, 168), a conduit aux derniers compléments la légende de l'aigle telle que nous la trouvons dans nos Bestiaires.

Ce sujet a été traité, mais d'une manière bien maigre, par Erdm. Walter dans une dissertation académique (*Aquilae natura e sacris litteris*, etc., Lipsiæ, 1747). Du reste il n'est pas rare que ces dissertations des vieilles universités allemandes trompent très fort l'attente de ceux qu'aurait affriandés un titre curieux. J'engage donc ceux qui pourraient s'y laisser prendre à ne pas s'y fier plus que de raison.

Si c'était le lieu de montrer l'emploi qui a été fait de l'aigle dans la littérature et les arts des siècles chrétiens, les exemples ne manqueraient pas ; mais cette première partie a surtout pour objet l'exposition de la doctrine fondamentale qui a servi de base à toutes les applications. Le reste trouvera place plus tard.

22 (Fig. Y).

LE CAUVE SORRIS [1].



David dit el setisme [2] seaume : *Je sui comme li nicticorax.* Phisiologes dist que li nicticorax aime moult les tenèbres plus que le jor ; a àsamblance, et voirs est que il ne velt onques voler par jor.

Del nicticorax a li poples des Juis la samblance, que il déboutèrent [3] nostre Segnor quant il vint por els sauver. Lors distrent li Juis [4] : *Nos n'avons nul roi fors César : cestui, ne savons nos qui il est* [5]; et por ce amèrent il plus ténèbres que le jor [6]. Dont s'entorna nostre Sires à nos Gens, et nos enlumina qu'estions *en ténèbres ; et en la région de mort nos fu née lumierre* [7]. De ce dist li Salvère par le prophète [8] : *Li pueple que je ne connui mie, me servi.* C'est à entendre nos, Gens. Del pople des Juis qui miels amèrent les ténèbres que la lumierre, de ce dist nostre Sire en une seaume [9] : *Mi fil estrange ont menti à moi, mi fil estrange sont avieus* [10]. Car il s'ostèrent de lor droite sonte [11] ; et por ce héent [12] la veue, si comme le nicticorax le jor [13]. C'est à entendre que lui ne créirent pas que Dex s'aombra [14] en la sainte Virge pucèle, Nostre Dame sainte Marie sa beneoite mère; et ne le voldrént conoistre par l'oscurté de lor mescréance. Et por ce amèrent il l'oscurté, quant il ne créirent clèrement la poissance de Nostre Segnor ; et por ce resamblent Jui le nicticorax : il het lumière del jor, et aime ténèbres. Et tot li oisel l'ont en despit, et tot crestiens ont Jui en despit [15].

[1] R. *propriété du niticorace.* Cet article n'existe pas dans S. La miniature Y se prononce pour la chauve-souris, comme le texte en prose française ; mais il s'agit du hibou réellement, ou de la chouette. Le latin et les rimes normandes sont en cela d'accord avec les monuments, comme nous le ferons voir dans la suite. Mais pour ne pas trop laisser languir ceux qu'impatienterait l'attente de quelque application, il peut être opportun de citer dès aujourd'hui ce texte d'un vieux chant latin du moyen âge, (ap. Ed. Du Méril, *Poésies latines antér. au douzième siècle*, p. 191) :

« Christus a noctuis datur supplicio. »

L'éditeur n'explique point cette singularité, mais le *Physiologus* donne le mot de l'énigme; et le poète latin montre clairement, par sa brièveté même, combien les données du Bestiaire étaient jadis familières au peuple. Car qui aurait pu, sans cela, trouver quelque signification à ce vers devenu si étrange pour les lecteurs d'aujourd'hui ?

[2] R. *en ceste meime siaume.* Ps. CII, 7. Cf. p. 136, note 2.

[3] Ecartèrent, repoussèrent.

[4] Joann. XIX, 15.

[5] Joann. IX, 29.

[6] R. *que la lumière.*

[7] Matth. IV, 16. — Isai. IX, 2.

[8] Ps. XVII, 45.
Ps. XVII, 46.

[10] R. *envielli.*

[11] R. *sente :* voie, sentier ; ESP. senta ; en Lorraine, *sôte.*

[12] Haïssent.

[13] R. *comme li niticorax fait le jor.* Là se termine l'article du manuscrit R.

[14] Cette expression fait peut-être allusion au texte de S. Luc (I, 35) : « *Virtus Altissimi obumbrabit tibi,* » où le verbe aurait été lu à la forme passive.

[15] Mépris.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

VII. DE NECTICORACE [1].

David [2] dicit (Ps. CI, 7) in psalmo : *Factus sum sicut nycticorax* [3] *in domicilio.* Nycticorax [4] inmundum [5] est (Deuteron. XIV, 17), et tenebras amat [6] magis quam lucem.

Hic [7] figuram gerit [8] populo (*sic*) Iudæorum;

[1] D. *nicticorace ;* A. point de titre. La forme *necticorax*, maintenue par B, celle de *serene*, et autres que nous rencontrerons dans les articles suivants, pourraient bien être dues à une négligence orthographique assez fréquente chez les Grecs de la décadence; et qui consiste à échanger les équivalents phoniques les uns pour les autres : νηκτικόραξ pour νυκτικόραξ, σηρὴν ou συρὴν pour σειρὴν ; ἤποψ (peut-être, puis ὕποψ, d'où *hypopus*) pour ἔποψ; φοίνηξ, ou φήνηξ pour φοίνιξ; ἴβης pour ἴβις, Ἰσαίας pour Ἠσαίας, etc. Je connais tel helléniste qui ne croit pas qu'on ait suffisamment tenu compte des effets de cette permutation ; et qui pense que, rigoureusement appréciée, elle conduirait à une réduction sensible des mots enregistrés par les lexicographes sous diverses formes, dont plusieurs pourraient bien n'être qu'abusives. Quant à moi, tout ce que j'en réclame en ce moment, c'est une conjecture de plus pour l'origine grecque du Bestiaire.

[2] B. *In eodem psalmo David dicit.* Dans A, B, C, le *nycticorax* suit immédiatement le pélican, et ces deux oiseaux sont nommés dans un verset du psaume CI. Un motif tout semblable pouvait avoir fait rapprocher les sirènes, le centaure et le hérisson, qui se suivent en effet dans B et C, comme dans le Bestiaire rimé de Guillaume-le-Normand (ainsi que dans Isaïe, XIII,22). Quant au manuscrit de Bruxelles (A), un feuillet rapporté à l'endroit où devait être le hérisson ne permet plus de savoir quel ordre on y avait observé primitivement. D, qui place le nycticorax à la suite de l'aigle, comme Pierre le Picard, commence par *In præcedenti psalmo, centesimo scilicet, dicit David* : *Factus sum*, etc. Il avait indiqué précédemment le renouvellement de l'aigle (Ps. CII, 5) comme mentionné par le psaume CI. Donc, à moins de supposer une série d'inexactitudes entraînées par une première erreur, il faudrait admettre que l'auteur comptait les psaumes autrement que la Vulgate et les LXX. Suivait-il une des divisions marquées dans les textes hébreux ?

[3] B. *necticorax;* D. *nicticorax.*

[4] Comme à la note précédente.

[5] A. *in domam;* D. *immunda avis est, et magis tenebras amat quam.*

[6] B. omis.

[7] A. *His* (is); D. *ergo convenienter significat Judæos, qui.*

[8] A. omis.

MS. C.

V. DE NOCTICORACIS (sic).

Dixit Physiolocus [26]: volatile est diligens noctem magis quam diem.

Dominus noster Iesus Christus dilexit nos qui in tenebris sedebamus et umbræ (*sic*) mortis; populus (*sic*) Gentium supra populum Iudæorum quia (*qui?*) tunc adoptionem et Patrum permissionem (*promissionem*) habuerunt; propter ea et Salvator dicit (Luc XII, 32) : *Nolite timere pusillus grex hoc unum* (enim? regnum?) *in eo* (meo? tuo?) *conplacuit Deo.*

Sed dic [27] mihi quoniam nocticorax inmundus est secundum Legem. Ideo [28] Apostolus dicit (II Cor. V, 21) de Salvatore : *Non cognovit peccatum, peccatum non fecit* [29]; et *humiliavit se ut nos exaltaret* (II Cor. XI, 7?). Bene ergo Physiolocus narrat de nocticoracis.

[26] Les extraits du *Physiologus* recueillis par le cardinal Maï n'ont rien sur le nycticorax; mais on pourrait absolument recourir à l'opuscule de ce nom qui a été si cavalièrement publié par Ponce de Léon, sous le nom de S. Épiphane (Epiph. Opp., ed. Petau, t. II, p.216). Le manuscrit C semble cette fois n'en être qu'une mauvaise traduction. Mais les mss. grecs offrent aussi des différences de texte très marquées.

[27] *Dices*, ou *dicis.*

[28] Le grec avait probablement καὶ μὴν ou καί τοι, qui indiquent tantôt opposition, tantôt conséquence ; et le traducteur a fait choix, naturellement, de la signification qui convenait le moins.

[29] Au lieu de *eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit ; ut nos efficeremur justitia Dei in ipso.*

Ne fût-ce que pour utiliser le pied de cette colonne, je hasarde un spécimen du *Nicticorax* de Philippe de Thaun. On y verra que le trouvère prétnedait parler non pas anglo-normand, mais bel et bien français; et que le langage de notre Guilliame est déjà fort modernisé au prix de celui-là :

« Fresaie le apelum
En franceise raisun.
. . . .
Fresaie signefie
Judeus en ceste vie :
Que quant li Creaturs
Les volt mettre à luurs
. . . .
Nel l' voldrent recuillir
Ne ses cumanz oïr. Etc.»

A, B.

qui [9] adveniente Domino et [10] Salvatore nostro ad salvandos eos, reppulerunt eum a se [11] dicentes (Ioann. XIX, 15) : *Nos regem non habemus nisi Cæsarem, hunc autem quis e[s]t* [12] *nescimus* (Ioann. IX, 29). Et ideo plus dilexerunt tenebras quam lucem. Tunc Dominus convertit se ad nos Gentes, et inluminavit nos *sedentes in tenebris et regionem* [13] *umbræ mortis* (Is. IX, 2), *lux magna* [14] *orta* [15] *est* nobis. De hoc populo Salvator per [16] prophetam dicit [17] (Ps. XVII, 45) : *Populus quem non cognovi servivit mihi, obauditu* [18] *auris obedivit mihi*; et alibi (Os. II, 24; Rom. IX, 25; etc.) : *Vocabo non plebem meam, plebem meam* [19]; *et non dilectam* [20], *dilectam* [21] : De illo [22] populo Iudæorum qui *amaverunt magis tenebras quam lucem* (Ioann. III, 19), dicit Dominus in psalmo (Ps. XVII, 46 : (*Filii alieni mentiti sunt mihi* [23], *filii alieni inveterati sunt, et* [24] *claudicaverunt a semitis tuis* [25].

[9] B. *quem.*
[10] A et D. omis ; D. *Ihu xpo, a se repulerunt præsentiam ejus, dicentes : Non habemus regem nisi.*
[11] B. omis :... *eum, dicentes.*
[12] A. *quiscit;* D... *autem nescimus quis sit. Ideoque plus dilexere tenebras quam lucem. Et propterea dignatus est Dominus ad Gentes se convertere ; et illuminavit sedentes*, etc.
[13] A et D. *in regione.*
[14] D. omis.
[15] B. *horta.*
[16] B. omis.
[17] D. *ait.*
[18] B et D. omis :.... *mihi; et alibi.*
[19] B. omet la répétition de ces deux derniers mots.
[20] B. *delectam.*
[21] B. omis.
[22] A et D. omis ; D. *econtra de populo Judæorum dictum est : Filii alieni.*
[23] D. omis :... *mihi et claudicaverunt.*
[24] A. *etc* (sic). Tout le reste est omis.
[25] D. *suis.*

BESTIAIRE RIMÉ.

VII. Or vus dirrai del NICTICORACE [1],
Un oisel de malveise estrace,
Fréseie [2] ad non en dreiz romanz.
Cest oisel est orz [3] et puanz,
De jor ne de soleil [4] n'ad cure ;
Toz jorz est tèle sa nature.
Noit [5] et ténèbres aime adès,
Ben est semblant qu'il est malveis.
En cest oisel sunt figuré
Li fols [6] Gieu maléuré
Qui ne voldrent [à ?] Deu entendre [7]
Quant il vint ça [8] pur nus raendre [9].
De Deu, qui est verrai soleil [10],
Ne voleient [11] creire le conseil ;
Ainz le refusèrent par tut [12],
Encontre [13] lui furent debut [14],
Et tut plenièrement [15] diseient
Que *nul rei for César n'aveient* [16].
Dont se mustra [17]Deus a nos Genz
Qui estéoms laz [18] et dolenz
En ténébrose [19] région.
En l'ombre de mort séion [20]

[1] X. *vos diron del nicorace* ; Y. *vous dirai de nitichorace.*
[2] Y. *fresaie a.*
[3] Y. *ors* ; malpropre. Cf. p. 133, note 26.
[4] X. *solet.*
[5] X et Y, *nuit.*
[6] X. *faus jève* ; Y. *faux juif.* En Lorraine, *Joei.*
[7] X. *ne voudrent Deu aourer*
. . . . *ça pour nos sauver.*
Z. *qui ne voetent Deu esgarder*, etc. comme X.
[8] V et Y. omis.
[9] Racheter, LAT. redimere ; d'où *raention, raenchon, raençon*, et enfin *rançon* (redemptio). Cf. p. 139, note 58.
[10] X. *verai solet*, et *consel.*
[11] Y *vorent* ; X. *voudrent.*
[12] Z. *partout* (ITAL. del tutto), et *debout.*
[13] V et Z. *et encontre.*
[14] Cette expression me paraît être l'équivalent de l'italien *contrastare* pris dans sa notion primitive ; et de notre *vent debout.*
[15] X. *planiement.*
[16] Y. *n'avoient* et *disoïent.*
[17] X. *se monstra Dex.*
[18] Misérable, ITAL. lasso ; FRANÇ. hé-las !
[19] Y. *ténébrouse.*
[20] LAT. sedebamus (stabamus) Cf. Is. IX, 2. Ce mot devait se

Quant la lumière nus nasqui
Qui de la seinte Vergne [21] issi [22].
Adunt fumes enluminez ;
Dunt fu li termes afinéz [23]
De la peine, de la dolur [24]
Que [25] nus aveit tenu meint jor.
Devant ceo esteom nus tristre [26] ;
De nus dist Deu par le psalmistre
Davi [27] qui tant fu ben de lui :
Li poples [28] *que je ne connui* [29],
Feit [30] Notre Sire, *me servi*,
Et en oiance m'obéi ;
Et fiz [31] *estranges me mentirent*,
Et clochèrent [32] *et enveillirent*.
Pur ceo enveillirent et clochèrent
Que comandemenz il lessèrent [33],
Li Gieu sunt en oscurité,
Ne voient pas la vérité ;
Les ténèbres amèrent plus
Que le verai [34] soleil là sus.

prononcer en trois syllabes, puisque ce vers est sans variantes.

21 Ital. vergine. X et Y. *virge* On verra ailleurs *virgne* ; esp. virgen ; angl. virgin ; franç. Lavergne.

22 X. *essi* ; lat. exiit ; ital. uscire, escire.

23 Conduit à sa fin.

24 X et Y. *dolor*.

25 X et Y. *qui*.

26 X et Y. *triste*, et *psalmiste* (Y. *salmiste*).

27 X et Y. *David.... bien*.

28 X. *Le pueples* ; esp. pueblo, angl. people. Y. *le peuple*.

29 X. *quenui*.

30 X. *fet* ; Y. *fait* (dit).

31 Y. *fiz*. X, *Et cil qui pas ne me servirent,*
Clochièrent, et si enviellirent.
Mais cette variante s'écarte un peu trop du texte qu'il s'agissait de traduire.

32 Lat. claudicaverunt Nous n'avons plus guère, au sens propre, que *à cloche-pied* (pede claudo) ; et ce calembour d'enfants, qui fait entrer les boiteux dans l'église par le *clocher*. Mais enfin ce sont des restes qui ont leur valeur philologique.

33 X. *lessiérent* ; Y, *laissèrent*.

34 V. *veir* (*veïr ?*).

OBSERVATIONS.

Quoi qu'en dise le prosateur picard, il s'agit non pas de la chauve-souris, mais de la chouette, du *Duc* ou du hibou. Ainsi le versificateur normand a bien mieux choisi en employant le mot *fresaie*, qui est encore dans quelques provinces le synonyme d'*effraie;* les monuments figurés lui donnent raison, comme nous le montrerons ailleurs.

Quant à dire que la chouette, ou même notre chauve-souris, fuient le grand jour, c'est ce qui est parfaitement à l'abri de la critique et très facile à vérifier. Toute observation de notre part à ce sujet serait donc en pure perte (Cf. Tychsen, *l. cit.*, p. 114-116).

---

23 (Fig. Z).

LA SERAINE[1].

Ysayes dist [2] : *La seraine et li diable* [3] *manront en Babiloine ;* et *li hérichons et li haneton* [4] *mandront en lor maisons et habiteront.* III manières [5] de seraine sont, dont les II sont moitié

[1] Sirène.

[2] Isai. XIII, 22.

[3] R. *deables* ; S. *le diable*. La Vulgate dit : *struthiones et pilosi.., ululæ... et sirenes.*

[4] R. *honocentors ;* S. *onocentors*. On voit bien qu'il ne s'agit pas du tout de hannetons.

[5] Le ms. R. n'établit nulle distinction de forme ou d'instruments entre les sirènes.

feme [6] moitié poisson ; et l'autre moitié feme moitié oiseax. Et chantent totes III, les unes en buisines [7] et les autres en herpes [8], et les autres en droite vois [9].

Et li honocentons, c'on apèle sacraire [10], est dis porce que il est moitié home et moitié asne [11]. De cels, dist Ysaies : Li home portent sa semblance, qui ont dobles cors et dobles paroles ; c'est quant il dient bien devant, et mal derière.

Phisiologes dist que la seraine port [12] samblance de feme de si [13] al nonbril, et la partie d'aval est oisel [14]. La seraine a si dous chant qu'èle déchoit [15] cels qui nagent en mer ; et est lor mélodie tant plaisant à oïr, que nus ne les ot, tant soit loing [16], qu'il ne li conviegne venir. Et la seraine les fait si oblier quant èle les i a atrait, que il s'endorment ; et quant il sont endormi, èles les asaillent et ocient en traïson que il ne s'en prennent garde.

Ensi est de cels qui sont ès richoises [17] de cest siècle, et ès délis endormis, qui [18] lor aversaire ocient : ce sont li diable. Les seraines senefient les femes qui atraient les homes par lor blandissemens [19] et par lor déchèvemens [20] à els, de lor paroles ; que èles les mainent à poverté et à mort. Les èles de la seraine, ce est l'amor [21] de la feme qui tost va et vient.

[6] R. *fame*, mais *feme* est encore la forme picarde de *femme*.
[7] Trompe ou trompette ; LAT. buccina ; ESP. bocina.
[8] Harpes.
[9] Simple chant, rien que la voix.
[10] R. *Li honocentors c'on apèle la sagetaire.* S. *Li onocentors, que on appelle sajetaire, est diz pour ce qu'il est.*
[11] S. *cheval.*
[12] R. *porte.*
[13] S. *de ci au nonbril.*
[14] R. *d'oisel.*
[15] R. *Déçoit.*
[16] Quelque éloigné qu'il soit.
[17] R. *richèces.*
[18] R et S. *que.*
[19] Caresses, LAT. blandimenta.
[20] Tromperies ; FRANÇ. décevoir.
[21] R. *la mors ;* S. *l'amour.*

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

XII. DE SERENE [I] ET UNOCENTURIS [2].

Esaias [3] propheta dicit (Is. XIII, 22) : *Serenæ* [4] *et dæmonia saltabunt* [5] *in Babylone* [6], *et herena-*

[1] A. *syrenis.*
[2] A. *onocentauris.* D, qui consacre à chacun de ces objets un article fort éloigné de l'autre, a pour titre dans le second *De sirene*, et dans le premier *De onocentauro.*
[3] A. *Isaias ;* D. *Ita dicit Ysaias : sirenæ et dæmonia saltabunt in domibus eorum. Sirenarum figuram Phisiologus ita disseruit.*
[4] A. *Syrenæ.*
[5] B. *subbarta.*
[6] A. *habitatione.*

MS. C.

XI. DE NATURA SERENÆ ET HONOCENTAR [94].

Esaias propheta sic dixit quoniam *serenæ et honotaurus* (sic) *et iricii* (sic) *ibi saltabunt.* Physiologus sic dixit quia serenas dicit esse mortiferas ; et in mare clamitant vobis (*vocibus*) diversis, ut navigantes dum audierint seducantur. A capite usque ad umbilicum hominis figuram habet, et deorsum usque ad caudam volatile est.

[94] Nul moyen jusqu'à présent de bien collationner ce texte. La compilation publiée par cardinal Maï n'a point de sirènes ni d'onocentaures.

A, B.

cii [7] *et unocentauri* [8] *habitabunt in domibus* eorum. Uniuscujusque naturam [9] Physiologus [10] disseruit [11]. Syrenæ [12], inquit [13], animalia sunt mortifera [14], quæ a capite usque ad umbilicum figuram hominis [15] habent; extremas [16] vero partes [17] usque ad pedes, volatiles [18] habent [19] figuram. Et [20] musicum [21] quoddam ac [22] dulcissimum [23] melodiæ [24] carmen canentia [25]; ita ut, per suavitatem vocis, auditus hominum [26] a [27] longe navigantium [28] mulceant [29] et ad [30] se trahant, ac nimia suavitatis modulatione [31] perlectant [32] aures, ac sensus [33] eorum delectantes [34] in somno [35] vertant. Tum demum [36] quum viderint [37] eos in [38] gravi somno [39] sopitos [40], invadunt eos [41] et dilaniant carnes [42] eorum; ac sic persuasione [43] vocis, ignaros [44] et incautos [45] homines decipiunt et mortificant [46]. Sic [47] igitur [48] decipiuntur [49] qui in [50] delitiis [51] et pompis, et teatribus [52] ac [53] voluptatibus [54] delectantur [55], id est [56] comediis [57] et [58] tragediis (*sic*) ac [59] diversis

C.

Similiter et honotaurus; pars ejus corporis est hominis, altera autem pars asini similitudinem habet.

His ergo comparantur viri duplici corde, qui habent figuram pietatis, personam accipientes, et habent [95] adversariorum et hereticorum. Nam per suavissimam (*sic*) eloquia sua, sicut serena seducunt corda innocentium.

[95] Si le texte est complet, il faut supposer que le *figuram* de la phrase précédente est sous entendu dans celle-ci.

[7] A. *herinatii.*
[8] A. *honocentauri.*
[9] B. *natura.*
[10] B. *fisiolocus.*
[11] B. *deseruit.*
[12] B. *serone*; D. *sirenæ.*
[13] B. *inquid.*
[14] A. *mortifera sunt.* La compilation publiée sous le nom d'Hugues de Saint-Victor peut offrir quelques variantes utiles, parmi des additions qui trahissent une remise en œuvre. Voici comme elle ouvre cet article (p. 430, sq.) *Dicente Esaia de Babilonia : syrenæ habitabunt in delubris voluptatis ejus. Syrenæ animalia sunt ipsis acquiescentibus mortifera ; quæ, ut Physiologus describit, superne usque ad umbilicum*, etc.
[15] D. *feminæ ; H. muliebrem.*
[16] D. *extrema pars;* H. *inferna.*
[17] H. *pars.*
[18] D. *volatilis imaginem tenent* (sic); H. *piscis.*
[19] H. *habet ;* A. *habent et.*
[20] D. *atque ;* A et H. omis.
[21] A. *musicam ;* H. *mirificum.*
[22] D. omis.
[23] H. *dulcisonum.*
[24] B. *mel hodie.*
[25] A. omis; H. *canunt;* D. *cantan', per quod homines navigantes decipiuntur ; ita ut persæpe auditum demulcentes, sensumque delinientes* (sic), *in soporem vertuntur* (sic). *Et tunc illæ videntes eos esse sopitos*, etc.
[26] H. omis.
[27] B. *ac;* H. omis.
[28] A. *vigilantium* (velificantium ?).
[29] B. *multiant ;* H. *invitent.*
[30] B. *a.*
[31] B. *modolatione;* H. *suavitate modulationis.*
[32] B. *prolixa tanta;* H. *perlectent.*
[33] B. *accensi.*
[34] B. *delinentes;* H. *delinientes.*
[35] B. *sonum;* H. *somnum.*
[36] B. *tunc deinde ;* H. *tunc demum.*
[37] B. *viderent.*
[38] H et B. omis.
[39] B. *sono;* H. *gravissimo somno.*
[40] A. *subito.*
[41] A et B. omis; D. *invadunt, et laniant carnes eorum. Sic igitur decipiuntur illi qui diabolicis pompis*, etc.
[42] B. *aures.*
[43] B. *persuasionis ;* H. *per suavis soni voces.*
[44] B. *ignarus.*
[45] B. *insipiens.*
[46] H. *necant.*
[47] B. *sibi.*
[48] H. omis.
[49] H et B. *et illi.*
[50] H et B. omis.
[51] B. *diliciis;* H. *deliciis hujus sæculi.*
[52] D et H. *theatralibus. Voluptatibus.*
[53] B, D, H, omis.
[54] B. *voluntatibus.*
[55] D. *delectati, vel tragediis musicis soluti, et velua* (sic) *somno mentis gravati, efficiuntur*, etc.
[56] B. *idem;* H. omis.
[57] B. *comedii stragœdus* ; H. *tragœdiis et comœdiis dissoluti.*
[58] B. omis.
[59] H. omis.

A, B.

musicis [60] melodiis dissoluti, et [61] velut in [62] somno [63] grave [64] totum mentis [65] vigorem [66] amittunt [67]; et subito efficiuntur [68] adversariorum virtutum [69] avidissime præde (*sic*).

Similiter et honocentaurum [70] duabus [71] naturas constare Physiologus [72] adserit [73]. Id est superior pars [74] homini [75] similis, deterior [76] vero ejus [77] pars [78] asini [79] membra sunt; natura [80] vero valde egressæ [81] sunt.

A, B.

His [82] adsimilantur [83] vecordes [84] atque bilingues [85] homines [86], et [87] moribus biformes; dicente [88] Apostolo (II Tim. III, 5) : *Habentes* [89] *quidem* [90] *promissionem* [91] *pietatis, virtutem autem* [92] *ejus abnegantes.* De [93] quibus et propheta David dicit (Ps. XLVIII, 21) : *Homo quum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.*

[60] B. *musicus.* Il n'est pas besoin de faire remarquer que tous ces détails annoncent un écrivain antérieur au moyen âge. Aussi nos traducteurs français ont-ils donné un autre tour à ces enseignements.

[61] H. omis.

[62] B. omis.

[63] B. *somnio.*

[64] B. *gravato; H. velut gravi somno sopiti, adversariorum præda efficiuntur.*

[65] B. *mentes.*

[66] B. *vigore.*

[67] B. omis :... *vigore sopiti efficiuntur.*

[68] A. *effitiuntur.*

[69] A. *virtute; D. adversæ virtutis avidissima præda.*

[70] B. *similitudine et unocentaurus.* D, qui n'associe pas ces deux sujets, commence l'article de l'onocentaure par : *Onocentarum duabus naturis,* etc.; H, de même (p. 419).

[71] A. *diaboli natura.*

[72] B. *Fisiolocus.*

[73] A et D. *asserit; H. asserit, dicens : superior,* etc.

[74] B. omis.

[75] B. *hominis*; H. *centauro homini similis est.*

[76] Esp. detras ? D et H. *inferior; A. inferiora.*

[77] B, D, H, omis; D. *vero, similis asino. Huic assimilantur,* etc. H. *vero, ono, id est asino. Huic,* etc.

[78] A, D, H, omis.

[79] B. omis.

[80] A, omettant, comme de coutume, tout ce qui était entre le premier *sunt* et le second (selon la mésaventure très habituelle aux copistes et aux imprimeurs, j'en sais quelque chose, de broncher contre les ὁμοιοτέλευτα), n'offre aucune lumière pour rétablir le texte d'une ligne extrêmement maltraitée par B. Il saute brusquement de *membra sunt* à *His assimilantur*; et ni D ni H n'ont cette phrase.

[81] *Agrestes?*

[82] B. *hoc*; D et H. *huic.*

[83] A, D, H. *assimilantur.*

[84] B. *vecordis.*

[85] B. *bilinguis.*

[86] B. *hominibus.*

[87] B, D, H, omis. D et H... *homines; unde apostolus* (H. omis) *Paulus dicit : Habentes.*

[88] B. *dicentem.*

[89] B. *habente.*

[90] B et H. omis; D. *autem.*

[91] A. *spetiem; D. speciem; H. promissionnes.* Les textes latins, même celui qui porte le nom d'Hugues de Saint-Victor, s'écartent encore tous ici, du moins par quelque endroit, de la Vulgate et des LXX.

[92] D. *vero; H. factis autem abnegantes.*

[93] B, D, H, omis; B. *Propheta,* etc.; D et H, *et Psalmista : Homo.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XII. De la Sereine [1] vus dirom,
Que mult ad estrange façon [2] :
De la centure [3] en amont
Est la plus bèle rien [4] del mond [5],
En guise de femme [6] est formée ;
L'altre partie est figurée
Come peisson [7] u cum oisel.
Tant chante [8] ducement et bel [9],

[1] Y et Z. *seraine.* X omet les quatorze premiers vers.

[2] V. *signacion.*

[3] Y et Z. *cainture.*

[4] Chose ; LAT. rem. Les mendiants de certaines parties de la Provence demandent souvent l'aumône en ces termes : *cauca rem* (quelque chose)! Ce mot a fini par revêtir le sens de *néant,* à force d'être employé dans un sens vague et indéfini ; comme quand nous disons : Je ne le ferais pour chose (rien) au monde. Mais en Savoie, autre curiosité, on dit : Je n'ai *rien* (point du tout) dormi.

[5] Z. *mont.*

[6] Y. *fame ;* Z. *feme.*

[7] Y. *poisson*; Z. *pisson.*

[8] Z. *cante cointement* (gentilment, habilement); Y. *doucement.*

[9] Z. *biel* et *oisiel.*

Que cil que vont par mer négant [10],
Si tost cum il oient [11] cel chant,
Ne se poent [12] mie tenir
Que là nes [13] convenge venir;
Tant lor semble [14] le chant suef,
Que il s'endorment en lor nef,
Et quant trestoz sunt endormis,
Dunt sunt décéuz et trahis;
Car les sereines les oscient [15]
Sanz brai [16], sanz noise, qu'il ne crient.
La sereine qui si ben chante
Que par son chant les genz enchante,
Done essample [17] à cels chastier [18]
Que par cest mond deivent nagier :
Nus que par ce monde passom,
Sumes décéuz par tel son;
Par veine glorie [19], par délit
De céo monde qui nus oscit
Quant le délit avons amors,
La luxure, l'aise [20] del cors,
La glotonie et la iveresce [21],
Laissez [22] délit et la richesce,
Les palefreis [23], les chivals gras,
La noblesce des riches dras.
Toz jorz nus traion de [24] cel part,
De là venir nus est mult tard;
Iloc tant nus endelitom [25]
Qu'à force nos y endormom.
Idonc nus oscist la sereine,
C'est li malfez [26] qui mal nus meine,
Que tant nus fet plonger [27] ès vices
Qu'il nus enclot dedenz ses lices [28];
Dunt nus asalt, dunt nus cort sure [29],
Si nus occist et nus devore
Ausi [30] cum les sereines funt.
Les mariners [31] qui par mer vont
Ne les quèrent jà encontrer,
Car ceo est un grant péril de mer;
Mès il i ad meint mariner
Que s'en [32] set garder et gueiter :
Quant il va [33] siglant par la mer,
Ses oreilles prent à estoper [34].
Qu'il n'oie chant qui les deceit [35].
Tot ensement faire le deit
Li hom [36] qui passe par cel monde;
Chaste se deit tenir et monde,
Et ses oreilles estoper :
Qu'il n'oie dire ne parler
Chose qui en péché le maint.
Et issi se défendent maint;
Les oreilles [37] et les oils gardent,
Que il n'oient ne qu'il n'esgardent
Les déliz ne les vanitez [38]
Par qui [39] plosurs sunt enchantez.

10 Y. *najant* : Z. *noant*.
11 Z. *oent le cant*.
12 Y. *povent* ; Z. *pueent*.
13 Y. *que ne les coveigne*,
14 Y. *samble li chant soué*, et *la né* ; Z, *sante li cans souef*.
15 X et Y. *ocient*.
16 X. *si soudement qu'il nes deffient*.
17 Y. *exanple*.
18 Corriger, redresser.
19 Y. *vaine gloire* ; X. *par la glorie*.
20 X. *l'ése*.
21 Y. *la glotenie et la ivrèce* ; X. *et la glotonnie et l'ivrèce*.
22 Les sept deliz? X. *l'ése del mont et la richéce*.
23 Y. *palefroiz, les chevaz* etc. ; X. *les dames et les chevaus cras*.
24 Y. *nus traions céle* ; X. *nos treon céle* etc.
25 X. *iléque tant nos demoron* ; Y. *illuques tant nus délitons*.
26 X. *maufé*.
27 X. *plungier*, orthographe plus conforme à *plumbum* ; ITAL. piombare ; ANGL. plunge.
28 Barrières, frontières, enceinte. Ce vers manque dans V.
29 X. *sore* et *acore*.
30 Y. *ainsi com* ; ITAL. siccome.
31 Y. *maroners* ; Z. *maroniers* ; X. *mariniers*. Plusieurs vers déjà employés pour la *serre* (*supra*, p. 123) reparaissent ici.
32 Y. *qui s'en sèvent munt bien garder*.
33 V. *il les voit... par mer*.
34 X. *ses orelles fet estoper* ; Y. *prent estoper*.
35 Y. *deceoit*, et *doit*.
36 X. *sage qui passe par cest munde*.
37 X. *lor orelles et lor euz*.
38 Y. *vainnetez* ; X. *mauvestiés*.
39 X. *par quei plusors... engigniez*.

OBSERVATIONS.

Les sirènes et les centaures ont perdu de bonne heure leur prestige, et le moyen âge ne les a guère pris au sérieux. L'antiquité même n'avait pas attendu longtemps pour s'en déprendre; et les centaures surtout avaient bientôt été relégués dans le monde des fables, malgré le dire de quelques compilateurs qui semblaient vouloir réhabiliter cette création des temps primitifs (Cf. Ælian. XVII, 9). On a tant écrit sur ce sujet, que je ne prétends rien ajouter aux der-

nières recherches rassemblées dans les auteurs suivants : Tychsen, *l. cit.*, p. 144-150.—Beckmann, *in Pseudo-Aristot.*, c. CX., p. 222-224. — G. Leopardi, *Errori degli antichi*, c. XVI, p. 253-262. — Berger, *Tradit. tératol.*, p, 25-27, 28-37.

Bien que certaines indications permettent de supposer que l'Asie ait accordé une queue de poisson aux sirènes (mais sirènes mâles, généralement), ou à la formation mélangée qui devint l'origine de cette fable, la véritable configuration classique de ces monstres est celle qui les fait moitié femme moitié oiseau. En quoi leur histoire touche de bien près à celle des harpies et des *lamiæ*. Toutefois les monuments du moyen âge, aussi bien que les récits du Nord, les représentent avec la queue de poisson, comme nous aurons plus d'une fois occasion de le montrer ; et Gervais de Tilbury (*Otia imperial.* Dec. III, cap. 64) ne se contente pas de leur assigner cette forme, il les loge de plus dans la mer britannique. Mais il est bon d'observer que le patriotisme de ce compilateur lui fait adjuger à son pays bien des merveilles que les explorations modernes n'ont encore pu rencontrer dans aucun recoin de l'univers.

---

24. (Fig. AA).

LA HUPE [1].

Il est dit en la Loi [2] : *Honore ton père et ta mère ;* et de rechief [3] : *Qui les maldira, il morra de mort* [4].

Uns oiseaus est qui est apelés hupe [5]. Si est de la grandor du gai [6], et est de moult diverses plumes pintelés [7] Si porte une creste comme paons en som [8] la teste. Qui de son sanc seroit oins, s'il dormist [9], avis li seroit que diables l'enportast tos dis en dormant. Phisiologes dist un example de sa nature : la hupe quant èle a ses oes [10] èle les aime moult, et keuve moult volentiers ; et quant ses oes escloent, èle aime moult ses pocins et tient chièrement et soef [11] tant [12] que il sont grant et que il se sacent bien porchasier. Phisiologes nos dist que li huplot [13] sont de tel nature que quant il voient lor père et lor mère envieillir, il en sont tot triste. Et nature de le hupe est tèle qu'èle pert le voler et le veir por viellèce ; et quant li joene

[1] Dans R cet article, sans titre, s'est comme égaré à la suite du texte relatif au phénix. S est beaucoup plus conforme que P aux anciens textes latins représentés par le ms. B.

[2] Exod. xx, 12.

[3] De nouveau, derechef.

[4] Exod. xxi, 17.

[5] R... *hupe, dont Physiologes dit que quand si oiselet voient lor pere*, etc.; sans nulle mention des caractères extérieurs de l'animal.

[6] Geai ?

[7] Mouchetées.

[8] Au sommet de...

[9] S'il dormait. Cette construction serait aujourd'hui un italicisme : *Se dormisse.*

[10] Œufs.

[11] Doucement, ITAL. soave ; LAT. suavis.

[12] Jusqu'à tant qu'ils soient.

[13] Les petits de la huppe ; comme angelot, vieillot, etc.

hupelot voient lor père et lor mère si à meschief[14], si esrachent[15] les vielles pènes[16] de lor père et de lor mère; si les norissent sous lor èles, tant que lor pènes sont creues[17] et lor œil renluminé, et renovelé tot lor cors; qu'ils poent ben veoir et voler sicomme devant. Dont[18] rendent li père et li mère grâces à lor oiselès que tant bonement les ont servi. Et li oiselet lor dient : « Sicom vous nos noristes d'enfance, et meistes grant paine en nos, si vos devons nos servir en vostre viellèce. »

Puisque cist oisel, où il n'a point d'entendement, font ce à lor père et à lor mère; bien doit dont li hom, qui a sens et entendement, servir son père et sa mère et li aidier en toutes manières, se il eust défautes de coses que il li peust aidier ne faire.

Et d'autretel nature est la chiwingne[19] come la hupe est.

[14] En si mauvais état; ITAL. scapito (discapito).

[15] Arrachent; LAT. e[x]radicare,

[16] Plumes, pennes; LAT. pennæ.

[17] R. *recreues.*

[18] S. *Lors rendent li père et la mère grans grâces à leurs oisellons....*

[19] Cigogne? Cette addition n'existe pas dans R et S. Cf. *infra*, observations, p. 180.

BESTIAIRE LATIN.

MS. B.

X. DE UPPUBA [1].

Dictum[2] est in Lege (Exod. XX, 12) : *Honora patrem tuum et matrem tuam.* Et[3] iterum (Exod. XXI, 17) : *Qui maledixerit patrem et matrem, morte moriatur.*

Fisiolocus dixit : est avis quæ dicitur uppa[4]; horum filii quum viderint parentes[5] suos senuisse, neque volare posse, neque videre [ob?] caliginem oculorum, tunc filii eorum evellunt vetustissimas pennas parentum suorum, et diligunt (*delingunt?*) oculos eorum; et fovent parentes suos sub alas[6] suas, donec crescant pennæ eorum et reluminent

[1] Dans la table générale de ce même manuscrit, on lit *uppupa;* D, *De upupa.* Pour cet oiseau, A et C suivent sensiblement le même texte ; M ne dit mot, et H suit un texte refait.

[2] D. *scriptum est quippe in Lege.*

[3] D. *et reliqua. Phisiologus dicit*, etc.

[4] D. *upupa, cujus filii.*

[5] D. *quod parentes eorum senuerint, et præ caligine cernere non potuerint; delingent* (sic) *oculos parentum, ac fovent eos sub...*

[6] D. *alis suis usque dum renovantur in statum priorem. Et qua mente sunt qui parentibus propriis honorem debitum non persolvant!* Le *qua mente* est curieux pour l'histoire de notre mot *comment.* Du reste on voit bien que D s'écarte sans gêne du texte primitif.

MSS. A, C.

VII. DE NATURA VOLATILE QUÆ DICITUR YPPOPUS [10].

Bene scriptum est[11] : *Qui maledixerit patrem aut matrem, morte moriatur.* Et quomodo sunt patricidæ[12] aut matricidæ ! Est avis quæ[13] dicitur latine[14] yppopus[15]. Hujus[16] filii si viderent parentes suos senescentes[17], et[18] [ca] liginasse oculos eorum; evellunt pennas[19] veteres[20] parentum, et lingunt[21] oculos eorum, et calefaciunt[22] parentes suos et

[10] A. *de epopo.*

[11] Ces préliminaires du texte C sont rejetés à la fin de l'article dans A, qui commence par *Est avis.*

[12] On lit encore dans B *patrocidæ* et *matrocidæ*, qui ont été changés par une main plus récente.

[13] Au lieu de ces trois mots, B n'a que *aliqui* (ales ? *) qui dicitur*, etc.

[14] A. omis.

[15] A. *epopus.*

[16] A. omis :... *epopus. Si viderit*, etc.

[17] A. *senuisse.*

[18] C. omis ;... *senescentes, evellent.*

[19] A. *plumas.*

[20] A. omis.

[21] A. *oculos eorum lingunt.*

[22] A. *calefatiunt.*

MS. B.

(*sic*) oculi eorum ; ita ut toto corpore renovari possent (*sic*) sicut antea, et videre et volare et gratias agere filiis suis quia tam pie exæquium (*sic*) suum et (*sic*) habuerunt circa parentes suos. Sed et dicunt illis filii sui : « Ecce, dulcissimi parentes, si nos [7] ab infantia edocuistis nos (*sic*), et omnem laborem nostrum [8] impedisti [9] circa nos; in senectute vestra eadem servitia obsequiorum dependimus vobis. »

Si hoc oves (*sic*) inrationabiles in invicem sibi faciunt, quomodo homines, quum sint rationabiles, parentum suorum vicem reddere nolunt !

[7] *Vos.*
[8] *Vestrum.*
[9] *Impendistis.*

MSS. A, C.

novi fiunt [23]. Et [24] dicunt parentibus suis : « Sicut laborastis nutrientes nos, similiter vobis facimus. »

Quomodo [25] inrationabiles (*sic*) homines non amant parentes suos! Bene [26] Physiologus arguit de yppopus.

Point de traces d'Argus dans mes mss. anciens, ni dans les Bestiaires rimés.

[23] A... *fiunt parentes eorum.* Au dessus du dernier mot, une main plus récente a écrit *ipsorum.*
[24] Toute cette phrase est omise dans C, qui saute immédiatement de *fiunt* à *quomodo.*
[25] A. *Rationales vero homines.*
[26] Au lieu de cette dernière phrase, A termine à peu près comme C avait débuté :.... *suos! Et Lex dicit : Qui maledixerit patrem aut matrem, moriatur. Et quomodo sunt patridi* (sic) *et matricidæ!*

BESTIAIRE RIMÉ.

X. La Hupe est un oisel vilain;
Son ni n'est pas corteis ne sain,
Ainz est fait de tai [1] et d'ordure.
Mès mult sunt de bonne nature
Li oiselet qui de li issent;
Car quant les pères enveillissent,
Qu'il ont perdu tut lur poer [2]
Et de voler et de vuer,
Dunques les socurent [3] lor filz.
Quant les voient si envielliz [4],
Dunt lor esrachent od lur becs
Les veilles [5] plumes tot adès;
Puis [6] les eschalfent [7] dulcement
Et les covent [8] tot ensement
Com cils firent tot [*od?*] els anceis [9],
Tant qu'il sunt tot gariz et freiz,
Et reclarziez [10] lor véues,
Et lor pennes ben revenues
Quant il les ont issi [11] gariz,
Ben lor poeient dire lur fils :
Bel père, bèle mère chère,
Altresi et en tel manère
Cum vus méistes mult grant cure
En nus, en nostre noreture;
Pur gueredon [12] de tel servise
Li ravom nus ore en vus mise
Et rendu bonté pur bonté,
Si qu'il n'i ad ren mesconté.
Seignors, quant ceste créature,
Que sanz réson est par nature,
Oevre [13] en tel sens cum dit vus ai;
Mult poet [14] home estre en grant esmai,
Que [15] tote la réson entent,
Et de ceo garde ne se prent.
Allas [16] ! tant fu nez à mal ore [17]
Que [18] père et mère déshonore [19]

[1] Boue.
[2] X. *poeir*, et *véir*; Y. *pooir* et *voir.*
[3] X. *norrisent*; Y. *secorent.*
[4] Y. *enveulliz.*
[5] Y. *veulles.*
[6] Y. *Plus.*
[7] X et Y. *eschaufent.*
[8] Y. *crèvent* (coevent?).
[9] Y. *ançois.*
[10] X. *resclarcies*; Y. *reclarcis.*
[11] Y. *ensi.*
[12] Récompense, compensation; ITAL. guiderdone, ou guidardone; ANGL. guerdon.
[13] X. *ouvre.*
[14] X. *deit*; Y. *puet.*
[15] X et Y. *qui.*
[16] X. *Halas!* Y. *alas.*
[17] X et Y. *hore.* ITAL. in malora.
[18] X et Y. *qui.*
[19] N'honore pas.

Quant il les voit devant ses iels
Malades et freslez [20] et viels;
Et si n'en prend garde ne cure.
Mult est de malveise nature
Home qui discrecion [21] set,
Et son père et sa mère het,
Et les maldit mult à grand tort;
Morir l'estuet de male mort.
Car Deu comanda en la lei,
Que nus devom garder en fei,
Que l'em père et mère honurast,
Et k'em les servist et gardast;
Et promist que de mort morreit
Que [22] père ut mère maldireit.

20 X. *fiébles,* ITAL. fievole, LAT. flebilis, FRANÇ. foible. Y. *fralles;* ITAL. frale, LAT. fragilis, FRANÇ. frèle.

21 Discernement; comme on dit encore *l'âge de discrétion.*

22 X et Y. *qui.* Je pourrais bien ne plus revenir sur cette variante : V s'en tient, comme on voit, assez constamment au *che* italien ; et les autres manuscrits s'en écartent presque toujours.

OBSERVATIONS.

Les anciens avaient décerné à plusieurs oiseaux l'honneur d'être cités comme modèles de piété filiale. Le pélican même, qui chez les auteurs ecclésiastiques surtout (Cf. Leemans. *l. cit* , p. 404. — Etc.) joue un tout autre rôle, semble rangé par Élien au nombre des animaux exemplaires en ce genre (Cf. Ælian., III, 23) ; mais c'est une simple apparence qui résulte du groupement un peu confus avec lequel cet auteur réunit les faits, dès que la moindre occasion de les associer se présente. La cigogne, ou la grue, avait surtout la réputation d'être un oiseau modèle en fait de tendresse pour ses parents (Cf. Ælian., III, 23 ; —Plin., X, 32.—Aristot. IX, 13, al. 20. — Aristoph., *Av.* v. 1353-57 ; ed. Brunck, t. II, p. 215. — Etc., etc.) ; si bien que les Grecs avaient formé de son nom le mot ἀντιπελάργωσις pour exprimer la reconnaissance (Cf. Suidas, v. αντιπελαργεῖν). Cependant le mérops partageait cette gloire avec la cigogne, il lui est même préféré par plusieurs (Cf. Aristot., *l. cit.*— Ælian., XI, 30.—Plin. X, 51) ; et les rapports du mérops avec l'alcyon et le céryle auront bien pu amener les contes touchants qui ont été faits sur la tendresse des femelles de ces deux oiseaux envers leur mâle (ap. Bochart, lib. II, cap. 3; t. II, p. 180).

Quoi qu'il en soit, les anciens Bestiaires ont choisi la huppe de préférence à tous les autres animaux qu'avait glorifiés l'antiquité classique pour leur piété filiale ; et déjà Élien (XVI, 5) constatait l'origine asiatique de cette réputation faite à notre oiseau. L'Égypte ancienne se joint à l'Asie en cela comme en bien d'autres traditions, et le cucupha ornait le sceptre de ses dieux (Cf. Leemans, *l. cit.*, p· 279-282. — Tychsen, *l. cit.*, p. 116-121. — Etc.), pour rappeler aux mortels le devoir de la gratitude.

J'ignore, et ne recherche pas bien curieusement, jusqu'à quelle époque reculée peut remonter cette persuasion bizarre de l'effet onirocritique que devait produire le sang de la huppe (*supra*, p. 177) sur celui qui s'en serait frotté. L'origine de ce conte serait-elle due au respect inspiré par un animal que l'on supposait doué de qualités si édifiantes? Cf. Bochart, *l. cit.*, P. II, lib. II, lib. II, c. 31 (t. II, p. 346, sq.).

25 (Fig. AB).

ARGUS LE VACHIER [1].

Phisiologes nos raconte chi d'un home qui ot cent ex. Il dit qu'il fu une dame qui avoit une mult très bone vache, et très richement bèle de grant beauté; et la dame l'amoit tant qu'èle ne le volt perdre por nul rien [2]. Si le bailla à garder à un vachier qui avoit à non Argus. Cis Argus si avoit C ex, si ne dormoit onques que de II ex ensamble; et tot adès se reposoient si œil doi et doi [3], et tuit li autre veilloient et gaitoient. Et parmi tot che [4], fu la vache perdue. Car I home qui la vace avoit amée, i envoia un sien fil qui à merveille savoit ben canter en une longe verge cruese [5] qu'il avoit; et ciels *(cils?)* avoit à non Mercurius. Cil Mercurius commencha à parler à Argus d'un et del [6], et à chanter à la fois en sa verge. Et tant li ala entor qu'en chantant qu'en parlant, que Argus s'endormi de II ex, et puis de II; et tant s'endormi de ses ex II et II, que il s'endormi de tot C. Et si tost comme Mercurius l'aperchut de tos les C ex dormant, trencha il Argus la teste, et enmena la vache à son père.

C'est exsample de nos meismes. Nos somes sicomme Argus le vachier : la bone vache est example de l'âme que nos devonts gaitier et garder; li œil del cief, ce sont li œil qui dorment; li bienfait [7], ce sont li œil qui l'âme gaitent et gardent. Li hom qui envoia son fil por la vache avoir, nos senefie diable qui envoie son message por l'âme engingnier [8] par luxure, par covoitise, par orgoeil, par envie, par haine et par tot altre manière de péchiés; tant qu'il engingne l'ome. Et quant il a l'ome engingniet, dont dorment tot si oeil qui l'âme doivent gaitier et garder; et lors le dévore et ocist, et enmaine la vace à son père : c'est à diable son maistre. Ensi engingne diables l'ome, quant il met s'entente as délis del monde et as aultres mals visces par coi il vient à male fin.

[1] Rien sur ce point dans les manuscrits R et S.
Argus changé en vacher est tout à fait en harmonie avec la marche de cet article où la nymphe Io devient une simple vache, Junon une sorte de *nourisseuse*, et Mercure un voleur de bestiaux.

[2] Chose; Cf. *supra*, p. 175, note 4.

[3] Deux à deux.

[4] Malgré (avec) tout cela,

[5] Creuse; une sorte de pipeau, sans doute.

[6] De chose et d'autres.

[7] Bonnes actions.

[8] Tromper, ITAL. ingannare. Lafontaine citait encore le vieux mot *engaigner*, dont la trace ne subsiste plus chez nous que dans *engin*. ANGL. engine, engineer,

OBSERVATIONS.

Ce n'est ici que comme un échantillon de ce qui a été pratiqué par d'autres bien plus en grand; car plus d'un auteur au moyen âge a pris la peine de tourner toute la mythologie en moralité chrétienne. Mais c'est là un ordre d'idées si différent de celui qui a présidé au véritable *Bestiaire*, qu'il vaut mieux en renvoyer l'examen à d'autres temps (si ce n'est à d'autres personnes), et à des traités spécialement rédigés dans cet unique dessein.

26 (Fig. AC).

LI FENIX[1].

Uns oiseaus qui est apelés fénix. La semblance de cest oisel porte Nostre Sires Jhésu Crist, qui dit en l'Ewangile[2] : *J'ai poesté de metre m'âme*[3] *et de reprendre la*[4]. Por ces paroles le voloient lapider li Jui, qui le sens n'entendirent mie.

Li fénix converse en Ynde[5], si est 1 grant oiseaus et beax à grant merveille. Il porte sor son cief une creste comme paon; et pis et gorge li resplendist de rouge color, et reluist comme fin or; et vers la coe, est autresi blou[6] comme li purs ciels quant il est clers. Et quant[7] il a V^c^ ans, dont est ses eages meurs par droite nature, lors vole sor un mont qui est apelés Liban. Sor[8] cel mont a la meillor fontaine que on saroit penser, et I grant arbre pardesus, que mult est haus plus que nul arbre que soit sor cel mont. Là fait son repaire et son ni sor cel arbre, d'espises[9] de si grant valors c'on ne poroit meillors trover. Puis fait un estruit[10] de fu dedans son ni el mois de march, ou el mois d'avril. Si se drèce sor son ni par dedans, si muet les èles et débat vers le soleil tant que une grant calor ist de lui, qui esprent[11] les espices en son ni, et art tot environ lui, tant qu'il est ars et bruslés en son ni. Et ensi s'art iluec, et de cèle poldre renaist il meismes al tiers jors tot noveax[12].

Tot altresi li salvères del mont[13], Nostre Segnor Jhesu Crist, résuscita al tierc jor comme voirs[14] hom et voirs Dex. Puisque li fénix a poesté[15] de Deu de soi faire morir et revivre, nus n'en doit merveiller de la parole que Dex dist ci devant, quant il dist : *J'ai poesté de metre m'âme*[16] *et de reprendre la.* Car quant il descendi des ciels, il raempli ses èles de très dous aromatisemens : ce est de sens esperitieus; dont il dist[17] : *Je ne vieng*[18] *mie deslier la loi, mais aemplir*[19].

[1] R. *fénis. Uns oisiaus est qui*, etc.

[2] R. *levengile* (le vengile ?). Joann. X, 18.

[3] S. *m'arme.* Cf., p. 145, note 6.

[4] La reprendre. Nous avons perdu cet emploi des suffixes, que nos voisins du midi conservent encore.

[5] R. *Inde.*

[6] Bleu; les Italiens prononcent *blou* (blù).

[7] R. *De lui dit Phisiologes que quant il a veseu V. eens anz, il entre entre les arbres qui sont apelé Liban; et ilnec raemplist ses ailes de douces odors* etc. Rien sur la forme et la couleur de l'oiseau, ni dans R, ni dans S.

Comme il est difficile d'imaginer que le Liban fût quelque chose d'inconnu à cet auteur, on pourrait supposer que les *arbres qui sont appelés Liban* sont une expression dans le genre de *Wald* employé par les Allemands pour désigner une chaîne de montagnes (hauteurs boisées); mais le latin a *ligna Libani*, et il faut bien avouer que la version ne fait pas honneur au traducteur picard.

[8] S. *Illec remplist ses èles des douces odours des vergèles que il emporte; et fait ou mois de mars ou d'avril I. estruit de feu, puis volette entour l'estruit.*

[9] Epices, aromates; ITAL. spezzierie.

[10] Monceau (bûcher ?); LAT. strues. J'aurais soupçonné qu'il devait y avoir ensuite *fust*, au lieu de *fu;* mais les manuscrits R et S disent *I estruit de feu.*

[11] Enflamme, embrase. Cf., p. 125, note 7.

[12] R. *au tiers jor toz noviaus.*

[13] R. *li Sauverres du monde.*

[14] Vrai.

[15] S. *a povoir de soy mortifier et revivre.*

[16] S. *de m'arme mettre, et de la reprandre.*

[17] Matth. V. 17.

[18] R. *ving;* je ne suis pas venu (?); S. *Je ne vieng mye pour desloier la loy, mais pour ramplir.*

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

IX. DE VOLATILE FENIX [1].

Fenix [2] figuram gerit Domini [3] nostri Iesu Christi qui dicit in evangelio suo (Ioann. X, 18) : *Potestatem habeo ponendi animam meam, et potestatem*[4] *habeo iterum adsumendi*[5] *eam*. Propter [6] hæc verba irati sunt Iudæi, et [7] volebant eum lapidare (Ibid., 31, 33).

Est ergo avis in Indiæ partibus, quæ [8] dicitur fenix [9]. De hac dicit Physiologus [10] quia expletis quingentis annis vitæ suæ, intrat [11] in lignis Libani, et [12] replet utrasque [13] alas suas [14] diversis aromatibus [15]; et [16] quibusdam indiciis significatur hoc [17], sacerdoti civitatis [18] [H]eliopoleos [19], id est mense novo Nisan aut Cedar [20], id est Sarmath [21] aut Faminoth [22], quod est Martio [23] aut Aprile mense. Quum autem hoc [24] significatum fuerit sacerdoti, ingreditur et implet aram de lignis sarmentorum [25]. Quum autem advenerit volatile illud [26], introiit [27] in civitatem Eliopoli [28], repletum [29] omnibus aromatibus in utrisquè alis suis; et statim videns factum struem [30] sarmentorum super aram, ascendit et circumvolvens [31] se, de aromatibus [32] ignem sibi ipse [33] incendit, et ipsum [34] exurit. Alia autem die veniens sacerdos, videns exusta ligna quæ conposuerat super aram, et [35] scrutans diligenter [36] invenit ibi [37] vermiculum modicum suavissimo [38] odore flagrantem [39]; et [40] secundo [41] vero die veniens, in-

[1] A et D. *De phenice;* M et C, rien sur cet oiseau.

[2] A. *hujus;* D. *Est volatile quod dicitur phenix, cujus figuram.*

[3] A et D. *dominus noster Ihs xpc.*

[4] A. omis :... *et iterum.*

[5] A et D. *sumendi.*

[6] D. *nemo eam tollet a me. Propter hæc enim verba.*

[7] D. omis : *Est itaque hæc avis.*

[8] D. omis : *De ea dicit.*

[9] A. *pheonix.*

[10] B. *Fisiolocus.*

[11] D. *intrabit in lignum.*

[12] D. *repletque ambas suas alas diversis.*

[13] B. *ut ardeat qui.* La forme de pluralité donnée ici à *uterque* est probablement calquée sur celle qu'avait ἀμφοτέρος dans l'original.

[14] B. omis.

[15] B, *aromatas.*

[16] D. *ejusdem ligni, faciensque variis de pigmentis inclusum nidum; congregatque sermentorum* (sic) *acervum maximum, subtus domum ponens; accendensque ad aërem* (accedensque ad aram ?) *solis, ignem attrahit secum, et incendit sarmenta; ac ingreditur in nidum suum mense fame nothi* (en marge : *farmothi*), *id est marcio, et comburit* (sic) *se ipsum. Et euns* (sic) *primo die vertitur in vermem; secunda die, in volucrem; tertia vero die revocatur in pristinum statum. Hæc avis significat Christum utrisque alis odore suavissimo repletis, id est Veteris et Novi Testamenti. Sed et scriba erit in regno cœlorum qui profert de thesauro suo nova et vetera.*

[17] B. *hæc.*

[18] B. *civitates.*

[19] B. *Eliopolis.*

[20] A. *Nisan nautdar* (sic); aut Adar ?

[21] A. *frarmuth;* pharmuthi ?

[22] Phamenoth ? A omet les deux derniers mots.

[23] B et D. *marcio.*

[24] B. omis.

[25] B. *sacramentorum.*

[26] B. omis.

[27] B. *introivit.*

[28] B. *Eolopole.*

[29] A. *repletas* [habens] *utrasque alas suas aromatibus; et*, etc.

[30] B. *struentem sacramentorum.*

[31] B. *circumvolvit.*

[32] B. *aromatis.*

[33] A. omis.

[34] A. *se ipsam.*

[35] B. omis.

[36] B. omis.

[37] A. omis.

[38] A. *suavissimi odoris.*

[39] A. *fraglantem.* Ces deux formes combinées donnent les éléments de la véritable, qui est sans contredit *fragrantem.*

[40] A. omis.

[41] A. *secondo.*

[42] A saute une demi-phrase :... *figuratam. Perfecta autem pheonice* (sic) *valefaciens sacerdoti.*

A, B.

venit iam aviculam figuratam. Rursum [42] tertia die veniens secundos (*sic*), invenit eam stato (*sic*) suo integram, atque perfectam seneam [43] valentem facientem [44] sacerdoti, et volat et pergit ad locum [45] pristinum suum.

Si ergo volatile hoc potestatem habet seipsum mortificare, et rursum semetipsum vivificare, quem admodum [46] stulti homines irascuntur in verbo Domini nostri Jesu Christi, qui [47], ut verus homo et vere Dei filius, potestatem habuit ponendi animam suam, et iterum potestatem [48] habuit sumendi eam. Ergo, sicut iam supra [49] diximus, fenix [50] personam accepit Salvatoris nostri. Etenim [51] descendens de cælis [52] sanctis [53] suis, utrasque [54] alas suas suavissimis odoribus replens secum depositis [56], id est novi et veteris Testamenti, divinus [56] ac præclarus [57] sermo; dicens [58] (Matth. V, 17) : *Non veni solvere legem sed adimplere* [59]. Et iterum (Math. XIII, 52) : *Sic erit omnis* [60] *scriba doctus* [61] *in regno cælorum qui profert de thesauro suo nova et vetera.*

Nulle mention du perroquet dans mes manuscrits.

[43] Fenicem ?
[44] Valefacientem.
[45] A. *ad pristinum locum suum.*
[46] A. *nescio cur stulti.*
[47] A. omis.
[48] A. omis :.... *iterum sumendi.*
[49] B. omis.
[50] A. *pheonix.*
[51] B. omis.
[52] B. *cælo.*
[53] A. omis :... *cælis, utrasque.*
[54] B. *utriusque.*
[55] A. *deposuit.*
[56] B. *divinos.*
[57] B. *præclaros sermones.*
[58] A. *dicit.*
[59] A. *implere.*
[60] B. omis.
[61] B. *doctissimis.*

BESTIAIRE RIMÉ.

IX. Un oisel que [1] ad non **Fénis** [2]
Habite en Ynde [3] et meint [4] tut dis,
Aillors nel [5] sot [6] l'em pas trover.
Cist oisel est tot dis [7] sanz per [8],
Car jà n'en ert fors un ensemble ;
Cinc cens anz vit [9], ce me semble,
D'un estat et [10] d'une manère.
A bon semblant, a bonne chère [11].
Quant V. C. anz sunt acompliz,
Donc li semble qu'est [12] envielliz;
Si se charge d'espèces [13] chères,
Bones, et de plosurs [14] manères.
De la désertine s'envole
En la cité de Léopole [15].
A un prestre de la cité
Est [16] acointé pur vérité,
Par alcun signe, ou autrement,
De cist oisel l'aveinement ;
Et quant il seit qu'il doit venir,
Il fait rains de sarment [17] coillir
Et lier [18] en un faisselet ;
Sur un mult bel auter [19] les met
Qui a cel oes [20] est adenti.
Et li oisel, si cum jo di [21],

[1] X et Y. *qui a.*
[2] X. *fénix* ; Y. *féniz.*
[3] X. *Inde.*
[4] X et Y. *maint toz.*
[5] X *ne seut l'en* ; Y. *n'en puet l'en.*
[6] Ce mot, que ses différentes orthographes sembleraient parfois rattacher au verbe *savoir*, appartient réellement au vieux *souler* : lat. solet, esp. suele.
[7] X. *jorz.*
[8] Compagnon, pareil (pair). Cf. p. 163, note 5.
[9] X. *dure* ; Y. *vit, si ce...*
[10] V et Y. omis.
[11] X. *chière* ; Z. *cière* (mine) ; ital. cera, ou ciera ; esp. cara.
[12] V. *qu'il est* ; X. *se semble trop envieilliz.*
[13] X et Y. *espices*; épices, plantes aromatiques. Cf. p. 182, note 9.
[14] X et Y. *plusors manières.*
[15] X. *Leupole* ; Héliopolis.
[16] X. *Acostumé por vérité.*
[17] X. *fanol.* Le correcteur aura pu voir dans le fenouil un aromate ; mais il laisse reparaître le *sarment* à dix vers de là.
[18] Y et Z. *loier.*
[19] esp. autar ; X. et Z. *autel.* Du reste, même dans V, nous retrouverons bientôt *autel.*
[20] Z. *ocus* ; usage. X. *Li oisel, sicom je vous di,*
Charchié d'espices, vient à lui.
[21] Z. *et li oisiaus, sicon jou di.*

Charchié [22] d'espèces [23] vent al liu [24],
Od [25] son bek alume le feu;
Car tant fert sur la père [26] dure,
Que feus en salt [27] por aventure,
Que mult tost avive [28] et esprent
Es espèces [29] et al sarment.
Quant li feus est clers et ardent,
Si se met enz [30] demeintenant;
Si se art en poldre et en cendre.
Dunt vent li prestres por aprendre
Coment la bosoinne [31] est alée;
La cendre trove amoncelée,
Et la départ [32] tot suavet
Tant que dedens trouve un vermet
Que [33] done asez meillor [34] odor
Que rose ne nul [35] altre flor.
Li prestres le lendemain vent
Pur véer coment se content [36]
L'oisel qui est ja figuré;
Al tierz jor est oisel formé [37],
Si qu'il ad [38] quanque [39] doit aver.
Al chapelein cline pur veir,
Puis s'entorne lez et joianz;
Ne revent devant cinc cenz anz.
Por cel oisel devez entendre
Nostre Seignor qui volt descendre
Çà jus pur nostre salvement.
De bones odors finement
Fu chargez quant en terre vint
Pur les prisons [40] que enfern tint;
En l'autel [41] de la croiz sacrée,
Que [42] tant est duce et onorée,
Fu sacrefiez cist oisels
Qui al tierz jor resurt [43] novels;
Mès plosurs ne le [44] volent creire
Que la chose fût issi veire.
Il ont grant tort, ce m'est avis:
Quant l'oisel qui ad non Fénis
Se démet et se mortefie,
Et al terz jor reprent sa vie,
Mult est à creire plus léger
De Deu qui tot ad à juger;
Et [45] ceo qu'il dit en son sermon
U ren n'ad [46] si vérité non.
Ceo dit Cil qui est vérité :
Jo ai, dit-il [47], *la poesté*
De poser m'alme [48] *et de reprendre.*
Veir dist, et veir nus fist entendre,
Si devom oïr et retraire;
Jo ne vint pas, dit-il, *desfaire*
La lei, ainz la vint acomplir,
Et assumer [49] et aemplir.
Issi est li sage écrivain
El règne del cel [50] *soverein,*
Qui de son trésor met avant
Les viels choses et les novels
Qui ensemble sunt bons et bels.

22 Z. *cargiés* ; Y. *chargez.*
23 X et Y. *espices.*
24 X et Y. *au leu.*
25 X. *o* ; Y. *ou* ; Z. *à.*
26 X et Y. *pierre.*
27 X et Y. *saut.*
28 X. *alume* ; Y. *esvive.*
29 X et Y. *espices.* ITAL. spezie, speziale,
30 Y. *dedanz, démenant.*
31 X et Y. *besoigne.*
32 Ecarte, sépare. Cf. *infra*, p. 138, note 23.
33 X et Y. *qui.*
34 X. *mellor* ; orthographe espagnole. Cf. *infra*, p. 186, note 2.
35 X et Y. *nule.*
36 X et Y. *contient* ; nous n'avons plus, et encore avec une notion un peu écartée, que *contenance* (attitude) ; ITAL. contegno. Les chimistes et les marins diraient dans diverses occasions assez semblables : *comment se comporte*, etc.
37 X. *clamé.* Il peut être appelé (ITAL. chiamato) oiseau.
38 X. *Si a quanque il deit aveir.*
39 Y. *quanqu'il doit avoir.*
40 Captifs, prisonniers. ITAL. prigione.
41 Y. *auter.*
42 X et Y. *qui.*
43 Ressuscita. ITAL. risurse ; LAT. resurgere.
44 X. *veulent.*
45 X. *ce que il dist.*
46 X. *où n'a rien se.* Y. *où il n'a se...*
47 X. *dist-il.*
48 X. *âme* ; Y. *arme.*
49 X. *assummer* ; Y. *assomier* ; consommer.
50 X et Y. *de* (Y. *dou*) *ciel soverain.*

OBSERVATIONS.

Que dire du phénix, sans répéter des indications déjà données cent fois? Pour éviter des redites fastidieuses, qu'il suffise de renvoyer aux travaux les plus récents qui ont résumé, ne fût-ce qu'en partie, les recherches faites sur ce sujet. Cf. Rittershuys *in Coripp.*, lib. I, v. 350. — Tychsen, *l. cit.*, p. 95-98. — Ad. Martini, *in Lact. carm. de phœnice*, p. 38-53, 106-109. — Leemans, *l. cit.*, 241-245; 349, sq. — G. Leopardi, *l. cit.*, p. 271-283. — *Vitraux de Bourges*, n° 55 (p. 105, sv.).

27 (Fig. AD).

LI PAPEGAIS[1].

D'un oisel qui est apelés papegai. Phisiologes dist qu'il en i a de II manières, et li uns sont asés[2] plus gentils que li autre. Si nos fait entendre que li vilain ont III dois à lor piés, et les gentils en ont VI à lor piés; et ben sèvent parler s'on les aprent. Si est uns petit oiseaus I poi graindre[3] que une pie, et si a longhe keue comme de pie; et il est tos vers à I poi de bloue color entremellé. Si a corbe[4] bec et tort comme esprevіers. Si het moult la pluié, et il set tant de sa nature que il s'en garde ben que pluie ne grant tempeste ne le souprent defors[5] le bois là [où?] il hante et converse. Quer[6] il est de tel nature que pluie li griève[7] moult, et que sa color moult enlaidist; et por ce s'en garde comme sages oiseaus.

Ensi est à entendre del home; li uns est asez plus gentieus que li autres : c'est à entendre esperituelment à vivre et Deu crémir et servir totes ores et adès. Li hom qui si vit, est li gentieus papegai. Cil fuit la pluie et la tempeste d'infer; cist ne s'enbat[8] mie defors le bos, il ne puet estre sopris[9] de tempeste. Li hom qui pèce c'est li vilains papegais; et cist est sopris en pluie et en tempeste que moult li griève et moult le enlaidist et tue par force d'orage. Il ne set où eskiver la tempeste, il est trop loins de bos. C'est à entendre qu'il est sopris en péchié à sa fin, et muert en péchié et est perdus; et demore à tos jors en la tempeste d'infer entre diables.

[1] Perroquet, ESP. papagayo. Nulle mention de cet oiseau dans R et S.

[2] Beaucoup, ITAL. assai. On trouve le latin *satis* employé avec cette signification au cinquième siècle.

[3] Plus grand; nous trouvons ailleurs *greignor*, autre déformation du latin *grandior*.

[4] Courbe, recourbé; comme *Courbe-voie*.

[5] Surprend dehors; ITAL. di fuori.

[6] Car, LAT. quare. Cf. *supra*, p. 114, note 98.

[7] Lui nuit, FRANÇ. gréver, grief; ESP. agravio.

[8] S'abbat? se pose. ITAL. imbattersi.

[9] Surpris. Nous avions plus haut *souprent*.

OBSERVATIONS.

C'est une étrange idée que de transformer le perroquet en une sorte d'oiseau peint dont les couleurs risquent d'être *lavées* par la pluie. Mais il ne serait pas impossible que ce fût le résultat d'un emprunt fait sans intelligence à ce que S. Isidore (*Etymol.* XII, cap. VII, 21; ed. Arevalo, t. IV, 91) dit de l'*Ardea*, qui s'élève au-delà des nues pour éviter les orages; car les belles couleurs de certains hérons auront peut-être donné lieu de leur appliquer les propriétés d'un oiseau qui paraissait rarement dans nos climats. Les Arabes, qui parlent d'un oiseau préoccupé de la crainte de voir le ciel fondre sur lui (ap. Bochart, *l. cit.*, lib. II, c. 30; t. II, 341, sq.), pouvaient bien aussi, dans leurs fables ou leurs contes fantastiques, doter le *papegai* d'une préoccupation comique comme celle-ci. Mais je ne suis pas en mesure de suivre l'histoire naturelle sur le terrain de la littérature orientale; quelques ressources que j'y

soupçonne pour la solution de bien des problèmes fort anciens, où nous ne tâtonnons peut-être sans résultat que faute de consulter l'Asie. Cependant il se pourrait qu'il y eût quelque chose à prendre dans une forme de ce récit qui est donnée par Albert-le-Grand (*De animal.* XXIII, 24; t. VI, p. 645). Selon ce naturaliste, l'eau de pluie n'est nuisible au perroquet que comme breuvage. Ici encore « je m'en rapporte à ce qui en est. »

28 (Fig. AE).

LI FORMIS.

Salemons [1] nos dist che que nos prennons garde del fremi [2]; car ja soit [3] ce qu'il soit petis et de petite forche [4], moult repont [5] et aporte de forment en esté.

Phisiologes dist que li formis ont III manières. La première est que quant il issent de lor fosse, il vont tot ordenéement et quièrent les grains de quel semence que ce soit, et aportent en lor fosse. Et li autres formis qui vont quère les grains, et il n'en ont nul, et quant li wit [6] encontrent les formis qui les grains aportent, il ne dient mie : Donés-nos de vostre blé [7]; ansi en vont querre par les traches [8] aoes lor oes, et aportent en lor abit [9]. Et lor oes governent et garnissent si qu'il ne périssent par défaute dels.

Et puisque ces bestes [10], qui sans entendement sont, se contiènent si sagement que nule ne remaint fole; tu, hom qui raisnable entendement as, ben dois ci prendre garde. Car les V virges qui avoient raison furent foles par négligence, quant èles durent ensièvre [11] les V sages et aprendre [12] en lor vaisiax de l'oille dont èles [13] ne quesissent par (*quenussent pas?*) soffraite [14]. Quant èles distrent [15] : *Donés-nos de vostre oille*, ben dussent [16] ensièvre le sens del fromi. Mais dementres [17] que èles en alèrent querre, li espous vint; si remestrent [18] comme foles defors, estaintes lor lampes. Ci (si?) devons nos garder que nos lampes soient garnies d'oille : ce est que nostre cuer soient (*sic*) plain de bones vertus et de bones oevres; que nos soions avoec l'espous, c'est avoec Nostre Seignor.

1 S. *Salmons dist de petite chose qui a non le formi, que nous preignes garde à lui.*

2 Fourmi. Les Picards disent encore *fremion;* et les Lorrain, *fremi.*

3 Bien que. On peut reconnaître dans cette vieille locution un autre analogue du *conciossiachè* des Italiens (p. 148, n. 9).

4 S. *force.*

5 Amasse. LAT. reponit.

6 Vide (vuide); c'est à dire ceux qui ne sont point chargés, qui cheminent à vide. Peut-être aurais-je dû écrire *vuit*, de même que *Euvangile*. S. *Quant li un encontre l un l'autre.*

7 S. *vostre anoine* (annona).

8 R. *traces, avec lor oes.*

9 Habitation.

10 R. *besteletes.*

11 R. *ensuivre.* LAT. insequi.

12 R et S. *prendre.*

13 R. *dont eles* (cèles?) *pristrent, qu'èles ne quesissent pas soffraite ès V sages quant èles distrent,* etc. Je n'oserais pas assurer que je comprends très bien cette phrase.

14 Disette. Nous n'avons plus que *souffreteux.*

15 Matth. XXV, 8.

16 Elles eussent bien dû; ITAL. dovessero.

17 R. et S. *endementières.* Cf. p. 194, note 29.

18 Demeurèrent, restèrent; LAT, remanserunt. Nous avons déjà rencontré plusieurs formes du verbe *remanoir*, aujourd'hui totalement perdu pour nous, mais dont les Anglais ont conservé une trace dans leur *remain.*

Quant li formis met ses grains en sa fosse, il les devise[19] en II parties; que l'une ne défaille en l'iver. Et tu, hom de Deu, part[20] ensiu (*ensi*?) l'escriture en II pars dou viés testament[21] : ce est selonc l'estoire et selonc l'entendement[22]. Départ[23] la verité de la falseté[24], descuevre[25] les esperitels coses des corporels; garde l'esperitels sens qui vivifie, que tu ne périses[26] de fain par la letre qui soit péri[27] al jor d'iver : c'est à entendre al jor del juise, que li[28] Apostles dist *jors esperitels* n'est[29] mie corporels; *la letre ocist, li esperis vivifie.*[30] Li juif ensievent la lètre de la viés loi, et les esperitels sens despisent. Por ce furent il ochieors[31] des prophètes, et lor Segnor meisme livrèrent à mort; et por ce périsent[32] il de faim de si aore[33]. Car il laisent le grain et le[34] perdent [por?] la paille; ce est qui[35] laissent les esperitels sens por la letre.

[19] Partage, divise. S. *si les entame.*

[20] Partage. R. *partiz ausi;* LAT. partiri.

[21] R. l'*Escripture du viez Testament en II parties.*

[22] R et S. *l'esperitel entendement.*

[23] Cf. *supra*, note 19. Nous nous servons encore de ce mot dans le langage chimique et métallurgique. S. *depar* (dépars), FRANÇ. se départir.

[24] R... *la véritez de sa figure.*

[25] R. *Dessoivre*, sépare. Cf. *supra*, p. 125, note 8.

[26] R. *périsses.*

[27] R et S. *porrie* (pourrie). C'est encore la forme picarde.

[28] R et S. *car li Apostres dit* (Rom. VII, 14) : *Loiz esperiteus est, ne mie corporeus.*

[29] *Ne* (?) *mie corporel.*

[30] II Cor. III, 6.

[31] R. *ocirreor*, meurtriers; LAT. occisor.

[32] R. *périssent.*

[33] R. *de ci à ore*, jusqu'à cette heure; ITAL. finora.

[34] R. *et voient en la paille;* S. *vivent en la paille.*

[35] R et S. *c'est qu'il laissent l'espéritel sens*, etc.

BESTIAIRE LATIN.

MS. C.

X. DE FORMIACA (sic) EXIGUA [I].

Est enim[2] formica quæ majoribus audivit[3] viribus, neque servitium adoperando (*ad operandum*) cogitur, sed spontaniæ (*spontaneæ*) proposuit (*pro-*

[1] Ce fragment, que je tiens pour étranger au véritable *Physiologus*, venait après l'article *De natura formicæ*, qui semble incomplet. J'ai interverti cet ordre pour suppléer en quelque façon par une sorte de prologue aux lacunes du chapitre qu'il accompagne, et m'y restreindrai aux seules lumières que donnaient mes manuscrits, sans consulter l'*Hexaëmeron* de S. Ambroise (VI, 16; t. I, 118, sq.). Quel que soit l'emprunteur, le texte primitif pouvait avoir été retouché par celui qui se l'était approprié; et ma recension fournira du moins quelque variante pour une édition de S. Ambroise, quand on voudra s'en occuper.

[2] Peut-être faudrait-il lire *Exigua est enim*, etc., malgré le copiste, qui se prononce pour le contraire.

[3] Cette singulière locution serait-elle le reflet d'un hellénisme traduit maladroitement? Ἀκούειν, avec le sens de λέγεσθαι, équivaut à peu près au latin *laudari;* et la phrase s'expliquerait sans peine si on lisait... [*prae*] *majoribus laudata est viribus* : d'autant plus que l'on passe ensuite à l'énumération des difficultés surmontées par la fourmi. Cf. p. 144, note 23.

MSS. A, B.

XI. DE FORMICE (sic) NATURA [II],

De[12] qua Salomon dicit (Prov. VI, 6-8) : *Vade ad formicam o piger, et meditare*[13] *eam; quæ*[14]

[11] D. *De formica;* A. *De formicis.* Bien que souvent dans mes manuscrits l'*æ* soit représenté par un simple *e*, j'ai transcrit scrupuleusement le titre de B, parceque nous rencontrerons ensuite *formicem* et *formices.*

[12] A. omis : *Salomon dicit in proverbiis : Vade.* D. sans nulle citation de Salomon : *De fornica dicit Phisiologus quod tres naturas habeat. Prima natura ejus : Quum exierit de spelunca sua, ambulat ordinate, id est secundum ordinem suum. Quærentes autem grana formicæ, ore suo singula grana in speluncam deferunt. Aliæ autem formicæ quæ vacuæ portantibus obviant, non tollant* (sic) *in via quicquam de annona earum; sed pergent, et illæ* (ut illæ, et ?) *congregant cibaria propria.*

Hoc non fecere illæ virgines quinque fatuæ quæ, non assumpto oleo, vacuisque lampadibus, pergentes dixerunt sapientibus : Date nobis, etc. Il est clair que l'auteur de ce texte s'est emparé du thème pour le modifier à son goût; H (p. 429) est un peu plus scrupuleux : *De formica Salomon ita dicit*, etc.

[13] A. *imitare.*

[14] B. *qui;* A. omis :... *eam. Formica tres naturas ha-*

C.

posito?) proscientiæ (*sic*) futura alimentorum subsidia sibi præstruit; cujus uti meteris (*ut imiteris*) industriam Scriptura te commonet, dicens : *Conforte* (confer te) *ad formicam, o piger, et considera vias ejus, et esto sapientior. Illa enim nulla* (nullam) *cultura* (culturam) *possidet*[4], *neque enim* (sic) *qui se cogat habens, neque sub dominio agens, quem ad modum præparat escam, absque* (atque?) *de tuis laboribus*[5] *sibi messem recondit*[6]; et quum tu plenum que (*plerumque*) egeas, illa non indigeat[7]. Nulla sunt ei clausa orrea (*sic*), nulla inpenetrabilis custodiæ (*custodia*), nulla ei inviolabilis acero (*sera?*); spectat custus (*custos?*) furta que (*quæ?*) prohibere non audebat (*sic*), aspicit sua dampna possessor, necuindicat (*nec vindicat?*). Nigro convictator (*connectuntur?*) agmine, prædam per campos ferent (*ferunt?*), se miscunt (*sic*)

[4] Cette manière d'exprimer les paroles de Salomon sur la fourmi autoriserait à conjecturer que, traduisant sur le grec, on a lu γεωργίας (culture, ferme) au lieu de γεωργίου (fermier, intendant). C'est d'ailleurs le sens qu'ont suivi les versions syriaque et arabe, ainsi que l'ancienne version latine citée par S. Ambroise.

[5] Nouvelle singularité, qui se résoudra de même si l'on suppose une variante du texte grec : τῇ αμῇ σου, au lieu de τῷ ἀμητῷ. Je ne connais point d'autre version (sauf celle de S. Ambroise) qui appuie cette variante. B. *Vade ad formicam, o piger, et æmulare vias ejus, et esto illa sapientior. Illa enim culturam nullam possidet, nec qui eam cogat habet, nec sub domino agit; quem ad modum præparat escam*, etc.

[6] E.... *escam, quæ de tuis laboribus unde vivere possit sibi messem recondit.*

[7] E. *indiget.* Sans effacer les traces de mes premières conjectures, je transcris ce texte qui est venu, un peu tard pour moi, fixer le sens de plusieurs mots : *Nulla sunt ei clausa horrea, nullæ impenetrabiles custodiæ, nulli inviolabiles acervi* (lecture douteuse). *Spectat custos furta quæ prohibere non audeat, aspicit sua dampna possessor, nec vindicat; nigro convectitur agmine praeda per campos, fervent semitæ comitatu viantium; et quæ in angusto comprehendi ore non possunt, humeris grandia frumenta traduntur. Spectat hæc dominus messis, et erubescit tam pauca piæ industriæ negare compendia.* E ajoute encore quelques phrases, mais dont l'antiquité n'est point suffisamment garantie, pas plus que celle de toutes les leçons renfermées dans ce qui précède. Ainsi, quel que soit le bon sens général du texte E, la *moralité* y manque tout à fait.

A, B.

quum sit viribus infirma, multum prostate[15] *fructum sibi.* Physiologus[16] dicit tres naturas[17] habere formicem[18]. Prima ejus natura[19] est[20] exierent (*sic*) de spelunca sua, ambulant[21] ordinatim[22], et quærunt[23] grana cujuslibet seminis[24]. Quum autem[25] invenerint[26], in[27] ore suo[28] adprehendunt[29] singula grana[30] et[31] portant[32] in speluncam suam[33]. Aliæ vero formicæ non habentes grana in ore suo, sed sic[34] vacuæ obviantes[35] eis[36] quæ vehunt[37]

bet. Prima ejus natura hæc est ut ordinate ambulent, et unaquæque granum bajulet in ore suo; et ea (sic) *quæ vana* (κενὸς) *sunt, non dicunt : Date nobis de grano vestro, sed vadunt per vestigia priorum; et veniunt* (venientes?) *usque in locum ubi frumentum invenerunt, assumunt frumentum, et afferunt in cubili suo.*

Hæc quidem ad significationem virginum prudentum dicta sufficiunt; quia sicut in aestate formica congregat unde hyeme alatur, ita prudentes virgines in hoc præsenti seculo congregant unde in retributione remunerentur.

Seconda (sic) *ejus natura.*

[15] H. *per aestatem frumentum reponit.*

[16] B. *Fisiolocus.*

[17] H. *habere virtutes formicam.*

[18] Ces quatre derniers mots sont répétés une seconde fois très exactement dans B.

[19] H. *virtus.*

[20] Dans les extraits du *Physiologus* que le cardinal Maï a publiés, le texte de la fourmi ne commence qu'à cet endroit (p. 593); outre que toute moralisation y est supprimée, comme à l'ordinaire. *Formicæ, minutissima animalia, et quodam modo prudentissima; de quibus Physiologus ita dicit : quum exierint.* H. *quod quum formicæ exierint.*

[21] B. *Ambularint.*

[22] M, A, D. *ordinate.*

[23] B. *quaer* (sic).

[24] B. *semines.*

[25] B. *enim.*

[26] B. *invenirent.*

[27] H et B. omis.

[28] H. omis.

[29] B. *adprehendent.*

[30] B. *singulos granos.*

[31] H et B. omis.

[32] H. *portantes ea.*

[33] B. *spelunca sua.*

[34] H. omis.

[35] H. *obviam venientes.*

[36] M. omis.

[37] M. *quæ veniunt cum cibariis, non rapiunt ab eis grana, sed vadunt*, etc.

C.

comitatum viantium (*sic*) ; et quæ compræhendi (*sic*) angusto ore non possunt, humeris gradia (*grana*?) frumentum (*sic*) tunduntur[8].

Expectat Dominus meus si se (*si te*?) erubescit tamquam parcapie (*piæ*?) industriæ negare compendia[9].

IX. DE NATURA FORMICÆ.

Quando recondit triticum in terra, dividet (*sic*) grana ejus in duas partes, ne forte hiems comprehendit (*sic*) eam, et infundens pluvia (*pluviam?*) ; et germinent grana, et fame pereant.

Et tu verba veteris Testamenti ad spiritalem intellectum [discerne?], nequando littera occidit (*occidat*?). Paulus dixit (Rom. VII, 14) quoniam *Lex spiritalis est.* Solum enim carnaliter adtendentes Iudæi, fame negati *(necati)* sunt, et homicidæ facti sunt prophetarum[10].

DE NATURA FORMICES SECUNDA.

Sæpius in agro vadit, ascendit in spica (*sic*) in tempore messis, et deponit grana ejus. Priusquam ascendat, adorat (*odorat*) deorsum spicam ; et ab odore magna (*sic*) scit si triticum est aut ordeum (*sic*). Si ordeum est, dimittit eum, et vadit super triticum :

Est ergo (οὖν?) ordeum pecorum esca, et accepit (*sic*) triticum quia reponitur in orreo (*sic*). Ordius (*sic*) enim (γάρ?) similabitur aliena doctrina, triticum æquitatem fidei spiritus (*signat*?).

[8] Aucune hypothèse satisfaisante ne s'offre à mon esprit pour débrouiller complétement ce chaos. Du reste, on doit voir que, si le copiste est pour sa part dans l'obscurité de ce bizarre chapitre, l'auteur ou le traducteur latin contribue par sa prose poétique au mécompte du lecteur. Cf. *supra*, note 7.

[9] *Parca piæ industriæ negare compendia* pourrait absolument signifier que cette leçon de sagesse chrétienne, offerte au paresseux, est, pour ainsi parler, renfermée sous un petit format. Le cinquième siècle présenterait plusieurs exemples propres à justifier cette interprétation du mot *compendium*. Cf. *supra*, note 7.

[10] Ceci a l'air de n'être qu'un abrégé de A. (Voyez note 74).

A, B.

cibaria[38] in ore suo, non dicunt eis : Date nobis de annona[39] vestra ; sed vadunt quærentes per vestigia illarum, et sumunt sibi[40] sicut et illæ, et adferunt in habitaculis[41] suis.

Et hæc quidem dicta[42] sunt de inrationabilibus[43] animalibus atque infirmis[44] reptibilibus, quod tam prudenter agunt[45] quod nulla[46] illarum stulta[47] remanet, sed omnes argutæ[48] et sapientes inveniuntur[49]. Quanto magis[50] illæ quinque virgines rationales, quæ per negligentiam suam factæ sunt stultæ, debuerunt imitari illas quinque sapientes, et sumere etiam oleum in vasis suis unde et[51] illæ sumpserunt ; et non per desidiam[52] ac per stultam spem suam petere ab illis sapientibus, dicentes (Matth. XXV, 8) : *Date nobis oleum*[53] *de vasis*

[38] B. *cybaria.*

[39] B. *anona.* C'était σῖτος, sans doute (blé, vivres, et provisions).

[40] H et M. omis.

[41] H. *speluncam suam ;* M. *habitacula sua. Quando autem recondunt grana.*

[42] B. *data.*

[43] H. *irrationalibus animantibus.*

[44] B. *infirmus.*

[45] B. *egerent.*

[46] B. *ut nullo.*

[47] B. *stulti remanerent.*

[48] B. *arguite.*

[49] H. ajoute *aut efficiuntur.*

[50] B. *quantum agis quum essent rationabiles illæ quinque sapientes, et sumere sibi oleum,* etc. Sans même comparer ce texte à nul autre, on y apercevrait des traces de mutilation. Aussi n'ai-je pas hésité à suivre H. Ce *rationales* ou *rationabiles*, quoiqu'appliqué aux vierges folles, n'a rien qui doive surprendre si l'on se rappelle ce que nous avons fait observer à propos du lion (p. 109, note 20) sur le mot νοερός ou λογικός qui doit se trouver dans le texte grec.

[51] B. omis.

[52] B. *proderit jam ad stultitiam suam peterent* (sic) *ab illis,* etc. Cette leçon, malgré sa chétive apparence, pourrait bien n'être pas méprisable. Elle présenterait un sens fort tolérable si l'on suppose que *ad* soit une traduction un peu gauche du mot μετά, qui dans le fait aurait équivalu à *post.* De cette sorte on arriverait à ce résultat au moins passable : *non profuit jam post stultitiam suam petere,* etc.

[53] H. *de oleo vestro.* Je regarde cette variante (de D et H) comme une correction faite à l'époque où l'usage de la Vulgate

A, B.

vestris. O quam fatua stultitia [54]! Nam si ex se non potuerunt [55] intelligere ut inde peterent unde et illæ petierunt, vel formicarum solertiam [56] imitari debuissent. Sed dum de alienis vasis oleum sperant, superveniente Sponso foris [57] remanserunt [58] stultæ cum lampadibus extinctis.

SECUNDA [59] EJUS NATURA.

Quando recondit [60] grana [61] in spelunca sua [62], dividit [63] ea [64] per [65] medium [66], ne forte hieme [67] madefacta [68] humus [69] semina [70] inlata infundat.

Et tu, homo Dei [71], scripturam [72] veteris [73] Testamenti divide in [74] duas partes, hoc [75] est secundum historiam [76] et secundum spiritualem intellectum. Divide e[r]go [77] veritatem a figura, separa [78] spiritalia a corporalibus [79], transcende [80] a littera occidente ad spiritum vivificantem, ne littera germinante in die hyemis, id est in die judicii, fame pereas. Dicit enim [81] Apostolus Paulus [82]: *Lex* inquit [83], *spiritale est in corporale* (Rom. VII, 1). Et rursum (II Cor. III, 6): *Littera occidit, spiritus autem vivificat*. Et alibi (I Cor. X, 11): *Hæc autem in figura contingebant* [84] *illis, scripta sunt* [85] *autem* [86] *propter nos in quibus* [87] *finis* (sic) *sæculo-*

était devenu dominant. D. *de oleo vestro, quia lampades nostræ extinctæ sunt. Superveniente sponso, sapientibus introductis, fatuæ vero foris detrusæ sunt.*

Item natura ejus secun'a, etc.

[54] B. *O infatuata* (sic) *stul'itiam! Iam si.*

[55] B. *intellegere non potuerunt, et* (sic) *exinde sibi peterent unde et illi* (sic) *petierunt.*

[56] B. *solertia* (sic) *debuerant inmitare* (sic). *Sed*, etc.

[57] B. omis.

[58] B. *remanserunt stulti* (sic) *inanis cum vasis vacuis a[c] lampadibus [ex]stinctis.*

[59] A. *seconda ejus natura est, quando*, etc.; H. *recondit autem grana*. D. *item natura ejus seconda est: quando recumdiderit* (sic) *frumentum in spelunca sua, findit singula grana per medietatem sui; ne ex humore madefacta grana germinent, et ne hiemis tempore fame pereant.*

Sic et tu, homo Dei, scripturas veteris Testamenti, etc.

[60] M. *autem recondunt.*

[61] B. *granum.*

[62] A. *cubili suo;* M. *speluncam suam.*

[63] M. *dividunt*. H. omis :... *sua, ne ex humore madefacta germinent*... (comme D, note 59)... *pereat*. Le compilateur (ou l'éditeur) ne s'est pas aperçu que par suite de ce retranchement, ou de cette distraction, toute la moralité suivante portait à faux.

[64] B. *illum;* M. *illa.*

[65] B. omis; A. *in duo, ne.*

[66] A. omis; voyez note précédente.

[67] B. *reme;* A. *hiems comprehendat eas, infundens pluviam, et fame pereant. Et tu*, etc.

[68] M. *adfecta;* B a réellement *nade facta*, que j'ai cru pouvoir corriger.

[69] B. omis. Ne pourrait-on pas restituer *humor... perfundat?*

[70] B. *semen.*

[71] A. omis; M, franchissant toujours la moralisation, saute d'*infundat* à *tempore quoque messis*. Cf. sur cette compilation, *supra*, p. 86; et p. 189, note 20.

[72] A. *verba ;* B. *scriptura.*

[73] B. *uteris.*

[74] A. *id est discerne inter spiritualia et carnalia, ne litera te occidat; quoniam Lex spiritualis est. Et iterum dicit : Littera* (sic) *enim occidit, spiritus autem vivificat. Iudæi autem solam litteram aspitientes* (sic), *fame necati sunt; [et facti sunt?] homicidæ prophetarum. Sed et Iacob tradens* (radens?) *virgas ut pariant oves* (Gen. XXX, 37 41), *et sabbata et scenophegia* (scenopegia), *hæc omnia figuraliter* (en surcharge : *spiritaliter*) *sunt intellegenda.*

Tertia natura, etc.

[75] B. *et secundum*. D. *id est inter historiam et spiritualem intellectum, ut intelligas veritatem; a figura autem separa spiritalia et alta sola* (sic) *ne ingerminante* (sic) *die hiemis, hoc est in*, etc.

[76] B. *istoriam.*

[77] H. omis.

[78] B. *sperabo* (separato?).

[79] H. *corporalia a spiritalibus.*

[80] B. *me transcide aliter* (et transcinde a litera) *spiritum vivificantem, nec aliter* (ne qualiter?) *a germinante in die hyeme* (sic), *id est judicii*, etc.

[81] B. *ei.*

[82] H et D. omis : *Lex spiritalis* (H. *spiritualis est*), *non* (H. *ego*) *carnalis. Et* (H. omis : *Littera occidit*, etc.) *alibi : Littera enim occidit, spiritus autem vivificat. Item* (H. *Et alibi : Hæc autem in figura*, etc.) *in alio loco: Hæc in figura*, etc.

[83] H et D. omis; voyez note précédente. Quant à la forme que donne B à ces paroles de S. Paul, elle n'est semblable à aucune leçon que je connaisse.

[84] B. *contingebat.*

[85] H. *scripta autem sunt ad correctionem nostram.*

[86] D. omis.

[87] H et D *in quos fines*, etc.

A, B.

rum devenerunt. Iudaei enim [88] litteram sequentes, spiritalem [89] intellectum contemnentes, facti sunt prophetarum contemptores [90] ac sui [91] Domini interfectores. Et ideo nunc usque fame pereunt [92] quia inanibus [93] paleis vacantes, triticum perdiderunt [94]. Tu vero [95], homo Dei, rade [96] virgas et tolle corticem [97] earum sicut [98] fecit Iacob; et sic [99] eas mitte in aquis (*sic*) ut oves tuæ [100] mundos ac spirituales, non carnales ac vitiosos faciant fœtus. Hæc enim [101] omnia spiritalia (*spiritaliter* ?) sunt credentibus [102] intellegibilia (*sic*) ; *nisi enim credentes* (Isai, VII, 9 ; selon les LXX), *neque intellegentes* (sic).

A, B.

ITEM TERTIA NATURA [103].

Tempore [104] messis ambulat [105] inter segetes, et de odore intellegit [106] an ordeum [107] sit spicus [108] ille [109] an triticum. Si [110] autem [111] fuerit hordeum [112], transit [113] ad alium spicum [114] et odoratur [115] ; et quum senserit [116] quia spicum [117] tritici est, ascendit [118] sursum [119] in spicum [120], et tollens [121] inde granum [122], deponit [123] et portat [124] eum [125] in habiculo [126] suo. Ordeum [127] enim brutorum animalium [128] cibus [129] est. Denique [130] Iob (XXXI, 40) dicit [131] : *Pro tritico prodiit* [132] *mihi ordeum.*

Fuge [133] tu, homo Dei, ordium (*sic*) ; hoc est doc-

[88] D. *autem, solam litteram attendentes, et spiritualem intellectum non habentes, sui Domini interfectores extitere. Unde et fame pereunt,* etc.

[89] H. *spiritualemque.*

[90] B. *interemptores, Domini interfactores* (sic).

[91] B. omis. Voyez note précédente.

[92] B. *periunt.*

[93] B. *incunibus paliis vocantes* (sic).

[94] B. *prodiderunt.*

[95] D. *autem.*

[96] B. *rede.*

[97] D. *cortices.*

[98] H. omis :... *earum, ut oves tuæ.*

[99] D. *ita decorticatas mitte in aquas, ut pariant oves tuæ spirituales fœtus; non carnales aut viciosos, sed puros et uniformes. Hæc autem spiritualibus intelligibilia sunt; si autem non credideritis, non intelligetis.*

Item natura formicæ tertia, etc.

[100] B. *ut pareant* (sic) *oves tuæ mundis et spiritale fructus, non carnale ac vitio*[sos] *fœtus.*

[101] H et D. *autem.*

[102] H.... *omnia spiritualibus quidem credentibus sunt intelligibilia; non credentibus vero, non intelligibilia.*

Tempore messis, etc.

[103] A. *Tertia natura formicæ est* : *Tempore.*

[104] D. *Quum enim tempore messis in segetem ambulaverint, ex olfactu proprio intelligunt utrum ordeum vel triticum sit. In agro si ordeum fuerit transit ad aliam spicam, odoraturque; et si senserit spicam triticeam, ascendit in culmum ejus. Ordeum brutorum animalium est.*

Fuge autem ordeum, o homo Dei, hoc est, etc. — M. sans titre, *Tempore quoque messis,* etc.

[105] B et H. omis; H... *messis inter segetes, ex odore intelligit formica an;* A. *ambulant.*

[106] M. *advertunt.*

[107] M et H. *hordeum.*

[108] A. *spicum;* H. *in spica illa.*

[109] A. omis.

[110] H. *et si fuerit hordeum.*

[111] M. *enim ;* B. *si ordeum autem fuerit.*

[112] A et B. *ordeum.*

[113] M. *transeunt.*

[114] H. *aliam spicam.*

[115] M. *odorantur ;* H. *odorat.*

[116] M. *senserint.*

[117] H. *quæ spica.*

[118] M. *ascendunt.*

[119] B. *rursum;* A. *in summitatem spici.*

[120] H. *spicam.*

[121] M. *tollentes.*

[122] M. *grana,*

[123] M. *deponunt.*

[124] M. *portant ea.*

[125] H. *illud.*

[126] M. *habitacula sua ;* et là s'arrête l'article des fourmis dans cette compilation.

[127] B. *ordium ;* H. *hordeum autem brutorum.*

[128] A. *animarum.*

[129] B. *cybus.*

[130] H. omis :... *cibus est ; unde et hæreticos significat qui, pravo cibo animas hominum pascentes, occidunt. Fuge igitur, o christiane, fuge Sabellium et Donatum et Photinum ; a quibus tanquam,* etc.

[131] A. omis.

[132] A. *prodidit.* Si A et B ont prétendu traduire exactement ces paroles de Job, j'ignore quel texte les guidait.

[133] A. omis. Sautant d'un *ordeum* aux paroles qui suivaient l'autre, le copiste a écrit :.... *mihi ordeum, hoc est doctrinas,* etc. Cf. *supra,* p. 175, note 80.

A, B.

trinas hæreticorum. Ordeatiæ [134] enim sunt et procul [135] abiciendæ [136], quæ [137] disrumpunt et interficiunt animas hominum [138]. Fuge [139] igitur Sabellium, Martionem [140], Manichæum; cave Novatum [141], Montanum, Valentinum [142], Basilidem, Macedonium, Fotinum [143], et omnes qui ex Arrii [144] peste [145], tamquam ex utero draconis, serpentini [146] fœtus progrediuntur [147]. Horum omnium [148] dogmata falsa atque [149] inimica sunt [150] veritati [151].

[134] B. *ordiacii:* D. *ordeacia enim sunt, pro squaloribus proicienda, quæ disrumpunt* (sic) *mores et interficiunt,* etc.

[135] B. *pro scopulis.*

[136] A. *ubiticnda* (sic).

[137] B. *qui.*

[138] B. *heresis.*

[139] B. *fugite;* D. *fuge ergo Sabellium sive* (sic) *Manichæum.*

[140] B. *et fuge Martionum* (sic), *fugite* (sic) *Manichæum.*

[141] B. *Noatum.* Cette variante pourrait suggérer l'idée de lire *Noetum;* mais une des versions allemandes publiées par M. Hoffmann (p. 32) se rapproche beaucoup plus de A, en écrivant *Novicianus* (Novatianus); et elle est appuyée par D, qui porte *Novatianum et Montanum; fuge Valentinum, Basilidem, Machedonium, Fotinum, et omnem auruspicem* (sic) *qui omnes fetore*[m ?] *draconis spargunt ubique; horum hominum dogmata falsa, atque inimica sint* (sic) *veritati.* Je reviendrai plus tard sur l'époque où ces divers noms ont pu être ajoutés au Bestiaire.

[142] B. omis : ... *Montanum, Machedonium.*

[143] B. *fortinum* (Photinum).

[144] B. *Arriane* (sic) *stirpe.* La version allemande écrit aussi *Arrius.*

[145] B. *stirpe.*

[146] B. *serpentinæ.*

[147] B. *progrediunt.*

[148] H et D. *hominum.*

[149] H. *sunt, itaque inimica veritati.*

[150] B. omis.

[151] B. *veritate.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XI. Salemon dit al peresus [1]
Que se il velt estre rescus [2]
De malveisté et de peresce,
Qu'il prenje [3] garde à la pruesce [4]
Del FORMI qui si est petiz.
Sages et pruz est li formiz;
Si se porveit el tens d'esté
Qu'en ivern [5] ad tote plenté [6],
Et nul altre beste nel fait.
Quant il issent de lor receit,
Si vont mult ordénéement
L'un avant l'altre bèlement
Tant qu'il vènent al blé major [7]
La ù il est formé et dor [8];
Et quant il sont venu al grein,
De ceo seiez très ben [9] certein,
Por l'odor del chaume desuz
Sèvent conustre [10], tant sunt pruz,
Si c'est orge, sègle, u froment [11].
Si orge u sègle est, ensement
Le guerpissent et avant vunt
Tant que al forment venu [12] sunt.
Dunt montent amont en l'espi;
Quant se sunt chargié et garni [13],
A lor recet tornent arière
Bèlement tote la charière [14].

[1] X et Y. *péréçous.*

[2] X. *rescous;* délivré, tiré d'affaire, débarrassé; ANGL. rescue; ITAL. riscuotere; FRANÇ. escousse, rescousse.

[3] Y. *prègne;* formes subjonctives, comme on a vu précédemment : *qu'il augent,* pour *qu'ils aillent.* Cf. p. 147, note 3.

[4] X et Y. *proèce;* habileté, capacité, avantage; ITAL. prodezza. En anglais, ce mot a tourné au ridicule (*proud, proudness*); comme nous disons : *un homme avantageux, un air capable, une prude.*

[5] X. *Yver ;* Y. *iver ;* LAT. hybernum (tempus).

[6] Y. *planté.* L'autre forme mettait mieux sur la trace de *plenitudo;* mais la mauvaise orthographe prit le dessus, et passa dans *plantureux;* ANGL. plenty, plenteous.

[7] X. *méur* et *dur.* Cf. *infra,* p. 200, note 12.

[8] Nous avons rencontré *dorement* pour *durement* (fortement); cependant ne pourrait-on pas douter s'il faut transcrire *d'or* ou *dor?*

[9] X. *trestuit ;* Y. *soiez trestoz.*

[10] X. *quenoistre ;* Y. *conoistre.*

[11] Y. *Se c'est orges, seigle* [ou] *frement ;*
Se seigle ou orge est, finement
Le grepissent, etc.
Z. *S'il est orge, soile u forment ;*
Se orge u soile est, finement.
Le grépissent, etc.
X. *Se c'est orge, seigle, o aveine,*
Tot par leur nature demaine (deveine?). Etc.

[12] Y. *plenu.*

[13] Z. *cargié et warni ;* pourvus.

[14] Z. *carière;* route, chemin des voitures.

Trestote jor vènent et vont,
Et savez [15] que li venant font [16]
Quant il encontrent les chargez ?
Ne dient pas, ben le sachez :
Donez nus de vostre forment;
Ainz il tènent mult sagement
La trace que cil sunt venu,
Tant que al leu sunt parvenu
U li altre si sunt trussé [17];
Puis se retrussent [18] de cel blé,
Dont revènent trestot chargé.
Plus sunt cointe [19] et vézié [20]
Que les foles virgnes ne furent;
Que quant as noces entrer durent,
Si foirent [21] lur vessel tut voi [22],
Si n'urent ren en lor estoi [23].
Les cinc sages garnies èrent;
Les cinc foles lur [24] demandèrent
De lor oille [25], mès point n'en orent.
Unques tant proier ne les porrent,
Oltréement [26] lor en faillirent;
Et pleinement [27] lor respondirent
Que ja point ne lor en dorroient:
Alassent [28] là ù il l'avoient
Achaté, si en rachatassent;
U altrément en porchaçassent.
Tandis [29] cum cèles i alèrent,
Les sages as noces entrèrent
Qui estoient ben atornées [30];
Quant cèles furent retornées,
Si fu [31] la porte ben fermée,
Unques puis n'i orent entrée.
Seignors, prenons [32] garde al formi
Qui se travaille et porveit si
Qu'en esté ad tant travaillé
Qu'en yvern est tut aasié.
Uncor fait il altre cointise
Que ne deit estre en obli mise :
Quant son forment ad ajosté [33]
Que durement lui ad costé,
Chascon grein par le miliu [34] fent;
Et issi le garde et défent
Qu'il n'enpire ni ne porist.
Ne [35] que nul germe ne norrist.
Et tu, home qui en Diu croiz
Et l'Escriture entens et voiz,
Fent et devise [36] sagement
La lètre del viel Testement [37] :
Ceo est à dire et à entendre
Que tu ne doiz mie [le ?] prendre
Solunc la lètre qui occit,
Mès solunc l'espirital dit [38],
Car li espirit vivifie ;
Ceo ne dois tu oblier mie [39].
Li Gieu qui ne volent mettre
Ne sens ne figure en la lettre,
Sunt décéu mult laidement,
Ne voient pas parfondement;
Le grein gardent trestot entier,
Tant qu'il porrist en lur gerner [40].
Mult ad li formiz greingnor sens
Que se porveit issi par tenz,
Que de son grein ad tot le preu
Quant vent en saison et en leu.
Formiz d'altre manère sunt
En Ethiope là amont :
De chen [41] ont tote la feiture
Et sont ben de lor estature.
Icist sunt d'estrange manère,
Car de terre et de puldrière

[15] *Savez*, pour *savez-vous*, est encore d'un usage quotidien dans le pays Wallon.

[16] Les six vers précédents manquent dans V.

[17] Y. *trossé*, chargé, arrangé ; ANGL. truss ; FRANÇ. trousseau, trousse, retrousser.

[18] Y. *retrossent* ; X. *recharchent* ; Z. *retorsent* et *torsé*.

[19] X. *sages*. *Cointe* ne répondrait pas mal à ce que nous appelons *un homme rangé*.

[20] Y. *auvaisé*, avisé.

[21] X et Y. *furent* ; ITAL. foro, furono.

[22] X. *vui*, et *estui*.

[23] Vase de réserve.

[24] X et Y. *lor*.

[25] X. *eule* ; Y. *oile*.

[26] Extrêmement, ou à la fin (à l'extrémité).

[27] Y. *et plainement* ; X. *planièrement* ; tout simplement.

[28] Y. *alesient*, et *donrient*, *avient*, *achatesient*, *porchacesient*. Précédemment, le même manuscrit avait *estient* et *demandient*.

[29] X. *En dementières qu'il*. Cf. *supra*, p. 154, note 3.

[30] Y. *qui ben estient*, etc.

[31] X. *si lor fu la porte fermée*.

[32] Z. *prendons*.

[33] X. *aüné* ; Y. *ahosté* ; Z. *aousté*. Serait-ce un verbe de la famille de *aousteron* (moissonner) ?

[34] X. *meleu* ; Y. *mileu*.

[35] V. *que nule greine*.

[36] Partage, divise.

[37] Y. *Testament*.

[38] Après ce vers, X en intercale quatre autres, que voici :
Fent et devise par grant cure
Hors de la lètre la figure,
Ben sez tu que l'apostre dit
Que la lètre tue et ocit,
Et li espérit etc.

[39] Ce vers est remplacé dans X. par
Li Jéve ne le vulent mie
Creirre, ne lor entente metre,
Ne sens, etc.

[40] Y. *lor grenier* ; X. *sanz dépecier*.

[41] X et Y. *chien*. Ce sont les fourmis d'Hérodote.

Esgratent et traient or fin
Tant qu'hom [42] ne set dire la fin ;
Et qui cel or tolir lor volt,
Sempres [43] se coroce et s'en dolt :
Car de malveiz [44] après lui current [45],
S'il l'ateignent tost le dévorent.
Les genz qui d'iloc mainent près,
Sèvent qu'il sunt fels et engrès,
Et qu'il ont or à grant planté [46] ;
Si unt un engin apresté.
Jumenz prènent qui poleins unt,
Quant jofvnes [47] et alaitans sunt :
Treiz jors les unt fait jéuner,
Et au quart les font enséler,
Es sèles aferment escrins [48]
Ausi luisanz come est or finz.
Entr'els et la terre as formiz
Est un fluvie [49] mult arabiz [50] ;
Quant les jumenz al fluive mènent,
Les poleins devers èls retènent,
Puis chacent oltre les jumenz
Qui ont faim [51] as quers et as denz.
De l'altre part est l'erbre [52] drue,
Et ben espesse et parcréue ;
Iloc vont les jumenz peissant [53].
Et les formiz demaintenant
Qui voient les escrins pareir [54]
Et [55] quident bon recet [56] aveir
A lor or muscer [57] et repondre;
Dont nes estuet mie somondre [58]
Des escrins emplir et charger [59]
De bon or précios et cher.
Issi vont tote jor portant ;
Quant ceo avent vers le mitant [60],
Que les jumens sont saülées [61]
Et unt les pances granz et lées [62] ;
Quant lur poleinz oient hennir,
Dunt se hastent de revenir,
Le fluvie meintenant repassent,
Et cil prènent l'or et amassent ;
Que riches en sunt et mananz,
Et les formis en sunt dolenz.
Uncore i ad altre formi [63]
Que nul de cels que jo vus di,
Qui FORMICELÉON ad non ;
Des formiz est cist le léon,
Si est li plus petiz de tuz,
Le plus hardi et le plus pruz.
Altres formiz het dorement [64] :
En la pudrère [65] bèlement
Se muce, tant est veszié [66] ;
Quant les altres vènent chargez,
Sor els de la poudrère salt [67],
Si les occist et les asalt.
Seignors, pur Deu qui ne menti,
Prenez garde al petit formi
Que si est porvéant et sage
De conoistre son avantage.
Porvéiez vus et aprestez
Tant cum si bels est li estez [68] ;
Ceo est tant come avez leisir [69],
Que à séur poez venir
El fort ivern [70] : ceo est à dire
A cel jor de dolor et d'ire
Quant li bon s'en iront à destre,
Et li malveis devers senestre.
Seiez pensifs et corios [71]
D'entrer as noces [72] od l'Espos [73],
Si que vos lampes seient pleines [74]
De bones oevres et certeines ;

42 Y. *c'on* ; X. *que n'en sai.*

43 X. *tost s'en repent et mult s'en deut.* Ce vers d'X se rapporte aux hommes qui cherchent l'or, tandis que dans V et Y il s'agit des fourmis (vraies ou prétendues).

44 X. *quer maintenant.* Cf. *supra*, p. 114, note 98.

45 X et Y. *corent.*

46 X. *plenté.* Cf. *supra*, note 6.

47 Y. *jeunes* ; en picard, *jône.*

48 V, Y et Z plaçaient plus haut ce vers et le suivant ; l'ordre adopté par X m'a semblé les rendre beaucoup plus intelligibles.

49 *Flume?* X. *fleuve* ; Y. *fluéve.*

50 Voici de quoi faire reconnaître l'étymologie du mot Fontarabie (Fuente rabia), source écumante (irritée?) ; ITAL. arrabiato.

51 X et Y. *fain.*

52 Y. *erbe.*

53 X. *pessant* ; Y. *paissant.*

54 Y. *paroir* et *avoir.*

55 V. omis.

56 Un lieu pour rassembler leur butin, une cachette.

57 X. *mucier* : Y. *mucer* ; cacher. Mot conservé en Picardie.

58 Y. *semondre* ; inviter, presser.

5 X. *charchier.*

60 Y. *l'anuitant*, leçon justifiée par le contexte.

61 X. *saolées.*

62 Larges, gonflées ; LAT. latus.

63 Le fourmi-lion ne paraît pas dans X, et de fait c'est un hors-d'œuvre ; mais on le verra jouer un beau rôle dans le texte grec.

64 Y et Z. *durement.*

65 Z. *porrière* ; Y. *poudrière*, poussière.

66 Y. *vessiéz* ; Z. *voisiés* (LAT. versutus?), rusé, trompeur.

67 Y et Z. *saut*, et *assaut.*

68 *Bel*, signifie souvent adroit, qui prend ses précautions, etc...... quant à *estez* (ou *estés*), on y reconnaît sans doute l'été ; LAT. æstas ; ITAL. state.

69 X et Y. *loisir.*

70 X. *Yver* ; Y. *iver.*

71 X et Y. *curious* (attentif), et *espous.*

72 X. *noeces.*

73 ESP. esposo ; LAT. sponsus.

74 V. *plains*, et *certains.*

Car jà as noeces n'enterunt
Qui lor lampes pleins [75] n'averunt
De bon oille, por vérité,
Ceo est d'oille [76] de charité.
Cil enterunt, je vus afi [77],
Od l'espos al riche convi [78],
De bones oevres en lor vies
Qu'averont [79] lor lampes emplies.
Mès qui la lampe voide [80] avra,
Sachez qu'il jà [81] n'i entera;
Ainz remeindra, pur vérité,
En doel et en cheitiveté :
El feu ardant, el grant torment
Qui durra pardurablement.

[75] X et Y. *plaines n'aront*, et *n'enterront*.
[76] Y. *bone eule;* X. *boin oile.*
[77] X. *Cil i enterront, je vos di.* Cf. *supra*, p. 118, note 6.
[78] Festin; ITAL. convito.
[79] X. *qui aront ;* X. *kil aront.*
[80] X et Y. *vuide.*
[81] X et Y. *que jà.*

OBSERVATIONS.

Quelles que soient l'industrie et l'activité de nos fourmis indigènes, l'antiquité avait probablement emprunté à l'Asie et à l'Afrique une vague connaissance des fourmis (ou soi-disant fourmis) étrangères dont les grands travaux auront servi à gonfler l'éloge des fourmis européennes (Cf. Ælian., XVI, 15). Du reste nos fourmis, même les plus communes, n'ont pas eu le sort de tant d'autres animaux beaucoup plus célèbres, qui ont été dépouillés de toute leur gloire par les progrès de l'observation. Cette petite créature, au contraire, n'a fait que grandir quand elle a trouvé des hommes qui l'étudiassent de près; et après les merveilles que ses historiens ont constatées, surtout dans notre siècle, elle peut sans regret se dépouiller des concessions gratuites qu'on lui avait faites autrefois. Car Dieu lui a donné bien au-delà de ce que les hommes lui prêtaient. De ses soins pour distinguer, préserver et emmagasiner le froment, malgré les assertions constantes des écrivains (Cf. Bochart, *l. cit.* P. II, libr. IV, c. 20-22; t. II, p. 588-602. — Plin., XI, 36, al. 30; X, 93. — Ælian. II, 25. — Leemans, *l. cit.*, 275.), il ne reste aujourd'hui à peu près rien ; et si la matière est belle encore pour celui qui voudrait tourner en applications morales l'histoire des fourmis, elle serait du moins tout autre que ne la faisaient les vieilles leçons. Tychsen prévoyait déjà sans doute cette révolution imminente de l'histoire naturelle en ce point quand il se montrait si sobre de détails dans le chapitre qu'il accorde (p. 79-83) à ce curieux insecte. En effet, quelques années plus tard un nouveau jour se leva sur les mœurs de ces petites républiques qui ont échangé leur réputation de moissonneuses contre celle de peuple pasteur, architecte et conquérant.

29 (Fig. AF).

LI OSTRISCHE [1].

Un oisel qui est apelés ostrische. Phisiologe dist qu'il est de tel nature que il mangue fer se il le trueve. Et si a I lonc col comme un chisne [2]; et tele teste, mais qui est plate deseure [3]; et bec de cine, mais qu'il est plus lé [4]. Si a jambes comme asne, et les quises ensement; et ses piés fendus comme de cerf. Et quant ses tans est [5] que il doit ponre, si pont el sablon; et laise son oef iluec gisant, ne ja puis ne le regardera. Mais li solax [6], qui est come calors dont totes coses vivent ça aval [7], le norist el sablon; et ensi vient à vie, ne ja autrement n'iert covés. Et si tost comme li oes est escloes, si quiert li ostriceaus sa pasture.

Li ostriche est example del home qui vit en carité, et est paciens et humles [8], et soffrans et pitious [9]. Ces vertus escaufent l'âme, et le mainent à vie; c'est en joie perdurable et permanable sans fin. Et quant l'âme est en ceste joie, dont est èle covée et norie en vie del verrai soleil de justice; si come li oes de l'ostriche est cové par la calor del soleil. Dont Amon li prophètes nos dist que il n'est nule cose qui mels [10] valt de carité; car Dex dist meismes [11] : *Qui maint en carité, il maint en moi, et je en lui.*

[1] Autruche; ESP. avestruz, ITAL. struzzo, LAT. struthio. Sous divers noms cet oiseau a reçu l'honneur de deux articles dans le manuscrit de l'Arsenal. Mais c'est plus bas, n° 52, qu'on trouvera le véritable texte inspiré par les vieux Bestiaires. Ni B ni S n'ont celui-ci.

[2] Cygne; ESP. cisne.

[3] Dessus, les Picards disent encore *desur;* LAT. desuper, ITAL. disopra.

[4] Large; LAT. latus. Cf. *supra*, p. 195, note 62.

[5] Quand est venu le temps où il doit pondre.

[6] Le soleil. Nous avons ailleurs *solaus.*

[7] Ici bas.

[8] Humble.

[9] Pieux; ITAL. pietoso. Notre mot *piteux* conserve encore la vieille forme, tout en recevant une signification un peu différente.

[10] Mieux; LAT. melius.

[11] I Joann. IV, 16.

Les observations trouveront place plus naturellement au n° 52 de ce même Bestiaire. Faisons seulement remarquer, dès maintenant, quant à l'iconographie de cet oiseau curieux, que sa réputation de manger et même de digérer le fer l'a fait souvent représenter avec un fer de cheval dans le bec. C'est ainsi que le peint la miniature du manuscrit E, par exemple. En blason, comme ailleurs, il n'y faut point chercher, si je ne me trompe, d'autre signification que celle de ces deux vers consacrés à l'autruche dans l'*Image du Monde:*

L'ostriche fer mangüe bien,
Ne ja ne li grèvera rien.

Le tout, sans rien préjuger du reste sur les *rébus* et autres bizarreries qui ont motivé parfois l'adoption de cet animal.

30 (Fig. AG).

LI HÉRICHONS [1].

Une beste est qui est apelés hérichons. Phisiologes dist que il porte la samblanche [2] del porcel alaitant [3]. Li hérichons est defors tot espinous [4]. Et quant ce vient al tans que roisin [5] sont, il entre en la vigne ; et là où il voit la bone crape [6], il monte sor la vigne ; et si escoust [7] si que li roisin en chient [8] à terre. Après descent, et envolope soi [9] ès roisins tant que il sont tot fichié en ses espines [10], si les porte à ses faons [11]. Et se il encontre chien ou altre beste qui mal li velt faire, il se volope tot en une roele [12] ; si qu'il ne li osent mal faire por ses espines, ensi escapa sovent. Et tot dis quant il va cargiés à ses faons, si va chantant.

Et tu, hom de Deu, garde toi del hérichon, c'est del déable ; il est espinous, et si est plains d'agaitemens [13]. Que la cure et li délis des corporels ex [14] ne puisse fichier des esperitels coses [15] en ses espines ; et que il ne te face viande as bestes, et que t'âme ne soit mie nue et vaine et wide [16] si comme la vingne [17] qui est escoée [18] qui remaint sans grape ; que tu ne cries après [19] : *Je gardai malvaisement ma vinge* (vingne ?).

[1] R et S. *heriçon.*
[2] R. *sanblance.*
[3] Cochon de lait. Cf. *infra*, p. 200, note 6.
[4] R. et S. *espineus.*
[5] R. *raisin* ; S. *les roisins.*
[6] S. *Grappe.*
[7] R. *et sequeut la crape si que*, etc. Il secoue ; ITAL. soccuote. Nous avons encore *escousse* pour signifier un élan brusque. S. *esqueut la grappe.*
[8] Tombent, choient ; S. *le roisin chiet.*
[9] Se roule, c'est le sens primitif *d'envelopper* ; LAT. volutare. S. *se enveloppe.*
[10] S. *ses piquons.*
[11] Les deux phrases suivantes, qui manquent totalement dans les manuscrits R et S, se retrouvent à peu près dans le manuscrit D : « Hujus autem herinacii natura est ut si quando « senserit hominem, contra omnes insidias protegit [se?] suis « spinis, et in globum colligit ; ac velud (*sic*) plaustrum stri- « det. »
[12] Boule.
[13] Embûches, projets perfides, etc. ; ITAL. agguato. Notre mot *guetter, guet, aguet*, est un reste de cette famille.
[14] R. *des temporeus* (S. *corporeux*) *biens.*
[15] S. *tes esperiteux biens.*
[16] R. *vuide et vaine si com li ses* (cep) *qui remaint sans les raisins.* S. *et t'arme ne soit vuide ne vaine, sicomme lez ses qui remaint sans grappes...*
[17] Vigne
[18] Secouée ; LAT. excussus. Cf. note 7 ; et p. 193, note 2.
[19] Cant. I, 5.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. B, D.

XIII. DE HERENACIIS [I].

Physiologus [2] dicit quoniam [3] herenacius figuram habet porcelli lactentis [4]. Hic de foris [5] totus est [6]

[1] D. *de herinacio ;* M (p. 592). *Erinacius.*
[2] B. *Fisiolocus.*
[3] D et H (p. 419), *de herinacio* (H. *herinaceo*) *quod figuram ; M. si tamen creditur, quoniam figuram.*
[4] B. *lactantes,*
[5] D. *est totus spinosus ; qui tempore vindemiarum ;* B. *deforas ;* H. omis.... *lactentis et est totus,* etc. (comme D).
[6] M. *spinosus est.*

MSS. C, A.

XII. DE NATURA YRICII [38].

Ericius quidem figuram habet totum (*sic*) spineam, et totus de spinis plenus est. Physiolocus (*sic*) dicit de eo : tempore vindimiæ (*sic*) ascendit

[38] A. *de herinatiis. Herinatius est spinis plenus. Ascendit autem in botro* (sic) *vitis, et deicit racemos in terra* (sic), *hoc est uvas ; et volvens se super eas, adhærent spinis ejus,* etc.

B, D.

spinosus; sed [7] tempore autem vindemiarum ingreditur in [8] vineam [9], et ubi viderit [10] uvam bonam, ascendit super [11] vitem [12] et exacinat [13] uvam [14] illam ita ut cadant [15] omnes acini [16] in terram [17]. Tum demum descendens, volvit se [18] super illos; ita ut omnes acini [19] figantur [20] in spinis ejus. Et sic portat escam [21] filiis suis.

Tu vero, homo Dei [22], custodi diligenter [23] vineam tuam et [24] omnes fructus ejus spirituales [25], ne [26] te occupet [27] istius seculi sollicitudo [28] et temporalium bonorum voluptas; et spinosus diabolus dispergens [29] omnes spiritale (*sic*) fructus tuus (*sic*) et figat (infigat?) spinis suis [30], et faciat te escam bestiis; et [31] fiat anima tua nuda, vacua [32] et inanis sicut pampinus [33] sine fructu [34]. Et post hæc gratis [35] clamabis dicens (Cant. I, 5) : *Vineam meam non custodivi*, sicut [36] in canticis canticorum Scriptura testatur congrue.

Igitur Fisiolocus naturas animalium [37] contulit et contexuit intellegentiæ scripturalium (*spiritualium*?) scripturarum (*rerum*?).

[7] M. omis; D et H. *qui*, voyez note 5.
[8] D et H. omis.
[9] B. *vinea*.
[10] H. *invenit vitem oneratam, ascendit supra et excutit racemos ad terram; deinde descendit et involvit se super congregatos racemos ut infigantur in spinis suis, et sic fert escam catulis suis.*
[11] M. *per*; D. *supra*, etc., comme H, jusqu'à *involvit*.
[12] B. *vitæ*.
[13] B. *exacenat*.
[14] M. *eam, ita ut*.
[15] B. *cadent*.
[16] B. *aceni*.
[17] B. *terra*.
[18] M. *sese*; D. *involutat se super expansos racemos*, etc., comme H, jusqu'à *fert*; voyez note 10.
[19] B. *acene*.
[20] B. *fugantur*.
[21] D. *eos escam filiis suis*. Après quoi D et H intercalent cette phrase parfaitement oiseuse : *Est autem aptus medicinæ, coctus et comestus proficit.*
[22] B. *Deo*.
[23] D et H. omis.
[24] B. *ut*.
[25] B. *spiritales*.
[26] B. *nec*.
[27] B. *occupat*.

C, A.

in vitem super brutuum (*botrum*) et deicit grana ejus in terra; et descendens volutat se super grana, et adhærent in spinis ejus; et adferet [39] filiis suis, et dimittit recema [40] butrui (*racemum botri*) vacuum.

Et tu, christiani [41], si fueris Dei vitis, conserva ergo te ne ascendat as (*sic*) ad te diabolus; ne quando corrumpat viam tuam bonam et dispergat filiis suis, id est idolis et adversariis potestatibus, et dimittat recemum (*sic*) tuum vacuum. Quia si botrus (*sic*) tuus custodieris, poteris adduci ad spiritalem torcolarem (*sic*) ut reponaris in cellario, hoc est in atria regis Christi, quæ possunt vinum bonum in lætitiæ (*sic*) cordis homini præstare.

[39] A. *defert*.
[40] A. *racemum butronis* (botryonis ?).
[41] A. *christiane, operare abstinens in omnibus. Astitisti spirituali vineæ; propter quod afferes in spirituali torculari, recondens in atriis regis, quod affertur in sanctum tribunal Christi in vitam æternam. Quomodo dimisisti illum spiritum nequissimum ascendere in locum tuum ut spolia adversariis virtutibus divideret!*

Juste autem statuit Physiologus naturas animalium spiritualibus rebus. Bien que A et C n'aient réellement que quelques lignes en commun, on y reconnaîtra sans doute deux variations d'un seul thème, pour ainsi dire.

Remarquez, en passant, l'ancien symbolisme chrétien des vendanges.

[28] B. *sollicitudinis temporalium virtutum* (sic) *voluptates; et tunc spinosus*, etc.
[29] D et H. *infigat spinis suis omnes* (D. omis) *fructus tuos spirituales, et det* (H. *faciat escam*) *eos escam*, etc.
[30] B. *spinarum suarum*.
[31] B. *ut fiatte* (sic) *anima*.
[32] D. *et vacua*.
[33] B. *facinus* (acinus? racemus?); H. *pampinus, sive vitis, ablatis uvis. Post hoc enim frustra clamabis : Vineam.*
[34] D. *uvis. Post hæc autem incassum et gratis clamabis : Vineam.*
[35] Δωρεάν, ou μάτην.
[36] D et H, après *custodivi*, ajoutent une autre propriété du hérisson; et H seul s'efforce d'en tirer une moralité dont le style trahit une époque bien plus récente que celle du *Physiologus*.
[37] Mot qui était difficile à lire, et pour lequel je n'ai aucun moyen de collationnement dans les manuscrits employés pour ce travail.

BESTIAIRE RIMÉ.

XIII. Del bestiaire ai[1] mult à dire,
Sunt[2] essample et bone[3] matire
Et sentence et bone raison.
Or vus dirai del HÉRIÇON[4],
Que[5] est fait cum un porcelet
Quant il alleite[6] petitet.
Mult parest richement armé,
Car de nature est espiné[7];
Et quant il ot, u veit[8], u sent
Près de li[9] u bestes u gent,
En ces armes se clost[10] et serre;
Puis ne dote[11] il guères la guerre.
D'omme ne se pot il défendre,
Mès si bestes le volent prendre,
Ne sai comment le dévorast
Que malement ne s'enpeirast.
Mult est cointes li hériçons
Qui meint en bois et en boissons;
Une mult grant cointise fait
Quant sa viande quère vait:
Tote sa petite aléure
S'en vait à la vigne majore[12],
Tant fait qu'à la vigne est monté
U plus ad de résins[13] planté,
Si la croule[14] si durement
Que il chéent espessement.
Quant à terre sont espandu
Et il est aval descendu,
Pardessus se croulle[15] et enverse
Et al long et à la traverse.
Tant que les résins sont fichées[16]
Es brocimes[17] qui sont dougées[18].
Quant il est chargé durement,
Si s'en revent[19] tot dreitement
A son recet à ses foons;
Et tant cum dure la saisons,
Des pomes fait il altresi
Cum des reisins dunt jo vus di.
Bon cristiens[20] qui reisons as,
Ceste essample n'obliez[21] pas:
Mès gaite[22] tei del heriçon[23],
Del traître[24] colvert[25] félon;
Garde ta vigne et ton pomer[26]
Del séduianz[27] laron fraiter[28],
De malfé qui toz jors enginne[29]
Que il ait le fruit de ta[30] vigne.
Si nule bone overainne[31] as fète[32],
Li déables[33] toz jors agaite
Qu'il te ait tien[34] et enginné
Et boté[35] en alcon pecché[36];
Tant qu'il poisse[37] le frait[38] escorre[39]
Qui te deit aider[40] et socorre[41].
Dès que li deables aprent
Que la cure del mond te prent.

1 X. *El bestiaire a.*
2 X et Y. *Grant.*
3 X. *bèle matire*; et au vers suivant, *bèle raison.*
4 Y. *de li riçon (del iriçon?)*; Z. *del hyreçon.*
5 X et Y. *qui.*
6 Y. *alaite*; un cochon de lait. Nous aurons ailleurs *porcel allaitant* (laetens).
7 Y. *espinez* et *armez.*
8 Y. *ou voit, ou* etc.
9 X et Y, *lui ou.... ou.*
10 Y. *s'enclot.*
11 Y. *ne doute guaires.*
12 Nous avons déjà rencontré (dans l'article fourmis) *major* pour *mûr*; et sans ce nouvel exemple on pourrait y soupçonner une inadverlanee de copisle. Du resle, cette fois encore X el Y ont *méure.*
13 Y. *rasins*; LAT. racemus.
14 Agite, ébraule; ITAL. crollo. Y. *crole.*
15 X. *voutre*; Y. *voute*; FRANÇ. vautrer.
16 Y. *fichié*, et *dougié*. Cf. *supra*, p. 119, nole 27.
17 Y. *broeones*; X. *prochétes* (sic); épines. FRANÇ. broche, brochetle; ITAL. broeehetto.
18 X. *deugées.*
19 X. *s'en torne tot bèlement*; Y. *s'en retorne droitement.*
20 X et Y. *crestien.*
21 X et Y. *n'oblie.*
22 X et Y. *garde*; Y. *toi.*
23 Y. *iriçon*; Z. *hyreçon.*
24 X. Y. Z. *traïtor*; ESP. traidor.
25 X. *cuvert*; Y. *eouvert*; Z. *cuivert*; perfide. Si ce mot vient du latin *coluber* (*fraus serpentina*), Colbert aurail fort bien traduit son nom en choisissant pour armes parlantes un serpent (couleuvre).
26 Z. *pumier.*
27 Y. *Dou traïtor laron franter*;
Z. *Del traïtor euivert frotier.* Ce vers et le précédent manquent dans X.
28 Ce mot m'est ineonnu. Aurait-il fallu lire *fruitier?*
29 Y et Z. *engigne.*
30 X. *la.*
31 X. *ovraigne*; Y. *ovraige.*
32 Y. *faite.*
33 Y. *anemis.*
34 Tenu, saisi, pris. X et Y. *t'ait traï.*
35 Y. *bouté an... péehé.*
36 X. *aueun péehié*, et *enginnié.*
37 X et Y. *puisse.*
38 X et Y *fruit.*
39 Secouer, faire tomber; LAT. excutere.
40 X. *édier.*

De bien boter enz tei se haste[42],
Tes fruis espéritels dégaste,
Ta vigne et ton pomer escot[43];
Issi[44] te guerroie-il[45] par tot.

[41] X et Y. *secorre.*
[42] Les diverses variantes de ce vers ne m'offrent rien de satisfaisant. Ne pourrait-on pas supposer : *De se bouter enz toi,* etc.?
[43] X et Z. *escout* (secoue).
[44] Z. *Ensi.*
[45] Z. *gerroie ;* X. *guerreie de bot.*

OBSERVATIONS.

Faut-il s'étonner si les mœurs d'animaux étrangers ont été l'objet de maintes contestations ou d'un scepticisme moqueur, lorsque nous voyons Buffon douter si le hérisson monte sur les arbres et s'il emploie ses pointes à recueillir le butin qu'il veut transporter dans son réduit? Bien que ce petit quadrupède choisisse volontiers les ténèbres pour faire ses excursions, il ne faut pas du moins de grands voyages ni une application bien minutieuse pour étudier sa manière de vivre. Mais, à défaut des naturalistes modernes, les chasseurs et les agriculteurs confirment à peu près les relations des auteurs anciens. Cf. Ælian. III, 10, — Bochart, P. I, libr. III, c. 36; t. I, p. 1038. — Antholog. græc. libr. VI, tit. 7, epigr. 4, 5 (ed. de Bosch, t. III, p. 98). — Tychsen, p. 69-73.

---

31 (Fig. AH).

UN OISEL C'ON APÈLE YBEX [1].

Uns oiseax est qui est apelés ybex. De cestui dist Phisiologes que il n'est mie[2] nès[3] oiseax. Car il vit tosjors de caroingne[4] morte, qu'il trueve sor le rivage de la mer ou d'autres aighes. Et quiert par jor et par nuit les mors poissons ou la charoigne qui est jetée[5] hors del rivage. Car il n'ose entrer en l'aighe, por ce que il ne set noer. Ne il ne n'i[6] met mie paine à l'aprendre, por le délit des caroignes, et por ce ne poet il aler as hautes ondes où li poisson sont net[7]; ains fuit les pures aighes[8] où il ne poet vivre se à grande caitiveté non[9].

Tu, hom crestiens, qui d'aighe[10] et dou Saint Esperit es rengénérés[11], entre les esperitels aighes[12]; c'est en la haltèce del mestier[13] Deu. Et iluec pren les esperitex viandes et les nètes, que li Apostres reconte[14]; qui dist[15] : *Li fruis de l'Esperit est charités, paix, pacience,*

[1] Ibis. Cf. *supra*, p. 170, note 1.
[2] S. *qu'il n'est pas net oisel.*
[3] Propre, net.
[4] R. *charoignes;* S. *charongnes.*
[5] R. *qui porrie est getée fors de l'ève.*
[6] R. *ne il ne set, ne il ne met nule paine,* etc.
[7] R... *sont net, et où il peust vivre nètement.*
[8] R. *èves.*
[9] Si ce n'est en grand malaise.
[10] S. *d'iaue et de...*
[11] R. *qui d'ève et de saint Espérit iès nez.*
[12] R. *les espéritueus choses*; S. *espériteux yaues.*
[13] Enseignement, doctrine ; LAT. magisterium. De là sont venues les *maîtrises* et les *métiers.*
[14] R. *raconte;* énumère, récite.
[15] Galat. v, 22.

bontés[16], *bénignités, fois, temperance, contenance, castées*, et autres vertus. Et se tu ne vels entrer ès hautes aighes à prendre de ces esperitex viandes, dont ières[17] tu encraisiés[18] par defors des ordes caroignes et des mortex[19] dont li Apostres dist[20] : *Les oevres de la car sont apertes. Quels*[21] *sont èles*[22]*? Fornication, luxure, ivrèce, avarice, covoitise.* Ce sont les arnels et les mortels viandes dont les maleurouses ames sont nories à soffrir paine.

Tu hom apren à noer en ceste mer : c'est en cest siècle où il a tant de bestes rampans, qu'il n'en est nombres ; c'est de contrariétés, ne tu ne pues sormonter se par signe de crois non. Quant tu dois aorer[23], tent tes mains as ciels ; car la vertu de la crois deffent totes ores les orans qui dient[24] : *Sire, saignié est la lumière de ton volt*[25] *sor nos.* Car se li solaus n'estendist ses rais, il ne luiroit mie ; ne la lune, s'èle ne se descovroit; ne li oisel meisme ne poent[26] voler se il n'estendent lor èles ; ne les nès[27] corre, se li voille ne sont dréchié al vent. C'est à entendre que nos ne poons vaincre les contraires ondes de cette mer, — c'est la volentés de cest monde, — se nostre voille ne sont levé et drécié, et se nostre cuer ne sont levé en bones oevres. Tant comme Moyses tenoit ses mains droites et levées, tant venquoit il Amalec et son pople qui contre Dieu ert[28]; et quant il les tenoit basses, dont venquoit Amalec. C'est à entendre tant que nos atendons[29] droit en bones oevres, tant vencons nos le diable. Et quant nos retraions nos cors[30] de ben faire, dont nos vaint li diables. Li saint sont figuré à cest example, qui sormontèrent la mer, — c'est le monde ; — et vindrent à droit port, c'est as règnes des ciels. Cil qui ne sèvent noer espéritelment, nagent[31] ès mortels oevres, et sont fors clos del célestiel règne ; et il sont mort et perissent avoec les mors dont Dex dist en l'Ewangile[32] : *Laisiés*[33] *les mors ensevelir les mors.*

16 S. *pacience, continence, foy, chasteté, humilité, et autres.*

17 R. *donc ères tu encraissiés ;* S. *dont seras tu engraissiés par dehors d'ordes charoignes.*

18 Nourri, engraissé, de même que nous avons vu *crape* (grappe) ; LAT. incrassatus.

19 R. *morteus ;* S. *morteux.*

20 Galat. v, 19.

21 S. *C'est assavoir fornicacions, yvresse, avoutire, et convoitise.*

22 Le traducteur lisait évidemment un texte où la ponctuation était différente de celle qu'a fixée notre Vulgate. La même forme se retrouve dans le Bestiaire rimé.

23 Prier Dieu, adorer. R. *quant tu oureras.* (S. *aoureras*), *ten...*

24 Ps. IV, 7.

25 Visage ; LAT. vultus, ITAL. volto. Nos aïeux juraient *par le saint voult de Lucques*, portrait (ou censé l'être) de notre Seigneur, qui attirait de nombreux pélerins en Italie.

26 S. *porroient.*

27 Navires, nefs. Ces allusions à la forme de la croix, toutes forcées qu'elles semblent être, sont répétées avec une affectation marquée par les SS. Pères des premiers siècles ; et il eût été aisé d'en citer maint exemple, si cela eût pu être utile ici. Mais je n'ai pas cru que l'on me sût beaucoup de gré si j'avais à cette occasion entassé force textes des écrivains ecclésiastiques grecs et latins. Toutefois S. Justin (*Dialog. cum Tryph.*, c. 86, 89-91, 94, 97, etc. —*Apologet.* c. 89-97) mérite peut-être d'être particulièrement désigné quand il s'agit d'un ouvrage qui m'a semblé pouvoir être attribué à son disciple Tatien.

28 S. *estoit.*

29 R. *Tant com nos nos tenons droit en bones vertus, tant vaincons nos Amaleth, ce est le deable.*

30 R et S... *cuers de bien faire, donc*, etc.

31 S. *noient.*

32 Luc. IX, 60.

33 Laissez ; ITAL. lasciate. R. *laissiez.*

BESTIAIRE LATIN,

MSS. B, H.

XIV. VOLATILE QUOD DICITUR HYCUS [1].

Hoc est [2] secundum legem (Levit. XI, 17) inmundum est præ omnibus volatilibus, quoniam morticinis [3] cadaveribus vescitur [4]; et secundum [5] littora maris vel fluminum vel stagnorum die noctu- [6] que moratur [7], quærens aut mortuos pisciculos aut [8] aliquod [9] cadaver. Nam [10] in aquam [11] ingredi timet [12] quia natare nescit; nec dat operam ut discat, dum [13] mortuis cadaveribus delectatur [14]. Ideo non potest in altitudinem [15] aquæ ingredi, ubi mundi pisciculi demorantur, ut inde sibi capiat cibum [16]; sed semper foras [17] oberrans circuit, refugiens [18] puriores [19] et altissimas aquas unde possit [20] mundis [21] vivere.

Tu igitur, christiane homo, qui ex [22] aqua et spiritu jam [23] renatus es, ingredere ad [24] intelligibiles et spirituales aquas, id est in altitudinem præceptorum [25] Christi; et inde [26] tibi sume spiritale[s] et mundissimos cibos quos enumerat Apostolus (Gal. V, 22) dicens : *fructus autem Christi* (sic) *est caritas, gaudium, pax, patientia* [27], *longanimitas* [28], *bonitas, benignitas, mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas*. Quod si non [29] volueritis (*sic*) in altiores [30] aquas ingredi, et [31] de ipsis

[1] *Hybus*, peut-être. Quand nous n'aurions pas les textes français qui nous mettent sur la voie, nous pourrions, à l'aide du prétendu Hugues de Saint-Victor et de Vincent de Beauvais (*Specul. natur.*, XVII, 96), reconnaître l'Ibis traité peut-être ici avec d'autant plus de rigueur qu'il avait été plus haut placé par le paganisme égyptien. Du reste, quoique cet oiseau ne soit pas aussi ignoble dans ses goûts que le prétend notre *Physiologus*, l'antiquité gréco-latine (Cf. Savigny, *Hist. de l'Ibis*, 105-108, et 193-195) n'avait été guère moins rigoureuse envers lui. Dans le fait, il fouille habituellement la fange et les eaux basses, pour y chercher des vermisseaux et de petits mollusques ; mais, comme le dit notre texte, il évite les grandes eaux, et ne s'approche même pas de la mer. Cf. Savigny, *l. cit.*, p. 53, sv.

[2] D. point d'Ibis ; H (p. 417). *Est volatile quod dicitur Ibis. Hoc secundum Legem.* Pour A, voyez la note 14.

[3] H. *mortuis et morticinis*, etc.

[4] B. *vestetur.*

[5] H. *super.*

[6] H. *nocte.*

[7] B. *conbulat* (coambulat ?).

[8] H. *vel.*

[9] B. *Aliquid.*

[10] H... *cadaver quod ab aqua, jam putridum vel madidum* (tabidum ?) *ejectum fuerit foras. Nam.*

[11] B. *aqua.*

[12] B. *ingreditur et quia*, etc.

[13] H. *quia.*

[14] A, dans son état actuel, semble avoir omis entièrement l'Ibis (comme M) ; mais à la suite du hérisson, sans nouveau titre, ni alinéa, ni point, viennent immédiatement les lignes suivantes, où il n'est pas possible de méconnaître le débris d'un article consacré à notre oiseau ; *Ibit* (sic) *circa labia fluminum vel stagnorum, et depascit* (sic) *non potest in altitudine; sed ubi immundi pisciculi demorantur et inveniuntur foris ab altissimis locis. Dissce* (sic) *nunc spiritaliter naturas* (natare ?) , *et vineas* (undas, sinus ?) *intellectuales. Altum flumen, altum* (βάθος, profunditas) *divitiæ* (divitiarum?) *sapientia* (sapientiæ ?) *et virtutes* (virtutis?) *Dei* (Rom. XI, 33) *sunt. si vis ascendere in altitudinem, et mysteria Domini nostri Iesu Christi discere.* Ce fragment s'arrête ainsi, plus brusquement encore qu'il n'avait commencé. Je regarde le *vineas* (pour *undas*) comme une cause ou un effet de la bévue qui a fait incorporer ces lignes à l'article du hérisson. Du reste des intercalations de ce genre se retrouvent dans presque tous les Bestiaires latins manuscrits que j'ai pu étudier.

[15] B. *altitudine,*

[16] B. *cybum.*

[17] H. *foris.*

[18] B. *refugens.*

[19] B. *priores.*

[20] Posset ?

[21] H. *mundus.*

[22] B. *et* (per ?) *aquam et Spiritum sanctum.*

[23] H. *sancto.*

[24] B. *et intelligibile et spiritale* (sic) *aquas.*

[25] B. *justorum* (jussorum ?).

[26] H. omis : ... *Christi, quæ sunt charitas.*

[27] B. *pœnitentia.*

[28] H. *benignitas, longanimitas, bonitas, mansuetudo.*

[29] H. *quia si nolueris in.*

[30] B. *altioribus.*

[31] B. *ingrediit.*

B. H.

spiritales[32] escas[33] tibi capere et sumere; sed circumiens[34] foris et oberrans, mortuis et fœdissimis[35] cadaveribus saginari[36] volueris, de quibus dicit Apostolus (Gal. V, 19) : *manifesta autem sunt opera carnis, quæ sunt immundicia, adulteria, fornicatio, impudicicia, luxoria* (sic), *idolatriæ*[37], *æbrietas, avariciæ*[38], *cupiditas;* hæc sunt carnales et[39] mortiferæ escæ quibus infelices animæ nutriuntur ad pœnam. Disce igitur natare[40] super hoc *mare magnum*[41] *et spatiosum manibus, sunt illic reptilia quorum non est numerus* (Ps. CIII, 25). Nec aliter[42] ea superabis nisi per signum crucis. Et[43] tu, quum oras, extende manus tuas ad cælum[44], quia virtus crucis semper[45] defendit orantes et dicentes (Ps. IV, 7) : *signatum est super nos lumen vultus tui, Domine.* Nam et sol ipse, nisi extenderit radios suos, non fulgit[46]; luna, si non exierit (*exserat* ?) cornua sua, non lucet; volucres cæli, nisi expanderint[47] alas suas[48], volare[49], non possunt; naves, nisi levaverint[50] vela sua, vento flante[51] non movebuntur.[52] Denique *dum Moyses levabat*[53] *manus suas, superabat Israel; quum remitteret manus suas, convalescebat Amalech* (Exod. XVII, 11). Sic[54] igitur omnes sancti in hoc figurantur tamquam aves (*naves*) pertranseuntes [quæ?] perveniunt ad regna cælorum [velut ad] quietissimum portum. Nescientes autsi (*autem*) spiritaliter naturæ (*natare*), sed terrenis ac mortuis operibus vacantes, exclusi sunt de regno cœlorum, [et] mortui [cum mortuis] pereunt (*sic*); sicut dicit Dominus in Evangelio suo (Matth. VIII, 22) : *Dimitte mortuos sepelire mortuos suos.* Conveniuntur[55].

[32] H. *spiritualibus.*

[33] B. *escam.*

[34] B. *arguens deforas se oberrans.*

[35] B. *et de fedissimis.*

[36] B. *saginares quibus dicit.*

[37] H. omis.

[38] H. *ebrietas, commessatio, avaritia, cupiditas, ad immundorum societatem pervenies. Hæ sunt.* L'éditeur d'Hugues de Saint-Victor a fait (ou laissé) imprimer en italiques *ad immundorum... pervenies,* comme s'il eût pris ces mots pour une citation de l'Écriture sainte; B. ne les a pas, mais sa phrase demeure suspendue de façon à laisser soupçonner une lacune.

[39] B. omis.

[40] B. *notare;* serait-ce l'italien *nuotare*?

[41] B. omis.

[42] H. *eos aliter superabis.*

[43] H. *sancti igitur, tamquam naves pertranseuntes, perveniunt ad regna cœlorum velut* [*ad*] *quietissimum portum. Nescientes autem spiritualiter natare, excludentur a regno cœlorum; et mortui cum mortuis peribunt; sicut dicitur in Evangelio : Dimitte mortuos sepelire mortuos. Convenienter ergo hoc de Ibi Physiologus dicit; et quod serpentes violenter* (volantes?) *fugat. Et tu, quum oras.*

[44] H. *cœlos.*

[45] B. *super* (sic) *oportet operantes* (sic) *et dicentes.*

[46] Fulget; H. *lucet; et volucres,* etc. Tout un membre de cette phrase, comme on le voit, a été omis dans l'imprimé qui porte le nom d'Hugues.

[47] B. *extenderit.* Dans B, tous les mots compris entre *exierit* et *valere* (Cf. *infra,* note 49) ont été écrits en marge par une main plus récente.

[48] B omet les deux derniers mots.

[49] B. *valere.*

[50] B. *levaverit.*

[51] B. *ventis flentibus* (sic).

[52] B. *movetur* (moventur).

[53] B. *elevare* [*t*].

[54] H. s'arrête à la fin de la phrase précédente. Du reste, tout ce qui suit dans B. n'est qu'un équivalent de ce qui avait été intercalé précédemment dans H.

[55] *Convenienter.* La dernière phrase, représentée par ce mot, a été non seulement tronquée, mais fondue dans le titre suivant par le manuscrit B. Il sera aisé de la restituer à l'aide des paroles qui terminent l'intercalation faite par H (*supra,* note 43). J'aurais pu dans cet article m'aider de Gesner (*Hist. animal.* libr. III) qui paraît avoir lu le *physiologus* latin; mais c'est assez de variantes, ce semble.

BESTIAIRE RIMÉ.

XIV. Un oisel est, unc [1] ne fu tex,
Que en latin ad non Ybex;
Son non ne sai en roman mie,
Mès mult est de malveise vie.
Nul n'est plus ord [2] ni plus malveis.
Cest [3] oisel si habite adès
En rive d'estan [4] u de mer :
Saver [5] se il porreit trover
Charoinne [6] u peisson porri
Car de tel viande est norri.
La charoigne que la mer gecte [7],
U home u peisson ou glecte [8],
Cèle atent et cèle manjue
Quant à la rive est venue,
En l'ewe n'ose il pas entrer :
Ne [9] il ne sait naient noier [10],
Ne il ne s'en volt entremettre,
Ne à l'aprendre peine mettre.
A la rive atent famillos [11],
Tant est malveiz et péréços ;
Jà en clère ewe n'enterra,
Ne bon peisson ne manjera.
Bon crestien qui volt aprendre,
Deit à ceste parole entendre;
Et si orra que signefie
Cest oisel de malveise vie.
Il signefie voirement
Le chaitif péchéor dolent
Qui en son péché gist et meint,
Et nule féiz [12] ne atent
As viandes esperitels;
Mès [13] toz jors se vit des charnels,
Et quèles sunt les charnels viandes?
Par fei, quant tu le me demandes,
Je te dirai que seint Pol dit,
Et que je trois [14] en son escrist;
Nul ne doit tenir à eschar [15].
Les oevres, dit-il, *de la char*
Sunt apertes, et mult malveises;
A l'alme engendrent grant meseises.
Coment ont ces overaines non?
Orgoil et *fornicacion*,
Conveitise, iveresce [16], *avarice*,
Envie qui mult est mal vice.
Tèle viande use le las [17]
Qui n'ose, ne qui ne volt pas
En la bèle ève clère entrer,
Ne iloc aprendre à noer
As bons peissons qu'il trovereit
Si en clère ewe entrerait [18].
Bon cristien fait altrement
Qui est baptisez saintement,
Et renez d'yaue [19] et d'Esperit;
Cil [20] entre sanz contredit
Es clères yaues [21] délitables :
C'est ès mestiers [22] espéritables
U les bones viandes sunt
Que raençon [23] de l'alme funt.
Là vit l'om des viandes pures,
Bones et seines et séures,
Que l'Apostre por vérité
Apèle *joie et charité*,
Humilité et pacience,
Fei, chasteté et continence.
Icestes viandes, pur veir [24],
Font prodome vivre et valer;
Por ceste se deit l'om péner
De ben nager, et halt noer [25],
Nus sumes ausi [26] en cest monde
Cum en la halte mer parfonde

[1] Y et Z. *uns oisiax; Z. ainc ne fu teus, qui... a non Ybeus.* Y. *Ibès*, et *tès.*

[2] X. *ort;* Y. *ors.*

[3] X. *Icest..., est tot adès.*

[4] X. *estanc*; ESP. estanque.

[5] X. *saveir;* Y. *savoir.* C'est à peu près le *scilicet* (videlicet) latin.

[6] X. *eharonne;* Y. *eharoigne.* Puis, à deux lignes de là : V. *charoigne;* X. *charogne;* Y. *chareigne;* Z. *caroigne.*

[7] X et Z. *giète;* Y. *gite.*

[8] X, Y, Z. *glète*, matières rejetées; ANGL. gleet.

[9] X. *quer il ne saureit pas.*

[10] X. *noer;* Y. *nouer. Naient*, synonyme de *pas*, est encore usité en Piémont sous la forme *nen*, et se traduit en Savoie par *rien* (*Je n'ai rien dormi*).

[11] X et Y. *famellous*, et *pereçous;* LAT. famelicus.

[12] X. *fiée;* ITAL. fiata.

[13] X. omis : *Totes voies vit;* ITAL. tuttavia. Ce vers et les six précédents, laissés en blanc dans X par le premier copiste, semblent n'avoir été écrits qu'un siècle plus tard.

[14] X, Y, Z. *truis.*

[15] Chichement, avec avarice ; ITAL. scarso ; ANGL. scarce.

[16] X. *yvrèce;* Y. *ivréce.*

[17] Le misérable ; ITAL. lasso, d'où *Hé las* (ai lasso)!

[18] Ceci serait-il une sorte d'italicisme, ou faudrait-il lire comme Y : *se il en la clère aigue entroit?*

[19] X. *ève.*

[20] Icil? X. *cestui.*

[21] X. *èves.*

[22] Faut-il lire *mostiers*, comme X : ou bien n'est-ce pas doctrine, profession (*magisterium*); *euvres*, comme dit Y? Cf. p. 201, note 13.

[23] Y. *rension;* X. *raançon.* Cf. p. 174. note 9 (rimes).

[24] Y. *voir*, et *valoir.*

[25] Si *noer* ne signifie pas *nager*, je ne le comprends pas.

[26] Y. *ensi.* Ce vers et les trois suivants manquent dans X.

Qui nus turmente et nus encombre,
Tant i ad mal que il n'est nombre;
Sagement estovroit[27] noer
Qui totes les volt[28] sormonter.
Porter li convent une enseigne :
Qui el non Ihu Crist se seigne,
Et li prie devotement,
Cil noe ben à salvement.
Dévotement devom orer,
Et nos mains vers le ciel lever;
Et dire à Deu od simple chère :
Sire ton volt et ta lumière
Est le signe par desus nus[29],
Et ton seint signe glorios.
Quant nus tenon en halt nos meins,
Signe de croiz i ad al meins[30];
Et si nus de bon quer orom,
Tot dreit vers Dampne Deu noom
Parmi cest monde périllos
U li plosors sunt fameillos
Des viandes espiritels;
N'il ne se volent faire tels,
Ne mettre peine ne entente[31]
Que il sachent par la tormente
De cest malveis monde noer ;
Pur ceo les covent enfondrer.
Pur Deu, Seignors, car[32] aprenom
En quel guise noer devom :
A Deu qui est dus et humeins
Devom lever et cors[33] et meins;
C'est li signe que nus portom
Porquei vers Dampnedeu noom.

Si la nef ne dresceit sa veille[34]
Quant sigle al cors de l'esteille[35],
Ele ne porreit mie[36] sigler;
L'oisel ne porreit mie[37] voler,
Se il ses èles n'estendeit;
Si la lune ne descovreit
Ses cors[38], orbe[39] sereit tot dis.
Quant li filz d'Israel jadis
Contre Amalech se combateient,
A totes les ores venqueient
Que Moïses ses meins levout[40];
Et sitost cum il les besout[41],
Li Gieu èrent le péjor[42].
Pur ceo fait mult riche labor
Qui cest monde poet trespasser
Si que lui n'estuèce enfondrer
Es adversitez qui grant sunt,
Que traient home el val parfont.
Mult est malveis que ci n'aprent
A noer espéritalment,
Et des charnels viandes vit :
Od les morz moert sans contredit.
Si cume dit en l'évangire[43]
Ihu Crist nostre verrai sire :
Lessez[44] *les morz les morz covrir,*
Enterrer et ensevelir.
Et Deus qui toz les bens governe
Seit nostre veille[45] et nostre verne[46] !
Que nus par cest monde présent
Poissons[47] passer séurement
A noi[48], que nus n'i perissoms;
Mès à dreit port venir poissoms.

[27] Estouroit ? Z. *convenroit*; Y. *convendroit.*
[28] Y. *les varoit monter ;* Z. *totes vauroit sormonter.*
[29] X et Y. *nos.*
[30] X. *au meins ;* Y. *ès meins.*
[31] Attention, application ; LAT. intentus.
[32] Cet emploi de *car* n'est pas sans analogie avec le *sed enim* des Latins.
[33] X et Y. *cuer.*
[34] X. *veile ;* Y. *voille*, et *estoile.*
[35] Etoile; ESP. estrella, ITAL. et LAT. stella.
[36] X et Y. *pas.*
[37] X. *pas ;* Y. *li oisiax ne poroit voler.*
[38] Cornes; nous disons encore un *cor* de chasse, et *un cerf dix cors.*
[39] Ronde (*orbis*), ou borgne (*orbus ?*).
[40] Y. *levoit* et *basoit.*
[41] X. *bessout ; baissait.*
[42] Y. *pior ;* X. *péor,* comme dirait un Espagnol.
[43] Peut-être aurais-je dû lire *le vangire ;* ITAL. vangelo. X et Y écrivent *évangile* sans changer la rime correspondante.
[44] Y. *laisez :* X. *lessiez.*
[45] X. *veile;* Y. *voile.*
[46] Gouvernail ? au moins disait-on *vernal.*
[47] Y. *povons ;* X. *puissons.*
[48] A la nage ; Y. *à nou.*

OBSERVATIONS.

L'ibis, car il n'est guère douteux que ce soit lui, figure ici bien déchu du rang honorable où l'Égypte l'avait placé (Cf. Leemans, *l. cit.*, p. 246, sq. ; 368. — Plin., X, 40, al. 28 ; et *nott. in h. l.*). Mais, outre que les Égyptiens paraissent s'être beaucoup exagéré les services de cet oiseau, il pouvait bien ne pas jouir du même crédit chez les Orientaux, ne fût-ce que

comme inventeur d'un remède (Plin., VIII, 41, al. 27; et *nott. in h. l.*, etc.) que plusieurs d'entre eux repoussent encore avec dédain (Cf. Sichel, *Revue archéolog.*, 1846, p. 228). Après les lenteurs de la science pour retrouver le véritable ibis, on sera indulgent sans doute envers le moyen âge, qui en fait communément un grand échassier et suppose qu'il se nourrit de cadavres (Cf. *supra*, p. 203, note 1). Cependant il est très vrai qu'il ne peut point nager, et que sa nourriture est assez peu délicate. Tychsen (p. 102-106, 78), écrivant à une époque où les recherches de Savigny et de G. Cuvier n'avaient pas encore fixé ce qu'il fallait entendre par *ibis*, s'est trouvé assez embarrassé pour se déterminer sur le véritable oiseau qu'avait honoré l'Egypte, et cet embarras lui fait honneur; aujourd'hui ces difficultés n'existent plus, et tout le monde sait à quoi s'en tenir. Aussi l'ibis a-t-il été tellement réduit par les naturalistes à sa plus simple expression, que les serpents ailés dont il purgeait l'Egypte pourraient bien être tout uniment des chenilles ou autres larves, au lieu des basilics ou des scorpions volants.

32 (Fig. AI).

LI GOLPIS REINART[1].

Une beste est qui est apelés goupils. Phisiologes nos dist que il est moult tréchière[2], et plain d'enging[3]; ne nule ore ne va droite voie. Il est de tel nature, que quant il a fain, et il ne trueve que mangier, il se volope[4] en rouge tère[5] si qu'il pert (*apert?*)[6] estre sanglans. Puis s'estent envers[7] à terre, si comme il fust mors, et retient s'alaine[8]; et enfle soi si que il ne soffle ne pou ne grant, et laisse sa langhe pendre dehors sa bouce. Et li oisel qui le voient issi[9] gésir goule baée[10], estendu à la terre si laidement en boe, et enflé, il quident que il soit mors.

[1] R. *Du gourpil* (S. *goupix*). *Li gourpiu est moult tricherres*, etc. On connaît le poème *Reinhardus vulpes*, et la nombreuse lignée de poèmes qui ont suivi la première donnée. Le personnage mis en scène sous le masque de l'animal (reinard, renoard, renauld) a fini par supplanter l'animal luimême dans notre langue; tant cette satire avait eu de popularité chez nous! Tout en respectant les doctes recherches faites par les Flamands pour revendiquer la propriété de cette œuvre littéraire, qui pourrait bien cependant appartenir aux pays wallons, je ferai remarquer que dès le douzième siècle Jacques de Vitry, abbé d'Oignies (dans le pays wallon), constate déjà l'effet de ce roman satirique sur le langage français. Parlant des confessions faites sans véritable repentir, il dit (*Serm. ad pueros et adolescentes*, sub fin.) : « Hæc est confessio vulpis, quæ solet *in Francia* appellari *confessio Renardi*, etc., etc. » Le fait est que jusqu'en Provence et en Languedoc le nom historique a fait disparaître le mot zoologique. Et maintenant, de toutes les formes anciennes du vieux mot *gourpil* (*goupil*, *verpil*, etc.; LAT. vulpecula, vulpes), l'usage commun n'a guère conservé en France que *goupillon;* comme qui dirait *queue de renard*, de même que l'on désigne une sorte de balai sous le nom de *tête-de-loup*. Je ne parle pas des noms de lieu, comme *la Verpillière*, etc.

[2] Perfide, tricheur.

[3] Finesse, ruse, invention; ITAL. inganno. La fin de cette phrase doit avoir été empruntée aux mêmes sources que cette addition du manuscrit D : « Et nunquam recto itinere, sed « fraudulentis et tortuosis anfractibus currit. »

[4] R. *s'envolope;* S. *s'envelope*.

[5] R... *terre toz envers, com s'il fust mors, et retient sa laine, et enfle soi, qu'il ne soufle noient*, etc.

[6] S. *si que il samble*.

[7] A la renverse? ou tournant le dos à la terre.

[8] Son haleine; ITAL. lena.

[9] Ainsi. R... *le voient si enflé et si rouge gésir envers, goule baée*.

[10] La gueule béante.

Lors volent li oisel a lui, et s'asient [11] sor lui ; si li quident mangier la langhe et la char de lui. Et al si tost que li oisel sont sou (*sor?*) lui asis, ou si près que il les puet aerdre [12], il les prent maintenant as dens et as piés, et les estrangle et mangue.

Ceste beste porte la figure al déable, car il se faint à estre mors à tos vivans selonc la char. Se li diables a les péceors en son goitron [13], il sont [14] mors as parfais en foi. Cil qui traveiller voelent en ses oevres, il desirent à estre engraissié de char ; c'est à entendre des oevres al diable : fornication, homecide, luxurious, faus tesmoins. Dont li Apostres dist [15] ; *se vous vivés* [16] *selonc la car, vos morrez ; se vous mortefiés la char, vos vivrés.* Cil qui carnèlement vivent sont parchonier [17] al deable, et porriront [18] avoec lui. Dont David dist [19] : *Il entreront ès basèches* [20] *de la terre, et seront livrés ès mains d'espée* [21].

[11] Se posent. R. *si s'assieent.*

[12] Saisir, mot resté en Picardie. Cf. p. 140, note 7.

[13] Gosier ; le mot *goître* conserve la trace de cette signification.

[14] S. *il est.*

[15] Rom. VIII, 13.

[16] R. *se nous vivons selonc la char, nous morrons.*

[17] Participants et co-partageants, ou portion (livré en proie). R. *parsonier ;* S. *perçonnier du diable.*

[18] R et S. *périront.*

[19] Ps. LXII, 11.

[20] Profondeurs, bassesses. S. *en la bassèce.*

[21] Si les trois manuscrits dont je me sers n'avaient fini uniformément au mot *espée*, j'aurais cru devoir ajouter, *il seront parchonier as golpis.* La fin de cette citation étant le point de contact le plus apparent entre le verset du psaume et l'histoire du renard, on serait tenté d'attribuer à une distraction du copiste l'absence de ce complément.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

XV. ERGO FISIOLOGUS DE VULPE DICIT [1].

Vulpis [2] est animal [3] dolosum [4] et nimis fraudulentum [5], et argumentosum. Quum esurierit [6] et

[1] A et D. *de vulpe.* Dans le manuscrit de Bruxelles, le renard a été inséré vers le treizième siècle pour combler une lacune occasionnée par la suppression d'un feuillet (si ce n'était davantage). Le format et la qualité du parchemin, ainsi que l'écriture, y sont tout différents de ce que l'on voit dans les autres parties de ce Bestiaire. Le feuillet suivant, conforme au reste du manuscrit, commence par les dernières lignes de l'article *unicorne ;* mais il semble que pour raccorder ces deux parties on ait effacé avec soin ce reste d'un ancien texte décomplété.

[2] H (p. 419, sq.). *Vulpes.*

[3] D commence par une de ces considérations étymologiques que le moyen âge aimait tant, mais où il n'était communément pas heureux.

[4] D. *fraudulentum animal et ingeniosum ;* H. *fraudulentum et ingeniosum.* Cette substitution d'*ingeniosum* à l'*argumentosum* des premiers siècles chrétiens (Cf. office de sainte Cécile, à laudes) annonce déjà un texte réformé.

[5] B. *fraudolentum.*

[6] A. *esurit,* et *invenit ;* D et H. *Quum enim esurit, et non invenit.*

MS. C.

XIII. DE NATURA VULPIS.

Dolosum est animal hujus modo (*sic*). Si autem esurierit, et non inveniat quod manducet, quærit scissuram terræ (*sic*), et proicit se supinam sursum adtendentem, et adducit flatus (*sic*) suum infra (*intra*) se omnimodo ; et putant volatilia eam esse mortuum (*sic*), et descendent (*sic*) ut devorent eum. Illa vero subito exsurget (*exsurgit*) et rapit, et comedit.

Huic similabitur diabolus. Dolosus est in omni opera sua ; qui ergo voluerit accipere de carnibus ejus, id est de actibus ejus, statim moritur. Nam et Salvator de Herode filio Herodi (*sic*) diaboli [61] sic ait (Luc. XIII, 32) : *Et dic vulpi illi.* Et in canticis canticorum : *Capite nobis vulpes exterminantes vineam ;* de qua vinea David dixit (*sic*).

[61] *De Herode filio diaboli?*

A, B.

non invenerit quod [7] manducet, requirit [8] locum [9] ubi est terra rubra [10], et volvit se super eam ita [11] ut [12] quasi cruenta appareat tota; et proicit se in [13] terram [14], et [15] volvit se super eam tamquam mortua [16], et attrahens [17] intra se [18] flatus suos [19] ita [20] se inflat [21] ut penitus [22] nec respiret [23]. Aves vero diversæ [24] videntes eam sic [25] inflatam [26] et quasi [27] cruentam [28] jacentem extensam [29], dum [30] putant eam mortuam esse [31], descendunt [32] et sedent [33] super eam ut [34] comedant eam. Illa vero [35] rapit eas, et devorat.

Vulpes (*sic*) igitur figuram habet diaboli [36]. Omnibus ergo [37] secundum [38] carnem viventibus, fingit se esse mortuum donec [39] eos [40] intra guttur [41] suum habeat. Spiritalibus [42] vero et perfectis in fide mortuus est, et ad nihilum redactus [43]. Qui ergo [44] habet [45] voluntatem exercere opera ejus, ipsi [46] desiderant saginari [47] carnibus diaboli : quæ sunt (Matth. XV, 19; Marc. VII, 21) *adulteria, fornicationes* [48], *idolatria, veneficia, homicidia, furta, falsa testimonia,* et cætera his similia. Dicente [49] Apostolo (Rom. VIII, 13) : *Scientes* [50] *hoc quia si* [51] *secundum carnem vixeritis moriemini; si autem spiritu carnis* [52] *opera mortificaveritis, vivetis.* Qui [53] ergo carnaliter vivunt, diaboli operibus occupati, ab eo tenentur obnoxii; et pares ejus effecti, simul cum illo peribunt: dicente David (Ps. LXII, 11) : *Intrabunt* [54] *in inferiora terræ, tradentur*

[7] A. *quid.*
[8] D et H. omis : *involvit se in rubea* (H. *rubra*) *terra, ut appareat quasi cruentata; et proicit* (H. *projicit*) *se.*
[9] A et M (p. 595). omis.
[10] B. omis; M. *rubra terra;* D. *rubea.*
[11] A. omis.
[12] B. omis.
[13] D. *postmodum in terram, retinetque flatum suum; ita ut penitus non spiret. Aves autem, videntes.*
[14] M. *terra, tamquam mortua.*
[15] H. *retinetque flatum suum; ita ut non spiret. Aves vero.*
[16] B. *mortuam.*
[17] B. *trahans;* M. *attrahens quoque.*
[18] B. *intrare.*
[19] H et D. *flatum suum.*
[20] M. omis :.... *suos ut penitus nec respiret.*
[21] A. *inflans.*
[22] B. *puemitus;* A. omis.
[23] B. *respiceretur.*
[24] B, D, H. omis.
[25] A. omis; D et H. *non flantem, et quasi.*
[26] M. *infectam.*
[27] M et B. omis.
[28] B. *cruentem;* D et H. *cruentatam, et linguam ejus ore* (H. *ore ejus*) *ejectam, putant.*
[29] M, D, H. omis; M.... *jacentem; descendentes sedent super.*
[30] D et H. omis.
[31] D et H. *esse mortuam.*
[32] M et B. *descendentes.*
[33] B. *sedentes;* D et H. *descendunt sessum.*
[34] D, H, B. omis :... *super eam. Illa.*

[35] D et H. *autem sic rapit.*
[36] D et H donnent à cette phrase la forme suivante : *Istius denique* (H. *autem*) *figuram diabolus gerit* (H. *possidet*).
[37] D et H. *enim;* B. *igitur.*
[38] D et H. *viventibus secundum carnem, figuram* (H. omis) *fingit.*
[39] B. *quum;* D et H. *quoad* (H. *quousque*) *intra guttur suum peccatores* (H. *eos habeat et puniat*) *rapiat et devoret.*
[40] A. omis.
[41] B. *gutture suo.*
[42] A. omis :... *habeat. Qui ergo,* etc. D et H. *spiritalibus* (H. *spiritualibus*) *tamen viris, in fide viventibus* (D. omis) *quæ per* (H. omis) *dilectionem operatur, vere mortuus.*
[43] B. *redictur* (sic).
[44] D et H. *autem volunt exercere.*
[45] B. omis :.... *ergo exercere.*
[46] A. *ipse desiderat;* D et H. omis :... *ejus, moriuntur; teste* (H. *dicente*) *Apostolo.*
[47] B. *sagnari carnalibus diaboli.*
[48] A. omis ;... *adulteria, idolatria, furta, et his similia.* Là se termine cet article dans le manuscrit de Bruxelles tel qu'il est aujourd'hui.
[49] Il semble qu'il faudrait ici quelque chose comme le *moriuntur* de D et H, ou le *peribunt* qui se rencontrera plus bas. Guillaume-le-Normand paraît avoir eu sous les yeux un texte ainsi modifié; mais Pierre-le-Picard suit assez exactement notre manuscrit B.
[50] D. *hoc scitote quia.*
[51] B. omis.
[52] D et H. *facta carnis,* comme la Vulgate.
[53] D et H. omis :... *vivetis. Et David.*
[54] H. *introibunt,* comme la Vulgate.

A, B.

in manus gladii, partes vulpium erunt. Denique [55] et Herodes adsimilatur (*adsimilatus*) est vulpi dolosi (*sic*), dicente domino (Luc. XIII, 32) : *Ite, dicite vulpi illi.* Et alibi [56] scriba audiens (*audit?*) ad (*a?*) Salvatore (Matth. VIII, 20 ; Luc. IX, 58) : *Vulpes foveas habent.* Et in canticis canticorum (II, 15) : *Capite vobis* [57] *vulpes pusillas* [58] *exterminantes vineas* [59]. Fisiolocus adseruit [60] de vulpe.

[55] D et H. omis :... *erunt. Et Dominus, de Herode : Ite et* (D. omis) *dicite.* Comparez ce passage à la fin de cet article dans C (p. 208).

[56] D et H. omis :... *illi. Et in canticis.*

[57] D et H. *nobis.*

[58] H. *parvulas*, comme dans la Vulgate ; quoique le mot suivant (*exterminantes*) n'appartienne point à la version de S. Jérôme.

[59] D. *eas.*

[60] Cette dernière phrase, qui manque dans A, D et H, commençait sans doute primitivement par *Bene ergo* comme dans beaucoup d'autres articles du Bestiaire.

BESTIAIRE RIMÉ.

XV. Asez [1] avez oï fabler [2]
Come RENART soleit embler [3]
Des gelines [4] costains [5] de noes ;
Sovent [6] en fist troter ses joes [7]
Li golpiz [8] en totes seisons
De gelines et de chapons.
Tot adès vit de roberie [9],
De larecin, de tricherie ;
Tant est traître et députaire [10].
Oez [11] qu'en dit le Bestiaire.
Li golpiz est alque arteillos [12]
Quant il est mult ben fameillos,
Et il ne set ù querre preie [13].
Pur la feim qui forment l'espreie,
S'en vait à une roge [14] terre ;
Là se voltre et toille [15] et merre
Tant qu'il resenble tot sanglant.
Pois s'en vait cocher [16] bèlement
En une place descoverte
Qui est à ces oisels aperte ;
Dedans son cors retent s'aleine [17],
Si a la pance dure et pleine.
Li colvers [18] qui tant seit de bole [19],
Trait la langue hors de sa gole [20] ;
Les oilz clot et les dens reschine [21].
En iceste manère engine
Les oisels qui gisir [22] le veient [23],
Que [24] certeinement mort le creient ;
Dunt descendent por li bèker.
Mès quant il les sent aprochier
Près de ses dens, et il voit eise [25],
Si félonessement les beise
Quant en sa gole sunt enclos,
Que tot dévore, et char et os.
Cest gopil qui tant set de fart [26],
Que nus apelom si renart [27],

[1] X et Y. *assez.*

[2] Raconter, dire ; ITAL. favellare ; ESP. hablar ; LAT. fabulari.

[3] Enlever, dérober, voler ; LAT. involare (souvent écrit *imbolare*).

[4] Z. *ghelines*, forme plus rapprochée de la *gléne* des Picards et du lorrain *hline*, tandis que l'autre est plus analogue à notre *gélinotte*.

[5] Cela signifierait-il que les larcins et les fraudes du renard sont constantes et bien connues? X. *costanz* ; Y. *costant* ; Z. *cointes des noes.*

[6] X. *volentiers fet.*

[7] Joues, mâchoires ; ITAL. gota.

[8] X. *goupil* ; Y. *goupiz* ; V. avait *gupil* pour titre de cet article.

[9] Rapine ; ITAL. rubare ; ALLEM. raub ; FRANÇ. dérober.

[10] Infâme. X. *députehaire.*

[11] X. *mult artillos*, et *auques famellos.*

[12] *Artillos*, ou *artillox*, c'est à dire rusé, artificieux.

[13] X. *proie* et *asproie* ; Y. *esproie.*

[14] Y. *rouge* ; mais vers la même époque, le Dante disait *roggio.*

[15] X. *se voutre et toole* ; Y. *toille, vostre* ; Z. *se viltre et toelle.* Se vautre, se frotte (ou se démène) et s'enfonce en terre.

[16] X. *couchier* ; Y. *coucher.*

[17] Je n'ai pas cru devoir écrire *sa leine*, malgré le *lena* des Italiens.

[18] X. *cuvert* ; Y et Z. *cuivers.* Cf. *supra*, p. 200, note 25.

[19] Tromperie. Y. *boule* et *goule.*

[20] Gosier et bouche (gueule). NORM. goule (pour gosier).

[21] X et Y. *rechine.* Montre les dents ; mais le sens précis de ce mot m'échappe ; FRANÇ. rechigner, rechin ; LAT. ringere.

[22] X et Y. *gésir.*

[23] Y. *voient*, et *croient.*

[24] X. *quer* ; Y. *qui certainement.*

[25] Il voit la facilité (ITAL. agio) d'accomplir son dessein ?
X.... *de ses denz et de sa bouche,*
Si . . . . . . *les toche* (sic, comme en Lorraine).
Y. *aisse*, et *baisse.*

[26] Dissimulation ; FRANÇ. fard, farder.

[27] Z. *reguart*, autre forme de *reinard.* J'ai aussi oublié *goupille* (qui s'enfonce dans un trou, comme le renard *se terre*).

Signefie le mal gopil
Que[28] le pople[29] met en eissil[30];
C'est li malfez qui nus guerreie[31],
Chascon jor vent sur nus en preie.
A cels qui vivent charnelment,
Se feint[32] tot mort certeinement
Pur ceo que plus près les atraie[33];
Mès il n'i ad point de manaie[34]
Pois qu'il les tent en son goitron,
Tost les dévore cel larron[35]
Cume li gopils fait l'oisel
Quant le sent près de son musel.
Mès il i ad oisels plosors
Que les guiches[36] et les estors[37]
Del gopil aparceivent ben;
Si n'i descendereient pur ren.
Li gaiz[38] i descent, et la pie,
Et meint qui ne se sèvent mie
De sa grant traïson garder;
Légier sunt mult à enginner.
De fole gent est tot[39] ausi:
Tant sunt apris et adenti
A leicheires[40], à malvesté[41],
Que jà ne seront chastié
Jusque il cheient ès denz renard;
Et donc[42] vent le chastier tard.
Mès[43] li sages qui aperceit[44]
Le larron qui les fol desceit,
Se trait en suz[45] des léchéries,
Des ivresces, des béveries
Que[46] les granz ordures norrissent
Dunt[47] le cors et l'alme porrissent[48].

Ni l'áraignée, ni le basilic, ni l'arbre aux oiseaux n'ont trouvé place dans les vieux Bestiaires de ma connaissance.

[28] X et Y. *qui*.
[29] On dit encore en Picardie: *se moquer du peuple*, pour.... *des gens*. X. *pueple*: Y. *puple*.
[30] X et Y. *essil;* ruine, perte, désastre.
[31] X et Y. *guerroie*, et *proic*.
[32] X. *fet ;* Z. *fait ;* Y. *faint*.
[33] X. *apaie*.
[34] Merci, quartier? Je n'ose rapprocher cela de l'italien *mannaja*.
[35] Y. *li gloton*.
[36] Finesses; ALLEM. Witz? On sait que Robert Guiscard (*Guichard*) fut ainsi nommé à cause des ressources de son esprit matois.
[37] Attaques; ALLEM. sturm; ITAL. stormo. Z. *retors*.
[38] X. *jais*.
[39] Y. *est-il ausi ;* X. *vet autresi*.
[40] X et Y. *lècherie*.
[41] X et Y. *mauvestié*.
[42] X. *adonc* ; Y. *adon*.
[43] X et Y. omis. *Li sages, qui bien*.
[44] Y. *aperçoit*, et *déçoit*.
[45] Cette expression s'est conservée chez les Picards pour dire *se séparer, quitter, abandonner*.
[46] Z. *dont ;* X. *donc ;* Y. *don*.
[47] Y. omis : *Les cors et les armes ;* X et Z. *qui*.
[48] X. *enordissent*, souillent.

OBSERVATIONS.

Quelles que soient les ressources du renard et sa fécondité en expédients, je ne pense pas que jamais sa ruse exposée par notre *Physiologus* ait été racontée par un témoin dont l'autorité fût de nature à contrebalancer l'étrangeté du récit. Ce n'est pas qu'Élien n'en ait (VI, 24) de presque aussi singuliers, mais il ne se porte point garant de ce qu'il rapporte; et comme on prête volontiers aux riches, il est probable que les ruses du renard lui auront fait ouvrir un large crédit chez les conteurs comme chez les fabulistes. Il est certain que plusieurs oiseaux, et la pie en particulier, haïssent le renard; mais que ce soit au point de donner dans un semblable piége, voilà ce qui mériterait confirmation, et ce que je ne saurais attester.

J'aurais peut-être dû (*supra*, p. 207, note 1), pour quelques lecteurs, avertir que je me range à l'opinion qui regarde le poëme *Reinardus vulpes* comme une sorte de pasquinade en quatre chants, contre un Reinhart, ou Rainer, gouverneur du Hainaut et de la Hesbaie au neuvième siècle. Voyez l'édition *princeps* donnée par M. Mone (Stuttgard, 1832).

33 (Fig. AK).

L'ARAINGNE ET LA MOSCHE [1].

Phisiologes nos dist de l'araingne que ce est une orde beste et malvaise ; et si dist que la salive d'ome en jun [2] tue le bot [3] et l'araigne, se il en gostasent pou ne grant. Si nos fait ci à entendre que li araigne trait de ses entrailles le fil qu'ele file, de coi ele fait sa roi [4]. Et si a tel nature : quant èle a sa roi ovrée, èle se muce en I angle, et repont soi, que on ne le voit ; et ascoute adès à sa roi se mouche i vole ens, ou autre petit ver [5] que sa roi puet tenir. Et quant ce avient que la mouche i vole ens, èle crie durement et se paine moult por issir ; et quant l'araingne l'ot crier, èle cort à la mosche et le dévore et cist (*ocist?*), et li mangue le sanc qu'èle a en soi.

Tot altresi a deables adès sa roi apareillie et tendue por prendre l'âme del home. Quant li home pèche par luxure, par ivrèce, ou d'omécide, ou par covoitise, ou en altre manière comment que ce soit ; dont l'a deables en sa roi. Et si tost comme deables l'a en sa roi, il cort cèle part [6]. Se il li trueve dedens, il l'estrangle et ocist, sicomme l'araigne fait la mosche ; et li mangue le sanc hors del cors : c'est à entendre l'âme que il li prent hors du cors, et l'emporte avoec lui en infer ; et là est èle dévorée de diables, à tos jors vivre en dolor sans morir. Et iluec brait [7] et crie entre les mains d'anemis, comme la mosche fait en la roi quant li iraigne (*sic*) le tient et dévore.

[1] Mouche, ITAL. mosca ; en Lorraine, *mohhe*. Cet article ne se trouve point dans R et S.

[2] A jeun.

[3] Serpent.

[4] Toile, filet, rets ; LAT. rete, ESPAGN. rez.

[5] Insecte, annelide, etc. Le mot *vermine* témoigne encore de l'ancienne extension donnée à la classe des *vermes*. La vénerie enchérit sur cette classification déjà si ample quand elle désigne ainsi la plupart des bêtes malfaisantes que l'on tue presque uniquement pour les détruire, et non pour aucune utilité que l'on prétende tirer de leur chair ou de leur dépouille. Mais c'est en anglais surtout que le vieux mot *vermin* a conservé quelque chose de son ancienne étendue.

[6] Vers cet endroit.

[7] Gémit, pleure. Les Picards donnent encore ce sens au mot *braire*.

OBSERVATIONS.

Notre compilateur français est à l'abri de la critique dans ce qu'il dit du travail de l'araignée ; mais quant à l'effet toxicologique de la salive d'homme à jeun sur divers animaux malfaisants, si on le conteste, il pourra en appeler à Élien (VII, 26) et à Pline (XXVIII, 7 ; VII, 2 ; etc.) entre autres. Du reste l'auteur de l'*Image du monde* dans le même manuscrit (fol. 173 v°) se déclare aussi pour l'affirmative :

La salive del home en geun
Tue araigne et bot tot en un.

Que dire à cela ? Une seule chose, ce me semble, c'est que l'empirisme et la théorie ont

perdu en bien des choses le droit de se condamner mutuellement. L'excès de l'affirmation et l'excès du septicisme se confèrent un droit réciproque à l'absolution; car pour nous borner à l'agent que vante ici notre empirique du moyen âge, il est sûr que si la médecine populaire a beaucoup exagéré ses vertus, souvent elles ont été beaucoup trop dépréciées aussi par la médecine savante. On se doit donc indulgence de part et d'autre,

« Veniam petimusque damusque vicissim. »

34 (Fig. A L).

BASILE COC [1].



Une beste est qui est apelée basilecoc. Phisiologes nos dist de sa nature comment il naist, si nos fait à entendre que il naist del oes d'un coc. Quant li coc a passé VII ans, si li croist I oef el ventre. Et quant il sent cel oef, il demaine [2] merveillé de lui meisme, et sent la plus grant angoisse que beste peust sentir ne soffrir. Lors quiert il privéement I liu caut, sor I fiemier ou en un estable, et grate des piés tant qu'il y fait une fosse por ponre ens son oef. Et quant li cos [3] ara sa fosse faite, il i corra cascun jor X fois de plus, que tot dis s'en quidra délivrer. Et li crapaus est de tel nature que il sent par flair le venin que li coc porte ou ventre; si le gaite adès, que il ne puet aler à la fosse que il ne le voit. Et assitost comme li coc se départ dou liu où il doit ponre son oef, alsitost i est li crapaus por véir se li oef i est pons. Quer il est de telle nature que il prend l'oef et le kewe [4], se il y puet en alcune manière avenir. Et quant il l'a tant cové que tans est d'esclore, si est une beste qui a la tête et le col et la poitrine tèle comme de coc; et le cors par daval (*d'aval?*) est tel comme de serpent [5]. Et alsitost que cèle beste puet, si quiert I privé lieu en une viès crevache ou en une viès anchienne chisterne; et iluec se tient, que nus ne le puise véir. Quer il est de tel nature se hom le peust veir avant que il veist l'ome, que il en morait; et se il voit l'omme ançois, il en covient l'ome morir. Quer la beste est de tel nature qu'èle gète son venin par

[1] *Basilic.* Cet animal, qui reparaîtra une troisième fois dans le Bestiaire de l'Arsenal (n° 44), n'a point trouvé place dans les autres éditions du *Physiologus* que j'ai rencontrées.

[2] Je pense que ce mot signifie cette fois : *il reste, il demeure;* c'est pourquoi j'ai écrit *merveillé* avec un accent.

[3] Coq. On sait que l'*s* final est en roman un signe du nominatif singulier. En Picardie on prononce *co*.

[4] Couve ; il aurait peut-être fallu transcrire *keuve*.

[5] Cette singulière naissance du basilic est un fait constant pour la plupart des naturalistes du moyen âge, en dépit d'Albert-le-Grand, qui s'en moque (Opp. t. VI, 666 : « Hoc verissime falsum est, et impossibile »). Certaines circonstances varient dans les récits qu'ils nous en ont faits, mais le fond demeure. Cf. Theophil. *Divers. art sched.*, lib. III, cap. 47 (ed. Car. de l'Escalopier, p. 180, sqq.; et 275); et ci-dessous, p. 215 (aux *observations*).

les ex; et a si venimeux regart, qu'ele en tue les oiseaus qui par deseure lui volent, se èle les puet veir entre les II ex. Cèle beste est rois sur tous autres sarpens, et redoutés de tous autres serpens; si comme li lions est poissans et redoutés sor tous autres bestes. Et si ne passe ja sor terre, que cil lieu où èle passe ne pert sa vertu : qu'èle jamais puise riens porter, erbe ne altre cose. Et se il touche à arbre il en pert sa vertu, que jamais ne portera fruit; si le covient [6] périr et séchier. Ne quedent est la beste bèle, et de bele color tachelée [7] de blanc. Mais il est ensi de mainte cose qui bèle est, et si est maise [8]. Qui ceste beste voldroit tuer, il li covenroit avoir I cler vaisel [9] de cristal ou de voire [10] par coi il peust veir la beste parmi la clarté. Quer quant il aroit la teste el voire ou el cristal, que il ne peust celui aperchoivre que dedans seroit, et que li regars de la beste arestast al cristal ou al voire : que la beste a tel nature quant èle gète son venins par les ex, et s'il areste encontre alcune cose, qu'il ressorst sor lui arière; et si l'en covient morir.

Cette beste senefie diable, le meisme sathanas qui mucha [11] en paradis, qui Evain [12] engingna et Adam; par coi mangièrent le fruit devée [13]. Par coi il furent caciés fors de paradis; et quant il trespassèrent del siècle [14], trébuchirent il en la cisterne d'enfer. Ensi furent envenimé, et tuit cils qui vindrent d'Adam IIII M ans [15], qui tot morurent et trébuchèrent en la chisterne avoec le basilecoc ; c'est à entendre avoec le diable en infer. Un fils de roi en prist pitié que cele beste fut si venimeux et qu'il tua (*tuast?*) tote la gent, et nus ne pot la beste tuer ne veir. Lors se mit le fils le roi en un vaisel asés plus cler que voire ne cristal; c'est à entendre que le Fils Dieu se mist el beneoit cors Nostre Dame, la plus clère nète virge, Marie sa mère. Lors geta li basilecoc par les ex son venim, del regart qu'il fit sor le vaisel où li fils le roi fu ens; et li venin aresta encontre le vaisel, que il ne pot nuire à nului s'à la beste non. Et lors resorst li venin arière sor la beste, et langui la beste tresc'a dont que li fils le roi fu hors del vaisel où il estait ens; c'est à entendre que Dex Jhésu Crist fu el ventre sa mère, de coi li anemi languisoit tresc'a dont que il fu mis en crois, dont morut. Et quant Dex fu mis en sa sépulture, et il resuscita al tiers jor ; lors ala li fils al roi, Jhésu Crist, et entra en la viés cisterne; et en traist [16] hors tos ses amis que li basilecoc i ot attrait et tués par son venin , dès l'ore que Adam i chai ens ; et les mist en clarté et en joie tot cels qu'il enmena o lui. C'est

[6] Il est réduit à périr, il faut qu'il périsse. Les Italiens continuent à employer cette locution d'une manière assez semblable à l'usage que nous en faisions autrefois. Nous la retrouvons deux phrases plus loin : *il li convenrait avoir* (il lui faudrait...) etc.

[7] Nous avons rencontré ailleurs *pintelé*, p. 177, note 7.

[8] Mauvaise; en Lorraine, *mâhe*.

[9] Vase; *vaisselle* a conservé la trace de cet ancien nom, qui ne subsiste plus qu'avec un sens détourné dans le mot *vaisseau*.

[10] Verre.

[11] *Mucher*, ou *mucer* (comme *chisterne* ou *cisterne*) est d'un usage quotidien en Picardie et ailleurs, pour dire *cacher*.

[12] Plus bas nous trouverons *Eve*, et ailleurs *Jonain* pour JONAS. Cette finale était souvent donnée aux noms propres.

[13] Défendu ; ITAL. divieto.

[14] Du monde, de la vie; locution empruntée au latin ecclésiastique.

[15] Quatre mille ans; sorte d'*ablatif* pour dire : *durant quatre mille ans*. Une main postérieure a écrit en surcharge : *et plus*.

[16] Retira ; LAT. traxit.

à entendre que Dex despoilla infer de ses amis, por la mort qu'il volt soffrir pour son pople.

OBSERVATIONS.

Le basilic (pauvre bête!) se trouve n'être plus aujourd'hui pour les naturalistes qu'un saurien un peu singulier, mais presque aussi inoffensif que nos petits lézards gris d'Europe. Toutefois ce n'est là, il faut bien le dire, ni le basilic de l'histoire ni celui des fables. Le basilic historique est l'uræus (Cf. Horapoll. *Hierogl.* I, 1; II, 61. — Leemans, *in hh. ll.*, p. 118, sqq.; et 354), que les monuments égyptiens reproduisent mille fois, et que la nature ne désavoue point : c'est la vipère *Hajé.* Quant aux fables un peu graves par l'antiquité des récits ou la qualité des narrateurs, aucune d'elles ne fait du basilic un animal pourvu de pieds. Il n'aurait donc pas fallu embrouiller, par une fausse application de ce mot, une thèse d'histoire naturelle ancienne qui était déjà suffisamment inextricable sans ce nouvel élément de confusion. Au point où en est venue aujourd'hui l'obscurité produite par ces mélanges disparates de relations puisées à diverses sources, il faudrait une sorte de Mémoire pour établir un peu nettement ce que l'on a entendu par le basilic aux époques dont les assertions ont quelque portée. Or, comme l'occasion d'ébaucher ce travail s'offrira bientôt à nous dans une suite prochaine de ces recherches (N° 42), il peut suffire pour le moment d'avoir nommé les principaux écrivains qui ont traité ce point d'érudition avec détail. Tels sont Bochart, P. II, libr. III, c. 9 et 10 (t. II, p. 399-407); — L. Bossi, *Dei basilischi, dragoni,* etc. (Milano, 1792); — Leemans, *l. cit.*; — Savigny, *Histoire naturelle..... de l'Ibis,* p. 121-124, 199-205; — Berger, *l. cit.* p. 543-545.

Pour moi, j'en ai déjà fait un peu mention dans ces *Mélanges* (t. I, p. 153, sv.) à propos d'un chapiteau de Vézelai (*ibid.*, pl. XXV *bis*); et actuellement je me contente de laisser là parole au grave Albert-le-Grand, dont voici quelques passages. — *De animal.*, XXIII, 24 (Opp. t. VI, p. 639) : « Quod autem dicunt decrepitum gallum ovum ex se generare, et hoc in fimo ponere;... et quod ovum fimi calore fœcundetur in basiliscum qui est serpens in omnibus sicut gallus, sed caudam longam serpentis habet; ego non puto esse verum. Tamen Hermetis dictum est, et a multis acceptum propter dicentis auctoritatem. » — Id., *ibid.*, libr. XXV, tract. unic. (ibid. p. 666) : «.... Dicitur autem quod mustela interficit eum, et quod incolæ (*Terræ Achobor in Nubia*).... immitunt mustelas in antra eorum, et quod.... mustela interficit eum. Et si hoc est verum, hoc videtur esse mirabile.... Dicit etiam Hermes quod argentum cinere ejus delinitum (Cf. Theophil., *l. c.*) accipit auri splendorem et pondus et soliditatem. Dicunt etiam quidam quod est quoddam basilisci genus quod volat, sed hoc non legi ego in libris sapientum et philosophorum. Etc. »

35 (Fig. AM).

L'ARBRE DONT LI OISEL NAISENT FORS ET CHIENT [1] JUS QUANT IL SONT MEUR [2].



Phisiologes nos dist qu'il est un arbre sor une aighe de une mer, qui porte oiseax qui resamblent ouwes[3], mais il sont I pou plus petit. Et quant ces oiseax croissent, il pendent par le bec à l'arbre tant qu'il sont meur. Et quant il sont meur, si cheent jus sicon une poire fait d'un arbre quant èle est meurre. Et quant cil oisel chient jus, cels qui chient en l'aighe il flotent en voie [4] et sont gari, que il n'ont garde de mort. Et cels qui chient de fors l'aighe sor la terre, cist demerent iluec tot coi [5] gisant, et muèrent, et sont perdu.

Ce sénefie que nus hom n'est rengénéré, ne parfais, se il n'est avant cheus en aighe où il est lavés en nom de baptesme. Et ceaus qui ne sont lavé en aighe par nom de baptesme, il sont perdu sicomme li oiseax qui ciet de l'arbre sor la terre, qui mort est et perdu.

[1] Du verbe *cheoir*, bien entendu; ESP. caer. Cf. 198, n. 8.

[2] Mûrs. Ce curieux arbre a été négligé par tous les autres Bestiaires que je connais. R ni S n'en disent mot. D'après l'*image du monde* dans ce même manuscrit de l'Arsenal (fol. clxxviii v°), c'est en Irlande (pays de l'imagination) que se voyait cette merveille.

Devers Irlande sor la mer
Voit on alcuns oisiaus voler
Qu'en arbre croissent par les bés (*becs*) ;
Et quant de méurer (*mûrir*) sont près,
Cil c'a terre chiet ne puet vivre
Etc.

Mais Gervais de Tilbury (*Otia imperial.* Dec. III. cap. 133) réclame cette gloire pour l'Angleterre, et désigne le lieu précis où naissent ces oiseaux, ainsi que le nom qu'on leur donne.

[3] Oies? Je ne saurais dire bien au juste quel animal est caché sous cet ancien nom.

[4] Cela voudrait-il dire *en vie?*

[5] Immobile, LAT. quietus; nous avions jadis le verbe *acoiser*, calmer, etc.; ITAL. quietare.

OBSERVATIONS.

Que nombre d'oiseaux naissent sur les arbres, ce ne serait pas une grande nouvelle; mais l'arbre dont il est question dans cet endroit produit les oiseaux en guise de fruits *pendants*

par branche, et l'imagination ne s'est pas arrêtée en si beau chemin. Cependant, pour ne pas être trop rigoureux envers l'auteur de cette historiette, disons que probablement une parabole (ou, si l'on veut, un apologue) un peu bizarre aura été prise pour un récit réel; en sorte qu'au lieu de fonder une leçon morale, comme ailleurs, sur des faits que l'on avait lieu de croire exacts, on aura ici composé un fait d'après la leçon qu'il s'agissait d'inculquer. Puis l'apologue symbolique aura été religieusement recueilli par un compilateur de curiosités instructives, plus empressé de grossir sa collection que d'en vérifier les diverses parties prises de confiance. C'est ce que je trouve de plus obligeant et de plus scientifique à dire sur l'origine de ce conte, qui ne serait sans cela qu'une mystification impertinente; mais si c'est une idée transformée en un fait, l'origine d'un tel conte plaide pour la circonstance atténuante. Quoi qu'il en soit, Albert-le-Grand (Opp. t. VI, p. 613 et 617; *De Barbatibus*, etc.) n'épargne pas les qualifications de mensonge et d'absurdité à ceux qui répétaient ces enfantillages avant Pierre-le-Picard. Vincent de Beauvais n'est point du même avis (*Spec. natur.* XVI, 40; p. 1181); il a vu l'oiseau, et c'est la bernache. (Je le veux bien, car j'en pourrais dire autant; mais les avoir vus pousser sur l'arbre, voilà l'affaire!) Plusieurs témoignages complètent sa narration, et ses éditeurs y ajoutent Giraldus Cambrensis. Qui voudra quelque autre curiosité sur le même sujet la pourra trouver dans *Le moyen âge et la renaissance*, chasse, fol. XXIV, sv.

---

36 (Fig. AN).

UN SERPENS QUI EST APELÉS TIRIS; DE LI FAIT ON LE TRIACLE[1] QUI OSTE LE VENIM[2].

Une beste qui est apelé tyris (*sic*); et c'est I serpens dont on fait le triacle qui les venins oste où on le toche. Phisiologes nos dist qu'il est moult sages de sa nature, et qu'il vit tant longement que nus hom ne le crérait se il ne seust de sa nature. Quant il se sent foibles par sa viellece, il se confont par jeuner; si se laise tant afamer que il n'a nient de son cors fors sa pel. Si va à une piere que trueve treuée[3]; et se met parmi le treu outre, à moult grant destroit et à moult très grant paine, si que tote sa peax i demore. Et puis li revient novèle peax arière[4]; et ansi reforme son eage et sa force et sa vigor, comme beste qui moult est sage.

C'est example del home qui a maint jor vescu en péchié; la piere où il se met outre, que la peax i demore, nos sénéfie le prestre à qui il dit sa confession. La pénance nos sénéfie no-

[1] La thériaque.

[2] Cette bête ne figure point dans R et S.

[3] Percée, trouée; à quelques mots d'ici paraîtra *treu*, qui est demeuré en Picardie.

[4] On verra fréquemment le mot *arière* signifiant *de nouveau*, *une seconde fois* (comme le *zurück* des Allemands). Les Picards s'en servent tous les jours avec certaines acceptions singulières que je n'ai jamais pu exactement analyser.

vele peaus et force et vigor dont il se refait, et reforme son cors et s'âme comme sages. La bone volenté à Dieu servir et la bone repentance des mesfaits, et la vraie créance d'avoir merci et perdon, nos sénéfie le triacle qui oste le venin.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. C, A.

VIII. DE NATURA SERPENTIS SECUNDA [1].

Dominus [2] dicit in Evangelio (Matth. X, 16) : Ergo [3] *estote prudentes sicut serpentes, et simplices* [4] *sicut columbæ.* Bene [5] Physiologus narrat de eo quoniam quattuor (*sic*) naturas habet serpens. Hæc natura serpentis est : Quum senuerit, caligant [6] oculi ejus [7] ; et si voluerit novus fieri, abstinet se [8] et jejunat quadraginta [9] diebus [10], donec

[1] A. *De serpente.* Dans C et D cet article n'est qu'une seconde partie de celui qui est consacré à la vipère ; et comme la vipère servait à la préparation de la thériaque, ce titre devait prévaloir, ce semble, sur celui d'A et d'E, où la propriété merveilleuse du prétendu *tiris* n'est donnée que comme une première nature du serpent. M et B n'ont rien de tout cela.

[2] A. *salvator;* D. omis : *Ita in Evangelio dicit : Estote.*

[3] A et D. omis.

[4] D. omis *: et reliqua ;* C. *simplicis.*

[5] A et D. omis. A... *columbæ. Serpens tres naturas habet. Prima ejus natura hæc est : quum senuerit.* D. *Phisiologus dicit* : *Tria sunt munera viperarum nocentium. Primum : quando senuerint, impedimentum habent oculorum ut non videant. Sed vide quid faciat. Jejunat enim quadraginta,* etc. Le soi-disant Hugues de Saint-Victor, qui répète cette même narration jusqu'à trois ou quatre fois sous divers titres (p. 425, 429, 445), suit assez exactement A au chapitre LIII du troisième livre ; après quelques lignes qui n'ont rien de commun avec notre texte, il entre de la sorte en matière : *Serpens autem tres habet naturas. Prima est hæc : Quum senuerit.*

[6] C. *calignant.*

[7] H. *ejus oculi.*

[8] H. *a cibo, et jejunat.*

[9] H et E. *multis.*

[10] C. *dies et noctes ;* D... *diebus et quadraginta noctibus, donec laxetur pellis ejus ; tuncque vadens, querit* (sic) *excisum petræ, et per ipsum transitum facit ; sicque expoliatur* (sic) *et juvenescit.*

Angusta est porta, et arta (sic) *via quæ ducit ad vitam.* Ainsi se termine cet article.

MS C.

II. DE NATURA ANIMALIUM ÆSURÆ [25].

Est qui vocatur æsauræ elicæ [26]. Dixit Physiolocus (*sic*) : Quum senuerit, impeditur duobus oculis et excæcatur [ita ut ?] non vidit (*sic*) solis lumen. Quid ergo facit naturæ suæ? Quærit parietem adtendentem [27] ad orientem, et ortu solis intrans in scissuram (*fissuram*?) parietis, aperientur oculi ejus.

Ne cordis tui aliquando impediantur [oculi], quære ergo qui oriri facit solem justitiæ Dominum Iesum Christum, cujus nomen Oriens vocatur per prophetam (Zach. III, 8 ; VI, 1); et iste sol justitiæ aperiet tibi intelligibilis (*sic*) oculos cordis.

[25] Dans un même manuscrit, voici la même propriété attribuée à un autre animal, avec très peu de différence. H (p. 429) et D, sous le titre *lacerta*, développent le thème de l'*æsura* avec d'autres expressions : *Est volatile animal, quod lacerta dicitur, clarum* (H. *utrisque oculis clara*) *ut sol. Physiologus dicit de eo* (H. *ea*) *quia* (H. *quod*) *quando senuerit, utrisque* (H. *lumen ejus ita impeditur ut*) *oculis impeditur ita ut nec solis lumen videat ; sed suæ naturæ hujusce* (H. *hujus*) *modi præstet* (H. *præstat*) *medicamentum. Inquirit parietem, attendentem* (H. *tendentem*) *contra orientem solem* (H. omis) ; *et per foramen arctum* (D. omis) *exit, et* (H. omis) *apertis oculis renovatur* (H. *et sic renovatur*).

Sic (H. omis) *et tu, homo qui veteri tunica indutus es, quando oculi tui cordis caligentur* (H. *caligant*), *quere* (H. *quære*) *locum intelligibilem* (H. *tendentem*) *orientem versus, id est ad solem justitiæ Christum Dominum Ihm* (H. *nostrum*) *te converte, cujus nomen Orientis* (H. *Oriens*) *dicitur ; quatenus oriatur in corde tuo per Spiritum sanctum, et lucem misericordiæ suæ ostendat* (H. *ostendet*) *tibi qui illuminat omnem hominem in* (H. *venientem.... mundum*) *hunc mundum venientem.*

[26] σαῦρα ἡλιακὴ (*Lacerta solaris*). Cf. Bochart, t. I, 1048. — Tychsen, 62, sqq. ; et 55, sq. Le *Physiologus syrus*, comme C, attribue cette propriété au serpent et au lézard.

[27] Je me suis permis de disposer à ma guise l'ordre des membres qui composaient cette phrase. Le manuscrit la donne ainsi : *Quærit parietem, intrans in scissuram parietis adtendentem ad orientem, et ortu solis aperientur oculi ejus.*

C. A.

pellis ejus relaxetur [11], et [12] quærit fissuram [13] angustam in petram ; et intrat [14] in fissuram [15] et contribulat [16] se et deponit pellem veterem [17].

Sic[18] et nos, per multam abstinentiam [19] et tribulationes pro Christo, deponimus[20] veterem hominem et indumentum ejus. Sed [21] et tu quære spiritualem petram, Christum ; et angustam [22] fissuram, id est angustam [23] portam *quæ* [24] *ducit ad vitam, et pauci intrant per eam* (Matth. VII, 14).

[11] H. *laxetur ;* C. *relaxet.*
[12] C. omis ; H. *et tunc.*
[13] C. *petram aut fissuram angustam ;* H et E. *angustam rimam in petra.*
[14] C. omis : *et inde se coegit* (cogit) *transire ; et tribulat corpus, et deponit senectutem, et novus fiet* (fit).
Sic et homo, si hoc (sic) *prudentissimum suscipiat* (suspiciat ?) *serpentem, qui voluerit veterem senectutem seculi deponere, per angustam et tribulatam* [*viam*] *festinet primo corpus jejunia* (jejunio) *adfligere. Angusta enim via et tribulata quæ ducit ad vitam æternam.*
[15] H. *eam.*
[16] H. *confricat ac constringit se.*
[17] H. *veterem pellem.*
[18] A et E. omis.
[19] H. *angustiam corporis et abstinentiam pro ;* E. *tribulationem et angustias et abstinentias pro.*
[20] H et E. *deponamus.*
[21] H et E. omis :... *ejus et quæramus spiritualem.*
[22] A. *angusta.*
[23] H. omis.
[24] H et E s'arrêtent à *portam.*

OBSERVATIONS.

Dans l'exemplaire de l'*Image du monde* que renferme le manuscrit de l'Arsenal, une erreur du copiste (je le suppose) a fait confondre ce serpent avec le tigre :

Altres (*serpents*) i a c'ont non tygris (*tyris*)
C'on prant à alcunes fois vis ;
C'est cil dont on triacle fait,
Altre venin oste et desfait.

Puis on y raconte, mais comme d'un autre serpent, le procédé de rajeunissement attribué ici au tyris.

Quant aux Bestiaires latins, tantôt c'est à la vipère qu'ils semblent attribuer cette nature, tantôt c'est au serpent sans nulle désignation d'espèce particulière ; tantôt c'est le lézard, ou un lézard dont ils ne cherchent point à déterminer les caractères spéciaux. Dans le fait, les serpents et les sauriens présentent plus sensiblement qu'aucun autre ordre le phénomène du dépouillement ; mais au lieu d'être un remède extrême ménagé à la vieillesse, c'est une rénovation périodique que ramène au moins chaque année, et qui se répète même bien plus souvent chez les salamandres. Ainsi s'expliquerait le choix que certains textes ont fait du lézard pour cet article. Les observations les plus exactes confirment passablement ce que disent nos Bestiaires sur le jeûne qui précède cette crise et sur le soin que prennent les reptiles d'aider ce travail de la nature par un frottement qui leur facilite le rejet du vieux fourreau.

Des auteurs arabes (ap. Bochart, P. I, libr. IV, c. 1 ; t. I, 1048) ont adjugé au crocodile quelque chose de ces propriétés, mais le résultat le plus glorieux de tous ces récits a été pour le lézard ; car après avoir dû peut-être à cette rénovation de sa vue par l'effet du soleil levant,

le nom de *lézard solaire* (Cf. Tychsen, 62-66), il a fini par devenir (dans D et H) *éclatant comme le soleil* (Cf. *supra*, p. 218, n. 25; etc.). Après tant d'honneur, ce qu'Élien (IX, 16) et Pline (VIII, 41; al. 27) disent du remède qu'emploie le serpent pour recouvrer la vue mérite à peine quelque attention.

Pourquoi le Bestiaire rimé (entre autres) omet-il cet animal? C'est ce qu'il faut renvoyer à l'histoire des transformations du *Physiologus*.

---

37 (Fig. AO).

LI UNICORNE.

Une beste est qui est apelée en grieu [1] monoceros, c'est en latin unicorne. Phisiologes nos dist de [2] sa nature qu'èle est moult bèle de cors, et si n'est mie grant beste. Si a cors de ceval et piés d'olifant, et teste de cerf, et halte vois et clère, et coe torte comme porcel; et une corne enmi [3] le front, qui de longor a IIII piés, droite et agüe [4]. Et de cèle corne déront et depèce parmi quanqu'èle ataint devant lui quant èle est irée. Et cèle beste ne puet estre en nule manières prise fors par une vierge ben parée. Li veneor amainent une virge meschine [5] bel et bien parée, là où èle converse [6]; et le laisent là, séant en une chaière, seule ou bos [7]. Si tost comme li unicornes [8] le voit, il vient à lui; et la mescine li oevre son giron [9]. Et la beste flécist ses jambes devant la mescine, et met son cief en son giron tot simplement; et si s'endort ens. Lors sont li veneor près, qui le gaitent et le prennent tot en dormant; et le mainent el roial palais.

Tot altresi nostre sire Jhésu Crist [10] descendi en la virge pucèle Marie. Et por la char que vesti por nos, fu pris des Juis et menés devant Pilate, et présentés à Hérode; et pus [11] crucéfiiés (*crucefijés*?) en la sainte crois, com il [12] devant ert o (*od*?) son père non véables. Dont il meismes dist en le saume [13] : *ma corone* [14] *est ensi essauchié* [15] *comme li unicorne*.

[1] R. *en griu monocheros.*

[2] R. *Phisiologes dit que l'unicorne a tèle nature qu'èle est petite beste et sans bouche.* (Ce dernier trait est un peu fort, aussi n'en est-il pas question dans S.) *Ele a une corne en mi son chief, et est si crueus que nus hom ne le puet prendre se par ceste manière non* (sinou par...) *qui nous ert ci dite : Li veneors*, etc. On peut juger par ces lignes de la réduction qu'a subie Pierre-le-Picard dans l'édition du quatorzième siècle.

[3] Au milieu; nous n'avons plus que *parmi*, et encore en avons-nous restreint l'emploi.

[4] La mesure précise de cette corne se trouve aussi dans le manuscrit D à l'article du Rhinocéros : « Unum cornu in media fronte habet, pedum quatuor, ita acutum et validum, etc. »

[5] Pucelle; nous trouverons plus bas l'orthographe *mescine*, qui rendait peut-être le même son, comme aujourd'hui en Italie.

[6] S. *repaire.*

[7] R et S. *bois.*

[8] R... *l'unicorne la voit, èle s'endort en son giron. Ainsi faitièrement* (ITAL. così fattamente) *est prise des véneors, et menée au roi au palais.* Autre exemple de réductions, par lesquelles on pourra juger du reste.

[9] Ce mot, qui n'est plus guère français qu'avec une sorte d'acception mystique, fleurit encore en Picardie dans toute sa sève première; mais on y dirait *sen gron*; LAT. gremium.

[10] R. *Tout autresi nostre sires Jhu Cris, espéritueus unicorne, descendi en la Vierge; et par la char qu'il vesti*, etc.

[11] R. *puis crucifiés.*

[12] R. *come cil qui devant iert....*, (S. *ert*) *nient* (S. *non*) *véables à nos* (S. *nous*).

[13] Ps. XCI, 11.

[14] R et S. *corne*; c'est évidemment le vrai mot.

[15] Exhaussé. Cf. Ps. CXI.

Ce qu'il dit ensi [16] : l'unicorne a une corne el cief, ce sénéfie ke [17] li Sauvères dist [18] : *Je et mes pères* [19] *somes tot I; li cief de Crist, si est Dex* [20].

Ce que la beste est cruels, c'est que poestés ne dominations, ne enfers ne pot entendre la poissance de Deu [21]. Ce qu'il [22] dist : l'unicorne est petite ; c'est à entendre qu'il humilia [23] por nos, si comme l'unicorne s'umilia devant la virge meschine en qui giron [24] il mist son cief et dormi por l'incarnations, dont il meisme dist [25] : *Aprendés de moi car* [26] *je sui sajes* [27] *et humles de douchor* [28].

[16] R. *ce que il* (Phisiologes) *dit ici que l'unicorne a une corne en mi son chief, sénefie que* (ce que), etc.
[17] S. *ce que li sauverres.*
[18] Joann. x, 30.
[19] S. *Moy et mon père sommes tout ung.*
[20] I. Cor. xi, 3.
[21] R. *puissance de Dieu.*
[22] R. *ce qu'il dit ci, que l'unicorne,* etc.
[23] R. *s'omilia por nos par l'incarnacion; dont,* etc.
[24] Dans le giron de laquelle ; ITAL. nel cui grembo.
[25] Matth. xi, 29.
[26] R... *moi que je suis soués et humiles de cuer.*
[27] Peut-être ai-je mal transcrit (*soies?* souef); mais les textes R et S sont assurrément préférables cette fois. S porte : *car je suis debonnaires et humbles de cuer.*
[28] Erreur du copiste, sans aucun doute (*dou cuer?*).

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A. B,

XVI. DE MONECERON (*sic*) [1].

Est [2] animal quod græce [3] dicitur monoceron [4], latine vero unicornis [5]. Physiologus [6] dicit [7] unicornum [8] hanc habere [9] naturam ; pusillum [10] animal est, simile [11] hædo [12], acerrimum nimis, unum

[1] Cet article, intitulé *De unicorni* dans A, s'y trouve sur le feuillet intercalé dont j'ai parlé à propos du renard (p. 208, n. 1), et qui porte actuellement le n° 146 tracé au crayon. Je ne me servirai point de D, qui diffère beaucoup de A, B et C.
[2] A. *item est;* M. (p. 594, sq.) *Rhinoceron animal est quod,* etc.
[3] B et H (p. 420). omis.
[4] A. *rinoceros;* H. *monoceros;* D. *monocheros.* Le manuscrit B, qui maintient ici le *monoceron* du titre, avait à la table *monocerus* ou *monoceras.*
[5] Ces trois derniers mots sont délayés dans une phrase entière par le texte H : *monoceros autem græce, unicornis dicitur latine ; eo quod unum cornu habet in medio capite.*
[6] B. *Fisiolocus.*
[7] B. *dicitur.*
[8] B. *hanc unicornem habere,* etc.
[9] A. *ejus.*
[10] H. *quod sit pusillum animal et hædo simile, accerimumque habet in capite cornu unum; ipsumque nullus venator vi aut prævenire aut capere potest, sed hoc duntaxat commento ac dolo capiunt illud : Puellam,* etc.
[11] B. *similis.*
[12] A. *hedo ;* B. *ædo.*

MS. C.

XVI. DE ANIMALE UNICORNIUM.

In psalmo sic dicit : *Exaltabitur sicut unicornis cornum* (sic) *meum.* Physiologus de eo dicit quod minor (*sic*) sit animal. Est autem animal simile edum (*hædo*), mansuetum valde ; unum cornum habet (*habens* ?) super caput, et non potest venator adpropinquare ei propter [ea?] quod valde fortissimum habet cornum. Quando tamen tripudiando discurrit, sic (*hoc?*) modo conprehenditur. Proicitur (*objcitur?*) ante eum virgo castissima ; et dum videret (*viderit?*) virginem, statim venit mansuetus, et in sinu ejus se conlocat. Et dum calefiet, sic eum portat festinans in domo regis. Nam nullus eum venator adprehendere valet.

Ita et Salvator noster est, de quo propheta dicit : *Erexit cornu salutis nobis in domo David.* Dum (*donec?*) enim in seculum videretur, nulli reges nullique (*sic*) potestates maligne (*malignæ?*) valuerunt nocere eum (*sic*) ; quum (*quo ad usque?*) *Verbum caro factum est et habitavit in nobis.*

MSS. A, B.

cornu [13] habens in medio capite ; et quia [14] nullus omnino venator eum [15] capere potest, hoc argumento capitur [16] : Puellam [17] virginem [18] ducunt in illum locum [19] ubi ipse [20] moratur, et dimittunt eam in [21] silva [22] solam. Rinoceros [23] vero, ut [24] viderit illam, insilit [25] in sinum virginis, et anplectitur [26] eam, et sic conprehenditur [27]; et [28] exhibetur in [29] palatio regis.

Sic et Dominus noster [30] Iesus Christus, spiritalis [31] unicornis, descendens [32] in uterum virginis, per carnem ex ea sumptam captus a Iudæis, morte crucis damnatus est. De quo David dicit (Ps. XXVIII, 6) : *Et* [33] *dilectus sicut* [34] *filius unicornium* [35]. Et [36] rursum [37] in alio psalmo ipse de se dicit (Ps. XCI, 11) : *Et exaltabitur sicut unicornis cornu* [38] *meum*. Et Zacharias (Luc. I, 69) dicit [39] : *suscitavit cornu* [40] *salutis nostræ* [41] *in domo David pueri sui*. Et [42] in Deuteronomio, Josue [43] benedicens tribum Joseph (Deuter. XXXIII, 17) : *Primitivos* (sic) *tauri species ejus, cornua ejus tanquam cornua unicornis*. Quod autem unum cornu [44] habet in [45] capite, significat hoc quod dicit [46] Salvator [47] : *Ego et Pater unum sumus* (Ioann. X, 30). *Caput* [48] *enim Christi Deus*, secundum [49] Apostolum (I Cor. XI, 3). Acerrimum vero quod dicit eum, id est quod neque principatus [50] neque potestates, non [51] throni neque dominationes intelligere [52] Deum [53] potuerunt [54], nec ipse [55] subtilissimus (*sic*) diabolus investigare potuit, nec infernus tenere valuit. Quod [56] autem dicit pusillum animal,

[13] B. *unicornum*.
[14] A. omis.
[15] A. *venatorum capere*, etc.
[16] M et B. *eum capiunt*.
[17] B. *puella*.
[18] H. *Virginemque speciosam ducunt*, etc.
[19] A. *loco illo ;* H. *locum illum ;* M. *illo loco*.
[20] B, H, M. omis.
[21] H. *solam. Quum autem ipsa viderit illud, aperit sinum suum ; quo viso, omni ferocitate deposita, caput suum in gremio ejus deponit ; et sic dormiens deprehenditur ab insidiatoribus, et exhibetur in palatium regis*, etc.
[22] M et B. *silvam*,
[23] M. *i le ;* B. omis.... *solam. Silit* (sic) *in sinum*, etc.
[24] M. *mox* [*ut?*].
[25] M et B. *silit*.
[26] M et B. *conplectitur*.
[27] A. *capitur*.
[28] A. omis :... *capitur. Sic et Dominus Christus*.
[29] M. omis ; *exhibetur* termine l'article.
[30] H et A. omis ; voyez la note 28.
[31] H. *spiritualis ;* B. *spiritale*.
[32] A et B. omis :... *unicornis, de quo David*, etc. Cette omission se retrouve dans la vieille version allemande (p. 24) déjà citée ; mais les deux Bestiaires français que je publie se conforment à peu près au texte H.
[33] A. omis.
[34] H et A. *quemadmodum*. Le feuillet intercalé au treizième siècle dans le manuscrit A pourrait bien avoir accordé à la Vulgate cette retouche, regardée alors sans doute comme une chose de rigueur.
[35] B. *unicorniorum*.
[36] A. omis :... *unicornium. Unum cornu habet*, etc. ; en santant plusieurs lignes. Cf. p. 175, n. 80 ; et p, 132, n. 50.
[37] H. *alibi : Et exaltabitur*, etc.
[38] B. *cornum*.
[39] H. omis.
[40] B. *eum vobis* (nobis?) *cornu salutis in domo*, etc.
[41] Cette version porterait à penser que l'on a lu dans le grec ἡμῶν. au lieu de ἡμῖν.
[42] H. omis :... *sui. Quia vero habet hoc animal unum cornu in capite*, etc. La vieille version allemande dont j'ai parlé précédemment suit sensiblement le texte du manuscrit B.
[43] La version allemande dit *Moyses*, conformément à l'Ecriture sainte.
[44] B. *unicornium*.
[45] A. omis :.... *habet, de quo dicit*, etc.
[46] H. *salvator ait*.
[47] A. *in evangelio*.
[48] A. omis :.. *sumus. Quod dicit acerrimum, quia neque principatus*, etc.
[49] H. *est. Quia acerrimum dicitur, significat quod neque*, etc.
[50] B. *principatos*.
[51] A. *neque virtutes eum intelligere, nec ipse*, etc. H. *neque*.
[52] B. *intellegere*.
[53] B. omis.
[54] H. *valent sicut est. Quia autem dicitur pusillum*, etc.
[55] B. omis :... *potuerunt, nec infernus*, etc.
[56] A. *Pusillus dicitur, propter*, etc.

A, B.

propter incarnationis [57] ejus [58] humilitatem; de [59] qua ipse dicit (Matth. XI, 29) : *Discite a me quoniam*[60] *mitis* [61] *sum et humilis corde.* In[62] tantum autem acerrimus, quod eum nec ille subtilimus (*sic* B) diabolus intelligere [63] aut [64] vestigare potuit; sed sola voluntate Patris descendit [65] in uterum virginis Mariæ [66] propter nostram salutem. *Et verbum caro factum est, et habitavit in nobis* (Ioann. I, 14). Quod [67] autem simile est hœdo [68] unicornis [69], et [70] Salvator noster [71] secundum [72] Apostolum (Rom. VIII, 3) *factus est* [73] *in similitudinem* [74] *carnis peccati, et* [75] *de peccato damnavit peccatum in carne.* Bene ergo dictum est de [76] unicorne.

[57] B. *incarnationes;* H. *incarnationem ejus et humilitatem.*

[58] A. omis.

[59] B. *dicente se ipso;* H. *dicente ipso.*

[60] H et A. *quia.* Il y aurait ici encore lieu à la conjecture émise ci-dessus (n. 34) au sujet de *quemadmodum* substitué à *sicut.*

[61] B. *mittis.*

[62] H. *qui in tantum acerrimus est, ut subtilissimus,* etc. A. omis :... *corde. Similis hœdo,* etc. Le feuillet intercalé dans le manuscrit de Bruxelles saute donc ici la phrase qu'il avait seul placé dans l'avant dernière explication; et il semble qu'évitant ainsi une répétition sans utilité il offre un texte préférable. Car les textes qui réintègrent ici le passage donné précédemment par le manuscrit de Bruxelles avaient cependant fait déjà l'application mystique du mot *acerrimum.* Je me suis néanmoins décidé à ne pas rejeter ce double emploi dans les notes, parceque je le retrouve dans l'ancienne version allemande qu'a publiée M. Hoffman (p. 24).

[63] B. *intellegere.*

[64] H. *et investigare incarnationis mysterium non valuerit; sed,* etc.

[65] B. *discendit.*

[66] H. omis :... *virginis. Et verbum,* etc. Ce que le texte H retranche ici, le manuscrit de Bruxelles le réintégrera plus bas; mais l'ancienne version allemande l'omet absolument, conforme en cela au texte H.

[67] B. *quid;* H. *hœdo autem similis est unicornis, quia Salvator secundum,* etc. A (feuillet intercalé) *similis est,* etc.

[68] A et B. *hedo.*

[69] B. *unicornius.*

[70] A (feuillet intercalé) *id est;* H. *quia.*

[71] H. omis.

[72] A. *quia secundum.*

[73] B. omis.

[74] B. *similitudine.*

[75] H. *ut de peccato damnaret peccatum;* et là s'arrête le texte H. Le feuillet intercalé dans le manuscrit A termine l'article de la licorne par cette phrase, qui suit immédiatement le mot *peccati : Hunc nemo capere potuit, sed sola voluntate Patris descendit in uterum Virginis propter nostram salutem; et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.* Le copiste du treizième siècle, qui s'était chargé de cette intercalation, semble avoir voulu simplifier le raccordement de son feuillet avec le reste du manuscrit en effaçant les trois lignes qui commençaient la page suivante et qui étaient la véritable fin de l'article consacré à la licorne par l'écrivain du dixième ou du onzième siècle. Au moyen d'une solution de noix de galle, j'ai réussi à raviver assez l'encre de ces lignes pour les lire sans difficulté. Les voici : *in nobis. Quod autem similis est hedo unicornis, et Salvator noster, secundum Apostolum, factus est in similitudinem carnis peccati; et de peccato damnavit peccatum in carne. Bene ergo dictum est de unicorne.* On voit que l'ancien article de la licorne dans le texte primitif de ce recueil était beaucoup plus semblable au manuscrit B que ne l'est ce feuillet rapporté.

[76] B. omis.

BESTIAIRE RIMÉ.

XVI. Or vus dirrai del Unicorne,
Beste que n'a fors une corne
Ens el mileu del front posée,
Iceste beste est tant osée,
Si combatante, et tant hardie,
C'al éléfanz [1] prent aatie [2];
La plus ègre [3] beste del mond
De totes cèles que i sont.
Ben se combat à l'olefant [4];
Tant ad le pié dur et trenchant,
Et l'ougle del pié si agu,
Que ren n'en poet estre féru
Qu'ele nel perce u ne le fende.
N'est pas poer que s'en défende

[1] X. *olifant;* Y. *oriflanz.* On sait qu'*olifant* avait fini par devenir le nom de l'ivoire, à peu près comme *marfil* en espagnol.

[2] Animosité; ITAL. astio? d'où, peut-être, notre mot populaire *asticoter;* FRANÇ. hâte? X. *porte envie.*

[3] Y. *aigre;* LAT. acer, acris.

[4] X. *olifant;* Y. *oriflanc.*

L'olifant [5], quant èle requiert ;
Car desuz le ventre le fiert
Del pié trenchant cum alemèle,
Si forment que tot l'esboèle [6].
Ceste beste est de tel vigor
Qu'èle ne crient nul veneor :
Cil qui la volent enlascier [7],
La vont primes por espier
Quant èle est en dedoit [8] alée
U en montainne u en valée.
Quant il ont trové son convers [9],
Et très bien avisé ses mers [10],
Si vont pur [11] une damoiselle [12]
Qu'il seivent bien que est pucèle;
Pois [13] la font séer et atendre [14]
Al rescet [15], por la beste prendre,
Quant l'unicorne est revenue,
Et ad la pucèle véue,
Dreit à lui [16] vent demeintenant,
Et somilie [17] (*s'omilie?*) en son devant;
Et la damoisèle le prent
Come cil que à lui [18] se rent.
Od la pucèle envoise [19] tant
Qu'endormie est [20] en son devant;
A tant [21] saillent cil qui l'espient,
Ilec la prennent et la lient,
Pois [22] la meinent devant le rei [23]
Tot à force et à desrei.
Iceste merveillose beste,
Que une corne ad en la teste,
Signefie nostre Seignor [24]
Ihu Crist nostre Salveor [25];
C'est l'unicorne espéritel
Que en la virgne prist ostel.
Qui tant est de grant digneté [26],
En ceste prist humanité
Par ù al monde s'aparut.
Son pople mie ne le crut [27]
Des Gieus, anceis l'espièrent
Tant qu'll le pristrent et lièrent.
Devant Pilate [28] l'amenèrent,
Et iloc à mort le dampnèrent [29].
Cèle corne verraiement
Que la beste ad tant solement,
Signefie l'humanité [30],
Sicum Deu dit pur vérité
En l'evangelie [31] aperte et cleire :
Nus somes un jo é le Père ;
Et li bon prestre Zacharie,
Ainz que Deus nasqui de Marie,
Dist que *en la maison Davi*
Son bon enfant, son bon ami,
Dresecreït Dampne Deu son cor.
Et Deu [32] méismes dist encor
Par Davi, qui ce crie et corne :
Si cum li corns del unicorne,
Serra li miens corns eshalcié.
Si cum Deu l'ot convenancié
Fu ceste parole aemplie [33],
Et le dit et la prophécie,
Quant Ihu Crist fu coroné
Et en la verrei [34] crois péné.
La grant agresce [35] signefie,
Dunt ceste beste est raemplie,
Que unque ne porent saveir
Les poestés del ciel pur veir,
Throne, ne dominacion
L'oevre de l'incarnacion.
Onque ne sot veie ne sente [36]
Li de[a]bles qui grant entente

5 V finit par se rencontrer avec X, qui ne varie pas sur ce mot, non plus qu'Y.

6 Z. *esboièle ;* ITAL. sbudellare; FRANÇ. boyau.

7 X. *essaier ;* Y. *enlacer.*

8 Y. *déduit ;* passetemps, etc.

9 Repaire.

10 L'analogie de ce mot avec *mer* et *marais* me fait penser qu'il exprimait peut-être ce qu'en terme de chasse on appelle la *souille,* endroit bourbeux où certaines bêtes fauves viennent volontiers se vautrer. Cf. *supra*, p. 210, note 15.

11 X. *por.* Un Espagnol ne parlerait pas autrement : *Voy por agua.*

12 X. *dameisèle ;* Y. *dameselle.*

13 X. *puis ;* Y. *pus.*

14 V. *entendre.*

15 X. *recet.*

16 X. *le*; Y. *li.*

17 X. *se chouche* (couche) ; Y et Z. *sumelie* (s'umélie ?), sommeille, ou plutôt s'agenouille ; comme on dit : faire la *révérence.*

18 X. *le* ; Y et Z. *li.*

19 X. *jeue.* C'est à peu près le même sens. Cf. p. 119, n. 23.

20 Y et Z. *qu'èle* (Z. *k'èle*) *s'endort.*

21 X. *adonc ;* Y. *adon.*

22 X et Y. *puis.*

23 Y. *roi,* et *desroi.*

24 Y. *seignour.*

25 X. *sauveor.*

26 X. *dignité.*

27 X. *le pueple mie nel quenut — Des jèves, enceis,* etc.

28 X. *pilatre.*

29 Y. *dannèrent.*

30 X. *sénefie solempnité.*

31 X et Y. *levangile.*

32 Z. *Dix* et *Damedix.* Cf. *supra*, p. 129, note 6.

33 Y. *acomplie.*

34 X. *veire.*

35 X. *égrèce ;* ITAL. agrezza.

36 Voie ni sentier ; ESP. senda, sendero ; LAT. semita.

Mist al saveir; mult soteilla [37],
Onc ne sot coment ceo ala.
Mult fist Deu grant humilité
Quant pur nus prist humanité;
Si cum il méismes le dit,
Et en évangelie [38] est écrit :
De mei, ceo dist Deus, *aprenez*,
Que [39] entre vus ci me véez,
Come je suis suef [40] et duls,
Homble [41] de quer, nenni estuls [42].
Sul [43], por la volenté del Père,
Passa Deu por la Virgne mère;
Et la Parole fut char faite,
Que virgineté n'i ot fraite [44];
Et habita en nos méismes.
Si que la grant gloire véismes
Come del verrai engendré,
Plein de grâce et de vérité (Joan. I).

[37] Subtilisa. Nous avions, p. 116 (not. 5 et 6), *soutics* et *solties*.
[38] X et Y. *l'évangile.*
[39] Y. *qui.*
[40] X. *simplex*; Y. *soez.*
[41] X. *humble de cuer, non pas estouz*; Y. *humles de cuer, nenie estoz.*
[42] Fier, arrogant; LAT. extolli? ou bien plutôt ALLEM. stolz.
[43] X. *sol*; Y. *seu*; seul.
[44] Atteinte, brèche (brisure); LAT. fractus. X. *n'i out frète.* De là, sans doute, *la frette* du blason et de l'architecture.

OBSERVATIONS.

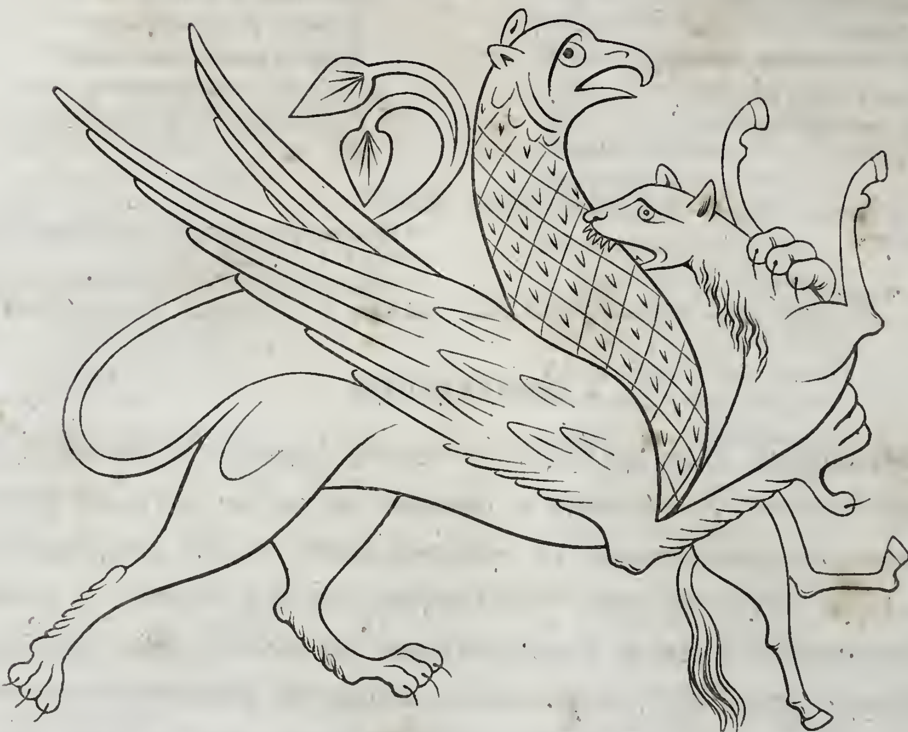
Malgré mon indignité, et malgré l'exclusive formelle donnée par le savant G. Cuvier à toute licorne passée ou future, j'avoue que je ne désespère pas du tout de l'avenir pour cet animal si décrié après tant de panégyriques. La corne sera mobile ou non, persistante ou caduque, ce n'est pas ce qui m'importe; mais elle sera unique, j'ose m'y attendre; et l'unicorne figurera dans nos collections à côté de l'ornithorhynque, qui était bien aussi improbable qu'elle avant qu'on nous l'eût envoyé, ou bien dans le voisinage des ptérodactyles, qui avaient été à peu près absurdes aussi jusqu'au moment où ils ont reparu quasi de toutes pièces.

Quant à la licorne des anciens et à son histoire, je ne répéterai point ce que j'en ai dit ailleurs (*Vitr. de Bourges*, n° 72; p. 130, sv.); d'autant plus que ce symbolisme et les récits sur lesquels il repose se trouvent pour ainsi dire partout.

La belle réputation octroyée dès l'antiquité à la licorne par les Orientaux, qui semblent en avoir fait le symbole des animaux purs, a donné lieu de vendre chèrement sa corne, ou ce que l'on présentait pour tel, à raison du merveilleux office qu'elle était censée rendre en signalant la présence du poison ou même en le dissipant d'une manière infaillible. Aussi la corne de licorne figure-t-elle fréquemment dans les services de table chez les princes du quinzième siècle surtout. Et puis comme on ne trouvait pas toujours de la corne de licorne parfaitement authentique, on étendit quelque chose de ses vertus à la corne de céraste. Voici ce qu'en dit Albert-le-Grand (*De animalib.* lib. XXV; t. VI, 667) avec sa prudence ordinaire : « Cornu cerastis sunt qui dicunt præsente veneno sudare, et ideo ferri ad mensas nobilium; et fieri inde manubria cultellorum quæ, infixa mensis, prodant præsens venenum. Sed hoc non satis probatum est. »

38 (Fig. A P).

LI GRIPONS[1].



Uns oiseax est, qui est apelés gripons. Phisiologes nos dist que il est en une partie des désers d'Inde abitant; et iluec conversent cist oisel. Si nos dist que ces manières d'oiseax n'issent onques des désers, si ce n'est cose[2] que il ne poent trover que il voelent mangier. Cil oisel sont par droite nature si fors que il prennent ben I buef tot vif; et s'envolent atot[3], et l'enportent à lor pochins.

Cest oisels senefie diable; le buef senéfie l'ome qui vit en mortel péchié, et il ne s'en velt départir ne retraire. Quant la mort vient, si l'estuet morir; lors vient li gripons des désers volant, et quiert sa pasture. Et prent la caitive âme, et s'enrevole vers les désers atot, et le jète devant ses pochins; et li pochin le prennent et detirent ou ni. Et iluec brait et crie la caitive, comme un torpor[4] la honte qu'èle endure. Li désers sénéfie infers dont il vint volant. Li pochin sénéfient diable qui gisent ès désers; c'est ens les ténèbres d'infer où la caitive âme est ostelée[5] entre les mains de ses anemis.

[1] Rien sur cet animal dans les manuscrits R. et S, pas plus que dans A, B, C, etc., quoique le griffon paraisse fréquemment dans les sculptures du onzième et du douzième siècle, et qu'il figure dans certains manuscrits grecs du *Physiologus*.

[2] Si ce n'est qu'ils ne puissent... Voici de nouveau l'ancienne trace de l'expression alambiquée qui subsiste encore chez les Italiens sous la forme *conciossiacosachè*. Cf. p. 187, n. 3.

[3] Avec; dans les campagnes qui environnent Paris on dit encore *étout* et *itout* (avec le tout, brochant sur le tout).

[4] Je ne sais ce que cela veut dire.

[5] Logée; il ne nous reste qu'*hôtel, hôtellerie*. *Hôtelier* (ANGL. hostler) n'appartient presque plus aujourd'hui qu'au langage monastique; mais les Poitevins disent encore *ousteau* (logis).

OBSERVATIONS.

Vincent de Beauvais (*Specul. hist.*, IV, 37) a décrit cette bête merveilleuse dans les voyages d'Alexandre-le-Grand, d'après les conteurs grecs; aussi la retrouve-t-on en un passage du *Romans d'Alixandre* (ed. Henri Michelant, Stuttgard, 1846; p. 385, svv.) que les monuments nous donneront occasion de rappeler quand nous traiterons des applications du Bestiaire, après avoir terminé la publication des textes du *Physiologus*. Mais si l'on veut percer au-delà de ces récits, c'est une grande affaire entre les défenseurs de l'antiquité et ceux qui font bon marché de son témoignage que de savoir ce qu'il faut penser des griffons. M. Berger (*Trad. tératol.*, p. 485-490, 264, svv.) a rassemblé avec beaucoup d'érudition les éléments dont nous pouvons disposer jusqu'à présent pour la solution de ce problème; et ce n'est pas une conjecture trop hasardée que celle de M. Roulin, qui propose le tapir comme ayant été le type primitif de cette création complexe. Mais quand Élien (IV, 27) et Ctésias vont jusqu'à décrire la couleur des plumes du griffon sur les diverses parties de son corps, il fallait que l'ornithologie eût déjà englouti le tapir avec une certaine puissance d'assimilation. Si d'ailleurs nous faisons attention à l'analogie sensible qui rapproche à la fois les noms de la grue et du griffon (*gruis*, ou même γύψ, et γρύψ) d'une part, puis les guerres de la grue avec les pygmées (Leopardi, *l. cit.*, 241-247) et celle des griffons avec les Arismaspes (Leopardi, 265-269), n'est-il pas permis d'espérer qu'une connaissance plus complète soit des mœurs des animaux étrangers. soit de la littérature et des monuments asiatiques, nous ouvrira une voie différente pour l'explication de cette énigme (Cf. Brotier, *in Plin.* X, 23, al. 30)? Il semble que ce devra être la lutte de quelque peuplade misérable, peut-être même de certaines espèces de singes, contre de grands oiseaux de proie; ou un récit altéré de ces chasses faites en commun par l'homme et les faucons : fait dont on avait douté malgré les relations classiques, et qui s'est trouvé exister encore en plus d'un endroit et sous plus d'une forme (Cf. Roulin, *Revue des deux Mondes*). Le *rok* des conteurs arabes (*Mille et une Nuits*, passim) semble se rattacher aussi au griffon par quelques traits, et le *rok* pourrait bien correspondre à quelque réalité dont nous aurions perdu la trace.

Quand notre prosateur picard parle des bœufs enlevés par le griffon, il prétendait sans doute donner une idée plus grande du poids que pouvait soulever le monstre; mais la véritable tradition du moyen âge était surtout pour la lutte entre le griffon et le cheval, comme nous le ferons voir ailleurs en expliquant d'anciennes sculptures historiées. La miniature du *British museum* (en tête de cet article) est donc plus fidèle aux vieilles données lorsqu'elle peint le griffon enlevant un poulain.



39 (Fig. AQ).

LI CASTOIRES [1].

Une beste est qui est apelée castoires. C'est li bures [2] qui moult est soef [3] beste. Phisiologes dist que ses coilles ont grant médecine en els, et porfitent à plusors enfermetés. Et la beste est de tel nature que quant li veneor le cacent [4] qu'il esgarde tos jors derière [5] soi ; et la beste est tant sage de nature de li meisme, que èle sait bien que on le cace por ses coilles avoir, et por medicine faire. Et por ce fuit à grant paor, et regarde adès se li veneor li aprocent. Et quant la beste voit qu'èle est si apressée que près est du prendre, si gète les dans as coilles et les aert, et les trenche jus ; si les gète al veneor en mi le vis. Li venères les rechoit et ne le sieut [6] plus ; et s'en retorne atot les coilles de la beste. Et s'il avenist que autres vénères por cèle meisme beste cachast, il est si sages, s'il voit que il ne poet escaper, il mostre al veneor que il a tranchiés ses coilles [7]. Et quant li vénères voit que la beste n'a [8] nules coilles, si s'en retorne et laist la beste, que plus ne le velt cachier.

Tot altresi cil qui velt garder le commandement de Deu, et vivre nètement, il doit trenchier [9] soi meisme de tos mals vices et de tos mesaaisiés (*sic*) fois (*fais*), et jeter les el visage del veneor ; c'est del diable qui tous jors le cache [10]. Et quant li diables voit qui (*qu'il*) vit en Deu et qu'il est sans viesce [11], il s'en retorne ; et quant il voit que li hom est mal ovrant, et qu'il se tient ès malvais visces, si dist diables de lui [12] : *Je le sivrai et le prendrai.* Et por ce, hom, ne dois tu avoir oevre en toi qui al diable apartiengne ; que [13] tu puisses dire [14] : *A moi vint li princes du monde, et si n'i trova nul mal.* Li Apostres nos dist et amoneste que nos rendons à Deu ce que nos li devons ; c'est *fruis esperitels. Quel sont-il? charités, pacience, pais, contenance* [15], en bones oevres permanoir : en almosne [16], en visiter les malades et en la cure des povres, et en la loenge de Dieu. Ensi resamblerons nos le castoire [17] qui oste ses générainnes [18] ; c'est que nos arons osté trestos les vices de nos [19].

[1] Castor ; R. *castre.*

[2] R et S. *ce est li bièvres.* Je suppose que le texte primitif aura écrit *bivre* (ALLEM. biber). Il paraît que certains exemplaires de R. Sal. Jarchi donnent bivre (*BiBRA*) comme nom français du castor ; Cf. Tychsen. *op. cit.*, p. 35. Le manuscrit D porte « Est animal quod dicitur castor vel fiber, nimis acer ingenio ; cujus, etc. »

[3] R. *Souez beste. Si génétaire ont mécine, et porfitent*, etc.

[4] R.... *chace* (S. *chassent*), *il esgarde.*

[5] R. *darrier* (comme nous disons *en arrière*) *soi; et quant il voit le veneor aprochier de lui, il trenche a ses dens ses génetaires, et les giète devant le vis au veneor.*

[6] R... *suit plus, mais retorne s'en. S'il avient que*, etc.

[7] R. *génetaires; S. génetoires.*

[8] R... *n'en a nul, il s'entorne.*

[9] R. *trenchier ses génetaires ; ce sont toz les vices ; et toz les mauvais gès* (gesta ? S. *fais*) *geter ou visage*, etc.

[10] Poursuit, chasse : PIC. cachoire (fouet). S. *chacc.*

[11] R et S. *vice.* Nous aurons *visces* à la ligne suivante.

[12] L'auteur fait sans doute allusion au Ps. XVII, 38.

[13] S. *si que tu...*

[14] Joann. XII, 31.

[15] Gal. V, 22.

[16] R. *aumones ;* ANGL. alms, almoner ; ALLEM. almosen.

[17] R. *castre.*

[18] R. *génetaires ;* S. *génitoires.*

[19] R. *de seur* (S. *desur*) *nous.*

BESTIAIRE LATIN.

A, B.

Point de Castor dans C.

XVII. DE ANIMAL (*sic*) CASTO [1].

Est[2] animal quod [3] dicitur castor[4], mansuetum[5] nimis; cujus testiculi in medicinam[6] proficiunt ad[7] diversas valetudines[8]. Physiologus[9] exposuit[10] naturam illius dicens quia quum vestigaverit eum venator, sequitur post eum. Castor [11] vero quum respexerit post[12] se, et viderit venatorem[13] post [14] se venientem, statim morsu abscidit testiculos suos, et[15] proicit eos [16] ante faciem venatoris; et sic fugiens evadit [17]. Venator autem veniens, colligit eos; et ultra jam non persequitur eum, sed[18] recedit[19] ab eo. Si autem rursus evenerit ut[20] alter venator perquirens[21] eum inveniat[22] et sequatur post[23] eum, ille videns se jam evadere non posse, erigit se et demonstrat[24] virilia sua venatori. Venator autem quum viderit eum non habentem[25] testiculos [26], discedit ab eo.

Sic et omnis qui secundum mandatum [27] Dei conversatur, et caste vult vivere [28], secat [29] a se omnia vitia et omnis [30] impudicitiæ [31] actus, et [32] proicit eos [33] post se in faciem diaboli. Tunc ille videns eum nihil suorum [34] habentem, confusus discedit ab eo. Ille vero vivit in Deo, et non capitur a diabolo [35] qui dicit (Ps. XVII, 38) ; *Persequens* (persequar?) *et* [36] *comprehendam* [37] *eos* [38]. Nihil igitur diabolicum in se homo Dei habere debet, ut

[1] Point de titre ; D. *de castore.*

[2] A. *item est.*

[3] A. *qui.*

[4] B. *castus,* et dans la table, *castur;* M (p. 592), sans autres préliminaires, *castor animal est mansuetum.*

A. *mansuetus;* H. (p. 421) et D. *vel fiber, nimis acer* (H. *acri*) *ingenio* (H ajoute : *et nimis mansuetum animal*), *cujus.*

[6] H et M. *medicinà.*

B. *et ad diversis* (sic).

[8] A et M. *valetudines;* D. *invalitudines.*

[9] B. *Fisiolocus.*

[10] M. *et posuit;* D et H. *naturam ejus exponens* (H. *exprimens*), *refert quia* (H. *quod*) *quum investigatus fuerit et insecutus* (D. omis), *ac acerrime timens capi a venatoribus, respicit ad* (D. omis) *eos; morsuque testiculos suos* (H. omis) *abscidit* (H. *abscindit*), *et ante eos proicit* (H. *projicit*) *fugiens. Veniens* (H. *venatorque veniens*) *autem venator, colligit eos* (H. *illos*) *et ultra non sequitur eum.*

[11] B. *castus,*

[12] M. omis :.., *respexerit et viderit.*

[13] B. omis.

[14] M. omis :... *venatorem venientem.*

[15] B. omis.

[16] A et B. omis.

[17] B. *vadit.*

[18] A. omis :... *eum. Si autem ;* D et H. *si autem evenerit ut alter venator eundem* (H. *eum inveniat, quum viderit,* etc.) *castorem inveniat, quum fortasse viderit se non posse evadere, erigit se, demonstrans sua* (H. *venatori sua virilia evulsa*) *genitalia venatori. Venator autem* (H. *vero*) *videns eum emasculatum* (H. omis : *videns, discedit*), *discedit ab eo.*

Sic et ille qui secundum mandatum Deï caste vult, etc.

[19] B. *redit.*

[20] M et B. omis.

[21] M. *ut perquirens inveniat, et;* B. *perquirat inveniens eum.*

[22] A. *et inveniet* (sic) *persequitur eum, ille erigit se.*

[23] A. omis ; voyez note précédente.

[24] M. omis.

[25] A. *habere.*

[26] B. *testiculo* (sic).

[27] B. *mandatam.*

[28] B. *videre.*

[29] D. *abscidit ;* H. *abscindit.*

[30] D et H. *omnes impudicos actus abjicit* (D. omis) *in faciem diaboli.* Ces citations doivent suffire pour montrer le caractère de la rédaction D et H, qui s'écarte sensiblement de l'ancienne que nous cherchons. Je n'aurai donc plus guère recours qu'à A et B au sujet du castor ; car M retranche toutes les applications morales, comme de coutume.

[31] B. *pudicitiæ.*

[32] B. omis.

[33] B. omis.

[34] B. omis.

[35] B. *diaboli.*

[36] B. omis.

[37] B. *conpræhendendum.*

[38] B. *eum.*

A, B.

fisus [39] cum Domino dicere audeat (Ioann. XIV, 30) : *Venit* [40] *princeps hujus* [41] *mundi, et in me non invenit* [42] *quicquam.* Monet [43] etiam nos, et dicit Apostolus (Rom. XIII, 7) : *Reddite* [44] *omnibus debita; cui tributum, tributum* [45]*; cui vectigal, vectigal; cui timorem, timorem; et* [46] *cui honorem, honorem* [47]. In primis ergo diabolo reddantur quæ sua sunt, hoc est renuntians illi et omnibus operibus ejus malis ; tum demum ex toto corde conversus ad Deum, reddes illi honorem tanquam patri et timorem tanquam domino. Et seppara (*sic*) te (*a te?*) opera carnis [48], quod est vectigal et tributum diaboli ; et [49] adipiscere [50] fructus spiritales : id est caritatem [51], gaudium, pacem, patientiam, bonitatem, mansuetudinem [52], fidem, continentiam ; caritatem [53] in omnibus [54] operibus bonis : id est n ele[e]mo[sy]nis [55], in visitationibus infirmorum, in curis [56] pauperum, in [57] laudibus Dei, in gratiarum [58] actione, et ceteris quæ Dei sunt.

[39] A. *fidus;* D et H. *nichil ergo homo* (H. *commune habeat homo Dei cum*, etc.) *Dei habeat cum diabolo; ut securus* (H. *tutus dicere cum*, etc.) *cum Domino audeat* (H. *valeat*) *dicere.*

[40] A. *veniet.*

[41] B. *mundi hujus.*

[42] A. *inveniet.*

[43] B. *monit;* D omet toute cette phrase, qui n'est que modifiée dans H.

[44] B. *reddita.*

[45] B. omis.

[46] A. omis.

[47] A semble ajouter à cette phrase les mots *tamquam Domino;* mais c'est que, sautant d'un *honorem* à l'autre, il a franchi plusieurs lignes. Aussi ajoute-t-il *et repelle a te opera ejus, quod est vectigal.* Nous avons eu bien des occasions de remarquer cette étourderie de copiste (Cf. *supra*, p. 98 ; p. 175, note 80; et p. 132, note 50); mais ici elle se complique beaucoup, puisqu'après avoir sauté d'un *honorem* à l'autre il en fait autant pour *tamquam* qui venait immédiatement après.

[48] Pour les variantes d'A, voyez la note précédente.

[49] B. omis.

[50] B. *adipescere.*

[51] A. *Karitatem ; D. caritatem, patientiam, bonitatem, fidem, mansuetudinem, continentiam, et cetera* (sic). Ainsi finit l'article.

[52] B. *fidem, mansuetudinem.*

[53] H. *adipiscamur fructus spirituales et charitatem in operibus bonis; in eleemosynis, in visitationibus infirmorum, in consolatione pauperum, in laudibus Dei et orationibus assiduis.* D'après le passage de S. Paul (Galat. v, 22, 23) qui servait de guide dans cette énumération, il faudrait *continentiam, castitatem;* les textes que j'avais sous les yeux n'autorisant pas cette correction, j'ai cru devoir me contenter de marquer une ponctuation plus forte après *continentiam.*

[54] B. omis.

[55] B... *id est elymosinis* (sic).

[56] A... *infirmorum, curam pauperis.*

[57] A. *et.*

[58] A. *orationibus, et ceteris.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XVII. Une beste est qui ad nom BIÈVRE,
Un poi [1], ćeo quid, greinnor que lièvre ;
Mult cointes, et durement sage,
N'est pas privé, mès est salvage.
Si fait l'om de ses génitaires [2]
Mescines [3] à plosors afaires.
Quant de veneor est chascié,
Et de si près, pur veir, chalcié [4]
Qu'il veit qu'il ne poet eschaper,
Dunt se haste [5] de tost colper [6]
Ices [7] membre tot à un mors;
En tel guise raient [8], son cors.
Tant i ad Deu doné la grâce,
Que il seit pur quei l'om le chace ;

[1] Y. *I pou gregnor, ce cuit;* X. *Un poi, ce cuit, greignor;* Z. *I poi, je croi graindre, de lievre.* Cf. p. 132, n. 17; et Lafontaine :
« Tel, comme dit Merlin, *cuide* engaigner autrui. »

[2] X. *génetaires.*

[3] X. *mécines à plusors;* Y. *médicine à pusors;* Z. *médecine à pluisors.*

[4] Cf. *infra*, notes 16 et 23.

[5] Y. *aste.*

[6] X. *couper;* Y. *copcr.*

[7] X. *iceus.*

[8] Rachète, sauve. Cf. *supra*, p. 171 (rimes), note 9 ; et 139, note 58.

Issi se raient chèrement
Por ses membres demaintenant :
Devant le veneor lès lesse [9],
Et li venères ne s'eslaisse [10]
Naient avant, ainz les guerpit;
Car il en ad ceo qu'il en quist.
En tel guise raient la vie
A son cors, par une partie.
Et si altre feiz avenoit
Que il refust [11] en tel destroit [12],
Et que venéor le chasçast
Que [13] ces membres i espérast;
Quant vendroit al estreit bosoin
Qu'il ne porreit fuir plus loin,
Trestoz envers se tornereit
Et al venéor mustereit [14]
Que ren n'i ad de son espeir;
Issi [15] le fereit remaneir.
  Altresi oevrent finement
Les sages homes sagement
Quant les enchauce [16] li venères
Li suduianz, li culvert lerres [17]
Qui tot adès lor mal porchace;
Mès il li gectent [18] en la face
Ceo que son [19] est : ceo est à dire
Fornicacion, avoltire,
Tote manère de pecché.
Quant home ad ceo de sei trenché.
Et gecte al dèble [20] enmi le vis,
Cil le guerpit, jo vus plévis [21];
Quant voit qu'il n'i ad ren de soen,
Ceo ne li semble ren de boen [22].
Quant prodom se vait enchacer [23]
Al dé[a]ble [24], si deit trencher
De sei toz vices et toz mals;
Issi poet ben eschaper salfs [25]
A l'essample de cette beste.
Li Apostle nus amoneste
Que *serviage et treu* [26] *rendom*
A cil [27] *a qui nus le devom*;
Et là ù nus devom honor,
Rendom od crieme [28] *et od amor.*
Por vérité devom entendre
Que au dé[a]ble devom rendre
Primes ceo que nus li devom;
A ce que nus le renéiom
Et ses [29] overainnes à plein;
Issi serroms hors de sa mein.
Péchéor qui sages serreit,
En tel guise se gardereit,
Et se raendreit [30] vers celui
Qui toz jors brace [31] son ennui [32].
Les oevreins [33] qui la char délitent,
U toz mals creissent et habitent,
Trenche de sei cil qui est sage.
Quand il [34] i ad itel triwage
Rendu, come ceo que soen est,
Come sa proie et son conquest,
Et geté lui enmi la face;
Cil remeint, et en pert la trace.
Car il ne set, ne ne voit mie,
Pois que [35] il entre en seinte vie.
Dunt troeve il les froiz [36] itels,
Cum jo dis ainz, esperitels.
Fei, pacience, humilité,
Continence et bénignité,
Et charité, et bone pez [37],
Joie qui ne faldra [38] james.
Et Deu, qui de joie est seignor,
Nus maint à la joie greinnor
Qui ne fine, ni n'est muable,
Ainz dure toz jorz pardurable.

9 Y. *laise*, abandonne : X. *sache* (arrache, se débarrasse. Cf. *supra*, p. 119, note 30), et *le chace*.
10 Se précipite, ne s'élance?
11 Y et V. *que il fust*.
12 Détresse.
13 Y. *qui*.
14 X. *mosterreit* ; Y. *mostreroit* et *torneroit*.
15 Y. *ensi*.
16 Serre de près, comme qui dirait emboîter le pas ; ITAL. incalzar. De même pour le mot *chalcié*, supra, note 4.
17 Larron.
18 X. *giètent* ; Y. *gètent en la place*.
19 X. *soen* ; Y. *sien*.
20 X. *geté au déable el vis* ; Y. *géte au diable*.
21 Garantis ; mot de la même famille que *plége*.
22 X. *suen*, et *mie boen* ; Y. *rien dou sien*, et *mie bien*. Les formes *boen* et *soen* n'avaient pas encore paru dans le manuscrit V avant cet article ; non plus que les imparfaits en *oit* (*vendroit*), ce me semble.
23 X. *enchaucier* ; Y. *enchaucer*.
24 V a très souvent *dèble*, dans des vers qui manquent d'une syllabe.
25 Rime bien pauvre. X et Y ont *saus* et *maus*.
26 Tribut ; nous trouverons bientôt *triwage* (ou *triuvage*) et *treuage*; avec la même signification.
27 Y et V. *celui*.
28 Y. *ou creime* (crainte) *et ou*, etc.
29 X. *ses ovres* ; *ses euvres*.
30 Z. *rembroit* ; Y. *raimbroit*. Cf. *supra*, note 8.
31 Z. *cace* ; cherche, poursuit.
32 Y. *annui*. Ennui avait jadis un sens beaucoup plus profond, et qui s'est conservé assez bien dans l'espagnol *enojar*.
33 X. *ovres* ; Y. *euvres*.
34 Y. *de lui a*.
35 X et Y. *puis que*.
36 X. *fruiz* ; Y. *fruis*.
37 Y. *pais* ; X. *pés*.
38 X et Y. *faudra* ; ESP. faltar ; FRANÇ. faute, il faut.

OBSERVATIONS.

La glande placée sous le ventre du castor, et qui contient le *castoreum*, a donné lieu depuis longtemps à l'historiette que développe le Physiologus après les auteurs anciens. Quant à notre auteur, il n'y a guère mis du sien que la moralisation, où il prête beaucoup au soupçon de gnosticisme ; mais ce n'est pas le point de vue qui doit nous occuper en ce moment. Les habitudes du castor ont été trop peu étudiées par les naturalistes modernes pour qu'on puisse bien déterminer sur quel fondement réel a pu être construit ce conte rapporté par Apulée après Pline (VIII, 47; al 30), Élien (VI, 34) et Juvénal (Sat. XII, 36). Serait-ce parceque l'animal porte fréquemment la bouche à cette glande comme pour lécher et sucer la substance qu'elle sécrète? ou bien, ainsi que le suppose Cuvier (in Plin., *l. cit.*), parceque, fatigué d'une sorte d'engorgement de cet organe, le castor cherchera parfois à en décharger le trop plein en le comprimant sur les pierres ou les arbres qu'il rencontre? d'où l'on aurait conclu qu'il prétendait abandonner aux chasseurs le *castoreum* qui le faisait poursuivre. Albert-le-Grand (*De animalib.*, lib. XXII, tract. II, cap. 1; opp. t. VI, p. 584) dit sans hésiter que cette prétendue finesse du castor ne repose que sur un conte, et il en appelle à l'expérience de ses compatriotes pour maintenir son arrêt :...... falsum est...... sicut frequenter in partibus nostris est compertum. » Du reste, quand même les castors de l'antiquité auraient pu trouver leur salut dans cette invention dont on leur a fait honneur, elle serait d'une bien faible ressource pour leurs successeurs, auxquels le chasseur moderne demande non plus seulement cette substance pharmaceutique, mais leur fourrure, c'est à dire rien moins que leur peau. Il n'y a donc nulle raison d'espérer que les castors d'Amérique, par exemple, donnent désormais aux observateurs le spectacle que ceux du Pont passent pour avoir donné à nos devanciers.

Quoi qu'il en soit, si ce n'était que Pline associe le castor à la loutre, et semble le désigner assez clairement, le silence que garde l'antiquite sur l'instinct d'architecte qui se montre dans cet animal et sur les petites cités qu'il forme autoriserait presque à conjecturer que l'on a quelquefois attribué au castor des passages qui regardaient certaines espèces de civettes.

Ajoutons que le fond de l'article consacré au castor par le Physiologus a pris place d'une manière assez gauche dans les recueils de fables grecques dont Ésope endosse complaisamment la responsabilité. Cf. Fabul. Æsop. e cod. august.... ed. J. Gottl. Schneider (Breslau, 1812), fab. 117 (p. 61, sq.).

ÉTOFFES HISTORIÉES,

SECOND MÉMOIRE. (Voir le premier, page 101.)

(PLANCHES IX-XVIII ET PLANCHES XXXII-XXXIX).

Je ne me propose dans ce Mémoire que d'indiquer la provenance des nombreux tissus reproduits dans ce volume. Eussé-je formé le projet d'esquisser l'histoire difficile des étoffes pendant le moyen âge, j'aurais dû par prudence laisser un tel travail à l'habile philologue qui le prépare depuis longtemps. Les graves études de M. Francisque Michel sur les manuscrits français l'ont mis en possession d'un grand nombre de textes inédits où nous aurons sans doute à recueillir de curieux renseignements sur les anciennes manufactures d'étoffes précieuses, les diverses espèces de soieries, leurs différents usages et le style propre à chaque contrée et à chaque siècle[1]. Mon but, plus à ma portée, consiste à fournir à l'histoire soit de l'industrie, soit de l'art, des matériaux non moins utiles que des textes, et sans lesquels les textes n'offrent parfois que des idées confuses peu de nature à éclairer l'archéologue et à inspirer l'artiste. Ce que les exemples sont pour la morale, les monuments figurés le sont pour l'art et l'archéologie; ils fournissent la leçon la plus courte et la plus sûre. J'ai l'espoir que nos tissus intéresseront d'autant plus qu'ils sont tous inédits, excepté le dernier, (Pl. XXXIX) et que de toutes les branches de l'ancien art il n'en est peut-être aucune que les collectionneurs aient plus négligée jusqu'à ce jour. Il est vrai que les produits de l'antique industrie textrine très nombreux au moyen âge sont devenus fort rares, et sont en général d'un difficile accès. Une grande partie de ceux que le temps avait respectés a dû disparaître devant le mépris dont on poursuivait depuis la renaissance tout ce qui n'était pas ou très ancien ou très moderne. De là vient qu'en examinant avec soin les trésors des principales cathédrales de l'Espagne je n'ai pas pu découvrir un seul tissu antérieur à Ferdinand et Isabelle. Moins riches durant ces derniers siècles, nous aurons sans doute moins renouvelé nos monuments

[1] Cet ouvrage doit paraître prochainement sous le titre de : *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, des draps d'or et d'argent, et autres tissus précieux, en occident, pendant tout le moyen âge : Lettre à M. N. Yemeniz, manufacturier, consul de Turquie à Lyon.*

antiques, d'ailleurs plus nombreux. Il aurait donc été possible avant la première révolution de réunir un certain nombre de morceaux d'étoffes protégés dans les trésors d'églises par de religieux souvenirs; mais à l'époque où les merveilles de l'orfévrerie sont descendues dans les creusets les tissus antiques ont été jetés aux chiffons. L'un des premiers, Alexandre Lenoir en comprit la valeur, et éveilla l'attention en donnant un trait de la belle étoffe découverte par lui dans un tombeau de Saint-Germain-des-Prés [1], étoffe publiée récemment avec toute la perfection possible par son fils, M. Albert Lenoir, un des hommes auxquels l'archéologie doit de nos jours davantage [2]. De son côté l'infatigable Willemin réussit à réunir un certain nombre de beaux tissus dans son précieux ouvrage sur les *Monuments français* [3]. M. de Caumont et M. Didron en France, M. Welby Pugin et M. Shaw en Angleterre, M. de Haffner et d'autres en Allemagne, ont rendu à l'art de semblables services. Tout récemment le Comité des arts attaché au ministère de l'Instruction publique et la Société française pour la conservation des monuments ont fait appel à leurs correspondants pour recueillir des renseignements sur le même sujet. En attendant les résultats de ces dernières recherches, nous communiquerons ici à nos lecteurs une partie des petites découvertes du même genre que nos voyages nous ont permis de faire. Bien que la plus nombreuse qui ait encore paru, notre collection est loin de pouvoir donner une connaissance suffisante de la marche de l'art dans l'industrie des tissus précieux; mais elle favorisera du moins une étude pleine d'utilité et de charmes, et, grâce aux publications qui se préparent, nous parviendrons peut-être à connaître les anciens tissus, comme nous commençons à connaître l'orfévrerie, la calligraphie, les émaux; comme nous connaissons déjà l'architecture, la sculpture et la peinture sur verre.

ÉTOFFE TROUVÉE DANS LA CHASSE DE CHARLEMAGNE A AIX-LA-CHAPELLE.

(PLANCHES IX, X, XI.)

Désireux de donner pour suite aux recherches sur les vitraux du treizième siècle des travaux analogues sur l'orfévrerie et les émaux des hautes époques, je m'étais rendu pendant l'été de 1843 à Aix-la-Chapelle, où se conserve le plus riche des trésors religieux parvenus jusqu'à nous. La protection de Monseigneur l'archevêque de Cologne, que ses propres études

[1] *Musée des monuments français*, Paris, 1800, t. 1, p. 424.

[2] *Topographie de Paris*, publiée par le ministère de l'Instruction publique.

[3] *Monuments français*, t. 1, Pl. XV, XVI, XXI, XXII, LXXVIII, CXIX, *etc.*

archéologiques disposaient en faveur de mon projet [1], et la bienveillance personnelle du prevôt d'Aix, Monseigneur Claëssen, mort depuis évêque suffragant de Cologne, me procurèrent toutes les facilités désirables pour dessiner le trésor entier, afin de le publier à part ou dans un ensemble; dessein qu'avait précédemment formé M. Sulpice Boisserée, ainsi que je l'ai plus tard appris de sa bouche à Munich, mais que son changement de séjour lui avait fait abandonner. Tous les reliquaires portatifs avaient été mis successivement entre mes mains, et la grande châsse de Notre-Dame placée au bas de l'armoire avait été sans trop de peine tournée de tous les côtés pour être étudiée sur toutes ses faces. Il me restait à en faire autant pour la Châsse de Charlemagne; mais de pareilles évolutions étaient impossibles pour cette masse d'un poids énorme, placée à l'étage supérieur. Il fallut négocier longtemps auprès du chapitre et de son excellent prevôt pour obtenir qu'on la fît descendre malgré les dangers d'une telle opération. Ce point obtenu, je pus examiner à loisir ce monument capital de l'art du douzième siècle, dont nous espérons pouvoir faire jouir les lecteurs des *Mélanges*. Pourtant tous les désirs n'étaient pas satisfaits. Le prevôt ne souhaitait pas moins que moi de contempler les restes de l'homme qui fut peut-être le plus grand parmi les grands hommes et dont l'empire fut pour ainsi dire celui du christianisme en Europe et dans le monde; je n'étais pas pour mon compte sans quelque espoir de découvrir dans la châsse des documents historiques ou de précieux tissus. De tels motifs étaient loin sans doute de nous autoriser à troubler les augustes cendres. Heureusement le prevôt avait à s'appuyer sur de meilleures raisons : il se croyait le droit d'examiner si ces ossements du grand homme, où la liturgie locale voit surtout les reliques d'un saint, étaient convenablement disposés, et si le corps de S. Léopard, martyr, spécialement honoré à Aix [2], se trouvait réuni à celui de Charlemagne, ainsi que l'affirmait l'historien de Beeck dans son *Aquisgranum*. L'occasion était propice; on jugea bon d'en profiter, et, en présence de quelques chanoines, d'un notaire et de deux médecins invités à servir de témoins au procès-verbal, nous procédâmes à huis clos à l'ouverture de la Châsse. Il nous fallut deux heures de vaines tentatives pour découvrir le secret de la porte. Suivant l'usage ordinaire touchant les morceaux d'orfèvrerie romane de grande dimension, c'était sur une caisse en bois épais qu'étaient attachées avec des clous les plaques de métal repoussées ou fondues, gravées ou émaillées, qui formaient la belle décoration du monument. Ces nombreuses plaques cachaient les jointures de la porte, qui n'était autre qu'un des versants du toit pris dans toute sa longueur. De gros clous la retenaient contre son châssis. La porte enlevée, nous aperçûmes, non sans un saisissement de religieux respect, les ossements du héros et du saint.

[1] Mgr le cardinal de Geissel est auteur d'une histoire très estimée de la cathédrale de Spire.

[2] S. Léopard était, d'après les leçons de l'office d'Aix citées par Molanus, un jeune Romain d'une famille distinguée, chambellan et favori de Julien l'Apostat. Pressé par l'empereur de se prêter à un acte d'idolâtrie, il préféra la mort, et eut la tête tranchée hors des murs. (14 *févr.*)

Leur conservation était presque parfaite, et nous permit de constater qu'Eginhard n'avait rien exagéré en donnant sept pieds de stature à Charlemagne [1]. La Châsse ne renfermait avec les ossements que deux étoffes et un acte sur parchemin. De ces deux étoffes, l'une était de petite dimension et d'une couleur très sombre, que je jugeai du violet brun : aucune altération ne s'y faisait remarquer. L'autre, que nous publions ici, était large de deux mètres au moins, et en avait trois en longueur. L'éclat de sa couleur nous éblouit autant que son dessin nous charma. Nous nous aperçûmes qu'elle avait été altérée vers le milieu par le contact des ossements, dont elle ne couvrait plus qu'une partie : le reste avait été déposé sans soin. Nous fûmes portés à accuser de cette négligence l'évêque constitutionnel d'Aix Berdollet, qui avait, disait-on, procédé à une semblable ouverture vers 1801. L'acte sur parchemin, dont nous prîmes connaissance, remontait au quinzième siècle, et constatait qu'un os du bras avait été retiré de la Châsse pour être offert à la vénération des fidèles dans un reliquaire donné par Louis XI. Ce reliquaire existe encore avec sa relique. Nous acquîmes la certitude en dressant l'inventaire juridique qu'en général il ne manquait dans la Châsse que les ossements conservés authentiquement à part [2]. Quant au corps de S. Léopard [3], nous vîmes que l'historien

[1] Il ne s'agit pas ici de nos anciens pieds de roi, mais des pieds du Rhin ou d'Aix. Sept pieds du Rhin correspondent à deux mètres trois centimètres cinq millimètres à peu près. Eginhart se servait probablement de cette dernière mesure.

[2] Voici la teneur du procès verbal :

Notum sit omnibus, paginas hasce lecturis, quod anno millesimo octingentesimo quadragesimo tertio, die vero septima mensis augusti, nos præpositus, canonicus subsenior, presbyter-sacrista et æditnus insignis ecclesiæ collegiatæ B. M. V. Aquisgranensis, præsentibus Dominis Medicinæ Doctoribus Petro Monheim et Josepho Lauffs, per ecclesiæ nostræ aurarium, Dominum Joannem Henricum Vogeno, hoc feretrum aperiri fecimus, inspecturi num decenter conservatæ sint reliquiæ gloriosissimi Imperatoris sancti Caroli Magni inibi reclusæ. . Remoto feretri operculo, inventa est primo charta pergamena hujus tenoris :

« Ad futuram rei memoriam noverint universi Christi fideles « quod anno millesimo quadringentesimo primo, die duodecima « mensis octobris, matura deliberatione Decani et capituli « hujus venerabilis ecclesiæ prævia, præsens feretrum sacrarum « reliquiarum, per nos Decanum, Cantorem, vicepræpositum « presbyteros, et duos seniores Canonicos presbyteros, aper- « tum fuit, et ex eo recepta tantummodo pars superior « brachii dextri sancti Caroli Magni ad devotam supplicatio- « nem christianissimi Ludovici Francorum Regis, qui ad hono- « rem glorissimæ Virginis et ejusdem sancti Caroli Magni his « diebus misit brachium aureum ponderis viginti octo et di- « midiæ marcarum auri, in quo pars brachii prædicta inclusa « est ad ipsius Domini Regis petitionem. Pontificatu sanctis- « simi Domini Sixti quarti Papæ, imperante Friderico tertio « Romanorum Imperatore, Ludovico de Borbon Episcopo « Leodiensi, ac Hermanno Archiepiscopo Coloniensi hujus « ecclesiæ Præposito. »

Dein revelabantur duo tegumenta sericæ texturæ pulcherrimæ. in quorum inferiore ossa religata erant, quibus diligentissime dispositis cognoscebantur sequentia :

Duo femora, unum os brachii vel humerus, una scapula, plures costæ, nonnullæ vertebræ, dimidia pars pelvis, duo focilia minora cruris, aut fibulæ, duo focilia majora, aut duæ ulnæ, duo focilia minora, aut duo radii, una tibia, nonnulla ossa ad pedes pertinentia, exempli gratia, talus, calcaneus, naviculare, cuneiformia, cubiformia, metatarsi ossa et phalanges. Et nonnulla ossa ad manus pertinentia.

Inde patuit singula membra totius corporis sancti Caroli Magni, exceptis cranio, parte superiore brachii dextri, parte inferiore cruris (tibia), quæ separatim loculis magnificis inserta sunt, integra reperiri.

Hisce actis, omnia in pristinum statum restituimus, ad chartam pergamenam superius relatam hasce paginas, in fidem et futuram rei memoriam, a nobis subscriptas apposuimus, et feretrum iterum clausimus.

ANTONIUS GODEFRIDUS CLAESSEN,
DOCTOR THEOLOGUS ET ECCLESIÆ
COLL. D. M. V. PRÆPOSITUS.

Il paraît que du temps de Frédéric I un autre os du bras avait été placé à part dans le reliquaire conservé au Louvre. V. un article de M. de Longperrier dans la *Revue archéologique*, t. II, p. 525.

[3] J'ai rendu compte, dans *l'Ami de la Religion* du 23 novembre 1843, des fouilles où fut découvert le sarcophage de S. Léopard.

La châsse de Charlemagne était refermée quand arriva à Aix M. d'Olfers, conseiller intime du roi de Prusse et directeur général des musées de Berlin, chargé par le roi de faire pratiquer des fouilles dans l'église. Voici à quelle occasion.

de Beeck avait été induit en erreur, et cette première découverte ne tarda pas à se compléter quelques jours après. Des fouilles opérées dans l'intérieur de l'église nous firent trouver le sarcophage du saint martyr au fond d'un caveau situé du côté de l'épître sous la travée du bas côté qui touche l'entrée du chœur.

Lorsque le procès-verbal eut été rédigé, les ossements furent réunis avec soin dans un nouveau linceul de soie, et je pus calquer les deux tissus avant qu'on les déposât de nouveau dans l'intérieur de la Châsse. La Châsse elle-même ne tarda pas à reprendre tristement sa place ordinaire à l'étage élevé où l'œil des curieux devra se contenter de la voir comme auparavant à distance et par une seule de ses faces, jusqu'au jour où ce qu'on appela jadis la chrétienté se relevera en Europe et trouvera bon d'accorder au tombeau de son Charlemagne au moins la splendeur que la France donne en ce moment à celui de son Napoléon.

A quel siècle, à quelle contrée rapporter notre brillante étoffe? Une réponse inattendue s'est offerte dans le tissu même. En l'examinant avec le plus grand soin j'eus le bonheur de découvrir à l'un des angles l'inscription brochée qui a été déjà citée à la page 103, et dont nous produisons le fac-simile sur la planche XI.

Un antique usage de l'Église consistait à venir dans certaines cérémonies encenser la partie de la basse nef qui est contiguë à la sacristie : personne ne sachant rendre compte de cet usage, M. le prevôt Claëssen avait eu la pensée, pour en découvrir la cause, de faire des fouilles en cet endroit dans l'hiver de l'année précédente. Ces fouilles avaient en effet amené la découverte d'un caveau où était renfermée une châsse en plomb. Tout s'arrêta là pour le moment, le prevôt ayant jugé à propos de prévenir le roi et d'attendre ses ordres. A Berlin la curiosité fut vivement piquée. On se rappelait les divers récits des chroniqueurs qui ont décrit la sépulture de Charlemagne. D'après eux, le monarque, grand dans la mort comme il l'avait été pendant la vie, avait été assis dans son caveau sur un trône d'or et couvert de ses vêtements impériaux. Son front, resté droit, portait encore la couronne; sa main droite tenait le sceptre, et la gauche s'appuyait sur un évangéliaire couvert d'or et de pierreries. C'est dans cette attitude qu'Othon III l'avait découvert en 1001; mais cette majesté du tombeau n'avait pu en imposer à ses respects. Il n'avait pas craint de dépouiller l'auguste mort pour attacher à sa dynastie le prestige du nom de Charlemagne, en consacrant ses insignes à la cérémonie du couronnement des empereurs; action sacrilége qui lui valut, ajoutent-ils, une fin prématurée. Jusqu'à quel point l'histoire et la légende se mélangeaient-elles dans ces récits? Le caveau où Charles avait été inhumé, où Othon III l'avait découvert et d'où Frédéric l'avait relevé en 1166 après l'avoir fait canoniser par l'anti-pape Paschal, existait-il encore? Conservait-il quelque vestige de la poétique magnificence que lui prêtaient les chroniques. S'il existait encore, se trouverait-il au centre de l'octogone où se lit sur le marbre une inscription qui dit en si peu de mots de si grandes choses :

CAROLO MAGNO,

ou bien à l'endroit que le docteur Claëssen avait découvert? M. le conseiller intime d'Olfers venait s'en enquérir.

Nous consacrâmes à ces fouilles une partie des nuits d'octobre. M. le professeur Bock, connu par un savant Mémoire sur le palais carlovingien d'Aix, s'était joint à nous ainsi que M. le comte de Furstemberg, l'illustre protecteur de l'art chrétien à qui l'on doit l'Église d'Apollinarisberg. Mgr le coadjuteur de Cologne, aujourd'hui cardinal de Geissel, s'y serait également trouvé s'il n'avait eu à remplir en ce moment un douloureux devoir auprès de sa mère mourante. Au centre de l'octogone on ne découvrit rien que des débris de canal en briques romaines. Mais à l'endroit indiqué par le prevôt nous lûmes sur la châsse en plomb cette inscription assez grossièrement gravée :

CLAUDITUR HIC MAGNUS LEOPARDUS NOMINE CLARUS
CUJUS AB OBSEQUIO REGNABAT TERTIUS OTTO.

Sous la voûte correspondante du côté de l'Évangile s'ouvrait, à la même profondeur, un caveau pareil, où une châsse en plomb, semblable à la première, portait les vers suivants :

CLAUDITUR HOC TUMULO MARTYR CORONA BENIGNA
TERTIUS HIC CESAR QUAM DUCENS CONDERAT OTTO.

Mais, désappointement cruel, malgré des murs de 80 centimètres d'épaisseur, revêtus à l'intérieur d'un ciment aussi dur que le grès, l'humidité avait pénétré dans les caveaux mal protégés par les grandes dalles qui les couvraient. Les saints corps étaient en poussière, et il en était de même des étoffes précieuses qui sans doute les entouraient jadis. Quant au caveau de Charlemagne, les fouilles étant restées incomplètes, la question me parut laissée indécise.

✝ ΞΠΙ ΜΙΧΑΗΛ ΠΡΙΜΙΧΗΡΙΟΥ ΧΟΙΤΩΝΟΣ ΕΙΔΙΚΟΥ
✝ ΠΕΤΡΟΥ ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΕΥΡΗΠΟΥ (sic) ΙΝΔΙΚΤΙΩΝΟΣ Β

On verra, je pense, dans la signature de *Pierre, gouverneur de Négrepont*, la provenance du tissu, et dans celle de *Michel, primicier de la chambre impériale*, sa destination primitive. Nous avons donc ici un spécimen certain de l'industrie textrine de Bysance, si célèbre au moyen âge, et non un produit quelconque, mais un de ces ouvrages où l'art d'une époque donne la mesure de ses ressources en travaillant pour les princes : malheureusement il y a peu de lumière à recueillir de l'indiction II par rapport à la date. Que cette date toutefois remonte au moins au douzième ou treizième siècle, la simple inspection du dessin ne permet guère d'en douter au monumentaliste. Est-ce au quatorzième siècle, après le passage des croisés, que l'on eût donné tant d'ampleur aux lignes générales, conservé tant de vigueur unie à tant de pompe dans les fleurs épanouies et empreint toute la composition de ce caractère primitif qui rappelle l'origine de l'art des Arabes? A Bysance comme ailleurs l'ornementation architecturale a subi des phases diverses malgré l'immobilité des représentations liturgiques, et ce n'est probablement pas dans ce centre des industries de luxe qu'on eût copié à des époques plus récentes les vieilles formes abandonnées de l'art indigène. Nous avons d'ailleurs ici plus que des conjectures sur la haute antiquité du tissu. L'altération produite par la décomposition du corps ou par les préparations balsamiques employées dans les translations doit nous faire remonter au moins à l'époque de la canonisation de Charlemagne, c'est à dire jusqu'à 1166. Dans les translations des reliques des saints, comme dans les sépultures des grands personnages, les corps étaient entourés d'étoffes dont la richesse répondait à la dignité des morts et aux ressources de ceux qui les honoraient. Comment Frédéric n'eût-il pas dans une cérémonie aussi solennelle choisi un de ces magnifiques tissus que le commerce avec l'orient et le midi de l'Europe faisait affluer dans les cours du nord. Il est d'autant plus naturel de lui attribuer au moins l'une des étoffes de la Châsse que la Châsse même est de son temps et sans doute un de ses dons. Il suffit d'examiner la grande couronne de lumière suspendue au centre du dôme d'Aix-la-Chapelle pour se convaincre que ce dernier monument, où se lisent les noms de Frédéric et de Béatrix, est contemporain de la Châsse. Si le travail de la couronne est un peu moins délicat, les détails de l'ornementation offrent cette similitude frappante de physionomie qu'au moyen âge on retrouve à la fois dans presque toutes les contrées catholiques et qu'on ne voit jamais se reproduire avec ensemble à des époques différentes. Ajoutons qu'à défaut de l'*obit* de Frédéric nous avons dans le Nécrologe d'Aix celui de Béatrix, et voici que parmi les souvenirs attachés au nom de cette princesse il est précisément question d'une

étoffe de soie donnée par elle : *Pallium de examita rufa*[1]. Cette circonstance ne porterait-elle pas à supposer que, l'empereur ayant donné la Châsse, l'impératrice aura voulu donner le linceul. Hâtons-nous pourtant d'ajouter que, si ce don de Béatrix concerne Charlemagne, les expressions de *samit roux* conviendraient plutôt à la seconde étoffe qu'à celle de nos planches, tissu croisé du rouge le plus éclatant.

Me trouvant au milieu de ces hésitations, j'ai cru voir un trait de lumière en lisant dans l'histoire de Léon diacre le récit de la mort de Nicéphore Phocas. Le jour même que Zimiscès et l'impératrice Théophano avaient fixé pour l'exécution du complot, Nicéphore est averti vers le milieu de la journée du danger qui le menace pour la nuit. Il recommande au préfet supérieur de sa chambre à coucher de faire une exacte perquisition dans les pièces du palais où pouvaient se cacher les conjurés ; mais, soit par négligence, soit par crainte de Théophano, la visite se fit mal, et le régicide eut lieu. Or, ce chef des chambellans était précisément un Michel. Ne trouvera-t-on pas que le rapprochement des noms reçoit ici quelque importance du rapprochement des fonctions et des titres ? Le Michel, primicier de la chambre (πριμικηριου του χοιτῶνος ειδικου), et le Michel, préfet supérieur de la chambre (καταρχοντου χοιτωνος), ne seraient-ils pas le même homme ? Ni l'un ni l'autre de ces titres ne se voient littéralement dans Constantin Porphyrogénète ou dans Codin ; mais on sait que les titres ont été souvent modifiés à la cour de Bysance, et s'exprimaient en outre par des variantes. D'après la compilation de Constantin, écrite peu avant Nicéphore Phocas et complétée depuis, il y avait plusieurs préfets de la chambre (ἄρχοντες) et un seul primicier, c'est à dire qu'il y avait autant de préfets que d'espèces de chambellans : on distinguait des chambellans de jour (κουβικουλάριοι) et des chambellans de nuit (κοιτωνίται). Le titre de primicier était une dénomination générale et commune à tous les premiers chefs de corps. Le primicier de la chambre devait donc commander aux préfets des chambellans, et pouvait s'appeler leur chef supérieur (κατάρχων). Dans cette explication le mot ειδικου n'aurait pas toute la portée qu'il reçoit lorsqu'on l'emploie isolé ; il se prend alors pour le trésor *privé*, primitivement gardé dans la chambre à coucher du prince. Les titres d'Ειδικος, Κομης του ειδικου, Προκουρατωρ του ειδικου indiquaient des fonctions de logothètes, de receveurs des finances, plutôt que de chambellans. Pourtant, au témoignage de Luitprand, ces diverses fonctions se trouvaient réunies ou parfois ou à quelques égards dans les mains de l'officier qu'il appelle le *parachimmenos*, et ailleurs, plus exactement, *parakimomenos*, titre équivalant à celui de chambellan[2].

Il semble que, durant l'ambassade dont il fait un si curieux récit, Luitprand eut un Michel

[1] *Necrologium ecclesiæ B. M. V. aquensis. Quix*, *Aaken* 1830, p. 63.

[2] *Hist.* c. VII, *ap. Murator*, *Rer. Ital. script.* t. II, p. 447. « Quibus ad tuendum palatium tutandamque rem privatam, ut istic moris est, eunuchum officio parachimmenon dedit. »

pour gardien à Constantinople ; serait-ce encore le nôtre? Les Michel étaient au reste assez nombreux à en juger par les derniers mots de sa relation incomplète [1].

Mais le style du tissu permet-il de le faire remonter aussi haut que le dixième siècle? Pourquoi non? A l'époque de Nicéphore n'y avait-il pas un siècle déjà que la dynastie macédonienne donnait une puissante impulsion à l'art bysantin? Constantin Porphyrogénète ne venait-il pas d'ajouter à cet élan en se montrant artiste aussi distingué qu'on l'avait vu médiocre empereur? N'est-ce pas à cette même époque qu'appartient le célèbre Ménologe de Basile, où ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans les miniatures ce sont les tissus, et où dominent dans les tissus les encadrements circulaires semblables à ceux de notre étoffe. On observera que ce même système ne se retrouve plus qu'une fois dans les quatre grandes miniatures du manuscrit de Nicéphore Botoniate à la fin du onzième siècle.

Or, en supposant que notre étoffe fût contemporaine de Nicéphore Phocas, il serait aisé de comprendre qu'elle ait pu servir à envelopper les restes de Charlemagne, puisque c'est une seconde Théophano, fille vertueuse de la criminelle épouse de Nicéphore, qu'Othon III eut pour mère. Une étoffe sortie des manufactures impériales, et probablement du nombre de celles qu'il était interdit de livrer aux étrangers, aura passé naturellement entre les mains de la jeune princesse mariée à Othon II, et l'aura suivie dans sa nouvelle patrie [2]. Quelles que soient les circonstances qui eussent fait passer notre tissu entre les mains d'Othon III, sa couleur de pourpre et sa beauté purent la désigner à son choix lorsque, après avoir dépouillé les restes du grand monarque, il eut à les entourer d'un tissu digne de lui [3]. Frédéric aurait respecté le

[1] *Ibid.* p. 489. O Michaeles, Michaeles, ubi vos tot simul, talesque reperi! Custos meus ille Constantinopolitanus Michaeli suo rivali me commendavit, malus pessimo, pessimus iniquo. Michael vocatus est et diasostes meus, etc.

[2] Les rapports avec l'Orient durent une nouvelle activité à la présence de Théophano et des personnes qui l'avaient accompagnée. Son propre frère, le B. Grégoire, vint à cette époque fonder le monastère de Borcette auprès d'Aix-la Chapelle.

[3] Dans le récit déjà cité de Luitprand (p. 487), on voit à travers ses boutades contre les Grecs combien on était avide en Occident et avare en Orient des riches soieries bysantines. Au moment de son départ, des officiers de l'empereur le somment de déclarer les étoffes qu'il avait dû acheter pour son prince. Celles qu'il lui serait permis d'emporter devaient être marquées par une bulle de plomb, et celles que l'on appelait κωλυόμενα, c'est à dire interdites à tous les peuples excepté aux Romains, devaient être remboursées et reprises. Il est inutile de dire que les Romains pour les Grecs c'étaient eux-mêmes; ils ne donnaient que le nom de Latins aux Romains de la vieille Rome. A la suite de cette perquisition cinq étoffes de pourpre de toute beauté furent enlevées à Luitprand au milieu d'une conversation assez piquante. « Vous tous, lui disait-on, Italiens, Saxons, Francs, Bavarois, Suèves, etc.; vous n'êtes pas dignes de porter de telles étoffes. Le premier de tous les peuples ne doit-il pas avoir les plus beaux de tous les vêtements? » Luitprand leur opposait la parole de l'empereur. Une autorisation formelle lui avait été donnée dans son audience de congé d'acheter pour son église de Crémone les étoffes les plus précieuses. C'est impossible, reprenait-on ; les Grecs, les plus riches et les plus sages des hommes, devaient être les mieux vêtus. — Mais chez nous, ajoutait le caustique Allemand, les vieilles mendiantes, les gardiens de troupeaux portent des étoffes aussi belles. — Et qui vous les procure? — Les marchands de Venise et d'Amalfi. — Eh bien ! ils ne le feront plus, ou qu'ils s'attendent à être battus de verges et à avoir la tête rasée. — Mais moi-même, lorsque du temps de l'empereur Constantin, d'heureuse mémoire, je suis venu ici pour la première fois, j'étais un simple diacre et non un évêque ; je représentais un simple marquis, le seigneur Boniface, et non un empereur, et pourtant je pus acheter beaucoup plus d'étoffes et de beaucoup plus belles, tandis qu'aujourd'hui, évêque et ambassadeur des magnifiques empereurs Othon père et Othon fils, vous voulez me traiter comme un marchand de Venise? — C'est que Constantin était un homme doux et casanier, qui fuyait la guerre autant que la peste ; c'était par des présents de ce genre qu'il s'attachait les nations étrangères. Nicéphore

linceul en introduisant les ossements dans la Châsse, et Béatrix n'aurait fait qu'ajouter l'étoffe de couleur sombre que nous pourrons faire connaître plus tard dans les *Mélanges*.

AUTRES ÉTOFFES CONSERVÉES A AIX-LA-CHAPELLE.

(PLANCHES XI, XII, XIII, XIV.)

C'est encore au trésor d'Aix-la-Chapelle qu'appartiennent ces très belles soieries. Encouragé par la découverte de l'étoffe de Charlemagne et persuadé qu'en un lieu fréquenté durant tout le moyen âge par les empereurs et d'innombrables pélerins de tous les rangs il devait rester d'autres traces du luxe antique dans les enveloppes des choses saintes, j'obtins de M. le custode Widenhaupt la permission d'examiner avec lui au fond des armoires oubliées les reliques que la perte des diplômes ne permettait plus d'offrir à la vénération des fidèles. Le succès dépassa mon attente. J'eus à peine remué quelques sachets que j'aperçus l'étoffe bleue et jaune (Pl. XI), puis l'étoffe verte et rouge (Pl. XII) et bientôt l'étoffe verte et rose

est un prince belliqueux qui sait les dominer par la terreur de ses armes.

On aurait pu ajouter à l'évêque de Crémone que les exigences de la cour impériale n'avaient rien de nouveau. Sous les premiers Césars l'emploi de la pourpre par les simples citoyens était un crime de lèse-majesté puni de mort, de sorte que l'on vit plus d'une fois les nouveaux empereurs nommés subitement par les soldats réduits à emprunter pour se présenter au public les voiles de pourpre des étendards, des gynécées ou des temples (*Amm. Marcellin, ed. Val. p.* 82).

Quant aux étoffes de soie, elles étaient restées rares jusqu'à Justinien. Héliogabale avait scandalisé l'empire en se couvrant le premier de tous d'étoffes de soie pure (*Lamprid. Heliogabalus, Hist. aug. ed Bipont.* 1787, t. I, p. 248.) « Primus Romanorum holoserica veste usus fertur, cum jam subsericæ in usu essent. » Alexandre Sévère n'en voulut jamais porter (*Lampr. Al. ibid.*, p. 286.) « Vestes sericas ipse raras habuit, holosericas nunquam induit, subsericam nunquam donavit. » Aurélien en refusait à sa femme : (*Flav. Vopisc., Aurel. ibid.* T. II, p. 187.) « Vestem holosericam neque ipse in vestiario suo habuit, neque alteri utendam dedit. Et cum ab eo uxor sua peteret ut unico pallio blatteo serico uteretur, ille respondit : absit ut auro fila pensentur : libra enim auri tunc libra serica fuit. » Enfin l'empereur Tacite ne les permettait qu'aux femmes (*Flav. Vopisc. Tacit. ibid.* p. 199.) : « Holosericam vestem viris omnibus interdixit. »

Sous Julien, l'industrie des tissus fit de grands progrès (*Amm. Marc.* l. 22), « textiles auctæ sunt artes, » et le goût des soieries dut se développer en proportion. Pline et Juvénal, ainsi que le remarque Valois, avaient déjà dit avec ironie en parlant des riches débauchés, que les tissus de soie étaient trop pesants pour leur mollesse (*Plin.* l. IX, c. 23; *Juvénal*, Sat. VI). Claudien et S. Jérôme le répètent (*Claud. l.* 2 *in Eutrop.— Hier. in cons. ad Pammach. de obitu Paulinæ*).

Quand l'industrie de la soie eut été, sous Justinien, introduite dans le Péloponèse par deux moines d'Orient (*Procope, Hist. goth.* l. IV. *Zonar.* T. II, p. 154, *ed Ven.*), les riches soieries devinrent plus accessibles et se répandirent partout. Le commerce de la Syrie fit d'ailleurs une telle concurrence à la Grèce, sous nos mérovingiens, que les marchands syriens établis à Paris devinrent assez puissants pour faire monter un des leurs sur le siége épiscopal de Paris (*Gregor, Tur.* l. VII, c. 37).

Cependant l'amour effréné des étoffes de luxe croissait en Occident avec les obstacles, et devint excessif au dixième siècle. Le moine Abbon, dont les sentiments valent mieux que les vers, y voyait la raison de l'abaissement de la France. (*Abbonis de bellis Paris. urb.* l. II., *ap. Duchesne, Hist. fr. scriptor.*, t. II, p. 525).

Francia quid latitas ?...
.... propter vitium triplexque piaclum.
Quippe supercilium, veneris quoque fœda venustas,
Ac vestis pretiosæ elatio te tibi tollunt.
Aurea sublimem mordet tibi fibula vestem.
Efficit et calidam tyria carnem pretiosa.
Non præter chlamydem auratam cupis indusiari
Tegmine, decussata tuos gemmis nisi zona
Nulla fovet lumbos, aurique nisi virgæ
Non habitus humilis, non te valet abdere vestis.
Hæc facis, hæc aliæ faciunt gentes ita nullæ.

(Pl. XIII et XIV). Les deux premières étaient de petite dimension ; mais la dernière avait en longueur près de deux mètres. Celle-ci devait à plusieurs siècles d'oubli et d'éloignement de la lumière le privilége d'avoir conservé dans toute leur fraîcheur ses couleurs tendres et harmonieuses, dont nos planches rendent trop mal le suave éclat. Est-il besoin de dire que ce fut pour moi une de ces petites joies d'antiquaire qui font oublier de longues fatigues? Quant à la question des donateurs et à celle de la provenance primitive, je n'ai qu'à confesser mon ignorance. Le Nécrologe de la cathédrale cite bien un certain nombre de tissus donnés en différents temps par les fidèles à Notre-Dame d'Aix ; mais quoi de plus vague que de tels renseignements [1] ?

[1] Si vagues qu'ils soient, ces renseignements pouvant à divers titres intéresser la science, j'en recueillerai ici les principaux, en y joignant ce qui concerne l'orfévrerie et la peinture : (l. c.) « P. 1. Obiit Ruscella soror nostra pro qua... frater ejus Stephanus dedit S. Mariæ albam sericam cum aurifrigiis, absque aurifrigiis quæ S. Mariæ erant.

P. 7. O. Lambertus presbyter cujus soror Volsuendis dedit ecclesiæ calicem fratris sui valentem II. mr.

P. 8. O. Rabodo diaconus et canon. qui dedit mr. et aurifrigium.

P. 9. O. Uda de Heinesberch, quæ dedit S. Mariæ sericam cortinam.

P. 10. O. Henricus ungarus, qui dedit nobis... ad picturam eccl. II. mr. auri.

P. 11. Godeschalcus, qui dedit S. Mariæ album pannum solempnis dalmaticæ.

P. 12. O. Alebrandus, qui contulit ad picturam sacrarii.

O. Ricardus rex, qui dedit ecclesiæ magnum ornatum (m. en 1271.)

P. 14. O. Alcidis pro qua habuit ecclesia purpurem de III marcis.

P. 17. O. Steph. Decanus... addidit pro remedio animæ suæ ad ornatum eccl. Katap!atinum et Katapitera dalmaticam quoque rubeam et II candelabra deaurata (1170-1179).

P. 22. Winricus dec. qui dedit II coclearia argentea.

P. 26. O. Aluradis quæ dedit Baldekinum ecclesiæ.

P. 34. O. Theodoricus advocatus, cujus filius Wilhel. advoc. ded. S. D. gen. M. preciosam crucem continentem de ligno Dei, et columbam argenteam alias reliquias continentem.

P. 35. O. Jacob.., mr. ad capsidem dne nostr.

P. 38. O. S Stephanus parrochianus (1189) dedit eccl. thuribulum et ampullas.

P. 38. O. Hugo Coloni. archi. prius aquensis præpositus (comte de Sponheim, archev. en 1134, m. en 1135) hic addidit... ad ornatum ecclesiæ ea... scil. optimam casulam de rubro pallio absque aurifrigio. Subtile de viridi pallio cum aurifrigio. Albam absque aurifrigio, cingulum de nigro pallio habens in summitatibus laminas ex solo auro. Crucem æneam optime deauratam, stolam candidam cum manipulo argento intextam. Manutergia II, unum cum auriphrigio, alterum absque aurifr. III vasa argentea pondus IX fertonum. Videlicet II ampullas et unum leunculum cum cocliari. Concham preciosiss. auro et arg. pulchre ornatam, tapeta rotundum. scriniolum eciam in quo hec reposita erant. Hæc omnia ob salutem animæ S. D. Gen. contulit et ne aliqui, vel rex vel præpositus, quicumque eorum tollere possit sub universali fratrum tutela contestando deposuit.

P. 40. O. Symon sacerdos pro quo data est cappa, mantile, stola et manipulus.

O. B. Henricus imper. primus Bavenberg. dedit maximum ornatum S. Mariæ.

P. 42. O. Otto (Margrave de Brandebourg, m. en 1298) qui legavit eccl. calicem et duas ampullas argenteas, casulam flaveam, albam et amictum et fertonem argenti ad emendas stolas.

P. 45. O. Metildis. dedit pallium suum S. M.

P. 46. O. Tyricus judex qui et uxor Adeleit dederunt S. Mariæ III cappas cum aurifrigio et I dorsale et I subtile rubeum et stolam cum manipulo auro textam.

P. 50. O. clemens frater noster pro quo data calix et thuribulum.

P. 54. O. Wilhelm. lapicida. dedit rubeam cappam et monile aureum.

O. Jacob, qui dedit ad opus S. Mariæ.

P. 55. O. Lisa dedit mr. et baldekinum.

P. 57. O. Joh. pixis, qui dedit nobis II purpura.

P. 62. O. Henricus cambitor, II purpuras.

O. Gerungus auriga, pro quo data est libra ad opus S. Mariæ.

P. 63. O. Gerard. pro quo divisi sunt XXII sol. inter fratres et data est mr. in redemptionem illius quartæ partis domus quam Wikerus proficiens Jherosolymam Rodensibus dederit. Datum est eciam turibulum pro anima ejus, valens III mr. et dimidium. puri argenti et scriniolum eburneum cum reliquiis ss.

P. 63. « O. Beatrix imperatrix, quæ dedit ecclesiæ coronam auream et casulam magnam et pallium de examita rufa et partem de ligno domini. »

P. 68. O. Conradus cancell. qui dedit casulam cum arbore.

P. 71. O. Crispianus, qui dedit S. M. pro redemptione animæ suæ calicem et casulam rubeam.

O. Wazzo qui dedit XIII bisantos ad aureum calicem S. M.

O. Stephanus aq. decanus et S. Adalberti præpositus, qui addidit ad ornatum ecclesiæ ea quæ subjecta sunt, scil. ca-

Il faut attendre qu'un plus grand nombre d'étoffes publiées fassent connaître plus de provenances et de dates certaines pour que l'archéologie puisse distinguer, au moyen d'analogies plus décisives, les diverses fabrications à leurs différentes époques. On ne peut pas en effet tirer toujours une lumière suffisante des rapports d'une branche de l'art avec les autres branches, chaque industrie ayant conservé à part ses traditions d'atelier et son faire propre, tout en subissant plus ou moins l'influence du milieu général de la civilisation. Ces réserves posées, je me bornerai à dire que les deux premiers tissus sont probablement bysantins, et peuvent être antérieurs, le premier surtout, à la dynastie macédonienne [1]. Anastase avait en vue quelque chose de semblable quand il décrivait, dans sa vie de Grégoire IV (A. C, 827), de petits voiles où étaient représentés des canards [2]. On remarquera sur l'étoffe rouge et verte des cœurs et des carreaux pareils à ceux de nos cartes à jouer : observation que nous aurons à renouveler à l'occasion des Pl. XXXII et XXXIII.

Quant au beau tissu rose et vert, orné de paons et de griffons [3], ce qui frappe tout d'abord est sa physionomie arabe. Aurions-nous donc ici un spécimen des fabriques de Bagdad ou d'Alexandrie, d'Almeria ou de Grenade? une de ces riantes soieries destinées aux hôtes du féerique Alhambra? On le croirait sans peine à voir sa beauté [4], et pourtant il n'en est rien. Le tissu est certainement un travail d'imitation. Il est si difficile au véritable artiste de n'être pas lui-même dans ses œuvres que le mensonge des imitations se trahit presque toujours par quelque endroit. Le mensonge se surprend ici dans les espèces de lettres en or inscrites sur le poitrail des griffons, puisqu'elles n'ont des caractères arabes que l'apparence. Il est peu probable que cette imitation soit le produit des manufactures bysantines, trop accréditées, ce me semble, pour avoir pu éprouver le besoin de copier un art étranger. Si le travail est euro-

licem magnum deauratum, casulam viridem, stolam cum manipulo albam, thuribulum argenteum, II ampullas, auream pixidem, fistulam, piscinam et colatorium. »

[1] On a dernièrement trouvé dans la châsse de S. Colombe, à Sens, une étoffe de soie et lin dont le style a une grande analogie avec celui de la pl. XI, autant que j'en puis juger par l'inspection rapide d'un dessin. Les caissons allongés renferment chacun deux lions affrontés au dessous desquels deux petits chiens sont adossés et détournent la tête pour se regarder. Une plante sépare les lions comme elle fait pour les canards dans la pl. XII. Le fond est blanc, et c'est en gris perlé ou en bleu passé que se détachent les figures. M. l'abbé Brullé, à qui je dois cette communication, se promet de publier cette étoffe dans la vie de S. Colombe qu'il est sur le point d'imprimer. On y verra qu'une première translation des reliques de S. Colombe eut lieu du temps de S. Eloi, qui eut à exécuter sa châsse. L'archevêque de Sens, Vénilon, procéda à une autre translation en 950 et prit soin, dit une chronique, de placer les reliques d'une manière plus convenable. Je présume que le tissu appartient à cette dernière époque.

[2] (*Vit. Pont. Greg. IV.*) « Vela modica... de olovero decem, habens unum quodque eorum anates. »

[3] La figure du paon est une de celles que l'on a aimé à multiplier davantage sur les anciens tissus. On voit dans Constantin Porphyrogénète (*de Cerim. aul. Bys.* c. 23) que les grands officiers de la cour devaient porter à la fête de Noël des robes ornées de figures de paons. Anastase (*Vit. Pont.*) dit de Paschal I : « Fecit vestem de stauraci habentem pavones, » et de Léon IV : « Fecit... velum acupictile habens effigiem hominis sedentis super pavonem unum, » etc.

Les griffons étaient aussi représentés fort souvent. Grégoire IV (*ibid.*) « fecit... vestem de fundato habentem leones cum gryphis. Item : fecit vestem... habentem aquilas et gryphos. Item : fecit vestem cum gryphis habentem periclysin de blatthin, » etc.

[4] On dirait que Falcand avait notre tissu sous les yeux lorsque, décrivant les ateliers d'étoffes de soie attachés au palais royal de Palerme à la fin du douzième siècle, il dit (*Hist. Sicul., ap. Murat, Rer. It. script.* t. VII, p. 256) : hic diarhodon igneo fulgore visum reverberat. Hic diapisti color subviridis intuentium oculos grato blanditur adspectu... et sericis aurum intexitur. »

péen, je l'attribuerais de préférence à la Sicile, où plus que nulle part ailleurs se sont rapprochées et quelquefois mêlées les civilisations latine, bysantine et arabe. Me serais-je trompé en voyant une fleur de lys au sommet de la plante qui porte les griffons, et cette fleur autoriserait-elle à entrevoir la domination française de Charles d'Anjou? Du moins me semble-t-il découvrir dans la composition générale, à côté des formes de l'art arabe primitif, tel qu'on le trouve dans la mihrab de Cordoue, d'autres formes, telles que l'étoile et les feuilles que l'on dirait empruntées à l'école musulmane du treizième siècle.

Je ne sais si l'on ne pourrait pas présenter le tissu en soie brune et en or, trouvé d'après Willemin dans le tombeau du célèbre Pierre Lombard, archevêque de Paris, mort en 1160, comme un des monuments purement arabes qui auraient ici servi de type aux imitateurs [1].



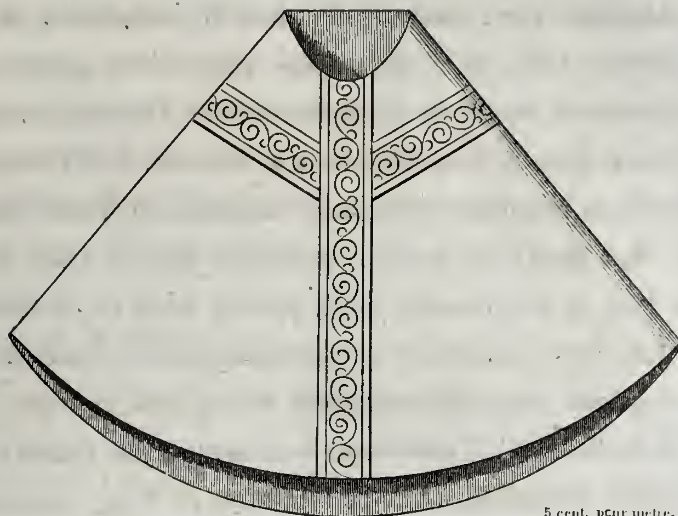
Les trois étoffes que nous venons de reproduire ont été employées, comme celle de Charlemagne, à honorer les morts. En ceci les usages du moyen âge remontaient aux premiers siècles du christianisme, et étaient un legs immédiat de la civilisation romaine [2].

[1] *Willemin, Mon. fr.* T. I. Pl. 78.

[2] Ammien Marcellin parle de personnages: « Fulgentes sericis indumentis ut ducendos ad mortem. » On employait quelquefois des tissus d'or ou brodés en or. S. Jérôme (*Vita*

ÉTOFFES CONSERVÉES A RATISBONNE.

(PLANCHES XV, XVI, XVII.)


5 cent. pour metre.

Je dois la connaissance de ces tissus à l'extrême bienveillance du vénérable évêque de Ratisbonne, qui, non content de m'honorer de son hospitalité, voulut bien réunir autour de moi ce que les Églises de la vieille capitale possédaient de meubles plus antiques et plus sacrés.

La Planche XV présente l'orfroi d'une chasuble qui porte le nom de S. Wolfgang.

S. Wolfgand, ainsi que le remarque Mabillon [1], fut un des hommes les plus distingués du

Pauli) dit aux païens : « Cur mortuos vestros auratis obvolvitis vestibus? » Ces riches vêtements restaient étendus par honneur sur des sarcophages, comme le voile de pourpre qui fut enlevé sur le tombeau de Dioclétien (*Ammian. Marc.* l. c. p. 21 et *ibid. Lindenbrogii observ.* p. 123). D'autres étaient enterrés avec les morts. Nicolas de Viterbe, dans un Diarium manuscrit cité par Bzovius (*Annal.*, t. XVII, an 1458), raconte que l'on trouva cette année, dans un tombeau du Vatican où se trouvaient deux corps, 832 livres de fils d'argent et 40 de fils d'or. Dans le tombeau de Marie, femme d'Honorius (*Marliani, Topogr. urb.* l. v, c. 21, *et Bosio Rom. subt.* l. 11 c. VII), on découvrit, sous Paul III, 40 livres d'or soit en fil, soit en bijoux. Le sarcophage de Probus et de Proba renfermait également une grande quantité de fils d'or tombés de leurs vêtements (*Baronius*, an 395).

De telles richesses devaient exciter la cupidité des malfaiteurs. De là tant d'anathèmes dans les inscriptions funèbres contre les violateurs des sépultures, et l'indignation des orateurs chrétiens contre ces nombreux sacriléges (*S. Chrysost. ed Ben.* T. IV, p. 746; v, p. 221; VII, p. 218; et surtout x, p. 330).

Les SS. PP. ne manquent pas de faire servir ces usages à des leçons salutaires sur la vanité des biens du monde. Ainsi S. Ambroise (l. *de Nabuthe*, c. I,) : « quis discernat, s'écrie-t-il, species mortuorum? Redoperi terram, et si potes, divitem deprehende. Eruderato paullo post tumulum, et si cognoscis egentem, argue. Nisi forte hoc solum, quod cum divite plura pereunt. Sericæ vestes et auro intexta velamina, quibus divitis corpus ambitur, damna viventium, non subsidia defunctorum sunt. » Et S. Basile (*hom.* VII) fait ressortir l'ingratitude des hommes en montrant les serviteurs, après la mort de leurs maîtres, adressant aux héritiers ces paroles : « à quoi bon tant de dépenses pour un corps qui ne respire plus. Ne vaudrait-il pas mieux garder ces vêtements précieux pour l'usage des vivants au lieu de les enfouir avec les morts? »

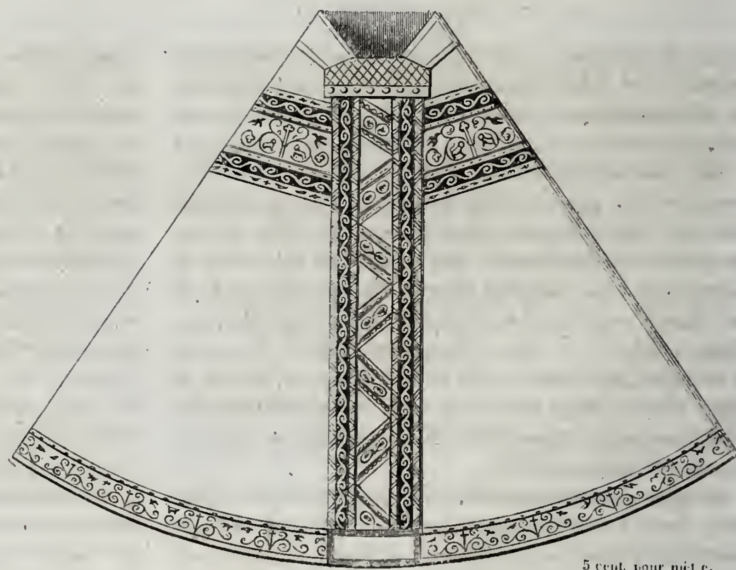
Cependant si la modestie chrétienne condamnait les excès du luxe, la piété envers les morts réclamait pour eux des honneurs conformes à leur mérite. Ainsi S. Grégoire de Nysse se servait de vêtements précieux pour ensevelir sa sœur Macrine (*Eus. hist.* VII, 14). On étendit, raconte S. Jérôme, un voile d'or sur le tombeau de Blésille. (*Ep.* 116 *de ob. Bles.*) Les clercs enterraient avec pompe leurs évêques revêtus des ornements pontificaux (*Baron*, t. III, *an* 310, *etc.*). Les solitaires eux-mêmes couvraient leurs frères décédés de vêtements *splendides* (*Vita Patr.* l. I. c. 34). Et quand il s'agissait des martyrs rien ne paraissait trop riche pour honorer leur courage. Aster, sénateur romain, revêtait le martyr S. Marin d'une robe *splendide* et *précieuse;* il l'entourait ensuite d'un linceul *magnifique* et *somptueux*, et le portait au cimetière sur ses épaules (*Euseb. hist.* l. VII, c. 14). Le pape Eutichien (*Vit. Pont. Anast.*, *an* 275) prescrivit : « ut quicumque fidelium martyrem sepeliret, sine dalmatica aut colobio purpurato nulla ratione sepeliret. » *V. Cœmeteria sacra Spondani* l. I. *Pars* III, c. IV.

[1] *Acta SS. Bened. Sæc.* v, p. 812.

dixième siècle. Elevé dans l'abbaye de Richenau, il se fit remarquer des principaux évêques d'Allemagne, et fut appelé d'abord à Trèves par l'archevêque Henri, puis à Cologne par l'archevêque Brunon. S'étant ensuite retiré dans l'abbaye d'Einsidlen, il y devint l'âme d'une école florissante à laquelle il fut ravi par S. Udalric d'Augsbourg. Les Hongrois étaient encore idolâtres ; il alla en 972 leur annoncer l'Evangile, et devint malgré ses répugnances évêque de Ratisbonne par l'influence d'Othon II. Ratisbonne lui dut la réforme de ses principaux monastères. Celui de S. Emmeran, jusqu'alors gouverné par les évêques, fut confié par lui à S. Romuald, moine de Saint-Maximin de Trèves, personnage que nous aurons l'occasion de retrouver plus tard en décrivant le manuscrit de Charles-le-Chauve restauré par ses soins. Il donna de nouvelles règles aux religieuses de Nieder-Munster, où devint abbesse Brigitte, fille du duc Henri de Bavière, princesse dont il avait dirigé l'éducation. [1] S. Wolgang mourut en 994, et fut canonisé par le pape S. Léon IX en 1052.

Ces dates s'accordent parfaitement avec la forme de la chasuble et avec le goût des galons. Ces galons, dont on remarquera les rapports avec ceux de la tapisserie de Bayeux et avec l'orfroi de la pl. XVI, paraissent à un savant que j'aime à citer, M. Francisque Michel, avoir été brochés espoulinés à quatre couleurs, en Perse ou dans l'Inde. Rien au contraire n'oblige de faire venir d'aussi loin les rinceaux du centre, brodés en or sur des fonds brodés en soie. Ce que l'on appelait l'*Opus anglicanum* devait avoir ce caractère au onzième et douzième siècle.

On regarde comme un don de l'empereur S. Henri à l'abbaye de Saint-Emmeran la chasuble ci-jointe, dont on voit un détail de grandeur d'exécution sur la pl. XVI. Les données de l'archéologie s'accordent avec la tradition locale pour rapporter ce monument à la fin du dixième ou au commencement du onzième siècle. Si le tissu est asiatique, rien ne prouve qu'il en soit ainsi des bandes de pourpre brodées en perles qui rappellent les laticlaves des anciens.



5 cent. pour mètre.

[1] (*Mabillon*, l. c. p. 827 *et Boll. acta SS.* T. III, *Jul.* p. 755.) Le duc Henri l'avait chargé d'élever ses quatre enfants : Henri, Brunon, Gisèle et Brigitte. On raconte qu'au moment où ces enfants vinrent pour la première fois recevoir sa bénédiction il donna à Henri le titre de roi, celui d'évêque à Brunon, celui de reine à Gisèle et celui de vierge à Brigitte. Henri devint en effet l'empereur S. Henri, Brunon fut évêque d'Augsbourg, Gisèle épousa S. Etienne, premier roi de Hongrie, et Brigitte mourut abbesse. D'après les mêmes récits, S. Wolfgang aurait encore d'une autre manière annoncé au jeune Henri ses grandeurs futures. A une époque où celui-ci ne pouvait songer à l'empire, il se vit en songe dans l'église de



Deux ornements brodés, de la pl. XVII, sont empruntés à un orfroi de Ratisbonne, dont je donne ici au trait la partie supérieure. La longueur totale est de 1, 51 cent., et la largeur de 0, 20. Comme ces deux bandes, grossièrement cousues ensemble dans leur longueur, étaient primitivement séparées, je pense qu'elles formaient une étole plutôt qu'un ornement de chasuble. Ceux-ci pourtant ont souvent été fort étroits, surtout dans les premiers temps de l'époque romane. Quoi qu'il en soit, le travail que nous avons sous les yeux nous donne une parfaite idée de l'exubérance du luxe bysantin. L'architecture se profile en perles fines, sur des fonds brodés à grands points en soie rouge épaisse. De pareilles files de perles dessinent les plis des vêtements, dont les pleins sont formés de sillons en or. Il n'y a de soie que dans les chairs.

Nous aurons l'occasion de produire plus tard d'autres broderies bysantines où les froides rangées de perles sont remplacées sur l'or, avec avantage, par des lignes en soie de différentes couleurs, pour tracer et diversifier les vêtements. Ce dernier système, suivi sur une étole bysantine de grand prix, conservée à Aix-la-Chapelle, prévalut dans notre occident, et fit fortune au treizième siècle; date, selon nous, du rational de Ratisbonne, que nous publierons un jour, et de l'orfroi de la chasuble attribuée à S. Dominique, dont nous parlerons tout à l'heure.

Voici l'ordre des inscriptions :

IC XC	MP ΘY
ΠΕΤΡΟΣ	ΠΑΥΛΟΣ
ΙΩ Ο ΘΕΟΛΟΓΟΣ	ΜΑΘΕΟΣ
ΛΟΥΚΑC	ΜΑΡΧΟΣ
ΑΝΔΡΕΑΣ	ΙΑΚΟΒΟΣ
ΘΟΜΑC	ΦΙΛΙΠΠΟΣ

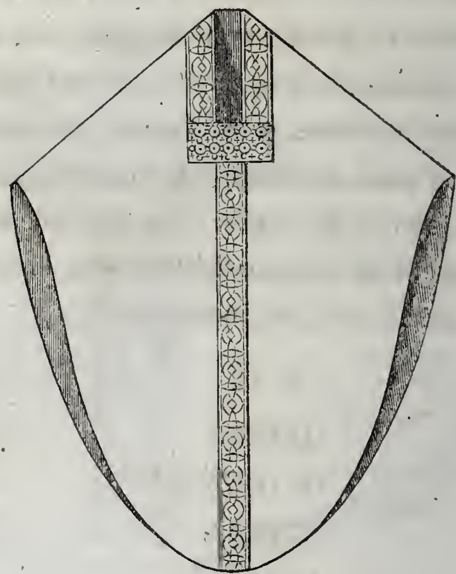
Saint-Emmeran priant auprès du tombeau de son maître vénéré, lorsque S. Wolfgang lui apparut et lui dit de lire ce qu'il verrait écrit sur la muraille en face de lui : c'étaient ces deux mots : *Post sex*. Henri, persuadé à son réveil que le songe était prophétique, crut d'abord qu'il s'agissait de six jours qui lui étaient donnés pour se préparer à la mort. Le sixième jour écoulé, il s'imagina qu'il était question de six mois : et quand les six mois furent écoulés, il ne doute plus que le terme fatal ne fût six ans. Les six ans s'achevaient lorsque, au lieu de la mort, la Providence lui envoya l'empire.

On remarquera que notre Seigneur est dans l'attitude de la prédication, et la sainte Vierge dans celle de la prière. S. Pierre et S. Paul gardent leur type traditionnel. Tous les apôtres portent la barbe, excepté les deux derniers. Celles de S. Jean et de S. Marc indiquent des vieillards.

ÉTOFFES CONSERVÉES A EICHSTÆDT.

(PLANCHES XVII, XVIII.)

J'éprouve ici, comme tout à l'heure, le besoin de témoigner avant tout ma reconnaissance au prélat qui m'a procuré le plaisir d'offrir ces étoffes aux lecteurs des *Mélanges*. Monseigneur l'archevêque actuel de Munich, comte de Reisach, étant en 1845 évêque d'Eichstædt, voulut bien se rappeler de communes études au collége romain, et m'engager à me rendre auprès de lui pour y prendre connaissance d'un manuscrit du plus haut intérêt, que son église avait réussi à conserver lorsque ceux de Bamberg et de Saint-Emmeran s'en allèrent enrichir la nouvelle bibliothèque de la cour et des états à Munich. C'était un Pastoral écrit vers la fin du onzième siècle par l'évêque S. Gundekar. Dans ce manuscrit, dont le P. Gretzer, au seizième siècle [1], et M. Pertz [2], tout récemment, ont donné de courts extraits, S. Gundekar ou Gunzo a eu l'heureuse pensée de joindre les souvenirs de l'histoire locale au recueil des usages liturgiques de son église et de faire représenter ses prédécesseurs dans des miniatures entourées de légendes en vers [3]. Chacun de ses successeurs a payé à son tour la même dette à l'évêque qu'il remplaçait, et il en est résulté une sorte d'histoire peinte des vêtements ecclésiastiques jusqu'au seizième siècle.



5 cent. pour mètre.

Outre ce manuscrit si intéressant, se trouvait à la cathédrale l'antique chasuble dont les orfrois brodés on été reproduits sur notre pl. XVII. On la conserve comme une insigne relique de S. Willibald.

[1] *Opp.* t. X, ad calc.

[2] Dans les *Monum. German. historica.*

[3] On y lit sous la figure de Gundekar :

« Gundekar ecclesiam præsens modo dirigit ipsam. »

Comme la plupart des grands évêques, il sut imprimer à l'art religieux une telle activité qu'on lui attribua la consécration de cent vingt six églises ou sanctuaires.

S. Willibald, né en Angleterre vers 700, était fils du roi ou seigneur S. Richard[1], frère de S. Wunebald et de Ste Walburge[2], et parent de S. Boniface[3], l'apôtre de l'Allemagne. Il entreprit le pélerinage de Jérusalem, qu'il fut sept ans à accomplir, et revint par Rome, où le pape Grégoire III distingua son mérite. Envoyé par le pontife à S. Boniface, celui-ci l'ordonna évêque, et le chargea de fonder l'église d'Eichstædt. Sa mort arriva en 786. Rien dans ces dates ne paraît s'opposer à l'authenticité des orfrois formés d'entrelacs en or et d'ornements en perles. Ces entrelacs, plus réguliers que ceux de notre art indigène à cette époque, se voyaient depuis longtemps dans l'art italien et dans l'art bysantin, où ils se retrouvent fort tard[4].

Ce que je dis des orfrois, je n'oserais l'affirmer du vêtement lui-même, du moins de sa coupe probablement modifiée au quinzième siècle dans quelque élan de zèle indiscret. On tient la preuve de ce méfait archéologique dans le peu de soin avec lequel on a mutilé les broderies pour les adapter aux dispositions nouvelles. Dailleurs la forme toute seule trahit son temps. La chasuble antique était assez ample pour couvrir le prêtre en entier, ainsi qu'on en peut juger par celles de Ratisbonne, dont nous traitions tout à l'heure[5]. Sans sortir d'Eichstædt, c'est à peine si les dimensions de notre chasuble répondent à celles que supposent les miniatures des quinzième et seizième siècles dans le Pastoral de Gundekar. Pourtant la forme amaigrie reste ici belle encore. Elle est encore assez large pour que les plis, réunis en certain nombre sur l'avant-bras relevé, puissent former en tombant de larges et nobles chutes dans un tissu flexible. On a seulement voulu diminuer le volume et le poids de l'étoffe pressée contre le coude, et faciliter le mouvement des bras sans changer l'effet de l'ensemble : mais c'était entrer dans la voie des innovations liturgiques ; c'était prendre pour guide l'amour des aises au lieu du culte des traditions, et il ne devait pas être aisé de s'arrêter une fois que les modes auraient pris la place des lois. Vous voyez avec combien de mesure le novateur a ici échancré dans sa largeur la partie de la chasuble correspondant à la poitrine. Encore quelques années, on trouvera que c'est trop peu. Puis d'échancrures en échancrures on finira par ne plus laisser entre les bras qu'une langue étroite, aussi disgracieuse à la vue qu'antipathique à la nature du vêtement.

La chasuble de S. Willibald était connue de tous à Eichstædt; une de ses broderies ne faisait même qu'en reproduire une autre de Ratisbonne; mais l'étoffe si belle de la Pl. XVIII fut

[1] *Acta SS.* t. I, *Jul. Mabillon acta SS. Bened. Sæc.* III, p. II. C'est par erreur que le lithographe a écrit Willibrod sur la pl. XVII.

[2] *Acta* SS. t. I, *Febr.*

[3] *Ibid.* t. III, *Feb.* p. 556.

[4] Témoin les vieux pavés en mosaïque des basiliques romaines, ceux des églises ogivales de Sicile et ceux que l'école romaine exécutait sous Henri III dans l'abbaye de Westminster, témoin tel chapiteau de l'église de Saint-Vital à Ravenne, de l'époque de Justinien, et les deux magnifiques plaques d'ivoire de l'ancien manuscrit des Chartreux de Grenoble appartenant aujourd'hui au British Museum, ouvrage exécuté à ce qu'il paraît pour Mélisende, fille de Baudoin II, roi de Jérusalem, et femme de Foulques d'Anjou, qui succéda à son beau-père en 1131.

[5] Ci-dessus, p. 245, sv.

une petite découverte. J'avais pu sur les pas de l'évêque pénétrer dans l'intérieur de l'abbaye de religieuses bénédictines, où le corps de S. Walburge a été transporté dès le neuvième siècle. Dépouillées de leurs biens durant les mauvais jours, ces dames avaient réussi à sauver dans leur naufrage de pieux souvenirs qui ne pouvaient avoir de prix que pour leur foi. Les vieux coffres s'ouvrirent par un privilége insigne, et douce fut ma surprise en trouvant sous le nom, je crois, de S. Willibald un petit morceau de l'étoffe violette que je publie. Sa composition rappelle celle de l'étoffe de Charlemagne ; le tissu est également croisé, le travail aussi délicat, la provenance doit être la même, et la date ne peut pas être très différente. Le symbole de Daniel dans la fosse aux lions était familier à la primitive Église lorsque dans les profondeurs des catacombes, à deux pas des persécuteurs, elle s'appuyait elle aussi sur le Dieu qui *musèle la gueule des lions.* Ce symbole d'une protection toujours si urgente pour les chrétiens fut un de ceux que l'art du moyen âge conserva plus fidèlement pendant l'époque romane [1]. Ici, comme dans les peintures de Rome souterraine, comme sur les premiers sarcophages chrétiens, comme sur les verres peints des premiers siècles, Daniel est jeune et tend les bras en croix pour la prière ; mais ici comme dans le Ménologe de Basile, peint vers l'an 984, comme sur nos chapiteaux du douzième siècle, il est couvert d'une tunique. Non pas qu'il eût cessé d'être envisagé au point de vue symbolique, ainsi que le pense Émeric David [2], mais parceque les nudités diminuaient dans l'art, à mesure que l'esprit du christianisme modifiait les mœurs publiques. La tunique est remarquable par son ταϐλιον, ornement goûté à Bysance, et souvent porté en divers endroits de la tunique. Si je ne m'abuse c'est dans le *tablion* que l'on doit chercher la première idée des morceaux d'étoffes plus riches appliqués autrefois sur les aubes et sur les dalmatiques, et connus dans la vieille liturgie sous le nom de *parura* et *paratura.* Ces *parements* se plaçaient à l'extrémité des manches, aux aiselles, au dessus des pieds surtout, souvent aussi sur la poitrine. On jugera aisément de leur forme d'après l'esquisse soigneusement cotée d'une aube antique de Ratisbonne, ou d'Eichstædt. Le tissu est en lin, les applications en soie jaune (gravée à la p. 251).

Le tissu violet, de la Pl. XVIII, est tout ce qui reste à l'abbaye de Sainte-Walburge des

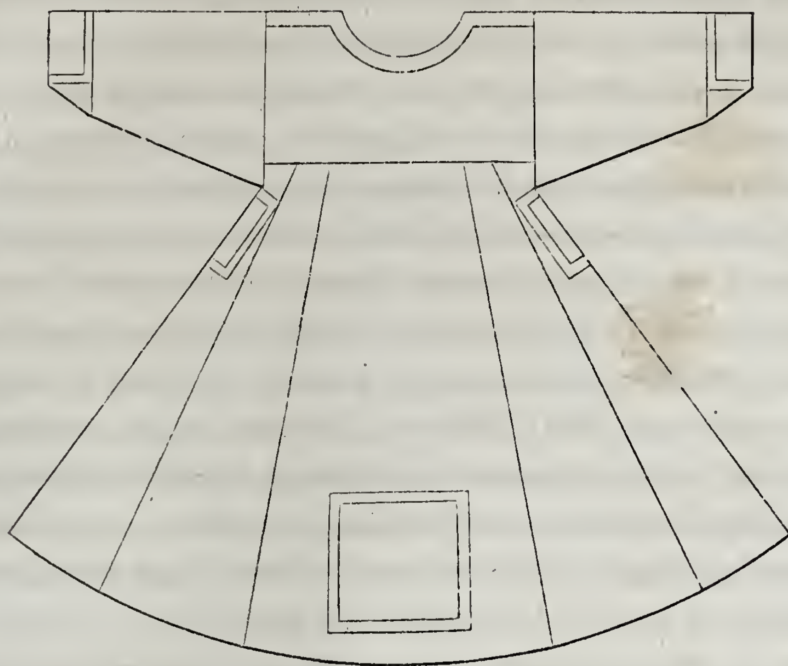
[1] On lit dans la vie de Grégoire IV d'Anastase : « Fecit vestem de tyrio habentem historiam Danielis cum periclysi de stauraci. » Et plus bas la même indication avec ce changement : « cum periclysi de olovero. »

Nos planches peuvent servir à faire comprendre ces expressions et d'autres semblables qui fatiguent à tout instant l'imagination dans la lecture d'Anastase. Ce qu'il appelle une periclysis formée de croix ou formée de pourpre, c'est l'encadrement du sujet. Il y est question de « periclysis de quadrapulo » ou « de octapulo. » Je penseque le P. Henschenius (t. III, maï p. 39) a rencontré juste en supposant que le *quadrapulum* est l'encadrement carré, d'où je conclus que l'*octapulum* est le médaillon octogone. D'après cela, l'étoffe de la pl. XI eût été appelée par Anastase : pallium cum periclysi de quadrapulo, et l'étoffe de la pl. XII : de olovero cum periclysi de octapulo.

Les encadrements circulaires faisaient donner aux robes le nom de *Scutulatæ*, à cause de leur ressemblance avec les boucliers. Anastase (*l. c.*), décrit des vêtements *in orbiculis* ou *cum orbiculis.* Falcand (*l. c.*) cette forme en vue quand il peint les « exanthemata circulorum varietatibus insignita. »

[2] *Discours sur la peint. mod.* Paris, 1806, p. 116.

richesses d'autrefois, parmi lesquelles un évêque d'Eichstædt, du quatorzième siècle, avait à citer les vêtements tissus d'or[1].



ÉTOFFE ET TOMBEAU DE L'EVÊQUE GUNTHER A BAMBERG.

(PLANCHES XXXII, XXXIII[2], XXXIV, XXXV.)

Dans l'excursion en Bavière, qui nous a procuré les étoffes précédentes, j'appris à Munich, de M. Gaertner, l'architecte du roi Louis, à qui l'on doit l'église Saint-Louis et la bibliothèque, qu'ayant eu à réparer, quatre ou cinq ans auparavant, la cathédrale de Bamberg, il avait trouvé dans le tombeau de l'évêque Gunther, placé au centre du vieux chœur, un superbe tissu tellement tombé en lambeaux qu'il avait renoncé à en prendre une copie. Je me flattai qu'une volonté plus forte me rendrait plus heureux, et me rendis à Bamberg, où, grâce à la protection de Monseigneur l'archevêque, je pus obtenir du chapitre tout ce que je désirais. En disposant les précieux fragments, je vis devant moi un travail aussi propre à décourager

[3] *Act. SS. T. II, Feb. Vita s. Walb, auct. Philippo, Ep. Eist :* Omne monasterium quod in spiritualibus bene regitur in temporalibus optime gubernatur. Quod vero in spiritualibus et in his quæ sunt ad Deum negligitur, in temporalibus et exteriori administratione cito dilabitur... Et hoc experientia docet... et omnes qui spirituali ædificatione per verbum S. Wunibaldi... et exemplaritatem sanctitatis B. Walpurgæ V. proficiebant, de prædiis, de mancipiis, de rebus mobilibus, de auro, de argento, de gemmis, *de auro textis vestibus,* per manum Wunibaldi atque S. Walpurgis V., oblationes Deo offerebant.

[2] Le sujet se trouve malheureusement à l'envers sur les pl. XXXIII et XXXIV.

qu'à séduire. Le tissu est une sorte de mince taffetas, où les diverses nuances, au lieu de se fondre, sont brusquement juxta-posées; l'on eût dit de fines découpures d'étoffes différentes, rapprochées par un fil imperceptible, de telle sorte qu'on ne pouvait distinguer de revers. A peine les couleurs merveilleusement bien assorties avaient-elle perdu quelque chose de leur fraîcheur. Quant à la partie centrale, altérée par la décomposition du corps, elle était sans exagération réduite en un millier de morceaux. Et pourtant c'était là que les fragments, plus reconnaissables, appelaient surtout la curiosité : mais le moyen de retrouver la place de tant de débris, la plupart insignifiants par eux-mêmes, et appartenant à un ensemble inconnu? Il fallut s'armer de toute la patience qui peut être dévolue aux antiquaires, et passer près de quatre jours étendu à terre, en une salle peu éclairée, la face tournée contre l'étoffe, pour accomplir cette petite conquête. Tout fut retrouvé, excepté le visage de l'empereur et la tête du cheval. Je me sentis amplement dédommagé de ma peine en voyant se développer la noble scène qu'offre en entier la pl. XXXIV. J'étais à la brillante cour de Constantinople, à une époque où florissaient les arts. L'héritier de Constantin, se croyant le maître du monde [1], s'avançait en grande pompe pour recevoir l'hommage de l'orient et de l'occident, représentés par les deux Romes, et celles-ci, sous les traits de deux reines, venaient les pieds nus offrir au monarque le casque de la guerre et la couronne de la paix.

Je ne pense pas en effet qu'on puisse se méprendre sur le nom des deux femmes si semblables à celles qui se voient derrière les chaises curules, sur les dyptiques consulaires. L'usage de représenter par des femmes les villes ou les provinces se retrouve non seulement dans l'art de Bysance, mais aussi sur nos ivoires carlovingiens [2], et même au onzième siècle dans les miniatures des manuscrits de Bamberg à Munich. Les créneaux des couronnes ont de la sorte leur explication la plus naturelle; car on ne doit pas les confondre avec la coiffure entourée de tours (προπόλωμα) dont les miniatures nous donnent la forme évasée en montant et rappelant celle des corbeilles. Que l'on ne soit pas surpris de voir ces têtes couronnées en présence de la majesté impériale. Un privilége des grands dignitaires était de rester couverts devant l'empereur, comme les grands d'Espagne devant leur roi, et les priviléges des hommes étaient partagés par leurs femmes. C'était bien le moins que les deux capitales de l'empire fussent mises au rang des princesses. De longues chevelures flottent sur leurs épaules : c'est ce qui faisait dire à S. Chrysostôme [3] : « Si l'homme nourrit sa chevelure, honte à lui ; mais que la femme entretienne la sienne; c'est son honneur, les cheveux lui ont été donnés pour voile. » Ici, au lieu de servir de voiles, ces cheveux sont tressés avec un art séducteur,

[1] On sait les prétentions de Constance, qui ont fait dire à Ammien Marcellin (*l. c. de Const.*) : « A justitia declinavit... ita ut dictando scribendoque propria manu orbis totius se Dominum appellaret. »

[2] Voyez dans ce volume le mémoire sur cinq ivoires sculptés, p. 39.

[3] *Opp. ed. Bened.*, T. X, p. 235.

imité par nos reines de l'époque romane, et qui servit au treizième siècle à la parure obligée des courtisanes : ce sont ces tresses qui faisaient dire dans Sainte-Sophie au même S. Chrysostôme[1] : « Ici, dans le lieu saint, des cheveux tressés ; venez-vous donc à des danses, accourez-vous à des noces? » Rien, en vérité, ne manque à nos deux dames de ce qui enflammait le zèle de l'apôtre de Bysance, ni les boucles d'oreilles, ni les broderies, ni les pierres précieuses, ni les bracelets, ni les magnifiques ceintures[2]. Il ne faudrait pas confondre les ceintures que l'on voit ici avec des ceintures ordinaires : c'est la ceinture d'honneur, qui signalait les hauts offices de la cour, celle des patriciennes[3]. Le petit manteau bleu jeté sur une épaule pourrait être l'*αετός*, fait d'une étoffe légère afin de se développer au grand air comme des ailes d'aigle. Chacune des deux femmes porte deux robes. Celle de dessous, tunique étroite descendant jusqu'aux pieds, sera le *σιχάριον*. Par dessus flotte au dessus des genoux une tunique sans manches : c'est, je pense, l'*ασμελαυσια*. L'aigrette du casque, ornée de plumes de paon, réveille le souvenir des étoffes remarquées par le moine de S. Gal[4], de la couronne papale décrite par Guibert[5], et de l'antique flabellum dont parlent Martial et Claudien[6]. Mais pourquoi les pieds nus ? Par un excès peut-être d'obséquiosité, tel que celui qui choqua Luitprand à la cour de Nicéphore Phocas[7] ; ou plutôt pour conserver aux deux femmes leur caractère de personnages allégoriques.

Entre les deux reines apparaît l'empereur à cheval et dans toute la splendeur des grandes solennités. Son cheval est blanc : c'étaient des mules blanches que préféraient les dames, et que choisissaient les grands[8] ; l'empereur ne pouvait pas en monter d'au-

[1] T. XI, p. 590.

[2] (T. VII, p. 836.) O femmes, combien de ventres affamés ce luxe vous fait laisser dans la souffrance ! Ne vaudrait-il pas mieux donner du pain aux pauvres que de suspendre inutilement à vos oreilles ce qui soutiendrait la vie de mille infortunés.

(T. III, p. 176.) Du temps des apôtres, voyait-on comme aujourd'hui la grande préoccupation des femmes consister à se couvrir de superbes robes et à importuner leurs maris pour effacer par leur toilette celle de leur voisine ?

(T. VIII, p. 411.) Maintenant toute l'admiration est pour les bijoutiers et les fabricants d'étoffes.

(T. VI, p. 516.) Vos corps sont couverts de soie ; mais vos âmes sont chargées de haillons.

(T. V, p. 739.) Quand vous donnez à vos chevaux des freins d'or, à vos serviteurs des bracelets d'or, quand vous couvrez vos fronts de lames d'or, quand vos vêtements sont d'or, vos chaussures d'or, vous dépouillez les orphelins, vous arrachez le pain des veuves.

(T. XI, p. 279.) Le pontife reproche aux vierges elles-mêmes le trop grand choix de leurs robes bleues et leur trop grand soin à serrer leur ceinture contre la poitrine comme des danseuses de théâtre.

[3] *Const. Porphyr. de cærimoniis aul. Bys.*, p. 360.

[4] *Ap. Duchesne*, t. II, p. 137. Cæteri... Phœnicum pellibus avium serico circumdatis et pavonum collis cum tergo et clunis [nibus] mox florescere... procedebant.

[5] *Ap. Murat. Rer. Ital.* t. III, p. 648 : ...

.... Diadema vetustum
Imperii signum, pavonis cortice candens.

[6] *Mart.* l. XIV, Ep. 67.

Lambere quæ turpes prohibet tua prandia muscas,
Alitis eximiæ cauda superba fuit.

Claud. in Eutrop. l. I.

Et cum de rapido fessam projecerat æstu
Patricius roseis pavonum ventilat alis.

[7] *Rer. Ital.* t. II, p. 480. « Accessit et ad dedecoris hujus augmentum quod vulgi ipsius potior pars ad laudem ipsius nudis processerat pedibus. Credo sic eos putasse sanctam ipsam ipsius exornare *προελουσιν*. »

[8] « Les mulets et les chevaux blancs, remarque Montfaucon (*Mém. de l'Acad.* t. XIII, p. 474), passaient jadis parmi les princes pour une marque de souveraineté. Selon Hérodote, les Ciliciens étaient obligés de donner tous les ans à Darius, roi de Perse, trois cent soixante chevaux blancs. Denys, tyran de Syracuse, dit Tite-Live, sortait de son palais sur un char

tres[1], et lui seul pouvait pénétrer à cheval dans les cours du palais[2]. Le luxe des harnais de sa monture était imité par les riches; aussi S. Chrysostôme leur reprochait-il de donner à leurs chevaux des toilettes de femmes resplendissantes d'or[3]. Les caparaçons du cheval impérial devaient être couverts d'or, de pierres précieuses et de perles, et des bandelettes de pourpre (φλαμουλα) richement brodées devaient flotter aux jambes et à la queue[4]. On remarquera la forme de l'étrier conservée à peu près par les Arabes. Sur le long étrier d'or s'appuie un pied couvert de pourpre et de bandelettes blanches. Cette chaussure était, d'après Procope, un brodequin montant jusqu'aux genoux[5], ainsi qu'on peut le voir dans le sceau de Baudoin II. L'empereur des Romains partageait avec le roi de Perse l'honneur du brodequin de pourpre[6], et c'était, dit Léon diacre[7], le principal insigne de sa dignité sacrée. Il fallut pourtant accorder cet insigne dans les derniers temps au roi redouté des Bulgares[8]. Il paraît qu'on y brodait des aigles d'or[9]; mais il est douteux que cet usage, dont nous ne voyons pas ici de trace, remonte au temps de notre étoffe.

La robe splendide qui descend jusqu'aux pieds est la χιτων ouverte au bas, non sur le côté comme nos dalmatiques occidentales, mais au milieu jusqu'à la hauteur des genoux. La taille est serrée par une large ceinture où le luxe a épuisé ses ressources, car il s'agissait de l'emporter en magnificence sur les grands dont les ceintures signalaient le rang et la richesse. La chlamyde est agraffée sur l'épaule gauche (on ne doit pas oublier que la gravure ainsi que la lithographie représente le sujet à l'envers). Ce manteau différent du manteau grec, qu'on relevait sur les deux épaules, était un souvenir romain en rapport avec le titre dont les empereurs de Bysance étaient le plus jaloux, celui d'autocrate des Romains. Dans l'empire grec la chlamyde était un vêtement réservé à l'empereur : les grands seigneurs devaient se contenter du Σκαραμαγγιον ou pluvial ouvert sur la poitrine. L'empereur partageait au contraire avec ces

attelé de quatre chevaux blancs et fut imité en cela par Heironymus, un de ses successeurs. Néron entra aussi dans Naples sur un char traîné par quatre chevaux blancs, dit Suétone. Plusieurs Papes prirent l'usage des chevaux blancs en signe de souveraineté, et accordèrent ce même usage à certains évêques. Quant aux empereurs d'Occident, ils ont continué de se servir de chevaux blancs jusqu'aux plus bas siècles. Quand Charles IV, empereur, vint voir son cousin Charles V à Paris, ce prince lui envoya un cheval noir et un semblable à Venceslas, son fils, et monta un cheval blanc pour entrer au milieu d'eux dans Paris. »

[1] *Constant. et Codin.* passim.

[2] *Const. Porphyr.* p. 50, *Ducange ad Villehard.* p. 304. Cet usage durait encore sous les Comnènes. Voyez *Nicetas Choniates*, p. 35, et *Cinnamus*, l. IV, p. 16., parlant de Baudoin IV, roi de Jérusalem, qui se permit de descendre de cheval à l'endroit où l'empereur mettait pied à terre, ce qui choqua vivement Manuel Comnène.

[3] T. X, p. 279. Les croissants en particulier appartenaient à la toilette des femmes. S. Jérôme remarque (in Isaï. c. III, n. 18) que : « Habent mulieres in similitudinem lunæ bullas dependentes,» ornements empruntés peut-être aux sénateurs qui les portaient aux pieds. « (*Stace*, *Sylv.* t. II, 28.) »

Sic te, clare puer, genitum sibi curia sensit
Primaque patricia clausit vestigia luna.

[4] *Const. Porph. de Cær*, p. 48. *Codin...* qui les appelle Καιωματα (*de officiis*, etc., c. XVII, § 47.) La représentation assez rare de ces flammules est un des faits archéologiques qui donnent un grand prix à notre étoffe. On voit dans la bulle d'or de l'empereur Baudoin, publiée par Ducange dans son Villehardouin, p. 320, qu'au treizième siècle cette décoration avait perdu de sa pompe.

[5] *L. III, de Ædificiis Just.*

[6] *Goar in Codin.* l. 2, p. 142.

[7] *Hist.* l. III, p. 27. *V. Coripp.* i. II.

[8] *Cedrenus*, p. 638.

[9] *Phranzes*, l. III, p. 18.

derniers la distinction bizarre du Ταβλιον sur le manteau, ornement formé des plus riches broderies d'or, imaginé peut-être primitivement par le désir de représenter sur un vêtement guerrier l'extrémité du lorum consulaire. Il sera aisé de reconnaître dans le sceptre soutenu de la main droite, ou plutôt offert par l'empereur à la vénération de la foule, l'antique λαβαρον, le plus auguste des sceptres impériaux où, à la place du monogramme sacré, des pierres précieuses entourent peut-être une parcelle de la vraie croix. Bien que les traits du prince aient disparu, sa couronne est restée presque intacte ainsi que l'extrémité des pendants de perles κατασεισα descendant près des épaules. Cette couronne est le Στεμμα, bandeau d'étoffe d'or couvert de perles et orné d'une grosse pierre au milieu du front. Ni sur le casque ni sur la couronne offerte n'apparaît la croix : elle se montre au contraire sur la tête de l'empereur, comme à l'époque où S. Jean-Chrysostôme pouvait dire [1] : « tous nous portons la croix, sur le front et nous nous en faisons gloire, non seulement les simples citoyens, mais les monarques : ils l'aiment mieux que leur couronne, cette croix qui vaut plus que d'innombrables diadèmes [2]. » Je n'ai pas besoin de signaler à l'attention le large nimbe où l'on dirait un vestige des apothéoses payennes ; il n'y faut voir qu'un symbole de l'autorité divine donnant une sorte de consécration à son dépositaire mortel, quelles que fussent ses œuvres. C'est ainsi que les Hérode et les Julien-l'Apostat reçoivent le même nimbe que les saints dans le Ménologe de Basile. L'Orient ne fut pas seul à admettre ce rapport du double reflet divin de l'autorité souveraine et de la sainteté personnelle. On voit également dans les verrières du douzième siècle

[1] T. I, p. 259.

L'éclat de la majesté impériale est un thème auquel le grand orateur, modèle accompli de l'éloquence apostolique et populaire, aime à revenir sans cesse dans ses discours : tant ces pompes de la cour de Bysance, si complaisamment décrites par l'empereur Constantin, impressionnaient l'imagination de la foule.

Parle-t-il de son type affectionné, S. Paul? (T. XI, p. 53), « Non, dit-il, ce diadème impérial, formé de perles, ne saurait parer l'homme comme le fait une chaîne portée pour Jésus-Christ (t. IV, 39). Vous avez vu les empereurs... brillants d'or, au milieu de leur cour où l'or étincelle... J'aimerais mieux mille fois voir Paul sortant de son cachot, couvert de ses chaînes. (*Ibid.* p. 69.) Quand les écuyers pressent leurs chevaux dans les courses du cirque, ils ne songent qu'aux regards de l'empereur, qui doit les couronner : Dédaignez ainsi les applaudissements des hommes... pour agir en vue de Dieu...

(T. VI, p. 500.) L'empereur ne pouvant être partout, partout brille son image, dans les tribunaux, au forum, aux théâtres... pour rappeler son autorité... Ainsi Dieu invisible vous donne des signes de la sienne.

(T. VI, p. 295.) Rappelez-vous la splendeur du monarque terrestre, les courtisans inondés d'or, les mules blanches aux harnais dorés, le char orné de pierreries, le tapis blanc comme la neige, les lames d'or suspendues au char et agitées au vent, les dragons peints sur les vêtements de soie...

(T. IX, p. 591.) Quand paraît l'empereur, nous n'avons plus de regards que pour le contempler, pour admirer ses vêtements de pourpre, son agraffe, sa chaussure, l'éclat de son visage... et maintenant élevez vos pensées, songez au jour terrible où le Christ viendra... ce ne seront plus les chars d'or, les dragons des étendards, mais les puissances des cieux, etc. »

[2] Deux détails m'ont paru mériter d'être observés à part : les fleurs brochées de la Χιτων et les deux bandes verticales qui descendent des épaules sur la poitrine.

Les fleurs de la robe impériale sont des cœurs et des trèfles, et le fond de l'étoffe est semé de piques. Il est difficile de ne pas être frappé du rapport de ces figures avec celles de nos cartes à jouer : la coïncidence des formes ne vous paraîtra-t-elle pas encore plus remarquable si vous vous rappelez les carreaux et les cœurs de l'étoffe verte et rouge (pl. XII), et tout à fait singulière si vous rapprochez tout ceci des carreaux et des trèfles, des cœurs et des piques répandus sur les vêtements de Nicéphore Botoniate et de ses courtisans (*Montfaucon, Bibliot. Seguieriana. Villemin, Mon. fr.* t. I, pl. 40). Sans nier que le hasard ait eu parfois des jeux étranges, n'aurez-vous pas quelque peine à croire qu'il ait su introduire un ordre si suivi au milieu de ses caprices. En parlant du manuscrit, le docte auteur du texte de Villemin (p. 27) fait la remarque que « c'est là sans contredit un de ces rapprochements extraordinaires dont il faut bien laisser, quoi qu'on fasse, tout le mérite au hasard. » Je m'imagine que les nouveaux monu-

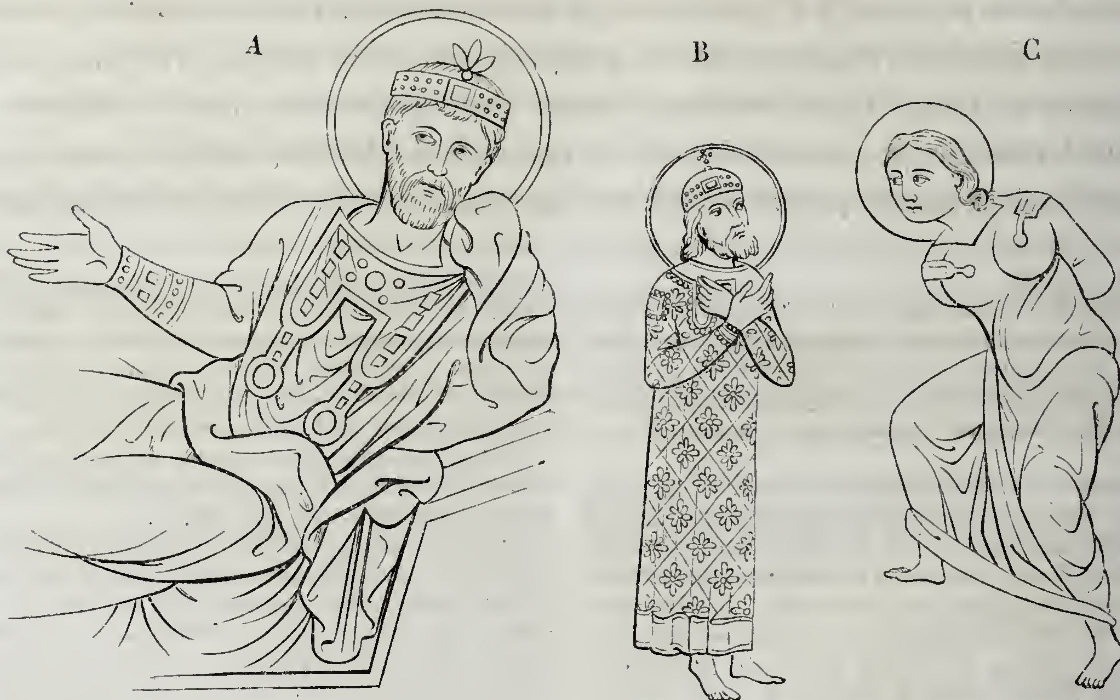
à Strasbourg, où l'influence bysantine est, il est vrai, très prononcée, des nimbes ceindre le front des empereurs d'Occident les plus hostiles à l'Église.

Il nous a paru indispensable de présenter ici en même temps que l'étoffe de Gunther le tombeau en marbre blanc où elle a été trouvée, d'autant plus que ce dernier monument est lui-même d'un intérêt de premier ordre (Pl. XXXV). Mais avant de nous arrêter sur le tombeau disons un mot du personnage lui-même.

Gunther est probablement ce chancelier de l'empire dont l'annaliste Lambert de Hartfeld

ments expliqués par ce mémoire confirmeront dans leur opinion ceux qui entrevoient dans la question obscure de l'origine des cartes une filiation orientale.

Quant aux deux bandes verticales descendant des épaules sur la poitrine de l'empereur, je relève également ce fait plutôt pour appeler que pour apporter la lumière. Ces bandes se remarquent sur les épaules d'un serviteur portant un flambeau parmi les bas-reliefs d'une boîte de toilette romaine publiée à Rome, par E. Visconti, en 1827 (in-4°, pl. VI). Elles se retrouvent, à la fin du neuvième siècle, dans le beau *S. Grégoire de Naziance*, de la Bibliothèque Nationale, manuscrit contemporain de Basile Ier, et qui le représente de la sorte. Fig. A (*Villemin, Mon. fr.* II, pl. 14). On voit de nouveau ces bandes à la fin du neuvième siècle, dans le ménologe de Basile II, où elles figurent sur les épaules de l'empereur Théodose (fig. B. *Mén.* t. II, p. 137), et sur celles de divers soldats. Que ce soit un ornement viril et non une parure de femme, nous en avons la preuve dans le même manuscrit



où une sainte martyre Domna est ainsi représentée (*fig. C. l. c.* t. II, p. 63) précisément pour indiquer qu'elle s'était déguisée en homme. Je crois voir dans ces deux bandes un reste du *paludamentum* antique, un souvenir des courroies qui retenaient la cuirasse, l'huméral proprement dit. Ces courroies réunies par une bande transversale ont formé, si je ne me trompe, le διβητήσιον dont il est si souvent question dans Constantin Porphyrogénète, vêtement d'honneur que portaient les patrices, les Césars et que l'empereur changeait ainsi que la couronne et la chlamyde au moment de procéder à certaines grandes cérémonies. C'est ce vêtement que nous venons de voir au cou des deux empereurs. En quoi sa forme différait-elle du collier μανιάκιον, récompense militaire et insigne des hauts emplois de la cour et de l'armée, dont les soldats se servaient, surtout aux quatrième, cinquième et sixièmes siècles, pour couronner leurs empereurs en le leur mettant sur la tête (*Amm. Marc.* l. XX. 268. *Socrates*, III, *Hist. eccl.* I. etc.)? Il n'est pas aisé de le préciser ; mais il est certain que ces deux ornements ne

raconte à l'année 1056 une vision où Dieu se montrait prêt à frapper la terre[1]. Il était en 1062 évêque de Bamberg, puisque, d'après la chronique de Bertold, il eut alors une lutte à soutenir comme tel contre l'impératrice Agnès. Ceci est sans doute une allusion à la conjuration des grands de l'empire qui éclata cette même année, et eut pour résultat de ravir le jeune Henri IV aux soins de sa mère pour le livrer aux flatteurs qui en firent le fléau de son siècle.

Serait-ce pour réparer son erreur que Gunther entreprit le pélerinage des lieux saints? Toujours est-il qu'il partit pour Jérusalem dans l'automne de 1064 en compagnie des évêques Sigefroi de Mayence, Othon de Ratisbonne, Guillaume de Maestricht et de beaucoup d'autres personnes considérables[2]. Ce voyage devait être fatal à Gunther. Après avoir satisfait sa piété

se confondaient pas du temps d'Anastase, puisque ce prince portait le διβητήσιον *auroclave*, lorsque le chef des lanciers lui imposa son propre collier μανιάκιον un moment avant que le patriarche lui donnât la chlamyde et la couronne de perles (*de Cerim. aul. bys.* p. 24). Le collier était, je crois, plus large. Nous en avons la forme précise dans le *Ménologe* où sont représentés les SS. Sergius et Bacchus, l'un primicier de la cour, l'autre second du primicier. Le texte déclare qu'on leur arracha le collier, insigne de leur dignité. Ce collier est donné dans le même manuscrit à un grand nombre de martyrs, sans doute pour honorer en eux l'héroïsme du soldat chrétien. Sa forme se modifie beaucoup. Dépourvu de bandes flottantes sur les épaules de S. Sergius, il porte souvent un appendice tombant sur la poitrine et qui paraît se confondre avec le ταβλίον; il en soutient quelquefois deux et quelquefois trois, absorbant ainsi, ce me semble, et l'huméral et le διβητήσιον. Lorsque les empereurs eurent assumé sur eux tous les pouvoirs publics, on les vit s'attribuer tour à tour les insignes des simples généraux et ceux des consuls, c'est à dire, soit le διβητήσιον ou le μανιάκιον avec la chlamyde, soit le λωρος, reste de l'antique trabée, large bande qui passait sur l'épaule gauche et faisait le tour de l'épaule droite pour revenir en travers sur la poitrine. Ce double *lorum* me paraît exister encore dans la panoplie ecclésiastique, gardienne fidèle des vieux usages. S'il y a lieu en effet de regarder comme un souvenir du lorum consulaire l'ὠμοφόριον des Grecs ainsi que le *pallium* des Latins, ce qui est l'opinion commune, ne peut-on pas avec autant de vraisemblance envisager comme un souvenir de l'huméral militaire et du collier honorifique l'ornement pontifical connu dans l'ancienne liturgie sous le nom d'*ormiscus*, en d'autres termes, le surhuméral ou le rational porté jadis par plusieurs évêques, ceux de Liége, de Toul, d'Eichstædt, et quelques autres? On s'en sert aujourd'hui encore à Eichstædt. A s'en tenir à une version d'Anastase, rejetée par Du Cange (*de infer. ævi num. Diss.*), ces deux ornements se trouveraient indiqués dans la donation supposée faite par Constantin à S. Sylvestre : *Deinde diadema, videlicet corona capitis nostri, simulque phrygium; nec non et superhumerale, videlicet lorum quod imperiale circumdare solet collum.* Le grec distingue le lorum de l'omophorium : καὶ τὸ λῶρον, καὶ τὸ ὠμοφόριον. Ce serait le pallium et le surhuméral. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point pour apporter des documents inédits et curieux.



[1] *Ap. Pertz, Mon. Germ. hist.* t. VII, p. 428 et p. 162.

[2] Ce voyage peut servir à faire connaître quels dangers menaçaient alors les riches pélerins dans la Palestine. Ceux-ci, ainsi que le raconte Lambert (*ibid*, p. 168), voyageaient avec un train correspondant à leur grande fortune. Arrivés en Syrie, ils se voient tout à coup assaillis par des nuées d'Arabes qui mettent en fuite leur avant-garde après l'avoir dépouillée, et ne leur laissent que le temps de se jeter dans un caravansérail voisin. La maison à deux étages, consistant chacun en une grande salle, s'élevait au milieu d'une cour défendue par un mauvais mur. Il fallut soutenir là un siége en règle. Gunther et l'évêque de Mayence s'établirent au premier étage avec leurs clercs; les autres se retranchèrent au rez-de-chaussée, et les laïques se répandirent dans l'enceinte découverte pour tenir l'ennemi à distance. Ils y réussirent sans augmenter beaucoup les chances de salut; car les Arabes, au nombre de douze mille, cernaient la maison, résolus de réduire les assiégés par la fatigue et la faim. Privés en effet de toute nourriture et de tout repos depuis le matin du Vendredi saint jusqu'au jour de Pâques, les pélerins se résignent à se rendre. Un interprète le fait savoir au chef des Arabes. Celui-ci se présente aussitôt avec dix-sept hommes. Il charge son propre fils d'arrêter à la porte de la cour la foule trop avide de partager son butin, et, laissant une partie des siens dans la salle du rez-de-chaussée, il monte au premier, où se trouvait Gunther, que son extérieur imposant faisait regarder comme le chef des chrétiens. Gunther demande la vie sauve pour tous au prix de tout ce qu'ils possèdent.

à Jérusalem au prix de graves périls, il retournait à Bamberg lorsqu'en traversant la Hongrie il fut enlevé par une maladie soudaine.

« Gunther mourut dans la vigueur de l'âge, continue l'annaliste, au moment le plus propice pour goûter les biens de la vie. Il joignait à la gloire des bonnes mœurs et aux trésors de l'âme le prix des dons extérieurs. Né d'une des premières familles de la Cour, riche par son patrimoine aussi bien que par son évêché, doué du don de la parole et de celui du conseil, versé dans les lettres divines et humaines, il l'emportait d'ailleurs tellement sur tous les autres par la hauteur de sa stature, la beauté de ses traits et la bonne grâce de sa personne que dans le pélerinage de Jérusalem on accourait de loin pour le voir, et on s'estimait heureux de l'avoir vu. Il arrivait que dans les hôtelleries la curiosité devenait si importune que les autres évêques le pressaient de se montrer pour les délivrer de la foule. A tous ces éléments de bonheur se joignaient une vie sans tache et la modération du caractère, double privilége que tous admiraient en lui et qu'il oubliait pour Dieu. On le voyait traiter avec une bienveillance affable les personnes du dernier rang et souffrir sans vengeance les outrages des siens. Son corps fut transporté avec une grande pompe dans sa patrie. Tous ceux qui l'avaient connu le pleurèrent. Il fut enseveli dans l'église de Bamberg, dont les murs l'avaient abrité depuis son enfance. »

La date de la mort de Gunther constate la haute antiquité de notre étoffe, qu'il se procura peut-être peu avant sa mort à son passage par Constantinople. En comparant, en effet, les harnais du cheval de l'empereur avec ceux de l'éléphant dans l'étoffe de Charlemagne (pl. IX), ou bien en rapprochant les figures de la robe de notre empereur de la robe de Nicéphore Botoniate, on serait porté à fixer la date du tissu de Bamberg vers le milieu du onzième siècle.

Nous traversons évidemment une longue période en passant de l'étoffe de Gunther à son tombeau. Ce n'est pas, certes, au onzième siècle que l'on eût avec tant de grâce modelé les bas-reliefs et creusé les intailles reproduits sur la pl. XXXV. Ce travail, que je crois italien, ne peut appartenir qu'au treizième siècle. On lit autour du bas-relief:

PRÆSUL. GUNTHERUS. UT. EUM. DONIS. PRECE. CLERUS.
ADJUVET. HORTATUR. CUI. MULTA. DEDISSE. PROBATUR.

Mais le chef arabe était exaspéré; il lui répond en jurant sa mort, et déjà, ayant dénoué son turban pour lier le prisonnier dont il se croyait sûr, il portait la main sur l'évêque de Bamberg lorsque celui-ci le frappe au visage d'un coup si violent qu'il le fait tomber à la renverse. Le désespoir inspire à tous les chrétiens la même énergie. En un clin d'œil les nouveaux venus sont terrassés; on leur lie les mains derrière le dos, et, pour arrêter la multitude des Arabes accourant à leurs cris, on se fait un rempart de leurs corps. Derrière chacun d'eux se montre aux fenêtres un homme prêt à le percer de son épée si l'on avance. Le fils du chef se jette au devant de la foule pour sauver son père : les prisonniers la supplient de leur côté, lorsque tout à coup un bruit nouveau se fait entendre de loin et jette la terreur parmi les Arabes. C'était le gouverneur d'une ville voisine accourant avec des troupes pour délivrer les chrétiens. Les Arabes s'enfuirent aussitôt de toutes parts, et leurs chefs livrés au gouverneur furent envoyés par celui-ci, ajoute l'annaliste, au roi de Babylone pour qu'il en fît justice.

Ce que signifient les sujets intaillés, d'autres le diront; je me borne à faire remarquer que le lion courant se trouve sur la face correspondant au grand autel, et que la plaque parallèle à celle où se trouvent les perroquets et les roses a disparu. Peut-être eût-elle jeté quelque jour sur tout le reste. Il serait difficile de croire qu'à une époque où l'art fut si sérieux, si traditionnel, si symbolique, et dans un monument sorti évidemment d'une grande école, dû évidemment à un artiste distingué, on ait donné tant d'importance aux sujets sans qu'ils eussent eu de signification. La scène principale me paraît la moins obscure. Ce ne serait peut-être pas trop s'aventurer que de voir dans les fleurs une image du paradis, expression populaire où se trouve conservée la fraîche image des ombrages et des fleurs des collines éternelles. Que les oiseaux aient représenté les âmes pures détachées de la terre, et plus particulièrement les âmes bienheureuses affranchies des liens mortels, ceci ne peut pas être l'objet d'un doute; on n'a qu'à se rappeler les oiseaux des catacombes et les blanches colombes qui figurent les douze apôtres sur les croix gemmées des mosaïques. Je pourrais ajouter entre autres les miniatures d'un manuscrit espagnol du douzième siècle au British-Museum, où, dans les scènes de l'Apocalypse, de petits oiseaux blancs voltigeant sous l'autel céleste ont pour légende : ANIMÆ INTERFECTORUM. Si les anciens aimèrent tant à cultiver les fleurs, les roses surtout[1], au pied des tombeaux, n'était-ce pas par une allusion toute naturelle à ces bosquets fleuris des champs-élysées où le repos était promis aux justes au sein d'un éternel printemps. L'idée du renouvellement de la nature sous un nouveau soleil devait plus vivement frapper les chrétiens, qui ajoutaient à la croyance de l'immortalité de l'âme celle de la résurrection des corps. Aussi le symbole du printemps avec ses roses embellissait-il les sombres réduits des catacombes; aussi la rose est-elle restée dans les rites de l'Église comme l'image de la béatitude céleste; aussi le ciel s'offrait-il à l'imagination du Dante sous la forme d'une immense rose épanouie sous les regards de Dieu; aussi l'entrée des âmes élues au ciel rappelait-elle aux écrivains ecclésiastiques les paroles de l'époux dans le *Cantique des Cantiques :* « Lève-toi, hâte tes pas, ô mon amie, ma colombe, ma toute belle, et viens; car déjà l'hiver a passé, les pluies ont cessé, et les fleurs ont paru dans notre séjour. »

Si les fleurs et les perroquets figurent le printemps et le Ciel, les autres intailles représenteraient-elles l'été et l'hiver, la vie et la mort? Il faudrait, avant tout, tirer au clair quel est le groupe que j'ai pris pour deux grues ou cigognes aux cous entrelacés. Une mortaise barbarement ouverte pour recevoir un lien de fer ne permet plus de reconnaître les

[1] C. II. V. 10. Témoin cette élégante inscription grecque, citée par Muratori (T. I. *Inscript.* p. 140) :

« Que des fleurs nombreuses entourent ce tombeau : loin de lui les buissons épineux et les plantes malfaisantes. Qu'ici naissent les violettes, la marjolaine, le narcisse. Que tout soit roses autour de toi, ô Vibius. »

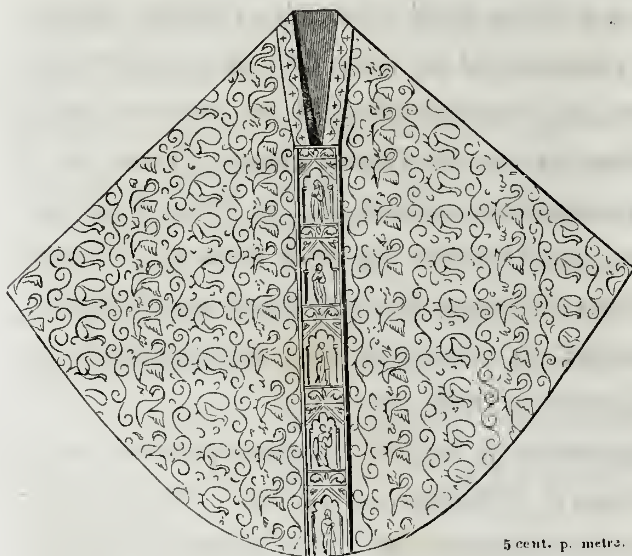
On léguait des fonds en mourant pour avoir tous les ans son tombeau parsemé de roses. Ainsi lit-on dans une inscription de Ravenne, rapportée par Pitiscus (*V. flores*) : *Ut quotannis rosas ad monimentum ejus deferant,* » et dans une autre de Pavie : « *Ut superstes rosis s. jacientes quotan. exornet,* »

têtes. Le même sujet, assez commun au moyen âge, se voit sous l'escabeau des pieds du souverain juge au portail de Bourges. La cigogne est le symbole de la piété filiale sur les médailles impériales (*pietas augusti*), et est présentée comme un modèle de reconnaissance et de charité par S. Ambroise [1] et Hugues de Saint-Victor [2]. Pline dit des cigognes [3] que dans les voyages celles qui suivent appuient le cou sur celles qui précèdent. Solin répète qu'elles portent celles qui sont lasses [4]; serait-ce pour exprimer cette attention charitable qu'on les représentait les cous entrelacés?

ÉTOFFE DE LA CHASUBLE DE S. DOMINIQUE, A TOULOUSE.

(PLANCHES XXXVI, XXXVII).

Après avoir fait de Toulouse le principal théâtre de son zèle, S. Dominique y fonda une des premières maisons de son ordre. C'est là que s'est conservée sous son nom la chasuble que possède aujourd'hui l'église de Saint-Sernin. Je présenterais volontiers sa coupe (en marge) comme l'idéal du genre. Il faut la voir portée pour bien juger de l'élégance des plis que l'étoffe parfaitement souple produit en se plissant sur les coudes. Que ne nous serait-il donné de voir reparaître dans nos cérémonies religieuses ces amples proportions et ce mouvement simple et noble des lignes, au lieu des formes amaigries, étriquées, équarries et raides que le mauvais goût des fabricants a fait peu à peu prévaloir parmi nous. L'orfroi tombe de la même manière des deux côtés, c'est à dire que, selon l'usage conservé aujourd'hui encore en Espagne, il ne forme la croix



5 cent. p. metre.

[1] L. V. *Hexam.* c. 4. Depositi patris artus... .. circumstans soboles pennis propriis fovet... ut hinc atque inde sublevantes senem fulcro alarum suarum ad volandum exerceant et in pristinos usus desueta jam revocent pii patris membra... quis essum senem suis humeris imponat?... Est vectura pietatis... Nam Romanorum usu pia avis vocatur... habent etiam universorum suffragia; πελαργος enim ciconia vocatur.

[2] T. I. *de Vest.* c. 42. Cf. *supra*, p. 180.

[3] *Hist. nat.* c. 10. 1.

[4] *Solin. Polyhist. ed. Salmas.* c. X, p. 20.





ni sur le devant comme en Italie, ni sur les épaules comme en France. Sur l'orfroi, l'architecture et les personnages sont brodés en soie de couleur, et se détachent sur un fond ouvragé en or. Les teintes des vêtements sont plates, et les traits qui dessinent les plis sont de la même couleur que le fond, mais d'une nuance plus foncée. Il en est de même des rinceaux et des feuilles alternativement vertes et rouges de l'orfroi du cou. Rien n'est plus conforme au premier système de la peinture sur verre; rien ne saurait être mieux entendu pour produire par les moyens les plus simples un effet monumental. Décidément le treizième siècle a été inspiré dans toutes les branches de l'art, et nous ne saurions mieux faire que de le prendre aujourd'hui pour nouveau point de départ de l'art religieux, qui se relève. Pour mieux faire comprendre le style des personnages et des ornements brodés, j'ai recours à la gravure sur bois, non sans éprouver le regret de n'avoir pas préféré l'impression en couleur. On remarquera sur le beau tissu des pélicans avec *leur piété* et des paons faisant la roue entre les plus délicats rinceaux. Les légendes portent FELICE pour PELIC [ANO?] et PAONE : le travail est sans doute italien, et pourrait avoir été originairement destiné à un religieux usage. Nous avons déjà eu l'occasion d'établir amplement dans les *Vitraux de Bourges* que le pélican était le symbole populaire de la rémission des péchés. D'un autre côté, que le paon ait signifié dans l'art chrétien la gloire future, c'est un fait acquis à ceux



qui ont vu passer cette figure du symbolisme des apothéoses impériales dans l'art des catacombes.

J'ignore la base de la tradition qui fait remonter notre chasuble jusqu'à S. Dominique, mort à Bologne en 1221. A n'en juger que d'après le caractère de l'art, j'aurais cru l'étoffe et les broderies un peu moins anciennes. S'il avait été possible de n'emprunter à la tradition de Toulouse que l'attribution de la chasuble à un grand saint de l'ordre de S. Dominique, on aurait pu la regarder comme un don fait au tombeau célèbre de S. Thomas d'Aquin. Deux M brodés sur les épaules paraissent avoir appartenu à des écussons détruits. On pourrait y voir l'initiale du nom d'un donateur, et se rappeler au besoin que la reine Marie de Hongrie, veuve de Charles II et mère de Robert, roi de Sicile, se fit remarquer en 1318 par son zèle à poursuivre auprès du pape Jean XXII la canonisation du grand théologien, et que vers cette même époque Marie d'Arnaud, nièce du même Jean XXII, était miraculeusement guérie à Avignon par l'intercession de S. Thomas[1].

ÉTOFFE CONSERVÉE A AUTUN.

(PLANCHE XXXVIII).

Nous devons la communication de ce tissu brodé à l'obligeance de Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun, qui le conservait comme un souvenir de l'antique magnificence de son église. Je crois qu'à l'aspect des formes générales tout œil exercé reconnaîtra l'art ogival au moment de sa maturité, et qu'en examinant en détail le jet hardi et bizarre des tiges, ainsi que la physionomie des fleurs, on conclura que ce bel art s'épanouissait sous un autre soleil que le nôtre, ou subissait en tout cas une forte influence orientale. Espérons que des recherches ultérieures nous permettront de mieux classer ce curieux travail.

Nous avons vu sur les étoffes précédentes des éléphants, des canards, des paons, des griffons, des lions, des oiseaux, des monstres, des pélicans, un Daniel dans la fosse aux lions, des apôtres, des reines, un empereur à cheval, et voici des sphinx et des aigles. L'art empruntait à tous les souvenirs pour mettre en œuvre une industrie jalouse de rendre tous les tableaux[2].

[1] *Acta Sanctorum*, t. I, Mart., p. 686 et p. 721.

[2] Les arts se tiennent par la main. De l'usage d'embellir de peintures les murs des maisons devait naître l'idée de faire pour les pavés des tableaux en mosaïques, de couvrir les étoffes de broderies, et de peindre avec la trame des tissus. Les anciens nous ont laissé de nombreuses descriptions d'étoffes historiées (*Ciampini Vetera mon.* T. I. p. 94. *Emeric David, l. c.* p. 83). Le premier auteur cite au long un

J'aurais maintenant à présenter l'étoffe de la planche XXXIX ; mais je cède la place à un appréciateur d'une tout autre autorité que la mienne [1].

ARTHUR MARTIN.

curieux passage d'Asterius, évêque d'Amasée, de la fin du quatrième siècle, où celui-ci s'élève contre le luxe de son temps, qui avait trouvé le secret d'imiter dans les tissus, en combinant l'union de la chaîne et de la trame, toutes les formes d'animaux : « On est avide d'avoir pour soi, pour sa femme, pour ses enfants, des vêtements ornés de fleurs et de figures sans nombre... De sorte que quand les riches viennent à se produire en public avec ces peintures, les petits enfants se rassemblent, les montrent au doigt en riant et leur laissent à peine un moment de répit. On voit là des lions, des panthères, des ours, des taureaux, des chiens, des forêts, des rochers, des chasseurs et tout ce que les peintres savent copier dans la nature. Ce n'était donc pas assez d'orner ainsi les murailles ; il fallait animer les tuniques mêmes ainsi que les manteaux qui les couvrent. Ceux et celles qui ont plus de religion parmi les riches suggèrent aux artistes des sujets tirés de l'histoire évangélique, et font représenter Jésus-Christ au milieu de ses disciples, ou bien ses divers miracles, les noces de Cana avec les amphores, le paralytique portant son lit sur les épaules, l'aveugle guéri par un peu de boue, l'hémorroïsse touchant la frange des vêtements du Sauveur, Lazare sortant du sépulcre; et ils se figurent en cela faire une œuvre pie et se couvrir d'habits agréables à Dieu! »

Prudence adressait les mêmes reproches à son siècle (*Hamartigenia, ed. Arevalo*, t. II, p. 23) :

> Sed pudet esse viros. . . . .
> Vellere non ovium, sed eoo ex orbe petitis
> Ramorum spoliis fluitantes sumere amictus
> Gaudent, et durum scutulis perfundere corpus.
> Additur ars, ut fila herbis saturata recoctis
> Inludant varias distincto stamine formas.

Ces reproches n'étaient pas dénués de fondement, à en juger par ce que dit Ammien Marcellin (L. XIV, § VI, ed. Bip. p. 18) : « Alii, summum decus in carrucis solito altioribus et ambitioso vestium cultu ponentes, sudant sub ponderibus lacernarum quas collis insertas cingulis ipsis adnectunt, nimia subtegminum tenuitate perflabiles exspectantes crebris agitationibus, maximeque sinistra, ut longiores fimbriæ tunicæque perspicue luceant, varietate liciorum effigiatæ in species animalium multiformes. »

Theodoret décrit la même industrie à un autre point de vue, pour faire admirer la divine Providence, qui a donné à l'esprit humain d'aussi admirables ressources : (*Opp. Paris.* 1642, t. IV, p. 361) : « Par quels secrets parvient-on à exprimer avec des laines ou des soies de la même couleur toutes les formes possibles d'animaux et l'homme lui-même soit à la chasse des bêtes, soit en prière devant Dieu, et les feuillages variés des plantes et une infinité de sujets divers ? » Des étoffes damassées il passe ensuite aux tissus à plusieurs teintes.

Pour se faire une idée de la variété des représentations figurées sur les tissus, il n'y a qu'à parcourir le bibliothécaire Anastase dans ses descriptions des offrandes faites aux basiliques romaines par les souverains pontifes (*de Vitis Pontificum, passim*). Ces inventaires font dire au docte Angelo della Noce dans ses notes sur la *Chronique du Mont Cassin* (*Muratori, Rer. it. Script.* t. IV, p. 328) : « Nec leones tantummodo et elephanti, et aquilæ in velis, in pannis, in palliis, in planetis, in vestibus, sed etiam unicornes, caballi, aves, gryphi, anates, arbores, arbusta et alia hujus modi sexcenta apud eumdem Anastasium, eaque vel intexta, vel acu picta. »

[1] Cet Appendice, dont M. Ch. Lenormant, de l'Institut, a bien voulu se charger, et qui touche à des questions de la plus haute archéologie, commencera le troisième volume de nos *Mélanges*. L'abondance des matières ne nous permettait pas de lui donner place ici.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES RENFERMÉS DANS LE TOME II ET PLANCHES QUI S'Y RAPPORTENT.

La suite au tome III.

Estampes.

VI. ÉTOFFES HISTORIÉES, 2e MÉMOIRE.

Estampes, la plupart en couleur.

FIN DE LA TABLE.



AU 1/4

CHÂSSE DE St TAURIN A ÉVREUX.

P. Dien imp

A



B





C



D







CHÂSSE DE ST TAURIN. DETAILS



CHÂSSE DE St TAURIN. DÉTAILS

P. [illegible]



IVOIRE DE BAMBERG

BIBLIOTH. DE MUNICH



IVOIRE SCULPTÉ

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



GLYPTIQUE *Ivoire*

TRÈSOR DE TONGRES.



IVOIRE SCULPTÉ

D'APRÈS UN PLATRE DE Mʀ CARRAND



GLYPTIQUE (*Ivoire*)

TRÉSOR DU ROI DE BAVIÈRE.



A.M. del.

Chromolith. Lemercier



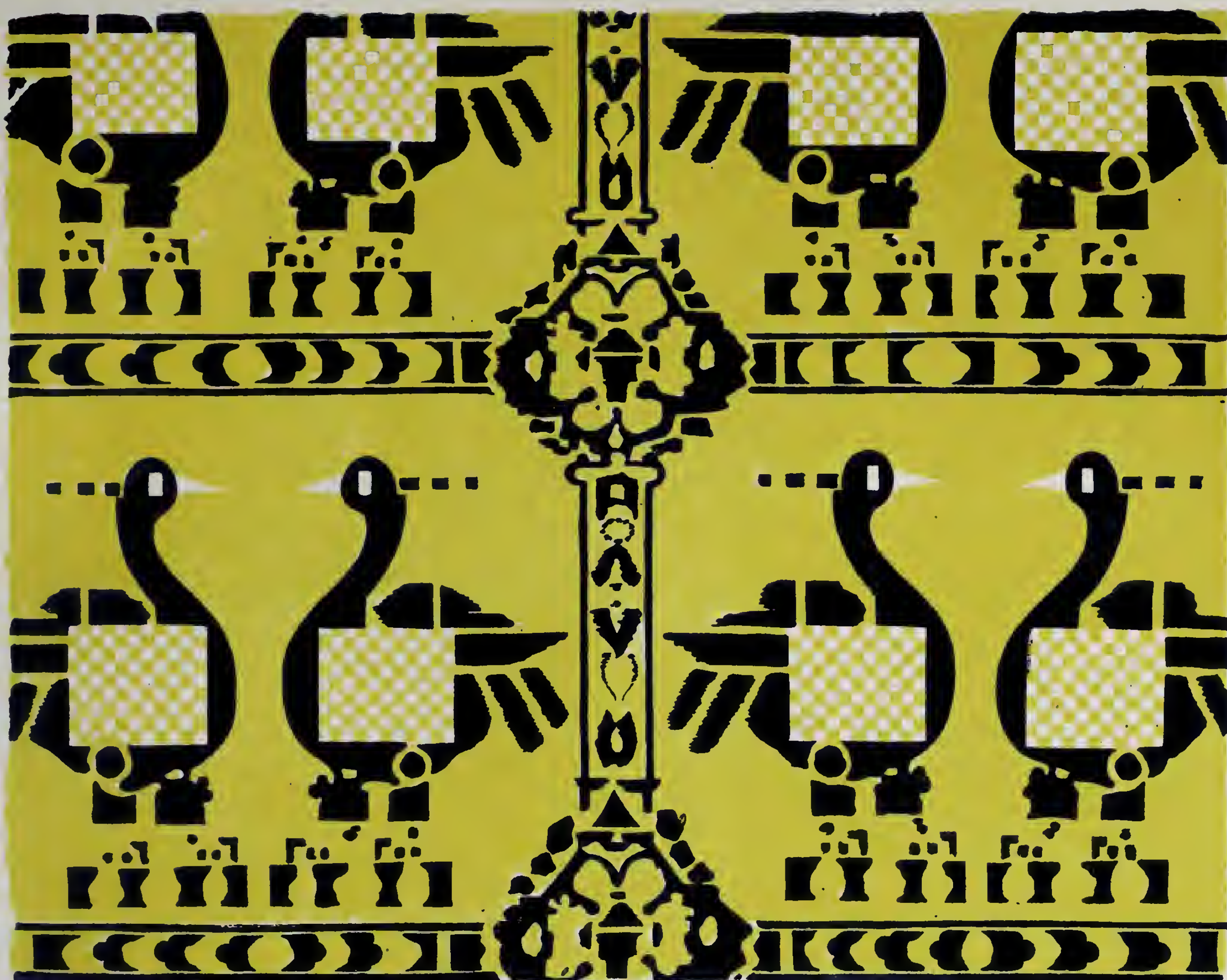
Chromolith Lemercier

F

ÉTOFFE

DANS LA CHASSE DE CHARLEMAGNE

B



A



F

ÉTOFFES

A DANS LA CHASSE DE CHARLEMAGNE B DANS LE TRESOR D'AIX LA CHAPELLE



. M. del. | Chromolith. Lemercier | Giniez lith

F.

ÉTOFFE

DANS LE TRESOR D'AIX LA CHAPELLE



A. M. del.   Chromolith. Lemercier et Cie, Paris   Lith.

ÉTOFFE

DANS LE TRÉSOR D'AIX LA CHAPELLE



A. M. del. Chromolith. Lemercier rue de Seine 57 Paris

H

ÉTOFFE

DANS LE TRÉSOR D'AIX LA CHAPELLE

ÉTOFFE

...CHASUBLE DE S...



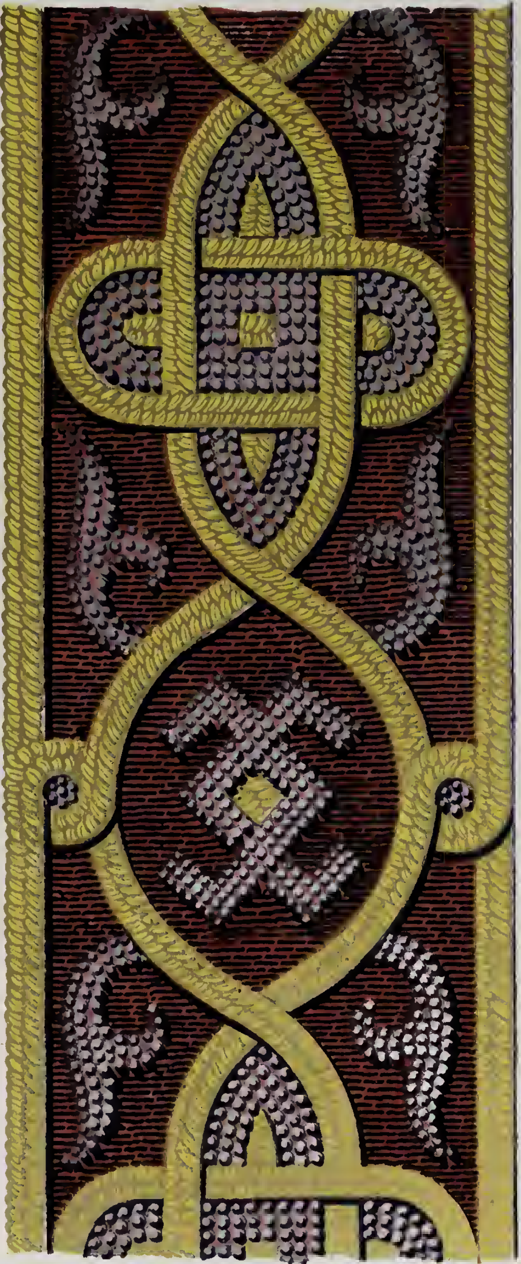
A. M. del. ... Lemercier ...

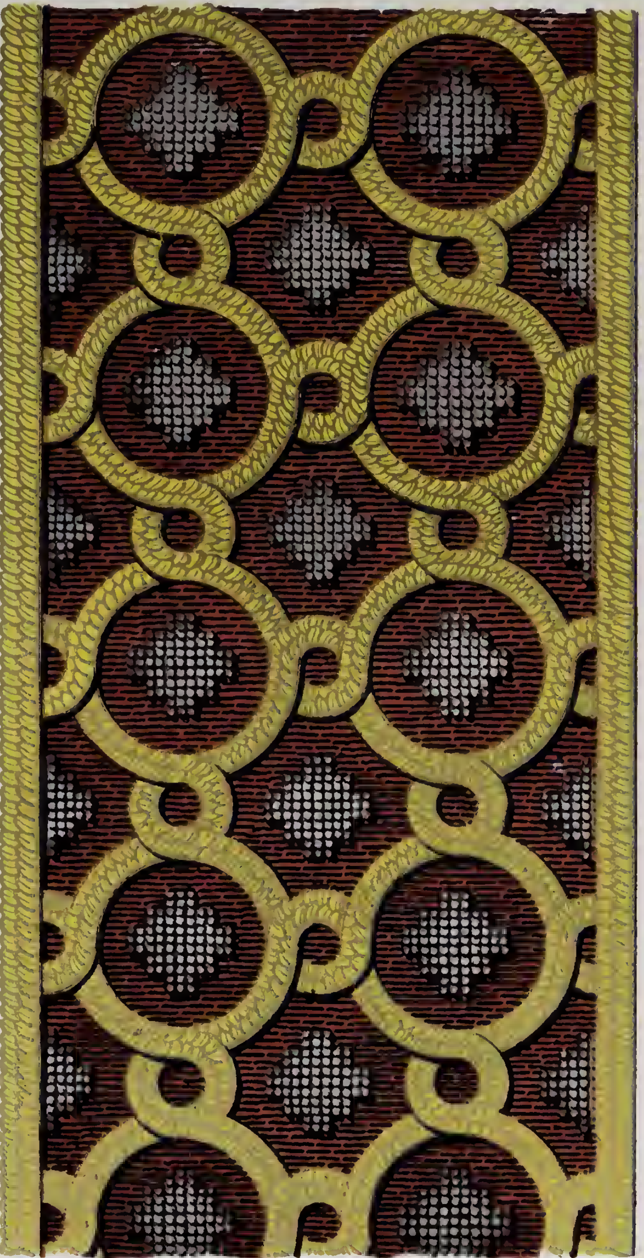
ÉTOFFE

DONNÉE PAR S. HENRI A RATISBONNE



A M. del. Chromolith Lemercier Gimez lith







Chromolith Lemercier
G

Ginez lith

ÉTOFFES

ÉTOFFE

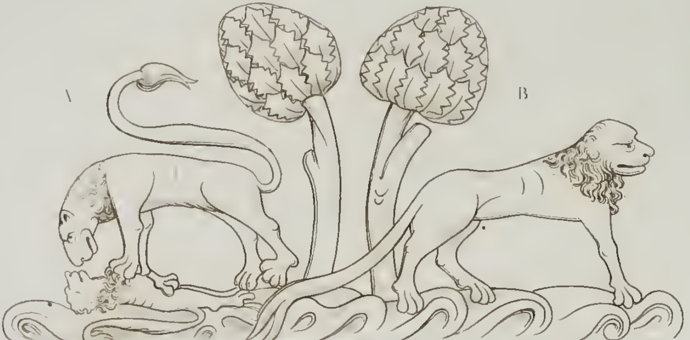
A STE WALBURGE D'EISCHTAEDT

G



A M del

Chromolith Lemercier



Lion



Antula.



Serre



Turtelen



Caladre



Wivre

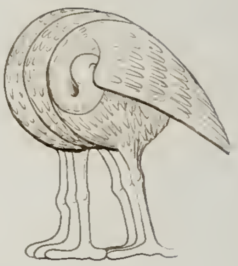


Pellican

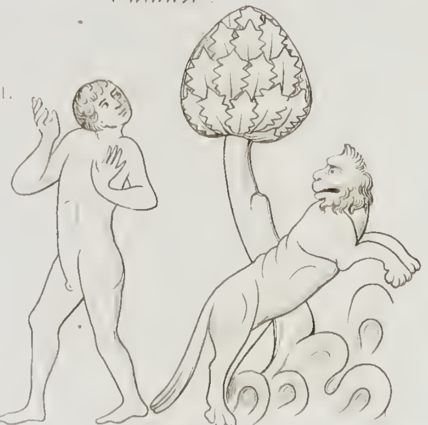


Tigre





Grue.



Voutre



Arondel



Voltoir



Aspis

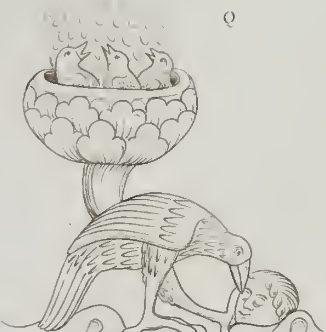


Trasnen

MANUSCRITS (Arsenal)

BESTIAIRE.

Q



Corbel.

R



Arpie.

S



Lousignel.

T



Espesch.

U



Paon.

V

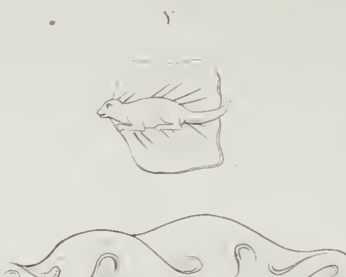


Alerion.

X

Aigle.

Y



Cauve Soris.

Z



Seraine.

AA



Alupe.

AB



Argus.

AC



Fernix.

AD



Papegai.

AE



Fermi.

AF



Ostriche.

MANUSCRITS. *Arsenal.*

BESTIAIRE.

AG



Herichon

AH



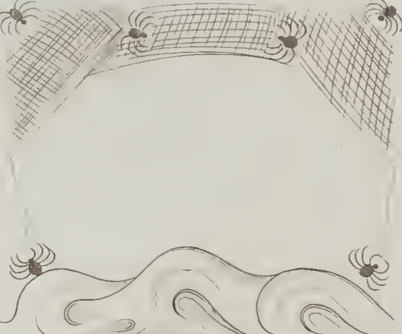
Ybex

AI



Goupil

AK



Araingne

AL



Basile coc

AM



Arbre dont li oisel naissent fors

AN



Tiris

AO



Unicorne

AP



Gripon

AQ



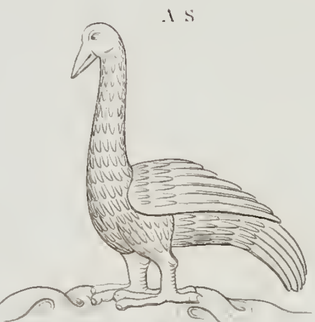
Castoire

AR



Hienne

AS



Fulica

AT



Cocodrille

AU



Dorcon

AV



Centicore

MANUSCRITS (Arsenal)

BESTIAIRE.

A X *Asne sauvage*

A Y *Singe*

A Z *Chisne*

B A *Panter*

B B *Pertris*

B C *Lacovie*

B D *Assida*

B E *Sertre*

B F *Cher*

B G *Salemandre*

B H *Cetens*

B I *Peredexion*

B K *Olyant*

MANUSCRITS *Arsenal*

BESTIAIRE

B L



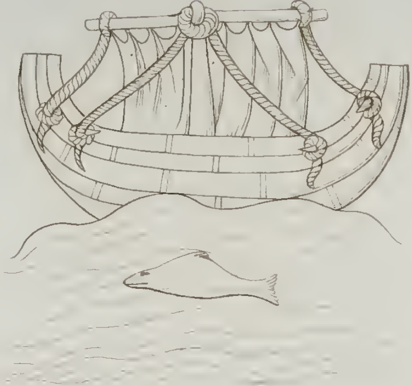
Amon

B M



Leu

B N



Essinus

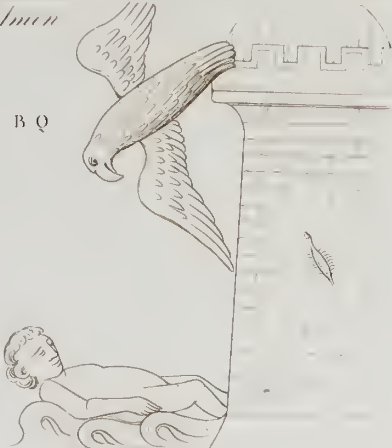
B O



Sagitari &c.ᵃ

Gême et Elemens

B Q



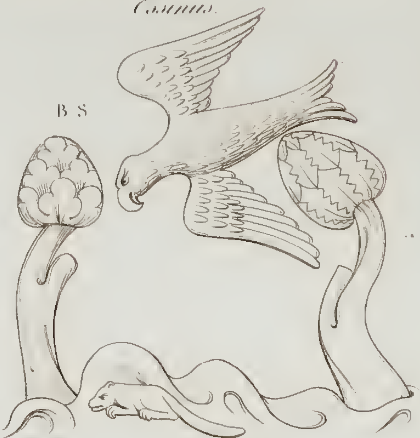
Liu &c.ᵃ

B R



Merle

B S



Escouffle

B T



Muscatiel

B U



Aquila

B V





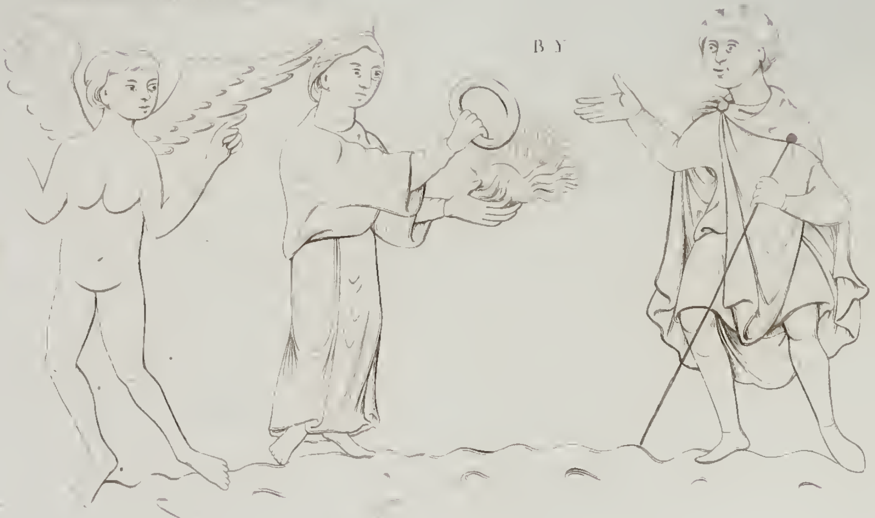
B X

Oncocentauri

MANUSCRITS *Arsenal et Bibl. R.le de Bruxelles*

BESTIAIRE

B Y



Terrobuli

B Z



Serra

C A



Caladrius

C B



C C



Sirenae

MANUSCRITS *Bibl. Rle de Bruxelles*

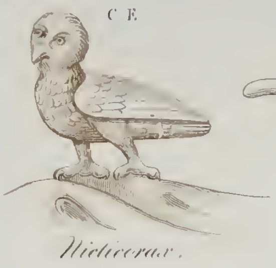
BESTIAIRE

C D



Lerre

C E



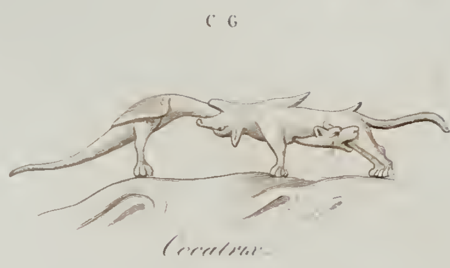
Nicticorax.

C F



Yelve

C G



Cocatrix.

C H



Dragon.

C I



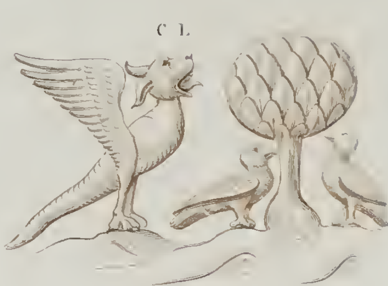
Mustoile.

C K



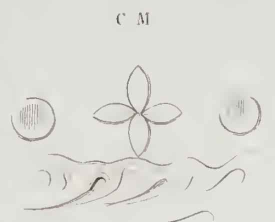
Cerf

C L



Paradeixion.

C M



Diamanz

C N





Caladre

C O



Cocodrille Cocodrille

C P



Cocodrille

C Q



Vipère

C R



Dragon.

C S

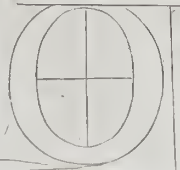


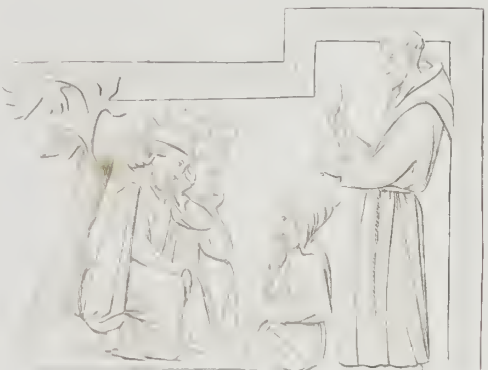
Olifant et Dragon

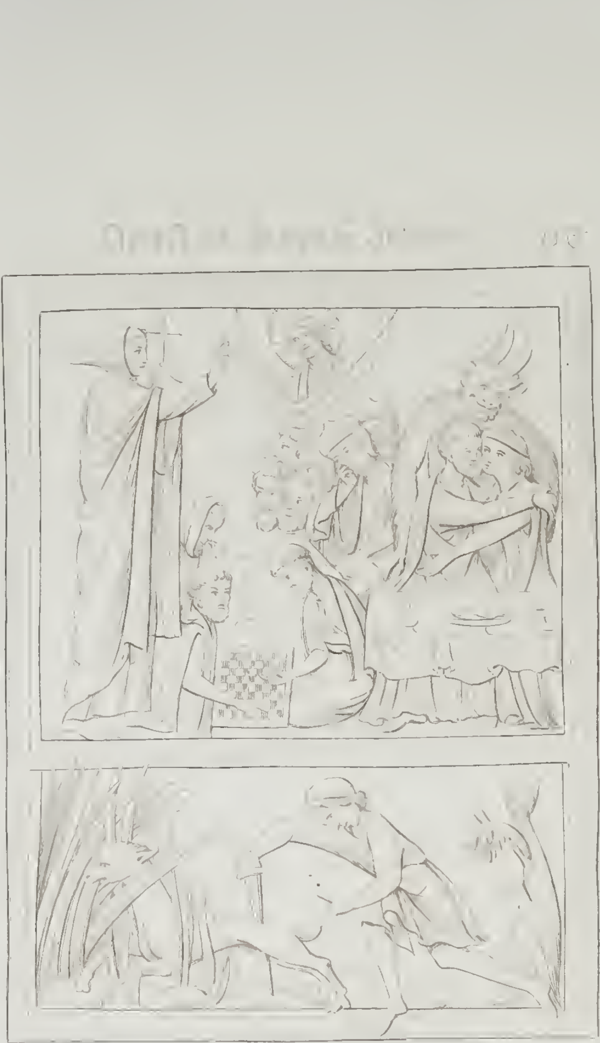
MANUSCRITS (Bibl. R.le de Paris)

BESTIAIRE.

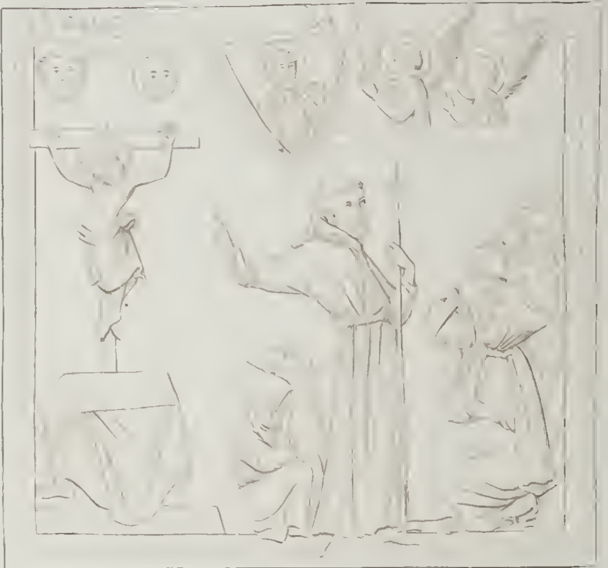












MANUSCRITS

BESTIAIRE.











MANUSCRITS (Bibl. Rle de Paris)

BESTIAIRE.

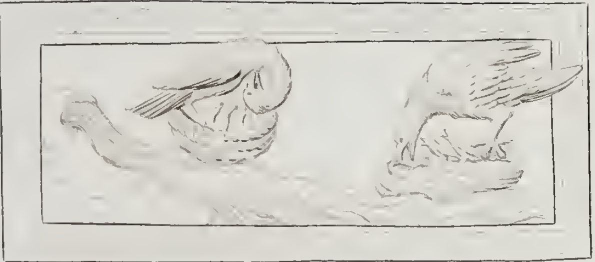
P. Dien imp.















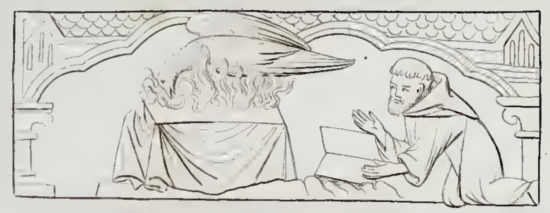
MANUSCRITS (*Bibl. Rle de Paris*)

BESTIAIRE.

Ce est serm̃ de fenix



Ce est le fenix



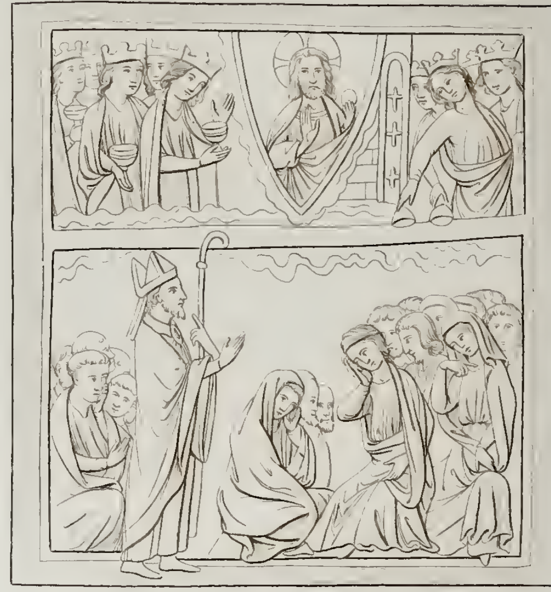
Ce est le serm̃ de la hupe





Ce est la hupe

Ce est le sarmun de la formie



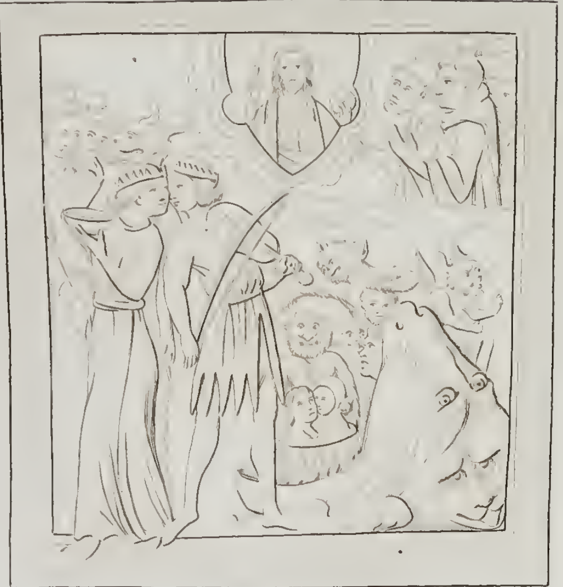




Ce est la formie

MANUSCRITS (Bibl. R.le de Paris)

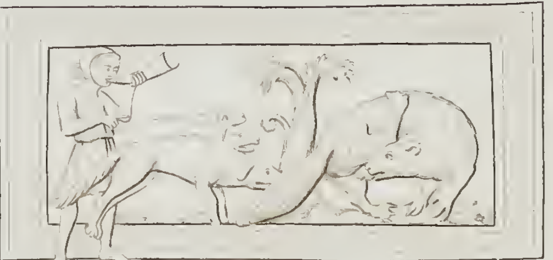
BESTIAIRE.

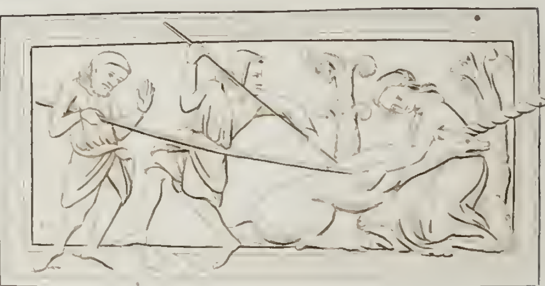












MANUSCRITS (Bibl. N.^le de Paris)

BESTIAIRE.













MANUSCRITS (Bibl. R^le^ de Paris.)

BESTIAIRE.



A. M. del. — Imp. Lemercier r. de Seine 57 Paris — Cuvier lith.

H

ÉTOFFE

TROUVÉE DANS LE TOMBEAU DE GUNTHER À RATISBONNE



Chromolith Lemercier rue de Seine 57 Paris

H

ÉTOFFE

TROUVÉE DANS LE TOMBEAU DE GUNTHER A RATISBONNE

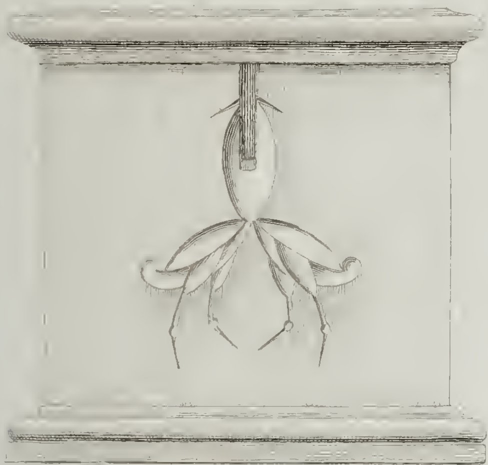


1 Metre

ÉTOFFE

TROUVÉE DANS LE TOMBEAU DE L'ÉVÊQUE GUNTHER A BAMBERG











Impr. de P. Dien

1 Metre

SCULPTURE HISTORIÉE

TOMBEAU DE GUNTHER DANS LA CATHÉDRALE DE BAMBERG

ÉTOFFE

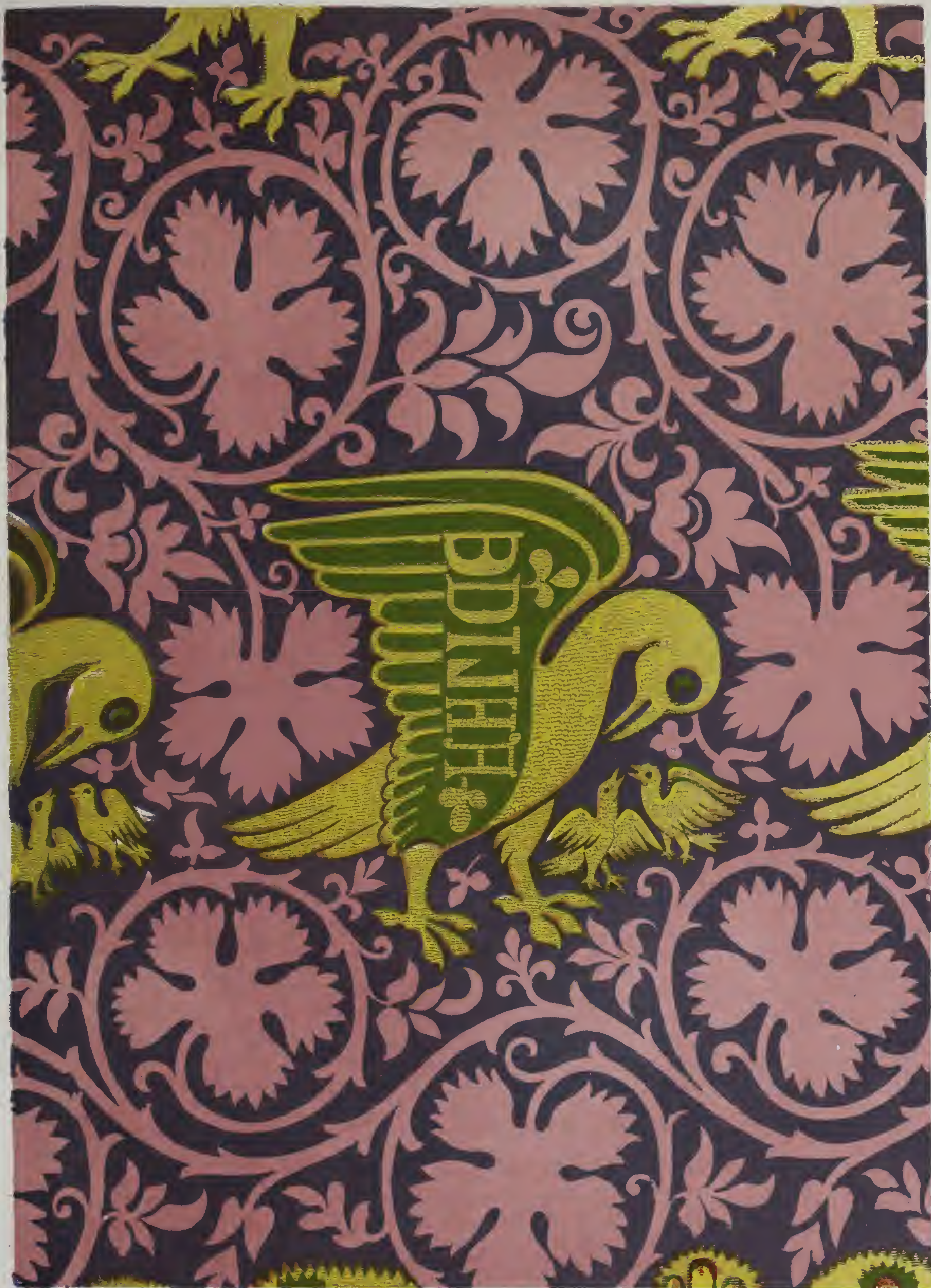
DE LA CHASUBLE DE S.T DOMINIQUE A TOULOUSE.



A. M. del. Chromolith. Lemercier, Paris Hubert lith.

ÉTOFFE

DE LA CHASUBLE DE St DOMINIQUE A TOULOUSE.



A. M. del^t Chromolith Lemercier, Paris. Hubert lith

ÉTOFFE
CONSERVÉE A AUTUN



A. M. del. Chromolith. Lemercier Paris Hubert. lith.

ÉTOFFE
CONSERVÉE AU MANS.



A. M. del. — Chromolith. Lemercier, Paris. — Hubert, lith.

1874 erschienen noch 4 Bde.
"Nouveaux mélanges"



